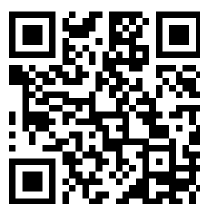
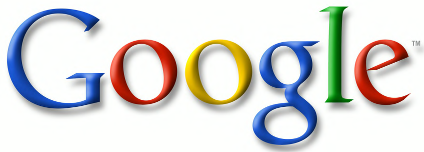






Revue des traditions populaires

Société des traditions populaires, Paris, Société des traditions populaires (France)



REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e ANNÉE. — 1888. — Tome III.

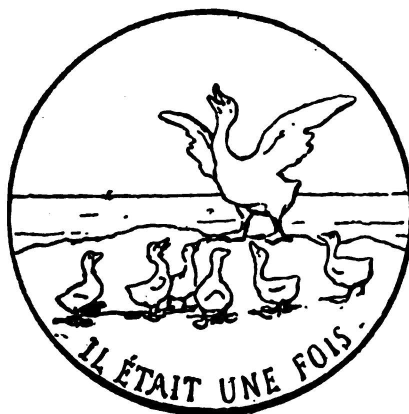
LAVAL. — IMPRIMERIE ET STÉRÉOTYPIE E. JAMIN, RUE DE LA PAIX, 41.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

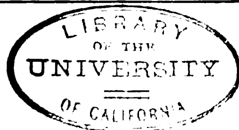
REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES



3e ANNÉE. — 1888. — Tome III.



PARIS

MAISONNEUVE ET CH. LECLERC
25, Quai Voltaire, 25

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — N° 1. — Janvier 1888.

LE REFRAIN DANS LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

I

LE REFRAIN



E vers, chez tous les peuples du monde, est en réalité une prose rhytmée par des retours périodiques de sons pleins. Dans la prosodie *métrique* des Grecs, des Romains, des anciens Russes, ces sons ne consistent qu'en syllabes semblablement accentuées; dans la prosodie à *allitération* des vieilles races germaniques, ces syllabes accentuées s'adjoignent déjà une même consonne initiale pour se donner même intonation; dans la prosodie à *assonances* et à *rimes* des Chinois, des Arabes, des Français, il faut que deux vers, trois vers, ou même parfois un nombre quelconque de vers ramènent tous à leur terminaison une syllabe absolument homophonique.

Le refrain, lui aussi, procède de ce système d'harmonie. Il est un retour de sons rhytmant de strophe en strophe le poëme entier. Seulement, comme les sons simples ont été déjà employés à accuser les temps et les terminaisons des vers, ce sont toujours des sons composés qui le constituent, c'est-à-dire des combinaisons de syllabes accentuées, un mot, une phrase, un vers entier, souvent même tout un groupe de vers.

Ne nous attendons pas, néanmoins, à trouver le refrain dans toutes les littératures.

Chez les peuples primitifs qui n'ont pas encore isolé la poésie de la musique, et chez les peuples civilisés qui continuent à l'accompagner de musique instrumentale, il suffit de quelques accords spéciaux pour séparer nettement deux strophes consécutives. Les Grecs, par exemple, habitués à

chanter leurs vers aux accords de la lyre ou de la flûte, avaient si peu besoin de refrains qu'à peine en comptons-nous une vingtaine dans l'œuvre entier de leurs poëtes (1). Les Chinois avec leurs luths (2), les Gallois et les Bretons avec leurs harpes et leurs cornemuses (3), les Russes, bien d'autres peuples encore avec les plus grossiers instruments, s'en passent à peu près également et leur littérature ne nous en offre guère davantage.

Chez les peuples qui ne cultivent plus qu'une poésie faite exclusivement pour être lue, la strophe se dessine assez visiblement sur le papier par le groupement particulier de ses vers pour qu'il soit inutile d'en mieux préciser la chute par un retour de sons. Dans la poésie des Romains, toute de récitation et de lecture, le refrain n'apparaît que dans quatre ou cinq textes (4). Nos poésies modernes l'ont presque entièrement abandonné et s'il s'y glisse encore quelquefois, c'est que l'auteur, par fantaisie d'artiste, choisit quelque forme archaïque (5) ou quelque forme populaire (6) pour exprimer sa pensée.

Somme toute, le refrain ne prospère jamais pleinement que dans les milieux où la poésie n'est plus destinée à l'accompagnement instrumental et n'est pas encore destinée à la lecture. Telle est précisément la condition de la poésie populaire. L'homme du peuple n'a habituellement sous la main ni livre ni instrument de musique : il lui faut donc des chants qu'il retienne aisément dès qu'ils parviennent à son oreille et qu'il puisse répéter en tout temps et en tout lieu, lorsqu'il travaille comme lorsqu'il se repose, aux champs, à l'atelier, à table, au coin du feu, sans être obligé d'attendre la venue du ménétrier. Ces chants il les compose lui-même, simplement, grossièrement, au mépris de toutes les lois prosodiques des lettrés, mais le plus possible sur le modèle de ceux que les chanteurs de profession lui ont appris, et presque toujours en les divisant par couplets afin de les mieux caser dans sa mémoire. A la ritournelle instrumentale qu'il avait coutume d'entendre entre ces couplets il substitue quelques onomatopées plus ou moins approximatives. « *Oï lu, li oï lu li* » fera le Russe à la place de la flûte absente; « *Tra-la-la* » ou « *digue-digue-don* » ou « *lire-lire-lire* » répétera le Français pour suppléer à la viole, à la clochette ou au flageolet. Et peu à peu, l'art populaire se perfectionnant, ces onomatopées se changeront en mots, ces mots s'assembleront en phrase, ces phrases

1. Eschyle : *Perses*, v. 1040 et 1066; *Agamemnon*, v. 121 et 139, 972 et 1076, 1080 et 1085; *Euménides*, v. 778 et 808, 837 et 870; *Suppliantes*, v. 117 et 126, 141 et 151, 162 et 176, 889 et 898. — Euripide : *Bacchantes*, v. 881 et 901, 991 et 1011; *Io*, v. 125 et 141; *Electre*, v. 112 et 127. — Alcée : *Hymne d'Harmodius*. — Théocrite : *Idylle* I, *Idylle* II. — Bion : *Idylle* I. — Moschus : *Idylle* III. — Je ne compte pas les chants entremêlés de « *io pëan* » ou de « *ó hymen* ».

2. La poésie chinoise est toujours destinée à l'accompagnement instrumental. V. D'Hervey de Saint-Denys : *Les poésies de l'époque des T'ang*. introd.

3. M. Luzel a même soutenu l'absence de tout refrain dans la poésie bretonne, au moins à l'époque ancienne.

4. Virgile : *Eglog.* VIII. — Ovide : *Amours*. lib. I, élég, VI. — Catulle, *Carm.* LXIV. — Ausone. *Idyl.* VIII.

5. Tels sont les rondeaux et les ballades de Th. de Banville.

6. Telles sont les chansons de Béranger, P. Dupont, etc.

s'agenceront en vers, et le refrain s'épanouira en un petit poëme à toute les fissures du grand poëme.

II

LES REFRAINS DE LA LANGUE D'OC ET DE LA LANGUE D'OYL

Or, au onzième et au douzième siècle, deux langues nouvelles, nées toutes deux de l'altération progessive du latin et aussi homogènes que la diversité de leurs dialectes peut le permettre, arrivent à prédominer en France : la *langue d'oc* ou *Provençale* au nord de la Loire, et la *langue d'oyl* ou *française* au nord. Chacune d'elles a déjà sa poésie. Et ce sont bien là deux poésies populaires, car les quelques lettrés qui subsistent encore dans les cloitres ou dans les écoles, écrivent toujours en latin et rougiraient de se servir d'aussi vulgaires idiomes, surtout pour composer ces chants grossiers, tout profanes, immoraux souvent, que de pauvres balladins errants appelés *jongleurs*, répandent dans les manoirs et dans les villes en faisant danser leurs ours ou en exécutant des symphonies.

Ces deux poésies possèdent presque semblablement une prosodie fondée sur l'emploi de la rime, prosodie qui était résultée d'une modification continue de la prosodie populaire obligée de renforcer les dernières syllabes accentuées de ses vers pour les rendre plus sensibles aux oreilles des barbares, et que l'Église avait adoptée progressivement depuis cinq cents ans dans la composition de ses hymnes (1). Néanmoins elles diffèrent encore grandement par le fond et par la forme. Au sud c'est l'inspiration épuisée des derniers petits versificateurs latins qui achève de s'éteindre en menus poëmes subtils et galants dans lesquels il est encore aisé de reconnaître bien des structures compliquées, bien des pensées quintessenciées, et bien des métaphores raffinées qui, cinq ou six siècles auparavant, paraissaient déjà banales dans Fortunat ou dans Sidoine Apollinaire (2). Au nord ce sont les diverses inspirations des races antérieures essayant de donner encore quelque vie, avant de se fondre en une inspiration nouvelle, à leurs propres légendes d'autrefois, celle des Germains dans les *chansons de gestes* de la *matière de France*, celle des Celtes dans les *Romans d'aventures* et les *lais* de la *matière de Bretagne*, et celle des Romains dans les *épopées* de la *matière antique*.

Si nous avons à chercher le refrain quelque part ce doit donc être plutôt, semble-t-il, dans la littérature presque exclusivement lyrique de la Provence. Eh bien! non, tout au contraire. Le *verse*, la *cansos*, la *sirvente*,

1. Voir, pour plus de détails, Edel. du Méril : *Poésie popul. lat. ants au* XIIe s., p. 45 et suiv. — G. Paris : *Lettre à L. Gautier* ap. *Bibl. des Chartc.* sés. VI, T. II, p. 600.

2. Cela était nié par Diez et, je crois, n'est pas encore généralement admis aujourd'hui par les érudits. Je me réserve de le démontrer ultérieurement.

la *planh*, la *tenso*, la *pastoreta*, la *sestina*. *l'escondia*, le *comjatz*, c'est-à-dire tous les principaux genres poëtiques de cette littérature sont absolument dépourvus de refrains. Cinq ou six genres à peine, très secondaires et cultivés seulement à temps perdu par les chanteurs, *l'alba*, la *serena*, la *retroensa*, la *balada*, la *cansos redonda*, nous offrent des poëmes ramenant un même vers à la fin ou à quelque endroit fixe de chacune de leurs strophes (1). Et on s'explique, en définitive, qu'il en soit ainsi, d'abord parce que cette poésie provençale est la dernière phase de la poésie latine qui s'était constamment passée de refrains, ensuite parce qu'elle était toujours chantée et toujours pourvue d'un accompagnement instrumental (2) dont les ritournelles suffisaient à séparer ses strophes.

Dans le Nord, en revanche, le refrain foisonne, exubère, prend toutes les formes imaginables et s'accroche à tout groupe de vers qu'il rencontre. Seuls les poèmes de la *Matière de Bretagne*, — c'est-à-dire les *Romans d'aventures*, les *lais*, tous les *chants*, en un mot, qui répètent quelque tradition celtique (3) — refusent de l'accueillir et préfèrent se poursuivre sans lui en une interminable série de vers octosyllabiques à rimes plates, ce qui peut nous porter à penser qu'il n'était pas dans les habitudes poétiques des anciens Celtes, puisque nous voyons toutes les littératures néo-celtiques le rejeter également. Mais dans tous les poëmes, petits ou grands, de la *Matière de France* et de la *Matière antique*, dans les chansons populaires, dans les cantiques d'église, il règne triomphalement. En bonne logique, pourtant, il est inutile car la poésie de la langue d'oyl ne procédant guère encore que par longs couplets monorimes, l'oreille est naturellement avertie qu'un couplet se termine en entendant une nouvelle rime s'accuser. N'importe, entre deux tirades monorimes il s'installera. J'ignore, aussi bien que tous les érudits, le sens exact du fameux A O I qui surgit à la fin de chaque couplet dans le manuscrit de la *Chanson de Roland*, mais qu'il soit l'abréviation d'un cri de guerre, ou la formule d'une phrase, ou quelque notation musicale (4), il n'en est pas moins certain, à le voir toujours revenir à la même place, qu'il est l'indication d'un retour de sons ou d'un retour de mots. Mieux encore, à la fin du douzième siècle on verra dans toutes les épopées ce refrain se préciser par l'intervention d'un demi vers ne rimant ni avec le couplet qui finit ni avec le couplet qui commence :

« . . . .
Quant les vachiers voit ensamble venir,
Li gentix quens ne fu mie a losir;
Ne sot ke faire, vers aus n'osa guencir,
Tant forment les redoute.

1. V. Diez : *Poés. des troubad.* (trad. de Roizln) p. 95 et suiv. Raynouard : *Choix des poés. des troubad.*, T. II, p. 235, etc.

2. Raynouard : *Choix des poés. des troubad.*, T. II, p. 156.

3. V. par exemple, les *Poëmes* de Chrétien de Troyes et les *lais* de Marie de France. — 4. *Chanson de Roland* (édit. L. Gautier) note de la p. 4.

Li quens Bertrans voit venir maint vachier
De la maisnie au roi paien Gohier;
Tot sont cornu et noir comme aversier.
. . . . » etc. (1).

Dans les petits poëmes, dans les complaintes d'amour, dans les délicieuses historiettes, par exemple, que conte Audefroy le Bastard (fin du XIIe siècle) le refrain apparait plus ponctuellement encore, bien que sans plus de nécessité :

« Bele Idoine se siet dessous la verde olive
Eu son père vergier, a soi tence et estrive;
De vrai cueur sospirant se plaint : « Lasse chétive!
Amis, riens ne m'vaut, sons, note, ne estive;
Quant ne vos puis veoir n'ai talent que plus vive. »
Hé Diex!
Qui d'amour seul dolour et paine
Bien doit avoir joie prochaine.

« Aimi lasse, fait-elle, comme ci a longue attente!
Cuens Garsiles amis, por vous sui en tourmente,
Amis, la vostre amours me livre tel entente
Qu'en lermes et en plours userai ma jouvente :
N'en puis vive eschapper si ne vous voi ou sente. »
Hé Diex!
Qui d'amour seul dolour et paine
Bien doit avoir joie prochaine. » (2)

et l'histoire se poursuit ainsi en vingt-cinq strophes semblables ramenant invariablement leurs trois petits vers finaux.

III

LE REFRAIN ET LA LITTÉRATURE DU XIIIe SIÈCLE

Pendant tout le XIIe siècle, la *langue d'oyl* unifiant ses dialectes et achevant d'étouffer les anciens idiomes, s'est affermie dans le Nord. Au XIIIe siècle, elle franchit la Loire avec la croisade contre les Albigeois et, se répandant sur la Provence conquise, étouffe la *langue d'oc* à son tour. La voilà régnant sur le territoire entier : elle est maintenant langue nationale.

Dès lors les lettrés peuvent, sans trop de répugnance, la parler et l'écrire. Les rois pour leurs ordonnances, les docteurs pour leurs livres, les moines pour leurs chroniques, s'accoutument à l'employer. Les étrangers eux-mêmes la déclarent « plus délitable à oïr que nulle aultre ». S'il existe une inspiration vraiment française, une littérature française peut naitre.

Or, cette inspiration vient précisément de se manifester. Les races, en

1. *Aliscans* (édit. Guessard) p. 4.
2. V. Paris : *Romancero français*, p. 11.

effet, se sont unifiées en même temps que les langues. C'en est définitivement fait des Germains, des Celtes, des Latins, et de leurs poussives épopées, si peu foncièrement françaises que l'Europe entière commençait à savoir les faire aussi bien que nos chanteurs (1). De leurs divers génies un nouveau génie s'est constitué qui apporte au monde une nouvelle façon de penser et de dire. Déjà il pétille en mille petits poëmes dont les formes lui sont propres, *fabliaux*, *dits*, *chansons*, *farces*, *jeux*, *mystères*. Et cette fois, nous sommes bien en présence d'une production essentiellement nationale car tous les peuples qui tenteront d'imiter ces poëmes, ne réussiront jamais à s'en approprier l'aisance, la grâce, la netteté, la gaieté alerte et la vive allure.

Mais ce n'est plus là une littérature populaire. Les jongleurs qui, autrefois, allaient réciter partout les épopées, retombent *Ménétriers* et n'ont plus d'autre gagne-pain que de jouer de leurs instruments dans les fêtes et sur les places. Leurs épopées, qui semblent maintenant bien grossières mais qu'on ne peut encore se deshabituer d'aimer, sont recueillies, remaniées, refondues en vers nouveaux, soigneusement copiées en de beaux manuscrits que les enlumineurs s'appliquent à parer de chatoyantes miniatures, et lues, dans le recueillement de la bibliothèque, par les seigneurs et les moines. Tous les copistes de Paris sont occupés à transcrire les livres des rimeurs pour les répandre par l'Europe. Les barons, eux-mêmes, qui consacrent leurs loisirs à chanter les dames, ne manquent point de faire recueillir leurs chansons en de riches volumes qu'ils s'offrent les uns aux autres. L'ère de la littérature écrite commence.

Hélas! si la littérature orale a cessé, le refrain lui aussi n'a plus qu'à disparaître! A quoi servirait-il maintenant en ces manuscrits où la blancheur du parchemin, les rinceaux d'arabesques, les miniatures, les traits de plume, enserrent la strophe et n'attendent que son dernier mot pour l'isoler en l'entourant tout entière. D'ailleurs tous ces lettrés lui pardonneraient mal son origine plébéienne. Va-t-il donc se résigner à mourir? Se resoudra-t-il à rester obscurément dans la poésie populaire où il est né et où son règne peut être sans terme? Non, il prétend prospérer encore et pendant trois cents ans nous allons le voir tenter effort sur effort pour se faire admettre dans la litérature écrite.

(A suivre) RAOUL ROSIÈRES

1. Peut-être même l'allemand Wolfram d'Eschenbach tire-t-il meilleur parti des légendes de la *matière de Bretagne* que notre Chrestien de Troyes.

LA FÊTE DES ROIS

I



LA veille de l'Epiphanie, dans les Ardennes, on fait sauter le blé : après avoir fait chauffer la pelle à feu, on y place quatre grains en forme de croix, en disant, au premier « Pour le bon Dieu, » au deuxième « Pour la Sainte-Vierge, » au troisième « Pour le petit Jésus; » au quatrième « Pour le Saint-Esprit. » On jette ensuite un cinquième grain en disant : « Pour Janvier. » S'il reste en place, c'est que le grain ne variera pas ce mois-là; s'il saute vers la personne qui tient la pelle, diminution d'autant plus grande que le grain aura sauté plus haut; s'il saute vers le foyer, c'est signe d'augmentation. (NOZOT, *Revue des sociétés savantes*. T. IV, 3e série, p. 125.)

A Pertuis (Vaucluse), la veille de l'Epiphanie, festo de la Bello Estello, on promène dans les rues un chariot chargé de branches enflammées qui représente l'étoile des Mages. Aujourd'hui, sur le char traîné par huit mules, se tient debout, dans une pose triomphale, un jeune homme enveloppé d'un *ensarri* mouillé. La foule suit le cortége et frappe le char avec des bâtons, ce qui s'appelle *mouca la bello Estello*. (MISTRAL. *Thresor.*)

Dans la Loire-Inférieure, pendant les douze jours de Noël aux Rois, sans qu'il y ait d'apparition, on croit que l'esprit des ancêtres vient visiter les enfants et leur inspirer les résolutions qu'ils prennent. (*Mélusine*, t. II, c. 14.)

L'usage des quêtes accompagnées de chants traditionnels a été autrefois général : comme la plupart des vieilles coutumes, il tend à disparaître. D'après Ribault de Laugardière, cité par Laisnel de la Salle, *Légendes du Centre*, t. I, p. 25, à Châteauneuf (Cher) et dans les environs, au moment de la distribution du gâteau, des troupes d'enfants et même des gens âgés auxquels leur pauvreté ne permettait pas de fêter l'Epiphanie dans leurs foyers, se présentaient aux portes et aux fenêtres des heureux du jour, et réclamaient la *part à Dieu*, c'est-à-dire celle des pauvres, en chantant des couplets. A la fin de chaque couplet la foule s'écriait en chœur : « Les Rois! Les Rois! La part au bon Dieu, s'il vous plait! » Et le chant terminé, elle envahissait joyeusement les maisons, tandis

que ceux qui s'y trouvaient feignaient une résistance, jetaient les chats du logis à la face des arrivants et leur jouaient mille tours burlesques avant de leur permettre de s'asseoir au festin du gâteau.

A Dinan, le jour des Rois, des jeunes gens vont réciter la *Vie d'Hérode* (en vers); il y a un *innocent* qui représente les enfants juifs, et on fait mine de lui couper le cou avec un sabre de bois. Cet usage tombe en désuétude. Au siècle dernier, J.-B. Huart imprimait à Dinan : *La Vie et l'adoration des trois rois*, qui se jouë par personnages, et le *Massacre des Innocents*, qui se jouë par personnages, pet. in-12 de 28 p., 1751. (Sébillot. *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 177)

A Anvers, aux Trois Rois, les enfants se déguisent et vont chanter aux portes le refrain suivant :

Dry Koningen, dry Koningen!
Koopt my'ne nieuwen hoed,
Mynen onden is versleten
Myne moeder may't niet weten
Myn vader heeft het geld
Op den roester geteld.

Trois Rois, Trois Rois!
Achetez-moi un chapeau neuf,
Mon vieux est usé
Ma mère doit l'ignorer,
Mon père a compté l'argent
Sur le gril.

(*Comm. de* M. Alfred Harou).

On sait qu'il est d'usage, même à Paris (1), de célébrer la fête des Rois. C'est même une des survivances les plus remarquables et les mieux conservées que l'on puisse observer. La coutume est pour ainsi dire générale en France, et nous avons déjà eu l'occasion d'en parler ici (2).

Dans les habitudes lilloises, la fève ne paraît pas avoir servi à désigner le Roi au repas de l'Epiphanie : on a de tout temps distribué aux convives des billets dits billets de roi. On les crie dans les rues à partir du quatre janvier; ce sont des billets sur papier gris, au nombre de seize, qui chacun représentent une dignité personnifiée. Chacun des convives est tenu de chanter sur l'air du mirliton les quatre vers que le sort lui a attribués. Il faut que chaque convive salue par le cri de Ro bot! (le Roi boit!) chaque rasade du monarque. Si quelque convive oubliait, le Fou

1. Depuis quelques années, on a substitué à la fève, dans certains quartiers, un bébé en porcelaine; cette année, on a vendu comme « fève » pour le gâteau des rois un haricot tout petit d'où sortait la tête d'un enfant.

2. Cf. *La fête des Rois en Normandie*, et le *Gâteau des Rois dans le Maine*. Revue des Traditions populaires, t. II., p. 55 et 56, et p. 380, le conte intitulé « le Roi boit. »

est là, un bouchon brûlé à la main, et il réaliserait la menace du quatrain qu'il chante :

> Quand le roi commence à boire,
> Si quelqu'un ne disait mot,
> Sa face serait plus noire
> Que le cul de notre pot.

Cette manière de tirer les rois est encore en usage dans quelques maisons de Lille. (L. Vermesse. *Vocabulaire du patois lillois.*)

Dans le Nord, la coutume de la fève ne s'est introduite que depuis peu et principalement dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie. Les billets de roi sont employés par le peuple à Lille et dans les campagnes ; c'est à Lille que sont imprimés les billets. Autrefois les gamins criaient dans les rues :

> Les biaux billets du roi
> A n'un douppe (double = un liard).

Actuellement ils se vendent un sou, mais on ne les crie plus.

(*Comm. de* M. A. Desmoulin.)

Notre collègue, M. Quarré-Reybourbon a bien voulu nous procurer une de ces images. Ainsi que le dit Vermesse, les sujets sont au nombre de seize ; il n'y a pas de reine, celle-ci étant au choix du roi. Le placard porte la mention : *Lille, imp. L. Danel*, sur la marge à droite en haut ; sur la marge à droite en bas, on lit : Sur l'air : *J'ai du mirliton.*

M. Benjamin Rivière, bibliothécaire à Douai, nous envoie un placard plus moderne, imprimé par Castiaux à Lille et un placard ancien portant la mention : *Arras, de l'imprimerie de Bocquet.* Nous reproduisons de ces billets, deux pris dans chacun des placards.

Solo.
Je suis le roi de la ta - ble, Mon peuple n'épar - gnez rien ; Si mon règne est peu du - ra - ble,
Le Chœur.
Je veux vous faire du bien. J'ai du mirli - ton, du mir - li - ton du mirli - tai - ne, J'ai du mirli - ton, ton ton.

La musique a été notée par M. A. Desmoulin.



LE ROI

Je suis le roi de la table;
Mes peuples, n'épargnez rien,
Si mon règne est peu durable,
Je veux vous faire du bien.



LE MÉDECIN

Pour avoir votre pratique,
J'ordonne aujourd'hui du vin
Qui fait passer la colique,
Les soucis et le chagrin.

Lille. — Danel.



LE SUISSE

Si moi trouvir quelque bête
Qui vouloir vider mon pot;
Moi lui casserais son tête
Avec un morceau de rôt.



LE FOU

Quand le roi commence à boire,
Si personne ne disait mot
Sa face serait plus noire
Que le cul de notre pot.

Lille. — Castiaux.



LE CONFESSEUR

Passant le soir en liesse,
N'offensons qui peut punir.
Du passé que la faiblesse
Excite le repentir



LE SECRÉTAIRE

De mes pieds je veux décrire
La force de la liqueur
Qui fait marcher en tir'lire
Et réjouir notre cœur.

Arras. — Bocquet.

LE CONSEILLER

Le bon conseil que je donne,
Doit rendre chacun content :
Je dis qu'à vider la tonne,
On doit s'appliquer gaiement.

LE PORTIER

Je n'ouvrirai pas ma porte,
Après *Benedicte*,
A moins qu'ici on n'apporte,
Le vin, le rôt et le pâté !

LE VALET DE CHAMBRE

Allons, messieurs, il faut boire
Qu'on prenne le verre en main
Le roi veut avoir la gloire
De veiller jusqu'à demain.

LE MESSAGER

De courir par la campagne
Ce jour je n'ai pas le temps;
Car quand je bois du champagne
Je m'y arrête gaiement.

LE LAQUAIS

Mon emploi est respectable
Combien voit-on de seigneurs.
Tenir une grande table
Qui ont porté les couleurs.

LE MUSICIEN

D'abord que je suis à table,
Qu'on me demande à chanter;
Mais ma voix n'est agréable,
Qu'après m'avoir fait goûter.

LE VERSEUR

Versant à boire à un autre,
Ne nous oublions donc pas;
Voisin, je bois à la vôtre
Voyant que le vin s'en va

LE MÉNESTRIER

Il n'importe que l'on danse,
Pourvu que j'aie de l'argent;
Quand on sait remplir ma panse
Je touche mieux l'instrument.

L'ÉCUYER TRANCHANT

Pour bien trancher donne à boire,
Ce sont, tu le sais, mes droits,
Rafraichissant la mémoire,
On en lèche mieux ses doigts.

LE CUISINIER

En temps je fais la cuisine,
Pour rire et boire à mon tour;
Il faut que rien ne chagrine
Dans cet agréable jour.

Dans le Finistère, dit Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 184, éd. Fréminville, quand on partage le gâteau des Rois, la part des absents se garde précieusement : elle indique l'état de leur santé par sa bonne conservation, la maladie par les tâches ou des ruptures.

Cette coutume existait anciennement dans certains cantons de l'Indre; parfois, après la part à Dieu, on en adjugeait une à quelque parent, à quelque ami cher à la famille, mais que son éloignement empêchait d'assister au repas. On la mettait soigneusement en réserve et son état de conservation ou d'altération indiquait la fortune heureuse ou mauvaise de l'absent. Cette coutume existe encore dans le pays chartrain. (LAISNEL DE LA SALLE. *Croyances du Centre*, t. I., p. 23.)

(A suivre) PAUL SÉBILLOT.



CHANSONS DE CONSCRITS

I

VERSION DE LA BRESSE

Moderato.

Je suis de la ré-qui-si-tion Je tire au

sort et je l'at-trap-pe. Il nous fau-dra par-

ad lib. 3

-tir, Camara-des cons-crits, La loi faut o-bé-

a Tempo.

-ir, Quand nous sauri-ons d'y per-dre la vi-e.

I

Je suis de la réquisition,
Je tire au sort et je l'attrappe.
Il nous faudra partir,
Camarades conscrits :
La loi faut obéir,
Quand nous saurions d'y perdre la vie.

II

Tout c'que je regrette en partant
C'est l'tendre cœur de ma maîtresse,
Après l'avoir aimé'
Et tant considéré'
Dans tous ses amitiés,
C'est à présent qu'il me la faut quitter.

III

Ma mèr' s'écri' tout en pleurant :
« Adieu, mon fils, mon espérance.
Après l'avoir nourri
Qu'il était tout petit,
Maint'nant qu'il peut servir,
Sur le champ d'bataille il s'en va mourir. »

IV

Mais quand nous serons tous là-bas
Sur ces vaisseaux en pleine *mere,*
Nous verrons les Prussiens
Le sabre-z-à la main
Qui avanc't à grand train :
Plaignez le sort de ces Républicains!

Recueillie aux environs de Bourg, en 1884, par JULIEN TIERSOT.

II

VERSION DU MORVAN

Moderato.

Na-po-lé-on a bien dé-truit La plus bell' fleur de la jeu-nes-se. Chers ca-ma-rad' Cons-crits, Puisqu'il nous faut par-tir, La loi faut o-bé-ir Quand nous de-vri-ons y per-dre la vi-e.

I

Napoléon a bien détruit
La plus bell' fleur de la jeunesse.
Chers camarad', conscrits,
Puisqu'il nous faut partir,
La loi faut obéir,
Quand nous devrions y perdre la vie.

II

Tout c'que je regrette en partant
C'est l'tendre cœur de ma maitresse.
Après l'avoir aimé'
Et bien considéré'
Dans tous nos amitiés,
C'est donc aujourd'hui qu'il nous la faut quitter.

III

Sa mèr' s'en fut tout en pleurant :
« Adieu, mon fils, mon espérance.
Après t'avoir nourri
Et bien entretenu
. . . . (1)
C'est donc aujourd'hui qu'il t'y faut voir partir. »

IV

Mais quand nous serons tous là-haut.
Là-haut en pleine *mere*,
Nous verrons les Prussiens
Qui marchent à grand train,
Mais l'épée à la main;
Mais nous dirons tous : Viv' les Républicains.

Recueillie à Château-Chinon, en 1884, par Julien Tiersot.

1. Ce vers manque. Supprimez les mesures 12 et 13 de la mélodie.

III

VERSION CÉVENOLE

Mouvt de Marche.

Conscrits, é - ga- yons nos vingt ans Voi-ci l'heureux

-jour- du ti - ra - ge. Pro-fi - tons de tous nos ins -

- tants - Pour cé-lé - brer ce beau pas - sa - ge. Al -

- lons, marchons, ne nous a - larmons pas. Car le sort du sol -

dat Est le plus heureux que l'on trouve i - ci - bas!

I

Conscrits, égayons nos vingt ans,
Voici l'heureux jour du tirage.
Profitons de tous nos instants
Pour célébrer ce beau passage,[pas.
Allons, marchons, ne nous alarmons
Car le sort du soldat [ici-bas.
Est le plus heureux que l'on trouve

II

Courage, ami, c'est notre tour.
Montons l'escalier au plus vite;
Laissons le drapeau, le tambour,
Auprès de l'urne on nous invite.
Enfin, c'est là qu'est l'espoir incertain:
Oui, c'est là sous notre main[main.
La destination qui nous attend de-

III

Chers parents, qui priez pour nous,
Triste nouvelle à vous apprendre:
Le sort me sépare de vous,
Je viens ici pour vous surprendre.
Calmez vos regrets, nous volons au
Car quiconque est Français [succès.
Sait affronter la mort sous les boulets.

IV

Ce que je regrette-z-en partant,
C'est le tendre cœur de ma maitresse.
Ce que je regrette-z-en partant,
C'est le tendre cœur de ma maitresse.
L'avoir tant aimée et tant considérée
Après tant d'amitié, [quitter.
C'est à présent qu'il nous la faut

V

— Adieu, papa, adieu maman.
— Adieu mon fils, bonne espérance.
Il faut partir, c'est le moment,
Sers bien le roi, sers bien la France.
Partons, amis, marchons, marchons au pas,
Car le sort du soldat
Est le plus heureux que l'on trouve ici-bas.

Recueillie à Boffres (Ardèche) en 1887, par VINCENT D'INDY.

A PROPOS DES CHANSONS DE CONSCRITS

Ces trois versions de la même chanson, recueillies sur des points éloignés du territoire français, présentent plusieurs particularités dignes d'être notées. Nous observons d'abord que (chose rare dans les chansons populaires, même celles dont le caractère historique est le mieux marqué) elles portent leur date : elles portent même plusieurs dates, par lesquelles nous pourrions suivre au besoin les époques des altérations successives subies par le texte primitif. La plus ancienne nous est fournie par le premier vers de la version bressane : « Je suis de la réquisition », qui nous reporte à la Révolution française : de 1793, année de la levée en masse, à 1798, époque à laquelle la conscription remplaça les réquisitions. Les derniers vers des versions bressane et morvandelle : « Plaignez le sort de ces Républicains ; — Vivent les Républicains » confirment cette première indication ; ces vers, en effet, ne se rapportent pas, comme on pourrait le croire, à la République actuelle : nos chansons, ceux de qui nous les avons recueillies nous l'ont affirmé, étaient parfaitement connues sous leur forme dernière avant 1870, et même interdites, comme séditieuses, dans certaines communes ; pour la République de 1848, il est plus que douteux qu'elle ait laissé des traces profondes dans les traditions populaires, surtout dans des chansons ayant un caractère militaire. Quant au meli-melo des Prussiens rencontrés « en pleine *mere* » et y courant « le sabre-z-à la main », il n'est pas douteux qu'il ne fasse encore allusion aux campagnes de la première République.

Par contre, le début de la version morvandelle : « Napoléon a bien détruit la plus belle fleur de la jeunesse » date, sans aucun doute, soit des trois dernières années de l'Empire, soit du début de la Restauration. Il est également probable que la seule indication historique contenue dans la version cévenole : « Sers bien le roi, sers bien la France », vers qui a une saveur de vieille romance, a été introduite de même sous la Restauration ; elle pourrait cependant remonter encore au début de la Révolution, car, ainsi que nous le fait remarquer M. V. d'Indy, qui a recueilli la chanson, la réunion de ces deux termes : le Roi et la France, peut caractériser le millésime d'origine comme l'exergue : « La Nation, la Loi, le Roi, » sur les monnaies de la même époque.

La version bressane, après avoir dès le premier vers fait allusion aux réquisitions de Quatre-vingt treize, se met aussitôt à parler de la conscription et du tirage au sort, dont l'origine est postérieure. Les premiers couplets des deux autres chansons traitent aussi de la conscription. Bien qu'aucune date précise n'y apparaisse, il est très probable que ces couplets, substitués au couplet initial d'une chanson antérieure (dont la version bressane aura conservé les premiers vers), remontent aux premiers temps de la conscription, c'est-à-dire au Consulat ou à l'Empire.

Au reste, il n'est aucunement prouvé que les éléments essentiels de la chanson ne soient pas antérieurs à toutes ces dates, et qu'avant de servir de refrain aux réquisitionnaires et aux conscrits elle n'ait pas existé, dans

ses parties principales, avec une affectation différente. Le couplet qui commence par ces vers :

> Ce que je regrette en partant
> C'est l'tendre cœur de ma maîtresse

a tous les caractères de certaines chansons des compagnons partant pour le tour de France : (1) c'est celui dont la tournure est le plus populaire, et en même temps dont la forme s'est le moins altérée, car, dans les trois versions ci-dessus, c'est le seul qui se présente complet et toujours identique : bien plus, dans les Cévennes, où M. d'Indy nous assure n'avoir pu qu'à grand peine retrouver le texte complet de sa version, ce couplet, avec le premier, est le seul qui soit resté connu de la généralité des chanteurs. Si nous considérons d'autre part qu'il est d'usage dans beaucoup de pays de composer chaque année des chansons nouvelles à l'occasion du tirage au sort, et en même temps que les procédés de composition des poëtes et des musiciens populaires consistent bien plus souvent à rajeunir d'anciennes chansons qu'à en créer d'entièrement nouvelles, nous pourrons en conclure que celle-ci tire son origine d'une chanson de l'ancien régime; qu'en 1793 celle-ci fut adoptée par les réquisitionnaires, qui en gardèrent un couplet ainsi que, vraisemblablement, la mélodie, et refirent le reste; que, dans la suite, cette seconde version se modifia encore et s'accrut de nouveaux couplets (2), suivant les diverses circonstances auxquelles elle fut appliquée et les différentes époques où elle fut chantée; qu'enfin ces parties ajoutées furent les plus fugitives, tandis que la partie primitive est demeurée la plus solide et la plus durable.

Quant à la mélodie, elle ne diffère dans les trois versions ci-dessus que par des détails d'interprétation. Nous en connaissons une quatrième, provenant du Dauphiné, que M. Gabriel Vicaire nous a chantée (toujours sur le couplet : « Ce que je regrette en partant », le seul qui lui fût connu); cette dernière se chante dans un mouvement très large et très lent, avec de longues notes tenues à pleine voix, comme dans les chansons dites à *grand vent*. Les trois autres, chantées habituellement à la marche, ont de ce fait pris une allure plus rythmée (surtout les versions morvandelle et cévenole); il se pourrait pourtant que l'exécution libre et soutenue fut plus conforme à la manière d'être primitive de la mélodie; en tout cas, elle a ainsi un beaucoup plus grand caractère.

JULIEN TIERSOT.

1. Nous avons recueilli une chanson de ce genre dans le Morvan. Cf Rathery, art. du *Moniteur Universel* du 15 juin 1853.

2. La version cévenole est la plus caractéristique à cet égard, étant la plus altérée.

L'ARBRE QUI MONTE AU CIEL

I

LE P'TIT BOUNHOUME TRINQUIET

Conte Poitevin



LL' y avait ine fait in p'tit bounhoume et ine petite bounefame, qui étiant si malhureux, que n'aviant tant seurment pas ine goulaie de bois pre se chauffaie : et, pretant, thielle (1) annaie l'hiver était gâté; o fasait in fraid de chein.

In jour que le p'tit bounhoume Trinquiet (oll est coume thieu que le s'app'lait) était dans la fourâ à buchaillaie, (2) le trouvit in bel agllant. (3) Noutre houme était écounôme, la misère li avait appris à être rongé; ine idaie li venit: le dait être de la belle espèce, que le dicit, (4) o faut qui le pllonte. Le revirit la mousse, fasit in crû (5) dons la boune terre bein nègre, etle senit soun' agllant.

Quond le revenit, le londemoiñ, le sit bein étouné de trouvaie à la même pllace le pus biâ châgne (6) quo seije possible de veure; in châgne si grous et si j'haut que n'on arait dit que l'avait mouais de trois cents ons (7); l'avait déjà tout pllein de bronches mortes.

Trinquiet avisit thiellaie bronches; le se dicit qu'a peuriant li fouaire queuques bons fagots, et d'aussetout (8) le se mettit à gravaie dòns le châgne; et, coure (9) le sit à la cime, le chontait coume in' amirollet (10).

O faut bé qui vous dise que thiau châgne, si grous et si j'haut, jeindait (11) la porte dau Paradis. Au brut quo fasait Trinquiet le vieux conciarge se reveillit et l'entrebaillit la porte peur veure ce qui fasait thiau chaffrais (12).

— Té, que le décit, oll' est té p'tit bounhoume Trinquiet! et que fouais-tu itchi?

— Ah! mon bon mocieu saint Piârre, quo repounit Trinquiet, y sons bé si malhureux, ma paure fame et mé, qui n'avons pas in sou pr'achetaie ine goulaie de bois, et y saie venu pre buchaillaie dans la fourâ.

1. Thielle, cette. — 2. Buchaillaie, ramasser du bois mort. — 3. Agllant, gland. — 4. Le dicit, il dit. — 5. Crû, trou. — 6. Châgne, chêne. — 7. Ons, ans. — 8. D'auss'tout, aussitôt. — 9. Coure, quand. — 10. Amirollet, rossignol. — 11. Jeindait, atteignait. — 12. Chaffrais, tapage, grand bruit.

— T'as bein fouait : mais, dau bois, ça ne met rein sous la dont.

— Oh ! pre les donts (1), quo decit Trinquiet y arions mouvaise grâce à nous pllaindre ; les mennes et thiellaie de ma boune fame sont core bein bounes ; mais, o nous monque souvent dèque à les fouaire marchaie : et y ai grond pou (2) qu'avont qu'o seije longtemps a veingiant demouéselles (3).

— O faut en ompéchaie, quo dicit saint Piàrre, et à cause de thieu y m'en vas te fouaire in cadeau.

— Tu veus-bé thielle touaille (4) ?

— Et vouaille-bé mon bon mocieu.

— Tu t'en vas l'omportaie chez té enroulaie coume alle est : coure tu seras rondu chez té, et quo tu vedras meingé, tu n'aras qu'à li diro : « déroule ma touaille » tu n'aras jamais fouait ine pareille noce.

Le p'tit bounhoume Trinquiet, heureux d'in si biâ cadeau, devalit bé si vite dau châgne que ne songit pas à emporter sa cougnaie qui restit à la cime. L'était si pressé de fouaire travaillaie sa touaille que le lessit sa cougnaie au pardu (5) et se mettit à cheminaie pre se rondre chez li. La neut le prindjitt en chemoin et le sit obligé de rontraie dons ine aubarge pre demondaie (6) à couché sur la paille dons l'éthiurie (7).

Coume oll' y avait tout pllein de monde dons tielle aubarge, l'odjit pou d'être volé, et le baillit sa touaille à la mouétresse de l'aubarge pre qu'alle la sârrisse (8) dons soun' armése.

— O faut bé qui vous dise in' affouaire, quo dicit le petit bounhoume Trinquiet, quand y serai couché n'allez pas li dire « déroule ma touaille ! ... »

— Ah ! mon boun'ami, vous pevez dormir tranquille : y ai biâcot d'affouaires qui sont joliment pus préssaies que thieu (9)...

Thielle fumelle était ine rouaie, d'auss'tout que Trinquiet coumoinçit à ronfiaie, alle ondjit (10) charché la touaille, la mettit sur la grond'tablle et l'i dicit : « déroule ma touaille ! »

O sit thieu ine ballade (11), jamais dau grond jamais n'on avait vu rein de pus surprenont : la touaille coumoinçit à se déroulaie, et oll' en sortait dau z'assiettes d'argeont, dau pllats en or, dau routis, dau ragouts, dau paires, dau poumes, dau frutages (12) de toutes les modes et dau bonbouneries de toutes les façons. Le boirage (13) n'y

— 1. Donts, dents. — 2. Pou, peur. — 3. A veingiant demouéselles, cela signifie que n'ayant plus rien à leur donner les dents n'auront plus aucun travail à exécuter et seront alors comme de belles demoiselles. — 4. Fouaillle, nappe, serviette.

5. Lessit sa cougnaie au pardu, il l'abandonna, il ne s'en préoccupa pas. 6. — Demondaie, demander. — 7. Éthiurie, écurie. — 8. Qu'alle la sârrisse, quelle la plaçât avec soin.

9. Thieu, cela. — 10. Alle ondjit, elle alla. — 11. Ballade, fête. — 11. Frutage, fruits. — 13. Boirage, vin.

monquait pas litout dons dau bouteilles tapounaies (1), voure oH'y avait les meillours vins et liquieurs que n'on poudjisse trouvaie.

La mouetresse de l'aubarge, ses valets et ses chambrères et les voyageurs écarquailliant les zeuills (2) grands coume dau goules de four.

Tout thiau monde boivit, meingit et se reingalit si bein qu'oll'en odjit (3) bé ine demi-dozaine qui manquirant d'en crevaie.

Le lendemoin matin, coure le p'tit boun'houme Trinquiet sit réveillé, le vindjit demondaie sa touaille: mais, au lieu de thielle que l'avait baillé à sârraie l'en omportit ine qui venait putout de l'enfar que d'au paradis.

L'arrivit pas trop tard chez li et gai coume in pinson le se mettit à racontaie à sa bounefame tout ce qu'oll'y avait arrivé. Aprés thieu l'essugit bein sa tabllc, l'y mettit sa touaille et le dicit: « Déroule ma touaille! » mais l'odjit biâ au répétaie ine douzaine de cotts, la touaille restit enroulaie et o ne venit rein pre se mouettre sous la dont.

— Ah! chein gâté, tarse à crevaie, landou! quo dicit la bounefame, t'as été au cabaret pardié tu t'es soulé et t'as rêvé toutes thié sornettes: attends, attends, y vas bé t'arreingea! — Alle prindjit sa queneuille et rossit bein coume o faut le paure boun'-houme Trinquiet, qui gonfflait l'échine coume in grapaud qui a reçu in cott de perre, gremeulant (4) après Saint Piârre qui avait ¡velu se foutre de li..

Quond sa bounefame seigit (5) in poâ amauduraie (6), Trinquiet ressunit (7) et ondjit se couchaie car l'était bein las. Le londemoin le sit debout à boune heure et le v'la core parti pre la fourâ. Le grimpit à la cime dau châgne et le se mettit à cougnaie coume in' onrageaie.

— Que vaux-tu danc core p'tit bounhoume Trinquiet? que te monque-t-o, quo dicit Mocieu saint Piârre en uvrant la porte dau Paradis.

— Ah! Mocieu nout' mouaitre, quo dicit Trinquiet, y saie in paure pâtira : et le se mettit à racontaie tout ce qui li était arrivé et que sa bounefame l'avait joliment bein rossé avec sa queneuille.

— Allons, quo dicit saint Piârre faut bé core qui t'aide, mon paure bounhoume; tu n'es poué malin mais t'as la lingue trop longue tu causes trop, défie-té de thieu. — Tu veus bé thielle bourrique qui est attachaie à ine bouclle tout de contre la porte tu t'en vas l'onmenaie avec té; à chaque cott que tu li diras : « Crotte ma bourrique, crotte ma bourrique, » à te baillera assez de louis d'or et de pèces de six froncs pr'achetaie dau chomps, dau prés et tout pllein de belles mouaisons.

1. Tapounaies, bouchées. — 2. Les zeuils, les yeux. — 3. Oll'en odjit, il y en eut. — 4. Gremeulant, grondant, se fâchant.

5. Seigit, fut. — 6. Amauduraie, apaisée. — 7. Ressunit, fit la collation.

Trinquiet remarciit mocieu saint Piârre, le détachit la bourrique qui devalit dau châgne coume si a n'avouait fait que thieu toute sa vie et le se mettit en route pre s'en retournaie chez li.

L'odjit (1) bé biâ ne pas s'amusaie : tout coume le promaie cott (2), la neut le prindjit en chemoin, et le sit core oblligé de déviraie à l'aubarge, demondé à logeaie pre li et sa bourrique.

La mouaitresse do l'aubarge n'odjit garde de refusaie le p'tit bounhoume Trinquiet. « Mon paure bounhoume qu'alle décit oll' y a tout pllein moins de monde anneut qu'à l'autre cott; y vas vous baillé in bon lit » et alle appelit in dau valets pre menaie la bourrique à l'éthiurie.

— Entend'au bé! quo dicit Trinquiet baillez-li à mongé si ve v'lez mais trejous n'allez pas li dire : « Crotte ma bourrique. » Thiau chétit bounhoume (3) ne se rappelait déjà pus ce qu'oll y avait dit saint Piârre.

— Seigez tronquille, bounhoume, quo dicit le valet y ne li dirons jà thieu (4).

Trinquiet arait joliment meux fait de teni sa lingue, car ne sit pas putout endormi que le vâlet ramenit la bourrique dons la grond' chombre de l'aubarge voure oll' était l'aubargistre qui se mettit à dire : « Crotte ma bourrique, crotte ma bourrique. »

La beite qui n'attondait que thieu, troussit sa couette et se mettit à crottaie. Vous allez peut-être bé craire quo sortit dau crottes coume oll' en fait thielle (5) espèce d'animau, détrompau de thieu. Oll' était dau louis d'or, dau pèces de six froncs, dau bagues avec dau parles, de biâs escllavages (6) et cllavaies en or, dau chaînes à coutiâs et à ciseâs, tout ce que n'on peut veure de pus biâ.

Vous devez bé craire que thielle fumelle sit bein hureuse et qu'a ne parlit pas de rondre la bourrique au paure bounhoume qui dans son bon lit ronfiait coume in polounais.

Le londemoin, coure l'odjit déjuné, Trinquiet demondit sa bour-Trique; et, coume le saviant que l'était pas défiant, au lieu de li baillé la senne, le li en baillirant ine autre à la pllace.

La bounefame Trinquiet filait sa queneuille su le basseil de sa porte. D'auss'tout que le la voyit le se mettit à huchaie : a thiau cott iavons ce quo nous faut. I n'arais pus besein d'allaie à la fourâ buchaillaie, ou bé en jornaie, me routi au thieur dau soulail; et l'hivar les péds dans la neive pre gâgnaie vingt malhureux sous. T'aras ine belle robe, in devanteau de soie et ine belle cornette en dontelle, et tu ne fileras pus thielle grousse vilaine filasse qui t'asseuche (7) l'estoumac. Tu veux bé thielle bourrique a vat nous baillaie dèque à achetaie tout le pays. — Tends bé vite ton devanteau (8).

1. L'odjit, il eut. — 2. Le promaie cott, la première fois. — 3. Thiau chétit boun'houme, ce pauvre bonhomme. — 4. Thieu, cela. — 5. Thielle, cette. — 6. Esclavage, bijou, sorte de chaine ornée de pierres.

7. Asseucher, priver d'humidité, rendre sec. — 8. Devanteau, tablier.

La paure veille se défiait bé in poâ : mais alle avait si boune envie d'avaie ine belle robe et in biâ devanteau, de portaie ine belle cornette en dontelle, lé qui n'en avait jamouais odju, qu'à se décidit à tendre tout de même son devanteau : et, d'auss'tout Trinquiet se mettit à dire : « Crotte ma bourrique, crotte ma bourrique. »

La bourrique poussit in coublle de bramaies (1), alle troussit sa couette, et dans n'in viremoin (2) le devanteau de la boune fame sit pllein d'ine affouaire qui n'était ni de l'or ni de l'argeont.

— Gorret (3), chétit (4) crève (5) de fouaim, quo d'cit thielle paure veille, hontouse d'avé core été attrapaie : y avais bé besein de m'amusa à tes bêtises.

Là dessus alle prindjit core sa queneuille et se mettit à épous'taie l'échine au bounhoume Trinquiet qui disait en li même : — Oll' est bein fouait (6) pre mé : mais, mocieu saint Piârre m'a tout de même joliment foutu dedons.

Le paure bounhoume ne se bouquit (7) poué tout de même pre thieu : (8) pre la troisième fait, le prenit le chemoin de la fourâ et le gravit core à la cime dau châgne. A thiau cott n'odjit poué besein d'app'laie : le se demalait (9) bé si fort, que saint Piârre l'ontondit que l'était tant seurment pas à mété dau châgne et que l'uvrit sa croisaie.

— Té v'la revenu itchi, mon paure bounhoume Trinquiet, et qu'a-t-o core pre ton sarvice? Allons dépêche-te à m'au contaie au lieu de te demalaie coume thieu : tu me casses la çarvelle...

Trinquiet se mettit à contaie tout ce qui li était arrivé et n'odjit garde de gardaie pre li la boune frottaie que la bounefame li avait core administré.

— Alle a bein fouait, quo dicit le vieux conciarge, tu n'au z'as pas volé. Oll' est bé rai otout (10) que mon bon Mouaitre a dit que thiéllaie qui ne sont pas fins serant les pus hureux : tu mérites dau z'être, car t'es bé le pus sot bougre qui n'eige pas core trouvé : A cause de thieu, faut qui te sorte de peine. Te v'la in bâton, tu t'en vas l'omporté avec té et à chaque cott que tu li diras : « Bâton fais ton devoir » tu veuras que ne choumera (11) rein.

— Y ai trejou ontondu dire : « que le troisième cott le chèbre lutte (12) » quo dicit Trinquiet; grond marci mocieu saint Piârre.

Le prindjit le bâton qui était ine boune trique de châgne, le devalit bé vite, et, d'auss'tout devalé, le se mettit à cheminaie dau couté de l'aubarge, voure l'arrivit qu'oll était neut nègre.

1. Poussit in coublle de bramaies, elle se mit à braire plusieurs fois. — 2. Dans in virenoin, dans un instant. — 3. Gorret, cochon. — 4. Chétit, vauvrien. — 5. Crève de fouain, misérable. — 6. Oll' est bein fouait, c'est bien fait. — 7. Bouquit, bouda, s'entêta. — 8. Pre thieu, pour celà. — 9. Le se demalait, il se lamantait. — 10. Oll' est bé rai otout, il est bien vrai aussi.

11. Ne choumera rein, qu'il ne se reposero pas et fera do bon travail. — 12. Le troisième coll le chèbre lutte, la troisième fois il y aura une solution favorable.

Trinquiet sit reçu coume ine veille queneussonce : l'aubargiste ne savait queu chère li fouaire alle le fasit bein soupé, beire in bor cott et y crett (1) que le prindjit ine tasse de cafet.

Avont de se couchaie, le baillit son bâton à l'aubargiste.

— Mettez lou dans in coin que le se parde pas, le me ferait faute : surtout ne li disez pas : « Bâton fais ton devoir. »

Mais se sit pas pûtout sacqué dans son lit que l'ontondit in chaffrai (2) à fouaire tromblaie. Oll' était la mouaitresse de l'aubarge qui s'attendait core à ine boune aubaine et qui avait pris la trique li disant : « Bâton fais ton devoir. »

Ne s'au fasit pas dire deux cotts : le s'échappit dau moins de la fumelle, et le vela parti à cougnaie à tort et à travers. O fasit in vilain grabuge : le valet avouait les donts (3) en bouillie et le nez ébouillé (4); l'aubargiste son chignon tout défouait se plaignait qu'alle avait l'échine cassaie et les chombrères aviant les fesses en sang. Coure (5) Trinquiet arrivit tout était sans dessus dessous et tous thiellaie mande bramiant coume in' heulaie (6) qui a cassé ses cruies.

— Pardon, Mocieu Trinquiet i vous demonde bé pardon, arrêtez vout' bâton, i n'en peut pûs : rondez-me thiau sarvice et y m'en va allaie vous queri vout' touaille et vout' bourrique

Coure Trinquiet veuillit (7) que thielle fumelle avouait assez payé les bêtises qu'alle avouait faites, l' arrêtit son bâton.

— Allez me queri ce qui est à mé et ne me fasé pas drogué ou bé la trique marchera core, et gâre à vous autres.

Alle avouait si grand paour qu'à ne musit (8) rein et qu'à remettit à Trinquiet sa touaille et sa bourrique. Ce qui la reconsolait in p'tit oll' est qu'alle avait bein fait crottaie la bourrique et qu'alle avait ine boune provision de louis d'or et de pèces de six francs : mais coure alle ondjit peur y veure alle ne trouvit que dau feuilles sèches et dau crottes peur tout de bon. Alle se rappelit le vieux provarbe : « Farine de diablle retourne en bran (9). »

Trinquiet fier coume in gascon, monté sur sa bourrique, sa trique à la mouain et sa touaille sous le bras, arrivit chez li pas trop tard. L'avouait reide fouaim et après avé mis sa touaille sur la tablle le li dicit : Déroule ma touaille et li et sa bounefame fasirant in bon déjuné. O n'avait pûs à craindre que leurs donts veingissiant demouéselles (9).

Apraie déjuné o f'lit fouaire crottaie la bourrique et d'au promaie cott alle leu fasit mais d'in pllein palisson (10) de louis d'or à la lunette (11). La boune fame ne parlait plus de preindre sa queneuille.

1. Ycrett, je crois. — 2. Chaffrais, bouleversement, grand bruit. — 3. Donts, dents. — 4. Ébouillé, écrasé. — 5. Coure, quand. — 6. Heulaie, fabricant d'huile. — 7. Veuillit, vit, 3e personne du singulier, passé défini, verbe voir. — 8. Musit, s'amuser. en route. — 9. Bran, son. — 10. Demouéselles, demoiselles. — 11. Palisson, panier en paille, de forme ronde, ou l'on met la pâte destinée au four.

Avec tout thiaull' argeont Trinquiet achetit dau prés, dau veugnes et in biâ logis et dépeux thiau tomps le se fouait appelaie mocieu de La Trinquiéterie.

Coume tous les parvenus, n'on dit que l'est reide aux malhureux.

R.-M. Lacuve.

II

COSSE EN COSSE

Conte du Maine

Il y avait jadis un pauvre ménage qui vivait petitement, en travaillant beaucoup; un jour le mari trouva un pois, mais un pois comme on n'en avait jamais vu, il était gros comme une noix; c'étaient des gens économes, ils le plantèrent; il leva, et poussa tant et si bien qu'après avoir mis rames sur rames, il s'accrocha au ciel.

Quand il fut couvert de belles gousses, l'idée vint au bonhomme de l'utiliser comme échelle, et le voilà montant de cosse en cosse, de cosse en cosse; arrivé à la porte du paradis il frappe, saint Pierre lui ouvre et lui demande ce qu'il veut.

— Une petite charité, répond-il.

Saint Pierre lui donne une serviette merveilleuse : lorsqu'on l'étendait, elle se couvrait de toute sorte de bons mets. L'homme, bien joyeux, descend de cosse en cosse; arrivé à terre il appelle sa femme et lui montre le beau cadeau qu'il a reçu. Comme c'étaient de bons cœurs, ils invitèrent tous les amis à un festin; vous pensez si chacun enviait la serviette. Après le repas, elle fut roulée et mise dans une *liette* (tiroir); mais une voisine qui avait vu la chose, profita d'une fenêtre ouverte et la vola. Qui fut au désespoir? les bonnes gens.

Le mari eut recours à son pois et monta de cosse en cosse, de cosse en cosse. Arrivé à la porte du paradis, il frappa.

— Comment! encore vous? lui dit saint Pierre; décampez au plus vite.

Mais le vieux lui ayant conté sa mésaventure, le Saint eut pitié de lui, et lui donna une bourse qui ne se vidait jamais. Rentré à la maison il se met à danser en secouant la bourse, et l'argent tombait comme grêle; malheureusement le bruit attira la mauvaise voisine qui trouva moyen de s'emparer de la bourse. Les bonnes gens étaient bien penauds, comme bien vous pensez ; ils se disputèrent, s'accusant mutuellement d'être la cause du désastre. Après réflexion, le paysan se décida à monter de cosse en cosse. Saint Pierre lui ferma d'abord la porte au nez, mais sachant qu'au fond c'était un brave homme, il lui remit un petit bâton en lui disant :

— Si avec cela vous ne vous faites pas rendre les objets pris, vous n'êtes qu'un sot. Vous n'aurez qu'à dire : « Bâton, fais ton devoir, frappe partout, brise partout, et tout ira bien. »

Le vieux, bien soucieux, redescendit; quand sa femme vit le cadeau, elle se mit fort en colère; lui, profitant de l'occasion s'écria :
— Bâton, fais ton devoir, brise partout, casse partout.

Dame! il fallait voir la vaisselle voler en éclats, et la bonne femme recevoir les coups sur le dos.

— Arrête-toi, bâton, criait-elle bien joyeuse, je comprends tout; courons chez la voisine.

Ce qui fut dit fut fait : le bâton fit son devoir et la voleuse effrayée, battue, rendit la bourse et la serviette. Depuis ce temps le pois a séché, et les deux vieillards qui n'ont plus besoin d'aller trouver saint Pierre, vivent heureux et tranquilles.

Mme DESTRICHÉ.

LES POURQUOI (1)

X

POURQUOI IL Y A DES ORANGES ROUGES, DITES VINEUSES OU SANGUINES

Légende arabe

La *Revue* du mois de mai dernier, contenait une note ainsi conçue : « Quelqu'un pourrait-il nous dire si on attribue à la couleur rouge de certaines oranges une origine surnaturelle et s'il y a des légendes à ce sujet? »

J'avais déjà répondu à celui de nos collègues d'Oxford, qui demandait le renseignement, que je croyais bien avoir lu autrefois une légende, mais qu'il m'était impossible de me la rappeler. Ce souvenir remontait, dans ma pensée, à une quinzaine d'années, époque à laquelle tout en collectionnant déjà des légendes arabes, j'étais loin de songer au *Folk-lore*.

Impatienté, vexé de constater que ma mémoire était si complètement en défaut, j'écrivis en Algérie, à plusieurs de mes anciens amis, pour les prier de m'aider à retrouver la légende des oranges rouges. — Malgré toute la bonne volonté possible, leurs recherches furent infructueuses.

Eh bien!.... Je n'avais rien lu du tout. La légende des oranges rouges doit être inédite et je crois même qu'elle n'a pas dû être écrite en Arabe. Selon moi, cette légende a dû rester à l'état oral, peu connue, peu répandue; on comprendra du reste pourquoi les musulmans ne lui ont pas fait les honneurs du Coran.

En 1873, je me rendais, une après-midi, à mon bureau situé au palais

1. Voir les numéros d'octobre, novembre et décembre 1887.

du Gouvernement général, — J'étais alors Directeur du *Journal officiel de l'Algérie*, — quand, traversant le passage du Commerce, je m'arrêtai devant un bazar d articles indigènes où se trouvait assis, à côté du marchand maure, un vieillard qui avait été quelque peu fonctionnaire depuis la conquête et qui parlait le français-*sabir*. Comme, tout en m'épongeant le front, — il y avait 35 degrés à l'ombre, — je considérais avec curiosité et un peu de convoitise, une superbe orange vineuse, coupée en deux morceaux, le vénérable Ahmed ben Mohammed me dit : « *Bono, bezeff! oreinge, sang.* »

Je répliquai sur le même ton : « Toi, vouloir dire sanguine. Est-ce que toi sabir pourquoi orange rouge? » — Et, en même temps, je pensais que les oranges rouges ne devaient différer des autres que comme le raisin noir diffère du raisin blanc.

Mon indigène répondit : « Toi catholique... toi sabir... oiseau... sang... là..., — et, à titre de démonstration, il plaçait la main droite sur son cou. Puis, supposant sans doute, à mon air étonné, que je ne devais pas très bien me rappeler, il ajouta : « Toi sabir... pour boire... piqué oreinge... »

Sur ce, je prononçai le *selàme àlik* en portant la main droite sur ma poitrine et je m'éloignai en pensant qu'Ahmed avait une drôle d'idée de croire qu'un oiseau par cela seul qu'il avait du sang au cou (?) rendait les oranges rouges en les piquant. Mais pourquoi diable devais-je savoir cela par la raison que j'étais catholique?

Dernièrement, à propos d'oiseaux, mon plus jeune fils me demanda si je connaissais la légende du rouge-gorge qu'il avait lue, il y a trois ou quatre ans, dans un de ses livres de Prix(1). Sur ma réponse négative il me la dit. — C'est la version donnée par le marquis de Cherville. La voici :

« Quand Jésus, portant sa croix, s'achemina vers le Calvaire, tous ceux qui avaient vécu de sa parole s'étaient enfuis. Seul un petit oiseau auquel, le jour de la Cène, il avait jeté quelques miettes, suivait la victime et ses bourreaux. Seul des amis du fils de l'homme, il assista au lamentable drame du Golgotha. Quand Jésus sentit approcher sa délivrance, il baissa les yeux vers le buisson dans lequel l'oiseau agitait ses ailes, et il lui dit : « Tu es béni, toi qui n'as pas abandonné celui que son père lui-même abandonne. » Alors, volant sur la tête du Crucifié expirant, l'oiseau détacha une épine de la couronne ensanglantée et l'emporta dans son bec, et une goutte de sang qui suintait de la sainte relique descendit sur sa poitrine et la décora du plus glorieux de tous les stigmates. »

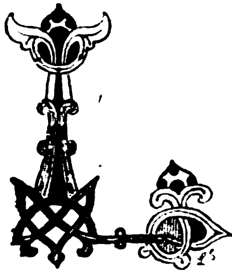
Euréka! m'écriai-je! — Les paroles du *sabir* d'Ahmed ben Mohammed me revenaient à la mémoire et, séance tenante, je pus rétablir ainsi la suite de la légende.

Après que le Christ eut rendu le dernier soupir, le rouge-gorge prit son vol et alla se reposer sur un oranger. Puis, comme il avait une soif ardente, il becqueta sur une orange, les gouttes d'eau qui, pendant l'orage, s'y étaient attachées. Aussitôt, tous les fruits de l'arbre furent teintés de rouge (2).

A. CERTEUX.

1. *La morale en action par l'histoire*, par S. Muller.
2. Cette légende a été lue au Diner de Ma Mère l'Oye du 30 novembre 1887.

USTENSILES ET BIBELOTS POPULAIRES



ES pièces qui se recommandent par le précieux de la matière, par le mérite artistique ou décoratif, ont été recueillies dans les musées ou dans les collections particulières. Il n'est pas très difficile d'en rencontrer d'assez nombreux spécimens : leur beauté plastique, le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire de l'art les a fait depuis longtemps rechercher par les collectionneurs et par les artistes. Ce n'est pas sur cette partie, quasi aristocratique, de l'art populaire que nous voulons attirer l'attention des lecteurs de la *Revue*; mais bien sur les produits les plus humbles de l'art du peuple. La matière employée est le plus souvent de mince valeur, la facture est naïve, parfois grossière; mais en dépit de l'inexpérience de l'ouvrier on retrouve quelquefois dans ces essais un vrai sentiment de la décoration, et aussi je ne sais quelle grâce qui fait songer aux incorrectes mais charmantes petites phrases que prononcent les enfants qui commencent à parler. Cet art qui n'obéit à aucune école est en effet dans une période enfantine, qui lui donne une saveur particulière; il se lie aussi intimement aux coutumes, aux mœurs, aux croyances populaires. Ce point de vue seul suffirait pour le recommander à l'attention des ethnographes. Ceux-ci ont recueilli avec le plus grand soin les ustensiles et les bibelots populaires des non-civilisés : ceux de nos paysans d'Europe ne méritent pas une moindre considération. Cependant, malgré les louables efforts des conservateurs de nos Musées d'Ethnographie, on constate que cette partie de leurs collections est moins riche, en ce qui concerne la France, que les sections correspondantes de l'Océanie ou de l'Amérique.

Nous espérons que parmi ceux de nos collègues qui habitent les départements, il s'en trouvera qui feront des recherches autour d'eux : dans certains pays elles amèneront des découvertes curieuses. Mais il faut se hâter : Il est d'autant plus urgent de s'en occuper, que dans le nivellement qui fait peu à peu disparaître les anciennes coutumes et les originalités locales, ces bibelots cessent d'être fabriqués en aussi grand nombre qu'autrefois, et que, dès maintenant, il est difficile de se procurer des pièces qui, il y a peu d'années encore, étaient répandues à des milliers d'exemplaires.

I. — OBJETS EN BOIS

La fabrication locale des objets en bois sculpté semble assez rare dans les pays de plaines, surtout si les communications y sont faciles, et si les forêts y sont peu nombreuses : au contraire, on la trouve florissante dans

les massifs montagneux couverts d'arbres propres à la sculpture au couteau, comme le hêtre, le sapin, le bouleau. Si la neige rend pendant plusieurs mois les relations assez difficiles entre les villages, il y a de fortes présomptions pour que les gens séquestrés ainsi emploient leurs loisirs à fouiller le bois et à décorer d'ornements ou d'inscriptions les objets usuels. Chez les paysans de la plaine on trouvera peu d'objets sculptés, au contraire on en rencontrera un grand nombre chez les bergers de la montagne. Tout le monde connaît les sculptures des pâtres de la Suisse, de la Forêt Noire et des Vosges; à l'heure actuelle elles constituent une industrie locale, sans originalité, qui encombre les bazars des villes. Autrefois ces travaux ont sans douté eu une individualité qui se retrouve encore dans certains pays de France, dans la Haute-Auvergne, en certains pays de la Basse-Bretagne, et vraisemblablement aussi dans le Morvan et dans les Cévennes.

Dans la Haute Auvergne, les paysans qui ont du vin à déguster portent dans une de leurs poches, une sorte de tasse en bois; plusieurs sont ornées de moulures, et on y a gravé des inscriptions; en voici quelques-unes :

— A bon citoyen
Bon vin.
— Iou lou fau vini
Lou ridze lou biou.

(Je (le vigneron) le fais venir. — Le riche le boit).

D'autres sont de simples coupes à boire sur lesquelles on a inscrit des sentences morales; telle est celle-ci relevée sur un vase qui appartenait à un curé de la Haute-Loire :

Buvez un bo coup,
Vi soulacha (1) pas.

(Buvez un bon coup, — ne vous saoûlez pas).

Dans le même pays un pot à vin en bois représentait un homme qui tenait la main appuyée sur son cœur; au dessous était l'inscription : « Toudjour bo (Toujours bon). »

Dans certaines parties de l'Auvergne, les femmes qui tricotent ont une ceinture dans laquelle est passé, par son extrémité appointie comme un fuseau, un cylindre en bois long de quinze à vingt centimètres; sur l'autre extrémité légèrement renflée est enfoncée une aiguille qui reste fixe pendant que les autres sont remuées avec rapidité. Autrefois, — et maintenant encore, mais plus rarement, — ce morceau de bois était orné; parfois on y gravait des sentences. Il se transmettait de mère en fille. Sur l'un d'eux, qui existait naguère à Chaudesaigues, était inscrite la date de 1741; il fut impossible de décider la vieille femme qui le possédait, à le vendre. Il lui venait, disait-elle, de sa grand'mère, et elle y tenait beaucoup.

Ce ne sont pas les seuls ustensiles sculptés : dans le même pays, les manches en bois des haches portent des gravures grossièrement exécutées au couteau; parfois on y voit IHS, l'H étant surmonté d'une croix. Les bûcherons assurent que ce signe leur porte chance quand ils attaquent

1. Variante sur une autre coupe : *Vi pianlacha pas.*

les arbres. De vieilles haches portaient, gravée en creux sur le fer, une petite croix. Dernièrement, à son cours de Préhistorique, M. de Mortillet montrait une hache de provenance italique de l'époque intermédiaire entre le bronze et le fer, qui portait le signe du svastika. La croix auvergnate pourrait bien être une survivance de la hache antique, qui présentait un signe analogue.

Les faucheurs mettent ordinairement la pierre servant à aiguiser leurs faulx dans un étui en bois accroché à leur ceinture et appelé : *Lou Couyer*.



Or, cet étui est très souvent agrémenté de dessins sculptés, fréquemment il porte le nom de l'individu auquel il appartient, ou tout au moins ses initiales.

Quelques-uns sont ornés de portraits plus ou moins ressemblants, ou de figures de personnages en pied. L'un d'eux portait comme inscription au-dessous d'un personnage dansant : « You ay gagna la raboula. » La « raboula » étant le nom de la fête qui se fait dans chaque ferme après les foins, cette inscription signifie : J'ai fini mon travail.

Anciennement les boîtes à sel, creusées dans des blocs de bois, étaient couvertes de petites sculptures, au milieu desquelles on distinguait une petite croix.

Cet usage de sculpter les boîtes à sel n'était pas autrefois limité à celles des paysans : Au XVIe siècle il est vraisemblable que plusieurs étaient sculptées et ornées. Le *Magasin pittoresque*, 1842, p, 8, a reproduit une salière de cette époque sur laquelle François Gentil a sculpté, en charge, la figure grotesque d'un chanoine de Troyes.

Dans chaque ménage, en Auvergne, se trouve le mortier à sel : c'est un mortier en bois un peu élevé sur son pied ayant, en quelque sorte, l'aspect d'un verre à pied ; il est employé, au moyen d'un pilon, à réduire le sel gris en poudre fine pour la table. Ce mortier et son pilon sont en bois et ordinairement ornés de sculptures; non-seulement on y voit des guillochures, des fleurs, des guirlandes, mais la plupart ont un écusson sur lequel se trouve un sujet principal.



Un de ces mortiers avait pour ornemen une guirlande de fleurs, un écusson avec une initiale et une banderolle sur laquelle on lisait cette devise :

Piqua, piqua, brisa mi
Qui de you nin damore dzi.

(Broyez, brisez-moi — Que de moi il ne reste rien.)

Un autre représentait deux poignées d'épis de blé entrecroisées : entre les têtes se trouvait une initiale, et tout autour du vase une chaine de

bonnes gens se tenant par la main et dansant la bourrée. Le pilon était également orné de guirlandes d'épis.

Dans les foyers de la Haute-Auvergne, la crémaillère est suspendue à un poteau cylindrique dont la base est appuyée sur une pierre plate formant le dessus de l'âtre. Ce poteau tourne, et à une certaine hauteur se trouve une sorte de bras en bois auquel la crémaillère est suspendue. Ce poteau était orné d'images : quelquefois on y dessinait grossièrement une figure de ménagère (1).

En Basse-Bretagne, on trouve, appliqué aux objets les plus usuels, le même goût pour la décoration, et il s'est conservé jusqu'à une période récente. Dans les fermes on voit des porte-cuillers qui sont suspendus à une poutre au moyen d'une ficelle qu'un contre-poids permet de lever ou d'abaisser. Ils sont en général exécutés complètement au tour; le musée de Quimper en possède plusieurs qui sont remarquables par leur ornementation. On remarque au même musée des quenouilles et des fuseaux qui sont également ornés. Les étuis faits pour garantir les pipes en terre, étaient généralement couverts de sculptures, et ils rappellent par leur luxe d'ornementation les étuis usités en Hollande. Les boites à brûlain dans lesquelles on mettait soit du chiffon brûlé, soit du bois pourri que l'on enflammait en battant le briquet pour allumer la pipe, étaient aussi décorées de dessins.

Dans les milieux les plus civilisés, les bibelots parlants ont été aussi en usage; c'est ainsi que les cannes ont eu parfois leurs devises. M. Paul Ginisty en a vu une, dont la pomme figure deux amours jouant avec des colombes, avec cette inscription : « L'amour les rend captives. » (*Le Dieu bibelot*, Paris, Dupret, p. 35-37). Sous la Restauration on fabriquait des cannes spéciales pour les bonapartistes. On dévissait la pomme, et le bois découpé offrait, en le posant en face d'une feuille de papier, la silhouette de Napoléon.

(*A suivre*) PAUL SÉBILLOT.

1. Nous devons à Mademoiselle ANTOINETTE BON les détails qui concernent la Haute-Auvergne.



LA LOUTCHINA (1)

CHANSON RUSSE. — TRADUCTION



O flambeau! O mon petit flambeau de bouleau. Pourquoi, mon petit flambeau, ne brûles-tu pas clair?

Ne brûles-tu pas clair et ne t'enflammes-tu pas? N'as-tu pas été, mon petit flambeau, dans le poêle?

Ne t'a-t-on pas bien séché, mon petit flambeau? Ou bien la méchante belle-mère a-t-elle versé sur toi de l'eau?

O mes amies, mes chères amies, allez vous coucher; couchez-vous, mes amies, vous n'avez personne à attendre.

Et moi, étant nouvelle mariée, je ne dormirai pas toute la nuit; je ne dormirai pas toute la nuit, je préparerai le lit.

Je dois préparer le lit, je dois attendre mon bien aimé. Je me suis endormie la première fois, mon cher ami n'arrive pas.

Je me suis endormie la seconde fois, mon ami sincère ne vient pas; je me suis endormie la troisième fois, voici l'aurore, la lumière.

Avec l'aurore blanche arrive mon bien-aimé; ses bottes craquent sous ses pieds. Sa pelisse de zibeline fait du bruit; sur sa pelisse il a des boutons qui sonnent.

PAULINE VIARDOT.

1. Le mot *loutchina*, que nous traduisons, par à peu près, par *flambeau*, représente à proprement parler une sorte de latte, un morceau de branche d'arbre desséchée, qui, suspendue obliquement contre le mur. est éclairée par un bout, brûlant de bas en haut et fournissant à lui seul la lumière à l'intérieur des chaumières russes.

A l'occasion du brillant concert organisé par Mme Viardot et notre confrère Tiersot, et particulièrement de la chanson populaire *le Flambeau*, nous nous sommes rappelé que notre confrère Léon Sichler, qui s'occupe particulièrement des traditions russes, nous avait montré dans sa collection une image populaire se rapportant à la chanson du Flambeau. Nous lui avons demandé de nous la prêter pour la Revue et de donner la traduction de la chanson qui figure au bas de l'image, variante, avec quelques détails intéressants, de la chanson chantée au concert. L'une et l'autre seront comme une entrée en matière d'une série d'articles, traductions et dessins de M. Léon Sichler sur l'imagerie populaire russe.

P. S.

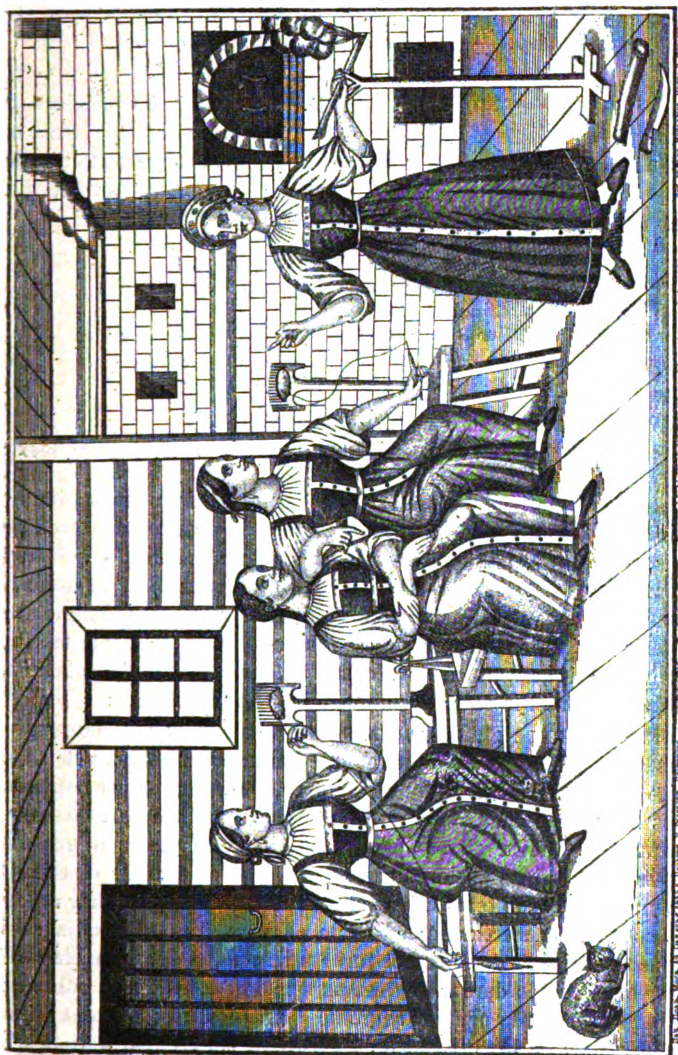
LA PETITE LATTE (1)

CHANSON POPULAIRE RUSSE CHANTÉE PAR LES JEUNES FILLES DANS LES VEILLÉES

Latte, petite latte, faite de bouleau! — Pourquoi petite latte, ne brûles-tu pas clair, — ne brûles-tu pas clair, ne flambes-tu pas? — Est-ce que tu n'as pas été dans le poèle? — Ou, petite latte, ne t'a-t-on pas séchée comme il faut, — ou bien la maligne belle-mère a-t-elle versé de l'eau sur toi? — Compagnes, mes colombes, couchez-vous pour dormir; — couchez-vous, mes compagnes : vous n'avez personne à attendre; — mais moi, jeunette, j'ai toute la nuit sans sommeil à attendre mon cher ami. — J'ai dormi mon premier sommeil : mon ami n'est pas là, — mon second sommeil : l'ami de mon cœur ne vient pas; — mon troisième sommeil : voici l'aurore à la blanche clarté. — Sur le chemin de la blanche aurore s'avance mon bien-aimé — ses petites bottes grincent sur ses fines jambes, — sa petite pelisse de zibeline fait son frou-frou, — sur la pelisse cliquettent les petits boutons.

LÉON SICHLER.

1. Le flambeau fait d'une latte de bois enduite de résine.



LE FLAMBEAU. — Image populaire russe (réduite des deux tiers).
(*Collection* Léon Sichler).

LES INÉGALITÉS SOCIALES

I. — L'ORIGINE DES SEIGNEURS

L'inégalité des conditions sociales, les raisons et les origines de la subordination du peuple à un maître, roi ou seigneur, ont été de tous temps et partout l'objet d'explications populaires qu'il est intéressant de recueillir et de comparer. Les textes du moyen âge nous en ont conservé plusieurs. Chacun connait les vers célèbres de Jean de Meung.

« Ung grant vilain entr'eux eslurent
Le plus ossu de quant qu'il furent,
Le plus corsu et le greignor
Et le firent prince et signor
Cil jura qu'à droit les tiendroit,
Et que lor loges deffendroit,
Se chascuns eu droit soi li livre
Des biens dont il se puisse vivre... »

(*Roman de la Rose*, vers 9949, éd. de la *Bibl. elzévirienne*).

On retrouve à peu près la même idée exprimée dans un curieux texte qui sert de préambule à la *Coutume de la ville de Bayonne*, rédigée en Béarnais, vers 1273, par quatre-vingt-six « prudhommes » qui, tout en consignant par écrit les règles de leur droit coutumier, prennent soin d'expliquer naïvement, qu'ils ne rendront pas leur œuvre publique et ne la feront pas sanctionner par l'autorité de la commune, pour que le seigneur et le peuple qui doivent avoir recours à leur service n'en sachent pas autant qu'eux. Voici le texte accompagné d'une traduction :

SEINHOR CUM NI PER QUE A SEINHORIE SOBER SON POBLE.

Abans son pobles que Seinhor, et que los menutz pobles volen vive de bona vite que eren trop meis que los autres, fen Seinhor per contrestar et abate los fortz fazedors, et por far estar cascun plan dreyturi miausau, per que cadun podos viver ab so ques a, so es assaver los paubres ab lors paubretats et los aricxs ab lors ariquesses, et ad aquero far et conthinuar perpetuaumentz a todz temps, los poblcs se sosmeton a seinhor et len deu so que eds a et edz s'arthienoon so que edzs au. En testimoniadge de le quau cause lo seinhor deu prumer jurar a son poble que lo poble no fey a luys; et porte tant lo darder segrement que le poble fey au seinhor; que si lo seinhor qui fey lo prumer segrement passe son segrement au poble, ja lo poble ne sera a luys tingut de segrement, per so quar assi lo seinhor comet faucetat contre son poble (et no) son poble contre luys (1).

1. Balasque et Dulaurens, *Études historiques sur la ville de Bayonne*. t. II (1869), p. 595. Le texte publié ici a été collationné sur le manuscrit conservé à Bayonne c'est pourquoi il diffère un peu de celui qui a été publié dans l'ouvrage de Balasque.

COMMENT ET POURQUOI SEIGNEUR A SEIGNEURIE SUR SON PEUPLE.

Il y eut des peuples avant les seigneurs; le menu peuple qui était beaucoup plus nombreux que les autres, voulant vivre de bonne vie, fit des seigneurs pour abattre les puissants et les violents et pour maintenir chacun en droiture; de telle sorte que chacun puisse vivre avec ce qu'il a, c'est à savoir, les pauvres avec leur pauvreté, les riches avec leurs richesses, et pour cela faire et continuer perpétuellement de tous temps, les peuples se soumirent à un seigneur, lui donnèrent ce qu'il a et retinrent ce qu'ils ont. En témoignage de laquelle chose, le seigneur doit le premier prêter serment à son peuple avant que le peuple ne lui prête serment; et le serment que le peuple fait à son seigneur n'a de valeur que si le seigneur tient le sien. Et si le seigneur qui fait le premier serment, viole le serment qu'il a fait au peuple, le peuple ne sera plus lié à lui par son serment, car ainsi, c'est le seigneur qui commet fausseté contre son peuple et non son peuple contre lui.

On peut rapprocher de ce texte la curieuse légende rapportée par les *Fors de Béarn* qui racontent aussi « *que antiquements en Béarn no have senhor,* » et qu'avant d'aller chercher en Catalogne le jeune enfant qu'ils mirent à leur tête, les Béarnais s'étaient successivement adressés à un chevalier de Bigorre et à un chevalier d'Auvergne qu'ils firent mettre à mort parce qu'ils ne voulaient pas les tenir « *en fors ni en costumes* » (1).

A. GIRY.

1. *Fors de Béarn*, éd. Mazure et Hatoulet, in-4°, s. d. Pau, p. 1 et suivantes.

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE (1)

IX

GRASSE

Aux environs de Grasse, la formule usitée est : *Buoun coumençamen d'annado et miouo fin!* (Bon commencement d'année et meilleure fin!)

On a fait une parodie de ce souhait, et on l'a transformé en un souhait facétieux, qui est assez usité : *Buoun coumençamen d'armari et miouo fin de placard.* C'est dans *l'armari* (sorte d'armoire) qu'on enferme les bouteilles de vin, tandis que les victuailles sont déposées dans le placard.

P. SÉNÉQUIER.

1. Voir les n°s de janvier et de décembre de l'année 1887.

LE CHAT DE WHITTINGTON



Ce n'était certes pas le premier venu que Whittington, ce pauvre orphelin qui, venu à Londres en sabots, au temps du roi Henri V, et recueilli par charité comme marmiton chez un gros mercier nommé Fitzwarren, se fait remarquer bientôt par son intelligence et son honnêteté, devient commis, puis associé, puis gendre de son patron, acquiert de grandes richesses qu'il dépense noblement et après avoir été trois fois Lord Maire, meurt en 1425, à l'âge de 65 ans, accompagné à sa dernière demeure par la population tout entière qui pleure derrière le cercueil de ce glorieux parvenu ! — Et pourtant, on se tromperait étrangement si l'on attribuait aux services qu'il a rendus à la Cité, à sa charité, à la beauté de sa vie, la popularité dont son nom jouit dans son pays. Hélas ! la loi générale de l'histoire qui n'a pas fléchi pour Whittington seul, c'est que le souvenir des plus grands hommes et des faits les plus considérables, s'éteint avec rapidité dans la mémoire des masses populaires et sans plus y laisser de traces qu'une pierre lancée dans l'eau, dont les cercles s'élargissent, s'élargissent encore, puis disparaissent. — Et même de leur vivant, que de personnages dont la renommée semble le plus éclatante, ne sont connus que d'une couche restreinte de la société et restent ignorés des masses profondes ! — Qui ne connait l'anecdote de Cicéron revenant incognito de son gouvernement de Cilicie et interrogeant aux portes de Rome un paysan sur ce qu'on y pense de Tullius. « Je ne sais ce que vous voulez dire avec votre Tullius ; ce qui m'importe, c'est si mes légumes ont chance de trouver un bon prix. » Je me souviens qu'un jour arrivant à Cabourg-Dives pour visiter une hôtellerie fameuse où l'on prétend que Guillaume-le-Conquérant s'arrêta avant de s'embarquer pour la conquête de l'Angleterre, je demandai à un menuisier du bourg de m'indiquer le chemin de cette maison, d'ailleurs toute proche. Le menuisier, ne sachant ce que je voulais dire, cria à sa femme au fond de l'atelier : « Dis donc, ma femme, peux-tu indiquer à ce monsieur, l'auberge au père Guillaume ! » Voilà ce que pèse la gloire d'un grand homme dans son pays natal ! Mais où sont les neiges d'antan ? — Pour qu'un nom ou un évènement surnage dans le peuple — nous ne parlons ni des livres, ni des lettrés, — il faut et il suffit, comme on dit en mathématiques, qu'un incident secondaire, futile, enfantin ou merveilleux, le fasse flotter au-dessus de l'eau. Seulement alors la fibre populaire

s'émeut. Les enfants, les vieillards, les illettrés ne s'intéressent qu'aux choses prochaines; celles qui dépassent leurs horizons bornés sont comme si elles n'existaient pas.

Personne dans le peuple ne se souviendrait de saint Antoine sans son cochon; de saint Roch, sans son chien. De même, pas un cockney de Londres ne connaîtrait Whittington sans l'épisode de son chat. C'est ce que confirme Granger dans son *Histoire d'Angleterre*, quand il dit qu'on ne parvint à vendre une plaquette sur Whittington, laquelle était ornée d'un portrait du héros où dans le coin figurait une tête de mort, qu'en faisant disparaître celle-ci pour la remplacer par le fameux chat. Et plus tard, quand on visitait l'ancienne demeure de Whittington, une vieille superstition prétendait que les yeux du chat suivaient partout les visiteurs! — Si l'on croit le *Spectator* de mars 1751, on eut un moment l'idée de représenter sur un théâtre de Londres une pièce sur Whittington. Le chat devait y jouer un rôle prépondérant et dans cette intention, on fit emplette d'une multitude de rats et de souris que le glorieux matou devait égorger sur la scène. On peut être assuré que c'est le chat qui eût attiré la foule et qu'il aurait éclipsé son maître. Mais on fut obligé de renoncer à ce beau projet dans la crainte d'infester pour longtemps le théâtre et le quartier.

Aussi bien, c'est par le seul côté merveilleux de son histoire, et notamment de son chat, que comme folkloriste, nous avons à nous occuper de Whittington, et nous ne considérerons dans sa légende que les traits qui transforment une notice historique en un véritable conte populaire, nous inquiétant fort peu de savoir si Whittington fut vraiment un pauvre orphelin abandonné ou s'il était au contraire le troisième fils d'un chevalier du Gloucestershire, si un chat fut réellement le point de départ de sa fortune ou si le chat qui l'enrichit n'était pas simplement le nom du bateau qui portait ses marchandises. Nous ne pouvons nous empêcher de sourire des explications qu'on s'obstine à donner des incidents merveilleux des récits populaires, comme par exemple des pantoufles de verre de Cendrillon, dont on veut faire des pantoufles de vair (fourrures) comme si à chaque incident des contes merveilleux, on ne rencontrait pas des choses beaucoup plus surprenantes : des bottes avec lesquelles on fait sept lieues à chaque pas, des chevaux de bronze qui volent, des ânes qui font de l'or, des gens dont le cœur est dans un œuf, lequel est dans un canard, lequel est dans un bélier, lequel est dans un cerf, lequel est dans n'importe quoi et n'importe où. Mais laissons tout cela.

Voyons maintenant comment la légende du chat s'est peu à peu substituée au récit historique de Whittington. Nous utiliserons dans ce but l'excellente notice que M. Wheatley (1) a publiée en tête d'une réimpression de la plus ancienne version en prose de la vie de

1. Chap-Books edited by Lawrence Gomme and Wheatley — *The History of Sir Richard Whittington*, by T. H. — 1885.

Whittington, version composée en 1670, et qui bien que mentionnant tous les incidents merveilleux de la légende, ne s'y arrête pas et réserve ses développements pour la partie historique de la vie de cet homme de bien. — Quoique écrite d'un style agréable, cette biographie s'est éteinte obscurément pour faire place à d'autres où le chat devenait le héros principal, dont Whittington n'était plus que l'accessoire.

Pendant sa vie historique qui semble s'écouler de 1360 à 1425, le nom de Whittington nous apparait dans des actes publics ou privés comme bienfaiteur de sa paroisse, comme lord maire de Londres, comme créé chevalier par Henri V, le vainqueur d'Azincourt. Rien n'y annonce la légende et les chroniqueurs qui parlent de lui en 1569 (Chronique de Richard Grafton) environ 150 ans après sa mort, se bornent à l'énumération de ses bienfaits ; nous avons la sensation, en les lisant, d'avoir sous les yeux la biographie d'un bourgeois riche et charitable, dont la renommée doit s'éteindre aux dernières maisons de la cité. Pourtant c'est à cette époque probablement, c'est-à-dire vers la fin du XVI[e] siècle, que la légende vient alors se substituer à l'histoire pour donner l'immortalité à l'honnête, mais en somme secondaire personnage de Whittington. Vers ce temps on plaça, assure-t-on, à Guildhald, dans la salle des Merciers, un portrait de Whittington, ayant près de lui un chat blanc et noir. Si ce point n'est rien moins que certain, il est au contraire parfaitement prouvé que la légende de ce chat était devenue populaire au début du XVII[e] siècle. Deux dates précises nous sont fournies d'abord par une pièce de Ben Jonson, Chapman et Marston intitulée : *Eastward Hoe* et publiée en 1605 ; l'un des personnages s'écrie : « Ceci arrivera quand sera oubliée la fameuse fable du chat de Whittington » puis en 1606 dans une pièce de Heywood : *If you know not me, you know nobody*. La citation



Whittington et son chat (1)

1. Ce portrait de Whittington accompagné de son chat, a été reproduit par le « Magasin pittoresque », d'après le livre intitulé : *The Wonders of art and nature*. Sur la recommandation de son fondateur, notre éminent collègue M. Edouard Charton, l'administration de cet excellent recueil a bien voulu nous communiquer le cliché de ce portrait qui figure dans notre article. Nous serions reconnaissants à nos collègues d'Angleterre de nous envoyer, si elles existent, des images populaires représentant Whittington et son chat.

donnée par M. Wheatley est curieuse en ce qu'elle met en parallèle les deux versions de la vie de Whittington.

NOWELL. — Ce sir Richard Whittington, trois fois maire, fils d'un chevalier et apprenti chez un mercier, commença la bibliothèque de Grey-Friars etc.

HOBSON. — Par les os de mes pères, on m'a donc menti! on m'avait dit qu'il était marmiton et qu'il s'éleva par le moyen d'un chat.

NOWELL. — En quoi on lui a fait grand tort!

En 1612, (1) la légende s'était entièrement popularisée, puisqu'il existe une complainte de Richard Johnson, laquelle se chantait sur un air connu et qui est la plus ancienne forme écrite de l'histoire de Whittington. Depuis lors, il a été fait de nombreuses complaintes abrégées ou imitées de celle-ci.

Voici quelques extraits de la complainte de Johnson publiée dans the « Crowne Garlande of the Goulden Roses » : la Couronne Royale des roses d'or. La rime n'en est pas riche, la forme en est naïve, mais le récit n'offre pas trop de longueurs ; elle nous fournit d'ailleurs une occasion de remettre sous les yeux des lecteurs les traits principaux de la légende.

« Nous allons conter l'histoire du célèbre Whittington, qui, bien que né de parents misérables et dans son enfance élevé dans le Lancashire fut en son temps trois fois Maire de Londres.

« Ce pauvre garçon arriva à Londres dénué de tout et bientôt il entra chez un marchand, en qualité de marmiton ; longtemps il se morfondit dans la cuisine.

« Son service était de tourner la broche et de rincer les cruchons de bière, pauvre marmiton qu'il était! On lui donnait à boire et à manger, mais de gages, point. Aussi songeait-il à s'échapper.

« Par un beau matin d'été, il s'enfuit secrètement de chez le marchand, pour retourner dans son pays, mais comme il cheminait, les cloches de Londres sonnaient doucement : Whittington, reviens sur tes pas.

« Retourne d'où tu viens, Whittington, car tu seras Lord maire de Londres.

— Alors, il rentra en hâte chez son patron pour rester apprenti, puisque Notre-Seigneur le voulait.

« Bénies soient les cloches! chantait-il chaque jour ; elles m'ont prédit ma bonne aventure et doucement elles ont sonné. Si Dieu me favorise, je ne serai pas ingrat, Londres sera mon amour et je la comblerai de bienfaits.

« Or, voyez l'heureuse chance! ce marmiton eut un chat qui fit sa fortune et par lequel il devint riche. Son maître envoya des marchandises dans une terre lointaine et inconnue.

« Whittington n'avait que son chat ; il le porta au vaisseau comme un bon négociant. En courant les mêmes risques que mon patron, dit-il, je gagnerai de l'or et je serai Lord Maire ainsi que les cloches l'ont prédit.

« La marchandise de Whittington fut portée en un pays infesté de rats et

1 L'année suivante, en 1613, est jouée une pièce de Beaumont et Fletcher : « The Knight of the Burning Pestle. » Dans le prologue les citoyens disent : Pourquoi ne seriez-vous pas enchantés comme les autres de la légende de Whittington. (Keightley).

de souris. Le roi de ce pays, quand il était à table, tremblait toujours que les rats lui mangeassent son diner.

Aussitôt la viande sur la table, les rats arrivaient et l'emportaient, sans crainte des coups de baguette. C'est alors qu'on amena le chat agile de Whittington. Aussitôt le roi l'acheta moyennant des monceaux d'or.

« Les marins revinrent à Londres, leur vaisseau ainsi chargé. C'est ainsi que commença la fortune de Whittington. Il quitta la cuisine pour devenir marchand et depuis lors il ne cessa de prospérer. »

Le reste du récit relate la vie historique de Whittington, comment il devint trois fois Lord Maire, fit au roi d'Angleterre don de grosses sommes pour la guerre de Cent ans, distribua de grandes largesses aux pauvres, bâtit un collége' répara l'église du Christ et une foule de choses qui ne nous intéressent pas.

En fait, c'est d'une plaquette de 1730 (1) éditée à Durham et qui développe surtout les incidents merveilleux de la légende que dérivent les très nombreuses éditions postérieures en prose de l'histoire de Whittington, dont les meilleures sont celles du Rev. Samuel Lysons, 1860 et de Ernest Miller, 1881.

Si l'on ignore quand, comment et pourquoi l'épisode du chat s'est soudée à la biographie de Whittington, en revanche, ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il a une existence indépendante de « l'honnête marchand, » c'est qu'il fait partie du fonds traditionnel commun à un grand nombre de peuples, tout au moins au groupe indo-européen, en un mot que c'est un conte populaire dont Whittington a bénéficié en Angleterre et dont d'autres personnages, vrais ou imaginaires, ont été les héros dans d'autres pays. Le montrer est chose aisée. Il suffira de reprendre les recherches déjà faites à ce sujet d'abord par Keightley dans son intéressant petit volume de Tales and Popular Fictions et par Kœhler dans les notes qu'il a jointes à un conte de Luzel : les trois Frères, paru dans Mélusine (vol, I. 1878). Récemment, M. Clouston, dans son livre excellent de Popular tales and Fictions (2 vol. 1887) qui en réalité, fait suite à celui de Keightley, a résumé et complété les travaux antérieurs. Nous aurons peu à ajouter à ces sources (2).

Procédant par ordre de dates, nous voyons que l'épisode du chat était connu en Perse peut-être au xᵉ siècle, mais à coup sûr et au plus tard à la fin du xiiiᵉ, c'est-à-dire en tous cas bien avant la naissance de Whittington. On la trouve, en effet, racontée d'après l'historien persan Abdullah, plus connu sous le nom de Wazif (qui écrivait vers l'an 1300) dans *The travels in various countries of the East*, by Sir William Ouseley. Le même récit est rapporté par M. Morier (*Second Journey through Persia*) qui disait la tenir de l'ambassadeur de Perse (3). Les deux versions ne

1 La notice déjà citée de M. Wheatley donne le sommaire de cette plaquette.

2. Dans les contes de la Grande Bretagne, (1 Vol. 1871) nous avons donné l'histoire de W. suivie de quelques notes.

3. M. Keighley donne in extenso le récit d'après Morier ; M. Clouston le récit d'après Wazif.

différent en rien d'essentiel. Voici le résumé de celle de Morier : « Il était d'usage quand un marchand entreprenait un voyage lointain de demander à chacun de ses amis de lui confier quelque objet à vendre (1), afin de l'associer à sa fortune. — Une vieille femme, ruinée par ses fils, et à laquelle il ne restait qu'un chat, le confie au négociant. Celui-ci arrive dans l'Inde ; le roi l'invite à dîner. Le marchand est fort surpris, en se mettant à table, de voir que le roi et les courtisans ont enfermé leurs barbes dans un étui d'or et qu'ils sont armés de baguettes. Dès que les plats sont servis, accourent une multitude de rats et de souris. Le chat du marchand saute sur la table et fait un grand carnage des rats. Ravi, le roi achète le chat moyennant un vaisseau chargé de marchandises de prix. »

En Europe, une chronique, rédigée par Albert, abbé de Sainte-Marie de Stada : *Chronicon Alberti Stadensis à condito orbe usque ad auctoris œtatem*. Halmœstadii 1687, donne la date de 1175 au récit suivant, en latin de cuisine : « Habitaverunt in Venice duo concives, unus dives, alter pauper; dives ivit mercetum et requisivit a socio mercimonium. Non habeo, aït pauper, prœter duos catos. Hos dives assumpsit et casu intervenit ubi locum fere totum mures vastaverunt. Vendidit catos pro magna pecunia et suo socio per mercatum plurima comparans reportavit »

En Italie, l'histoire du chat était fort répandue dès le XVe siècle. On la trouve, en effet, dans les Facéties d'Arlotto qui vécut de 1385 à 1483. (2) Le héros de l'histoire est un marchand génois. Elle se termine par un trait plaisant : Quand le marchand retourne à Gênes avec les 200,000 écus que le roi lui a donnés pour le remercier du cadeau des chats, il excite l'envie de chacun. L'un de ses amis, croyant faire merveille, fait provision d'habits d'or et d'argent et de présents de grand prix. Il arriva heureusement en l'île des souris où il fit don au roi de toutes ces belles raretés de son pays. Le roi ne voulant point demeurer en reste envers ce génois, il fit assembler son grand conseil où il fut proposé quelle récompense méritait cet étranger, S'imaginant qu'il n'y avait rien au monde de plus précieux qu'un chat, comme libéral et magnifique, il lui fit présent d'un des siens. Ce malheureux marchand s'en retourna à Gênes, plein de douleur et d'amertume.

Au XVIe siècle, le récit d'Arlotto, avec la facétie qui le termine, se retrouve dans une lettre insérée dans les « Lettere familiari de Nardini » et par laquelle, un comte Magalotti (3) raconte, en un style fort agréable, l'aventure d'un marchand de Florence nommé

1. Il est remarquable que ce trait spécial se retrouve dans la version ordinaire de Whittington et plusieurs similaires étrangers.

2. Les contes et Facéties d'Arlotto, traduits par Ristelhuber. Paris, 1873. Chap. XXVIII. P. 47.

3. Keightley (Tales and Popular Fictions), donne le texte de cette lettre.

Ansaldo, qui, au moyen de ses chats, délivre le roi des Iles Canaries des rats qui dévoraient son dîner. Le même récit se lit encore dans la *Description de la Guinée* (1665) par Philippe Halliwell; cette fois le héros est portugais et la scène est en Guinée.

La facétie d'Arlotto est restée populaire en Italie. Plusieurs versions nous en sont données d'abord par Pitrè au n° 116 de ses *Fiabe, Novelle e Raconti,* vol. III, p. 24 et ensuite au vol. IV, p. 395, dans les compléments (1). De son côté, madame Laura Gonzembach fournit dans le n° 76 de ses *Contes siciliens*, une variante du n° 116 de Pitrè (2).

En Allemagne, Grimm a recueilli à Paderborn un parallèle des récits de Whittington (3). Dans ses notes, il cite comme similaires, outre le conte n° 7 de la collection servienne de Wuk, un récit qui se trouve dans un recueil de facéties du xvie siècle; « *Der Schildbürger geschichten und Thaten* ». Les bourgeois de cette ville imaginaire de Schildburg (peut-être Schilda), jouent le rôle des habitants de Gotham en Angleterre et des Jaguens ou des Martegots en France; ils sont les héros présumés d'une foule d'histoires grotesques. — Le littérateur allemand Gustave Schwab, dans ses livres populaires allemands (die deütschen Volks-Mœrchen, 1836) donne une histoire comique des Schildbourgeois (4). On y trouve la charge suivante où l'incident ordinaire du chat subit une dérivation amusante : « A Schilda, les chats étaient inconnus et les souris faisaient ravage. Passe un voyageur, un chat sur le bras. Un aubergiste lui demande ce que c'était; il répond : Un chien pour souris. — Le chat lâché étrangle les souris. Les Schildbourgeois émerveillés, l'achètent pour cent écus. Mais ayant oublié de demander quelle était la nourriture ordinaire du chien pour souris, les Schildbourgeois courent après le voyageur et lui crient :

— Que mange-t-il? que mange-t-il? l'autre répond :

— Ce qu'on lui donne!

Ils entendent mal et comprennent : Bêtes et hommes! Effrayés, ils décident de tuer le chat, et pour ce faire, ils mettent le feu au château où était logé le chat. Quand le chat sentit le feu, il sauta tout bonnement par la fenêtre et se sauva sur une maison voisine. On y mit encore le feu. Le chat se réfugia sur le toit et on le vit

3. San Michel Arcangelù e un so divotù. Pel carico e di gatti e du confrontarsi con la Novelle del Margaloti.

4. V. notes de Koehler à la suite du conte 76 de madame Gonzenbach.

1. Conte 70, des Kinder und Haus Mœrchen. Les contes de Grimm avec les notes ont été traduits en anglais par Margaret Hunt : Grimm's Household Tales, préface d'Andrew Lang, 2 vol. 1884; les numéros sont les mêmes que ceux de Grimm.

2. V. les contes allemands du Temps passé, par Félix Frank, Paris, Didier 1870, p. 438.

se gratter la tête avec la patte. Les Schildbourgeois crurent que le chien à souris levait la main et es menaçait. Ils l'attaquèrent avec une lance; le chat sauta sur elle et descendit tout du long dans la rue. Tous les habitants s'enfuirent pendant que toute la ville brûlait; ils préférèrent quitter leur patrie que d'affronter un chat si terrible.

Passons aux parallèles français. M. Luzel a donné en 1878, dans *Mélusine* un conte breton : *Les Trois frères ou le Chat, le Coq et l'Échelle* qui présente une version intéressante et développée de l'histoire du chat (1). Dans le commentaire curieux dont Kohler l'accompagne, ce savant indique un similaire français qui forme la nouvelle X dans le Grand Parangon des Nouvelles Nouvelles de Nicolas de Troyes publié d'après le manuscrit original par Mabille, Paris, 1869. De son côté, M. Sébillot a publié dans l'Almanach du Père Gérard de 1884, un conte intitulé : le Marquis de Carabas, histoire composite, kaléidoscope de plusieurs contes, où l'on rencontre l'anecdote typique du chat de Whittington.

Il nous reste pour montrer l'universalité de l'histoire du chat dans le groupe indo-européen à constater sa présence dans la littérature populaire du nord de l'Europe. Afanasieff fournit le type russe. Notre éminent ami, M. Ralston, a traduit ce conte dans ses : *Russian Folk-Tales*, sous le titre « les trois Copecks ». Le début du récit contient un trait à citer. L'orphelin ayant reçu en salaire, de son patron, trois copecks, les éprouve par l'eau. — Il va à un puits et y jette les copecks. S'ils surnagent, dit-il, ce sera une preuve certaine que j'ai servi fidèlement mon maître. Les copecks flottent à la surface; ils servent à l'acquisition du chat. On rétrouve ce trait, légèrement modifié, dans une légende de l'Oukraine (*Revue des Traditions populaires*, 2e vol., p. 510). Le roi David écrivait ses psaumes, puis il jeta les feuillets à la mer. Les feuillets qui n'étaient pas sacrés allèrent au fond, ceux qui étaient sacrés flottèrent sur la mer. Au surplus, cette idée morale du bonheur que porte l'argent gagné honnêtement, contre-partie de notre proverbe « Bien mal acquis ne profite pas », se retrouve dans les variantes des pays du Nord, Asbjornsen (2) a intitulé : « l'Honnête Penny », sa version du Whittington norwègien. Le héros du conte, un enfant, est entré comme marmiton chez un marchand. Il achète un chat avec un penny qu'il a trouvé flottant sur l'eau. C'est le point de départ de sa chance. Thiele, dans ses traditions populaires danoises, cite deux légendes du Jutland : dans la première, un habitant du Jutland qui avait acquis ses biens par l'usure laisse sa

1. V. Mélusine, 1878. Notes de Kohler à la suite du conte de Luzel, p. 153. M. Kohler renvoie en outre à un conte bohémien de Waldau. (Boehmischen Moerchenbuch. Prage, 1880, p. 176).

2. V. *Tales from the Fjeld*, traduits d'Absjornsen par Dasent : page 23. The Honest Penny.

fortune à ses fils. Le plus jeune se dit : Ce qui vient du péché, s'en va par le chagrin. Il soumet donc son argent à l'épreuve de l'eau. pensant que si l'argent mal gagné allait au fond de l'eau, l'argent honnête surnageait seul; un liard flotte au-dessus du puits; avec lui il achète le chat qui fait sa fortune. — Dans la seconde légende jutlandaise, c'est un matelot qui, arrivant dans une ile infestée de rats, la délivre de ce fléau grâce à un chat qu'il avait à bord et par ce moyen obtient beaucoup d'or. En mourant, il lègue une somme considérable pour bâtir une cathédrale, au fronton de laquelle on sculpte un chat et une souris en souvenir de l'aventure arrivée au matelot.

Nous avons parcouru le cycle des récits auxquels est mêlée l'histoire du chat qui a valu à Whittington sa grande renommée. Le point de départ du récit, quel que soit le pays où il ait pris naissance, semble être un fait d'ordre purement naturel, embelli et amplifié par l'imagination du premier conteur. Le chat est d'ailleurs d'origine récente en Europe (1) et il ne serait pas impossible que l'étonnement qu'il a excité à son apparition se soit conservé dans la tradition.

Quant à émettre une opinion sur son origine, nous nous en garderons bien; ce serait rentrer dans la question générale de l'origine des contes populaires qui devient de jour en jour plus indécise à mesure que s'accumulent les travaux qui auraient dû l'éclaircir et la fixer. C'est d'ailleurs le sort commun de toutes les recherches; et peut-être dans toutes les hypothèses sur l'origine des contes y a-t-il quelque chose de vrai, ce qui nous ramènerait à la pensée d'Hegel : L'erreur n'est qu'une des faces de la vérité.

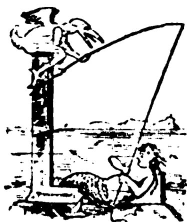
LOYS BRUEYRE.

1. Voir Toussenel : *l'Esprit des Bêtes*, chap. Ier, le Chat.



RITES ET USAGES FUNÉRAIRES

LA MORT EN BASSE-BRETAGNE



Le culte des morts a toujours été l'objet de soins pieux, dans tous les temps et chez tous les peuples, même chez les plus sauvages. Mais il n'est peut-être pas de pays civilisé où ce culte offre, comme en Basse-Bretagne, un caractère à la fois de grandeur touchante et de naïve simplicité. Nulle part non plus, sans doute, le peuple ne se fait de la mort une idée plus naturelle et moins effrayante : pour le Bas-Breton, la mort est tout simplement la cessation des peines, la fin des durs travaux et l'entrée dans une vie future où il retrouvera, avec ses ancêtres, tous ceux qu'il a aimés sur la terre et qui sont partis avant lui de ce monde.

Aussi, regardez le paysan breton, quand arrivé sur l'âge, une grande maladie vient le clouer sur son lit : pas un murmure, pas une plainte. Au début du mal il repousse tout soin : son temps est marqué, son heure est venue, la mort l'appelle. N'a-t-il pas vu le soir précédent une *intersine* dans l'aire à battre? N'a-t-il pas entendu au milieu de la nuit, alors que les siens dormaient paisiblement, frapper trois coups à la porte de sa maison et la chouette, en jetant son cri lugubre, frôler de ses ailes les vitres de sa fenêtre? Et au coin de l'âtre, la chandelle de résine, qu'il a chaque fois péniblement rallumée, ne s'est-elle pas éteinte à trois reprises différentes? Il ne demande plus qu'une chose : mourir en paix avec lui-même et avec les autres. Aussi son premier soin est-il de faire venir le prêtre, qui l'administre et le dispose à faire le grand voyage. Puis il fait demander les voisins avec lesquels il a pu avoir quelques dissentiments. Après s'être réconcilié avec eux, après avoir donné ses derniers conseils à sa femme et aux aînés de ses enfants, il se tourne vers la muraille et attend patiemment le trépas.

Cependant, si la mort tarde à venir, si la flamme du cierge bénit qu'on a fait allumer devant le saint patron du village s'élève bien brillante et sans vaciller, la famille aura quelquefois recours au médecin, plus souvent aux guérisseurs, aux dormeuses, à ceux qui savent juger à l'eau. Ou bien un pauvre sera envoyé en pèlerinage vers le saint qui guérit de la maladie dont le patient est atteint — il en est pour tous maux, — et le moribond se résoudra peut-être encore à vivre.

Mais si son état empire, si l'agonie approche, on allume devant le lit un cierge de la Chandeleur, et les personnes présentes commencent les prières des agonisants auxquelles le malade s'efforce de répondre lui-même s'il a conservé quelque connaissance.

Aussitôt que la mort a pénétré dans une maison, le chef de la famille va à l'horloge, en arrête le balancier et dit tout haut devant l'assistance l'heure et le moment du trépas. Puis il ferme pieusement les yeux du mort.

Un grand feu est ensuite allumé dans le foyer, et un homme du voisinage est envoyé au bourg pour s'entendre avec le clergé sur l'heure et les détails de l'enterrement. Il en ramène la croix, qu'il porte nu-tête tout le long de la route et qui sera placée au chevet du mort.

On lave ensuite le corps du défunt, puis on le coud dans un vieux linceul (1); et on le dépose dans une chapelle faite de draps de lits, au milieu de la maison. Cette chapelle est ornée de tableaux religieux; d'images de têtes de morts et garnie de feuilles de lauriers. Auprès, sur une petite table recouverte d'une nappe blanche à franges ornée d'une croix rouge tissée dans la toile, on dispose le crucifix de la maison, deux chandeliers avec des cierges bénits et une assiette remplie d'eau bénite dans laquelle trempe un rameau de buis vert.

La maison est ensuite nettoyée; mais les balayures ne sont pas jetées au dehors; elles doivent rester derrière la porte, pour être, après l'enterrement, brulées dans le foyer. Rien de ce qui est dans la maison au moment du trépas ne doit en sortir : ce serait obliger le mort à errer sans cesse et longtemps sans paix pour rassembler les objets qui sont imprégnés de son dernier souffle.

Quand le défunt est placé dans sa chapelle, le visage découvert, les mains jointes tenant un petit crucifix et le chapelet enroulé autour des doigts, toutes les personnes de la maison viennent s'agenouiller autour de la couche funèbre; chacun prie quelque temps tout bas.

Puis, pendant qu'une servante ou une voisine prépare le repas, les jeunes filles rangent décemment dans une armoire tous les effets ayant appartenu au mort : une partie en sera donnée aux pauvres, une autre sera distribuée entre les parents et les amis; le reste sera gardé précieusement comme reliques et placé dans la vieille armoire au linge.

Après le repas pris dans le plus grand silence, les femmes se revêtent du grand manteau de deuil breton, et prennent place sur de petits escabeaux autour du défunt qu'elles ne quittent plus ni jour ni nuit.

Le soir, la maison mortuaire s'emplit de tous les gens du village et des hameaux voisins. Aussitôt commencent les longues prières des trépassés, alternées avec les chapelets et des lectures bretonnes édifiantes. Ces prières durent ordinairement de deux à trois heures. Après, quand la foule s'est écoulée, les veilleurs, que l'on prend, sans distinction de rang ni de fortune, parmi les amis les plus intimes du mort, prennent part à un repas fait exprès pour eux et s'installent ensuite au coin du feu, où ils font, en fumant, l'éloge du défunt et des vieux trépassés dans l'année.

La veille et l'avant-veille de l'enterrement, le glas sonne à l'église du bourg, et la cloche de la chapelle du hameau y joint trois fois par jour son

1. Dans la Haute-Bretagne, pays de Saint-Méen et de Gaël, on habille et on expose les morts avec leurs habits de noces ou leurs vêtements les plus propres. — *G. Le Calvez.*

carillon funèbre. Dans certaines parties de la Cornouaille, à Rostrenen, par exemple, le clergé, quand il s'agit de familles riches, se rend dans l'après-midi à la maison mortuaire et y chante les vêpres des morts.

Enfin, vient le jour de l'enterrement. Dès l'aube règne par toute la maison un silence lugubre troublé seulement par le frôlement des lourds manteaux des femmes, par la crépitation de la flamme dans le foyer ou les hurlements plaintifs du chien de garde. Longtemps avant l'heure de la cérémonie, les parents et les voisins arrivent un à un, et après avoir jeté quelques gouttes d'eau bénite sur le mort, vont s'asseoir silencieux sur les bancs qui règnent tout autour de la maison.

Puis arrive la bière, suivie de près par le clergé. Une jeune fille coupe alors quelques mèches des cheveux du mort et les renferme dans le tiroir où sont les papiers et les épargnes de la famille. Le corps est ensuite déposé dans le cercueil, la tête reposant sur un petit oreiller de balle (les riches mettent un oreiller de plume ou de laine); on y place avec lui un crucifix et quelques médailles, (il n'y a pas encore bien longtemps on renfermait avec le corps une pièce de monnaie que l'on plaçait sous l'oreiller) et, après un dernier baiser donné par toute la famille au mort qui s'en va, la bière est refermée et recouverte d'une grande nappe en toile blanche à croix bleue sur laquelle sont pliés deux linges également en croix. Le clergé l'asperge, entonne le *Miserere*, et le cortége se met en marche.

Dans le pays de Tréguier, le cercueil est porté à bras par quatre hommes. Quatre autres portent les coins de la nappe qui sert de drap mortuaire et tiennent en même temps un grand cierge. Dans la Cornouaille et aux environs de Guéméné (1), le corps est mené jusqu'a l'église par une charrette attelée de deux bœufs. La croix est portée en tête par une personne que le défunt a presque toujours désignée lui-même. De chaque côté d'elle se tiennent des *sonneurs* qui, de temps en temps, dans l'intervalle des chants liturgiques, agitent la clochette qu'ils tiennent à la main. Les hommes suivent tête nue, quelque temps qu'il fasse. Les femmes viennent après avec leur grande coiffe aux longues barbes éployées. (2) Les proches parentes du mort ont la tête cachée dans la large cape de leur manteau de deuil. (3)

Sur le parcours du funèbre cortége, les cloches des chapelles sonnent à toute volée; on fait alors ordinairement une courte halte. (4) Du plus loin

1. Guéméné, petite ville du Morbihan, arrondissement de Pontivy.

2. La grande coiffe trécorroise est monumentale et en même temps très gracieuse. C'est vraiment la coiffure féminine la plus belle et la plus élégante de toute la Bretagne.

3. Le manteau de deuil trécorrois couvre toute la personne qui le porte. Il est très ample et est fait en beau drap fin. La cape en est garnie de riche velours ou de larges bandes de soie noire. Le costume de deuil des femmes trécorroises est réellement magnifique et très majestueux.

Dans la Cornouaille (Rostrenen) les femmes, en guise de deuil, portent sur la tête une espèce de capuchon très large en laine blanche.

4. A quelques lieues de Rennes, à Liffré et à La Bouëxiere, j'ai vu dans les enterrements, un homme qui portait une brassée de toutes petites croix de bois blanc, en planter quelques-unes au pied des calvaires, des chapelles, des statues de saints qui se trouvaient sur la route suivie par le cortége.

que les passants voient venir l'enterrement, ils se mettent à genoux aux bords du chemin, et ne se relèvent que longtemps après que le cortége a disparu au détour de la route.

On arrive enfin à la porte de l'église. Pendant que les cloches sonnent le *carillon des morts*, l'officiant, accompagné des nombreux prêtres que des parents éloignés ont fait venir des communes voisines, vient recevoir le corps, qui est déposé sur un catafalque élevé et entouré d'une multitude de cierges : plus il y a de flammes dans l'église autour du défunt, moins vives seront celles par lesquels il devra passer dans l'autre monde.

Après l'office des morts, le corps est conduit au cimetière qui, en Basse-Bretagne, environne presque toujours l'église.

Alors, devant l'assistance agenouillée sur l'herbe, le corps est descendu dans la tombe. C'est là, au moment de dire un éternel adieu à celui qu'il a aimé sur la terre qu'il faut voir la force d'âme du Bas-Breton. Le paysan breton sent fortement, mais sa douleur est tout intérieure, il ne se plaint pas, il ne crie pas; il n'a pas de ces sanglots faciles; il ne donne jamais le spectacle toujours pénible de ces crises nerveuses qui ne sont que trop souvent d'odieuses comédies.

M. Pierre Loti, dans un de ses délicieux écrits, nous peint de la manière la plus touchante la douleur muette de cette pauvre veuve, — fille, femme et mère de marins — la vieille Yvonne, quand elle a appris par hasard au bureau de l'incription maritime de Paimpol, la mort de son dernier fils. Ce récit du charmant écrivain n'est pas du roman, c'est la réalité de tous les jours, prise sur le vif des mœurs bas-bretonnes.

Immédiatement après l'enterrement (1), les pauvres se réunissent soit sur la place du bourg, soit dans la cour du presbytère ou d'une auberge, et la famille du défunt distribue à chacun d'eux un pain et une petite aumône en argent. Les gens aisés donnent ainsi cent francs, quelquefois cent-cinquante, deux cents francs même, non compris l'argent de poche du mort et qui passe entièrement aux pauvres (2).

Cette distribution d'aumônes s'appelle, je ne sais pourquoi, la *qualité*; peut-être parce que chacun donne selon ses moyens, son rang, sa qualité. Puis les parents, les amis, s'ajournent à huitaine pour le grand service d'octave, et la famille éprouvée reprend tristement le chemin de la maison. — C'est au retour que le paysan breton — alors qu'il n'y a plus d'étranger pour le voir — donne un libre cours à ses larmes trop longtemps comprimées. Il n'est question ce jour-là ni de manger ni de boire. On évite de se regarder dans la maison; ordinairement quelques voisins viennent dans l'après-midi essayer de quelques consolations bientôt muettes. Tout est encore mort dans la demeure. On n'entend que le tic-tac de la vieille horloge qu'on a mise à marcher en arrivant du bourg. Enfin la nuit se passe, et le lendemain, toujours triste, on reprend ses travaux journaliers.

J'ai parlé du service d'octave : je devrais dire une octave de services.

1. Quelquefois seulement le jour du service d'octave.

2. Depuis quelque temps ces sommes sont versées presque partout au bureau de bienfaisance.

Pendant la huitaine qui précède le grand service, des messes recommandées par la famille, sont dites tous les jours.

Dans la Cornouaille, en outre des services au compte de la famille, tous les parents, les amis et les voisins font dire chacun le leur à l'intention du défunt. Ces services sont payés d'avance et annoncés ensuite au prône de la grand'messe avec le nom des personnes qui les ont recommandés. J'ai compté moi-même à Rostrenen plus de trois cents services ainsi annoncés. C'est pour chaque famille, pour chaque maison, une dépense certaine et annuelle de cinquante à soixante francs, rien que de ce chef. Mais cette coutume très onéreuse n'est pas sur le point de disparaître, le clergé y trouvant son compte et l'amour-propre des gens étant flatté par l'annonce faite ainsi du haut de la chaire des messes et des services recommandés par eux.

On se raconte pourtant dans la Cornouaille des histoires assez plaisantes à l'occasion de cet usage. En voici une entre cent, s'il m'est permis de jeter une note gaie dans un sujet aussi lugubre.

Dans un coin éloigné du canton de Maël-Carhaix, dans la petite commune de Plévin, mourut un jour un riche et obligeant cultivateur nommé Yann Daoulas. — Tous les voisins, les amis et les parents recommandèrent pour le repos de son âme chacun un service. Il y en eut au moins quatre cents. Quand le recteur les eut dits, personne ne voulant plus mourir dans la commune, et se trouvant sans grand travail, il alla trouver la veuve Daoulas qui, aussitôt qu'elle l'aperçut :

— Eh bien! Monsieur le recteur, vous reste-t-il encore des services à dire pour mon homme?

— Ma foi non, ma bonne Katel (1); mais je crois bien que j'en ai dit trop, beaucoup trop pour lui.

— Comment donc cela, monsieur le recteur?

— Écoutez bien, Katel; oui, je suis bien sûr que le pauvre Yann Daoulas est allé de l'autre côté du paradis parce qu'on lui a mis trop de services : Eh bien savez-vous ce qu'il faut faire, Katel? Il faut que vous en fassiez dire au moins la moitié encore pour l'y faire revenir.

Il va sans dire que je ne garantis pas l'authenticité de cette histoire que j'ai entendu bien des fois raconter à Rostrenen.

Dans la même partie de la Cornouaille, quand a lieu le grand service, la famille fait un grand repas auquel sont invités tous ceux qui ont recommandé des messes à l'intention du défunt. Ces réunions, qui comptent communément de trois à quatre cents personnes, dégénèrent en véritables gnocs.

Dans le pays trécorrois, à l'occasion des services d'octave ou d'anniversaire, si la famille est bien riche, elle invite aussi les parents et les amis. Si elle est simplement dans l'aisance, elle fait préparer un déjeuner dans une auberge du bourg pour les personnes venues de loin. Les ecclésiastiques étrangers, toujours invités en grand nombre à ces cérémonies funèbres,

1. Katel, nom breton de Catherine.

sont reçus au presbytère, naturellement aux frais des personnes qui les ont fait venir.

Avant le grand service, la tombe du défunt est recouverte d'une pierre tombale, plus souvent ornée de fleurs et garnie d'une croix de bois ou de fonte. Les familles bas-bretonnes prennent beaucoup de soin des tombeaux des leurs, elles les visitent très souvent, surtout le dimanche en se rendant aux offices. Les tombes des marins se distinguent ordinairement des autres par leur ornementation toute spéciale. Elles ressemblent à de petits jardins en miniature. Les bords en sont garnis de gazon d'Olympe (1) que l'on trouve en abondance sur les falaises trécorroises et que les marins affectionnent particulièrement. Elles sont sablées trois ou quatre fois par an, à la veille des grandes fêtes. Des coquilles nacrées sont disposées sur le sable en dessins variés et surtout en croix. Aussi les cimetières du littoral sont-ils en général tenus très proprement, et témoignent du profond respect que les populations professent pour leurs morts. Mais c'est surtout à l'époque de la fête des Morts que cette religion du souvenir se manifeste. Durant toute la huitaine qui précède, c'est à qui ornera le mieux ses tombeaux de famille, c'est à qui s'emploiera le plus pour parer en commun le cimetière du bourg. Il n'est pas jusqu'à l'humble fosse du naufragé inconnu enterré dans quelque îlot qui ne soit l'objet d'un pieux souvenir et sur laquelle on ne renouvelle les touffes de la triste et mélancolique giroflée des sables, (Espèce de giroflée à fleurs violettes que je crois être la *Matthiola sinuata* et qui croît sur les dunes et les sables des grèves,) qu'on a coutume d'y planter.

Dès le soir de la Toussaint, après les vêpres des morts et la procession au cimetière, quand on a pris le repas du soir et goûté en famille les premières châtaignes et le premier cidre de l'année, tout le monde se dirige silencieux vers la chapelle du village dont la cloche ne cesse de sonner très tard dans la soirée, souvent jusqu'à minuit. Là on prie trois heures durant pour les trépassés. Les ténèbres presque complètes de l'antique sanctuaire, que percent à peine les minces rayons jaunâtres de l'unique cierge allumé aux pieds du saint patron; la voix monotone et tremblante d'une vieille femme qui récite d'interminables et bizarres oraisons, les répons à mi-voix de l'assistance; au dehors les rafales de la tempête qui soulèvent les ardoises de la vieille couverture et font comme un bruit prolongé d'une multitude de crécelles; le sourd grondement des flots et le roulement des galets sur la grève; mille bruits indéfinissables, où l'imagination découvre des soupirs, des plaintes, des gémissements, la voix des *Krierien noz* (2), des naufragés qui errent entre les grands rochers ou dont l'âme vous demande une prière : tout cela vous saisit étrangement et vous remue malgré vous.

De retour à la maison, personne cette nuit-là n'a grande envie de se coucher, et la veillée se prolonge très tard. Alors on se raconte les histoires des revenants, des âmes errantes, des *messes blanches* dites à minuit et

1. Gazon d'Olympe : *Statice ormeria* de Linné.

2. *Krierien noz*, les crieurs de nuit, âmes errantes des naufragés qui demandent le repos dans la terre bénite.

en certains endroits par des prêtres morts et qui reviennent faire pénitence sur la terre, des processions nocturnes que font dans certains cimetières des âmes en peine et que sont obligés de suivre tous ceux qui viennent à passer, etc., etc.

Pendant qu'autour du foyer on se raconte toutes ces choses, en se sentant les coudes et en regardant à la dérobée derrière soi, les bêtes parlent et conversent dans l'étable. Elles se disent tout ce qui doit arriver dans l'année, les événements heureux ou malheureux qui doivent survenir dans la famille, les personnes de la maison qui doivent mourir. Mais elles cessent de parler quand elles savent qu'on les écoute, et celui qui réussit à surprendre leurs confidences a toujours lieu de s'en repentir : le terme de sa vie est proche.

C'est ce qui arriva autrefois à un vieux fermier de Langoat (1). Curieux de savoir ce qui devait lui arriver cette année-là, il écouta à la porte de ses bœufs de labour.

— Que ferons-nous demain? demanda l'un d'eux.

— Demain, dit l'autre, c'est le jour des morts; nous nous reposerons.

— Et après-demain? reprit le premier.

— Après-demain, nous porterons notre maître en terre.

Le vieux fermier mourut de frayeur dans la nuit même, et le surlendemain, ses bœufs, comme ils l'avaient annoncé, le portèrent au cimetière.

G. Le Calvez.

1. Langoat, près Tréguier.



L'*Ankou* (la Mort personnifiée) sur sa charrette

COUTUMES, CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE NOEL (1)

VIII

LA MESSE DES OFFERTES

Dans l'église du port de Saint-Jean, commune de Villefranche (Alpes-maritimes) a lieu, au moment de la messe de minuit, la curieuse cérémonie que nous allons décrire. En 1886, elle ne fut pas célébrée, mais à la Noël dernière elle a été de nouveau fêtée, et avec éclat.

A un certain moment de la messe de minuit, que les gens du pays appellent la messe des *offertes*, le curé s'assied sur une espèce de trône placé devant l'autel, et il tient dans ses bras un enfant nouveau-né, ou tout au moins aussi jeune que possible.

Un vieux patron pêcheur et un jeune mousse arrivent alors, et il engagent entre eux un dialogue sur un thème fixé d'avance et formulé en vers niçois.

Lorsqu'il est fini, l'un des deux interlocuteurs sort de l'église, et bientôt il y rentre suivi d'une sorte de procession. A la tête sont les pêcheurs qui chantent un chœur et portent des filets et un petit bateau symbolique. Quelques-uns ont des corbeilles remplies de poisson, qu'ils déposent aux pieds du curé; ils sont suivis par les bergers qui offrent un mouton blanc, par les chasseurs qui font une offrande de gibier, puis viennent les autres corporations locales qui apportent aussi leur petit présent.

Lorsque le défilé est fiin, le curé se lève de son trône, remet l'enfant à sa mère ou à sa nourrice, puis il achève la messe.

La même cérémonie se pratiquait, il y a cinquante ans, dans plusieurs paroisses de notre littoral, notamment à Saint-Pierre d'Arène, petite église de l'ancien faubourg de Nice, qui remplaça celle du grand couvent de Sainte-Croix. Ce dernier fut saccagé en 1543 par les Turcs et abandonné par les franciscains 82 ans seulement après sa construction. Aujourd'hui encore, dans les environs de Menton, *l'offerte* de l'agneau blanc par les bergers se pratique à la messe de minuit, mais c'est à Saint-Jean seulement que la cérémonie a lieu en grande pompe, avec des costumes adaptés à la circonstance et de multiples offrandes.

F. Brun.

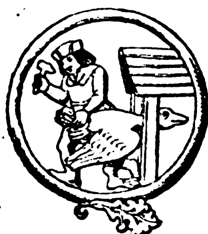
1. Voir le n° de décembre 1887.



SOBRIQUETS ET SUPERSTITIONS MILITAIRES

VIII. — LE TIRAGE AU SORT EN FRANCE (1)

§ 1. — *Moyen d'avoir un bon numéro*



UOIQUE les Français soient de bons soldats, et que le nombre des réfractaires soit en France plus faible que dans la plupart des pays voisins, ce n'est pas sans regret que les conscrits s'éloignent de leurs parents, du hameau natal et des amis avec lesquels ils ont vécu : aussi n'est-il pas surprenant de les voir recourir à des moyens surnaturels qui, dans leur croyance, peuvent leur procurer un bon numéro, et leur éviter de quitter du pays Ainsi qu'on le verra les procédés à suivre, s'ils sont naïfs, sont nombreux et variés.

Dans la Haute-Garonne, pour ne pas être pris au sort, les conscrits portent sur eux une pierre à tonnerre. (J. SACAZE, *Le Culte des pierres dans le pays de Luchon*, p. 2.)

Dans le Bocage normand, les mères font un pèlerinage à la pierre Dyallan et déposent une branche sur le dolmen, dont elles font neuf fois le tour à reculons. (V. BRUNET, *Contes populaires du Bocage*, p. 133.)

En Haute-Bretagne, il y a aux environs de Rennes une chapelle où les conscrits vont en pèlerinage afin d'échapper à la conscription. (SÉBILLOT, *Coutumes*, p. 80.)

En Poitou, un os de mort ramassé à minuit dans un cimetière procure aussi un bon numéro. (SOUCHÉ, *Croyances, proverbes*, etc., p. 47.)

Si on cueille les feuilles d'une espèce de glayeul appelé tirande, et qu'on les coupe en morceaux en les mettant dans sa poche sans les compter, le numéro qu'on tirera aura autant d'unités qu'il y a de morceaux dans la poche. (SÉBILLOT, p. 82.)

Jadis dans le Bocage normand, le conscrit allait, le jour du tirage, s'agenouiller et prier sous une *blanche épine* (aubépine). (LECŒUR, *Esquisses du Bocage*, t. II, p. 62.)

En Haute Bretagne, on va cueillir du gui d'épine blanche, puis on s'agenouille au pied de trois croix, en ayant soin de déposer une petite branche de gui au pied de chacune d'elles. On fait ensuite dire trois messes; mais pour qu'elles soient efficaces, il faut avoir dans sa poche un peu de gui et un morceau de fer qu'on aura trouvé sans le chercher. (SÉBILLOT, l. c., p. 80.)

1. Sur le tirage au sort en Belgique, cf. le tome II, p. 400 et 457 de la *Revue*.

En Haute-Bretagne si on a, sans le savoir, des grains de sel cousus dans ses habits, le numéro tiré sera égal au chiffre des grains de sel.

On est aussi assuré d'un bon numéro, si on a sans le savoir, l'aiguille qui a servi à coudre le linceul d'un enfant mort-né, la bague de mariage d'une femme épousée dans l'année, le bonnet de baptême du premier enfant mâle d'une maison; si on a dans la poche de sa culotte, toujours à son insu, du même côté que la main qui puisera dans l'urne, le dard d'un reptile. (SÉBILLOT, l. c., p. 82-83.)

En Béarn, l'anneau nuptial d'une veuve, attaché à l'insu du conscrit, à l'un de ses vêtements lui procure un bon numéro. (*Comm. de M.* PELLISSON.)

En Lorraine, le jeune homme doit ne pas oublier de faire célébrer une messe la veille ou le jour du tirage, et de placer une petite pièce de monnaie blanche dans un de ses souliers, avant de mettre la main au chapeau, s'il veut prendre un bon numéro. (RICHARD, *Trad. popul. de la Lorraine*, p. 58.)

Dans le Bocage normand, les conscrits qui assistent à une messe dite à leur intention, la veille du tirage au sort, plongent la main et le bras gauche jusqu'au coude dans le bénitier et de la même main font un signe de croix. C'est avec cette main qu'ils doivent tirer le numéro. (LECŒUR, *Esquisses* t. II., p. 83.)

On est encore persuadé en plusieurs communes de Lorraine qu'on aura de la chance au tirage si le matin, en quittant la maison paternelle, on a eu soin de partir du pied droit. (RICHARD, l c., p. 58).

En Haute-Bretagne, si la première rencontre que fait un jeune homme qui se rend au tirage est celle d'une femme ou une fille, d'une bonne sœur ou d'un prêtre, il n'aura pas de chance. Si c'est un homme ou une fille de mauvaise réputation, il aura un bon numéro, à moins toutefois qu'elle ne lui adresse la parole la première; en ce cas il tirera le numéro 1. (SÉBILLOT, l. c., p. 80.)

Dans la *Fille Élisa*, roman de de Goncourt, un soldat, qui semble originaire du département des Landes, décrit ainsi les précautions qu'il a prises pour se procurer un bon numéro. « J'étai bien croyant à tirer un bon numéro, j'avai mis trois doits en manier de triangle dans la boète, j'avai touché les trois numéro, et puis, tirant le troisième, j'avai bien dit, insi comme on me l'a enseigné au païs : « Mise, mouche, oul. »

Dans le Bocage normand, celui qui a été sous l'aubépine, doit au moment de tirer son numéro, faire le signe de la croix de la main gauche, et plonger ensuite cette main dans l'urne après avoir fait glisser une pièce d'argent dans la manche de son vêtement. D'autres jeunes gens doivent prononcer *sans oublier aucun mot*, une prière spéciale mêlée de noms baroques, difficiles à retenir, au moment de prendre le numéro. (LECŒUR, l. c., t. II, p. 63-64.)

(A suivre) MARTIAL BAYON.

NÉCROLOGIE

CHARLES MÉNIÈRE

Nous apprenons par la *Revue de l'Anjou* la mort de M. Charles Menière, décédé à Angers le 18 octobre à l'âge de 72 ans. M. Ménière est l'auteur du *Glossaire étymologique et comparatif ud patois angevin*, 1 vol. in-8°, publié en 1881, qui contient un assez grand nombre de notes sur le folk-lore angevin, peu étudié jusqu'ici.

P. S.

EXTRAITS ET LECTURES

I

LA FÊTE DU TÊT AU TONKIN

Têt! têt! tel est le mot qui revient constamment dans les conversations annamites à l'approche de la fin de l'année. Le Têt est la grande fête du nouvel an, fête officielle, familiale, religieuse, chômée par tous pendant de nombreux jours, et qui met comme un arrêt, une sorte de trêve de Dieu, dans l'incessant, pénible et peu rémunéré travail de ces laborieuses populations.

Il n'est si pauvres gens qui ne songent à amasser quelque argent pour les dépenses nécessitées par les agapes du Têt, et si l'année a été trop dure, si les impôts ont été prélevés trop lourdement par une main trop légère, si les pirates ont ravagé la région, ou si, simplement, le mandarin y est venu en voyage un peu plus souvent que de coutume, le pauvre hère voit approcher le Têt sans que sa *giây lùng* (ceinture) se soit garnie de quelques sapèques; alors il vend tout ce qu'il possède comme superflu et même quelquefois le nécessaire.

Le jour de l'an annamite a beaucoup d'analogie avec le nôtre. En France, c'est, il me semble, une véritable fête de famille sans couleur politique et, par suite, assurée d'un éclat toujours égal, quelles que soient les opinions de ceux qui la célèbrent. Cette fête ne tombe pas dans le

discrédit qui a atteint le carnaval, parce qu'elle en évite le grotesque. Elle subit seulement un voisinage gênant qui en a longtemps arrêté le developpement normal, celui de la fête de Noël légèrement teintée de religiosité et qui, pour cette raison, a plus de succès chez nos voisins du nord et de l'est que chez nous, plus sceptiques.

Le jour de l'an annamite est comme en France la fête des enfants, mais ici l'idée, plus belle, s'agrandit; on y fait participer tous les parents, même les morts! Le gouvernement s'associe à ces manifestations en faisant cesser l'expédition de toutes les affaires de l'État cinq jours auparavant (25e jour du 12e mois annamite), jusqu'au 10e jour de la nouvelle année. Pendant ce temps, les boites des sceaux sont fermées et il faudrait des circonstances graves pour enfreindre ce repos officiel.

Les très pauvres, cependant, ne cessent toute occupation que pendant trois fois vingt-quatre heures et trouvent dans le travail des autres jours du Têt de fortes rémunérations; car ils sont assez peu nombreux pour être exigeants, ceux qui consentent à travailler pendant que la consigne est de se réjouir.

Les pétards constituent, hélas, un des principaux éléments de ces cérémonies que, par cela même, les Européens goûtent peu. A l'entrée de la maison se trouve fréquemment pendu un immense chapeau en papier de couleur et doré, ainsi que des papiers dorés. Ces objets sont placés là à l'intention des ancêtres.

Les ancêtres reviennent à chaque instant dans cette fête du Têt, et il faut aux annamites un grand fond de gaieté pour que ce rapprochement de souvenirs funèbres et de cérémonies joyeuses ne produise pas des effets se neutralisant. Ainsi, pendant les trois derniers jours de l'année jusqu'à la veille du nouvel an, il est d'usage de débarrasser des herbes les tombes des parents et d'y faire les réparations que leur état nécessite; voilà la pieuse, mais un peu attristante préparation aux grandes réjouissances du lendemain.

Dans la première chambre de la demeure qui a été déménagée pour la circonstance se trouve une longue table laquée, et au-dessus un grand tableau rouge où sont peints des personnages flanqués de gros caractères dorés, sentences où sont énumérées les qualités qui distinguent le propriétaire ou, du moins, celles qu'il souhaiterait de posséder. Sur la table un brûle-parfum, des chandeliers, un vase plein de cendre où sont plantées les baguettes d'encens; les papiers d'or et d'argent, des fleurs, du thé, etc. Cet autel est consacré à l'esprit du commerce qui est sollicité de faire aller les affaires et affluer les clients.

Mais, à la place d'honneur, faisant face généralement à la porte, s'élève l'autel des ancêtres, plus beau, plus grand, plus orné que les autres, sur lequel est placée une chaise laquée et dorée, destinée à recevoir les noms des ascendants morts; tout autour, brûle-parfums, brûle-papiers, vases à baguettes d'encens, papiers dorés, etc., et, enfin, tout un repas aussi sérieux que celui que mange la famille vivante.

Dans la cour de la maison, le génie du puits, de la citerne, a aussi son petit culte plus fervent ce jour-là : on l'invoque, on lui demande que l'eau

soit bonne. Cette divinité, naturellement, ne répond pas, ce qui est fort dommage, car d'elle ne pourrait sortir que la vérité.

Le grand repas a lieu le 30 à minuit. C'est un véritable festin qui s'accompagne de pétards et de coups de tam-tam et de gong. Les libations sont abondantes et les Annamites, si sobres d'ordinaire, commencent l'année dans un état voisin de l'ébriété.

Une cérémonie curieuse se passe au même moment; elle consiste à peser l'eau de l'année qui vient de s'écouler et à en comparer le poids à celui d'une même quantité d'eau de la nouvelle année.

Si cette dernière est relativement lourde, c'est un mauvais présage et un signe d'inondations probables. Dans le cas contraire, l'air de cette année sera agréable et les violences du fleuve seront bénignes.

Ces réjouissances ont lieu portes closes ; tout mouvement commercial cesse, et la ville, dans un silence de nécropole coupé seulement du bruit des pétards chinois allumés de toutes parts, donnerait assez l'idée d'une cité attaquée n'étaient les nombreuses mais silencieuses allées et venues des habitants, revêtus de leurs plus beaux atours, qui circulent pour se rendre visite.

Les visites s'échangent avec accompagnement de cadeaux. Les Chinois et les Annamites riches, les mandarins, déposent leurs cartes pendant la visite, ou l'envoient lorsqu'ils ne peuvent suffire à toutes ces démarches.

Les enfants souhaitent la bonne année à leurs parents qui, en retour, leur distribuent des paquets de sapèques enveloppés de papier rouge (couleur qui, chez les Annamites, marque la joie), Tout cela, n'est-ce pas ressemble bien à ce qui a lieu chez nous, avec cette petite différence que les cadeaux n'ont pas besoin de papier rouge pour rendre joyeux ceux à qui ils sont destinés; il suffit peut-être qu'ils soient à la hauteur des espérances conçues.

La veille du Têt, les Annamites plantent dans la cour de leur habitation un bambou vert, pour indiquer la maison aux ancètres et aux parents morts. Ceux-ci sont, par ce signe, invités à entrer et à prendre le repas qui est servi spécialement pour eux sur l'autel des ancètres *(cung ông bà ông vai* : offert aux grands-pères et aux grand'-mères).

Devant la porte donnant sur la rue est planté un grand mât orné au sommet de feuilles de latanier, de cocotier sauvage ou de plumes de volatiles. Le long du mât s'enroulent en spirale des feuilles de *sica*; le soir, on y accroche une lanterne. Le peu d'espace qu'occupe chaque maison en façade sur la chaussée fait que ces mâts se pressent très nombreux et la pénurie des ornements qu'ils portent leur donne l'aspect dépouillé et malheureux des lendemains de fête en France.

Aussi bien, n'est-ce pas dans la rue que le spectacle est le plus curieux; il faut pénétrer dans les maisons où la disposition habituelle des meubles a été bouleversée et où tout est en fête. A l'entrée, sur le sol, des arcs et des flèches tracés à la craie éloignent les mauvais esprits; quelquefois même, des abattis de plantes épineuses obstruent la porte, comme des défenses accessoires aux abords d'une citadelle. Dans la petite niche carrée réservée sur le côté gauche du mur en dehors de la porte, qui est, je crois,

un autel en l'honneur du génie du quartier, chef des portes *(môn khâu thô otia)*, on voit brûler des cierges, des bâtons d'encens, et en offrande, s'étalent des fleurs, des papiers dorés et des plats contenant des mets renouvelés deux fois par jour : les papiers dorés sont, à ce moment, brûlés et on tire quelques pétards.

Pendant toute la durée du Têt, on fait trois repas par jour : à huit heures, midi et cinq heures, Enfin, le 4 ou le 5 du premier mois, on fait un dernier repas auquel participent comme toujours les ancêtres défunts et après lequel on brûle tous les papiers dorés et argentés avec accompagnement de pétards. C'est le départ des ancêtres!

Les Annamites ne rouvrent pas leur maison pour reprendre leurs occupations habituelles si le temps est mauvais; il faut que le soleil soit le premier à pénétrer dans la demeure, sous peine des plus effrayants pronostics.

Voici, à l'occasion du Têt, quelques superstitions qui ont cours en Annam :

Le nuit du premier de l'an si les chats miaulent, c'est un indice que les animaux féroces, tigres, loups, éléphants, sangliers, seront à craindre dans l'année;

Pendant les jours de fête, on doit s'abstenir de faire des reproches à ses subordonnés, à ses domestiques, sous peine d'être exposé à avoir à leur en faire toute l'année;

Les personnes en deuil doivent se dispenser de visiter leurs amis et connaissances, à moins qu'elles ne se résignent à quitter leurs habits blancs (habit de deuil chez les Annamites);

Il est d'un bon présage de voir entrer tout d'abord dans la maison, le premier jour de l'an, un personnage de marque; c'est, au contraire, un signe regrettable d'être visité en premier lieu par une personne de petite extraction.

Le jour de l'an français ne modifie que pendant une journée ou deux la vie normale, non sans donner quelque accélération au commerce des étoffes, des livres, des jouets et des pralines.

Dans l'extrême Orient, la fête du Têt a des conséquences autrement considérables. Cet entr'acte de la vie active se prolonge en vertu de ces coutumes et de ces lois dont les Annamites et les Chinois, malgré leur âpreté au gain, n'osent s'affranchir. Cette longue cessation de tout travail et de tout mouvement du capital s'exerce sur des populations de plusieurs centaines de millions d'êtres, fébrilement occupés d'ordinaire et pèse, de leur production inutilement suspendue, sur cette immense bascule commerciale et industrielle dont le contrepoids influence tout les marchés du monde. (*Moniteur des Colonies*, février 1887.)

GOUIN.

Résident de France à Sontay.

II

LE FOLK-LORE DANS L'INDE

Au commencement de l'année dernière, le 8 janvier 1887, Sir William Hunter, vice-chancelier de l'Université de Calcutta, a prononcé devant le vice-roi des Indes, les membres du Sénat académique et les gradués de cette université, un grand discours sur l'éducation donnée dans les universités indiennes et sur les résultats qu'on en doit attendre. Nous extrayons de cette harangue solennelle le passage suivant qui montre que l'objet de nos études n'est point dédaigné par les sommités universitaires de l'empire indien :

« Si vos goûts vous dirigent plutôt vers la littérature que vers l'érudition, que de régions inexplorées s'étendent devant vous! Les chants populaires de l'Inde sont encore, pour la plupart, un livre scellé pour l'Europe. Ou mieux, ce n'est point un livre, puisque ces chants n'ont jamais été écrits. La poésie religieuse authentique d'une seule secte de l'Inde du Nord comprend un demi-million de vers; et combien peut-il y en avoir de plus, nous l'ignorons, car ils existent seulement dans la mémoire et dans la bouche du peuple. »

Comm. de M. GIRARD DE RIALLE.

III

UN POTEAU DIVINISÉ

On lit dans le *Shih Pao* (Journal chinois) du 4 octobre 1887.

Tout près et en dehors de la porte Tchi-houa, à Péking, il y a un poteau de couleur jaune (1), qui est là depuis la chute de la dynastie des Ming, et est l'objet du respect de toutes les classes de la population. Ce poteau se trouve en parfait état de conservation et les insectes ne l'ont point attaqué comme les autres poteaux. Le peuple croit qu'il doit être la résidence de quelque divinité et l'adore une fois par an. Le 1er octobre, l'Empereur a ordonné au Bureau des cérémonies de désigner quelques fonctionnaires pour aller adorer ce poteau divinisé.

Comm. de M. GIRARD DE RIALLE.

BIBLIOGRAPHIE

KAARLE KROHN. — *Suomalaisia Kasantaja. I Osa. Elaïnsatuja* (Contes populaires finlandais, première partie : « Légendes relatives aux animaux ».) Helsingfors, petit in-8° de 454 pages, prix 3 m. 50 p.

1. Couleur impériale en Chine.

L'ouvrage que nous signalons à nos lecteurs est malheureusement écrit dans une langue peu accessible aux folkloristes français, l'on peut même dire à la très grande majorité des folkloristes du monde entier; mais il est de ceux qui méritent d'être traduits, et nous espérons qu'il le sera bientôt, en tout ou en partie, et qu'ainsi les richesses qu'il contient seront mises à la portée des savants qui s'occupent de traditions populaires.

L'auteur a fait à notre langue française l'honneur de l'employer pour la traduction de l'énoncé de sa table. C'est grâce à cela que nous pouvons donner à nos lecteurs un aperçu de ce que contient le volume.

La première partie est intitulée *Aventures d'animaux*. Comme chez nous et chez nos voisins immédiats, c'est le renard qui y occupe la première place, elle est même plus considérable que partout ailleurs, si l'on en juge par la quantité de récits (105) compris sous la rubrique « la ruse du renard. » Dans la série des « Animaux domestiques et forestiers » figurent en première ligne, le chat, puis le chien et l'ours (40 récits). Les contes du n° 146 au n° 167 montrent « l'Homme et l'animal » dans leurs rapports légendaires. De 168 à 177, sont relatées les prouesses du « Lièvre, de l'Ecureuil et du Renard »; puis viennent « le Chien, le Chat et la Souris » (n°s 178 à 189); « le Cheval, la Vache et la Brebis, » n°s 190 à 198.

Les « oiseaux » forment une série importante (n°s 197 à 258). Les « poissons et divers animaux, et aussi quelques personnages tels que l'avoine, le champignon, etc. » occupent les n°s 259 à 273.

Dans la deuxième partie l'auteur a placé les *Origines des animaux et les Mythes de la Création* (n°s 274 à 321), qui fourniraient une abondante contribution à notre série des « Pourquoi ».

Sous le titre « Voix d'animaux » (n°s 322 à 456), sont les interprétations du chant des oiseaux, des cris des quadrupèdes, et même des grincements des objets inanimés.

La quatrième partie, « Noms d'animaux », est purement linguistique.

Le « Supplément » n°s 458 à 467, des « Variantes » (I. CI) complètent ce travail considérable, qui se termine par des notes, des références qui sont bornées aux pays du voisinage immédiat de la Finlande.

Les récits que M. Kaarle Krohn a publiés, et en très grande partie recueillis, sont en général très courts, puisque ses 467 numéros et ses 101 variantes n'occupent que 418 pages dans son volume d'une impression toutefois assez serrée. Ainsi qu'il est facile de le voir par l'énumération que nous avons données, les matériaux publiés par M. K. K. sont en grande abondance, et nous ne pensons pas qu'en aucune langue on ait donné une contribution aussi complète au folk-lore des animaux. Nous publierons en traduction française quelques-uns des morceaux de ce précieux recueil, qui n'est que le premier volume d'une importante série.

Paul Sébillot.

P. Cassel. — *Zoroaster, sein Name und seine Zeit.* (Extrait des « Études de philologie et d'archéologie », t. V). Berlin, 1887; in-8°, p. 24.

L'auteur, dans sa préface, croit devoir nous avertir qu'il fut conduit par Léopold de Ranke au premier et unique bal auquel il assista; que ledit Ranke n'avait point de prétention à être un Vestris; qu'il assista au premier sermon que lui, Cassel, fit en 1868; etc. Ces confidences d'ordre intime n'ont qu'un rapport éloigné avec la question du nom et de l'époque de Zoroastre.

M. Cassel consacre quelques pages à établir l'origine sémitique du nom de la Perse, « pays de chevaux » dit-il, et il considère cette appellation comme symbolique, regardant le cheval comme une image du soleil. Il représente ensuite la religion zoroastrienne comme la religion de l'agriculture « rationnelle. » Zoroastre est celui qui, par son enseignement, féconde la terre et veille sur son bon état. Il a vécu au commencement du sixième siècle.

Nous nous abstiendrons de rapporter les arguments de l'auteur. Pour qui n'est point familier avec les études éraniennes, la question serait trop aride; pour les personnes compétentes, le profit serait nul.

En somme, on est encore loin de connaitre le vrai sens du nom de Zoroastre. Les suppositions sont nombreuses, aucune ne s'impose : « adorateur des astres », disent d'anciens auteurs, ou encore « astre vivant » (Brisson, *De regio Persarum principatu*); dans ses *Voyages en Perse et aux Indes occidentales*, Corneille Le Bruyn rapporte qu'un prêtre parse lui apprit que ce nom signifie « une personne lavée dans de l'or ou de l'argent fondu »; « fulvos camelos habens » dit Eugène Burnouf, « forgeron d'or » : pensent d'autres; « étoile d'or »; d'après Hang : « excellent chanteur de louanges »; Oppert : « splendeur d'or »; Fr. Müller : « possesseur de chameaux ardents »; Rawlinson : « semence de la déesse Istar » (origine sémitique); « rouge, couleur d'or » d'après Darmesteter; « adonné à l'agriculture » d'après Ascoli, etc.

En ce qui concerne l'époque même à laquelle vécut Zoroastre, certains anciens la placent à un âge qui remonte à plus de six mille ans avant l'ère chrétienne. Les sources orientales amènent encore à une chronologie toute mythique. Les auteurs occidentaux le font naitre tantôt à l'ouest, tantôt à l'est de l'Eran; les auteurs orientaux s'accordent à le faire naitre à l'ouest de cette région.

Quant à la personnalité même du prophète, le désaccord est grand. Huet l'a regardé comme un Moïse travesti. Chardin rapporte plusieurs opinions des Orientaux sur cette question (tome III, p. 610); il faut, à ce sujet, consulter également Tavernier, au chapitre huitième de sa *Religion des Gaures*, et l'article *Zoroastres* de Reland (H. Relandi dissertat., 1707). — Kern ne voit dans le prophète avestique qu'un être purement mythique et sidéral. Telle n'est pas notre opinion. Mais nous pensons que le personnage n'est point historique, et l'on peut admettre, nous semble-t-il, qu'à une époque fort obscure il exista un individu du nom de Zoroastre, qui, de l'Airyana vaêjâ, vint porter en Baktriane le fond de l'enseignement mazdéen, ou, au moins dont les disciples apportèrent en ce pays la doctrine dont il s'agit (Spiegel, cf. *Eran*, 169, 373, 666; *Heidelb. Jahrb.* 1872, n. 27).

Quoi qu'il en soit, ce n'est point l'écrit de M. Cassel qui aura éclairci cette question difficile.

Abel Hovelacque.

Charles Joret. — *Flore populaire de la Normandie.* 1 vol. in-8° de LXXXVIII. — 238 p., Caen, Henri Delesque et Paris, Maisonneuve (prix 10 f.)

M. Joret est assez connu dans le monde linguistique pour qu'on soit assuré que les noms vulgaires des plantes, leur assimilation avec les noms scientifiques aient été relevés avec un soin irréprochable; sous ce rapport son livre peut être cité comme un modèle à suivre par ceux qui s'occuperont de la Flore au point de vue de la Linguistique; un index alphabétique de plus de 50 pages, permet de retrouver facilement dans le corps du volume le nom dont on a besoin. Il faut citer encore un précieux appendice sur le nom des pommes et celui des poires, qu'il serait éminemment désirable de voir imité dans les provinces de France autres que la Normandie. Constatons aussique M. Joret a fait une exploration dans le monde bien peu connu au point de vue populaire, des plantes marines.

En ce qui regarde nos études, la partie la plus directement intéressante du livre est la préface. M. Joret y étudie le rôle que les arbres et les plantes ont joué dans la cosmogonie indienne, dans la mythologie de l'antique Egypte, dans l'histoire religieuse et mythologique des Hellènes, chez les Celtes, les Germains, les Juifs, les Perses, etc. Une opinion commune à la plupart des peuples cités fait remonter aux dieux eux-mêmes l'origine de certaines plantes; plusieurs leur étaient consacrées, et il était naturel qu'elles prissent le nom des dieux ou des héros auxquels elles étaient dédiées, qui leur avaient donné naissance ou les avaient d'abord découvertes. M. J. cite plusieurs exemples de cette consécration : il y eut des fleurs d'Indra, des herbes d'Artemis, d'Hercule, de Chiron, la racine de Wieland, le casque

de Thor. Une fougère, la même peut-être, portait chez les Romains le nom de cheveux de Vénus, et chez les Scandinaves, celle de cheveux de Freya. Lorsque le christianisme eut remplacé le paganisme, des légendes nouvelles se substituèrent aux légendes païennes ou vinrent s'y ajouter; les saints nouveaux prirent la place des anciennes divinités, et dans ce vocabulaire renouvelé, la Vierge joue un rôle prépondérant. M. J. passe ensuite en revue les croyances relatives aux vertus médicinales ou superstitieuses des plantes, il cite nombre d'ouvrages du moyen âge, de la renaissance, dont plusieurs sont peu connus. Cette partie, très étudiée, rendra des services inappréciables à ceux qui voudront se rendre compte des croyances assez compliquées des savants et du peuple relativement aux vertus des plantes. La partie mythologique de la préface se termine à la page XLVI par l'énumération de ceux qui se sont occupés des plantes au point de vue du folk-lore : ce sont d'abord, dès 1833, Jacob Grimm dans sa *Mythologie allemande*. Gerhard, Preller, Bergaigne, Sénart, etc., puis Mannhardt qui a écrit un livre entier sur le culte des arbres chez les Germains, ainsi que sur celui des forêts et des champs dans l'antiquité, M. Zarniel qui a montré leur place dans la poésie indo-européenne, M. Hildéric Friend dans ses *Flowers and Flower-Lore*.

Au trésor des légendes et des croyances relatives à la flore, M. J. aura peu ajouté; quoique parfois il cite dans ses notes des dictons et des superstitions, il semble s'être systématiquement attaché au vocabulaire. Celui-ci est aussi curieux que riche : c'est ainsi qu'il ne donne pas moins de vingt-deux noms populaires du *Renunculus acris* et quarante-huit du *Papaver rhœas*.

Paul Sébillot.

L. Quarré-Reybourbon. — *Essai bibliographique et Catalogue de plans et de gravures concernant le bombardement de Lille en 1792*. Lille, L. Quarré, in-8° de XII-110 p. (prix 3 fr.).

M. Q. R. a voulu en fils pieux de Lille, dresser la bibliographie de tout ce qui a été publié relativement à l'une des pages qui font le plus d'honneur à sa ville natale. Dans ce travail dressé avec une grande conscience, nous relevons quelques faits qui touchent aux traditions populaires et à la linguistique. Les Lillois, en vrais Gaulois, chantèrent pendant le bombardement; aux fêtes qui eurent lieu depuis les chansons ne furent pas oubliées, et plusieurs sont en patois lillois. (p. 31, 35, 62.)

Des images ont rappelé l'anecdote légendaire du plat à barbe lillois, p. 63. On sait que le barbier Maes se servit comme plat à barbe d'un fragment de bombe. M. Q. R. possède deux pots en faïence de deux fabriques diverses et un cadre en cuivre repoussé représentant cette bravade patriotique; p. 87, nous trouvons la note suivante qui rapporte une coutume populaire dont on trouverait d'autres exemples. Un grand nombre d'habitants prirent plaisir à faire sceller sur la façade de leurs maisons à demi détruites, les boulets qu'un hasard y avait envoyé. Longtemps après encore, ces boulets peints en rouge étaient montrés par eux avec fierté aux voyageurs. On sait qu'à Paris un boulet est resté encastré dans la façade de l'hôtel de Sens.

M. Q R. n'a eu garde d'oublier l'imagerie. L'une des pièces citées p. 109, représente un fait qui n'est pas absolument prouvé, mais qui frappa vivement l'imagination populaire: l'archiduchesse Christine mettant le feu à une pièce de canon destinée à foudroyer Lille.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Associacio d'Excursiones catalana, oct. nov. — Cartas sobre la Miscelanea folk-lorica (t. IV del Folk-lore Catala) G. (additions à divers coutumes et usages mentionnés dans ce volume).

Bulletin de la Société d'Anthropologie, juin, octobre. — Une amulette bretonne. *L. Bonnemère.* — Le culte de Taranis dans les traditions populaires de l'Auvergne. *F. Pommerol.*

Mélusine, 5 décembre. — Un nouveau traité de mythologie. *H. Gaidoz.* (analyse de Lang, *Myth Ritual and Religion*). — A propos d'un livre de médecine populaire. *J. Tuchmann.* (analyse de la Rage et saint Hubert de M. Gaidoz). — Les Serments et les jurons. *E. Rolland.* — L'enfance et les Enfants. *E. Rolland.* — Chansons populaires de la Basse-Bretagne. *E. Ernault.* — La fraternisation. *Réné Basset.* — Le Salut et la politesse. *H. Gaidoz.* — L'Arc-en-ciel. *Réné Basset.*

Revue de Belgique, oct. — La Rime d'enfant. *Aug. Gittée.* (Analyse du livre de Rolland, avec des rapprochements.

Revue de Bretagne et d'Anjou, 1er janvier. — Les vieux Noëls angevins *F.-E. Adam.* — Fêtes et légendes de Noël en Haute-Bretagne. *Paul Sébillot.* — La nuit de Noël dans l'Ille-et-Vilaine. *Ad. Orain.* — Vieux noëls nantais. *Réné Huette.* — Une veillée de Noël en Basse-Bretagne. *F.-M. Luzel.*

Revue de l'Anjou, XV, 11-12. — La Mer et ses légendes d'après un ouvrage nouveau. *André Joubert.* (Analyse très développée avec des additions du 2e volume des Légendes de la Mer de M. Sébillot).

Revue des langues romanes, oct. déc. 1887. — Contes populaires du Languedoc. *L. Lambert.* (Cette série plus longne que les précédentes contient plusieurs contes du plus haut intérêt : *La Sorcière* par exemple est une « goule » qui comme celle de l'histoire de « Sidi Nouman » *des Mille et une Nuits*, va dévorer les Morts. Le récit est au reste, à peu de chose près, semblable quant à l'allure générale.

NOTES ET ENQUÊTES

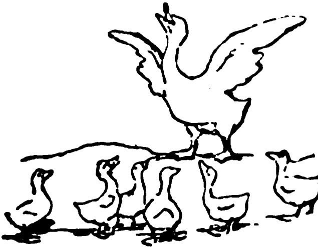
⁂ *Étrennes aux fontaines.* — Dans la Creuse existe l'usage d'étrenner, les fontaines au premier jour de l'an en y jetant un morceau de pain graissé de beurre ou un fruit. (*Soc. des sciences, etc., de la Creuse,* t. III, p. 367.)

⁂ *Nominations.* — Nous enregistrons avec un bien vif plaisir les distinctions dont deux de nos collègues ont été l'objet. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a élu correspondant national, M. Ch. Joret, professeur à la faculté des Lettres d'Aix, dont les travaux sur la linguistique, le folk-lore et l'histoire sont très appréciés du monde savant. M. Henri Hercouët, chef de bureau à la Caisse des Dépôts et Consignations a été nommé

chevalier de la Légion d'honneur. Notre collègne prépare pour la Revue une étude sur le folk-lore administratif.

*** *La Tentation de Saint-Antoine.* — Au commencement de janvier a eu lieu au cabaret du *Chat-Noir* la première représentation du ***Fils de l'Eunuque***, de M. Henry Somm; de la *Partie de whist*, de M. Sahib; de ***l'Age d'or***, de M. Willette; et de la *Tentation de Saint-Antoine*, de M. Henri Rivière. Ces quatre pièces sont en réalité jouées par des sortes d'ombres chinoises; très curieusement dessinées, et très habilement manœuvrées. Ce ne sont plus seulement les ombres en noir et blanc; un découpage ingénieux a permis de colorier les personnages et les accessoires de la scène dans laquelle ils se meuvent. Parmi ces quatre pièces la *Tentation* est la seule qui se rattache à nos études, au moins quant à son point de départ. L'auteur a en grande partie suivi la donnée indiquée dans le beau livre de Flaubert.

*** *Concert de musique russe.* — Le mercredi, 21 décembre 1887, a eu lieu au Cercle Saint-Simon un concert de musique russe organisé par Mme Pauline Viardot et M. Julien Tiersot. Bien que cette soirée ait présenté un intérêt spécialement musical, par conséquent hors de la spécialité de cette revue, nous en parlerons néanmoins pour signaler le rôle que, dans la conférence qui a précédé le concert, M. J. Tiersot a assigné à la mélodie populaire dans la création de la musique nationale russe, rôle surtout sensible dans l'œuvre du fondateur de l'école russe Glinka, et pour dire que le programme comprenait, entre autres morceaux, deux chansons populaires, qu'a chantées avec un profond sentiment une jeune cantatrice russe, élève de Mme Viardot, Mlle Gheorghievsky. Nous donnons plus haut la mélodie et la traduction complète d'une de ces chansons, la *Loutchina*. L'ambassadeur de Russie, M. de Morenheim et nombre de membres de la colonie russe assistaient à cette audition.



*** *Diner de « Ma Mère l'Oye ».* — Le diner de décembre a eu lieu le 27, sous la présidence de M. Charles Beauquier, député du Doubs; parmi les autres convives nous citerons MM. A. Certeux, Alph. Courtois, H. Cordier. Ch. Leclerc, Ch. Normand, Félix Régamey, A. Rhôné, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Julien Tiersot; plusieurs membres, malades, empêchés ou absents de Paris s'excusent de ne pouvoir assister à cette réunion et félicitent la société de son rapide développement.

Au dessert, MM. Ch. Beauquier, J. Tiersot, F. Régamey, Paul Sébillot, ont chanté des chansons, M. A. Certeux a parlé de superstitions arabes. M. Sébillot fait circuler des images populaires flamandes qui lui ont été envoyées par notre zélé collègue, M. Alfred Harou; plusieurs membres émettent le vœu qu'à chaque diner l'on apporte des images populaires et des objets d'ethnographie.

Avant de se séparer, les membres du diner portent un toast à la prospérité de la Société des Traditions populaires et à la santé de ses membres; M. Paul Sébillot annonce la fondation d'une société de folk-lore flamand dont font partie plusieurs de nos collègues : un toast est porté à la société naissante et à Folk-lore Society, qui est la doyenne des sociétés de traditions populaires. Ces toasts sont applaudis, et le Secrétaire général est chargé de les transmettre aux sociétés amies.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 2. — Février 1888.

IBRAHIM NUKIC

CHANSON POUR LES GUSLÉS

Recueillie chez les Slaves mahométans de l'Herzégovine (1)



CELUI qui veut pénétrer la nature intime des peuples slaves se trompe si, pour y arriver, il fouille dans la vieille littérature slave et même dans la littérature artificielle moderne. La première n'offre, pour la plupart du temps, que des traductions sans valeur de l'ancien et du nouveau Testament ou bien encore, des légendes de saints d'une naïveté extraordinaire. La littérature artificielle, au contraire, ne renferme, en majeure partie, que des imitations de modèles empruntés aux littératures de l'Occident.

Ce n'est qu'à une époque récente que l'étude du caractère ethnique des peuples slaves a été reconnue comme étant la voie la plus sûre pour arriver à déterminer leur nature intime. En général, l'état de culture intellectuelle des Slaves, mais en particulier celui des Serbes de la Bosnie et de l'Herzégovine est incomparablement plus simple et plus facile à pénétrer que celui des Allemands et des peuples latins.

1. Nous avions demandé à notre éminent collaborateur s'il ne pourrait pas nous procurer la musique de la chanson. Il nous répondit que son chanteur la lui avait récitée simplement sans accompagnement de gusla. — La traduction a été faite d'après le manuscrit inédit par notre collègue M. de Ujfalvy, et revue par l'auteur.

La Bosnie et l'Herzégovine se trouvent encore actuellement dans une période épique et cela malgré, ou peut-être précisément à cause des nombreux et trop intensifs points de contact avec les cultures allemandes, turco-orientales et latines, infiniment supérieures à celles des Slaves.

Le caractère ethnique des Slaves s'est effacé, dans ces derniers temps, avec une rapidité étonnante. C'est à l'ethnographe seul qu'incombe la tâche de sauver et de conserver ce qui peut encore être sauvé et conservé. C'est à cet effet qu'envoyé par son Altesse Royale le prince héritier d'Autriche en même temps que par la société d'Anthropologie de Vienne dans ces provinces, je les ai parcourues et explorées de 1884 à 1885. J'ai envoyé à cette même société d'anthropologie plusieurs rapports détaillés relatifs aux résultats de mon voyage J'ai recueilli au delà de toute attente un nombre considérable de nouveaux matériaux. Pour n'en mentionner qu'une catégorie, je me bornerai à dire que j'ai recueilli, la plupart du temps de la bouche du peuple, plus de 160,000 vers de poëmes épiques.

Les épopées des Slaves mahométans sont d'une importance toute particulière ; elles se distinguent avantageusement des épopées serbes et heiduques autant par leurs expressions poétiques et la grande variété du contenu que par leur étendue considérable.

Je possède dans ma collection une épopée de 3,157 vers, une autre de 2,160 vers et plus d'une douzaine des autres comptant chacune plus de 1,600 vers.

Parmi ces poëmes, les chansons pour les Guslés sont d'une nouveauté toute particulière. J'en ai déjà publié quelques-unes en accompagnant le texte d'explications ethnographiques; d'autres, qui ont paru détachées. étaient accompagnées d'une traduction. Puisse un de ces chants trouver sa place ici et donner une idée de ce qu'est cette poésie slave.

Dans sa simplicité, il n'a pas besoin de commentaire; les quelques remarques que j'ai ajoutées ne sont point faites pour servir à l'instruction du texte, mais simplement pour remettre en mémoire quelques faits qui pourraient avoir échappé au lecteur.

Je possède encore un autre chant qui a pour objet la mort d'Ibrahim; mais il vient d'un guslar orthodoxe. J'espère qu'en comparant ce dernier chant avec celui qui suivra, on pourra se rendre compte de la différence qui existe entre la poésie du Slave orthodoxe et celle du Slave mahométan. Enfin, je ferai remarquer que les faits dont il est question dans le chant suivant se sont passés il y a environ deux cent cinquante ans; en outre les personnages qui y sont cités, apparaissent encore ailleurs comme ayant existé.

A Udbina (1), près du pont impérial, dans l'estaminet aux murs blanchis à la chaux, sur le rivage du petit fleuve vert Longja sont assis trente gentilshommes d'Udbina qui se divertissent auprès d'un vin rafraichissant (2).

Au milieu d'eux est assis le vieillard Céjvan (Tchelvan) à côté de lui l'enseigne Nukic.

Alors apparait au loin, dans la vaste campagne, un Tatar (3) qui les rejoint aussitôt.

Il s'élance prestement à bas de son courageux petit coursier et entrant dans l'auberge, s'avance vers les seigneurs.

— Selam alej'c! (4) seigneurs d'Udbina, leur cria-t-il en turc, d'une voix perçante.

— Alejc' Selam! lui répondit sur le champ chacun des gentilshommes qui composaient le cercle.

Le Tatar porta la main à sa poitrine et en tira une lettre impériale, qu'il présenta au vieillard Céjvan.

Céjvan lut la lettre et dans ses yeux brillèrent des larmes qui tombèrent sur sa barbe blanche.

La-dessus, l'enseigne Nukic étonné, lui demanda :

— Pourquoi, ô mon oncle, toi Céjvan, si avancé en âge, pourquoi fonds-tu ainsi en larmes? Parle, d'où vient cette lettre? Que n'est-elle vouée aux flammes!

— O cher fils de ma sœur! enseigne Nukic, cette lettre aux caractères gracieux et enjolivés est une missive portant le cachet du sultan.

« Il faut se saisir de Vuk Gnjatijevic qui se tient dans les hautes montagnes vertes de Tihanja (5) car le brigand se poste sur les grands chemins (6) avec trente de ses compagnons, intercepte l'une des voies sillonnant la contrée, ainsi que deux autres qui partent de la mer.

Aucune marchandise, aucun chargement de mulets ni même le produit considérable des contributions payées à l'empereur n'a rivent à destination.

Empare-toi bientôt de Gnjatijevic Vuk. Envoie-moi sa tête ici, à Stamboul.

Si tu ne peux le faire, envoie-moi la tienne propre. »

« Maintenant, mon Ibro, comment pourrais-je donc ne point gémir, puisque je ne puis prendre ce coquin?

— Très-cher oncle, mon petit père; mon aîné, ne t'attriste point, ne perds pas courage, car on est constamment tenu d'obéir à l'empereur.

Il s'agit maintenant d'organiser un plan pour arriver dans les montagnes désertes de Tihanja et y chercher le brigand.

Prends environ trente des plus vigoureux champions qui se moquent de la balle qui leur troue la peau et ne craignent point, ô mon oncle, une mort soudaine.

— O mon enseigne Ibro! mon cher neveu, il faut que tu sois des nôtres, car autrement ce ne serait point une sérieuse campagne.

— O mon petit père, mon Céjvanaga, Ibro vous accompagnerait volontiers à Tihanja pour capturer le brigand Gnjatijevic, mais, tout dernièrement j'ai

1. Udbina, actuellement un chef-lieu de district en *Lika* fait partie de la Croatie.

2. Les Slaves mahométans ne dédaignaient point de boire du vin, contrairement aux autres mahométans orthodoxes.

3. Les Tatars étaient les courriers officiels en Turquie.

4. En turc, exactement : selam aleikum : que la paix soit avec vous.

5. Tihanja, dans la bouche du peuple désigne la région montagneuse au sud-ouest de la Lika,, devenue maintenant inculte.

6. Il est évident que l'on veut parler de la vieille route commerciale qui conduisait de Zengg (Senj) en Bosnie.

pris pour femme la gracieuse fille de Bab'Ahmetovic d'Otoka (1) la très noble Zilka (2).

Demain, mon brun coursier monté par la belle Zilka et cent des plus élégants cavaliers arriveront ici (3).

En avant mon oncle, rassemble tes hommes, conduis-les à Karamanovci.

Là-bas, tu attendras ton Ibro (4) jusqu'à ce que revienne mon coursier de bataille.

Trente guerriers se joignirent au vieillard qui se dirigea vers Karamanovci

Ibro resta dans son donjon élevé.

Mais bientôt s'approchèrent les beaux cavaliers et le cheval de guerre monté par Zilija; Ibro selle de nouveau son bai brun, puis se rend à l'étage supérieur du donjon.

Là il se défait de ses habits de fête et revêt son étincelante armure de guerre.

Il assujettit son sabre tranchant à sa ceinture dans laquelle il glisse deux pistolets.

Il prend en main son fusil, son beau damas resplendissant. Sa mère l'attend dans la cour. Elle se suspend au cou de son fils. « O mon Nukic, la joie de ta mère! Non, tu ne dois ni aller dans la montagne de Tihanja ni poursuivre le brigand Gnjatijevic.

Hélas! malheur à moi! j'avais neuf fils, Cejvan me les a ravis tous les neuf sans jamais m'en ramener un seul!

Mon fils! chacun d'eux a péri! tu es maintenant ma seule consolation, Ibrahim, ta mère n'a plus que toi sur terre! »

— Et malgré cela, mère, je vais rejoindre mon oncle, oui, je le jure par ce monde-ci et par l'autre.

Lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvait rien lui défendre et qu'il était possible qu'Ibrahim ne lui revint point, saisie de douleur, elle lui dit :

— Va, mon Ibro, dans la chambre supérieure du donjon (5) où je vous ai préparé le lit nuptial et caresse ta petite fiancée Zilka. Peut-être naitra-t-il un rejeton de cette union, afin que mon foyer ne soit pas tout-à-fait désert.

Ibro se rendit alors dans la chambre sous le toit du donjon. Il prit un tambourin (6) en nacre de perles sur lequel il frappa doucement en chantant une chanson :

— Mon oncle est-il déjà à Karamanovci? Y attend-il déjà l'enseigne Nukic?

Il ne s'arrêta qu'au lever de l'aurore, il avait veillé et joué ainsi toute la nuit, sans avoir voulu goûter les joies de l'amour.

Vers le matin, il remit à sa petite Zilka trois cents brillants ducats jaunes du pays de Hongrie.

— Prends, Zilka, ta dot ainsi que le huitième de ce qui t'est dû (7). Que je revienne un jour, ou que je ne revienne jamais, tu es désormais à l'abri du besoin.

1. Otoka actuellement petit village non loin de la petite ville *Krupa*, sur l'Una. Les ruines du donjon d'Anmétovic sont encore bien conservées. Bab Ahmetovic était un célèbre et illustre héros, tel que le représente la chanson populaire des mahométans.

2. Zilka est le nom slave pour Sulejma.

3. D'après la coutume turque, la fiancée est conduite à son fiancé par le cortège de la noce qu'organisent les parents du jeune marié.

4. C'est une particularité propre à la langue serbe et à la plupart des autres dialectes de parler de soi comme d'une troisième personne.

5. Chez les chevaliers, on choisissait toujours une pièce de l'étage supérieur pour servir de chambre nuptiale.

6. Tambourin sorte de mandoline munie de 4 ou 6 cordes d'acier.

7. Il lui donne le huitième de ce qu'il possède, somme que l'époux doit payer à la femme au cas où il s'en séparait.

Ibro se leva et se dirigea vers la porte. Il descendit rapidement l'escalier, alla retrouver son beau bai brun sur lequel il s'élança et il s'en alla en chevauchant au mileu des vertes prairies d'Udbina.

Lorsqu'il arriva à Karamanovci, son vieil oncle l'avait déjà aperçu de loin.

Le vieillard Céjvan se leva vivement et embrassa son neveu sur le front (1).

Ibrahim dit alors au vieillard :

— O mon oncle, mon noble Céjvanaga, mon petit coursier brun est encore bien fatigué, laisse-nous tous passer la nuit ici; demain, nous nous mettrons à la poursuite du brigand.

Le vieillard suivit le conseil d'Ibrahim. Le lendemain, à la pointe du jour, Ibro alla voir ce que faisait son brave petit cheval.

Tous les autres avaient mangé leur avoine, le bai brun seul n'y avait même pas touché.

Le petit coursier, tout agité, faisait entendre des hennissements aigus, il arrachait ses barrières et piaffait d'impatience.

Ibro en parla au vieillard Céjvan auquel cette nouvelle fit verser de chaudes larmes.

— O malheur! un mauvais présage! car il m'en coûtera la vie, ou à toi, la tienne, ou bien encore, ce sera ton cheval qui finira ses jours.

Ils burent ensuite l'eau-de-vie qu'ils avaient coutume de prendre le matin.

Un moment après, le vieillard Céjvan appela auprès de lui ses frères d'armes.

— Quel est celui d'entre vous dont la mère peut se vanter d'avoir mis au monde un héros?

Quel est celui dont la sœur peut se glorifier d'avoir élevé, sur son chaste giron, le plus brave des champions qui ne se soient jamais joints à mes hommes pour explorer la caverne rocheuse des hautes montagnes vertes de Tihanja afin de voir si Vuk se tient encore dans la montagne, ou dans les cavités sous les roches escarpées?

Mais tous les compagnons de Céjvan se turent et baissèrent timidement les yeux.

Seul, Ibrahim Nukic, hardi et résolu, fixa fermement les yeux bruns du vieillard.

— Vieillard Céjvan, tu vois devant toi le champion qui est allé à Tihanja, en suivant le chemin qui longe les douze passes étroites et rocheuses.

Là, deux hommes ne peuvent s'y avancer de front.

Là, un homme ne peut s'écarter pour en laisser passer un autre.

C'est avec le glaive tranchant qu'il faut se frayer un chemin plus large.

Maintenant, écoute bien, vieillard Céjvanaga, si Ibrahim se trouvait dans un danger pressant je ferais feu avec mes deux pistolets et tu accourrerais alors pour me porter secours.

— Oui, mon cher enfant; hélas, oui, mon Ibro!

Ils s'embrassèrent et prirent congé l'un de l'autre.

Ibro s'élança sur son petit coursier brun et s'en alla en suivant les défilés brûlés par les rayons du soleil.

Il les franchit sain et sauf.

Arrivé dans la caverne, il trouva des tables couvertes de mets abondants et des hanaps remplis de vin.

Aucun des brigands n'était présent.

Ibro donna un coup d'éperon à son coursier et continua sa poursuite plus avant dans les montagnes de Tihanja jusqu'à ce qu'il découvrit la citerne (2) près de laquelle étaient campés trente brigands commandés par Vuk Gnjatijevic, qui apercut bientôt l'enseigne Nukic.

1. Les hommes s'embrassaient sur le front entre les sourcils.

2. Dans le Karst, on trouve rarement de l'eau de source. Les habitants de cette contrée ne boivent que de l'eau de pluie recueillie dans des citernes.

Il dit alors à ses trente brigands :

— Ne couchez point Ibrahim en joue, car j'ai fait le serment, au nom de Dieu, de ne jamais tuer le seul fils qui restât à une mère (1).

Et Ibro est le fils unique de sa mère et en même temps, c'est un héros sans pareil. Ne couchez point Ibrahim en joue.

Néanmoins, il cria à Ibrahim, en manière d'avertissement :

— Eh! il n'y a point de vin préparé pour toi, ici!

Ibro, toujours à cheval, lui répondit :

— Il faut que je demande alors à mon cheval, s'il n'y a point chez vous de vin préparé pour moi.

Aussitôt il brandit son sabre étincelant et, se jetant à trois reprises, au milieu du groupe des brigands, il les abattit tous les trente.

Vuk Gnjatijevic se préparant à fuir sortit deux pistolets de sa ceinture, (tous deux étaient d'argent doré) et menaçant, il visa le héros Ibro, pour imposer un frein à sa fureur.

Deux fois et même trois, le brigand lui dit :

— Ne m'excite pas plus longtemps, Ibrahim Nukic, car j'ai fait le vœu, au nom de Dieu, de ne jamais tuer le seul fils qui restât à une mère!

Mais Ibro ne prend point le change, il attaque, au contraire, le brigand avec plus de violence.

Vuk arrache de son corps trois boucles d'or (2) qu'il jette à Ibrahim afin d'arrêter sa fureur.

Ibro ne daigne même pas les regarder et s'élance, plus irrité encore, sur le brigand Vuk, qui cette fois tira sa tranchante épée et cria de sa voix de héros :

— Ne me poursuis pas plus longtemps, enseigne Nukic, car j'ai fait, au nom de Dieu, un serment sacré.

J'ai juré de ne jamais ravir à une mère son unique enfant la seule consolation de ses vieux jours.

Ibro ne prête aucune attention à ces paroles, mais continue sa poursuite le long des pentes des Alpes.

Vuk se fatigua de cette chasse à courre et se cacha derrière une souche d'arbre sur laquelle il appuya son fusil, son beau damas qui étincelait ainsi devant ses yeux.

Le fils du faucon, Ibrahim, fut grièvement atteint par la balle qui lui traversa le foie.

Le sang commença à jaillir de sa poitrine, Ibro éperonnait de plus belle son cheval bai et ne prit nullement garde à sa cuisante blessure; trois fois il souleva sa lourde massue qui trois fois retomba en sifflant, sur le brigand Vuk.

Il prit ensuite des chaines avec lesquelles il se hâta d'enchainer le brigand.

Les blessures mortelles que l'arme et les coups de Vuk lui avaient faites lui causaient d'horribles douleurs; c'est alors qu'il prit ses deux pistolets et qu'il les déchargea aussitôt.

Quelques instants après, il se sentit pris d'une horrible défaillance.

Quand le vieillard entendit les deux coups de pistolet qui l'avertissaient du danger dans lequel se trouvait son neveu il se leva et s'élança rapidement sur son coursier, suivi de ses guerriers d'élite, de trente champions choisis parmi les soldats des frontières.

Lorsque le vieillard arriva au milieu des montagnes, il trouva auprès de la citerne les cadavres des trente brigands; il les examina les uns après les les autres, mais ne trouva point parmi eux le corps de l'enseigne Nukic.

1. Chaque brigand fait un semblable serment: par exemple, il était d'usage que le brigand fit le vœu de ne jamais tuer ni femme, ni enfant, ou de ne jamais faire violence à une jeune fille.

2. Bouclettes, sortes de boutons aplatis, de la grosseur du poing, elles se mettaient sur le gilet.

Il suivit alors les traces du bai brun et vit bientôt les deux pistolets puis les deux boucles d'or étincelantes.

Il ne tarda pas à apercevoir, non loin de là, l'enseigne Nukic épuisé, sans forces, étendu sous son cheval, et baignant dans son sang.

A côté d'Ibro le brigand Vuk était attaché à un sapin.

Le vieillard se laissa tomber aux pieds d'Ibrahim et le couvrit de baisers.

— Peux-tu, Ibro, supporter tes douleurs? Ne crois-tu point que tes blessures guériraient si je t'emmenais, ô mon fils, à Udbina ?

— Hélas! je ne survivrai point à mes blessures. Débarrasse-moi plutôt de cette magnifique armure et de mes vêtements.

Remets-les à Halil, le frère de Mujo (1).

Puissent-ils, en quittant un héros, devenir la propriété d'un autre héros.

Faire toute la joie de sa vie et lui rappeller son frère d'élection (2).

Là dessus, le vieillard lui enleva ses vêtements ainsi que ses armes étincelantes et son armure et s'en retourna dans la plaine d'Udbina, emmenant avec lui le brigand Gnjatijevic, et le bai brun.

Lorsque la mère de Nukic l'aperçut sur la route, elle courut au-devant lui, ses mains tenaient deux pistolets qu'elle déchargea sur le vieillard.

L'un des coups ne partit point. Une arme seule fit feu.

Mais la balle siffla dans l'air en passant auprès du vieillard.

Céjvan se rendit ensuite à Sarajevo auprès du Pacha Hasan le Chauve (3) auquel il devait livrer Vuk Gnjatijevic.

Le Pacha avait quitté Stamboul pour venir à Savajevo à cause du brigand.

Le vieillard amena Vuk devant le Pacha.

Le noble Pacha dit alors à Céjvan :

— Comment se porte mon parent d'élection, mon cher frère l'enseigne Nukic ?

— L'enseigne Nukic se porte à merveille, ton frère d'élection a récemment pris femme et maintenant, il embrasse et caresse nuit et jour sa chère épouse.

Le Pacha sourit d'un air content et continua à interroger le vieillard :

— Qui s'est donc emparé de ce coquin ?

— De Vuk? C'est moi-même qui l'ai pris.

Mais le brigand Vuk l'interrompit :

— Comment, toi, béquillard (4), Tu prétends avoir pris Vuk ?

— Celui qui m'a pris est un vrai faucon, c'est l'enseigne Nukic seul.

Là-dessus, le noble pacha entra dans une effroyable colère et ordonna d'enfermer le vieillard avec le brigand dans le plus profond cachot de Sarajevo.

Le faucon Ibro, mourant, avait été laissé seul sur la montagne.

Qu'entends-je ? — Des cris d'allégresse ! — Ce sont les accents joyeux de trois nymphes des bois (5) qui retentissent de montagne en montagne.

L'une d'elles se tient au pied de l'Alpe de Romanija, la seconde, au milieu des bois; mais la troisième se trouve sur le plus haut sommet des montagnes de Romanija.

1. Halil le faucon, le frère de Mustapha Hrnjica.

2. Voir pour ce qui concerne la fraternité d'élection chez les Slaves du Sud l'ouvrage intitulé « Mœurs et usages des Slaves du Sud », par Krauss. — Vienne, chez *Hœlder*. 1886. Ch. XXX.

3. Chauve (cosso) est un sobriquet. Il s'agit du célèbre Pacha Hasan-Tiro dont il est question dans l'histoire de Bosnie, qui fut gouverneur d'Ofen et fit le dernier siège de Vienne.

4. Dans le texte, on lit : Sljaka = échasse, béquilles; c'est-à-dire que Céjvan avait besoin de béquilles pour marcher,

5. Les nymphes des bois, *Vilées*, devenaient les sœurs d'élection de tout homme vaillant et bon.

Les trois nymphes ne tardèrent pas à se réunir; elles examinèrent l'enseigne Nukic de tous côtés, toutes trois, en reconnnaissant Nukic pour leur frère d'élection, s'écrièrent soudain :

— Ces blessures peuvent encore se guérir.

Durant sept jours entiers, les nymphes le soignèrent; elles appliquèrent sur ses blessures différentes herbes efficaces, de sorte qu'après sept jours, Nukic Ibro, guéri et tout joyeux, put se lever et marcher.

Il se munit d'un bâton et s'en alla à pied, en descendant la vallée, le long de Karamanovci.

Le faucon arriva bientôt dans les plaines d'Udbina; à peine les trente soldats des frontières l'eurent-ils aperçu qu'ils éclatèrent en longs et indicibles cris de joie.

Ibro dessella son petit cheval, resta deux nuits auprès de sa mère.

Il prit ensuite ses dispositions pour son voyage à Sarajevo.

C'est alors que Talo (1) d'Orasjc lui dit :

— O mon ami d'élection, je vais t'accompagner, car mon aîné est retenu captif dans les fers de Sarajevo.

Ibro acquiesça à cette proposition et tous deux s'élancèrent sur leur rapide coursier.

Après avoir passé par monts et par vaux, les deux Turcs arrivèrent heureusement à Sarajevo.

Ils trouvèrent le Pacha Hasan Tiro assis dans son sérail. (2)

A peine ce dernier eut-il aperçu son ami d'élection qu'il ordonna, en signe de joie, de faire entendre le canon.

Les deux frères d'élection se saluèrent, se prirent mutuellement leur blanche main et se rendirent ainsi dans les pièces mollement capitonnées et recouvertes de riches tapis.

Ibro demanda aussitôt où se trouvait son vieil oncle.

— Il languit là-bas dans un sombre et profond cachot avec le brigand Nuk Gnjatijevic, mais ton aîné va immédiatement être mis en liberté.

Maintenant, mon cher Ibrahim, parle, qu'elle récompense demandes-tu de l'empereur ?

— Mon frère d'élection, je ne désire absolument qu'une épée (3) portant le cachet impérial et qui me donnerait le droit, m'autoriserait en tout temps et comme bon me semblerait à poursuivre ma proie sur la frontière, sans crainte d'être inquiété par le capitaine de la province.

Sans même dire un mot, le pacha lui donna l'épée qu'il désirait.

Puis s'adressant à Talc d'Orasje.

— Toi, mon frère, mon allié, dis-moi, par Dieu ce qui pourrait te faire plaisir.

— Je renonce à une épée portant le cachet impérial tant que je posséderai mon gros fusil orné de bouclettes; il me suffit, ô mon frère, pour le combat; donne-moi plutôt de l'argent pour subvenir aux frais de notre voyage.

Le Pacha lui fit alors de riches présents consistant en un chargement de mulet et en beaux thalers blancs, qu'on avait conservés dans une urne de pierre.

Tale d'Orasje éclata de rire.

Les deux Turcs s'élancèrent sur leur coursier et s'en allèrent, précédés du vieillard.

Ibrahim venait derrière lui, et Talc, monté sur un cheval gris, fermait la marche.

1. Tale (en turc = fou) était une sorte de fou parmi les héros: c'était une jeune lame avec laquelle il n'était point permis de plaisanter.

2. Sérail, du persan seraj, cour royale, en slave saraj; de là le nom de la ville Serajevo ou Sarajevo (qui appartient au sérail).

3. Sablja je pot muhurom. Un tel sabre donnant les droits que nous venons d'énumérer n'était donné qu'aux capitaines des frontières les plus distingués. Mustapha en possédait également un. Après la mort du héros, le sabre devait être rendu.

Lorsqu'ils eurent gagné les rues commerçantes de Sarajevo, Tale laissa tomber ses beaux thalers blancs autour de lui. — Ah ! — Il eût fallu voir comme les jeunes gens agiles se les disputaient à qui mieux mieux: comme ils se colletaient dans les rues boueuses !

Quand Tale descendit à l'auberge il n'avait même plus un sou vaillant pour se payer une boisson rafraichissante. D'après son vieil usage, il dut emprunter.

Là-dessus, nos héros se mirent en route pour rentrer dans leur patrie.

Qu'on se souvienne de nos jours de ce qui s'est passé autrefois.

Qu'on se souvienne des faits passés comme du jour de saint Georges de préférence à tout autre jour.

Mais surtout qu'avant de songer aux frères de sa tribu on songe à l'audacieux héros.

D[r] Friedrich S. Krauss

LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME

I

En Franche-Comté le premier dimanche de Carême, le dimanche des Brandons, s'appelle le dimanche des Piquerez (1).

Des masques se montrent encore dans les rues ce jour-là.

Dans le Jura, on le nomme aussi le Dimanche des « pois frits » parce qu il est d'usage de donner aux enfants, qui vont les demander de maison en maison, des pois grillés sur le poèle de fonte ou même des haricots simplement cuits à l'eau ou des lentilles.

On appelle *piquerez* ou *boidges* en patois, ces menus présents.

Cet usage parait fort ancien. Dans Rabelais, Carême-Prenant est qualifié d'avaleur de « pois gris ». Peut-être est-ce « pois frits » qu'il faudrait lire.

Le dimanche des Piquerez on fait danser les mariés de l'année et on brûle en leur honneur de la paille ou des brindilles de bois attachées à une perche. C'est ce qu'on appelle des *Chevannes* (1).

On dit de ceux dont la date du mariage est plus ancienne, que *leurs piquerez sont germés*.

Ch. Beauquier.

1. On écrit et prononce de différentes sortes : *Picoré, Piconé, Picré, Epikeré* etc.

2. *Chevanne, Chevanton* dans l'ancien français a le sens de feu de joie.

CHANSONS DE CONSCRITS (1)

IV

LES RÉQUISITIONNAIRES D'ALLINEUC

Chanson de la Haute-Bretagne

Moderato

A - dieu bourg d'Alli - neuc, Clo-cher d'ap - parais-
- san - ce, Nous ne te verrons plus, car j'allons en Hol-
- lan - de, Ou nous se - rons con - tre des en - ne-
- mis, Qu'il nous fau - dra vaincre o mou - ri.

I

Adieu, bourg d'Allineuc,
Clocher d'apparaissance,
Nous ne te verrons plus,
Car j'allons en Hollande.
Où nous serons contre des ennemis
Qu'il nous faudra vaincre o mouri'.

II

Nous vous disons adieu,
Messieurs perruque blanche,
Nous ne vous verrons plus,
Car j'allons en Hollande
Où nous serons contre des ennemis
Qu'il nous faudra vaincre o mouri'.

III

Nous vous disons adieu,
Le maire de cette parouësse,
Si nous étions riches comm' vous,
J'n'irions point z à la guerre
Mais comm' nous somm' enfants de [pauvres gens
On nous fait marcher en avant.

IV

Nous vous disons adieu,
L'recteur de cette parouësse,
Si vous étiez mait' de nous,
J'n'irions point z à la guerre,
A qui j'avons confessé nos péchés,
Priez Dieu de nous conserver.

1. Voir le n° de Janvier

V

Nous vous disons adieu,
Nos pères, aussi nos mères,
Hélas! que nous adressons,
Grand Dieu qu'ils vous sont chères
Vous nous avez élevés si chaudement
Nous vous quittons en grand tourment

VI

Nous vous disons adieu,
Nos parrain et marraine,
Qui promirent pour nous
Sur les fonds du baptême
Et qu'j'avons tant d'fois transgressé
Priez Dieu de nous pardonner.

VII

Nous vous disons adieu
Nos sœurs, aussi nos frères,
Nous vous laissons les soins,
De tous nos père et mère
Vous nous serez à tous bien obligeants
En prenant soin de nos parents,

VIII

Nous vous disons adieu,
Les filles de cette parouësse,
Si vous étiez maitresses,
J'n'irions point z à la guerre
Adieu, Fanchon et aussi Léouison,
Vous perdez trente-six bons garçons.

On prétend que lors d'une réquisition, trente-six jeunes gens d'Allineuc chantèrent, avant de partir, cette chanson qui avait été composée par un de ceux qui partaient.

Le terme « réquisitionnaire » qui m'a été donné par mon chanteur, semblerait indiquer que la chanson remonte à la Révolution, tandis que « la Hollande, » si ce mot n'est pas amené par la rime, fait songer plutôt aux guerres de Louis XIV.

Cette chanson est encore populaire aux environs de Moncontour (Côtes-du-Nord).

Dans quelques communes de l'Ille-et-Vilaine, il est d'usage que chaque année on chante une chanson nouvelle, qui est composée soit par un poëte rustique s'il y en a un dans la commune, soit en collaboration par les conscrits réunis à l'auberge ou dans les villages. On m'en a chanté plusieurs, que je regrette de ne pas avoir recueillies.

V

CHANSON DES MOBILISÉS DES CÔTES-DU-NORD (1870-71)

Pendant la guerre franco-allemande, les mobilisés de la partie des Côtes-du-Nord où la langue française est seule parlée, chantaient en marchant la chanson suivante.



Les autres couplets étaient les mêmes, sauf qu'au lieu de : Depuis près d'un an, on disait : Depuis près d' deux ans, depuis près d' trois ans, etc.

Avant 1870, je n'ai jamais entendu cette chanson, et, la guerre terminée, elle parait avoir disparu; personne parmi les nombreux chanteurs que j'ai interrogés ne me l'a chantée depuis.

Il y a eu sans doute d'autres chansons de marche improvisées pendant la période de 1870-71. Il serait intéressant de les recueillir, surtout si comme celle citée ci-dessus, elles n'avaient pas survécu aux circonstances qui les avaient inspirées.

PAUL SÉBILLOT.

LES ADIEUX D'UNE RECRUE

Image populaire russe (1)



Sous cette image, avec ce titre, se trouvent les vers suivants que je traduis littéralement :

« Ne te chagrine pas, ma chère mère, appuie-toi sur ma poitrine; la sainte mère de Dieu me gardera en route. Je le sais, pénible est la séparation, mais que faire? le devoir le commande; ton souvenir, mon cœur le gardera éternellement. Si tu savais comme ce cœur bouillonne dans ma poitrine pour aller au plus vite me mettre dans les rangs (des défenseurs) de la patrie. Je suis ton fils, mais aussi celui de la Russie : mon amour pour elle l'emporte, ma vie et mes forces, je les lui dois consacrer. Puis nos ancêtres ont légué à leurs petits-fils (la mission) de garder la Russie, et nos pères nous ont ordonné de ne pas épargner nos jours pour la foi. Cesse donc de pleurer peu à peu, plutôt bénis-moi pour la route, et vis avec l'espérance en Dieu et la prière. Adieu donc, ma

1. Cette image, qui fait partie de la collection de M. Léon Sichler, est réduite au quart.

mère bien-aimée, embrasse-moi une dernière fois, la sainte mère de Dieu nous protégéra tous deux ». On a allumé un cierge devant l'image de piété; le plus souvent ce sont de petites veilleuses qui brûlent devant les *ikones*. Sur la table est placé le pain et le sel, symbole d'hospitalité, de bienvenue, de bons souhaits.

Autres détails à remarquer : l'essuie-main brodé appendu au-dessus de la glace, soit à titre d'ornement, soit pour l'usage quotidien; l'uniforme des soldats; l'habit des paysannes qui par son absence de broderie et sa coupe indique la Grande-Russie; le banc qui court le long du mur comme en Alsace. L'image est de 1855.

LÉON SICHLER.

ADIEU MA BELLE

Chanson du pays de Caux



I

Adieu ma belle, ah! je m'en vas,
Puisque mon régiment s'en va.
Ah! je m'en vas dedans l'Irlande
Puisque mon régiment m'demande.

II

En Irlande si tu t'en vas,
Un corselet tu m'apport'ras,
Un corselet fait à la mode,
Qui soit de drap couleur de rose.

III

En Irlande étant arrivé,
Au corselet n'a point pensé:
Il n'a pensé qu'à la débauche
Au cabaret comme les autres.

IV

Que dirai-je à ma bien-aimée?
Que dirai-je à ma bien-aimée?
Lui mentirai-j' que dans l'Irlande [de
Y a point de drap comme elle' deman-

V

N'y a point d' montagn' sans vallons,
Ni de rivières sans poissons,
Ni de printemps sans violettes,
Ni des amants sans leur maitresse.

VI

La vigne est fait' pour le raisin,
Et la bouteille est pour le vin,
Et les canons sont pour la guerre,
Et les garçons c'est pour les belles.

Recueillie à Saint-Valery en Caux, en 1887.

AUGUSTIN BERNARD.

USTENSILES ET BIBELOTS POPULAIRES (1)

I (*Suite*)

OBJETS EN BOIS



On voit en Auvergne beaucoup de sabots de femmes sculptés; ce sont principalement ceux qui ont été offerts aux jeunes filles par leurs amoureux, et l'ornementation est due à celui-ci. Celles dont les sabots sont unis passent pour être délaissées par les galants. Autrefois même, au moment de son mariage, la fiancée recevait de son futur une paire de sabots qu'ensuite elle conservait précieusement. Beaucoup de grand mères montrent encore à leurs petits enfants leurs « esclos de noces » (sabots de noces). Sur ces sabots, indépendamment de guirlandes et d'ornements variés, on voit des emblèmes tels que des cœurs avec des rayons, très souvent du myosotis, plante appelée dans le pays « Ayma-mi » (Aimez-moi), ou encore des fleurs de narcisse (tétarel.e). Souvent ces dessins représentent deux colombes ou quelquefois une colombe ayant au bec une fleur de « Ayma-mi ».



Parfois même, l'artiste a essayé de représenter sur le sabot, sa fiancée sous les traits d'une jeune femme en toilette de mariée, en pied ou simplement en buste.

Très souvent ces sabots portent la date du mariage; cette date est inscrite derrière, au-dessus du talon.

Comme l'espace libre, sur les sabots, est restreint et ne permet guère une inscription suivie, celles-ci ne comprennent généralement que la lettre initiale de chaque mot les composant. Très souvent l'inscription commence sur le sabot gauche pour se terminer sur le sabot droit. Nous avons vu notamment celle-ci :

T. T. *L. V.*

que la vieille femme à laquelle appartenaient ces sabots traduisait ainsi :

Teimarei touta *La vida*

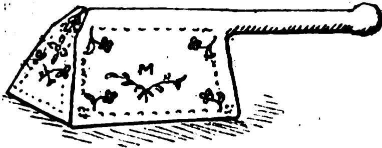
(Je t'aimerai toute la vie.)

Un autre portait en initiales :

A. T. M. *C. M. A.*

(Signifiant : A toi mon cœur et mon âme.)

1. Voir le n° de janvier de la *Revue*. Dans le précédent article nous avons utilisé un certain nombre de communications verbales de Mlle Bon. Depuis, notre collaboratrice a pris goût à cette enquête, qu'elle a conduite elle-même, cette fois, avec beaucoup de bonheur, ainsi qu'on le verra par l'article qu'elle nous envoie.

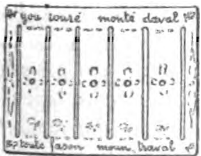


Les battoirs ou *mashores* sont aussi ornés d'étoiles ou de guirlandes de feuilles. La boite sur laquelle s'agenouillent les lavandières et qui porte le nom de *barqueta*, est aussi ornementée sur la planche du devant, et elle porte les initiales de la personne dont elle est la propriété.

Les femmes d'Auvergne se servaient autrefois, comme jarretières, d'un ruban de laine large de 4 à 5 centimètres et long d'une aune (1 m. 20 environ). Les vieilles femmes emploient encore maintenant ce ruban de laine comme cordon de leur tablier du dimanche.

Or, ce ruban était fabriqué autrefois par les femmes elles-mêmes, et l'on trouve encore dans beaucoup de maisons le métier à ruban. Il consistait simplement en une petite planchette (la poussette), à peu près de la dimension d'une carte à jouer ordinaire. Elle était percée de deux séries d'ouvertures, les unes rondes et de petites dimensions, les autres rectangulaires, des fentes, alternant avec les premières.

Pour faire le ruban, les femmes opéraient de la façon suivante : elles attachaient les fils de la chaine à l'extrémité d'une quenouille, le bâton de celle-ci étant tenu dans la ceinture du tablier, comme pour filer, tous les fils étaient passés dans les trous de la planchette et venaient s'enrouler en un cordon autour du corps de la personne; celle-ci ayant dans la main droite une petite navette chargée de laine, la glissait entre les fils



de la chaine qu'elle faisait alterner en manœuvrant la petite planchette, la poussette, de la main gauche. Or, cette « poussette » et cette navette étaient pour ainsi dire des objets de luxe par leur ornementation. Ils étaient ordinairement faits en bois et très finement sculptés. Souvent ils étaient ornés de guirlandes, d'initiales et de devises. L'une d'elles portait notamment cette inscription : *You rouré, mounte, daval, tout fason moun traval.* (Je glisse, monte, descends, tout en faisant mon travail.)

Ces métiers à rubans, étant pour ainsi dire inusables, se transmettaient de génération en génération et étaient considérés comme extrêmement précieux, par suite des souvenirs de famille qui s'y rattachaient.

Nous avons vu également une chaufferette en bois dont les quatre côtés étaient ornés de dessins variés : guirlandes de feuillages, fleurs, des olives, etc.; sur l'une de ses faces se trouvait un écusson avec des initiales.

L'écusson d'une autre portait : *Souvignir* (souvenir). Sur une troisième on lisait : *Tsaouta, grilla* (Chauffez, grillez).

Ces chaufferettes sont du reste fort communes, et il n'est pas de maîtresse de ferme qui n'en possède une, plus ou moins ornée.

Les enfants qui vont à l'école ont parfois des *boîtes à plumes* en bois, ornées de sculptures et, le plus souvent, portant un nom. Mais comme ces boites se transmettent, dans la famille, aux enfants qui vont à l'école, souvent ce nom est celui d'un ascendant de l'enfant qui s'en sert actuellement

Il est d'usage en Auvergne que le Jeudi-Saint on conduise à l'office du soir, « à Ténèbres, » les enfants. On les pare de leurs plus beaux atours et c'est pour eux une grande joie. Chacun d'eux a en main soit un petit tourniquet, « une rainette » (crécelle), soit un taket, espèce de castagnette à manche, composée d'une planchette à l'extrémité de laquelle il y a un battant formé d'une autre petite planchette ou d'un marteau en bois dont le pied oscille autour d'une charnière. Le tout est généralement en buis. En agitant cet instrument il se produit une série de chocs. A un moment donné de l'office, le prêtre frappe sollennellement trois coups sur l'autel et immédiatement chacun des enfants, agitant l'instrument qu'il tient en main, s'efforce de faire le plus de bruit possible; il en résulte naturellement un épouvantable vacarme.



Ces takets et ces crécelles sont fabriqués dans le pays, soit par des sabottiers, soit dans les familles; on ne les confie aux enfants que pour l'office du Jeudi-Saint, et on y tient beaucoup. En général ils ont servi à plusieurs générations. La plupart sont ornés de sculptures et d'ornementations très délicates, beaucoup portent des dates et des noms, presque toujours le nom rappelle l'aïeul ou le bisaïeul de la génération actuelle, auquel il a été primitivement donné; un grand nombre ont des inscriptions. L'un d'eux portait la suivante : *may mi bouligoun, may nin fase* : = Plus on me remue, plus j'en fais, (du bruit). Un autre : *quan quo sara tsaba, lissa mi istayre* : = Quand ce sera fini, laissez-moi tranquille.

Cette abondance d'inscriptions en Auvergne s'explique par ce fait. Par suite de la longueur et de la rigueur des hivers tout le personnel masculin de la ferme est fort peu occupé dans cette saison. Un certain nombre de domestiques, bergers, bouviers etc. emploient une partie de leurs loisirs à sculpter, à orner tous les objets en bois, d'usage courant, qui leur tombent sous la main, par exemple les objets qui leur sont personnels. Les manches de leurs outils, les manches de faulx « le couyer » dont ils se servent pour faucher; l'aiguillon, le joug des bœufs, le siége de bois sur lequel ils s'assoient, le trépied de la tireuse de vache. Et quand ils ont acquis un certain talent, ils sculptent alors les objets de la maison : pour la fermière sa chaufferette, la boite à sel et le mortier à sel, le battoir et la boite à laver. Pour les enfants ils sculptent la rainette (crécelle), le taket, la boite à plumes. Ou ils font différents petits meubles pour enfants, la première chaise du bébé, ou encore des appliques et des étagères pour la maison.

Pour les jeunes filles ils sculptent des sabots, font des fuseaux pour filer la laine et le chanvre, des métiers à dentelle et des bloquets, des planchettes à rouler la dentelle, des demi-aunes, règle plate servant à mesurer et à presser la dentelle, des bois de quenouille et des fuseaux, « lou stsaber » petit appareil à mettre le fil en écheveaux, des dévidoirs et un petit appareil percé de deux trous pour guider le fil sur le peloton; ce petit appareil est en général très orné. Ils sculptent aussi un grand nombre de petits meubles d'ustensiles courants, ou de bibelots, utiles ou simplement amusants.

Pour exécuter ces sculptures les artistes amateurs emploient des couteaux spéciaux fabriqués dans le pays et formés d'une lame assez courte et très pointue, enfoncée dans un manche rond, la virole est ordinairement faite avec un vieux dé de femme.

Ce couteau est maintenu parfaitement aiguisé : pour qu'il ne soit pas exposé à être touché par les enfants ou les femmes lorsqu'on n'a pas à s'en servir le sculpteur l'envoie en l'air de façon à ce qu'il se pique dans une des poutres de la grange ou de l'étable. Aussi ce couteau est-il généralement désigné sous le nom de « coutel de la fusta » (couteau de la poutre).

(*A suivre*). ANTOINETTE BON.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES (1)

II

DANSES ET FESTINS MORTUAIRES EN BELGIQUE

Hoverlant de Beauwelaere, dans sa volumineuse « Histoire de Tournay, » rapporte qu'en 1783 il vit danser au son du violon, après le dîner qui suivait le service du défunt à la maison mortuaire. Il demanda la raison de cet usage et il lui fut répondu qu'on dansait à la mémoire du défunt, mort dans le célibat en attendant sa résurrection.

Dans presque tous les monastères de Belgique (c'est le même auteur qui parle), les religieux et les religieuses étaient régalés, le jour du service, d'un verre de vin, et d'un plat extraordinaire.

A l'abbaye d'Orval, dans les Ardennes, on servait à la place vide du défunt, son dîner pendant trois jours de suite, qu'on distribuait aux pauvres après le repas, c'est ce que le vulgaire appelait *manger la tête du mort*.

Les francs-maçons voilent d'un crêpe funèbre, pendant quelques jours, la place du frère décédé qui, comme on le croit bien, n'en vient pas prendre son poste en loge. (Pag. 207, t. XLVIII).

ALFRED HAROU.

1. Voir le n° de janvier.

LE REFRAIN DANS LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE (1)

IV

LA CHANSON PROVENÇALE

u nombre des genres poétiques très divers cultivés en Provence il en était un célèbre entre tous, la *Chanson* (*cansos*). Pendant longtemps sa structure était restée variable, prenant à la volonté du chanteur un nombre quelconque de couplets et admettant, au hasard, des rimes de toutes sortes (2). Mais, vers la fin du XIIe siècle, elle était devenue un poëme à forme fixe, composé de cinq, six ou sept strophes — de cinq le plus souvent — plus une *ritournelle* ou demi-strophe pour l'*envoi*, et chacune de ses strophes comprenait deux, trois ou quatre mêmes rimes agencées de semblable façon (3), Écoutez :

« Si totz los gaugz e' ls bes,
E las finas lauzors,
E'ls faitz e'ls digzs corte
De totas las melliors,
Volgues dieus totz complir
En una solamen,
Saber cug veramen
Que selha cui dezir
N'agra mais per un cen

E pos de totas es
Caps e mirals e flors,
Sitot no m'en ven bes,
Si m'es lo gratz honors
Fassa m'viure o murir;
Mas plus l'er avinen
Si m te guay e jauzen;
Com mais me fai languir,
Iuc plus l'am finamen,

Quar el mon non es res,
Sia sens o folhors,
Que m penses que' l plagues,
No m fos gaugz e dossors;

1. Voir le numéro de Janvier 1888.

2. Voir dans Raynouard : *Choix des poésies des Troubadours* t. III, ces premières chansons.

3. Raynouard : *Choix des Poésies*, t. II. — Diez : *Poésies des Troubadours* (trad. de Roizin, p. 95).

So qu'ilh vol mal azir,
Et am selhs bonamen
Qui son siei benvolen:
Al mielhs que pot chauzir,
Sui al sien mandamen.

En aissi m'a conques;
E si no m val amors,
Valha m ma bona fes
E la sua valors :
S'amors no vol venir
El sien belh cors plazen,
Lo verai pretz valen,
Deu garar de falhir,
Quar s'ien muer, no l'er gen.

Gentils cors, ben apres,
Sobre totz amadors
Agras mon fin cor mes
Ab un pauc de socors;
Que mort m'an li sospir :
E vos, per chauzimen
No sufratz mon turmen,
Ni vulhatz fals auzir
Cui er mal si be m pren

ENVOY

Na Beatritz, grazir
Vos faitz a tota gen;
Et avetz pretz valen,
Si que qui 'n vol ver dir
Del belh semblan no y men » (1).

C'est au moyen de cette forme provençale que le refrain va essayer de s'introduire dans la littérature française.

V

LA CHANSON FRANÇAISE

Soit que des jongleurs errants les aient rapportées du Midi, soit que des troubadours, venus à la suite de quelque seigneur méridional, les aient fait entendre en passant, les chansons provençales, vers la fin du XIIe siècle, se répandent dans le Nord. Immédiatement les chanteurs de la *langue d'oyl* les imitent et voilà la *chanson française* constituée. Comme la chanson provençale elle a cinq, six ou sept strophes, une demi-strophe d'envoi, et deux, trois ou quatre rimes. On a parfois soutenu que la *langue*

1. Raynouard : *Choix des poésies des Troubadours* t. III, p. 172. — Cette chanson est de Pons de Capdueil. — Remarquons cependant que la strophe d'envoi est et restera toujours facultative même dans les chansons françaises qui suivront.

d'oyl pouvait bien avoir eu déjà de pareils poëmes avant de connaître ceux de la *langue d'oc*. Mais cette assertion n'est guère admissible. D'abord il est invraisemblable que deux peuples aient pu créer identiquement, chacun de son côté, une forme d'une structure si particulière; ensuite les quelques primitives poésies en langue d'oyl qui nous sont parvenues semblent n'obéir à aucune règle quant au nombre des strophes et des rimes; enfin il paraît certain que les premières chansons françaises sont postérieures de 60 ou 70 ans aux premières chansons provençales (1). Relisons une de ces chansons et nous verrons combien sa forme est rigoureusement calquée sur celle des chansons du Midi :

« Ma douche dame et amour
Me fait tant amer me vie
C'uns ans me semble un seus jours;
Et ma souffranche est jolie :
Mais si bien ne m'alast mie
As maus c'on m'i fait sentir;
Se li espoirs de goir
Ne me tenist compaignie.

Ches espoirs est mes retours
Entre eux que merchis detrie,
La me deduis, si qu'aillours
Ne pens che le senefie
C'on me salue; tel fie
Sour le point dou souvenir
Que de dire n'ai loisir
As gens, Diex vous bénéie.

Dame blanche comme flours
Tenre de cui rien delie,
Li mieudre entre les meillours,
Essample de courtoisie;
Diex ai si tres grand partie
De bien amis a vous furnir
C'une autre se doit tenir
Dou meneur a bien paie

Qui ne mouverait coulours
De voir la signerie,
Les maintiens et les honnours
Dont vous êtes enrichie
Et honnerée et proisie.
Chil qui servent de mentir
Se doivent nes de l'oir
Chastoier de leur folie.

Dame, si que vo valours
N'en doive estre amenrie,
Vous pri merchi et secours
Dont bien estes aaisie,
C'est riqueiche en trésorrie
Qui ne sert fort de gésir
Et non volés enlarguir
Et tout ades mouteplie

1. Voir Diez : *Poésies des Troubadours*, p. 243.

ENVOY

Trop est graus li dons d'amie
Ne pour quant je le desir
Mais on me puet retenir
Souvent de mains la moitie. » (1)

Aussitôt le Nord se passionne pour cette forme nouvelle. La chanson est le poëme préféré de tous les poëtes du XIIIe siècle. Elle emplit, presque à elle seule, les œuvres de Thibaut de Champagne (1202-1253), du châtelain de Coucy (1187-1221), de Guillaume de Ferrières (1219), d'Adam de la Halle (1220-1285) et de plus de cent autres rimeurs (2).

VI

LE CHANT ROYAL

Assurément le refrain est bien inutile à toutes ces chansons, puisqu'elles sont chantées sur des airs dont les poëtes font la musique en même temps que les paroles. Mais les hommes du Nord, accoutumés depuis des siècles à l'entendre sonner de couplet en couplet ne peuvent s'en passer encore, et, pendant tout le XIIIe siècle, brûlent de l'introduire quelque part. Déjà dans Thibaut de Champagne vous trouvez deux chansons ramenant à la fin de chacune de leurs strophes deux ou trois mêmes petits vers (3). Chez les derniers chansonniers provençaux eux-mêmes, pareille préoccupation s'accuse par le retour d'un mot ou d'un demi-vers (4). Dans les dernières années du XIIIe siècle et dans les premières du XIVe, le refrain réussit enfin à se souder à la chanson. Mais la chanson à refrain ne s'appelle plus chanson, elle s'appelle *chant royal*.

Le chant royal a toujours cinq strophes — car l'habitude avait prévalu, à la fin du XIIIe siècle de ne plus donner que cinq strophes aux chansons — que demi-strophe d'envoi, et toujours deux, trois, ou quatre rimes (5). En voici un :

« Il semble à ceuls de cest aage présent
Qu'il ait en eulx plus honeur et vaillance,
Sens et advis et bon gouvernement,
Bonté, beauté, seignourie et puissance,
Subtilité, parfaite cognoissance,
Qu'il n'ot oncques en nos prédecesseurs
Es anciens, qui, par leurs grans labeurs
Les royaumes et les terres conquirent,

1. Adam de la Hale : *Œuvres* (éd. Coussemacker), p. 67.
2. On trouve une notice sur leurs œuvres daus le t. XXIII. de l'*Histoire littéraire*.
3. Thibaut de Champagne : *Chansons* (éd. Tarbé). p. 20 et 44.
4. Raynouard : *Poésies des Troubadours*, t. IV, p. 78, 183, 247, etc.
5. Eustache Deschamps : *L'art de dicter* (*Œuvres*, éd. Crapelet, p. 274).

Et grans cités fondèrent les pluseurs
Jà ne feront les présents ce qu'ils firent.

Avons nous riens fors que leur remanent;
Certes nennil. La doctrine et science
Nous vient d'iceulx très-anciennement,
L'onnour, le bien, la bonne conscience,
Ne je ne voy, ne sçay d'experience,
Un seul qui ait fondé cité ne tours,
Règne conquis, fors que p'us grans atours
Courent partout que nos pères ne virent;
Habis orent ni trop grans ni trop cours.
Jà ne feront les présents ce qu'ils firent.

On en treuve qui sont assez parlant
De ce dont pas bien n'ont la cognoissance
Et vont entre eux les anciens blasmant,
Mais c'est foleur et grant oultrecuidance;
Car leurs faiz sont petits fors qu'en loquence,
A conquérir est faible leur valours,
Encor perdent leurs terres les meilleurs,
Que li prodomme ancien leur acquirent,
Qu'ils ne scevent garder, c'est grans dolours.
Jà ne feront les présents ce qu'ils firent

Alexandre conquist tout Orient,
Et le monde subjugua dès s'enfance;
Romains après, puis son trespassement,
Le monde orent à leur obeissance;
Charles le Grant le royaume de France
Tint et acrut, Espaigne à grans sueurs
Conquit aussi, fut chef des empereurs,
Les crestiens fort de lui se sentirent;
Et pour ce sont les anciens greignours :
Jà ne feront les présents ce qu'ils firent.

Larges furent, hardi, fort et puissant,
Saige et substil, non de grant apparance,
De simple habit et non mescognoissant;
Le bien commun orent en remembrance,
Et les vertus, en toute révérance,
Furent o eulx sans quérir mauvais tours;
Car foulz déliz ne réguoit à leurs cours,
N'orgueil, aussi par ce riens ne perdirent.
Entendez bien ça, se vous n'estes sours :
Jà ne feront les présents ce qu'ils firent..

ENVOY

Prince, foul est qui parle a rebours
Des anciens, desquels nous vient l'oneurs
Et les terres que leurs corps soubz mirent;
Et nous sommes avers, chétifs et lours.
Donc qui bien voit et perçoit ses coulours
Jà ne feront les présents ce qu'ils firent. » (1)

1. Eustache Deschamps, (*Poésies choisies*, p. 69. Edit. Crapelet.) — Dans l'édition de Crapelet cette poésie porte le titre de Ballade, mais dans l'édition de Queux Saint-Hilaire, le recueil des Ballades est compris sous le titre de *chants royaux et ballades.*

Et pendant tout le quatorzième siècle, le chant royal, détronant la chanson régulière dont le règne est à jamais fini, va régner à son tour (1).

VII

LA BALLADE

Mais, dès les premières années de sa naissance, le chant royal s'est trouvé en présence d'un concurrent redoutable : la *ballade*. S'il est vrai, comme le prétend Fétis (2), que Jehan de Lescurel écrivait vers 1320, il faut tenir pour certain, en voyant cette forme nouvelle abonder en son œuvre, qu'elle s'est constituée, elle aussi, à la fin du XIIIe siècle ou dans l'extrême commencement du XIVe. Qu'est-ce que la ballade? un chant royal écourté qui n'a que trois strophes, et trois, quatre ou cinq rimes (3). Jugez-en :

« D'autel amour comme puet aimer mère
Son vray enfant vous aim et ay amée,
Craint et chéry com filz doit faire père
Et chascun jour estes dans ma pensée,
Si fermement seule dame honnourée
Que je ne puis a nulle autre penser
Et si me faut ceste amour si celer,
Qu'a vous n'a nul dire ne l'oseroye,
Dont au jour d'uy n'ay de doleur mon per,
Si pry Amour que sa grace m'envoye

Car vo douçour, vo biauté singulière
Vostre bonté, vostre grant renommée,
Vo doulz maintien, vo face blanche et clère,
Plaisant à tous, vo manière loée,
Vo gent atour, vo parole atrempée,
Humilité c'on puet en vous trouver,
Et les doulz rays de vostre regarder
Me font languir quelque part que je soye,
Et a mon cuer mon esperit tenser :
Si pry Amour que sa grace m'envoye.

Ou je mourray de mort dure et amère,
Comme celui qui m'a la char ostée,
De descouvrir son dueil et sa misère
Et qui bien scet que c'est amour celée,
Sèche mon corps, ne creature née
Ne puet savoir dont ne vient ce penser.
Ainsi morray pour vos biens désirer
Et vostre honnour qui ainsis me guerroye,
Ou je ne puis nul guerdon espérer,
Si pry Amour que sa grace m'envoye.

1. Les chants royaux sont surtout nombreux dans les poésies d'Eustache Deschamps.
2. Fétis : *Biog. des Musiciens*, art. Lescurel.
3. Plus tard il y aura aussi des *ballades doubles*, c'est-à-dire à six strophes. V. Villon : *Œuvres* (édit. Jannet), p 107.

ENVOY

Humble dame, veuillez considerer
Comment desus me demaine et tournoye,
Et que je muir pour vous craindre et amer,
Si pry Amour que sa grace m'envoye. » (1)

Il était bien difficile d'avoir toujours à sa disposition autant de rimes pareilles que le *chant royal* en réclamait; il était plus malaisé encore de développer sa pensée en cinq strophes, alors surtout que, comme tous les rimeurs du XIVe siècle, on n'avait à énoncer que des futilités et des lieux communs. Aussi le chant royal est-il bientôt abandonné pour cette forme plus brève; on le réserve aux sérieuses complaintes d'amour réclamant des développements particuliers, puis aux sujets de morale et, dans les premières années du XVe siècle on ne s'en servira plus guère que pour louer la Vierge et les Saints (2). Au contraire avec Jehan de Lescurel, Guillaume de Machault (1295-1377), Eustache Deschamps (1320-1410), Jehan Froissart (1337-1400), Christine de Pisan (1363-1431), et maints galants seigneurs, Wenceslas de Brabant, Jehan de Boucicaut, le sénéchal Hutin, l'amiral Regnault de Trie, le duc d'Orléans, le duc de Berry, monseigneur de la Trémouille, le bâtard de Coucy, messire de Tignonville (3) la ballade, pendant tout le XIVe siècle, ne cessera de florir.

VIII

LE RONDEAU ET LE TRIOLET

En ce même XIVe siècle — l'âge d'or des poëmes à forme fixe — le *rondeau,* lui aussi, se constitue. Il ne dérive assurément pas de la chanson provençale, car les Provençaux l'ont toujours ignoré et, alors même qu'il sera en pleine vogue dans le Nord, affecteront toujours de le dédaigner comme une production étrangère (4). Mais c'est certainement à la chanson, ou tout au moins au chant royal ou à la ballade, qu'il emprunte la façon de ramener son refrain et d'agencer ses rimes.

Sans doute il provient, comme semble l'indiquer son nom, de quelque forme particulière des vieux airs à danser dont le peuple accompagnait autrefois ses *rondes.* Au XIIe siècle il se présentait déjà comme un genre poétique spécial; et, au XIIIe siècle, il entrait dans la littérature. Toutefois sa structure ne s'était pas encore invariablement fixée : du moment qu'un

1. Eust. Deschamps : *Œuvres* (édit. Queux Saint-Hilaire) t. IV, p. 264.

2. *Doctrinal de la seconde rhétorique :* dans *Archives des missions scientifiques*, t. I, p. 272. — Th. de Banville : *Traité de vers. franç.,* p. 196.

3. *Livre des cent ballades.*

4. « Alqu comenso far redondels en nostra lengua, los quals solia hom far en frances... » *Las flors del gay saber* (1356) édit. Gatien-Arnoult, t. I, p. 340.

poëme débutait par deux ou trois vers qui revenaient ensuite à la fin de chacune de ses strophes il avait droit, quel que fût le nombre de ses strophes et de ses rimes, au titre de *rondeau* (1).

Mais, dans la première moitié du XIV[e] siècle, les rimeurs, habitués aux constructions savantes du chant royal et de la ballade, s'habituent à ne plus donner au rondeau que deux strophes, dont la première est toujours plus courte que la seconde, a ne plus composer ces deux strophes que sur deux mêmes rimes, et à ne plus ramener entre elles que la moitié ou les deux tiers du refrain par lequel avait commencé la première et devait finir la seconde. Dès lors, le principe constitutif du rondeau est fixé.

Réduit à sa moindre dimension un rondeau doit donc se composer pour le moins d'un refrain initial de deux vers — puisqu'on ne peut ramener moins d'un vers entre les deux strophes — et d'une première strophe d'un vers — puisqu'on ne peut ramener moins d'un vers entre deux refrains consécutifs :

« *Blanche com lys, plus que rose vermeille,*
Resplendissant com rubis d'Oriant,
En remirant vo biauté non pareille,
Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Suis si ravis que mes cuers tondis veille
Afin que serve à loi de fin amant :
Blanche com lys, plus que rose vermeille,
Resplendissant com rubis d'Oriant. » (2)

C'est sous cette forme, simple comme la stricte application d'une théorie, qu'il se montre d'abord avec le plus de fixité et qu'il se maintiendra le mieux. Ce rondeau à huit vers est très fréquent dans tous les poëtes du XIV[e] siècle (3). Au XV[e] siècle il parviendra à s'établir jusque dans le dialogue des poëmes dramatiques (4). Et dans notre littérature moderne elle-même, on le retrouvera souvent sous le nom nouveau de *triolet*.

Une fois pourvu de cette forme précise le rondeau peut s'étendre à son gré sans violer aucune de ses règles fondamentales. Il lui suffit pour cela d'augmenter le nombre des vers de son refrain initial. Ce refrain par exemple est-il de trois vers à deux rimes, il faudra que la première ou la seconde strophe s'allonge pour se pourvoir de deux rimes analogues :

« *Belle et noble, a bonne estrainne,*
Vous, doins cuer et quanque j'ai ;
Amés me aussi de cuer vrai
Dieu vous doint bonjour sans painne
Belle et noble, a bonne estrainne,
Je vous aim d'amour certaine,
Et ferai tant com vivrai
Puisqu'ainsi est, de cuer gai,

1. V. les rondeaux d'Adam de la Halle.
2. Guillaume de Machault : *Poésies* (édit. Tarbé), p. 51.
3. Lescurel, G. de Machault, Eust. Deschamps, etc.
4. V. par exemple : *Le mistere du siége d'Orléans*, v. 165, 780, etc.

Belle et noble, a bonne estrainne,
Vous doins cuer et quanque j'ai ;
Amés me aussi de cuer vrai. » (1)

Comme le refrain peut être d'un nombre quelconque de vers, même de mesures différentes, le rondeau peut prendre ainsi les dimensions les plus diverses.

Le refrain devient si long que, dès le commencement du xv[e] siècle, les copistes prennent l'habitude de n'en écrire que les premiers mots et la gardent jusque dans la transcription des triolets.

Voici, par exemple, comment un triolet figure dans un manuscrit de Christine de Pisan :

« Il me tarde que lundi viegne
Car mon ami doit venir lors
Afin qu'entre mes bras le tiegne
Il me tarde
Je lui prie qu'il lui en souviegne
Car pour revoir son gentil corps
Il me tarde. » (2)

C'est au lecteur à répéter mentalement la fin du vers commencé, sans quoi le poëme demeurerait presque sans rimes. Or, les auteurs s'habituent peu à peu à faire comme les copistes et se mettent à tourner leurs rondeaux de telle façon, que le retour du refrain entier devienne inutile à l'expression de leur pensée.

Charles d'Orléans (1391-1465), ne ramène généralement plus que les deux ou trois premiers vers du refrain à la fin de chacune de ses strophes :

« *Le temps a laissié son manteau*
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de brouderie
De soleil luisant, cler et beau.

Il n'y a beste, ne oyseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent, en livrée jolie,
Goutes d'argent d'orfèvrerie,
Chascun s'abille de nouveau.
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye. » (3)

Quelques années plus tard les rimeurs se contenteront de ramener seulement le premier vers du refrain :

1. Lescurel : *Chansons* (édit. Montaiglon), p. 27.
2. *Bibl. nat.* Ms. f. fr. n° 835, fol. 29.
3. Charles d'Orléans : *Poésies* (édit. Guichard), p. 423.

« *Les biens dont vous estes la dame*
Ont mon cueur si tres fort épris
Qu'il fust mort, s'il n'eut entrepris
De vous aimer plus que nul ame.
Quant à moy, point je ne l'en blasme
Pour ce qu'ils ont de tous le pris
Les biens dont vous estes la dame.

De ce qu'il fault que je vous ame
Je scay trop bien que j'ay mespris
Mais qui en doit estre repris?
Non pas moi. Qui donc? Sur mon âme
Les biens dont vous estes la dame. » (1)

Enfin, dans les dernières années du quinzième l'usage prévaut de ne plus ramener que le premier, ou les deux ou trois premiers mots :

« *Mort, j'appelle de ta rigueur,*
Qui m'as ma maitresse ravie,
Et n'es pas encore assouvie,
Si tu ne me tiens en langueur.

Onc puis n'euz force ne vigueur;
Mais que te nuysoit-elle en vie,
Mort?

Deux estions, et n'avions qu'ung cueur;
S'il est mort, force que dévie.
Voire, ou que je vive sans vie,
Comme les images, par cueur,
Mort! » (2).

Et c'est sous cette forme que, poëme amputé traînant deux vers sans rime, le rondeau se perpétuera dans notre poésie moderne.

IX

LE VIRELAI OU CAROLE

Vers le milieu du XIVe siècle apparaît aussi le *Virelai* qui, au siècle suivant, portera plutôt le nom de *carole*. Sans doute il naît directement du rondeau, car il n'en diffère que par l'adjonction d'une strophe nouvelle à chacune des deux strophes centrales. Un refrain initial de quatre ou cinq vers, deux strophes de quatre ou cinq vers dont la seconde est de mêmes rimes que le refrain, deux autres strophes dont la seconde reprend encore des rimes semblables à celles du refrain, puis un retour final du refrain, telle est sa structure :

1. Villon : *Œuvres*, p. 133.
2. Villon : *Œuvres*, p. 59.

« *Avancez-vous, Espérance,*
Venez mon cœur conforter
Car il ne peut plus porter
Sa très greveuse penance.

Pieça Joyeuse pensée
S'esbatoit avecques lui,
Mais elle s'en est allée
Tant a pourchassié Ennuy.

Se vous n'avez la puissance
De tout son mal lui oster,
Plaise vous à alegier
Au moins un peu sa grevance.

Avancez-vous, Espérance,
Venez mon cœur conforter
Car il ne peut plus porter
Sa très greveuse penance.

Vous lui avez fait promesse
De le venir secourir,
Et de lui tollir tristesse,
Mais trop le faites languir.

Ayez de lui souvenance,
Et le venez deslogier
De la prison de Dangier,
Où il meurt en déplaisance.

Avancez-vous, Espérance,
Venez mon cœur conforter
Car il ne peut plus porter
Sa très greveuse penance. (1)

Mais même pendant ce quatorzième siècle qui l'invente, le virelai reste la moins usitée des formes poétiques à refrains (2). Au XVe siècle il apparait à peine (3). Au XVIe siècle il a déjà disparu. — Si le titre de *virelai* subsiste encore sous Louis XIV, c'est seulement pour désigner soit des petits poëmes écrits sur deux rimes, soit des stances terminées par un même vers, soit des combinaisons quelconques de strophes et de refrains (4).

X

LA DÉCHÉANCE DU REFRAIN

Voilà donc au XIVe siècle le refrain pleinement victorieux et, semble-t-il, établi à jamais dans la littérature française. Point de poète alors qui

1. Charles d'Orléans. *Poésies*, p. 241.
2. On en trouve surtout dans Eustache Deschamps et dans Froissart.
3. Quelques-uns dans Charles d'Orleans sous le nom de *caroles*.
4. Voir La Fontaine : *Virelai sur les Hollandais*. — Régnier Desmarais, *Poésies*, p. 99, 104, etc. — Th. de Banville : *Traité de versif.* p. 191.

voudrait faire des vers sans lui, et point de strophe à la fin de laquelle il ne retentisse. Il y a dans l'œuvre d'Eustache Deschamps 1175 ballades ou chants royaux, 171 rondeaux et 80 virelais (1). Guillaume de Machault écrit trois ou quatre cents ballades, et on ne sait combien de rondeaux (2). Christine de Pisan rime cent et quelques ballades (3). Des livres entiers sont composés de ballades, comme celui du sénéchal Hutin (4) et d'autres de rondeaux et de virelais, comme celui du duc Wenceslas de Brabant (5).

Eh bien non! la victoire du refrain n'est que momentanée Encore une fois, dans une littérature écrite, il ne saurait régner.

Au xve siècle sa disgrâce commence. Sauf Charles d'Orléans qui, prisonnier en Angleterre, ne sait point que le goût de ses compatriotes a changé, aucun poëte ne consentirait plus à passer sa vie entière à rimer des ballades et des rondeaux. Une forme nouvelle, sans refrain cette fois, — le long récit en petites strophes de huit ou dix vers octosyllabiques enlaçant savamment leurs rimes — est apparue qui, plus harmonieuse, plus facile, plus leste, supplante toutes les anciennes formes monorimes et à rimes plates aussi bien que toutes les formes fixes à refrain (6). Dans Alain Chartier, dans Villon, dans Coquillart, dans Gringoire, les ballades, les chants royaux, les triolets, les rondeaux, les virelais, ne sont plus qu'accidentels.

Un moment, au xvie siècle, on peut croire que Marot et les poëtes de son école vont leur rendre une vogue nouvelle. Mais voici que la Renaissance survient et ramène les esprits à l'imitation des littératures antiques et des littératures étrangères. On fait alors des odes à la grecque, des satires à la latine, des stances et des sonnets à l'italienne. Et les vieilles formes de la littérature nationale retombent négligées et méprisées dans la littérature bourgeoise, à mi-côté entre la littérature des lettrés qui n'en veut plus et la littérature populaire où elles se dissoudront bientôt.

C'est dans la littérature bourgeoise que quelques poëtes du xviie siècle, mal notés à Versailles et réduits à errer des cabarets aux salons, les rencontreront et essaieront de les faire refleurir. Vous trouverez une trentaine de rondeaux dans Voiture, treize ballades dans La Fontaine, dix-huit rondeaux et dix virelais dans Régnier Desmarais, treize ballades et treize rondeaux dans madame Deshoulières, cinq rondeaux et une ballade dans Chapelle, quatre rondeaux dans Brébeuf, quatre ballades dans Sarrasin et d'innombrables rondeaux dans Benserade. Mais vous en chercheriez en vain chez tous ceux qui se piquent de haute littérature, Malherbe, Racan, Boileau, Racine, Corneille (7), Molière, Chaulieu, Segrais, même chez Théophile et Saint-Amant. Molière fait dire à l'un de ses personnages :

1. C'est le compte donné par M. Queux de Saint-Hilaire dans la préface de son édition de Deschamps.
2. Compte donné dans la préface du *G. de Machault* (édition Tarbé).
3. Mss. cit.
4. *Livre des cent ballades*, (édition Queux de Saint-Hilaire).
5. Aujourd'hui perdu. Voir Froissart. *Le dit du florin*, v. 290 à 305.
6. Voir surtout dans A. Chartier, Martin Franc, Villon, etc.
7. Deux rondeaux pourtant sont de Corneille.

« La ballade, à mon goût, est une chose fade;
Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps. » (1)

Boileau maugrée :

« Le rondeau, né gaulois, a la naiveté;
La ballade asservie à ses vieilles maximes,
Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes. » (2)

Chaulieu, qui certainement aurait cultivé toutes ces formes s'il était né cent ans plus tôt, murmure :

« Pour des rondeaux, chant royal et ballade,
Le temps n'est plus... » (3)

Et Saint-Amant — qui le croirait? l'ivrogne Saint-Amant lui-même — part en guerre :

« Ha! je vois bien qu'en ce siècle malade
Pour plaire au goût, il faut que la ballade,
Le chant royal et le gai triolet
Rentrent en vogue et prônent leur rôlet,
Qu'ensuite d'eux il convient que l'épitre,
Le lai pleurard, le virelai bélitre,
L'énigme goffe et l'emblème pédant
Sur notre esprit reprennent ascendant. » (4)

Mais, grâce au génie de trois ou quatre de ses poëtes, la haute littérature l'emporte et, pendant tout le XVIIIe siècle va imposer ses chefs-d'œuvre à l'imitation des versificateurs grands ou petits. La littérature bourgeoise s'absorbe en elle et, pour mieux s'y établir, s'empresse de rejeter toutes ces vieilles formes à refrain. Il n'est plus que Piron — ce dépenaillé — pour avoir le front de rimer des rondeaux et des ballades. Mais les autres, même les moins prétentieux, même les rimeurs légers et galants qui auraient tout intérêt à s'en servir encore, Voltaire, Gresset, Gentil-Bernard, Bernis, Colardeau, Dorat, Pezai, Boufflers, Florian, les dédaignent au point de ne plus les connaitre.

C'est fini : le chant royal, la ballade, le rondeau, le virelai sont morts à tout jamais. Notre siècle lui-même, malgré la révolution du Romantisme qui remet en faveur le moyen-âge, ne les ressuscitera pas. Il n'y a pas un rondeau dans l'œuvre de Victor Hugo, et pas une ballade parmi ses *Ballades* (5). Dans Alfred de Vigny, dans Brizeux, dans C. Delavigne,

1. Molière : *Femmes savantes*, acte III, scène V.
2. Boileau : *Art poétique*, chant. II.
3. Saint-Amant : *Œuvres*, (édition Livet), t. I, p. 318.
4. Chaulieu : *Poésies*. (Rondeau sur Benserade).
5. On appelle *ballade*, dans le romantisme, toute imitation de chants populaires ou étrangers, mais ces poésies sont sans forme fixe, bien que le plus souvent elles ramènent un ou deux mêmes vers à la fin de chacune de leurs strophes.

dans Lamartine, dans Émile et Antony Deschamps, dans Sainte-Beuve, dans Hégésippe Moreau, dans Th. Gautier, dans Baudelaire, dans Leconte de Lisle, aucun des vieux genres poétiques abandonnés ne reparaît (1). Alfred de Musset seul, fils inconscient du XVIIe siècle, tourne encore quatre rondeaux à la façon de Voiture. En vain, de nos jours, Th. de Banville et les Parnassiens ont-ils essayé de remettre en quelque honneur le rondeau et la ballade dont les difficiles combinaisons de rimes tentaient leur virtuosité de versificateurs : la poésie contemporaine a déjà repris son cours sans s'attarder plus longtemps à ces gracieux tours d'adresse. En vain a-t-on cru que le refrain allait rentrer dans la littérature quand Béranger y faisait rentrer la chanson : sans doute il fait merveille dans les chansons amoureuses et bachiques de cet auteur, mais comme il se traîne lourdement au bas des strophes dans ses chansons philosophiques et sentimentales! « Dès que le poëte veut s'élever, dit Sainte-Beuve, il y a, tous les six ou huit vers un hoquet qui lui coupe l'haleine » (2). Même de nos poëmes d'opéras, où jusqu'ici il se maintenait sans conteste, le refrain commence à être banni.

Aujourd'hui encore, comme au XIIe siècle, tournons-nous donc vers la poésie populaire si nous voulons le retrouver. Là il est né, là seulement il doit vivre. Comme au XIIe siècle aussi — tant les primitives habitudes sont persistantes chez le bas peuple, — nous le rencontrerons moins fréquemment dans la gaélique Bretagne et dans les anciennes régions de la langue d'Oc (3). Mais au nord de la France, dans le nord-est surtout, avec quelle luxuriance il s'est développé, augmentant à plaisir le nombre de ses vers, agrémentant éperdument d'interjections et d'onomatopées son thème, poussant parfois ses rejets exubérants jusqu'au travers du couplet. Par lui, mieux encore que par la chanson qu'il accompagne, toute l'inspiration populaire s'exhale, rit, pleure, implore ou menace. Presque toujours enfin il est le *chœur*, c'est-à-dire l'association des voix attestant ou préparant l'association des âmes.

RAOUL ROSIÈRES.

1. Pour plus d'exactitude, signalons cependant un rondeau dans Sainte-Beuve et un rondeau dans Th. Gautier.

2. Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. II, p. 297.

3. Voyez par exemple combien le refrain est rare dans les trois volumes de J.-F. Bladé : *Poésies populaires de la Gascogne*.



MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (1)

I

Au Marché aux Fleurs, il est d'usage de donner au premier acheteur qui se présente le matin la marchandise au prix qu'il offre. C'est l'étrenne, cela porte chance pour toute la journée. Le soir, si quelqu'un fait une offre au moment juste où l'on allume les réverbères, cette offre doit être acceptée.

Les revendeuses de bibelots et d'autres objets font le signe de la croix avec la première pièce de monnaie (argent ou billon) qu'elles reçoivent pendant la journée. On m'a assuré que cette petite cérémonie était pratiquée même par les marchandes appartenant à la religion juive.

Lorsqu'un tailleur ou une tailleuse entre chez un marchand de menus articles pour tailleurs, avant de faire la commande, il est d'usage que la personne qui entre prenne une prise de tabac dans une grande tabatière de buis déposée sur le comptoir et destinée à ce seul usage.

Il faut éviter de boire un liquide dans lequel sont restés des fragments de bouchon, on s'exposerait à avoir la pierre.

Le dimanche des Rameaux beaucoup de cochers ornent leur chapeau ou leurs chevaux, de buis.

Les chevaux des voitures qui conduisent les mariés à la mairie ou à l'église sont souvent ornés de fleurs d'oranger.

Lorsqu'on donne aux petits enfants un bonbon, on leur apprend dans certains pays à prononcer la formulette suivante avant de le manger :

Au nom du père,
Du fils,
Du Saint-Esprit.

C'est au moment ou l'on dirait : ainsi-soit-il, que l'enfant mange le bonbon, après avoir fait, un peu sans savoir pourquoi, un signe de croix.

Actuellement dans plusieurs écoles enfantines de la rive gauche, lorsqu'on donne aux enfants une friandise, ils la portent d'abord à leur front, puis au menton, ensuite à la joue droite, à la joue

1. Nous avons déjà donné quelques fragments de folk-lore parisien : dans le t. I, p. 290, la Ronde du battoir de M. A. Certeux, dans l'Annuaire de 1887. les modistes et les chapeaux de M. A. Landrin, dans le t. II, p. 193, les superstitions de civilisés de M. Paul Sébillot.

gauche et enfin ils la mettent dans leur bouche; pendant ces diverses opérations, ils disent :

Trop haut (le front)
Trop bas (le menton)
Pas par ici (joue droite)
Pas par là (joue gauche)
C'est là que ça va (dans la bouche)

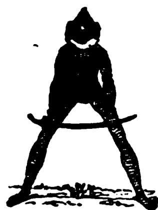
Il y a là une évolution de la formulette, une laïcisation si l'on aime mieux, qu'il nous a semblé intéressant de constater.

(A suivre) PAUL SÉBILLOT.

LES POURQUOI (1)

XI. — POURQUOI LES CHIENS ONT L'HABITUDE DE SE REGARDER SOUS LA QUEUE

Légende du Hainaut



u temps où le bon Dieu était sur la terre, un chien lui rendit un grand service.

Voulant prouver sa reconnaissance, le bon Dieu octroya aux chiens le droit de manger de la viande tous les jours. Ce droit fut consigné sur un diplôme.

Comment cela se fit, on ne le sut jamais; mais il advint qu'un beau jour le diplôme disparut.

De là vient que chaque fois qu'un chien en rencontre un autre, ils se demandent : « As-tu vu le diplôme ? » Et peu satisfait de la réponse qu'il reçoit, chacun tient à s'assurer, *de visu* et *de olfacto*, si son camarade ne l'a pas trompé (2).

(Conté par un vieux meunier français.)

AMÉ DEMEULDRE.

1. Voir les nos d'octobre et de novembre.
2. Sur les chiens qui se sentent, voir le n° d'octobre.

XII. — POURQUOI LES CHIENS REGARDENT SOUS LA QUEUE DES CHATS

Légende flamande

Certain chien, un jour, voulait prendre un chat pour épouse. Déjà maitre Fox avait fait préparer ses papiers et le mariage allait se contracter, lorsqu'un autre chat, poussé sans doute par la jalousie, s'empara des papiers de Fox et les..... mangea! Le mariage ne put se conclure.....

Or, c'est depuis ce jour là que tous les chiens ont pris l'habitude de regarder sous la queue des chats, comme pour leur demander, si ils ne vont pas bientôt leur rendre leurs papiers.

XIII. — POURQUOI LES CHATS SE LAVENT-ILS LA FIGURE QUAND ILS ONT MANGÉ

Légende flamande

Un chat ayant pris un rat, s'apprêtait à le dévorer, lorsque, se ravisant il se dit :

— Le chat de l'empereur est ma cousine (1); il convient d'être poli! Lavons d'abord notre binette, et mangeons après!

Et, de ses deux pattes de devant, il se frotta le museau.....

En ce moment :

— Bonjour, fit le rat, et il s'enfuit.

Depuis lors les chats ont changé d'habitude. Ils mangent d'abord et font leur toilette ensuite.

POL DE MONT.

XIV. — POURQUOI LES SARDINES S'ÉLOIGNENT DE BRETAGNE

On sait que depuis quelque temps la sardine n'est plus abondante sur les côtes de Bretagne. Voici, d'après le récit qui m'a été fait par un sardinier de Belle-Isle, la cause de cette retraite.

A Belle-Isle-en-mer, — pas au Palais, mais dans le petit village, qui est là, tout au bout de l'île, arc-bouté comme un nid de cormorans contre la pointe aux Poulains, — existait, jusqu'à ces derniers temps, un petit oratoire dédié à saint Joseph.

1. Proverbe flamand.

Assurément, saint Joseph est un grand saint et les Bretons de par ici l'aiment ferme. La meilleure preuve, c'est que tous leurs enfants se nomment José, Job, ou Jobick, quelquefois même Joseph, quand ils ont un parrain gallo.

Dans ce petit oratoire, le soir, après la pêche, souvent on s'en allait réciter les litanies de sant José écrites en breton sur une vieille pancarte que les gros doigts et le temps avaient bien usée un peu, mais où l'on distinguait encore les lettres, surtout en regardant de près.

Un jour, on offrit à l'oratoire une statue de saint Pierre. Elle était superbe, cette statue avec ses belles enluminures rouges et dorées. Aussi, trouva-t-on convenable de la mettre au lieu et place de la statue de saint Joseph. Dame! c'était assez naturel. Entre pêcheurs, on se fait des gracieusetés. Or, saint Pierre, vous savez était un grand pêcheur. Il avait une barque tout comme les Forbans et les Sinagots et, comme eux, paraît-il. il faisait parfois, s'il faut en croire M. le Recteur, des pêches quasiment miraculeuses.

Quant à saint Joseph, on le relégua dans une petite grotte perchée très haut, sur un rocher tout contre la pointe aux Poulains.

C'était là, avouons-le entre nous, une idée assez singulière que de placer un saint qui ne fut jamais marin, juste au milieu des nids à cormorans, juste au dessus des vagues de la mer furieuse.

Pauvre saint Joseph! il se trouvait là bien dépaysé, bien malheureux, bien apeuré, quand la houle, le vent, les nuages, tout cela tourbillonnait autour de lui. Comme il tremblait de la tête aux pieds, dans son petit coin de rocher, lorsque les vagues gigantesques avec leurs crêtes toutes blanches se roulaient, en hurlant au dessous de lui, l'éclaboussant irrespectueusement de grands soufflets d'écume!

Un soir que la brise soufflait ferme, le pêcheur Legall regagnait le Palais en courant des bordées le long de la pointe aux Poulains. Tout à coup, du côté de la statue de saint Joseph, jugez de sa stupeur! il vit une grande clarté. A la place de la statue, se trouvait saint Joseph en personne, saint Joseph en chair et en os, le saint Joseph du Paradis. D'ailleurs, il semblait bien affligé, mais à côté de lui, se trouvait un dame blanche qui ne pouvait être que la sainte Vierge et essayait de le consoler.

Il paraît qu'elle ne réussissait qu'à moitié, car Legall vit bientôt rouler sur la joue de saint Joseph une larme qui était grosse comme un quartier de roche et brillante comme un diamant. Cette larme tomba dans la mer en faisant un grand bruit.

Le conteur, ici, fit une pause. Cette larme, Monsieur, me dit-il en forme de conclusion, était si amère, si amère que la mer est devenue sur nos côtes encore plus salée qu'autrefois. Aujourd'hui, les sardines ne la trouvant plus de leur goût, font un grand détour lorsqu'elles voyagent pour ne plus passer par chez nous.

EUGÈNE HERPIN.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

I

HYMNE DES PÈRES DE FAMILLE A SAINCT BLAISE

Sur le chant : *Te rogamus, audi nos*

Sainct Blaise, qui vis aux cieux,
Comme un ange précieux,
Si de la terre où nous sommes,
Tu entens la voix des hommes,
Recevant les vœux de tous,
Je te prie, escoute-nous.

Cejourd'huy que nous faisons
A ton autel oraisons
Et processions sacrées
Pour nous, nos bleds et nos prées,
Chantant ton hymne à genoux :
Je te prie, escoute-nous.

Chasse loin de nostre chef
Toute peste et tout meschef
Que l'air corrompu nous verse,
Quand la main de Dieu diverse
Respand sur nous son courrous :
Je te prie, escoute-nous.

Garde nos petits troupeaux,
Laines entières et peaux,
De la ronce dentelée,
De tac et de clavelée,
De morfonture et de tous :
Je te prie, escoute-nous.

Que tousjours accompagnez
Soient de mastins rechignez,
Le jour allant en pasture,
Et la nuict en leur closture
De peur de la dent des loups :
Je te prie, escoute-nous.

Si le loup de sang ardent
Prend un mouton en sa dent,
Quand du bois il sort en queste,
Huans tous après la beste :
Que soudain il soit recous
Je te prie, escoute-nous.

Garde qu'en allant aux champs,
Les larrons qui sont meschans,
Ne desrobent fils ne mère;
Garde-les de la vipère
Et d'aspics au ventre rous :
Je te prie, escoute-nous.

Que ny sorciers ny poison
N'endommagent leur toison
Par parole ou par breuvage;
Qu'ils passent l'esté sans rage,
Que l'automne leur soit dous :
Je te prie, escoute-nous.

Garde-nous de trop d'ardeurs
Et d'excessives froideurs;
Donne-nous la bonne année,
Force bleds, force vinée,
Sans fièvre, rongne ne clous :
Je te prie, escoute-nons.

Garde nos petits vergers
Et nos jardins potagers,
Nos maisons et nos familles,
Enfans, et femmes, et filles,
Et leur donne bons espous :
Je te prie, escoute-nous.

Garde poulles et poussins
De renards et de larcins;
Garde, sauves nos avettes :
Qu'ils portent force fleurettes
Toujours en leurs petits trous :
Je te prie, escoute-nous.

Fay naistre force boutons
Pour engraisser nos moutons,
Et force feuille menue,
Que paist la troupe cornue
De nos chèvres et nos boucs :
Je te prie, escoute-nous.

Chasse la guerre bien loing;
Romps les armes dans le poing
Du soldat qui frappe et tue
Celuy qui tient la charrue,
Mangeant son bien en deux coups :
Je te prie, escoute-nous.

Que le plaideur grippe-tout,
Par procès qui sont sans bout,
N'enveloppe le bon homme
Qui chiquanant se consomme,
Plus meurt de faim et de pous :
Je te prie, escoute-nous.

Que l'impudent usurier,
Laissant l'intérest premier,
N'assemble point sans mesure
Usure dessus usure,
Pour ravir son petit clous :
Je te prie, escoute-nous.

Garde nos petits ruisseaux,
De souillures de pourceaux,
Mais pour engraisser leur pance;
Pour eux tombe en abondance
Le glan des chesnes secous :
Je te prie, escoute-nous.

Nos genices au printemps
Ne sentent mouches ne tans,
Enflent de laict leurs mammelles;
Que pleines soient nos faiscelles
De fourmages secs et mous :
Je te prie, escoute-nous.

Nos bouviers sans murmurer
Puissent la peine endurer,
Bien repeus à nostre table;
Soient les bœufs dedans l'estable
Toujours de fourrages saouls :
Je te prie, escoute-nous.

Châsse loin les paresseux;
Donne bon courage à ceux
Qui travaillent, sans blesseure
De cognée et sans morseure
De chiens enragez et fous :
Je te prie, escoute-nous.

Bref, garde-nous de terreurs,
Et de paniques fureurs,
Et d'illusion estrange,
Et de feu sacré, qui mange
Membres, artères et pouls :
Je te prie, escoute-nous.

Donne que ceux qui viendront
Prier ton nom, et rendront
A ton autel leurs offrandes,
Jouissent de leurs demandes,
De tous leurs péchez absous :
Je te prie, escoute-nous.

Sainct Blaise, qui vis aux cieux
Comme un ange précieux,
Si de la terre où nous sommes,
Tu entends la voix des hommes,
Recevant les vœux de tous :
Je te prie, escoute-nous.

RONSARD. *(Hymnes)*

D'après une communication de M. A. TAUSSERAT, l'hymne à saint Blaise est dédié dans l'édition de 1623, (Paris, Nicolas Buon 2 vol. in-fol.) t. II, à M. Lormier, conseiller de la cour des aides, par Richelet, le commentateur. Ce commentaire avait paru pour la première fois dans l'édition de 1618. Paris, Buon.

« Cette rusticité d'un grand auteur », lui dit-il, enrichie de quelque passement que j'y ay mis, ne sera pas, peut-être, mal agréable; vous la verrez comme une fille des champs, pure et simple, mais belle; un bavolet de lin, qui vaut bien du quintin ou du linon simple, sans fard et sans affêtterie. »

Toutes les gloses sont exclusivement consacrées à des rapprochements avec les auteurs de l'antiquité; Virgile, Varon, Columelle, etc.

Richelet, de même que ses contemporains, ne songeait pas que Ronsard eût pu s'inspirer, non de l'antiquité classique, mais des croyances de son temps. Il est pourtant très probable que c'est

à celles-ci qu'il a emprunté les principaux traits de son hymne. Saint Blaise, dont la fête a lieu le 3 février, est l'un des saints que l'on regarde comme veillant tout spécialement sur les animaux; en Eure-et-Loir, il empêche les vaches d'avorter : il faut être à jeun pour l'invoquer efficacement. Le jour de sa fête, on orne sa statue de branches de laurier; chaque pèlerin en détache une feuille qu'il dépose dans un baquet plein d'eau; elle préserve de toutes sortes de maux les bestiaux qui la boivent (A.-S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 262-265). En Poitou, d'après Beauchet-Filleau cité par Rolland, *Faune populaire*, t. V, p. 111, on s'adresse à saint Blaise pour le gros bétail; les laboureurs de beaucoup de communes se rendent à l'église pour l'invoquer; à Liniers, à Gencey ils font dire des évangiles, à Saint-Pardoux on dit une messe à laquelle chaque fermier assiste un cierge à la main. A Naintré ils faisaient chanter une messe solennelle, carillonnée la veille et faisaient dire des évangiles pour leurs bœufs, cette cérémonie qui n'était que pour l'espèce ovine s'appelait la fête des cornards. D'après une communication de M. Léo Desaivre ce culte est assez oublié aujourd'hui en Poitou : dans l'Allier, les bœufs doivent rester à l'étable; si on les faisait travailler le jour de la fête, les plus grands accidents leur arriveraient dans le courant de l'année (Rolland l. c.). En Belgique, saint Blaise est imploré contre les épizooties; il guérit aussi les gens des maux de gorge; on bénit le cou des malades après avoir mis sur leur tête des cierges disposés en forme de croix, la croyance populaire lui attribuait le pouvoir d'ouvrir l'esprit. (Reinsberg. *Traditions de la Belgique*, t. I, p. 99.)

Paul Sébillot.

Nous recevons au dernier moment plusieurs communications relatives au culte de saint Blaise : nous les donnerons dans le prochain numéro.

Il existe encore dans Ronsard deux autres hymnes sur des thèmes populaires; l'un dédié à saint Roch, l'autre à saint Gervais et saint Protais; nous les publierons à la date de la fête de ces saints. Nous prions ceux de nos collègues qui habitent un pays où ils sont l'objet d'un culte local, de vouloir bien nous adresser tous les détails sur les cérémonies populaires qui accompagnent leur fête.



COUTUMES CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE NOEL

IX

EN FRANCHE-COMTÉ (1)

Dans le Jura, du côté de Poligny, au moment d'aller se coucher, après la messe de minuit, on va visiter le bétail à l'écurie. Si les bêtes tournent le dos à la porte d'entrée, c'est signe que l'hiver sera long. Si c'est la tête qui est au contraire tournée du côté de la porte, il fera chaud de bonne heure.

Pour savoir quels seront les mois de l'année où il pleuvra le plus, on se livre à l'opération suivante, avant de se rendre à la messe de minuit.

On prend un gros oignon qu'on coupe par le milieu. Puis on en détache soigneusement les couches successives, qui forment comme autant de petites coupelles. Ces godets sont rangés dans l'ordre des mois à partir de Janvier et dans chacun d'eux on met une pincée de sel.

Quand on revient de la messe, on inspecte ces petits godets d'oignon et ceux où le sel a fondu indiquent les mois où il pleuvra le plus. Les mois secs sont indiqués par les coupelles où le sel ne s'est pas liquéfié.

Ch. Beauquier.

LE CHATEAU SOUS LA MER

Légende bretonne

Il y a bien longtemps, à Saint-Michel-en-Grève, il y avait un jeune homme appelé Scouarn. C'était un très beau garçon qui, aimait passionnément une fille du pays. Celle-ci était belle et ses parents qui étaient riches n'avaient point d'autre enfant.

Scouarn la demanda en mariage, mais il fut refusé et mis à la porte. Depuis ce moment il ne connut plus de repos, et tous les jours on le voyait à courir la grève de Saint-Michel.

On racontait dans le pays qu'un château habité par une belle princesse était retenu au fond de la mer par les malins esprits. La nuit de la Saint-Jean, pendant que l'horloge sonnait les douze

1. Voir le n° décembre 1887 et le n° de Janvier 1888.

coups de minuit, la mer s'ouvrait et le château se montrait aux hommes assez hardis pour aller sur la grève. Si quelqu'un eût pu entrer au château et s'emparer d'une baguette magique qui se trouvait dans l'un des appartements, il serait devenu le maître de la princesse et de ses richesses. Mais s'il ne réussissait pas, c'en était fait de lui, il périssait.

Scouarn résolut de tenter l'aventure. La nuit de la Saint-Jean il se rendit sur la grève. Au premier coup de minuit, la mer s'ouvrit et un beau château éclairé par mille lumières lui apparut. Sur le balcon se trouvait une belle princesse qui lui tendait les bras et l'appelait à son secours.

Sans hésiter, il courut vers le château. Au moment où il passait le seuil, le sixième coup sonnait. Le difficile c'était de trouver la baguette. La princesse l'appelait de sa voix la plus douce, mais il ne l'écouta pas et il continua ses recherches. Il mettait la main sur la baguette au moment où les vibrations du dernier coup de minuit se faisaient entendre. Avec sa baguette il commanda à la mer de se retirer, et il chassa du château les esprits malins. La princesse fut heureuse d'être sauvée par un si beau garçon. Ils firent de belles noces à ce qu'on assure, et Scouarn, pour remercier la Providence, fit construire une chapelle à Saint-Michel. Cette chapelle existe encore.

Conté par M. L. Horset, de Cavan, gendarme à Plancoët,

J.-M. Comault.

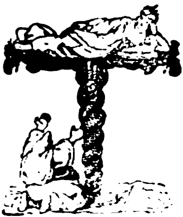
Dans le *Foyer breton*, Souvestre a raconté sous le titre *Al Lew Drez*, la lieue de grève, une autre légende qui diffère notablement de celle-ci; au lieu d'un château c'est une ville engloutie qui se découvre à la Pentecôte à minuit; le dénouement en est aussi très différent.



PÈLERINS ET PÈLERINAGES

I

EMBLÈMES PORTÉS PAR LES PÈLERINS

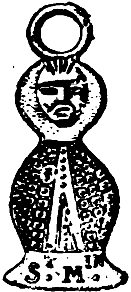


OUT le monde sait qu'au moyen âge, suivant une coutume qui remontait peut-être à une antiquité reculée, les pèlerins avaient l'habitude de porter sur leurs vêtements des ornements qui étaient en quelque sorte la preuve que leur voyage avait pour but l'accomplissement d'un vœu.

Le plus habituellement, ces emblèmes consistaient en coquilles (1) ou en images de plomb qui se portaient sur une partie apparente du vêtement.

Cette coutume n'est pas entièrement tombée en désuétude, au moins en Bretagne, ainsi qu'on le verra par les exemples que nous allons citer.

On a pu voir, t. I p. 47 de la Revue, que les pèlerins qui se rendent à Saint-Mathurin en rapportent une image en plomb, ornée de rubans et de fleurs artificielles : elle est arborée au chapeau ou au gilet des hommes et aux corsages des femmes. Au retour on la place dans une des armoires de la maison.



Ceux qui reviennent de Notre-Dame de la Clarté, pres de Perros-Guirec, chapelle située à peu de distance de la mer, doivent avoir des coquilles de patelles. Elles sont percées d'un trou vers le milieu, et à leur retour à la maison, ils les mettent sur leurs yeux comme des lunettes. Notre-Dame de la Clarté est invoquée pour les maladies des yeux.

Dans mon enfance, le pardon de sainte Radegonde était très fréquenté; j'ai vu mes voisins et mes parents en rapporter de larges feuilles de mica : on les appelait « écailles de sainte Radegonde » et l'on disait qu'on les avait ramassées sur le tombeau de la sainte. Elles préservaient de l'incendie; on en garnissait une croisée de la maison, une lanterne etc., leur simple contact guérissait de toutes les maladies de peau, même de la lèpre.

Les pèlerins de Tréguier qui vont à Saint-Jean-du-Doigt, près

1. Sur les coquilles de pèlerinages, cf. un article de M. Sébillot dans la *Revue d'Ethnographie*, t. V, n. 6.

de Morlaix ne manquent pas d'en rapporter un doigt en cire, en métal, parfois en argent, qu'ils conservent dans un étui.

A Guirmané ou Guermané, près de Goarec, on vient de très loin en pèlerinage : les fidèles doivent en rapporter des mâcles. On en trouve en abondance dans les étangs voisins, surtout dans celui des Salles. Les mâcles sont conservées comme talismans dans les maisons ou portées dans les poches. Elles préservent du tonnerre, des inondations, des tremblements de terre etc, Elles font reculer la grêle.

A Saint-Gonnery en Plougrescant, on ramasse un sachet de terre prise sur le tombeau du saint; on lui fait toucher son chef monté en argent, et on le place sous la tête de ceux qui ont la fièvre.

A certains pèlerinages, l'emblème porté par les fidéles est emprunté à la flore champêtre ou maritime.

Dans le pays de Tréguier et aussi en Haute-Bretagne, aux environs de Saint-Méen (Ille-et-Vilaine), ceux qui ont fait un voyage Sainte-Anne d'Auray rapportent quelques épis de millet, les hommes les plaçent à leur chapeau, les femmes à leur corsage.

Les pèlerins de Saint-Gildas en Penvenan (ce saint préserve et guérit de la rage hommes et bêtes) rapportent soit des fleurs de *statire armeria* (gazon d'Olympe, dit aussi fleur de saint Gildas) soit une touffe de silène maritime, que l'on ne trouve que dans les fentes des rochers.

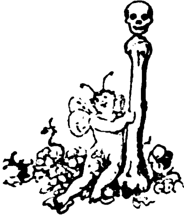
Ceux qui se rendent à Trélevern, pour la fête de sainte Anne, ramassent sur la grève quelques brins de goëmon rouge desséché (sorte de *Delesseria*); ils le fixent ensuite aux battants des armoires.

Comme souvenir de leur voyage à Saint-Cornély (à Carnac), les pèlerins rapportent un bouquet de ce chardon très épineux, et argenté qui croît en abondance sur les dunes.

G. Le Calvez.



MŒURS ET TRADITIONS ARDENNAISES



Il reste à peine trace aujourd'hui, dans les Ardennes, de ces mœurs, de ces traditions dont les premiers éléments nous ont été fournis par les manuscrits inédits du Vivier déposés aux archives (1). Notre département, pays industriel, pays du travail de la fonte et du fer n'a guère, depuis 1850, à très peu d'exceptions près, gardé le souvenir de ses anciens usages. Il était grand temps de les recueillir! C'est donc véritablement un voyage à travers le passé que nous entreprenons. Nous avons mis entre guillemets, avec indication de source, tout ce qui est communication verbale ou écrite. Tout ce qui n'est pas entre guillemets nous a été fourni par les manuscrits du Vivier, qu'il ne faut pas toujours consulter les yeux fermés, cependant, mais contrôler par le témoignage des « anciens » qui n'ont pas encore perdu la mémoire de nos traditions locales.

I

USAGES RELATIFS AU MARIAGE

Ces usages variaient parfois suivant les communes, mais à part quelques petites différences il est possible de les généraliser.

Autrefois, quand un jeune homme était décidé à prendre femme, il prévenait de ses intentions le « *maître jeune homme* ». Celui-ci assemblait tout aussitôt la Jeunesse du village, qui, le soir même, se présentait devant la porte de la maison qu'habitait la demoiselle, tirait plusieurs coups de fusils, puis retournait sur ses pas.

Mais chez le futur c'était une autre cérémonie. A Revin (2), par exemple, voici ce qui se passait. Une jeune fille de cette commune était-elle recherchée en mariage par un jeune homme d'une commune voisine, la Jeunesse de Revin, se rendait en corps chez l'amoureux, et une fois entrée :

— C'est donc vous, disait l'orateur de la bande, qui voulez nous enlever la plus belle fille, la plus honnête, la plus désirable de Revin. (Fût-elle la plus tarée, la plus hideuse des demoiselles de la commune, c'était toujours

1. Sur ces manuscrits cf. le nº de décembre 1888.
2. *Revin*. Commune du canton de Fumay, sur la Meuse.

la plus accomplie que l'on était censé ravir). — Mais croyez bien que nous ne la laisserons pas partir ainsi.

Ce petit discours terminé, on offrait au futur époux un bouquet et quelques bouteilles de vin.

— Mais, reprenait l'amoureux, jouant l'étonnement, vous n'avez pas la prétention de m'empêcher de m'unir à elle.

— Oh! non, reprenait l'orateur de la Jeunesse, mais elle est belle, vertueuse, et cela se paie!

Il fallait alors délier les cordons de la bourse : ordinairement c'était de 20 à 30 francs qu'il était d'usage de donner, et à chaque pièce de monnaie comptée, celui qui recevait disait : « *Ça ne vaut pas les mérites de la demoiselle!* » C'était la parole d'usage, alors même qu'une fois, en 1791, aux Mazures, (1) un fiancé donna 150 francs, ce qui ne s'était jamais vu et ce qui ne se revit jamais.

Mais si l'amoureux avait lésiné, on lui disait malicieusement, en recevant l'argent donné à regret : « *Bai! va! c'est pu qu'all'vaut.* » S'il ne donnait rien, on lui faisait le plus joli charivari qu'il fût possible d'entendre.

La somme était dépensée par la Jeunesse en rafraîchissements bus à la santé des futurs époux, et cette redevance s'appelait le *droit du pavé*. Pourquoi? Probablement parce que les fiancés en se faisant des visites réciproques avant la cérémonie, usaient les pavés mis devant la porte de leurs maisons.

A Fumay (2) c'était les jeunes filles qui allaient chez le jeune homme. Elles entraient en se lamentant. « Hélas! Hélas! gémissaient-elles, vous nous enlevez notre chère compagne, notre amie préférée, la parure de nos bals, comment survivrons-nous à notre douleur? » Le jeune homme savait ce que signifiaient ces lamentations. Suivant sa générosité, il déliait ou ne déliait pas les cordons de sa bourse, et les jeunes filles ne disaient rien, mais selon la manière dont elles avaient été reçues, elles vantaient la magnificence du futur mari, ou ne tarissaient pas en méchancetés sur son avarice.

Aux Mazures, à Sécheval (3), pour ne pas citer d'autres endroits, la Jeunesse ne réclamait ce *droit de pavage* qu'à la sortie de l'église, alors que les fiancés étaient irrévocablement unis.

La veille du mariage, ou même le matin, la fiancée, accompagnée de sa sœur ou d'une parente *non mariée* de son mari, faisait le tour de la commune pour inviter des amies à sa noce.

La formule de l'invitation était : « *Nous vous engageons à venir faire honneur à mademoiselle* (ici le nom de la personne), — ou plus intimement : *Nous vous invitons pour la messe, à la maison et à tous les honneurs qui y seront.* »

Dans de nombreuses communes, deux ou trois jours avant le mariage, la fiancée invitait ses camarades à manger des pois et du riz, *cuits la*

1. *Les Mazures*. Petite commune du canton de Renwez.
2. *Fumay*. Chef-lieu de canton (arrondissement de Rocroy.)
3. *Sécheval*. Petite commune du canton de Renwez.

veille. Ce repas se prenait debout, et aussitôt qu'il était terminé, les invités recevaient des *faveurs* (rubans) et une ration d'eau-de-vie (1).

Dans d'autres endroits, la fiancée se contentait de faire une distribution de pain, en ayant soin de donner la croûte aux plus vieilles pour qu'elles fussent mariées dans l'année.

Mais avant d'en arriver à l'union légale et à la bénédiction religieuse, il fallait, naturellement, que l'homme eût été agréé.

« Le plus souvent il était impatiemment attendu, car la jeune fille, l'avait déjà choisi, dans son cœur. Entre elles, dans le pays d'Attigny (2), nous a dit M. Bruge-Lemaitre, elles arrachaient de leur quenouille un brin de filasse qu'elles étendaient sur le sol en forme de couronne agrémentée d'une queue d'étouppe facile à enflammer.

« Puis, à égale distance du point de jonction où se rattachaient la couronne et la queue, elles plaçaient deux petites bûchettes représentant chacune une personne désignée.

« Dès que le feu avait été mis à la « trainée » la jeune fille anxieuse — car en ces temps les croyances étaient faciles — regardait quelle serait la petite bûche atteinte la première par la flamme et, si c'était Jean qui brûlait le premier, c'est Jean qu'elle devait épouser. » (*Communication de* M. Bruge-Lemaitre).

Dans les Ardennes, presque toutes les demoiselles, soucieuses de connaitre leur futur époux devaient, le jour des Rois, quand elles se déshabillaient pour se coucher, mettre leurs habits en croix sur une chaise en prononçant les mots :

Je fais l'anti-bois.
Et je verrai dans la nuit
Celui qui m'épousera » (3).

(*Communiqué par* M. Goffart, instituteur à Vaux).

*
* *

Quand un garçon désirait se marier, il laissait deviner à la jeune fille qu'il la désirait pour femme, en la faisant danser plus souvent que les autres chaque fois qu'il y avait bal dans la commune. Alors ils commen-

1. « Les futurs, leurs pères et mères — dans notre contrée de Termes, (*près Vouziers*) — les garçons et les filles d'honneur — tous séparément — vont inviter à domicile aux cérémonies de la journée; le soir, la Jeunesse de la commune est invitée à un souper. Si le marié est d'un autre village les jeunes gens lui offrent un bouquet assaisonné d'un compliment plus ou moins bien tourné et il y est toujours répondu par une certaine quantité de pièces de monnaie qui vont échouer à l'auberge la plus voisine. » (*Comm. de* M. Berthélemy. *Instituteur à Termes*).

2. *Attigny*. Chef-lieu de l'arrondissement de Vouziers, dans l'Aisne.

3. Dans notre chapitre sur les « *fêtes diverses* » nous parlerons plus spécialement de cette coutume de *l'Anti-Bois*.

çaient à *se parler*, suivant l'expression ardennaise. Une fois les premiers serrements de mains échangés, les premières déclarations faites pendant la danse, le jeune homme se hasardait à se présenter dans la maison où demeurait l'élue de son cœur.

Si la jeune fille, dès qu'entrait le galant, se mettait à balayer, à épousseter les meubles, c'était bon signe. Cela signifiait : « Il y a peut-être du désordre chez nous, un peu de poussière dans les coins, mais n'ayez crainte vous aurez en moi une bonne ménagère aimant à ce que tout soit propre, à ce que tout reluise. »

Le prétendu s'asseyait et la demoiselle continuait à balayer. C'était le moment critique. Si elle balayait autour de la chaise où il s'était assis, sans dire au jeune homme de se déranger, elle semblait lui dire : « Vous voyez que je ne me gène pas pour vous, puisqu'à partir d'aujourd'hui vous êtes de la famille. »

Mais si, par malheur, elle lui disait : « Levez-vous. » Cela signifiait : « Vous voyez bien que vous me gênez, vous n'êtes qu'un intrus qui m'empêchez de faire le ménage. »

L'amoureux éconduit n'avait qu'à prendre son chapeau et à se retirer; il n'avait pas su conquérir le cœur de sa belle.

Mais, il arrivait parfois qu'ayant plu à la jeune fille qui ne l'avait pas forcé à se lever pendant qu'elle balayait, le jeune homme déplaisait aux parents. Ils avaient alors une manière de lui faire comprendre qu'il n'était pas agréé par la famille. C'était le soir, à la veillée, pendant le premier jour que l'amoureux faisait sa cour. Si le père, la mère, ou l'un des grands parents disait : « Il se fait tard, couvrons le feu, et allons nous coucher », c'était un congé en règle.

Au contraire, si les grands parents entretenaient le feu et ne le laissaient pas plus s'éteindre que la conversation, le fiancé comprenait qu'il n'était plus un étranger dans sa famille d'adoption.

Ces usages étaient surtout en vigueur dans la vallée de la Meuse; dans l'autre partie des Ardennes, voisine de la Champagne, les fiançailles avaient un caractère moins mystique.

Le père, quand il voyait sa fille courtisée, prenait des renseignements sur la famille de l'amant. S'ils étaient favorables, les grands parents de la demoiselle dinaient chez les parents du garçon et le félicitaient de l'excellente résolution qu'il prenait de vouloir faire une fin en se mariant avec une jeune personne si sage, si belle, et qui serait la meilleure des ménagères.

Le jeune homme était alors, après ce repas, autorisé à faire sa demande. Les parents de la future l'attendaient, réunis en cercle dans la plus belle pièce de la maison.

Il entrait, les hommes se levaient et se découvraient.

— Vous savez, sans doute, ce qui m'amène, disait-il. Il paraît que vous avez une jeune fille à marier.

— C'est vrai, répondait le père. Mais il faut au moins que je sache si notre fille veut se marier. Je vais l'appeler.

La jeune fille étant introduite, on lui faisait part de la demande dont elle était l'objet. Si elle répondait : « Ce Monsieur me fait beaucoup d'honneur,

mais je dois m'en rapporter à la décision de mes parents. » Ces paroles signifiaient clairement : « Je veux bien me marier avec ce garçon qui vient de demander ma main. »

Tout le monde alors dînait ensemble.

Si la demoiselle avait laissé comprendre qu'elle ne désirait pas avoir le jeune homme pour mari, le pauvre diable qui en avait été pour ses frais, ou son mandataire, s'en allait piteusement dîner à l'auberge.

La jeune fille était souvent embarrassée. Elle ne voulait pas du jeune homme pour mari et cependant elle n'osait le refuser ouvertement : elle équivoquait alors sur l'une des clauses de la dot, même la plus insignifiante.

Elle n'avait qu'à dire : « Non, ceci n'est pas accceptable, » et le jeune homme devait comprendre : « Je ne veux pas me marier avec vous. »

Ce désaccord prenait surtout naissance lorsque les fiancés — ou soi-disant tels, en ce cas — discutaient la « *question des bagues et joyaux*; » on désignait ainsi une somme que le futur donnait à sa belle et qui, aussitôt cette donation faite, lui appartenait en toute propriété. — (C'est ce que dans le Midi on appelle le *trézain*, car cette somme se compose ordinairement de treize pièces d'or, d'une valeur plus ou moins forte, suivant la fortune des familles).

Demandait-on au jeune homme, sous prétexte de *bagues et bijoux*, une somme hors de proportion avec son état de fortune il était forcé de répondre : « Il m'est impossible de donner autant. »

Ce refus était considéré comme une grave injure faite à la jeune fille : de là, rupture du mariage.

*
* *

Il arrivait parfois que la demoiselle retirait sa parole, malgré qu'elle se fût engagée formellement et choisissait un autre homme pour mari. Voici alors ce qui se passait, notamment à Revin. Le dimanche, après les vêpres, au prône desquels les nouveaux bans étaient publiés, les camarades de l'amant délaissé le forçaient à aller chez l'infidèle pour lui *réclamer ses miches.*

A vrai dire il n'y allait pas tout seul. La Jeunesse passait à travers l'anse d'une profonde corbeille une longue barre de bois sur laquelle l'amoureux éconduit se plaçait à califourchon, puis les deux plus vigoureux de la bande saisissaient les deux bouts de cette barre et notre homme était porté processionnellement chez son ex-fiancée.

Demandé à être introduit, il descendait de sa monture burlesque, entrait dans la maison et, prenant un air triste, il disait aux grands parents :

— Depuis longtemps j'aimais votre fille, je ne vivais que pour elle, négligeant mes amis, me négligeant moi-même et voilà qu'elle me repousse, N'est-il donc pas juste qu'en me dédommageant vous me fassiez oublier cet abandon?

On lui donnait alors deux petits pains ou deux gâteaux; puis l'amoureux

remontait sur sa barre de bois et, non moins processionnellement, la Jeunesse le portait jusqu'à l'auberge où l'on mangeait, en l'arrosant de force rasades ces deux petits pains, et aussi en agrémentant le repas de quolibets plus ou moins salés.

Les fiançailles terminées, les futurs époux donnaient réciproquement le nom des parents aux membres des deux familles. — A la mairie chacun se plaçait selon son rang d'âge ou de parenté, l'épousée en tête conduite par le *père des noces*, c'est-à-dire son propre père ou celui qui en faisait fonctions, notamment dans la vallée de la Meuse. Dans certains autres endroits c'était le garçon d'honneur qui conduisait la mariée.

« Souvent, surtout dans le canton d'Attigny, la mariée portait, enroulée autour de son col, une petite chaine dite *jouette*. N'était-ce pas là un souvenir du joug ancien, du *conjugium* dont, à Rome le jour des noces, devaient se parer les jeunes époux? » (*Communication de* M. BRUGE-LEMAITRE.)

Suivant l'usage établi dans chaque commune, les jeunes gens attendaient soit à la mairie, soit à la sortie de l'église les époux auxquels ils offraient un bouquet, principalement lorsque le mari était étranger au pays, et en échange il recevaient une *aubaine* qui ne valait jamais, affirmaient-ils, les *mérites de la demoiselle*.

Cette cérémonie, d'ailleurs, n'avait jamais lieu pour peu que la mariée eut mauvaise réputation.

La bénédiction nuptiale terminée la jeune femme était remise au père de son mari, puis toute la noce allait diner. — Ordinairement les nouveaux mariés ne se mettaient pas à table, mais ils servaient les invités et ne pouvaient s'asseoir qu'au dessert après avoir embrassé tous les parents. (1)

Lorsque les jeunes gens — ceux qui avaient offert le bouquet — prévoyaient que le repas tirait à sa fin, ils arrivaient devant la maison et, pour signaler leur présence, tiraient de nombreux coups de fusil. On les faisait entrer et on leur offrait à boire : assez souvent après avoir vidé leurs verres il les brisaient voulant dire par là : « Vous faites un beau mariage, vous êtes assez riches pour payez la casse. »

Puis on leur donnait quelques bouteilles de vin et le paté *d'attrape* ou de *culage* (2) généralement rempli d'os de grenouilles, de pattes d'écrevisses ou de vieux chiffons.

Selon les usages en vigueur dans les différentes communes, la Jeunesse pouvait réclamer ce droit de *culage* soit le jour même, soit le lendemain du mariage. — Ce n'était pas toujours un paté mais quelquefois un cul de veau ou un gigot avec la queue, ou de nombreuses pièces de pâtisserie.

Introduits dans la salle du festin les jeunes gens priaient *monsieur le marié et madame la mariée* de vouloir bien leur indiquer ce qui leur était réservé pour le *culage*. — Et une fois les morceaux désignés le capitaine de la Jeunesse disait :

1. Usage surtout en vigueur dans le canton de *Monthois*, petite commune de l'arrondissement de Vouziers.

2. Culage ou culasse : souvenir des noix et des fruits que les jeunes époux romains avaient, le jour des noces, coutume d'offrir à leurs compagnons et compagnes d'enfance.

— Nous permettez-vous d'embrocher ces morceaux?

— Ils sont là pour çà, répondaient monsieur le marié et madame la mariée.

Les morceaux étaient alors embrochés puis les jeunes gens les portaient en triomphe, faisaient bruyamment le tour de la table chantant des chansons bachiques, criant à tue-tête *culage, culage*, et sortaient enfin, se rendant non moins tumultueusement à l'auberge pour manger le *culage*.

A ce repas étaient invitées toutes les demoiselles de la commune depuis la plus vieille jusqu'à la plus jeune. — On disposait, sur un grand plat, autant de parts qu'il y avait de personnes présentes et l'on présentait ce plat d'abord à la jeune fille que l'on supposait être la plus amoureuse de la société. Chacun alors de se servir ensuite à la ronde, s'arrangeant pour que toujours la queue du gigot restât à la plus bigote de la bande : petite malice qui engendrait une grande hilarité.

***

Le soir du mariage arrivaient tout naturellement les plaisanteries d'usage et les garçons d'honneur en étaient prodigues : ils avaient surtout un objectif, c'était d'empêcher le mari d'aller rejoindre sa femme. Et ils arrivaient quelquefois si bien, que *Madame la Mariée* passait absolument seule la première nuit de ses noces (1).

Mais aussi que de quolibets le lendemain, alors que ces garçons d'honneur mangaient et buvaient la rôtie au nez et à la barbe du pauvre diable confus et que l'on forçait à *traîner le bloc* dans le village! Mais s'il avait réussi à déjouer les ruses de ses malencontreux amis, c'est lui qui mangeait et buvait la rôtie et c'était la Jeunesse invitée à la noce qui traînait le bloc (2).

Vous entendez bien que la mariée n'était pas plus épargnée. L'usage, mais l'un des plus bénévoles, des moins salés, — car, dans un journal, on ne saurait tout dire — était de lui cacher les souliers ou les pantoufles qu'elle portait au moment de se déshabiller pour se mettre au lit. Les trouvait-elle le lendemain, tant mieux! sinon elle était obligée de les racheter en offrant une petite collation consistant en café au lait ou en vin chaud.

« A Joigny, le soir d'une noce, la jeunesse invitée au repas, le garçon d'honneur en tête, cherchait à surprendre les mariés au lit : et quelle joie quand on les trouvait! Ils devaient le lendemain monter sur un âne et faire

1. La chambre nuptiale était presque toujours dans une maison fort éloignée de celle où se faisait le repas de noces. Il fallait, en quelque sorte, — imitant le simulacre romain — que l'époux fut censé entrainer de force son épouse jusqu'au domicile conjugal.

2. Le bloc était une forte souche d'arbre, la plus grosse qu'il fut possible de trouver, à laquelle s'attelaient, suivant les circonstances, soit les nouveaux époux soit la jeunesse. Ce bloc était lourd à trainer, aussi pour stimuler ces chevaux d'un nouveau genre leur appliquait-on — très bénignement d'ailleurs et plutôt par simulacre — force coups de fouet accompagnés de lazzis et de rires moqueurs.

le tour du village. Mais si cette « chasse aux mariés » ne réussissait pas, c'étaient les garçons et les demoiselles d'honneur qui devaient monter sur l'âne et faire cette promenade burlesque. » — (*Comm. de* M. Mariens, *de Joigny.*)

« Il y avait encore les mariages qui se fabriquaient en quelque sorte à la veillée des fileuses, un peu par force et souvent aussi parce qu'il était notoire dans le village que tel garçon courtisait telle fille; on les savait assez amoureux l'un de l'autre pour prédire à coup juste qu'ils s'épouseraient.

« Alors que les ouvrières étaient dans tout le feu *du travail* une voix qu'un *marioi* (1) rendait plus stridente et quelque peu semblable à celle qui sort de la pratique de Polichinelle criait, du dehors.

« Bonsoir! Bonsoir!

« Bonsoir! Bonsoir répétaient les fileuses.

« Brrrrrrrou kiou kiou! Brrrrrrrou kiou kiou! Y n'yai-t-y qué-qu'un à marier? — Oui! — Qu'est-ce? — Marie! Jeanne! (en désignant une jeune fille). — Qu'est-ce que nous li donnerons? — Qui vous voudrez! — Bon! bon! — Nous l'y donnerons Pierre ou Jean (ou tel autre garçon qui était désigné par les fileuses). — Rit-elle? — Oui, elle rit!

C'est entendu, ils se marieront.

Et bien des mariages ne se concluaient pas autrement. Mais cet usage de forcer deux amoureux à révéler en quelque sorte leur doux secret, souvent le secret de la comédie, n'était en usage que dans le temps gras, c'est-à-dire de la Noël au mercredi des Cendres, tous les jours excepté le vendredi. » — (*Comm. de* M. Bruge-Lemaitre.)

« D'autres mariages, enfin, se concluaient à la suite du *sodage* (2).

Voici en quoi consistait cette cérémonie dont il reste encore trace dans quelques communes ardennaises et, notamment, aux Grandes-Armoises (3).

Le premier dimanche de Carême, après les Vêpres, les petits garçons se rassemblent et vont, par troupes, chercher des fagots, des branchages qu'à n'importe quel prix il faut amasser. Les haies et les clôtures des jardins en souffrent bien un peu, mais qu'importe, on en veut *gros comme une maison.* Cette récolte est arrangée, aussi *artistement* que possible, en pyramide

1. Instrument pour déguiser la voix. Il se composait d'un morceau de rot de tisserand recouvert d'une feuille de papier qu'en parlant on effleurait des lèvres.

2. Dans son manuscrit inédit : *Tropologie des Ardennes*, M. du Vivier, lui aussi, nous a décrit cette cérémonie du *Sodage*, mais avec moins de détails; aussi n'avons-nous pas suivi son récit qui diffère, en outre, du nôtre sur ce point : c'est que la foule ne s'assemblait pas devant une auberge pour assister à cette burlesque proclamation des bans, car elle était criée — c'est bien le mot — par deux jeunes gens montés, une lanterne à la main, sur la plus haute branche de deux arbres, distants l'un de l'autre d'environ trois cents mètres. L'un appelait les jeunes gens, l'autre appelait les jeunes filles, et ainsi se faisait le *Sodage*, sans doute contraction de *Soudage*. Nous reviendrons sur cette coutume du *sodage* dans notre chapitre relatif aux fetes du Carnaval.

3. *Les Grandes-Armoises*, petite commune de l'arrondissement de Vouziers

sur un point culminant près du village; ensuite ils vont chez tous les laboureurs demander des bottes de paille, qui ne leur sont jamais refusées; ils les ajoutent au monceau d'épines pour les rendre plus inflammables.

A la sortie de la prière du soir, un des gamins désigné par le sort met le feu au *buire* (ainsi se nomme cet amas de paille et de fagots).

Pendant que les flammes s'élèvent en tourbillonnant vers le ciel, projetant au loin une clarté rougeâtre qui donne au paysage un aspect fantastique, les enfants dansent autour, se tenant par la main, en chantant à gorge déployée :

Au *buire!* Au *buire!!*
Ceux qui n'y viendront pas *aront la fuire!*

Et la foule qui entoure l'immense foyer répond en chœur :

Au *buire!* Au *buire!!*

Lorsque le feu commence à s'éteindre, les assistants se dirigent vers l'auberge où doivent se faire les *saudés* et, les yeux fixés sur une fenêtre du premier étage, attendent avec impatience l'annonce des futurs mariages pronostiqués par le garçon le plus lettré de l'endroit qui en a fait la liste d'avance.

La fenêtre s'ouvre et le *Saudeur* se montre, la tête découverte; il tient d'une main la fameuse liste et, de l'autre, une chandelle allumée; puis, ayant réclamé le silence, il crie d'une voix forte :

Saudage! Saudage!

La foule répond en chœur :

— Qui voulez-vous *soder?*

LE SAUDEUR. — Jean-Baptiste X... et Jeanne-Catherine Y... n'sont-y pas bin *sodés?*

LA FOULE. — Ma foi, si... fait!

Et un coup de fusil tiré en l'air annonce que le *saudé* est satisfait du choix qui a été fait pour lui.

Le *Saudeur* continue avec le même cérémonial à crier les noms portés sur la liste et, lorsqu'elle est épuisée, il l'approche de la flamme et la brûle en demandant :

La liste et la chandelle sont-elles pas bien *sodées?*

Et la foule répond en battant des mains :

— Ma foi, si fait!

Cette cérémonie terminée, les jeunes filles emmènent leurs *saudés* et les conduisent chez leurs parents qui, à moins d'impolitesse grossière, les retiennent à souper; à ce repas on mange des *Tourtelets* (1).

Quand un jeune homme a donné quelque sujet de mécontentement à ses camarades pendant le courant de l'année, on l'en punit en le *saudant* avec une vieille fille contrefaite ou méchante, et alors, au lieu de témoigner son approbation en tirant un coup de fusil, il se fâche et il en résulte

1. *Tourtelets*, sorte de pain azyme fabriqué avec de la pâte non levée, coupé en petits morceaux, aplati comme une carte à jouer et qu'on jetait dans l'eau bouillante. Après deux ou trois minutes de cuisson on retirait ces tourtelets que l'on mangeait, soit arrosés de vinaigre, soit imbibés de lait chaud.

une assez grande distribution de coups de poing, dont le résultat infaillible est de faire absorber par les combattants une assez grande quantité de bière, — la boisson populaire du pays — suivant que la bataille a été plus ou moins chaude, plus ou moins longue ». (*Comm. par l'Instituteur des Grandes-Armoises.*

(*A suivre*) ALBERT MEYRAC.

LA FÊTE DES ROIS (1)

II

EN FRANCHE-COMTÉ

Dans les montagnes du Jura le jour des rois, (2) les enfants font des petits fagots de bois coupé très mince qu'ils enfilent au bout d'un bâton. C'est ce qu'on appelle les *failles* ou *bourdifailles*. Quelquefois un simple torchon de paille remplace le fagot. Le soir venu, ils s'en vont « sur la côte » et mettent le feu à ces espèces de torches. Pendant qu'elles brûlent, c'est à qui criera le plus fort : « Failles, failles en lai que la dzarba fega lou quin » (3). C'est-à-dire que les épis soient drus et bien garnis de façon à ce qu'une gerbe fasse le quart de la mesure de blé.

Si par étourderie l'un des gamins se trompait dans l'expression de son souhait, la récolte ne réussirait pas.

Aussi les parents recommandent-il aux enfants, quand ceux-ci partent pour aller faire brûler les failles, de prendre bien garde à ce qu'ils diront.

Les gens du village se rassemblent au pied de la montagne pour voir ce spectacle comme s'il sagissait d'un feu d'artifice.

CH. BEAUQUIER.

1. Voir le n° de janvier 1888.

2. Dans certaines localités c'est le jour de Noël.

3. *Failles* qui est un mot de vieux français vient du latin *faculum*, au pluriel *facula;* provençal *Faia*; allemand *Fakel* (flambeau). Breton *fagl*.
Bourdifailles est un composé de *failles* avec le mot *borde* ou *bourde* ou *barde*. *Barde*, *bardière* signifie en Franche-Comté un feu de joie; on fait des *failles* ou des *bourdifailles* avec des *bardeaux*, morceaux de bois sec dont on couvre les toits.

III

EN NORMANDIE

En Normandie, les enfants disent, le *jour des Rois*, en promenant des « falots » formés de bandes de carton multicolores, au milieu desquelles oscille la « chandelle ». (Ceci dans le peuple, naturellement) :

« Adieu les Rois
Jusqu'à six mois!
Adieu les Reines
Jusqu'à six s'maines! »

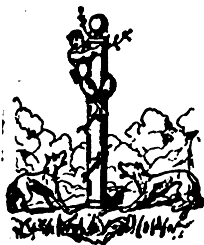
Faut-il voir dans le second vers de chaque distique populaire une simple recherche *d'assonance* ou bien une *allusion* mystérieuse dont il y aurait lieu de rechercher le sens?

(A suivre) FÉLIX FRANK.

LÉGENDES MYTHOLOGIQUES LETTONNES (1)

XI

LE DIABLE ET PERKONS



IL était une fois un chasseur qui guettait des lièvres et des loups près d'une meule de foin. Tout d'un coup il aperçoit, assis sur la meule, le diable en train de raccommoder sa pelisse au clair de la lune. Le brancard d'un traîneau lui servait d'aiguille, une corde épaisse, de fil.

Le ciel devint menaçant. L'orage se prépara. Quand la lune se recouvrit de nuages, le diable s'écria en colère :

— Un peu de lumière! Un peu de lumière!

Le tonnerre était près d'éclater. Le chasseur s'éloigna de la meule. Au même moment la foudre tomba et Perkons tua raide le diable qui, absorbé par son travail, ne voyait pas l'approche de son pire ennemi.

1. Voir le n° de novembre de la revue.

XII

PERKONS ET LE PRINCE

Dans les vieux temps un roi avait un fils. Quand il fut né, Laïma lui prédit le bonheur suivant : « Être tué par Perkons. » Le roi s'en affligea beaucoup. Pour sauver son fils il fit construire un caveau en fer des plus forts

Quand le jour arriva qui, d'après la prédiction de la déesse Laïma, lui devait porter la mort, l'orage (*Perkona debess*) éclata. Le roi engagea son fils à se cacher au plus vite dans le caveau en fer qu'il avait fait construire. Le prince s'en alla; seulement au lieu de se rendre dans le caveau, il se dirigea sur une haute montagne.

Quand le tonnerre atteignit sa plus grande fureur le roi ferma le caveau de sa propre main, croyant son fils là-dedans plus en sûreté.

Mais à peine la porte était-elle fermée que Perkons fit voler en éclats le caveau.

Le roi était hors de lui d'effroi croyant son fils mort.

Mais le tonnerre cessa et le prince revint sain et sauf.

Perkons l'avait épargné parce qu'il ne s'était pas sauvé de lui.

XIII

LE FUYARD DE PERKONS

Il y avait une fois un père. Celui-ci avait un fils — un gaillard qui ne connaissait pas la crainte.

Dans leurs pâturages il y avait un endroit où beaucoup de gens furent pris de peur.

Les uns y voyaient des fantômes, les autres y entendaient pendant l'orage des gémissements.

Le fils s'y rendit une fois pour passer la nuit. Il y arriva, entrava le cheval, fit du feu, s'assit auprès du bûcher et se mit à chanter.

Alors un petit garçon vêtu d'une longue chemise blanche et coiffé d'un chapeau noir s'approcha du feu, s'assit en face du jeune homme et se mit à se chauffer.

— Qui es-tu, cria-t-il au garçon, que cherches-tu ici à une heure si tardive?

— Ne m'en veuilles pas, mon frère, répondit doucement le garçon, je ne te ferai pas de mal.

— Pourquoi m'appelles-tu ton frère?

— Je suis ton frère aîné.

— Va-t'en, esprit malsain!

— Attends, je vais te le raconter.

Et le garçon se mit à raconter :

— Ta mère est aussi la mienne. Je suis né quand elle était encore jeune fille; elle avait honte de ma naissance et me jeta sous le pont. Ton père qui n'en savait rien se maria avec elle. Et voilà comment nous sommes frères. Je suis condamné à errer neuf ans et me cacher de Perkons. Quand

les neuf ans seront passés, ta mère sera tuée par Perkons; alors je serai délivré de cette obligation et mes cendres pourront reposer en paix. C'est demain qu'expirent les neuf ans; je n'ose plus me cacher de Perkons et ta mère sera tuée. Je vais me cacher demain dans l'oreille de ton brun cheval et, aussitôt que Perkons fera tomber la foudre, tout mon mal se transformera en un petit paquet de foin et brûlera — je serai pur.

Le garçon se coucha auprès du feu. Il était disparu le lendemain matin.

Le fils se mit en route pour rentrer. Un orage épouvantable éclata. La foudre tombait sans cesse. Après le coup le plus fort, quelque chose comme un paquet de foin tomba de l'oreille du cheval et brûla sur place.

Le fils arriva à la maison : au milieu de la cour gisait sa mère foudroyée par le tonnerre.

(*A suivre*) HENRI ZINCIÈM-WISSENDORFF.

NÉCROLOGIE

PAUL HERCOUET

Paul Hercouët était né à Saint-Malo en 1849; il est mort à Paris le 29 janvier 1888. C'était un dessinateur de beaucoup de talent, en même temps qu'un lettré délicat. Il fut un des premiers adhérents de la Société, et c'est lui qui a commencé à faire des dessins pour notre Annuaire.

Pendant la maladie à laquelle il a succombé, il parlait souvent de la *Revue* et des compositions qu'il se proposait d'exécuter quand il aurait été rétabli.

Nous lui devons la plupart de nos lettres ornées, et beaucoup de dessins de l'Annuaire et de la Revue et, parmi eux, la jolie conteuse que nous reproduisons ci-dessous, comme hommage à la mémoire d'un collègue dont tous ceux qui ont eu des relations avec lui, ont pu apprécier la droiture de caractère et l'amabilité.

P. S.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

La troisième Assemblée générale de la Société des Traditions populaires a eu lieu le 31 janvier au Cercle historique, sous la présidence de M. Girard de Rialle, Président de la Société.

Après avoir donné lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale, qui est adopté, M. Paul Sébillot, Secrétaire général, fait un rapport sur la situation de la Société. Il constate que ses travaux commencent à être appréciés et connus à l'étranger : un nombre considérable de grandes Bibliothèques des capitales ou des Universités sont sociétaires ou abonnées à la Revue. Beaucoup de savants étrangers, et parmi eux la plupart des folkloristes éminents, sont devenus sociétaires. En France, nous avons la satisfaction de constater que le progrès est aussi considérable. En 1887, nous avons inscrit 109 membres nouveaux; il est permis d'espérer qu'à la fin de 1888 le nombre des sociétaires dépassera 300.

M. Certeux, trésorier, lit son rapport sur les finances de la Société; les recettes se sont élevées à 4900, les dépenses à 4800.

Il y a sur ces deux chapitres des additions à faire, quelques dépenses n'ayant pu être fixées définitivement, et d'autre part diverses recettes certaines, celles des dépôts par exemple, n'étant pas encore encaissées. Il y aura certainement excédant, et dès à présent on peut porter à quatre, au moins pendant la plus grande partie de l'année, le nombre des feuilles de la Revue, et augmenter les illustrations.

MM. Beauquier, Émile Blémont, Girard de Rialle, Raoul Rosières, etc., font diverses observations qui témoignent de l'intérêt qu'ils portent à la Société. Répondant à l'une d'elles, M. le Secrétaire général dit que d'après l'avis du Comité central, il a commencé à étudier la question de l'organisation d'une Bibliothèque et d'un Musée de Folk-lore, et qu'il espère apporter au prochain comité une solution avantageuse pour la Société.

M. Loys Brueyre dit qu'il serait très désirable de voir l'enquête sur le folk-lore s'étendre non-seulement à la France, mais aux pays non-civilisés; il propose que la Société s'abouche avec les différents ministères qui ont des missions à l'étranger, afin qu'ils puissent faire profiter la Société et la Revue de leurs découvertes. Il propose de distribuer aux voyageurs les *Instructions et Questionnaires* rédigés par M. Paul Sébillot. M. Loys Brueyre met à la disposition des membres de la Société sa riche Bibliothèque, dont nous publierons prochainement le catalogue.

M. Sébillot dit que cette idée très pratique de notre collègue, a déjà eu un commencement d'exécution : des exemplaires ont été déposés au Musée d'Ethnographie, aux Affaires étrangères, etc., et nos éminents collègues, MM. Girard de Rialle et Hamy en ont déjà remis quelques-uns à des voyageurs chargés de missions scientifiques.

M. Girard de Rialle dit que la Société pourra nommer une commission chargée, ainsi que cela a lieu à la Société d'Anthropologie, de rédiger des instructions spéciales à un point déterminé et de résumer les travaux déjà faits sur la région.

Le scrutin pour l'élection du Bureau et des Comités est ouvert à 4 heures et fermé à 5 heures 1/2. Voici la composition du Bureau et des divers organes de la Société pendant l'année 1888 :

BUREAU DE 1888

Présidents honoraires
(Non soumis à la réélection)

MM.

X. MARMIER.
F. MISTRAL.
E. RENAN.
H. DE LA VILLEMARQUÉ.

Président

M. CHARLES PLOIX.

Vice-Présidents

MM.

MICHEL BRÉAL.
LOYS BRUEYRE.
E.-T. HAMY.

Secrétaire général

M. PAUL SÉBILLOT.

Secrétaires

MM.

LIONEL BONNEMÈRE.
LOUIS FARGES.

Trésorier

M. A. CERTEUX.

COMMISSION DE RÉDACTION

MM.

FÉLIX FRANK (1).
GIRARD DE RIALLE.
N. QUELLIEN.
FÉLIX RÉGAMEY.
RAOUL ROSIÈRES.
LÉON SICHLER.
JULIEN TIERSOT.

COMITÉ CENTRAL

Membres résidant à Paris

MM.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
ÉMILE BLÉMONT.
PRINCE ROLAND BONAPARTE.
LIONEL BONNEMÈRE.
BOURGAULT-DUCOUDRAY.
MICHEL BRÉAL.
LOYS BRUEYRE.
A. CERTEUX.
H. CORDIER.
LOUIS FARGES.
GIRARD DE RIALLE.
E.-T. HAMY.
CH. LECLERC.
GASTON PARIS.
CH. PLOIX.
COMTE DE PUYMAIGRE.
RAOUL ROSIÈRES.
PAUL SÉBILLOT.
PAUL TOPINARD.
JULIEN VINSON.

Membres ne résidant pas à Paris

MM.

J.-F. BLADÉ.
EMMANUEL COSQUIN.
CH. JORET.
F.-M. LUZEL.
ACHILLE MILLIEN.

Après la proclamation du résultat du scrutin, M. Girard de Rialle a prononcé l'allocution suivante que nous reproduisons *in extenso*, parce qu'elle

1. M. Félix Frank a été élu en remplacement de M. Émile Blémont qui, porté par le Comité central, n'a pu, pour des raisons personnelles, accepter la candidature et s'était désisté au commencement de la séance, en priant ses collègues de porter leurs voix sur M. Frank, dont la candidature était proposée aussi par le Bureau.

est à la fois un résumé de l'histoire de la Société et un programme d'études pour ses travaux futurs.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Au moment de quitter les fonctions dont vous avez bien voulu m'honorer deux années de suite, et de remettre la présidence de notre Société à notre savant collègue M. Charles Ploix, il me serait pénible de ne pas vous remercier des efforts que vous avez tous faits, pour le succès de notre œuvre et de ne pas jeter avec vous un regard de satisfaction sur les résultats de notre entreprise. Lorsqu'il y a environ deux ans, quelques-uns des convives de ce dîner de « Ma mère l'Oye » qui réunissait depuis quatre ans les adeptes français du Folk-lore et qui les réunira longtemps encore, lorsque nos amis décidèrent qu'il y avait intérêt à ne pas laisser trop s'éparpiller leurs recherches communes quoique dirigées dans des sens divers et sur des terrains variés, ils posèrent les bases de notre association; c'était chez eux une claire vision de la réalité des choses que d'estimer qu'une société des traditions populaires était viable. Les faits leur ont donné raison. Vous avez entendu notre secrétaire général et notre trésorier, à qui je suis heureux de renouveler nos remerciements pour leur zèle et leur dévouement, vous exposer la situation vraiment satisfaisante de notre compagnie, mais vous me laisserez ajouter, à moi qui comme président ai partagé avec eux leurs préoccupations et qui ai touché de près à toutes les mille difficultés de notre œuvre; combien nous avons à nous féliciter des progrès qu'elle a faits, en dépit des embarras du début, et surtout de la crise que toute jeune société doit subir dans les commencements de son existence. La crise a été courte, puisqu'elle n'a pas dépassé la première année et que le nombre toujours croissant de nos adhérents, l'affluence considérable des communications les plus intéressantes et les plus variées, le concours certain des savants les plus autorisés, nous permet aujourd'hui de compter, sinon sur l'éternité, du moins sur une longévité que je souhaite aussi grande que celle des traditions populaires.

C'est que, si notre tentative est venue à une heure favorable, elle a aussi été faite dans un esprit très large et en même temps très méthodique. Tout en nous maintenant sur le terrain purement scientifique, nous n'avons en effet repoussé aucune bonne volonté, nous n'avons rien écarté de ce qui pouvait faire partie de l'ensemble de nos recherches. Ce que nous avons demandé à nos collaborateurs, ç'a été avant tout la sincérité; mais sans vouloir trop agrandir notre domaine, nous ne pouvons empêcher qu'il ne soit bien vaste et qu'il offre à tout spécialiste un large champ d'activité. Les traditions populaires constituent des manifestations multiples de l'esprit humain depuis sa primitive éclosion; elles se produisent et par la musique et par les représentations graphiques. Or, on nous rendra cette justice que nous n'avons rien épargné dès nos débuts pour faire connaître la musique populaire; les illustrations des fascicules de la deuxième année de notre Revue, témoignent d'autre part de la résolution bien arrêtée de ne rien négliger de l'imagerie populaire sous toutes ses formes. Les proverbes, si justement nommés « la sagesse des nations, » les devinettes, ces jeux d'esprit souvent plus fins que les traits des humoristes les plus spirituels, ont eu et auront toujours leur part dans nos publications. Enfin, les contes, les légendes, les apologues, sont autant de matériaux nécessaires à la connaissance exacte de ces philosophies inconscientes, de cette psychologie intime qui forment en quelque sorte la richesse intellectuelle et morale des masses, des petits, des peuples, soit qu'on les étudie dans les civilisations dites inférieures, soit qu'on en relève les vestiges profonds dans les couches populaires si conservatrices du passé.

Il y a là matière abondante pour la curiosité d'esprit si intense à notre époque. Mais, tous ces éléments si divers et si copieux il faut les mettre en œuvre, les grouper, les classer afin d'essayer d'en retirer ce qu'on me per-

mettra d'appeler la substance. C'est à ce genre de travail que j'invite nos collègues à s'attacher sans négliger cependant la récolte des faits et des documents. Quel que soit leur genre d'érudition, ils trouveront toujours là des sujets d'étude. Et si nous entendons maintenir dans notre Société la discipline scientifique en tant que méthode, personne n'oserait imposer un système quelconque. Dès sa naissance et toujours, la devise de la Société a été et sera : *Ordre et Liberté.*

EXTRAITS ET LECTURES

Dans le livre de M. Georges Lieussou intitulé *Dix mois autour du monde*, (1) nous trouvons un assez grand nombre de faits qui rentrent dans le cadre de nos études; nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur en donnant quelques extraits.

I

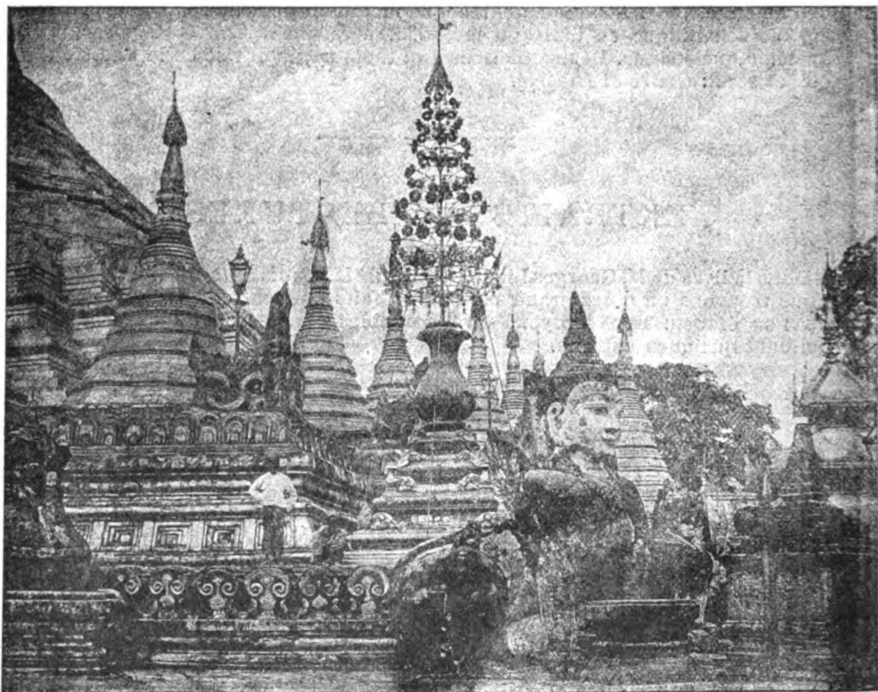
LES CLOCHES DE LA PAGODE DE RANGOUN

La grande pagode de Rangoun, dont nous donnons d'après M. Lieussou, un dessin qui en montrera la riche et bizarre architecture, présente au millieu d'une vaste cour une énorme construction en forme de sonnette, de cent mètres de hauteur. A sa base, sont disposées soixante-douze sonnettes pareilles, séparées par un nombre égal de pointes en verres de couleur. Au milieu de chacun des quatre côtés, s'élève un petit kiosque consacré à l'adoration. Ces kiosques contiennent de nombreuses statues habillées, représentant Bouddha. Les fidèles offrent des cierges qui brûlent au fond derrière une grille. Accroupis dans la cour, des bonzes en jaune et des servants en blanc disent leur chapelet. Devant eux sont déposées des écuelles pour les offrandes qu'ils reçoivent sans sortir de leur profonde absorption.

La grande pagode de Rangoun a sa légende. Suivant la croyance bouddhiste, si un danger menaçait les Birmans, ils seraient immédiatement en sûreté derrière les murs crénelés de la pagode forteresse. Cette légende a perdu son prestige, depuis que les Anglais sont maitres du pays. Mais les moines lui ont substitué un miracle accompli par Bouddha et qui est passé pour article de foi parmi les Birmans : Les Anglais, ayant voulu emporter l'une des grandes cloches de la pagode, la trainèrent avec peine jusqu'au rivage; mais en voulant l'embarquer ils la laissèrent tomber dans l'eau et tous leurs efforts pour la repêcher furent vains. Ennuyé de voir cette *cloche* obstruer le port, le général anglais fit

1. Un vol-in 18 de 395 p. avec 4 cartes et 20 gravures. Paul Ollendorff 28, rue Richelieu (5 fr)

publier qu'il autorisait les Birmans à la replacer dans la pagode s'ils parvenaient à la retirer de l'eau. La translation s'opéra durant



la nuit sans trop de difficulté; depuis lors, les Birmans tiennent cette cloche en grande vénération. Rangoun est un rendez-vous des pèlerins de toute l'Indo-Chine; les rois eux-mêmes tiennent à honneur d'y envoyer des offrandes. Le monument principal, qui affecte la forme d'une *cloche*, est une copie très fidèle du véritable tombeau de Bouddha.

Communication de M. A. Certeux.

II

DAGOBERT EN ALSACE (1)

Lorsque le bon roi Dagobert eut quitté ce monde, il se trouva qu'il ne s'était pas entièrement purifié de ses péchés. Profitant de cette coupable négligence les démons, avec la permission du seigneur Dieu, s'emparèrent de l'âme du pauvre défunt et l'entrainèrent sur un navire pour la trans-

1. Voir le n° de Mai 1887.

porter en des régions inaccessibles. Mais saint Denis, le puissant patron, se souvenant, à propos, de la dévotion particulière que Dagobert lui avait témoignée de son vivant, demanda à Dieu l'autorisation de venir en aide à son bon ami, ce qui lui fut accordé. Saint Denis aussitôt fit appel à saint Maurice et à d'autres élus que le roi Dagobert avait honorés et fêtés de préférence pendant son séjour sur terre. Des anges de bonne volonté se joignirent à eux et les accompagnèrent jusque dans la mer. Arrivés en présence des démons, les champions de Dieu leur livrèrent hardiment combat. Les esprits malins ne purent opposer qu'une résistance dérisoire à une si sainte phalange et ne tardèrent pas à être mis en déroute. Ils furent précipités pêle-mêle dans les flots. Après quoi les anges délivrèrent l'âme de Dagobert purifiée complétement par cette épreuve, ils l'emportèrent sur leurs ailes et la ramenèrent en grand triomphe au paradis. Cette histoire se racontait à Wissembourg, à Ebersmunster, à Hasbach, partout où il y avait des abbayes en quête d'origines miraculeuses. (Extrait du livre sous presse : *Les châteaux historiques des Vosges*, par Frœlich et Garnier). *Comm.* de M. P. Ristelhuber.

BIBLIOGRAPHIE

Félix Arnaudin. — *Contes populaires recueillis dans la Grande-Lande, le Born, les Petites-Landes et le Morensin.* — Paris, Emile Lechevalier et Bordeaux, Vᵉ Moquet in-18 de XIII-312 pages (5 fr.).

Le pays dans lequel M. Arnaudin a formé son recueil est voisin du pays basque, le mieux exploré de France après la Bretagne, et de ceux où notre collègue M. J.-F. Bladé poursuit depuis tantôt trente ans ses investigations. Pays pauvre, peu sillonné par les chemins de fer, il semble à première vue que les Landes devraient donner des contes d'un type très particulier, tout au moins quelques-uns; or sur les dix que nous donne M. A. un seul a vraiment une originalité, c'est celui que l'auteur intitule avec raison légende et qui a pour titre la *Robe regrettée* : une fille entre en service à condition d'avoir une robe pour salaire : elle meurt avant de l'avoir gagnée; sa maîtresse regrette la robe achetée. Elle voit venir ensuite une servante qui ressemble à la défunte, et ne mange jamais. On l'épie et on la voit qui la nuit passe à travers le feu par pénitence. Celle-ci ne cesse qu'après que la maitresse a déclaré qu'elle ne regrettait plus sa robe. Le *Forgeron Misère* est une bonne variante de ce conte si répandu; le Misère landais est marié, détail qui ne figure pas habituellement dans les similaires. La fable générale ressemble beaucoup avec plus de développement à notre conte de Misère (*Contes populaires*, II, n° 53.) La *Vieille et les trois voleurs* est un récit plaisant fondé sur une équivoque assez grasse. Dans le *Compère Louison et la mère du Vent* on retrouve une version intéressante de la visite au vent personnifié et des objets merveilleux volés par l'aubergiste puis recouvrés ensuite, ces objets sont une serviette, un canard qui pond de l'or et une béquille qui bat. Le *bon Dieu et le Diable* représente les deux puissances en lutte, comme dans les contes lettons. (*Revue*, t. II, p. 481). C'est aussi Dieu qui trompe le diable en abusant quelque peu de sa candeur. Le *joueur de fifre* est secourable envers les animaux qui en retour l'aident à devenir l'époux d'une princesse. Dans le *Coq* se retrouvent, avec d'amusants détails, les

épisodes du conte si répandu de *Moitié de Coq. Grain-de-Mil* est un petit Poucet landais, qui ressemble plus au conte languedocien. « Gros d'un pouce » et aux similaires allemands qu'à notre Poucet classique et à ses congénères. Dans *les Chevreaux et le Loup*, la chèvre, comme dans le conte de la Haute-Bretagne, II, n° 68, va aussi se faire remettre sa jambette; mais la ressemblance s'arrête là. Le renard y trompe le loup, qui finit par être rôti par les chevreaux. Le dixième conte est consacré aux aventures du *Renard et du Loup*; il est long et très amusant.

Les contes de M. Arnaudin, s'ils ne sont pas très originaux, ce à quoi il faut s'attendre après les si nombreuses publications des dernières années, ont le mérite d'être très bien recueillis, et d'être racontés dans une bonne langue populaire. Ce sont de vrais et bons contes dont la lecture charmera ceux qui s'intéressent aux contes colligés avec intelligence et bonne foi.

A la suite de la traduction française M. A. a donné le texte grand-landais, et comme l'idiome dont il se sert n'a point de grammaire, il l'a fait précéder d'une étude étendue sur la prononciation qui intéressera les linguistes. L'auteur termine son livre par le catalogue des chansons recueillies par lui en patois, et qu'il se propose de publier prochainement ainsi que ses notes sur les Coutumes et les Superstitions des Landes, des Proverbes et des Formulettes populaires. Nous ne pouvons que souhaiter l'apparition de ces volumes qui forment une excellente contribution au Folk-lore du Sud-Ouest de la France.

P. S.

JULES LECŒUR. — *Esquisses du Bocage Normand.* — 2ème série, in-8, de 440 pages avec dessins. Condé-sur-Noireau, L. Morel et Paris, Lechevalier. (5 fr. 50).

L'an dernier nous avons rendu compte (t. II, p. 187) de la première série de l'ouvrage M. L. Celle-ci n'est pas moins riche en matériaux intéressants que la première; nous dirions même presque qu'elle est trop riche, tellement il sont abondants et échappent par cela même à l'analyse. On y trouvera dans les vingt-deux chapitres qui le composent des détails sur les Sorciers et la Sorcellerie, les Amulettes, les Trouvailles, les Ordalies, les Guérisseurs, les Remèdes, les Dévotions populaires; le culte des fontaines, etc. Les Coutumes y occupent aussi une place importante, et l'on peut y suivre la vie du Bocain de la naissance à la mort. Un chapitre intéressant est consacré à la Pomme depuis la plantation du pommier jusqu'au moment où il donne des fruits qui seront transformés en cidre. Plusieurs chapitres parlent du monde fantastique, des lutins, des fées, des revenants, des trésors cachés. L'auteur a aussi pittoresquement esquissé quelques silhouettes rustiques, celles du Taupier, du Pâtour, etc. Ce volume contient çà et là un grand nombre de proverbes et beaucoup de légendes qui en rendent la lecture agréable.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Fanfulla del domenica, 29 janvier. — Di una canzone popolare, *A. d'Ancona* (étude sur un chant populaire dans lequel intervient un personnage appelé Isabelle).

Folk-lore Journal, vol. VI. — 1. — Aino folk-lore. *Basil Hall Chamberlain,* (série de légendes des plus importantes sur les aborigènes de la partie nord du Japon). — Irish folk-lore (réimpression d'une statistique publiée en 1814-1819). — Traditions of the Mentra or aborigens of Malacca. *D. F. A.-Harvey.* — Birth ceremonies of the Prabhus.

Journal of Anthropological Society of Bombay, vol. I. 3. — On the evil eye in Konkan. *Purushottam Balkrishna Joshi.* — On the evil eye among the Bunnias, *John de Cunha* (avec des planches assez nombreuses représentant les amulettes, la plupart du temps écrites, au moyen desquelles on s'en préserve). — On betrothal among the Vadnagara Nagar Brahmans at Nadiad. *G.-M. Tripathi.* — On the belief in the Evil eye among the modern Persians. *John de Cunha.*

Revue bleue, 19 novembre. — La légende du mari aux deux femmes, *Gaston Paris,* (monographie qui est à lire en entier comme un modèle d'exposition lumineuse et intéressante).

Revue d'Ethnographie, vol. VI. — 4. — Les sauvages du Pérou. *Olivier Ordinaire,* (Etude très détaillée, dans laquelle on trouve beaucoup de folk-lore). — Les Pygmées à Madagascar. *Max Leclerc.* — Ethnogénie des Insulaires de Kunié. *Glaumont* (contient plusieurs légendes recueillies dans cette île, qui est voisine de la Nouvelle-Calédonie).

Revue des patois, vol. I. — 3. — Contes en patois de Germolles (Saône-et-Loire). *Combier.* (Ces contes, assez courts, sont au nombre de neuf, qui sauf un, appartiennent à la série comique). — La bonne femme aux cent écus, conte de la Haute-Bretagne. — Peucot, conte en patois d'Ille-et-Vilaine, *Paul Sébillot.* — Laisse-moi ma tête, conte en patois de Valenciennes, *Devannes.* — Proverbes limousins, *Blanchet.* — Chanson en patois savoyard, *Possoz.*

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Exposition samoïède de M. Varat.* — On a inauguré, le 31 janvier, dans une des salles du musée ethnographique du Trocadéro, l'exposition des intéressants objets rapportés en 1886, par notre collègue M. Ch. Varat, de sa mission scientifique dans la Russie septentrionale et notamment au pays des Samoïèdes. M. Varat a eu l'ingénieuse idée de grouper les diverses pièces de sa curieuse collection dans un panorama qui nous donne l'impression de la vie et des mœurs de ce peuple. — Sur le premier plan, à gauche, se dresse une tente de toile, supportée par de longues perches de bouleau entre-croisées, sous laquelle une femme samoïède berce un enfant suspendu dans son berceau de fourrures, et en même temps attise le feu. Au-dessus de l'ouverture de la tente, sont accrochées une couverture en écorce de bouleau et une autre en peau de renne, tour à tour employées selon les besoins de la saison.

On voit aussi des groupes qui reviennent de la pêche, des types de femmes samoïèdes, etc.

⁂ *Une société américaine de Folk-Lore.* — *Folk-Lore Journal* annonce qu'une société de folk-lore va être fondée de l'autre côté de l'Atlantique. Elle publiera un journal d'un caractère scientifique dans lequel elle se propose d'abord de recueillir les restes du folk-lore américain qui disp rait tous les jours, celui des nègres des États du sud de l'Union, des tribus indigènes de l'Amérique du Nord, ainsi que les traditions du Canada français,

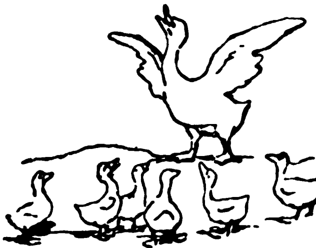
du Mexique, etc. Une autre partie traitera du folk-lore en général. La Société des Traditions populaires lui souhaite longue vie et prospérité.

*** *Nominations.* — Notre collègue, M. Jules Claretie, l'auteur de tant d'aimables ouvrages, a été élu membre de l'Académie française. Un autre de nos collègues M. V. Bogisic a été élu correspondant étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. On sait que M. V. Bogisic a publié des travaux très importants sur le droit coutumier des Slaves, et que souvent il y a abordé des questions folk loriques.

*** *Souscriptions au monument de Brizeux.* — Un comité vient de s'organiser, pour élever un monument à Brizeux dans sa ville natale, à Lorient. Les présidents d'honneur sont nos éminents collègues MM. Ernest Renan et Jules Simon.

Le statuaire Pierre Ogé, chargé de la maquette, l'a soumise aux membres réunis du Comité; son œuvre a été jugée digne de Brizeux, le grand poète de la Bretagne contemporaine, et elle a été reçue à l'unanimité des suffrages. Le Maire de Lorient, président du Comité, a l'honneur de solliciter pour ce monument, en même temps que la souscription des municipalités bretonnes, celle de toutes les personnes qui s'intéressent aux ouvrages et aux productions de l'esprit, et en particulier aux poésies qui s'inspirent des légendes et des traditions populaires.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le MAIRE de Lorient, ou au Trésorier du Comité Brizeux, M. A. BULLIOT, 28, rue de Lubeck, Paris.



*** *Diner de « Ma Mère l'Oye ».* — Le diner de janvier a eu lieu sous la présidence de M. Loys Brueyre, vice-président de la Société.

Les autres convives étaient MM. V. Bogisic, le prince Roland Bonaparte, A. Certeux, Henri Cordier, A. Desmoulin, L. Farges, Félix Frank, Girard de Rialle, Ch. Leclerc, E. Lamy, Morel-Retz (Stop), Ch. Normand, E. Plantet, Félix Régamey, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Frédérick Serrier, Léon Sichler, de Tarrieux, A. Tausserat, Julien Tiersot, Ch. Varat.

La soirée a été des plus cordiales et des plus amusantes. La plupart des convives ont chanté des chansons, récité des contes ou des fabliaux, ou dit des poésies. On a porté un toast chaleureux aux membres de la Société auxquels l'Institut vient d'ouvrir ses portes, MM. Bogisic, Claretie, Ch. Joret. On a bu aussi au succès de l'exposition samoyède que notre collègue Charles Varat a organisée au Musée d'Ethnographie et dont l'inauguration avait lieu le jour même.

Le prochain diner aura lieu le mercredi 29 février.

*** *Le poète Brûle-Maison.* — La biographie de cette intéressante figure populaire, que nous avons publiée (février 1887) a été reproduite par un grand nombre de journaux du Nord, et tout récemment par la *Revue littéraire septentrionale.* M. Edouard Charton, directeur du *Magasin pittoresque*, ayant lu cet article dans notre Revue, demanda à l'auteur, M. Desrousseaux, une copie de la gravure en taille-douce qu'il avait signalée : elle a paru dans le n° du Magasin pittoresque en date du 31 Juillet.

M. Darcq, le sculpteur lillois bien connu, se dispose à faire pour le prochain salon une statuette du jovial chansonnier Brûle-Maison.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 3. — Mars 1888.

LES TACHES DE LA LUNE

I. — LES FIGURES DE LA LUNE EN CHINE



On a toujours et partout été préoccupé des taches que l'on remarque sur le disque de la pleine lune. Maintes légendes essaient d'en donner l'explication, et, en les reproduisant, on pourrait remplir bien des pages. M. Baring-Gould, a réuni un grand nombre de faits traditionnels relatifs à « l'homme de la lune », presque tous recueillis dans le folk-lore germanique, scandinave et anglo-saxon, et qui peuvent se résumer en ceci : Un homme qui avait ramassé du bois un dimanche, fut, pour ce péché, transporté dans la lune où il portera son fagot d'épines pendant toute l'éternité (1). M. Bladé en a publié deux versions recueillies dans le Midi de la France (2), M. Sébillot, une version de la Haute-Bretagne (3), et M. Farges m'en a communiqué verbalement une autre qui est populaire à Aurillac (Cantal) et où l'homme est appelé « Jean le Huguenot » (4).

Dans une très savante et très copieuse étude sur la religion populaire des Chinois, M. De Groot rapporte une légende qui n'est pas sans une certaine

1. *Curious Myths of the Middle Ages*, p. 190-208. — L'O du commencement de cet article est emprunté à ce livre et représente l'Homme dans la lune, d'après une ancienne gravure allemande.

2. *Contes populaires de la Gascogne*. t. II, p. 298-300.

3. *Contes des paysans*, no 64; cf. aussi la *Revue*. t. II, p. 406.

4. T. Harley, *Moon-Lore*, 1886, a aussi traité ce sujet et rapporté de nombreux exemples empruntés au folk-lore des Asiatiques, des Américains et des Africains.

analogie avec celle-ci : « On lit, dit-il, dans les *Mélanges de Yeou-Yang*, composés au VIII[e] siècle : Il y a dans la lune un cassier haut de cinq cents brasses. Dessous est un homme qui le frappe de la hache sans s'arrêter; mais dès qu'il y a une entaille dans l'arbre, elle se referme. Cet homme se nomme Wou-Kang et était quelqu'un de Si-Ho (dans la province actuelle du Chan-Si). Comme il étudiait pour devenir génie, il commit une faute et il fut condamné pour punition à couper le cassier. » (1).

M. De Groot fait remarquer avec justesse, que Wou-Kang et le bûcheron des contes européens sont tous deux relégués dans la lune « pour avoir commis une faute religieuse » et se demande si les deux légendes n'auraient point toutes deux une origine commune, bien qu'elles aient subi de profondes modifications. Je serais, pour ma part, peu éloigné de me ranger à cette opinion. La courte légende de Wou-Kang a une physionomie bouddhique assez frappante; le cassier qui est l'arbre par excellence de la lune en Chine, est aussi l'arbre de vie et peut être identifié, au point de vue traditionnel, avec le merveilleux arbre *djambou* de l'Inde; d un autre côté, Wou-Kang, « qui étudiait pour être génie », ressemble fort aux ascètes hindous qui essaient, par leurs austérités et leurs méditations, d'acquérir l'immortalité et d'atteindre le rang des dieux, ce dont ils sont toujours empêchés par quelque faute ou quelque infraction aux rites.

Suivant une autre légende, ce ne serait pas un homme, mais une femme qui serait exilée dans la lune. Un prince de Kouan-Ling (dans le Kiangnan actuel), zélé taoiste du nom de Liou-Ngan, qui écrivit au II[e] siècle avant notre ère, un livre intitulé : *Explication de la grande lumière*, rapporte qu'Héou-I, le prince des Archers, l'inventeur de l'arc et des flèches, capitaine au service du fabuleux empereur Yao, reçut un jour l'herbe d'immortalité de la Reine des Génies des monts Kouen-lun, la « Royale Mère de l'Ouest »; il n'en put profiter, car sa femme Tchang-Ngo ou Heng-Ngo la lui déroba et s'enfuit dans la lune. Tchang-Heng, astronome et historiographe à la cour de Tchoun-Ti, de la dynastie des Han, au II[e] siècle de notre ère, répète la même légende en ajoutant que Tchang-Ngo fut changée en crapaud, *chen-tchou*.

Cette métamorphose eut-elle lieu pour punir de son vol l'épouse d'Héou-I? Personne ne le dit; mais, les Chinois voient ou croient voir dans les taches de la lune un crapaud aussi bien qu'un bûcheron ou un lièvre. Cette conception semble d'ailleurs fort ancienne, puisque Liou-Ngan y fait allusion à deux reprises dans son livre, sans cependant la combiner avec le mythe de Tchang-Ngo (2). Quant à la présence d'un batracien dans la lune, elle est peut-être assez explicable, si l'on se reporte à l'idée répandue en Chine, aussi bien qu'ailleurs, que notre satellite exerce une influence souveraine sur l'eau et sur tout ce qui en dépend; mais, si au lieu d'une grenouille proprement dite, les Chinois ont choisi pour le placer dans la lune le chent-chou, c'est-à-dire un crapaud mythologique, cela vient sans

1. *Annales du Musée Guimet*, t. XI et XII. *Les fêtes annuellement célébrées à Emoui*, traduction Chavannes, p. 507-508.

2. De Groot, *op. cit.*, p. 193.

doute de ce qu'eux aussi attribuent à cet animal une longévité extraordinaire; or comme la femme d'Héou-I lui avait soustrait l'herbe d'immortalité, elle devait forcément se confondre avec un être dépendant de la lune et qui pour ainsi dire ne meurt jamais; aussi bien son nom de Tchang ou Heng-Ngo peut-il, en chinois, avoir pour sens « Ngo l'éternelle. »

Un des érudits les plus versés dans la connaissance du monde chinois, M. Mayers, est d'avis cependant que cette légende de Tchang-Ngo, malgré son antiquité pourrait bien avoir pour source une fable indienne (1); MM. Demys (2) et De Groot (3), partagent cette manière de voir; ce dernier, s'appuyant sur MM. Max Müller et Angelo de Gubernatis, cherche notamment à démontrer les rapports qui existent dans la mythologie védique entre la lune et la grenouille : « la lune, en qualité de puissance donnant la pluie, était identifiée avec la grenouille, dont le coassement, dit-on, fait venir la pluie. » Cette identification ne me paraît point aussi sûre que la suppose M. De Groot d'après M. de Gubernatis : qu'il y ait eu dans l'Inde une association d'idées entre le coassement des grenouilles avant la pluie et la lune considérée comme divinité présidant à la pluie, le fait n'est point improbable, mais le passage de l'hymne du Rig-Veda (IX, h. 112, verset 4) cité par M. de Gubernatis (4) ne me paraît pas suffisamment concluant. L'hymne en effet est composé de quatre versets, dont chacun se termine par ce refrain : *Indrâyendo parisrava*, « Indou, coule pour Indra » qui, comme beaucoup de refrains populaires, n'a pas grand rapport avec le reste de la poésie. M. Muir, éminent sanskritiste, a considéré même cette invocation comme une addition postérieure à la composition de l'hymne (5); vu la nature de celui-ci, qui est plutôt une chanson philosophico-humouristique, je pencherais vers une opinion contraire : mais, contemporain de la pièce en question ou postérieur à elle, le refrain est parfaitement caractérisé. Il a d'ailleurs une relation assez tangible avec le sens général de la pièce, qui est que chacun, suivant sa nature ou sa position, a un objectif différent : *trahit sua quemque cupido*; et la quatrième et dernière strophe est ainsi conçue : « le cheval de trait désire un char facile (à trainer), les gens joyeux, une plaisanterie; la femelle, le mâle et la grenouille de l'eau. Indou, coule pour Indra! » Or, Indou, la pluie et dieu de la pluie, est en même temps Soma, la liqueur de vie et d'immortalité divinisée, le breuvage des dieux védiques, d'Indra surtout, qu'il soutient et renforce pour la lutte contre les démons, comme le nectar et l'ambroisie font la joie et la vigueur des dieux homériques. Indra est avide de soma, comme la grenouille est avide d'eau, Indou, coule donc pour Indra. Voilà pourquoi ce refrain ne me paraît pas déplacé dans la chanson. Mais, dira-t'on, si Indou, dieu des eaux du ciel, de la pluie qui vivifie et féconde la terre altérée est aussi Soma, dieu de la liqueur céleste exprimée de la plante sacrée qui porte le même nom, il

1. *Notes and Queries on China and Japan*, t. III, pp. 123-24.
2. *The Folk-lore of China*, pp. 117-18.
3. *Op. cit.*, pp. 485-95
4. *Zoological Mythology*, t. II, p. 375.
5. *Sanskrit texts*, t. V, p. 424, note 600.

doit être également le dieu lunaire, Tchandra ou Tchandrama, puisque celui-ci a été identifié par les anciens indous avec Soma. Je n'y contredis pas, bien que du temps de l'auteur de la chanson en question on n'eût peut-être point encore opéré cette combinaison théologique d'Indou, de Soma et de Tchandra; ce n'est guère en effet que dans l'Atharva-Veda et le Çatapatha-Brahmana; qu'il est dit que Soma soit la lune. Toutefois, que dans la chanson, Indou soit, d'une façon ou d'une autre, le dieu de la pluie toute seule ou de la pluie et de la lune à la fois, il ne me paraît guère possible d'admettre qu'il y puisse être confondu avec la grenouille qui désire de l'eau, pas plus qu'avec l'ouvrier qui désire de l'ouvrage, le médecin qui désire un malade, le prêtre qui désire un dévot de la première strophe ou le cheval qui désire un char facile (à traîner) de la quatrième.

M. de Gubernatis continue en disant « qu'un autre caractère de la grenouille rendit cette identification encore plus naturelle, ce fut sa couleur verte (harit). Par le mot *harit* (qui comme nous l'avons fait remarquer plusieurs fois a le sens de « jaune » et de « vert » en sanskrit), on désigne non-seulement la lune, mais encore « le perroquet vert et aussi la grenouille. »

J'ajouterai à mon tour, avec le dictionnaire de Benfey sous les yeux, que ce mot signifie également le « soleil », « un rayon de lumière », « le feu », « le vent », « un cheval (d'Indra) », « un lion », « un coucou », « un paon », « une oie », « un serpent », « un singe », et qu'il sert d'épithète aux dieux Indra, Çiva, Vishnou, Krishna et Yama. En vérité, je ne vois pas trop pourquoi la verte grenouille, parce qu'on l'a appelée « harit » serait un emblème de la lune plutôt que du feu ou du soleil qui portent le même nom. C'est là un exemple de ces théories quintessenciées par lesquelles les partisans de la méthode philologique en mythologie ont donné si bonne prise sur eux aux tenants de la méthode anthropologique. En résumé, je crois que si l'on veut prouver l'origine hindoue de la croyance chinoise au batracien (chent-chou) de la lune, ce n'est pas sur les susdits éléments qu'il faut appuyer une démonstration.

Pour en revenir au crapaud de la lune, je pencherais à croire que c'est par suite d'une confusion de l'astronome Tchang-Heng ou des gens de son temps qu'il a été considéré comme la métamorphose de Tchang-Ngo, la femme qui avait volé à son mari l'herbe d'immortalité. Liou-Ngan, antérieur de quatre siècles, dit dans son livre qu'il y a un crapaud dans la lune et plus loin que celle-ci éclaire tout ce qu'il y a dans le ciel et qu'elle est éclipsée par le crapaud (1). Dans ce cas, cet animal a un caractère malfaisant, et si l'on considère que la lune est la régente du principe femelle et humide « Yin » pour les Chinois, en l'éclipsant, c'est-à-dire en l'avalant, il se rapproche ainsi du crapaud, qui dans la fable des îles Andaman, avait, pour se venger d'un oiseau, avalé toutes les eaux de l'univers et causé ainsi une sécheresse mortelle qui ne finit que lorsque dans sa joie féroce s'étant mis à danser, il dut revomir tout le liquide qu'il avait absorbé; en Australie et dans l'Amérique du Nord, c'est une grenouille gigantesque qui se rend

1. De Groot. *op. cit.* p. 493.

coupable du même méfait (1). Nous sommes donc là en face d'un vieux mythe sauvage et primitif qui a eu une extension considérable et qui a pu être connu des plus anciens habitants de la Chine comme des Iroquois, des Australiens et des Mincopies.

Je suis porté d'ailleurs à lui rattacher une légende mazdéenne du Boundehech (2) : l'arbre Gokart ou Gaokerena fut créé au commencement du monde pour servir à rappeler à la vie les cadavres des hommes au jour du jugement dernier, et Ahriman a créé un crapaud pour essayer de le détruire, mais Ormuzd a chargé dix poissons de veiller sur l'arbre de vie et d'en écarter le crapaud. Cet arbre Gaokerena est le Haoma blanc, le Haoma divin (*Vendidad*, XX, 16) qui croît dans le lac Vourukasha, gardé par 99,999 fravashis ou esprits et par le poisson Khar-mâhi qui en écarte les crapauds et les autres bêtes impures (*Minokhired*, IV, 16-18) Or, en dégageant cette légende de l'attirail dévot dont l'ont revêtue les pieux Mazdéens, on trouve que l'arbre céleste qui donne la vie est menacé par un crapaud malfaisant, et si l'on rapproche du Haoma éranien, le Soma hindou, plante divine et liqueur consacrée aux dieux, personnification de l'eau par excellence, de l'élément humide, on voit quels rapports il a pu y avoir entre ces croyances et le vieux mythe du batracien des îles Andaman et de l'Australie. D'autre part, comme Soma, dieu et aussi nourriture des dieux a été considéré dans l'Inde comme présidant à la végétation qu'il favorise par la pluie et par conséquent comme régent du principe humide en même temps qu'il a été confondu avec Tchandrama, le dieu de la lune, il ne serait pas absolument improbable qu'une fois importées en Chine, toutes ces conceptions n'aient abouti à la forme relativement récente de la légende de Tchang-Ngo. Celle-ci dérobe l'herbe ou l'élixir d'immortalité, don de la Royale mère de l'Occident, c'est-à-dire de la région qui appartient à la lune et Reine des Monts Kouen-lun, hautes montagnes analogues à l'Hara-Berezaiti où croît le Haoma des Eraniens, par conséquent elle s'empare de quelque chose d'analogue au Soma, mais celui-ci ayant des rapports avec la lune, c'est dans cet astre qu'elle se réfugie et comme le crapaud a voulu autrefois avaler le principe humide, c'est-à-dire encore le Soma, on arrive à la transformer en crapaud. Cependant bien des Chinois continuent encore à donner à Tchang-Ngo une physionomie humaine et notamment si, sur les gâteaux des fêtes de l'automne, l'on voit parfois l'image d'un crapaud, on y remarque aussi la représentation d'une femme. C'est donc plutôt à mon avis par le mélange des théories aryennes relatives à la lune avec de vieilles légendes aborigènes qu'il faut essayer d'expliquer le conte de Tchang-Ngo dans lequel MM. Mayers et Dennys ont avec raison senti quelque chose d'origine hindoue. Je ne crois pas qu'il soit possible dans l'espèce d'y voir davantage, car il ne faut pas oublier que s'il s'agit ici d'une femme dans la lune, chez les peuples aryens les plus voisins des Chinois, ceux qui ont eu avec eux des relations qui se perdent dans la nuit des temps, Tchandrama, Indou et Soma dans l'Inde

1. Andrew Lang. *Myth, Ritual and Religion*. t. I, pp. 39-42.
2. Spiegel. *Erânische Alterthumskunde*. t. II, p. 115.

et Mâh et Haoma en Perse et en Bactriane furent des divinités de sexe masculin.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer dans un périodique anglo-chinois (1) un autre conte sur Tchang-Ngo et l'habitant de la lune, que le journaliste anonyme dit tenir d'un lettré chinois qu'il interrogea sur l'origine des fêtes d'automne consacrées à notre satellite.

« Dans les anciens temps, il y avait un vieillard qui, un jour qu'il suivait un sentier dans la campagne, fut rencontré par un génie; celui-ci, reconnaissant que ce vieillard était un homme vertueux voulut lui donner accès au Ciel. « Prends, lui dit-il, ces deux pilules, garde-les jusqu'au quinzième jour du huitième mois et à telle heure, si tu regardes le ciel au midi, tu verras une porte apparaître. Aussitôt que la porte s'ouvrira, avale les deux pilules et tu seras transformé en génie. » Et il disparut. Le vieillard emporta les pilules et rentra chez lui, où, pour son malheur, il ne put cacher son secret à sa femme.

« Quand le jour fixé fut venu, le mari s'étant absenté de la maison, la femme prit les pilules et résolut d'en essayer la vertu. Voici qu'en regardant le ciel au sud, elle aperçut la porte dont son mari lui avait parlé et comme celle-ci s'ouvrait doucement elle avala une des pilules, ayant soin de laisser l'autre pour son mari. Aussitôt les cieux s'entr'ouvrirent et il en descendit un siége et la bonne dame s'y étant assise aussitôt elle fut emportée dans l'espace.

« Peu après, le mari rentra et fut très ému de ne plus retrouver sa femme ni une de ses pilules. Il contempla cependant le ciel avec soin, mais ne le vit pas s'ouvrir ni une porte apparaître. Quand l'heure indiquée fut arrivée, il n'en avala pas moins la pilule qui lui restait, et aussitôt un autre siége descendit du ciel et il fut enlevé derrière sa femme. Malheureusement quand il parvint à l'entrée du ciel, la porte en était refermée déjà et l'infortuné dût rester dehors. Toutefois, le gardien céleste, touché de son malheur, le changea en génie et lui donna pour résidence le Kouang-Han-Kong ou « Palais de l'Immensité glacée » dans la lune, où il vit encore dans une triste solitude.

« Entretemps, la femme avait passé le seuil céleste et était devenue une fée sous le nom de Tchang-Ngo (2). Une fois par an, à l'anniversaire de leur séparation, elle ouvre la porte du ciel et réjouit de sa vue le cœur de son triste et malheureux époux. Et c'est aussi pour le consoler et l'encourager à supporter son sort, ajoute le lettré, que l'on boit à sa santé et que l'on s'amuse à la fête du milieu de l'automne ! » .

Cette fois encore, Tchang-Ngo se présente sous un aspect assez peu favorable, soustrayant à son mari le moyen qu'il a reçu d'obtenir l'immortalité. Il y a là sous une forme assez plaisante une nouvelle satire contre la femme et ses fourberies. Et cependant, c'est elle la « Déesse du palais de la lune », la Reine des fées, l'épouse du Soleil, la lumière de la nuit à

1. *The Chinese Times* de Tientsin. 1er octobre 1887.

2. Le texte anglais porte Chang-O. Mais j'ai préféré la transcription de M. De Groot. *Op. cit. passim.*

laquelle le Fils du Ciel fait des offrandes dans les champs occidentaux tous les ans à l'équinoxe d'automne au moment de son lever, elle est aussi le symbole de l'impératrice et des hauts fonctionnaires, et surtout celui de la femme, devenant la patronne de la vie conjugale, présidant aux mariages qu'elle a tous marqués à l'avance. Un proverbe chinois dit que « l'union est résolue dans le ciel, mais que l'engagement suit la décision de la lune » (1).

C'est là notamment l'emploi d'un autre personnage dont on croit voir l'image dans le disque de l'astre, Youé-Lao, « le vieillard de la lune », qui lie les futurs époux d'un invisible fil de soie rouge que la mort seule peut rompre. A ce propos, M. De Groot rapporte d'après M. Mayers une légende que je crois intéressante à reproduire.

« Un certain Weï-Kou traversait un jour la ville de Soung-tching et remarqua un vieillard assis au clair de la lune et tenant un livre à la main. Il lui demanda ce qu'il y avait dans son livre et reçut pour réponse que les destinées matrimoniales de tous les hommes y étaient inscrites. Puis, lui montrant un fil rouge, le vieillard lui dit : « Je lie ensemble avec ceci les pieds de l'homme et de la femme. Fussent-ils nés de familles ennemies entre elles ou originaires de contrées éloignées l'une de l'autre, leur destin finit par s'accomplir inévitablement. Je veux bien te dire que la fille de la vieille femme qui vend des légumes dans cette boutique là-bas sera ton épouse. » La curiosité poussa Weï-Kou à s'approcher de la boutique indiquée, et il y vit une femme qui portait dans ses bras un enfant de deux ans, d'aspect désagréable. Désireux d'empêcher la prophétie du vieillard de se réaliser, il engagea un assassin à tuer l'enfant, mais le bravo manqua son coup et ne fit à sa victime qu'une égratignure au dessus du sourcil. Quatorze ans plus tard, Weï-Kou épousa une jeune et belle femme, et découvrit peu après par une cicatrice qu'elle avait au-dessus de l'œil que c'était la même qu'il avait voulu faire assassiner lorsqu'elle était enfant » (2).

Ce qu'il y a de particulièrement curieux dans cette histoire, c'est qu'elle correspond d'une façon étrangement frappante avec le thème d'un conte arménien tout récemment publié par M. Mourier (3). Avec moins de sécheresse que dans le récit chinois, c'est tout-à-fait la même légende : la rencontre d'un vieillard qui tient un livre, le mariage prédestiné avec une fille de basse extraction et d'un aspect repoussant, la tentative faite par le jeune homme d'éviter son sort en tuant sa future femme qu'il ne reconnait que plus tard, à l'aide d'une cicatrice, lorsque l'ayant épousée, la destinée s'est accomplie. Il n'est pas possible de douter que les deux contes ont la même origine : proviennent-ils d'une source commune que je ne suis pas en mesure de déterminer, ou bien le conte chinois a-t-il été emprunté au conte arménien ou *vice-versa*; c'est ce qu'il est bien difficile de décider. Je me permettrai cependant de présenter une hypothèse à ce sujet : le conte chinois a été, parait-il, mis par écrit pour la première fois sous la dynastie des Thang (618-907 de notre ère); or, à cette époque les

1. Mayers. *Chinese Reader's Manual*, p. 838.

2. De Groot. *op. cit.* p. 476.

3. *Contes et légendes du Caucase*, p. 100-106.

relations de la Chine avec l'Asie antérieure étaient assez fréquentes, les missionnaires nestoriens traçaient au VIIIe siècle la fameuse inscription de Si-Ngnan-Fou, et précisément ces nestoriens venaient d Arménie et des régions voisines. Rapportèrent-ils dans leur pays l'histoire de Weï-Kou, que des conteurs populaires arrangèrent et développèrent selon le goût de leurs auditeurs, ou plutôt importèrent-ils en Chine la substance du conte arménien qui y fut transcrit à la mode du pays, c'est ce que je n'essaierai pas de fixer; je constaterai pourtant que dans la version arménienne le vieillard au livre n'a rien de commun avec la lune.

Pour en finir avec les figures que les Chinois s'imaginent voir dans le disque de la lune, je signalerai celle d'un lièvre. Les Taoïstes l'appellent « le lièvre de jade » et prétendent qu'il pile dans un mortier les ingrédients destinés à préparer l'élixir d'immortalité. D'autre part, le peuple a cette croyance que les hases terrestres conçoivent en regardant la lune. Il y a donc dans le folk-lore du Céleste-Empire une connexion entre le lièvre et notre satellite, et s'il faut constater ainsi une vieille superstition du pays, on doit reconnaître également que la prédication bouddhique n'a fait que la renforcer. Il existe en effet un récit pieux importé par les missionnaires bouddhistes suivant lequel un renard, un singe et un lièvre vivaient en bonne intelligence. Tchakra, le « seigneur du ciel », sous l'aspect d'un vieillard mendiant se rendit près d'eux et leur demanda à manger; le renard sut pêcher un poisson et le singe cueillit des fruits pour leur hôte, mais malgré ses efforts, le lièvre ne put rien trouver de comestible, mais comme il ne voulait manquer pour rien au monde à ses devoirs d'hospitalité, il s'offrit lui-même et se jeta dans le feu afin d'offrir sa propre chair grillée au vieillard. Touché de ce dévouement, Tchakra prit le lièvre brûlé et le transporta dans la lune pour servir d'éternel emblême de la Charité. Certains bouddhistes assurent d'autre part que ce lièvre était le Bouddha lui-même dans une de ses incarnations antérieures.

Quoiqu'il en soit, pendant de longs siècles et aujourd'hui encore le lièvre de la lune est une personnalité folk-lorique intéressante de la Chine : les anciens empereurs, selon le P. de Mailla, portaient brodée sur leur vêtement de cérémonies une lune pleine dans laquelle on pouvait voir un lièvre pilant dans un mortier à l'ombre d'un arbre, l'arbre de longue vie et d'immortalité; la même scène est encore représentée chaque année sur les gâteaux qu'on fabrique aux fêtes séléniques de la mi-automne.

GIRARD DE RIALLE.



MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (1)

II



OMME je passais, en mars 1887, dans la rue Saint-Sulpice, dont on réparait alors la chaussée, il survint un coup de vent qui retourna les parapluies, en brisa même quelques-uns, et fit voler en l'air les chapeaux de tous ceux qui n'avaient pas pris la précaution de les bien enfoncer sur leur tête. J'étais de ceux-là, et au moment où je ramassais le mien, une femme s'écria :

— Le vent est ennuyé d'attendre!

La rue n'étant pas alors parcourue par les omnibus et les voitures, j'entendis très bien ce mot, qui me fit songer à une légende qui est populaire en beaucoup d'endroits. On dit aussi dans le quartier Saint-Sulpice que la Discorde est entrée jadis au chapitre, en laissant le Vent l'attendre à la porte. Il est probable que l'on raconte la même chose aux abords de Notre-Dame et peut-être de quelques autres églises de Paris qui ont le privilége de courants d'air de ce genre.

On sait que cette légende est des plus répandues. Dans *Romania*, plusieurs exemples en ont été relevés qui expliquent d'une manière analogue (parfois le Diable a pris la place de la Discorde,) des phénomènes semblables.

C'est pour cela qu'il fait toujours du vent le long de la cathédrale de Chartres, de celles de Langres, de Copenhague, de Florence, près du Gésu de Rome. (cf. *Romania*, t. IX, p. 443).

Au Puy (Haute-Loire), on raconte, d'après M. de Lanoye. *Voyage aux volcans de la France centrale*. Tour du Monde, t. XIII, p. 66, que saint Laurent rencontra Borée couvert de haillons, qui, dépossédé de ses autels, retournait dans le Nord; le saint se mit à causer avec lui, et ils firent route ensemble. Quand ils arrivèrent au Puy, saint Laurent lui dit :

— Attendez-moi, j'ai à prier dans cet oratoire.

Il n'en est pas sorti, et Borée qui l'attend toujours à la porte traduit son impatience par ses rugissements.

On sait qu'il y a eu à Paris, sans remonter au moyen âge, ni à la légende du Diable Vauvert, des maisons hantées. Saint-Foix

1. Voir le numéro de février.

Essais sur Paris, t. IV, p. 128, édit. de 1777, en cite deux exemples :

« Une marchande de graines de la rue du Four, faubourg Saint-Germain, faisait courir le bruit dans le quartier qu'elle avait un diable dans sa boutique; il n'en fallut pas davantage pour y attirer tout Paris. Cette femme, pour entretenir le public dans cette idée, s'enfermait le matin dans son comptoir, et ne manquait pas, dès qu'elle s'apercevait que la foule était grande, de se trainer dans tous les coins de sa boutique. Le comptoir, qui se promenait avec elle, la dérobait aux yeux des spectateurs. Cette cérémonie dura plusieurs jours; mais le commissaire ayant menacé cette femme de la renfermer si le diable revenait encore, elle sut si bien congédier cet esprit des ténèbres qu'il disparut pour toujours. Une aventure à peu près semblable arriva, il y a quelques annees, dans la boutique d'un luthier, rue Croix-des-Petits-Champs. »

A une époque plus récente, puisqu'elle n'est éloignée de nous que d'une trentaine d'années, il y eut dans la rue des Grès (actuellement rue Cujas), toute une série de choses extraordinaires : Notre collègue M. J.-F. Bladé qui faisait alors son droit et demeurait tout près de là, nous a raconté qu'en plein jour, on voyait des pierres voler dans toutes les directions : il en entra dans l'échoppe d'un savetier, qui fut à moitié défoncée, dans le cabinet de lecture de Robert; M. Charles Giraud, qui fut depuis ministre, eut son journal qu'il tenait entre ses mains enlevé par une de ces pierres. Elles ne blessèrent personne, et l'on ne pouvait savoir qui les lançait. La rue fut barrée et des agents de police empêchaient d'y passer tous ceux qui ne justifiaient pas d'un réel besoin d'y pénétrer. Au bout de quelque temps, les pierres cessèrent de tomber, et l'incident fut oublié.

Voici un petit jeu qui est, à ce qu'on m'a assuré, assez souvent pratiqué dans les brasseries : on prend l'enveloppe en papier de soie qui entoure les paquets de cigarettes de la régie : il est roulé de manière à être un peu plus petit que lorsqu'il leur servait d'enveloppe, la partie supérieure est presque bouchée sauf un petit trou qu'on ménage. On le pose alors sur la table, et avec une allumette on enflamme le haut; le trou fait une sorte de cheminée d'appel, et bientôt le papier est réduit en cendres; il est alors très léger et s'envole à travers le café. On fait des conjectures sur la direction qu'il prendra : il désigne la personne la plus amoureuse de la société, celle qui mourra la première, etc. Suivant qu'il s'enlève plus ou moins bien, les filles de brasserie ou les étudiantes — s'il est permis d'employer ce mot suranné — en tirent des augures relativement à leurs affaires de cœur. Cette ordalie est assez souvent renouvelée, surtout dans certains milieux qui ne sont pas ceux où l'on a chance de rencontrer des rosières.

Lorsque des jeunes gens voient arriver un fiacre de loin, il leur arrive parfois de faire une gageure; l'un parie que le numéro est

pair, l'autre qu'il est impair. Il paraît que les filles de brasserie consultent aussi le numéro pair ou impair des fiacres pour savoir si elles auront de la chance.

Nous avons parlé dans une note précédente de l'étrenne des marchands : le chaland qui le premier achète le matin a la « bonne main » ou la « mauvaise main ». Dans le premier cas, la journée est fructueuse, mais elle est détestable, si le premier acheteur a la « mauvaise main ».

Les marchands de violettes pour engager les clients à leur acheter des fleurs les prient de les « étrenner », ce qui est souvent une manière de parler peu conforme à la vérité. En d'autres cas, le marchand ou la marchande, surtout si le bouquet est offert à un monsieur qui accompagne une dame, lui disent d'un ton engageant :

— Cela vous portera bonheur auprès de celle que vous aimez.

Un de nos collaborateurs qui possède une collection de porte-bonheur parisiens, traitera prochainement ici cette question.

(*A suivre*) PAUL SÉBILLOT.

ADJURATIONS ET CONJURATIONS

I

L'ADJURATION A SAINT-YVES



ONSIEUR Ernest Renan, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, parle ainsi du culte que dans son enfance, on rendait à Saint-Yves près de sa ville natale : « En l'adjurant avec certaines formules, dans sa mystérieuse chapelle de Saint-Yves-de-Vérité, contre un ennemi dont on est victime, en lui disant : « Tu étais juste de ton vivant; montre que tu l'es encore », on est sûr que l'ennemi mourra dans l'année. »

Ce sanctuaire est encore le but de pèlerinages, maintenant un peu clandestins; il est célèbre dans toute la Bretagne, et l'on s'y rend même parfois d'assez loin, lorsqu'on veut faire une « adjuration ».

L'adjuration, dont Habasque a parlé dans le t. I, p. 88 de ses *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord* et dont l'existence a été aussi constatée par M. Sébillot, p. 190 de ses *Coutumes de la Haute-Bretagne*, a pour

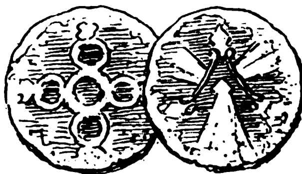
but d'invoquer Saint-Yves, « advocatus sed non latro » afin d'obtenir une punition, c'est-à-dire la mort à telle échéance qu'on désigne, d'une personne qui vous a causé quelque sérieux désagrément, et dont on ne peut, pour une cause ou une autre, obtenir réparation par la justice humaine.

Mais comme on est persuadé de l'efficacité de ce moyen terrible, on n'y a généralement recours que dans les cas extrêmes et après avoir épuisé tous les autres moyens.

On m'a cité de nombreux exemples d'adjurations qui, d'après mes conteurs, ont été couronnés de succès. Voici comment on s'y prend le plus généralement :

La personne qui a à se plaindre d'un tort dont elle ne peut obtenir réparation par la justice humaine, tâche de rencontrer son ennemi, et elle le prévient de son intention en jetant à ses pieds une pièce de monnaie. Elle doit être relevée par la personne adjurée.

Celle qui se prétend lésée part à pied pour faire un pèlerinage à la chapelle de Saint-Yves. Elle doit s'être munie d'une monnaie spéciale sur laquelle il faut que soit l'empreinte d'une croix : ce sont en général des monnaies anciennes qui servent à cet usage. Celle dont nous donnons ici le dessin, et qui fait partie de la collection de Mme A. Renaud, de Paimpol, sert spécialement, nous a-t-on assuré, pour les adjurations faites par les gens du pays de Tréguier.



Le pèlerin, à son arrivée à la chapelle, se prosterne et jette trois fois à terre cette pièce à l'effigie de la croix en récitant des oraisons et en suppliant le bienheureux Saint-Yves, patron des avocats, d'intercéder auprès de Dieu pour que le coupable soit puni.

On fait au saint, une offrande proportionnée au temps qui doit s'écouler entre l'adjuration et la mort; si la mort doit être prompte, il faut que l'offrande soit forte.

A partir de ce moment, la personne qui a les torts, fût-ce celle qui a adjuré l'autre, se tourmente l'esprit, perd le sommeil et l'appétit et finit par s'en aller de langueur.

Je citerai un fait, qui s'est passé à ma connaissance, il y a peu d'années en Bretagne.

Un riche propriétaire, ancien magistrat, vivait retiré à X*** où il possédait de nombreuses terres. Dévot et superstitieux, il avait, paraît-il, une terrible peur de la mort. Très dur, pour ne pas dire injuste et très exigeant pour ses fermiers, il avait trouvé moyen de les ruiner presque tous. Un jour, une de ses fermières, lasse des pertes et des vexations qu'elle avait à subir, résolut d'essayer de se venger. Elle l'adjura publiquement, fit le pèlerinage et les exorcismes nécessaires. A partir de ce jour là, il ne quitta plus la chambre et peu de temps après il mourait.

On dit que le recteur de la paroisse où est située la chapelle, voyant sans cesse l'abus de ces adjurations a fait enlever, il y a peu de temps, la statue de Saint-Yves-de-Vérité et l'a reléguée dans son grenier. Mais cela

n'a point déconcerté les pèlerins, ils viennent toujours s'adresser à la chapelle de Saint-Yves absent qui les exauce du grenier de Monsieur le curé. On nous a dit que sur un rocher qui est voisin, on voit profondément gravée l'empreinte d'une roue : c'est celle du chariot de la mort qui part de là pour aller chercher les adjurés à l'époque fixée.

(*A suivre*) ÉMILE HAMONIC.

LE FANTASTIQUE JAPONAIS

PREMIER ARTICLE



Jadis des guerres civiles ont ensanglanté le Japon; ce coin de terre, si merveilleusement favorisé par la nature, est encore aujourd'hui visité par de terribles fléaux : les orages d'une violence inouïe, les cyclones, les inondations, les tremblements de terre même, ne sont pas rares, et, à ces redoutables phénomènes naturels viennent s'ajouter les incendies qui détruisent des villes entières; leur fréquence et leur intensité sont dues surtout au mode de construction des maisons faites en bois et en papier, — la pierre n'y entrant qu'en très faible quantité et seulement comme assises.

On a calculé que ces maisons ne peuvent durer en moyenne plus de dix ans.

Ces diverses causes expliquent ce mélange curieux d'insouciance et de naïves superstitions qui est si remarquable chez le peuple, et qui se complique, chez les gens bien élevés, du plus aimable des scepticismes.

Ajoutons que la tolérance, cette vertu si rare, est pratiquée au Japon mieux que partout ailleurs.

Artistes jusqu'au bout des ongles, sensibles par dessus tout au charme de la nature, les Japonais se laissent vivre, peu soucieux de la logique, et les idées les plus contradictoires sont accueillies par eux sans le moindre effort.

C'est ainsi qu'Amida et Zizo, dieux tutélaires, sont l'objet de la même vénération que Foudo Sama, grand justicier et pourvoyeur des enfers.



Le *Mayoké*, démon sans importance, dont nous donnons la reproduction en tête de cet article, semble avoir été exécuté à l'aide d'un procédé analogue à celui qu'emploient nos emballeurs pour marquer leurs caisses; c'est le spécimen le plus grossier de l'imagerie japonaise, que nous ayons rencontré dans nos courses à travers le pays.

Tracé à l'encre sur une petite planchette, nous l'avons toujours vu occuper, au-dessus de la porte des chaumières, la place que nos paysans réservent à la Vierge et aux Saints.

Mais rien ne saurait donner une idée plus nette de l'état d'esprit particulier des Japonais, que cette préface d'un ouvrage du peintre Toyo-Foussa, où sont représentés, sous les aspects les plus variés, les démons du crû, les génies inoffensifs ou malfaisants de la terre et du ciel, de l'eau, du feu, de la forêt, etc.

« J'avoue, dit l'auteur, que mes yeux n'ont « jamais vu en pleine lumière les démons que je « représente et que mes oreilles n'ont pas entendu « leurs cris — cela tient sans doute à ce qu'ils ne « se montrent que la nuit; mais j'ai recueilli les « traditions conservées dans les familles, je me « suis inspiré de l'œuvre des peintres anciens, « et plusieurs de ces monstres, bien faits pour « inspirer l'effroi, me sont apparus en rêve. Le « sujet m'est familier; cependant ce n'est pas « sans de vives appréhensions que « je me suis décidé à le traiter de « nouveau.

« Tout le monde sait ce qui advint « au vieux peintre chinois qui fut « dévoré par le dragon dont il avait « reproduit les traits affreux.

« Aussi, c'est à grand'peine que « les encouragements de mes amis « et les instances de mon éditeur « sont venus à bout de ma timidité.

« Et maintenant advienne que pourra et que « le diable m'emporte... s'il existe. »

Les petits tableaux qui vont suivre, ayant trait aux choses qui se passent dans la maison, sont empruntés à l'œuvre de Toyô-Foussa. Ils sont traduits librement, non en *fac simile*, mais seulement de façon à bien faire saisir le caractère des sujets choisis.

Aux personnages fantastiques cités plus haut, dont nous donnerons quelques échantillons curieux, viendra s'ajouter la série des femmes bizarres, des spectres et des apparitions, des légendes religieuses Bouddhiques, des méfaits et des facéties du renard, si populaires au Japon, etc.

L'iconographie japonaise est d'une richesse inouie en cette matière, et les artistes qui l'ont traitée et que nous mettrons à contribution sont innombrables.

I. — LES GÉNIES DE LA MAISON

Dans tout ce qu'il a touché, l'artisan japonais — aussi bien que l'artiste — a atteint la perfection.

Charpentiers et menuisiers, ayant à leur disposition des bois excellents — il en existe plus de cinquante variétés pouvant être utilisées dans la construction — ont

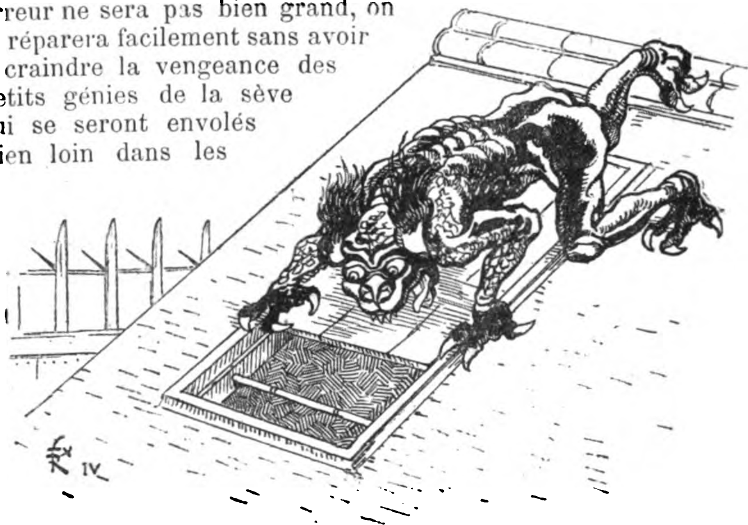


obtenu de superbes résultats. Artistes eux-mêmes, ils ne se sont pas contentés des assemblages savants, des profils délicats que nous connaissons, ils ont su aussi tirer parti des bois bruts ou à peine dégrossis, qu'ils ont appliqués à la décoration intérieure.

Ici, (Pl. II) c'est un léger tronc d'arbre débarrassé de son écorce, servant de pilastre.

On a tourné la cime du côté du sol, sans tenir compte du sens de la sève. Alors les petits génies qu'elle contient, gênés de se

sentir ainsi la tête en bas, ont pris la fuite, et bientôt l'arbre abandonné tombera en poussière. Certes, le dommage causé par cette erreur ne sera pas bien grand, on le réparera facilement sans avoir à craindre la vengeance des petits génies de la sève qui se seront envolés bien loin dans les



airs; mais en voici d'autres (Pl. III) qui ont moins bon caractère; ils mènent grand bruit et se plaisent à effrayer les enfants. Ne croyez pas que ce soit le vent et la pluie, qui ébranlent ainsi la maison; ces craquements, ces crépitements, ce sont eux qui les produisent; ils ne sont pourtant pas bien gros, mais ils ont des muscles d'acier, trois griffes aux pieds et aux mains, comme tout bon démon qui se respecte, et ils s'acharnent aux carreaux de papier qu'ils frappent de leurs minces verges de jonc, grattant, grognant, sifflant; et pourquoi cette colère? sans doute parce qu'ils sont méchants — mais pourquoi sont-ils méchants?

Chokéra (Pl. IV) habitant des toits, celui qui épie par la lucarne et fait fuir quiconque rencontre son regard furieux, le dirait peut-être? Sait-il seulement ce qui le retient au grenier lorsque le rez-de-chaussée sert de champ d'opération aux autres?

Nous ne saurons rien, *Chokéra* paraît trop peu communicatif pour que nous songions à nous adresser à lui.

Nous serons mieux renseignés sur le compte de *Kekkaï*. Ce jeune démon est blotti dans la cave; laid comme un fœtus qui serait vivant, il gambade, grimace et détruit tout ce qui tombe sous sa griffe. C'est la plaie de la maison, impossible de l'en faire déguerpir. Il a une mission à remplir, mission vengeresse qui s'exerce sur les habitants du lieu, un couple maudit qui a peut-être transgressé ce précepte bouddhique d'après lequel on doit respecter la vie des animaux.

Il n'en a pas fallu davantage pour qu'après une douloureuse

grossesse de plusieurs années, la femme donne à son mari, ce monstre. Bien vite, avant qu'il ait vu la lumière, il fallait le tuer, c'était le seul moyen d'échapper à toute l'étendue du châtiment; mais rien de plus difficile, le coup a été manqué, et le Kekkaï, avec une agilité de singe, disparaissant à travers le plancher, a pris possession de son obscure domaine. Dès lors plus de résistance possible, la maison entière est à la merci de ce gnome détestable, et ses victimes n'ont qu'une ressource : abandonner la place et laisser aux flammes le soin de la purifier.

(*A suivre*) Félix Régamey.



LE BONJOUR A MARS

Chez toute jeune fille il est un désir qui, naturellement, prime les autres : c'est celui de connaître le jeune homme qu'elle aura pour mari.

Chaque province a imaginé une formule, une invocation pour que la curieuse puisse arriver à cette connaissance, et rien n'est plus pittoresque et souvent plus poétique.

Il serait d'un grand intérêt de réunir ces variantes de la même idée fondamentale. En attendant que le groupement se fasse, voici, pour échantillon, le sommaire de la petite cérémonie pratiquée par les villageoises à marier du département de Saône-et-Loire.

On est à la limite de février. Au moment où le mois est sur le point de finir, c'est-à-dire le 28 (ou le 29), quand l'horloge va sonner minuit, l'amoureuse, qui est toute prête, que la curiosité tient éveillée, et qui guette impatiente l'instant favorable, s'avance vers sa fenêtre, l'ouvre, s'y accoude et, sans trop songer à se garantir de la fraicheur de la nuit, qu'il y ait lune ou non, la tête levée, les yeux plongeant dans l'inconnu, prononce lentement mais ardemment ces paroles :

— *Bonjour, Mars ! Comment te portes-tu, Mars ? Montre-moi, « dans mon dormant. celui que j'aurai dans mon vivant.*

Dans ce « Mars » il n'est, bien entendu, nullement question du guerrier mythologique; c'est tout simplement le mois que la fillette a personnifié.

Après cette allocution, que plus d'une répète religieusement en dedans d'elle, la curieuse ferme sa fenêtre et, l'esprit songeur, gagne son lit, — où elle ne cherche pas à lutter contre le sommeil, puisque c'est dans un rêve que l'image désirée doit lui apparaître.

Il est très rare qu'une figure, un portrait, un personnage quelconque n'apparaisse point, parce qu'il est impossible que le jeune cerveau ne soit pas hanté d'une amourette, si innocente qu'elle puisse être. L'invocatrice voit donc celui qui l'a le plus souvent rencontrée, le plus souvent fait danser, et en souci de qui elle a probablement déjà effeuillé mainte fois la mystérieuse marguerite.

Et, si la noce se fait dans l'année, qu'elle autorité n'acquiert pas la gracieuse coutume !

F. FERTIAULT.

BERLIOZ

ET LES MÉLODIES POPULAIRES ITALIENNES



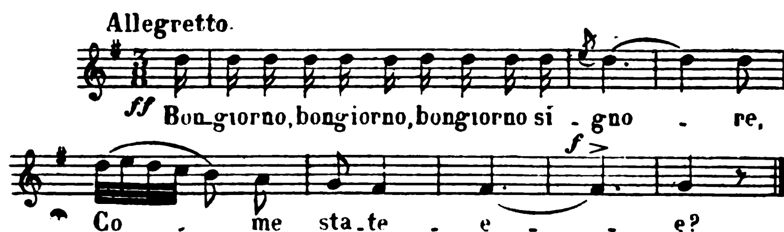
OUS ceux qui ont lu les *Mémoires* et les *Lettres* de Berlioz savent que lorsqu'ayant obtenu le prix de Rome (en 1830) il fut contraint d'aller faire en Italie le séjour réglementaire, il ne trouva pas dans les villes italiennes les jouissances artistiques prévues par les règlements de l'Académie des Beaux Arts. Il lui arriva au contraire, dans les relations de son voyage, de parler de la musique et des musiciens italiens de l'époque d'un ton des moins louangeurs. Las de chercher vainement dans les théâtres, à Rome, à Florence, à Gênes, des impressions musicales qui lui échappaient sans cesse, il alla demander ces mêmes impressions aux champs et aux montagnes de la campagne romaine. Il les y trouva en effet, et les pages dans lesquelles il en rend compte, ainsi que le fragement de mélodie populaire qu'il en rapporte, méritent d'être cités ici.

Je m'en tins à la musique des paysans, dit-il; au moins a-t-elle, celle-là, de la naïveté et du caractère. Une nuit, la plus singulière sérénade que j'eusse encore entendue vint me réveiller. Un ragazzo aux vigoureux poumons criait de toute sa force une chanson d'amour sous les fenêtres de sa ragazza, avec accompagnement d'une énorme mandoline, d'une musette et d'un petit instrument de fer de la nature du triangle, qu'ils appellent dans le pays *stimbalo*. Son chant, ou plutôt son cri, consistait en quatre ou cinq notes d'une progression descendante, et se terminait, en remontant, par un long gémissement de la note sensible à la tonique, sans prendre haleine. La musette, la mandoline et le stimbalo, frappaient deux accords en succession régulière et presque uniforme, dont l'harmonie remplissait les instants de silence placés par le chanteur entre chacun de ses couplets; suivant son caprice, celui-ci repartait ensuite à plein gosier, sans s'inquiéter si le son qu'il attaquait si bravement discordait ou non avec l'harmonie des accompagnateurs, et sans que ceux-ci s'en occupassent davantage. On eût dit qu'il chantait au bruit de la mer ou d'une cascade. Malgré la rusticité de ce concert, je ne puis dire combien j'en fus agréablement affecté. L'éloignement et les cloisons que le son devait traverser pour venir jusqu'à moi, en affaiblissant les discordances, adoucissaient les rudes éclats de cette voix montagnarde. Peu à peu la monotone suc-

cession de ces petits couplets, terminés si douloureusement et suivis de silences, me plongea dans une espèce de demi-sommeil plein d'agréables rêveries : et quand le galant ragazzo n'ayant plus rien à dire à sa belle, eut mis fin brusquement à sa chanson, il me sembla qu'il me manquait tout à coup quelque chose d'essentiel... J'écoutais toujours... mes pensées flottaient si douces sur ce bruit auquel elles s'étaient amoureusement unies!... L'un cessant, le fil des autres fut rompu... et je demeurai jusqu'au matin sans sommeil, sans rêves, sans idées...

Cette phrase mélodique est répandue dans toutes les Abruzzes; je l'ai entendue depuis Subiaco jusqu'à Arce, dans le royaume de Naples, plus ou moins modifiée par le sentiment des chanteurs et le mouvement qu'ils lui imprimaient. Je puis assurer qu'elle me parut délicieuse une nuit, à Alatri, chantée lentement, avec douceur et sans accompagnement; elle prenait alors une couleur religieuse fort différente de celle que je lui connaissais. Le nombre des mesures de cette espèce de cri mélodique n'est pas toujours exactement le même à chaque couplet; il varie suivant les paroles improvisées par le chanteur, et les accompagnateurs suivent alors celui-ci comme ils peuvent. Cette improvisation n'exige pas des Orphées montagnards de grands frais de poésie; c'est tout simplement de la prose, dans laquelle ils font entrer tout ce qu'ils diraient dans une conversation ordinaire.

Le jeune gars dont j'ai parlé, nommé Crispino, et qui avait l'insolence de prétendre avoir été brigand, parce qu'il avait fait deux ans de galères, ne manquait jamais, à mon arrivée à Subiaco, de me saluer de cette phrase de bienvenue qu'il criait comme un voleur :



Le redoublement de la dernière voyelle, en arrivant à la mesure marquée du signe >, est de rigueur. Il résulte d'un coup de gosier, assez semblable à un sanglot, dont l'effet est fort singulier.

Ce passage est doublement intéressant. Il nous montre d'abord, pris sur le vif, les procédés usuels des improvisateurs populaires. Ceux-ci, on le sait, sont nombreux dans les pays méridionaux, et n'ont sans doute pas complètement disparu de certaines provinces françaises, où il s'en trouvait jadis fréquemment. (1) Ces procédés

1. Nous retrouverons sans doute l'occasion de revenir plus longuement sur cet intéressant sujet.

sont simples, et n'exigent ni une grande dépense d'imagination ni une culture d'esprit très raffinée : d'abord, la mélodie, ne s'improvise pas; c'est comme une espèce de *chant donné*, dirons-nous pour emprunter un terme à la musique savante, qui peut s'allonger et se rétrécir à volonté par une simple répétition de notes, mais qui se retrouve toujours le même; sur ce chant, l'improvisateur place des paroles en prose, les premières venues : rien de plus; le chant suffit à donner à cette parole rude et rustique tout le caractère de lyrisme dont elle est susceptible. Assurément l'improvisation populaire, asservie à des règles plus sévères ou tout au moins à une routine, à des habitudes mieux déterminées, plus précises, peut donner lieu à des productions qui se rapprochent davantage de la chanson populaire proprement dite : nous en trouvons la preuve par exemple dans les *voceri* corses, les types du genre, dont les exemples publiés sont, pour la plupart, des compositions parfaitement pures et conformes aux principes de la poésie populaire : mais, à la forme près, le procédé est encore le même. Dans un ouvrage récent, M. Paul Bourde nous disait qu'il n'existait pas plus de deux ou trois mélodies de *voceri* : il y en a peut-être quelque peu davantage, mais il n'en est pas moins vrai qu'ici comme dans les improvisations italiennes rapportées par Berlioz les paroles seules sont improvisées, la mélodie étant préexistante.

D'ailleurs, les Mémoires de Berlioz vont encore nous fournir, sous une forme plaisante, un trait qui confirme ces considérations.

Un soir, à Capoue, nous trouvâmes bon souper, bon gîte, et... un improvisateur.

Ce brave homme, après quelques préludes brillants sur sa grande mandoline, s'informa de quelle nation nous étions.

— Français, répondit mon compagnon le Suédois.

J'avais entendu, un mois auparavant, les improvisations du Tyrtée campanien; il avait fait la même question à mes compagnons de voyage, qui répondirent :

— Polonais.

A quoi, plein d'enthousiasme, il avait répliqué :

— J'ai parcouru le monde entier, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Pologne, la Russie; mais les plus braves sont les Polonais, sont les Polonais.

Voici la cantate qu'il adressa, en musique également *improvisé*, et *sans la moindre hésitation*, aux trois prétendus Français :

Allegretto.

Ho gi - ra-to per tutto il mon-do, Ho gi -

- ra-to per tutto il mondo, Per la Francia, per l'Is-pania, per l'I -

- ta-lia, per la Ger- mania, per l'Inghil-ter-ra, Ma li più

bravi, ma li più belli sono i Fran-cesi, sono i Fran - ce-si

On conçoit combien je dus être flatté, et qu'elle fut la mortification des deux Suédois.

Cet improvisateur était sans contredit un improvisateur pour rire, et ses improvisations des improvisations pour touriste; mais il n'en faut pas moins convenir que son procédé de composition était exactement le même que celui du chanteur de Subiaco. Sa phrase musicale se réduit à trois courtes formules correspondant chacune à un vers : suivant que le vers improvisé est plus ou moins long, le chanteur l'adapte à l'une de ces trois formules; toute son improvisation musicale se réduit à leur interversion facultative et à leur répétition plus ou moins fréquente. La part de l'invention dans ce travail est donc minime, ou pour mieux dire nulle. Et, pour l'exemple ci-dessus, la composition des paroles n'offre pas plus d'intérêt.

La première citation des Mémoires de Berlioz renferme encore une autre considération intéressante à notre point de vue spécial : elle explique et définit le rôle des instruments dans l'accompagnement des mélodies populaires. Ce rôle est d'une simplicité rudimentaire; il est purement rythmique et l'on peut dire que tout caractère musical en est absent : les peuples sauvages aussi accompagnent leurs chants par des instruments à percussion scandant des rythmes parfois tout à fait indépendants des mélodies qu'ils sont censés soutenir : Berlioz vient de nous révéler que la civilisation musicale n'était pas plus avancée il y a un demi-siècle parmi les habitants de la douce Ausonie. Un autre passage de ses Mémoires revient encore sur ces harmonies populaires essentiellement anti-harmonieuses et qu'il définit très justement en disant qu'il faut les entendre de très loin; le voici.

J'ai remarqué seulement à Rome une musique instrumentale populaire

que je penche fort à regarder comme un reste de l'antiquité : je veux parler des pifferari. On appelle ainsi des musiciens ambulants, qui, aux approches de Noël, descendent des montagnes par groupes de quatre ou cinq, et viennent, armés de musettes et de *pifferi* (espèce de hautbois), donner de pieux concerts devant les images de la madone. Ils sont, pour l'ordinaire, couverts d'amples manteaux de drap brun, portent le chapeau pointu dont se coiffent les brigands, et tout leur extérieur est empreint d'une certaine sauvagerie mystique pleine d'originalité. J'ai passé des heures entières à les contempler dans les rues de Rome, la tête légèrement penchée sur l'épaule, les yeux brillants de la foi la plus vive, fixant un regard de pieux amour sur la sainte madone, presque aussi immobiles que l'image qu'ils adoraient. La musette, secondée d'un grand piffero soufflant la basse, fait entendre une harmonie de deux ou trois notes, sur laquelle un piffero de moyenne longueur exécute la mélodie; puis, au-dessus de tout cela, deux petits pifferi très courts, joués par des enfants de douze à quinze ans, tremblotent trilles et cadences, et inondent la rustique chanson d'une pluie de bizarres ornements. Après de gais et réjouissants refrains, fort longtemps répétés, une prière lente, grave, d'une onction toute patriarcale, vient dignement terminer la naïve symphonie. Cet air a été gravé dans plusieurs recueils napolitains, je m'abstiens en conséquence de le reproduire ici. De près, le son est si fort qu'on peut à peine le supporter; mais à un certain éloignement, ce singulier orchestre produit un effet auquel peu de personnes restent insensibles. J'ai entendu ensuite les pifferari chez eux, et si je les avais trouvés si remarquables à Rome, combien l'émotion que j'en reçus fut plus vive dans les montagnes sauvages des Abruzzes, où mon humeur vagabonde m'avait conduit!

Berlioz ne s'est pas borné à rapporter de ses excursions dans les campagnes italiennes des impressions fugitives : puissant coloriste, il fut un des premiers à concevoir quelles ressources inépuisables pouvait trouver la musique savante dans l'emploi bien entendu de la mélodie populaire. Faut-il rappeler quel parti prodigieux il a tiré des thêmes de la marche de Racoczy dans la marche hongroise de la *Damnation de Faust*? Et, dans cette même œuvre, le bruit lointain de la retraite, entendu de la chambre de Marguerite, ainsi que les litanies chantées par les femmes pendant la Course à l'Abîme (leur chant est une mélodie populaire française) n'ont-ils pas un relief extraordinaire? Dans *l'Enfance du Christ*, Berlioz devient pour ainsi dire créateur de mélodies populaires. Mais l'influence des souvenirs de son voyage en Italie se manifeste à toute occasion dans ses œuvres; elle est évidente dans la symphonie *d'Harold*, surtout dans la *Marche des Pèlerins* et la *Sérénade d'un montagnard des Abruzzes*, où l'on retrouve, sinon des mélodies populaires complètes, du moins des tournures de phrases et des rythmes empruntés aux chants de la campagne romaine; dans certaines scènes de *Benvenuto Cellini* et de son dernier opéra *Béatrice et Bénédict*, il imite plaisamment les intonations des

gens du peuple en reproduisant sans doute leurs formules mélodiques familières (voir par exemple la scène de l'aubergiste avec Cellini et les ciseleurs au second acte de *Benvenuto*, p. 105 et suiv. de la partition piano et chant) et la scène de l'improvisateur dans *Béatrice et Bénédict* (p. 123).

Dans *Benvenuto*, les rythmes de danses italiennes abondent. Mais, mieux encore, dans ce même opéra, Berlioz a pu placer la mélopée, d'une mélancolie si étrange avec son allure traînante, qu'il avait entendue pour la première fois dans les Abruzzes et qu'il dit avoir retrouvée plus tard dans toute l'Italie, celle enfin que nous avons reproduite ci-dessus. Dans l'opéra, il la met dans la bouche des ouvriers fondeurs chantant, pendant le travail, derrière la scène; les moindres détails d'exécution sont notés avec une exactitude minutieuse conformément au mode d'interprétation populaire, et l'accompagnement de deux guitares, accentué par un bruit d'enclumes marquant le même rythme, reproduit aussi exactement que possible l'accompagnement rudimentaire des paysans : la pauvreté voulue des harmonies témoigne de la fidélité de la reconstitution. La planche ci-contre reproduit cette page de *Benvenuto Cellini*, dont l'impression, au théâtre, doit être très vive.

Puisque notre sujet nous a amené à parler des mélodies populaires italiennes rapportées par les prix de Rome de leur voyage en Italie, nous ne saurions mieux terminer cet article que par cette anecdote contée récemment à l'Académie des Beaux-Arts, bien qu'il n'y soit pas question de Berlioz. C'est M. Chaplain qui l'a dite.

Un jour, c'était en été, sur le chemin de Tivoli à Subiacco, une petite caravane de pensionnaires parcourait à pied ces admirables montagnes qui s'étagent en amphithéâtre autour de Rome. Nous nous étions arrêtés pour contempler à loisir ce merveilleux panorama de la campagne romaine qui se déroulait devant nous; tout à coup, en bas du sentier que nous venions de gravir, un berger se mit à jouer sur son chalumeau un air doux et lent, dont les notes s'éteignaient les unes après les autres dans le silence du soir. Tout en l'écoutant, je cherchai des yeux l'un de nous qui était musicien, curieux de lire ses impressions sur son visage : il notait l'air du pâtre sur son carnet de voyageur.

Quelques années plus tard, on donnait à Paris une œuvre nouvelle d'un jeune compositeur : l'air du pâtre de Subiacco était devenu la belle introduction de *Marie-Madeleine*.

L'anecdote est agréable, bien que peu probante, le prélude de *Marie-Madeleine* étant précisément une des pages dans lesquelles se marque le plus nettement la personnalité musicale de M. Massenet : la mélodie populaire n'y peut intervenir que d'une façon

TÉNORS. *dim.*

flots
vent
beau

D.C. *p* Pour finir Reprise par les ténors et basses à l'octave

Ces

BASSES. *dim.*

mf Oh!

D.C. *p* Ces

D.C.

D.C.

enfants des flots

enfants des flots

dim.

pp

Publié avec l'autorisation de MM.rs CHOUDENS Père et Fils.

FRAGMENT DE BENVENUTO CELLINI
DE BERLIOZ.
Mélodie populaire des Abruzzes.

Allegro. Mt de Valse modéré. ♪ = 152.

TÉNORS.

Chœur d'ouvriers fondeurs derrière le rideau du fond.

1re GUITARE

f

Il faut ôter les chanterelles et frotter les cinq cordes qui restent

2e GUITARE

f

En jetant la voix à la manière des paysans sans exagération grotesque.

Bienheu_reux ___ les ma_te_lots ___ Ces ___ enfants des ___
Sur la mer ___ joy_eu_se_ment ___ Ils ___ sui_vent le ___
Et quand som - - bre leur vais_seau ___ L'on - de est leur tom - - -

avec le dos des ongles en arpégeant rapidement comme si l'accord était plaqué.

Imp: Ed. Delanchy & Cie Fg St Denis, 51 & 53.

accessoire. Ce qui nous parait ressortir de plus clair de la citation ci-dessus, c'est la révélation du but que poursuit l'Académie des Beaux-Arts en envoyant ses lauréats en Italie; le public, qui s'est toujours demandé pour quelle raison elle oblige les musiciens à passer trois années à Rome, ne sera pas fâché d'en savoir enfin la raison : il paraît que c'est pour leur faire recueillir des mélodies populaires. Certes, nous ne saurions, au point de vue de nos études, qu'être flattés d'un aussi illustre appui. Cependant, ceux de nos éminents collègues qui président aux destinées des jeunes compositeurs — nous nous honorons de compter précisément parmi eux le maître auquel il était fait allusion tout à l'heure — nous permettront-ils de leur dire qu'il ne serait peut-être pas nécessaire de les envoyer si loin, et qu'un simple voyage en Bretagne, ou dans les Pyrénées, ou en Auvergne, voire même tout simplement dans le Berry ou en Bresse, y suffirait amplement?

JULIEN TIERSOT.

L'ENFANT SANS TÊTE (1)

CONTE DU LAOS



UN pauvre homme qui cultivait des rizières à Vien-Chan eut un fils qui n'avait pas de tête. Malgré cette triste infirmité il grandit, il mangeait même beaucoup et devint plus intelligent que les enfants de son âge. Le père était obligé de travailler bien dur pour le nourrir. Un soir qu'il avait beaucoup labouré sa rizière, Pha-In, le grand ange vert, chef des anges, vint le trouver et lui demanda combien de mottes de terre il avait retournées dans la journée; le père resta interdit

1. Ce récit m'a été fait par le Phra-Penom, mandarin siamois, envoyé il y a dix ans à Non-Kay pour faire la guerre aux Hôs qui avaient envahi Vien-Chan, violé les tombeaux des rois, démoli les phra tia-di, les grandes statues de Bouddha, pour voler les matières d'or et d'argent qui y étaient cachées et qui voulaient en outre s'établir dans les riches rizières de Vien-Chan. Il a été chargé par le roi de Siam de réunir sur la ville de Vien-Chan tous les documents qu'il pourrait trouver, il a lu bien des vieux manuscrits, des pages dont malheureusement les Hôs out brûlé la plus grande partie, il a déchiffré les inscriptions et a beaucoup interrogé les anciens du pays pour recueillir les traditions et les souvenirs puisque la ruine de Vien-Chan ne remonte qu'à 56 ans (1827) et voici ce qu'il m'a raconté : Je conserve le plus possible à la traduction littérale sa naïveté.

et ne sut que répondre; le lendemain et le surlendemain Pha-In revint faire la même demande, mais le pauvre homme ne put lui répondre. Chaque jour il revenait bien triste chez lui, enfin le troisième jour, sa femme lui dit :

— Mais qu'as-tu donc, mon pauvre homme, depuis trois jours tu es bien triste?

— Nous allons avoir de grands malheurs, voici trois fois que Pha-In vient le soir, quand j'ai fini ma journée, me demander combien de mottes de terre j'ai retournées depuis le matin et je ne sais que lui répondre, il reviendra encore demain, mais je ne puis pas compter toutes les mottes de terre que je retourne.

— Oh! dit l'enfant, qui était couché mais qui ne dormait pas et qui entendait causer ses parents, si j'avais été là j'aurais bien su répondre à Pha-In; emmenez-moi avec vous à la rizière demain et je lui répondrai.

— Veux-tu te taire, vilain sot, et t'endormir bien vite au lieu d'écouter ce que nous disons, lui répondit le père; voyez-vous cet enfant sans tête qui veut en savoir plus que son père!

— C'est vrai, dit la mère, cet enfant dit des sottises, mais emmène-le quand même demain avec toi à la rizière, peut-être pourra-t-il compter les mottes de terre.

Le lendemain l'enfant sans tête alla avec son père à la rizière, mais au lieu de s'occuper à compter les mottes de terre il s'endormit tranquillement sur le talus.

— Quel mauvais enfant, disait le père, il ne pourra pas répondre à Pha-In.

Le soir venu Pha-In arriva à cheval comme les jours précédents et fit sa même question. L'enfant sans tête lui dit :

— Attendez un peu, c'est moi qui vais vous répondre.

— Je ne te parle pas, mauvais gamin, lui dit Pha-In, j'ai affaire aux hommes et pas aux petits enfants.

— Mais cet homme est mon père, et le fils peut bien répondre pour le père.

— Je le veux bien, réponds-moi donc : combien ton père a-t-il retourné de mottes de terre dans la journée.

— Mais dit l'enfant sans tête, vous êtes venu à cheval, dites-moi avant combien votre cheval a fait de pas pour venir ici?

— Voilà un enfant bien intelligent, se dit Pha-In, je n'en trouverai pas un semblable. Et il l'adopta, l'emmena avec lui au ciel et débarrassa ainsi le père de cet enfant qui mangeait tant que le pauvre homme pouvait à peine travailler assez pour le nourrir.

Dr Paul Neis.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES (1)

II

LA FAUVETTE DU CALVAIRE

Lorsque de ses douleurs le blond fils de Marie,
Mourant, réjouissait Sion et Samarie,
Hérode, Pilate et l'Enfer;
Son agonie émut d'une pitié profonde
Les anges dans le ciel, les femmes en ce monde,
Et les petits oiseaux dans l'air.

Et sur le Golgotha, noir de peuple infidèle,
Quand les vautours, à grand bruit d'aile,
Flairant la mort, volaient en rond;
Sortant d'un bois en fleur au pied de la colline,
Une fauvette pèlerine
Pour consoler Jésus, se posa sur son front.

Oubliant pour la Croix son doux nid sur la branche,
Elle chantait, pleurait et piétinait en vain,
Et de son bec pieux mordait l'épine blanche,
Vermeille, hélas ! de sang divin;
Et l'ironique diadème
Pesait plus douloureux au front du moribond,
Et Jésus, souriant d'un sourire suprême,
Dit à la fauvette : A quoi bon ?

A quoi bon te rougir aux blessures divines ?
Aux clous du saint gibet à quoi bon t'écorcher ?
Il est, petit oiseau, des maux et des épines
Que du front et du cœur on ne peut arracher,
La tempête qui m'environne
Jette au vent ta plume et ta voix,
Et ton stérile effort, au poids de ma couronne,
Sans même l'effeuiller, ajoute un nouveau poids.

La fauvette comprit; et, déployant son aile,
Au perchoir épineux déchirée à moitié,
Dans son nid, que berçait la branche maternelle,
Courut ensevelir ses chants et sa pitié.

Hégésippe Moreau, *le Myosotis*.

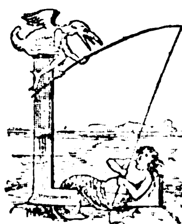
Nous réunissons ci-après, dans notre série des Pourquoi, les légendes relatives aux Oiseaux de la Passion. On verra qu'aucune d'elles n'attribue à la fauvette cet acte de pitié. Peut-être Hégésippe Moreau a-t-il entendu dans l'Ile de France, qu'il habita à diverses reprises, un récit où la fauvette

a pris la place dévolue habituellement à d'autres oiseaux. Le poëte était d'ailleurs, cette substitution fût-elle de lui, fidèle à l'esprit de la tradition populaire. Alors que les gros oiseaux passaient indifférents ou insultaient au crucifié, ce sont les plus petits, les plus faibles, dont la pitié touchante essaie de diminuer les souffrances du juste mourant. Ainsi le peuple, faible, misérable, souvent opprimé, surtout au moyen âge, prêtait aux petits oiseaux ses propres sentiments de pitié pour ceux qui souffrent.

P. S.

LES POURQUOI (1)

Les oiseaux de la Passion



ES légendes expliquent par des incidents de la Passion les particularités du plumage de certains oiseaux, aussi bien que l'antipathie ou l'affection qui leur est portée par les populations. Le rôle compatissant est attribué à la plupart : ce n'est qu'accidentellement qu'on voit des oiseaux — tous de grosse taille — se joindre aux persécuteurs ou insulter au malheur.

XV

POURQUOI ON NE DÉTRUIT PAS LES NIDS D'HIRONDELLES

Dans la Charente-Inférieure, on raconte que c'est l'hirondelle qui a enlevé la couronne d'épine de dessus la tête de Notre-Seigneur : ce serait un sacrilège de détruire le nid ou les petits de cet oiseau. (GAUTIER, *Statistique de la Charente-Inférieure* dans ROLLAND, Faune populaire, t. II, p. 320.)

En Espagne où les hirondelles sont aussi respectées, la légende qui suit est populaire : Quand les soldats de Ponce Pilate posèrent la couronne d'épines sur la tête de Jésus-Christ, des hirondelles vinrent enlever avec leur bec les épines qui déchiraient son front divin.

Las golondrinas
Le quitaron à Cristo
Tres mil espinas.

Les hirondelles — Ont enlevé au Christ — Trois mille épines.

(BARON DAVILLIER. *Voyage en Espagne*, Tour du monde, t. XVIII, p. 296.)

1. Voir les numéros d'octobre, novembre, décembre 1887 et de janvier et février 1888.

En Danemark, on raconte que lorsque Notre-Seigneur agonisait sur sa croix, l'hirondelle en le voyant cria : *Sval ham! Sval ham!* Rafraichissez-le! c'est pour cela que l'hirondelle est aimée de tout le monde, et qu'on ne détruit pas ses nids. (HORACE MARRYAT, dans JONES, *Credulities*, p. 420.) Les Norvégiens disent que l'hirondelle perchée sur la croix se penchait vers le Sauveur et disait : *Hugsvala, svala, svala, Honom.* Consolez-le. Consolez-le, et c'est de là que lui vient son nom de Sla. (SWAINSON, *Folk-lore of British birds*, p. 537.)

Il existe dans la Charente-Inférieure une autre version de cette légende : un jour que le bon Dieu était poursuivi par des Juifs qui voulaient le tuer, il se reposa au milieu d'un bois. Des pies qui s'y trouvaient vinrent en foule piquer tour à tour des épines dans les pieds nus, et sur la tête découverte du Sauveur. La compatissante hirondelle venait arracher ces épines des chairs du Seigneur. Le Souverain maître prononça alors la sentence suivante : Toi, pie, tu feras ton nid à la plus haute cime des arbres, et toi, aimable hirondelle, tu éléveras ta couvée à l'abri de tout danger et tu seras aimée des habitants. (*Bulletin de la Société historique de Saint-Jean-d'Angely*, 1865, cité par ROLLAND.)

Une autre légende rapporte qu'avant le crucifiement l'hirondelle enleva les clous apportés par les bourreaux, mais que les moineaux les rapportèrent. Et lorsque Jésus était suspendu sur la croix, les moineaux s'écriaient malicieusement : Jif! Jif! Il vit! Il vit! pour exiter les bourreaux à le tourmenter de nouveau. L'hirondelle cria alors : Umer! Umer! Il est mort! C'est pour cela que l'hirondelle est bénie et que son nid porte bonheur à la maison; au lieu que le moineau est un hôte mal accueilli, dont l'entrée est un présage de malheur.

En punition ses jambes sont attachés par d'invisibles nœuds, et il sautille, parce qu'il ne peut courir. (RALSTON, *Russian Folk-tales*, p. 331.)

XVI

POURQUOI LE ROUGE-GORGE EST TACHÉ DE ROUGE

Suivant une légende populaire en plusieurs parties de la Normandie et principalement dans le Bocage. Le rouge-gorge suivit Jésus dans les stations de sa voie douloureuse, et ayant vu une épine qui s'enfonçait dans son front divin, il l'enleva doucement. En souvenir de cette bonne action, il porte depuis lors une tache rouge à la gorge, qui rappelle la goutte de sang vermeil qui perlait au front du Christ. (LECOEUR, *Esquisses du Bocage Normand*, t. I, p. 248.)

On raconte en Basse-Bretagne que Jean Rouge-gorge a brisé l'épine qui blessait le front du Christ sur le Calvaire. Suivant un autre récit, lorsque le Sauveur fut cloué sur sa croix, deux oiseaux vinrent se percher sur l'instrument du supplice. Le premier était une pie qui, à cette époque, était le plus beau des oiseaux. Elle avait une aigrette sur la tête et sa queue

était aussi splendide que celle du paon. Mais elle était aussi méchante que belle, et elle insulta le Christ expirant. Le second était un petit oiseau au plumage gris qui s'approcha timidement du crucifié en poussant quelques cris plaintifs. De ses ailes il essuya les larmes qui coulaient des yeux du Redempteur, et de son bec il arracha les épines qui lui entraient dans la tête. Tout à coup, une goutte de sang tomba du front de Notre-Seigneur sur la gorge du petit oiseau, et colora pour toujours son humble plumage. « Sois béni, lui dit le Christ, toi qui prends part à mes douleurs. Partout où tu iras le bonheur et la joie t'accompagneront. Tes œufs auront la couleur de l'azur du ciel et tu seras désormais l'oiseau du bon Dieu, le porteur des messages heureux. Toi, dit-il à la pie, tu seras un oiseau maudit. Tu n'auras plus cette aigrette ni ces brillantes couleurs dont tu t'en orgueillis et dont tu n'es pas digne. Ton plumage sera celui du deuil et du malheur. Tu auras beau faire, l'eau du ciel tombera toujours dans ton nid. (*La Chasse illustrée* 1870. citée par ROLLAND. t. II, p. 263.)

Cette légende est aussi connue en Angleterre : Lorque Notre-Seigneur portait sa croix, il était affaibli par la perte de son sang, et les épines qui blessaient son front. Un rouge-gorge, ému de pitié, essaya d'arracher une de ces épines; il blessa sa poitrine qui auparavant était brune. C'est en souvenir de cette action du petit oiseau que tous ses descendants ont la poitrine rouge. (JONES, *Credulities*, p. 420.)

XVII

POURQUOI ON RESPECTE LA CIGOGNE

D'après une légende danoise rapportée par Marryat. *Residence in Jutland*, au moment de l'agonie de Jésus, la cigogne émue de pitié se mit à crier : *Styrk ham !* Donnez-lui de la force ! Depuis la cigogne est bénie, elle est bienvenue partout où elle va, et les gens aiment qu'elle bâtisse son nid sur les maisons; c'est un oiseau sacré, et on ne lui fait jamais de mal (JONES l. c. p. 420.)

XVIII

POURQUOI LE BEC CROISÉ EST RESPECTÉ

Suivant une ancienne légende, le bec croisé essaya d'enlever avec son bec les clous qui attachaient le Sauveur à la croix. Elle a été mise en vers par le poëte américain Longfellow, et nous trouvons dans Swainson une pièce latine, vraisemblablement du XVIe siècle, dont voici la partie relative au rôle de cet oiseau au moment de la Passion :

Fama est, has rostris tentasse revellere clavos,
 In cruce pendentem qui tenuere Deum.
Si qua crucis Christi stat imago lignea tectis,
 Insidunt, clavos et ruere ore parant.

D'après une croyance du Harz, si on a un bec croisé dans sa maison, on est à l'abri de l'orage : cet oiseau a voulu arracher les clous de la croix de Notre-Seigneur, et c'est depuis ce temps que son bec a la forme qu'on lui connait. (*Zeitschrift für Deutsche Mythologie.* I, p. 292.)

XIX

POURQUOI LA TOURTERELLE EST TRISTE

Suivant la tradition suédoise, qui ajoute la tourterelle aux trois oiseaux que les Danois font assister à la Passion, la tourterelle se percha sur la croix, et dans son angoisse s'écria : *Kurrie, Kurrie !* (Seigneur ! Seigneur !) Depuis, elle n'a jamais été joyeuse, et elle vole à travers les forêts en répétant ces tristes mots. (JONES, l. c. p. 421.

XX

POURQUOI LE MOINEAU EST MAUDIT

Suivant une légende russe, lorsque les Juifs cherchaient le Christ dans le jardin des Oliviers, tous les oiseaux, excepté le moineau, essayèrent de les éloigner du lieu où il était. Le moineau les y attira par son ramage perçant. Notre-Seigneur le maudit et défendit aux hommes de manger sa chair. (RALSTON, *Russian folk-tales*, p. 331.)

XXI

LA MALÉDICTION DE LA PIE

Après le crucifiement la pie ne pleura pas comme les autres oiseaux. C'est pour sa punition qu'avant de pouvoir pondre un œuf, elle est obligée de se suspendre neuf fois à une branche. (SWAINSON. p. 77.)

XXII

POURQUOI ON DÉTESTE LA PIE-GRIÈCHE

Aux environs de La Châtre, cet oiseau est connu sous les noms *d'ageace-percharit*, et d'*Oiseau de Passion*; dans le canton d'Éguzon, on l'appelle *ageace pécheresse*. Ces trois dénominations ont un caractère lugubre : elles se rattachent à une tradition ancienne, fort populaire dans l'arrondissement de La Châtre. On assure que cet oiseau apporta les épines dont fut couronné le Christ. Lorsque les petits paysans attrapent l'un de ces oiseaux, ils lui appliquent la peine du talion en lui enfonçant dévotement des épingles et des épines dans la tête. (LAISNEL DE LA SALLE. *Légendes et Croyances du Centre*, t. II. p. 242.)

XXIII

POURQUOI LE VANNEAU DÉCRIT DES COURBES

Au moment où Notre-Seigneur agonisait sur la croix, il vit trois oiseaux. L'un d'eux était le vanneau, qui se mit à crier : Piin ham ! Piin ham ! tourmente-le ! tourmente-le ! c'est pour cela que le vanneau est maudit à jamais ; et ne peut jamais rester en repos ; il vole en décrivant des cercles autour de son nid et en articulant un cri plaintif ; ses œufs sont volés dans les marais. (HORACE MARRYAT, cité par *Jones*, p. 420.)

PAUL SÉBILLOT.

LE FOLK-LORE DE GUERNESEY

I



U commencement de son roman, *Les Travailleurs de la mer*. écrit lors de son séjour dans l'île de Guernesey, Victor Hugo a parlé de quelques-unes des superstitions populaires de cette île ; mais à l'exception de ce qu'il dit sur la croyance aux revenants et à la sorcellerie — croyance qui est commune à toutes les nations — on ne trouve dans ce livre rien d'exact sur le sujet ; au contraire, le grand écrivain a dû tirer sur son imagination féconde la plus grande partie de ce qu'il en dit.

Saint Maclou, ou le démon qui se fait passer pour lui, et qui habite à ce qu'il paraît, le rocher pyramidal appelé Ortach, situé entre l'île d'Aurigny et le récif dangereux des Casquets, est entièrement inconnu aux pêcheurs qui fréquentent ces parages, et le plus ancien des matelots qui naviguent entre les îles et les côtes avoisinantes de la France n'a jamais entendu parler de ce redoutable personnage marin, le Roi des Auxcriniers, dont Victor Hugo fait une description si minutieuse qu'on pourrait croire qu'il l'a vu de ses propres yeux. Quant aux Marcous, parmi lesquels les préjugés du peuple plaçaient Gilliatt, le héros du roman, quoiqu'ils paraissent être assez communs en France, on ne trouverait pas un sur mille des habitants des îles de la Manche, qui en ait jamais entendu parler. On croit, il est vrai, à des hommes et à des personnes qui possèdent le pouvoir surnaturel de guérir certaines maladies, et particulièrement celles qui sont l'effet d'un sort jeté soit sur un homme soit sur une bête, mais voilà, à peu près, tout. On n'aurait pas fait allusion à cet ouvrage du célèbre écrivain, si l'on n'avait pas eu occasion de savoir que quelques folkloristes pensent que ce

qu'il dit des superstitions de Guernesey représente fidèlement les croyances populaires de l'île (1).

A Guernesey, comme ailleurs, les cent dernières années ont beaucoup fait pour détruire ce qui restait des anciennes croyances et superstitions du peuple. L'extension de l'éducation, les facilités de communication entre les villes et la campagne, le commerce toujours croissant avec d'autres nations, tout a contribué à produire ce résultat. Au commencement du présent siècle les bonnes routes n'existaient pas dans l'île. Dans les communes rurales on trouvait de vieilles gens qui n'étaient jamais venus en ville, quoique la distance qui la sépare du point le plus éloigné de l'île ne dépasse pas une lieue et demie. Au dernier siècle on était dans l'habitude de s'assembler tour à tour dans quelque maison pour tenir entre voisins, ce qu'on appelait des veilles ou des veillées. Les femmes, et même quelquefois les hommes, apportaient leur tricot, et l'on s'amusait à débiter les nouvelles du voisinage, à réciter de vieilles histoires, à chanter, et quelquefois à danser des rondes. Les traditions populaires étaient ainsi perpétuées; mais plusieurs causes ont contribué à mettre fin à ces réunions, et avec elles a péri le souvenir de bien des croyances anciennes, et des contes qui avaient amusé nos ancêtres. Quelques croyances superstitieuses subsistent encore, comme celle dans la sorcellerie, les revenants, les présages qui sont trop profondément enracinées pour disparaître entièrement, mais on a honte de les avouer, et c'est avec la plus grande peine qu'on parvient à faire parler quelqu'un du peuple sur ces sujets. Il semble penser qu'on veut se moquer de lui; et c'est seulement en faisant semblant d'y croire soi-même qu'on arrive quelquefois, mais bien rarement, à lui arracher quelque information, qu'il qualifiera presque toujours en ajoutant « mais tout le monde sait que ch'est tout du niollèn (des niaiseries). »

La croyance aux fées, aux lutins, et à d'autres êtres imaginaires du même genre paraît avoir entièrement disparu; ou, pour parler plus correctement, on les a confondus avec les sorciers et les revenants, et même avec les pirates et les maraudeurs qui ont dévasté les îles au moyen âge. C'était aux fées, aux géants, aux Sarrasins qu'on attribuait l'érection des monuments mégalithiques, des menhirs ou *longues pierres*, des dolmens, ou *pouquelayes*, dont on voit encore plusieurs à Guernesey; on retrouve les traces de bien d'autres, qui ont été détruits, dans les noms des terres où ils existaient autrefois. Tantôt c'est une petite femme ou une fée qui a apporté les pierres dans son tablier; tantôt ce sont des géants qui les ont fichées en terre pour servir de marques lorsqu'ils jouaient à la balle; tantôt c'est le lieu de sépulture du Roi des fées, ou bien du Grand Sarrasin. On craignait de s'approcher de ces lieux après la nuit tombée, car on y voyait quelquefois des apparitions d'animaux fantastiques, des chiens noirs sans tête, des lapins blancs d'une grandeur surnaturelle, des bêtes monstrueuses de toute espèce; mais les dolmens étaient aussi l'habitation d'êtres bien-

1. Cette remarque de notre collaborateur nous fait souvenir que nous avons nous-mêmes cru aux données folkloriques contenues dans le roman de Victor Hugo, et qu'au tome I, p. 323 des *Légendes de la Mer*, nous avons cité saint Maclou et quelques autres monstres des rochers. P. S.

faisants qui, lorsqu'on les respectait et qu'on ne les molestait pas, vivaient en bonne intelligence avec les humains, et se plaisaient à leur rendre des services; mais ils étaient en même temps capricieux et aimaient à jouer des tours d'espièglerie. D'après la tradition populaire, c'est d'une caverne sur la côte de l'ouest de Guernesey, appelée le creux des fées, que sont sortis les Arragousais (Sarragousets de Victor Hugo) qui ont dévasté l'île et mis à mort tous les habitants du sexe masculin, à l'exception d'un seul que sa femme réussit à cacher dans un four. Les vainqueurs, que le dire du peuple a confondus avec les elfes et les fées, se sont approprié les femmes, et c'est à ces alliances qu'on attribue la petite stature de plusieurs familles, les elfes étant, comme tout le monde sait, de très petites gens. C'est ainsi que la tradition a défiguré un fait historique arrivé en l'année 1406, et que l'on trouve narré avec beaucoup de détails dans une chronique espagnole, le « Victorial de Pero Nino » dont l'auteur, au reste, a confondu l'île de Guernesey avec celle de Jersey, méprise qui n'est pas étonnante chez un écrivain dont les idées géographiques sont si vagues qu'il croit voir la cité de Londres là où est la ville de Southampton.

Comme on devait bien s'y attendre, le folk-lore de Guernesey ne diffère que peu de ce qu'on trouve en Normandie et en Bretagne. Les superstitions sont à peu près les mêmes, les contes sont au fond identiques; seulement on les a, pour ainsi dire, localisés. Voici, par exemple, la forme que prend l'histoire si répandue de l'enfant supposé :

Un jeune couple, marié depuis un an, occupait une chaumière à l'Érée, sur le bord de la mer, tout près d'un dolmen qui a la réputation d'être habité par les fées. L'homme s'occupait à pêcher et à ramasser le varech que la mer rejette en grandes quantités sur la plage après une tempête, et qu'il vendait ensuite pour servir d'engrais à la terre, ou, étant séché, pour brûler. La femme venait de mettre au monde son premier-né, mais elle n'était pas encore assez forte pour sortir de la maison et on attendait qu'elle eût repris des forces, pour présenter l'enfant au baptême, et en même temps faire, comme c'est la coutume du pays, les relevailles de la mère. Tout le monde sait qu'il est dangereux de laisser un enfant sans le saint sacrement de la régénération; c'est l'exposer aux attaques des esprits malins : aussi surveille-t-on les nouveau-nés de très près, et la jeune mère avait toujours l'œil sur son nourrisson, mais ce fut en vain .Un matin l'homme revint à la maison avec un panier plein de *fllies* (patelles) qu'il avait ramassées sur les rochers de la grève. La femme s'occupait à quelque travail de ménage, et l'enfant reposait tranquillement dans son berceau, La braise brûlait sur l'âtre, et, sans se soucier plus de l'enfant, mari et femme se mirent à arranger les patelles dessus pour les faire cuire. On connait la forme de ce coquillage qui ressemble à un petit pot ou tasse. La cuisson se faisait à merveille, quand tout-à-coup la femme entenditune voix criarde qui paraissait venir du berceau. Elle si retourna vite, et quel ne fut son étonnement de voir l'enfant debout sur son séant, les yeux fixés sur l'âtre, et de l'entendre prononcer ces paroles :

« Je ne sis de chut (cet) an, ni d'antan,
Ni du temps du Rouai Jehan;
Mais de tous mes jours et tous mes ans
Je n'ai veu autant de pots bouaillants.

Heureusement l'effroi naturel de la pauvre mère ne lui fit pas perdre sa présence d'esprit. Elle avait entendu conter par de vieilles commères comment les fées prenaient avantage de la négligence des mères, et enlevaient quelquefois les enfants pour y substituer les leurs; et aussi comment il fallait s'y prendre pour les forcer à les rendre. Sans perdre un instant elle saisit l'enfant supposé et fit semblant de vouloir le jeter sur la braise ardente. L'enfant, voyant le sort qui l'attendait, pousse un cri affreux. Au même moment la fée ou sorcière (car on n'est pas bien d'accord sur les distinctions qui existent entre ces êtres mystérieux) entre en sautant par dessus le *héset* ou demi-porte, saisit le diablotin et disparaît par la même voie qu'elle était venue. La mère se tourna vers le berceau, et fut heureuse d'y voir son propre enfant qui dormait aussi tranquillement que si rien n'était arrivé.

Raconté par Elizabeth de la Mare, femme Savidan, de l'Érée.

(*A suivre*) EDGAR MAC CULLOCH.



JEAN GILLES GILLES JEAN

CHANSON WALLONNE



I

Un moulin qu'y a trois filles
Jean Gilles Gilles Jean
Une qu'elle coud et l'aut' qu'elle file
Jean Gilles Jean Gilles Jean
Jean Jean Jean Gilles Jean Jean Gilles
Jean Gilles Gilles Jean

II

Une qu'elle coud et l'aut' qu'elle file
Jean Gilles Gilles Jean
Et l'aut' qui fait la cuisine
Jean, etc...

III

Et l'aut' qui fait la cuisine
Jean Gilles Gilles Jean
Et la maman qui examine
Jean, etc...

IV

Et la maman qui fait la cuisine
Jean Gilles Gilles Jean
Qu'est-ce qui t'a fait çà, ma fille?
Jean, etc...

V

Qu'est-ce qui t'a fait ça ma fille
Jean Gilles Gilles Jean
C'est un meunier de la ville
Jean, etc...

VI

C'est un meunier de la ville.
Jean Gilles Gilles Jean
Que t'a-t-il promis, ma fille?
Jean, etc...

VII

Que t'a-t-il promis, ma fille?
Jean Gilles Gilles Jean
Il m'a promis cinq cent mille
Jean, etc...

VIII

Il m'a promis cinq cent mille
Jean Gilles Gilles Jean
De plus un sac de farine
Jean, etc...

X

Pour faire du pape à la petite fille
Jean Gilles Gilles Jean
Et des gauffr' à la marrine (2)
Jean, etc...

IX

De plus un sac de farine
Jean Gilles Gilles Jean
Pour faire du pape (1) à la petite fille
Jean, etc...

XI

Et des gauffr' à la marrine
Jean Gilles Gilles Jean
Et l' parrain aura la cline (3)
Jean, etc...

Recueillie à Ligne, près d'Ath (Hainaut),

AUG. GITTÉE.

Dans le 51e volume de la collection Philidor, une des plus précieuses richesses de la bibliothèque du Conservatoire (ce volume, sur le dos duquel est gravé le mot : *Vaudevilles*, a pour titre intérieur : *Recueil de plusieurs belles pièces de Symphonie, copiées, choisies et mises en ordre par Philidor l'aisné, etc.*, 1695), l'on trouve, sous le titre de *Gilles Jean Gilles* une mélodie qui, sans être absolument identique à celle de la chanson flamande ci-dessus, présente avec elle de grandes analogies de forme et de rythme, et procède évidemment du même type. Voici la version mélodique sous laquelle cette chanson était chantée au XVIIe siècle.



Dans le même volume, sous le titre de *Bourrée en rondeau*, nous trouvons, avec quelques variantes et un peu plus de développement, le thème de la Farandole provençale dont Bizet s'est servi dans *l'Arlésienne*, mélodie connue en Provence sous le nom de *Denso dei Chivau-Frus*, et attribuée au Roi Réné.

J. T.

1. Pape : bouillie que l'on donne aux petits enfants.

2. Marrine : marraine.

3. Cline : dernière gauffre, ordinairement appelée *breïou* en pays wallon. (Du flamand, *klein*, petit.)

LA CHAINE DU DIABLE

LÉGENDE NIVERNAISE



E diable était le plus beau des anges, le premier après le bon Dieu qui l'aimait beaucoup et qui l'avait pris pour associé, mais il ne répondait pas à cette confiance; il était hargneux, jaloux et traître. Et pourtant la bonté de Dieu ne se lassait pas et le mettait toujours à l'aise. Ainsi, une année, ils avaient à partager la récolte d'un champ de blé : le bon Dieu proposa au diable de prendre par moitié ce qui était dans la terre et ce qui était dessus :

— Non, dit le diable, je veux pour moi seul ce qui se trouve en terre. C'est là que nous avons mis le grain.

— Tu l'auras, dit le bon Dieu.

Et le diable fut déçu comme il le méritait. L'année suivante, le même champ contenait une récolte de pommes de terre.

— Cette fois, dit le diable, je ne me laisserai pas duper, (car il s'en était pris au bon Dieu de sa propre erreur) je ne veux pas de ce qui est en terre.

Il n'eut que les fanes des *truffes*, et devint si furieux qu'il provoqua le bon Dieu, le combattit, fut vaincu et condamné à être enfermé et enchaîné dans une prison construite exprès pour lui : l'enfer. La chaîne qui l'attache est bien grosse, mais le diable la ronge avec une telle violence, sans se reposer ni nuit ni jour, qu'au bout d'un an elle est réduite à une extrême ténuité. Le matin du dimanche des Rameaux, elle n'est pas plus grosse qu'un cheveu : un effort de plus, elle se romprait, mais le diable à bout de forces tombe de fatigue et s'endort. C'est au moment solennel de la procession des Rameaux, à cette heure où les rochers s'entr'ouvrent pour laisser voir leurs trésors, où les vents se livrent bataille (1), où les prêtres frappant aux portes de l'église *cassent* les portes de l'enfer, c'est alors que la chaîne se forge de nouveau. Le diable en s'éveillant la trouve aussi forte qu'elle l'était un an plus tôt et se remet à ronger furieusement ses fers pendant toute l'année.

Conté par Jaques Magnand, né à Murlin (Nièvre).

ACHILLE MILLIEN.

1. Le vainqueur dominera pendant toute l'année. Au moment de la procession, bien des regards sont fixés sur les girouettes et surtout sur le coq du clocher : Est-ce *soulaire*, brise, *galerne*, etc., qui l'emportera. ?

LE DIMANCHE DES RAMEAUX

I

Le jour des Rameaux, à Toulon, à Hyères, à Avignon même, les enfants portent à l'église des sortes de thyrses en bois doré et garnis, à la partie supérieure, d'une grande quantité de fragments de paillons dorés découpés en bandes étroites. De leur masse se détachent des fils de fer très ornés qui ont la forme de branches horizontales. On y suspend des fruits confits. Le thyrse est surmonté d'une orange, confite également, et entourée de feuilles en papier doré assez pointues et relevées qui lui donnent presque l'aspect d'une pomme de pin. J'ai dans ma collection une belle pièce de ce genre et j'en ai offert une au musée du Trocadéro.

Le même usage se retrouve dans l'Ouest de notre France. J'ai relevé dans mes notes que dans les arrondissements de Jonzac et de Barbezieux, le jour des Rameaux, les enfants portent des ramaux, en laurier naturel dont les branchettes sont terminées par des fruits (oranges) et de petits gâteaux. Au haut même du rameau, on met un gâteau d'une forme spéciale, nommé *pine*. Dans le pays, on entend en langage local par le mot *pine* le fruit du *pin*, arbre abondant dans la région. La *pine* des rameaux a la forme exacte de ce fruit et porte comme lui, des sortes d'écailles. On voit reparaître dans ces rameaux le thyrse des bacchantes et aussi la branche de laurier dont parle Augustin Challamel dans sa *France à vol d'oiseau au moyen âge*, p. 271. J'y lis, en effet que par souvenir du paganisme. « Dans le Var, le jour des rameaux, les enfants attachaient des fruits à des palmes ou à des branches de laurier. Thésée, à son retour de Crète; intitua une semblable cérémonie en l'honneur de Bacchus et d'Ariane...

(*A suivre*) LIONEL BONNEMÈRE.

LE JOUR DES ROIS (1)

IV. — L'IMAGE DES ROIS A ANVERS

On vend dans les petits magasins populaires d'Anvers une image grossièrement coloriée qui semble une contrefaçon de celle publiée à Lille chez Danel et dont la Revue, t. III p. 10, a donné deux figures. Les inscriptions sont en flamand et en français. Cette image s'appelle *koningsbrief* (lettre de roi). On en vend aussi, d'une meilleure exécution, qui n'ont que des inscriptions flamandes.

POL DE MONT.

1. Voir les n°s de janvier et de février.

V. — A LORIENT

Les fabricants de gâteaux dits de Lorient mettent dans ceux qu'ils font à l'époque des Rois deux petites cartes dont l'une porte l'image du roi de cœur, l'autre celle de la reine de cœur, elles sont recouvertes d'une petite plaque en ivoire. Si le morceau où se trouvent les cartes échoit à une dame, elle choisit le roi en lui donnant cette carte; si le roi de cœur se trouve être attribué par le sort à un homme, il choisit de même sa reine.

P. Guyot-Daubès.

LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME (1)

II. — DANS LE LUXEMBOURG BELGE

A Arlon, le premier dimanche du Carême, des bandes compactes de gamins se présentent devant les maisons où un mariage a eu lieu dans l'année et chantent en chœur :

D'ass Gleck an erem Haus,
Gehet' ons faaschte boonen eraus !

Ce qui veut dire :

Il y a du bonheur dans votre maison,
Jetez-nous des fèves pour le Carême.

Pendant qu'ils chantent, les habitants de la maison leur jettent des pièces de menue monnaie, des noix, des figues, etc. La marmaille se bouscule pour ramasser ces dons, puis, la distribution finie, poursuit sa course vers une autre maison nuptiale.

A Luxembourg, ce même jour, les jeunes gens qui se sont mariés dans l'année envoient à tous leurs parents et amis intimes une sorte de pâtisserie en forme de W fermé par le haut ou de 8 renversé, bien connue dans cette région et en Alsace sous le nom de *Bretzel*. On a pu voir ce nom mentionné souvent dans les romans d'Erckmann-Chatrian.

(*Gazette de Bruxelles, 22 février 1888*)

Alfred Harou.

1 Voir le n°. de février.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

I *(Suite)*

EMBLÈMES PORTÉS PAR LES PÈLERINS (1)

Autrefois, et encore quelquefois aujourd'hui, les hommes qui vont à Sainte-Anne d'Auray ornent leur chapeau d'un épi de mil à balai, ou d'un petit miroir agrémenté d'un fil de laiton très fin et argenté. Il se mêle à des fils de soie et à de petites rosettes de ruban. Les couleurs dominantes sont le vert et le rouge.

On rapporte aussi de Sainte-Anne d'Auray des croix dites de Sainte-Anne, que l'on porte aussi en procession. Ces croix sont formées de baguettes et les ornements sont faits en paille tressée un peu dans le genre de certains fonds de chaise. Les milieux sont faits de galons en coton de couleurs très vives.

LIONEL BONNEMÈRE.



Au pardon du Saint-Esprit qui a lieu à Saint-Aubin-des-Bois, arrondissement de Dinan, on vend une image en plomb qui représente le Saint-Esprit. Ordinairement les marchands l'offrent aux pèlerins tout ornée : c'est-à-dire qu'elle est attachée à un bout de ruban, ou à une espèce de rosace en étoffes multicolores et voyantes, que les pèlerins attachent sur leur poitrine.

(A suivre) ÉMILE HAMONIC.

II

LE MARABOUT MIMOUN

Près de Boufarik, se trouvait autrefois la tombe du marabout Mimoun, un saint mulsuman peu connu, mais qui accomplit des miracles très appréciés par les arabes et par les juifs. Le monument ayant disparu, il y a quelques années, les indigènes avaient pris l'habitude de faire brûler leurs cierges dans les troncs des oliviers séculaires voisins de leur lieu de pèlerinage. Les oliviers

1. Voir le n° de février.

qui ne rapportaient rien ont, à leur tour, été détruits par le propriétaire du terrain. Les fidèles n'en continuent pas moins d'aller tous les mercredis, faire des sacrifices, des offrandes et des prières près de l'endroit où a été enterré Mimoun. Voici, à ce sujet, les curieux renseignements qui me sont donnés par M. le pasteur Bost, rédacteur en chef du « Courrier du dimanche », organe du protestantisme algérien, dans une lettre datée de Boufarik, le 19 décembre 1887.

. . . .

« Il y a, à 300 mètres environ de Boufarik, un ruisseau où tous les mercredis des *arabes* et des *juifs* viennent en pèlerinage.

Aux abords du ruisseau *était* enterré jusqu'à ces dernières années un saint, un marabout du nom de *Mimoun* qui vivait à une époque que l'on n'a pu m'indiquer. Le marabout n'y est plus; le propriétaire du terrain, un français, aurait fait passer la charrue par la tombe afin de se débarrasser de l'interminable procession d'indigènes qui venaient honorer leur saint; les ornements ont disparu.

Les arabes et les juifs viennent malgré cela tous les mercredis, et paient, je crois, un petit droit d'entrée. Les arabes viennent là pour obtenir une grâce quelconque, sacrifient un poulet, laissent les plumes au bord de l'eau, allument des bougies, suspendent aux branches des saules (les oliviers ayant graduellement disparu) des bouts de ruban, à titre de cadeau pour le vénéré Mimoun, et s'en vont après avoir fait leurs prières.

Je me rappelle d'y avoir rencontré il y a quelques années un arabe qui était venu pour les maux d'estomac..... de sa femme; un autre jour, où le lieu était pourtant solitaire, j'ai vu brûler deux bougies de couleur que la brise avait respectées. Les arabes ont taillé une petite voûte (fort rudimentaire) dans l'une des berges de la rivière; c'est là que brûlaient les bougies.

L'usage est, paraît-il, qu'un même arabe aille là une fois par an, mais comme il n'y a pas de mercredi spécialement fixé, il se trouve qu'il y en a un peu toute l'année, sauf pendant le Rhamadan.

J'ai demandé à un israélite intelligent, comment il se faisait que les Juifs rendissent un culte, ou tout au moins des honneurs, à un marabout musulman. Il m'a répondu que « d'après la loi » ce pèlerinage ne devrait pas se faire, bien que les juifs y soient souvent plus nombreux que les mahométans. Ce serait donc une superstition, une « hérésie ».

Comme il n'y a pas rabbin actuellement à Boufarik, je n'ai pas pu en savoir davantage. »

. . . .

Les bougies que les indigènes font brûler en Algérie ont la forme des petits cierges que les catholiques emploient dans les églises; elles sont de couleur : les plus employées sont les rouges, les jaunes et les vertes.

A. CERTEUX.

Cette intéressante note a été lue par M. Certeux au dîner de décembre de « Ma Mère l'Oye. »

BIBLIOGRAPHIE

Julien Tiersot. — *Dix mélodies populaires des provinces de France* recueillies et harmonisées par Julien Tiersot. (Paris, Heugel éditeur).

Le choix des chansons qui composent ce recueil est excellent : il faut les citer toutes.

La « Chanson de Mai » (chant de quête de la Champagne) empreinte d'une sérénité charmante, se distingue par un rythme piquant : mélange de mesures à *deux* temps et à *trois* temps.

La « Chanson des Métamorphoses » (version du Morvan) présente un contour mélodique plein de finesse et un rythme d'une vivacité narquoise. Sa construction strophique comprend deux phrases de *six* mesures et deux phrases de *huit* mesures.

La chanson de l'Angoumois « Celui que mon cœur aime tant » est très remarquable par son parfum de mélancolie.

La conclusion *hypodorienne* (mineur sans note sensible) donne à la mélodie une couleur intense et une perspective profonde.

Le « Pauvre laboureur » (Chanson de la Bresse) fait entrevoir un paysage avec un vaste horizon. La mélodie d'un contour à la fois puissant et délicat, a été notée par M. Tiersot avec autant de sincérité que d'intelligence.

La « Pernette », (Chanson de la Franche-Comté) construite dans le premier mode de plain-chant (gamme de *ré* avec *si naturel*) est remarquable par un rythme d'une fantaisie saisissante.

Le « Briolage » (chant du laboureur berrichon) est une pure merveille et l'harmonisation en est remarquable.

La « Bergère et le Monsieur » (chanson dialoguée de l'Auvergne) n'a pas beaucoup d'originalité dans le contour mélodique; mais le rythme présente un entremêlement de phrases de *cinq* mesures et de *quatre* mesures tout à fait piquant.

La chanson du « Rossignol messager » (version bressane) est dans le premier mode du plain-chant comme la « Pernette ». Si nous avons quelque chose à reprocher à l'harmonisation, c'est un excès de richesse.

« En passant par la Lorraine » (version du pays Messin). Il est impossible de rencontrer un chant d'une gaieté plus étincelante et d'une verve plus endiablée. Cette chanson est un pur diamant.

Le « Chant des livrées » (chanson de noce du Berry) a été conmuniquée à M. Tiersot par Madame P. Viardot qui l'avait recueillie à Nohant. Il est question de cette chanson ainsi que de celle du « Briolage » dans la *Mare au Diable* de Georges Sand.

M. J. Tiersot avait fait exécuter dans une séance donnée au cercle Saint-Simon toutes les chansons réunies dans ce petit volume. La « Société historique » en a décidé la publication, et c'est justice.

Ce début promet, et en adressant à M. Tiersot toutes nos félicitations, nous faisons le vœu qu'il donne plusieurs suites à ce remarquable recueil.

L. A. Bourgault-Ducoudray.

Ernest Faligan. — *Histoire de la Légende de Faust*. 1 vol. de XXXII-374 p. Paris Hachette 1887. (9 francs.)

Parmi les légendes, les plus curieuses à étudier sont celles dont on peut suivre les transformations depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, en prenant pour guides les documents qui en constatent l'existence, il y a plusieurs centai nes d'années, et ceux qui d'âge en âge forment une chaine non inter

rompue. Si dans sa période la plus rapprochée de nous, cette légende a fourni des inspirations à des auteurs — surtout si ceux-ci sont de nationalités différentes — l'intérêt devient alors des plus considérables; on a non-seulement la génèse et les développements de la pensée populaire à travers les âges, mais un exemple de ce qu'un thème emprunté au fonds oral peut devenir entre les mains d'hommes de génie ou simplement d'hommes de talent.

La légende de Faust que M. E. Faligan a prise comme sujet de sa thèse pour le doctorat et qu'il vient de publier en volume, présente à un degré éminent cet intérêt, et soulève ces problèmes. Ainsi que le dit l'auteur, cette légende envisagée dans ses traits essentiels est l'histoire de l'homme qui vend son âme aux puissances du mal, afin d'obtenir en retour les biens et les jouissances terrestres. Si on la retrouve dans les annales de tous les peuples, ses formes les plus caractérisées se rencontrent chez les Chrétiens. La légende de Théophile parmi les traditions catholiques, celle de Faust chez les protestants, sont les plus importantes de ce cycle : si leur point de départ est initialement le même, elles diffèrent très essentiellement lorsque chacune d'elles a pris une forme à peu près complète.

M. F. pour étudier cette très complexe légende elimine tout d'abord les écrivains qui n'ont pas puisé à la tradition orale : le sujet, même dégagé de ces éléments, n'en reste pas moins très vaste et très compliqué.

Dans les premiers chapitres, M. F. s'efforce de démontrer que le docteur Faust n'est point un personnage imaginaire; c'était une sorte d'hérésiarque, de nécromancien, sentant la hard et le fagot, qui vécut dans la première moitié du XVIe siècle. Dès 1525, on lui attribuait plusieurs prodiges, entre autres celui d'avoir « chevauché par un prodige de son art, sur un tonneau plein de vin que des tonneliers devaient faire sortir d'un caveau ». A la fin du XVIe siècle, la vie du docteur Jean Faust faisait l'objet d'un livre populaire, qui, publié d'abord à Francfort-sur-le-Mein, ne tarda pas à être augmenté, imité ou traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Dès ce moment, la légende s'en est emparée, et lui a attribué une multitude de ces traits diaboliques dont le moyen âge avait été si prodigue, et qui n'étaient pas tombés en désuétude au siècle qui vit éclore tant de procès de sorcellerie.

Mais dès ce moment, on voit une transformation qui révèle l'esprit nouveau. Faust discute avec l'esprit Mephostophilès, et fait avec lui des conventions; il lui pose des questions sur l'origine des choses, le ciel et l'enfer, les merveilles de la création, etc. Faust voit le Diable, descend aux enfers il voyage à travers les astres comme le *saint Antoine* de Flaubert, il évoque Hélène, et finalement il est assommé et emporté par le diable. Après ce succès qu'eut la légende en passant de la forme orale à la forme écrite, succès attesté par les imitations, les suites, les nouveaux Faust, les traductions, elle devait en avoir un second : de bonne heure, tout au moins au commencement du XVIIe siècle, elle devint un des sujets favoris du théâtre des Marionnettes en Allemagne, et elle n'en disparut que le jour où ce théâtre cessa lui-même d'exister. Sur ce théâtre populaire, elle perdit quelques épisodes, s'augmenta de diverses scènes, dont quelques-unes assez heureuses, de plaisanteries, etc., et resta pendant longtemps vivante et applaudie. Le conseiller de Faust y a pris le nom de Mefistofelès, qu'il conservera.

M. F. a consacré deux chapitres entiers, bourrés de faits, des recherches curieuses et de citations à cette phase de la légende. D'Allemagne, les théâtres de marionnettes la firent passer en Angleterre. C'est peut-être à cette source en même temps qu'au livre populaire que puisa Marlowe (vers 1604) lorsqu'il composa sa tragédie de Faust, où l'on trouve plusieurs passages sublimes, et dont Gœthe s'inspira souvent, parfois sans dépasser le vieil auteur anglais. Après le *Faust* de Gœthe, le Faust populaire ayant trouvé une dernière incarnation, disparaît tout à fait. Lorsque le drame si long, si compliqué, de l'auteur allemand sera adapté à la scène de l'opéra, dans un siècle où le diable est un personnage archaïque, tout le côté populaire en sera à peu

près éliminé; Méphistophélès ne sera plus guère qu'un coquin habile, un peu dans le genre du personnage principal des *Mémoires du Diable.*

Dans son étude très détaillée, M. F. n'a eu garde d'oublier les complaintes et les ballades allemandes ou anglaises, non plus que les peintures (l'une d'elles, celle du caveau d'Auerbach, remonte à la fin du XVIe siècle), et les gravures qui mirent sous les yeux du peuple les épisodes de cette singulière histoire.

Le travail de M. F. est des plus consciencieux : on trouvera chez lui souvent *in extenso* les textes, avec traduction, sur lesquels il s'appuie; une abondante bibliographie placée à la fin du volume indique les sources auxquelles il a puisé et les auteurs qui ont touché à la légende de Faust.

PAUL SÉBILLOT.

Rappelons que notre éminent collègue P. Ristelhuber a publié en 1863, in-8° chez Didier, un livre intitulé *Faust dans la Légende et dans l'Histoire* que M. Faligan a, avec raison, souvent cité, bien qu'il s'éloigne sur plusieurs point de ses conclusions.

FÉLIX FRANK ET ADOLPHE CHENEVIÈRE. — *Lexique de la langue de Bonaventure des Periers.* in-8° de XI-237 p. Paris. Léopold Cerf. (10 francs.)

Les deux auteurs de ce Lexique étaient bien préparés par leurs études antérieures à nous donner une bonne étude sur la langue si souple, si variée, et d'une forme populaire souvent si heureuse, dont Bonaventure des Periers s'est servi dans ses divers ouvrages. M. Félix Frank est l'un de ceux qui connaissent le mieux le XVIe siècle, et M. A. Chenevière a publié naguère une étude sur des Periers qui fait désirer qu'il s'applique à un travail sur les *Contes et joyeux Devis* du page de Marguerite de Valois. Dans l'ouvrage qui nous occupe, nous trouvons l'explication d'un certain nombre de proverbes, et de bonnes notes philologiques. Des Periers empruntait à tous les patois qu'il avait connus dans ses nombreux voyages les expressions qui lui semblaient pittoresques et bien faites: il lui arrive même d'en forger en se servant du moule populaire : tel est *cailletois* qu'il emploie pour désigner le langage du fou Caillette, et peut-être aussi *chattonie* pour chatterie. En lisant ce Lexique, on relève nombre de mots qui sont d'une tournure si française et d'une forme si jolie qu'on s'étonne de ne pas les voir reparaitre chez les écrivains de nos jours qui, avec raison, recherchent dans l'ancienne langue, les termes qui n'auraient pas dû vieillir : = *fautette* petite faute; *fafelu* = dodu, qui rappelle l'adjectif « maflue » employé par La Fontaine, et est meilleur que farfelu dont Rabelais s'est servi; *morfondure* = froid pénétrant; *maudolent* = souffrant; *mausaige* = déraisonnable, dont Balzac s'est souvenu quand il a écrit l'histoire du « maucinge »; *vieillissable* = vieillissant et susceptible de vieillesse etc.

La conscience que les auteurs ont apportée à leur œuvre est prouvée par les deux Suppléments qu'ils ont ajoutés à leur lexique, soit pour le compléter, soit pour rectifier des interprétations qui leur paraissaient défectueuses.

P. S.

Vertelsels van Ian Iederman, n° 1. Format in-16 carré de 32 pages. Anvers. J. E. Buschman (15 cent. broché, 20 cent. relié). — Sous ce titre notre collaborateur *Pol de Mont* commence la publication d'une série de contes populaires flamands; ce premier fascicule qui a un frontispice en couleur et est orné de dix dessins, contient trois contes (en texte flamand) seulement. En 1887, la revue en a publié deux en traduction française, faite par l'auteur. Nous aurons occasion de revenir sur cette collection à laquelle nous souhaitons bon succés.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

L'Akhbar, 20 février. — Les géants de la montagne et les nains de la plaine, légende alsacienne. *A. Certeux.*

Revue Celtique, IX, 1er janvier. — La légende de la Conception de Cuchulaim. *L. Duvau.* — The Voyage of Snedgus and Mac Riagla. *W. Stokes.* (Publication avec traduction en regard d'un texte irlandais. (MMs. du xvie siècle.) La légende appartient au cycle très intéressant des voyages merveilleux sur mer.)

Revue de l'histoire des Religions, XVII, 1. — La légende d'Achille, d'après M. E. H. Meyer, *Eugène Monseur.* — Max Müller et les Origines de la Mythologie. *Paul Regnaud.*

Revue des langues romanes, janvier. — Contes populaires du Languedoc, (suite). *L. Lambert.* — Pouacre. *Puitspelu* (quelques notes intéressantes de Blason populaire à propos de l'étymologie de ce nom).

Saturday review, 18 février. — Perrault's tales. (Analyse de l'édition anglaise précédée d'une notice de A. Lang.)

La Vie franco-russe, (Paris, 11, rue Boudreau). — N° 1. Le peuple russe. *Léon Sichler.* (une veillée russe avec des dessins en couleur de l'auteur.) — N° 2. Le Carnaval russe. *Léon Sichler,* (avec dessins en couleur de l'auteur.) — N° 3. Le peuple russe : les Divinations. *Léon Sichler* (avec six dessins en couleur de l'auteur.)

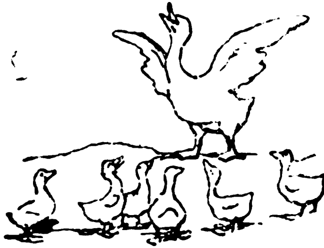
Volkskunde, 1re année, nos 1 et 2. (3 fr. pour la Belgique; pour la France le port en sus.) — Le *folk-lore* à l'école primaire par *Pol de Mont.* — Contes : 1. Adjendodderken et Anne la Sorcière; 2. Comment le gamin vendit sa vache. — Jeux de paroles et phrases à répéter. — Rimes sur les saisons et les temps. — *Chansons pop.* : 1. Noël; 2. les trois Rois; 3. Conversion de Marie-Madeleine; 4. Noël des Nombres. — Prières : le rosaire du vendredi. etc. — Saga's : le Curé de Calcken, l'Ondin, l'Homme de feu à Baasrode, Karloken. — Humour villageois : Siesken le finaud. — Les amours de P. Poeleken. — Sies l'Orgueilleux. — Devinettes. — Comment finissent nos contes par *P. de Mont.* — Questions et Notes. — Bibliographie. — Chronique.

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Les Traditions populaires en Flandre.* — La société littéraire *Het Taalverbond,* fondée à Anvers il y a un an environ, vient d'instituer une section qui s'occupera exclusivement des traditions populaires. Le président est notre collègue, M. Pol de Mont, l'auteur des Contes flamands; le vice-président, le romancier Is. Teirlinck, auquel on doit un dictionnaire de la langue des voleurs en Flandre, intitulé *Het Bargoensch.* M. Aug. Gittée, notre

collègue, a été nommé secrétaire. Un second cercle folkloriste a été créé à Anvers par les membres de la Société; sur la proposition de M. Pol de Mont, président, on a mis à l'étude : 1° un catalogue systématique de tout ce que la Hollande et la Belgique flamande ont produit jusqu'à ce jour sur le folklore, soit dans des livres et recueils spéciaux, soit dans des revues et autres publications périodiques; 2° une monographie du folk-lore de la ville d'Anvers et de ses environs; monographie pour laquelle on dresse en ce moment un questionnaire. Le cercle anversois se réunira tous les mois. — Il nous revient au dernier moment, que des cercles analogues sont sur le point d'être fondés à Bruxelles et à Gand. En outre une société d'instituteurs primaires, du canton de Ninove (Flandre Orientale) s'est affiliée à la section des traditions populaires du *Taalverbond* anversois. Nous donnons à la section des Périodiques le sommaire des deux premiers numéros de la Revue publiée par la Société.

La Société des Traditions populaires est heureuse de souhaiter bienvenue et prospérité à la nouvelle société, dans laquelle elle compte plusieurs amis, et elle entretiendra avec elle des rapports suivis.



*** *Diner de « Ma Mère l'Oye ».* — Le diner de février a eu lieu le 29 au Cercle historique sous la présidence de M. E. T. Hamy, vice-président de la Société.

Les autres convives étaient MM. Aug. Bernard, Lionel Bonnemère, Baron de Cambout, L. Cerf, Alphonse Certeux, Henri Cordier, L. Farges, Ernest d'Hervilly, Ch. Leclerc, Albert Le Roy, Loyzon, Pol Neveux, Napoléon Ney, Ch. Normand, Félix Régamey, Raoul Rosières, E. Rott, Paul Sébillot, Stérian, de Tarrieux, A. Tausserat, Julien Tiersot, Paul Topinard, Julien Vinson.

Depuis la fondation du diner, aucune réunion n'a été plus cordiale, plus gaie, plus animée. La simple énumération de tout ce qui a été dit, récité ou chanté d'intéressant, occuperait plusieurs colonnes de la Revue. Nous nous bornerons à dire que tout le monde a fait de son mieux pour rendre la soirée agréable. Elle s'est d'ailleurs prolongée beaucoup plus que d'habitude.

Avant la fin de la réunion, on a annoncé, aux applaudissements de tous, que 24 nouveaux sociétaires avaient été reçus au Comité central de février, chiffre trois fois supérieur à celui de la période correspondande de 1887.

Le prochain diner aura lieu le 31 mars. Prière d'écrire quelques jours à l'avance à M. Paul Sébillot, 4, rue de l'Odéon.

*** *Singulier usage mortuaire.* — M. le docteur B..., médecin-major au 24°, fut appelé à assister un de ses confrères civils dans les constatations à faire à la suite de l'assassinat d'une femme à Frommelènes, près Givet. Il constata que le nombril et l'orifice anal de la victime étaient marqués de bougie. Il demanda la raison pour laquelle on avait ainsi agi et on lui dit que dans toutes les morts violentes, (accidents ou crimes) on *cachetait* (c'est l'expression employée) le cadavre ainsi pour empêcher les *esprits intérieurs* de se perdre. (*Comm. de* M. RENÉ STIEBEL).

*** *Les Dents de lait.* Anvers. — Lorsqu'un enfant perd une dent de devant, il doit faire le signe de la croix en tenant sa dent en main, et *la jeter ensuite au-dessus de la tête.* Si l'on ne prend pas ces précautions, la dent ne repoussera pas, ou repoussera d'une façon anormale et défectueuse. cf. sur les *Dents de lait* la monographie de M. Sébillot dans (l'Homme) 1886 p. 429. (*Comm. de* M. ALFRED HAROU).

*** *Les amulettes et l'invulnérabilité.* — La tête et le cou du prince laotien sont chargés de ces sortes d'amulettes qu'au Cambodge nos soldats appellent des *grigris*. Sa veste blanche est couverte de caractères bizarres, de combinaisons, de chiffres, de phrases « porte-bonheur. » Le Laotien

comme le Cambodgien, pour éviter les accidents de guerre, a autrement confiance en tout çà qu'en lui-même. Un caillou du Mé-Kong, enfermé dans un filet d'argent, sort, sur son front émergeant de ses cheveux ébouriffés. *(Lettre d'un voyageur au Laos, de juin 1887.)* (*Commun. de* M. Girard de Rialle).

*** *Souvenirs de la chouannerie, en Anjou.* — Au champ des Martyrs, près Angers, on a vu « revenir » les prisonniers vendéens exécutés jusqu'à l'érection d'une chapelle sur le lieu du supplice. La même légende à Torfou, et à Bégrolle où on entend la nuit la bataille entre Vendéens et Républicains. *(Comm. de* M. Michel.*)*

*** *Bâtons en croix sur le seuil.* — A *Anvers*, lorsqu'un enfant est malade. on dit qu'une sorcière lui a jeté un sort. Pour empêcher la sorcière de renouveler ses exploits, on place des petits morceaux de bois en forme de croix ou du buis bénit sur le seuil de la porte de la maison. Cette superstition est encore vivace dans les quartiers populeux et dans la campagne anversoise. (*Comm. de* M. Alfred Harou.)

SOUSCRIPTION POUR DÉVELOPPER LA REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ROUAGES DE LA SOCIÉTÉ.

Première liste (10 Mars 1888)

MM. Ernest Lamy, 20 fr. — Certeux, 50 fr. — Varat, 25 fr. — F. Fertiault, 5 fr — CH. Ploix, 25 fr. — F. Serrier, 15 fr. — P. Ristelhuber, 20 fr. — S. L., 10 fr. — E. M. C., 5 fr. — C. F. H., 20 fr. — Losy Brueyre, 25 fr. — Karl Hanotaux 5 fr., — Vicente de Arana, 20 fr. — H. V., 20 fr. — Lionel Bonnemère, 20 fr. — Bogisic, 10 fr. — Hugues Krafft, 40 fr. — D. F., 10 fr. — F. M., 5 fr. — Michel Bréal, 5 fr. — J. T., 5 fr. — H. Bernès.. 5 fr. — Y., 5 fr. — Everitt Mumby, (demi-livre) 12 fr. 50 — T. C., 10 fr. — Bézier, 5 fr. — Dr J. M., 5 fr. — H., 5 fr. — Total de la première liste; 402 fr. 50.

Plusieurs de nos collègues nous ont écrit à l'occasion de la circulaire qui leur a été adressée par le trésorier de la Société pour solliciter leur souscription.

Cette souscription est motivée uniquement par le désir de pouvoir dsè maintenant, sans attendre de nouvelles adhésions, augmenter le nombre des pages de la Revue, tout en donnant plus de musique et plus de dessins.

Avec le *tirage utile* actuel de la Revue, on arriverait sans doute à ce résultat, même en admettant que la Société ne se développe pas (et au dernier comité central il y a eu 24 présentations nouvelles, chiffre supérieur de plus du double à la période correspondante de 1887); mais l'excédant de recettes à la fin de l'année serait faible, et nous ne pourrions, en dehors de la revue, donner suite aux projets qui ont été annoncés à l'Assemblée générale et qui sont à l'étude.

C'est pour cela que notre Trésorier a fait appel au dévouement de nos collègues, dont plusieurs ont déjà répondu en envoyant leur offrande.

La cotisation, bien entendu, reste en dehors de la souscription : il n'a été nullement question de l'augmenter et elle reste fixée comme par le passé à 15 francs pour les Sociétaires, sans distinctoin de nationalité.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX.

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 4. — Avril 1888.

LES PRÉCURSEURS DE NOS ÉTUDES (1)

II

AUGUSTE STOEBER (2)



UGUSTE STOEBER naquit à Strasbourg le 9 juillet 1808. Son père Ehrenfried fut notaire et poëte; un grand-oncle de celui-ci, Élias s'appliqua à l'histoire et vécut dans le commerce de Schœpflin. Auguste a laissé un commencement d'autobiographie dont voici un extrait :

« Il me sera peut-être fait une fois le reproche d'avoir écrit trop et trop de choses diverses. La première partie du reproche peut être juste; moins la seconde Si je repasse dans mon esprit les phases de ma formation intellectuelle, elles me font penser à une chaine dont les anneaux sont étroitement liés. Excité par

1. Voir le numéro de décembre 1887.

2. Sous le titre de *Elsæssisches Volksbuchlein*, Stœber publia à Strasbourg, en 1842, un recueil de dix contes en dialecte alsacien. Ce recueil, très populaire en Alsace, très lu et très apprécié en Allemagne, n'est guère connu en France que des Alsaciens et des savants. Il est assez surprenant que jusqu'ici Stœber n'ait pas trouvé chez nous de traducteur. A notre connaissance deux de ses contes seulement ont été traduits en français. Ce sont le *Compagnon tailleur* (publié en dialecte de Haguenau dans *Alsatia* 1875-76 p. 205) et *Sœur et Mi-sœur* qui fait partie de l'Elsæssiches Volksbuchlein. Tous les deux, traduits par M. A. Barth, font partie des *Contes des provinces de France* de Paul Sébillot, Paris, Cerf, 1884, in-18. Nous avons demandé à notre éminent collègue, M. Paul Ristelhuber, de vouloir bien faire connaître au public français les œuvres de son compatriote. La vie d'Auguste Stœber leur servira tout naturellement d'introduction. On trouvera dans la Bibliographie des *Traditions et de la littérature populaire de l'Alsace*, par MM. H. Gaidoz et Paul Sébillot, (Strasbourg, Noiriel, 1883, in-8°,) la liste des ouvrages de Stœber qui se rattachent à la littérature orale et aux traditions. Cette liste ne comprend pas les œuvres posthumes.

P. S.

mon père, mes professeurs et mes condisciples, la poésie, surtout la poésie allemande, devint mon étude de prédilection. Déjà, en seconda, nous nous étions réunis pour faire paraitre chaque semaine un journal manuscrit contenant nos propres élucubrations ou des traductions, en prose ou en vers, avec leurs critiques, parfois mordantes et qui dégénéraient en guerres de plume que notre zélé et patient secrétaire (Ch. Becker, mort directeur de l'Asile du Neuhof) relatait avec une fidélité exemplaire. En prima nous devions nous exercer dans les vers latins, français et allemands. Dans ma dernière année, le sujet choisi fut *la Moisson* Je remportai le prix que je reçus des mains du recteur d'alors, M. Cottard.

« Mon père avait comme pensionnaires quelques étudiants en théologie qui partageaient les goûts de la maison. Chaque dimanche à table, entre la poire et le fromage, on se communiquait ses essais littéraires : c'étaient des énigmes, des charades, toujours en vers, et les mieux réussies étaient transcrites dans un livre intitulé : Le livre des charades et des énigmes. Les premières poésies qui parurent à mon père susceptibles d'être publiées furent imprimées dans l'*Indicateur* de Dannbach, le *Journal du soir* de Hell, etc.

« Nous reçûmes la visite des poètes Voss, Hebel, Tieck; plus tard G. Schwab et L. Uhland nous envoyèrent leurs encouragements. Comme personnalités politiques, je me souviens de Benj. Constant, du général Foy, d'Odilon Barrot, de Coulmann. Lors de la mort du général Foy, j'organisai une souscription au profit des enfants de ce défenseur de nos libertés. La somme rondelette que je recueillis fut adressée au député libéral Fréd. de Turckheim dont j'ai conservé précieusement la lettre de réception.

« Nous étions encore au gymnase que nous fîmes paraitre chez Heitz un recueil de poésies. Il était intitulé : *Alsatisches Vergissmeinnicht*. 46 p. format de poche, 1825. Les auteurs avaient tous pris des pseudonymes. »

Quoique ces premiers essais d'un jeune homme de dix-sept ans ne soient pas sans mérite, l'auteur ne trouva plus tard rien à en dire qu'un *Miseremini Musæ*.

Auguste Stœber venait d'entrer dans une période d'orage et de fermentation. « Un soir, raconte-t-il encore dans ses *Memorabilia*, je lus le *Magnétiseur* de Hoffmann. Longtemps le sommeil fuit mes paupières. Je pensais toujours à la tendre Marie et au mystérieux et incompréhensible Alban. Cependant je finis par éteindre ma lampe. Au milieu de la nuit je sentis soudain un bras m'étreindre et me secouer à plusieurs reprises; je me réveillai en sursaut : j'étais à la fenêtre et mon père auprès de moi. Il m'expliqua que j'avais tout à coup poussé un cri perçant en me jetant hors du lit. Une sueur froide perlait sur mon front et ma bouche était sèche. Je bus avidement l'eau que me versa mon père et me recouchai. »

A cette époque de crise, un dégoût complet de la vie et des choses terrestres s'empara de lui. Dans la nuit de la saint Sylvestre 1826, il s'écrie : « Achève de rouler dans l'abîme insondable des temps, année qui t'en vas. Je descendrais sans regret dans la tombe avec toi et si, pour moi aussi, retentissait le glas funèbre qui t'appelle, que je serais heureux ! Que fais-je sur cette terre froide et égoïste où la haine et l'imposture ne cessent

d'obscurcir l'astre de la vérité et de l'amour céleste. » Après cinq années d'études théologiques, Stœber soutint une thèse sur la *Vie et les écrits de Geiler de Kaysersberg*. Il se proposait de reprendre ce sujet plus à fond, ce qui n'eut pas lieu, du moins envoya-t-il aux frères Grimm, pour leur *Dictionnaire*, une riche collection d'exemples pris dans les œuvres du fameux prédicateur. Précepteur et vicaire à Oberbronn, il commença sa vie à lui. Dans les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions, il se mettait en route par monts et par vaux. Lorsqu'il arrivait à un endroit habité, il s'arrêtait pour recueillir de la bouche des habitants les légendes du pays, les proverbes et les dictons populaires, les chansons et les rimes de la rue. Il notait les particularités du langage, les tours de phrases et les expressions caractéristiques. Il transcrivait les inscriptions curieuses qui couvraient les murs des vieilles chapelles et des châteaux en ruine. Il fouillait les archives des communes et tirait de l'oubli des documents pleins d'intérêt. En 1836, il publia, de concert avec son frère, les *Alsabilder*, recueil de légendes en vers, dont quelques-unes créées de toutes pièces. Vers la fin de 1837, l'emploi de directeur de l'École supérieure des filles de Bouxwiller, étant devenu vacant, on le lui proposa dans des conditions qui le décidèrent à l'accepter. Mais la littérature légendaire continua de l'occuper. Il songea un moment à fonder une *Société des traditions alsaciennes* dont on retrouva, parmi ses papiers, les statuts écrits de sa main.

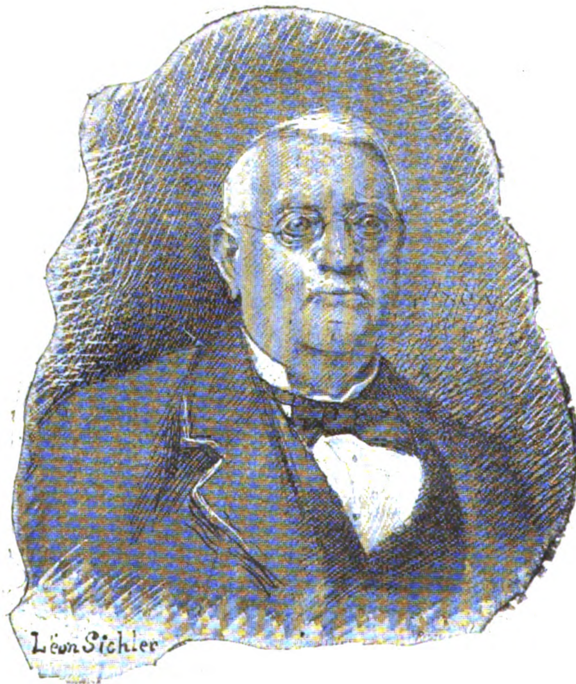
L'année 1842 fut féconde en publications. Elle vit naître l'*Elsæssisches Sagenbuch* et le *Volksbüchlein*. Le *Sagenbuch* est en vers, tandis que les *Sagen des Elsasses*, publiées en 1852, sont en prose. La préface de ce dernier ouvrage et la dédicace à Jacob Grimm expliquent la pensée de l'auteur. « La reconnaissance, est-il dit dans la dédicace, pour les trésors d'instruction que j'ai puisés à la source si riche de vos écrits et pour l'accueil que vous avez fait à mes essais dans un domaine voisin du vôtre, devait éveiller en moi le désir de vous dédier ces *Traditions alsaciennes*, dans l'établissement desquelles vous fûtes mon constant modèle et me donnâtes la clef indispensable. Mais je vous devais aussi un témoignage d'estime et de gratitude au nom de ma patrie : car non-seulement vous avez revendiqué pour l'Alsace, Henri de Glichesære, l'auteur du *Reinhard*, mais vous avez fait connaître le premier une partie des *Constitutions colongères alsaciennes;* vous avez, dans votre *Mythologie allemande*, jeté la lumière sur nos légendes locales et sur les superstitions populaires qui se rattachent à d'anciens mythes; vous vous êtes, par la publication des *Contes d'enfants*, créé dans le cœur de notre jeunesse un monument impérissable, enfin vous avez bien mérité de la France, car vous avez, comme Michelet l'a reconnu, replacé l'histoire du Droit français sur sa base véritable. »

Stœber se consacra de plus en plus à l'histoire et à la philologie. Cette tendance se fait déjà remarquer dans les derniers volumes des *Elsæssische Neujahrsblætter* où les travaux d'érudition occupent une place de plus en plus considérable. Les *Neujahrstollen*, qui parurent en 1850, sont de même une publication essentiellement scientifique. Ils furent continués en 1851, ainsi que les années suivantes, sous le titre d'*Alsatia*, et parurent d'abord annuellement, puis à des intervalles moins réguliers. La série des volumes

de *l'Alsatia* fut close par une publication posthume, la *Neue Alsatia*, 1885. Le premier et le dernier volume de la collection appartiennent en propre à Aug. Stœber, tandis que les dix autres sont l'œuvre collective d'une phalange d'amis et de collaborateurs. Depuis 1852, Stœber était professeur à Mulhouse. De 1861 à 1882, il administra la Bibliothèque municipale. Le 19 mars 1884, il s'endormit doucement et sans agonie, laissant la réputation d'un homme bon et d'un travailleur consciencieux.

PAUL RISTELHUBER.

Le portrait de Stœber que nous donnons ici, a été dessiné par M. Léon Sichler, d'après une photographie qui fut faite quelques années avant la mort de Stœber.



CONTES ALSACIENS

I

LE COCHON DE LAIT



L y avait une fois une femme qui avait un cochon de lait. Le cochon de lait courut dans la forêt pour manger des glands. Lorsqu'il en eut assez mangé, la femme lui dit : « Cochon de lait, il faut rentrer. » Mais le cochon de lait ne voulut pas. Alors la femme alla vers le petit chien et lui dit : « Petit chien, il faut mordre le cochon de lait, le cochon de lait ne veut pas rentrer. Le petit chien dit : « Le cochon de lait ne m'a rien fait, je ne lui ferai rien. »

Alors la femme alla vers le bâton et lui dit : « Bâton, il faut frapper le petit chien, le petit chien ne veut pas mordre le cochon de lait, le cochon de lait ne veut pas rentrer. » Le bâton dit : « Le petit chien ne m'a rien fait, je ne lui ferai rien. » Alors la femme alla vers le petit feu et dit : « Petit feu, brûle-moi le bâton, le bâton ne veut pas frapper le petit chien, le petit chien ne veut pas mordre le cochon de lait, le cochon de lait ne veut pas rentrer. » Le petit feu dit : « Le bâton ne m'a rien fait, je ne lui ferai rien. »

Alors la femme alla vers le ruisseau et dit : « Ruisseau, éteins-moi le petit feu, le petit feu ne veut pas brûler le bâton, le bâton ne veut pas frapper le petit chien, le petit chien ne veut pas mordre le cochon de lait, le cochon de lait ne veut pas rentrer. » Alors le ruisseau dit : « Le petit feu ne m'a rien fait, je ne lui ferai rien. »

Alors la femme alla vers la petite vache et dit : « Petite vache, bois-moi le ruisseau, le ruisseau ne veut pas éteindre le petit feu, le petit feu ne veut pas brûler le bâton, le bâton ne veut pas frapper le petit chien, le petit chien ne veut pas mordre le cochon de lait, le cochon de lait ne veut pas rentrer. » La petite vache dit. « Le ruisseau ne m'a rien fait, je ne lui ferai rien. »

Alors la femme alla chez le boucher et dit : « Boucher, tue-moi la petite vache, la petite vache ne veut pas boire le ruisseau, le ruisseau ne veut pas éteindre le petit feu, le petit feu ne veut pas brûler le bâton, le bâton ne veut pas frapper le petit chien, le petit chien ne veut pas mordre le cochon de lait, le cochon de lait ne veut pas rentrer. » Alors le boucher dit : « La petite vache ne m'a rien fait, je ne lui ferai rien. »

Alors la femme alla chez le bourreau et dit : « Bourreau, pends-moi le boucher, le boucher ne veut pas tuer la petite vache, la petite vache ne veut pas boire le ruisseau, le ruisseau ne veut pas éteindre le petit feu, le petit feu ne veut pas brûler le bâton, le bâton ne veut pas frapper le petit chien, le petit chien ne veut pas mordre le cochon de lait, le cochon de lait ne veut pas rentrer. »

Alors le bourreau voulut pendre le boucher.

Alors le boucher dit : « Plutôt que d'être pendu, je tuerai la petite vache. » La petite vache dit : « Plutôt que d'être tuée, je boirai le ruisseau. » Le ruisseau dit : « Plutôt que d'être bu, j'éteindrai le petit feu. » Le petit feu dit : « Plutôt que d'être éteint, je brûlerai le bâton. » Le bâton dit : « Plutôt que d'être brûlé, je frapperai le petit chien. » Le petit chien dit : « Plutôt que d'être frappé, je mordrai le cochon de lait. » Le cochon de lait dit : (1) « Plutôt que d'être mordu, je rentrerai. »

Alors le cochon de lait rentra et aucun ne fit de mal à l'autre.

II

LE CHATON ET LE SOURICEAU

Un chaton et un souriceau allaient de compagnie. Ils arrivèrent au bord d'un ruisseau et ne purent le passer. Ils prirent un fétu de paille, le placèrent en travers et le chaton dit au souriceau : « Souriceau, passe d'abord ». Le souriceau n'osa pas et dit : « Chaton, passe, toi. » Le chaton se mit en marche, mais lorsqu'il fut venu sur le fétu, le fétu se brisa et le chaton tomba à l'eau. Le souriceau fut forcé de rire si fort que le ventre lui creva.

Alors le souriceau alla chez le cordonnier et dit : « Cordonnier, couds-moi mon pauvre petit ventre. » Le cordonnier dit : « Souriceau, donne-moi des soies, je te coudrai ton pauvre petit ventre. »

Le souriceau alla chez le cochonnet et dit : « Cochonnet, donne-moi des soies, que je les porte au cordonnier qui me coudra mon pauvre petit ventre. » Le cochonnet dit : « Souriceau, donne-moi du son. » Le souriceau alla chez le meunier et dit : « Meunier, donne-moi du son que j'apporterai au cochonnet qui me donnera des soies que j'apporterai au cordonnier qui me coudra mon pauvre petit ventre. » Le meunier dit : «Souriceau, donne-moi du blé. »

Alors le souriceau alla au champ et dit : « Champ, donne-moi du blé que j'apporterai au meunier qui me donnera du son que j'apporterai au cochonnet qui me donnera des soies que j'apporterai au cordonnier qui me coudra mon pauvre petit ventre. » Le champ dit : « Souriceau, donne-moi du fumier. » Alors le souriceau alla

1 Comp. dans le *Recueil de chants populaires* d'Erlach, Mannheim 1834 : *Der Iockel soll den Haber schneiden.*

vers le bœuf et dit : « Bœuf, donne-moi du fumier que j'apporterai au champ qui me donnera du blé que j'apporterai au meunier qui me donnera du son que j'apporterai au cochonnet qui me donnera des soies que j'apporterai au cordonnier qui me coudra mon pauvre petit ventre. » Le bœuf dit : « Souriceau, donne-moi de l'eau. »

Alors le souriceau alla au ruisseau et dit : « Ruisseau, donne-moi de l'eau que j'apporterai au bœuf qui me donnera du fumier que j'apporterai au champ qui me donnera du blé que j'apporterai au meunier qui me donnera du son que j'apporterai au cochonnet qui me donnera des soies que j'apporterai au cordonnier qui me coudra mon pauvre petit ventre. » Le ruisseau dit : « Prends autant d'eau que tu en veux. »

Le souriceau en prit autant qu'il put et l'apporta au bœuf. Le bœuf lui donna du fumier; le fumier, le souriceau l'apporta au champ, le champ lui donna du blé; le blé, le souriceau l'apporta au meunier, le meunier lui donna du son; le son, le souriceau l'apporta au cochonnet, le cochonnet lui donna des soies; les soies, le souriceau les apporta au cordonnier et le cordonnier cousit au souriceau son pauvre petit ventre.

III

LES SOTTES BESTIOLES

Il y avait une fois une poule qui se promenait dans la campagne. Tout à coup elle se met à courir jusqu'à ce qu'elle rencontre une cane. La cane lui dit : « Poulette, pourquoi cours-tu ainsi ? » « Hé ! le ciel va s'écrouler ! » « Poulette, qui te l'a dit ? » « Un bâtonnet m'est tombé sur le mollet. »

Alors la cane a couru avec la poule. Au bout de quelque temps elles rencontrent une oie qui leur dit : « Pourquoi courez-vous ainsi ? » La cane dit : « Hé ! le ciel va s'écrouler ! « Cane, qui te l'a dit? » « La poule me l'a dit. » « Poule qui te l'a dit? » « Un bâtonnet m'est tombé sur le mollet. »

Alors l'oie courut avec les autres. Au bout de quelque temps elles rencontrent un petit chien qui leur dit : « Pourquoi courez-vous ainsi ? » L'oie répondit : « Hé ! le ciel va s'écrouler ! » « Oie, qui te l'a dit ? » « C'est la cane qui me l'a dit. » « Cane, qui te l'a dit ? » « La poule me l'a dit » « Poule, qui te l'a dit ? » « Un bâtonnet m'est tombé sur le mollet. »

Et le petit chien courut avec les autres. Au bout de quelque temps ils rencontrent un cochonnet qui leur dit : « Pourquoi courez-vous ainsi ? » Le petit chien répondit : « Hé ! le ciel va s'écrouler. » « Petit chien, qui te l'a dit ? » « L'oie me l'a dit » « Oie, qui te l'a dit ? » « La cane me l'a dit » « Cane, qui te l'a dit? » « La poule me l'a

dit » « Poule, qui te l'a dit? » « Un bâtonnet m'est tombé sur le mollet. »

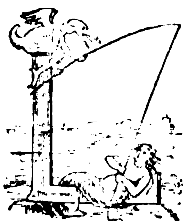
Alors le cochonnet courut avec les autres. Au bout de quelque temps ils rencontrent un petit veau qui leur dit : « Pourquoi courez-vous ainsi? » Le cochonnet dit : « Hé! le ciel va s'écrouler! » « Cochonnet, qui te l'a dit? » « Le petit chien me l'a dit » « Petit chien, qui te l'a dit? » « L'oie me l'a dit » « Oie, qui te l'a dit? » « La cane me l'a dit » « Cane, qui te l'a dit? » « La poule me l'a dit » « Poule, qui te l'a dit? » « Il m'est tombé un bâtonnet sur le mollet. »

Alors le petit veau courut avec les autres. Au bout de quelque temps, ils rencontrent un garçonnet qui leur dit : « Bestioles, pourquoi courez-vous ainsi? » Et tous de s'écrier : « Hé! le ciel va s'écrouler! » « Où donc? » « Il est tombé à la poule un bâtonnet sur le mollet. » Alors le garçonnet les prit avec lui et les conduisit sous un cerisier qu'il se mit à secouer : les tiges leur tombèrent sur les mollets et le garçonnet dit : « Voyez, sottes bestioles, la poule est passée sous ce cerisier, il lui est tombé une tige sur le mollet et elle a cru que le ciel allait s'écrouler. » Alors les bestioles eurent tant de honte qu'elles se dispersèrent et courent encore. Celui qui en attrapera une pourra la garder.

(A suivre) PAUL RISTELHUBER.

LES MYSTIFICATIONS

LE POISSON D'AVRIL.



La coutume populaire de mystifier dans les premiers jours d'avril, qui ne parait pas près de tomber en désuétude, a été l'objet de dissertations assez nombreuses, mais qui, jusqu'à présent, n'ont pu donner une explication véritablement plausible de son point de départ et de sa grande popularité.

Il n'est guère d'usage ,dit avec raison M. G. Pitrè, l'auteur de la dernière monographie publiée à ce sujet (1) dont l'origine soit plus obscure et plus controversée.

Les uns n'y ont vu qu'une allusion à la pèche, qu , dans quelques pays, s'ouvre le 1er avril; comme la pêche est alors presque toujours infructueuse,

(1) *Il Pesce d'april*, appunti di Guiseppe Pitrè. 16 p. in-12. 1886. Palerme.

ce mécompte aurait donné lieu à la coutume d'attraper les gens simples et crédules en leur offrant un appât qui leur échappe, comme le poisson en avril échappe au pêcheur.

D'autres, et parmi eux Fleury de Bellingen, ont cru à une réminiscence d'un très antique usage des Hébreux, qui aurait consisté à renvoyer de l'une à l'autre une personne dont on voudrait se moquer; c'est ce qu'on fit à Jésus-Christ qui fut renvoyé d'Hérode à Pilate, de Caïphe à Anne dans les premiers jours d'avril, suivant le comput ecclésiastique. D'après ceux-là, *poisson* ne serait qu'une corruption de *passion*.

Beaucoup d'écrivains pensent aussi que cet usage s'introduisit vers la fin du XVIe siècle, à l'époque où l'année cessa de commencer en avril, en vertu d'une ordonnance de Charles IX , roi de France, en 1567. Par suite, les étrennes se firent au premier jour de janvier et le premier avril, on ne fit plus que des félicitations de plaisanterie aux personnes qui s'accommodaient avec regret du nouveau régime; on s'amusait à les mystifier par des cadeaux simulés ou par de faux messages.

M. Pitrè croit aussi que l'usage remonte au moins au XVIe siècle, qu'il y a lieu de penser qu'il prît naissance en France et que, de là, il se répandit dans toute l'Europe; on le retrouve en Angleterre, et en Allemagne; au XVIIe siècle, de ce pays, il passa en Pologne et en Russie. En Italie, le poisson d'avril est plus récent : il n'a pénétré en Sicile que de 1840 à 1860.

Quelle que soit l'origine de cet usage, sa popularité est constatée non-seulement par les facéties auxquelles il donne lieu, mais par des proverbes assez nombreux ou des formulettes.

A Genève, on chante à ceux qui ont été attrapés.

Mois d'avril
Qui fait courir
Les ânes gris.
Jusqu'à Paris.

(BLAVIGNAC *l'Empro genevois*, p. 362).

Dans le pays wallon : « Aller qwèri l'prumi jou d'avri, » est synonyme de s'exposer à la risée. (DÉJARDIN. Dict. des spots).

A Gênes, l'usage qui a été et est encore répandu, a donné naissance au proverbe suivant :

A—n primmo d'Arvî,
Unn—a burla a se poen di.

Au premier avril, — on peut dire des plaisanteries.

Dans la même région existe l'usage d'envoyer par la poste à ses amis des lettres cachetées dans lesquelles sont écrites les paroles suivantes :

Grî, Grî,
L' ò o primmo d'Arvî,

Dans le Parmesan, l'usage est constaté par le proverbe suivant :

Al prim d'avril
A s'fa coror i pit.

Le premier avril—on fait courir les sots.

En Allemagne, on dit : *Jemanden in den April schicken,* envoyer quelqu'un en avril; ou : *Er wurde in den April geschicht;* il fut envoyé en avril; en Angleterre, un *April foll,* en Allemagne un *Aprilnarr* désignent un fou d'avril (Pitrè l. c. p. 5-7)

Suivant M. Pitrè, toute l'Europe fête ce jour par farces, sauf l'Espagne et le Portugal.

Les facéties en usage au 1er avril sont répandues à la campagne, et on les retrouve encore florissantes dans les villes. A Paris les épiciers reçoivent ce jour là la visite de bonnes naïves qui viennent chercher une livre « de sel dessalé », « un quarteron d'œufs de coq » « pour deux sous de poudre de patagon », « de l'huile à effacer lestaches » (Blavignac).

On envoie les enfants chercher une corde pour lier le vent, un bâton qui n'ait qu'un bout, un once d'esprit en bouteille, un brochet sans arêtes, etc., etc. (Le *Canadien*, 4 avril 1887)

En Basse-Bretagne, à la ville comme à la campagne, le « *peskik avril* » « petit poisson d'avril », est fêté par toutes sortes de cris et de huées. A Douarnenez, on envoie chercher du vinaigre doux chez le pharmacien, ou chercher pour deux sous de moule à gants. A Ploaré, on donne la commission d'aller quérir chez le couvreur une corde à détourner le vent. A Audierne, on prie d'aller chercher la pierre à aiguiser le crin ; A Chateaulin, on envoie demander dix sous de pain mangé. A Trévérec, on envoie quérir pour dix sous de pieds d'anguilles salées ou des queues de grenouilles. A l'île de Sein, à Audierne et dans quelques localités voisines, le poisson est remplacé par le « coq d'avril » *kok avril.* Les dupes que l'on parvient à faire sont saluées de ce dicton railleur : *Kog avril, mis me, Kog ie :* Coq d'avril, mois de mai, coq aussi, que l'on peut interpréter de la sorte : Niais en avril, en mai tu le seras aussi. (Sauvé. *Revue Celtique*, t. V, p. 189).

En Haute-Bretagne, on envoie les enfants et les naïfs demander à des voisins un objet impossible, la corde à tourner le vent, la pierre à faire couler la chorée des cochons, etc. Si celui qu'on a essayé de tromper s'est laissé attraper, à son retour on accourt au devant de lui avec une poële à frire, on crie : Poisson d'avril! Poisson d'avril! et l'on fait mine de le mettre dans la poële en disant qu'on va le faire frire. (Sébillot. *Coutumes* p. 184)

Béronie, *Dictionnaire du patois limousin* ,dit que de son temps, les cuisiniers envoyaient les marmitons chercher « lou molle de las gogas, » le moule à boudin : en les renvoyant on leur donnait à porter un objet très pesant.

D'après Blavignac, l. c. p. 363, dans le pays de Gex on charge les jeunes gens sans expérience d'aller chercher du levain pour faire des saucisses, ou bien la mesure des épenallets (échinée de porc).

Dans le pays de Liège, on envoyait acheter de la patience de marié, de l'huile de bras, ou bien l'on faisait cadeau à un voisin

d'un vieux pain de trois semaines, soigneusement enveloppé. (A. HOCK. *La famille Mathot*, p. 146-7.)

A Genève, on charge les apprentis menuisiers ou charpentiers d'aller chercher une « varlope a renfler le bois, » une « mèche pour percer des trous carrés » la « lime pour affûter le rabot à dents, » etc. Les serruriers envoient leur souffre-douleur « vendre le mâchefer chez les marchands d'eau de Seltz » ou « le laver pour en faire de la limonade ». Les apprentis imprimeurs sont chargés de demander « la pierre à aiguiser le composteur » des « espaces italiques » etc. On trouvera dans Blavignac une liste très longue de mystifications parmi lesquelles nous avons choisi celles rapportées ci-dessus.

A Guernesey (MÉTIVIER. *Glossaire*,) les enfants courent les rues criant : « La Folle Agnès! » usage dont on n'explique pas l'origine.

Dans toute l'Angleterre *l'April-fool* est une occasion de mystifications, surtout dans les comtés qui avoisinent l'Écosse; d'après Henderson, *Folk- lore of Northern counties*, p. 92, l'époque de mystification dure deux jours qui sont appelés « gowk days ». On envoie les personnes naïves faire des commissions inutiles ou impossibles, et à leur retour, on se et de leurs peines. Henderson raconte que dans son enfance l'usage de « attrappes » était général dans sa ville natale, et qu'il fut plusieurs fois envoyé, de même que beaucoup d'autres marmots, chercher chez le pharmacien pour deux sous d'huile de coudrier, il ajoute qu'il en reçut, mais sous une autre forme que celle à laquelle il s'attendait, le boutiquier lui ayant caressé les épaules avec une baguette de coudrier. Quelquefois on dit à la victime de demander de l'huile de courroie. Mais la mystification la plus habituelle est celle qui consiste à envoyer porter d'un endroit dans l'autre une lettre dans laquelle est écrit ce distique :

The first and second of Aprile
Hound the gowk anotter mile,

Le premier et le second jour d'Avril. — Chasse le coucou pendant un autre mille.

Des farces analogues se font en Allemagne. A Berlin, on envoie les petits enfants chez les apothicaires chercher du sang de crabes ou de la graine de moucheron. Cette facétie qui commence au premier avril, se continue jusqu'à la fin du mois. (THORPE. *Northern Mythology*, t. III, p. 136.)

A côté des mystifications qui sont en quelque sorte sacrementelles, on en trouve d'autres qui témoignent de l'ingéniosité de leurs inventeurs :

L'on dit qu'un jour l'électeur de Cologne, étant à Valenciennes, annonça qu'il prêcherait le 1er avril. La foule fut prodigieuse à l'église; l'électeur monta en chaire, salua son auditoire, fit le signe de la croix, et s'écria d'une voix de tonnerre : Poisson d'Avril! puis il descendit en riant.

Un autre a déridé pendant longtemps le spleen des Anglais. Le 31 mars de l'année 1846, un journal annonça à ses lecteurs pour le lendemain, une magnifique exposition d'ânes qui devait être ouverte dans une salle de la ville. Une foule d'amateurs arrivèrent dans la matinée et reconnurent,

mais trop tard, que messieurs les ânes n'étaient autres qu'eux-mêmes. (*Le Canadien* 4 avril 1887.)

Blavignac raconte qu'à Strasbourg, vers 1855, le bruit se répandit tout à coup que l'Empereur arriverait incognito dans la journée. A l'heure indiquée les autorités se rendaient en corps au débarcadère du chemin de fer, à la grande stupéfaction du chef de gare qui déclara n'avoir reçu aucun avis. Tout à coup le général se frappa le front. « Tonnerre! s'écria-t-il, c'est le premier avril aujourd'hui, nous sommes volés. » On alla aux informations, et bientôt le fait fut expliqué. C'était un employé qui, mécontent du zèle d'un agent de police, avait dit devant lui à un collègue d'une manière mystérieuse, mais de façon pourtant à être entendu: « l'Empereur arrive incognito, je viens de voir la dépêche entre les mains du chef de gare. » L'employé de police trop zélé avait communiqué la nouvelle à la place, d'où par une seconde indiscrétion elle était arrivée à la préfecture et de là dans toute la ville.

A Paris, il y a quelques années, un mystificateur écrivit à tous les bossus dont il put découvrir l'adresse, de se rendre, pour une communication importante, dans l'étnde d'un notaire, lequel était je crois, lui-même un peu bossu. Il en arriva un grand nombre, qui furent assez mécontents d'avoir été ainsi dérangés. On leur expliqua qu'un mauvais plaisant s'était amusé à leur faire cette farce du premier avril.

PAUL SÉBILLOT.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES (1)

III

LA PAILLE DES MORTS

Dans le département de Seine-et-Marne, aux environs de la Ferté-Gaucher, les morts sont placés sur une charrette. Celle-ci doit être empruntée à un voisin : en aucun cas, ce n'est celle du défunt. Le cercueil est posé sur de la paille, et souvent des femmes de la famille se tiennent à côté de la bière. A l'arrivée au cimetière, le mort est descendu et porté à bras à l'église. Alors la charrette retourne à la ferme; lorsqu'on passe à côté d'une croix, le conducteur prend la paille et la dépose au pied. Elle doit y pourrir et personne n'y touche. Jadis la personne qui jetait la paille devant la croix de carrefour disait : « N'enviez pas le farre (le feurre, la paille) aux morts, » et il semblait, en prononçant cette formule, interdire à qui que ce soit d'y toucher.

ANDRÉ LEFÈVRE.

1. Voir les numéros de anvier et février.

LE FANTASTIQUE JAPONAIS (1)

I

LES GÉNIES DE LA MAISON



Un trait aimable, qui ne se rencontre guère ailleurs, aussi marqué que chez le peuple japonais et jusque dans les plus basses classes, est son amour extrême pour la propreté — bien différent en cela des Chinois, voisins exécrés, qui vivent volontiers dans l'ordure. On sait la prédilection toute particulière, que ces derniers affichent pour l'engrais

1. Voir le numéro de Mars.

humain et les résultats remarquables qu'ils obtiennent, grâce à l'emploi copieux et raisonné de cette matière appliquée à des terres que n'ont pas encore épuisé des siècles de culture.

Habitants de Saint-Germain qui jetez les hauts cris quand on parle de prendre un coin de votre forêt pour faire l'essai de ces procédés chers au Céleste-Empire, et qui vouez aux dieux infernaux le Conseil municipal de Paris, auteur du projet, n'allez pas en Chine.

Allez plutôt au Japon. C'est en vous bouchant les oreilles que vous écouterez sa musique et sans doute, vous fermerez la bouche devant sa cuisine, mais certainement c'est un pays où vous ne regretterez pas d'avoir mis le nez. Celui des Japonais est peut-être moins sensible que le nôtre; toutefois ils *sentent* bien, ces artistes si heureusement doués sous le rapport de la vision et du tact, qu'une odeur trop violente, bonne ou mauvaise, troublerait l'équilibre harmonieux qu'ils ont su créer autour d'eux — et c'est pourquoi il y a bien peu de mauvaises odeurs au Japon.

Celles qui existent, sont dues le plus souvent à la mauvaise disposition des fosses d'aisance. Sans entrer dans le détail de leur construction, il suffit de savoir que la clôture n'en est pas suffisamment hermétique et qu'elles se trouvent généralement trop rapprochées de l'habitation.

Cet état de chose particulier a donné naissance à un mauvais esprit : *Kado* (fig. VI), qu'on dit venir de la Chine. C'est bien le cadeau qu'on pouvait attendre d'elle.

C'est le dieu Stercutius que les Grecs ont représenté sous la forme d'un serpent replié sur lui-même. *Kado*, lui, est un être à longues oreilles, griffu, au souffle empesté et dont le haut du corps, seul visible, se balance, rattaché au sol par une sorte de trait-d'union ondulatoire et gazeux.....

Cet aspect formidable et peu ragoûtant ferait croire qu'il n'y a qu'à s'incliner devant lui. Il n'en est rien. Une formule d'exorcisme suffit pour le rendre innoffensif pendant toute une année :

« *Kambari mondo hototoguis* »

pourvu qu'elle soit prononcée sur les lieux le soir du dernier jour du dernier mois. Désormais rien à craindre de Kado, sa rage est impuissante, son souffle purifié — et c'est de ses lèvres que s'envolera l'*hototoguis*, l'oiseau aimé du proscrit et du voyageur, qui revient au printemps comme l'hirondelle de nos romances, et

dont le cri se traduit par ces mots : « Rentrez au foyer » de même qu'en français on entend la caille dire : « Paye tes dettes. »

A époque fixe, tous les ans, la maison japonaise est soumise à un nettoyage général, ainsi que tout ce qu'elle contient. Tous les jours ses habitants se livrent à d'abondantes ablutions ; l'heure du bain est réglée comme celle des repas, et il faut que le logis soit bien pauvre pour que ne s'y trouve pas dans quelque coin la massive baignoire en bois, munie de son fourneau. L'eau atteint dans cet appareil un degré de température assez élevé pour faire reculer tout autre qu'un Japonais. On sort de là à moitié cuit, rouge comme un homard.

Il existe en outre des bains publics, où l'on est reçu sans distinction de sexe — un peu comme sur nos plages — et sans voiles.



Le peu de souci de la pudeur, qu'ont les gens dans cet heureux pays, leur épargne bien du vague à l'âme... et procure à l'artiste de vives jouissances esthétiques.

Quel spectacle admirable que celui de ces nudités se livrant au regard sans aucun embarras et sans penser à mal.

Le jour va finir, le soleil rougit la cime des cryptomérias gigantesques, une légère brise venue de la mer se joue dans le feuillage délicat

des bambous dont la tige frêle reste droite, et les lotus roses, fleurs idéales et sacrées, largement épanouies, mettent leur éblouissement sur les eaux vertes d'un étang, où se reflète la suprême clarté du ciel.

Là, une famille de paysans a établi sa salle de Bain, avec tous ses accessoires, sous l'avancée du toit de chaume trapu, frangé d'iris, qui abrite la maison. La tâche journalière est achevée.

L'homme le bras relevé, d'un beau geste, s'essuie le dos; la femme accroupie, tord des linges mouillés; deux marmots barbottent, assis l'un en face de l'autre dans un baquet, avec de l'eau jusqu'au menton; une fillette debout sur ses hauts sabots de bois, est comme enveloppée d'un grand parasol de papier rouge, largement ouvert qui lui sert de fond et donne à sa chair un ton mat d'une douceur exquise.



Ces figures nues forment dans la verdure, un groupe magnifique.

C'est plus qu'il n'en faut pour ravir l'œil chaste de l'artiste, et nous contemplons cet émouvant paysage, sans songer au costume ridicule que nous portons, qui le déshonore.

Ces pauvres gens sont propres, ils sont Japonais, et ce n'est pas chez eux que le nommé *Anakanamé* (fig. VII) trouvera rien à lécher.

Ce bizarre personnage a pour fonction de nettoyer les baignoires qui ne sont pas assez soigneusement entretenues, avec sa langue dure qui arrive bien vite à attaquer le bois. Son nom, traduit ittéralement, veut dire : *lécheur de crasse*. Le pauvre! il ne lui est accordé par la légende qu'un doigt à longue griffe, aux pieds et aux mains.

Tenjo-Hamé (fig. VIII), autre lécheur. C'est lui que vous voyez apparaître dans une sorte de clarté livide, l'hiver pendant les longues nuits froides qui font le sommeil mauvais. Les mains et les pieds de ce monstre sont faits de papier découpé par petites bandes frisées, ainsi que le costume sommaire qu'il arbore. Il doit à sa grande taille d'affectionner le séjour des chambres hautes, et c'est sur les poutres du plafond qu'il promène, avec un bruit singulier sa langue énorme. Drôle d'habit, étranges manières!

Non moins étranges sont celles du facétieux *Tinjokoudari* (fig. IX), qui profite des moindres crevasses des plafonds, produites par les agissements du camarade précédent, pour pénétrer dans les intérieurs, à grand fracas.

Les bras tordus, les yeux convulsés, la langue pendante, une épaisse et lourde crinière encadre son visage grimaçant. Il ne fait que paraître et disparaître sans laisser de traces, et semble n'avoir d'autre but que d'effrayer les gens ; à moins qu'il n'ait celui de les induire en dépense, en incitant les locataires à demander des réparations à leurs propriétaires.



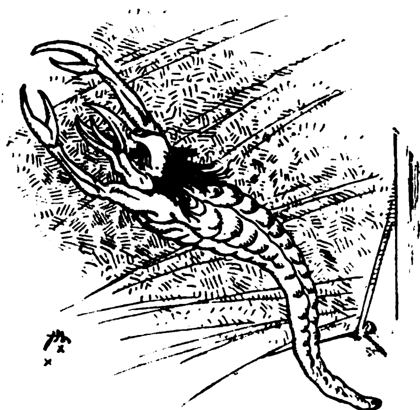
Nous savons cependant quelquechose de plus sur son compte. On le dit proche parent du démon *Ibarakidozi* qui eut le bras tranché d'un furieux coup de sabre dans un combat qu'il soutint jadis contre un fameux guerrier.

Il s'était présenté sous les traits de la belle-mère de son adversaire, on ne sait à quel propos. Son stratagème éventé, toutes les issues étant fermées, il réussit pourtant à s'enfuir par le plafond, et c'est le chemin que prend, à l'exemple de son ancêtre, le facétieux *Tinjokoudari*.

Un mot seulement sur *Amikiri* (fig. X) gros serpent squameux, à tête d'oiseau, avec un bec crochu et deux fortes pinces au bout des bras.

Serviteur des moustiques, son rôle dans la vie se borne à pratiquer la nuit des ouvertures dans la gaze des moustiquaires, pour livrer passage à ces ennemis du repos des hommes.

(A suivre) FÉLIX RÉGAMEY.



LA CHANSON DE RENAUD (1)

III

VERSION DU BOULONNAIS

Moderato.

Re-naud de la guer-re re-vint, Ses boy-aux dans sa main il tient Sa mère a la fe-nêtre en haut:.. Voi-ci ve-nir mon fils Re-naud..

I

Renaud de la guerre revient
Ses boyaux dans sa main il tient.
Sa mère à la fenêtre en haut :
— Voici venir mon fils Renaud.

II

Renaud, Renaud, réjouis-toi,
Ta femme est accouchée d'un roi.
— Ni de ma femm' ni de mon fils,
Je n'en ai le cœur réjoui.

III

Qu'on me fasse ici faire un lit,
Un chevet blanc, un coussin gris;
Qu'en secret on me le fass' bien;
Que ma femme n'en sache rien.

IV

Lorsque ça vint sur les minuit,
Monsieur Renaud rendit l'esprit;
Les valets s' mirent à pleurer,
Les servantes à sangloter!

V

Dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi j'entends pleurer ainsi?
— Ma fill', c'est un de nos chevaux
Qu'on a trouvé mort hier au soir.

VI

Dites-donc, ma mère, ma mie,
Qu'ils ne pleurent pas tant ici :
Quand Renaud de guerre viendra,
Un beau cheval ramènera.

VII

Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends sonner ici?
— Ma fill', un roi des alentours,
Est mort depuis tantôt trois jours.

VIII

Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends frapper ici?
— Ma fill', c'est un de nos châteaux
Qu'on rebâtit tout de nouveau.

1. Voir : t I, p. 33, de la *Revue*, une version tirée des *Poésies pop. de la France* (ms. de la bib. nat., t. III, p. 100) datée de Rouen et, t. II, p. 24, une version de M. Ch. de Sivry.

IX

Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends chanter ainsi?
— Ma fille, c'est la procession
Qui passe devant la maison.

X

Dites-moi, ma mère, ma mie,
Quel habit mettrai-je aujourd'hui?
— Aux femmes qui r'lèvent d'enfant
Un habit noir est plus séant.

XI

Trois laboureurs se promenant
Dedans les champs allaient disant :
— N'est-c' pas la femm' de ce grand [roi,
Qu'on a enterré hier au soir.

XII

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est-c' que ces gens disent ainsi?
— Ma fille, allez votre chemin,
De l' savoir vous n'avez besoin.

XIII

Quand dedans l'église elle entra.
L'*asperges* on lui présenta.
Elle éleva les yeux en haut,
Et dit : voilà un beau tombeau.

XIV

— Ha oui, ma fille, il est bien beau,
C'est le plus cher de ton troupeau.
Je te l'avais toujours caché,
Renaud est mort et enterré.

XV

— Tenez ma mèr', voilà les clefs :
Allez-vous en au petit né.
Vêtez-le de noir et de blanc,
Quant à moi je reste céans.

XVI

Un' voix du ciel alors lui dit :
— Allez, allez à votre fils,
Allez, allez au petit né,
Votre mari je garderai.

ERNEST HAMY.

Cette version a été publiée dans l'*Almanach de Boulogne-sur-Mer* pour l'année 1863. (Boulogne, C. Watel, pet. in-12 de 314 p.) p. 110 et suiv., brochure devenue à peu près introuvable. Elle était accompagnée d'un petit travail sur la chanson populaire.

IV

LE ROI LÉOUIS

(Haute-Bretagne)

Allegretto

Réjouis-sez-vous le roi Le-ouis, Vo-tre dam' vient d a-voir un fils Rejouissez-vous, le roi Lé-ouis, Vo-tre dam' vient d'a-voir un fils.

I

— Réjouissez-vous, le roi Léouis,
Votre dame vient d'avoir un fils.

II

— Ni pour ma dame ni pour mon fils,
Je ne saurais m'en réjoui'.

III

Je vois la châsse au pied d'mon lit
Et le linge pour m'enseveli'.

IV

Je vois le flambeau allumé
Pour m'éclairé' à trépasser.

V

Faites les cloches sonner tout bas
Afin qu'madame n'entende pas.

VI

Faites les sonner à minuit
Afin qu'madame soit endormie.

VII

Juste comme minuit sonnait,
La jeune dame se réveillait.

VIII

— Ah! dites-moi don' ma mère ma mie;
Pourquoi nos cloches sonnent à mi-
[nuit?

X

— Ma fille c'est pour le roi Léouis,
Qui rentre à la ville de Paris.

X

— Ni pour le roi, ni pour ses gens,
Nos cloches n'y sonneraient point tant

XI

Ah! dites-moi don', ma mère ma mie,
Pourquoi nos servantes pleurent ainsi

XII

— Ma fille, c'est un couvert d'argent,
Qu'ell' ont cassé-*t*-en échaudant.

XIII

— Pour un couvert faut-il pleurer?
N'en n'avons-nous pas d'autre assez?

XIV

Ah! dites-moi donc ma mère ma mie,
Pourquoi nos valets pleurent aussi?

XV

— Ma fille c'est un de leurs chevaux,
Qu'il' ont noyé-*t*-en passant l'eau.

XVI

— Pour un cheval faut-il pleurer?
N'avons-nous pas du bien assez?

XVII

Voici le dimanche arrivé,
A la messe il faudra-*t*-aller.

XVIII

Ah! dites-moi donc ma mère, ma mie
Quel habit prendrai-je aujourd'hui?

XIX

— Prenez le rouge, prenez le blanc,
Le noir vous sera plus convenant,

XX

— Ah! dites-moi, ma mère ma mie,
Pourquoi le noir me convient-i'?

XXI

— Toute femme qui relève d'enfant
Le noir lui est plus convenant,

XXII

— Ah! dites-moi, ma mère ma mie,
Pourquoi nos tombes sont rafraichies?

XXIII

— C'est ton mari qu'est enterré
Ma fille je n'peux plus te l'cacher.

XXIV

Comme la messe elle commençait,
La jeune dame elle pâlissait.

XXV

La messe n'était pas *ès Sanctus*
La jeune dame n'en pouvait plus.

XXVI

Comme la messe elle finissait,
La jeune dame elle trépassait.

XXVII

— Tenez, ma mère voilà mes clés,
A mon château jamais j'nirai,

XXVIII

— Ah! si, ma fille, faut t'en rev'nir,
Pour faire nourrir ton petit fils.

XXIX

— Mon fils, il a de bons parents
Sera-*t*-élevé bien sagement.

XXX

Ouvrez, ouvrez, sable et rocher,
Avec mon mari j'veux aller.

PAUL SÉBILLOT.

V

LA VEUVE

Version basque de la chanson de Jean Renaud

Lent et un peu traînant.

E-ne a-ma othoï e-ra-zu, Mithil ho-ri-ec cer du-ten? *Plus résolu* E-ne al-ha-ba deü-geric es, Sama-ri bel-sa gal-du-ric-quen, Sa-mari bel-sa gal-du-ric-quen.

I

— Ene ama othoi erazu
Mithil horiec cer duten? } *bis*
— Ene alhaba deügeric es,
Samari belsa galduricquen.

II

— Ene ama othoi erazu,
Nescato horiec cer duten? } *bis*
— Ene alhaba deügeric es,
Zilhar uncibat haücheduten.

III

— Ene ama es othoi,
Es othoi eguin nigaric; } *bis*
Erregue jaüna ekharikodu,
Urhe eta cilhar armaretic.

IV

— Ene ama othoi erazu,
Khantu horiec cerdiren hain [gora? } *bis*
— Ene alhaba deügeric es,
Processionnia da juaiten.

V

— Ene ama othoi erazu,
Cer zaya ezar beharduden? } *bis*
Zaya chouri eda goria?
— Eder ciago da belsa.

I

Ma mère, je vous en prie,
Dites-moi qu'ont les valets? } *bis*
— Ma fille, ils n'ont rien,
Is ont perdu la jument noire.

II

Ma mère, je vous en prie,
Dites-moi qu'ont les servantes? } *bis*
— Ma fille, elles n'ont rien,
Elles ont cassé un vase d'argent.

III

— Ma mère, je vous en prie,
Je vous en prie, pas de larmes; } *bis*
Le roi mon époux apportera
De l'or et de l'argent de la guerre.

IV

Ma mère, je vous en prie,
Dites-moi quels sont ces chants [si hauts? } *bis*
— Ma fille, ce n'est rien,
C'est la procession qui passe.

V

Ma mère je vous en prie,
Dites-moi quelle robe il faut [mettre? } *bis*
La robe blanche ou la rouge?
— La noire me semble plus belle.

VI

— Ene ama othoï erazu,
Thomba hori cerda hain gora? } *bis*

— Ene rena ecindeit gorda,
Erregue jaüna chorcia.

VII

— Ene ama ori urhé,
Urhe eta cilharen guilza; } *bis*
Ene chéméa unsa hazzacio
Eztitarzun equila.

VIII

Lur santia erdira bedi
Ni ere barnen sarnadin!
Lur santia zen erdiratu;
Ni ere barnen sartu,
Espus jaüna becharcatu.
Jinco jaüna de la laüdatu!

VI

— Ma mère, je vous en prie,
Dites-moi quel est ce tombeau si élevé? } *bis*

— Ma bru, vous ne pouvez plus l'ignorer,
C'est celui du roi votre époux.

VII

— Ma mère, tenez de l'or
De l'or et de l'argent la clef; } *bis*
Faites élever mon fils
Avec douceur.

VIII

Terre sainte, entr'ouvre-toi,
Que j'entre dans ton sein!
La terre sainte s'est entr'ouverte;
Moi aussi j'y entre,
Mon Seigneur époux dans mes bras.
Que le Seigneur Dieu en soit loué!

Nous avons tiré cette version peu connue de la chanson de *Jean Renaud* d'un récueil intitulé : *Souvenir des Pyrénées*, 12 airs basques choisis et notés par Mme de la Villéhélio. Le double dièze placé au-dessus de quelques notes de la mélodie figure de prétendus quarts de ton, sur la nature desquels l'auteur du recueil aurait bien dû s'expliquer d'une façon un peu plus complète.

JULIEN TIERSOT.

OBSERVATIONS

SUR LA LÉGENDE DE L'EXIL DES FILS D'USNECH



E morceau jouit d'une grande célébrité en Irlande et en Ecosse. Une rédaction recueillie dans la tradition orale a été publiée tout dernièrement en Ecosse par M. Alexandre Macbain dans son *Celtic Magazine*, n° de décembre 1887, p. 69-77 et n° de janvier 1888, p. 129-138.

L' « exil des fils d' Usnech » a déjà eu plusieurs éditions. La première a été donnée en anglais en 1723, quand pour la première fois a paru la traduction anglaise de l'histoire d'Irlande composée au XVIIe siècle par Keating. L' « exil des fils d'Usnech » occupe les trois pages 87-90 de cette traduction qui est in-folio. Il serait intéressant d'examiner dans quel rapport la rédaction de Keating se trouve avec celle de Macpherson qui a remplacé le nom de Derdriu par celui de Darthula, dans son *Fingal*, Londres 1762, p. 155-171; quarante et un ans après la première édition de Keating.

Dans notre siècle, on a voulu remonter aux manuscrits qui nous conservent ce document dans la langue originale, c'est-à-dire en irlandais. Le plus ancien manuscrit date du XII[e] siècle. C'est le *Livre de Leinster* qui appartient au collége de la Trinité de Dublin. La seule édition qui en existe a été donnée par M. Windisch, dans ses *Irische Texte,* t. I, p. 67-82.

Le savant auteur a collationné le texte du livre de Leinster avec deux autres manuscrits, l'un du XIV[e], l'autre du XV[e] siècle, qui offrent la même rédaction. La traduction de M. Ponsinet a été faite sur l'édition de M. Windisch.

Une rédaction sensiblement différente et probablement moins ancienne est conservée par un manuscrit du XV[e] siècle qui appartient à la bibliothèque des avocats d'Edimbourg. Elle a été publiée par M. Whitley Stokes, *Irische Texte,* t. II, p. 122-152, avec une savante introduction et une traduction anglaise.

L' « exil des fils d'Usnech » appartient au cycle de Conchobar et de Cûchulainn. Le sujet de ce cycle est une guerre entre Conchobar, roi d'Ulster, et le reste de l'Irlande, conduite contre ce prince par Ailill et Medb, roi et reine de Connaught. C'est Fergus qui guide l'armée d'Ailill et de Medb. Fergus est un des meilleurs guerriers d'Ulster et pourquoi porte-t-il les armes contre sa patrie? Parce qu'il a été caution que les fils d'Ulster auraient la vie sauve, et parce que, malgré cet engagement solennel, les fils d'Usnech ont été traitreusement assassinés par ordre du roi Conchobar.

Voilà comment notre morceau se rattache au cycle épique auquel il appartient.

Les personnages principaux, outre les fils d'Usnech et Derdriu, femme de l'un d'eux, sont le roi d'Ulster Conchobar, Cathbu, le druide, qui est père de ce prince; Sencha, le jurisconsulte, qui est le conseiller en titre du même roi, Fedlimid; dont le métier est de distraire Conchobar par ses récits pendant les longues soirées d'hiver. Fedlimid est père de Derdriu dont la destinée tragique fait surtout l'intérêt du morceau. Nous pensons mettre plus tard sous les yeux des lecteurs de la *Revue* les deux autres rédactions dont nous venons de parler, c'est-à-dire celle qui est conservée par le manuscrit d'Edimbourg et celle qui a été récemment recueillie dans la tradition populaire écossaise.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

EXIL DES FILS D'USNECH, PUIS DE FERGUS,

MORT DES FILS D'USNECH ET DE DERDRIU

Légende Irlandaise

Pourquoi les fils d'Usnech furent-ils exilés? il n'est pas difficile d'en exposer les raisons.

Les Ulates, ou habitants d'Ulster, étaient à boire dans la maison de Fedlimid, fils de Dall, conteur de Conchobar. La femme de Fedlimid prenait soin de la compagnie; or elle était grosse. Les cornes remplies de bière, les parts de viande circulaient au milieu des cris provoqués par l'ivresse. L'heure du coucher venue, la femme de Fedlimid se retira pour gagner son lit. Tandis qu'elle traversait la maison, l'enfant qu'elle portait dans son sein jeta un cri si fort qu'on l'entendit dans le château tout entier. A ce cri, tout le monde se lève, toutes les têtes, les unes à côté des autres se tournent dans la maison vers la femme de Fedlimid. Alors le fils d'Ailill, Sencha, juge du roi, rétablit le silence, et prenant la parole d'un ton d'autorité :

— Ne bougez pas, dit-il, mais qu'on amène la femme de Fedlimid, afin qu'on sache la cause de ce cri.

Aussitôt la femme de Fedlimid fut amenée à Sencha et aux grands personnages qui se tenaient à côté de lui.

Fedlimid, le mari, prit la parole :

Quel est le bruit violent qui s'est fait soudain entendre — Comme un cri de colère, jeté de tes entrailles rugissantes? — Il a frappé nos oreilles, tel qu'un aiguillon, — Ce grand bruit sorti de tes flancs enflés par la grossesse. — Quelle crainte, quel effroi s'est emparé de moi! — Mon cœur en ressent une rude blessure.

Sencha envoya la femme de Fedlimid au druide Cathbu, qui était un savant.

Que le beau Cathbu au joli visage m'entende, — Que son diadème princier, déjà si magnifique, en soit rendu plus glorieux, par les incantations des druides.

— Il ne m'est pas donné, reprit Fedlimid, de dire les belles paroles, — Par lesquelles la science éclaire les hommes; — Ma femme ne sait pas — Ce qu'elle porte dans son sein, — Ce qui a mugi dans la profondeur de ses entrailles.

Alors Cathbu, s'adressant à la femme de Fedlimid s'exprima en ces termes :

Ce qui a mugi au fond de tes entrailles, — C'est une femme à la blonde chevelure, aux boucles blondes, — Aux majestueux regards, aux yeux bleus. — Ses joues sont empourprées comme la digitale; — C'est à la blancheur de la neige que nous comparons — L'éclat inestimable de ses dents sans défaut. — Ses lèvres éclatantes sont rouges comme des écrevisses. — Cette femme sera la cause de bien des meurtres commis — Parmi les guerriers Ulates qut combattent en char. — Ce cri parti du fond de tes entrailles prédit — Une femme à la belle et longue chevelure. — Pour elle, des héros lutteront

les uns contre les autres; — De grands rois brigueront sa main (1). — Elles pénétreront, les pesantes armées du couchant — Jusqu'aux régions septentrionales du royaume de Conchobar. — Des lèvres rouges comme des écrevisses — Entoureront ses dents semblables à des perles; — De grandes reines seront jalouses — De sa beauté parfaite et sans tache.

Cathbu cessa de parler, et palpa le ventre de la femme de Fedlimid. Sous sa main l'enfant, se débattit. « C'est vrai, dit-il, il y a là une fille : son nom sera Derdriu (celle qui se débat, en irlandais).

Ensuite, après la naissance de cette fille, Cathbu prononça ces paroles :

— O Derdriu, tu seras la cause d'une grande vengeance — parce que tu as le joli visage des femmes illustres. — Que de maux les Ulates souffriront pendant ta vie, — ô fille modeste de Fedlimid!

Un jour quelqu'un sera jaloux — à cause de toi, ô femme brillante comme la flamme! — C'est en ce temps qu'arrivera — l'exil des fils d'Usnech. — Puis un acte de violence sera commis en Emain, — dont le coupable se repentira, — alors que tomberont morts des fils d'un roi très puissant. — A cause de toi, ô femme, aura lieu — l'exil qui chassera d'Ulster Fergus — et un événement qui fera pousser des plaintes et des gémissements.

Le meurtre de Fiachna, fils de Conchobar. — Par ta faute, ô femme, seront commis — le meurtre de Gerrce, fils de Iladan — et un crime pour lequel ne sera pas dûe réparation moindre, — le massacre d'Eogan, fils de Durhacht. — Toi, tu feras un acte terrible et sauvage — par colère contre le roi des nobles Ulates — Tu auras une petite tombe quelque part. — Ton histoire sera fameuse, ô Derdriu!

— Qu'elle soit tuée, s'écrièrent les guerriers.

— Non, dit le roi Conchobar; qu'on me l'apporte demain matin; on l'élèvera comme je le prescrirai; ce sera la femme qui deviendra ma compagne.

Les Ulates n'osèrent contredire le roi. On fit ce qu'il avait ordonné. Elle fut donc élevée chez Conchobar, et devint la plus jolie fille qui fût en Irlande. On la garda dans une habitation séparée; aucun des habitants d'Ulster ne pouvait la voir. La nuit, elle dormait auprès de Conchobar. Aucun homme n'était admis dans cette habitation, sauf le père nourricier et la nourrice de Derdriu, et aussi la magicienne Lebarcham; on n'osait la chasser, parce qu'on redoutait ses incantations.

Un jour le père nourricier de la jeune fille, écorchait dehors, en hiver, sur la neige, un veau qu'il préparait pour son repas. Un corbeau vint boire le sang répandu sur la neige. A cette vue Derdriu dit à Lebarcham : le seul homme qui me sera cher est celui sur lequel je verrai ces trois couleurs : il faut qu'il ait la chevelure noire comme le corbeau, la joue rouge comme le sang, et que son corps ait la blancheur de la neige.

— Ton choix est noble et heureux, répondit Lebarcham; non loin de toi est l'homme que tu souhaites, c'est Noïsé, fils d'Usnech.

— Certes, reprit Derdriu, je ne puis être en bonne santé tant que je ne le verrai pas.

Un jour Noïsé, seul sur le rempart de la forteresse, chantait de sa voix de ténor. Sa voix était si mélodieuse que quiconque l'entendait était dans la paix et le ravissement; et quant aux vaches et aux autres bêtes femelles,

1. Conchobar, roi d'Ulster, et le roi d'Alba.

son chant avait pour effet sur elles d'accroître leur lait des deux tiers. Braves étaient les trois fils d'Usnech. Si toute la province des Ulates les avait attaqués, eux adossés tous trois l'un contre l'autre, telle eut été la supériorité de leur défense, et la vigilance avec laquelle ils se seraient protégés l'un l'autre, que les Ulates n'auraient pu remporter la victoire. A la chasse, aussi agiles que des chiens, ils atteignaient les bêtes sauvages dans leur course rapide, et les tuaient.

Quand Noïsé était seul dehors, vite Derdriu sortait et allait à côté de lui. D'abord, il ne la reconnut pas :

— Elle est belle, dit-il, la génisse qui passe près de moi.

— Il faut de grandes génisses là où sont les taureaux, répliqua-t-elle.

— C'est le taureau de la province qui est près de toi, reprit-il, faisant allusion au roi des Ulates.

— Je choisirai entre vous deux et je prendrai un petit taureau, jeune comme toi.

— Non, s'écria Noïsé, se rappelant la prophétie de Cathbu.

— Dis-tu cela pour me refuser?

— Oui, répond-il.

A ces mots elle s'élance sur lui et le saisissant par les deux oreilles, elle dit :

— Voilà deux oreilles marquées de honte et de ridicule, si tu ne m'emmènes pas avec toi.

— Éloigne-toi de moi, ô femme!

— Je serai à toi, dit-elle.

Puis Noïsé se mit à chanter; au son de sa voix de ténor, les Ulates se lèvent et tournent les armes les uns contre les autres.

Les fils d'Usnech sortirent de leur demeure pour s'informer de ce que devenait leur frère.

— Que fais-tu, lui dirent-ils, n'est-ce point par ta faute que les Ulates s'égorgent entre eux?

Noïsé alors leur raconta ce qui lui était arrivé.

— Il en résultera du mal, dirent les guerriers, mais, quoiqu'il en soit, tant que nous serons en vie, nous ne te laisserons pas subir un affront. Nous irons avec elle dans un autre pays. Il n'est pas de roi en Irlande qui ne nous fasse bon accueil,

Telle fut leur résolution. Ils partirent dès la nuit, avec Derdriu, cent-cinquante guerriers, cent-cinquante femmes, cent-cinquante chiens et cent-cinquante valets.

Ils vécurent ainsi longtemps sous la protection des rois, changeant sans cesse de sejour. On essaya souvent de les faire mourir, en Irlande. Conchobar leur tendait des embûches depuis la cataracte de l'Erne en Donegal, en faisant le tour de l'Irlande, jusqu'à Howth, près de Dublin. D'après ses ordres, les Ulates le forcèrent à se retirer en Grande-Bretagne. Ils s'y établirent donc dans un désert, et, lorsque la chasse sur la montagne ne suffit plus à leurs besoins, il se rejetèrent sur les bestiaux des habitants de Grande-Bretagne. Un jour ceux-ci, voulant se venger,

vinrent pour tuer les fils d'Usnech. Les fils d'Usnech se réfugièrent auprès du roi de Grande-Bretagne, qui les admit dans son entourage, et ils prirent du service parmi ses guerriers. Ils établirent leur demeure dans l'enclos du palais, y construisirent des maisons, à cause de Derdriu, afin que personne ne les vit avec elle, de peur que sa présence ne fût pour eux un danger de mort.

Un matin, l'intendant du roi vint de bonne heure, et passa près de leur maison; il aperçut Noïsé et sa femme endormis. Aussitôt il alla réveiller le roi :

— Nous n'avions pas trouvé jusqu'à ce jour, lui dit-il, une femme qui méritât d'être ton égale, mais Noïsé, fils d'Usnech, a près de lui une femme digne du roi de l'Occident. Ordonne de tuer Noïsé et que cette femme vienne dormir à tes côtés.

— Non, dit le roi, mais va la prier de venir en cachette chaque jour auprès de moi.

L'intendant obéit, mais ne put rien obtenir de Derdriu : tout ce qu'il lui disait, elle s'empressait de le raconter la nuit à son mari. Voyant cela, le roi envoya les fils d'Usnech dans des expéditions périlleuses, espérant qu'ils ne survivraient pas au combats et aux dangers de tout genre dans lesquels ils seraient engagés. Vain espoir, ils sortirent vainqueurs de toutes les batailles. On dut renoncer à ce moyen.

Le roi assembla les hommes de Grande-Bretagne pour faire périr les fils d'Usnech afin de s'emparer de Derdriu. Elle le sut et en prévint Noïsé :

— Hâtez-vous de fuir d'ici, car si vous ne partez cette nuit même, demain matin vous serez tués.

Ils partirent dès la nuit et se retirèrent dans une île de la mer. Le bruit de ces événements parvint aux Ulates.

— Il est malheureux, dirent-ils à Conchobar, de voir les fils d'Usnech périr en terre étrangère, par la faute d'une mauvaise femme. Il vaudrait mieux qu'ils fussent ici pour nous protéger et combattre avec nous, et qu'ils revinssent dans leur patrie, au lieu d'être tués par les ennemis.

— Qu'ils reviennent donc, dit Conchobar; envoyons-leur des cautions.

On vint annoncer aux fils d'Usnech ces bonnes dispositions.

— On nous souhaite la bienvenue, dirent-ils; que Fergus vienne donc à nous comme caution ainsi que Dubthach et Cormac, fils de Conchobar.

Ceux-ci se mirent aussitôt en marche et donnèrent la main aux fils d'Usnech pour les aider à débarquer.

Fergus avait été, sur le conseil de Conchobar, invité à boire de la bière chez un certain Barach, et il ne fut pas accompagné par les fils d'Usnech, car ceux-ci avaient déclaré qu'ils ne prendraient aucune nourriture en Irlande avant celle que leur offrirait Conchobar. Fiacha, fils de Fergus, alla avec eux; Fergus et Dubthach restèrent à la fête à laquelle ils étaient invités. Les fils d'Usnech se mirent en route. Ils étaient dans l'enclos d'Emain, (1) quand vint Eogan, fils de Durtbacht, roi de Farney, pour conclure

1. Capitale de l'Ulster.

la paix avec Conchobar, dont il était l'ennemi depuis longtemps. C'est à cet Eogan que fut confiée la mission de mettre à mort les fils d'Usnech; il était entouré de soldats de Conchobar.

Les fils d'Usnech étaient debout dans l'enclos; les femmes se tenaient assises sur le rempart d'Emain. Eogan s'avança dans l'enclos au-devant d'eux; auprès de Noïsé était venu le fils de Fergus. Eogan les salue, en même temps qu'il frappe Noïsé d'un grand coup de lance qui lui perce le dos. Le fils de Fergus s'élance, entoure Noïsé de ses bras, et tombe avec lui, lui dessus et Noïsé dessous. C'est ainsi que mourut Noïsé dans les bras du fils de Fergus, qui était sur lui. Les fils d'Usnech et leurs compagnons furent tous tués dans l'enclos : aucun n'échappa à la pointe de la lance et au tranchant de l'épée. Derdriu fut amenée à Conchobar, et lui fut livrée, les mains liées derrière le dos.

Ces massacres furent annoncés à Fergus, Dubthach et Cormac; ils vinrent et firent aussitôt de grandes actions : Dubthach tua du même coup Mane, fils de Conchobar et Fedelm, fille du même prince; Fergus tua Traigthren, fille de Traiglethan, avec son frère. Ce fut une insulte à Conchobar; il en résulta une bataille, et en un jour trois cents Ulates perdirent la vie. Dubthach tua les femmes des Ulates avant le matin, et Fergus brûla Emain. Puis ils se retirèrent auprès d'Ailill et de Medb (roi et reine de Conaught), sachant qu'ils trouveraient refuge auprès d'eux. Dès lors il y eut haine entre eux et les Ulates. Le nombre des émigrants s'éleva à trois mille. Pendant seize ans, les Ulates ne cessèrent de gémir et de trembler à cause d'eux; ce n'était chaque nuit que plaintes et terreur.

Derdriu resta une année auprès de Conchobar. Pendant tout ce temps on ne la vit pas rire; elle mangeait et dormait à peine; sa tête était toujours penchée sur ses genoux. Lorsqu'il venait des musiciens et des jongleurs, elle disait :

Quoique soient beaux à vos yeux les héros ardents — Qui rentrent à Emain après une marche guerrière, — C'est avec plus de noblesse que rentraient — à la maison les fils héroïques d'Usnech.

Noisé apportant l'hydromel était tout-à-fait beau; — Je le lavais d'une eau que le feu avait chauffée. — Arddan apportait un bœuf ou un cochon excellent, — Andle un fagot sur son dos majestueux.

Quoique vous trouviez doux l'hydromel excellent — Que boit le fils de Ness (1), — J'ai trouvé plus agréable en un temps qui est fini — Une nourriture abondante qui était plus douce.

Quand le noble Noisé avait dans la forêt — Rangé sur le foyer les bûches préparées par les guerriers, — Je trouvais plus doux que toute autre nourriture — Le gibier pris à la chasse par les fils d'Usnech.

Certes elles rendent un son mélodieux — Les flûtes et les trompettes dont on vient jouer pour vous chaque mois; — Mais en conscience je dois vous le dire aujourd'hui — J'ai entendu une musique plus agréable.

Elles sont mélodieuses chez le roi Conchobar — Les flûtes et les trompettes dont jouent ses musiciens, — Mais je trouvais plus de plaisir à entendre les chansons — Fameuses et ravissantes que chantaient les fils d'Usnech.

1. Conchobar, sa mère s'appelait Ness.

Semblable au son de la vague, la voix de Noisé — Était une musique mélodieuse qu'on ne se fatiguait jamais d'écouter, — Arddan était un bon baryton; — J'entendais la voix de ténor d'Andle dans sa maison.

On a mis Noisé dans la tombe — Il a reçu de Fergus, de Dubthach et de Cormac une triste protection. — Par leur façon d'agir ces trois hommes lui ont donné — le breuvage empoisonné dont il est mort.

Chéri ! joli ! séduisante était sa beauté. — Bel homme, fleur attrayante ? — La cause de ma tristesse est que désormais — Je n'attends plus le retour des fils d'Usnech.

Bien aimé ! à l'esprit ferme et droit, — Bien aimé ! guerrier noble et si modeste. — Après avoir traversé les bois d'Irlande, — Doux était avec lui le repos de la nuit.

Bien aimé à l'œil bleu, amour de sa femme, — Mais redoutable aux ennemis. — Après avoir parcouru la forêt on se retrouvait au noble rendez-vous; — Bien aimée sa voix de ténor à travers les bois noirs.

Je ne dors plus. — Je ne teins plus en pourpre mes ongles. — La joie n'entre plus dans mon âme — Parce que les fils d'Usnech ne reviendront plus.

Je ne dors pas — Moitié de la nuit dans mon lit. — Mon esprit voyage autour des foules, — Mais je ne mange ni ne souris.

Pour moi aujourd'hui il n'y a pas un moment de joie — Dans les assemblées de la noble Emain; — il n'y a ni paix, ni plaisir, ni repos; — Il n'y a grande maison ni beaux ornements qui me soient agréables.

Quoique soient beaux à vos yeux les héros ardents — Qui rentrent à Emain après une marche guerrière, — C'était avec plus de noblesse que rentraient à la maison — Les fils héroïques d'Usnech.

Conchobar cherchait à la calmer; elle répondait :

O Conchobar, qui es-tu? — Tu ne m'as préparé que douleur et gémissements. — Voilà ma vie tant que je durerai; — Ton amour pour moi ne dura guère.

Celui qui fut le plus beau pour moi sous le ciel, — Celui qui me fut si cher, — Tu me l'as ôté, et ce fut un grand crime : — Je ne le verrai plus jusqu'à ce que je meure.

Son absence est la cause de ma tristesse. — Pour me représenter les formes du fils d'Usnech — Je ne vois qu'une tombe noire : elle couvre un corps blanc — Que j'ai bien connu et que j'ai préféré à tant d'autres hommes!

Ses joues pourpres étaient des plus belles, — Et ses lèvres rouges; ses cils noirs brillaient comme des scarabées. — Ses dents étaient éclatantes comme des perles — D'un blanc aussi pur que la neige.

J'ai bien connu le costume de guerre sans défaut — Qui le distinguait au milieu des guerriers d'Alba; — Son blanc manteau de pourpre qui s'accordait si bien — Avec la broderie d'or rouge dont il était bordé.

Sa tunique de soie était de grand prix; — On pouvait y compter cent perles, joli nombre! — Pour la broder on avait employé, je le sais bien, — Cinquante onces de laiton blanc.

Il tenait dans la main une épée à poignée d'or; — Ses deux lances faisaient d'horribles blessures. — Son bouclier avait une bordure d'or jaune; — La saillie du milieu était couverte d'argent.

Que de maux nous causa le beau Fergus — En nous faisant traverser la mer! — Il a vendu son honneur pour de la bière; — Il a perdu la gloire de ses hauts faits.

Si dans la plaine étaient réunis — Les guerriers d'Ulster en présence de

Conchobar, — Je les donnerais tous sans exception — Pour revoir le visage de Noisé, fils d'Usnech.

Ne brise pas aujourd'hui mon cœur; — J'atteindrai bientôt ma tombe prématurée — La douleur est plus forte que les vagues de la mer; — Le sais-tu? ô Conchobar.

O Conchobar, qu'es-tu? — Tu ne m'as préparé que douleur et gémissements — Voilà ma vie tant que je durerai. — Ton amour pour moi ne dura guère.

— Qui est-ce que tu regardes avec le plus de haine? dit Conchobar.

— Toi certes, répliqua-t-elle, et l'assassin de Noïsé, Eogan, fils de Durthacht.

— Tu vivras pendant un an avec Eogan, répondit Conchobar.

Et il la livra au meurtrier de Noïsé. Le lendemain, Eogan partit avec elle pour la fête de Maché. Elle était dans un char derrière Eogan. Elle avait promis qu'elle ne se verrait pas deux époux sur terre en même temps.

— Eh bien! lui dit Conchobar, entre Eogan et moi ton regard se partage comme celui d'une brebis entre deux béliers.

Il y avait devant elle un grand rocher. Elle se jeta la tête contre le rocher; sa tête s'y brisa; elle mourut.

Cette histoire a trois titres : Exil des fils d'Usnech, Exil de Fergus, Mort des fils d'Usnech et de Derdriu.

L. PONSINET.

LE PETIT GEAULT (1)

Conte du Bas-Berry



Il y avait une fois au hameau des Brennes, tout près de la forêt de Châteauroux, un bûcheron père d'un petit garçon d'un premier lit, et d'une fillette d'un second mariage, car il s'était remarié avec une femme bien méchante qui n'aimait pas le gars de son homme.

Un jour elle envoya les enfants dans les taillis ramasser le bois mort et leur dit :

— Celui qui travaillera le plus vite et reviendra le premier, trouvera dans *l'arche* (2) deux belles galettes au fromage que je vais faire et prendra la plus grande.

1. *Geault* : — de gallus — coq.

2. *Arche*. Espèce de coffre allongé, avec couvercle à charnière, où l'on fait le pain et où l'on range les provisions du ménage.

Lorsque les enfants furent dans la forêt, le petit gars quoique le plus fort voyant que sa sœur était plus leste que lui à l'ouvrage, se jeta sur elle et, à l'aide d'une corde, la lia au tronc d'un arbre pour la retarder, ramassa son fagot et s'en retourna au logis.

Sa belle-mère le voyant revenir seul, lui demanda ce qu'il avait fait de sa sœur :

— Ma foi, répondit-il, elle n'a pas fini son ouvrage et je n'ai pas voulu l'attendre.

— Puisque tu es le premier, regarde donc dans l'arche, dit alors la marâtre, tu y prendras la plus grande des galettes.

Elle ouvrit l'arche et l'enfant de passer la tête dans le coffre entrebaillé. Alors cette méchante femme laissa retomber le couvercle et la tête du pauvre petit roula au fond du coffre parmi les assiettes vides. Elle prit cette tête et avec le reste du corps qu'elle coupa en morceaux après avoir recueilli le sang qu'elle mit dans un pichet, elle jeta cette viande dans la marmite qui bouillait dans l'âtre.

Quand la petite fille revint et demanda son frère :

— Sans doute, dit la mère, qu'il est encore au bois. Prends une fourchette et pique dans la casse (1). J'y ai mis notre vieux geault, tu verras s'il est cuit.

L'enfant obéit.

— Holà ! mauvaise sœur, dit une voix, tu me piques !

— Mère ! s'écria la fillette effrayée, ça parle dans la casse !

— Non, non, répondit la mégère, tu rêves, donne-moi la fourchette et va-t'en dehors.

Puis elle piqua à son tour.

— Holà ! méchante mère, tu me tues !

Mais la mère versa le contenu de la marmite dans un plat, découpa la tête et rappelant la petite fille :

— Va porter le vieux geault à ton père, il doit avoir faim.

— Avant que d'y aller, dit la fillette, donnez-moi à boire, ma mère, car j'ai grand soif.

— Prends le vin qui est dans le pichet et bois un coup.

L'enfant versa du contenu dans un verre et le sang en coulant disait :

— Oh ! vilaine Nannette ! ne bois pas le sang de ton frère.

La fillette ne but pas et prenant le goûter de son père, s'en fut le lui porter.

En son chemin, elle rencontra la vierge de la forêt, la bonne fade (2), celle qui protège les vieux chênes (3), laquelle lui demanda où elle allait.

1. *Casse*, marmite.

2. *Fade*, fée.

3. La bonne dame du chêne, dans la forêt de Châteauroux. On lui attribue le don de faire des miracles et c'est un lieu de pèlerinages. A notre avis cette bonne dame de Lourouer-les-bois, cette vierge de la forêt, n'est qu'une tradition de quelque druidesse dont le culte a été consacré par le christianisme du moyen-âge.

— Je porte à manger à mon père.
— Que lui portes-tu donc là ?
— Notre vieux geault, bonne dame.
— Fais voir.
Et quand l'enfant lui eut montré ce qu'elle portait.
— Eh bien, reprit la fade, écoute-moi bien. Tous les os que ton père jettera, tu les ramasseras et les porteras sous cette petite aubépine que tu vois là près du sentier et tu diras : Fleuris, fleuris mon petit épinat de bon pin. Puis tous les jours tu passeras à cet endroit et tu regarderas.

La fillette continua sa route, elle trouva son père auquel elle remit le hideux repas. Il se mit à manger et à mesure qu'il jetait les os loin de lui, la petite les allait chercher, et les ramassait jusque dans les fossés pleins d'eau qui ne la mouillait pas. Puis ainsi que le lui avait commandé la grand'Fade, elle les porta sous l'aubépine.

Et tout le temps que dura cette affreuse pâture, pendant plusieurs jours, Nannette portait les os sous l'épinat et regardait. Elle vit bientôt sortir de terre un bras, une main, une jambe; tous les membres de son frère repoussaient à mesure que la fillette rapportait les os. Lorsque le corps fut complet, un soir que tout le monde était couché, il se métamorphosa en petit geault et chanta à la lune levante :

« Cott'co li jô
« Ma mére m'a tué !
« Mon père m'a mangé !
« Ma sœur m'a sauvé !



— Qui donc chante à pareille heure ? observa la belle-mère. Va donc voir, mon homme.

Son homme sortit et reçut sur la tête un chapeau de poils de loup, ce qui ne laissa pas que de le surprendre, mais il rentra se coucher en pensant qu'il se promenait dans le sommeil, c'est-à-dire qu'il était somnambule (*cornambuse*, comme on dit en Berry).

Le petit geault chanta de nouveau :

« Cott'co li jô !
« Ma mère m'a tué !
« Mon père m'a mangé !
« Ma sœur m'a sauvé !

— Sors donc, toi, petite, dit le père.

La fillette obéit et sur le pas de la porte, tomba une bourse pleine d'or à ses pieds.

Pour la troisième fois le petit coq chanta.

« Cott'co li jô !
« Ma mère m'a tué !
« Mon père m'a mangé !
« Ma sœur m'a sauvé !

— Sors donc, femme, dit le bûcheron, tu attrapperas peut-être aussi quelque chose ?

La méchante femelle sortit à son tour et reçut sur la tête une grosse pierre qui la tua roide morte.

Ainsi finit le conte.

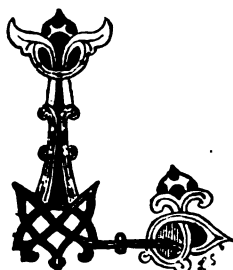
Extrait des *nouveaux contes du Berry*, recueil inédit de Mademoiselle Aurore Sand.

MAURICE SAND.



LE CHANT DE LA RÉSURRECTION

DANS LE BOCAGE NORMAND



A coutume de chanter la Résurrection dans les fermes la nuit du samedi saint au dimanche de Pâques, se maintint religieusement pendant des siècles; chaque commune fournissait des groupes plus ou moins nombreux, cela dépendait du chiffre de la population. Il n'était point rare de trouver à Landelles huit ou dix groupes composés chacun de sept à huit jeunes gens. Pontbellanger et Annebecq n'en avaient pas plus de trois ou quatre; Saint-Martindon six ou sept. Mais ces groupes étaient distincts, il y en avait de trois catégories : les groupes de jeunes gens riches; les groupes d'artisans ou de fils d'artisans, et les groupes de petits domestiques.

Ce n'était point une petite affaire que l'organisation d'un groupe à quelque caste qu'il appartint. Tel jeune homme dont on connaissait le caractère gai était bien recherché, tel autre au caractère maussade était éliminé; il en résultait quelquefois l'organisation de deux groupes de jeunes gens de même caste. Ce qu'on désirait avant tout, c'était de s'amuser le plus possible.

Les groupes des jeunes gens aisés étaient les moins nombreux dans chaque commune; mais c'étaient les plus brillants. A eux les plus habiles *violouneux* qui étaient généralement les meuniers de la région, à eux le plus beau panier enrubanné par les soins de la couturière en renom, à eux aussi les meilleures réceptions. Du reste, ils ne visitaient que leurs amis, et pour être certains de ne pas se heurter *au visage des portes* ils prenaient le soin de prévenir de leur visite. Ils ne recevaient point d'argent de leurs hôtes; mais ils passaient la nuit du samedi saint au dimanche de Pâques à visiter, uniquement pour la gloire, et le plaisir de « trinquer », une dizaine de parents et d'amis; et pour se conformer aux usages reçus, ils acceptaient volontiers quelques œufs qu'ils distribuaient le lendemain aux pauvres.

Les groupes de fils d'artisans, tels que les compagnons charpentiers, les couvreurs, maçons, taupiers et les « grands valets » de ferme était plus nombreux. Ils avaient plusieurs paniers, et ils se rendaient dans des maisons déterminées, généralement chez leurs

parents et leurs clients. Ils choississaient de préférence les *bonnes maisons*, là où ils prévoyaient que la cueillette d'œufs et d'argent serait abondante. La plupart de ces jeunes gens étaient munis de violons.

Enfin, les petits domestiques se réunissaient également en groupes et se rendaient aussi chez les cultivateurs aisés; ils ne travaillaient pas pour la gloire, ces petits; s'ils n'avaient qu'un violon, ils portaient, en revanche un ou plusieurs paniers de contenance respectable afin de recueillir une grande quantité d'œufs. Ils les revendaient ces œufs le lendemain et ils en partageaient le produit. Il fallait beaucoup d'œufs pour obtenir une certaine somme, car ils ne valaient jadis que vingt-cinq ou trente centimes la douzaine. Il est bon d'ajouter que certains groupes en recueillaient cinquante à soixante douzaines.

Dans la nuit du samedi saint au dimanche de Pâques, l'air retentissait des accords joyeux des violons et des chanteurs. Les groupes se rencontraient, fraternisaient un instant et allaient, les uns les autres, dans les maisons qu'ils s'étaient choisies. Un groupe de jeunes gens aisés pénétrait dans la cour d'une ferme, se plaçait près de la porte principale, et entonnait en chœur la strophe suivante :

O Fils des fils, soyez joyeux!
Donnez des œufs z'aux chanteux,
Dieu vous en récompensera.
Alleluia.

A ce moment, on demandait de l'intérieur les noms des chanteurs, et quand ils avaient répondu la porte s'ouvrait; le personnel de la ferme souhaitait la bienvenue aux arrivants; la *bourgeoise* apportait quelques pots de cidre *tiré au bon*; chaque chanteur en buvait un verre ou deux; puis les violons préludaient par quelques accords, ensuite le chœur entonnait d'une seule voix, sur l'air de l'*O filii*, l'un des deux chants suivants dont nous reproduisons quelques couplets. Le premier est le plus ancien; le second est le plus moderne.

I

ALLELUIA! ALLELUIA! ALLELUIA!

Ne pleurez plus en ce saint jour,
Car Jésus mort pour notre amour,
Par sa vertu ressucita.
Alleluia.

Un tendre et pieux empressement
D'oindre Jésus au monument
Trois saintes femmes anima!
Alleluia.

Lorsqu'à Thomas on fit savoir
Ce que chacun venait de voir,
A n'en rien croire il s'obstina.
Alleluia.

Jésus lui montre avec bonté
Ses pieds, ses mains et son coté;
Cet incrédule les toucha.
Alleluia.

Un ange brillant de clarté;
Leur dit : Il est rescuscité,
En Galilée on le verra.
Alleluia.

Allez vite le publier;
Que Pierre cesse de pleurer.
Par ce propos les consola!
Alleluia.

Pierre et Jean coururent sur les lieux,
Pour voir la chose de leurs yeux;
Mais Jean le premier arriva.
Alleluia.

Jésus en se montrant à tous,
Leur dit : La paix soit avec vous;
Et ce discours les consola.
Alleluia.

Lorsque Thomas eut vu Jésus;
Il s'écrie encore tout confus :
Ah! Seigneur mon Dieu, vous voilà!
Alleluia.

Jésus lui dit : Vous n'avez cru,
Thomas, que quand vous avez vu,
Bienheureux qui sans voir croira.
Alleluia.

Faisons tous retentir les airs,
En ce saint jour, de nos concerts,
Le seigneur nous écoutera.
Alleluia.

Chrétiens, célébrons à jamais
De ce doux Jésus les bienfaits
Chantons celui qui nous sauva.
Alleluia.

II

ALLELUIA! ALLELUIA! ALLELUIA!

Séchez les larmes de vos yeux,
Le roi de la terre et des cieux
Est ressuscité glorieux.
Alleluia, etc.

Ce chant terminé, les visiteurs s'asseyaient autour de la table qui se couvrait de nombreux mets maigres, tant que minuit n'avait pas sonné, car après minuit, les omelettes au lard étaient nombreuses. Et au milieu de conversations tout le monde *faisait collation.* Si certains jeunes gens étaient les *promis* des filles, de tendres colloques s'engageaient. Le repas terminé, le chef de famille apportait lui-même la *dame Jeanne* où se trouvait la *boune vieille* eau-de-vie de cidre et il en versait une copieuse rasade à ses hôtes. Puis, en un clin d'œil, les tables, les bancelles, les chaises étaient rangées dans un angle de l'appartement, et le violon jouait une danse « bien sentie » à laquelle prenaient part les chanteurs et le personnel de la maison. Mais la fête durait peu; les chanteurs en effet avaient d'autres personnes à visiter, et au point du jour, on ne chantait plus. Donc, il fallait se hâter. Le cultivateur reprenait une seconde fois la *dame Jeanne*; en versait une *boune goutte* aux amis; on trinquait à la ronde; une troisième fois, les verres se remplissaient, on trinquait encore. Puis, le violon reprenait l'air de l'*alleluia;* et le groupe se reformait pour le départ, en chantant :

Messieurs, mesdames, nous remercions,
Du présent que nous recevons;
Uu jour viendra, Dieu vous le rendra!
Alleluia.

1. *Cantiques sur la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ.* Argentan, imp. typ. et lith. de M. Cagnont. In-12 carré de 8 pages. Se trouve à la librairie Morel, à Condé-sur-Noireau.

De nombreuses poignées de mains étaient échangées; la troupe partait; la porte de la maison se refermait, mais pour se rouvrir maintes fois dans la nuit, car chaque fermier recevait la visite d'une dizaine de groupes et quelquefois plus. Les gens de chaque ferme passaient donc sinon toute la nuit, du moins une grande partie, à accueillir tous ceux qui se présentaient; et Dieu sait quelles consommations de cidre, d'omelettes au lard ou sans lard, d'eau-de-vie de cidre se faisaient cette nuit de Pâques !

Il y avait des fermes où les réceptions étaient bien moins luxueuses, alors quelques verres de cidre, une douzaine de petits œufs seulement constituaient le don ordinaire. Aussi, les chanteurs ne se mettaient-ils pas en frais pour ces braves gens; ils avaient la « petite Résurection ». C'était un chant très-court, d'une facture similaire au précédent, c'est tout dire; un récit versifié de l'Annonciation. Il se chantait aussi sur l'air de l'*O filii*.

La Notre-Dame, elle se leva,
Au Jardin des Olives entra;
L'ange Gabriel la rencontra.
Alleluia.

L'ange Gabriel la rencontra;
Lui dit : Marie n' t'ébahis pas,
L'enfant qu' tu enfanteras.
Alleluia.

L'enfant que tu enfanteras,
Saint Jean-Baptiste le baptisera;
Le nom d'Jésus-Christ il aura
Alleluia.

La variante suivante plus connue avait cependant une vogue aussi grande que l'Annonciation; comme les autres encore cette poésie dénotait, il n'est pas besoin d'insister, la facture d'un pauvre rimailleur de village :

Réveillez-vous, cœurs endormis,
Pour prier le doux Jésus-Christ,
Qui pour nous la mort endura.
Alleluia.

Il nous faut croire fermement
A Jésus, au Saint-Sacrement,
Quoique nous ne le voyions pas;
Alleluia.

Nous le prions d'affection,
Qu'ayons part à sa passion,
Alors qu'il se préparera!
Alleluia.

Demandons lui très humblement
Qu'il nous conduise au Firmament;
Quand il nous ressuscitera!
Alleluia.

Prions-le de toute amitié,
Que de nous il ait bien pitié
Ce grand jour qu'il nous jugera!
Alleluia.

Pour l'amour de notre Sauveur,
Donnez quelque chose aux chanteurs,
Un jour viendra Dieu le rendra,
Alleluia.

Les deux tiers de la nuit se passaient ainsi en allées et venues d'une ferme à une autre. Lorsque les têtes étaient échauffées par la boisson, il advenait parfois que des bandes en venaient aux mains, et que les violons étaient brisés; que des chanteurs avaient des contusions nombreuses, ou que même, il survenait mort d'homme, témoin la *grande bataille* entre plusieurs groupes de Landelles et de Saint-Vigor-des-Monts, dont le dénouement

eut lieu devant le Tribunal correctionnel de Saint-Lô, il y a une quarantaine d'années. Lorsqu'ils conservaient leurs idées pacifiques, les chanteurs, qui connaissaient leur monde, se rendaient au domicile de certains cultivateurs renommés pour leur avarice ou leur caractère hypocondriaque, et ils entonnaient la Résurrection. On ne leur ouvrait point; alors le violon accompagnait des couplets grotesques :

Bonnes femmes, bonnes femmes, tâtez au creux;
Apportez-nous chacun deux œufs,
Et le bon Dieu vous les rendra!
Alleluia.

Ou bien encore :

Regardez dedans le buffet,
S'il n'y a point de vieux sous marqués,
Les plus neufs sont les meilleurs.
Alleluia.

Si le silence se perpétuait, les chanteurs continuaient :

Mathieu a mis ses poules couver;
C'était d'peur d'nous en donner. (des œufs)
Un jour viendra, l'Diable l'emportera. (1)
Alleluia.

De l'intérieur de la maison, on se décidait parfois à répondre par un couplet de même acabit :

Pauvres chanteurs trop tôt venus,
Les poules n'ont pas encore pondu;
Dans leur nid n'y a que des fétus!
Alleluia.

Les chanteurs jouaient alors une danse quelconque, puis s'en allaient sous les fenêtres de quelques vieilles filles qui, après avoir refusé tous les partis, avaient coiffé sainte Catherine. Là les couplets variaient; mais la facture n'en était jamais brillante :

C'n'est pas des œufs que nous cherchons
C'est la jeun'fille de la maison,
S'elle est jolie nous la prendrons. (2)
Alleluia.

C'n'est pas des œufs que nous cherchons,
C'est la jeun'fille de la maison,
S'elle est vilaine nous la lais'rons (3)
Alleluia.

Robin salé a mis sa poule couver;
C'était crainte de nous en donner.
Un jour viendra, l'Diable l'emportera.
Alleluia.

1. Nous connaissons aussi cette variante :
2 Jean Fleury : *Littérature orale de la Basse-Normandie.*
3 Ibid.

De l'intérieur de certaines maisons où la plaisanterie était comprise on répondait parfois :

La fille de la maison d'ici
N'est pas pour des coureurs de nuit,
Un plus riche que vous l'aura.
Alleluia.

Il arrivait que malgré leur ivresse, certains groupes n'insistaient pas et s'éloignaient, en imitant le miaulement des chats, les aboiements des chiens ou le chant du coq; mais il arrivait aussi que d'autres groupes plus tenaces réclamaient en termes énergiques l'entrée de la maison. Si les maitres persistaient à faire la sourde oreille, les apostrophes les plus grossières en usage dans la campagne leur étaient lancées.

Mais les groupes ne s'attardaient pas trop à vouloir donner des leçons de prodigalité aux pécheurs endurcis dans leur avarice, ils se réunissaient à un endroit déterminé; et lorsque tous étaient arrivés, ils se rendaient sous les fenêtres du presbytére et y chantaient la résurrection. Cet usage était spécial, paraît-il, aux communes de Pontbellanger; Saint-Martindon, Annebecq et Pleinesauvres M. le curé se présentait à la fenêtre, remerciait ses jeunes paroissiens de leur bienveillante attention et les engageait à se trouver aux vêpres, violons en tête. Les jeunes gens se séparaient alors, pour aller prendre quelques heures de repos. Ils assistaient ensuite à la grand'messe; et aux vêpres une place leur était réservée dans le chœur. *L'O filii* était chanté alors avec accompagnement de violons, par tous les groupes des chanteurs réunis. Les vèpres terminés, M. le Curé invitait les jeunes gens à entrer à la sacristie où la collation était servie. Là, les chanteurs trinquaient tous, le verre en main, avec le curé et les chantres; ils portaient une santé au pasteur de la paroisse et se retiraient. Ils passaient ensuite la soirée chez l'un d'eux. Et l'année suivante, les groupes se réorganisaient à peu près de la même manière.

Mais, comme nous l'avons dit, il serait inutile de parcourir les campagnes de l'arrondissement de Vire pour entendre chanter la Résurrection; car cette coutume est abolie depuis plusieurs années.

VICTOR BRUNET.

LES NEUF FILLES

Ronde mimée

Moderato.

Chez mon pèr' nous étions neuf fil - les, Chez mon pèr'
nous étions neuf filles, Toutes les neuf jeun'et gentilles, Toutes les
neuf jeun'et gen-tilles. Y'a-vait Sem, y'a-vait Sim, Y'a-vait
Tem, Tam, Tim, Y'a-vait Lou-ise et Mar-tin', Y'a -vait
Domini Ma-lo, y' a - vait la bel - le Cœ - li - no.

1er Couplet

Chez mon père nous étions neuf filles (*Bis*)
Toutes les neuf jeunes et gentilles (*Bis*)
Y'avait Sem, y'avait Sim
Y'avait Tem, Tam, Tim
Y'avait Lou-ise et Martine
Y'avait *Domini malo*
Y'avait... la belle *Cœlino.*

J'ai entendu chanter cette ronde ancienne en Alsace et je l'ai vu mimer avec un grand succès en 1885, sur le petit théâtre de l'hôtel Kuntz, au Hohwald.

Au lever du rideau, neuf jeunes filles, habillées en dessus d'un peignoir de chambre d'étoffe très simple, sont alignées sur la scène, par rang de taille (la plus grande à gauche) excepté la dernière, à droite — celle qui remplit le rôle de la belle Cœlino.

Les neuf filles entonnent en chœur, le premier couplet et chantent d'abord les deux premiers vers, les bras croisés. Au moment

où elles prononcent les mots : « y'avait Sem, » la plus grande, qui est Sem, se désigne elle-même avec l'index de sa main droite et les huit autres jeunes filles la désignent avec l'index de la main gauche. Successivement, chacune se désigne à son tour, lorsque son nom est prononcé et les huit autres la montrent en même temps. — Ce jeu de bras est très original. La jeune fille qui est placée au milieu se trouve indiquée par quatre bras droits et quatre bras gauches. La belle Cœlino, placée à droite du rang, arrive à être montrée par le bras droit de ses huit sœurs ou compagnes, à l'opposé de Sem qui avait été désignée par les huit bras gauches.

2e Couplet

Le fils du roi passa par là (*Bis*)
Toutes les neuf les salua (*Bis*)
Salua Sem, salua Sim
Salua Tem, Tam, Tim
Salua Lou-ise et Martine
Salua *Domini malo*
Embrassa... la belle *Cœlino*.

Au moment où les neuf filles chantent le premier vers du second couplet, le fils du roi, costumé magnifiquement, fait son entrée et se promène crânement sur la scène. Au chant du deuxième vers, il salue deux fois avec grâce le groupe des jeunes filles ; puis il s'arrête successivement devant chacune et la salue à l'instant où son nom est prononcé. Finalement, il embrasse la belle Cœlino.

3e Couplet

Le fils du roi les habilla (*Bis*)
Toutes les neuf les habilla (*Bis*)
De noir Sem, de noir Sim
De noir Tem, Tam, Tim
De noir Lou-ise et Martine
e noir *Domini malo*
Et de blanc... la belle *Cœlino*.

Les jeunes filles, qui ont repris leur position avec les bras croisés, dénouent, le moins ostensiblement possible, la ceinture de leur peignoir ; le machiniste s'apprête à lever la planche-trappe au devant de laquelle elles ont été alignées. Au moment où ce dernier entend chanter « de noir Sem », il tire le peignoir de Sem et agit ensuite de même pour chaque fille, à l'appel de son nom.

La planche-trappe est remise en place et les huit premières jeunes filles se trouvent habillées en noir, tandis que la belle Cœlino, seule, a une robe blanche.

4e Couplet

Le fils du roi les maria (*Bis*)
Toutes les neuf les maria (*Bis*)
Maria Sem, maria Sim

Maria Tem, Tam, Tim
Maria Lou-ise et Martine.
Maria *Domini malo*
Épousa... la belle *Cœlino*

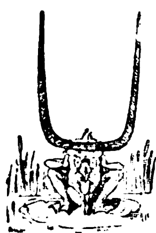
En même temps que les neuf filles entonnent le premier vers du quatrième couplet, huit garçons entrent en scène à la file et par rang de taille, le plus grand en tête; ils sont costumés différemment de la façon la plus excentrique : naturaliste avec son filet à papillons; anglais original; pêcheur à la ligne; marmiton; marié de village; cocher; marin; arabe. Tous chantent en même temps que les jeunes filles, et chacun s'arrête à tour de rôle devant l'une d'elles et la salue, sur un signe du fils du roi, à l'instant où le nom de sa fiancée est prononcé.

A la fin du couplet, le fils du roi place sur la tête de la belle Cœlino une couronne de fleurs blanches qui lui est apportée de la coulisse par un page et offre galamment la main à la mariée. Le cortége se forme et fait deux fois le tour de la scène en reprenant en chœur le dernier couplet.

A. Certeux.

ALEXANDRE EN ALGÉRIE (1)

III



Une légende, ajoutée aux Mille et une Nuits, rapporte que sous le règne du khalife omayade Abd-el-Melik ben Merouân, l'émir Mousa ben Nosaïr, qui fut plus tard le conquérant de l'Espagne, s'enfonça dans le désert de Qaïrouân, sur l'ordre de son maître, sous la conduite du cheïkh Abd-el-Qaddous El Mas'moudi (2). Après avoir marché une année entière, souffrant de la fatigue et de la soif, ils arrivèrent à une ville bâtie en pierres noires, fermée par une porte de fer, vide d'habitants et au milieu de laquelle s'élevait une coupole de plomb. Deux mois après, ils atteignirent la ville de cuivre dont s'empara Iskander Dzou'l Qarnaïn (Alexandre) lors de son expédition au Maghreb. Les murs étaient couverts d'inscriptions en vers rappelant la fragilité des choses humaines, et dans une qoubbah, au centre de la ville déserte d'habitants, se trouvait le

1. Voir les numéros de juin et d'octobre.
2. Les Mas'mouda sont une des principales tribus de l'Atlas marocain.

tombeau de Kouch ben Kena'an (Chanaan) ben Cheddad ben'Ad (1). Le reste des aventures de l'émir Mousa n'a plus rien de commun avec la légende d'Alexandre, sauf peut-être la rencontre du cavalier de cuivre indiquant où se trouve la ville de cuivre.

D'autres écrivains ont parlé de cette ville fantastique : El Bekri (2) cite l'aventure de Moqrib ben Ma'di, émir des Beni Qorrah qui rencontre, en cherchant l'oasis introuvable de Sabrou, un édifice dont les fondations sont en briques de cuivre rouge. Mas'oudi (3) rapporte l'aventure de Mousa ben Nosaïr qui faisait, dit-il, le sujet « d'un livre que tout le monde connaît. D'autres plaçaient cette ville merveilleuse dans les déserts avoisinant l'Espagne, et qu'on appelle la Grande-Terre. » On mettait aussi la ville de cuivre sur les limites de l'Inde, et celle à la coupole de plomb sur les frontières d'Espagne (4).

A part la mention d'Alexandre, cette légende se rattache à celle d'Irem aux colonnes, qui n'est peut-être qu'un souvenir vague de la Tour de Babel.

René Basset.

LE CHOROVOD

DANSE CHANTÉE. — IMAGE POPULAIRE RUSSE

Les jeunes filles exécutent cette danse orbiculaire en chantant et en marchant à pas rythmés la main dans la main. L'image représente un kosak de la garde faisant danser des jeunes filles. Au bas de l'image se trouve cette chanson de chorovod :

« Le bois, le bois sombre est tendu d'herbe soyeuse, — oï li, oï li liouchinki, d'herbe soyeuse. — Un kosak du Don allait et venait, se promenait en jouant du violon, — il jouait, jouait sur toutes les gammes — et choisissait des fiancées — oï li, oï li liouchinki, des fiancées. — Une jeune fille sortit (du cercle), une jeune fille svelte et grande, — svelte, blanche, très bien de sa personne — oï li, oï li, très bien de sa personne. — Belle jeune fille qui me plais, prends-moi pour mari ; — sinon tu t'en repentiras, de moi aussi tu te souviendras, — oï li, oï li liouchinki, de moi aussi, etc. — Il faut que j'interroge les voisines, sur ton compte. Voisines, mes colombes, quel homme est-ce ? — Il est un homme bon, très bon : prends-le pour mari.

Léon Sichler

1. *Mille et une Nuits*, texte arabe, éd Habicht, t. VI, Breslau 1834, in-12, Nuit 487-500 :

2. *Description de l'Afrique*, traduction de Slane, Paris, I. I. 1859, in-8°, p. 41.

3. *Prairies d'or*, édition Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. I, chapitre XVI, p. 369.

4. Ibid., t. IV, chapitre LXVIII, p. 95.



LE CHOROVOD. — Image populaire russe.
(*Collection* LÉON SICHLER)

THÉATRE POPULAIRE

I

REPRÉSENTATIONS DE MYSTÈRES BRETONS



ORLAIX, la mieux conservée des villes bretonnes au point de vue des rues pittoresques, des vieilles belles maisons, inaugurera au mois d'avril prochain un théâtre nouveau qui est dû à la libéralité de M. de Guernisac. Ce généreux donateur a légué à la ville, non-seulement un Musée intéressant, mais encore une somme destinée à la construction d'un nouveau théâtre.

Morlaix ne veut pas cesser d'être ce qu'elle a constamment été : un petit centre très mouvant de vie bretonne; elle a fait en sorte que la vieille Bretagne des ancêtres fût associée aux destinées de son nouveau théâtre, et c'est ainsi que, pendant deux jours consécutifs, le 14 et le 15 avril, une troupe d'acteurs, recrutée surtout aux alentours de Plouaret, représentera en breton le *mystère de sainte Tryphine*. Quelques feuilles parisiennes ont à ce propos parlé *d'heureuse innovation*. Disons plutôt que c'est un retour à des traditions dont la chaîne ne s'est jamais rompue, un hommage mérité à l'antique génie du peuple armoricain.

Non que le drame soit une des manifestations le plus brillantes de notre littérature bretonne : il n'en est même pas une manifestation originale, ou du moins nos légendes, qui au moyen âge ont alimenté la veine poétique de l'Occident européen, ne nous sont revenues, sous la forme tragique, que transformées par les élaborations étrangères. Mais, en rentrant en possession de leur bien, remanié par autrui, nos pères lui ont de nouveau imprimé la marque de leur personnalité, et tandis que le mystère agonisait en France, il puisait à notre terroir une sève nouvelle, s'épanouissait dans nos campagnes avec une verdeur qui ne se flétrira point de sitôt (1).

1. Les représentations des mystères en Bretagne ne paraissent pas remonter plus haut que le XVe siècle; c'est surtout au XVIe siècle qu'ils devinrent populaires.

A cette époque la *tragédie* avait tellement séduit les vieux bretons que de tous côtés l'on voyait s'élever des théâtres; ils étaient d'une simplicité enfantine. Quelques planches prêtées par le charpentier, alignées sur des tréteaux ou des barriques cédés par l'aubergiste, voilà la scène. Une place publique, un carrefour, une clairière dans la forêt; voilà la salle. Quant aux costumes, le châtelain était là, qui trouvait bien dans ses vieux coffres des rapières rouillées et quelques oripeaux, cela suffisait.

Les acteurs étaient généralement et sont encore les meuniers, les tailleurs et les *pillawers* (marchands de chiffons). Ces représentations, qui prenaient

Ce qu'a été cette floraison bretonne du mystère, il suffit pour s'en rendre compte de parcourir la longue nomenclature de ce genre de pièces que M. Luzel a donnée précisément dans son introduction au drame de sainte Tryphine (1). Nomenclature incomplète d'ailleurs, comme il le dit fort bien. Les vieux bahuts de nos fermes ont des coins obscurs où dorment sans doute d'autres manuscrits ignorés et d'où pourra sortir encore plus d'une révélation. Avec un peuple qui enferme sous clef le meilleur de lui-même, comme afin qu'il ne s'évapore jamais, on doit s'attendre à des infinités de découvertes.

Les mystères ont enchanté l'imagination de nos ancêtres, et leurs descendants, à travers les âges, en ont pieusement conservé le culte. Outre l'attrait que les représentations scéniques ont toujours exercé sur les foules, les Bretons y trouvaient un aliment merveilleux à ce besoin de religiosité qui fait le fond de l'âme celte. Car le théâtre, en Bretagne, est resté fidèle à ses origines : il est essentiellement religieux. Aussi n'y a-t-il jamais rien perdu de son influence séductrice. Harcelé par des règlements d'administration, que motivaient parfois certains scandales, proscrit par l'église, qui, après l'avoir nourri dans son giron, le repoussait loin d'elle, il s'entêtait à vivre parmi cette race d'opiniâtres : contraint de s'exiler des villes, il allait frapper aux portes des paysans, il se faisait paysan comme

au moins deux journées, étaient une grande fête pour le pays. On s'y rendait en foule et tout travail était suspendu.

Le paysan breton se passionna pour cette littérature naïve et douce, dans laquelle il retrouvait un reflet de son âme et un écho de ses sentiments les plus intimes.

L'auteur donnait toujours à sa muse (les mystères sont en vers) un cachet de grandeur sérieuse et naturelle. Toutes les anciennes traditions se coudoient et se heurtent dans ces dialogues. C'est un mélange bizarre de vérité et de grosse fantaisie. Le mystère représente toujours une grande épopée historique ou religieuse; dans ce dernier cas, la Vierge, le Seigneur, la Terre, le Ciel y sont personnifiés comme dans le *Trépassement de la Sainte-Vierge*. Le poëte représente et personnifie souvent encore les grandes vertus et les grands vices; mais quel que soit le sujet, le drame breton conserve toujours un caractère mystique qui attirait les fils des vieux Armoricains.

Plus tard, vers le XVIII[e] siècle, les représentations se firent dans lessalles d'auberges et c'est encore là qu'elles ont lieu à Plouaret et à Lannion, seules villes où l'on joue quelquefois le Mystère breton, et encore ces représentations sont-elles excessivement rares.

La seule troupe d'acteurs bretons qui existe encore est celle de Plouaret, formée par M. Luzel, il y a plus de vingt ans. Son directeur est M. Menguy, tailleur à Plouaret. Il y a une vingtaine d'années, elle jouait assez régulièrement à l'occasion des fêtes et des *pardons*. Les représentations avaient lieu soit dans une cour fermée, soit dans une grange, et son répertoire se composait seulement de quelques-unes des pièces les plus populaires : *Sainte Tryphine, la Passion, Geneviève de Brabant, les quatre fils Aymon.* (*Com. de* M. Bott.)

1. *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, mystère breton en deux journées et en huit actes, précédé d'une introduction par M. F.-M. Luzel. Quimperlé, Clairet, 1863, in-8° de XLIV-153 p.

Le théâtre populaire breton (ouvrages imprimés ou manuscrits) occupe les p. 314-332, de la *Bibliographie des Traditions et de la littérature populaire* de la Bretagne de MM. H. Gaidoz et Paul Sébillot (Revue celtique, t. V).

eux. Et quelle bienvenue on lui ménageait, comme les portes lui étaient larges ouvertes! « Chaque foyer, dit M. Luzel, fut comme un théâtre domestique, et, la nuit tombée, dans les longues veillées d'hiver, pendant que le vent et la pluie faisaient rage au dehors, ou que la neige s'affaissait drue et silencieuse sur les campagnes, toute la maisonnée se réunissait autour d'un feu joyeux de chêne ou de lande, sous le manteau de la vaste cheminée. Alors le *tad coz* (l'aïeul) tirait du vieux bahut sculpté quelque antique manuscrit, recouvert d'un parchemin jaune et crasseux, précieux héritage légué par les pères, et pour lequel la famille avait une grande vénération, car elle le croyait doué de certaine puissance inconnue, d'une *vertu* secrète d'où dépendait son bonheur ou son malheur. Il l'ouvrait gravement, se signait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, puis déclamait d'un ton solonnel un acte ou deux de la *Passion de notre maitre Jésus* ou de toute autre œuvre populaire du même genre. »

En plein XIX[e] siècle, ces habitudes se sont maintenues. Sur ce point encore, la ténacité bretonne a eu raison du temps, qui transforme ailleurs toute chose et ne semble pouvoir mordre sur nous. Il y a trente ans à peine, Lédan, qui fut à Morlaix même le grand imprimeur de nos *tragédies* nationales, ignorait le nombre d'exemplaires des *Quatre fils Aymon* qu'il avait débités au peuple. Et du livre en écriture moulée, comme disent nos compatriotes, ces vers passaient dans toutes les mémoires. Chez mon grand-père, à Buhulien, près de Lannion, quand on avait fini de souper, et lu la vie d'un saint, en breton, on prenait sur l'étagère un de ces volumes imprimés chez Lédan, et je vois encore, autour de la table massive dans la cuisine profonde, les visages recueillis des bouviers ou des pasteurs dont les yeux dilatés, dont les lèvres entr'ouvertes aspiraient et buvaient cette déclamation en quelque sorte sacrée, tandis que les rouets, sous la main des femmes, exhalaient au bord de l'âtre leur musique ronronnante et douce. Les âmes de ces gens-là s'imprégnaient religieusement de ces vers. Les lendemains qui suivaient, il n'était pas rare d'entendre, le soir, dans le grand silence des champs assoupis, les tirades de Sainte-Tryphine ou des Quatre fils Aymon s'alterner et se répondre d'intervalles en intervalles : si bien qu'on eût dit que les héros de nos vieilles légendes se promenaient à travers la brume et, se rencontrant, causaient entre eux. Dans la paix du crépuscule, les voix montaient, vibrantes, l'ombre donnait aux formes de ces passants des attitudes grandioses, et c'étaient de simples laboureurs qui, en plein air et au hasard des routes, jouaient le mystère fraîchement ouï.

Buhulien est d'ailleurs tout près de Lannion, et le pays de Lannion, c'est, comme on l'a souvent répété, l'Attique bretonne. Extérieurement, il semble qu'il se soit plus transformé que d'autres régions, que la Cornouaille finistérienne, par exemple. Mais les choses d'âme, le trésor des traditions littéraires, il les a conservés plus complets et plus riches. C'est à Lannion qu'en 1825, Emile Souvestre venait écouter la première représentation de mystère qu'il lui eût été donné d'entendre. « Le théâtre avait été dressé au milieu d'une vaste garenne, autour de laquelle des planches mal clouées sur des pieux enfoncés en terre formaient une triple rangée de bancs. Les

spectateurs qui n'avaient pu trouver place sur ces gradins se tenaient debout par derrière; les arbres des champs voisins, les fossés, les croix du chemin et les toits de quelques maisons assez éloignées étaient couverts d'enfants et d'écoliers. Le nombre total des spectateurs pouvait s'élever à trois mille. »
Les acteurs arrivaient pour la plupart de Pluzunet, un bourg distant de quatre lieues. Pluzunet est resté longtemps notre école classique, notre conservatoire de déclamation. Des dynasties de tragédiens y ont trôné, se léguant, de père en fils, la passion de leur art. Certains noms d'humbles paysans, tels que Claude Le Bihan, Jean le Ménager, figureront avec éclat dans une histoire du théâtre Breton, le jour, prochain peut-être où s'écrira cette histoire.

En 1867, M. Luzel recrutait encore dans ce même Pluzunet les principaux éléments d'une troupe qui, après s'être exercée sous sa direction dans une salle d'auberge du bourg, jouait devant les membres du *Congrès celtique international*, réunis à Saint-Brieux, le mystère de Sainte Tryphine (1). A cette représentation, Henri Martin pleurait d'enthousiasme. Et avec quel majestueux aplomb ces hommes des champs débitaient leurs rôles! Un charpentier de Belle-Isle-en-terre, Goëlo, dans le personnage de l'Évêque de Saint-Malo, souleva des tempêtes d'applaudissements.

En 1875, d'après une communication de M. Bott, il y eut à Plouaret une représentation des *Quatre fils Aymon*. Les acteurs n'étaient pas très bons et laissaient beaucoup à désirer tant par le mauvais goût de leurs costumes que par leur laisser-aller en scène. A peine deux ou trois savaient-ils leurs rôles. Devant le public ils s'interpellaient et faisaient à haute voix des digressions quelquefois assez risquées.

En 1878, les 22 et 23 avril, pendant les fêtes de Pâques, Pluzunet s'assemblait de nouveau dans une grande cour close, pour assister à une reprise de la même pièce, donnée par les mêmes acteurs. Et la *salle* si l'on peut s'exprimer ainsi, était noire de monde, malgré la pluie qui tombait à verse, détrempant les couronnes en carton doré des personnages royaux, crépitant sur les parapluies des femmes, ruisselant en gouttières sur les larges feutres des hommes. Hélas! de cette vaillante troupe il ne reste plus que des membres épars, des unités isolées. Pour deux jours encore, nous les allons retrouver à Morlaix (2) que de souvenirs ils y réveilleront! Car un

1. *Sainte Tryphine et le roi Arthur* est une pièce en vers qui débute par un Prologue, récité par le meilleur acteur de la troupe. Il commence par une invocation au Saint-Esprit; puis le Prologue (l'acteur prend lui-même ce nom, et poursuit sa tirade en priant le public de se tenir bien tranquille, d'être attentif, et surtout de se garder d'aucune critique. Il résume ensuite le contenu de la pièce, et en terminant, il invoque encore Dieu et demande aux assistants de chanter le *Veni Creator* pour attirer sur tous les grâces du ciel. C'est alors que le drame commence.

Lorsque les huit actes sont terminés, le même acteur s'avance encore sur la scène, et récite l'épilogue, pendant que deux personnages de la troupe font une quête destinée à couvrir les frais de la représentation et ceux d'un diner auquel assiste toute la troupe. (*Comm. de* M. Bott).

2. L'initiative de cette représentation appartient à M. Pierre Zaccone, et à quelques Morlaisiens amis des lettres. La troupe de Plouaret travaille consciencieusement en vue de la représentation qui aura lieu le

temps fut, et assez rapproché, puisque nous parlons de 1860, où Morlaix avait son théâtre breton donnant chaque dimanche et chaque jeudi des représentations régulières. Pendant quelques heures, ce passé va ressusciter, et nous tous, armoricains épris des nobles choses armoricaines, nous devons un grand merci à ceux qui vont être les agents de cette résurrection, si éphémère soit-elle. — Saint Patrice demandait à Ossian : « Les héros que tu pleures sont morts! Peuvent-ils renaître? » Oui ils vont se redresser vivants devant nos yeux : le printemps de 1888 nous ramène les héros de nos antiques légendes; les grandes voix des beaux âges celtiques vont psalmodier, sur les tréteaux morlaisiens, leur grave mélopée, pour expirer, après deux soleils, derrière les brumes profondes où disparaît de plus en plus notre fier individualisme d'autrefois. Puisse du moins, avant qu'elles se taisent pour jamais, quelqu'un recueillir leurs derniers échos et noter, dans ses vibrations suprêmes, l'âme mélodieuse d'une race que l'avenir sans doute n'entendra plus!

ANATOLE AR BRAZ.

LES PASTICHES DE CHANSONS POPULAIRES

I

PAUL FÉVAL ET LES CHANSONS POPULAIRES



On a chanté en Bretagne et en Vendée, vers 1880, une chanson qui, disait-on, avait été composée par un chouan anonyme au moment des guerres civiles du siècle dernier. Le premier octobre 1882, elle fut chantée, avec un certain retentissement dans une réunion politique qui eut lieu à Rennes. Je l'ai entendue plusieurs fois à Paris. Voici le texte donné par *l'Intermédiaire*, 10 Mars 1888, col. 148.

14 avril au vieux théâtre, elle y est puissamment poussée par M. Rocheplan, qui a fait de son mieux pour conserver l'homogénéité de cette troupe qui sera certainement la dernière. Avec elle disparaitra pour le public le vieux drame breton.

Je souhaite que son Directeur puisse faire revivre une de nos plus anciennes traditions en lui conservant son caractère de simplicité naïve et véridique, si elle y réussit, elle aura bien mérité de la Bretagne. (Comm. de M. BOTT.)

I

Monsieur d' Charette a dit à ceux d' Vitré (*bis*)
Avancez,
L'oreille au guet et le cœur bien léger.

Refrain

Prends ton fusil, Grégoire,
Prends ta gourde pour boire,
Prends ta vierge d'ivoire!
Nos messieurs sont partis
Pour chasser la perdrix.

II

Monsieur d' Charette a dit à ceux d' Redon (*bis*)
Le canon
Fait mieux danser que le son du violon.
Prends ton fusil, etc.

III

Monsieur d' Charette a dit à ceux d' Montfort (*bis*)
Frappez fort,
Notre drapeau préserve de la mort.
Prends ton fusil, etc.

IV

Monsieur d' Charette a dit aux Malouins (*bis*)
Fiers marins,
L'orage gronde, il faut parer au grain.
Prends ton fusil, etc.

V

Monsieur d' Charette a dit aux Fougerais (*bis*)
Soyez prêts,
La République a besoin du balai.
Prends ton fusil, etc.

VI

Monsieur d' Charette a dit à ceux d' chez nous (de Rennes)
Levez-vous,
La chasse est ouverte contre les loups.

Refrain

Prends ton fusil, Grégoire,
Prends ta gourde pour boire,
Prends ta vierge d'ivoire!
Nos messieurs sont partis
Pour chasser la perdrix.

Dans le numéro du 10 février 1888 de *l'Intermédiaire*, un correspondant, à propos du terme « chasser la perdrix », citait un autre couplet, en disant qu'il croyait bien la chanson de l'époque des guerres civiles :

Monsieur d' Charette a dit à ceux d'Ancenis,
Mes amis!
Le roi va ramener les fleurs de lys.

Cette chanson ne figure point dans le recueil de Bujeaud, qui a pourtant recueilli avec grand soin les chansons vendéennes, et auquel elle n'aurait pas échappé, si elle avait été réellement populaire. Aucun des collecteurs de chansons populaires de la Haute-Bretagne ne l'a trouvée dans la bouche des paysans, à ma connaissance du moins : en réalité, elle n'a guère été chantée que dans les châteaux, et dans les réunions légitimistes. Cela n'a rien de surprenant, car cette prétendue Marseillaise de la chouannerie est de date toute récente.

Nous trouvons dans *les Lettres et souvenirs de Paul Féval* par Oscar de Poli (Palmé, 1887), cité par *l'Intermédiaire*, la lettre suivante adressée à un auteur qui avait cru que cette chanson avait conduit les royalistes au combat.

« Le chouan qui vous a donné *Prends ton fusil*, *Grégoire*, est un *farceur*. C'est moi l'auteur de ce grand poëme, et malgré mon antiquité, je n'étais pourtant pas à la prise de Saumur. J'avais une espèce de voix autrefois et je chantais au piano des *chants originaux* que je faisais et dont quelques-uns ont bien couru la Bretagne vers 1865-1866. *Prends ta gourde pour boire* est un hugotisme. *Prends ta Vierge d'ivoire* procède du même Jupiter romantique que le bon Cathelineau ne connaissait pas. C'était mal bâti, mais l'air empoignait et la donnée aussi. J'avais des succès formidables chez ma belle-mère avec ça. »

Il est possible et même probable que cette chanson est en train de devenir populaire, puisqu'au texte de *L'Intermédiaire* qui semble être celui de Féval, on a ajouté le couplet que nous avons cité, et aussi quelques autres dont nous n'avons pas le texte en ce moment, mais que nous avons entendus à Paris.

Cette chanson n'est pas le seul pastiche que Féval ait fait. Ses romans bretons contiennent un assez grand nombre de chansons qui ont l'apparence populaire : parfois il n'y a qu'un ou deux couplets, plus rarement la chanson est entière. Certaines sont assez habilement coulées dans le moule populaire pour que même des folkloristes de profession (1) aient été tentés de les prendre pour des produits de la muse du peuple au lieu de les considérer pour ce qu'elles sont, de simples amusements de lettré, ou l'œuvre d'un romancier qui, ayant besoin d'un refrain populaire adapté à une situation et ne la trouvant pas dans la tradition orale, l'a créé de toutes pièces.

(A suivre) PAUL SÉBILLOT.

1. Cf. dans le *Recueil de chansons populaires* de E. Rolland t. I, p. 179, le fragment intitulé : « Le loup » extrait de « l'Homme de fer » roman de Féval.

CONTES KALMOUKS (1)

I

LE KHAN VOYAGEUR



ANS le royaume central de Magadha habitaient sept frères, qui étaient enchanteurs.

A la distance d'un mille de la demeure de ces magiciens vivaient deux fils d'un Khan.

L'aîné étudiait la magie auprès des enchanteurs. Mais bien qu'il fut depuis sept ans leur élève, ils ne lui avaient pas encore donné la clé de leur science.

Un jour il arriva que le plus jeune frère, allant porter à manger à son aîné, regarda furtivement par une porte entr'ouverte et vit opérer les enchanteurs. Il entendit les paroles magiques et les grava dans sa mémoire.

Il ne donna pas à son frère les provisions qu'il apportait mais tous les deux s'en retournèrent au palais de leur père.

L'aîné voulait renoncer à l'école des sorciers parce qu'il désespérait de se voir révéler leur science. Le plus jeune ne lui confia pas qu'il en avait surpris le secret.

Une fois arrivés à la maison le plus jeune frère dit à l'aîné :

— Il y a dans notre écurie un beau cheval; prends-le par la bride et va le vendre. Mais ne passe pas par l'endroit où habitent les sorciers !

Après avoir parlé ainsi il se transforma lui-même en ce cheval.

Le frère aîné se dit à part lui : « Pourquoi conduirais-je cette bête par la bride ? Je vais monter dessus. »

Mais à peine était-il en selle que, malgré tous ses efforts, il ne put empêcher le cheval de se diriger vers la demeure des enchan-

1. Ces contes ont été recueillis et traduits pour la première fois en allemand par Benjamin Bergmann dans ses *Voyages chez les Kalmouks* (Riga, 1804). Cette traduction qui présentait de nombreuses lacunes a été reprise par M. Jülg qui a donné un dictionnaire de la langue Kalmouke, le plus complet qui ait encore paru. C'est d'après M. Jülg que nous avons traduit ces contes. Lui-même avait mis à profit les ouvrages de son compatriote Bergmann, de l'anglais Benfey ainsi que la traduction de Golstanski.

teurs. « Eh bien, tant pis, pensa-t-il, je vendrai le cheval aux enchanteurs ! »

Étant arrivé à l'habitation des magiciens il leur dit :

— Mon frère a trouvé ce magnifique cheval, vous convient-il ?

Les sorciers, du premier coup d'œil, avaient reconnu que le cheval était enchanté. « Si tout le monde apprend ainsi l'art des enchantements, se dirent-ils, nous aurons bientôt perdu notre crédit; nous ne pourrons plus étonner personne par nos miracles... il nous faut garder ce cheval et le tuer. »

Ils achetèrent donc l'animal qu'ils payèrent sans marchander. Puis ils l'enfermèrent dans une écurie où régnait la plus profonde obscurité.

Quand vint le moment où ils avaient résolu de le tuer, ils lui attachèrent solidement le cou et les jambes de devant et le conduisirent dehors, par la bride.

Pendant ce temps, et tout en marchant, le cheval pensait : « Hélas ! pourquoi mon frère n'a-t-il pas écouté ma recommandation ? Me voilà dans les mains de ces enchanteurs ! Si au moins je pouvais voir un être vivant pour me métamorphoser en lui. »

Tout à coup il aperçut dans un ruisseau un petit poisson qui nageait. Aussitôt il passa dans le poisson.

Mais les sept enchanteurs se transformèrent immédiatement en sept mouettes. Et comme les mouettes étaient sur le point de saisir le petit poisson, celui-ci aperçut en l'air uue colombe et se métamorphosa en cet oiseau.

Mais les sorciers se changèrent aussitôt en sept faucons qui se mirent à la poursuite de la colombe par dessus les montagnes et les rivières.

Lorsque le pauvre oiseau vit qu'il allait être pris, qu'il ne pouvait pas échapper à ses ennemis, il gagna à tire d'ailes, un mont brillant vers le sud, dans le pays du Thibet et apercevant une grotte il s'y réfugia.

C'est là qu'habitait le sage Nagarguna.

La colombe se cacha dans son sein.

Au même instant les sept faucons arrivaient devant la caverne et se changeaient en sept hommes.

La colombe dit alors à Nagarguna :

— Sept hommes sont là devant lagrotte. Ils vont se présenter à toi et te demander le chapelet que tu as entre les mains. Je vais passer dans la boule supérieure du chapelet. Lorsque le maitre donnera son rosaire, qu'il mette sans être vu le gros grain dans sa bouche, et qu'il jette par terre, en les éparpillant, tous les autres grains.

A peine la colombe avait-elle terminé, que les sept hommes parurent et demandèrent au maitre son chapelet.

Le sage mit dans sa bouche le plus gros grain et jeta les autres

devant lui. Aussitôt ces grains se changèrent en vermisseaux. (1)

Les sept enchanteurs devinrent à l'instant sept poules qui se mirent à picorer les vers.

Alors le maitre laissa tomber le grain de chapelet qu'il tenait dans sa bouche et tout à coup surgit le fils du Khan armé d'un bâton avec lequel il se mit à frapper sur les poules qu'il assomma.

Mais les corps des poules tuées devinrent sept cadavres humains.

A cette vue le sage Nagarguna eut le cœur troublé et dit :

— Pour avoir protégé la vie d'un seul homme j'ai causé la mort de sept de mes semblables. En vérité cela n'est pas bien!

Alors le jeune homme vainqueur des sorciers dit :

— Je suis le fils d'un Khan. Puisque le maitre en voulant me sauver la vie a causé la mort de ces sept hommes, pour expier ce péché et pour lui prouver ma reconnaissance, je suis prêt à entreprendre ce qu'il voudra.

Le maitre répondit :

— Puisqu'il en est ainsi, écoute-moi :

Dans le bois glacé de la mort habite Siddhi-Kür. La partie supérieure de son corps est d'or, l'inférieure d'émeraude; sa tête est en nacre. C'est ainsi qu'il a été créé. Pour ta pénitence, tu iras le chercher. Si tu peux me l'amener ici, j'aurai le pouvoirde produire de l'or, les hommes de Gambadripa vivront mille ans et atteindront le plus haut degré de la perfection. Voici maintenant ce que tu as à faire :

A la distance d'un mille d'ici tu rencontreras un torrent qui sort d'une gorge étroite et sombre, couverte de forêts. Là tu verras une foule de grands morts. Aussitôt qu'ils t'apercevront ils se lèveront tous à la fois et marcheront à ta rencontre. Ne t'effraie pas, crie leur : « Grands esprits! hala, hala svaha! » et jette leur ces grains d'orge.

Un peu plus loin, tu trouveras au bord d'une rivière les petits morts. Tu leur crieras : « Petits esprits! houlou houlou, svaha! et tu leur jetteras aussi de ces grains.

Tu rencontreras ensuite la multitude des morts nés. A ceux-ci tu jetteras également des grains en leur criant : « Esprits enfants, riraphad!

Du milieu de cette troupe sortira Siddhi-Kür.

Il grimpera sur un manguier.

Alors avec cette hache qui s'appelle la « lune blanche », tu feras mine de couper l'arbre et il descendra.

Saisis-le, enferme-le dans ce sac bigarré qui peut contenir cent personnes et noue ton sac avec cette corde filée de cent fils de diverses couleurs. Voici un morceau de gâteau inépuisable. Tu

1. La série presque complète de ces transformations depuis le cheval jusqu'aux vers se retrouve dans un conte de l'Ille-et-Vilaine publié par M. Havard livraison de la Revue des traditions populaires, 25 juillet 1887.

n'en useras que pour te nourrir. Tu prendras le sac sur tes épaules et tu reviendras ici avec Siddhi Kür, *mais ne prononce pas une seule parole.* Puisque tu as découvert ma grotte solitaire tu t'appelleras maintenant : « Le Khan qui voyage dans le sentier du bonheur. »

Après avoir prononcé ces mots, il lui montra le chemin.

Lorsque le Khan voyageur eut heureusement triomphé des obstacles que le maître lui avait annoncés, il arriva à l'endroit où se trouvait Siddhi-Kür et celui-ci grimpa sur le manguier. Alors le Khan s'avança au pied de l'arbre et dit :

— Mon maître est Nagarguna, ma hache s'appelle la « lune blanche », j'ai pour provisions de voyage un gâteau qui dure toujours ; j'apporte avec moi un sac bigarré qui peut contenir cent personnes; je suis le Khan qui voyage dans le sentier du bonheur. Esprit descends, ou je coupe l'arbre.

A ces mots Siddih-Kür répondit : « Ne coupe pas l'arbre, je descends. »

Alors le Khan l'enferma dans son sac qu'il noua solidement avec sa corde. Il mangea un morceau de son gâteau inépuisable, chargea le sac sur ses épaules et se mit en route.

Il avait déjà marché plusieurs jours, sans rien dire, lorsque Siddi-Kür lui adressa la parole :

— Les journées sont bien longues dit-il! nous nous ennuyons tous les deux. Raconte-moi une histoire ou bien je t'en raconterai une.

Mais le fils du Khan continua à marcher sans répondre.

Siddhi-Kür reprit :

— Si tu veux que ce soit moi qui raconte, renverse la tête en arrière. »

Le Khan fit le signe qu'il lui demandait et Siddhi-Kür commença le récit suivant : (1)

II

LE MAGICIEN A LA TÊTE DE PORC

Il y avait autrefois un homme et une femme qui habitaient une très riche contrée. L'homme était très paresseux. Hormis boire et manger, il ne savait rien faire que dormir dans la journée aussi bien que la nuit.

Un jour, sa femme lui dit :

1 Ce genre d'introduction se retrouve dans les « vingt-cinq contes du Vampire » qui appartiennent au cycle indien. Là c'est un roi qui doit transporter sur son dos un Vampire lequel disparait dès que le roi lui adresse la parole.

— En restant oisif tu as déjà dissipé toute la fortune de ton père. Remue-toi donc un peu : habille-toi et tandis que je serai aux champs, monte sur la terrasse de la maison; regarde devant toi, derrière, de tous les côtés, tu finiras bien par trouver quelque chose à faire.

L'homme obéit à sa femme et il monta sur la terrasse de la maison.

Tandis qu'il était là en observation, il aperçut sur un terrain où venait de camper une horde avec ses troupeaux, un oiseau, un renard et un chien qui se battaient.

Il descendit et s'approcha de ces animaux.

Alors il vit que l'ob et de la dispute était une vessie pleine de beurre.

Il la prit et l'emporta à la maison.

Quand sa femme revint, elle lui dit :

— Où as-tu trouvé cette vessie?

— Comme j'étais monté, répondit l'homme, sur la terrasse de notre maison, j'ai aperçu ce beurre à l'endroit où venait de camper une horde.

— Comment, les hommes s'écria la femme, peuvent-ils rester dans l'oisiveté? Pour un jour que tu as pris la peine de sortir tu as trouvé quelque chose.

Ces paroles donnèrent du cœur au mari.

— Eh bien, dit-il, je vais me mettre en campagne. Procure-moi un cheval, des habits et un chien.

Sa femme alla lui chercher ce qu'il demandait et quand tout fut prêt, elle lui dit :

— Maintenant bon voyage, tu peux partir.

L'homme enfonça son bonnet sur sa tête, jeta son manteau de feutre sur ses épaules, s'attacha au côté un arc avec des flèches, mit la laisse à son chien et enfourcha son cheval.

Il allait droit devant lui, sans savoir où.

Il avait déjà traversé plus d'une rivière, lorsqu'il aperçut au milieu d'une steppe un renard qui courait.

De tous les amis que j'ai rencontrés, se dit-il en lui-même, voici encore le meilleur. Je ferai un bonnet de sa peau.

Et il se mit à la poursuite de la bête. le renard se réfugia dans une tanière.

Alors notre homme descendit de cheval et afin d'être plus à son aise pour ce qu'il allait faire, il se dépouilla de tous ses vêtements. Il attacha à la selle de son cheval son arc et ses flèches ainsi que ses habits et il noua la laisse de son chien avec la bride. Puis ayant ôté son bonnet il s'en servit pour boucher l'entrée du trou; après quoi il se mit à frapper sur le terrier avec une grosse pierre. L'animal effrayé se précipita dehors et comme le bonnet était à l'entrée du trou il s'en trouva naturellement coiffé et l'em-

porta avec lui. A la vue de la bête le chien s'élança à sa poursuite et entraina le cheval à la bride duquel il était attaché.

En un clin d'œil le renard, le chien et le cheval chargé des vêtements et des armes furent hors de vue.

Notre homme demeura complètement nu.

Comme il ne lui servait à rien de rester là, il se remit en route.

Dans cette contrée régnait un riche et puissant Khan. Notre voyageur ayant aperçu son palais de loin, se glissa sans être vu jusqu'aux écuries et se blottit dans le foin de façon que tout son corps était caché à l'exception de ses yeux.

Tandis qu'il était dans cette position, la fille du Khan vint dans l'écurie pour visiter son cheval favori.

Elle était d'une beauté merveilleuse.

En s'en allant, elle laissa tomber sans s'en apercevoir son anneau, le talisman de vie du Khan.

Notre homme aurait bien voulu ramasser la bague précieuse, mais il n'osait pas sortir de sa cachette.

Au coucher du soleil, les vaches rentrèrent et l'une d'elles en passant, couvrit l'anneau d'une large bouse.

Derrière arriva une servante qui jeta la bouse avec le bijou dans un coin de la cour.

Le lendemain le Khan faisait annoncer partout que sa fille avait perdu son talisman de vie. Il convoquait tous les magiciens et devins pour qu'ils eussent à indiquer où pouvait se trouver la bague égarée.

Notre homme qui avait sorti du foin la moitié de son corps fut aperçu par un serviteur du Khan qui lui demanda :

— Que fais-tu là ? Qui es-tu ?

— Je suis un sorcier, répondit-il.

— Eh bien dit l'autre, notre Khan a perdu son talisman de vie, et il a invité tous les devins et magiciens à se présenter devant lui.

— Mais je n'ai pas d'habits répliqua notre homme.

Alors le serviteur se rendit auprès du Khan et lui dit ;

— Il y a dans vos écuries, un magicien. Il est tout nu et il demande des vêtements pour paraitre devant vous.

— Qu'on lui porte des habits, dit le Khan et qu'il vienne.

Une fois habillé notre homme se présenta devant le Khan qui lui dit :

— Que demandes-tu pour retrouver l'anneau de ma fille ?

— Pour que mon enchantement réussisse, répondit l'homme, il me faut une tête de porc, un morceau de soie de sept couleurs et un grand gâteau.

On lui fit donner ce qu'il demandait. Alors il ficha la tête de porc sur un pieu, l'orna du morceau de soie de sept couleurs et il plaça le tout sur le grand gâteau.

Puis il demanda à passer trois jours et trois nuits en méditation.

Ce délai écoulé, le prétendu magicien, drapé dans son manteau se

présenta devant la multitude qui était accourue pour assister à l'enchantement. Il prit la tête de porc dans ses mains et il marcha suivi d'une foule énorme.

Il s'arrêtait de temps en temps et disait :

— Ce n'est pas ici qu'est l'anneau.

Puis il arpentait de nouveau le terrain dans tous les sens, toujours suivi du peuple qui chantait des chants de fête.

Il arriva ainsi près des écuries où se trouvait l'anneau caché dans la bouse de vache.

Il s'arrêta en s'écriant :

— C'est ici qu'est le talisman de la princesse.

Aussitôt il fouilla dans la fiente et en retira l'anneau.

— Tu es un grand sorcier, s'écrièrent tous les assistants, viens au palais et tu seras récompensé dignement.

Et on lui donna le nom du « magicien à la tête de porc. »

Quand il fut devant le Khan, celui-ci lui dit :

— Parle, que désires-tu pour ta récompense ?

Notre homme qui ne pensait qu'à ce qu'il avait perdu, à son cheval, à son arc et à ses habits, répondit :

— Donnez-moi un cheval sellé, un carquois rempli de flèches, un bonnet, un manteau en feutre, un chien et un renard.

— Voilà un drôle d'original, pensa le Khan !

Toutefois il ordonna à ses ministres de réunir tout ce que demandait le magicien et de lui en faire présent. Il y ajouta deux éléphants chargés de viandes et de beurre et c'est ainsi que notre homme revint chez lui.

Sa femme, du plus loin qu'elle l'aperçut, accourut à sa rencontre pour lui souhaiter la bienvenue.

— A la bonne heure ! s'écria-t-elle voilà comment on doit se presenter quand on veut être considéré comme un homme !

Et ils entrèrent dans la maison.

La nuit, quand ils furent couchés, la femme lui demanda comment il s'y était pris pour se procurer toutes ces provisions.

Le « magicien » lui raconta en détail tout ce qui lui était arrivé.

— Tu n'es qu'un pauvre niais, s'écria-t-elle, demain j'écrirai au Khan.

En effet le lendemain elle écrivit la lettre suivante :

« Si j'ai demandé au Khan un renard et un chien, c'est qu'au moyen de ces animaux je savais pouvoir combattre les mauvaises influences des esprits, relativement à la santé du Prince. Maintenant je m'en remets à sa générosité pour les présents qu'il voudra m'accorder.

— C'est bien, dit le Khan après avoir lu cette lettre, et il envoya au « magicien » des cadeaux magnifiques et du plus grand prix.

L'homme et sa femme vécurent désormais dans l'opulence.

TANT MIEUX, s'écria le Khan voyageur, TOUS DEUX LE MÉRITAIENT BIEN !

A peine ces mots étaient ils prononcés que Siddhi-Kür s'échappait du sac et fuyait en disant : *Le fils du Khan a perdu le bonheur*.

CHARLES BEAUQUIER.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (1)

III

Les ouvrières en couture ne manquent pas de coudre *un* de leurs cheveux dans l'ourlet des robes de mariées qu'elles font, pour être sûres de se marier dans l'année.

Dans les pensionnats et les couvents de jeunes filles, lorsqu'on veut qu'une amie se souvienne éternellement de vous, on lui demande une mèche de ses cheveux et on en fait une tresse avec une mèche des siens, coupée : tant qu'on conserve la tresse, l'amitié subsiste et le souvenir persiste.

Les nourrices parisiennes mettent au cou des enfants un collier d'ambre ou de perles bleues pour les préserver des accidents de la dentition. Ce bijou passe aussi pour empêcher les coupures des plis de la peau.

(*A suivre*) ARMAND LANDRIN.

1. Voir les nos de *février et de mars*.



BIBLIOGRAPHIE

C. Baissac. — *Le Folk-lore de l'ile Maurice* (texte créole et traduction française) Paris. Maisonneuve et Ch. Leclerc. 1 vol. in-8° écu de XIX-466 p. (Collection des Littératures populaires de toutes les nations prix : 7 fr. 50.)

Ce volume devait d'abord s'appeler « Littérature orale de l'ile Maurice; » nous ne savons pourquoi on lui a substitué le titre actuel, qui semble annoncer qu'il contient des superstitions, des coutumes etc., alors que seuls y figurent les contes, les sirandanes (devinettes) et les chansons, qui appartiennent à la littérature orale.

Cette légère critique à propros du titre sera à peu près la seule que nous aurons à faire au livre de M. Baissac, qui forme une des contributions les plus intéressantes que l'on ait données jusqu'ici au folk-lore créole.

Les *contes et les légendes* sont au nombre de vingt-huit : elles sont toutes d'importation assez récente, puisque l'ile de France ne fut colonisée qu'au commencement du siècle dernier. Les colons, originaires des diverses provinces de France apportèrent avec eux leurs contes; les esclaves achetés à la côte d'Afrique, les Malgaches, les émigrants indiens y fournirent aussi leur contingent. Ces divers éléments, tantôt se sont fondus ensemble dans des proportions très diverses, tantôt ont gardé, sans autre transformation que celle du passage d'une langue savante dans un patois presque enfantin — et qui a souvent toutes les grâces du parler des enfants — et que l'adaptation au milieu nouveau. Nous y retrouvons une Peau d'âne mélangée à une Cendrillon (n° 12), une fille aux Bras Coupés (Pauiln et Pauline, n° 24), l'un des plus jolis récits de ce recueil; l'Oiseau qui pond desœufs d'or (n° 6), version qui s'écourte brusquement, le Fin voleur (n° 5), Histoire du bonhomme Francœur; l'Histoire d'un malin drôle (n° 7), est un amusant Jean le Diot créole; dans Jean et Jeanne (n°9), on rencontre l'épisode des poursuites et des métamorphoses des fugitifs. Sabour (n° 12) rappelle les trois sœurs jalouses de leur cadette. Le n° 17, les Sept cousins et les sept iousines nous donnent un Petit-Poucet qui n'a de commun avec le nôtre que son ingéniosité. C'est un des meilleurs récits du livre.

L'influence nègre se fait sentir dans les assez nombreuses histoires qui mettent en scène les animaux, le lièvre qui trompe les autres, la tortue qui ne manque pas non plus de finesse, le loup qui plusieurs fois est anthropophage, le singe malin, railleur et grossier. Le bonhomme Zova et e Caiman (n° 23), que M. C. Baissac suppose être venu de Madagascar, pourrait bien être originaire de l'Inde; il rappelle par certains épisodes ceux de deux contes sénégalais recueillis pas le Dr Colin, t. I, p. 137 et suivantes de la *Revue des Traditions populaires.*

La langue créole se prête admirablement à certains récits, surtout à ceux qui sont naïfs ou malicieux; quoique généralement assez littérale, la traduction ne rend pas toute la grâce du conte raconté en créole; il sera facile d'en goûter le texte avec un peu d'attention, le créole mauricien n'étant pas en somme difficile à comprendre pour un français. Nous aurions désiré parfois quelques notes pour expliquer certains produits locaux, plantes ou animaux, dont les noms ne sont pas très connus en dehors des îles de la Réunion et de Maurice.

La seconde partie se compose de *Sirandanes*; suivant la définition de M. C. B., la sirandane n'est autre chose qu'une courte énigme dont le mot se cache sous une image parfois heureuse, ou sous le voile un peu épais

d'une allégorie tirée d'un peu loin. C'est une des récréations favorites des veillées nègres et créoles. Elles sont au nombre de 150 environ. En voici quelques-unes :

— Mon bassin est à sec, mettez-y une paille, il déborde? — L'œil.

— J'ai un cheval, j'ai beau l'enfermer dans une écurie, sa queue est toujours dehors? — La fumée.

— Je suis noir dans mon bonheur, je suis rouge dans mon malheur? — La crevette.

— J'ai un arbre, quand il a des feuilles, il n'a pas de racines; quand il a des racines, il n'a pas de feuilles? — Un navire.

— Il y a une demoiselle, elle me suit partout, mais jamais je ne puis l'embrasser? — Mon ombre.

La troisième et dernière partie est consacrée à la *Chanson* « matière infertile et petite. » dit l'auteur dans une épigraphe modeste. En effet, si les chansons en créole mauricien sont intéressantes au point de vue de la langue, et aussi à celui de l'histoire de la chanson dans l'île, elles sont pour la plupart à l'état fragmentaire : ce sont en réalité des balbutiements de chansons (sans musique notée), dont aucune n'ira grossir l'anthologie créole. M. C. B. constate qu'elles sont en voie de disparition et qu'elles cèdent la place à des compositions en français plus ou moins correct.

M. C. Baissac n'a pas jugé à propos de donner des proverbes; on en trouvera un certain nombre avec quelques devinettes et deux contes dans son livre intitulé : Etude sur le patois mauricien. Nancy, 1880, in-12.

PAUL SÉBILLOT.

XAVIER MARMIER. — *Contes populaires de différents pays*, deuxième série, 1 vol. in-18 de 393 p., Paris, Hachette, (3 fr. 50).

M. X. Marmier a été l'un de ceux qui, les premiers en France, se sont occupés des traditions populaires: dès 1840 il publiait, soit dans le *Magasin pittoresque*, soit en volumes, des travaux considérables : s'ils ne sont pas conçus dans un esprit aussi rigoureusement scientifique que celui qu'on exige à notre époque où ce qui était alors une simple curiosité est devenu une science, beaucoup sont encore très dignes d'intérêt. M. Marmier a écrit des pages exquises sur la féerie franc-comtoise, qui feraient regretter qu'il n'ait pas cru devoir explorer davantage sa province natale, si ses travaux sur les littératures populaires de l'étranger n'avaient pas pour une bonne part contribué à attirer l'attention du public français sur la poésie des chansons et des légendes. S'il s'est permis d'évoquer ici un souvenir personnel, c'est en lisant vers 1860, alors que j'étais au collège, le *Foyer Breton* et les divers articles de M. Marmier dans le recueil cité plus haut, que l'idée me vint tout d'abord de recueillir des contes en Haute-Bretagne. L'un de ces livres de M. Marmier, celui des *Chants populaires du Nord* est devenu aujourd'hui presque introuvable, et une réimpression, surtout avec quelques notes, serait bien accueillie des folkloristes. Nous espérons que M. Marmier voudra bien s'en occuper. En attendant il emploie sa vieillesse studieuse à nous donner en édition commode les contes qu'il a traduits de différents auteurs. Une première série a paru en 1880, la seconde vient d'être publiée. On y trouve des récits de bien des pays divers, un véritable tour du monde en contes, d'une lecture très attrayante, et pour lequel nous n'aurions que des éloges, si l'indication sommaire des sources s'y trouvait, au moins succinctement. C'est une lacune que M. X. Marmier pourrait combler, soit dans une préface, soit dans un appendice, lorsqu'il publiera sa 3e série de ses *Contes de différents pays*.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Athenæum, 3 mars. — Perrault's popular tales. *A. Nutt* (Compte-rendu très détaillé de l'édition dont M. Lang a écrit la préface.)

Occitania, n° 1. — Les provençaux d'Allemagne et le langage de Pinache-Seres (Wurtemberg.) *Roque-Ferrier.* — Le conte de Jean de l'Ours en bas Languedoc et en Provence, *A. Roque-Ferrier.* — Les formules finales des contes gascons, *Stanislao Prato.*

Revue de linguistique, t. XX. — Blason populaire de la Haute-Bretagne : (suite) II. Côtes-du-Nord, *Paul Sébillot.* (Collection de 98 blasons de villes et de villages, presque tous de la partie française du département; il y a aussi un certain nombre de contes comiques qui expliquent parfois l'origine du blason.)

Volkskunde. — 3. (mars). — Notre programme. *Aug. Gittée.* — Contes. 3. Le brave Pierre et son sac ; 4. La jeune fille qui épousa une grenouille. — Légendes locales de Flandre. — Exercices de diction. — Rimes d'enfants. — Questions en enquêtes. — Bibliographie. — Chronique du folk-lore.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Musée du Trocadéro.* — La section française du Musée du Trocadéro vient de recevoir les dons suivants : 1° de M. le sénateur Schœlcher, des coiffes de Pornic, des Ponts-de-Cé et de diverses localités de la Loire-Inférieure, ainsi que des poupées revêtues des costumes d'Auray; 2° de M. Lionel Bonnemère, un Olifeuten, amulette bretonne faite d'un jeton d'ivoire percé qu'on a trempé dans l'eau bénite et qui est réputée guérir diverses maladies, notamment les côtes enfoncées; des peignes bretons primitifs; une baguette de coudrier d'un découvreur de sources vendéen.

⁂ *Le linge des enfants.* — En Saône-et-Loire, lorsqu'on lave le linge d'un enfant qui n'a pas encore été baptisé, il ne faut pas frapper dessus avec un battoir, sinon l'enfant a des coliques. (*Comm. de* M. le commandant LAMBERT).

⁂ *Les hommes velus et la chance.* — Les individus présentant cette particularité et qui étaient à la cour du roi de Birmanie comme autrefois les nains chez les souverains d'Europe pouvaient aller sur le marché et prendre les fruits et les légumes qui étaient à leur convenance, les paysans birmans dont les denrées avaient été choisies étaient, parait-il, extrêmement flattés et considéraient cela comme un honneur et un augure favorable. (*La Nature*, 18 juin 1887.)

*** *Nomination.* — Notre collègue, M. Henry Corot, a été nommé tout récemment Bibliothécaire-archiviste de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire. Cette société est l'une de celles qui comprennent l'importance de nos études, et les traditions populaires figurent parmi les sujets qu'elle met à son ordre du jour.

*** *Joute des Forts de la Halle.* — D'après le *Petit Journal*, 26 avril 1887, il y a certains jours des joutes entre les forts de la Halle; l'entrepreneur de la joute, après le prix fixé, annonce à ses collègues de la halle que tel jour, à tel endroit, il y aura joute pour dix ou vingt hommes.

Quelque soit le nombre, il n'est jamais difficile à trouver, car les forts sont assurés de passer une bonne journée, qui n'est pas en outre sans être fructueuse, surtout pour le *roi sec*, et le *roi mouillé*, les deux derniers champions restés en présence qui se partagent fraternellement les prix.

Quelqu'un de nos collègues pourrait-il nous donner des détails à ce sujet, ainsi que sur la signification de *roi sec* et *roi mouillé?*

*** *Un jeu nouveau : l'enlèvement du commissaire.* — Tous les jours, à la sortie des écoles, vers cinq heures du soir, les enfants du quartier de la Chapelle s'amusent, sur les boulevards extérieurs, à un jeu qu'ils appellent *l'enlèvement du commissaire.*

L'idée de ce divertissement leur a été suggérée, non pas, comme on pourrait le croire, par l'envie d'imiter Polichinelle rossant le guet, mais par le souvenir de l'affaire de Pagny. Les joueurs sont partagés en deux ca mps l'un d'eux joue le rôle de M. Schnœbelé, et les tenants de la partie adverse s'efforcent de l'entrainer, par ruse ou par violence, au-delà d'une ligne tracée sur le sable et représentant la frontière; ses partisans, naturellement, tâchent de le retenir. L'affaire se termine par une mêlée générale, avec force gourmades distribuées de part et d'autres. (*La Lanterne*, 19 janvier 1887).

AVIS

aux Sociétaires et aux Abonnés de la Revue

Nos lecteurs ont pu remarquer que depuis le commencement de l'année 1888 nous avons supprimé, en tête des numéros, la date du 25, qui était celle à laquelle la Revue paraissait primitivement.

Désormais, nous paraîtrons dans la première quinzaine du mois.

Pour arriver à ce résultat, nous avons dû donner le bon à tirer du numéro d'avril, trois jours après la publication du numéro de mars. Bien que dans ce court intervalle, notre Trésorier ait reçu plusieurs souscriptions nouvelles, nous ne publierons la seconde liste que dans le numéro de mai, la plupart de nos sociétaires ayant eu à peine le temps de prendre connaissance de la première liste.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX.

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — N° 5. — Mai 1888.

LES MUSÉES D'ETHNOGRAPHIE

L'ETHNOGRAPHIE FRANÇAISE



UELQUES-UNS de nos collègues ayant exprimé le désir d'être tenus au courant des accroissements que reçoit journellement la section française du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, il nous a semblé qu'il serait utile, au préalable, d'exposer ici brièvement les efforts faits jusqu'à ce jour en province et à Paris pour constituer des collections locales ou nationales d'objets et de costumes populaires. Peut-être, en faisant ainsi connaitre aux lecteurs de la *Revue*, la situation actuelle de nos Musées spéciaux, pourrons-nous susciter de nouvelles recherches et provoquer quelques dons venant enrichir les séries, bien incomplètes encore, hélas! que nous essayons de réunir dans l'intérêt des études traditionnistes.

I. — MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

Le plus ancien Musée d'ethnographie locale qui existe en province, — et le seul important, — est celui de Quimper. Fondé en 1874 par M. Le Men, ancien archiviste du Finistère, avec le concours de la Société archéologique, du Département, et du Ministère de l'Instruction publique, mais demeuré

longtemps à l'état embryonnaire, il a été réorganisé en 1881 sur un nouveau plan et a reçu depuis un développement considérable. Il est divisé en deux sections : le Musée des costumes bretons et le Musée du mobilier breton, placées sous des directions différentes et occupant des salles distinctes. La première a été confiée à deux artistes très distingués, M. Alfred Beau et M. E. Foulquier, qui ont pensé que le meilleur moyen de mettre en valeur les costumes était de les placer sur des statues ou mannequins pittoresquement groupés et représentant une scène de la vie bretonne. Malgré la difficulté considérable d'utiliser un local défectueux, ils ont réussi à réaliser leur projet et à créer un tableau saisissant. Les mannequins, dont les têtes et les mains ont été modelées en terre cuite par M. Beau, et peints à la cire, ont été groupés autour du porche d'une vieille église de manière à figurer la sortie d'une noce. Pour pouvoir exhiber sans trop d'invraisemblance les pièces isolées de vêtements qu'il possédait, M. Beau a eu l'ingénieuse idée de mettre dans un coin une marchande de hardes dont ces pièces forment l'étalage. L'ensemble de la scène, qui comprend 44 personnages, est très pittoresque et très réussi. Les costumes, la plupart anciens, sont très beaux. Ils proviennent des communes de Plougastel-Daoulas, Guengat, Plonéis, Kerfeuntun, Ploaré, Elliant, Quimper, Nevez, Kerlouan, Pluguffau, Quéméneven, Scaër, Saint-Thois, Penhars, Gouézec, Cast, Guerrien, La Feuillée, du Cap, Pont-l'Abbé, Briec, Châteauneuf-du-Faou, Guémené-sur-Scorff, Plogonnec, Plomelin et Fouesnant. Certains, comme celui de la femme de Fouesnant, ont disparu depuis longtemps et seraient impossibles à remplacer.

Le Musée de Quimper s'est enrichi récemment d'une nombreuse série de vêtements anciens réunis par un peintre connu de Brest, M. Fischer, qui n'est pas encore exposée.

Les objets de collection (meubles, bois sculptés, outils, instruments, etc.) occupent un autre salle relevant de la direction archéologique. Plusieurs de ces pièces sont très remarquables et beaucoup seraient aujourd'hui introuvables. J'ai compté une vingtaine de lit-clos, coffres, tables et autres meubles; autant de petites pièces d'ameublement, tels que paniers à pain, porte-cuillers, outils à faire les crêpes de sarrasin, quenouilles, jeux, et une centaine de menus objets gravés et accessoires de toilette, ou de fumeurs (boutons, cuillers de fête, anneaux de quenouilles, croix, épingles, ibules, briquets, étuis de pipe). En tout, à peu près 150 numéros.

Un assez grand nombre de petits ustensiles populaires que j'avais vus il y a six ans ne sont plus exposés : on les a relégués dans des tiroirs pour ne laisser sous les yeux du public que les pièces les plus belles et les mieux ornées. Je crois que c'est un tort. L'intérêt scientifique des collections de ce genre n'a que peu de chose à voir avec la valeur artistique et résulte surtout de l'importance et de la continuité des séries; la vulgarité de l'objet ne lui enlève rien de son mérite, s'il comble une lacune. Je dois dire aussi qu'un des couvercles à pain exposé, en bois tressé, m'a paru d'origine suspecte, et pourrait bien avoir été fait avec un panier exotique offert par quelque marin à un paysan de sa famille.

A part ces bien légères critiques, le musée de Quimper me semble bien

compris et habilement installé et je n'y ai relevé qu'une seule lacune importante : c'est l'absence d'étiquettes indiquant l'origine des objets et le nom des donateurs. Les quelques indications fournies à cet égard par le catalogue sont très incomplètes et insuffisantes.

S'il n'existe encore nulle part ailleurs de musées ethnographiques locaux proprement dits, plusieurs villes conservent, dans leurs galeries archéologiques, des collections qui pourraient servir de noyaux à des séries intéressantes : A Nantes, on voit des costumes de Bourg-de-Batz et Saillé, donnés par M. Bureau; à Chambéry, des costumes savoyards qui ont figuré en 1867 à l'Exposition; au Puy, d'assez nombreux spécimens de plaques de mulets, de métiers à rubans et de ploirs à dentelles en bois sculpté; enfin à Dax, quelques outils de résinier, des fac-simile modernes d'échasses landaises et quelques instruments de musique et amulettes de Sologne, donnés par M. Du Boucher. (1)

L'Exposition de Toulouse a donné à M. Cartailhac, assisté de MM. Régnault et de Castéran, l'occasion d'acquérir divers costumes du Roussillon, de Bethmale, Luchon, Bagnères-de-Bigorre et Ossau qui ont servi à former deux groupes pittoresques et constitueront les premiers éléments d'un musée pyrénéen que ces messieurs ont l'intention d'installer dans une salle du nouveau muséum d'histoire naturelle.

Lorsque j'aurai ajouté qu'une lettre récente de M. O'Shea m'annonce que la Société des sciences de Pau est en ce moment en instances auprès du gouvernement afin d'obtenir qu'on lui concède quelques pièces du château de Pau pour y réunir une collection pyrénéenne, béarnaise et landaise, j'aurai épuisé l'énumération de ce qui, à ma connaissance, existe ou est projeté en province dans l'ordre d'idées qui nous occupe.

II. — MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

Lorsque fut décidée la création du musée d'Ethnographie du Trocadéro, en 1879, nous n'avions guère à notre disposition que des collections exotiques et un certain nombre de poupées revêtues de modèles de costumes français achetées à l'Exposition par M. de Watteville, à l'aide d'une subvention généreusement accordée par M. Bischoffsheim.

Désirant vivement créer dans notre musée une section française, je m'attachai spécialement à réunir les éléments d'une collection nationale et j'ai rencontré dans cette entreprise un grand nombre de concours bienveillants dont je suis extrêmement reconnaissant, qui m'ont permis de former déjà quelques séries assez importantes et me donnent l'espoir d'arriver peu à peu à une réalisation complète du but que je poursuis.

La salle française du musée du Trocadéro, qui a 130 mètres superficiels,

1. Le Musée archéologique de Rennes possède aussi un certain nombre d'objets ethnographiques. Le conservateur, notre collègue M. Decombe, nous écrit qu'il en prépare pour la Revue une description détaillée.

étant déjà trop petite pour contenir tout ce que nous possédons, nous avons dû reléguer en magasin les grosses pièces mobilières et nous abstenir de faire monter sur mannequins un certain nombre de costumes, mais nous avons lieu d'espérer que, dans un bref délai, l'appropriation de locaux actuellement disponibles, nous permettra de nous étendre autant qu'il est nécessaire et de mettre sous les yeux du public tous les objets qui nous sont donnés, sans exception.

La série bretonne est actuellement la plus riche que possède cette section du Musée. Elle comprend une scène figurant une salle de ferme bretonne un jour de noce, garnie de lits-clos et d'autres meubles anciens que j'ai rapportés des environs de Quimper, et comprenant huit personnages dont les têtes (comme toutes celles du Musée, du reste) ont été moulées sur nature ou modelées d'après nature par M. Hébert, l'habile chef des ateliers du Musée.

Ces mannequins sont revêtus des riches costumes de fêtes d'hommes et de femmes de Pont-L'Abbé, Plougastel-Daoulas, Kerfeuntun, Plobannalec et Beuzec-Coq, montrant cinq des types les plus tranchés et les plus caractéristiques de la Cornouaille. Deux autres mannequins isolés portent les vêtements du Bourg-de-Batz, et les outils des paludiers de cette commune forment trophée au-dessus de la scène bretonne. Outre ces costumes, nous avons en magasin quelques costumes du Morbihan (donnés par M. Meunier), et du Finistère. Les autres objets bretons sont exposés dans des vitrines ou accrochés le long des murs. Ils sont au nombre de 460, formant des suites assez nombreuses ainsi classées : 1° coiffes et vêtements; 2° bijoux populaires (comprenant des spécimens de moules à couler les bijoux, en schiste et en os de seiche); 3° broderies; 4° objets religieux et amulettes (notamment un de ces précieux colliers d'ambre auxquels les paysans supposent tant de vertus cachées, donné par le Dr Closmadeuc); 5° cuillers, depuis les cuillers en coquillages emmanchés de Gavre jusqu'aux plus élégantes cuillers de noce gravées et incrustées; 6° objets de fumeurs 7° instruments de musique; 8° spécimens d'écriture symbolique des fermiers bretons; 9° modèles divers (charrettes, ancres de pierre, etc) 10° jeux divers; 11° poteries communes et ancien outillage de potier; 12° pierre tombale de Pont-Croix.

Chaque objet porte une étiquette indiquant son usage, son nom breton autant que possible, la localité d'où il provient et le nom du donateur.

Les noms des donateurs le plus fréquemment répétés sont ceux de MM. Lionel Bonnemère, Paul Sébillot, Bischoffsheim, Schœlcher, Dr Balestrié, Dr Closmadeuc, Prince Bonaparte, du Chatellier, Rodallec, capitaine Prudent, Beau, Dandurand, Landrin et de MMmes Legoff et Meunier.

Une section fort importante aussi est celle de l'Auvergne, Velay et Cantal, qui comprend des spécimens nombreux et extrêmement intéressants de bois travaillés, ploirs à dentelles, métiers à rubans, quenouilles, coffrets, vanneries, moules à pâtisseries, porte-lampes, balustrades de lits pour empêcher les enfants de tomber, outils agricoles, amulettes, piéges, instruments de pêche, cuillers de fêtes incrustées d'étain comme celles de Bretagne, instruments de musique, bijoux, coiffes, costumes, poteries, plaques et harnais de mules, statuettes anciennes habillées, chaudron-

nerie, etc, etc; en tout, 380 numéros. Presque toute la collection d'Auvergne a été donnée par M. G. Fabre, de Royat, et celle du Vélay et Cantal par M. Faucon, d'Allanches.

Les autres régions de la France sont moins bien représentées et seront assez rapidement énumérées : — *Pays basque* : costumes, accessoires de jeu de paume, accessoires de danses, harnais, modèles de charrettes et jougs, quenouilles, makhilas, poteries, monnaies a inscriptions ibériennes, trois pierres tombales d'Ixatsou, etc, donnés par MM. Dr Goyénèche, Guilbeau, Dr Dotézac, Dr David, Léremboure, Cabade, Petit de Meurville, Vinson, Webster, Landrin. — *Landes* : quelques objets, poteries, quenouilles, ferronnerie. — *Ariège* : costumes de Bethmale et de Massat, coiffes à amulettes, serrures de bois, etc; (dons de MM. Bischoffsheim et Soulas). — *Languedoc* : quelques objets seulement des environs de Toulouse; un serre-tête de femme à crâne déformé, don du Dr Delisle. — *Provence*, quelques objets (dons de MM. L. Bonnemère, Faucon, Mazon, Colomb.) — *Bresse* : costume ancien de femme; don de Mme Meunier. — *Savoie*, Costume de Saint-Jean d'Arves; costume du Faucogney, costume de Véyrier, coiffe de Thonon et poupée d'Évian (dons de MM. Vuillermet, Folliet, député, Meunier, César Demay et Mme F. Granjeux). — *Anjou et Vendée* : coiffes, poupées, bijoux, hameçons de bois, assiettes de mariage, porte-quenouilles rustiques, baguettes de chercheurs de sources; (dons de MM. L. Bonnemère, Bischoffsheim, A. Lefebvre). — *Bourgogne* : 5 costumes d'Avallon, meubles et accessoires de table, berline de 1789, dons de M. Adolphe Guillon. — *Ile-de-France et Champagne :* costume ancien de Mantes; enseignes de pèlerinages et plombs; spécimens des silex taillés, poteries, etc, trouvés dans l'Aisne en Champagne, et autres localités (dons de M. Frédéric Moreau, du Musée de Troyes, etc). — *Artois* : pièces de costumes du Boulonnais, bouquet de moisson, objets divers (don de M. le Dr Hamy). — *Normandie* : costumes du Pollet, reconstitués et offerts par le conseil municipal de Dieppe; costumes de Granville; bijoux divers; coiffes; poupées habillées; suspension à crémaillière de lampe en bois gravé; quelques échantillons de céramique populaire. — *Maine*, fort curieux spécimen de l'industrie des boitiers, etc., donné par Mme Destriché. — *Alsace et Lorraine*, belle collections de 63 coiffes offertes par MMmes Ménestrel, de Nancy. — Mentionnons en outre une collection assez nombreuse, et qui s'enrichit tous les jours, de photographies et estampes anciennes et modernes de costumes, habitations, scènes diverses, édifices des diverses régions de la France.

Tel est, résumé en quelques lignes, le bilan du Musée. On voit qu'il y a des jalons posés dans bien des séries, mais combien sont grandes les lacunes à combler, et combien il est nécessaire que toutes les personnes qui s'intéressent au folk-lore français nous accordent leur concours actif pour que nous arrivions, avant l'ouverture de l'Exposition de 1889, à réunir un ensemble digne d'être mis sous les yeux des étrangers désireux de connaître notre pays. Il ne faut pas oublier que la France s'est laissée devancer, dans les recherches de ce genre, par bien d'autres nations, que la Russie, la Suède, etc, possèdent d'admirables musées nationaux depuis bien

des années, et que nous avons à faire de vigoureux efforts pour rattraper le temps perdu et reprendre notre rang. (1)

ARMAND LANDRIN.

USAGES DU MOIS DE MAI (2)

I

LES MAIS PLANTÉS



'USAGE de planter des arbres le premier jour de mai remonte en France à une époque assez reculée.

En 1432, les Anglais pour braver la garnison française de Saint-Célerin, s'en vinrent dresser un Mai à une portée de canon des murailles. (DE BARANTE. *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VI, p. 202). A Paris même la coutume persista longtemps. Les *Mémoires* de Bassompierre nous apprennent qu'au commencement du XVII[e] siècle, si le Mai venait à tomber, on regardait sa chute comme un mauvais présage : l'année où Henri IV fut assassiné, celui qui était érigé devant le Louvre tomba tout-à-coup, et chacun redouta des événements funestes.

Au XVIII[e] siècle, la plantation du Mai parait avoir figuré parmi

1. L'article de notre collaborateur M. A. Landrin, conservateur au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, avait pour titre « Les musées d'Ethnographie française; » nous lui avons donné un titre plus général qui permettra à nos collègues de l'étranger, de nous envoyer des détails sur les Musées similaires qui existent chez eux. Nous serions très heureux de recevoir des communications sur ce sujet qui intéresse la science internationale.

P. S.

2. Sur les mais plantés, cf. le tome II de la Revue, p. 200 (Mayenne), 187 (Malmédy), 263 (Angleterre).

les fêtes galantes une eau-forte de J-B. Pater que nous reproduisons et qui fait partie de notre collection, montre des gens occupés à planter le Mai.



Si cet usage a presque disparu des villes à une époque voisine de la Révolution, on le retrouve dans beaucoup de nos provinces : dans le pays de Gex, dans le Midi (D. MONNIER ET VINGTRINIER, *Coutumes*, p. 283 et 295); dans les Hautes-Alpes (JOUY, *l'Ermite en province*, p. 231); en Lorraine (RICHARD. *Trad. pop. de l'ancienne Lorraine*, p. 172). Les paysans berrichons (LAISNEL DE LA SALLE, t. II, p. 17) plantent des Mais faits de branches d'aubépine à la porte des filles bien famées. Ils y attachent des rubans, des dentelles et des bonbons; les jeunes filles les laissent à leur porte pendant une bonne partie de la journée.

A Jeumont en Lorraine, on honorait aussi les jeunes filles qui avaient la réputation d'être sages, (1) en environnant leur maison de nombreuses branches de bouleau. (A. DE NORE, *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, p. 339.) En Poitou, quand les jeunes gens veulent faire honneur à une jeune fille, ils mettent dans les branches de cet arbre de Mai, des gâteaux et des rubans; au contraire, s'ils veulent faire injure à quelqu'une, ils lui

1. J'ai mis au passé toutes les citations du livre d'Alfred de Nore (pseudonyme du marquis de Chesnel); son livre publié en 1846 a été, en grande partie, composé d'après des auteurs du commencement du siècle, et en particulier d'après les Statistiques. Il est probable que beaucoup des coutumes qui y sont relatées sont tombées en désuétude.

portent une tête de vache ou des débris de chose. (Comm. de M. Léon Pineau.)

En Haute-Bretagne, on place des *verts* devant la maison des filles à marier; celles qui n'en ont pas regardent cette absence comme un affront : c'est le signe que personne ne les aime ou que leur vertu est soupçonnée. Le Mai doit être en épine blanche, sans fleur ni bouton; s'il y avait dedans des fleurs, cela voudrait dire que la fille n'est plus vierge. Aux environs de Saint-Brieuc, si on veut faire affront à une jeune fille, on plante devant sa porte, au lieu d'un Mai, un bonhomme en terre difforme et pétri grossièrement. (Sébillot. *Coutumes*, p. 190). En Berry (Laisnel de la Salle, l. c.) on place devant la maison des filles peu gracieuses ou mal famées des mais d'épine sèche auxquels on suspend des animaux morts ou tout autre objet dégoûtant et dérisoire.

Dans la plupart des villages du département du Nord on attachait des branches d'arbres à la fenêtre et au toit des veuves et des filles. (Alfred de Nore, p. 338.)

Dans les Hautes-Alpes, l'usage a une signification satirique : le Mai est planté devant la porte d'un amant éconduit, on l'orne d'oignons et on chante une chanson de circonstance. (*Musée des familles*, t. II, p. 87).

Dans la plupart des exemples modernes, la plantation du Mai est une galanterie faite aux jeunes filles par leurs amoureux: toutefois on en érige devant la maison d'autres personnes que l'on veut honorer. Dans la chaine du Jura, de Belley à Porentruy, on apporte devant le logis du maire nouvellement élu un arbre feuillé, par souvenir de la coutume plus ancienne de l'élection en mai (D. Monnier et Vingtrinier, p. 306).

D'après Vérusmor, *Voyage en Basse-Bretagne* p. 249 à Landivisiau jadis les rues et les maisons étaient pavoisées; on offrait des couronnes de fleurs à la personne aimée, et devant la maison du curé, du maire et devant celles des notables on plantait un arbre entier. En Lorraine (Richard, l. c.) on plaçait également un Mai devant le domicile des fonctionnaires.

A Bordeaux, le premier jour du mois, les garçons de chaque rue y plantaient un Mai qu'ils ornaient de guirlandes et d'une grande couronne, et chaque soir, pendant tout le mois, les jeunes gens des deux sexes dansaient autour en chantant des chansons.

Dans le Périgord avant la cérémonie de la plantation du Mai, il fallait se nettoyer les dents avec de l'ail et y passer une pièce d'or. On chantait une chanson : O mai! ô le joli mois de mai! (A. de Nore, p. 137 et 149.) En Poitou, le 1[er] Mai, on boit un verre de vin blanc, on mange un brin d'ail et on se frotte les lèvres avec une pièce de vingt francs pour avoir beaucoup d'argent. (Comm. de M. Léon Pineau.

Au Canada, où l'usage apporté de France s'est conservé jusqu'à nos jours, on plante un arbre devant la maison des personnages

auxquels on veut donner une marque de respect : pendant la nuit du 30 avril au 1er mai, on monte la garde autour de peur que de mauvais plaisants ne veuillent l'abattre, ce qui constituerait un affront des plus graves. (Ph. A. de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, t. I, p. 142 et suivantes.)

Dans le nord du Forez, les jeunes gens, avant d'aller annoncer la belle apparence des récoltes, plantent à l'entrée du village un pin ou un sapin et dansent, devant, une farandole en chantant :

Maye est venu, maye es tourne.

(V. Smith, dans *Romania*, t. II, p. 59 et suiv.)

En Lorraine (Richard, l. c), dans quelques localités, on érigeait des Mais sur les fontaines.

II

LES QUÊTES DE MAI (1)

La coutume de quêter des œufs dans la nuit du 1er Mai existe dans le Maine : les quêteurs ont reçu le nom de Maiottins; ils chantent une chanson. (Montesson, *Voc. du Haut-Maine*). Les quêtes de Mai ont lieu aussi en Haute-Bretagne. (Sébillot, l. c. p. 191). En Velay et en Forez, les jeunes gens quêtent dans certaines parties; ce sont les filles seules, ailleurs les garçons seuls, plus rarement des petits enfants. Un couplet est chanté par une jeune fille qui remplit le rôle de reine et est une sorte de coryphée. Les œufs quêtés par le Moulinage et sa reine sont mangés en commun le premier dimanche de Mai (V. Smith, l. c.

En Lorraine, vers 1830, des jeunes filles parées de leurs plus beaux habits, se portaient le premier dimanche de Mai sur les routes qui aboutissaient à l'église, chantaient une chanson aux jeunes gens qu'elles rencontraient (Richard en reproduit le texte), et attachaient à leur chapeau une petite branche de laurier ou de romarin. A Mirecourt, elles allaient chanter à toutes les portes une chanson en patois : on leur donnait quelque pièce de monnaie qu'elles employaient à orner l'autel de la Vierge, elles attachaient à la porte une branche de verdure; si on ne leur donnait rien, elles s'éloignaient de la maison en faisant quelques pas en arrière.

A Pernes et dans plusieurs communes du Vaucluse, on célébrait tous les ans la fête du *Carri*. Le Carri était, comme son nom

1. Sur les quêtes de Mai, cf. la Revue, t. II, p. 200 (Mayenne) 201, (Dauphiné avec un chant de quêtes) et les p. 252 et suiv. du présent numéro.

l'indique, une charrette ornée de rideaux en filoselle de couleur jaune et de branches de peuplier : des musiciens y étaient placés, et un roi et son lieutenant siégeaient sur le devant dans de grands fauteuils. Trente ou quarante mulets pompeusement harnachés et conduits par des postillons qui faisaient claquer leur fouet à chaque instant, étaient attelés au char. Il était précédé d'une cavalcade nombreuse, et l'un des cavaliers portait un guidon orné des emblèmes de l'agriculture. Le cortége faisait trois fois le tour de la ville, puis il en sortait; à un signal donné, tous les cavaliers partaient au grand galop pour se diriger vers un but où le premier qui arrivait emportait le prix. Ledimanche suivant on donnait une seconde représentation; mais au lieu de chevaux on n'employait que des ânes. (A. DE NORE, p. 19).

III

LES ROIS ET LES REINES DE MAI (1)

Dans plusieurs pays de France, et plus particulièrement dans le Midi, existe l'usage de parer des jeunes filles, plus rarement des jeunes garçons, qui ont une sorte de royauté temporaire.

Dans toute la Provence on choisit de jolies petites filles, qu'on habille de blanc et que l'on décore d'une couronne et de guirlandes de roses. La petite fille ainsi parée se nomme la *Mayo*. (ALFRED DE NORE, l. c. p. 17.) D'après cet auteur, cette coutume remonterait à la plus haute antiquité, l'historien provençal Bouche y voyait un reste des fêtes de Vénus; d'autres ont cru à une représentation de la déesse Flore. Cette coutume existait chez les Romains, où elle s'appelait *majuma*. On plaçait la jeune fille sur un théâtre orné de guirlandes. En Provence on lui élève dans les rues une sorte d'estrade jonchée de fleurs, ou bien on la promène par la ville.

D'après Mistral, *Thresor dou felibrige*, la *Bello de Mai* est vêtue de blanc, couronnée de fleurs : elle tient un bouquet dans chaque main, et est assise au coin d'une rue sur un siége élevé; ses compagnes, debout à côté d'elle, sollicitent des passants une légère rétribution.

Dans le Forez la reine de Mai se nomme *Piocelle*; si c'est un garçon qui la remplace, il porte le nom de *Piocet* (GRAS. *Dict. du patois forézien*).

En Lorraine, les jeunes gens des deux sexes se réunissaient à un banquet : à la fin les jeunes filles mettaient aux enchères les œufs et

1. Sur la reine de Mai en Angleterre, cf. la Revue, t. II, p. 263; en Italie, p. 241.

le Mai, c'est-à-dire le droit de porter à la Fête-Dieu le cierge acheté avec le produit en argent des quêtes et de la vente des œufs. Celui qui avait acheté ce privilège s'appelait le Roi de Mai. Les jeunes filles qu'il choisissait s'appelaient *filles d'honneur de Mai*; elles étaient en nombre pair et l'accompagnaient à la procession en tenant à la main de petits cierges.

En Picardie, au mois de Mai, on suspendait des couronnes de primevères dans les rues, et les jeunes filles dansaient sur les couronnes en chantant : O mai ! ô mai ! ô le joli mois de mai. (CORBLET. *Glossaire picard*).

IV

FACÉTIES ET RÉJOUISSANCES

Dans quelques pays, il y avait des coutumes facétieuses ; M. Fertiault a parlé, t. II. p. 266, de l'usage des chemins jaunes et M. Lach Szyrma a rapporté, p. 264 et suiv., de curieuses coutumes de la Cornouaille anglaise.

A Armentières (Nord), on jetait du balcon de la maison communale des pains d'autel ou Nieulles, qui étaient de toutes couleurs; pendant que les enfants les ramassaient, on faisait jouer des pompes pour les arroser. (A. DE NORE p. 339).

Dans le Hainaut, pendant la nuit du 30 avril au 1er mai, on goudronne les murs des jeunes filles. On s'efforce de représenter leur amoureux sur le mur de la façon la plus ressemblante possible; il est environné souvent d'images obscènes (*Communication. de* M. A. HAROU).

Aux VIIe siècle, un jeu usité parmi les gens de qualité s'appelait : le jeu de *Je vous prends sans vert*. Il y a une comédie de La Fontaine qui porte ce titre. Plusieurs personnes de la société, dit Alfred de Nore, p. 363, établissaient qu'à partir du 1er mai jusqu'au dernier jour du mois, chacune d'elles serait tenue de porter sur soi du vert, soit un bouquet, soit une seule fleur ou un rameau, ou même une simple feuille, avec la condition expresse, de prendre chaque matin du vert frais, celui de la veille n'étant pas de jeu. Les personnes cherchaient dès lors à se rencontrer à l'improviste, et dès qu'on s'abordait, on commençait par se dire, avant tout compliment : *Je vous prends sans vert*, ce qui obligeait chaque interlocuteur à montrer le vert qu'il avait sur lui. S'il se trouvait en défaut, il fallait qu'il subit l'amende fixée par le règlement. Leur produit était employé à quelque partie de plaisir.

PAUL SÉBILLOT.

CHANSONS DE MAI DU XV[e] SIÈCLE

I

Jo - lis mois de may quant re - ven - ras - tu.
Nous es - tions trois dames couchées soubs j saulx;
Disions l'une en l'autre: Compai - gne tu dors. —
Jo - lis mois de may quant re - ven - ras - tu.

Jolis mois de may quant revenras-tu ?
Nous estions trois dames couchées soubs j saulx;
Disions l'une à l'autre : Compaigne, tu dors.
Jolis mois de may quant revenras-tu?

II

En la rou - sé - e de may My suis en - dor -
- mi - e, My suis en - dor - mi - e. Par un matin m'y le -
- vay, En la rou - sé - e de may. Au jar - din mon père en -
- tray, Entray par mé - renco - li - e, par mérenco - li - e.

En la rousée de may
  My suis endormie,
Par j matin my levay
En la rousée de may.
Au jardin mon père entray
  Par merencolie.

Mon amour lui accorday
Tantost que je recorday
Que j'eusse esté déprisée
De lui avoir refusée
Veu que cest ung jeu tant gay.

Nous avons tiré les deux chansons populaires ci-dessus d'un manuscrit du xve siècle, appartenant à la Bibliothèque de la ville de Dijon, et renfermant plus de deux cents chansons françaises à trois et quatre parties, les unes anonymes, les autres portant les noms des plus anciens compositeurs de l'école polyphonique des xiv[e] et xv[e] siècles : Dunstaple, Busnois, Tinctoris, Ockeghem, Barbingant, Hayne, Marton et Loyset Compère. La plupart de ces chansons ont pour thèmes, suivant l'usage du temps, des mélodies populaires ou tout au moins des airs de chansons répandues dans le public. Celle de laquelle sont tirées les deux mélodies ci-dessus présente cette particularité qu'au lieu d'être composée sur un seul thème, elle est formée de deux thèmes évidemment étrangers l'un à l'autre à l'origine, et présentant, aussi bien par le caractère des paroles que par la forme des mélodies, tous les traits caractéristiques de la chanson populaire. Ces thèmes, dont le premier est à la partie d'*altus* et le second à celle de *ténor*, sont combinés entre eux et avec deux parties harmoniques (*supérius* et *contra-ténor*) n'ayant aucunement le caractère de la mélodie populaire mais bâties néanmoins sur les paroles d'une troisième chanson de mai, que voici :

Sous les branches d'un beau may
En ce jolis mois de may
Je fus antan arousée
De l'amoureuse rosée
Du léal amy que j'ay.

Si bien la chose esprouvay
Que tres bonne la trouvay
Feusse par bonne risée.

La notation employée dans tout le manuscrit est, bien entendu, la notation blanche (la *ronde*, figurée par la *noire* dans la notation ci-dessus, représentant l'unité de temps). Les parties de *superius* et de *contra-ténor* sont écrites dans le système très compliqué de la notation proportionnelle, qui rend fort difficile la traduction en notes modernes et la mise en partition des quatre parties.

Julien Tiersot.



CHANSONS DE MAI MODERNES

I. — LORRAINE

Andante.

Mois de Mai qu'est ar-ri-vé, C'est au-jour-d'hui qu'il faut chan-ter; Un beau bou-quet pour sa-lu-er, Oh! c'est le Mai, jo-li Mai, C'est le jo-li mois de Mai.

Mois de Mai qu'est arrivé,
C'est aujourd'hui qu'il faut chanter;
Un beau bouquet pour saluer.
Oh! c'est le mai, joli mai,
C'est le joli mois de mai.

En revenant de dans les champs,
Nous avons trouvé les blés si grands,
Les avoines en avoinant,
Les aubépines en fleurissant.

Madame, en vous remerciant
De vos bienfaits, de vos présents.
C'n'est pas pour nous que nous prions,
C'est pour la Vierge et son enfant
Qui priera Dieu son fils Jésus
Qu'il vous rende dedans les [cieux, } *bis*

S'il n'y a pas lieu de remercier
J'vous souhaitons autant d'enfants
Qu'y a de pierrettes dans les champs.

Cette chanson est une variante du chant de quête champenois publié dans nos *Dix Mélodies populaires des provinces de France;* elle est tirée comme lui du Ms. de la B. N. *Poésies pop. de la France*, t. I, p. 387. La note suivante y est jointe :

« En Lorraine, chaque dimanche de mai, les jeunes filles vêtent de blanc et couvrent de fleurs et de rubans l'une d'entre elles, lui placent une couronne sur la tête, lui mettent un bouquet à la main et vont de maison en maison faire une quête qu'elles accompagnent de chants en l'honneur de la Vierge, de Jésus et de la Passion. Dans quelques communes, ce chant s'appelle le *trimosa* ou le *trimasa*; dans d'autres, le chant de mai ou le chant de la mariée. Pendant que le *trimasa* ou la *mariée*, entourée de ses jeunes compagnes, fait à chaque refrain six profondes révérences, toutes chantent, suivant la coutume du pays, la chanson ci-dessus ou la variante suivante :

O trimosa, o trimosa!
C'est le mai, joli mai,
C'est le joli mois de mai.

Mes bonnes gens vous le savez
Le mois de mai est arrivé,
Faites nous donc la charité
Par notre Dame s'il vous plait
O trimosa, etc.

Quand vons irez parmi les champs,
Vous trouverez les blés si grands,
Les avoines en aveinant,
Les aubépines en fleurissant
O trimosa,

Madame, en vous remerciant
De vos bienfaits, de vos présents;
C'n'est pas pour nous tous ces présents
C'est pour la Vierge et son enfant,
Qui priera Dieu son fils Jésus
Qu'il vous rende en paradis
Encore bien mieux dedans les cieux.

Ces poésies, toutes très altérées, ne sont que des variantes d'une même chanson répandue dans tout l'est. On la retrouve dans le *Romancero de Champagne,* dans les *Poésies populaires de la Lorraine*; M. Champfleury en cite un fragment dans ses *Ch. pop. des provinces de France* à l'article Champagne. Notre confrère M. Pol Neveux nous dit l'avoir entendu chanter il y a une dizaine d'années dans les villages du canton de Bourgogne, arrondissement de Reims. Le type mélodique se retrouve en Bresse dans une chanson de mai complètement oubliée aujourd'hui après avoir joui d'une très grande popularité, si l'on s'en rapporte au grand nombre de variantes publiées; une d'elles a paru en 1824 dans les *Mémoires de la société des Antiquaires*, T. VI; d'autres ont trouvé place dans les *Chansons et lettres patoises* de Philibert Le Duc; la mélodie, notée un peu différemment de la version de 1824, figure également dans les *Airs bressans pour le cor* (Paris, Schonenberger) du même auteur. Mais les paroles de cette chanson diffèrent complètement de celles des versions lorraines et champenoises.

JULIEN TIERSOT.

II. — HAUT VIVARAIS

Cette chanson de quête, très répandue dans tout le Haut-Vivarais, se chante généralement dans la soirée du dernier jour d'avril. Les jeunes gens de chaque village vont de porte en porte quêter, ici, un « *picodou* » (picodon, petit fromage de lait de chèvre), là, « *un sou ou deux* », plus loin quelque morceau de *salé* ou de saucisse, afin de célébrer le lendemain l'entrée du mois de mai par un repas solennel.

Le refrain, en français, est chanté à pleine voix par tous les

quêteurs, tandis que les deux premiers vers sont improvisés en patois par l'un des jeunes gens, qui, connaissant les ressources des familles du pays, modifie ses demandes selon ce qu'il sait pouvoir être exigé dans chaque maison. Il est très rare de voir cet appel rester sans réponse.

Assez vif..

Bou - ta la man au cha - zé - rou,
Bou ta la man au pou - chet - tou,
Di chasque man un picodou, Que toutes les fleurs Soient à leurs va-
Di chasque man un sou o dou,
- leurs, Vé - ci le printemps, Oh! —— jo - li mois de
mai, que tu es charmant, que tu es char - mant!

Bouta la man au chézarou, Di chasque man un picodou,	Mettez la main à l'armoire, De chaque main un petit fromage,
Bouta la man au pouchettou. Di chasque man un sou o dou ?	Mettez la main à la poche, De chaque main un sou ou deux.

VINCENT D'INDY.



LE FANTASTIQUE JAPONAIS (1)

I. — *(Suite)*

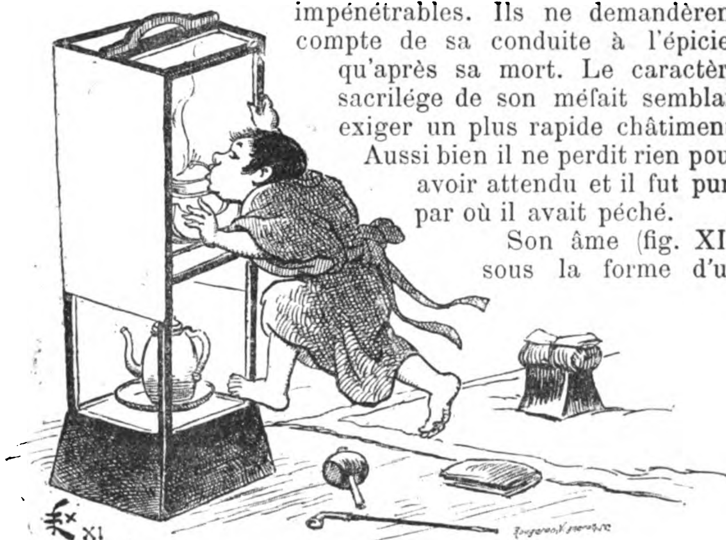
Il était une fois un épicier peu scrupuleux nommé Aboula Akango, qui avait trouvé le moyen de s'introduire la nuit dans les temples afin d'y soutirer l'huile des lampes sacrées.

Ce procédé indélicat aida nécessairement à la prospérité de son commerce en lui permettant de vendre sa marchandise pour presque rien, à la vive satisfaction de ses clients et au grand étonnement de ses confrères.

C'est ainsi qu'admiré et envié des uns et des autres, il put jouir, sa vie durant, de la considération générale.

Les dieux ont de ces indulgences singulières; qu'ils pardonnent ou qu'ils châtient, leurs desseins sont impénétrables. Ils ne demandèrent compte de sa conduite à l'épicier qu'après sa mort. Le caractère sacrilége de son méfait semblait exiger un plus rapide châtiment. Aussi bien il ne perdit rien pour avoir attendu et il fut puni par où il avait péché.

Son âme (fig. XI), sous la forme d'un enfant de médiocre apparence, fut condamnée à errer, en proie à une soif inextinguible, n'ayant pour l'apaiser d'autre breuvage que l'huile des veilleuses des bourgeois endormis, et sa pénitence durera tant qu'il y aura des bourgeois qui s'éclaireront à l'huile.


XI

1. Voir les numéros de mars et avril.

Le pétrole, dont la consommation augmente tous les jours au Japon, mettra peut-être un terme au tourment d'*Aboula Akango*; espérons-le pour lui.

En attendant, il n'est pas seul à s'attaquer à l'huile des lampes.

Les trépassés, qui, dans le cours de leur existence se sont abandonnés à la paresse, en font aussi une grande consommation et se plaisent à la troubler, de façon à l'empêcher de brûler convenablement.



Cependant la lampe du dormeur n'a rien à redouter des entreprises de l'ombre du paresseux; (fig. XII) il ne vise que celle du travailleur; puni pour n'avoir rien fait de son vivant, il n'entend pas que les autres soient plus vertueux que lui.

Le rusé marchand d'huile, cité plus haut, pourrait bien ne pas être étranger à la naissance de cette légende — à la bonne marchandise provenant de ses vols, il devait infailliblement en mêler de mauvaises, et alors, quelle réponse facile à opposer aux réclamations de s[illegible] crédules pratiques :

L'ombre du paresseux avait [illegible]ssé par là.

On a pu voir par les cro[illegible]s précédents que les Japonais donnaient à leurs appareils d'é[illegible]irage les formes les plus variées. Parmi la multitude de leurs lam[illegible]nes, rondes, oblongues, en papier, en pierre ou en bronze, *l'and*[illegible]st celle dont ils se servent dans l'intérieur des maisons; c'est [illegible]meuble de première nécessité.

La lampe de celui qui est r[illegible]senté à la fig. XIII, est allumée par cent petites mèches et d[illegible] lieu à un jeu de société.

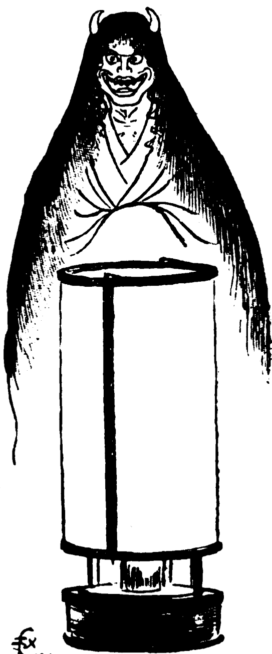
Au Japon on a mille fa[illegible] d'égayer les soirées — musique, ballet, chansons et festins; [illegible] y a aussi ce qu'on appelle les soirées de dessins, où chaque [illegible]ité avec plus ou moins de talent, mais toujours avec une d[illegible]é rare, fait sur des morceaux de soie blanche de petites aqu[illegible]s, laissées en souvenir au maître de la maison.

De terrifiantes histoires de [illegible]nants, à faire dresser les cheveux sur la tête, font aussi que[illegible]s les frais de certains réunions, et c'est alors qu'intervient l[illegible] aux cent petites mèches.

Aussitôt qu'une histoire e[illegible]e — et chacun dit la sienne — quelqu'un dans l'auditoire [illegible]ortir et aller éteindre une des

mèches de la lampe qu'on a eu soin de placer dans un endroit sombre et écarté.

Tant qu'il s'agit des premières mèches les choses se passent sans trop d'encombre, mais malheur à ceux qui ont à éteindre les dernières; ils se trouveront en présence du *spectre qui apparaît quand la lampe va s'éteindre* (fig. XIII) ils verront ses cornes et ses yeux sanglants dans une face verte au rictus excessif, encadrée de l'épaisse chevelure qui tombe droite et lui fait comme un grand linceul noir.



Ne voilà-t-il pas une singulière distraction, et pourquoi ajouter à des récits déjà suffisamment effrayants cette évocation plus effrayante encore?

La vérité est que les bons Japonais ne s'émeuvent pas de ces sortes de choses plus qu'il ne convient. Au fond il ne sont pas si crédules qu'ils en ont l'air et pour eux, tout est matière à sport et à amusements; ce sont de grands enfants naïfs et madrés tout à la fois, et comme les enfants, ils ne dédaignent pas de se faire un jeu de l'effroi provoqué d'une manière factice.

Ce ne sont pas non plus des esprits forts; à trop jouer avec le feu on arrive à se brûler, à trop s'occuper du diable on finit par y croire un peu; et c'est comme lorsqu'on parle du loup...

Il résulte de cela que les paysans de là-bas n'ont rien à envier aux nôtres sous le rapport des croyances qui engendrent la terreur.

Cependant si vous interrogiez l'un d'eux sur *Osakabé* (fig. XIV), le démon des ruines et des vieux châteaux inhabités, il vous répondra par un hochement de tête énigmatique et plein de promesses... qui ne se réalisent jamais. Sur ce chapitre il pourra rendre des points au plus prudent des Normands, tellement ses dires manqueront de précision; Toyo Foussa lui-même, pour se procurer les renseignements nécessaires à l'exécution du portrait de ce démon, a dù avoir bien du mal.

Il nous le présente sous les traits d'une grande vieille en costume de cour, sa puissante mâchoire est armée de crocs aigus, ses cheveux sont gris. Elle se tient cachée, accroupie derrière un store qu'elle soulève et des chauves-souris voltigent autour de son visage inquiétant.



Au Japon, les demeures princières ne diffèrent guère des habitations ordinaires, sauf par l'ampleur des proportions et la richesse de l'ornementation; la rareté et la délicatesse des matériaux employés à la décoration, boiseries laquées, peintures, bronze, etc., exigent un entretien constant et méticuleux, sans lequel ces constructions, qui n'ont pas grande force de résistance en somme, tomberaient très rapidement en ruines.

L'aspect de ces ruines n'a généralement rien d'imposant ni rien qui approche de l'effet grandiose produit par les hautes tours démantelées et les écroulements cyclopéens de notre moyen-âge.

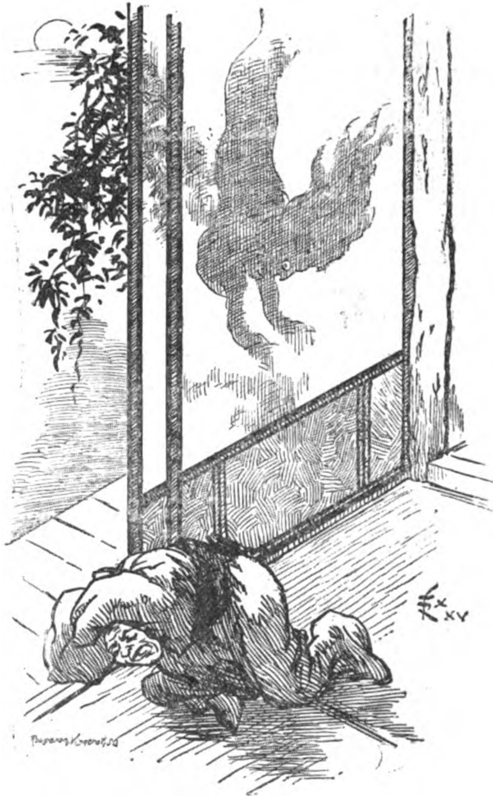
Les boiseries sont vite pourries et les cloisons en papier, abandonnées aux caprices de la pluie et du vent, ne tardent pas à se crevasser et à tomber en lambeaux. Alors, quand vient l'heure cépusculaire, le passant égaré prête un regard à ces débris et n'a rien de plus pressé que de s'y soustraire en prenant la fuite. On a

beau avoir la conscience en repos, un mur qui regarde, cela n'a rien de bien rassurant.

Mais que pensera en pareille occurence, celui dont le crime est resté impuni? Pour lui, les yeux se multiplieront; où il y en a un, il en verra cent, et rentré chez lui grelottant, rongé par le remords, il reconnaîtra le fantôme de sa victime dans l'ombre que feront sur sa cloison transparente, les branches se balançant au clair de lune.

C'est le sujet du dessin qui termine cette série des génies de la maison (fig. XV).

(*A suivre*) Félix Régamey.



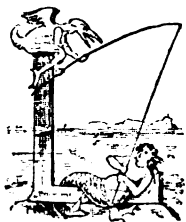
LES POURQUOI (1)

Le Coucou

XXVI

POURQUOI LE COUCOU A LES YEUX ROUGES ET POURQUOI IL QUITTE LE PAYS

1



Le coucou et la pie margot avaient pris un domaine *en gain commun*. Ils ne mettaient pas souvent, comme on dit, la main à la pâte; se bornant à commander, à surveiller les domestiques et les ouvriers. Un jour de fête, qu'ils avaient donné congé à leur monde et restaient seuls à la ferme, un orage se forma à l'horizon. On était en pleine fenaison; les meules de foin bien sèches, alignées dans les prés, ne demandaient que le chariot et le fenil.

— Coucou, dit la pie, entends-tu le tonnerre? notre foin se mouillera et ce sera grand dommage. Il faut que nous le rentrions. Va bien vite brider les chevaux pendant que je préparerai le chariot.

Un quart d'heure après, ils arrivaient au pré avec leur équipage. La Margot était sur la voiture.

— Coucou, prends la fourche et tends-moi le foin, je ferai le chariot.

Elle se débattait comme un *abâteleux* (1), sautant à l'avant, à l'arrière, et le coucou ne pouvait suffire à lui tendre le foin.

— Va plus vite, criait-elle, prends-en de bonnes fourchées.

L'autre, moins adroit et moins vif, était déjà tout en nage et la besogne n'avançait guère.

— Coucou, voici la pluie, le foin se mouille, c'est ta faute. Si j'avais su, j'aurais pris ta place, et notre chariot serait déjà fais. Maintenant il faut partir avec une demi-charge.

Ils quittèrent le pré et arrivèrent dans la cour du domaine, arrêtant le chariot devant la fenêtre du fenil où, d'un saut, la Margot se posta.

— Coucou, monte sur la voiture; prends le fourchon et fais mieux qu'au pré.

1. Voir les numéros d'octobre à décembre 1887, et les numéros de janvier, février et mars 1888.

2. Bâteleur.

Le coucou, rompu de fatigue et fâché d'être ainsi malmené, tendait une poignée de foin au bout de sa fourche et la Margot bouillait d'impatience et de colère.

— Tiens, coucou, tu n'es bon à rien... donnne-moi ta place, prends la mienne, cela ira peut-être mieux.

Une fois sur le chariot, la Margot plongeait à pleine fourche dans le foin : elle en levait et en jetait des monceaux sous lesquels le pauvre coucou restait enfoui; le chariot fut bientôt déchargé, mais le coucou, tout *aberdi*, (1) à moitié étouffé, ne savait plus où donner du bec. Il peina tellement dans la poussière et la chaleur du feneau que ses yeux devinrent et restèrent rouges comme du sang.

Il rompit son association avec la pie, mais elle, sans pitié, ne lui pardonna pas. Depuis ce jour-là, toutes les fois qu'elle l'aperçoit, elle le poursuit en criant :

— Coucou, tu as les yeux rouges!

C'est même cette insolence de la Margot, toujours prête à l'humilier devant les autres oiseaux, qui l'oblige à quitter le pays trois mois après son arrivée.

Conté par Pierre Briffault.

2

Le coucou est un oiseau de mauvaise foi. Il a emprunté du blé et ne l'a jamais rendu. Dès qu'approche la moisson et qu'il entend aiguiser les faulx, il s'enfuit pour éviter de nouvelles réclamations, et aussi dans la crainte d'être châtré par les faucheurs qui l'en ont menacée... Il fiente sur la première meule de foin et part.

Conté par Jacques Rongelot.

3

Autrefois le cocu et l'ouasse margot travaillaient ensemble à la moisson. Quand il fallut charger les gerbes, le cocu les tendit avec la fourche et la pie les entassa sur le chariot. Elle était plus agile que lui et ne cessait de sauter d'un côté à l'autre en disant : *Boute ichi, boute lai!* Le cocu n'y pouvant suffire, s'impatienta, jeta sa fourche et s'enfuit, au mépris de son engagement. Ce qu'il fait encore chaque année dès qu'il entend battre les faulx, tant il a peur de travailler à la moisson.

Conté par François Valarché.

4

Le coucou, le poisson et la taupe étaient les enfants d'un homme qui avait beaucoup de peine à gagner sa vie. Le meunier lui avait fait l'avance de trois boisseaux de blé qu'il se voyait dans l'impossibilité de rendre ou

de payer. Le pauvre homme, de désespoir, s'alla pendre au bois. Les trois enfants, qui aimaient beaucoup leur père, désolés de sa disparition, se mirent à sa recherche et se partagèrent la tâche.

— Notre père est inhumé dans la terre, noyé dans l'eau ou suspendu dans l'air, se dirents-ils. Le coucou verra s'il n'est pas accroché à une branche, la taupe cherchera dans la terre et le poisson dans l'eau.

La taupe et le poisson n'ont pas trouvé leur père. Mais leur affection ne s'est pas lassée, ils continuent leurs recherches. C'est le coucou qui l'a découvert, pendu à un gros chêne. De chagrin, sans prévenir personne, il a déserté le pays où il ne revient qu'une fois l'an, pour chanter au bois, pendant les trois mois du printemps, les *Libera*, au funèbre anniversaire.

Peut-être y ferait-il un plus long séjour s'il ne craignait les réclamations du meunier qui n'a jamais été payé de ses trois boisseaux de blé. Le coucou, ne pouvant s'acquitter de cette dette de son père, aime mieux s'en aller dès qu'il entend le bruit des faux qui se préparent pour la moisson.

(*Conté par F. Mulot, à Dompierre-sur-Nièvre.*)

Voici diverses variantes que j'extrais des nombreuses versions nivernaises de ce petit conte :

Au poisson, à la carpe, est substinée tantôt la chouette, tantôt la pie :

1° La taupe, le cocu et le *chouan*, trois frères, ont perdu leur père en jouant au *cocu-maillard*. Le coucou l'appelle le jour, le chouan l'appelle la nuit en le pleurant, la taupe le cherche en terre.

2° L'agache (la pie) le coucou et la taupe sont trois frères qui ont tué leur père et leur mère. C'est pour les punir que Dieu leur a ôté la forme humaine. La taupe les cherche dans la terre, le coucou leur chante leurs *Libera* et l'agache porte leur deuil, etc... etc...

Il y avait anciennement trois frères très riches et très puissants. Tout leur obéissait. Devant eux, les plus grands des hommes n'étaient que fourmis ou vermisseaux.

— Restons toujours unis, ne nous séparons pas, se disaient-ils, et nous seront les maîtres de la terre.

Leur orgueil se développa à tel point qu'ils osèrent demander à Dieu de partager sa puissance avec eux.

— Vous serez punis, leur répondit le bon Dieu, et punis comme vous le méritez. Vous deviendrez les plus humbles des êtres et je vous séparerai. Tant que le monde sera monde, vous vous chercherez les uns les autres srns pouvoir vous rencontrer.

Aussitôt ils furent changés, l'un en coucou, l'autre en hibou, le troisième en taupe. La taupe cherche ses frères dans la terre; le hibou dans la nuit; le coucou, dans les bois, où nous l'entendons les appeler pendant trois mois de l'année. Mais peine inutile, ils ne se rencontreront jamais : Dieu l'a dit.

(*Conté par F. Briffaut, à Montigny-Amognes.*)

ACHILLE MILLIEN.

5

On raconte en Poitou que jadis la pie et le coucou se trouvaient ensemble au temps des moissons. La pie faisait la charretée et le coucou donnait les gerbes. La bavarde disait toujours : Cha quatre (par quatre), à l'oiseau paresseux qui approchait lentement une gerbe unique. A la fin, le coucou s'impatienta et chargea davantage sa fourche. La pie s'empressa, mais une gerbe lui échappa et alla tomber si malheureusement sur le dos de son pourvoyeur qu'il lui cassa le cou. C'est depuis ce temps que le coucou quitte le pays dès que l'on met la faucille dans l'orge. (LÉO DESAIVRE. *Mythologie locale*, 1880, p. 10.)

XVII

POURQUOI LE COUCOU VOLE LOURDEMENT

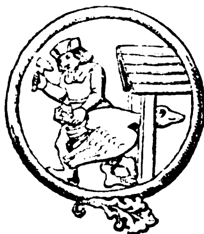
La première fois que le coucou vint en Bretagne, il fit son nid comme les autres oiseaux, puis, tout joyeux, il alla se promener dans une prairie. Une charretée de foin lui passa sur le corps et lui cassa les reins; c'est depuis ce temps qu'il vole lourdement. (SÉBILLOT. *Traditions*, t. II, p. 172.)

XXVIII

POURQUOI LE COUCOU A LES AILES ÉCARTÉES

Au temps jadis, la tourterelle prit le coucou à son service pour ramasser le foin : Au moment de passer une barrière, le coucou resta embourbé avec sa charretée. Il fit de si grands efforts qu'il faillit se casser les ailes. C'est depuis ce temps que quand il chante il a les ailes écartées, tandis que les autres oiseaux les tiennent serrées. (SÉBILLOT, l. c., t. II, p. 221.)

P. S.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES (1)

III

UNE LÉGENDE DU BEUVRAY

« Le rossignol était donc las? »
Tout le jour, tout le jour hélas!
Il avait chanté. Sa femelle
Couvait; il faut chanter pour elle.
Au pied du Chêne un cep poussait
Si beau, si vert!... il s'y posait.

La vigne au mois de mai petite,
La vigne pousse — pousse vite,
Vit', vit', vit', vit', vit', vit', vit'.

« Oh! comme il devait être las! »
La nuit était tombée. En bas,
Le chanteur fait roulade et trille,
Se fatigue, se tait. La vrille.
Grimpe, grimpe, — et se tord

Autour du petit pied qui dort.
La vigne au mois de mai petite,
La vigne pousse. — pousse vite,
Vit' vit' vit' vit' vit' vit' vit'

« Le rossignol était si las! »
Comment partir? il ne peut pas.
Les autres voyaient sa détresse.
Que faire?... Oh! la vigne est traitesse!
Il mourut. Les autres, depuis,
Redoutent la vigne les nuits,

Chantant : au mois de mai, petite,
La vigne pousse, pousse vite,
Vit', vit', vit', vit'• vit', vit', vit',

CHARLES GINDRIER (de Châlons-sur-Saône).

Notre éminent collègue, M. J. G. Bulliot, président de la société éduenne, qui nous communique cette pièce, nous dit qu'elle est écrite sur l'Album du Beuvray. Voici le récit populaire dont M. Gindrier s'est inspiré.

1. Voir les numéros de février et de mars.

LE ROSSIGNOL. — LÉGENDE DU MORVAN

Je me promenais un beau soir d'été sur le sommet du Beuvray, après une journée de fouilles. Lazare Pauchard, de Glux, mon fidèle contre-maitre, m'avait suivi, inquiet toujours de me savoir seul sur la montagne, quand le soleil est couché.

Un chant lointain d'oiseau arrivait jusqu'à nous dans la brise, mais trop vague pour être nettement perçu, et tout en soupçonnant celui du rossignol, j'hésitais. Le rossignol ne niche pas au sommet du Beuvray, il s'arrête à deux cents mètres au-dessous, à l'altitude de cinq à six cents mètres.

« Quel est cet oiseau » demandai-je à Pauchard? — On l'appelle, me dit-il, un *petit Rossinieux*. Ce petit-z-oiseau vient de loin au mois de mai, et il chante toute la nuit. Un jour il arriva très fatigué, à bout de force, se posa sur un cep de vigne et s'y endormit. La vigne pousse vite, au mois de mai; ses vrilles s'enroulèrent pendant la nuit autour des pattes de l'oiseau; au réveil, il était captif.

Depuis cette époque, le rossignol instruit par l'expérience, ne dort plus. Caché dans les feuilles, il répète à ses petits, sans se lasser, ce conseil incessant d'éviter le piège, et chante éternellement :

« La vigne au mois de mai,
Pousse, pousse, pousse.
Vit', vit', vit', vit', vit', vit', vit'. »

On appuie dans la prononciation sur les mots *pousse* qu'on laisse tomber lentement pour imiter la note langoureuse du rossignol, et on jette précipitamment les mots : vite ! vite ! pour exprimer par un mouvement vif et sacadé la partie correspondante de son chant.

J. G. Bulliot.



TROIS CONTES POITEVINS

ET QUELQUES CONTES LITTÉRAIRES DES XVII° ET XVIII° SIÈCLES

I

LE BOUC BLANC



'ÉTAIT un monsieur. Une fée lui avait dit qu'il serait en bouc blanc d'ici qu'il aurait trouvé à se marier. Et puis, il était dans un château tout seul, où il y avait tout à se servir. Mais, quand il y allait quelqu'un, il ne voyait rien, qu'une ombre. On se disait, comme ça, qu'il y avait de tout dans ce château, et que personne ne voyait rien.

Il y avait un homme qui dit : Il faut toujours bien que j'y aille voir ! Parce qu'il y en avait tout plein qui y allaient et qui étaient bien reçus, il y a été, à cheval. Le cheval et lui, tout a été bien soigné. Il voyait une grande ombre qui le servait. Et puis, quand il a eu mangé, il s'est promené dans le château ; il a partout visité ; et puis, comme il a voulu s'en aller, l'ombre lui a crié :

— Comment, insolent, tu t'en vas sans rien me dire, sans me remercier ?

Et puis, il lui a dit qu'il fallait qu'il revienne le lendemain ou qu'il lui amène sa fille, la plus jeune.

Quand il a été rendu chez lui, il a dit ça. Sa fille s'est mise à pleurer. Il lui a dit qu'il ne fallait pas qu'elle pleure, que ce serait lui qui irait. Mais elle n'a pas voulu. Ils y sont donc allés tous deux, le lendemain. Quand ils ont été rendus là, ils ont trouvé encore tout à se servir, comme l'autre fois. Ils voyaient encore l'ombre qui les servait. Il l'a promenée dans le château ; et puis, quand le père a été parti, a paru un bouc blanc, qui a demandé à la jeune fille, si elle voulait l'accepter pour son mari. Il lui a dit qu'il ne fallait pas qu'elle se tourmente, qu'elle n'avait plus bien longtemps à attendre, qu'il ne serait pas toujours en bouc blanc. Et puis alors il s'est endormi ; il lui a défendu de ne pas regarder dans son oreille ; et puis, quand il a été endormi, elle a regardé dans son oreille, et elle a trouvé une clef. Avec cette clef elle a ouvert une porte. Elle a rentré dans une chambre ; elle a trouvé des ouvriers qui étaient après faire de la toile. Qu'elle dit :

— Bonjour, messieurs !

— Bonjour, mademoiselle ! Il y a sept ans que nous travaillons en belle toile pour vous.

Et puis, elle a encore ouvert une autre chambre. Il y avait des couturières qui étaient après travailler, qui faisaient des robes, toutes espèces d'affaires.

— Bonjour, mesdemoiselles !

— Bonjour, mademoiselle ! Il y a sept ans que nous travaillons pour vous.

Elle a encore ouvert une autre porte ; il y avait encore des demoiselles, qui faisaient de la dentelle.

— Bonjour, mesdemoiselles !

— Bonjour, mademoiselle ! Il y a sept ans que nous faisons de la dentelle pour vous.

Et puis alors, quand elle a été de retour, pour mettre la clef dans l'oreille du bouc blanc, le bouc blanc était réveillé. Il lui a demandé :

— Qu'est-ce que je t'ai défendu ?

Il lui a dit :

— Hé bien ! Je vais m'en aller au château de mon père !

Voilà que la mère de la jeune fille était venue à mourir, et, en mourant elle avait fait promettre à son mari de ne pas se remarier, ou, s'il se remariait, de se marier avec une qui lui ressemble. Et il voulait se marier avec sa plus jeune fille, parce qu'elle lui ressemblait.

Elle a été trouver sa marraine, qui était une fée.

Elle lui a dit :

— O marraine ! Que je m'ennuie ! Papa veut que nous nous mariions tous deux !

— Ah, ne dis donc rien, ma fille ! Nous viendrons bien à bout de cela ! Il faut que tu lui demandes une robe qui ressemble au soleil.

— Papa, si tu veux que nous nous mariions tous deux, il faut que tu m'achètes une robe qui ressemble au soleil.

— Ah, ma fille ! Comment veux-tu que je fasse pour te trouver une robe qui ressemble au soleil ?

— Oh si, papa ! Tu en trouveras bien une !

Il s'en est allé bien loin ! A trouvé une robe qui ressemblait au soleil.

— Ah ! marraine, que je m'ennuie ! Papa m'a apporté une robe qu ressemble au soleil.

— Oh ! dis donc rien, ma fille ! Nous aurons bien raison de ça ! Il faut demander à ton papa qu'il t'apporte une robe qui ressemble aux étoiles.

— Oh ! ma fille ! Comment veux-tu que je fasse pour trouver une robe qui ressemble aux étoiles ? C'est bien que tu veux me faire perdre !

Il s'est en allé encore bien loin, a apporté une robe qui ressemblait aux étoiles.

Elle est encore allée trouver sa marraine.

— Oh, marraine, que ferai-je ? Mon papa m'a apporté une robe qui ressemble aux étoiles.

— Allons, ma fille ! Il faut demander à ton papa une robe qui ressemble à la lune.

— Allons, papa! Si tu veux que nous nous mariions tous deux, il faut que tu m'achètes une robe qui ressemble à la lune!

— Ah! ma fille! Comment veux-tu que je fasse? Tu veux me faire perdre! Je vois bien que tu veux me faire perdre!

— Oh! mais non, papa. tu ne te perdras pas!

— Oh, marraine! Oh! Que je m'ennuie! Mon papa m'a apporté une robe qui ressemble à la lune!

— Allons, ma fille! Il faut demander à ton papa qu'il t'achète une petite brouette, qui aille la nuit comme le jour, sur terre comme dessous.

— Mais, ma fille, tu vois bien que je ne peux pas te trouver de brouette qui aille la nuit comme le jour, sur terre comme dessous. Je vois bien, cette fois, que tu veux me faire perdre!

— Mais non, papa! Oh! tu viendras bien à bout de cela!

Il lui apporta la brouette qui allait la nuit comme le jour, sur terre comme dessous.

Et puis elle a monté dans sa petite brouette, et puis, elle s'est en allée sur terre comme dessous; et puis elle a trouvé un petit drôle qui gardait une petite ânesse. Elle lui a dit :

— Dis donc, mon petit, veux-tu me vendre ta petite ânesse?

Il lui a dit :

— Je veux bien, mademoiselle!

Et puis elle a acheté la petite ânesse; elle lui a levé la peau, et puis, elle s'est mise dedans, et elle s'est en allée. Elle a trouvé des gens qui étaient après abattre des noix; elle leur a demandé :

— Dites donc, mes amis! Voulez-vous que je prenne une de vos noix?

— Oh! mademoiselle! Prenez-en tant que vous voudrez!

Elle s'est en allée plus loin. Elle a trouvé encore des hommes qu abattaient des amandes.

— Bonjour, messieurs!

— Bonjour, mademoiselle!

— Voulez-vous que je prenne une de vos amandes!

— Prenez ce qui vous fait plaisir!

Elle a été plus loin; elle en a encore trouvé qui cueillaient des noisettes.

— Bonjour, messieurs!

— Bonjour, mademoiselle!

— Voulez-vous que je prenne une de vos noisettes?

— Prenez-en tant que vous voudrez!

— Non, je n'en veux qu'une!

Et puis, elle a été dans un château. Elle a demandé s'ils n'avaient pas besoin d'une petite protière (gardeuse de dindons). Ils ont dit que oui; ils l'ont gagée. Elle s'est en allée dans le parc avec ses prots; et puis là, elle a cassé sa noix. Elle a trouvé une quenouille qui filait toute seule. Elle a cassé son amande; il y avait un trouil (dévidoir), qui trouillait tout seul. Elle a cassé sa noisette, elle a trouvé un châtelet qui pelotait le fil tout seul. Et puis, elle s'est en allée demander du chanvre à sa dame. Et, le soir, elle a apporté le fil tout peloté. Et le lendemain, elle a dit à sa dame qu'elle ne lui en avait pas donné assez. Sa dame lui a demandé :

— Mais, ma petite protière, comment ça se fait-il que tu me retournes mon fil tout peloté?

— N'importe, madame! Donnez-m'en davantage.

On a été la surveiller. Ils ont vu la quenouille qui filait toute seule, et le trouil qui trouillait, et le châtelet qui pelotait; et la petite protière faisait le tour de ses prots, toujours chantant.

La dame lui a demandé à acheter sa quenouille.

— Eh, madame! Comment voulez-vous que je fasse si je vends ma quenouille? Moi, c'est mon gagne-pain!

La dame a dit :

— Enfin! Il faut que tu me la vendes!

— Madame, pour vous faire plaisir, qu'est-ce que je ne ferais pas?

— Combien veux-tu me la faire payer?

— Si madame veut que je couche une nuit dans le cabinet des échos, je lui donnerai ma quenouille.

— Oh! couches-y tant que tu voudras!

Toute la nuit, la petite protière ne faisait que dire :

— C'est donc toi, mon cher bouc blanc, que j'ai tant offensé!

Le lendemain matin, les autres domestiques ont dit :

— Mais, madame, qu'est-ce que la petite protière avait donc cette nuit?

— Qu'est-ce donc qu'elle a fait, la petite protière?

— Toute la nuit elle n'a fait que dire : C'est donc toi, mon cher bouc blanc, que j'ai tant offensé!

La dame lui dit :

— Allons! ma petite, il faut que tu me vendes ton trouil!

— Madame, si je vous vends mon trouil, que vais-je devenir? Je n'ai que ça pour gagner ma vie! Si vous voulez que je couche une nuit dans le cabinet des échos, je vous donnerai mon trouil!

— Couches-y tant que tu voudras!

La nuit a été pareille à l'autre. Elle n'a fait que dire : C'est donc toi, mon cher bouc blanc, que j'ai tant offensé!

Les domestiques ont encore dit à la dame :

— Mais, madame, cette petite protière nous a empêchés de dormir encore toute la nuit.

Le jeune monsieur a entendu ça. Au lieu de prendre son eau de piom (plomb) (opium), qu'on lui donnait tous les soirs pour le faire dormir, il l'a rejetée.

Et elle a encore recommencé à dire :

— C'est donc toi, mon cher bouc blanc, que j'ai tant offensé!

Il a dit :

— Je t'entends! Je t'entends!

Personne ne l'a plus entendue.

Et, le lendemain, le jeune monsieur s'est dit bien malade. Il a fallu aller chercher les médecins; il a dit :

— Pour guérir, il faut que je mange un pâté fait de la main de Peau d'Ane.

Et puis sa mère a dit :

— Comment, toi, tu voudrais manger du pâté fait de la main de Peau d'Ane. Elle, qui est si sale! Tu ne le voudrais pas?

— Mais si, maman! Si je ne mange point du pâté fait de la main de Peau d'Ane, je ne guérirai pas!

Il a fallu commander à Peau d'Ane de faire un pâté.

— Ah! madame, vous plaisantez! Moi, que je suis si sale! Monsieur ne voudrait pas manger de mon pâté!

— Mais si! Il faut que vous fassiez un pâté à Monsieur pour qu'il guérisse!

Elle a demandé à être seule dans une chambre.

Ils ont regardé pour la voir faire. Là, elle s'est bien lavée dans un bassin d'argent, bien nettoyée, et puis, elle a fait le pâté bien proprement. Elle avait un anneau à son doigt; elle le mit dans le pâté. Et le monsieur a trouvé l'anneau, il a dit que celle-là dont le doigt serait bon pour l'anneau, serait son épouse. On a invité toutes les comtesses et les duchesses, et l'anneau n'était point bon pour aucune des belles demoiselles. On a appelé Peau d'Ane pour essayer l'anneau. Et, quand Peau d'Ane est arrivée, toutes les demoiselles serraient leurs jupons, pour pas qu'elle leur touche. Et l'anneau a bien rentré dans le doigt de Peau d'Ane. C'était Peau d'Ane qui devait épouser le fils du roi. Quand elle a eu essayé l'anneau, elle a pris sa belle robe qui ressemblait au soleil, et puis là, à son tour, elle a serré sa robe pour qu'elle ne touche pas aux autres.

Et puis, on les a mariés dès le même jour.

Recueilli à Lussac-les-Châteaux (Vienne).

II

LE CONTE DU DIABLE (1)

Il y avait une fois un homme qui eut le malheur de perdre sa première femme, et il restait veuf avec deux enfants : un petit et une petite; et il eut le malheur de se remarier; et seulement il prit une mauvaise femme, qui pouvait aucunement souffrir ces pauvres enfants!

Voilà, un jour, qu'elle dit à son homme :

— Et ainsi, écoute! Il faut que tu emmènes ces deux enfants tant loin tant loin! Tâcher de les faire perdre, que je ne les voie plus!

Voilà ces deux pauvres petits bien désespérés, bonnes gens! Pour marquer leur chemin, ils prirent leurs pleines poches de cendre. Et les voilà partis! Tout le long du chemin, ils marquaient avec la cendre. Et le malheureux père les enfonce dans le milieu du bois et leur dit :

— Restez là! Je m'en vais aller couper du bois, faire mes fagots, plus loin; quand j'aurai fini, je vous appellerai.

1 Cf. plus loin un commencement de conte alsacien qui ressemble à celui-ci; cf. aussi le conte auvergnat des Enfants perdus, t. II, p. 196.

Voilà les pauvres petits enfants qui restent un bon moment; mais le père ne les appelait point. Ils se mettent en chemin pour s'en retourner par le même chemin qu'ils connaissaient pour avoir jeté les cendres; et ils arrivèrent, il commençait à être tard, à la porte, que leur père et la mauvaise tante avaient soupé. Ils avaient quelque chose de reste (je ne peux pas dire ce que c'est, je ne m'en souviens pas).

— Ah! que dit la mauvaise femme, si nos petits étaient là, ils mangeraient bien ce qui est de reste!

Ah! voilà les petits qui répondent :

— Hé! n'sons (nous sommes) ben là, ma tante!

Voilà la mauvaise tante qui se lève en colère :

— Ah! tu les as menés bien loin, tes enfants! Vois-tu comme tu les as menés bien loin! Ils sont retournés!

Et ils les firent entrer pour passer la nuit quant même à la maison.

Et, le lendemain matin, elle dit :

— Tu t'en vas les emmener si loin, si loin! Tâche de ne faire pas comme hier, qu'ils retournent encore!

Voilà ces pauvres enfants qui emplissent leurs poches de mil, et puis ils le sèment tout le long de la route; mais les petits oiseaux qui sont venus par derrière, ont mangé le mil.

Voilà leur papa qui les enfonce bien loin dans le bois, et puis leur dit :

— Restez là! D'au tandis qu'i irai faire mon fagot; et tant que vous m'entendrez cogner, vous ne bougerez pas!

Voilà qu'il attache un bot (sabot) encontre un pied de chêne, et le vent faisait aller ce bot, et il faisait toujours pif paf! pif paf!

Ces pauvres petits enfants restèrent là jusqu'à temps qu'il fit bien nuit. Voilà ces pauvres petits bien désolés d'être dans ce bois à la nuit. Voilà le petit qui monte sur un chêne, tout à fait à la cime d'un chêne, pour voir s'il apercevrait des lumières. Et il en aperçut une.

— Ah! ma petite sœur! J'en vois une bien loin, bien loin!

— Hé bien! faut tâcher d'aller à l'adroit (dans la direction), jusqu'à temps que nous l'aurons trouvée.

Et ils arrivèrent bien par la lumière à la maison.

Précisément, c'était la maison du diable.

Voilà ces petits enfants qui arrivent à la porte; ils demandent à loger. La femme au diable dit :

— Ah! mes pauvres petits enfants! I n'peux pas vous loger, parce que c'est la maison du diable, et puis, quand il arrivera, il vous mangerait.

Ces pauvres petits ne savaient point là où aller; ils prièrent beaucoup la femme de les retirer (donner l'hospitalité). La femme les fait entrer; elle les fait bien souper avec les siens, parce que la femme en avait deux, elle aussi. Et ses enfants avaient des bagues d'or, et les autres petits, bonnes gens! avaient fait des bagues de balai (genêt) qu'ils avaient mises à leurs doigts.

— Allons ben! que dit la femme, vous allez coucher avec les nôtres dans le même lit; vous vous mettrez au pied.

Voilà les enfants, dans la nuit, qui se mettent à dire :

— Changeons de bagues et de places! Changeons de bagues et de places!

Et, comme bien entendu, ils changèrent de bagues et de places.

Le diable arriva. Sitôt entré, il se mit à sentir :

— Hum! Hum! Ça sent bien le frais chien là!

— Ah! mon pauvre homme! Ol (c') est la vache qui est avêlée (a mis bas)!

— C'est point ça. Ah! ça sent bien le frais chien!

— Ol est la treue (truie) qui est azoronnée (a mis bas)!

— Hum! Hum! c'est point ça!

— Hé ben, mon pauvre homme! Ol est deux petits qui étaient écartés, et qui m'ont priée de les retirer pour la nuit.

— Bon, bon, bon! Ce sera ben bon, pour mon déjeuner.

Voilà, dans la nuit, qu'il se met à manger ses enfants.

— Hé, mon p'pa! Tu me manges! Hé, mon p'pa! tu me manges!

— N'seus point ton père, moi! N'seus (je ne suis) point ton père, moi!

Le matin, les deux autres petits se lèvent bien vite, et puis se sauvent. Ils arrivent à une rivière pour passer la rivière. Et la bonne Vierge, qui était la marraine de la petite, se trouvait à laver. Et ces pauvres petits lui dirent que le diable les courait. Voilà la bonne Vierge qui étend bien vite son linceul (drap) sur la rivière, et elle fit passer les deux enfants.

Un moment après, le diable arrive. Il l'appela bien par un nom, un drôle de nom même, mais je l'ai oublié. Il demande à la bonne Vierge :

— N'as-tu pas vu passer un petit et une petite, là?

— Ah! qu'elle dit, oui, je les ai vus. Je les ai fait passer la rivière; j'ai étendu mon linceul, et puis ils ont passé par-dessus.

— Hé ben! Etends-le donc pour me faire passer moi tou (aussi).

Elle étend son linceul; elle fait monter le diable dessus pour passer. Voilà qu'elle tire son linceul; elle le fait tomber dans l'eau. Et puis, elle le fit barboter dans l'eau, oui, il y fut longtemps dans l'eau, à boire!

Et les enfants se sauvaient toujours. Voilà qu'ils passèrent encontre un laboureur qui semait de l'avoine; que dirent ces enfants :

— Mon bonhomme, faudra que vous venez demain; amenez des métiveurs (moissonneurs); apportez des faucilles, pour métiver votre avoine.

— Mais, mes enfants, i sème mon avoine aujourd'hui; elle restera peut-être bien cinq ou six mois dans la terre; i ne peux pas la métiver demain.

— Mais si! Et venez demain! Et ne manquez pas! Votre avoine sera bel et bien mûre!

L'homme ne manqua point. Il vint le lendemain avec du monde métiver son avoine. Voilà que le diable passe, demande à ces métiveurs s'ils avaient pas vu passer deux petits, un petit et une petite.

— Ah! que dit le laboureur, oui; i les ai vus passer; mais il y a longtemps. Ils ont passé le jour qu'i semais mon avoine.

— Ah ben! que dit le diable, ce n'est pas la peine que je coure après eux; je ne les attraperai jamais.

Et puis, les petits enfants étaient sauvés!

Recueilli à Lussac-les-Châteaux, 1887.

III

FINON-FINETTE

C'était un homme qui avait trois filles. L'aînée s'appelait Rose; la cadette s'appelait Belle; la plus jeune s'appelait Finon-Finette.

Il s'en allait pour un long voyage; et puis, quand il s'est en allé, il a donné aux deux aînées chacune une rose et à la plus jeune un bâton; et il leur a recommandé d'être bien sages. Il a dit que celles-là qui ne seraient pas sages, si c'étaient les deux aînées, leurs roses flétriraient; si c'était Finon-Finette, son bâton changerait de couleur.

Quatre ou cinq jours après qu'il a été parti, passe un voyageur qui a demandé à rentrer. Elles ne voulaient pas le faire entrer.

— Oh! mon papa nous a défendu de laisser entrer personne!

Il leur disait :

— Mesdemoiselles, il fait si froid! Oh! laissez-moi donc entrer!

Et puis, un coup qu'il a été entré, il n'y avait plus moyen de le renvoyer. Il a fini par leur dire qu'il ne s'en irait point qu'il n'ait couché avec la Rose. elle disait toujours non :

— Mon papa qui nous l'a tant défendu!

— Et puis, à présent, je ne m'en irai point que je n'aie couché avec la Belle!

Et puis après, il a dit qu'il ne s'en irait point qu'il n'ait couché avec Finon-Finette.

Finon-Finette a dit :

— Oh! moi, je veux bien!

Puis elle avait fait faire des grands clous bien longs, qu'elle avait fixés à l'intérieur d'une barrique, et la barrique était foncée par un bout.

— Tenez! qu'elle a dit, pour entrer dans ma chambre, il faut passer par cette barrique. Allons! Entrez!

Et quand il a été entré dans la barrique, elle a roulé la barrique. Ah! je ne sais pas combien de temps, moi! Elle l'avait tout fait massacrer; enfin, il était tout blessé, tout emporté!

Quelque temps après, la Belle a eu un enfant.

Alors Finon-Finette a pris l'enfant; elle l'a enveloppé, bien comme il faut, et puis elle avait fait faire une petite jolie boite, et elle a été se promener dans la ville où il était, avec sa petite boîte. Et puis elle disait :

— Oh! les bons onguents pour faire guérir le mal de clous! Oh! les bons onguents pour faire guérir le mal de clous!

Il a acheté la boite, pardié! lui, pour faire guérir le mal de clous; et puis, il a décloué cette boite, et il a trouvé le petit perroquet dedans, pardi! Et il a dit :

— Tu as toujours été Finon-Finette, et tu la seras toujours!

Et puis après le père s'est rendu. Il a demandé à ses filles si elles avaient été bien sages ; il a dit :

— Voyons, il faut commencer par la plus jeune! Voyons, Finon-Finette, fais-moi voir ton bâton!

Finon-Finette a apporté son bâton.

— Je suis bien content de toi! Tu as été bien sage. Voyons, Belle, fais-moi voir ta rose!

La Belle ne voulait pas faire voir sa rose ; elle disait qu'elle ne savait pas où elle était. Enfin, elle a tout de même donné sa rose ; et puis, quand il a vu la rose de la Belle :

— Oh! quest-ce que je t'avais défendu?

Il a demandé la rose à la Rose. C'était encore la même chose ; la rose était toute passée, toute pâlie.

— Et qu'est-ce que je vous avais défendu!

Mais Finon-Finette montra son bâton qui avait gardé sa couleur.

— Tu as été toujours Finon-Finette, et toujours tu la seras. C'est à toi que je donne toute ma confiance.

Et puis après, quand l'autre a été guéri, il s'est habillé en joli monsieur, et il est venu voir (faire la cour à) Finon-Finette. Il s'est marié avec elle. Quand il a été marié, il lui renouvelait sans cesse :

— Te rappelles-tu quand tu me faisais rouler dans la barrique aux clous?

Il dit :

— Tu m'en as fait voir, mais je vais t'en faire voir à mon tour.

Il voulait la tuer dans son lit. Elle a fait une femme de paille, qu'elle a habillée dans ses effets (vêtements) à elle ; et puis alors il a été au lit, croyant tuer Finon-Finette, et il a tué la femme de paille.

Quand il a cru de l'avoir tuée, il se chagrinait, il se chagrinait! et puis, elle a sorti, elle était cachée derrière un meuble, et il lui a dit :

— Ah! Tu as bien été toujours Finon-Finette, et toujours tu la seras!

Recueilli à Lussàc-les-Châteaux.

LÉON PINEAU.

Nous avons choisi, dans la curieuse récolte faite en Poitou par M. Léon Pineau, les trois contes qu'on a lus plus haut, et nous les avons réunis à dessein. Chacun d'eux, en effet, éveille le souvenir de récits publiés, avec une forme littéraire qui atteint parfois la perfection, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe.

Le début du premier rappelle la *Belle et la Bête*, le conte plus justement célèbre du recueil de Mme Leprince de Beaumont, avec cette différence que l'héroïne sait que son époux ne sera pas longtemps sous la forme — peu répugnante — de bouc blanc; mais il faut qu'elle ne se laisse pas aller à sa curiosité envisitant les chambres interdites, qui figurent dans un si grand nombre de contes.

Brusquement le conte rentre dans la donnée de *Peau d'Ane*, avec le père amoureux de sa fille, les robes astronomiques, etc.; la peau dont se revêt la fugitive n'est plus celle de l'âne aux écus, mais celle d'une ânesse achetée. En fuyant elle rencontre des gens qui abattent des noix, des amandes et des noisettes, et elle leur demande à tous (sans qu'elle-même ni eux sem-

blent savoir que ces enveloppes cachent des objets merveilleux, de lui donner un de ces fruits). Devenue gardeuse de dindons, elle casse ces objets et les donne à la mère du bouc blanc (dans la plupart des versions c'est à la femme qu'il a épousée); la troisième nuit, elle est reconnue, puis survient alors un épisode de *Peau d'Ane*, celui du gâteau (ici c'est un pâté) et de la bague que le héros fait essayer aux demoiselles de la cour, et qui ne va qu'à la gardeuse de dindons.

Comme on le voit, ce conte présente un mélange singulier et assez mal relié de plusieurs épisodes du Cabinet des fées; il est possible qu'il leur soit emprunté presque en entier : en tous cas, il nous a paru offrir un exemple assez intéressant du travail de marqueterie que font les conteurs quand leur mémoire ne leur rappelle plus bien un conte dont les épisodes se succèdent naturellement sans intercalations parasites, ou bien lorsque, trouvant la trame trop simple, ils veulent l'embellir par des emprunts faits à diverses sources.

Le second récit est, au début, une variante du *Petit Poucet*, avec cette différence que ce n'est plus la mère, mais une marâtre qui veut perdre les enfants; du Petit Poucet et de sept frères, il n'en est plus question : il n'y a plus qu'un petit garçon et une petite fille; l'ogre est remplacé par le diable, qui est également anthropophage; les couronnes par des bagues en or, pour les enfants du diable, en genêt pour les petits égarés : le subterfuge est le même; mais les enfants du diable se réveillent et disent à leur père qu'il les mange, et il refuse de les croire.

Ici se terminent les ressemblances avec le conte de Perrault, le diable poursuit les enfants, comme dans la version auvergnate de Petit Poucet (*Revue*, t. II, p. 196) la Vierge intervient au lieu des lavandières, et les fait passer la rivière sur un linceul; le diable tombe à l'eau (épisode mieux motivé que celui du conte auvergnat). Alors on trouve un troisième élément emprunté à la légende de sainte Macrine, populaire en Poitou : c'est le miracle des avoines qui poussent en quelques heures,

Finon-Finette reproduit assez exactement *Finette* ou *l'Adroite Princesse*, que Mlle Lhéritier publia en 1696 : au moment de son départ, le père des jeunes filles (qui n'est pas roi) remet deux roses aux aînées et un bâton à la jeune. La rose qui se flétrit nous semble plus ancienne que les quenouilles de verre : on sait que, dans les chansons populaires, l'emblème de la virginité est une rose. A part cela, les deux récits se ressemblent beaucoup, sauf que le similaire de Riche-Cantèle, ayant cru tuer Finon-Finette, se désole mis à mort une femme si subtile et est tout joyeux de la voir ressusciter.

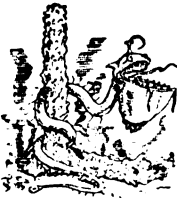
P. S.



PÈLERINS ET PÈLERINAGES (1)

III

LE PARDON DE SAINT-MATHURIN



Le saint le plus célèbre et le plus populaire à la fois dans la Haute et dans la Basse-Bretagne est sans contredit le bienheureux Saint-Mathurin. Les Bretons disent qu'il eût été le bon Dieu s'il l'avait voulu, mais il trouva que c'eût été trop d'embarras.

C'est à Moncontour, petite ville des Côtes-du-Nord, que se trouve son principal sanctuaire; il s'y célèbre annuellement un pardon fort important qui nous a paru assez intéressant pour être décrit avec quelques détails.

Pendant six jours le pays est en liesse. C'est le samedi, veille de la Pentecôte, que commence la fête.

Ce jour-là et le lendemain Dimanche, sont exclusivement consacrés aux offices religieux. Les jours suivants sont remplis par la fête mondaine dont le principal attrait est une danse champêtre au son du *biniou* dont le caractère très ancien s'est conservé à peu près pur.

D'après la tradition, Anne de Bretagne, la populaire duchesse en sabots aurait, certaine année, ouvert elle-même le bal sur l'esplanade du château des Granges (2) et y aurait été plus d'une fois « dérobée. »

Le samedi, premier jour du pardon, arrivent à Moncontour des pèlerins partis de tous les coins de la Bretagne : Vannetais, Cornouaillais, Trécorrois, Léonards, s'y donnent rendez-vous, et quelques-uns y exécutent parfois leurs danses nationales.

Saint Mathurin est surtout invoqué contre la folie; il est le pro-

1. Voir les nos de février et de mars.

2. Le château des Granges, situé sur une colline qui domine Moncontour, possède une magnifique esplanade toujours verte, sur laquelle ont toujours lieu les danses qui consistent en rondes et en dérobées.

Dans l'ancien château, une des chambres avait conservé le nom de « Chambre de la Reine Anne ».

tecteur de la maisonnée et des étables et on s'adresse à lui pour obtenir de bonnes récoltes.

Saint Mathelin de Moncontou',
Donnez du bon blé noir à nous

L'Église Saint-Mathurin recevait autrefois beaucoup de dons en nature : du fil, de la toile, des chemises, du blé noir, des moutons, des vaches et même des bœufs.

Quelques-uns amenaient des bestiaux et attachaient aux cornes de leurs bœufs ou de leurs vaches, les cordes du clocher et ces animaux devaient être préservés de tout accident s'ils parvenaient faire à sonner la cloche. (E. Thoison. *Le culte de saint Mathurin en France.*)

Jadis existait, parait-il, la coutume de laisser les animaux offerts à saint Mathurin pénétrer dans le sanctuaire, afin que le bienheureux pût les voir. Quelques-uns assurent même qu'on les laissait toucher les reliques.

Quand cet usage fut supprimé — il y a de cela longtemps déjà — beaucoup furent mécontents, et on raconte qu'un certain pèlerin bas-breton qui avait amené pour les offrir une belle couple de bœufs, refusa de les donner si on ne voulait pas les faire entrer dans l'église et les montrer au bienheureux. En présence de cet entêtement, vraiment breton, les fabriciens s'émurent et après, en avoir délibéré, ils décidèrent qu'on porterait le buste du saint sous le porche à l'entrée de l'église; là, il pourrait voir les animaux sans qu'ils entrent dans le sanctuaire.

Une particularité singulière du pardon de Moncontour, c'est que les pélerins *s'arrentent* à saint Mathurin, c'est-à-dire, font vœu de payer une somme déterminée pendant un certain nombre d'années.

Beaucoup de pélerins sont arrentés. Quelques-uns étaient peut-être oublieux, surtout autrefois, de payer leur dette. Le marguiller qui faisait la quête la leur rappelait continuellement, il disait en secouant la tasse remplie de billon :

Payez vos rentes à saint Mathurin,

Aujourd'hui le quêteur dit : « Vos offrandes à saint Mathurin » et pour remercier : « Dieu vous le rende. »

Les plus dévots font, à genoux nus, le tour intérieur de l'église et celui du maitre-autel.

Pendant toutes les journées du pardon il est brûlé des quantités de cierges bénits.

Après avoir prié dévotement, les pèlerins embrassent le buste en argent qui contient les reliques de saint Mathurin et de si bon cœur qu'il en *suc*, disent-ils.

Ce qui est certain c'est que tous les soirs du pardon, on est obligé de laver et savonner le bienheureux. (1)



La nuit venue, une immense procession aux flambeaux parcourt les rues illuminées et se rend sur un mamelon qui domine la ville. Là, un énorme *feu de joie* est allumé et brûle pendant que la foule qui l'entoure chante des cantiques.

Le buste d'argent du saint, posé sur un magnifique brancard, est porté à cette cérémonie par de riches pèlerins qui ont largement payé cet honneur.

On raconte que certain soir, après la procession, des pèlerins bien fanatiques sans doute, avaient réussi à enlever le buste d'argent pour l'emporter dans leur pays.

1. Les costumes représentés appartiennent aux contrées suivantes, en commençant par la gauche : 1° femme des environs de Guingamp 2° le petit garçon, environs de Pontivy, 3° vieille femme des environs de Guémené (Morbihan), 4° l'homme à genoux, Le Faouët (Morbihan) 5° celui qui embrasse Saint Mathurin ainsi que la femme au milieu du groupe et sa petite fille sont des environs de Pontivy, 6° la femme à genoux, est des environs de Moncontour, 7° celle qui se présente de face est de Plœuc (Côtes-du-Nord), 8° l'homme et la femme à droite, des environs de Quimper (Finistère).

Quand on s'en aperçut ils étaient déja loin. Une bande de jeunes et solides gars de la ville réussit cependant à les rejoindre, mais ce ne fut qu'après une véritable bataille à coups de pieds, de poings et de bâtons à tête qu'ils purent rapporter la précieuse relique.

Lorsque Moncontour se réveille le lendemain dimanche, il n'y a plus, dans la ville, un seul bas-Breton; ils sont repartis bien avant l'aube après avoir ouï une messe matinale. Les pèlerins des environs arrivent alors en foule et le *pardon français* commence.

D'après un usage ancien, qui subsiste toujours, les aubergistes et les hôteliers de la ville plantent devant leur demeure un jeune arbre feuillé, probablement pour indiquer aux nombreux pèlerins du pays bretonnant qu'ils trouveront là un gîte et à boire et à manger.

Autrefois les pèlerins étaient tellement nombreux que, toutes les auberges et les fermes de la ville ne pouvant suffire à les loger, ils s'entassaient dans les greniers, ou même couchaient en plein air sur des poignées de paille.



Il est vendu à ce pèlerinage des quantités considérables de bouquets de fausses fleurs au pied desquels pend une image en plomb qui représente saint Mathurin.

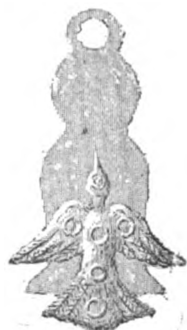
Lorsqu'ils repartent, les pèlerins sont littéralement couverts de *Saints-Mathurins,* (on appelle ainsi les bouquets) ils en plantent tout autour de leur chapeau en passent dans leurs boutonnières, les femmes également s'en attachent sur la poitrine, les épaules, etc.

Autrefois on vendait, attachée à un ruban, une médaille également en plomb, ainsi qu'un autre modèle de plomb qui









diffère surtout du premier en ce qu'il porte en relief, au dos, un oiseau les ailes étendues, qui représente le Saint-Esprit.

J'ai eu la chance de retrouver un exemplaire d'un de ces plombs qui ne se vendent plus depuis fort longtemps et j'en donne un croquis des deux faces.

La fête du Saint-Esprit a lieu le jour de la Pentecôte et le pardon de saint Mathurin à Moncontour se célébrant ce jour-là a vraisemblablement donné ce mariage entre l'effigie du saint et l'emblême du Saint-Esprit.

Le bouquet du pardon de Saint-Mathurin, après avoir été béni est pieusement conservé au pied du lit, en compagnie du buis des Rameaux; c'est la chance de la maison, et ceux qui ont eu la veine d'aller au pardon en rapportent à leurs amis.

A ma connaissance, il n'y n'existe pas d'image imprimée en Bretagne et réprésentant saint Mathurin; il en est sorti une des presses de la fabrique d'Epinal; je ne l'ai pas vu vendre à Moncontour, et je ne la connais que par la description qui m'en a été faite par M. E. Thoison.

Dans l'église de Moncontour, la vie du saint est retracée sur un vitrail assez mutilé dans quelques-unes de ses parties. Nous avons reproduit, t. II, p. 440 de la *Revue*, le panneau qui montre le saint priant Dieu d'apaiser la tempête.

Actuellement l'orchestre qui fait danser sur l'esplanade des Granges se compose d'une bombarbe, d'un biniou et d'un tambour. Le croquis ci-dessous représente ces trois musiciens sur leur estrade.

ÉMILE HAMONIC.



JEUX ET DIVERTISSEMENTS POPULAIRES

I

De quelques jeux, concours, réjouissances, etc., en usage en Belgique

I. — COMBATS DE COQS (1)



N journal anversois décrit ainsi un combat de coqs en Flandre :

Dans un espace resserré, souvent en un grenier étroit, afin d'être à l'abri des recherches de la police, les amateurs sont autour d'un petit cirque. Les bancs de bois sont en amphithéâtre. On s'y presse, on y boit, on y provoque ses adversaires. Les paris sont faits; des pièces d'argent tombent dans la piste, car tout se liquide immédiatement. Il faut voir les visages plus ou moins calmes des spectacteurs, il faut étudier les figures plus ou moins agitées des parieurs. Les uns sont mus par la simple curiosité, les autres pas l'intérêt. La plupart connaissent les qualités des coqs qui vont combattre; de là, l'acharnement mis au service de telle ou telle cause.

Ces oiseaux, choisis dès l'âge le plus tendre, sont élevés en liberté et bien nourris. Devenus forts, vers le mois de mars, on les pousse en grain, afin de développer en eux : l'audace, la force, la jalousie, la colère, la cruauté. Un beau coq de combat peut valoir quelques centaines de francs. Il n'a pas de crête; son œil est vif, grand ouvert. Sa taille est longue, ses ailes fortes. Assez haut sur pattes, il joue de l'ergot admirablement. C'est cet ergot que l'on arme d'une lame effilée, fort tranchante. Quand elle entre en pleine poitrine, elle tue instantanément. Le coq des Flandres est un croisement du faisan avec la poule flamande. Sa tête est plate, allongée, dégarnie. On croirait voir au bout de ce cou très grand, la gueule pointue d'un serpent ou le bec acéré d'un faucon. L'animal est très fort, il entre facilement en fureur.

— Silence! A ce cri tout le monde se tait. La poussée des spectateurs se fait en avant. Plus un mot n'est prononcé. Les coqs, en voyant le jour

1. Cf. sur les combats de coqs en Flandre l'article de M. Desrousseaux, t. I, p. 338 de la *Revue*; sur les combats de coqs en Bretagne, Sébillot, *Coutumes de Haute-Bretagne*, p. 249 et suivantes.

cherchent à fuir, mais des deux mains, l'homme au sac retient l'oiseau qu'il présente au combat. Les coqs se sont vus!... Un éclair de colère étincelle dans leurs yeux. Ils trépignent, étendent les ailes et fondent l'un sur l'autre et se portent des coups cruels. Le sang coule, l'animal vaincu tombe, son adversaire s'acharne sur son cadavre, et, à coups de bec, lui crève les yeux, lui fend le crâne et plonge dans la cervelle, cette pointe terrible que la mort seule arrête.

II. — LE CONCOURS DE PINSONS

Les concours de pinsons sont surtout à la mode dans le Hainaut et les provinces wallonnes et dans le nord de la France. Ces petits oiseaux, aveuglés (1), au moyen d'un tuyau de pipe en terre, ou d'une aiguille à tricoter rougis à blanc, sont emprisonnés dans de petites cages, où ils peuvent à peine se mouvoir. Pour charmer leur captivité, ils chantent comme des aveugles qu'ils sont, et avec tant d'acharnement qu'on compte quelquefois plus de trois ou quatre reprises de leur chant à la minute· Lorsqu'ils se trouvent en présence de compagnons d'infortune, ils semblent se faire un point d'honneur de dépasser leurs adversaires par leur bruit, ou leur mélodie, comme on voudra l'entendre. C'est cette particularité que les amateurs de pinsons — la plupart houilleurs — ont mise à profit en créant des concours, où des prix assez importants sont décernés aux chanteurs les plus prolixes ou les plus acharnés. Un bon pinson aveugle atteint quelquefois le prix de 80 à 90 francs; j'en ai vu vendre un 150 francs.

On compte, en Belgique, beaucoup de sociétés pinsonnières, avec de vrais et bons règlemnts, des médailles et des drapeaux. La ville de Gembloux (prov. de Namur) se distingue dans ce genre de sport.

III. — LE JEU DE L'ANGUILLE

Voici en quoi consiste ce jeu. — Une grosse anguille vivante est attachée à une énorme corde qui barre la rivière. Les concurrents doivent se jeter à l'eau et enlever l'anguille avec leurs dents sans se servir des mains Lorsqu'ils sont prêts d'atteindre l'anguille et que l'animal se débat convulsivement entre leurs dents, ceux qui tiennent la corde, la détendent et font ainsi faire le plongeon dans la rivière à celui qui va être proclamé vainqueur. Quelquefois, cette manœuvre ne lui a pas fait lâcher prise et il parvient à arracher l'anguille de la corde avec ses dents. Inutile de dire que l'animal se trouve alors dans un pitoyable état. Des prix d'une valeur plus ou moins élevée sont décernés à l'heureux vainqueur.

Souvent au lieu de se jeter à l'eau, les concurrents montent à tour

1. On prétend que privés de la lumière du jour, et n'étant distraits par aucune cause extérieure les pinsons chantent beaucoup mieux.

de rôle dans une barquette, conduite par un rameur, et s'efforcent de saisir avec la main l'anguille lorsqu'ils passent à proximité.

L'anguille a été au préalable enduite de savon, afin de rendre la difficulté plus grande encore.

Ce jeu est essentiellement flamand. On se rappelle encore les troubles qui ensanglantèrent Amsterdam, il y a quelques années, à la suite de la suppression, par la police, de ce jeu barbare.

IV. — LES JOUTES SUR L'EAU

Encore un usage flamand qui fleurissait autrefois à Gand, à Bruges et à Anvers et qui, depuis longtemps, est tombé en désuétude.

Nos annales nationales sont parsemées de récits de joutes sur l'eau et d'accidents graves qu'elles occasionnèrent à maintes reprises.

Les joutes sur l'eau sont aujourd'hui remplacées par les régates, dont la vogue est à peu près universelle.

V. — COMBAT DES ÉCHASSES

A Namur, jusqu'au commencement du siècle, cette coutume était for. répandue; aujourd'hui, elle a presque totalement disparu, on n'en retrouve plus qu'un pâle reflet dans le *jeu des échasses,* encore en honneur au collége des Jésuites de cette ville.

Le combat des échasses parait remonter au commencement du XVe siècle. A cette époque régnait, entre les habitants de la ville nouvelle et les vieux Namurois, une certaine rivalité qui se traduisait souvent par une véritable bataille, une sorte de boucherie dans laquelle les deux partis avaient souvent à déplorer plusieurs morts et beaucoup de blessés.

A l'heure du combat, les deux armées d'échassiers, vêtus de costumes différents, prenaient position; les réserves et les soutiens occupaient les endroits d'où ils pouvaient plus facilement porter secours aux combattants.

Les armées rangées en bataille s'avançaient ensuite l'une contre l'autre, au son d'une musique guerrière, s'entrechoquaient et l'action commençait. Montés sur des échasses de quatre pieds au moins, les combattants se lancent de furieux coups d'échasses, tâchent de se renverser et de faire plier le parti adverse. Ces combats, qui comportaient ordinairement de 1,200 à 1,500 jeunes gens, paraissent devoir leur origine aux fréquents débordements de la Meuse et de la Sambre, qui obligeaient les habitants à inventer les échasses pour passer d'une rue à l'autre.

(A suivre) ALFRED HAROU.

EXEMPLE DE LA DURÉE SÉCULAIRE

DES TRADITIONS ORALES

Les Pictes des Orcades et les nyctalopes des Færœs

D'après la *Chronique des Pictes*, écrite en latin vers l'an 1020, « les peuples de la Scythie naissent avec des cheveux blancs à cause des neiges permanentes; c'est de cette couleur des poils que vient le nom des *Albani* (habitants d'Albion), d'où les *Scoti* (Ecossais) et les *Picti* (Pictes) tirent leur origine. La pupille de leurs yeux est glauque, c'est-à-dire diaprée (picta), de sorte qu'ils voient mieux de nuit que de jour » (1).

L'Historia Norvegiæ, écrite vers l'an 1200, dit à propos du même peuple mythique : « Les Orcades étaient primitivement habitées par les *Peti* (Pictes) et les *Papæ* (Pères de l'ordre de saint Columba); les premiers dépassant de peu la stature des Pygmées font le soir et le matin des merveilles dans la construction des villes; mais, au milieu du jour, presque entièrement privés de forces, ils se cachent par crainte dans leurs demeures souterraines » (2).

Cette tradition, qui avait dû prendre naissance chez les Pictes, se perpétua oralement d'abord jusqu'au XIe siècle, où elle fut transcrite dans un livre écossais; ensuite jusqu'au XIIIe siècle où elle fut consignée dans un ouvrage norvégien; enfin jusqu'à nos jours où elle a été recueillie de la bouche d'un paysan dans un groupe d'îles voisin des Orcades.

Les insulaires des Færœs répétent encore une prédiction d'après laquelle leur pays sera un jour occupé, comme il le fut autrefois, par les Irlandais et les Ecossais. Et voici comment ils expliquent cette occupation antérieure : dans les anciens temps, leurs îles fournissaient déjà en abondance des plumes d'eider et de précieuses peaux d'oiseaux; aussi des navigateurs en venaient-ils chercher d'un pays situé si loin vers l'est, que sa longitude différait de celle de l'archipel de trois heures (ou 45°), ce qui nous porte au cœur

1. Dans *An Enquiry into the history of Scotland*; par Pinkerton. Edinburgh, in-8°, t. I, 1814, p. 482-3, 490.

2. Dans *Symbolæ ad historiam antiquiorem rerum Norvegicarum*, édit. par P. A. Munch. Christiania, 1850, in-4° p. 6; et dans *Monumenta historiæ Norvegiæ*, édit. par G. Storm, Christiania, 1880, in-8° p. 89.

de la Scythie, d'où les Pictes auraient eu leur berceau, selon les chroniques nationales. Ils mettaient trois ans à faire le voyage, non pas tant à cause de la grande distance, qu'à cause de leur nyctalopie. Aussi ne voyageaient-ils que la nuit, s'arrêtant le jour dans les stations successives; les plus rapprochées d'entre elles étaient l'Irlande et l'Ecosse, c'est pourquoi l'on dit que les habitants de ces pays ont autrefois possédé les Færœs (1).

Tout en ayant en commun un trait des plus caractéristiques, ces trois traditions recueillies dans des temps différents présentent mutuellement assez de variantes, pour que l'on ne puisse soupçonner les narrateurs ou les transcripteurs de s'être copiés l'un l'autre. Il y a donc là un remarquable exemple, historiquement constaté, de la longue vitalité des légendes populaires. C'est particulièrement le cas dans les Færœs. « Ces traditions, écrivait un des hommes les plus compétents, s'y distinguent en général par une véracité... dont il n'y a guère d'exemples ailleurs, mais qui s'explique dans ces îles par leur situation isolée et par l'attachement des insulaires aux souvenirs du passé » (2). Aussi préférait-il la tradition orale des Færœs sur la jeunesse du roi Sverri à tous les récits correspondants des anciennes sagas (3).

E. Beauvois.

ON NE DOIT PAS TRAVAILLER LE DIMANCHE

LÉGENDE DE L'AUVERGNE (CANTAL)

Il y avait une fois un fermier très riche, qui avait beaucoup de domestiques. Marguerite, sa première servante, était connue dans tout le pays pour son attachement à son maître et aussi pour son peu de respect de la religion.

Un dimanche le fermier ordonna à tous ses gens d'aller travailler dans un champ au milieu de la forêt, parce qu'il y avait du fumier à

1. Cette tradition, contée par Jacob Jacobsen, de Toftum dans l'île de Syderœ, fut transcrite par le pasteur J. H. Schrœter (1770-1851), d'après les papiers duquel elle a été publiée en danois par Niels Winther, dans *Færœernes Oldtidsgistorie*. Copenhague, 1875, in-8° p. 11-14.

2. P. A. Munch, *Oldtidshistorie Det norske Folks Historie*, vol. III. Christiania, 1857, in-8° p. 53.

3. Id. *ibid*. p. 53.

écarter (à étendre), et que l'ouvrage pressait. Les autres domestiques dirent que le dimanche était un jour de repos, consacré au Seigneur, et Marguerite fut la seule qui se montra disposée à obéir à son maitre. Celui-ci, pour l'encourager, lui promit une forte récompense, puis, suivant l'habitude du pays, il se rendit sur la place devant l'église, pour causer avec ses amis à la sortie de la messe.

Cependant Marguerite se rendit au champ, qui était très grand, et elle se disait : « Je n'écarterai pas sans doute tout ce fumier aujourd'hui, car il y en a trop; mais je ferai de mon mieux, et demain nous reviendrons tous nous mettre à l'ouvrage. C'est bien mal aux autres domestiques de n'avoir pas écouté leur maitre; pour moi, j'aime mieux lui obéir que d'aller à la messe où l'on perd son temps, Après tout, est-ce bien vrai qu'il y a un bon Dieu? »

Elle se mit à l'ouvrage, et elle avait à peine remué quelques fourchées de fumier, lorsqu'elle vit sortir du bois un homme tout petit, mais qui avait une tête grosse comme une citrouille. Il siffla et aussitôt trente autres nains, plus laids et plus petits que le premier accoururent avec des fourches et se mirent à écarter le fumier.

Lorsqu'il fut entièrement étendu, le chef des nains dit à Marguerite :

— Au revoir, trouve-toi ce soir à dix heures dans la grange; je viendrai chercher ma récompense.

Aussitôt il disparut ainsi que ses trente compagnons. La pauvre Marguerite avait bien du chagrin, car elle pensait que tout cela n'était pas naturel; elle allait s'en retourner à la ferme, quand elle entendit du bruit derrière elle : elle se retourna et vit une vieille femme, toute ridée, qui lui dit :

— Tu viens de te donner au Diable, ma pauvre fille; je suis en purgatoire, où je souffre depuis longtemps, parce que j'ai travaillé le dimanche au lieu d'aller à la messe. Je puis te sauver, si tu peux me dire le nom du sixième jour de la semaine, je l'ai oublié, et si je le savais je cesserais de souffrir.

— C'est le vendredi, répondit Marguerite.

— Merci, dit la vieille : ce soir lorsque tu seras dans la grange, garde-toi bien de serrer aucun cordon autour de toi. Quand le diable viendra, jette-lui une botte de paille avant qu'il ait pu s'approcher de toi,

La vieille disparut; Marguerite rentra à la ferme; à dix heures, elle alla à la grange et le diable arriva pour la prendre. Mais elle lui jeta au nez une botte de paille. Le diable se sauva en jurant.

Marguerite ne voulut plus retourner au champ de la forêt; elle se garda bien, depuis, de travailler le dimanche; elle ne manqua plus d'assister à la messe; aussi elle ne revit plus le diable.

ANTOINETTE BON.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (1)

IV

Superstitions relatives aux mariages

Ce n'est point seulement dans le peuple que subsistent encore certaines superstitions; j'ai pu tout récemment en recueillir deux qui sont toujours vivaces dans les classes élevées de la société parisienne.

Il y a quelques semaines en effet, c'était pendant le carême, un jeune homme de mes amis, qui occupe une position honorable dans une importante administration publique, vint m'annoncer son mariage avec une jeune fille dont la famille appartient au monde du Palais. Je lui demandai si la date de la cérémonie nuptiale était fixée à un jour peu éloigné de Pâques qui, cette année, a été le 1er avril; il me répondit que ce serait certainement dans le cours de ce mois-là, car autrement il faudrait attendre le mois de juin; et voyant mon étonnement d'un aussi long retard, il me dit que sa fiancée, comme beaucoup de jeunes filles, ne se souciait pas de se marier en mai, parce que cela portait malheur. D'autres personnes du même monde m'ont confirmé l'existence de cette croyance superstitieuse, qui a évidemment son origine dans le culte de la Vierge, à qui, comme on sait, le mois de mai, mois de Marie, est consacré.

A cette occasion, j'ai appris aussi que dans le même milieu social, beaucoup de familles ont une une vive répugnance à marier le même jour et dans la même cérémonie soit les deux sœurs, soit les deux frères, soit le frère et la sœur. On prétend que dans ce cas, au moins un des nouveaux ménages tourne assurément mal.

GIRARD DE RIALLE.

1. Voir les numéros de la Revue à partir de février.

V

Anciennes coutumes des mariages parisiens

Il n'est plus de bon ton aujourd'hui que, pendant les repas de noces, le garçon d'honneur se glisse sous la table pour aller décrocher la jarretière de la mariée. Cette coutume était encore très florissante dans les grands mariages parisiens de la bourgeoisie et du commerce, entre 1830 et 1840. A cette époque, les restaurants de la Porte-Maillot avaient la préférence et, comme le caoutchouc n'était pas connu, les dames faisaient tenir leurs bas au moyen de cordons ou de rubans noués au-dessous du genou.

Dès qu'il jugeait le moment favorable, le garçon d'honneur — c'était un jeune homme — disparaissait sous la table et allait s'emparer de la jarretière : la mariée, presque toujours surprise à l'improviste, jetait involontairement un cri qui attirait l'attention, et les rires joyeux de l'assemblée éclataient.

Le ruban était ensuite découpé et distribué aux jeunes gens qui en attachaient les morceaux à la boutonnière de leur habit. Dans le principe le garçon d'honneur gardait pour lui seul, parait-il, son trophée et s'en décorait. Parfois, mais rarement, la mariée sur ses gardes, — sans doute lorsque le garçon d'honneur ne lui plaisait pas ou pour un autre motif — ramassait ses jambes sous sa chaise; alors la jarretière ne pouvait être détachée et le jeune homme essuyait les quolibets des gens de la noce.

Dans les derniers temps la mariée se précautionnait de plusieurs mètres de ruban qu'elle enroulait négligemment autour de la cheville au moment de se mettre à table. Tous les hommes pouvaient de la sorte avoir une part de la *jarretière* et la mariée la plus prude comme l'époux le plus ombrageux ne pouvaient se formaliser des privautés du garçon d'honneur.

C'est qu'il faut dire aussi qu'il y avait souvent des garçons d'honneur qui n'étaient pas raisonnables et qui abusaient de l'occasion pour pincer ou chatouiller les jambes de la mariée.

Entre le repas et le bal les demoiselles s'amusaient à faire cacher la mariée; son époux avait souvent beaucoup de peine à la trouver.

Pendant le bal, des farceurs semaient des pois de fulminate sous les pieds des danseurs.

Souvent on acceptait les offres d'un ventriloque pour amuser les enfants. Cet industriel, toujours aux aguets, avait une grosse poupée, couchée dans un berceau, dont les rires ou les cris intriguaient beaucoup la jeunesse.

J'ai entendu souvent mon père et mes oncles raconter ces anciennes coutumes des noces parisiennes.

Tout le monde sait qu'il était d'usage de conserver sous verre et en évidence la couronne et le bouquet de fleurs d'orangers de la mariée. Aujourd'hui, celle-ci n'en garde qu'une partie et distribue le reste à tous ses amis des deux sexes.

Jadis, la promise faisait cadeau à son futur d'une chemise de noce brodée; cette coutume existe encore dans le peuple.

Il y a vingt-cinq ans, j'ai eu la preuve que les amateurs de danse pouvaient être invités aux bals de noces en allant se poster dans le voisinage des établissements où ces bals étaient donnés.

Chez les restaurants marchands de vin, les consommateurs et même les passants, étaient souvent invités à participer aux danses et aux agapes.

VI

Baptêmes

Autrefois, en sortant de l'église, le parrain jetait à la volée sur les marches, des dragées que les gamins se disputaient à l'envi.

Il était d'usage de donner au curé une boîte de dragées au fond de laquelle on mettait une offrande. Le suisse recevait à la sortie de l'église un cornet de dragées où se trouvait également une offrande mais beaucoup plus modeste.

Le parrain offrait un bouquet et des gants à la marraine; celle-ci donnait des épingles à la nourrice avec un cadeau d'argent.

Le mari faisait souvent un joli cadeau à sa femme.

A la première dent de l'enfant, la mère ou la nourrice recevait un cadeau.

A. Certeux.



CONTES ALSACIENS (1)

IV

LES SEPT CABRIS



Il y avait une fois une vieille chèvre qui avait sept petits, et lorsqu'elle voulut une fois aller dans la forêt, elle leur dit : « Chers petits, prenez garde au loup et ne le laissez surtout pas entrer, sinon vous êtes tous perdus. » Ensuite elle partit.

Au bout de quelque temps on frappe à la porte et on crie : « Ouvrez, ouvrez, chers enfants, petite mère est revenue de la forêt. »

Mais les cabris reconnurent à la voix que ce n'était pas petite mère et dirent : « Petite mère n'a pas une si grosse voix » Et ils n'ouvrirent pas.

Au bout de quelque temps on frappe de nouveau à la porte et on dit tout doucement : « Ouvrez, ouvrez, chers enfants, petite mère est revenue de la forêt. »

Mais les cabris virent à travers la fente de la porte une paire de pieds noirs et dirent : « Petite mère n'a pas des pieds si noirs, et ils n'ouvrirent pas.

C'était le loup qui, entendant cela, courut au moulin et mit ses pieds dans la farine pour qu'ils devinssent tout blancs. Ensuite il revint devant la porte, passa ses pieds blancs par la fente et dit de nouveau tout doucement : « Ouvrez, onvrez chers enfants, petite mêre est revenue de la forêt. »

Et lorsque les cabris eurent vu les pieds blancs et entendu la douce voix, ils crurent que c'était petite mère et ouvrirent vitement. Mais à peine eurent-ils ouvert que le loup sauta à l'intérieur. Les cabris effrayés voulurent se cacher, l'un alla sous le lit, l'autre sous la table, le troisième derrière le fourneau, un derrière une chaise, un derrière la porte, un derrière un pot à lait et un dans la cage de la pendule.

Mais le loup les trouva tous et les croqua. Puis il partit et se coucha dans le jardin sous un arbre et commença à dormir.

1. Voir le n° d'avril.

Lorsqu'ensuite la vieille chèvre revint de la forêt, elle trouva la porte ouverte et la chambre vide; elle pensa tout de suite: cela n'est pas clair, et commença à chercher partout ses chers petits, mais elle ne put les trouver nulle part et elle eut beau appeler bien haut, aucun ne répondit. Enfin elle alla jardin; le loup y était encore couché sous un arbre et ronflait que les branches en tremblaient et lorsqu'elle s'approcha davantage, elle remarqua que quelque chose remuait dans son ventre, elle en eut beaucoup de joie et pensa que ses cabris vivaient encore. Elle courut vite à sa chambre et chercha des ciseaux, ouvrit le ventre au loup et les cabris sautèrent dehors l'un après l'autre et tous vivaient encore. Ensuite ils cherchèrent vite des cailloux, les mirent au loup dans le ventre et recousirent celui-ci. Lorsque le loup se réveilla, il eut soif et se dirigea vers la fontaine pour boire, mais dès qu'il faisait un pas, les cailloux s'entrechoquaient dans son ventre et il dit:

Oh! quel bruit!
Quel déduit
Dans mon ventre!
Je croyais avoir des cabris dedans
Et ce ne sont rien que cailloux bruyants

Et lors qu'il fut arrivé à la fontaine et voulut boire, les cailloux l'entrainèrent et il se noya. Et la vieille chèvre dansa de joie autour de la fontaine avec ses sept cabris.

Cf. Grimm, *Kinder u. Hausmærchen*, 5. — Une imitation en vers patois par Th. Ernwein, dans l'*Alsace*, de 1887, n°• 51,52

V

LA MAISON-OMELETTE

Il y avait une fois un pauvre, pauvre bûcheron qui avait une femme et deux enfants, le petit garçon s'appelait Jeannot et la petite fille Margot. Une fois, en automne, alors que le bûcheron avait abattu tout son bois et ne savait plus comment gagner quelque chose, que par dessus le marché la disette régnait dans la contrée, il se mit au lit soucieux et soupirant:

— Femme, dit-il, comment nourrir nos pauvres enfants cet hiver? nous n'avons rien pour nous-mêmes.

— Sais-tu quoi? dit la femme, nous donnerons demain à chacun un morceau de pain et les conduirons bien loin dans la forêt pour qu'ils se perdent et ne reviennent plus.

Mais le mari ne voulut pas. Alors la femme se fâcha et dit:

— Fou que tu es! il ne nous reste qu'à mourir tous les quatre et tu peux préparer les planches du cercueil.

— Eh! bien, je consens, dit le mari, mais les pauvres enfants me font pitié.

Or, les enfants n'avaient pu dormir à cause de la faim et avaient tout entendu. Et lorsque leurs parents furent endormis, le petit garçon sauta du lit, mit ses savates, se glissa doucement dehors et chercha, au clair de lune, de jolis cailloux blancs, puis il les noua dans son mouchoir, les cacha sous la paille et dit à sa sœur qui pleurait fort : « Margot, ne pleure pas, nous nous aiderons déjà et le bon Dieu ne nous abandonnera pas non plus. » Et ils s'endormirent.

L'aube blanchissait à peine que la mère vint réveiller les enfants et leur dit : « Levez-vous, mes chers enfants, nous voulons aller dans la forêt chercher du bois. » Puis elle mit à chacun un morceau de pain dans la poche et dit : « Vous conserverez cela jusqu'à midi, car vous n'aurez pas autre chose aujourd'hui. » Les enfants sautèrent en bas de leur lit de paille et le petit garçon chercha ses cailloux et les mit en poche, puis prit sa petite sœur par la main et le père prit sa hache et la mère ferma la porte et tous quatre allèrent dans la forêt.

Comme ils eurent marché un bout de chemin et approchaient de la forêt, le petit garçon resta en arrière et il se retournait parfois. Alors la mère le gronda et dit :

— Qu'as-tu donc à te retourner? lève les pieds, Jeannot, et avance.

— Hé! petite mère, notre chatte blanche est assise sur le toit et veut me dire adieu.

— Fou, dit la mère, ce n'est pas la chatte blanche, c'est un rayon de soleil qui fait reluire le toit.

Jeannot ne voyait pas non plus la chatte, mais il jetait ses cailloux l'un après l'autre dans le chemin et regardait où ils restaient.

Ils arrivèrent dans la forêt, alors le père alluma un grand feu, car il faisait déjà froid, et la mère dit : « Couchez-vous auprès, chers enfants et dormez un peu et quand nous partirons, nous vous réveillerons, nous voulons en attendant, pénétrer plus avant dans la forêt et ramasser du bois. »

D'abord les enfants ne voulurent pas s'endormir, mais comme ils entendaient la cognée du père, ils pensaient que leurs parents étaient encore là, enfin la fatigue leur ferma les yeux et le sommeil suivit.

La nuit était déjà avancée que la petite fille se réveilla, réveilla son frère et lui dit : « Jeannot, lève-toi, ils sont partis. » Le petit garçon répondit : « N'aie pas peur, Margot, la lune se lève et nous trouverons le chemin. »

Alors ils se mirent en route, le frère prit la sœur par la main et ils suivirent la trace des cailloux jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la forêt et vissent leur maisonnette, et quand ils y arrivèrent, ils frappèrent et la mère ouvrit la porte et dit : « Méchants

enfants, pourquoi avez-vous dormi si longtemps? Nous avons cru que vous vouliez rester dans la forêt, eutrez vite et mettez-vous au lit. »

Au bout de quelques jours les pauvres gens n'avaient pas de pain et la mère dit au père, dans la nuit : « Nous sommes à bout de ressources, il faut que les enfants partent demain et si loin qu'ils ne retrouvent plus le chemin de la maison. »

Le mari soupira et voulut contredire, mais la femme fit comme la première fois et l'accabla de reproches jusqu'à ce qu'il eût dit oui.

Mais les enfants entendirent tout et dès que le père et la mère furent tranquilles et endormis, le petit garçon sauta du lit et voulut chercher des cailloux blancs comme la première fois, mais la mère avait fermé la porte et il ne put sortir. Mais il dit à sa sœur : « Ne pleure pas, Margot, le bon Dieu nous aidera. »

Et ils s'endormirent.

Et à peine l'aube avait-elle blanchi que la mère les réveilla, leur mit un morceau de pain dans leur sac et dit : « Maintenant venez, chers enfants, nous voulons de nouveau aller en forêt et chercher du bois, mais tenez-vous mieux cette fois. »

Alors ils partirent. Le petit garçon se retourna de nouveau et la mère lui dit :

— Jeannot, qu'y a-t-il pour que tu regardes ainsi? lève donc les pieds et avance.

— Hé! petite mère, dit Jeannot, notre pigeon blanc est sur le toit et veut nous dire adieu.

— Fou, dit la mère ce n'est pas le pigeon blanc, c'est un rayon de soleil qui fait reluire le toit.

Jeannot n'avait pas vu le pigeon, il avait émietté son pain et l'avait semé dans le chemin du bois.

Le père et la mère les conduisirent bien loin dans la forêt, là où ils n'avaient jamais été. Ils allumèrent un grand feu et la mère dit : « Couchez-vous auprès, chers enfants et dormez un peu; quand nous partirons, nous vous appellerons. nous voulons pénétrer plus avant dans la forêt et ramasser du bois.

Et lorsqu'ils eurent mangé le morceau de pain que la sœur partagea avec le frère, ils s'endormirent tranquillement, car ils pensaient : s'ils s'en vont, nous n'en trouverons pas moins le chemin. Lorsqu'ils se réveillèrent, il faisait nuit noire et le père et la mère étaient partis. Jeannot consola sa sœur et dit : « Attends, Margot. la lune brille, nous verrons les miettes que j'ai semées et trouverons notre chemin. Mais ils eurent beau aller, ils ne trouvèrent pas les miettes, que les oiseaux de la forêt avaient mangées. Margot se mit à pleurer, mais Jeannot lui dit : « Ne pleure pas, Margot, nous trouverons déjà le chemin. »

Mais ils errèrent encore tout le jour suivant et ne trouvèrent pas le chemin, et ils eurent bien faim et durent la nuit, se coucher

sous un arbre pour dormir. Le lendemain ils allèrent de plus en plus loin dans la forêt... tout à coup ils rencontrèrent un oiselet blanc comme neige qui chantait fort bien et voltigeait devant eux. Ils virent de loin comme cet oiselet se posait sur une maisonnette et lorsqu'ils approchèrent, cette maisonnette était de pâte et le toit couvert d'omelettes qui pendaient fort bas. Les enfants allèrent vers la maison et le petit garçon, se haussant sur une pierre, se mit à cueillir de l'omelette et en donna à sa petite sœur. Comme ils mangeaient et cueillaient, il sortit de la maisonnette une douce voix qui dit :

Diri diri dysel,
Qui tire ma maison ?

Les enfants répondirent :

Le vent, le vent,
Céleste enfant !

Et ils tiraient toujours. Alors parut une petite vieille bossue avec un nez pointu qui balayait presque le sol et elle dit : « Entrez, chers petits, je vous donnerai ce que vous voudrez, vous serez à l'aise si vous restez chez moi. »

Ils entrèrent, la petite vieille mit le couvert et leur servit tout ce qu'ils voulurent. Et le soir elle mit chacun dans un lit blanc comme neige. Et Jeannot dit à Margot : « Nous voilà heureux pour le coup ! »

Mais cette petite vieille était une fort méchante sorcière qui avait bâti la maison-omelette pour attirer les enfants et lorsqu'elle en tenait un, elle l'engraissait et sauf votre permission, le mangeait. Le lendemain matin la méchante sorcière entra doucement et lorsqu'elle vit les deux enfants couchés dans les lits blancs avec leurs visages roses et frais comme des pommes d'api, elle dit : « Cela fera deux bons rôtis, » puis elle prit Jeannot par le pied, le mit dans son tablier et l'enferma dans l'étable aux oies, malgré ses cris déchirants.

Margot dormait toujours, car elle était fatiguée d'avoir tant couru. Alors la sorcière revint et dit : « Lève-toi, paresseuse, tu vas cuire et préparer le repas de ton frère, il est à l'engrais dans l'étable aux oies et lorsqu'il sera gras, je le mangerai. »

Alors Margot commença à pleurer et à crier et ne voulut pas être consolée, mais rien ne servit et elle dut faire ce que la sorcière voulait.

Après quelques jours la sorcière voulut voir si Jeannot était bientôt gras et lui dit de tendre la main; mais il lui tendit un os et la sorcière, qui ne voyait pas bien, crut que c'était la main de Jeannot et trouva qu'il était encore bien maigre. Quelques jours après elle revint et Jeannot n'était pas plus gras, alors elle perdit patience et allant voir Margot, lui dit : « Cherche de l'eau, pares-

seuse, demain nous voulons tuer Jeannot pour le manger. » Ah! comme la pauvre Margot fondit en larmes! Dans sa peur elle ne savait plus que faire et elle se mit à crier avec désespoir : « Mon Dieu! mon Dieu! aide-nous, aide-nous. » Mais la sorcière n'entendit pas de cette oreille et dit : « Epargne tes plaintes et mets-toi devant le four, je l'ai chauffé pour rôtir Jeannot. » Et elle poussa Margot vers le four dont on voyait la flamme. « Voyons, entre, dit la sorcière, et vois s'il est assez chaud pour que nous puissions enfourner. » « Mais, dit Margot, je ne sais pas comme on fait, montrez-le moi d'abord, je vous imiterai. » Alors la vieille bête de sorcière grimpa sur le four et Margot la poussa, puis ferma la porte de manière que la sorcière fut réduite à brûler. Margot alla ensuite vers l'étable aux oies et fit sortir Jeannot. Quelle joie! ils n'avaient plus peur, ils entrèrent dans la maisonnette où il y avait beaucoup de caisses remplies d'or et de pierres précieuses et en prirent autant que leurs poches pouvaient en contenir et en mirent même dans leurs mouchoirs.

« Décampons! se dirent-ils, pour que nous sortions de la forêt de la sorcière. » Ils se mirent en route et au bout de quelques heures ils furent dehors. Mais ils ne purent aller plus loin, il y avait devant eux une rivière, une rivière qui n'avait pas de pont et sur laquelle on ne voyait nul bateau. Tout à coup parut un canard blanc comme neige qui passait et repassait sur l'eau. Ils se mirent à crier :

Canard, canard, pas de pont sur l'eau!
Prends-nous sur ton dos!

Le canard accosta et prit l'un après l'autre sur son dos. Ils partirent et le chemin leur devint de plus en plus familier jusqu'à ce qu'ils reconnussent leur maison. Ils se mirent à courir et se précipitèrent dans la chambre où le père et la mère étaient assis bien tristement et se faisaient des reproches d'avoir ainsi abandonné leurs pauvres enfants. Ils eurent une grande joie qui s'augmenta encore à la vue de l'or brillant et des pierreries étincelantes qui tombèrent des poches et des mouchoirs des enfants. Et ils vécurent longtemps dans la joie et le plaisir

L'histoire est finie.
Là court une souris,
Celui qui l'aura prise
S'en fera une casquette grise. (1)

VI

LA CRUCHE AU VINAIGRE

Il y avait une fois un homme et une femme qui restèrent longtemps dans une cruche à vinaigre. A la fin ils s'en fatiguèrent et

1. Cf. Grimm, 15.

l'homme dit à la femme : « Tu es cause que nous soyons forcés de vivre dans cette cruche acide, si seulement nous n'étions pas là! » Mais la femme dit : « Non, toi, tu en es cause. » Alors ils commencèrent à bougonner et à courir l'un après l'autre dans la cruche à vinaigre. Alors un oiseau doré s'approcha de la cruche et dit : « Qu'avez-vous à disputer? » « Ha! dit la femme, nous sommes las de cette cruche et voudrions une fois loger comme les autres gens, alors nous serions contents. »

Alors l'oiseau doré les fit sortir de la cruche et les conduisit à une maisonnette toute neuve derrière laquelle il y avait un joli jardinet et leur dit : « Ceci est à vous; vivez unis et contents et si vous avezbesoin de moi, frappez trois fois dans les mains et dites :

Oiseau doré sous le soleil brillant,
Oiseau doré dans la salle de diamant,
Oiseau doré partout à tout moment!

Lorsqu'ils eurent habité la maisonnette quelques semaines et furent allés dans le voisinage, ils remarquèrent de grandes belles fermes de paysans avec de grandes écuries, des jardins, des champs et des domestiques. Ils ne se plurent pas plus longtemps dans leur maisonnette et un beau jour, presque en même temps, ils frappèrent dans les mains et crièrent :

Oiseau doré sous le soleil brillant,
Oiseau doré dans la salle de diamant,
Oiseau doré partout à tout moment!

Et en un clin d'œil l'oiseau doré arriva par la fenêtre et leur demanda ce qu'ils voulaient. Helas! dirent-ils, cette maison est si petite, si nous avions aussi une de ces belles fermes, nous serions alors contents. L'oiseau doré cligna de l'œil sans rien dire et les conduisit devant une grande et belle ferme entourée de beaucoup de champs, avec écuries, bestiaux et domestiques et leur fit présent du tout.

L'homme et la femme sautèrent de joie.

Ils furent contents pendant toute une année et n'imaginaient rien de mieux. Mais cela ne dura pas plus longtemps, car lorsqu'ils allaient en ville, ils voyaient de belles grandes maisons et des messieurs et des dames bien attifés, alors ils pensèrent : dans la ville cela se passe à merveille et l'on n'est pas forcé de tant travailler et la femme ne pouvait se rassasier de ce luxe et de ces manières et dit à son mari : « Nous voulons aussi aller en ville, appelle l'oiseau doré, nous sommes depuis assez longtemps à la ferme. » Le mari répondit : « Appelle, toi. » La femme alors frappa trois fois dans les mains et dit :

Oiseau doré sous le soleil brillant,
Oiseau doré dans la salle de diamant,
Oiseau doré partout à tout moment!

L'oiseau doré entra par la fenêtre et dit : « Que voulez-vous? »

« Ah! dit la femme, nous sommes las de la vie de paysan, nous voudrions être des citadins, avoir de beaux habits et loger dans une maison splendide, alors nous serions contents. » L'oiseau doré cligna de nouveau de l'œil sans rien dire et les conduisit dans la plus belle maison de la ville, et dans les armoires étaient suspendus de beaux habits à la dernière mode. Ils crurent qu'il n'y avait rien de mieux sur terre et ne se connaissaient plus de joie. Mais, hélas! cela ne dura pas longtemps, ils se sentirent rassasiés et dirent : « Si seulement nous étions lotis comme les nobles qui logent dans des palais et des châteaux et ont derrière leurs voitures des domestiques en livrée dorée! Voilà qui serait bien! » Et la femme dit : « Mon homme, c'est à toi d'appeler l'oiseau doré. » Le mari ne voulut pas, mais comme la femme ne cessait de bougonner, il frappa trois fois dans les mains et dit :

Oiseau doré sous le soleil brillant,
Oiseau doré dans la salle de diamant,
Oiseau doré partout à tout moment!

L'oiseau doré entra par la fenêtre et dit : « Que voulez-vous? » Le mari répondit : « Nous voudrions être gentilshommes, alors nous serions contents. « L'oiseau doré cligna fortement alors et dit : « Gens toujours mécontents, quand en aurez-vous assez? je veux encore faire de vous des gentilshommes, mais vous êtes malades. » Et il leur fit cadeau d'un beau château, d'une voiture, de chevaux et de nombreux domestiques. Et ils se mirent à se promener tous les jours et ne pensèrent qu'à passer leurs journées dans la joie et l'oisiveté.

Une fois qu'ils étaient allés dans la capitale pour assister à une grande fête, le roi et la reine se montrèrent dans une voiture dorée, en habits brodés d'or, et devant, derrière et de côté chevauchaient des maréchaux, des pages et des soldats et tout le monde agitait les chapeaux et les mouchoirs sur leur passage. Quelle impression cela fit sur l'homme et la femme! A peine de retour chez eux ils dirent : « Maintenant nous voulons être roi et reine, puis nous nous arrêterons. Et ils frappèrent tous les deux dans les mains et crièrent de toutes leurs forces.

Oiseau doré sous le soleil brillant,
Oiseau doré dans la salle de diamant,
Oiseau doré partout à tout moment!

L'oiseau doré entra par la fenêtre et dit : « Que voulez-vous? » Ils répondirent : « Nous voulons être roi et reine, puis nous serons contents. » L'oiseau cligna fortement de l'œil, hérissa son plumage, battit de l'aile et dit : « Vilaines gens que vous êtes, quand serez-vous satisfaits? Je veux encore vous faire roi et reine, mais vous ne vous en tiendrez pas là, vous êtes insatiables. » Maintenant ils étaient roi et reine et commandaient à tout le pays, ils avaient une cour et leurs ministres et courtisans étaient forcés

de s'agenouiller sur leur passage et ils firent venir devant eux tous les fonctionnaires et du haut du trône ils leur donnaient des ordres sévères. Et tout ce qu'il y avait de cher et de beau, il fallait le leur apporter, de sorte que l'éclat et la richesse de la cour étaient indescriptibles.

Ils n'étaient tout de même pas contents et dirent : « Nous voulons devenir quelque chose de plus » La femme ajouta : « Si nous étions empereur et impératrice! » « Non, dit le mari, nous voulons devenir pape. » « Ce n'est pas assez, dit la femme dans son ardeur, nous voulons devenir bon Dieu! » A peine ce mot avait-il été prononcé que survint un puissant vent d'orage et un grand oiseau noir aux yeux étincelants comme des roues de feu entra par la fenêtre et cria d'une voix qui fit tout trembler : « Que le diable vous emporte dans la cruche à vinaigre! »

Et toute splendeur disparut et l'homme se retrouva avec sa femme dans la cruche et maintenant ils peuvent y rester.

PAUL RISTELHUBER.

Il est curieux de rapprocher de ce conte le passage suivant de Plutarque, *De la tranquilité de l'âme*, XVIII : « Les serfs, qui ont les fers aux pieds jugent bien heureux ceux qui sont déliez et les serfs déliez, les libres : ceux qui sont libres, les citoyens; les simples citoyens, les riches : les riches bourgeois, les grands princes et seigneurs : les princes, les roys : et les roys, finalement, les dieux, desirans par maniere de dire pouvoir tonner et esclairer : et par ce moyen estans ainsi tousjours indigents de ce qui est au-dessus d'eux, ils ne jouissent jamais du plaisir de ce qui est en eux. »

EXTRAITS ET LECTURES

LE CARNAVAL EN BIRMANIE

Dans les derniers temps de son séjour à Tavoy, M. Mahé de la Bourdonnaïs, ingénieur, a assisté aux fêtes du carnaval Birman; il les relate ainsi dans ses notes sur le district dont cette ville est la capitale. (1)

« Montées sur des charrettes à bœufs et divisées en compartiments, des troupes ambulantes donnent des représentations funambulesques à travers les rues de la ville. Le plus grand plaisir de ces grands enfants est de se déguiser en Européens : tantôt ce sont des

1. *Journal des Voyages*, n° 558. — Dimanche 18 Mars 1888, p. 178.

marins anglais, tantôt des civils ou des dames dans les accoutrements les plus grotesques. Ils représentent ici des scènes de piraterie, des ouvriers anglais attaqués par des forbans malais ou chinois, là ce sont des épisodes de luttes homériques entre les Français et les Anglais dans l'Inde; ailleurs un combat naval, un naufrage, une guerre entre Hindous et Musulmans, enfin des danses grotesques de bayadères. »

On voit, par cette énumération, que les Birmans ont quelque vague idée des évènements qui ont ensanglanté l'Inde pendant tant d'années; mais, à la réalité, la fable se mêle dans une proportion telle, qu'il est le plus souvent impossible, paraît-il, de reconnaitre les évènements mis en scène.

Il existe aussi une singulière coutume qui, malgré l'ardeur du soleil à cette époque de l'année, est peu appréciée par les Européens que le beau sexe croit cependant honorer.

« Devant chaque demeure sont installés de grands baquets d'eau et les jeunes filles, au moyen de seringues en bambou, arrosent les passants; elles s'acharnent tout particulièrement sur les étrangers auxquels elles pensent faire honneur et plaisir. Le seul moyen pour se dispenser de ces douches forcées est de rester chez soi, à moins que l'on n'aime mieux payer quelque redevance aux jolies et gaies doucheuses.

Il est curieux de constater que, tandis qu'en Europe les costumes orientaux sont recherchés pour les mascarades, les peuples de l'Asie ne trouvent rien de plus plaisant, pour célébrer leur carnaval, que de se déguiser avec nos incommodes et laids vêtements : chapeaux tuyaux de poële, fourreaux de parapluie pour jambes des pantalons, paletots étriqués, etc.

A. Certeux.

BIBLIOGRAPHIE

Victor Hugo. — *Choses vues*, in-18 de 272 pages. Paris, G. Charpentier, 1888, (3 fr. 50.)

Malgré l'intérêt que présentent les productions, même posthumes, d'un écrivain aussi considérable que Victor Hugo, nous n'aurions point parlé de ce livre s'il n'avait touché en quelques points au sujet de nos études. *Choses vues*, va de 1838 à la fin du règne de Louis-Philippe; il donne de curieux détails sur les événements de cette époque, et en particulier sur les régicides. Victor Hugo, dans une visite à la Conciergerie, parle de la figure du démon Mahidis, diable persan que saint Louis avait rapporté de la croisade; il avait cinq têtes et chacune d'elles avait composé un de ces chants appelés *rangs* dans l'Inde et qui sont redoutés à cause de leur puissance magique, qui peut faire venir la nuit en plein midi. Cette figure sculptée sur une des cheminées

des cuisines de Saint Louis a disparu dans une restauration de l'édifice. Il serait intéressant de savoir si elle a été conservée quelque part ou dessinée. En 1855, Victor Hugo, visitant la prison de Guernesey, apprit qu'au moment de l'exécution de Tapner « des épileptiques vinrent; on ne put les empêcher de saisir la main convulsive du pendu et de la promener frénétiquement sur leur visage. On détacha le mort au bout d'une heure et ce fut alors à qui pillerait la corde. Les assistants se ruaient et chacun en réclamait un morceau. Le prévot prit cette corde et la jeta au feu. Quand il fut parti, des gens vinrent et ramassèrent la cendre. » (cf. sur la corde de pendu, le t. II, p. 40, 341.) Dans plusieurs remarques on voit poindre la superstition des nombres; nous avons raconté (t. II, p. 193), que Victor Hugo redoutait de voir treize convives à table; il fait remarquer que le duc d'Orléans se tua le 13 juillet, Victor Hugo rêva de lui le 13 novembre suivant, et il fait cette observation que, « la sombre année 1817, qui a commencé par un vendredi, finit par un vendredi. »

P. S.

Paul Ginisty. — *L'année littéraire*, (3e année, 1887) avec une préface de Jules Lemaitre, 1 vol. in-18 de XII-474 pages. Paris, G. Charpentier, 1888. (3 fr. 50.)

Par ce temps d'énorme production littéraire, un répertoire sinon de tous les ouvrages d'une année, du moins de la plupart d'entre eux, est le très bien venu. Un index des noms d'auteurs cités, une table des ouvrages par noms d'auteurs, permet de faire assez rapidement les recherches. Nous en désirerions une troisième, celle par catégories de sujets traités; malgré la difficulté que présente parfois ce genre de classement, nous pensons que M. Ginisty, qui est un esprit chercheur, essaiera de donner à son public cette nouvelle satisfaction. Les notices sont en général courtes — elles ne peuvent être faites autrement — elles donnent cependant une idée suffisante de ce que le lecteur trouvera dans l'ouvrage cité. N'oublions pas que M. Paul Ginisty suit avec intérêt les études de traditions populaires, et qu'il leur a donné dans sa revue de 1887, une place d'une certaine importance.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archivio per lo studio delle tradizioni popolari. VI. 3. — Appunti sopra alcune leggende medioevali di Pisa, etc. *G. Rondoni.* — Combattimento di galli. — La leggenda di S. Antonio. V. version espagnole. — Acque, prejudici e Leggende bellunesi. *D. Nardo Cibele.* — Stornelli popolare senesi. *G. B. Corsi.* — Alcune uzanze venatorie del Javanese. *G di Giovanni.* — Saggio di cante popolari della montagna Lucchese. *Giovanni Giannini.* — Il monaco punito, novella di Roccaforte. *L. Bruzzano.* — La vendemia e la raccolta delle ulive. *G. Pitrè.* — Novelline popolari laponesi. *M. di Martino.* — Un a novel ina torinese, 'L Canarin. *G. Rua.* — Giucchi fanciulleschi nicosiani di Sicilia. *Marino la Via Bonelli.*

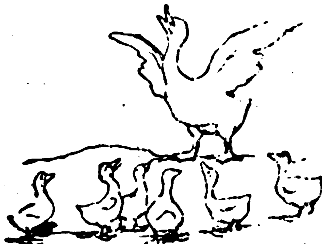
Revue des Basses-Pyrénées et des Landes. Mars 1888. — Armorial du Béarn. *A. de Maluquer* et *de Jaurgain.* (A l'occasion des armoiries de la famille de Belzunce qui portait sur son blason un dragon à trois têtes, les auteurs examinent la légende d'après laquelle un membre de cette famille aurait détruit un monstre à trois têtes qui infestait le pays.)

Revue des patois gallo-romans. I. 3. — **Noëls wallons.** *A. Doutrepont.* (Bibliographie de ces noëls; reproduction avec musique notée de trois Noëls du pays de Liège). — Le Raton et la Ratotte, conte bourguignon (cf. Contes populaires de la Haute-Bretagne, I, 55., — Les oies et le Renard, conte en patois du Lot. *abbé Pouget.* — Dictons du Lot, *abbé Pouget.*

Société archéologique du Finistère. t. XV (1888) nº 2. — Marie et Yvon et la Sirène, conte breton. *F. M. Luzel.* (Épisodes : parents aux nombreux enfants; marraine qui s'offre; défense violée; prince amoureux à la vue d'un portrait; fille jetée à la mer et retenue au fond par une sirène; fille laide substituée à la belle; cadavre ressuscité par frictions d'un certain onguent; délivrance de la fille retenue prisonnière par des chaines d'or; quand celles-ci, qui la lient même quand elle va sur terre, sont coupées d'une certaine façon elle devient libre). — Le nom et les qualités de la sirène celtique. *H. de la Villemarqué* (Morgane; Mary-Morgan — cf, en Haute-Bretagne plusieurs lieux dits; Tertre Morgan, situés non loin de la mer. — Morgana; Morgen; Morgantut; Morganed. Morganezed.)

La Vie franco-russe. 17 Mars. — Le peuple russe (suite), l'Hospitalité, texte et dessins de *Leon Sichler.*

NOTES ET ENQUÊTES



Diner de « Ma Mère l'Oye ». — Le diner de Mars a eu lieu le 31 du mois au Cercle historique ; il était présidé par M. Charles Ploix, président de la Société. Les autres convives étaient MM. Lionel Bonnemère. Michel Bréal, Loys Brueyre, A. Certeux, Henri Cordier, J. Deniker, Auguste Dozon, Louis Gallet, Dr E. Hamy, Armand Landrin, vicomte de Latour, Ch. Leclerc, Napoléon Ney, Charles Normand, Raoul Rosières, Paul Sébillot, le général Tcheng-Ki-Tong.

La soirée a été des plus gaies et des plus intéressantes; le hasard de la conversation ayant amené un des convives à parler des cocottes en papier, chacun de ceux qui possèdent le talent aimé des enfants, de fabriquer avec du papier plié les objets les plus divers, s'est mis à l'œuvre, et l'on a pu voir comment on les faisait en France, en Russie, en Chine et dans plusieurs autres pays. M. A. Certeux a exhibé des bois sculptés avec lesquels les chefs arabes marquaient de leur chiffre les pains cuits au four banal.

MM. Hamy, Napoléon Ney, Paul Sébillot, Loys Brueyre, ont chanté des chansons, MM. L. Bonnemère et Aug. Dozon ont récité de curieux contes. Enfin le général Tcheng-Ki-Tong a raconté, avec beaucoup de bonne grâce et en excellent français, des contes chinois de sa province natale.

Le Diner de ma Mère l'Oye s'est tenu pour la dernière fois au Cercle Historique, qui va subir une transformation. On a rappelé que c'était à l'un de ces diners que la Société des Traditions populaires avait été fondée, et avant de quitter la maison hospitalière qui pendant près de trois ans a donné asile à ma Mère l'Oye et à la Société, des remerciements ont été votés.

*** *Fleur de sorcière.* — En Béarn, on dit que la gueule de lion est la fleur des sorcières. Quelqu'un pourrait-il nous donner l'explication de ce dicton?

*** *Le Congrès archéologique de France* tiendra sa cinquante-cinquième session à Dax (Landes) et à Bayonne (Basses-Pyrénées), du 12 au 20 Juin 1888 Elle sera suivie d'une Excursion à Pampelune (Espagne). S'adresser pour les renseignements au Trésorier du Congrès, à Dax (Landes). M. Georges Camiade ou à MM. Henri Poydenot à Bayonne, E. Taillebois, à Dax, secrétaires généraux du Congrès.

Plusieurs des questions du programme touchent à nos études.

8. Examiner quelles sont les divinités locales de la contrée et quelles sont celles qui peuvent être assimilées aux dieux officiels du peuple romain. — Signaler les monuments qui les concernent et notamment ceux qui sont relatifs à la Néhe est à Tutèle, ainsi que ceux du culte de Mithra.

15. Signaler les hôpitaux de Saint-Jacques dans le Midi de la France et le Nord de l'Espagne. Etudier les souvenirs laissés par les pèlerins sur les chemins qui les conduisaient à Compostelle. — Rechercher les routes suivies par les pèlerins espagnols et gascons pour se rendre aux grands pèlerinages de Rome et de Jérusalem.

17. De l'origine des cagots, capots, chistians, etc., et des monuments qui les concernent.

20. Signaler les anciens usages locaux, mœurs, traditions et costumes conservés dans les Landes et les Basses-Pyrénées. — Faire connaître les anciens pèlerinages, les fontaines, objets de pratiques religieuses, ainsi que les assemblées et foires tenues dans les lieux écartés, loin de centres populeux; en rechercher l'origine.

*** *Musée d'Ethnographie du Trocadéro.* — La section française du Musée a reçu depuis notre dernière note divers dons : 1° de M[lle] Ménestrel, directrice d'institution à Nancy, une magnifique série de 63 coiffes d'Alsace et de Lorraine, la plupart anciennes; 2° de notre collègue M[me] Destriché, divers objets, et des spécimens très curieux de l'industrie des boitiers des forêts du Maine; 3° de M. Mazon, une rare amulette provençale; 4° de M. Paul Sébillot, des images populaires bretonnes; 5° de M. Decombe, directeur du Musée de Rennes, membre de la société, une série de pièces ethnographiques d'Ille-et-Vilaine et des sabots de fendeurs d'ardoises; 6° de M. Roger, un devant de banc ou lit de repos champenois, en cèdre sculpté, très ancien.

SOUSCRIPTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Deuxième liste

E. L. (Belgique), 20 fr. — Jean Fleury, (un coupon), 9 fr. 25. — Z. Z. (Italie), 5 fr. — Dozon, 15 fr. — Pineau, 5 fr. — d'Ancona, (Italie), 20 fr. — Grossi, (Italie), 5 fr. — Paul Sébillot, 20. — Total, 99 fr. 25. — Total de la première liste, 402 fr. 50. — Somme non additionnée dans la première liste, 5 fr. — Total des deux premières listes, 507 fr. 75.

Le bon à tirer du présent numéro étant donné le 17 avril, les souscriptions reçues après cette date ne pourront être publiées que dans le n° de juin.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX.

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 6. — Juin 1888.

L'IMAGERIE POPULAIRE



I, il y a cent ans, à la veille de la Révolution française, l'attention des érudits s'était portée sur l'imagerie populaire, les recherches auraient été aisées, et il aurait été facile d'en reconstituer l'histoire, pièces en mains. L'industrie de l'imagier était alors florissante : il n'y avait guère de province, on pourrait presque dire, de ville un peu importante, qui n'eût des éditeurs ou des fabricants d'images. Souvent les bois se transmettaient de père en fils, ou bien étaient cédés en même temps que la maison au graveur ou à l'imprimeur qui l'achetait. Certains remontaient presque à l'invention de l'imprimerie, et étaient parfois employés, lorsqu'ils n'étaient pas trop usés, concurremment avec des gravures plus modernes, et lorsqu'il se présentait une fête, ou une actualité, comme nous disons aujourd'hui, il se trouvait un imagier pour dessiner et graver un bois.

C'est ce que constate un de ceux qui se sont occupés de ce sujet, M. Garnier, (1) en parlant de la maison de son père, la plus importante pendant la première moitié de ce siècle, des maisons connues, par suite de l'acquisition d'une maison rivale. « Là était venu s'entasser ce qui restait des œuvres de la longue filiation des maîtres imagiers que Chartres peut revendiquer ; il s'y trouvait beaucoup de vieilleries, transmises de l'un à l'autre par plusieurs générations de fabricants. Bon nombre de ces planches étaient vermoulues ou usées par un trop long service. Ces créations dues aux mœurs et à l'esprit français de l'époque n'étaient pas sans présenter de l'intérêt; mais ce mérite, bien secondaire alors, et que le temps seul a accru, ne pouvait les sauver d'une entière destruction. » Plus loin M. Garnier raconte qu'il « aida à les anéantir, et que cette destruction lui laisse des regrets de n'avoir

1. *Histoire de l'imagerie populaire à Chartres*. Chartres, 1869, in-8°.

pas conservé les plus précieux ou de ne pas en avoir gardé au moins des épreuves. Ces images représentaient des sujets religieux, un fait historique, le portrait de quelque célébrité, ou elles reproduisaient ces scènes plaisantes dont l'actualité faisait tout le mérite. Plusieurs de ces planches mentionnaient aussi une date, le nom du graveur ou du vendeur. »

Malheureusement ces destructions étaient consommées lorsque que des chercheurs pensèrent que l'imagerie n'était point une quantité historique ou même artistique négligeable. M. Champfleury (1) déclarait cette barbarie : « plus intéressante que l'art médiocre de nos expositions, où une habileté de main universelle fait que deux mille tableaux semblent sortir d'un même moule. » Les amateurs qui cependant ont ramassé avec passion les choses les plus bizarres (2) ont, jusqu'à ces derniers temps, dédaigné l'imagerie populaire; sans doute ils ne la comprenaient guère, et d'ailleurs la collection était assez difficile à réunir.

« Comment, dit M. Garnier, se seraient conservées jusqu'à nos jours ces images à l'enluminure grossière, faites pour les enfants et pour le peuple? L'infériorité de leur exécution et le peu d'intérêt qu'elles inspiraient au moment où l'imagier les mettait au jour, ne méritaient pas d'attirer sur elles l'attention des collectionneurs. Dans les catalogues d'estampes d'amateurs parisiens livrées aux enchères ces dernières années, je n'ai jamais rencontré aucun sujet se rattachant à l'imagerie gravée sur bois. »

A partir du milieu de ce siècle, l'imagerie populaire qui jadis existait à peu près dans toutes les villes de province, disparut de la plupart d'entre elles et devint le monopole de quelques-unes. C'est à cette décadence de l'industrie locale que remonte la destruction de la plupart des anciens bois. Bien peu échappèrent au feu ; d'autre part les épreuves se détruisaient rapidement : elle étaient déchirées par les enfants, ou bien, collées sur les murs ou sur les meubles des fermes, elles en étaient arrachées pour faire place à d'autres. Il est aisé de voir combien devient difficile de reconstituer l'histoire de la gravure sur bois populaire dans les anciens centres d'où cette industrie a disparu.

La tâche n'est cependant pas absolument impossible, à la condition qu'on y apporte beaucoup de persévérance. N'a-t-on pas retrouvé une image qui remontait authentiquement au xv[e] siècle?

En 1844, à Malines, un amateur M. de Noter, architecte, regardant un vieux coffre vendu comme meuble de rebut à un cabaretier qui s'apprêtait à le démolir, aperçut, collée dans l'intérieur du couvercle, une vieille image déchirée et à moitié effacée, accusant un grossier coloris que le temps avait fait en partie disparaître. Il détacha patiemment les lambeaux de cette estampe, les réunit avec intelligence, et, cette restauration achevée, il vit sur l'image la date de 1418. (Garnier, l. c. p. 7.)

Cet exemple est bien fait pour encourager les espérances des chercheurs. Ils trouveront encore des bois dans beaucoup de livres à l'usage du peuple,

1. *L'imagerie populaire*. Dentu, 1869. in-18.
2. Voir Paul Ginisty, *le Dieu bibelot*. 1888, Dupret, pet. in-18.

imprimés au XV[e] et au XVI[e] siècle, parfois même à une époque assez rapprochée de nous. Souvent la couverture montrait à la première et à la dernière page (une *Vie de saint Alexis* que je possède et qui date de la fin du XVIII[e] siècle est dans ce cas) des images qui ne se rapportaient pas au contenu du livre; les imprimeurs ne laissaient pas de les y mettre, sachant que c'était le goût de leurs rustiques acheteurs. Quelquefois même, il y avait à la fin plusieurs pages de gravures, mises là, sans doute pour *justifier*, lorsque la copie était trop courte. M. Garnier cite un petit livret imprimé à Chartres en 1561, dont les trois dernières pages (il y en a seize) sont occupées par d'anciens bois gravés qui n'ont aucun rapport avec le sujet du livre (p. 23).

Grâce à de bienveillants correspondants, nous avons pu nous procurer la matière de plusieurs monographies. Nous avons fait précéder la première de ce petit préambule, dans l'espoir d'attirer l'attention de nos lecteurs sur cette partie de l'art populaire qui souvent se rattache à l'objet de nos études. Nous le faisons suivre d'un questionnaire qui montrera les principales matières de l'enquête à faire, et permettra aux collectionneurs de classer les nombreuses estampes qu'ils peuvent espérer recueillir.

QUESTIONNAIRE

ET

ESSAI DE CLASSIFICATION DES IMAGES POPULAIRES

1°. A quelle époque remontent les premières images imprimées dans une ville, soit sur des placards, soit comme illustrant des plaquettes populaires.

2°. Signatures des auteurs des planches ou des imprimeurs du placard ou du livre. — Rechercher la date des premières et des dernières images d'eux, qui soient connues.

3°. Dresser le catalogue chronologique, ou par ordre de sujets, des images d'une région ou d'une ville.

4°. Rechercher si elles étaient destinées à la région ou si elles étaient l'objet d'un commerce d'exportation.

5°. Plusieurs font allusion à des évènements locaux ou à des personnages d'une renommée éphémère : retrouver ces personnages et le trait qui a motivé l'image.

6°. Livres ou passages de livres provinciaux parlant de l'imagerie.

7°. Dates et causes de la diminution, puis de la disparition, des imageries locales.

CLASSEMENT

I

§ 1. — IMAGERIE RELIGIEUSE

a. Scènes des Évangiles. — *b*. Épisodes de la Vie des saints. — *c*. Légendes bibliques. — *d*. Pèlerinages et sanctuaires. — *e*. Patrons et saints locaux. — *f*. Cérémonies et évènements religieux. — *g*. Légendes religieuses.

§ 2. — IMAGERIE MILITAIRE

a. Estampes représentant des batailles. — *b*. Scènes de la vie militaire. — *c*. Uniformes et types militaires. — *d*. Estampes satiriques sur des ennemis vaincus. — *e*. Légende napoléonienne. — *f*. Héros populaires militaires.

§ 3. — IMAGERIE POLITIQUE

a. Allusion à des évènements politiques. — *b*. Portraits de rois ou de grands personnages.

§ 4. — IMAGERIE CIVILE

a. Scènes de la vie privée : mariage, baptême, etc. — *b*. Billets de mariage, de mort, de naissance. — *c*. Scènes populaires provinciales. — *d*. Moralités.

§ 5. — IMAGERIE LÉGENDAIRE

a. Images relatives à des monstres. — *b*. Légendes. — *c*. Contes populaires. *d*. Héros populaires (Gargantua, Geneviève de Brabant, Grallon, etc.). — *e*. Chansons populaires. — *f*. Proverbes populaires.

§ 7. — IMAGERIE DES JEUX

a. Jeux populaires qui se jouent à l'aide d'images. — *b*. Cartes. — *c*. Rébus.

§ 8. — IMAGERIE DE L'ANNÉE OU DES FÊTES

a. Images du 1er de l'an, des Rois, de la Saint-Jean, du 1er avril, etc. — *b*. Fêtes locales ou commémoratives.

§ 9. — L'IMAGERIE DES CABARETS

a. Crédit est mort, etc. — *b*. Placards annonçant la bière ou le vin.

II

§ 1. — L'IMAGERIE DANS LES LIVRES

1. Almanachs. — 2. Sciences occultes. — 3. Cabale et divination. — 4. Sermons ou discours burlesques. — 5. Facéties et bons mots. — 6. Recueils de farces. — 7. Vies de personnages historiques. — 8. Vies de héros populaires. — 9. Vies de saints. — 10. Contes populaires. — 11. Recueils de chansons. — 12. Recueils de Noëls. — 13. Histoires prodigieuses. — 14. Voyages.

PAUL SÉBILLOT.

I

L'IMAGERIE EN BASSE-BRETAGNE



Jusqu'ici on s'est peu occupé des images populaires de la Basse-Bretagne : je crois même que le seul spécimen qui en ait été publié est la réduction d'un bois représentant le roi Grallon en prière, reproduit, très réduit, et semble-t-il un peu affadi, dans *l'Histoire de l'imagerie populaire* de Champfleury, p. XXV. Pourtant il y a eu, en Bretagne bretonnante, plusieurs fabriques qui, si elles n'ont pas comme celles d'Épinal, de Metz, ou de Montbéliard, exporté au loin leurs produits, ont cependant fourni par milliers, pendant bien des années, les effigies des saints patrons, quelquefois celles de héros populaires ou de personnages comiques, dont les murs des chaumières bretonnes étaient tapissés.

Ainsi que le constate le *Catalogue du Musée de Quimper*, p. 70-79, « L'imagerie populaire a toujours joué un grand rôle dans la vie du bas-breton; il n'y a pas de maison à la campagne où en entrant on ne trouve de ces images grossièrement enluminées, toujours accompagnées d'une légende bretonne. Ces images sont presque toujours les mêmes : saint Corentin, saint Yves, le grenadier La Tour d'Auvergne, la légende du Juif-Errant, de Barbe-Bleue, des sujets religieux, saint Michel terrassant le dragon, la fuite en Egypte etc. »

Malgré l'intérêt que présente l'imagerie populaire bretonne, elle n'a été l'objet d'aucun travail spécial. Nous serions très heureux que la notice fort incomplète que nous allons donner, d'après les rares documents qui nous ont été communiqués, attirât l'attention des collectionneurs bretons sur ce point d'histoire locale. Il s'en trouvera sans doute qui voudront rechercher, à l'aide de pièces qu'on ne peut trouver que par des fouilles dans les archives locales, quelles ont été les origines de ces images, quelles sont les plus anciennes, et quelle a été l'importance de cette production dans les siècles passés. Nous ne pouvons qu'indiquer ici ces *desiderata*, nous contentant de décrire les estampes que nous avons eues sous les yeux. A l'exception de celle de saint Corentin, elles proviennent de deux collections, les seules dont nous connaissions l'existence, celle de M. F.-M. Luzel, et celle du Musée archéologique de Quimper.

Le Renard posé sur le J est l'un de ceux qui figurent dans les miséréré de l'église Sainte-Marie-de-Beverlay. Yorkshire. C'est l'un des nombreux bas-reliefs où maître Renard est mis en scène. Dans la composition originale il y a deux renards en capuchons ecclésiastiques, portant chacun une crosse, qui paraissent écouter un prélat placé au milieu d'eux : tous cachent des oies dans leur capuchon. (cf. WRIGHT, *Histoire de la Caricature*, p. 73. trad. française.)

La plus ancienne en date des gravures sur bois faites pour être vendues en placard est celle de *Saint Corentin*. Nous la reproduisons ici au quart de sa dimension (H. 0m31, L. 0m21), non d'après une estampe ancienne, mais d'après une épreuve tirée récemment par M. de Kerangal, imprimeur de l'évêché, qui, par un heureux hasard, possède encore cet ancien bois, et un autre bois destiné à encadrer les avis mortuaires au XVIIIe siècle.



M. le chanoine Peyron, en me l'envoyant, m'écrit qu'il remonte à deux cents ans au moins. Au point de vue de la facture, le Saint Corentin rappelle le Grallon cité plus haut qui est aussi du XVIIe siècle et a été imprimé à Morlaix.

Au bas est l'inscription suivante :

SANT KORENTIN

PATRON HA KENTA ESKOP KERNE

(Saint Corentin, patron et premier évêque de Cornouaille). L'imagier a eu soin de placer aux pieds du saint le poisson miraculeux auquel on coupait tous les jours un morceau de chair qui repoussait aussitôt, épisode mentionné aussi dans l'Hymne de Saint Corentin :

Carne dum piscis redit integratà
In cibum se se toties daturus
Æqua lex strictæ quoties suadet
Prandiæ mensæ.

Cet épisode n'est pas oublié non plus dans une gravure imprimée en tête du Propre du Missel de Quimper (Corisopiti apud Joannem Perier, s. d. XVIIe siècle). Elle n'appartient pas à l'imagerie populaire; toutefois on peut y relever comme détails intéressants une vue de la cathédrale de Quimper avec la flèche centrale détruite par un incendie en 1620, et, près du saint, une fontaine dans le bassin circulaire de laquelle flotte le poisson. Saint Corentin le montre avec l'index de la main droite.

Nous ne savons pas si cette image du premier évêque de Quimper est celle qui est signalée par le Catalogue du Musée ni s'il en a été fait d'autres à une époque plus récente (1).

Lorsque M. Luzel recherchait, dans les campagnes de la Basse-

1. M. H. du Cleuziou me communique une image coloriée de SAINT CORNÉLY, de la fabrique de Pellerin à Épinal : le saint en habits pontificaux bénit un berger agenouillé au milieu de son troupeau. En haut est l'inscription *Sant Corneli*; les marges sont occupées par un cantique sur l'air : Alleluia, intitulé : « Cannen ar buhé sant Corneli, e inourér e Parrœs Carnac, e Escopti Guèned. »

Bretagne, les contes et les chansons populaires, il rencontra assez fréquemment dans les chaumières des images de fabrique bretonne : elles étaient collées sur les murs ou sur les meubles, d'où il était difficile de les enlever : parfois leurs possesseurs refusaient de s'en dessaisir. La plupart de celles qu'il a pu se procurer, non sans peine, ont été trouvées à Spézet, dans les montagnes Noires, en Cornouaille.

Elles sont imprimées sur un gros papier, probablement fabriqué au commencement du siècle dernier; les épreuves témoignent par l'état usé de certaines tailles qu'il y a eu antérieurement de nombreux tirages; plusieurs, en raison de leur ancienneté, et aussi peut-être parce qu'on a dû les décoller, présentaient quelques mutilations qui n'atteignaient pourtant aucun trait essentiel. Nous avons dessiné avec une fidélité scrupuleuse quelques-unes d'entre elles; nous les accompagnons de quelques notes succinctes, et nous décrivons celles qu'il ne nous a pas paru utile de faire graver.



L'image ci-contre réduite au tiers, ainsi que les trois autres grandes images, porte une signature : CEFAIT. A QUIMPER : C : R : LAMEVR. Elle mesure 26 centimètres sur 34, dans sa partie imprimée. Très naïve de facture, elle est empreinte d'un sentiment archaïque prononcé. La sainte est entourée d'ex-voto, et, comme dans les tableaux du moyen âge, les miracles opérés par son intercession sont relatés dans une série de petites compositions qui forment bordure. Elle est coloriée ; les couleurs employées sont seulement au nombre de trois : rouge, jaune et bleu. Ce coloriage, qui ne semble pas avoir été d'un ton bien vif, est, de même que celui de tous les autres placards, devenu assez pâle.



NOSTRE : DAMES : DU : RELEC mesure 26 centimètres sur 33 1/2,

elle paraît appartenir à la même fabrique que celle ci-dessus décrite : les couleurs employées sont les mêmes. La Vierge dont la robe est parsemée d'hermines tient à la main droite un sceptre terminé par une fleur de lys; le collier de l'enfant Jésus qui porte le globe, et qu'elle tient sur son bras gauche, est aussi parsemé d'hermines. En haut se voient les figures de la lune et du soleil; des ex-voto se remarquent près de la sainte : un œil, un enfant, un navire, des mains, une oreille, etc.



Un ECCE, HOMO qui mesure 31 centimètres sur 22, porte aussi une signature A QVIMPER CEZ (sic) LE FEVBVRE. Cette image est aussi très archaïque; les couleurs employées sont le vert, le rouge et le jaune. On remarquera à la naissance des bras de la croix, la lune et le soleil qui se trouvent aussi dans l'image de N.-D. du Relec. Dans un coin est saint Pierre reconnaissable à sa clé et à son coq; deux personnages coiffés

de bonnets pointus, sont vraisemblablement Hérode et Pilate. A terre l'artiste a gravé divers accessoires de la Passion; la Lanterne de Judas, sa bourse d'où s'échappent des pièces marquées d'une croix, le pot et la grande cuvette dans lesquels Pilate se lava les mains, les dés des soldats, un gantelet, un cimeterre et un martinet terminé par des pointes de fer.

Deux planches de la collection de M. Luzel contiennent chacune quatre sujets :

La première représente quatre saintes : ce sont, en commençant par la gauche, SAINTE BARBE, *Vierge Mart.* SAINTE RAYNE; *Vierge*; SAINTE CATHERINE,' *Vierge et Mart.*; SAINTE MARGUERITE, *Vierge mart.* Cette dernière a près d'elle son dragon.

Sur la seconde on voit SAINT IAN-BAPTISTE; SAINT PIERRE P. P. N; SAINT IAQVE, et SAINTE MARIE-MAGDELEINE, couchée, à laquelle un ange apporte un pain et un pichet d'une forme encore usitée en Bretagne et qui contient sans doute de l'eau.

Les couleurs employées dans ces huit images sont le vert, le rouge et le jaune : elles pourraient bien être sorties aussi de la fabrique de Le Feubvre.

Suivant une communication de M. le chanoine Peyron, il existe aussi quelques en-tête de brefs d'indulgences, avec une image de la Sainte Vierge, qui ont été imprimés à Quimper.

Le musée archéologique de Quimper n'est pas très riche en imagerie populaire; il possède pourtant quelques bois; ils ont été placés dans une vitrine dont les montants sont faits avec des fragments sculptés qui ornaient une ancienne maison du XVe siècle, située au coin de la place Saint-Corentin et de la rue de l'Évêché.

Le Conservateur, M. A. Beau, a bien voulu faire tirer pour nous des épreuves de ces bois qui sont au nombre de 11, en y comprenant trois espèces de rébus. C'est d'après ces épreuves qu'ont été faites les gravures réduites qu'on trouvera ci-après.

Le catalogue ne donne aucune indication précise de provenance : on sait seulement que ces bois ont été offerts au musée par M. Vesco, receveur particulier à Quimper, qui les a trouvés chez une revendeuse de cette ville; d'après les renseignements fournis par cette marchande, ils viendraient de chez un imprimeur de Brest. Ils ne paraissent pas remonter au-delà des dernières années du XVIIIe siècle : ils n'ont pas certainement été gravés par le même auteur, et il est facile d'y reconnaître plusieurs mains.

Trois images de 19 centimètres sur 26, représentent : *saint Michel* terrassant le démon, (exécutée par un imagier qui avait vu une gravure du Raphaël du Louvre) un *Baptême de Jésus*, un peu plus naïf et une *Fuite en Égypte*, qui semble de la même main que le saint Michel : dans un coin on remarque un tournesol; en haut se voient le Père Éternel et le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe.

L'image ci-dessous mesure 30 centimètres sur 22 1/2. Le sujet ne nous en paraît pas très clair : il semble toutefois qu'on a voulu figurer un prêtre ou un saint qui vient de dire sa messe, et que des captifs ou des pécheurs

implorent pour leur délivrance, spirituelle ou temporelle. On remarquera auprès de l'autel toute une série d'ex-voto.



Un fragment de planche, plus naïf que les précédents bois, faisait partie d'un placard dont le sujet était le Juif-Errant : une boutique porte sur son enseigne les attributs de la rofession et l'inscription ISAAC LAQUEDEM, cordonnier. Laquedem est vu à mi-corps par la fenêtre de son échoppe, sur laquelle on lit : *Avance et marche donc.* A côté de cette scène on voit le portrait du Boudedeo coupé au-dessus de l'épaule, et le haut de la croix. Cette image n'a pas été décrite par M. Champfleury, qui signale une image de Rennes, fabrique de Pierret, 1855, portant une inscription française : Le Juif Errant, et une bretonne : Ar Boudedeo. Ainsi qu'on le verra quand nous traiterons l'imagerie de la Haute-Bretagne, Pierret a fait un autre Juif-Errant.

Toutes les pièces dont nous avons parlé jusqu'ici appartiennent à la

série religieuse; il y manque le *Saint Corentin* et le *Saint Yves*, signalés par l'auteur du Catalogue du Musée de Quimper.

Nous n'avons pu nous procurer le grenadier la *Tour d'Auvergne*; peut-être cette image est-elle la même que celle gravée par Pierret de Rennes.

M. Luzel possédait autrefois une estampe représentant *Michel Morin*; imprimée à Morlaix au siècle dernier, il la communiqua il y a 15 ans à M. Champfleury.

Nous trouvons parmi les bois du Musée de Quimper quatre scènes de *Barbe-Bleue* très naïves de facture : Barbe-Bleue appelant sa femme pour la tuer (c'est celle qui est à la fin de cet article); la femme ayant la tête sur le billot, l'arrivée des frères qui met Barbe-Bleue en fuite, la mort du méchant mari qui a été tué par un des frères costumé en dragon de l'époque Louis XVI.

La légende de *Damon et Henriette* est représentée par cinq scènes, l'une d'elles est signée MERCIER; la facture est la même que celle de Barbe-Bleue : les épisodes sont : la demande refusée, l'entrée de Henriette au couvent; la capture de Damon par les Turcs; sa délivrance par des prêtres; la main d'Henriette accordée par le père avec l'assentiment de la mère supérieure.

Une planche de quatre sujets montre les *quatre Vérités* : le prêtre, le soldat, le paysan et le procureur, estampe satirique qui n'est pas particulière à la Bretagne, et dont Garnier a donné, p. 112 de son *Histoire de l'imagerie populaire à Chartres*, une reproduction qui ne diffère pas essentiellement de l'image bretonne.

L'estampe de *l'Horloge de crédit*, avec cette inscription au-dessus du cadran : *A l'Espérance. Crédit est mort*, est en réalité une variante de l'image d'Épinal reproduite par Champfleury, p. 182, le hussard de celle-ci est remplacé par un grenadier, le pèlerin est accompagné d'un petit chien; derrière le hallebardier, un musicien dépose son violon sur une tombe. L'horloge est placée au-dessus d'une maison à trois arcades : celle du milieu laisse voir une femme qui tient à la main un broc, dans une autre est un chat qui dort, la troisième représente un enfant qui semble avoir une bouteille à la main.

Il y a encore au Musée de Quimper une planche divisée en trois compartiments, l'un est un souhait de bonne année en rébus; nous en avons donné t. II, p. 568, la reproduction et l'explication. Les deux autres bois sont moins faciles à traduire : on suppose que ce sont des devinettes relatives à des comptes d'ouvriers.

(*A suivre*) PAUL SÉBILLOT.



LE CHACAL ET LE HÉRISSON

LÉGENDE ALGÉRIENNE



l'époque où les animaux parlaient, le chacal rencontra le hérisson et lui dit :

— Viens que je te montre un endroit où est caché un morceau de viande; ensuite, nous courrons vers ce but; celui qui y arrivera le premier mangera le morceau de viande.

Le hérisson comprit que le chacal le devancerait et ne disait cela que pour l'humilier. Mais il eut recours à la ruse pour se venger de lui.

Lorsqu'ils arrivèrent à l'endroit en question, le hérisson dit au chacal :

— Tu n'es pas juste, car tu cours plus vite que moi, et c'est uniquement pour me railler que tu me tiens un pareil langage; mais je vais te proposer une chose plus équitable : le plus vieux de nous deux, mangera le morceau de viande.

— Accepté, répondit le chacal. Moi, je suis né quarante mille siècles avant que le Dieu tout puissant eût créé l'univers.

Alors le hérisson se mit à pleurer.

— Qu'as-tu? lui demanda le chacal.

— Tu viens de réveiller en moi un cruel souvenir, reprit le hérisson : à cette époque-là, je perdis un fils bien aimé...

Le chacal vit qu'il était vaincu : il donna au hérisson le morceau de viande convoité.

(*Racontée par M. Belhassem ben Sedira, interprète et professeur d'arabe à Alger.*)

Deux mois après, le chacal et le hérisson se trouvèrent de nouveau en discussion à propos d'un morceau de viande.

Le chacal voulant prendre sa revanche sur le hérisson lui dit :

— Si tu veux, ce sera le plus jeune de nous deux qui mangera la viande.

— Soit, dit le hérisson. Quel âge as-tu?

— Hélas! je ne suis qu'une faible créature, répondit le chacal; je suis né d'hier.

— Et moi, je nais à l'instant même, répliqua le hérisson en se mettant en boule, et en se déroulant lentement.

C'est ainsi que le chacal fut attrapé deux fois par le hérisson.

Le Directeur du « *Courrier du Dimanche* » algérien, en publiant cette suite au conte du Hérisson et du Chacal, a fait connaître qu'elle lui avait été communiquée par un de ses amis.

A. CERTEUX.

LÉGENDES CHRÉTIENNES DE L'OUKRAINE (1)

II

Légendes du Nouveau-Testament

I. — LE CHRIST DANS LA CRÈCHE

Pourquoi le bœuf rumine (2)



OMME le Seigneur était né et gisait dans la crèche, le bœuf non-seulement ne dérangea pas un seul fétu de la crèche, mais encore, de son haleine, il réchauffa Dieu. Mais le cheval, qui se trouvait de l'autre côté, en tira tout le foin qui y était. Alors la mère de Dieu dit :

— Tu seras toujours, ô bon bœuf, rassasié en Dieu, et toi, cheval, tu seras toujours affamé, quand tu mangerais à en crever!

Et ces paroles se sont accomplies. Le cheval mange et est toujours affamé. Et le bœuf, quoique sans nourriture, a toujours dans la bouche de quoi mâcher.

II. — DE LA FIN DU MONDE ET DU JUGEMENT DERNIER

— Le blé, avant de mourir, tu ne le mangeras pas tout. Est-ce que tu penses que le blé pourrait manquer aux hommes? Que nous mourions tous, il restera toujours du blé!

1. Voir les n°s de septembre et octobre.
2. Cette légende se rattache à notre série des Pourquoi, commencée en octobre 1887.

— Mais si Dieu ne veut pas que le blé lève chez moi ni chez les autres, d'où le prendra-t-on alors? Il n'y a pas à dire, il arrivera que le blé manquera aux hommes!

— C'est connu, il y aura famine; mais elle ne viendra pas tout d'un coup. D'abord le bétail mourra; il n'y aura plus nulle part de forêts, et alors déjà la mort par la faim atteindra les hommes. Mais qu'elle atteigne l'homme tout d'un coup, cela non!

Alors l'archange Mikhaïl (Michel) sonnera de la trompette, tous se lèveront pour le jugement; le jugement terrible viendra.

Peut-être l'oiseau qui a mangé un homme apportera les os de celui-ci; peut-être le fauve qui en aura mangé un, celui-là aussi apportera les os, pour que tout se rassemble à sa place. Tous les gens se réuniront. Tous, vieux ou jeunes, seront comme à trente ans; tous se transformeront de façon à ce que chacun ait trente ans. Alors les justes iront où ils voudront dans le paradis, et aux autres il arrivera qu'ils bouilliront dans la poix. La poix bouillira. Le monde ne s'anéantira pas; il sera toujours le même monde.

Alors Idole (1) aura permission, durant trois heures, de faire ce qu'il voudra — durant trois heures seulement, il ne lui sera pas donné davantage. Idole alors parcourra le monde :

— J'ai du pain, dira-t-il, et il t'en donnera si tu t'inclines devant lui. Mais, vois-tu, quand il te nourrira de pain, ce ne sera pas du pain, mais de la crotte de cheval. Il n'est pas Idole pour rien : est-ce que tu penses qu'il pourrait agir droitement? Et si tu ne t'inclines pas, il traînera après lui un poèle de fer, et il te jettera dans le poèle. Dans le poèle, il y aura un brasier, mais ce sera seulement pour faire peur; quand on y sautera, il y fera froid. Cela veut dire qu'il ne faut seulement pas s'incliner, et après Dieu pardonnera tout.

III. — COMMENT DIEU ALLAIT PAR LA TERRE AVEC LES SAINTS ÉPROUVAIT LES HOMMES ET ENSEIGNAIT LES SAINTS

Dans les temps reculés, Dieu allait par la terre avec saint Mikolaï (2) et saint Pétro (Pierre); et déjà saint Pétro s'était tellement déchiré, qu'il n'avait plus aucun vêtement. Et le Seigneur lui dit :

— Va Pétro, et vole pour toi un vêtement quelque part sur la haie et écoute si la ménagère aboiera après toi, ou non.

Voilà que saint Pétro alla et vola un vêtement d'homme étendu sur la haie, et s'étant retiré, il vint vers Dieu et dit :

— J'ai bien volé un vêtement, mais la ménagère n'a pas aboyé après

1. Un des noms que les paysans donnent à l'Antechrist qui joue encore actuellement un aussi grand rôle dans les croyances de l'Orient de l'Europe, que dans celles de l'Occident au moyen-âge. Le mot d'*Antechrist* est souvent employé comme terme injurieux.

2. Populaire pour Nikolaï.

moi pour cela, seulement, ayant regardé, elle a dit : « Que Dieu le voie ! »

Dieu entendit cela et dit : « Bien, si c'est ainsi ! »

Voilà que Dieu, saint Pétro et saint Mikolaï tous ensemble entrèrent dans la chaumière délabrée d'une très pauvre veuve de paysan, implorérent un asile pour la nuit et lui demandèrent :

— Est-ce qu'il n'y a rien à manger chez toi ?

Et la ménagère répond :

— Il n'y a rien chez moi. Je suis pauvre, je gagne mon pain, et je n'ai de pain qu'un petit croûton sur la planche.

Et Dieu lui dit :

— Donne-nous au moins du *borchtch* (1).

Elle répond de nouveau :

— Il n'y a chez moi aucune nourriture et je n'ai absolument rien apprêté.

Alors Dieu dit de nouveau :

— Regarde seulement bien dans le poèle (2), jeune femme, peut-être y trouveras-tu quelque chose.

Celle-ci ne veut pourtant pas l'écouter, mais Dieu ne la lâche pas.

— Regarde tout de même dans le poèle, regarde donc !

Alors celle-ci, pour en finir, va vers le poèle ; quand elle regarda dans le poèle, voilà qu'elle y trouve en abondance toute espèce de choses, d'excellents plats de toute sorte, et elle dit :

— Qu'est-ce que cela veut dire au monde ? je n'ai pas chauffé et voilà qu'il s'est cuit ici toute espèce de choses !

Voilà qu'elle retire tout du poèle, et tous mangèrent à satiété, puis se couchèrent. Et la ménagère ignorait toujours que c'était Dieu qui était venu chez elle.

Le lendemain, de bonne heure, Dieu, saint Pétro et saint Mikolaï se levèrent, remercièrent beaucoup la ménagère, et s'en allèrent plus loin, là, ils entendirent la musique d'une noce. Ils s'approchent et voient qu'il y a là une noce chez un riche paysan. Alors saint Mikolaï dit :

— Seigneur miséricordieux ! Allons donc, nous aussi, à cette noce, peut-être nous donnera-t-on aussi une coupe d'eau-de-vie et quelque chose à manger,

Et Dieu dit :

— Bien, allons !

Voilà qu'ils entrèrent comme des vieillards demandant l'aumône et le riche maître de cette maison, les ayant regardés, continua à régaler à table ses hôtes de la noce, de riches chefs de ménage, puis il cria à sa ménagère :

— Donne donc une aumône à ces vieillards !

Et sa femme, magnifiquement parée, s'écria en colère :

1. Soupe aux betteraves — Prononcer le *ch* doux ; nous préférons adopter cette orthographe au lieu de recourir à l'*sch* des Allemands, puisque le *ch* dur peut très bien être figuré par *Kh*.

2. Le poèle du paysan est un four.

— Regarde tes hôtes que tu régales, et ne regarde pas ces vieillards ; car si tu donnes à ces vieux, il n'y aura plus moyen de fermer la porte à cause d'eux.

Après avoir attendu quelque temps, le maître de la maison, ayant regardé autour de lui, vit que les vieillards restaient là longtemps et gronda fort sa femme. Alors elle donna à chacun des vieillards une petite coupe d'eau-de-vie et un petit morceau de pain, et elle les mit dehors.

Voilà Dieu, avec saints Pétro et Mikolaï, s'en allant de là et Dieu dit :

— Cet homme riche, chez lequel nous avons été à la noce, est peut-être bien avare, mais sa femme est bien plus avare et une bien grande méchante, et tous deux ne savent pas faire bon usage de leur bonheur et ne veulent pas aider les autres qui sont pauvres.

Alors Dien avec saints Pétro et Mikolaï allèrent leur chemin et se couchèrent dans les champs pour reposer. Voilà qu'un loup accourut vers eux et demanda à Dieu :

— Donne-moi, Seigneur, quelque chose à manger (1), car voilà un jour

1. Dans les contes russes, ce rôle de protecteur des loups est joué par saint Ioury (Georges). On trouvera, sous le titre « Le loup pauvre » dans notre *épopée animale*, un autre conte oukraïnien, tiré du recueil de Roudtchenko, où le loup s'adresse également à Dieu. D'ailleurs, il est des légendes oukraïniennes où saint Ioury joue le même rôle que dans les contes russes, comme on peut le voir par la légende suivante de l'ouvrage de M. Dragomanof :

... Les loups, ce sont les chiens de Ioury. Voici ce que j'ai entendu dire : Un jour allaient deux hommes. L'un dit : « Arrêtons-nous quelque part pour la nuit, car je crains les loups ; » et l'autre dit : « Pour moi, je me défendrais bien de quatre loups. — Non, dit l'autre, arrêtons-nous quelque part pour la nuit, Dieu saint sait ce qui peut arriver. — Ce qui peut arriver, je le sais bien. » Donc celui qui n'avait pas peur alla son chemin, et celui qui avait peur marcha vers un feu qui flambait dans la steppe. Il arrive au feu et là il voit une quantité de loups et au milieu, Ioury qui leur apprête à manger. — N'aie pas peur, dit-il, homme ! ils ne s'en prendront pas à toi. D'où viens-tu ? — Et l'autre raconta qu'ils étaient venus à deux : « Moi, dit-il, je dis : Dieu sait ce qui peut arriver, et l'autre dit : ce qui peut arriver, je le sais bien. » Alors Ioury envoya quatre loups ; ils raccourent sans avoir pu le prendre. Il en envoya encore six et ceux-là non plus n'en vinrent pas à bout. Il en envoya douze et ceux-là, cette fois, le mirent en pièces. Dieu l'avait châtié ainsi pour avoir dit : « Je sais moi-même ce qui arrivera » et il ne convient pas de parler ainsi, mais il faut dire : « Il arrivera ce qu'il plaira à Dieu. »

Puisque nous en sommes à parler de saint Ioury, signalons ici un petit dialogue à ranger sous votre rubrique : *Un saint qui aurait pu être le bon Dieu.* (cf. t. I, p. 48 ; t. II, p. 96, 187).

Un homme avait été longtemps absent de son village : il se cachait de ses seigneurs. Voilà qu'il rencontra un autre homme du même village et ils se mirent à bavarder : « Eh bien, dit l'un, n'y a-t-il rien de nouveau ? — On dit que Dieu est mort. — Bah ! Et qui donc maintenant gouvernera le monde ? — On dit que c'est la mère de Dieu et d'autres, Mikolaï, le saint. — La mère de Dieu, allons donc ! est-ce l'affaire d'une femme ? Mikolaï... non pas, il aime trop qu'on lui fasse chanter des prièrer (Probablement, ce qui effraie le personnage, c'est le coût desdites prières) — On

entier que je n'ai rien mangé et je meurs de faim.

Dieu entendit cela et dit :

— Va, loup, au village ; là, il y a une très pauvre veuve de paysan, chez laquelle nous avons passé la nuit ; chez elle il n'y a qu'une vache bigarrée ; prends cette vache et mange-la. »

Et saint Mikolaï se mit à demander à Dieu :

— Seigneur miséricordieux ! Pourquoi persécuter cette pauvre veuve ? Que le loup ne lui prenne pas sa dernière vache, car elle pleurera amèrement et se tourmentera ; mais plutôt que le loup prenne quelqu'un des bestiaux de ce riche où nous avons été à la noce, car c'est un homme riche et de plus un grand avare.

Et Dieu dit :

— Cela ne peut être ; qu'il prenne la vache de cette même pauvre veuve, que, pour un temps, elle pleure, et soit amèrement malheureuse ; car elle n'a pas d'heur (1) en ce monde.

Voilà que le loup courut chez elle et eux se couchèrent. Et saint Mikolaï se mit à plaindre la pauvre veuve et commença à penser comment s'ingénier pour la secourir ; il prit une résolution et vit que Dieu dormait déjà — et Dieu sait tout, mais il feint de dormir — voilà que saint Mikolaï se mit à courir vite pour devancer le loup par un autre chemin, afin de barbouiller de boue la vache de la veuve, pour que cette vache fût noire et non bigarrée et que le loup ne la mangeât pas.

Et lorsque saint Mikolaï fut accouru là, alors il barbouilla de boue la vache, de sorte qu'elle devint toute noire et il retourna aussitôt vers Dieu. Et Dieu se leva bientôt, comme s'il ne savait rien, et dit aux saints Pétro et Mikolaï :

— Allons, levez-vous et partons !

Et comme ils allaient partir, voilà qu'accourt de nouveau vers eux le même loup et il dit :

— Il n'y a pas, Seigneur, chez cette pauvre veuve, de vache bigarrée, il n'y en a qu'une noire.

Dieu sait déjà tout et dit :

— Eh bien, alors, mange cette vache noire.

Et saint Mikolaï voit qu'il n'y a rien à faire, il se tait (2). Voilà que le

parle aussi de Iourko (diminutif de Ioury) — Oh ! celui-là, à la bonne heure ! Ces seigneurs du diable, il vous les... » et ils se séparèrent.

Le motif de la préférence accordée ici à Ioury provient de ce que jusqu'au règne d'Ivan le terrible, les serfs pouvaient changer de maitre au jour de la saint Georges : ce saint était donc naturellement considéré par les serfs comme leur protecteur.

1. Le mot russe et oukraïnien *talan* désigne le sort réservé à chacun par le destin. Mais comme le mot *heur*, il se prend aussi dans l'acception de sort favorable. Le sens serait mieux rendu, quoique moins littéralement, par : « Son sort n'est pas d'être heureuse en ce monde. »

2. Dans une variante, saint Mikolaï intervient une seconde fois, en rendant à la vache sa couleur naturelle, ce qui oblige le loup à une troisième démarche.

loup court vers la vache noire et Dieu, avec saints Pétro et Mikolaï, se mettent en route. Ils vont et ils vont ; voilà qu'à leur rencontre roule un tonneau et saint Mikolaï demande :

— Qu'est-ce qui roule là, Seigneur, et où?

Le Seigneur répond :

— C'est un tonneau rempli d'argent et d'or qui roule vers ce riche chez qui nous avons été à la noce, parce que c'est son sort et son lot, car tout son bonheur sera en ce monde.

Et saint Mikolaï de supplier, disant :

— Seigneur miséricordieux ! donne donc une part de ce tonneau à cette pauvre veuve, où nous avons passé la nuit ; le loup a mangé sa dernière vache.

Mais Dien répond :

— Non, ce n'est pas possible, car ce sort est donné seulement à ce riche.

Alors saint Mikolaï se tut et ils se mirent à aller plus loin ; ils allèrent et ils allèrent ; voilà qu'il prit à saint Mikolaï une grande envie de boire de l'eau et il dit :

— Ah ! que j'ai soif!

Et Dieu lui dit :

— Quand j'ai passé par cet endroit escarpé,que l'on voit non loin d'ici, j'y ai aperçu une source. Vas-y, tu t'y désaltéreras.

Quant saint Mikolaï arriva à l'endroit escarpé, voilà qu auprès de la source il aperçut une telle quantité d'épouvantables et menaçants reptiles noirs et gris, que ça grouillait ; alors il s'effraya grandement et s'échappa de là avec peine. Et Dieu l'interroge :

— Pourquoi donc, Mikolaï, t'es-tu si fort effrayé que tu es devenu tout pâle de peur, et que sans doute tu n'as pas bu d'eau?

Et saint Mikolaï répond :

— Je n'ai pas pu me désaltérer, et encore quand j'ai vu qu'il y avait là une telle quantité d'épouvantables reptiles, c'est avec peine que je me suis échappé de là.

Alors Dieu entendit cela et dit :

— Eh bien, allons donc plus loin!

Et ils allèrent plus loin, de cinq relais ou plus, et Dieu dit de nouveau à saint Mikolaï :

— Va vers cet autre escarpement ; là, il y aura une source pleine ; là, cette fois, tu te désaltéreras.

Voilà que saint Mikolaï y alla ; et comme il approchait de cet escarpement, il aperçut les mêmes reptiles, encore plus affreux, d'une force extraordinaire et en grande quantité, et beaucoup plus méchants que ceux qu'il avait vus d'abord, si bien que l'herbe en brûle (1) Et saint Mikolaï s'effraya tout à fait et pâlit, et ce fut avec grand'peine qu'il s'échappa de là, et même ses cheveux et ses habits prirent feu ! Et il arriva jusqu'à Dieu et dans son effroi, il eut peine à raconter qu'il était impossible de se désal-

1. Une réminiscence des dragons des contes paiens.

térer là, car il s'y trouvait des reptiles encore plus affreux et beaucoup plus méchants que ceux qu'il avait vus la première fois.

Et Dieu dit :

— Eh bien, s'il en est ainsi, allons donc plus loin !

Voilà qu'ils allèrent plus loin, et ils allèrent longtemps, quand ils aperçurent au loin un troisième escarpement avec un étang ; et Dieu dit :

— Eh bien, va donc, Mikolaï, vers cet escarpement, où, tu vois, on aperçoit un étang, et là, cette fois, tu te désaltéreras véritablement.

Et quand saint Mikolaï arriva là, il y avait une si belle source avec une eau excellente, et au-dessus de cette source et partout là, de si belles fleurs odorantes de toute sorte, et des baies, des pommes, des figues, des amandes, des raisins et toute espèce de fruits, et les oiseaux chantaient et gazouillaient si bien en divers ramages, et tout était là si attrayant, qu'il est impossible de le dire ni de l'écrire.

Voilà que saint Mikolaï ne savait que faire, boirait-il de l'eau, ou admirerait-il et jouirait-il par la vue : il boit un peu d'eau odorante, puis cesse de boire et contemple tout cela. Et trois fois, il but ainsi un peu de cette eau, et toujours il contemplait, et il ne s'aperçut pas que, sans s'en douter, il resta là trois années entières ; et c'était comme s'il n'y était resté qu'une minute.

Alors arrive là le Seigneur Dieu et il lui dit :

— Qu'est-ce donc, Mikolaï, que tu demeures ici si longtemps? Voilà trois ans passés que tu es venu ici boire de l'eau.

Et Dieu ajoute :

— Mais moi je ne t'ai pas attendu et je t'ai laissé, et j'ai été loin d'ici, jusqu'au milieu du monde, avant de revenir jusqu'à toi.

Alors saint Mikolaï, ayant entendu cela, répond :

— Seigneur miséricordieux, qu'est-ce que cela signifie qu'auprès des deux premières sources, où j'ai été successivement pour boire de l'eau, il y a une si grande quantité d'effrayants reptiles, qu'on a peur d'approcher, et qu'ici, au troisième escarpement, il y a une si belle source avec de l'eau et qu'ici croissent toute espèce de fleurs belles et odorantes, qu'on ne peut assez admirer et écouter le gazouillement des oiseaux ; qu'après avoir admiré et écouté, on désire le faire toujours encore?

Et Dieu répond :

—Apprends ceci que le premier escarpement où tu as vu tant de méchants et effrayants reptiles, ce lieu s'appelle l'enfer et il est destiné à ce riche chez lequel nous avons été à la noce. Le second escarpement, où il y a des reptiles encore plus effrayants, c'est aussi l'enfer préparé pour la femme de ce riche, car cette femme est encore pire que son homme ; et comme ils n'ont pas su vivre dans le bonheur, se bien comporter, et n'ont pas voulu assister les pauvres gens, pour cela, après leur mort, ils souffriront éternellement dans ces enfers. Et ce troisième escarpement où toi, Mikolaï, as bu de l'eau, où tu t'es si longtemps attardé tellement on y est bien, s'appelle le paradis, destiné à cette pauvre veuve chez laquelle nous avons passé la nuit ; car en ce monde, toute sa vie, elle a amèrement

peiné, souffert et pleuré, mais elle a été une brave et honnête femme, pour cela, après sa mort, elle aura dans ce paradis un immense bonheur éternel. » Vois donc comme cela se fait. Sois bon, homme, ne te fie pas au bonheur terrestre, aime les pauvres et efforce-toi, mon cher, et alors, comme on dit, Dieu t'aidera dans la vie future.

M. Dragomanof donne ensuite trois variantes de cette légende, avec d'autres incidents. Nous traduisons ci-dessous la fin de l'une d'elles, qui commence par l'histoire du mauvais riche, de la veuve et du loup, puis continue comme suit :

Ils passèrent la nuit puis se remirent en route. Ils vont et ils rencontrent un grand, un si grand marais, que rien que de le voir on s'effraie, que serait-ce de le traverser?

— Attendons, dit Dieu, si quelque voiturier ne passera pas par ici.

Ils n'attendirent pas longtemps : Vient un homme avec une paire de bœufs, et des bœufs si robustes, à la robe jaune, haut encornés, de forte taille.

— Celui-ci nous passera, dit saint Pétro.

— Attends! répond Dieu.

Cet homme arriva près d'eux, ils lui firent leur demande.

— C'est justement pour vous que j'ai attelé mes bœufs! répond l'homme. Vous passerez bien à pied, vous n'êtes pas des seigneurs! Mes bœufs sont jeunes, ils sont faibles, ils se fatigueraient. Heï! Et il s'en alla.

— Je te l'avais dit, saint Pétro! dit Dieu.

Cet homme n'avait pas encore traversé le marais qu'il en arrive un autre. Sa charrette est misérable et sans traverses, attelée d'un bœuf de trois ans et d'une vache, tous deux chétifs, petits, comme des bêtes d'un an.

— Passe-nous, brave homme! dit Dieu.

— Asseyez-vous, bonnes gens et merci bien! répond celui-ci, ce sont de telles rosses, qu'une fois dans l'eau, quand elles commencent à s'agiter, c'est le diable de les maintenir; plus la charrette est chargée, mieux ça vaut!

Ils s'assirent; l'homme fit entrer ses bêtes dans le marais! Et les malheureuses de mugir : comme nous l'avons dit, ils sont faibles tout-à-fait, ils n'ont pas de vigueur. Et lui de crier toujours : « Héï, Héï, et de fouetter!

— Regardez, dit-il, comme ils se démènent. En vérité, j'aurais pensé qu'ils n'iraient pas jusqu'au bout. O, merci à vous, bonnes gens, de vous être trouvés là; cela nous a ajouté du poids; seul, je n'aurais rien pu faire!

Ils passèrent; les autres descendirent et l'homme alla son chemin, après les avoir remerciés encore une fois.

Ils se remirent en route. Ils allèrent et allèrent et voilà qu'il est temps de manger. Ils tirèrent de leur besace un morceau de pain. Il est sec!

— Va, saint Pétro, dit Dieu, non loin d'ici il y a un puits. Prends-y de l'eau et apporte-la; au moins nous tremperons notre pain!

Saint Pétro alla. Il lui sembla qu'il n'avait pas tardé longtemps, et il retourna seulement au bout d'une demi-année.

— Eh bien, tu as apporté de l'eau? demande Dieu.

— Ah! bien oui, Seigneur, je n'en rapporte que de la frayeur! répond saint Pétro, tout pâle et tremblant, je suis arrivé au puits, j'y ai regardé et je suis resté saisi : la poix y bout, un feu y brûle, épouvantable, inextinguible, et dans le feu grouillent toute espèce de reptiles, des crapauds, des lézards; des diables cornus sautent, ils remuent les tisons avec des pinces brûlantes, ramassent la poix bouillante avec des cuillers de fer. C'est avec peine que je me suis échappé!

— Et tu n'as rien vu ni entendu d'autre? demande Dieu.

— Rien, Seigneur,j'ai seulement entendu que, pas loin de là, quelqu'un criait : Héï!

— C'est précisément, dit le Seigneur, l'homme aux bœufs à la robe jaune et haut encornés, qui s'approche du puits : c'est pour lui que tout cela est préparé. Va maintenant de l'autre côté; là aussi est un puits, tu apporteras de l'eau.

Saint Pétro alla de nouveau : il lui sembla qu'il n'avait pas été longtemps et il avait été deux ans.

— Tu as apporté de l'eau! demande Dieu.

— J'en ai apporté, Seigneur, une pleine cruche, répond saint Pétro, et il a l'air joyeux comme au grand jour de fête (Pâques), comme lorsqu'on revoit un parent; et encore d'une eau si bonne, douce comme du miel, savoureuse comme du lait! Et le puits là-bas comme il est merveilleux, tout ce qu'il y a de plus merveilleux. Il est au milieu d'une magnifique boulaie bien drue; tout autour sont plantés toute espèce de buissons verdoyants; toute espèce de fleurs brillantes et odorantes croissent parmi le soyeux et vert gazon. Dans les buissons les rossignols et toute espèce d'oiseaux gazouillent, d'une voix si forte et si belle, que mort, je les écouterais encore. Et dans le puits, Seigneur, sont assis des petits garçons et des petites filles, en habits blancs comme neige, avec de longs cheveux blancs, et si jolis, si beaux, que je ne me lasserais pas de les regarder. Ils chantent des chansons, sonnent de la trompette, et si bien, si harmonieusement, que je n'aurais pas voulu les quitter. Autour d'eux sont étalés toute espèce de plats succulents, de liqueurs, des pommes, des poires, du raisin... de tout, de tout, que l'eau m'en venait à la bouche.

— Et tu n'as rien entendu, ni rien vu d'autre?

— Non; j'ai entendu seulement que quelqu'un criait : Héï!

— C'est justement l'homme au bœuf de trois ans et à la vache qui s'approche du puits; c'est pour lui que tout cela est préparé.

(A suivre) EUGÈNE HINS.

MA MÈRE APPORTEZ-MOI...

CHANSON DE LA HAUTE-SAVOIE

Moderato.

Ma mère appor-tez moi Mon ha-bit de soie ro-se Et mon cha-peau qu'il soit d'argent bor-dé: Je veux ma mie aller trou-ver

Ma mère apportez-moi
Mon habit de soie rose } *bis*
Et mon chapeau qu'il soit d'argent bordé
Je veux ma mie aller trouver

Tout en chemin qu'il fit
Il rencontra un homme } *bis*
Qui lui dit : Pauvre amoureux transi
Ta belle s'en va mouri.

Non, non ce n'est pas vrai
Que ma belle soit morte, } *bis*
Car y a plus pas de trois jours passés
Baisers d'amour lui ai donnés.

En entrant dans la chambre
Il fit trois révérences, } *bis*
Il en fit une au pied du lit
C'est pour sa belle celle-ci.

Quand vint sonner minuit
La belle rendit l'âme } *bis*
Puis elle sortit sa main blanche du lit
Pour dire adieu à son ami.

Ma mère apportez-moi
Mon habit de soie noire } *bis*
Et mon chapeau qu'il soit de crêpe bordé
Le deuil d'amour je veux porter.

Recueilli à Saint-Gingolphe (Haute-Savoie) par Mme PAUL GINISTY.



LES FEUX DE LA SAINT JEAN (1)

VI

EN BELGIQUE

SAINT ÉLOI, un des premiers apôtres de la Belgique, défendit de célébrer la fête du Solstice et il se fit appuyer par le concile de Leptinnes, tenu en 743 en plein pays du Hainaut. et où il fut ordonné « à tous « evesques d'empescher par l'assistence du comte, « défenseur de son église, que le peuple de Dieu « n'exerce en sa diocèse aucune paganie, si comme « sacrifice des morts, le sortilège, divination, phi- « lactères, enchantement, immolation de bestes et choses sem- « blables que l'on voit les méchants pratiquer auprès des églises, « à la façon des payens et infidèles, sous le nom des saints Martyrs « ou confesseurs et cependant ils provoquent sur eux l'ire de Dieu. » Rien n'y fit, si ce n'est que les chats ne furent plus sacrifiés et qu'ils furent remplacés par un coq rouge, lequel était bel et bien décapité le jour de la Saint-Jean.

Ce fut là le signe de renonciation au culte païen. En France on ne paraît pas avoir renoncé aussitôt à un auto-da-fé de la gent féline. En 1573, l'usage existait encore.

Ces feux de la Saint-Jean avaient pris des proportions monstres, à tel point que, dès 1570, une ordonnance des magistrats de Gand, renouvelée l'année suivante, défendit de les allumer.

A Bruxelles ils furent supprimés sous le règne du roi Guillaume; mais dans certaines villes de province ils continuèrent à flamber à époque fixe. Hélas! aujourd'hui ils se sont éteints tout seuls, sans ordonnance de qui que ce soit.

Voici ce qui se passait, il y a cinquante ans à peine, dans la ville de Soignies (Hainaut).

La veille de la Saint-Jean, les plus forts jeunes gens s'en allaient dans le bois chercher un Mai, le plus haut possible et revenaient triomphants, fiers de leur fardeau. Le soir venu, le Mai était planté, entouré de monts d'épines, de branches d'arbres, de menu bois,

1. Cf. sur les feux de la Saint-Jean le t. I, p. 171, (Berry); 172 (Asie Mineure) et le tome II, p. 26, (Bresse) 336 (Bourgogne); 538, (Basse-Bretagne).

de mannes, de tous les paniers hors d'usage que les gamins avaient pu se procurer, en quémandant de porte en porte.

Chacun donnait et les gamins chantaient :

Lariguette au bos
Lariguette et larigo.
Saint Jean est keu din l'iau,
Saint Pierre l'a ramassé:
Enn petite broquette de bos
Pou l' rinscauffer.

Le lendemain, jour de la fête, le tas était mis en feu aux cris de joie des enfants et aux applaudissements de la foule.

Plus tard, il y a trente ans, les garçonnets et les fillettes de huit à douze ans, d'une même rue ou d'un quartier, se réunissaient le soir pour danser en rond autour d'une branche d'arbre garnie par leurs soins, de fleurs et de rubans et éclairée au moyen de petites chandelles appelées ici « lanternettes ».

Cela s'appelait « l'*houpette Saint-Jean* ».

On chantait :

Nous n'irons plus au bois
Les lauriers sont coupés :
C'est madame du bois
Qui les a fait couper.
J'entends le tambour qui sonne,
C'est maman qui nous rappelle,
Allons, garçon, dépêchez-vous
D'embrasser la plus belle.

ou encore :

Premier amant
Qui marierons
Premier amant
Qui marierons
Mademoiselle... sera bien contente } *bis.*
Bin bon bon biroulette }
(Mademoiselle entrait dans le rond.)

Nous lui donnerons
Pour son amant
Nous lui donnerons
Monsieur... sera bien content } *bis*
Bin bon bon biroulette }
(Monsieur entrait dans le rond.)

Or, accroupez-vous,
Dans ce joli jeu d'amourette,
(Ils s'agenouillaient.)

Or, embrassez-vous
Dans ce joli jeu d'amour.
(Ils s'embrassaient, reprenaient leur place et le jeu recommençait.)

ou enfin :

> J'entends la caille dans la paille
> J'entends la caille dans les blés :
> Mademoiselle, voulez-vous entrer?
> Embrassez qui vous aimez ;
> Mademoiselle entrez dans la danse
> Faites trois fois la révérence :
> Frappons des pieds, frappons des mains,
> Nous les marierons dimanche prochain.

Aujourd'hui, c'est fini. L'usage est complètement abandonné. Plus de feux; plus d'*houpette*, plus de chansons.

Encore un mot avant de finir.

Le 24 juin, fête du solstice ou fête de Saint-Jean, fut toujours considéré comme étant *un jour de sort*.

Un tison du bûcher caché dans quelque coin de la maison préservait de l'incendie pendant toute l'année; la bête de la Vierge (coccinelle) prise à la Saint-Jean protégeait contre les maux de tête et les maux de dents;

Sauter à travers le feu purifiait et rendait invulnérable ou encore assurait de bonnes couches à la femme enceinte;

Les vers de Saint-Jean — vers luisants — portent bonheur à ceux qui les possèdent;

Un mari dans l'année est la récompense assurée à la jeune fille assez heureuse pour trouver un trèfle à quatre feuilles.

AMÉ DEMEULDRE.



AMULETTES ET TALISMANS

I

AMULETTES PARISIENS



Nulle ville au monde ne passe pour être aussi sceptique que Paris. Aussi n'est-ce point sans quelque surprise qu'en regardant avec un peu d'attention la montre de ses bijoutiers, on s'aperçoit que bon nombre d'objets très en vogue revêtent la forme d'amulettes véritables.

Sans doute, parmi les personnes qui en font l'emplette il en est beaucoup qui n'ont d'autre but que de suivre la mode, de se parer de petits bijoux qui semblent originaux; mais il y en a qui leur attribuent certainement une puissance mystérieuse.

Cette mode des fétiches remonte déjà à quelques années. Elle se manifesta d'abord par l'engouement pour les bracelets « *porte-bonheur* », et ensuite par ceux qui sont formés de la réunion d'anneaux en nombre égal à celui des jours de la semaine (1). Puis vint la manie des *cochons porte-veine!* La vogue de cet amulette, bien que beaucoup diminuée, n'est pas encore passée; ce fétiche paraît d'ailleurs remonter à des époques reculées, ainsi que le constate le passage suivant d'une communication adressée à la Société d'anthropologie.

Notre savant collègue M. Nicaise découvrit récement un Gaulois inhumé sur son char et ayant à ses côtés un porc encore percé d'un long couteau; en rendant compte de cette découverte M. Nicaise ajoutait : « Le sacrifice du porc ou du sanglier est un des rites empruntés par les religions antiques aux Aryas primitifs. Le porc était dans le sacrifice l'animal expiateur et préservateur des maléfices et des maladies mentales. On trouve la canine du porc attachée comme amulette à des colliers de l'époque néolithique, des époques du bronze, Gauloise et Franque. Cette superstition du cochon porte-bonheur a traversé des milliers de siècles pour arriver jusqu'à nos jonrs. »

Ceci nous amène tout naturellement à dire qu'en ce moment même on voit à certains étalages apparaître des bracelets ornés d'extrémités de dents de porc assez mal imitées; jusqu'à présent ils ne nous semblent pas beaucoup réussir auprès des dames Parisiennes.

1. Dernièrement on a perfectionné ces porte-bonheur; on voyait au *Bon Marché* des porte-bonheur pour tous les jours de l'année.

Nous devons noter aussi qu'assez fréquemment nos bijoutiers sont chargés par quelques-unes de leurs clientes de monter en argent des canines de porc.

Tout le monde se souvient avec quel enthousiasme nos élégantes accueillirent les *bijoux-mascottes*. Ce fut une fureur véritable.

Par contre, la *lampe d'Aladin*, qui, croyons-nous, fut lancée par certains marchands à peu près à la même époque, ne réussit guère. Ce n'est que dans la colonie étrangère, il est vrai fort nombreuse ici, qu'elle eut un succès, d'ailleurs, très éphémère. Nous ne la mentionnons que pour mémoire.

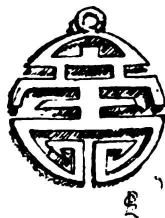
Nous glisserons rapidement sur le compte du *trèfle à quatre feuilles*, notre confrère et ami, M. Paul Sébillot, ayant entretenu ici même les lecteurs de cette *Revue* de ses prétendus mérites dans un article intitulé *Superstitions des civilisés*. C'est pour le même motif que nous rappellerons seulement aussi *les bossus* que beaucoup de nos parisiennes portent suspendus à leurs bracelets. Nous ajouterons pourtant qu'on les appelle assez communément des *Naquets*. En agissant de la sorte nos dames se montrent peu révérentieuses envers l'éminent auteur de la loi sur le divorce.

Nous arrivons *aux pendus* qui se portent également aux bracelets ou encore en guise de breloques. Nous en avons un dans notre collection qui a été remarquablement sculpté dans un morceau de noix de coco. Cet amulette peut consoler les personnes qui n'ont point la chance heureuse de posséder un fragment de corde au bout de laquelle s'est balancé un de leurs semblables lassé de la vie.



L'*Oudja*, un fétiche Égyptien, eut aussi un instant de vogue. Il représente un œil généralement émaillé, d'où s'échappe une larme.

Avec le *symbole de l'humanité* qui se compose d'une croix rouge également émaillée, semblable à celle que l'on nomme croix de Genève, mais inscrite dans un cercle découpé, nous rentrons en plein christianisme. Nous en ressortons avec *l'emblème de la longévité*. Avec lui nous avons sous les yeux un véritable signe cabalistique exéuté en argent.



Nous poursuivrons notre revue par la *pleine lune* à la face joviale qui, aujourd'hui encore, est assez à la mode. Régulièrement cet amulette devrait être sculpté dans une pierre de lune aux teintes laiteuses, mais il n'en est rien la plupart du temps et la matière employée est un simple morceau de cristal ou même de verre.

Cette pierre de lune, aujourd'hui si recherchée, a bien quelque ressemblance avec l'opale qui, elle au contraire, est considérée par quelques personnes comme douée de propriétés mauvaises.

Pour bien montrer quelle est la passion du moment pour les amulettes et les fétiches, nous citerons tous ceux que nous avons vus en même temps à la montre d'un bijoutier, lors du jour de l'an dernier.

C'est tout d'abord le *fétiche opercule* qui nous a paru taillé dans une sorte de coquillage, de couleur vert un peu foncé au milieu, avec un entourage presque blanc, ce qui fait que l'ensemble peut être comparé à un œil de chat bien ouvert et tout rond, Auprès, nous voyons le fétiche en *noisette naturelle* parfumée, puis le *fétiche grigri*, en ambre, qui nous arrêtera plus longtemps. Dans la matière cerclée d'or sont enfermés des insectes d'espèces variées. Certes, nous n'ignorons pas que cette résine fossile contient parfois des mouches ou d'autres petites bestioles, qui, il y a de cela bien des siècles, alors qu'elle était encore molle, se sont laissé engluer les pattes et les ailes, mais [nous ne savons pas si nous sommes véritablement en présence d'un cas de ce genre. Nous croyons être tout simplement en présence d'un truquage habile. L'art d'incorporer certains petits objets dans de l'ambre est fort connu. Dans le *Manuel du naturaliste*, un dictionnaire publié à Paris en 1770 sans nom d'auteur et dédié à Buffon, nous lisons ce qui suit au sujet de la matière qui nous occupe en ce moment : « Un ouvrier, en Prusse, est parvenu à le (*l'ambre*) ramollir, à le teindre de toutes sortes de couleurs, à en faire divers ouvrages très jolis. Il y renferme des insectes et d'autres corps étrangers; ce qui ferait regarder quelquefois ce produit de l'art pour des jeux de la nature. »

En poursuivant notre nomenclature, nous trouvons le *fétiche Philippine* qui consiste en une sorte de petite amande en or dont les deux coquilles s'ouvrent pour laisser voir un double grenat, puis enfin le *fétiche Baccara*, cher aux joueurs et peut-être encore plus aux joueuses. Au milieu d'une boule de verre on distingue un très petit roi de trèfle et un neuf de carreau non moins minuscule.

Comme si ce nombre de fétiches ou d'amulettes n'était pas suffisant, nous remarquons encore des bracelets du genre de ceux qu'on nomme porte-bonheur et qui sont dits *bracelets-horoscopes*. Ils sont formés de deux petits fils d'or tordus et soudés l'un à l'autre. A chacun de ces bracelets est suspendue une plaque carrée, à pans coupés, de même métal, sur laquelle est ciselé très finement un des douze signes du zodiaque. Avec chacun de ces bijoux on vend une explication imprimée avec luxe sur beau vélin et en caractères fort élégants. Elle donne l'horoscope de la personne qui portera chacun de ses signes. On doit les choisir suivant le mois où l'on a vu le jour. Telle est, du moins, la théorie, mais nous croyons que, dans la pratique, on doit s'en écarter beaucoup. Il est, d'ailleurs, à remarquer que, d'après la notice, les douze signes du zodiaque sont tous également doués des meilleures propriétés.

La *médaille de saint Georges* porte d'un côté le bienheureux cavalier terrassant un dragon et de l'autre un vaisseau luttant contre la mer déchaînée, avec cette devise consolante : *in tempestate securitas*. Elle fut inaugurée par nos élégants cavaliers lors de leurs promenades matinales au bois de Boulogne. Malgré qu'on soit solide en selle, il n'est pas mal de s'assurer la protection d'un grand saint. Que dirait, en effet, la galerie, si l'on allait mordre la poussière? On n'oserait plus jamais se montrer autour du lac ni dans la célèbre allée des Accacias.

La coutume de porter un saint Georges n'a pas pris naissance dans notre pays; nous pensons qu'elle est venue de l'étranger. Nous nous souvenons fort bien, en effet, d'avoir vu en Suisse, il y a de cela quelques années, des officiers de guides et de dragons qui avaient un fétiche de ce genre pendu à leur chaine de montre.

Nos élégantes ont promptement voulu suivre le mouvement et ont adopté elles aussi la médaille de saint Georges. Celles d'entre elles qui ont véritablement la foi se contentent du type simple et du module le plus modeste. Pour les autres, on a créé une nouvelle médaille qui est beaucoup plus grande et qui s'ouvre par la moitié. Elle renferme une très jolie petite glace.

Bien que la liste que nous donnons soit assez longue nous ne saurions affirmer qu'elle soit complète.

Nul ne saura jamais, en effet, le chiffre exact des fétiches qui se portent dans notre grande ville. Nous nous réjouirions, dans un certain sens, de leur nombre en songeant qu'ils font aller notre industrie de l'article de Paris si tous ces objets étaient fabriqués ici, ou même en France. Il n'en est rien, au moins pour tous ceux qui se vendent bon marché. Il nous viennent, parait-il, d'Autriche et principalement de Vienne.

Tous les amulettes ne sauraient être exposés dans les vitrines des bijoutiers et dans celles des marchands d'articles de Paris. Nombre de personnes, en effet, s'en créent de spéciaux pour elles ou pour leurs amis. En veut-on un exemple? La blonde et gracieuse Madame Théo, l'artiste fêtée du public de nos théâtres de genre, porte à son corsage un gros insecte d'Amérique qui lui a été donné par Madame Sarah Bernhardt. Elle l'a baptisé du nom de Charlot, le nourrit avec de l'eau sucrée qu'elle lui donne tous les huit jours et l'attache avec une chainette en or au corsage de sa robe. Pour rien au monde la « mignonne divette » ne se séparerait de ce vivant fétiche qui, malgré tous les bons soins dont il est comblé, nous a paru avoir la nostalgie du pays, ce dont, en vérité, nous ne pouvons pas lui savoir mauvais gré.

Nous avons accompli la tâche que nous nous étions proposée et nous pensons avoir démontré que le prétendu scepticisme de la population parisienne marque, du moins dans certaine classe et spécialement chez les dames, une extrême crédulité. La nature humaine est ainsi faite qu'elle a besoin de croire à quelque chose et, de plus, elle a le goût inné du merveilleux, de l'incompréhensible. Dans les fétiches et dans les amulettes elle trouve de quoi le satisfaire amplement, aussi ne sont-ils pas près de disparaitre.

LIONEL BONNEMÈRE.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES (1)

IV

HYMNE A SAINT GERVAIS ET A SAINT PROTAIS

La victorieuse couronne,
Martyrs, qui vos fronts environne,
N'est pas la couronne du pris
Qu'Elide donne pour la course,
Ou pour avoir près de la source
D'Alphée, esté les mieux appris.

Avoir d'un indompté courage
De Néron méprisé la rage,
Vous a rendu victorieux,
Quand l'un eut la teste tranchée,
Et l'autre l'eschine hachée
De gros fouets injurieux.

Ce beau jour qui vostre nom porte,
Chaque an me sera saint, de sorte
Que le chef de fleurs relié,
Dansant autour de vos images,
Je leur feray humbles hommages
De ce chant à vous dédié.

Ce jour, l'ouaille audacieuse
Erre en la troupe gracieuse
Des loups et si n'a crainte d'eux.
Ce jour, les villageois vous chôment,
Et oisifs par les prez vous nomment
Leur douce espérance tous deux.

Regardez du ciel nos services,
Et advocassez pour nos vices;
Regardez-nous, disent-ils or',
Domptez le péché qui nous presse,
Et nous sauvez de toute oppresse
Cet an, et l'autre et l'autre encor'.

Faites que des bleds l'apparence
Ne démente nostre espérance,
Et du raisin jà verdelet
Chassez la nüe menassante,
Et la brebis au champ paissante
Emplissez d'aigneaux et de laict.

RONSARD. *Hymnes*

On sait que suivant les croyances de plusieurs pays Saint Gervais et Saint Protais (19 juin) défont ce que Saint Médard (9 juin) a fait; c'est-à-dire que si le temps est beau, la série des quarante jours de pluie est interrompue.

A. TAUSSERAT.

V

LE PARADIS

PREMIER ENFANT

J'avais de grandes ailes
A ce qu'il me semblait.
Avec les hirondelles
Mon âme s'envolait.

DEUXIÈME ENFANT

Moi, je voyais Marie
Debout à mon chevet,
Dans sa robe fleurie
Qu'un page relevait.

TROISIÈME ENFANT

Moi je croyais entendre
Les anges murmurer
Une oraison si tendre
Qu'elle m'a fait pleurer.

EN CHŒUR

Oh ! que de belles choses
Nous vimes en dormant !
Au Paradis les roses
Fleurissent constamment...

1. Voir les n°s de février, mars et mai.

J'ai suivi le cortège
Des gens du Saint-Esprit;
Dans sa barbe de neige
Le bon Dieu me sourit.

Comme il a bonne grâce
Et qu'il est indulgent !
« Viens me dit-il, et passe
Par la porte d'argent. »

Et voici la prairie,
Les arbres pleins d'oiseaux
Dont le chant se marie
Au murmure des eaux.

Voici le bois mystique
Où, quand le soir descend,
S'éveille le cantique
De l'amour innocent.

Et le château des âmes,
Le château merveilleux,
Avec ses oriflammes
De la couleur des cieux.

La lande rose et verte,
Où jouent de blancs rayons,
Semble une mer couverte
De mille papillons.

Sur l'herbe diaprée
Par les sentiers ombreux,
Va la troupe dorée
Des martyrs bienheureux.

Aux vierges qui devisent
Gaiement sous l'églantier,
Les saints évêques lisent
Un beau lai du psautier.

Et d'une chansonnette,
Les plus vieux des élus
Dans sa barcelonnette
Bercent l'enfant Jésus.

GABRIEL VICAIRE. *Le Miracle de saint Nicolas.*

M. Gabriel Vicaire a pris pour épigraphe de son *Miracle de saint Nicolas* (1) la chanson populaire bien connue :

Il était trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs.

Au prologue les enfants égarés dans la forêt, comme le Petit Poucet et ses frères, sont surpris par l'orage, et hantés des terreurs de la nuit : voix mystérieuses dans le lointain, fantômes, feux-follets; dans un tourbillon de vent on entend la chasse d'Hérode :

Toujours prêt à meurtrir l'enfant qui vient de naître,
Sur son grand cheval rouge il passe éblouissant
Et son front cerclé d'or dégoutte encor de sang.
Sa trompe dans le vent sonne, désespérée,
Hop! hop! Les chiens maudits courent à la curée,
Hurlant, les crocs en l'air, la fureur dans les yeux.
Hop! hop! leurs aboiements éclatent jusqu'aux cieux.

C'est alors qu'ils pensent à invoquer le saint protecteur des enfants et des matelots.

Saint Nicolas des bois tendez-nous votre main.

Ils reprennent courage et, en s'avançant dans le bois, ils aperçoivent à travers les arbres une lumière, vers laquelle ils se dirigent.

Au commencement du premier acte les enfants sont accueillis dans un logis délabré et où demeurent solitaires au milieu de la forêt Cagnard et sa femme. Quand les enfants sont couchés, l'homme qui a vu leur argent ne

1. 1 vol. in-18 de 90 p., libr. A. Lemerre (prix 3 fr.)

s'endort pas; il songe à les voler et à les tuer, sa femme l'en dissuade d'abord, puis, séduite par l'idée d'avoir de beaux habits et d'éclipser tout le monde, elle cesse de s'opposer au crime. Cagnard tue les enfants à coups de hache, et les cache dans un vieux saloir. Quand le crime est accompli, ils en ont horreur tous les deux, se font des reproches, et finissent par se battre. C'est ainsi que se termine le premier acte.

Sept ans ont passé
Comme passe un rêve,
Sept ans ont passé,
Un rêve effacé!

Au second acte saint Nicolas « entre sous la forme d'un riche seigneur, barbe blanche et manteau d'or »; comme il a bonne mine, on lui offre à manger ce qu'il y a de mieux dans la maison; mais il refuse tout, et demande la viande qui est dans le saloir. Cagnard résiste, sa femme prise de remords ouvre le saloir, et l'on voit les enfants enlacés :

La mort n'a pas flétri cette fleur d'innocence :
Ils dorment aussi purs qu'au jour de la naissance,
Le songe de leur vie est à peine achevé,
Et sur leur bouche encor flotte un dernier *Ave*.

Le brigand et sa femme se précipitent aux genoux du saint, qui leur impose une pénitence, en leur parlant de la miséricorde infinie de Dieu. Saint Nicolas fait une ardente prière et ordonne aux enfants de se lever; ils ressuscitent et content en vers lyriques et gracieux (nous les avons reproduits en partie) ce qu'ils ont vu en paradis; la pièce finit par un cantique à la Vierge.

C'est sur cette trame que M. Vicaire a brodé un poème qui renferme des passages exquis; il a su non-seulement être poète, mais ce qui est plus difficile, l'être en n'employant presque toujours que des termes sinon populaires, du moins empruntés à la langue claire, bien française et bien franche que pourrait comprendre le peuple. Sa tentative démontre que si nous n'avons pas le trésor de poèmes populaires de nos voisins, c'est la faute, non du génie de notre idiome, mais des poètes qui ont dédaigné cette source d'inspiration. Nous avons reproduit quelques pièces qui montrent que dès le XVIe siècle, Ronsard n'avait pas dédaigné de descendre des hauteurs pindariques jusqu'aux hymnes des humbles. De nos jours, Jean Richepin a trouvé plusieurs fois la forme poétique qui se rapproche le plus — tout en restant littéraire — de la langue populaire; M. Vicaire l'a parfois atteinte dans les *Émaux bressans* et dans le poème dont nous venons de donner une courte analyse. Puissent ces exemples être imités et nous donner enfin un Romancero français à la fois poétique et populaire! Les thèmes ne manquent pas, et nos enquêtes nous rapportent à chaque instant des diamants encore un peu enveloppés dans leur gangue. Ce sera aux poètes de les tailler à facettes — pas trop « précieuses » toutefois, — s'ils ne veulent dépasser la note.

P. S.

AUBERGES ET BUVEURS

I

ENSEIGNES DE CABARETS BELGES

« A la bonne femme »

L'enseigne représente une femme sans tête.

A propos de l'enseigne : « A la bonne femme », nous empruntons à M. Quitard *Études sur les proverbes français.* Paris, Techner, 1860, in-8°, page 267, les détails suivants :

« La bonne femme est celle qui n'a point de tête. »

« On voyait autrefois à Paris plusieurs enseignes où était peinte une « femme sans tête, image de la Renommée, qui cache la sienne dans « les nuages, comme dit Virgile : *caput inter nubila condit* (Æneide, IV, « 177.) Ces tableaux portaient pour inscription : A la bonne fame, c'est-à- « dire à la bonne renommée, car tel était alors le sens du mot fame (fama), « tombé depuis en désuétude, malgré les efforts de Ronsard et d'autres, qui « se plaisaient à l'employer. Ce mot fut aisément confondu avec son bon « homonyme femme (fœmina), qui finit par le remplacer sur les enseignes.

« Mais le changement ne se borna point à l'orthographe, il s'étendit « jusqu'aux peintures, sans égard pour les traditions respectables d'une « iconologie longtemps consacrée chez les boutiquiers. Tous les attributs « auxquels on pouvait encore reconnaître l'immortelle furent supprimés; il « ne resta plus qu'une simple mortelle décapitée avec l'inscription : « A la « bonne femme », d'où le public malin tira cette satire et seconda leur « conclusion. La bonne femme est celle qui n'a pas de tête. De là, l'origine « de ce dicton, dont le sens figuré, beaucoup moins appliqué que le sens « littéral, est que la bonne femme est celle qui n'agit pas à sa tête, qui n'a « de volonté que celle de son mari. »

« A la botte pleine de malice »

De cette botte sortent une femme, un singe et un serpent.

« Aujourd'hui pour de l'argent et demain pour rien »

« Aux deux entêtés »

Un homme veut faire passer un pont à un âne, qui s'y refuse absolument Ailleurs l'enseigne représente deux ânes chargés de fumier, qui veulent traverser un pont étroit en sens contraire. L'un ne veut pas céder la place à l'autre.

« Vandaag geen pouff, morgen geen borg,
Zoo slaapt men alledaag zonder zorg. »

Aujourd'hui pas de pouff (signifie en argot crédit), demain pas de crédit,
Aussi dort-on tous les jours sans souci (syn. Dans ces conditions on dort tranquille.)

(Saint-Pierre-sur-la-Digue, à 2 kilom. de Bruges. (Fl. occid.)

« Il est défendu de se battre
Mais on peut boire comme quatre. »

Variante :

Il ne faut pas se battre
Mais boire comme quatre.

« Le méchant est buveur d'eau »

L'enseigne représente un homme qui va être pendu et auquel on donne un verre d'eau.

« Au chasseur maladroit »

Une perdrix vient se poser sur le canon d'un fusil de chasseur pendant qu'il la tient en joue.

« Le chagrin tue plus que le vin »

« On est mieux ici qu'en face »

« Drouci on est bie
Droulà on n'in sait rie »

Ici on est bien. — Là on n'en sait rien.

Le cabaret est en face d'un cimetière. (*Hainaut*).

« Hier is 't beter dan hier over »

Ici on est mieux qu'en face

En face se trouvait la prison. (*Anvers*).

« In den bonten os »

Au bœuf tacheté (pie).

Enseigne très répandue en pays flamand.

« A la réunion des Zwanzeurs »

Zwanzeur est un terme d'argot propre à Bruxelles, il signifie farceur.

« In de zoeten inval »

(Littéralement : A l'invasion dans le doux. — A la douce entrée.)

L'enseigne représente un homme tombant dans une ruche d'abeilles.

(*Trouvé à Borgerhout et à Austruweel, localités près d'Anvers*).

« Au malin attrapé »

Un renard ayant renversé une ruche sans doute pour manger le miel, s'enfuit à toutes jambes, poursuivi par un essaim d'abeilles. Les piqûres doivent lui causer une cuisante douleur, car il gambade d'une façon désopilante. (*Saint-Gilles*).

« A l'adroit chasseur »

L'enseigne représente un renard.

« Au portrait ressemblant »

L'enseigne représente un chien peint sur un tableau, un autre chien vient flairer son camarade, à l'endroit où le dos change de nom.

« Au bon diable »

« Au diable d'argent »

« Au verre sans fond »

(*Bruxelles.*)

Hier woont Vande Wege-Carbon,
Die maakt café bon
Aan 'ne sou de man
Voor die t'het betaalen kan.

— Ici demeure Van de Wege-Carbon — Qui fait du café bon (de bon café) — A un sou par personne — Pour celui qui peut le payer.

(*A Roulers, Flandre occidentale.*)

« C' n'est nie fait pou les t'chies.
Ce n'est pas fait pour les chiens

L'enseigne représente une chope de bière et un verre de genièvre, d'alléchant aspect, posés sur une table. (*Hainaut.*)

« A l'aveugle de naissance »

L'enseigne représente une taupe.

« Au coq tourné »

« Au coq retourné »

« Au diable repentant : In den spytigen duivel »

(*Environs de Bruxelles.*)

« A l'œil de Christ »

Un œil entouré de rayons lumineux.

(*Diest, Brabant.*)

In Anne-Mie, by baes kwak
Chez Anne-Marie, auprès de maitre Schnik,

Kwak et Schnik sont des termes d'argot qui signifient un verre de genièvre.

(*Anvers.*)

In den grooten bak
Verkoopt men goeden Kwak.
Dans un grand verre, — on vend de bon genièvre.

(*Anvers.*)

« Aux quatre fils Aymon : In den vier Hêms Kinderen »

« Aux quatre fils Aymon »

L'enseigne représente le cheval Bayard monté par les quatre fils Aymon.

(*Namur.*)

« Au bout du fossé la culbute »

(*Environs de Namur.*)

« *Kelderken God's : A la cave de Dieu* »

L'estaminet est souterrain.

(*Place Sainte-Pharaïde à Gand.*)

« *In Sint Bastopol : A Sébastopol* »

Ces naïfs paysans croient sans doute que Sébastopol s'écrit Saint-Bastopol et ils se figurent sans doute que cette ville célèbre est un saint du Paradis.

(*Environs d'Anvers, près la station de Berchem.*)

A Contich (près Anvers) existait autrefois une enseigne flamande, effacée par le temps, elle portait :

« *Au Chasseur et son Chien* »

On ne savait plus rien distinguer, aussi le propriétaire fit-il ajouter au bas : Ici est le chasseur, là est le chien, à la place qu'auraient dû occuper les personnages.

« *A la réunion des bons buveurs.*

Il vaut autant boire ici qu'ailleurs. »

(*Hainaut.*)

« *In de vier gapers : Aux quatre ébahis* (bouches béantes) »

L'enseigne ne représente que trois personnages dans cette position, le quatrième est le spectateur.

(*Autrefois à Anvers, rue du Sureau.*)

« *A l'Impossibile* »

(*Hainaut.*)

« *A blanchir un nègre on perd sa lessive* »

(*Etterbech-les-Bruxelles.*)

L'enseigne représente un nègre dans une cuvette pleine d'eau. Malgré la lessive on ne parvient pas à le blanchir.

« *In de Zachtlicht* »

A la veilleuse, ou mieux à la lumière de la nuit.

(*Anvers.*)

« *Aux sept étoiles* »

(*Merxplas.*)

On rencontre fréquemment cette enseigne en pays flamand; le chiffre 7 étant *partout invariable*, un sens qui m'échappe, doit lui être attaché. Peut-être s'agit-il de la grande ou de la petite ourse (constellation).

« *A l'escapé* », ou « *à l'échappé* »

Cette enseigne se rencontre assez fréquemment dans nos bassins houilliers. On désigne sous le nom « d'escapés » les houilleurs qui réussissent à s'échapper dans une catastrophe des mines (feu grisou ou autre accident quelconque).

(*A suivre*)

ALFRED HAROU.

SONN (1)

Chanson de la Basse-Bretagne

Andantino

Me' meuz gwe - let me ma u - non, o ra la

ad lib. 3

la, la la la la la la, Me' meuz gwe - let me ma u -

- non Ar bi - ni - ou gand ar per - son.

SÔN

Me 'm euz gwelet me ma unon
O ra la la la la la la la la
Me 'm euz gwelet me ma unon
Ar biniou gand ar person;

Hag ar vombard gand ar c'hure
O ra la la...
Ar re-ze vad a c'hoarie;

Hag ar sakrist gand ar blaton
O tougen chistr d'ar sonerion.

O tra ezuz! ar veleion
Na blij ket d'he ar sonerion;

Ha koulskoude, o ma Doue!
Piou a zo gwasoc'h evit-he?

CHANSON

J'ai vu moi-même. — o ra la la la la la la la la la
j'ai vu moi-même — le *biniou* avec le (dans les mains du) *recteur*;

Et la *bombarde* avec le vicaire — o ra la la... — ceux-là certes jouaient (sonnaient);

Et le sacristain avec l'écuelle (pot à cidre, pichet), — apportant du cidre aux sonneurs.

O chose étonnante! les prêtres — n'aiment pas les sonneurs;

Et pourtant, ô mon Dieu! — qui est plus terrible qu'eux?

Recueilli à Plougonver (Côtes-du-Nord), *par* M. N. Quellien.

1. Évidemment, ce *sonn* est à l'état fragmentaire.

LE COUCOU EN NIVERNAIS

Les paysans emploient ordinairement le mot *cocu* ou *coucu*, très rarement coucou.

DICTONS ET PROVERBES

— Ça lui fait comme le cocu aux canes.
— Maigre comme un coucou.
— En juillet le cocu se tourne en faucher, (*émouchet*)
— Quand le coucou pèrd son chant,
La caille le reprend.

— Entre mars et avril
Le cocu doit venir.
— Au premier jour d'avril
On sait si le cocu est mort ou en vie.

Il arrive quelquefois qu'il tombe une giboulée de neige au commencement d'avril, on l'appelle la *neige du cocu*. On appelle *pain de cocu*, la gomme de certains arbres fruitiers.

S'il pleut à l'arrivée du coucou, les enfants chantent :

Vouéci la puie,
L'oujeau la chie,
L' cocu la ramasse
A pienne paillasse
A la jett' su la piace.

Voici diverses versions des nombreuses formulettes des enfants, en Nivernais :

Cocu blanc, cocu noir, cocu de la ville,
Argarde sus ton livre,
Dis-moué combin qu' j'ai d' temps à vivre.
Si t'y sais, dis-moi zy,
Si t'y sais pas, n'en parl' pas.
Cocu des bois, cocu des champs, cocu des vignes,
Argarde dans ton livre
Combin, qu' j'ai d' temps à vivre.
Si te l' sais, dis-moi lu;
Si te l' sais pas, apprends-lu,
Ou bin j' te f'rai pende
A la pus haut' branche
Que n'y ait pas en France,
En France et dans Paris,
Dans tous les bois d'ici!
Cocu, que dis-tu?

Le coucou chante et l'on compte le nombre d'années qu'il annonce.

Parfois on substitue aux deux premières lignes les variantes suivantes :

Coucou de ci, coucou de là
Coucou de grande ville...
Cocu des champs, cocu des prés,
Cocu de la grand' rue...

Pour faire taire le coucou, les enfants disent :

Coucou, coucou,
De la miche en mon cou,
De la m.... en l' teinne.
Coucou, coucou,
Chante, le diabl' te cass' le cou!

Le coucou figure dans plusieurs autres formulettes.

Le merle chante en grasseyant :

Marguerite
Nos petits sont-i drus?

— I sont ni drus ni à druler,
Le cocu les a mangés.
Poui, poui, poui!

Les enfants disent aux grues :

Grue, grue, madam' la grue,
Vos enfants sont-i venus?
— I sont dans les foussés,
Le cocu les a mangés!

Quand le coucou se met à redoubler son chant en se pressant, on croit qu'il *bibe* (avale) les œufs d'un nid et qu'il dit à l'oiseau qui les a pondus :

Coucoucou, coucoucou,
Groue les caques. (*couve les coques*.)

Si un homme rêve que le coucou chante, c'est que sa femme le trompe.

Si une femme fait le même rêve, qu'elle se défie des mauvaises langues : elle est ou va être accusée près de son mari.

Si un coq répond au coucou, c'est que, dans la maison, ou la femme trompe le mari ou une fille est enceinte.

Si le coucou pond dans le nid des autres oiseaux, c'est qu'il aime trop à chanter. Ayant son nid, il ne pourrait pas s'empêcher de chanter en couvant et, comme son chant est sonore, il serait trop facilement découvert et pris.

Le mot *cocu* est pris par les paysans dans le sens actif. Il existe un certain nombre de petits contes plus que libres où il figure dans cette acception. Le *cocu* est le séducteur et non pas le mari trompé. Voici un petit récit qui donne ce sens avec un jeu de mots :

« Il y a un oiseau au-dessus du cocu : lequel? Vous le savez pas? Je vais vous le dire :

Quand le cocu est auprès de la commère sous le manteau de la cheminée,

il entend là-haut, sur la cheminée l'hirondelle : *kirikiki! kirikiki!*... L'hirondelle est donc au-dessus du cocu. »

Le *colin-maillard* s'appelle en Nivernais le *cocu-maillard* ou *cocu-bouchant.*

La première fois qu'on entend le coucou, si l'on est à jeun, on souffrira de la faim toute l'année.

A quelqu'un qui se plaint d'avoir faim, on dit : Tu as donc entendu le cocu avant d'avoir mangé la soupe.

Non seulement on souffrira de la faim, mais on sera défaillant et malade pendant toute l'année.

La première fois qu'on l'entend, si l'on a de l'argent dans sa poche, on en aura toute l'année; sinon, toute l'année on en manquera.

A cette première fois, les enfants ne manquent pas de faire la *bouscule*, cul par dessus tête, pour trouver des nids.

ACHILLE MILLIEN.

DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS (1)

JUIN

Abriau
Ne quittez pas un fiau;
May
Ca que te play;
Jun
De tres habits n'en gardas un.

Bas-Limousin. — J.-B. CHAMPEVAL.

Aux mois de juin et de juillet,
Bouche frêche et le reste net.

HILAIRE LE GAI.

Au mes de jun
Manjo l'agrioto (cerise) en déjun.

MISTRAL.

Giun, Giujet et Agoust
Ni frema, ni coust (ni moust).

Nice. — TOSELLI.

En juin, juillet et août
Ni femme, ni choux.

XVI[e] siècle. — LEROUX DE LINCY.

P. S.

1. En 1886, nous avions commencé une série de dictons rimés sur les mois, qui fut interrompue au mois de juin. Quelques-uns de nos collègues nous ayant témoigné le désir de voir cette série complétée, nous la reprenons au mois de juin, en faisant observer que les dictons rimés sont bien plus rares pour cette époque de l'année que pour le commencement et la fin.

BIBLIOGRAPHIE

H. Carrington Bolton. — *The Counting out rhymes of Children*, their Antiquity Origin and wide distribution. A study in folk-lore, 1 vol. in-4° de IX-121 p. London, Elliot Stock. (Prix 10 s. 6 d.)

Dans cette monographie, la plus considérable qui ait été écrite jusqu'ici, M. C. B. a réuni un grand nombre de formulettes et de rimes enfantines, principalement de celles dites d'élimination. Il l'a fait précéder d'une étude sur leur origine, dont on peut contester les conclusions, mais dans laquelle il a réuni de précieux renseignements sur la divination et ses formules. Il incline à penser qu'une partie considérable de ces vers enfantins dérivent des formules usitées dans la divination chez les anciens, qui, plus ou moins altérées au moyen âge, nous sont parvenues par la tradition orale et par les livres de grimoire. Cela peut être vrai pour quelques-unes de ces formulettes, quoique à vrai dire les éléments sur lesquels on pourrait faire reposer cette affirmation soient peu nombreux. Mais il y a eu aussi transmission, d'un enfant à un autre, à travers les siècles, de phrases plus ou moins rythmées qui servaient aux jeux. Ainsi que le prouve l'abondante récolte internationale faite par M. C. B. des similaires, sinon quant aux mots, du moins quant à l'esprit général, existent chez tous les peuples à des états d'évolution extrêmement variés. J'ai pu constater, ce qu'ont fait sans doute les folkloristes qui ont bien voulu s'en occuper, que cette partie de la littérature orale est encore en pleine prospérité : on fait encore des formulettes et l'on rencontre bien des transformations qui sont évidemment très modernes.

Le livre de M. B. contient 873 numéros, pour la plupart empruntés aux dialectes germaniques (Allemand 269, Hollandais 40, Platt-Deutsch 18) ou anglo-saxons (464). En regard de ce nombre considérable, nous trouvons quelques formulettes du Japon (2) d'Hawai (3 avec celles en appendice). On peut être surpris de n'en pas rencontrer davantage; les explorations des dernières années ayant révélé l'existence d'un certain nombre de formulettes polynésiennes. L'Italie est représentée par cinq numéros, le seul volume *Giuochi et fanciullescbi siciliani* de M. G. Pitrè, paru en 1883, en donnerait à lui seul plus d'un cent. Les pays de langue française ont seulement 21 formulettes, alors qu'il en a été recueilli par centaines. L'auteur qui, à tout prendre, a fait un travail utile et qui a sa place marquée dans la bibliothèque des folkloristes, faisant un appel à la fin de sa préface dans le but de compléter son livre en vue d'une nouvelle édition, il ne nous saura pas mauvais gré de lui indiquer un certain nombre de sources françaises auxquelles il pourra puiser.

Les ouvrages précédés d'un astérisque sont ceux qui contiennent des formulettes en petit nombre.

Almanach des traditions populaires. — 3e année : Paris 1884.
Bladé (*J.-F.*) Poésies populaires en langue française. — Paris 1879.
Blavignac. l'Empro genevois. — Genève 1875.
* *Béronie.* Dict. du patois Bas-Limousin. — Tulle (s. d. 1845?)
Desaivre (*Léo*) Formulettes enfantines du Poitou. — Niort 1881.
Prières populaires du Poitou. — ib. 1883.
* *Gras.* Dictionnaire du patois forézien. — Lyon 1863.
* *Hécart.* Dictionnaire rouchi. — Valenciennes 1834.
* *Lespy.* Proverbes de Béarn. — Montpellier 1876.
Mélusine. Recueil de mythologie. — Paris 1878 et 1884-88.

* *Menière*. Glossaire étymologique angevin. — Angers 1881.
Mistral. Lou thresor dou felibrige. — Paris 1886.
Perron. Proverbes de la Franche-Comté. — Besançon 1876.
* *Revue des langues romanes*. — Montpellier et Paris [passim].
Revue des traditions populaires. — Paris 1886, 1887-1888.
Rolland (E.) Rimes et jeux de l'enfance. — Paris 1883.
Faune populaire de la France. — Paris 1876-1888.
Sauvé (L.-F.) Formulettes de la Basse-Bretagne. Revue celtique t. V-1882.
Sébillot (Paul). Littérature orale de la Haute-Bretagne. — Paris 1881.
Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne 2 vol. 1882.
Coutumes populaires de la Haute-Bretagne 1886.
* *Souché (B.)* Croyances, présages et traditions diverses. — Niort, 1881.
* *Vermesse*, Dictionnaire du patois de la Flandre. — Douai 1863.

P. S.

Edouard Brissaud. — *Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la médecine*, in-18 de IX-348 pag. Paris, Chamerot, (3 fr. 50.)

Suivant M. Brissaud, à l'époque lointaine où le savoir du médecin se bornait aux renseignements fournis par le patient, le langage technique et le langage usuel devaient se confondre; puis sont venues des découvertes qui ont suscité des vocables nouveaux, que souvent les inventeurs ont empruntés aux langues mortes. La langue vraiment populaire a conservé les expressions les plus imagées, les plus sincères, les plus intéressantes surtout au point de vue de l'histoire médicale. On peut même ajouter qu'elle en a parfois créé. M. Brissaud a pensé avec raison qu'il était utile aux médecins de connaitre ce langage populaire, et il s'est attaché à rechercher les noms vulgaires du corps humain, ceux des maladies, des contusions et des blessures. La partie historique de son travail est empruntée aux anciens auteurs qu'il a lus avec soin; aux glossaires patois, aux communications verbales, il doit les expressions populaires ou patoises. S'il nous présente dans le corps du livre, dans une langue claire et sous une forme qui est agréable sans cesser d'être didactique l'ensemble le plus considérable d'expressions vulgaires médicales qui ait été réunies, à notre connaissance, bien des sources patoises lui ont échappé, qui lui auraient fourni beaucoup de mots pittoresques et bien faits. C'est une lacune qu'il sera facile à M. Brissaud de combler en demandant à ceux de ses amis qui se sont occupés de dialectes provinciaux la liste des glossaires où se trouvent des expressions médicales. Chemin faisant M. Brissaud cite un grand nombre de remèdes bizarres, de formulettes, de proverbes : son volume intéresse à la fois la linguistique et le folk-lore. Une table analytique qui ne comprend pas moins de 21 p. à 2 colonnes permet de retrouver facilement l'équivalent populaire du terme scientifique ou l'équivalent scientifique du terme vulgaire.

P. S.

Giuseppe Pitrè. — *Fiabe e Leggende popolari siciliane*. Palerme, Pedone Lauriel, in-18 de XIII-282 p. (5 francs).

En 1875 M. Pitrè avait publié quatre volumes de contes recueillis en Sicile; après une récolte pareille, on pouvait penser qu'il ne restait plus rien à glaner dans ce pays. Voici, que tout en faisant porter son enquête sur les autres sujets du folk-lore, M. P. a recueilli la matière d'un fort volume de contes et de légendes. Il ne compte pas moins de 157 récits; ceux-ci, sauf quelques-uns de la première partie du livre, sont généralement assez courts, M. P. les a fait suivre d'un commentaire où il se borne la plupart du temps, à constater les ressemblances qu'ils présentent avec ceux recueillis en Sicile ou dans les pays italiens de langue. On y trouve des contes merveilleux, des légendes chrétiennes dont, toute une série se rapporte

aux diverses et nombreuses madones siciliennes, des récits comiques, des légendes locales sur les villes et les pays de Sicile, des contes dont les héros sont des bêtes, etc. Il y a aussi dans ce volume quelques contes maritimes; mais ils sont en petit nombre. Il est permis de supposer qu'il y en a peu en Sicile; autrement M. G. P. en aurait recueilli certainement davantage. Un glossaire qui termine le volume, permet de reconnaître les plus difficiles des termes du dialecte sicilien. Les contes de M. P., comme ceux de ses volumes précédents, sont en effet écrits dans l'idiome sicilien que parlaient ses conteurs. C'est un charme de plus sans doute pour ceux auxquels ce langage est familier; mais une difficulté pour les étrangers. Il serait à désirer que quelqu'un entreprit la traduction française d'une partie des contes de M. Pitré.

P. S.

Dottore Vincenzo Grossi. — *Folk-lore peruviano.* Turin. Derossi (tirage à part de *Filotecnico*) broch. de 22 p. in-8°.

Dans cette brochure M. G. a voulu tracer un tableau du folk-lore péruvien, très peu connu en Europe. Il se divise en superstitions et légendes; le mythe de Viracocha; un « haravi, » chant populaire. L'indication des sources placée en tête de chacune des sections permet de pousser plus loin les recherches que l'auteur n'a pu le faire dans un simple tableau.

P. S.

Wisla (La Vistule). *revue trimestrielle de géographie et d'ethnographie.* 2° année 1888, livraison I, 246 pages grand in-8°,. avec planches et dessins Varsovie, chez Arct.

« Le peuple et les fleurs au bord du Niémen » par *M*me *Élise Okeszko.* Dans cet article le célèbre romancier polonais donne une esquisse des connaissances botaniques du peuple des environs de Groduo en nous montrant la manière dont les paysans cherchent des noms caractéristiques pour les plantes et herbes sauvages, noms qui exprimeraient à la fois les qualités extérieures et les propriétés pseudo-médicales et mythiques de la flore rustique.

M. Zawilinski nous présente quelques contes populaires des montagnards des Bezkides (Carpathes) dans le patois local (un idiome polonais).

Suit l'analyse du conte lorrain que M. Ney a donné dans la livraison d'Octobre 1887 de la Revue des traditions.

M. Gloger, archéologue et folkloriste polonais, nous raconte ses impressions du voyage ethnographico-archéologique qu'il a fait il y a quelques années, sur un petit canot, qui l'a porté depuis Grodno jusqu'à Kowno.

Eusuite nous lisons une étude botanico-mythologique du gui, due à la plume du professeur de botanique à Cracovie, M. Rostafinski.

Deux peintres, MM. Gerson et Witkiewicz nous montrent des desssins d'une porte ornée des environs de Zakopane en Gallicie, une pipe et une fibule des montagnards polonais remarquables par leurs ornements.

*M*me *Wanouska* décrit les cérémonies et chants populaires du Noël chez les montagnards de la Galicie; *M. Chetchowski* donne une esquisse du peuple et quelques chants des environs de Przasnysz (roy. de Pologne); *M. Civzewski* discute des noms et des traditions des grottes de la vallée de Pradnik (près de Cracovie).

Nous apprenons de *M. Dowojna-Sylwestrowicz* comment les chansons polonaises sonnent dans la bouche des Samogitiens. Suivent quelques notices sur la statistique des Polonais, quelques anecdotes populaires etc.

La 2° section de la livraison comprend les recherches et questions adressées au public. Il y en a cinq dans la livraison actuelle : I, Dans quelle province de la Pologne emploie-t-on les expressions « grand père *froid* » et « grand' mère *froide* » pour désigner un certain degré de consanguinité?

(voir Lubbock. *Les origines de la civilis.*, trad. française 1873, p. 166.) II, Le territoire de la nationalité polonaise. Demande aux habitants des contrées des limites de la langue polonaise de nommer les localités où commencent les populations non-polonaises. III, Appel aux lecteurs d'envoyer les vocables des jeux d'enfants, que les Anglais appellent « doggrel » (voir *Academy* 1886, n° 759); on peut noter comme une chose très curieuse que, ici, en Pologne, on emploie des mots du *doggrel* très semblables à ceux d'Angleterre et présentant une ressemblance avec les racines numérales aryennes. Il serait intéressant de chercher en France des mots similaires. IV, La maison des paysans polonais. Mes études m'ont conduit à constater qu'il existe deux types de maisons en Pologne; l'un le plus répandu, l'autre moins ordinaire; nous demandons aux lecteurs d'indiquer les districts dans lesquels ce second type prédomine; afin de pouvoir constater ses limites territoriales. V, Appel de chercher des recueils manuscrits des proverbes polonais, pour faciliter à M. Adalberg sa tache de former un code général des proverbes polonais.

La 3e section comprend la critique, la bibliographie et les nouvelles qui entrent dans la sphère du folk-lore. Ici, entre autres choses, nous parlons des revues du folk-lore français et notamment de la REVUE DES TRADITIONS et de son ANNUAIRE. Les nouvelles du jour sont : 1° Notice sur le musée d'ethnographie (privée) qui doit être ouvert le 1er avril 1888 et 2° compte-rendu de l'exposition des textiles, ouverte depuis un mois ici, à Varsovie.

JEAN KARLOWICZ.

(VICTOR BRUNET.) — *Blason populaire de Villedieu-les-Poêles.* (Arrondissement d'Avranches.) Légendes, traditions, dictons comparés à ceux des autres provinces de France, par le compère Jean de la Cloche, batteur sur cuivre, A l'Enclume. Sourdinopolis, (et Paris Lechevalier) 1888, in-8° de 80 pages (prix 3 fr. 50)

Une partie des 44 contes facétieux que M. V. B. vient de réunir en volume ont paru l'an dernier dans la *Revue des traditions populaires;* nos lecteurs savent que beaucoup sont amusants, et que l'auteur, surtout dans le dialogue, a eu bien soin de conserver la forme populaire. Un commentaire, suffisamment développé, montre qu'une partie de ces récits, surtout ceux qui par leur étendue, leur intrigue bien conduite et leurs traits plaisants, méritent véritablement le nom de contes, ne sont pas particuliers aux Sourdins (c'est on le sait le sobriquet des habitants de Villedieu), mais se retrouvent chez les Jaguens les Saint-Maixentais, les Martigots, pour ne parler que de la France. *L'Histoire de la Bastille* de Constantin de Renneville, publiée en 1724, montre que dès le commencement du XVIIIe siècle, le Blason populaire des Sourdins était déjà formé; il s'est sans doute enrichi beaucoup depuis. Le livre de M. V. B. forme en somme une des meilleures et des plus amusantes contributions que l'on ait jusqu'ici données aux facéties populaires que la charité des voisins attribue à telle ou telle ville, sans qu'il soit toujours facile de savoir à quelle cause on doit faire remonter cet honneur.

P. S.

ARISTIDE ET CHARLES FRÉMINE. — *Les Français dans les îles de la Manche.* Paris, Picard, in-8° de 205 pages. (Prix 2 fr. 50).

Dans ce livre écrit dans une langue agréable, les auteurs ont voulu tracer un tableau de l'histoire et de la géographie de ces îles que la nature et dant l'ethnographie avaient destinées à faire partie de la France, et qui, en vertu de circonstances politiques, sont restées normandes, en attendant qu'elles soient peut-être *anglisées*. Les auteurs n'ont pas négligé la légende, témoin celle de la dame de Hambie, qui épouse involontairement le meurtrier de son mari. Dans le dernier chapitre, MM. F. ont parlé des croyances

des îles; la lecture du *Guide to Guernsey* de Miss Clarke, l'une des plus curieuses sources du folk-lore des îles de la Manche, leur eût fourni une ample moisson. Voici en abrégé une légende que les auteurs ont entendue de la bouche d'un vieux capitaine. Il s'agit des débris du monument mégalithique de la baie de l'Ancresse. Un habitant ayant fait charroyer des pierres aux fées pour bâtir une maison, celle-ci croula dans une nuit, au moment où elle allait être achevée. Un voisin lui dit que ce malheur venait de ce qu'il s'était servi des pierres de l'Ancresse. Il n'en voulut rien croire, et mal lui en prit, car l'ayant fait bâtir à nouveau et l'ayant meublée, le feu y prit et tout fut brûlé. Il fit alors construire une autre maison avec des pierres de carrière, et pour éloigner de son logis les pierres aux fées, il les fit porter jusqu'à Saint-Samson, où on les déchargea sur le quai. Un navire qui allait appareiller les ayant prises pour lest, se perdit corps et biens.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Anglican church Magazine, IV, 19, (avril 88). — The Savage element in religion. *W. Webster*. (A propos du dernier livre de Lang : *Myth ritual and religion*, M. W. dans un article très étudié, cite d'assez nombreux exemples de formations de mythes ou plutôt de transformations. dans les pays catholiques, et de survivances dans certaines pratiques, et il pense, comme conclusion, que l'étude des transformations actuelles des rites et des croyances dans les pays civilisés n'est pas moins intéressante que celle du passé et des coutumes et rites des non-civilisés.)

Archœological review, I, n° 1. — Anthropology and Archœology. *E. B. Tylor*. — The Physicians of Myddfai. *E. S. Hartland*. — Agricultural words in Wiltshie. *W.-W. Skeat*. — The Folk-lore library, a retrospective review. — The Woving of Emer, an Irish hero tale of the XI Century translated by Prof. *Kuns Meyer* (continuée dans le 2° numéro).

2. The language of Animals. *G. Frazer*. — The Physicians of Myddfai (2° article.) *E.-S. Hartland*. — The bakers of York and their ancient Ordinary (avec des gravures) Miss *Toulmin Smith*. — Tuar Ferge Foighide Dhe, an Irish religious ballade. *Dr Donald Masson*.

Folk-lore Journal, VI, 2. — Folk tales and folk-lore collected in and near Washington. *W. H. Babcock*. — Cloud-land in folk-lore and science. *Ralph Abercromby*. — Dorset folk-lore. *J.-J. Foster*. — Notes on folk-lore and some social customs of the Western Somali tribes. Captain *J.-S. King*. — The treasure of the Drim. *E. Sidney Hartland*. — Folk-lore of the Ferœ Islands. (réimpression d'extraits d'un livre écrit en 1810). — Rajah Donan, a malay fairy tale (d'après Maxwell, Journal of R. Asiatic Society). — The marriage custums of the Moors of Ceylan (communication faite à la Société royale asiatique.)

Journal of American Folk-lore, organe de The American Folk-lore Society, (Boston), publié par MM. *Franz Boas*, *T. Frederick Crane*, *J. Owen Dorsey*, *W.-W. Newell*, General Editor. Vol. I, n° 1, avril, juin. — The Field and Work of a Journal of American Folk-lore (programme de la Revue). — The Diffusion of Popular tales. *T.-F. Crane*. — Voodoo Worship and Child-Sacri-

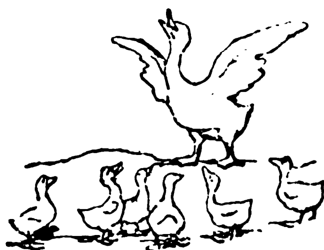
fice in Hayti. *W.-W. Newell.* — Counting-Out Rhymes of Children. *H. Carrington Bolton.* — Lenape Conversations. *D.-G. Brinton.* — Onondaga Tales (1. The Serpent and the Thunderers. — 2. The Terrible Skeleton Man.) *W.-M. Beauchamp.* — On Certain Songs and Dances of the Kwakiutl of British Columbia. *F. Boas.* — Songs of the He-u-cka Society; Teton Ghost Story; Ponka Stories; — Abstracts of Ponka and Omaha Myths (1. Adventures of Hinqpe-Agce. — 2. The Chief's Son, the Snake Woman, and the Thunders. — 3. Two-Faces and the Twin Brothers. — 4. The Brothers, Sister, and Red-Bird.) *J. Owen Dorsey.* — Waste-Basket of Words. — Folk-lore Scrap-Book.

The Nation (New-York) 26 avril. — M. Lang's theory of fairy tales (compte rendu de Perrault's tales et de Psyche and Cupid).

Revue de l'Histoire des Religions, XVII-2. — Le Pessimisme moral et religieux chez Homère et Hériode. *J.-B. Hild.* — La religion des anciens Babyloniens et son plus récent historien, M. Sayce. *J. Halévy.* — Un nouveau dieu syrien à Rome. *George Lafaye.*

Société archéologique du Finistère. — La légende de la Sirène du Cap Sizun. *Le Carguet.* (exemple intéressant de formation de légende : ce qui a donné naissance à celle-ci, c'est la présence dans le Raz de Sein d'une bouée surmontée d'un signal de brume qui avait rompu sa chaine. La conque du signal de brume était la voix de la sirène, les fucus attachés à l'épave, représentaient sa chevelure).

NOTES ET ENQUÊTES



*** *Diner de « Ma Mère l'Oye ».* — Le diner d'avril a eu lieu le 30 du mois, au restaurant Foyot, sous la présidence de M. Charles Ploix, président de la Société. Les autres convives étaient MM. Lionel Bonnemère, baron de Cambourg, A. Certeux, Henri Cordier, J. Deniker, Duvivier, docteur Hamy, E. Lamy, Charles Leclerc, Loyzon, Morel-Retz (Stop), Charles Normand, Petit-frère, Charles Rabot, Félix Régamey, Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Rott, Paul Sébillot, Paul Topinard, A. Tausserat, Charles Varat, Julien Vinson.

Au dessert, M. Paul Sébillot a annoncé que le nombre des Sociétaires s'élevait à 256, que pendant le mois d'avril 12 nouveaux membres avaient été inscrits, et, fortement appuyé par M. le président et M. le trésorier, il a engagé les membres de la Société à tâcher de recruter de nouveaux adhérents, afin que le nombre des membres puisse atteindre 300 au commencement de 1889.

M. Lionel Bonnemère a raconté la curieuse légende de sainte Triphine; M. Ch. Varat, qui va faire le tour du monde, a présenté des amulettes russes; M. Deniker, un curieux livre populaire, dont nous aurons occasion de parler prochainement; M. Rosières a récité un conte du moyen âge; M. Rott une désopilante facétie suisse. Des chansons ont été chantées par MM. Certeux,

Régamey, le baron de Cambourg, et enfin par M. Morel-Retz, (le dessinateur Stop du *Journal amusant*), qui a obtenu le plus vif succès avec des chansons savoyardes et franc-comtoises.

⁎*⁎ *Congrès des Traditions populaires.* — La Société des traditions populaires vient de prendre l'initiative d'un Congrès international de folk-lore qui aura lieu à Paris au moment de l'Exposition universelle.

Nous publierons dans le prochain numéro le programme adopté par la commission élue à cet effet.

Une Exposition d'objets et de livres se rattachant aux traditions populaires est également à l'étude.

⁎*⁎ *L'Association bretonne-angevine* qui a pour présidents MM. Jules Simon et Ernest Renan, pour vice-présidents MM. Eugène Bonnemère, Bourgault-Ducoudray et Paul Sébillot, pour secrétaire général M. Léon Séché, nos collègues de la Société des Traditions populaires, a ouvert dans la galerie Petit, rue de Sèze une exposition de peinture, sculpture, etc. Parmi les dessins exposés, on remarque la *peste d'Elliant* fusain de L. Duvau, d'après le Barzaz-Breiz, le Bonhomme Misère et la Mort aquarelle de Léonce Petit et les *Lavandières de nuit*, tableau de Yan Dargent.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE

VII

Lieussou (Georges). — *Dix mois autour du monde*, 1 vol. in-18 de 395 pages illustré. *Paris*. Paul Ollendorff (don de l'éditeur).

Gittée (Aug.). — *La Rime d'enfant (Extrait de la Revue de Belgique)*, brochure in-8° de 24 pages.

Michael von Zmigrodzki. — *Die Mutter bei den Volkern des Arischen Stammes*. Eine anthropologisch-historische skizze als beitrag zur lœsung der frauenfrage. *Munich*. Theodor Ackermann, 1886, in-18 de 444 pages avec gravures.

Duval (L.). — *Esquisses marchoises*. *Paris*, Champion, 1879, in-8° de 350 pages.

Brissaud (Edouard). — *Histoire des expressions populaires relatives à l'anatomie, à la physiologie et à la médecine*. *Paris*. Chamerot, 1888, in-18 de IX-348 pages.

Krohn (Kaarle). — *Tutkimuksia Suomalaisten Kansansatujen Atalta*. *Helsingfors*, 1887, in-8° de XIV-255 pages.

Gittée (Aug.). — *Vraabgboek tot het zamelen van Vlaamsche folk-lore of Volkskunde*. Gand, in-18 de 64 pages.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX.

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 7. — Juillet 1888.

SALOMON (SOLAIMAN)

DANS LES LÉGENDES MUSULMANES



E tous les personnages de l'antiquité biblique, il n'en est pas un qui tienne autant de place que Salomon, fils de David, dans les traditions musulmanes. Déjà, avant l'hégire, le poète païen Nabighah Dzobyâni rappelait qu'on lui devait la construction de Tadmor ou Palmyre, bâtie par les djinns à qui il commandait (1). Ni Adam, ni Noé (Nouh), ni Moïse (Mousa), ni David (Daoud), ni Élie (Khidhr), le prototype du Juif-Errant, ni Jésus (Aissa), ni aucun des trois cent soixante prophètes qui précédèrent la venue de Mohammed, ne frappèrent les imaginations orientales comme le prince à qui Dieu accorda, outre la sagesse qu'il avait demandée, (*Rois*, III, 3, 9-13), la richesse, le savoir, le pouvoir de commander aux génies, aux hommes, aux animaux de terre et de mer, aux poissons, aux oiseaux, à tous les êtres animés de la création. Les récits qui suivent sont empruntés aux sources les plus diverses : traditionnistes, auteurs de légendes, historiens, moralistes, poètes, conteurs, arabes, turks ou persans, fournissent les récits les plus variés sur

1. « Excepté Solaimân, lorsque Dieu lui dit : Lève-toi du milieu des créatures et délivre-les de l'erreur.

Et emprisonne les djinns à qui j'ai permis de bâtir Tadmor avec des dalles et des colonnes. »

(*Khamsa daouaouin*, éd. de Boulaq, 1293, hég. p. 21). Il convient toutefois de faire observer que M. Ahlwart (*Bemerkungen über die Aechtheit der alten arabischen Gedichte*, Greifswald 1872, in-8°, p. 41), tient ces vers pour apocryphes.

celui « qui, dans toute sa gloire, était cependant moins superbement vêtu que les lis des champs. » (Luc, XII, 27.)

I

SALOMON ET LES GÉNIES

Quoique la Bible ne parle pas de l'autorité déléguée par Dieu à Salomon sur les génies, ce pouvoir n'est mis en doute par aucun musulman et une tradition, citée par El Ibchihi, met en scène l'investiture accordée au fils de David. (1)

« Lorsque Dieu soumit les génies à Solaïmân, l'ange Djebraïl (Gabriel) fit la proclamatïon suivante : « Djinns et Satans, répondez à l'appel de Solaïmân ben Daoud. » Ils vinrent tous des montagnes, des cavernes, des vallées, des déserts, en disant : « Nous voici, nous voici. » Les anges les poussaient comme un berger pousse son troupeau jusqu'à ce qu'ils fussent tous rassemblés devant le roi avec obéissance et soumission. Ils formaient vingt-quatre mille catégories et Solaïmân vit leurs couleurs : il y en avait des noirs, des roux, des bigarrés, des blancs, des jaunes et des verts, affectant toutes les formes d'animaux : les uns avaient une tête de lion sur un corps d'éléphant; d'autres une trompe et une queue; d'autres, des cornes et des sabots, etc. Le roi s'étonna fort de toutes ces formes et il se prosterna en rendant grâces au Très-Haut : « Mon Dieu, dit-il, revêts-moi de la terreur que tu inspires. » Puis il les interrogea sur leurs natures, leurs aliments, leurs boissons et tous lui répondaient. Il les répartit ensuite entre divers métiers : les uns coupaient les rochers, les pierres et les arbres; les autres plongeaient dans la mer, bâtissaient des châteaux, extrayaient les métaux et les pierres précieuses. »

Cette dernière partie de la légende fait allusion à l'histoire de la construction du temple, sur laquelle j'aurai à revenir. Josèphe (2) attribue à Salomon le seul pouvoir de chasser les démons en les exorcisant et en se servant d'une racine particulière; au temps de Vespasien, un juif, nommé Eléazar, opéra le même miracle en présence de l'historien grâce à un anneau où était enchâssée la racine de Salomon.

1. *Kitâb el Mostat'ref*, éd. de Boulaq, 2 v. in-4°, 1272 hég., t. II, ch. LXIV, p. 161-162. Le pouvoir universel de Solaïmân est aussi rappelé par Ibn-el athir, *Kâmil.* éd. de Boulaq, 12 vol. in-8°, 1302 hég., t. I, p. 97, Mohammed ibn Ayas d'après Ouahb b. Monabbih, *Badâi ez Zohour*, Boulaq in-8° 1302, hég. p. 115; Moudjir eddin, *El Ons el Djelil* éd. de Boulaq, 2 volumes in-4°, 1283 hég t. I, p. 106, etc. La même croyance existait chez les Chrétiens qui la tenaient sans doute des Juifs : un sermon de Léonce de Constantinople. *In mediam Pentecostem*, publié par Combefis (*Auctuarium novum*, t. I), y fait allusion (cf. Fabricius, *Codex pseudepigraphus veteris Testamenti*. Hambourg, 1713, in-8° p. 1036-37).

2. *Antiquités judaïques*, liv. VIII, chap. 2.

Une tradition, citée par Mas'oudi et Yaqout, est sans doute une variante de celle-là. Les habitants d'Ist'akhar (Persépolis) donnaient aux ruines d'un temple du feu le nom de *mesdjed Solaïman* (Mosquée de Salomon) et comme elles étaient situées au pied d'une montagne où le vent souffle, nuit et jour, avec impétuosité, on prétendait que les vents y avaient été emprisonnés par Solaïmân (1). On peut penser que cette partie de la légende (domination sur les vents et par suite sur les génies) est empruntée au cycle iranien de Djemchid que les habitants de Persépolis, au temps de Yaqout, confondaient avec Solaïmân (2). Déjà, cependant, le Qorân mentionne expressément le pouvoir de ce prince sur les vents (3) et l'on ne pourrait adopter l'hypothèse émise plus haut qu'en supposant que la tradition admise dans le Qorân (domination de Salomon sur les vents) et auparavant par Nabighah Dzobyâni (domination de ce roi sur les génies), est d'origine persane et a été empruntée de très bonne heure. (4)

Quant à l'explication d'un phénomène naturel par une légende dont Salomon est le héros (les vents enfermés à Ist'akhar), elle existe sur tous les points du monde musulman, particulièrement près des sources thermales en Algérie. Ainsi la chaleur qui règne à la Qala'ah des Béni Rached, dans la province d'Oran, est causée par un enfer créé près de cette ville par Solaïmân qui y enferma des djinns rebelles (5). La température élevée des eaux thermales de H'ammam Meskhoutine, dans la province de Constantine; de H'ammam Rir'a, dans celle d'Alger; de H'ammam Emesia, dans celle d'Oran, provient des bains construits sous terre pour le fils de David et chauffés par des djinns sourds et muets (6). Comme, à cause de leur infirmité, l'on n'a pu leur apprendre que Solaïmân est mort, ils continuent sans relâche leur travail (7).

1. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, t. IV, in-8°, Paris, I. I. 1865, ch. LXVIII, p. 76-77. Le voyage de Salomon, d'Istakhar en Syrie est déjà mentionné par l'historien Tabari, *Annales*, éd. de Leyde, 1880, t. I, p. 574. cf. aussi El Ist'akhri, *Das Buch der Lænder*, trad. Mordtmann, Hambourg, 1845, in-4°, p. 67.

2. A l'appui de ce rapprochement, on peut citer ce fait que la construction d'un temple, appelé indûment mosquée de Solaimân, semble avoir été attribuée par quelques-uns à Djemchid, cf. Barbier de Meynard, *Dictionnaire historique de la Perse*, Paris, 1861, gr. in-8°, I. I., p. 40.

3. *Qorân*, Sourate, XXXVIII, v. 35.

4. Sur un emprunt analogue, relatif en partie à Salomon, et fait par la mythologie sémitique à la mythologie iranienne, cf. Lenormant, *Origines de l'histoire*, t. 1, in-12, Paris, 1880, p. 326.

5. Cf. ma *Mission scientifique en Algérie et au Maroc*. (*Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*, 1883 p. 314-315).

6. Cf. mes *Contes populaires berbères*, t. I. Paris, 1887, in-18, p. 152, note 27; Bonnafond, *Pérégrinations en Algérie*, Paris, 1884, in-12, p. 381; Mornand. *La vie arabe*, Paris, 1856, in-18 jésus, p. 65-66; Certeux, *Les eaux thermales et minérales* (*Revue des traditions populaires*, 2e année, p. 258). Léon Roubière, *Quinze jours à Hammam R'irha*, Paris 1885, in-16 p. 78, Desgodins de Souhesmes. *Tunis*, Paris 1876, in-12, p. 216; Thierry-Mieg. *Six semaines en Afrique*, Paris 1877, in-18 jésus, p. 100.

7. On trouvera plus loin, dans le récit de la mort de Salomon, l'histoire de la ruse qu'il employa pour empêcher que les génies et les hommes ne connussent sa mort.

II

SALOMON ET LES GÉNIES REBELLES

Le khalife (1) Abd el Mélik ben Mérouân, disait, un jour qu'il s'entretenait avec ses favoris et les principaux de son empire et qu'on rappelait Sidna Solaïmân et la puissance qu'il avait reçue de Dieu : « Il a obtenu ce que personne n'avait eu avant lui, au point qu'il enfermait les démons (*marid*) et les satans dans des vases de cuivre, qu'il plombait et cachetait de son sceau (2) ». T'aleb (b. Sahl) rapporta qu'un homme s'embarqua avec plusieurs autres, se dirigeant vers l'Inde. Ils avancèrent jusqu'à ce que s'éleva un vent qui les poussa vers une contrée quelconque. C'était au milieu de la nuit. Lorsque l'Orient s'éclaira, il sortit des grottes du pays une bande de nègres entièrement nus, pareils à des bêtes sauvages, ne comprenant pas ce qu'on leur disait. Ils avaient un roi de leur espèce qui comprenait l'arabe. Il interrogea les navigateurs sur leur religion : ils lui donnèrent ce renseignement. « Soyez sans crainte, dit-il en les interrogeant, » chacun appartenant à une religion différente, il leur adressa des questions sur l'islam et la mission de notre Seigneur Moh'ammed : « Nous ne savons ce que tu veux dire, répondit l'équipage, nous ne connaissons pas cette religion. » Le roi ajouta : « Aucun être humain n'était venu vers nous avant vous ». — Puis il les nourrit de chair d'animaux sauvages, d'oiseaux et de poissons : c'étaient leurs seuls aliments.

Les navigateurs descendirent pour visiter la ville et trouvèrent un pêcheur qui jetait ses filets dans la mer pour prendre du poisson. Il le retira ensuite : il s'y trouvait un vase de cuivre plombé et scellé du sceau de Solaïmân, fils de Daoud. Il enleva le vase, le brisa et il en sortit une fumée bleue qui monta dans les airs. On entendit une voix inconnue disant :

— Je me repens, prophète de Dieu!

De cette fumée apparut un être effroyable à voir, terrible d'aspect, dont la tête atteignait la montagne. Ensuite il disparut aux yeux. Pour les gens du bateau, peu s'en fallut que leurs cœurs ne se brisassent dans leurs poitrines; quant aux noirs, ils ne s'en occupèrent pas. Un homme alla trouver le roi et l'interrogea.

— Sache, lui répondit-il, que c'est un des djinns que Solaïmân ben Daoud, dans sa colère, enferma dans des vases qu'il plomba et jeta dans la mer. Quand un pêcheur lance ses filets, il ramène souvent de ces vases : lorsqu'on les brise, il en sort un génie qui, s'imaginant que Solaïmân est

1. *Mille et une nuits*, édition de Boulaq, 4 vol. in-8°, 1302 hég. — t. III, p. 35-36, nuit 556-567.

2. L'anneau de Salomon portait gravé le nom de Dieu ce qui rendait impossible à briser ce qui portait son empreinte. (Ouahab b. Monabbih cité par Moh'ammed ben Ayâs. *Bedâï ez Zohour*. Boulaq 1302 p. in-8° p. 120.

toujours vivant, lui demande pardon et dit : Je me repens, ô prophète de Dieu.

Le khalife Abd el Mélik ben Mérouân admira fort ce récit et s'écria :

— Louange à Dieu qui a donné à Solaïmân une grande puissance (1).

Ce récit qui n'est que l'entrée en matière d'un conte beaucoup plus long sur les aventures de Mousa ben Nos'aïr, parait n'être que le développement d'un épisode inséré dans un des premiers contes des Mille et une Nuits : *Le pêcheur et le génie.* Après trois essais infructueux, le pêcheur jette son filet pour la quatrième et dernière fois (2). Il y trouva un vase de cuivre jaune plein, dont l'ouverture était fermée par du plomb sur lequel était marqué le cachet de notre seigneur Solaïmân. A cette vue, il se réjouit et se dit :

— Je le vendrai au marché du cuivre et cela vaudra bien dix dinars d'or.

Puis il le secoua et le trouva lourd.

— Il faut absolument que je l'ouvre, se dit-il : et que je voie ce qu'il y a dedans, puis j'irai le vendre.

Il tira son couteau, travailla le plomb jusqu'à ce qu'il eut débouché le vase qu'il mit à terre et le secoua pour verser ce qu'il renfermait. Il n'en tomba rien, mais il en sortit une fumée qui monta dans les airs et s'avança sur la surface de la terre. Le pêcheur demeura excessivement étonné. Quand toute la fumée fut sortie, elle se concentra et devint un afrite dont la tête était dans les nuages et les pieds sur le sol. Sa tête était comme une coupole, ses mains comme des fourches, ses jambes comme des mâts, sa bouche comme une caverne, ses dents comme des pierres, ses narines comme une aiguière, ses yeux comme deux lampes : il était hérissé, couleur de poussière. En voyant ce génie, le pêcheur frémit de tous ses membres : ses dents s'entrechoquèrent, sa salive se desśecha, il fut comme un aveugle égaré. A cette vue, l'afrite s'écria :

— Il n'y a de Dieu que Dieu, Solaïmân est le prophète de Dieu.

Puis il ajouta :

— Prophète de Dieu, ne me fais pas périr, car je ne te contredirai ni ne te désobéirai plus désormais.

— O démon (*marid*), demanda le pêcheur, parles-tu de Solaïmân le prophète de Dieu? Il est mort depuis dix-huit cents ans; nous sommes à la fin des temps. Que t'est-il arrivé? Quelle est ton histoire? Comment es-tu entré dans ce vase?

Après avoir entendu ces paroles, le génie répéta :

— Il n'y a de Dieu que Dieu. Pêcheur, je te promets une faveur.

— Et laquelle?

— De te faire périr à l'instant de la pire des morts.

1. On trouve déjà chez un écrivain chrétien oriental du VI[e] siècle de notre ère une légende analogue. D'après Gregentios, évêque de Zhafar et législa- des Himyarites, Salomon enferma les démons dans des vases qu'il scella de son cachet et couvrit de terre. (Migne, *Dictionnaire des apocryphes*, 2 vol. in-4° Paris 1858, t. I, col. 842.

2. *Mille et une Nuits*, édition de Boulaq, t. I, p. 11-12, n. 3-4.

— Choisis ton genre de mort ou la manière dont je te tuerai.

— Quelle faute ai-je commise pour que ce soit là ma rémunération?

— Écoute mon histoire, reprit le génie.

— Parle, mais avec concision, car mon âme est descendue dans mes talons.

— Peux-tu songer à me récompenser de la sorte, chef des afrites, pour avoir mis fin à ta captivité? Pourquoi me tuer? Qui t'y oblige, alors que je t'ai fait sortir du vase, tiré du fond de la mer et ramené sur terre?

— Sache que je suis un des djinns rebelles et que je me révoltai contre Solaïmân ben Daoud. Je suis le djinn S'akhr (1). Il m'envoya son vizir As'af ben Barakhia qui, par ruse, m'amena en sa présence. J'étais humilié dans mon orgueil : il me fit tenir debout devant lui. En me voyant, il invoqua l'aide de Dieu et me demanda de me soumettre à son autorité et de lui obéir. Sur mon refus, il demanda un vase, le scella avec du plomb, y appliqua le nom auguste et ordonna aux djinns de m'emporter et de me jeter au milieu de la mer. J'y demeurai pendant cent ans et je me disais : Celui qui me sauvera, je lui livrerai les trésors de la terre Personne ne me vint en aide. Je passai quatre cents autres années en me disant : Celui qui me sauvera, je lui accorderai trois souhaits. Personne ne me délivra. Alors, en proie à une violente colère, je me dis : Celui qui me sauvera, je le tuerai sur le champ en lui laissant le choix de son genre de mort. C'est toi qui m'a sauvé, je te donne le choix de ton supplice.

A ces mots le pêcheur s'écria :

— O Dieu! faut-il que je ne t'aie délivré qu'à cette époque!

Puis s'adressant au génie :

— Épargne ma vie, Dieu t'épargnera; ne me tue pas, Dieu te protégera contre ceux qui en veulent à ta vie.

S'akhr reprit :

— Il faut absolument que tu meures, choisis de quelle façon.

Le pêcheur, quoique certain de son sort, revint à la charge près du djinn :

— Épargne-moi généreusement, puisque je t'ai délivré!

— C'est précisément à cause de cela que je te tuerai.

— Chef des afrites, ajouta le malheureux, me rendras-tu le mal pour le bien? mais il dit vrai, le proverbe :

— Nous avons rendu service et nous avons reçu le contraire; ce qui, par ma vie, est une honte. Celui qui accorde un bienfait à qui n'en est pas digne, reçoit la même récompense que Modjâ ou Amir.

— N'espère rien, interrompit le génie, il faut absolument que je te tue.

Le pêcheur se dit en lui-même :

— C'est un djinn et je suis un homme. Dieu m'a donné une intelligence complète : je vais chercher le moyen de le faire périr par mon adresse et mon habileté.

Et il se mit à réfléchir et à chercher un moyen. »

1. Il sera plus loin question de ce S'akhr, le même qu'Asmodée, à propos de la perte de l'anneau de Solaïmân.

On connaît la suite de l'histoire : le pêcheur persuade au génie de rentrer dans le vase et refuse de le mettre en liberté avant que Sakhr n'ait juré, par le nom de Dieu, de lui laisser la vie et de l'enrichir.

Cette révolte des génies contre Salomon, et le châtiment qui s'ensuit, pourrait n'être qu'un remaniement de la légende, d'après laquelle certains anges, entre autres Iblis (cf. le nom grec de diabolos) refusèrent de se prosterner devant Adam et furent, pour ce fait, chassés du ciel (1).

(*A suivre*) RENÉ BASSET.

AMULETTES ET TALISMANS (2)

II

ORNEMENTS ET AMULETTES DES ANIMAUX DOMESTIQUES



LES peuples qui sont à un étage inférieur de civilisation associent volontiers aux cérémonies religieuses les animaux qui forment leur richesse, fournissent à leur subsistance, ou les aident dans leurs travaux. Quelquefois même ils ont été, en vertu du totémisme, l'objet d'un culte, qu'on retrouve à peu près dans le monde entier. Il n'est pas surprenant de constater que non-seulement chez les tribus sauvages, et chez les demi-civilisés, mais encore en pleine Europe, et à des époques de culture assez avancées, on les ait mis sous la protection de divinités.

Pour ne parler que de Rome, Epona, déesse des écuries, était adorée dans une niche pratiquée dans la poutre qui soutenait le toit, et on la représentait sur des tableaux environnée d'animaux de toutes sortes. (PRELLER. *Dieux de l'ancienne Rome*, p. 398) Les saints du christianisme héritèrent tout naturellement des attributions de leurs prédécesseurs païens auxquels le peuple s'adressait pour demander la protection des animaux.

Dès les époques les plus reculées et chez les non civilisés ou les barbares,

1. Cf. *Qorân* Sourate XXXVIII, 77-82; Mas'oudi. *Prairies d'Or*, t. I, éd. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, Paris, 1861, in-8°, ch. III, p. 53; Abo'ul Féda, *Historia anteislamica*, éd. Fleischer, Leipzig, 1836, p. 1.

2. Voir le numéro de juin.

on voit les animaux couverts d'amulettes aux effigies des divinités protectrices, qui ont vraisemblablement succédé à des pierres à tonnerre ou à des pierres précieuses. Chez les chrétiens les animaux portent, le plus habituellement, des médailles ou des plaques à l'effigie des saints. La partie la plus noble, celle qui doit être surtout protégée, c'est la tête : aussi n'est-il pas surprenant de constater que, bien que les autres parties du corps ne soient pas absolument dépourvues d'amulettes, la plupart se trouvent sur les jougs et les brides.

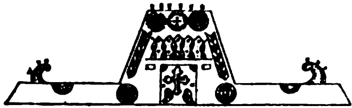
En attendant que nos collègues veuillent bien s'occuper de rechercher les amulettes et les ornements superstitieux des animaux, nous allons analyser deux brochures qui traitent des jougs des bœufs et des têtieres des mulets.

I

JOUGS, BRIDES ET COLLIERS

Suivant les recherches de M. Leite de Vasconcellos (1), les jougs de bœufs qui portent des ornements sont en usage à Porto et aux environs, mais on ne les retrouve pas, au moins d'une manière générale, dans les autres provinces du Portugal.

Ils présentent à leur partie supérieure un couronnement fait avec des poils disposés en forme de pinceaux. Sur le joug lui-même on remarque les ornements suivants : des figures humaines, des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des cœurs, des astres, des fleurs, des arbres, des branches, des cercles isolés, des cercles concentriques, un ostensoir, une hostie, des croix, des figures géométriques (rectangles, angles, losanges, etc.) et une infinité d'autres figures qui échappent à la classification.



Dans les jougs qui proviennent d'autres provinces, on n'observe que la croix.

Ces ornements diffèrent suivant les localités, ainsi, par exemple, dans la province de Minho, ce sont les figures géométriques qui dominent; les croix et des roues formées de demi-lunes sont les plus employées à Porto; à Vallongo ce sont les branches fantastiques très bien gravées, et quelques ornements qui rappellent les symboles du chamanisme; sur le bord de la mer on voit surtout des poissons et des animaux.

Plusieurs jougs portent une date ou l'indication du lieu où on les fabrique.

Relativement à l'origine de ces ornements, M. Leite de Vasconcellos pose un certain nombre de questions.

1. *Estudo ethnografico a proposito da ornamentaçao dos jugos e cangas dos bois*. Porto, 1881, petit in-12.

Les astres qui sont représentés sur les jougs lui paraissent une survivance d'un culte maintenant éteint en Portugal, mais qui a eu jadis une grande faveur. On trouve sur des dolmens et sur d'autres monuments archéologiques, des signes gravés analogues à ceux que l'on remarque sur les jougs portugais.

Le cœur qui y figure aussi remonte, comme ornement ou comme symbole, jusqu'à l'âge de la pierre. Les femmes portugaises en portent encore à leur cou. On peut les regarder comme des amulettes qui ont été en faveur à une époque, mais qui actuellement ont perdu toute signification.

Les animaux, les poissons, surtout ces derniers sont des vestiges de quelque symbolisme antique.

A côté de ces symboles qui se rattachent à des idées tombées en désuétude, il en est d'autres qui représentent des symboles vivants ou actuels, et auxquels les laboureurs attachent des significations religieuses ou magiques.



Ainsi ils affirment que la croix préserve leurs bœufs du démon, des sorcières, et de bien d'autres inconvénients.

Aux yeux des Portugais, le polygone étoilé est un des talismans les plus efficaces. Les muletiers, les matelots, etc., se le font tatouer sur le bras, les bateliers le peignent sur leurs bateaux, les laboureurs le gravent sur les jougs, pour détourner, ainsi que la croix, les maléfices.

M. Leite de Vasconcellos est persuadé que l'ostensoir et l'hostie représentent sur nos jougs un astre. L'analogie est frappante. Le peuple dit que lorsque le Soleil nait, c'est précisément pour saluer le Saint-Sacrement.

Il n'est pas très facile d'expliquer les ornements proprement dits qui sont très variés. Si on peut en rattacher quelques-uns à des anciennes croyances, ils sont aussi explicables par la naïveté de l'art qui est la même partout dans l'état d'ignorance. Pour les fleurs, il y en a qui semblent représenter un tournesol, fleur qui, dans la croyance populaire, tourne comme le soleil.

Il ne faudrait pas croire que ces ornements soient grossiers : il en est au contraire qui revèlent un véritable sentiment décoratif et sont admirablement disposés.

M. le docteur B. Charvet est l'auteur d'une monographie intitulée *Plaques de bride muletière au* XVII*e* *siècle*. Grenoble. Dupont. 1882. (Extrait du bulletin de l'Académie delphinale.) Il constate que dans les *Mulets*, estampe de Carle Dujardin, dans le tableau du même maitre intitulé le *Charlatan*, dans la *Halte de chasse* de Carle Vanloo, on remarque une bride semblable à celle qu'il possède. Celle-ci rappelle par sa forme celles que l'on rencontre encore dans les Pyrénées espagnoles et françaises, ainsi que dans les montagnes de la Loire; « beaucoup de flots de laine en couleur, une aigrette ou panache au milieu et au sommet de la têtière, entre les

deux oreilles. Un énorme collier à sonnettes en tôle; au-dessous de la plaque frontale, un large couvre-naseaux cordiforme qui descend jusqu'au niveau des narines en se terminant par un gland de laine et orné de quatre miroirs. Un carré au milieu et un rond du diamètre d'une pièce de cinq francs à chaque angle du cœur. « On retrouve des vestiges de cette bride, qui est du XVII[e] siècle, dans les Hautes et Basses-Alpes, en Savoie, en Maurienne, en Tarentaise, dans la Loire, en Italie et en Belgique.

Les plaques représentaient des emblèmes, des attributs, des devises, des sentences, des maximes, des armoiries, le nom d'une localité ou celui du propriétaire. M. B. Charvet range celles qu'il possède en plusieurs catégories : 1° personnelles : *J'appartiens à Louis Ricard et Marie Reboul.* 2° locales : *Vive le Royans* (ville de la Gironde). 3° nationales : *Vive le roi de France* (ou de Savoie). 4° héraldiques, 5° galantes : *J'aime le lis, j'aime la rose.*

Nous nous occuperons surtout de celles sur lesquelles sont gravés ou ciselés des emblèmes ou des inscriptions.



Plusieurs plaques portent le nom du propriétaire de l'animal : « *J'appartiens à Louis Ricard et Marie Reboul* (coll. Charvet, fig. très réduite) « *Vive Estienne Jourdan* » est inscrit sur une plaque que M. Charvet s'est procurée postérieurement à sa brochure, et qu'il a bien voulu nous communiquer. *Vive le Royans*, ville de la Gironde, dit une plaque; sur d'autres est écrit *Vive le roi de France* ou *Vive le roi de Savoie.*

Une plaque venant d'Auvergne, exposée dans une des vitrines du Musée d'Ethnographie du Trocadéro porte cette inscription :

Vive
Louis le Roy

et la date de 1771; il est probable qu'on a voulu faire un jeu de mots avec le nom du propriétaire et celui du prince régnant. Sur le chanfrein de devant est un soleil.



Une plaque d'Auvergne (Trocadéro) porte : *Vive l'homme de probité, vive la liberté.*

Parfois est inscrite une sentence galante : *I'aime le lis, i'aime la rose* (Musée de Saint-Germain), ou :

> J'aime le lis, j'aime la rose;
> J'aime l'honneur sur toute chose.

Sur une autre plaque du même musée, qui, ainsi que la précédente, a été dessinée pour nous par M. de Léon des Ormeaux, est ce proverbe : « Chétive est la maison où la poule chante et le coq se tait. (1) »

1. M. des Ormeaux s'occupant de réunir des documents sur les harnachements des animaux domestiques, et les modifications qui y ont été apportées par l'usage, nous prions nos lecteurs de vouloir bien adresser aux bureaux de la Revue les renseignements, notes ou dessins qu'ils pourraient recueillir à ce sujet.



M. Charvet nous communique le croquis d'une plaque frontale de bride muletière d'Auvergne. Au milieu est un écusson que surmonte une couronne; l'écusson est orné d'un cœur au dessus duquel est une croix d'archevêque; dans le cœur aussi sont les lettres E I séparées par le pied de la croix et qui sont peut-être la première et la dernière lettre d'Éloi, (Saint Éloi, patron des muletiers). Au-dessus de *Vive Estienne Iourdan* est écrit *Diev me veville condvire sil lvi plait.*

Cette inscription nous amène naturellement à parler des pièces qui représentent le personnage religieux sous la protection duquel les animaux de bât étaient placés autrefois : à sa fête le prêtre vient sur la porte de l'église bénir les animaux qu'on y a rassemblés. Les patrons les plus connus étaient saint Antoine et saint Éloi. Le culte de ce dernier saint est encore assez répandu dans le midi; M. Charvet a vu à Cannes en 1881 des brides rappelant celles du XVIIe siècle. On les fabrique à Cannes, à Grasse, à Vallauris; mais la plaque frontale n'existe plus; les œillères de cuivre ont été remplacées par des œillères de cuir au milieu desquelles on a placé en relief l'évêque saint Éloi; trois plaques de la collection Charvet représentent des saints. Elles sont en laiton, de 20 centimètres de diamètre, et se ressemblent beaucoup comme facture. Cette partie se fabrique à Lyon, quai de la Charité chez MM. Depengeon et Geoffrey, fondeurs harnacheurs.

La seconde de ces plaques a été trouvée à Aps (Ardèche) dans les décombres d'une petite chapelle; quant à la troisième, celle reproduite p. 362 elle a été recueillie dans les environs de Digne où l'on fête encore saint Éloi. Une seule porte l'inscription du saint.

En Savoie, ces plaques, comme en Italie, représentent un saint-Sacrement, le nom de la commune ou celui du propriétaire du mulet. Elles sont conservées avec soin dans chaque famille, et, dans la vente du mulet, la bride n'est jamais comprise dans le marché; on la remporte avec soin; de là peut-être est venu l'usage encore reçu de nos jours, de vendre un cheval sans un licol. Dans la vallée de l'Eau-d'Ole, en Oisans, qui communique pour les transports avec la Maurienne, les mulets portent des plaques frontales dont le type varie, mais on y retrouve surtout des gravures pieuses.

PAUL SÉBILLOT.



LA CHANSON DE GERMAINE

(*Basse-Normandie*)

Moderato.

Par un beau soir Ger - mai - ne, Al - lant me pro - me - ner, Par un beau soir Ger - mai - ne, Al - lant me pro - me - ner, En mon che - min rencontre Trois ma - telots jo - lis, M'ont dit: Bonjour fil - let - te, Fil - let te du pa - ys!

più marcato. sempre bref

Par un beau soir, Germaine, } *bis.*
Allant me promener }
En mon chemin rencontre
Trois matelots jolis;
M'ont dit : — Bonjour, fillette, } *bis.*
Fillette du pays! }

— Je ne suis pas fillette, } *bis.*
Messieurs, j'ai un mari. }
Mon pèr' m'a mariée
A quinze ans et demi;
Il y aura d'main sept ans } *bis.*
Que j'n'ai vu mon mari. }

— Par un beau soir, Germaine, } *bis.*
Pourriez-vous nous loger? }
—Ah! vraiment non, messieurs,
J'ai promis ma parole, } *bis*
Et je la tienderai. }

— Par un beau soir, Germaine, } *bis.*
Enseignez-nous à loger. }
— Allez la-haut, là-bas,
Dans ce château joli;
Vous y trouvrez la mère, } *bis.*
La mèr' de mon mari! }

— Par un beau soir, madame. } *bis.*
Pourriez-vous nous loger? }
— Ah! vraiment oui, messieurs,
A boire et à manger :
Si vous voulez des femmes, } *bis.*
J'irai vous en chercher! }

— Nous ne voulons ni boire. } *bis.*
Ni boire ni manger, }
Que nous n'ayons Germaine, } *bis.*
Germaine à nos côtés! }

— Par un beau soir, Germaine. } *bis.*
Y a trois messieurs chez nous }
Qui ne veulent ni boire,
Ni boire ni manger,
Que vous n'soyez, Germaine, } *bis.*
Germaine, à leurs côtés!

— Si vous n'étiez pas la mère, } *bis.*
La mère de mon mari,
Ah! je vous trainerais
A Lyon sur le pont;
Je vous ferais manger, } *bis.*
Par les petits poissons!

La vieille s'en retourne, } *bis.*
S'en retourne en pleurant :
— Buvez, mangez, messieurs!
Germain' veut pas venir;
C'est la plus cruell' femme } *bis.*
Qu'il y ait dans le pays!

— Par un beau soir, Germaine, } *bis.*
Ouvre la porte à ton mari!
— Donnez-moi quelque indice
De la première nuit :
Cela me fera croire } *bis.*
Que vous êt's mon mari.

— Te souviens-tu, Germaine, } *bis.*
Qu'étant couchés tous deux,
En te pinçant les doigts,
Ton anneau d'or cassa?
Tu en as la moitié } *bis.*
Et l'autre que voilà!

Levez-vous, allégresse, } *bis.*
Allégress', levez-vous!
Levez-vous promptement:
C'est pour ouvrir la porte } *bis.*
A vo't fidèle amant!

J'ai recueilli cette chanson à Périers (Manche) en septembre 1865, de la bouche d'une servante normande; je la donne ici avec ses lacunes et ses irrégularités.

FÉLIX FRANK.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES (1)

VI. — LES CROIX DE PAILLE

A Lillers, Pas-de-Calais, où fut creusé le premier puits artésien, il existe une coutume dont les habitants eux-mêmes ne savent peut-être point l'origine.

Aussitôt après la mort des adultes, la chose qu'on juge la plus pressante, après avoir fermé les yeux du défunt, c'est de former avec des bottes de paille devant la demeure, une croix de saint André plus ou moins épaisse, et surmontée d'une ou plusieurs lourdes pierres. Pour les enfants, la croix est moins haute, mais la forme est la même. Une fois le corps emporté, les pauvres se partagent les gerbes.

FRANÇOIS LEFEBVRE.

1. Voir les numéros de janvier, février et avril.

CONTES POPULAIRES CHINOIS

MAITRES ET DOMESTIQUES

I



Un avare peu scrupuleux avait engagé un domestique. avec l'arrière-pensée bien arrêtée de ne pas le payer. Pour faire réussir ses mauvais desseins, il eut recours à la ruse suivante :

— Je te paierai telle somme par an, dit-il à son nouveau serviteur, mais à condition que tous mes ordres, quels qu'ils puissent être, seront par toi scrupuleusement exécutés ; en cas de désobéissance de ta part, il est bien entendu que je te retrancherai, à chaque fois, un tiers du salaire dont nous venons de convenir pour l'année.

Le domestique accepta.

Lorsqu'approcha le moment de payer le premier terme (1) des gages, le maître ordonna un jour à son domestique de déplacer, dans la journée même, le puits qui se trouvait dans la cour et de le transporter dans la rue. Le pauvre homme, naturellement, ne put exécuter cet ordre impossible, et se trouva, ainsi, avoir désobéi à son maître, et perdu le premier tiers de sa solde.

Il espérait bien être plus heureux à l'échéance du second terme et il entrevoyait déjà, avec bonheur, le moment où il pourrait toucher quelque argent.

Le maître vint le tirer de cette illusion en lui ordonnant de débarrasser, en quelques heures, une immense grange de tout le riz qu'elle contenait et d'entasser ces provisions dans un autre grenier, situé à quelque distance.

Le malheureux domestique dut avouer, pour une deuxième fois, qu'il ne pouvait obéir à son maître, et il se résigna tristement à perdre le second terme de ses gages.

Il se consolait pourtant en pensant qu'il serait plus heureux à la troisième et dernière fois : « Certes, se disait-il, mon maître ne pourra pas imaginer un troisième travail aussi difficile, et qu'il me serait impossible d'exécuter. Je n'aurai que le tiers de ce que j'espérais, mais enfin, ce sera toujours cela que j'aurai gagné. »

1. En Chine, l'année, pour le paiement des gages des domestiques, est divisée en trois termes de quatre mois.

Comme il se berçait de ces doux rêves, son maître un jour, vers la fin de l'année, lui intima l'ordre de ramasser toutes les ordures qui se trouvaient dans la cour et de les manger!

L'infortuné domestique comprit que sa dernière espérance s'était envolée et qu'il avait perdu son année.

Sorti de chez son rusé maître, dont il n'avait pu exécuter les ordres, et obligé de rentrer chez lui, les mains vides et sans avoir reçu la moindre récompense pour douze longs mois de pénible travail, il allait, en pleurant par les rues, et racontait à tout le village, et sa mésaventure, et sa misère.

Un de ses camarades, plus intelligent et surtout plus fin que lui, se mit à se moquer du pauvre volé :

— Donne-moi l'adresse de ton maître, lui dit-il enfin, je vais lui offrir mes services, à cet avare, et je te garantis que je serai payé!

Aussitôt fait que dit.

Le nouveau domestique se présente, fait ses offres et, finalement, est engagé aux mêmes conditions que son prédécesseur.

Vers la fin du premier terme, le maître, un jour, lui ordonna de transporter dans la rue le puits de la cour.

— Je vais le transporter immédiatement, fit le domestique.

Et, aussitôt, prenant une pioche, il se mit à frapper de toutes ses forces sur les fondations du mur qui entourait la cour.

— Que fais-tu donc là? cria l'avare, tout inquiet en voyant un grand trou déjà béant dans la muraille; mais tu vas faire écrouler la maison!

— Ah! reprit le domestique, si je ne fais pas un trou au mur, comment voulez-vous que je puisse y faire passer le puits!

Le maître fit immédiatement arrêter le travail de démolition : quoi qu'il lui en coûtât, il dut s'avouer vaincu en ruse, et payer le premier tiers des gages.

Il se consola, à moitié, en pensant que ses autres artifices ne seraient pas aussi facilement déjoués.

Vers l'échéance du deuxième terme, le maître ordonna au domestique de transborder, en quelques heures, tout le riz d'une grange dans l'autre.

— N'est-ce que cela ? fut la réponse. Mais, rien n'est plus facile. Et, prenant une scie, le domestique commença à entailler tout le bas de la grange pleine, pour faire écouler le riz à terre, disant que, s'il n'employait ce moyen, le riz ne pourrait pas aller tout seul dans le grenier encore vide.

Le pauvre avare, ne voulant ni perdre son riz, ni avoir sa grange abîmée, fut bien obligé d'ordonner à son malin domestique de cesser ce travail, et se résigna, en soupirant, à lui payer le deuxième tiers de ses gages.

« Enfin, se disait-il pour se rasséréner un peu, ce domestique

m'aura coûté bien cher! Mais une consolation me reste : il ne pourra, certes, pas exécuter la dernière condition. »

Le troisième terme approchait de sa fin, quand le maître commanda à son serviteur de manger les ordures de la cour.

— Avec le plus grand plaisir, répondit le domestique.

Et aussitôt, de courir à la cuisine, d'allumer tous les fourneaux, de ranger sur le feu bouilloires, pots, casseroles, poëles, marmites.

— Que signifient tous ces apprêts ? demanda en grondant le maître courroucé.

— C'est bien simple : nous ne sommes pas des cannibales, pour dévorer les choses toutes crues ! Vous m'ordonnez de manger les ordures : je ne demande pas mieux, mais encore, faut-il que je les fasse cuire. »

L'avare, pour ne pas laisser souiller et gâter toute sa batterie de cuisine, dut ordonner au rusé serviteur de cesser encore ce travail, et, le cœur saignant, il lui paya le troisième et dernier terme de ses gages, si chaudement disputés et si bien mérités.

II

Un domestique se présenta un jour dans une maison, pour y offrir ses services, sous certaines conditions, que le maître crut pouvoir accepter.

La première était, : que le domestique marcherait toujours derrière son maître;

La deuxième : qu'il mangerait, toujours, immédiatement après les enfants de la maison;

La trosième : enfin, qu'on le garderait toujours une année entière et que, dans le cas où il cesserait de plaire, on ne pourrait le congédier que le jour de l'an.

Ce domestique s'appelait Bonheur. (1)

S'agissait-il de faire des visites : Bonheur suivait son maître, et c'était fort bien. Mais, le soir, rien au monde n'aurait pu décider le serviteur à précéder son maître, pour l'éclairer, avec la lanterne ou la torche que ses fonctions lui imposaient de porter; agir autrement, c'eût été violer le contrat derrière lequel notre homme, retranché comme dans une forteresse inexpugnable, bravait tous les ordres contraires.

Un jour, le plus jeune fils du maître venait de prendre, au sein de sa mère, la douce nourriture des enfants au berceau; à peine avait-il fini, que Bonheur s'avança pour lui succéder. N'était-ce pas conforme aux termes solennels du contrat?

1. C'est un usage très général, chez les Chinois, de donner a leurs domestiques des noms tels que Bonheur, Félicité, Longévité, etc.

Le maître, furieux cette fois, n'attendit plus que le jour de l'an pour remercier ce domestique trop attaché à la stricte exécution des conventions.

Mais Bonheur, toujours habile, veilla pendant toute la dernière nuit de l'année. Dès que le ciel rougit à l'aurore du premier jour de l'année nouvelle, le serviteur éveilla celui qui était bien décidé à le renvoyer.

— Maître, lui cria-t-il, vous ne voulez donc plus de *Bonheur*, cette année!

Le maître très superstitieux, n'osa pas lui donner en ce jour, un congé qu'il eût considéré comme un mauvais présage, et fut obligé, ainsi, de garder Bonheur encore une année.

III

Un fonctionnaire chinois avait trois serviteurs, de caractères totalement dissemblables. Le premier était, en tout, d'une lenteur désespérante; le deuxième ne songeait qu'à faire des économies; le troisième, enfin, était aussi vif que le premier était lent et le deuxième, économe.

Un jour, le maître, assis dans son jardin, jouait aux échecs avec un de ses amis : la partie était très intéressante, mais le fils aîné de l'hôte, jeune garçon d'une dizaine d'années, dérangeait à chaque instant les joueurs par ses rires et ses espiègleries. Comme le grave jeu des échecs demande toute la réflexion du joueur, le maître appela son premier domestique, celui qui était si lent, et lui ordonna de mener l'enfant promener au bord du lac qui s'étendait devant la maison.

Le domestique obéit. Au bout d'une demi-heure environ, il revint lentement : il s'assit sans bruit à côté de son maître et attendit tranquillement que deux parties fussent achevées. Comme les joueurs se levaient alors, il dit tout doucement au père que l'enfant était tombé dans le lac et que, selon toute probabilité, il devait s'être noyé.

— Que ne le disiez vous plus-tôt! s'écria le maître furieux, en se précipitant hors de la maison.

— C'est que je n'osais pas déranger monsieur, fut la réponse.

On procéda immédiatement au sauvetage, mais tout fut inutile : il était trop tard pour ranimer le pauvre petit.

Le malheureux père envoya l'économe acheter un cercueil.

Le deuxième serviteur rentra tout joyeux, et annonça qu'il venait de faire un marché excellent : avec l'argent qu'on lui avait remis il avait pu acheter, non-seulement un grand cercueil pour l'enfant mort, mais encore un plus petit qui pourrait servir pour le plus jeune fils de la maison.

Le maître, hors de lui, chassa sur le champ ces deux domestiques.

Le troisième, celui qui se distinguait par sa promptitude et sa vivacité aida le père à ensevelir l'enfant. Puis, on se mit en route pour le cimetière.

Sur le chemin, on se trouva avoir à traverser une dépression de terrain, tout inondée d'eau. Le maître, pour ne pas se mouiller, franchit ce mauvais passage, à cheval sur le dos de son fidèle serviteur.

Pendant la traversée, on causa intimement.

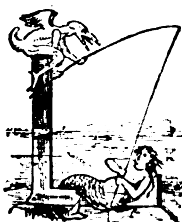
— Vois-tu, dit le maître : c'est la cause de ces deux coquins que j'ai perdu mon fils aîné et que je suis plongé dans l'affliction. Toi, maintenant, qui m'as toujours été si dévoué, tâche de me bien servir encore à l'avenir, et bientôt, au jour où je serai tout à fait content de toi, je te donnerai pour femme ma servante, si jeune et si jolie : ce sera la récompense méritée de tes loyaux services.

Le domestique, à ces mots, ne se sent pas de joie : pour exprimer toute sa reconnaissance, il dépose vivement son maître au beau milieu de l'eau, se précipite à ses genoux et se confond en remerciements.

Le maître, tout inondé, trempé jusqu'à mi-corps, ne put que rentrer furieux chez lui, après avoir renvoyé encore ce troisième domestique.

Général TCHENG-KI-TONG.

LE FOLK-LORE AU SALON



LES récits hagiographiques ont été, de tout temps, une source inépuisable d'inspiration pour les peintres; et cette exploitation — nous en retrouvons périodiquement des preuves nouvelles — pour grande qu'elle ait été, ne semble pourtant pas près de finir. Bollandistes, légendes dorées, évangiles apocryphes : tout est compulsé, fiévreusement interrogé page à page. Les vieux thèmes sont repris, rajeunis parfois avec un talent vraiment digne d'un meilleur usage; d'autres thèmes nouveaux, parallèlement découverts, entrent à leur tour dans le domaine public.

C'est ainsi que la *Tentation de saint Antoine*, si amoureusement mise en scène par les vieux maitres, et perpétuellement reproduite sous toutes

les formes depuis le bas moyen âge jusqu'à nos jours, a séduit encore, en l'an de grâce 1888, l'imagination de deux habiles figuristes, MM. Paul Quinsac et James Bertrand, — ce dernier mort récemment. Chacun d'eux s'est efforcé d'exécuter à sa manière une variation inédite sur l'air connu.

Le second, surtout, dont l'œuvre est d'ailleurs inachevée, ce qui lui laisse un peu de sécheresse dans le coloris, a conservé au saint populaire son traditionnel aspect d'ermite, avec la longue barbe grise, la robe de bure et la cordelière ceignant les reins. Assis sur un banc de pierre dans son humble retraite, il contemple avec stupeur un véritable essaim de jeunes femmes nues qui, comme autant d'abeilles bourdonnantes, entr'ouvrent de tous côtés la roche et sortent à moitié de ses crevasses; aux pieds du vieillard, d'autres corps de femmes ondulent lascivement, tendant vers lui la coupe séduisante des voluptés.

Le miracle de saint Denis, décapité, portant sa tête dans ses mains depuis la colline de Montmartre, lieu de son martyre, jusque dans la fameuse plaine où devait s'élever plus tard la grande abbaye royale de son nom, a été traité par un jeune artiste de talent, M. Delance. Déjà, l'on s'en souvient, M Bonnat avait entrepris au Salon de 1885 un pareil sujet, pour la décoration du Panthéon. Dans ce premier motif, le saint était représenté au début de son lugubre pèlerinage, recueillant au moment même de l'exécution son chef vénérable, parmi les restes mutilés de ses compagnons.

Ici, le glorieux évêque, s'éloignant des portes de la ville, est arrivé, tenant toujours son précieux dépôt, au milieu de la campagne lutécienne, caractérisée d'ailleurs par un paysage d'un charme délicieux. L'aube naît; dans l'atmosphère fraiche et limpide flottent encore quelques brumes légères d'où le soleil va se dégager, à l'horizon s'estompent doucement les collines : traversant les champs de culture où les paysans matineux vaquent au labour, le saint s'achemine gravement, et la tête coupée, pâle, aux yeux éteints, à l'imposante barbe blanche, toute dégouttante de sang, macule de taches sinistres ses vêtements blancs. Sur les pas du martyr s'empresse une foule curieuse, légionnaires à cheval, prêtres et gallo-romains, tandis que les colons suburbains, surpris dans leur premier travail par ce voyageur insolite, abandonnent leurs hoyaux, se détournent et s'enfuient. Une femme est tombée à genoux et se voile la face entre ses mains; un laboureur, plus courageux, se penche anxieusement comme pour chercher à se rendre compte du prodige. Une première médaille a récompensé les louables efforts de M. Delance.

M. Rachou a éprouvé le besoin de nous remettre sous les yeux la légende bien connue de *saint Martin*, et M. Pierre de Bengy a représenté *saint Martinien*, premier patron des sauveteurs, arrachant aux flots une belle fille dont le navire vient de se briser contre l'écueil habité par lui. M. Lalire n'est pas sorti davantage des lieux communs en nous peignant, dans un prétentieux et compliqué tryptique, *les derniers moments de sainte Madeleine*, retirée à la Sainte-Baume. Endormie dans sa grotte, elle reçoit la visite de l'ange qui vient lui annoncer que sa fin est proche; les saintes

Marthe et Véronique l'assistent à son agonie, et les esprits célestes la ravissent aux cieux. Tout cela est décrit avec une prodigalité de détails accessoires, de nimbes, de symboles, de faunes et de végétations exotiques dont le mélange profane et l'extrême confusion produisent un effet des plus choquants. Distinguons toutefois dans ce chaos hétéroclite un paysage panoramique, formant le fond du troisième panneau, et traité d'un pinceau très délicat. Le *saint Hubert* de M. Paul Lagarde appartient au même cercle de légendes ressassées, et le rajeunissement est mince qui consiste à placer cette vision banale dans le cadre, affectionné par l'artiste, d'une forêt bleue, où le chevalier de fantaisie, avec une raideur faussement archaïque, s'agenouille devant le cerf couronné d'une croix lumineuse, sous le regard vacillant des étoiles.

Bien différente est la conception de M. Surand qui, dans l'épisode de *saint Georges combattant le monstre*, s'est sensiblement souvenu du Carpaccio de Venise. L'imitation est discrète, l'imagination tempérée par la science et le bon goût. Le jeune cavalier, vu de profil, est armé de toutes pièces, mais la tête nue. Ferme sur ses étriers, il monte un cheval blanc harnaché de rouge, et court la lance en avant droit au monstre; deux dogues noirs qui l'ont suivi reculent d'épouvante, glacés par l'effroyable dragon qui se dresse menaçant au seuil de son antre, d'où s'échappe un filet d'eau. Le fier coursier lui-même flaire avec horreur ce voisinage redoutable, car il faut avouer que cette bête, avec son gigantesque bec d'oiseau de proie, et ses étranges squames aux reflets changeants est fantastique d'aspect, ses griffes terribles plongées dans la chair vive et palpitante de récentes victimes. La composition, avec ce piquant intérêt de rétrospectivité voulue, conserve malgré tout, par la fraîcheur de son coloris et la sobre harmonie de son ensemble, un amusant ragoût de modernisme qui en fait à notre avis un des plus charmants tableaux du Salon.

C'est une ingénieuse et poétique légende que celle du *Fil de la Vierge*, par M. Félix-Hippolyte Lucas. Marie, humble et candide en sa pâle robe d'hyacinthe, dort et rêve du ciel, sur la terrasse de sa maison, auprès de ses fuseaux. La nuit vient : au loin, le croissant de la lune se lève rougeâtre par delà les montagnes violettes. Un vol capricieux de bergeronnettes s'est abattu sur le rouet silencieux et, becquetant la blanche laine, elles en emporteront les fils ténus pour les semer dans la campagne aux branches des buissons. L'idée est peut-être bien sentimentale, et la peinture, maintenue dans la gamme des lilas tendres, garde bien un peu la même empreinte; il s'en dégage néanmoins un charme réel, pur et délicat.

Après les légendes religieuses, les légendes profanes. Le mythe symbolique d'*Orphée* fournit à M. Paul Lagarde, mentionné plus haut, un prétexte spécieux pour nous donner une seconde édition de ses paysages lunaires. Par les gazons et les ombrages sacrés, qui rappellent un peu, dans les teintes bleuâtres de la nuit, les sites mystérieux où nous transporte la rêverie inspirée de M. Puvis de Chavannes, — le poète chante en s'accompagnant de la lyre. A ces divins accents, les animaux sauvages accourent des profondeurs de la forêt et s'arrêtent soudain comme frappés d'enchantement.

D'autres passent à la nage la placide rivière qui traverse le décor, afin de rejoindre le merveilleux aède. En dépit d'une certaine gaucherie archaïque et intentionnelle donnée aux acteurs de cette scène, l'effet poétique n'en demeure pas moins très appréciable.

M. Chalon, de son côté, évoque la fable antique de *Circé*, changeant en pourceaux les compagnons d'Ulysse. La fatale magicienne se manifeste à ses victimes à la faveur de projections de lumière oxydrique qui nous prouvent décidément qu'en fait d'inventions il n'est rien de nouveau sous le soleil. M. Némoz nous introduit alors à la suite de Thésée, ce précurseur méconnu du Petit Poucet, dans le fameux labyrinthe de Crète, où l'immonde Minotaure, vautré parmi d'affreux débris de cadavres, se rue sur un corps inanimé de femme, qui sera la dernière proie accordée à son insatiable rage. Il y a certes beaucoup de qualités dépensées dans cette toile, mais le spectacle reste quand même hideux et repoussant.

M. Fantin-Latour, avec la haute distinction qui est l'apanage de son art, expose deux morceaux de sa splendide illustration des œuvres de Berlioz et de Wagner, ces deux sublimes pôles de la musique moderne : la *Damnation de Faust* et *l'Or du Rhin*. Enfin, M. Dinet commente, avec une grande science d'observation et de rendu, l'apologue du bon La Fontaine : *la Vieille et les deux Servantes*. L'effet est curieux par lequel il projette le reflet rougeâtre de la lumière approchée dans l'ombre, sur les visages effarés des pauvres filles, réveillées en sursaut par l'insupportable mégère. Deux statues de plâtre, dans la section de sculpture, se rapportent aux traditions populaires de l'Europe septentrionale : *La Saga*, par M. Ringel d'Illzach, et *Mariatta*, la gracieuse héroïne d'une légende finlandaise, par M. Vallgren. « La jeune fille, dit le texte mis en épigraphe, se promène dans les bois, lorsque, soudain, le chant de l'oiseau enchanté l'attire. » L'enfant est nue, élégante et frêle; une fleurette à la main, elle écoute, souriante et ravie, un doigt sur la bouche, le regard tourné vers l'invisible chanteur.

Une histoire de revenant, de M. Mac-Ewen, a pour cadre un intérieur hollandais. Le jeune peintre américain a dû vivre dans l'intimité des vieux maîtres de ce pays, et leur doit beaucoup. Dans la claire et coquette salle, au plancher de bois rougi et proprement ciré, aux carreaux de brique bien lavés, tournant le dos à une large baie vitrée par où le soleil entre à flots, es servantes, en robes de laine vertes ou rouges, en coiffes blanches ou bonnets courts, ont cessé de tourner les rouets et de filer les quenouilles, pour écouter avec une émotion naïve et un croissant intérêt l'histoire fantastique narrée par l'une d'elles. Une fillette, captivée elle aussi par le récit, serre étroitement contre son cœur sa poupée, comme pour la protéger au besoin contre les entreprises de quelque méchante fée. La franche hardiesse du coloris et de la lumière, l'exacte observation des types donnent à cette œuvre, en définitive, un cachet indiscutable d'originalité. Nous mentionnons simplement pour mémoire le tryptique de M. Edmond Van Hove, de Bruges : *Alchimie*, *Sorcellerie*, *Scholastique*, très habile et curieux pastiche de l'ancien art flamand.

Il nous reste à parler, en terminant, d'une troisième catégorie de toiles ayant trait à des coutumes locales. De ce nombre sont *le dimanche des Rameaux en Espagne*, de M. Mirallès; *Un baptême à Saint-Marc de Venise, au* XVe *siècle*, de M. Wagrez, dont nous apprécions très sincèrement la science de restitution archéologique et l'exquise délicatesse de conception. *Avant la procession*, de M. E. Durand, marque les préparatifs de la Fête-Dieu dans un village briard. Les reposoirs s'improvisent au seuil des chaumières; les murs nus se tendent de draps blancs sur lesquels une vieille femme, assistée d'un enfant portant une corbeille de fleurs, pique des roses de distance en distance. *Le coq neuf*, de M. Geor-Girardot, se réfère à un usage de la Franche-Comté. Avant de le poser sur la croix du clocher, on promène solennellement le nouveau coq de cuivre à travers le bourg. Un enfant marche en tête, tenant un gros bouquet; vient ensuite un homme sonnant de la trompe; puis le coq neuf, porté sur une civière, triomphalement, par quatre ouvriers plombiers; enfin, un paysan avec le drapeau municipal déployé ferme le cortège.

A d'autres coutumes assez générales se rapportent. : *La fête de la moisson*, qui a valu à son auteur, M. Mosler, une troisième médaille, et *La dernière gerbe, à Yport*, de M. Fourié. Celui-ci, déjà connu par une bonne illustration de Madame Bovary, a voulu peindre, comme l'a dit fort justement un maître de la critique, une *Kermesse normande*. La dernière gerbe revient, sur un chariot que couronnent de joyeux enfants. Les moissonneurs en fête, hommes et femmes, pêle-mêle, confondus dans l'éclat bruyant de leur allégresse, entrent en danse et forment çà et là des groupes enlacés; d'autres, assis à terre, boivent et mangent. La folie et la ripaille règnent partout.

Le repas de la cinquantaine, auquel prennent part gaiement, avec les vieux époux et leurs petits enfants, les notables villageois : curé, maire et maître d'école, a été très aimablement rendu par M. Aimé Perret, qui pour ce fait a obtenu, du reste, une seconde médaille. Nous regrettons de ne pouvoir parler avec la même galanterie du *Compliment de la mariée*, tableau de M. Burgers. « Dans le département de l'Oise, nous apprend le livret, on fait, devant la porte des fiancés, un jardinet, et le jour du mariage, en sortant pour la cérémonie, on leur dit un compliment.»

Cette scène familière est traduite — ou plutôt trahie — avec une si puérile naïveté d'arrangement, de dessin et de coloris que nous ne savons qu'en dire.

A titre de documents ethnographiques, et nous finissons par là, nous signalons *l'épousée roumaine*, avec sa riche parure nationale, de M. Durangel, et la *Paysanne russe du gouvernement de Toula*, de M. Nicolas Malischeff.

A. TAUSSERAT.

RONDE DU PETIT BONNET

Franche-Comté

Allegretto.

Mon père a fait bâ - tir mai - son. Ah!
ah! p'tit bonnet tout rond Elle est bâ - tie sur trois cur -
- rons, P'tit bonnet, p'tit bon-net, p'tit bonnet tout rond, Ah!
ah! p'tit bonnet, p'tit bon-net Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.

Mon père a fait bâtir maison.
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.
Elle est bâtie sur trois currons,
P'tit bonnet, p'tit bonnet,
P'tit bonnet tout rond,
Ah! ah! p'tit bonnet, p'tit bonnet
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.

Elle est bâtie sur trois currons.
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.
Ell' n'a ni poutres, ni chevrons,
P'tit bonnet, p'tit bonnet,
P'tit bonnet tout rond,
Ah! ah! p'tit bonnet, p'tit bonnet
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.

Ell' n'a ni poutres ni chevrons.
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.
Les ouvriers du roi y vont,
P'tit bonnet, p'tit bonnet,
P'tit bonnet tout rond,
Ah! ah! p'tit bonnet, p'tit bonnet
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.

Ma fille promettez-moi donc.
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.
De ne jamais prendre garçon,
P'tit bonnet, p'tit bonnet,
P'tit bonnet tout rond,
Ah! ah! p'tit bonnet, p'tit bonnet
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.

J'aimerais mieux que ta maison.
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.
Fut tout en cendre et en charbon,
P'tit bonnet, p'tit bonnet,
P'tit bonnet tout rond,
Ah! ah! p'tit bonnet, p'tit bonnet
Ah! ah! p'tit bonnet tout rond.

CHARLES BEAUQUIER.

TROIS CONTES BULGARES



LUS on lit de contes populaires, et plus on trouve, sinon que c'est toujours la même chose, tout au moins qu'il y a peu de nouveauté, en dépit de la différence de langue et de costume des gens qui les débitent. Cependant, je crois qu'il y a exception pour deux des contes, dont je donne ici la traduct'on, et qui, dérivés d'anciens chants, ont encore cet autre intérêt de montrer la supériorité de la forme poétique primitive sur les narrations en prose, *queue de poisson* où elle va aboutir. Car le chant a toujours une physionomie plus antique, plus naïve, et il ne tombe jamais dans le commentaire.

Les récits ayant pour but d'illustrer le pouvoir inéluctable de la destinée, du « C'était écrit », sont innombrables, à commencer par l'Histoire du fils de Crésus, dans Hérodote, pour finir à la Belle au bois dormant. Mais nulle part ailleurs que dans le premier des contes qui suivent, je n'ai rencontré les ancêtres des fées du récit de Ch. Perrault, les Μοῖραι les Parques, dans leur nombre et leurs attributs : la quenouille, les ciseaux, le livre (le mot n'y est pas, mais l'expression de : *écrivons*, en implique l'existence). Il n'y manque, en vérité, que les noms helléniques. Leur dénomination bulgare, *narétchnitzi*, qu'il a fallu, faute de mieux, rendre par « les Destinées », signifie proprement « celles qui assignent, énoncent (le sort) » du verbe *narétcham*, recommander, enjoindre. Elles figurent aussi dans un chant de ma collection (1), lequel, malgré quelques différences de détail, doit être regardé comme l'original du conte.

Il faut attribuer une descendance analogue à « *L'Hospitalité bulgare* », sorte de variante du sacrifice d'Abraham, et qui semble avoir été allongée par quelque main dévote. L'original m'en est inconnu, mais je possède en manuscrit un chant, inspiré par le même esprit, plus païen peut-être que chrétien, et qui a pour sujet un fait identique, encore qu'autrement amené. En voici une brève analyse :

Un peu avant la saint Georges, — le 5 mai — la neige et les vents font périr, dans la montagne, tous les agneaux du berger Déchko. Désespéré de n'avoir plus, en ce grand jour, un seul agneau à offrir en sacrifice, *kourban* (c'est le mot turc), Déchko égorge spontanément et met au four, pour le manger ensuite, son jeune fils. L'enfant est sauvé miraculeusement et de la même manière que dans le conte.

1. *Chansons populaires bulgares*, p. 331. Voy. aussi le n° 13 de mes *Contes albanais*. Mais je ne doute pas qu'il ne soit, comme bien d'autres, d'origine slave. Les chants et les contes bulgares, de la Macédoine, sont aussi les seuls où l'on trouve, sous son nom, la *Lamie* de l'antiquité grecque.

Le troisième récit, d'un caractère comique, celui-là, et de la famille des sottises de Jocrisse, a ses analogues dans d'autres langues, mais le début en est intéressant, comme fondé sur une coutume locale, bien antique.

Les originaux sur lesquels j'ai traduit, se trouvent dans les ouvrages suivants : 1° *Contes et croyances des Bulgares de la Macédoine*, recueillis par Chapkarev. Philippopolis, 1885, p. 134; 2° *Cent contes populaires slaves de tous dialectes*, par Erben. Prague, 1865, p. 207; 3° *Recueil national bulgare*, par Tcholakov. Bolgrad, 1872, p. 258.

I

LES DESTINÉES

Une fois il y avait un homme riche, dont la femme ne faisait que des filles, et, de désespoir, il peignit toute sa maison en noir (1). Sa femme s'étant de nouveau trouvée grosse, il jura que si elle mettait encore au monde une fille, il la (la mère) tuerait. La femme, qui l'avait entendu faire ce serment, tomba dans une grande affliction et, depuis lors, elle se tenait cachée. Comme son terme approchait, la fille aînée, la voyant si désolée, lui dit : « Mère, allons-nous-en dans la montagne, pour t'y délivrer, parce que mon père veut te tuer si tu as encore une fille. » La mère y consentit, et toutes deux partirent et s'en allèrent dans la montagne.

Le moment vint de la délivrance.

C'était au milieu de la nuit.

Les ténèbres étaient profondes.

Le cœur lui faillit.

Le temps était très froid.

Un enfant mâle naquit.

Elles se réjouirent grandement (2).

Vis-à-vis on voyait de la lumière; il devait y avoir là des bergers qui avaient allumé du feu et se chauffaient.

La fille partit du côté où paraissait la lumière, afin de prendre un tison et d'allumer du feu, pour réchauffer le nouveau-né.

Voilà qu'en approchant elle regarde, et elle aperçoit trois femmes assises autour du feu. Une de ces femmes file avec une quenouille, la seconde indique quelque chose du doigt, la troisième tient à la main des ciseaux.

1. Usage mentionné aussi dans les contes grecs et albanais.

2. Ces phrases coupées, bien que le texte n'en soit pas en vers, rappellent bien certainement la forme du chant primitif, d'où le conte est issu.

Ces trois femmes conversaient entre elles, et la jeune fille écouta ce qu'elles disaient. La première dit qu'un enfant mâle venait de naître à tel homme riche, et qu'il fallait fixer combien de temps cet enfant vivrait et quel serait son sort.

Une dispute s'éleva entre elles; l'une dit qu'il vivrait un an; la seconde, qu'il vivrait davantage; la troisième parla ainsi : « Je trouve à propos qu'il vive vingt ans; mais quand il se mariera, à sa vingtième année, lorsqu'il ramènera sa fiancée, et encore avant d'atteindre sa maison, écrivons qu'il mourra! » Les trois *Destinées* tombèrent d'accord là-dessus et coupèrent avec les ciseaux le fil, que filait la première.

La pauvre fille, après avoir entendu ces discours, s'en retourna vers sa mère, en gravant dans sa mémoire tout ce qu'elle avait ouï et vu. La mère lui demanda pourquoi elle n'avait pas rapporté de feu. Elle, la fille, répondit que le lieu était trop éloigné et qu'elle n'avait osé aller jusque là, de crainte de rencontrer des voleurs. Elle cacha à sa mère tout ce qu'elle avait ouï et vu près du feu. A l'aube encore elle partirent pour retourner au logis, en grande liesse, et pour annoncer au père que Dieu lui avait fait la grâce de lui donner un fils. Le père, à cette nouvelle, se réjouit grandement, lui, tous ses parents et ses amis. Sur l'heure, il ordonna que la maison fût lavée à la chaux et peinte en blanc. Festins sur festins, il y eut beaucoup de réjouissances.

L'enfant de jour en jour grandissait, tellement qu'il atteignit sa vingtième année.

Son père voulut le marier.

Sa fille, celle qui avait entendu les Destinées près du feu, mais n'en avait soufflé mot à personne, cherchait à empêcher son père de marier le jeune homme. A la fin, ne sachant plus que faire, elle fut bien obligée de consentir, elle aussi. On le fiança dans une autre ville, à la fille d'un homme riche.

Le temps des noces arriva, et on fit les invitations. Les invités partirent avec le fiancé et son père, pour aller chercher l'épousée. Quant à la sœur, celle qui avait entendu les Destinées, elle se vêtit en homme et mit des bottes qui lui montaient jusqu'au genou (1).

La noce arrivée chez le père de la fiancée, on mangea, on but, on la prit et on s'en revint. En route la chaleur était très forte; les gens de la noce, voulant se reposer, s'installèrent dans une prairie et s'assirent à l'ombre, pour y passer l'heure de midi. Le fiancé et sa sœur, qui ne l'avait point quitté, se retirèrent à l'écart, sous un grand arbre, sous un platane. Le jeune homme s'étendit

1. On verra pourquoi c'est aussi pour se préserver de la piqûre des serpents, réputés être en très grand nombre dans l'île, que les paysans de Chypre portent tous des bottes.

pour faire un somme, tandis que sa sœur faisait la garde, car elle savait qu'il lui pouvait arriver quelque chose, après les discours qu'avaient tenus jadis les Destinées. Elle avait mis les bottes, et elle était prête à tout événement.

Or, soudain, voilà qu'un serpent se jette de l'arbre sur le fiancé. La sœur, qui était sur ses gardes, n'eut pas plus tôt vu tomber le serpent, qu'elle s'élança et lui serra la gueule du talon de sa botte. En même temps, elle ordonna d'allumer un grand feu, afin d'y brûler le serpent. Le feu allumé, on y jeta le serpent avec la botte. Mais elle avait ordonné à son frère d'entrer dans la voiture, qui était toute fermée de vitres. Au moment où le serpent tomba dans le feu, il se mit à siffler et à gémir. A ce bruit, le fiancé, sans savoir de quoi il s'agissait, ouvrit la portière de la voiture, pour voir ce que c'était que ces gémissements. Alors le serpent de sauter, de s'élancer dans la voiture et de mordre le fiancé au front. La douleur le fit tomber, et il expira sur l'heure.

La sœur alors raconta à tous l'histoire de son frère (1).

II

L'HOSPITALITÉ BULGARE

Une fois, quand le Seigneur eut créé le monde, il voulut voir comment vivaient les hommes; il descendit du ciel sur la Vieille montagne (2). Tout d'abord, il prit la figure d'un homme, d'un vieillard à longue barbe blanche, et, un bâton à la main, s'achemina par le pays des Bulgares. Durant tout un jour il traversa des montagnes désertes, et le soir il entra dans un village, pour y passer la nuit. Il s'approcha de la première maison, à l'extrémité du village et s'assit sur le seuil, où il demeura silencieux et pensif. La ménagère était bien au logis; occupée à quelque travail, elle ne le vit pas. Mais quand son mari revint des champs, où il avait labouré, il aperçut le vieillard et, tout réjoui, lui dit : « Bonhomme, tu es vieux, tu es fatigué du voyage, entre chez nous, repose-toi, et si pauvre que soit la maison, nous t'offrirons tout ce que nous possédons (ce que Dieu a donné); tu n'as qu'à demander. »

1. Je supprime cette fin, qui n'était certainement pas dans le chant primitif, non plus que le trait, bien moderne, de la *voiture* : « Selon d'autres versions, ce ne fut pas sous un arbre que le serpent mordit le fiancé, mais dans l'église même, pendant la cérémonie nuptiale; il était sorti du sanctuaire *(oltar)* ». — *Note de l'original.*

2. La Vieille montagne, *Stara Plenina,* c'est l'Hémos, le *Khodja balkan* des Turcs.

Le vieillard le regarda d'un air content, entra dans la maison et s'assit.

L'homme et sa femme ne perdirent pas un moment pour préparer le souper de ce qu'ils avaient et le mieux qu'ils purent, puis ils le mirent sur la table. Eux-mêmes, le maitre et la maitresse de la maison, mangèrent avec appétit; quant au vieillard, il refusait tout; à peine s'il flairait quelque mets, et regardait en silence, mais d'un air satisfait, les deux autres qui paraissaient tout joyeux. « Bonhomme, lui disaient-ils, pourquoi ne manges-tu pas? tu vas être affamé. Prends-donc et goûte de ce qu'il te plaira; tout ce que nous avons est là, devant toi! — Mangez, vous, mangez, répondait le vieillard; moi, je songe à quelque chose. » Une fois rassasiés, ils se levèrent de table. La ménagère sortit, pour allaiter son enfant qui pleurait.

Alors le vieillard dit au mari : « Sais-tu, mon hôte, de quoi me régaler, si tu le veux? Je ne mange pas de toute chose, et la chaire humaine rôtie, seule me plait. Égorge donc ton jeune fils, lave-le bien et mets-le, ensuite, tout entier dans un plat cuire au four : seulement prends garde de n'être pas vu de ta femme, car elle se désolerait. — Est-ce là tout ce que tu veux, bonhomme? reprit le villageois; que ne parlais-tu plus tôt, au lieu de souffrir de la faim dans ma maison, toi, un hôte? Ne t'avais-je pas dit que tout ce que Dieu nous a donné était à toi? En vérité, bon vieillard, tu me plais, mon cœur me dit que tu es bon et honnête; tu vas voir, aie un moment de patience, je vais te préparer ce que tu désires. » L'homme sortit; déjà sa femme, pour se livrer à quelque besogne du ménage, avait laissé l'enfant, qui jouait tout seul, au clair de la lune, en attendant qu'il s'endormit, et sans se douter de rien. L'homme donc l'emmena furtivement, l'égorgea au plus vite, le mit tout entier dans un plat et l'enferma dans le four, de peur que la mère ne le vît avant qu'il fut rôti à point; puis il rentra, s'assit auprès du vieillard, et s'entretint gaîment avec lui. Au bout de quelque temps, le vieillard se tut, il se mit à flairer du nez et dit au villageois : « Vas donc voir au rôti, il sent bon, il faut qu'il soit à point. »

L'autre se lève, sort, va ouvrir le four, pour en retirer le rôti. Mais quel ne fut pas son étonnement! Le four et toute la maison resplendissaient de l'éclat que jetait l'enfant; et le plat et l'enfant étaient changés en or, qui brillait comme le soleil; l'enfant était assis sur le plat, à la façon d'un grand garçon, beau, gai, serein et bien portant; sur sa tête était une couronne de perles et un diamant sans prix, à sa ceinture il avait une épée pendant sur la cuisse; de la main droite il tenait un livre en caractères dorés, de la main gauche, une petite gerbe de froment pleine d'épis : et tout cela brillait plus que le feu, attendu que tout s'était changé en or. L'homme courut pour dire au vieillard le miracle qui était advenu,

et lui demander conseil, mais le vieillard n'était plus là; il était sorti devant la maison, et il leur dit : « Restez en paix, et vivez comme auparavant, honnêtement et humblement; grâce à votre bon cœur, vos champs et votre bétail prospèreront, et la bénédiction et la paix du Seigneur seront sur vos enfants et vos petits-enfants; il vous recevra et vous hébergera dans sa demeure éternelle! » Là-dessus il s'achemina et disparut dans la nuit.

III

LE COCHON A LA NOCE

Il y avait une fois un homme, lequel, en sortant pour labourer son champ, commanda à sa femme de lui apporter là le dîner. La femme, au lieu d'y aller elle-même, envoya sa fille. Celle-ci partit et arrivée à moitié chemin, elle vit un saule, au pied duquel elle alla s'asseoir, pour se reposer à l'ombre. Comme elle était là, elle se prit à penser que sa mère allait la marier, qu'elle aurait un enfant, qu'à cet enfant on donnerait, au baptême, le nom de Stoïan, puis, qu'il mourrait. « Quelle *lamentation* ferai-je sur lui, quand il sera mort? (1) » Et la voilà qui s'écrie à pleine gorge : « O petit Stoïan de ta mère! ô petit Stoïan de ta mère! » Et dans ce chagrin, elle s'oublia.

Sa mère sortit à sa recherche, et, l'ayant trouvée qui pleurait sous le saule, elle voulait d'abord la battre, pour avoir tardé; mais la fille ayant raconté comment elle avait songé, quelle lamentation elle ferait sur son fils quand il mourrait, voilà la mère à son tour qui se prend à crier : « O petit Stoïan de ta grand'mère! ô petit Stoïan de ta grand'mère! »

Cependant le jour tombait, et le mari, en revenant de la charrue, les trouva toutes deux qui pleuraient. « Pourqui ne m'avez-vous pas apporté le dîner? demanda-t-il. — C'est, mon homme, lui répondit la femme, que nous avons pleuré toute la journée. Nous avions songé que nous marierions notre fille, qu'elle aurait un enfant, et qu'il mourrait, voilà ce qui nous a désolées. — Demain, répliqua-t-il, je m'en irai dans d'autres villages, pour voir si je trouverai personne d'aussi bête que vous. »

1. Chez les Bulgares et les Grecs, surtout chez les Serbes et les Albanais, comme en Corse, les femmes *se lamentent*, quelquefois en vers (c'est le grec de Thucydide ὀλοφύρομαι, dans le moderne μυριολογῶ) sur le corps des morts, au moins des hommes; mais les mères déplorent ainsi, durant des mois et des années, le souvenir des fils qu'elles ont perdus.

Ainsi dit, ainsi fait. Dans le premier village où il arriva, il vit des gens qui construisaient une maison et étaient fort embarrassés, à cause d'une poutre qui se trouvait trop courte, et pour l'allonger, ils la tiraient de toutes leurs forces, les uns par un bout, d'autres par l'autre. L'homme leur demanda : « Que faites-vous là? » et quand on le lui eut expliqué, il leur dit: « Combien me donnerez-vous, si je vous montre la manière d'allonger cette poutre? — Tout ce que tu demanderas », fut la réponse. Sur ce, l'homme prit un morceau de bois, et l'ajouta à la poutre, qui se trouva alors suffisamment longue. Et on lui donna autant d'argent qu'il le demanda. Il s'en alla ensuite dans un autre village (1) . .

. . . .

En entrant dans le village, il aperçut deux femmes (2) qui lavaient, et près d'elles il y avait un cochon, qui allait, fouillant çà et là. L'homme leur dit bonjour, et ensuite : « Savez-vous, mes filles, fit-il, pourquoi je suis venu? — Pourquoi, compère? — Je suis venu pour emmener votre cochon à la noce, attendu que son frère se marie. — Eh! que ne le disais-tu, nous sommes à ton service. » Et les voilà qui vont à la maison chercher des habits. L'une crie : « Donne, ma sœur, le fichu de soie, moi je donnerai le mouchoir; donne, sœur, la ceinture, moi je donnerai le collier; donne les fausses tresses, moi je donnerai les boucles d'oreilles; donne, sœur, les bracelets, et moi les bagues. » De cette manière, elles affublèrent le cochon et le remirent à l'homme, pour qu'il le menât à la noce. Mais lui, à peine sorti du village, vite il rafla tout ce que portait le cochon, puis il lui donna la clé des champs.

Les deux maris étant arrivés à la maison, les femmes leur racontèrent comme quoi elles avaient envoyé le cochon à la noce. « Courons à la poursuite de cet homme, » dirent alors les maris, et l'un d'eux, montant à cheval, partit au galop et le rattrapa. « As-tu vu, lui demanda-t-il, un homme qui menait un cochon? — Je crois bien, hé! donne-moi ton cheval, que je coure après lui; il a laissé le cochon dans ce champ-là, va le prendre, toi. » Pendant que l'autre allait à la recherche du cochon, l'homme fila avec le cheval, et en arrivant à la maison il dit à sa femme : « Ah! si je n'avais pas trouvé des gens aussi bêtes que vous, quelle volée vous auriez reçue! »

AUG. DOZON.

1. Dans quatre autres villages, notre homme vient successivement à bout d'autres aventures de la même force. La sixième est plus drôle, je la traduis.

2. Le texte dit deux « belles-sœurs » *iétërvi*, mot par lequel on désigne et se désignent entr'elles, les femmes de deux ou plusieurs frères, qui vivent généralement en communauté.

SUPERSTITIONS ET COUTUMES DES MARINIERS

I

LES MARINIERS EN PARTANCE

Pendant le premier tiers du siècle encore, la marine fluviale était très florissante sur la Saône, et les équipages contenant les marchandises à destination de Lyon y descendaient très nombreux.

Prétendre que les mariniers étaient pétris de dévotion serait gros s'aventurer... Eh bien! le départ de ces lentes caravanes aquatiques provoquait une courte cérémonie, qui, sur sa note de piété sincère et naïve, ne manquait pas d'être émouvante.

Le moment venu de prendre route, le patron arrivait, et, se tenant debout sur l'avant du bateau, grave, donnait le signal.

Alors, mettant chapeau bas et mêlant à son invocation des expressions spéciales :

« *Foitiras!* s'écriait-il solennellement. Au nom de Dieu, de la Sainte-Vierge, *a las!...* »

Aussitôt, silencieux et d'un mouvement spontané, tous les hommes de l'équipage en partance de se découvrir.

En même temps que les chapeaux passaient de la tête dans les mains, ces gens, d'ordinaire rudes et sceptiques, faisaient le signe de la croix.

Puis, reprenant peu à peu ses allures et sa gaieté, mais confiant en l'influence de son point de départ, l'équipage quittait le bord et cheminait, à courtes étapes, vers les contrées lyonnaises.

(A suivre) F. Fertiault.

PETIT QUESTIONNAIRE SUR LES MARINIERS

On s'est peu occupé jusqu'ici des mariniers; il y a pourtant parmi eux bien des croyances curieuses à rechercher. Nous recommandons ce sujet à ceux de nos collègues qui habitent le bord des rivières ou des canaux. Voici quelques points sur lesquels nous appelons leur attention :

1. *Bateaux.* — Y a-t-il des baptêmes; des cérémonies superstitieuses au moment où on les met à l'eau? — Portent-ils des amulettes à quelque endroit? — Y a-t-il des bateaux mal chanceux? — Qui donne ou enlève la

chance à bord? — Croit-on à des êtres surnaturels qui les hantent? — Cérémonies ou usages au moment où le bateau va partir; au moment où il arrive? — Y a-t-il des bateaux dont la rencoutre est funeste?

2. *Rivières et canaux.* — Endroits où il y a danger, pour des motifs d'ordre surnaturel ou superstitieux. — Noyés qui reviennent. — Dames blanches. — Bateaux fantômes.

3. *Mœurs des mariniers à bord ou à terre.*

4. *Préjugés et superstitions des pêcheurs qui se servent de bateaux.*

5. *Chants des mariniers.* — Pour aller en mesure, ou chansons qui leur sont particulières.

P. S.

CHANT DES DÈNÈ PEAUX-DE-LIÈVRE

Nord-Ouest du Canada



Ce chant sert à accompagner l'Oudzi ou jeu de mains. Les paroles n'ont aucun sens; ce ne sont que de pures vocalisations.

Cet air se chante comme nos *scies*; quand il est terminé, on le recommence jusqu'à satiété. Il y a d'autres chants analogues qui servent à accompagner le jeu de mains.

Les Dènè Peaux-de-Lièvre habitent les déserts du Bas-Mackenzie, compris entre la baie Keith du grand lac des Ours, jusqu'aux steppes esquimaux du littoral du Sud au Nord, et des limites orientales de ce même lac, jusqu'aux montagnes Rocheuses, de l'Est à l'Ouest (1.)

Emile Petitot.

1. Il y a lieu de rectifier un mot dans les paroles placées au-dessus de la musique, il faut lire : Iya*n*ké et non Iya*u*ké.
On trouvera des détails sur les Dènè Peaux-de-Lièvre les *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest* d'E. Petitot. Paris Maisonneuve 1886, p. 106, ainsi que beaucoup de leurs légendes et de leurs superstitions.

ORIGINE DU TABAC

Légende algérienne

Du temps de Mahomet les serpents parlaient encore.

Donc, Mohammed, voyageant en hiver, rencontra une vipère gelée. Pris de compassion pour ce reptile il le mit dans sa manche et la chaleur le fit revenir à la vie. L'animal ingrat sortit alors sa tête et dit au prophète :

— Prophète, je veux te mordre.

— Donne-moi une bonne raison de cette pensée que tu as et je te laisserai faire.

— Ton peuple tue toujours mon peuple, ta race est en guerre avec la mienne.

— Pour le moment il ne s'agit pas de notre race : la question est entre toi et moi ; elle est en ma faveur parce que je t'ai fait du bien.

— Je te mordrai afin que maintenant tu ne me fasses pas de mal.

— Mauvaise raison, ne sois pas ingrate.

— Je le veux, je le dois, je l'ai juré au nom d'*Allah* grand, très grand, je le veux.

A ce mot d'Allah (Dieu), le prophète oubliant la perfidie du satané animal qui avait trompé Ève, ne fit plus d'opposition à la vipère et la pria même de le mordre au nom d'Allah.

Le serpent, aussitôt, s'empressa de mordre la main sacrée du prophète qui, saisi de douleur, lâcha la vipère, sans toutefois lui faire de mal (1).

Seulement, Mahomet, par l'inspiration divine, appliqua ses lèvres à la blessure, enleva le venin à l'aide de la succion et le cracha à terre.

De *cela* naquit miraculeusement le tabac, cette herbe merveilleuse qui a l'amertune du venin de la vipère et la douceur de la salive du prophète.

A. CERTEUX.

Je viens de retrouver dans les feuillets d'un livre, *Le Secrétaire de Mairie*, oublié dans un coin de ma bibliothèque, cette légende écrite au crayon; elle m'a été narrée à Sétif en 1868, par un employé de la Mairie. J'ajoute, qu'ayant eu la curiosité de questionner l'indigène qui l'avait racontée, je lui demandai ce qu'il pensait des différents effets du tabac sur les hommes; il me répondit : « Le tabac est bon ou mauvais suivant la volonté de Dieu; il adoucit les maux, les guérit ou les provoque. Si l'homme est méchant et faux, il l'em-

1. Le prophète avait déjà enseigné qu'il ne faut pas tuer inutilement les petits animaux de la Création : depuis lors, les Arabes épluchent avec soin leurs vêtements à l'intérieur et rejettent délicatement, autour d'eux, les insectes blancs ou noirs qui les piquent avec trop de sans-gêne.

poisonne; si l'homme est juste il le réconforte, lui fait oublier les douleurs terrestres et entrevoir le paradis ».

« Que Dieu (Allah) soit glorifié ».

Le tabac joue un grand rôle dans la vie des Arabes; pendant les quarante jours de jeûne du Rhamadan ils pensent à fumer avant de boire ou de manger. C'est un spectacle curieux, en Algérie, d'observer les cafés Maures et les endroits où il y a des agglomérations d'indigènes, au moment où le soleil va disparaitre à l'horizon. Tous les Arabes sont attentifs, la cigarette dans la main gauche, souvent même près des lèvres, tandis que la main droite est armée d'une allumette ou d'un charbon incandescent au bout d'une pincette. A l'instant même où le coup de canon, signal de la rupture du jeûne, retentit, le tabac est allumé et chaque musulman aspire voluptueusement la fumée de l'herbe merveilleuse.

A. C.

ANASTASIE OUVRE TA PORTE

Chanson et image populaires russes

Sous l'image ci-contre se trouve la chanson suivante :

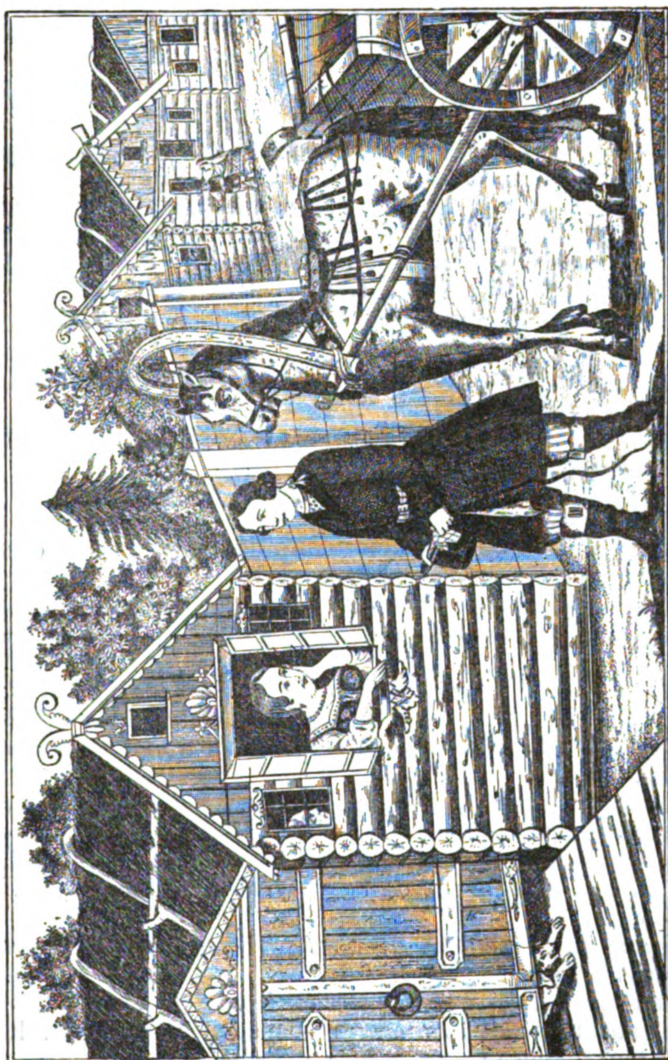
« Anastasie, Anastasie, — ouvre ta porte; — accueille le jeune gars; — J'ouvrirais volontiers, — mais mon père ne dort pas encore. — Anastasie, Anastasie ouvre ta porte; — accueille le jeune homme; — C'est le moment pour le jeune homme de se marier — d'aller dans la cour; — Anastasie, Anastasie. — Je serais contente de te reconduire; — mais ma mère me gronde, m'ordonne de rester assise à la maison. — Anastasie! Anastasie! — ouvre la grand'porte; — J'ouvrirais volontiers — mais mon frère Gavrila (Gabriel) est assis chez moi. »

Cette chanson, sur un air très vif (1), est surtout chantée par les Tsiganes.

Et ce doit être aussi une chanson de fiancé. En voici une variante :

« Anastasie, Anastasie, — ouvre ta porte. — Aï da leli, aï ga leli — ouvre ta porte. — Ouvre ta porte, — accueille le faucon. — Aï da leli accueille le faucon. — J'ouvrirais volontiers, — le vent me frappe la figure. — Aï da leli, aï da leli, — le vent de tempête me frappe la figure, — le vent de tempête frappe mon visage, — le cingle en fine pluie. — Aï da leli, aï da leli, — le cingle en fine pluie.

LÉON SICHLER.



ANASTASIE. — Image populaire russe.
(*Collection* Léon Sichler).

LE DEMI-COQ

CONTE POPULAIRE FLAMAND



L y avait une fois un Janneken et une Mieken (1), qui demeuraient dans une petite cabane près d'un bois. Après la mort de leurs parents, ils restaient seuls au monde et devaient se partager l'héritage. Mais ils étaient tellement pauvres, tellement pauvres, qu'ils n'avaient, pour tout trésor, qu'un seul coq. Mais comment faire maintenant un partage honnête et équitable?

— Eh bien, avisa Mieken, sais-tu quoi? Coupons le coq en deux : chacun en aura la moitié.

Ainsi dit, ainsi fait. Janneken obtint la partie du côté de la tête et Mieken la partie du côté de la queue.

La petite fille, sans réfléchir davantage, se mit tout de suite à plumer sa moitié et commença à la rôtir.

Mais... la marraine de Janneken était une sorcière, et celle-ci descendit tout à coup par la cheminée.

— Attends un peu, dit-elle à son filleul, tu ne peux pas rôtir ton demi-coq; je l'ensorcellerai et alors tu peux en obtenir tout ce que tu désireras.

Et la vieille frappa de sa baguette sur le cendrier, marmotta quelques paroles magiques et posa ensuite sa baguette sur la tête du demi-coq. Minuit sonnait.... et pardaff! elle avait disparu par la cheminée.

— Tout cela est très bien, dit Janneken à sa sœur, mais qu'allons nous faire de ce demi-coq?

Mieken — qui n'était pas précisément bête, voyez-vous? — se dit en elle-même : si nous avons de l'argent, nous pouvons tout!... Et elle proposa :

— Envoyons-le au château de M. van Bruinkasteel chercher trois bourses d'argent.

Et le demi-coq, lui, de se mettre en marche.

Chemin faisant, il fait la rencontre de deux voleurs, qui lui demandent tout étonnés :

— Hé, dis-donc, demi-coq, où vas-tu ainsi tout seul!

— Au château de van Bruinkasteel.

1. Un petit Jean et une petite Marie.

— Est-ce qu'on pourrait t'accompagner?

— Oui-da! Fourrez-vous seulement là quelque part sous mes plumes!

Et les voleurs s'établirent, tant bien que mal, sous les plumes du demi-coq.

Un peu plus loin passent deux renards. Eux aussi demandent à faire la route ensemble et reçoivent la même gracieuse réponse.

Enfin le demi-coq se trouva devant un ruisseau qui était tout aussi curieux que les autres.

— Entrez, M. Peeters (1)! lui cria notre demi-coq.

Et : clouc, clouc, clouc! l'eau rejoignit ses prédécesseurs.

Drelin.

Drelin, drelin!

C'était le demi-coq qui sonnait à la porte du château.

— Va dire à ton maître qu'il nous faut trois bourses d'argent!

— Quel fanfaron! pensa le valet, qui avait ouvert. Et il alla rapporter la commission à son maître.

Celui-ci, *sans plus de compliments*, dit :

— Mets le demi-coq près des poulets au poulaillier.

Bon... Seulement, la nuit venue, le demi-coq dit au deux renards :

— Sortez, mes hommes, et croquez-moi toute la boutique!

Les renards ne se firent pas prier et prirent leurs jambes à leur cou.

Quand, au lendemain, le domestique vint voir le nouvel hôte, il ne fit qu'un pas près du maître et balbutia :

— A présent... tous les poulets sont croqués... et le demi-coq est assis tout en haut... sur le juchoir... et ne fait que crier, à gorge déployée : Kikeriki! Kikeriki-i-i!

— Mettons-le alors à l'écurie, répondit simplement le maître.

Cela fut fait.

Mais la nuit suivante, le demi-coq fit sortir les deux voleurs qui, sans souffler mot, enfourchèrent les chevaux et disparurent comme un coup de vent.

— Maintenant, j'en sais tout! (2) témoigna le valet le lendemain, et la froide sueur perla sur son front.

Cette fois-ci le petit vaurien n'échapperait plus! on le mit dans le four... Mais croyez-vous que cela y fit quelque chose? Maintenant le ruisseau se mit de la partie, et en moins de temps qu'il ne faut pour compter un, deux, trois! la flamme était éteinte.

Le lendemain l'eau montait déjà jusqu'au premier étage! Et, au-dessus de cette immense mer, notre demi-coq, nageant fermement, ne faisait que crier d'un air victorieux : Kikeriki! Kikeriki!

1. Dicton flamand. Peeters et Janssens sont des noms aussi rares (!) en Flandre que Schultze, Müller et Meyer en Allemagne.

2. Proverbe. Signifie : « Je n'y comprends plus rien ».

— Vite! qu'on lui donne les trois bourses d'argent! ordonna M. van Bruinkasteel, désespéré; et qu'il s'en aille! car ce damné gaillard est capable de me ruiner, moi et toute ma famille!...

Le demi-coq partit et porta fidèlement et loyalement l'argent à *la maison.*

Et Janneken et Mieken étaient riches, que dis-je? richissimes! Ils sont contents, ils s'accordent bien et le demi-coq demeure encore toujours auprès d'eux.

Recueilli à Anvers, d'une personne qui l'avait entendu raconter il y a longtemps par sa vieille ménagère (1).

Nous ne nous attendions guère à retrouver une variante de ce conte... en Afrique, et notamment en Algérie! (Cfr. René Basset, *Contes Berbères*, p. 83) Les personnages seuls varient, et naturellement le climat y a sa large part : ainsi en Afrique ce sont un lion, des chacals et un fleuve qui entrent successivement en scène.

D'après les notes dans l'ouvrage susmentionné de M. Basset, c'est le conte intitulé « Moitié de Coq, » recueilli en Haute-Bretagne par M. Paul Sébillot, *Contes des paysans et des pêcheurs*, n° 61, qui se rapproche le plus du conte kabyle. M. Basset cite d'autres versions (Poitou, Lorraine, Picardie, Champagne).

Il serait à coup sûr très curieux d'établir comment un conte populaire du nord de l'Europe Centrale a pu faire cet énorme voyage. A moins que l'on n'admette avec M. Basset, que le Kabyle a conservé la forme la forme la plus ancienne de ce conte, et qu'il l'a probablement emprunté à l'arabe.

Em.-K. de Bom.

1. Ce conte fait partie d'un recueil qui sera publié dans quelques mois et intitulé : « *Ons goede Vlaamsche Volk in zyne Overleveringen.* » (Notre bon peuple flamand dans ses traditions) par Pol de Mont et Em. K. de Bom. Une traduction française d'un certain nombre de contes, environ soixante-quinze, est également en voie de préparation.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES (1)

VI

LES GOELANDS

Un brick appareillait dans un des ports de Nantes,
Et des femmes en pleurs, des filles, des amantes
Erraient dans les rochers, tout le long de la mer;
Puis dansant une ronde, elles chantaient cet air :

Ce matin à la mer haute,
Les jeunes gens du Croisic
Vont s'embarquer sur leur brick,
Mes sœurs, chantons sur la côte.
Goëlands, goëlands,
Ramenez-nous nos amants!

Les goëlands volaient par milliers sur les lames,
De la terre au navire, et des marins aux femmes
Ils allaient, revenaient, passaient en tourbillons
Sur la ronde plaintive et dans les pavillons.

Goëlands, aux ports d'Espagne
Guidez nos chers matelots,
Et parlez leur sur les flots
Des filles de la Bretagne
Goëlands, goëlands
Ramenez-nous nos amants

Le brick ouvre sa voile; adieu, l'ancre est tirée.
Il part, comme un marsouin, poussé par la marée,
Les fidèles oiseaux l'ont suivi; mais, hélas!
Les femmes vers la mer, tendaient en vain les bras.

Suivez, suivez leur voyage,
En Espagne, en tout pays!
Ne craignez pas leurs fusils,
Les amis au blanc plumage.
Goëlands, goëlands,
Ramenez-nous nos amants.

AUGUSTE BRIZEUX. *La Fleur d'Or*. éd. Lemerre. t. III p. 21-22.

Brizeux, dont la statue sera inaugurée à Lorient au mois d'août prochain, a beaucoup enprunté aux superstitions, aux coutumes et aux légendes de la Basse-Bretagne, puisant à la source orale, et encore plus aux sources populaires écrites. Le poëme des *Bretons* par exemple, imprimé en 1845, est assez sou-

1. Voir les numéros de février, mars, mai, juin.

vent la paraphrase de la « Galerie bretonne » publiée de 1834 à 1838, et dont la 2ᵉ édition est de 1844. C'est également d'un passage du *Voyage dans le Finistère* de Cambry que le poëte s'est inspiré dans sa pièce des Goëlands; Cambry raconte que jadis les filles et les femmes du Croisic parées avec recherche, armées d'un bouquet de fleurs nouvelles s'élançaient sur le rocher dit le Grand Autel, et là les yeux au ciel, les bras élevés chantaient ces mots :

Goëlands, Goëlands,
Rendez-nous nos maris et nos amants,

Cette pièce a été mise en musique par notre collègue M. L. A. Bourgault-Ducoudray, et publiée dans la *Bretagne artistique et littéraire* (4ᵉ livraison, octobre 1880).

P. S.

DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS

JUILLET

Juilé
Ne va pas sans son tourté.

(C.-à-d. sans son grain mûr.)

Haute-Bretagne. — SÉBILLOT. *Cout.*

Hanter Gouero
Fals en ero.

A la mi-juillet — La faucille aux sillons.

Basse-Bretagne. — L.-F. SAUVÉ.

Da gann gouero
Eost e peb bro.

A la pleine lune de juillet — Moisson en tout pays.

Basse-Bretagne. — L.-F. SAUVÉ.

P. S.

NÉCROLOGIE

FÉLIX MARTIN ARZELIER

Notre collègue M. Félix Martin Arzelier était né à Brest le 26 décembre 1830; il est mort à Bienne (Suisse), où il exerçait les fonctions de pasteur de l'Église réformée, le 2 Mai 1888.

M. Martin, peut-être en sa qualité de breton d'origine, aima de bonne heure les traditions populaires. Dès 1871, il faisait à Neuve-

ville et à Bienne une série de conférences, dans lesquelles il s'efforçait de démontrer l'intérêt et la haute moralité des contes d'enfants. Elles ont été réunies sous ce titre : *La Mythologie et la Théologie des contes d'enfants*, Neufchâtel, J. Sandoz, 1871, in-8° de 166 p. Nous nous proposons de donner quelques extraits de cet ouvrage intéressant qui est, croyons-nous, devenu assez rare. M. F. Martin faisait partie de la Société presque depuis sa fondation, et l'an dernier, lors du voyage en Suisse de M. Certeux, qu'il accueillit avec la plus grande cordialité, il lui témoigna à diverses reprises tout l'intérêt qu'il portait à nos études.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

MAXENCE DE ROCHEMONTEIX. — *Quelques contes nubiens*. (Tirage à part du 11° vol. de l'Institut Égyptien). 1 vol. in-4° de 118 p. Au Caire et Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc (prix 5 francs).

Ces contes ont été recueillis parmi les populations à qui les fellahs d'Égypte et les Nomades avoisinant le Nil, donnent avec une nuance de mépris, le nom de Barbarins. Ceux-ci ne méritent pas ce dédain; ils sont industrieux, entreprenants, ils émigrent en Égypte pour y gagner de l'argent, ont dans tous les marchés du Soudan des colonies commerciales puissantes et se font les courtiers et les percepteurs de l'Égypte. Le Mahdi appartient à cette race qui diffère par le type physique des Égyptiens et aussi des Kushites qui l'entourent de toutes parts. C'est une race mixte, reste des derniers champions de la cause nègre, quoiqu'ils n'appartiennent pas en réalité à la famille noire proprement dite. Ils parlent une langue nigritienne qui n'a aucune parenté avec les langages qui les entourent.

Dans son préambule M. de R. nous donne ces détails et d'intéressantes notions sur leur histoire.

Les récits sont au nombre de douze (en y comprenant le dernier qui est un fragment de chanson); l'auteur les a fait précéder de quelques notes et de quelques rapprochements. Le texte des contes est en caractères romains, avec une traduction mot à mot et une traduction littéraire qui pourtant suit fidèlement le texte.

Le premier récit est une légende de guerre, dans laquelle on remarque la ruse d'un roi : pour faire croire que ses troupes sont nombreuses, il teint successivement ses chevaux et ses cavaliers en bleu, en vert, en jaune etc, et les envoie boire au fleuve. Le *Fils de l'âne* (n° 2) est issu de l'urine d'un âne qu'une femme boit dans le désert; — ces conceptions miraculeuses ne sont pas rares dans les contes orientaux; — il force sa mère à lui révéler sa naissance, part à la recherche de ses fréres (cf. les sept garçons et leur sœur. SÉBILLOT, II, 27 et 27 bis) prisonniers chez un ogre; il a un appétit de Gargantua, et comme lui se fait une canne avec un palmier.

(Cet épisode se retrouve dans le conte suivant). Dans les *Voyages du fils de l'âne* (n° 3) celui-ci rencontre les compagnons aux sens développés (ouie subtile, yeux perçants, une corde avec laquelle on soulève le monde, urine qui arrose tout un pays), qu'on retrouve dans un si grand nombre de pays, et qui le suivent quand ils savent qu'il est Himmed, le fils de l'âne. Arrivé chez un roi, Himmed veut épouser sa fille, le roi essaie de s'en débarrasser par le poison, etc, mais les compagnons viennent à bout des ruses du roi (cf. un épisode qu'on retrouve dans *Moitié de Coq*; un des compagnons éteint le feu avec son urine et inonde tout le pays, comme Gargantua. cf *Gargantua dans les trad. pop.* p. 46). Les compagnons et Himmed poursuivent leurs aventures, qui ressemblent à certains épisodes de Jean de l'Ours (cf. Cosquin, t. I n° 1); on y trouve aussi un corps sans âme, la Princesse délivrée du monstre (dans l'espèce, c'est un crocodile qui arrête l'eau du fleuve), l'oiseau auquel il faut donner de la chair etc.

Le *Singe et le bûcheron* (n° 4). C'est un cynocéphale qui fait épouser à un bûcheron la fille d'un roi, et lui procure en outre un royaume. Dans le récit suivant (*le Renard et le pauvre homme* n° 5), le Renard, comme le chat botté, revêt le bûcheron d'une robe mouillée et feint qu'il est le fils d'un roi qui a fait naufrage; quand après avoir épousé la fille, elle doit aller chez son époux, le renard marche devant et faisant accroire à tous ceux qu'il rencontre que les gens du cortège coupent les têtes, il leur persuade de se cacher dans le Nil où ils se noient; il s'empare ainsi des bœufs, des chameaux etc, et arrivé au palais d'un ogre, il lui persuade de se cacher dans une natte à laquelle il met le feu (cf. dans le *Marquis de Carabas*, conte publié par moi dans le *Père Gérard*, 1884, p. 411, où l'animal secourable est aussi un renard, l'épisode où celui-ci persuade à des moines de se cacher dans un amas de paille où il les brûle); le conte se termine par l'ingratitude du bûcheron envers son bienfaiteur dont il fait jeter le cadavre supposé à la rivière. — *L'homme et le Crocodile* (n° 6) ressemble, quant au commencement à la fable sénégalaise l'Enfant, le Crocodile et l'Ane. (*Revue de Trad.* t. I. p. 140,) et par le dénouement à un conte du même pays (ibid. p. 139) et à un conte de l'Inde (ibid. p. 32) *Pauvre Ali, heureux Mahommed* fait penser à notre conte de l'Oiseau bleu (Sébillot, I. n° 14) qui procure de l'or à celui qui a mangé son cœur.

Les trois contes suivants appartiennent à la série facétieuse souvent phallique; l'auteur les rapproche de Polichinelle de Garagous et de Got et de l'antique farce égyptienne; ce sont *M. de l'âne et ses sept frères* n° 8 (âne qui est censé faire de l'or; femme ressuscitée à l'aide d'un os dans lequel on souffle, voleur enfermer dans le sac, qui ayant fait un autre se mettre à sa place, fait accroire à ceux qui l'ont jeté à l'eau qu'il a y trouvé un trésor); les *Marchés du sire du Taureau* sont aussi très comiques, mais présentent des détails très naturalistes. Il en est ainsi de *Toutes les mêmes* n° 10, conte basé sur l'infidélité des femmes (comme les deux rois des Mille et une Nuits, les maris trompés s'en vont à la recherche de maris plus malheureux qu'eux). Le *Trésor de Kerma* appartient à la série des inventions de trésors au moyen de talismans, donnée très commune en Orient; ici c'est un Européen qui a indiqué le moyen nécessaire pour entrer en possession du trésor.

Ces contes présentent, ainsi qu'on l'a vu par cette analyse un grand intérêt; ils sont empruntés à des sources assez diverses, et difficiles à démêler, ce qui est assez aisé à comprendre, les Barbarins étant une race émigrante. Quelle est la part de l'élément oriental, de l'élément indigène et même de l'élément européen, c'est un problème qu'on peut poser, mais non résoudre.

Paul Sébillot.

René Basset. — *Notes de lexicographie berbère*, (Extrait du Journal Asiatique) Paris, Imprimerie nationale et E. Leroux, in-8° de 100 pages.

Cette quatrième série comprend un vocabulaire du Touat et du Gourara

l'argot du Mzab, et le Dialecte des Touaregs Aoulimmiden. Comme spécimens de textes des différents dialectes de Touat, M. B. a donné les fables suivantes : le ventre et les pieds. — Les chacals (les deux chiens et l'âne mort de La Fontaine). — La femme et la poule. — Le chien et la viande (le chien qui lâche sa proie pour l'ombre). Il a fait précéder chacune d'elles de rapprochements très intéressants. L'argot du Mzab, langage secret mêlé d'arabe et de berbère, procède surtout par métaphores et jeux de mots (cf. *l'argot des Nomades en Bretagne* de M. Quellien. Voir *Revue*, t. I, p. 58.)

P. S.

OSKAR SCHWEBEL. — *Tod und ewiges Leben im Deutschen Volksglauben*. Minden in Westfalen, J.-C.-C. Bruns'Verlag, 1887. VI et 388 p. (Prix M K. 5 50 = fr. 6 87)

Le titre de cet ouvrage « la Mort et la Vie éternelle dans les Croyances populaires allemandes » a certes beaucoup d'attrait pour le folkloriste. L'auteur a le grand tort d'avoir fait d'un sujet qui pouvait fournir matière à un ouvrage du plus haut intérêt scientifique un livre populaire, dans lequel il a cru bon de laisser de côté tout bagage scientifique. Il faut le regretter. L'auteur a apporté une classification, qui n'est pas sans valeur, dans une quantité de légendes. Dans bien des cas on désirerait en connaître la source, ou la « littérature » du sujet, comme disent les Allemands.

Il y a une autre partie, dont l'absence serait moins regrettée : l'auteur dans bien des cas, a voulu ranger les faits d'après des conclusions souvent tirées à l'avance, et qui quelquefois deviennent baroques. C'est ainsi qu'il s'appuie p. 155, sur une légende miraculeuse isolée, pour admettre que la *Vierge* aurait succédé à *Hel* dans quelques cas, comme divinité de la mort. Ailleurs, p. 160, il tire la même conclusion pour plusieurs personnages légendaires, et sans apporter la moindre preuve. Dans le même chapitre il s'appuie sur une conception d'un peintre *moderne* pour prouver que le *messager de la mort* est une transformation de Wodan. — Si on voulait suivre l'auteur, les Germains auraient déjà connu un spiritualisme aussi compliqué que celui de notre époque, et c'est là en effet l'idée qui a présidé à ce livre : l'auteur « a voulu battre en brêche le matérialisme toujours progressant » (p. 116).

Cet ouvrage n'est cependant pas sans mérite : loin de là. Mais ce mérite est dans le classement que l'auteur fait subir aux matériaux. Il touche successivement aux différentes questions qui se rattachent à la mort : comment on se figure l'âme ou la vie; les protecteurs et les talismans de la vie; les messagers et les divinités de la mort; les funérailles et le deuil; les pérégrinations des âmes; leur séjour. Chacun de ces points est traité avec une connaissance profonde des recueils de folklore. Je citerai comme particulièrement intéressant le chapitre où l'auteur énumère et envisage les animaux qui sont des présages de mort : le cerf, le sanglier, le cheval, la souris, le chat, le chien, le cygne, le pigeon, le hibou. Il y rattache de curieuses traditions appartenant à des familles nobles. Encore un chapitre qui mérite des éloges c'est celui qui traite des usages funéraires; beaucoup de ceux-ci existent encore aujourd'hui, tels que la veille du mort, la coupe des ongles, le repas funèbre, et d'autres. J'aurais voulu voir l'auteur s'arrêter plus longuement à la question des *tumuli*, sur lesquels il n'est pas rare de trouver aujourd'hui une chapelle dédiée à tel ou tel saint, évidemment une divinité païenne christianisée.

Dans un autre chapitre, nous apprenons des choses très intéressantes au sujet de l'*arbre*, considéré comme protecteur de la vie. L'auteur est moins clair lorsqu'il veut expliquer pourquoi la *coiffe* des enfants nouveau-nés est un signe de bonheur. Il y voit le siège du *Schattengeist*, de l'*Ombre*, qu'il identifie avec la *Fylgja* des Scandinaves. Le lecteur ne voit pas le rapport

de ces deux conceptions. J'y vois tout simplement, non pas un symbole, dont l'esprit primitif de nos ancêtres n'était pas capable, mais la superstition qui s'attache à tout fait naturel par trop commun et incompris : de là à en faire un fétiche il n'y a qu'un pas.

Le verbiage de l'auteur gâte malheureusement beaucoup de bonnes choses qu'il présente, et le symbolisme philosophique dont souffrent malheureusement beaucoup de mythologues peut se reconnaître dans cet ouvrage comme un ennemi dangereux de toute interprétation sérieuse des matériaux du folk-lore.

Aug. Gittée.

PERIODIQUES ET JOURNAUX

Archœlogical Review, I. 3. — The language of Animals (suite) *J.-B. Frazer*. — A musœum of christian archœology. *J, Romilly Allen*. (Essai) sur la nécessité et les moyens d'établir en Angleterre un musée d'archéologie chrétienne). — The physicians of Myddfai (suite). *E. Sidney Hartland*. La conclusion de l'étude de M. H. est que cette légende est un mythe des Filles cygnes arrivé à son dernier degré d'évolution. — The *Wooing of Emer* conte héroïque irlandais du XI° siècle (suite) *Kuno Meyer*.

Ethnologiscbe Mitteilungen aus Ungarn. *Zeitschrift für die Volkskunde der Bewohner Ungarn und seiner Nebenlander*. (Communications ethnologiques de Hongrie, revue d'ethnologie relative aux habitants de la Hongrie et des pays voisins) publiées à Pest par M. le professeur D' Enton Hermann. — 1re année, 1887-88.

1er *fascicule* : introduction par le rédacteur en chef, — Caractères généraux du folk-lore magyar, I. introduction par *L. Katona*; — études comparatives sur la poésie populaire, par A. H. — Mærchenhort (intraduisible en français, mot à mot « asile des contes ») *Charles G. Leland*. — La lune dans les croyances populaires hongroises, *L. Kalmany*. — Sur l'origine de la langue roumaine, de Ladislas Rethy, par A. H. — Contes finnois, *L. Katona*. — Recueil de chants populaires ruthènes, *L. Csopey*. — Formules magiques et de conjurations des tsiganes de Transylvanie et de la Hongrie méridionale, *H. de Wlisloçki*. — Le mystère religieux de la nuit de Noël chez les Allemands de Tips, *S. Weber*. — Chants populaires nationaux (de Hongrie). — Revue ethnologique (périodiques nationaux et bibliographie). — Notre supplément musical. — Additions. — Communication de la rédaction. — Musique populaire originale (airs tsiganes de Transylvanie, airs magyars). — Supplément en hongrois : orientation et revue ethnologique de l'étranger.

2° *fascicule* : caractères généraux du folk-lore magyar, II. Croyances et usages populaires, *L. Katona*. — Saint dimanche, chanson bosniaque pour la Gusla, le *D' F. S. Krauss*. — Formules magiques et de conjuration des tsiganes de Transylvanie et de la Hongrie méridionale, *H. de Wlisloçki* (fin). — Le chant de Gusinje, poème héroïque des Musulmans de Bosnie. *J. d'Asboth*. — Sur la pêche en Hongrie (de O. Hermann) *Paul Hunfalvy*. — Ethnographie de l'ile Csepel, I, (généralité, idiome) *D' K. Papay*. — Essais sur les croyances aux vampires chez les Serbes, *L. de Thallouy*. — Études comparatives sur la poésie populaire *H. de Wlisloçki* et *A. H.* — Contes

finnois, *L. Katona* (suite). — Contes et légendes populaires de Hongrie, I-III. — Superstitions hongroises. — Formule de conjuration roumaine contre le mauvais œil. — Mariage arménien, *L. Gopcsa.* — Sur l'origine des Széklcr *L. Rethy.* — Le mystère allemand de Noël. — Le mystère allemand de saint Sébastien. — Revue ethnologique (société Franklin, bibliographie, périodiques nationaux, musique). — Chants populaires nationaux (de Hongrie). — Société d'ethnologie. — Communication de la rédaction. — Mouvement scientifique. — Supplément en hongrois : société d'ethnologie hongroise. — Lettre de Willibald Schulenbourg. — Sur l'ethnographie arménienne par *L. Patrubany.* — Revue ethnologique de l'étranger. — Communication de la rédaction.

Le Ménestrel. — Ce journal hebdomadaire de musique publie depuis quelque temps des extraits de *l'Histoire de la chanson populaire en France,* de M. Julien Tiersot, qui paraîtra prochainement en volume.

Revue Celtique, IX. 2. — La Création du monde, mystère breton. *Eugène Bernard.* (d'après un des MMs. de la collection Luzel de la Bibliothèque nationale M. B. fait ressortir certaines analogies entre la pièce qu'il publie, et le drame comique *the Creation of the World.* Le manuscrit publié par M. B. date de 1825, mais c'est la copie, écrite sous la dictée, d'une rédaction plus ancienne).

Revue de Bretagne et d'Anjou, III, 12. — Les Empiriques angevins (suite). *Eugène Bonnemère.*

Revue des patois, I. 4. — Grande complainte faite en vieux patois de la Bresse (Vosges) sur la vie de frère Joseph le saint Ermite de Ventron. *Hingre,* — Notices bibliographiques. (Ce travail qui complète et rectifie parfois les articles parus sous le même titre dans les numéros précédents, est fait avec une grande conscience, et est extrêmement précieux, non-seulement au point de vue des patois, mais aussi au point de vue de la littérature orale; il serait à désirer que ses auteurs, en le complétant encore, lui donnent la forme plus maniable d'un livre). — Table analytique de la première année.

Revue des patois gallo-romans, I. 4. — La claire fontaine, chanson populaire française *J. Gilliéron.* (M. G. avait essayé dans *Romania* t. XII, p. 347, de reconstituer le texte original de cette chanson; suivant lui. « Je me suis essuyé » veut dire je me suis mise à l'essui = dans un lieu sec). — Noëls wallons (avec musique) *A. Doutrepont.* — Proverbes des Basses-Pyrénées, *abbé Casteig.* — Noms propres Saint-Polois, I. Sobriquets, *E. Edmont.*

Revue d'Ethnographie, VI, 5-6. — L'industrie de la pierre chez les anciens habitants de l'archipel canarien. *Dr. Verneau.* — Les tours Kiams de la province de Binh-Dinh. *Ch. Lemire.* — L'art Capillaire chez les peuples primitifs. *Spire Blondel.* — Notes sur Madagascar : Rites funéraires, les Vazimbos. *Max Leclerc.*

Volkskunde. I. 4. Avril. — La science du folklore, traduit de l'anglais de *Gomme.* — Plusieurs contes et *sagas* par *Pol de Mont.*

5. Mai. Le folklore une science, (suite). — « Barrik, barrak ! » un conte par *Pol de Mont.* — 13 chansons et jeux d'enfants par *Pol Anri.* — Questions et réponses friponnes, par *d. B.* — Un proverbe, par *H. Meeat.* — Une chanson flamande, par *Fl. van Duyse.* — Bibliographie par *Aug. Gittée.*

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Congrès international des Traditions populaires.* — Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro de juin, depuis plusieurs mois, le bureau de la Société s'occupait officieusement de l'organisation, au moment de l'Exposition universelle de 1889, d'un Congrès de Traditions populaires.

Dans sa séance du 30 mai dernier, le Comité central, approuvant l'initiative prise par le Président et le Secrétaire général, a décidé à l'unanimité qu'un Congrès de Traditions populaires serait organisé par la Société et que ce Congrès serait international.

Dans une seconde séance qui a eu lieu le 6 juin sous la présidence de M. Ch. Ploix, président de la Société, et à laquelle assistaient MM. Loys Brueyre, vice-président, Paul Sébillot, secrétaire général, Lionel Bonnemère, secrétaire, Émile Blémont, Henri Cordier, Girard de Rialle, Charles Leclerc, Paul Topinard; M. le Président a donné lecture des articles du règlement administratif relatif à la tenue des Congrès, et il a été immédiatement passé à l'examen du programme général qui doit être adressé à la Commission supérieure des congrès. Le Secrétaire général a lu un projet dressé par lui au commencement du mois dernier; après un échange de vues qui porte sur la rédaction à donner aux différentes idées formulées dans ce projet provisoire, on adopte les propositions suivantes qui indiquent sous la forme la plus courte l'énoncé des principales matières.

I

Bibliographie des Tradititions populaires dans tous les pays et Historique des recherches qui y sont relatives.

II

Études comparatives sur l'origine, le sens et les modes d'interprétation des Mythes et Légendes.

III

Examen des Coutumes et survivances dans leurs rapports avec les Traditions populaires.

IV

Programme de recherches à faire pour constituer un Musée de monuments et d'objets relatifs aux Traditions populaires.

V

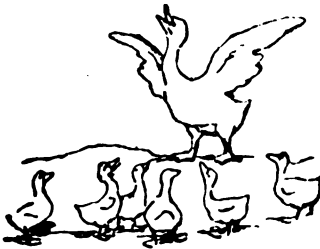
Influence des Traditions populaires sur les lettres, les arts et les sciences, et réciproquement.

Avant de se séparer le Comité charge le Bureau. et en particulier le Président et le Secrétaire général, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'organisation du Congrès international des Traditions populaires.

⁂ *Les Diners de Paris.* — La *Vie parisienne* du 21 avril dernier a publié une grande composition de M. Sahib intitulée « Dineurs et Diners ». On sait quel rôle important ces réunions autour de la table jouent depuis quelques années : c'est presque par centaines qu'on les compte aujourd'hui. Dans cette revue, 20 diners seulement ont été classés, et, parmi eux, celui de « Ma Mère l'Oye. »



Au-dessous de la partie du dessin de M. Sahib, que nous reproduisons, réduite de moitié, se trouve la légende suivante : « LE DINER DE LA (sic) MÈRE L'OYE. — Il était une fois... un diner qui existe encore, où l'on se raconte au dessert des petites histoires qui ennuient fort les enfants, mais qui remplissent de joie les gens qui sont à la recherche des origines du Chat botté! »



⁂ *Diner de « Ma Mère l'Oye ».* — Le diner de mai a eu lieu le 30, au restaurant Foyot, sous la présidence de M. Charles Ploix, président de la Société. Les autres convives étaient MM. Ch. Beauquier, Aug. Bernard, Lionel Bonnemère, Loys Brueyre, A. Certeux, de Charencey, Henri Cordier, Deniker, Paul Eudel, Félix Frank, Girard de Rialle, Ch. Leclerc, Ch. Normand, Paul Ristelhuber, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Fréderick Serrier, Edouard Schuré, de Tarrieux, A. Tausserat, Paul Topinard.

Au dessert, sur l'invitation du Président, le Secrétaire général a rendu compte brièvement de la séance du Comité central qui avait eu lieu le même jour. Depuis plusieurs mois la question d'un congrès de Traditions populaires était à l'étude. La demande officielle a été faite en mai par le bureau; le Comité central a décidé de se réunir de nouveau et de nommer une commission d'organisation. Des invitations seront adressées aussi aux Sociétés de folk-lore, ainsi qu'aux Revues françaises ou étrangères qui s'occupent de cette science. Une demande d'emplacement dans le Palais du Champ de Mars, en vue d'une exposition de folk-lore sera faite incessamment. M. Sébillot ajoute que le nombre des sociétaires n'a cessé de s'accroitre, il s'élève actuellement à 263, parmi lesquels onze dames; il annonce le décès de l'un de nos collègues, M. Martin, auteur de la « Mythologie et de la théologie des contes d'enfants »; puis il propose de porter des toasts à M. Paul Ristelhuber, auquel nous devons la traduction des Contes alsaciens de Stœber, publiés dans la Revue, à notre illustre président honoraire M. Ernest Renan, nommé grand officier de la Légion d'honneur, à M. L. Duval, archiviste de l'Orne, nommé officier de l'instruction publique, à Mme Destriché qui a reçu les palmes académiques. Ces diverses motions sont couvertes d'applaudissements. Après un remerciement de M. Ristelhuber, M. Sébillot fait circuler quelques photographies de folkloristes étrangers : MM. G. Pitrè, Dr F. Krauss, Machado y Alvarez fils, Félix Martin, Mme Pardo Bazan, et il émet le vœu que les portraits de nos collègues soient réunis dans un album. Cette motion est adoptée.

M. A. Tausserat présente un amulette qu'il a rapporté de son récent voyage en Algérie; c'est une patte de porc-épic, montée sur une sorte de bracelet; suspendu au cou des nourrices de Tlemcen, il leur procure un lait abondant. M. A. Certeux dit qu'il connait cet amulette, qui ne lui semble pas d'un usage général, en Algérie. M. Lionel Bonnemère parle des « *ribotteurs* » qui, au moyen de pratiques mystérieuses, enlèvent la crême du lait de leurs voisins. M. de Charencey signale l'importance de certaines légendes américaines, dont on peut suivre l'origine et la migration; plusieurs convives expriment le désir que l'éminent américaniste veuille bien donner à la revue une note sur ce sujet intéressant.

M. Aug. Bernard chante plusieurs des chansons recueillies par lui à Saint-Valery-en-Caux; M. Beauquier fait entendre une chanson de conscrits en patois de la Franche-Comté; MM. Félix Frank et Loys Brueyre se font égalememt applaudir; M. Paul Eudel récite une fable en créole mauricien, M. de Tarrieux une scène comique.

Après cette soirée si bien remplie, on se sépare, après avoir décidé que le prochain diner de ma *Mère l'Oye* aura lieu le 31 octobre.

*** *Société pour les études bohémiennes.* — Sous le titre de Gypsy lore Society, il vient d'être fondé à Édimbourg une société qui publiera une Revue dans laquelle seront examinées les questions qui se rapportent à cette curieuse race. Le président est M. C.-G. Leland, le vice-président M. H.-T. Crofton. Parmi les autres membres nous remarquons l'archiduc Joseph d'Autriche et un français, M. Paul Bataillard, bien connu par ses travaux sur les Bohémiens. La cotisation est de 25 francs. Les communications doivent être adressées à M. David Mac Ritchie, Hon. Secretary, 4, Archibald Place. Édimbourg.

*** *Musée d'Ethnographie du Trocadéro.* — La section française du Musée s'est enrichie récemment d'une fort belle collection de coiffes de la Haute-Bretagne réunie par notre regretté collègue Paul Hercouët et donnée au Musée par sa famille.

M. E. Rupin, de Brive, des instruments corréziens pour décortiquer la châtaigne; et des ex-voto ceux-ci consistent en figures de cire jaune (notamment des seins de femmes) qui étaient offertes à Saint Antoine pour la guérison de diverses maladies.

Cette section a reçu en outre : de M. Souché, une série de méreaux protestants poitevins; de Madame Destriché, divers objets du Maine et des modèles de métiers à tisser et de tour de boitier nomade; de M. Beauquier, député, notre collègue, des jeux franc-comtois dont il nous enverra la description; de M. Favier, de Douai, des images populaires; du Dr Pommerol, de Gerzat, des rubans de pèlerinage de Saint-Amable; de M. J. Andrews, membre de la Société, des pièces ethnographiques des Alpes-Maritimes.

SOUSCRIPTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Troisième liste

Félix Frank, 20 fr. — M. O. 7 fr. — Comte de Puymaigre, 10 fr. — MacCulloch, 10 fr. — D. F. 8 fr. — L. A. 5 fr. — Antoine Bulliot, 10 fr.
Total des trois premières listes : 575 fr. 75.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX.

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 8. — Août 1888.

LA CHEVELURE

I

LES CHEVEUX DANS L'ETHNOGRAPHIE ET LE FOLK-LORE



LA CHEVELURE a donné lieu à une foule d'usages et de croyances, que l'on rencontre dans l'ethnographie et le folk-lore de l'humanité entière. On s'en demande souvent l'origine et la signification. Le professeur Wilken, de l'université de Leide, vient, dans un savant travail, d'appeler l'attention sur cette partie si intéressante du folk-lore et de fournir une explication de la plupart des conceptions, dont la chevelure est l'objet (1).

La première partie de son étude traite plus spécialement de quelques usages funèbres dont il démontre l'existence chez les peuples de l'Archipel Indien; il se contente de compléter un travail trop peu connu de J. G. Frazer de Trinity-College à Cambridge, et se rallie en général aux conclusions de celui-ci (2).

Il est nécessaire, pour comprendre la partie de l'essai qui nous occupe, de connaître sommairement les idées exprimées par Frazer.

Les usages funèbres, comme il le prouve par une comparaison abondante entre les restes obscurs que nous avons conservés et les mœurs plus transparentes des sauvages, reposent sur la peur que l'homme a des esprits des morts, plutôt que sur l'affection qu'il conserve pour eux. Les habits

1. G. A. Wilken, *Ueber das Haaropfer und einige andere Trauergebræuche bei den Vœlkern Indonesiens* (Revue Coloniale Internationale, Oct. 1886 et Mai-Juin 1887) Amsterdam, J.-H. de Bussy.

2. James G. Frazer. On certain burial customs as illustrative of the primitive theory of the Soul (Journal of the anthropol. Institute 1885.)

de deuil ne sont, d'après cela, que des essais de l'homme primitif, de se rendre méconnaissable pour l'esprit, qui désire, dans l'imagination primitive, toujours rejoindre les survivants. C'est ce qu'ils cherchent à éviter. Les habits de deuil sont partout en opposition directe avec les habits portés en temps ordinaire : ainsi, les races qui vont nues s'habillent en temps de deuil; d'autres se tatouent ou se peignent le corps, surtout en *noir* : de là notre *couleur de deuil*. Le deuil finit lorsqu'on a accompli le sacrifice que chaque mort exige des servivants; dans cette cérémonie on a pour devoir de suppléer à tous les besoins que le mort pourrait avoir : la veuve se sacrifiait quelquefois elle-même; les victimes étaient cependant généralement des animaux, dont la chair était consommée par les survivants eux-mêmes près de la tombe des morts.

La multiplicité des pratiques dans ces circonstances est très grande, mais ne peut être examinée ici plus longuement.

La chevelure est intimement liée aux sacrifices funèbres. Un usage de deuil que nous rencontrons chez beaucoup de peuples, consiste à faire le sacrifice des cheveux de la tête : lors d'un décès, les hommes se rasent la tête tout entière, ou ne laissent qu'une touffe. En général, nous constatons qu'on traite les cheveux contrairement à l'habitude : si on les porte courts, en temps de deuil on les laisse pousser; s'ils sont un objet de soin, d'ornement, on les néglige, on les laisse incultes. Ainsi les Égyptiens qui se rasaient, laissaient en signe de deuil, pousser la barbe et les cheveux. Nous notons le même fait dans la Grèce classique : les femmes qui portaient la chevelure longue, se la coupaient; les hommes au contraire, qui avaient l'habitude de la couper, la laissaient pousser. Faut-il y voir des moyens pour se rendre méconnaissables, afin de se mettre ainsi à l'abri de l'action des esprits? C'est l'avis du docteur Frazer; Wilken préfère voir dans ces pratiques un *sacrifice*, du moins à l'origine. Ce qui rend cette manière de voir plus acceptable, c'est l'usage qui existe sur beaucoup de points, de déposer les cheveux dans ou sur la tombe des morts. C'est ce qui se faisait chez les Grecs; de même, l'adolescent, après une enfance passée heureusement, sacrifiait à Apollon une boucle de cheveux. Dans Eschyle, Oreste en arrivant près de la tombe de son père, se coupe une touffe de cheveux avec son épée. La pratique perdit peu à peu sa signification de sacrifice, pour devenir un simple usage de deuil.

Le sacrifice des cheveux doit être considéré comme un usage où la *partie* a pris la place du *tout* : il en est de même dans toutes les pratiques semblables, l'homme cherchant à se débarrasser de tous les sacrifices, quels qu'ils soient. Au lieu du corps tout entier, les sauvages sacrifient fréquemment une *phalange de doigt*; le *sang* lui-même suffit. La loi mosaïque défendait aux Hébreux de se faire des entailles en l'honneur des morts. A Tahiti les femmes se font saigner la peau de la tête, laissent couler le sang sur de petits linges, et les jettent comme sacrifice sur la civière.

Wilken entre au sujet de l'origine de cette substitution dans de longues considérations, pleines de science, dont les conclusions peuvent se réduire aux suivantes :

Tout objet ayant une âme, et l'âme seule venant au profit du mort, il suffit de procurer une voie de sortie à l'âme pour que le sacrifice partiel vaille le sacrifice complet. Une blessure donne une voie de sortie à l'âme. C'est se basant sur la même idée, que quelques peuples coupent, même après la mort, une touffe de cheveux au mort, afin de permettre mieux à l'âme de sortir. Il ne faut pas trop s'étonner de découvrir ici une inconséquence chez des hommes primitifs, comme la mort est considérée par eux comme étant causée justement par le départ de l'âme. L'esprit primitif est loin d'être toujours logique. L'admission de plusieurs âmes est du reste une conception que nous trouvons chez beaucoup de races, et il n'est pas impossible que le fait dont nous parlons, ne doive être ramené à cette idée.

C'est ainsi que serait née la croyance que les cheveux sont le siège du pouvoir qu'on peut avoir sur quelqu'un. Les êtres supérieurs sont souvent représentés comme perdant toute force, dès qu'on parvient à les saisir par les cheveux. « *Prendre l'occasion par les cheveux* » est un proverbe qui nous est familier et qui rentre dans cet ordre d'idées.

Les cheveux sont ainsi mis en rapport avec la *vie* et la *force*. Dans la chanson populaire de la Grèce moderne, l'agonie est représentée comme une lutte avec Charos, le dieu de la mort; l'homme est toujours vaincu, car dès que Charos le prend par les cheveux, l'être le plus puissant n'a plus aucune force. Le conte populaire connaît cette conception aussi. Dans Grimm, le jeune homme qui se met en voyage pour apprendre à avoir peur, fait la rencontre d'un esprit; il se rend maître de lui, en serrant la barbe du fantôme dans une enclume qu'il fend d'un seul coup.

Nous connaissons tous le mythe de Samson. Les Hébreux ne sont pas seuls à le posséder. Ovide nous parle de Nisos, roi de Mégare, qui avait un cheveu d'or et de pourpre auquel tenait sa vie; sa fille Skylla, devenue amoureuse de Minos, qui assiégait Nisos dans Nisaia, arracha ce cheveu, et son père mourut aussitôt; la ville dut se rendre. — Amphitryon soumit de la même manière l'île de Taphos, après que la fille de Pterelaos eut dérobé à celui-ci le cheveu d'or auquel tenait sa vie. Wilken considère ces mythes et particulièrement le mythe de Samson comme des *mythes solaires*. Dans les mythologies le soleil est souvent considéré comme une *tête*, et ses rayons comme des *cheveux*. Le dieu indien du soleil s'appelle *Sûrya* = le dieu aux cheveux rayonnants; et Hélios était désigné par les Grecs comme le dieu *aux cheveux jaunes*, de même que le poète latin parlait des *crines Phœbi*. Nous sommes ainsi très près de la conception d'êtres, qui perdent leur force en perdant les cheveux, ou disparaissent, comme dans la forme sauvage de cette légende; le soleil aussi a toute sa force, lorsqu'au milieu de l'éclat de ses rayons, il ressemble à une tête entourée de cheveux abondants et perd sa splendeur et sa chaleur, quand descendant sur l'horizon, il paraît une tête sans cheveux.

Le rapport des cheveux avec la force et la vie étant devenu une conception familière, il est évident que la chevelure devait devenir l'objet d'un culte très étendu.

C'est ainsi que les cheveux remplissent le rôle de sacrifice dans d'autres

circonstances, dans lesquelles il s'agit de protéger une vie qui est considérée être en danger.

Au début c'était un acte purement religieux, qui avait pour but d'apaiser les ombres des morts tout d'abord; il devait ensuite rendre favorables des divinités qu'on redoutait, par exemple, dans des circonstances capitales dans la vie de l'homme, telles que la naissance et le mariage. Nous le rencontrons encore ailleurs, avant de commencer une entreprise importante : ainsi, avant d'entreprendre un voyage ou une expédition militaire, comme chez les Grecs et chez les Arabes.

Le sacrifice des cheveux lors du mariage se rencontre fréquemment. A Trécène, nous dit Lucien, une loi interdisait aux jeunes gens de se marier, aussi longtemps qu'ils n'avaient pas sacrifié leur chevelure à Hippolyte, une divinité héroïsée que Wilken considère comme ayant une signification solaire ou sidérale. Hérodote raconte qu'à Délos les jeunes filles et les jeunes hommes qui se mariaient déposaient une mèche de cheveux sur la tombe des Vierges hyperboréennes. En Bohême, encore de nos jours, la jeune mariée en entrant dans sa nouvelle maison, va tout d'abord au foyer domestique, et y jette *trois de ses cheveux*, pour détourner les maléfices des sorcières.

L'objet de cet acte, par suite du culte qu'on lui vouait, devait nécessairement acquérir une grande *importance sociale et politique.*

C'est pour cette raison que nous voyons presque universellement les cheveux longs servir de signe distinctif entre les hommes libres et les serfs; ceux-ci ont les cheveux courts. Cet usage s'explique : le serf est originairement le prisonnier de guerre. Tous étaient anciennement mis à mort; il y a pour cela des témoignages nombreux. Il ne faut pas mettre ces atrocités seulement sur le compte de la cruauté : ces malheureux étaient au début des victimes qu'on immolait aux divinités, Puis, plus tard, on se contenta du simulacre, on ne sacrifia plus que la chevelure. Cet usage se trouve notamment chez les sauvages, les Grecs, les Germains, les Scandinaves et ailleurs.

Dans la vie sociale aussi, la chevelure remplissait un rôle important. C'est ainsi que pour parler seulement de l'antiquité germanique que nous retrouvons dans nos ballades flamandes, la jeune fille, ou plutôt la vierge, portait les cheveux longs flottant sur le dos. Grimm a signalé le terme de droit *in capillis esse* comme synonyme de *in virginitate esse.* Il était permis à la jeune fille de tresser les cheveux; les cheveux ramenés derrière la tête distinguaient la jeune fille tombée et la femme mariée. Chez beaucoup de peuples, on coupe les cheveux à la fille tombée; et en Belgique même, il existe certains établissements (Oesterput) où les parents envoient leurs filles récalcitrantes ou de conduite irrégulière, et dans lesquels le premier châtiment pour celles-ci consiste dans la perte des cheveux.

Les Germains attachaient beaucoup d'importance aux cheveux longs' pour les hommes aussi. Les couper à quelqu'un contre son gré constituait un délit grave. Ils étaient même considérés comme quelque chose de sacré. On jurait par la chevelure. Les femmes en Souabe et en Bavière

prêtaient serment, la tresse droite ramenée sur le sein droit, ou les deux tresses ramenées sur les deux seins. Les hommes, en prêtant serment, touchaient la barbe ou les cheveux; c'était le cas chez les Frisons. Dans ce dernier acte, Wilken ne voit pas seulement un hommage rendu aux cheveux comme signe distinctif entre l'homme libre et le serf, mais encore un souvenir de l'ancienne conception des cheveux comme le siège de la force.

La coupe des cheveux était un signe de soumission volontaire à quelqu'un; cet usage se trouve également chez les Germains. Il faut y rattacher une autre coutume qui existait en France au ve et au vi^e^ siècle; quand on s'approchait d'un grand personnage, on s'arrachait quelques poi's de la barbe et on les lui présentait.

Une différence de coiffure existe presque partout entre la jeune fille et la femme mariée. Chez beaucoup de peuples sauvages, la femme mariée a la tête rasée; dans l'antiquité germanique, la femme mariée ramenait ses cheveux sous un bonnet sur le derrière de la tête. La *Haube*, en allemand moderne, est encore le synonyme de la condition mariée; *unter die Haube kommen* est l'équivalent de *se marier*, Il faut y voir un acte de *soumission à l'homme*; les cheveux qu'on *cachait* ne sont probablement qu'une transformation ultérieure de la pratique première, qui consistait à les *couper*.

Le rôle primitif de la chevelure comme sacrifice est éteint dans notre civilisation actuelle; l'idée fondamentale s'est perdue, mais elle nous per-d'expliquer les idées que nous rattachons encore aux cheveux.

C'est un usage général de porter ou de conserver des cheveux des personnes chéries, mortes ou vivantes. L'idée qui est au fond de cet usage est identique avec celle qui s'attache aux *reliques* : l'esprit de la personne absente persiste à résider dans l'objet qui a appartenu à son corps. La mèche de cheveux constitue un fétiche véritable. Les amoureux se donnent de leurs cheveux; généralement on ne néglige pas de couper une touffe de cheveux aux mourants; on croit qu'il faut le faire avant qu'ils n'aient rendu le dernier soupir, sinon les cheveux ne se conservent pas.

Les cheveux entrent dans beaucoup de conceptions superstitieuses. Nos femmes en Flandre croient encore souvent que les cheveux qu'elles s'arrachent en se peignant, doivent être soigneusement brûlés; autrement ils pourraient être trouvés par des sorcières qui alors auraient du pouvoir sur elles.

Voici un moyen magique pour gagner l'amour d'une femme. Nous l'avons recueilli également en Flandre. « Pour rendre une femme *folle* de vous. il faut lui demander un cheveu; vous ne pouvez pas le prendre furtivement, il faut qu'elle le donne librement. Vous le mettrez dans une noix de muscade, que vous coupez en deux; cachez la noix dans un arbre creux et dès lors la femme sera amoureuse de vous. »

Nous citerons encore un des serments connus en Flandre parmi les enfants. L'enfant qui veut certifier la vérité de ses paroles, s'arrache un cheveu, en disant : « *'k Verbeul der mij op !* c'est-à-dire, que j'en meure si ce n'est pas vrai ! »

Nous pourrions citer beaucoup d'autres faits non moins singuliers; le champ des superstitions notamment, qui ont trait aux cheveux est inépuisable. Wuttke en a réuni un grand nombre dans son ouvrage classique sur les superstitions, auquel nous renvoyons le lecteur curieux. Le travail du savant professeur de Leide contribuera beaucoup à faire comprendre ce chapitre de la psychologie populaire.

AUG. GITTÉE.

LA PIERRE ENCHAINÉE

Tradition de l'Artois

Dans le Pas-de-Calais, à Gauchin-le-Gall (gall signifie grosse pierre; gallet diminutif en vient) on voit, sur la place de l'Église, une énorme pierre enchainée.

La chaîne, très solide et très lourde, est attachée à un grès enfoncé profondément en terre. Ce gall, dans le pays, inspire aux habitants une frayeur telle qu'ils redoutent de voir arriver le moment où il sera déchaîné. Je désirais savoir les méfaits de cette masse inerte qui me semblait inoffensive, et un jour que je considérais ce monument d'aspect druidique, avec beaucoup de curiosité, un vieillard à qui je demandai des explications, me raconta ce qui suit.

Voici la raison de son enchaînement : Il a y plusieurs siècles de cela. Vers minuit, cette pierre maudite se mit, on ne sait sous quelle influence supérieure, à bondir et à se promener seule par tout le village, comme une masse intelligente, et à troubler le repos des Gauchinois épouvantés. Où elle frappait plus fort, c'était signe de mort ou de malheur. Elle allait toujours la nuit, en tressautant, frapper plus ou moins violemment de porte en porte, et le lendemain, on la revoyait à la même place que la veille.

Enfin, quelques campagnards hardis de l'endroit, profitèrent d'un moment où la pierre était calme, et l'enchainèrent solidement en cet endroit. Depuis lors, on put dormir tranquille; plus de tapages nocturnes. Cet énorme grès est immobile et pourtant on le redoute encore. Gare à nous si nous lui rendons la liberté ! — Tel fut son récit. Ce bloc est une des curiosités de la contrée, et peu nombreux sont les incrédules, lorsque les vieux narrent avec une voix temblante, la légende, durant les longues veillées d'hiver.

FRANÇOIS LEFEBVRE.

L'IMAGERIE POPULAIRE (1)

II

L'IMAGERIE POPULAIRE EN HAUTE-BRETAGNE



IEN qu'on ait imprimé en Haute-Bretagne un assez grand nombre d'estampes populaires et que le dernier imagier soit mort il y a une dizaine d'années seulement, cette industrie locale ne paraît pas avoir beaucoup attiré l'attention des collectionneurs.

Au moment où M. Gaidoz et moi nous préparions la *Bibliographie des Traditions et de la Littérature populaire de la Bretagne*, (1882), M. Decombe nous avait envoyé quatorze pièces seulement. Depuis il a pu réunir un certain nombre d'estampes, quelques-unes relativement anciennes, qui ont fait monter sa collection à plus de 40 numéros. Si l'on y ajoute trois pièces plus anciennes qui font partie du Musée archéologique de Rennes, on a cinquante images environ.

C'est assurément une assez faible partie de ce qui a été imprimé ou gravé en Haute-Bretagne, surtout si l'on joint aux placards les images qui ornaient beaucoup de livres populaires. On constate en effet en Haute-Bretagne le fait que nous avons signalé dans notre premier article.

Je possède une plaquette de 12 centimètres sur 7 et demi, intitulée *La vie admirable du Bienheureux Saint Alexis, vrai miroir de patience et de chasteté, tirée des fleurs des vies des saints.* A Dinan, chez Jean-Baptiste, T. R. Huart s. d. Elle se compose de 18 pages, (au verso du titre est une approbation donnée à Lyon le 25 Mai 1735,) et d'une couverture ornée sur laquelle sont deux bois très naïfs. M. J.-M. Peigné, imprimeur à Dinan, et successeur de la famille Huart, qui m'a donné ce petit livre, avait entendu son prédécesseur raconter que vers le commencement du siècle, les ouvriers avaient brûlé pour se chauffer quantité d'anciens bois. On peut penser que parmi eux il s'en trouvait qui étaient destinés à tirer en placard, soit des sujets de sainteté, soit des avis mortuaires.

1. Voir le n° de juin.

La lettre B, a été composée librement d'après des sujets du Moyen-Age. Les monstres qui forment la boucle font le V majuscule du manuscrit anglo-saxon de Cœdmon le diable qui joue de la cornemuse fait partie d'une peinture murale de la cathédrale de Trêves le lièvre à cheval sur le chien est un fragment de carreau (du XIII° siècle) trouvé sur l'emplacement du prieuré de Derby (cf. WRIGHT. *Histoire de la Caricature*, p. 49, 66, 83).

M. Decombe a aussi un livret de 165 millim. sur 102 millim. de 15 pages, intitulé : « *La fameuse harangue des Savetiers* » sans date et portant à la fin la mention : *Rennes, imprimerie de Julien Frout*, (1808).

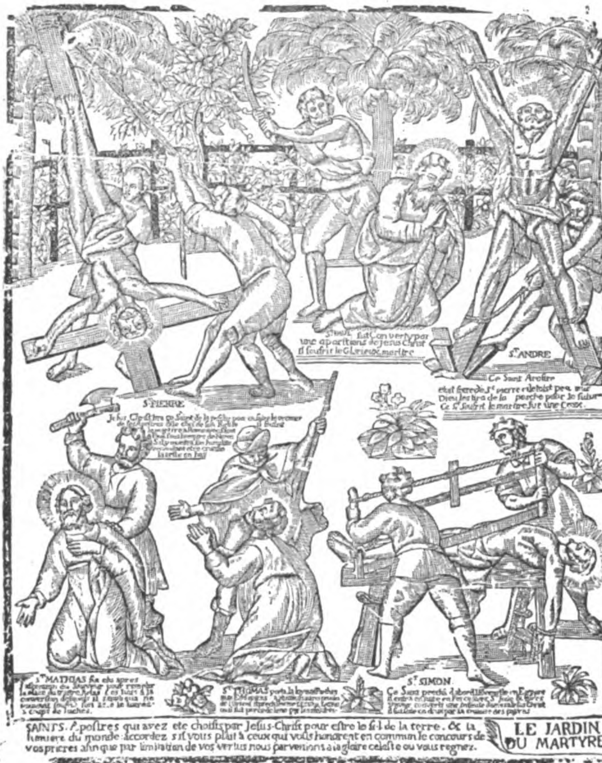


On voit sur la couverture, deux bois très naïfs : 1° un écusson sur lequel sont figurés les outils des savetiers; 2° Un savetier coiffé d'un chapeau à cocarde, assis devant son établi, entre deux apprentis savetiers. Celui-ci mesure 72 millimètres sur 73.

M. Decombe m'écrit que ce bois très curieux lui fait supposer que l'imprimeur Julien Frout a bien pu faire de l'imagerie populaire en placard.

Le Musée archéologique de Rennes ne possède que trois pièces qui toutes les trois sont des fragments. M. Le Bastard, maire de Rennes, 'a bien voulu autoriser le conservateur du Musée à me les communiquer. On en trouvera deux ci-après, reproduites au 1/5 de l'estampe originale.

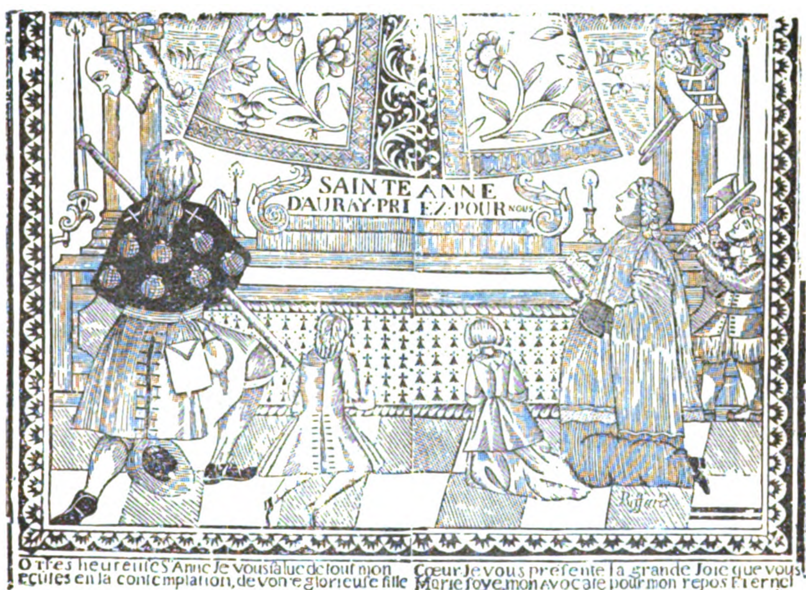
La plus ancienne est le JARDIN DU MARTYRE (haut. 54 cent.,



larg. 42 cent.) à laquelle manque tout le côté droit; elle peut remonter au XVII[e] siècle; quoique parfois assez naïve, l'exécution n'est pas dépourvue de mérite.

Le bois qui représente la partie inférieure d'une SAINTE-ANNE-D'AURAY, dont on aperçoit seulement le bas du manteau très richement orné. (haut. 42 cent. larg. 56 cent.,) semble remonter, si l'on en juge par les costumes, au milieu du règne de Louis XV; il y a des parties, sinon très correctement dessinées, du moins exécutées avec une certaine connaissance du métier.

Riffard, dont la signature se lit à droite était un imagier de plus de valeur que ceux qui l'ont suivi.



La partie supérieure d'un COURONNEMENT DE LA VIERGE (hauteur 43 cent. larg. 53 cent.) montre une Vierge les mains jointes, sur laquelle descend un Saint-Esprit sous forme de colombe; deux anges soutiennent une couronne; deux autres semblent porter la Sainte; peut-être était-ce une Assomption. La facture est à peu près la même que celle de la Sainte-Anne.

Dans la collection Decombe, les deux images les plus anciennes sont celles de SAINT-NICOLAS (haut. 43 cent., larg. 35 cent.) et de SAINT-JEAN-BAPTISTE (haut. 43 cent., larg. 33 cent.) toutes les deux portent un nom d'imprimeur « A Rennes chez Lefas, rue aux Foulons n° 8. » M. Decombe estime qu'elles ont été imprimées en 1830. Nous reproduisons la première au quart de sa grandeur.

La mitre du saint, la bordure de son vêtement et les franges de l'étole

sont coloriées en jaune, ainsi que les manches et le pantalon du jeune homme agenouillé, la crosse et certaines parties du terrain; le manteau, la robe de dessous et l'étole sont en rouge, le terrain en rose pâle, ainsi que les mains et la figure, les feuillages en vert bleuâtre, l'église et le tronc en bistre clair. Le même coloriage est appliqué aux différentes parties du Saint Jean-Baptiste; la facture au point de vue des tailles qui sont assez larges, est semblable à celle du Saint Nicolas.

La veuve Pierret, mère de Charles Pierret, dont il va être question, était déjà établie rue de Berlin, à Rennes, en 1845. Elle était fille de l'imprimeur Chausseblanche qui exerçait son art à Rennes sous le premier empire; M. Decombe pense que peut-être a-t-il aussi imprimé des images. Mme Pierret fabriquait des « cartes à jouer, dominoteries et images ». Son fils Charles qui lui succéda, gravait tous les bois de ses images; mais il n'est probablement pas l'auteur de tous ceux qui furent tirés pour le compte de



sa maison à l'imprimerie Oberthur et à l'imprimerie rennaise; s'il dessina et grava des images telles que « Saint Cado » et le « Juif-Errant » il en est

d'autres, comme « Saint Cornély » qui accusent une main différente : ce sont peut-être des bois du siècle dernier qu'il aura achetés, ou trouvés dans le fonds de son grand-père. Pierret mourut en 1877, et ses bois furent achetés par l'imprimeur Bazouge, de Dinan.

Les estampes que nous reproduisons ou que nous décrivons ne sont pas rangées dans l'ordre chronologique de production ; mais suivant la date du tirage mise au bas des planches que possède M. Decombe.

La plus ancienne est SAINTE ANNE D'AURAY, *Santez Anna Wenet* (car l'inscription du haut et une courte notice en bas sont en breton et en français). Elle est assise sur une grosse chaise de cuisine posée sur un autel et enseigne à lire à la Vierge. Le coloriage en est vif : le ciel est bleu cru, la robe de la Vierge et le manteau de la sainte rouge vif, la robe de sainte Anne jaune : La marque d'imprimerie est : « Rennes, chez Mme veuve Pierret, fabricant de cartes et d'images, rue de Berlin, 3, Imp. Marteville, Oberthur successeur. » Cette mention a permis d'assigner à cette pièce la date de 1858.

SAINT CADO (haut. 30 cent., larg. 20 cent.)



Au-dessous est l'inscription suivante : « Au cinquième siècle, saint Cado, voulant joindre l'île de Beltz au continent, et ne sachant comment y établir un pont, convint avec le Diable que celui-ci le bâtirait, à la condition que la première créature qui passerait dessus appartiendrait au Démon. » Dans une nuit, ce pont fut bâti. Lucifer s'était flatté que saint Cado y passerait le premier; mais saint Cado, inspiré par le Saint-Esprit, y jeta un chat et trompa ainsi le Démon qui voulut en vain renverser le pont qu'il avait élevé. » A Rennes, chez Ch. Pierret fils, fabricant de cartes et d'images, rue de Berlin, 3, (Déposé), imp. Oberthur, 1863.

Le ciel et le dessous du pont sont d'un bleu vif sur lequel le manteau du saint, le vêtement du diable, et quelques parties du pont, colorés en rouge, tranchent très hardiment; le nimbe, la mitre, les revers du manteau et partie du terrain sont jaune de chrôme clair, les cheveux et la culotte de poil du diable et le dessus du pont, jaune orange, les chairs et le pontroses, l'étole, les ailes du diable, et quelques buissons, vert foncé.

Les côtés sont occupés par un cantique sur la Passion. La plupart de ces images sont accompagnées de cantiques, qui n'ont souvent pas de rapport avec le sujet gravé.

SAINTE HÉLÈNE imp. Oberthur, 1871 (haut. 30 cent. larg. 21 cent. 1/2) tient à la main une croix et levant les yeux au ciel, semble l'implorer pour un navire qu'on aperçoit dans le lointain. A gauche de la croix, un évêque est en prières. Le ciel est rose vif, le manteau et la robe de la sainte, celui de l'évêque, gros rouge, sa robe verte, la croix, les ornements et la mitre jaune clair; les tailles sont plus larges que dans l'image de Saint Cado.

NOTRE-DAME-DE-CLARTÉ 1872, (haut. 28 cent.; larg. 20 cent.) est dans un médaillon ovale encadré d'ornements gothiques et de fleurs; elle est enluminée assez grossièrement et ne présente pas de particularité intéressante, non plus que les deux cantiques et la prière qui l'accompagnent.

SAINT DURLO, abbé (haut. 28 cent.; larg. 19 cent.) est du même style que Saint Cado; il est aussi enluminé, jaune vif, rouge, rose, bleu et vert; même observation que ci-dessus pour la prière et les cantiques. Ce même bois, en 1873, devient, par un simple changement dans l'inscription, SAINT PHILIBERT, abbé.

NOTRE-DAME-DES-FLEURS, PROTECTRICE DES LABOUREURS (haut. 25 cent., larg. 17 cent. imp. rennaise, 1873), tient l'enfant Jésus, et a le pied posé sur un globe sur lequel est écrit *France*, elle est entourée de grosses fleurs; les enluminures sont dans le même esprit que celles des images précédentes. Au bas est une prière à N.-D. des Fleurs (réimprimée à Dinan chez J. Bazouge, acquéreur des bois de Pierret).

NOTRE-DAME-D'AVESNIÈRES, près Laval (haut. 29 cent., larg. 20 cent. couronnement du 9 mai 1860) a été tirée à l'imprimerie rennaise en 1873, le bois doit être antérieur à cette date. L'image représente la sainte au-dessus d'un autel où un prêtre dit la messe; les assistants sont des dames avec des crinolines, un monsieur en redingote, deux paysannes et un pèlerin. Au bas est une notice sur le couronnement, une prière à N.-D. d'Avesnières, et le récit du miracle qui, au XIe siècle, fut cause de la fondation de la chapelle.

NOTRE-DAME-DE-DÉLIVRANCE, PROTECTRICE DES MARINS, (haut. 28 cent., larg. 20 cent.) coloriée, tient d'une main un sceptre, et de l'autre elle soutient un enfant Jésus qui a un scapulaire à la main; au-dessus, des anges dans des nuages; sur le rivage, une femme en prières; des marins, dans un bateau balloté par d'énormes vagues, implorent la sainte; l'image est accompagnée d'un cantique à la Vierge et d'une prière.

NOTRE-DAME-DE-QUELVEN, 1873, (haut. 28 cent., larg. 20 cent.) est au titre près, le même bois que celui de N.-D. de Clarté.

Nous reproduisons SAINT-CORNÉLY, (haut. 32 cent., larg. 23 cent.) protecteur des bestiaux, d'après l'image non coloriée tirée par J. Bazouge (1). Elle est accompagnée de couplets à saint Cornély sur l'air du Juif-Errant. Ils sont au nombre de 12, et l'on y invoque le saint pour chacun des animaux domestiques. Au bas est une prière au Saint. Ces deux pièces ne figurent pas sur l'image coloriée tirée en 1873 à l'imprimerie rennaise. Ce bois, assez grossièrement taillé, est certainement antérieur à Pierret.



LE CHRIST A LA TRINITÉ, imprimerie rennaise, 1874 (haut. 28 cent. 1/2, larg. 21 cent. 1/2) est d'un sentiment très archaïque et très naïf : on dirait un bois ancien. Au-dessus du Christ sur la croix, entouré des instruments de la Passion, et d'une guirlande de fleurs d'où pendent des ex-voto, on voit le Saint-Esprit sous forme de colombe perché sur la croix et le Père Éternel étendant les bras; en haut le soleil et la lune. La croix repose sur un globe qu'entoure un serpent; au pied, deux anges en prière.

SAINTE-ANNE-D'AURAY, PATRONNE DE LA BRETAGNE, (haut. 28 cent., larg. 20 cent.) est placée sur un autel; elle tient la Vierge sur les bras et est entourée d'ex-voto et de scapulaires. Les côtés sont occupés par un cantique à l'honneur de sainte Anne (imp. rennaise, 1873). Au bas est une incription en français et en breton.

NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN, imp. rennaise 1873, (haut. 25 cent., larg. 17 cent. 1/2), est dans médaillon ovale, les mains étendues, dans un ciel violet, au-dessus d'un village; on voit des paysans tout autour qui semblent la regarder. On sait que cette apparition passe pour avoir eu lieu le 17 janvier 1871. M. Decombe a vu Ch. Pierret occupé à cette planche en 1872.

1. Nous devons à l'obligeance de M. Bazouge, imprimeur à Dinan, des épreuves en noir de plusieurs planches de la fabrique Pierret (il n'y en a plus que sept ou huit pouvant supporter le tirage).

LE CHRIST AUX DOUZE APOTRES, (le Christ en croix au-dessus duquel plane le Saint-Esprit est entouré des médaillons des douze apôtres) image d'un sentiment archaïque; sur les côtés est un cantiqne sur les douze apôtres, et au bas une notice historique sur chacun d'eux.

SAINT-YVES-DE-VÉRITÉ, protecteur des honnêtes gens et de leur famille (haut. 27 cent., larg. 19 cent.) est représenté debout, en costume ecclésiastique, coiffé du bonnet carré, avec le surplis et l'étole. L'image est accompagnée de couplets en l'honneur de Saint Yves, de la vie et de la mort du saint et d'une prière à Saint Yves-de-Vérité.

Pierret a encore publié sans date les placards suivants qui sont tirés sur un papier de 85 cent. sur 62, les marges sont petites.

1° SAINT-PIERRE près d'une colonne dans une campagne au fond de laquelle on aperçoit une ville; il tient en main les clefs du Paradis; près de lui, son coq est perché sur une branche; coloriée et très largement traitée.

2° LE CHRIST DE BURGOS, en croix; au pied sont à gauche quatre pèlerins agenouillés, un homme et une femme; cette dernière tient sur les bras un enfant tout nu; à droite un monsieur en habit a un genou en terre; derrière lui une bourgeoise prie sur une chaise. De deux lauriers placés près du cadre pendent des ex-voto; coloriée en rouge, en jaune et en vert.

3° NOTRE-DAME-DES-ANGES tenant sur les bras l'Enfant Jésus couronné; sur le fond rouge une guirlande de nuages où l'on voit des anges. L'encadrement est formé de fleurs largement traitées; aux coins quatre médaillons de saints.

4° LE CHRIST DE LA MISÉRICORDE, sur fond rouge, avec un encadrement pareil à celui de la précédente, est cloué sur une croix dont les extrémités sont ornées de médaillons de saints; la croix est bleue avec un encadrement jaune: à gauche Sainte Marie et Sainte Brigitte agenouillées; à droite, Sainte-Elisabeth debout, les mains jointes; dans une autre épreuve de la même image, le fond est tout noir.

5° LE CALVAIRE DE NOTRE-DAME-D'AURAY, est également encadré comme les pièces précédentes, et colorié; le rouge domine.

Un christ en croix, accompagné des instruments de la Passion est placé au-dessus d'une niche ogivale, dans laquelle est Sainte Anne enseignant à lire à la Vierge; sur le piédestal sont deux prêtres avec leur surplis. Une balustrade ogivale règne de chaque côté de la niche; une bretonne en costume avec une petite fille se voit à l'une des extrémités; à l'autre un bas-breton avec un petit garçon lui fait pendant. Ils semblent regarder une procession qui passe au pied des arcades à plein cintre qui supportent le Calvaire.

Au-dessous de la procession, dans une bande séparée par un trait, l'image de Sainte Anne vient d'être découverte : elle est entourée de paysans et de paysannes; des prêtres en surplis semblent réciter des prières : au bas de l'image est le récit succint de la découverte de la statue miraculeuse. « Partout où sera cette image, la bénédiction du ciel sera répandue. »

Dans une autre épreuve de la collection Decombe, le rouge du ciel est remplacé par du noir.

Ces grandes images ne sont pas sans doute les seules qui soient sorties

de la fabrique de Pierret. M. Decombe possède un fragment qui représente aussi un couronnement de la Vierge, et est traité à peu près dans la manière de l'image du siècle dernier décrite ci-dessus, p. 409.

La plupart des images sorties des presses de Rennes et de Dinan, représentent des sujets religieux; le placement en était sans doute facile. Mais les imagiers ne se sont pas bornés à cette spécialité; voici quelques pièces dont la première seule se rattache jusqu'à un certain point au cycle chrétien.

LE JUIF ERRANT (haut. 28 cent.; larg. 19 1/2) que nous reproduisons d'après la réimpression de J. Bazouge qui l'a intitulé : le nouveau Juif-errant, est signé Ch. Pierret; l'exemplaire de M. Decombe, colorié, est daté 1874, imprimerie rennaise. La complainte est celle du Juif-Errant.



LE NOUVEAU JUIF ERRANT.

L'*Almanach du Cultivateur pour 1883*, est un placard imprimé chez J. Bazouge à Dinan. Le milieu en est occupé par des figures représentant les Quatre saisons (haut. 12 cent.; larg. 10) qui sont assurément des bois anciens, peut-être même du XVIIe siècle.

Une image datée de 1869, porte en tête BONNE DOUBLE BIÈRE (haut. 40 cent.; larg. 39 cent.). C'est une sorte d'affiche que l'on a pu voir en Bretagne affichée sur les vitres des débits. Elle représente une jeune alsacienne en train de verser de la bière à un hussard en grande tenue; derrière est un chasseur à pied. A gauche de la jeune fille, un tambour major appuyé sur sa canne tient un verre de bière; près d'une table sur laquelle sont posées deux chopes, un artilleur fume sa pipe. Cette affiche coloriée est signée C. P.

Dans la série militaire de Pierret, nous trouvons une statue de LATOUR D'AUVERGNE (haut. 51 cent.; larg. 36 cent.) assez bien dessinée et largement traitée. (C'est la reproduction de l'œuvre de Marochetti qui se dresse sur la place de Carhaix), la VEILLE D'AUSTERLITZ (haut. 31 cent.; larg. 51 cent.) signée Pierret à Rennes : l'empereur assis sur une chaise auprès du feu de bivouac, les bras croisés, semble réfléchir, devant lui est un groupe de grenadiers; son état-major est groupé derrière la chaise; sur le devant est à moitié couché un Mamelouck. Les épreuves de M. Decombe sont avant la lettre et ne portent aucune inscription. Pierret avait gravé quelques sujets militaires que M. Decombe a vus autrefois chez lui; mais dont il ne possède pas d'épreuve. Pierret abandonna ce genre ne pouvant lutter avec les imagiers d'Épinal. UNE COURSE DE CHEVAUX (haut. 24 cent.; larg. 38 cent.) sans gran de originalité, est signée Ch. Pierret à Rennes, elle a été gravée en 1853. Elle avait été commandée pour illustrer l'affiche des courses de Rennes, et a longtemps figuré, en effet, en tête des affiches des courses.

Ainsi qu'on a pu le constater, l'imagerie populaire en Haute-Bretagne a surtout été religieuse, parfois, mais peu souvent, militaire. On rencontre assez rarement d'autres sujets. Je ne connais pas de placard ayant trait à un crime célèbre. Hélène Jegado elle-même, à qui ses nombreux empoisonnements valurent au commencement de l'empire une sinistre popularité, n'exerça pas les imagiers rennais; Garnier dans son *Histoire de l'imagerie à Chartres*, raconte, p. 27, qu'il imprima pour un colporteur lorrain une complainte en tête de laquelle au lieu du portrait de « l'abominable Hélène » on mit un cliché qui avait servi à préconiser un spécifique contre le mal de dents.

A vrai dire, l'imagerie populaire ne semble pas avoir été bien florissante en Haute-Bretagne; une étude que je ne puis faire, constaterait vraisemblablement que les fabricants ne furent jamais très nombreux.

Maintenant l'imagerie y est morte, et l'on n'y vend plus que des produits d'Épinal et de Paris.

Dans cette esquisse, il y a bien des choses que je n'ai pu qu'indiquer : ce sera aux érudits locaux que tentera cette étude de rectifier ou de compléter. Ainsi je n'ai pu avoir aucun renseignement sur les impressions qui ont pu être faites dans d'autres villes. Il est pourtant certain qu'il y en eu des imageries à Nantes. Champfleury et Garnier citent, sans détails, des images nantaises.

Il y a bien des points à enquêter : il serait intéressant de savoir si les

livres populaires à images imprimés en Bretagne ont été illustrés par des graveurs locaux. Nous n'avons pas trouvé d'image antérieure au milieu du XVIII[e] siècle à l'exception du Jardin du Martyre; peut-être un heureux hasard en fera-t-il retrouver qui remontent plus haut, à la révolte du papier timbré par exemple et à d'autres événements locaux. Nulle trace jusqu'à présent de l'époque révolutionnaire, qui vraisemblablement n'a pas été sans produire quelque chose; il est également assez probable qu'il y a eu à Rennes (1) ou à Nantes, à l'époque des plantations de calvaires sous la Restauration, des placards relatant cette cérémonie, avec des cantiques chantés, comme cela a eu lieu à Chartres et en plusieurs autres endroits.

PAUL SÉBILLOT.

LE DIALOGUE DE L'ENFANT ET DU MOUTON

Les enfants, dans nos localités, appellent le mouton « mouton bêh ». Cette onomatopée naturelle est si claire qu'elle n'a aucun besoin d'être commentée.

Toutes les fois que par les rues le boucher passe, conduisant une ou plusieurs de ces douces bêtes, garçons et fillettes ne manquent jamais de formuler ce petit bout de dialogue, dans lequel ils expriment naïvement leur compassion pour la victime future.

— Mouton bêh,
Où vas-tu?
— A la boucherie,
Perdre la vie.

— Mouton bêh,
Quand reviendras-tu?
— Jamais...
— Mouton bêh!!

Verdun (Saône-et-Loire) et Chalon-sur-Saône

Il va presque sans dire que l'apostrophe *mouton bêh*, qui revient trois fois dans ce morceau, est prononcée avec l'imitation la plus parfaite possible du bêlement du pauvre animal. C'est la note principale du *couplet*, et qui lui donne son sel.

F. FERTIAULT.

1. M. Decombe m'écrit qu'il fait des recherches en ce moment même sur l'imagerie révolutionnaire et celle de la Restauration.

LES PRÉCURSEURS DE NOS ÉTUDES (1)

III

CHATEAUBRIAND



ONSIEUR DE CHATEAUBRIAND que tant de choses laissaient indifférent, et qui l'est trop, hélas! lui-même à la génération actuelle, ne l'était pas aux traditions populaires.

A l'époque où j'ai eu l'honneur d'être reçu chez lui, comme son petit-neveu à la mode de Bretagne, (1833-1848) il prétendait prendre autant de plaisir à certaines vieilles chansons rustiques qu'à des vers d'Homère. Il avait retenu plusieurs de celles que sa mère lui chantait pour l'endormir, quand il était petit, surtout l'histoire d'une jeune fille de Montfort de Bretagne, métamorphosée en cane (2).

Pendant son premier séjour en Angleterre, il aimait à écouter les chansons du peuple, et recueillit, au bord de la Tamise, la romance du *Saule* qu'il reprochait à Shakespeare d'avoir un peu arrangée.

Pendant son voyage en Amérique il entendit chanter à une petite sauvagesse une chanson où il lui sembla reconnaître l'original de la *Couleuvre*, traduite par Montaigne.

A son retour de Jérusalem, par l'Espagne, se rappelant que c'était la terre classique des Romanceros, il fut curieux d'entendre quelques vieilles ballades espagnoles, et en retint une par cœur qu'il a imitée et mise dans la bouche du *Dernier Abencérage*. Si elle lui avait inspiré sa Nouvelle, comme la ballade anglaise de Child-Walters inspira son *Childe-Harold* à Lord Byron, il se le demandait parfois; mais il reconnaissait sans difficulté que Lautrec n'était autre que lui-même, expatrié et pleurant la France :

« Mon pays sera mes amours
Toujours! »

est un cri du cœur dont un air des montagnes d'Auvergne, remarquable par sa douceur et sa simplicité, lui avait donné la note.

Ce cri patriotique, tant de fois répété depuis sur tous les tons, il le fait

1. Voir les n°° de décembre 1887 et d'avril 1888.

2. Châteaubriand en a parlé dans les *Mémoires d'outre-tombe*; dans les *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*. p. 13, se trouve une version de la Cane de Montfort; une autre a été publiée par M. Paul Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. II, p. M. L. Decombe, *Chansons populaires d'Ille-et-Vilaine*, donne une version recueillie vers 1820 par M. Poignant, une autre publiée en 1876 par le docteur Roulin et deux cantiques du P. Candide de Saint-Pierre.

pousser au compagnon de captivité de François 1er, justement le lendemain du jour où le roi a été fait prisonnier à Pavie. Il savait par cœur, depuis son enfance, l'air et les paroles de la complainte traditionnelle. On m'a même assuré qu'il s'accompagnait de la guitare, sinon en la chantant, du moins pour mieux faire goûter sa propre romance : « Combien j'ai douce souvenance, » naturellement plus intéressante pour lui, et qu'il aurait pris des leçons du célèbre harpiste La Barre.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'admettait pas qu'on pût citer des vers populaires sans la musique, d'accord avec le poète qui a dit :

Les vers sont enfants de la lyre,
Il faut les chanter, non les lire.

Quoique la complainte qu'il fredonnait volontiers ne lui parût pas un chef-d'œuvre, il en goûtait la saveur. Alfred de Musset, dont il appréciait l'originalité, avait bien dépeint, selon lui, la Muse rustique, sous les traits de la fillette preste

Qui saute le buisson,
Pied leste,
En chantant sa chanson.

Tout ce qui était lent et lourd ou n'en finissait pas, l'ennuyait : aussi supprimait-il deux ou trois couplets de ma version qu'il n'avait pas entendus. Savoir choisir, se borner, s'en tenir à la fleur, faire preuve de goût et de discrétion ; de tact, de discernement ; voilà ce qu'il prêchait aux jeunes faiseurs d'anthologies rustiques ; si vous n'y prenez garde, disait-il, le médiocre étouffera bientôt le bon ; n'oubliez pas la bouquetière Glycéra.

Il trouvait que l'idéal de la haute poésie populaire en France, était la chanson de Roland ; son caractère grave, religieux et national le frappait : il ne regrettait que la note et l'air primitifs, et de n'avoir pu entendre le jongleur Taillefer ; car il se fiait peu aux amplificateurs plus ou moins lettrés ; à coup sûr, le jongleur normand ne savait ni lire ni écrire. A la bataille d'Hastings, sur son cheval « qui tôt allait, » il allait chantant les gestes de Charlemagne et des Français tués à Roncevaux, quand il fut tué lui-même. Ces chants de guerre semblaient les plus originaux à l'auteur des *Martyrs* ; quelques fragments antiques lui avaient servi pour composer sa Cantate fameuse : « Nous avons combattu avec l'épée. »

Les chansons de bergers, les dialogues rustiques, les pastourelles naïves étaient aussi recommandés par lui. Il louait Brizeux d'avoir retrempé l'idylle aux sources vives, et m'écrivait, après la lecture de *Marie* : « M. de Brizeux (*sic*) chantera ces bois de la Bretagne que je n'ai fait que traverser pendant mon enfance. »

A défaut des chansons bretonnes de son pays natal, dont il ignorait la langue, l'écho lui plaisait. La plume à la main, on pourrait relever, çà et là, dans ses œuvres complètes, d'autres observations tendant à confirmer celles qu'il me faisait de vive voix. Je renvoie particulièrement à *l'Essai sur la littérature anglaise* où il y a tout un chapitre intitulé « Ballades et chansons populaires. » (Paris, Charles Gosselin et Furne, éditeurs, 1836, t. I, page 131 et suiv.)

La complainte sur la captivité de François 1er (1525) est aujourd'hui publiée pour la première fois, air et paroles, d'après M. de Châteaubriand; M. Le Roux de Lincy, en 1842, (*Chants historiques français* t. II, p. 92) a donné d'après la *Fleur des chansons*, petit recueil imprimé au XVIe siècle, une version qui présente, quant au fond, de nombreuses ressemblances avec la chanson de M. de Châteaubriand; elle en diffère pour la forme; quelques couplets ne sont pas dans celle de Châteaubriand, qui ne reproduit pas le premier de Leroux de Lincy, non plus que les couplets 18, 19 et 20.

Mon ami M. de Puymaigre l'a heureusement rapprochée de plusieurs leçons françaises et béarnaises; (ROMANIA, t. III, 1874, chants populaires de la vallée d'Ossau). Je dois la transcription de la musique à notre savant confrère M. Tiersot qui m'a signalé en même temps une version de la Bibliothèque nationale, (Mss. français 20050, fo 64 vo); celle que M. Paul Sébillot a bien voulu me demander, avec quelques notes relatives au goût de M. de Châteaubriand pour nos études, mériterait d'exercer sa rare sagacité.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

COMPLAINTE SUR LA CAPTIVITÉ DE FRANÇOIS 1er

(Texte de M. de Châteaubriand)

Moderato.

Quand le Roi dé_par_tit de Fran_ce, Vi_ve le Roi! A la male heure il dépar_tit, Vi_ve Lou_is. A la male heure il dé_par_tit, A la male heure il dé_par_tit.

Quand le roi départit de France,
Vive le roi!
A la male heure il départit.
Vive Louis!
A la male heure il départit. (*bis*)

Il départit jour de dimanche,
Vive le roi!
Et jour de lundi il fut pris.
Vive Louis!
Et jour de lundi il fut pris. (*bis*)

— Retire-toi, grand roi de France,
Vive le roi!
Retire-toi, ou tu es pris,
Vive Louis!
Retire-toi ou tu es pris. (*bis*)

— Je ne suis pas le roi de France,
Vive le roi,
Vous ne savez pas qui je suis.
Vive Louis!
Vous ne savez pas qui je suis. (*bis*)

Je suis un pauvre gentilhomme
Vive le roi;
Qui va de pays en pays;
Vive Louis!
Qui va de pays en pays, (*bis*)

En demandant la caristade,
Vive le roi!
Un petit morceau de pain bis.
Vive Louis!
Un petit morceau de pain bis. (*bis*)

Le soldat qui bien le regarde,
Vive le roi!
Sourit aux paroles qu'il dit,
Vive Louis!
Sourit aux paroles qu'il dit. (*bis*)

A mis la main sous sa cuirasse,
Vive le roi!
Découvre les trois fleurs de lys,
Vive Louis!
Découvre les trois fleurs de lys. (*bis*)

V'la qu'on le prend, v'la qu'on l'em-
[mène.
Vive le roi!
Tout droit au château de Madrid,
Vive Louis!
Tout droit au château de Madrid. (*bis*)

V'la qu'on le met dans une chambre,
Vive le roi!
Où on ne voyait jour ni nuit,
Vive Louis!
Où on ne voyait jour ni nuit. (*bis*)

Que par un' petite fenêtre,
Vive le roi!
Qui était au pied de son lit,
Vive Louis!
Qui était au pied de son lit. (*bis*)

A regardé par la fenêtre.
Vive le roi!
A vu un postillon venir,
Vive Louis!
A vu un postillon venir. (*bis*)

— Beau postillon qui portes lettre,
Vive le roi!
Que dit-on du roi dans Paris?
Vive Louis!
Que dit-on du roi dans Paris? (*bis*)

— S'il est mort y aura grand' guerre;
Vive le roi!
S'il est pris y aura encor pis,
Vive Louis!
S'il est pris y aura encor pis. (*bis*)

— Beau postillon qui porte lettre.
Vive le roi!
Retourne-t-en vite à Paris,
Vive Louis!
Retourne-t-en vite à Paris. (*bis*)

Va-t-en dire à mes gentilshommes.
Vive le roi!
Qu'ils viennent vite ici me qu'ri,
Vive Louis!
Qu'ils viennent vite ici me qu'ri. (*bis*)

S'il manque de l'argent en France,
Vive le roi!
On en trouv'ra à Saint-Denis.
Vive Louis!
On en trouv'ra à Saint-Denis. (*bis*)

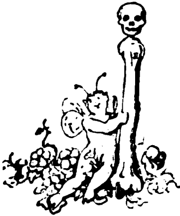
Que l'on fonde croix et lanternes
Vive le roi!
Jnsqu'aux dorures du lambris.
Vive Louis!
Jusqu'aux dorures du lambris. (*bis*)

H. V.



LE FOLK-LORE DE GUERNESEY (1)

II



Il serait difficile de définir avec précision quelles sont les idées populaires dans l'île de Guernesey à l'égard des fées. La croyance à ces êtres imaginaires paraît être éteinte parmi le peuple ou, pour parler plus correctement, on ne croit pas qu'il en existe au jour où nous sommes. Que les fées aient existé, qu'elles aient possédé des pouvoirs surnaturels, qu'elles aient entretenu des relations de temps en temps avec les hommes, tout cela est admis; mais ce qu'on en dit est raconté comme étant arrivé longtemps avant la génération actuelle, du temps peut-être de leurs bisaïeuls. On croit que les fées habitaient l'île avant la race humaine; ce sont elles qui ont érigé les dolmens et autres monuments mégalithiques; elles y faisaient leur demeure; elles étaient d'une force surnaturelle et étaient douées de connaissances extraordinaires; autrement comment auraient-elles pu manier et ériger ces énormes blocs de granit? Les opinions sont cependant partagées sur la question de savoir si cette force et ces connaissances étaient un don du ciel, ou si les fées les devaient à leur association intime avec le Prince des ténèbres. Quelques-uns disent que les fées étaient un peuple éminemment religieux, possédant même le don d'opérer des miracles; d'autres prétendent que leur science, quoique peut-être supérieure, était de la même nature que celle des sorciers, lesquels, comme tout le monde sait, la doivent à Satan, et avec lesquels les fées paraissent être en quelque sorte confondues dans l'esprit du vulgaire.

Les fées, que l'on appelle en patois de Guernesey *fâïes* et *faitiaux* (2), sont des deux sexes, et paraissent être tout à fait identiques avec les *fairies* ou *elfes* de la Grande-Bretagne; elles n'ont rien de commun avec les fées ou magiciennes qui président à la destinée de leurs protégés, et qui, à l'aide d'une baguette miraculeuse, opèrent des prodiges. Elles sont de petite stature et toujours bien vêtues. Elles aiment à jouer au clair de la lune parmi les branches des arbres touffus, et le long des clairs ruisseaux, Elles font leur demeure sous terre, dans les dolmens, dans les cavernes au bord de la mer, même dans les fourmilières, d'où elles sortent la nuit pour danser sur les landes, les dunes, et au sommet des *hougues*, ou pet ts monticules. Elles affectionnent beaucoup les menhirs, ou longues pierres fichées en terre, autour desquelles elles forment leurs rondes, ou qui leur servent de marques lorsqu'elles jouent à la balle; et malheur à celui qui a la témérité

1. Voir le numéro de Mars.

2. Cf. Faitaud en Haute-Bretagne, où le mot désigne les parents ou alliés mâles des fées.

de détruire ou même de déplacer ces pierres! La mauvaise fortune le suivra toute sa vie. Ses bêtes mourront, ses champs ne produiront plus de récoltes, et il pourra s'estimer bien heureux si l'incendie n'éclate pas dans sa demeure.

Quelques écrivains folkloristes, qui ont fait une étude particulière des traditions populaires relatives à ces êtres mystérieux, ont supposé qu'il y a peut-être dans les histoires qu'on en raconte une réminiscence d'une race primitive et préhistorique, celle qui a érigé les allées couvertes, les dolmens et autres monuments mégalithiques, et des luttes qu'elle a soutenues avec un peuple plus robuste et plus avancé dans la civilisation. La race vaincue, refoulée dans les bois, les montagnes et les déserts, se serait construit des huttes à moitié sous terre et couvertes de mottes de gazon, comme on en voit encore en Laponie et dans la Finlande; ou se serait refugiée dans les cavernes et les fentes des rochers, d'où serait venue l'idée que les fées faisaient leur demeure dans l'intérieur des collines, et dans les réduits les plus inaccessibles des montagnes et des bois. L'astuce que montre souvent un peuple vaincu et asservi en face de ses oppresseurs a pu avoir donné lieu à l'opinion que les fées sont douées d'une intelligence supérieure à celle des humains; et comme il est permis de croire qu'un état de guerre n'existait pas toujours entre les deux races, il se peut bien que les histoires si communes d'un commerce amical entre les fées et les hommes, aient eu leur origine dans les bons offices que les vaincus et les vainqueurs se rendaient réciproquement.

Ceci nous amène à parler des lutins ou fées domestiques qui faisaient leur demeure ordinaire près du foyer, et se plaisaient à aider les habitants de la maison dans leurs occupations, surtout quand ceux-ci étaient des gens honnêtes et industrieux, qui prenaient garde de ne les pas offenser et ne cherchaient pas à pénétrer leurs secrets. C'était lorsque tous les membres de la famille s'étaient retirés dans leurs lits que ces lutins sortaient des retraites où ils se tenaient cachés durant le jour, et se mettaient à faire le ménage qui restait inachevé. La crême laissée dans la baratte pour être prête pour le lendemain se trouvait le matin convertie en beurre, le tricot qu'on n'avait pas eu le temps d'achever le soir était complété; mais malheur aux paresseux qui comptaient sur les bons offices de ces êtres invisibles pour faire l'ouvrage qu'ils auraient dû accomplir eux-mêmes; ils étaient sûrs d'en subir la peine la nuit suivante; l'insulte qu'on faisait aux fées était sévèrement punie; ils se levaient le lendemain tout meurtris des coups qu'ils en avaient reçus dans leur sommeil. Il ne faut pas croire cependant que les services que ces fées ou lutins rendaient devaient rester tout à fait sans récompense. Ils attendaient qu'on plaçât à leur intention sur l'âtre ou à l'ouverture du four un bol de bouillie au lait. On raconte comment une fée, trop gloutonne peut-être, fut entendue une nuit se plaindre hautement que la bouillie était trop chaude et qu'elle se brûlait la gorge. En réponse un des habitants de la maison lui donna le bon conseil d'avoir plus de patience à l'avenir et de laisser refroidir la bouillie.

Parmi ces elfes, fées ou lutins, on ne sait pas au juste dans quelle catégorie on devrait les placer, se trouvent le grand Colin et le petit Colin. Si

ceux-ci n'étaient pas des géants, ils en avaient du moins la force. Voici ce qu'on raconte d'eux au sujet d'un de ces monuments celtiques connus en Bretagne sous le nom de *menhirs*, et appelés à Guernesey *longues pierres*, traduction littérale du mot breton, que l'on voit au milieu d'un champ dans la paroisse de Saint-Pierre-du-Bois. Ils s'amusaient un jour à jouer à la balle lorsque le grand Colin la frappa avec une telle force qu'elle bondit par dessus les bornes et on ne put la retrouver. Le petit Colin s'en étant plaint, le grand Colin se fâcha et enfonça sous la terre la crosse ou instrument avec lequel il avait poussé la balle, jurant qu'il ne jouerait plus. La crosse est restée là jusqu'à ce jour sous la forme d'un rude obélisque de granit, haut de douze à quinze pieds; et dans la baie de Rocquaine, à près d'un mille de distance on montre sur la plage la balle, énorme bloc sphérique de la même nature de pierre.

On raconte cependant une autre histoire au sujet de l'origine de ce menhir. Une nuit, un homme qui revenait bien tard de la baie où il gardait son bateau de pêche, vit une très petite femme qui montait la colline portant quelque chose dans son *devanté* (tablier) qu'elle tenait avec autant de précaution que si c'eût été des œufs ou un enfant nouveau-né. Piqué de curiosité, l'homme se blottit derrière une haie et guetta tous les mouvements de la petite femme. Quelle ne fut sa surprise lorsqu'il la vit tirer de son tablier un immense fragment de roche et le ficher debout dans la terre là où on le voit encore aujourd'hui. Si on demande aux paysans des alentours dans quel but la pierre a été mise là, ils répondront que les fées l'y ont placée pour servir de marque lorsqu'elles jouaient à la balle.

En parlant du grand et du petit Colin nous avons émis l'idée qu'on pourrait peut-être les classer parmi les lutins ou fées domestiques. Du moins il nous semble que, dans les deux histoires qui suivent, ils jouent plutôt ce rôle que celui de fées des champs.

Un couple très industrieux habitait une petite chaumière dans la vallée de Saint-Brioc qui aboutit dans la baie de Rocquaine. L'homme qui travaillait bien dur à la terre le jour, et passait une partie de la nuit en mer à la pêche, était dans l'habitude de se coucher presqu'aussitôt qu'il était rentré et il ne manquait pas de s'endormir tout de suite, tandis que la femme poursuivait son travail de fileuse jusqu'à une heure avancée de la nuit. Un soir, qu'elle était ainsi occupée, elle entendit frapper à la porte, et une voix en dehors qui demandait si le four était chauffé et si l'on y pouvait faire cuire du pain. Une voix qui paraissait venir d'auprès du four demanda le nom de celui qui frappait. Sur la réponse que c'était le petit Colin, la porte fut ouverte par une main invisible. La femme ne vit entrer personne, mais immédiatement après elle entendit du bruit pareil à celui que l'on fait en mettant la pâte au four, et une conversation s'engagea entre ses hôtes invisibles; elle ne tarda pas à apprendre que celui qui faisait sa demeure chez elle s'appelait le grand Colin. Dès que le pain fut cuit et tiré du four, le visiteur mystérieux s'en alla, mais il laissa sur la table un gâteau tout chaud, donnant à entendre que c'était un remerciement pour l'usage du four. Ceci se répéta à plusieurs reprises et à des intervalles

réguliers. Pendant longtemps la femme garda le secret, mais un jour elle en fit part à son mari. On reproche souvent aux femmes leur curiosité, mais cette fois c'est l'homme qui a péché. Il voulait à tout hasard pénétrer le mystère, nonobstant les objections que fit sa femme qui soupçonnait quelle était la nature de leurs visiteurs et craignait de les offenser en tâchant de découvrir le secret. Enfin la volonté du mari l'emporta, et il fut convenu que la prochaine fois que l'on aurait à attendre la visite du boulanger invisible, le mari se déguiserait sous les habillements de sa femme et qu'il prendrait sa place au rouet auprès du foyer. Sachant bien que son homme n'entendait rien à filer, la bonne ménagère crut qu'il ne serait pas prudent de mettre de la laine ou du lin sur la quenouille pour être gâté ou gaspillé. Elle se mit donc au lit, et son mari au rouet. Il n'y avait pas été longtemps quand le visiteur nocturne arriva, et s'apercevant de suite de la tromperie qu'on voulait faire, il dit :

File, filioque, (filasse),
Rien en brocque (broche);
Barbe à ce sèr (soir),
Pas l'autre sèr.

Aussitôt les deux lutins quittèrent brusquement la maison, évidemment fort en courroux, et n'y retournèrent jamais.

Voici encore une histoire où on retrouve deux Colins, le petit et le grand.

Le propriétaire d'un héritage situé près du village des Grands-Moulins dans la paroisse de N.-D. du Castel, avait pris à son service comme valet de ferme un jeune garçon dont personne dans le voisinage ne connaissait la parenté, ni même le pays. Il était très intelligent, actif, laborieux, toujours attentif à remplir son devoir, et il faisait plus d'ouvrage dans une journée que bien des hommes beaucoup plus grands n'en feraient en deux. Une nuit que son maître s'était rendu dans la paroisse voisine de Saint-Sauveur, et qu'il revenait chez lui un peu tard par dessus le Mont-Saint, il lui fallait passer au pied d'un rocher qui surplombe la route, et qui est connu par le nom étrange de *la Rocque-où-le-cocq-chante*. Aucune légende ne paraît s'y rattacher pour rendre compte de cette appellation singulière, mais on regarde ce rocher comme un de ces lieux qui sont fréquentés par les fées et les sorciers ; et on dit qu'en mettant l'oreille au niveau de la terre on entend quelquefois très distinctement le tintement de cloches à l'intérieur; et de plus qu'un immense trésor y est caché. En arrivant près de ce lieu le fermier fut étonné de s'entendre appeler par son nom. Il arrêta son cheval, se tourna vers l'endroit d'où paraissait venir la voix, et n'y voyant personne, crut que son imagination l'avait trompé. Il allait continuer son chemin lorsqu'il entendit distinctement pour la seconde fois les mots « Mess Dumaresq » (1). Il commença à avoir peur et allait donner de l'éperon à sa monture lorsque la voix se fit entendre pour la troisième fois. Il s'arrêta alors et demanda ce qu'on voulait de lui. La voix, car il ne

1. « Mess », qui se place toujours devant le nom propre, et jamais devant le nom de baptême, est un titre que l'on accorde aux gens au-dessus du commun, mais pas d'un rang assez élevé pour être appelés « Monsieur ».

voyait personne, lui répondit : « Mess Dumaresq, aussitôt que vous serez arrivé chez vous, dites au petit Colin que le grand Colin est mort ». Dumaresq comprit alors qu'il avait affaire à un de ces êtres surnaturels qui, selon la croyance du peuple, fréquentent cette localité, et craignant les effets de sa colère s'il ne remplissait pas la mission qui lui était confiée, il se hâta pour gagner sa demeure. Aussitôt arrivé chez lui il fit appeler le petit Colin et lui raconta ce qui lui était advenu en chemin. Celui-ci n'eut pas plutôt entendu que le grand Colin était mort qu'il dit :

— Alors, mon bon maître, il faut que je vous quitte de suite; et se tourna vers la porte pour sortir.

Dumaresq le rappela en disant :

— Attends que je te paie les gages qui te sont dûs.

— Mes gages, répondit le petit Colin en riant, n'en parlez pas, mon maître, je suis maintenant mille fois plus riche que vous.

En ce disant, il sortit de la maison et on ne l'a jamais vu depuis (1)

Le nom de Colin que l'on donne à ces deux lutins n'est pas sans quelque signification. On sait que Colin est une des formes du nom Nicolas, et qu'en anglais ce nom devient par abréviation, Nick. Or, *old Nick*, est en Angleterre un des sobriquets les plus communs du diable, et selon l'opinion de quelques philologues, se rattache au *Nix* ou *Nekke* des peuples teutoniques, esprit malfaisant qui attire les hommes vers les rivières et les lacs pour les noyer. La contrée que la tradition assigne pour demeure au grand et au petit Colin est sur les bords de la baie de Rocquaine, un des endroits les plus dangereux de la côte, et tout près du formidable récif des Hanois, théâtre de naufrages innombrables.

Comme il a été déjà dit, les fées sont disposées à entretenir des relations amicales avec les humains, et à récompenser leurs bons offices; mais il ne faut pas tâcher de pénétrer leurs secrets. C'est un affront qu'elles ne pardonnent jamais, et une fois offensées elles sont implacables. C'est ce que témoigne l'histoire suivante de la fée et la sage-femme.

Une nuit, fort tard, une pauvre femme qui demeurait à Albecq, contrée située entre les baies du Vazon et de Caûbo, et qui gagnait sa vie comme sage-femme et garde-malade, entendit frapper à la porte de sa cahutte. Ayant ouvert elle vit un homme qu'elle ne connaissait pas, et qui lui dit qu'il avait besoin de ses services pour un enfant dangereusement malade, et qu'il ne fallait pas perdre de temps, mais le suivre immédiatement. C'est ce qu'elle fit sans hésitation; mais elle fut bien étonnée lorsqu'elle s'aper-

1. Ce conte, sous le nom de « l'Histoire du p'tit Colinet », conte de Guernesey a déjà paru dans les *Contes des Provinces de France*, par Paul Sébillot (L. Cerf, 1883). M. Sébillot dit l'avoir extrait du *Royal Guide to Guernsey and Jersey;* mais l'auteur de ce guide, Madame Louisa Lane Clarke, l'a un peu dénaturé en y mêlant un autre conte tout à fait distinct, celui d'une sage-femme appelée à donner ses soins à une fée en couches, que l'on trouvera ci-après, J'ai entendu les deux histoires, tant de la bouche de Madame Clarke elle-même, que de la bouche d'autres conteurs, il y a plus de cinquante ans. Les descendants de Dumaresq racontent eux-mêmes l'histoire du petit Colin comme un fait arrivé à un de leurs ancêtres.

çut que son compagnon la menait vers la grève de la petite péninsule du Hommet, lieu qu'elle savait être tout à fait inhabité, et jusqu'à l'entrée d'une caverne connue sous le nom du *Creux des fées*. La femme commençait à se méfier de son guide, mais elle était courageuse, elle savait qu'elle était au pouvoir de celui-ci qui, jusque-là l'avait traitée avec beaucoup d'égards, et qu'il était maintenant trop tard pour reculer. Elle résolut donc de suivre l'aventure jusqu'au bout. Elle se laissa conduire par son guide par dessus les rochers qui obstruaient l'entrée de la caverne, et fut bien étonnée de voir qu'à mesure qu'ils avançaient tout changeait d'aspect. Les rudes parois de la caverne devinrent polies, et une lumière brillante éclairait l'entrée d'une demeure magnifique. Elle s'aperçut alors qu'elle avait pénétré dans le royaume des fées. On la mena dans une belle chambre où elle trouva un enfant malade couché dans un berceau, auquel on la pria de donner ses soins. Elle se mit à remplir consciencieusement son devoir, et en quelques jours la santé du malade commença à se rétablir. Durant tout ce temps rien ne lui manquait. Toutes les choses nécessaires à la vie, et même des choses de pur luxe abondaient. Les serviteurs étaient nombreux et attentifs. Enfin le jour vint où la femme crut que la santé de l'enfant était tellement rétablie qu'elle pourrait demander son congé. Elle voulait l'embrasser encore une fois avant de le quitter, peut-être pour toujours, mais en le faisant il arriva qu'un peu de la salive de l'enfant lui tomba dans les yeux. Aussitôt tout à l'entour d'elle changea d'aspect. Le palais somptueux où elle avait demeuré plus d'un mois redevint une caverne sombre et humide, et ses habitants de pauvres hères sordidement vêtus. Elle eut la prudence cependant de ne pas laisser voir qu'elle s'était aperçue du changement, mais elle pria son hôte de lui permettre de retourner de suite chez elle. On la remercia de ses services en y ajoutant une bonne gratification. Elle eut soin de ne pas parler de son aventure, et le samedi suivant, jour de marché, elle se rendit en ville pour faire sa provision. Quelle ne fut sa surprise, en entrant dans une boutique dans la rue appelée le Haut-Pavé, d'y rencontrer son hôte mystérieux du Creux des fées, qui emplissait un grand panier des meilleures denrées de toute espèce, évidemment sans être vu d'autre que d'elle-même. Elle comprit alors d'où venait l'abondance qui régnait dans la caverne, et indignée de ce qu'elle voyait, sans réfléchir à ce qu'elle disait, elle s'écria :

— Ah! méchant voleur, je te vois.

— Tu me vois, répondit-il, et comment?

— De mes yeux, fit-elle.

— S'il en est ainsi, répliqua-t-il, je te mettrai bientôt hors d'état de m'espionner.

En disant ceci il lui cracha au visage et elle devint aveugle sur le champ.

Voici une autre version de la même histoire recueillie de la bouche de Mlle Elizabeth Chepanell, de la paroisse de Saint-Samson, il y a au moins cinquante ans, et qui est bien plus conforme à la manière dont elle est racontée en d'autres pays; car c'est une de ces histoires de fées que l'on retrouve sous une forme quelconque, variant selon les localités, dans presque toutes les contrées de l'Europe, et peut-être ailleurs.

Une sage-femme appelée à une heure avancée de la nuit à soigner une femme en couches, est conduite dans un taudis misérable. Peu de temps après son arrivée un enfant naît. Elle va se servir de l'eau qui se trouve dans un baquet auprès d'elle, pour laver l'enfant, et y a déjà mis la main lorsqu'on la prie de ne pas toucher à cette eau-là, mais de faire usage de celle qui se trouve dans un autre vase. Sans y faire attention elle met la main encore mouillée à sa figure, et une goutte d'eau touche un de ses yeux. Aussitôt tout ce qui l'entoure se transforme. La pauvre cahutte lui paraît un palais magnifique où toute la vaisselle est d'or et d'argent. Elle est trop prudente pour en témoigner sa surprise, et lorsqu'on n'a plus besoin de ses services elle s'en va sans laisser soupçonner qu'elle a pénétré le secret de ses hôtes. Quelque temps après elle se rend en ville, où elle rencontre l'homme qui l'avait appelée et le salue.

— Comment, dit-il, vous me voyez, comment cela se fait-il?

Prise à l'improviste elle lui déclare comment en touchant son œil droit avec l'eau défendue, elle avait acquis la faculté. Là-dessus l'homme lui crache dans cet œil-là, et en éteint la vue pour toujours.

(A suivre) EDGAR MAC CULLOCH.

THÉATRE POPULAIRE (1)

GARGANTUA AU THÉATRE



Au milieu du siècle dernier, Monsieur Rouyé ou Royé avocat de Carpentras, a fait de Gargantua le héros d'une pastorale, destinée à être chantée, et qui contient 500 vers. Un premier manuscrit m'a été communiqué par M. le chanoine Corranson, le savant le mieux au fait de l'histoire locale. et j'en ai trouvé plusieurs autres exemplaires à la bibliothèque, fonds Requien, provenant de la collection de Moutte. L'ouvrage a donc été autrefois assez répandu, quoique non imprimé.

Si c'était une pure œuvre d'imagination, je me serais contenté de lui donner deux lignes d'annonce dans la bibliographie Comtadine, mais

1. Voir le n° d'avril de 1888 de la Revue.

M. Rouyé, dans son prologue, avertit ses auditeurs que sa pièce reproduit un conte de veillées.

Aven ben prou parla, de guerrou et deys armeyes.
Lou poutarras ci plen, et sian per carmentran,
Beuven, canten, risen *fèro de conte de Vieyes,*
Daquelei qu'autrei fés, dessou la chaminaye
Nou fasien nostet maire gran.

L'économie de la pastorale la réduit d'ailleurs en un conte. Gargantua n'y agit pas. L'aventure dont il est le héros y est racontée par trois personnages qui se distribuent le récit des épisodes, et le chœur donne la morale.

Voici le titre :

GARGANTIAN (1)

Pastoche prouensalou, asigadou en opéra histori tragi coumiquou.

Noms des acteurs dou prologaou et de la pessou :

TONI, uoas de Bassou.
GUILLHEM, autou contre,
PEYRONOU, uoas de dessu.

Après le prologue, Toni, (la basse) raconte les plaisirs paisibles de Gargantian avant qu'il devînt amoureux de Gargamelle. Dès lors il

N'a plus gis d'appéti,
Dins un repas a penou
Avalou un biou rousti
Eyssege, plourou, renou
Et sa grossou bedene
Tous les giour s'applati.

La haute-contre, Guillhem succède à Toni : « Gargantian a pris son temps pour conter son amour à Gargamelle, qui l'envoie promener :

Vai te faire guari
Te vole pas per caligniaire
Encore men per mon marî.
Emaco sense mai d'istori
Petet, siblet, routet et l'y viret lou quicou.

Au second acte, (récit de Toni), Gargantua échauffé cherche une source abondante pour se désaltérer. Il entre dans le Rhône, et boit. Sans s'en apercevoir il avale une barque chargée de poudre et de boulets. Voilà des coliques *esfroyablou*, un estomac en feu, il saute, crie, tempête. Le chœur s'écrie :

Venès Acquéf (Alquif), venès, Urgande,
Sage enchanteurs, venès, venès lou secouri
Lou geyan vai peri.

Suit un récit de Peyronou (le ténor) Alquif est venu avec une charrette

2. Dans l'*Imagerie et la littérature populaire dans le Comtat Venaissin*, M. Cerquand désigne ainsi cette pièce : *Gargantian*, pastoche prouvençale asigade en opera histori-tragi-comique en cinq actes, — et il dit qu'il en connait quatre exemplaires. On remarquera que l'analyse ne parle que de *trois* actes.

de pierres, de brouquettes et de briques. Urgande explique à Gargantian que sa fièvre est le résultat des matières combustibles qu'il a avalées et que pour se guérir, il faut qu'il avale par dessus, la charrette et la charge. Toutes les pierres en tombant avec les brouquettes (broquettes, clous) font feu et embrasent la poudre :

Et lou pet que fagué
Ranverse de montagnou, aclapé de vilage
Gonflè la mar, trouble leys èrs.

Débarrassé de sa fièvre, Gargantian ne l'est pas de son amour. La bien aimée a fui : il se met à sa recherche, (comparez Roland furieux et amoureux) crevant de dépit et de jalousie. Ses pleurs font des torrents qui ravagent les champs, ses soupirs sont des tempêtes qui renversent tout à cent lieues à la ronde. Il passe par Aix où se fait une belle procession du roi René. Il fourre tous les figurants dans sa poche. Il enjambe le Rhône, saute par dessus les Pyrénées. Un pèlerin lui apprend que Gargamelle, encore sous l'impression du pet épouvantable, fuit à travers champs comme une folle, là-bas.

Au troisième acte, Gargantian *gaffé la mar*, passe aux pays étrangers et trouve enfin Gargamelle au royaume de Siam. où elle s'amuse à faire monter l'échelle sur ses doigts à un éléphant. Il lui fait des plaintes à attendrir un rocher, de quoi Gargamelle se gausse. Alors il se jette sur elle et on ne sait pas trop ce qui serait arrivé, si Gargamelle ne parvenait à s'enfuir de nouveau et à disparaître tout de bon. Le désespoir du geyant est tel qu'il veut anéantir les villes et villages avec leurs habitants, bouleverser l'univers, lorsqu'apparait un fantôme dont le chef se perd dans les nuages. Ce personnage s'annonce comme le génie de Gargantian, qui vient pour le ramener à la raison. Après un beau discours, il disparait en fumée.

Gargantian, laissé seul avec le chœur débat la question : faut-il oublier? faut-il aimer Gargamelle? il oubliera.

J'ai demandé à ma bonne si on parlait de Gargantian dans son village, et ce qu'on en disait? Elle se rappelle vaguement que Gargantian mettait la mer à sec quand il buvait et traversait d'un pas la vallée du Rhône, en mettant un pied sur le Ventoux et l'autre sur les Cévennes.

L'épisode qui m'a le plus frappé est celui de la barque avalée et du procédé employé pour faire sauter la poudre. Dans mes *Contes basques* n° 86, « le Dragon d'Alcay », le même épisode se termine d'une manière tragique.

J.-F. CERQUAND.

Nous avons déjà parlé de Gargantua t. I, p. 198, t. II, p. 166 et 275. Ceux auxquels la légende du géant est familière trouveront dans la pièce analysée par M. Cerquand un assez grand nombre de détails empruntés au Gargantua populaire. On pourra facilement les retrouver en lisant la table analytique qui termine mon *Gargantua dans les traditions populaires* publié en 1883. C'est peu de temps après et comme note additionnelle que M. Cerquand m'adressa cette communication. Cette pastorale est le plus ancien document où il soit parlé d'un Gargantua présentant des épisodes qui ne figurent ni dans Rabelais ni dans les livrets populaires.

P. S.

LE DÉMON-SCORPION

LÉGENDE DES INDES ORIENTALES

Il y a six ans environ, quand nous faisions un séjour dans un endroit peu connu de la partie la plus reculée de l'Himalaya, j'ai eu connaissance d'une superstition singulière qui y existe.

La légende suivante m'a été racontée par un missionnaire allemand, de la secte des Frères moraves. Lui et sa femme sont décédés deux ou trois ans plus tard, après avoir habité plus de vingt ans, dans une oasis nommée Poo. d'une étendue considérable, et située à l'extrémité septentrionale de la vallée du Satluj — un des cinq grands fleuves du Panjab. Sur la rive gauche du fleuve, et par conséquent vis-à-vis Poo, s'élève une haute montagne, âpre et rude, ayant ses flancs et son sommet hérissés de pointes de rochers, et qui parait presque inaccessible aux pieds humains. Ce frère morave, (M. Pagell) m'a dit un jour que nous regardions ensemble cette montagne, que plusieurs des habitants de cette oasis lui avaient souvent dit que dans un temps reculé — si reculé que personne ne pouvait l'indiquer précisément — cette montagne était l'habitation d'un démon, qui se plaisait quelquefois à prendre la forme d'un scorpion; mais d'un scorpion de la grandeur d'une chèvre; il entrait dans les villages, et dévorait les enfants et le bétail. Pendant longtemps, il exerça ses ravages jusqu'au moment où, d'après la légende, un lama (un moine ou religieux boudhiste) qui venait de bien loin, parvint à contraindre ce mauvais génie à se réfugier dans une fente profonde de ladite montagne — mais toutefois pour l'apaiser, on avait coutume de sacrifier tous les ans à une époque fixe, un garçon de huit ans et un tout jeune veau, que l'on jetait vivants dans cette crevasse. Cet usage barbare n'a cessé dit-on, que depuis l'arrivée d'un second lama, qui parvint à détruire à jamais le pouvoir du démon.

Mme H.-G.-M. MURRAY-AYNSLEY.



LA CLAIRE FONTAINE

I

Version du Morvan

En re - ve-nant des no - ces, Di-gue
don mag'don don, En re - ve-nant des
no - ces, Digue don mag'don don, J'é-tais bien
fa - ti - gué, Digue don mag'don dai - ne
J'é - tais bien fa - ti gué, Digue don mag'don don.

En revenant des noces, } *bis*
Digue don mag' don don, }
J'étais bien fatigué,
Digue don mag' dondaine,
J'étais bien fatigué,
Digue don mag' don don.

Auprès d'une fontaine,
Je me suis arrêté.

Et l'eau était si claire,
Que je m'y suis lavé.

Avec un' feuill' de chêne,
Je me suis essuyé.

Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait.

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai.

Moi, ce n'est pas de même,
Mon bonheur est passé.

Pour un bouton de rose,
Mon ami m'a quittée

Pour un bouton de rose,
Que je lui ai refusé.

Je voudrais que la rose,
Elle ait été fanée.

Et que le rosier même,
Soit encore à planter.

Que le jardinier même,
Ait été enterré.

ANTOINE BULLIOT.

II

Version recueillie à Saint-Brieuc



A la claire fontaine,
Dondaine ma dondaine,
Les mains me suis lavé,
Dondaine ma la la la,
Les mains me suis lavé,
Dondaine ma dondé.

A la feuille d'un chêne,
Me les suis essuyé.

Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait.

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai.

Le mien n'est point de même,
Il est bien affligé,

C'est que mon ami Pierre,
Las! ne veut plus m'aimer.

Pour un bouton de rose,
Que je lui refusai.

Je voudrais que la rose,
Fût encor au rosier.

Et que mon ami Pierre,
Fut encore à m'aimer.

ÉMILE DURAND.

III

Environs de Dinan

Auprès de la fontaine,
Houpe la la la, houpe la la la
Auprès de la fontaine,
Il est un beau laurier. (*bis*)

Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait. (*bis*)

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai. (*bis*)

Le mien n'est point de même,
Il est bien affligé. (*bis*)

Pierre, mon ami Pierre,
A la guerre est allé. (*bis*)

Les trois derniers couplets sont les mêmes que dans la version de M. Émile Durand.

PAUL SÉBILLOT.

DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS

AOUT

Qui dort en août
Il dort à son coût.

(Parce que c'est le moment des travaux les plus urgents.)

XVI[e] siècle. — LEROUX DE LINCY.

En août quiconque dormira,
Sur midi s'en repentira.

Almanach de MATHIEU LAENSBERG.

En août et en vendanges
Il n'y a fêtes ni dimanches.

LEROUX. — *Dict. comique.*

Les nuits d'août
Trompent les sages et les fous.

LEROUX DE LINCY.

Lou mes d'avoust
Es baudilhous.

Le mois d'août — est nuageux.

Provence. — MISTRAL.

La plèjo d'agoust
Es de mel et de moust.

Languedoc. — LA LAUSETO.

Quand il pleut en aoust,
Il pleut miel et bon moust.

Anc. français.

De la pluie en août
Il n'en faut pas du tout.

Franche-Comté. — PERRON.

Lou mé d'O
Fai souven pourta lo do.

Le mois d'août — Fait souvent porter le deuil.

Bas-Limousin. — J.-B. CHAMPEVAL.

La castagno au mes d'avoust
Deù estre dins un four;
En septèmbre dins un pour.

La châtaigne au mois d'août — Doit être dans un four; — En septembre dans un puits.

Provence. — MISTRAL.

P. S.

LE BATTEUR EN GRANGE

CONTE DU NIVERNAIS



Il y avait une fois un laboureur dont toute la récolte était encore en gerbes sur son *châfaud* (1). Un beau matin, il dit à sa femme :

— Bourgeoise, je n'ai pas le temps de chercher un homme pour battre notre blé. Si tu vas aujourd'hui au bourg, loue le premier que tu trouveras.

— C'est bon, maître Jean, répondit la femme. J'irai voir par là, après goûter.

Elle sortit donc à midi passé et se dirigea par la traverse du côté du bourg. En passant par un bois, elle vit un homme assis sur une grosse *coque* (2), au bord du sentier. Elle le salua :

— Vous ne travaillez donc pas? lui demanda-t-elle.

— Je n'ai pas d'ouvrage.

— Si vous voulez battre à la grange, vous pouvez venir avec moi.

L'homme accepta et arriva bientôt au logis avec la femme.

C'était un robuste gaillard et le laboureur vit qu'il pourrait bien faire sa besogne. Il convint du prix avec lui et lui dit :

— Prenez le *flau* (3) et commencez.

— Je ne travaille que la nuit; j'attendrai la *bruneté*.

La condition était un peu singulière et assez gênante; mais dans les fermes il faut savoir se plier aux circonstances. La nuit venue, l'homme entra dans la grange et on entendit bientôt le bruit régulier du fléau.

La maîtresse fit la soupe et envoya ses deux filles, Marguerite et Marie, dire au batteur qu'elle était trempée.

— Je ne mange pas, répondit-il sans interrompre sa besogne.

A minuit, les deux filles le retrouvèrent à la grange.

— Venez souper cette fois, dirent-elles; c'est temps.

— Non, je ne mange pas.

1. *Châfaud*, échafaud de perches placées en travers des poutres de la grange. — 2. *Coque*, souche. — 3. *Flau*, fléau.

Il battit toute la nuit. A sept heures, nouvelle visite des deux filles :

— Votre soupe est toute chaude, venez la manger.

Il vint, mais ne mangea point. Le blé était battu, il n'y avait plus qu'à payer l'ouvrier.

Le laboureur posa l'argent sur la table :

— Est-ce bien votre compte ?

— Oui, mais ramenez-moi où vous m'avez trouvé, dit-il à la femme.

— Nous ne le pouvons pas pour le moment, répondit-elle. Vous voyez comme nous sommes occupés.

— Vous avez vos deux filles, elles me conduiront.

— Conduisez-le donc, dit la maîtresse à ses filles, jusqu'à la grosse *coque* du bois.

Les filles partirent avec lui. Elles arrivèrent à la grosse *coque*.

— Est-ce bien ici que ma mère vous a trouvé ? dit l'aînée.

— Oui.

— Nous vous y laissons et nous en allons.

— Comme il vous plaira. Mais vous avez tort. Tel que vous me voyez, j'ai un château plus beau que tous ceux du pays. Voulez-vous y venir ? Je vous y conduirai : vous visiterez toutes les chambres, vous cueillerez des fleurs dans le jardin, vous coucherez même dans un bon lit, si vous n'êtes pas pressées de revenir chez vous.

Les jeunes filles se sentirent tentées par le désir de voir ce beau château.

— Si ma sœur y consent, dit Marguerite, nous irons jusque là.

— Allons-y, si tu le veux bien, ajouta Marie.

Et les voilà parties sur les pas de l'homme. Elles marchèrent longtemps, arrivèrent à la nuit tombante devant une grande maison où elles entrèrent, mais il n'était plus question de fleurs ni de bon lit. L'homme les introduisit dans une chambre nue :

— Les belles, restez là jusqu'à demain !

Et il les enferma à double tour.

Les pauvres filles se repentaient bien de leur imprudence. Elles passèrent la nuit à pleurer et à prier. Le lendemain, l'homme entra et d'un ton rude :

— Je vais vous attendre dans la chambre à côté. Il y a là un *plot* (1) où je vous couperai la tête, une chaudière d'huile chaude où je jetterai vos corps. Déshabillez-vous, puis venez.

Il les laissa seules.

— Mets-toi à la fenêtre, dit Marguerite à sa sœur, et vois s'il ne nous viendrait pas du secours.

L'homme criait de la chambre voisine :

1. *Plot*, billot.

— Belle, quittez votre jupon!

avec le caractère du plain chant.

Ma - man m'a donné un ju - pon bien joy - eu - se - ment Et je le pos' bien tris-te - ment, bien triste - ment.

un poco riten

— Maman m'a donné un jupon bien joyeusement, (1)
Et je le pose bien tristement,
Bien tristement!

Et le dialogue continuait entre les deux sœurs :

Ma p'tit' sœur Ma - ri - e, qu'est-c'que tu vois ve - nir tant loin d'i - ci? Je vois ve - nir un p'tit papillon blanc, un' p'tit dam' blanch' Tant loin d'i - ci, tant loin d'i - ci.

riten.

Ma p'tit' sœur Marie,
Qu'est-ce que tu vois venir tant loin d'ici?

Marie répondait :

— Je vois venir un p'tit papillon blanc,
Une p'tit' dame blanche,
Tant loin d'ici,
Tant loin d'ici!

— Belle, quittez votre mouchoir! criait l'homme.
Marguerite, en posant son mouchoir, chantait :

— Maman m'a donné un mouchoir bien joyeusement,
Et je le pose bien tristement,
Bien tristement!

Ma p'tit' sœur Marie,
Qu'est-ce que tu vois venir tant loin d'ici?
— Je vois venir un p'tit' papillon blanc,
Une p'tit' dame blanche,
Moins loin d'ici,
Moins loin d'ici!

1. La musique a été notée par M. Penavaire.

Et la voix rude reprenait :

— Belle, quittez votre jupon de dessous... votre chemise... et ensuite au tour de l'autre !

Quand Marguerite fut déshabillée, elle prit à la fenêtre la place de sa sœur et celle-ci commença à se dévêtir, car l'homme criait :

— Belle, quittez votre devantier !

Elle chantait :

Maman m'a donné un d'vantier bien joyeusement,
Et je le pose bien tristement,
Bien tristement !
Ma p'tit' sœur Margu'rit',
Qu'est-ce que tu vois venir tant loin d'ici ?

Marguerite répondait :

— Je vois venir un p'tit papillon blanc,
Une p'tit' dame blanche,
Qu'approch' d'ici,
Qu'approch' d'ici !

— Belle, quittez votre robe... votre jupon... votre chemise... et venez ici !

Et toujours Marie chantait :

— Ma p'tit' sœur Margu'rit',
Qu'est-ce que tu vois venir qu'approch' d'ici ?

— Je vois venir un p'tit papillon blanc,
Une p'tit' dame blanche,
Qu'arriv' ici,
Qu'arriv' ici !

— Viendrez-vous, toutes deux ? hurlait l'homme dans la chambre à côté.

Au même instant la porte s'ouvrit : le bon Dieu et la Sainte Vierge, que les deux filles avaient vus venir, sous la forme d'un papillon blanc et d'une petite dame blanche, saisirent le méchant (c'était le Diable !), lui firent poser la tête sur le *plot*, la lui tranchèrent et jetèrent son corps dans l'huile. Puis ils reconduisirent chez leurs parents les deux jeunes filles qui avaient été, par suite de leur imprudente curiosité, si près d'être mangées par le Vilain.

Conté par Pierrette Gueniau, femme Perraudat, née à Cercy-la-Tour (Nièvre), en 1830.

ACHILLE MILLIEN.

Nous avons publié d'autres contes avec des passages chantés et notés musicalement, t. I, p. 106 et t. II, p. 365.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

VII. — HYMNE DE SAINT-ROCH (1)

Sus, serrons-nous les mains, sus, marchons en dansant,
Le luth ne soit muet, le pied soit bondissant
A pas entrecoupez, et poussent dans la nüe,
Guidez par le cornet, une poudre menue,
Que les enfans de chœur, que les chantres devant
Nous monstrent le chemin, nous les irons suivant
De l'esprit et des yeux, contrefaisant la dance
Qu'ils nous auront marquée aux loix de leur cadance.
Regardons les partir en leurs blancs surpelis,
Au chef environné de roses et de lis,
Tondus jusques au front; mais voyons, je vous prie,
Les frères enrôlez en nostre confrairie,
Ayant tous l'estomac de guirlandes enceinct,
Laisser vuide boutique et venir veoir le Sainct,
Afin de luy offrir leurs dévotes offrandes,
Pour impétrer de Dieu leurs vœux et leurs demandes.
Les vieillards de bastons leurs jambes appuyez
Sont exempts du chemin, et les corps ennuyez
De longue maladie, et celles que Lucine,
La mère des humains, accompagne en gésine,
Et celles au sang-froid, dont le cheveu blanchi
A plus de soixante ans de carrière franchi;
Celles qui par les mains d'un nopcier hyménée
Ont versé sur le col leurs cheveux cette année,
Ny les hommes dispos, ny les forts jouvenceaux,
Dont le sang chaud et vif s'écoule par ruisseaux
Par les veines du corps, n'auront point de mérite,
S'ils ne font le chemin, car la traite est petite.
Soit que partions au soir, quand le jour est coullé,
Soit au matin à jeun, ains qu'avoir avallé
De l'humide et du sec, ou soit à la vesprée
Quand le faucheur lassé retourne de la prée.
Mon Dieu, que de rochers pierreux et raboteux,
D'antres entrecoupez, dont les sommets venteux
Cachent dessous leurs pieds une vaste campagne
De sablon, que la peur et l'horreur accompagne!
Qui guidera nos pas par ce sablon espais?
J'avise un grand lévrier, suivons son train de près :
Redoublons le marcher, je le voy comme il entre,
C'est le chien du bon Sainct; dedans le creux d'un antre
J'en voy desjà la châsse, et des lampes autour,
Les gardes de ce Sainct qui bruslent nuict et jour;
Car l'huile est éternelle esprise dans la mèche
Qui garde que ce feu sans humeur ne se sèche.
Qui en prend une goutte et parmy ses citez
La verse, il chasse au loin toutes adversitez;
L'air se purge et devient béning et salutaire;

1. La fête de saint Roch se célèbre le 16 août.

La ville est sans frayeur, le peuple volontaire
S'esgaye par les champs, et, de la peste franc,
Sautelant, par le corps sent rajeunir son sang.
Mais lisons ce tableau et voyons qu'il veut dire :
La légende du Sainct dedans se pourra lire;
Lisez-le, secrétain, en ce pendant que tous
Suppliront le bon Sainct, courbez sur les genous.

RONSARD, *Hymnes.*

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN (1)

VII

LE TOUR DE LA LUNADE *(Bas-Limousin)*



HAQUE année, le 23 Juin, la ville de Tulle, chef-lieu du département de la Corrèze, célèbre avec éclat la fête de saint Jean-Baptiste.

Le soir, à 6 heures, au moment où le soleil, debout sur l'horizon, darde ses mille feux sur les collines qui couronnent la ville, la statue de saint Jean-Baptiste sort de la vieille cathédrale, du *Moustier*, aux sons de la grosse cloche et au milieu d'un concours empressé de fidèles, accourus de tous les points du pays.

Le saint est richement vêtu; un manteau écarlate, brodé d'or, recouvre ses épaules; une magnifique couronne orne son chef; sa dextre porte un bouquet de fleurs de lys immaculées.

L'image du saint est portée par la confrérie des *pénitents blancs*, placée sous son invocation. Le clergé, précédé de la croix, l'entoure, chantant la liturgie du jour.

La procession se met en marche; elle traverse le pont *Choisinet* et gravit lentement la pente du quartier d'Alverge, *dei barri*, comme on dit en patois, puis se répand dans la campagne.

Des hommes, tête nue, bégayant des patenôtres, des femmes, un cierge allumé à la main, égrenant leur chapelet, des enfants de tout âge, forment cet imposant cortège qui se déroule sur une longueur de plus d'un kilomètre.

La procession continue sa route à travers les champs, les bois, s'arrêtant seulement aux calvaires qui s'élèvent à l'embranchement de deux routes, ou aux *reposoirs* dressés par des mains

1. Voir le t. Ier p. 171, 172, le t. II p. 26, 336, 538 et le numéro de juin 1888.

pieuses. Là les prêtres et les fidèles adressent des prières au Ciel pour les biens de la terre, et les premiers bénissent les champs, qui promettent une moisson abondante.

Mais le soleil descend derrière la montagne; ses rayons glissent sur le faîte des plus hauts arbres; la nuit vient; la lune monte au zénith, les étoiles s'allument.

Dans la ville, la grande masse des habitants attend avec impatience le retour de la procession.

Des groupes nombreux et joyeux sont allés à sa rencontre qui dans les bois, qui dans les prairies, qui dans les rochers. Tout-à-coup la crête du *Rocher des malades* est couronnée de mille flammes que le vent balance doucement. Une immense clameur s'élève : « Voilà Saint Jean ! » En effet la statue du saint vient d'apparaître, émergeant de tous ces feux dont les reflets lui font une auréole. Les cloches des églises sonnent à toute volée; l'air retentit de mille cris. La belle flèche de la Cathédrale ruisselle de lumières ; des fusées s'élancent vers le ciel, avec un bruit strident, laissant derrière elles des trainées d'étincelles, et s'évanouissent en gerbes multicolores; des pétards, des *serpentous*, comme on dit dans la langue imagée du pays, sillonnent l'air; des feux de joie et de bengale, aux couleurs variées, s'allument à la fois sur plusieurs points. Toute la ville est comme embrasée; on dirait un vaste incendie qui la consume.

La procession rentre en ville au milieu de ce décor féerique et du tumulte des assistants. Les rues qu'elle traverse sont pavoisées, illuminées et décorées avec le meilleur goût. Des fenêtres, on fait tomber une pluie de fleurs sur la statue du saint. De nombreuses clameurs s'élèvent de la cohue humaine : « Vive Saint Jean ! Vive la Barrière ! » crient les uns. « Vive Saint Jean ! Vive le Trech ! » clament les autres, qui sont en guerre avec les premiers, — car on assiste encore, là-bas, aux querelles et rivalités de quartiers.

Saint Jean, couvert de fleurs, suivi de la foule des fidèles portant qui un rameau, qui une branche de noyer, qui une gousse d'ail, qui un brandon fumant, ex-voto rapportés de ce pèlerinage, rentre dans la cathédrale, où l'on chante avant de se séparer un *Te Deum* d'actions de grâces.

Ces ex-voto, bénis et passés sur les feux de joie, sont rapportés au logis et suspendus généralement aux fenêtres. Ils ont la propriété, d'après les bonnes gens, d'éloigner le tonnerre et les mauvais esprits, de préserver les récoltes de la grêle et de guérir toutes sortes de maladies.

Mais la fête dure encore dans la rue et se prolonge à une heure assez avancée de la nuit. A la lueur des derniers bûchers, on assiège, avec des pétards une maison, un café; assiégeants et assiégés rivalisent de zèle et d'ardeur pour remporter la victoire.

C'est ainsi qu'on célèbre à Tulle, la nativité de saint Jean-Bap-

tiste, fête qui se termine assez souvent par des accidents fâcheux, mais dont le souvenir reste profondément gravé au cœur des Tullistes, qu'ils soient catholiques ou libres-penseurs. (1)

Car cette cérémonie n'est pas exclusivement religieuse, elle est surtout patriotique et rappelle les sombres jours de la guerre de cent ans, pendant laquelle nos pères ont lutté et souffert pour rester attachés à la Patrie française. Une fête comme celle-ci, qui repose sur la foi et le patriotisme, est indestructible.

Cette fête est connue dans le pays sous le nom de *Tour de la Lunade*, c'est-à-dire tour de la ville au clair de la lune. Elle se célèbre depuis près de six cents ans avec le même éclat, la même ferveur et le même enthousiasme.

On sait que le Bas-Limousin, donné à l'Angleterre par Saint Louis, n'avait pas accepté la domination de ses nouveaux maîtres. A plusieurs reprises les armées anglaises l'envahirent et le ravagèrent, mais elles ne pouvaient venir à bout de l'opiniâtre résistance des habitants, qui, écrasés d'un côté, se relevaient d'un autre, pour continuer une lutte inégale mais juste.

Tulle, comme plusieurs autres villes de la Corrèze, ayant refusé de payer l'impôt du sel, établi par les Anglais, s'attira les colères des oppresseurs. En 1346, ils mirent le siège devant cette ville, et malgré la défense héroïque de ses habitants elle succomba sous le nombre, vaincue mais non soumise. L'année suivante, le Comte d'Armagnac, attaqua les Anglais dans Tulle et après une lutte acharnée s'en empara.

Aussitôt un fléau, aussi redoutable que la guerre, vint décimer ces vaillantes populations. La peste noire éclata et fit des ravages épouvantables dans cette malheureuse ville. Les uns prétendaient que la terrible épidémie provenait d'un corbeau mort qui était tombé dans le quartier du Trech, les autres d'une comète. Il est bien plus probable que le fléau avait pris naissance dans ces charniers humains, tristes épaves de la guerre, qui encombraient les routes, les fossés et les bois à la suite de ces sanglantes tueries. La population était affolée et cherchait en vain d'arrêter la marche de l'épidémie.

Un religieux de la ville, dit la légende, eut une vision.

Un ange lui apparut qui lui apprit que la peste cesserait si les habitants de la ville portaient en procession, autour de la ville, la statue de saint Jean, la veille de sa nativité.

Obéissant alors à la volonté céleste, les habitants nu-pieds, vêtus de robes blanches, le clergé, les confréries et les magistrats de la ville, portant des cierges, sortirent l'image du saint et la portèrent processionnellement autour de la ville en demandant au ciel de

1. Depuis 1882, les processions sont interdites, par l'administration municipale, sur le territoire de la commune de Tulle ; seule la procession de Saint Jean a été autorisée.

mettre fin à leurs maux. Leur prière fut exaucée et la peste cessa comme par enchantement. Les habitants reconnaissants, firent le vœu de célébrer à perpétuité la fête de saint Jean (1). Et depuis cette époque, chaque année, le même jour, à la même heure, le vœu des ancêtres s'accomplit, sans que le temps en ait altéré ni la majesté ni la ferveur.

Pendant deux années consécutives, cependant,—les deux années de la Terreur, —la procession ne se fit pas. Mais le saint sortit néanmoins du vieux *Moustier*. Une main pieuse le mit dans un sac et lui fit effectuer le tour traditionnel. On raconte à ce sujet qu'un sans-culotte de bonne marque ayant rencontré aux portes de la ville, l'homme qui portait la sainte relique, lui demanda d'où il venait et ce que contenait le sac. L'homme, sans s'émouvoir, répondit en patois, quelques mots aussi brefs qu'énergiques, que la décence ne me permet pas de rapporter ici, mais qui satisfit le jacobin, car il n'insista pas davantage et continua sa route.

Le lendemain, le 24 juin, les habitants du quartier du Trech, offrent à leurs concitoyens des réjouissances, en l'honneur de saint Jean, qui consistent en feux de joie, de bengale, d'artifice, et batailles de pétards, etc. Mais là le sentiment religieux y est complètement étranger.

Un détail assez intéressant avant de terminer cette étude. La statue de saint Jean qu'on porte actuellement en procession est la même qui figura à celle de 1348. Elle a donc l'âge respectable de *cinq cent quarante ans*. Elle tombe littéralement de vétusté. La tête, noircie par les ans, est seule assez bien conservee, et repose sur un petit échafaudage, dissimulé par les habits du saint. Il y a quelques années l'évêque de Tulle, parla de substituer une nouvelle statue à l'ancienne. Aussitôt les paysans protestèrent énergiquement et firent savoir que si on passait outre à leur réclation, ils iraient eux-mêmes chercher la vieille image pour faire la procession. L'évêque n'insista pas.

Ce dernier trait achève de montrer combien la fête du *Tour de la Lunade* est populaire et permet d'espérer que le vœu formulé par les Tullistes du XIV[e] siècle, sera longtemps encore observé dans la capitale du Bas-Limousin.

JOANNÈS PLANTADIS.

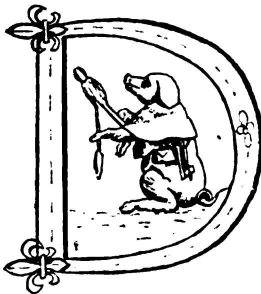
1. Après la procession, la statue de saint Jean est placée dans une chapelle pendant huit jours. Les fidèles viennent prier et embrasser le fond de sa robe. Ceux d'entre eux qui n'ont pu assister à la procession du premier jour, font généralement le *Tour de la Lunade* pendant la *neuvaine*. Tout bon tulliste ne peut se soustraire à cette obligation.

LÉGENDES CHRÉTIENNES DE L'OUKRAINE (1)

II (*suite*)

Légendes du Nouveau Testament

IV. — L'HOSPITALITÉ RÉCOMPENSÉE



ANS un certain village vivait un homme de moyenne fortune. Ayant perdu sa femme à la suite d'une longue et douloureuse maladie, à partir de ce moment, aucun voyageur ne passait devant la maison qu'il ne l'invitât dans sa maison, où il le recevait cordialement et lui offrait ce qu'il avait chez lui. Un jour passèrent devant sa porte douze hommes; il les invita et les traita fort bien, et en s'en allant de chez lui, ils le remercièrent de son hospitalité. Ces gens étaient Jésus-Christ avec ses onze apôtres. Ils sortirent du village et Jésus-Christ envoya saint Pétro vers cet homme, lui disant :

— Va demander à cet homme ce qu'il désire de moi pour son hospitalité.

Saint Pétro vint vers cet homme et lui dit :

— C'est Jésus-Christ et nous les onze apôtres qui avons dîné chez toi, et il m'a dit de te demander ce que tu désires pour prix de ton hospitalité.

Cet homme dit :

— Ah! s'ils voulaient revenir vers moi!

Saint Pétro dit :

— Ils ne reviendront pas, mais parle, car je n'ai pas le temps d'attendre davantage.

L'autre dit :

— J'ai dans mon jardin un poirier qui donne beaucoup de fruits; mais l'été arrivent des gars qui me le cueillent tout verts; je désire que si quelqu'un grimpe à mon poirier, il n'en descende pas jusqu'à ce que je le lui dise.

Saint Pétro s'en alla et cet homme songea encore à autre chose et il court après lui, crie et agite les bras en disant :

— Attendez! attendez!

1. Voir les numéros de septembre et octobre 1887 et de Janvier 1888.

La truie qui file de la lettre D figurait sur une enseigne du XVI[e] siècle sculptée en bas-relief sur une maison de la rue du marché aux Poirées à Rouen (cf. WRIGHT. *Histoire de la Caricature*, p. 87). J'ai supprimé les petits cochons qui tettent et les arbustes qui encadrent la composition.

Saint Pétro s'arrêta et l'autre dit :

— J'ai un ennemi et je désire, quand il viendra chez moi et s'assiéra dans le fauteuil, qu'il ne se lève pas avant que je le lui dise.

Et ils se séparèrent.

L'homme, en revenant chez lui, songea encore à autre chose; il se retourne, court et crie :

— Arrêtez et attendez!

Saint Pétro s'arrêta et l'homme lui dit :

— Je désire encore que Jésus me donne de telles cartes, que lorsque j'y jouerai, je gagnerai toujours.

Saint Pétro arrive vers Jésus et dit en souriant :

— Il a demandé trois choses insignifiantes : que celui qui grimperait sur son poirier n'en descendît pas avant qu'il le lui dît, ensuite que si quelqu'un s'asseyait dans son fauteuil, il ne se levât pas avant qu'il le lui dît; enfin que tu lui donnasses de telles cartes, que lorsqu'il y jouerait, il gagnerait toujours.

Jésus dit :

— Prends, Pétro, ces cartes, porte-les et dis-lui, qu'à partir de ce moment il en sera comme il l'a désiré.

Cet homme vivait tranquille et content de sa santé, quand, sortant un matin, il vit sur son poirier un grand nombre de gars, qui avaient cueilli des poires plein leur sein et se disaient l'un à l'autre :

— Lâche-moi, pourquoi me retiens-tu?

Il s'approche du poirier, prend une longue baguette et les bat, puis il leur dit :

— Jetez les poires de vos seins et descendez de là en masse!

Et tous descendirent et s'en allèrent.

Cet homme avait vécu jusqu'à près de cent ans, quand la mort vient vers lui et dit :

— Il est temps déjà, homme, que tu t'en ailles là-bas dans l'autre monde.

Et il lui dit :

— Je vois que je dois déjà mourir, mais je voudrais manger des poires avant ma mort et je ne puis monter sur ce poirier; montes-y et cueille quelques poires; ce sera pour moi et pour toi, dit l'homme.

La mort se met à grimper au poirier, et quand elle a cueilli quelques poires, il dit :

— Assez, suffit, assez! dit-il.

Mais lorsqu'elle veut descendre du poirier, elle ne peut pas, et elle se fâche, mais cela ne l'aide en rien. La mort lui dit :

— Eh bien, que veux-tu de moi?

— Je ne veux de toi rien autre chose sinon que tu me signes une promesse que je vivrai encore cent ans.

Qu'elle le voulût ou ne le voulût pas, il lui fallut signer; alors il dit :

— Descends, et va avec Dieu! (1)

1. Formule consacrée pour ceux qui se mettent en route.

Et ainsi il vécut à son gré de nouveau cent ans, et comme la dernière dizaine approchait de sa fin, la mort vint de nouveau vers lui, mais cette fois pas en été, quand les poiriers fructifient, mais en hiver. Elle vient vers cet homme, elle le trouve attablé et écrivant une lettre, et elle lui dit :

— Aha! cette fois il n'y a pas de poires, et maintenant tu viendras avec moi.

L'homme dit :

— Asssieds-toi dans ce fauteuil auprès du feu et chauffe-toi pendant que je finirai cette lettre.

Dès qu'elle se fut assise, il se leva de table, alluma sa pipe et se promena par la chaumière. Mais elle s'ennuya de l'attendre et dit :

— Tu as déjà fini ta lettre?

— Oh! depuis longtemps!

Alors elle veut se lever, mais elle ne peut bouger. Elle dit, avec un juron :

— Que fais-tu là avec moi!

— Si tu me signes encore que je vivrai cent ans, tu pourras te lever et t'en aller.

De nouveau elle ne voulait pas consentir à cela, mais elle dut en passer par là. Sur les mots qu'il prononça, elle se leva et sortit.

Il vivait déjà sa troisième centaine d'années, et ces années-là s'écoulaient aussi l'une après l'autre; voilà que s'approche de nouveau la fin de cette troisième centaine. Il s'en alla aux champs à ses travaux habituels, et se mit à nouer des gerbes. Voilà que la mort arrive vers lui et lui dit :

— Cette fois-ci, tu viendras avec moi; il n'y a ici ni poirier, ni fauteuil; suis-moi!

Ils étaient déjà arrivés pour dire dans l'autre monde, quand la mort dit :

— Va t'en en enfer!

Mais l'homme ne veut pas y aller et dit :

— Je n'ai pas mérité un pareil châtiment. Voilà, j'ai des cartes : si tu gagnes, alors j'irai en enfer; mais si je gagne, alors tu me donneras une âme de l'enfer.

Ils se mirent à jouer aux cartes et l'homme gagna onze âmes, la sienne faisant la douzième. Alors la mort se lève, furieuse, et dit :

— Je ne veux plus jouer avec toi, tu me gagnerais toutes les âmes de l'enfer. Va-t'en en paradis! dit la mort.

Il se mit donc tout doucement en marche vers le paradis avec ces âmes, et Jésus le vit et dit à saint Pétro :

— Vois-tu, Pétro, cet homme, chez lequel nous avons dîné, et ce pourquoi nous lui avons donné ces trois choses qu'il m'avait demandées pour lui. Tu disais qu'il désirait trois choses insignifiantes, et voilà maintenant qu'il vient ici dans mon royaume avec autant d'âmes que nous étions de monde chez lui.

Et ainsi il vit encore maintenant dans le ciel.

V. — DIEU, SAINT PIERRE ET LE TSYGANE (1)

Comme Dieu et saint Pétro allaient par le monde, ils arrivèrent chez un tsygane :

— Bonne santé à toi, tsygane !

— Soyez bien portants, bonnes gens; eh quoi, dit-il, vous êtes sans doute des maitres (artisans), pas vrai ?

— Des maitres, dit le Seigneur, et de tels que nous pouvons refaire les gens, d'un vieux et laid, nous en faisons un jeune et beau.

— Refaites, merci d'avance à vous, ma femme, car j'en ai une si laide, que c'est affreux à voir.

— Pourquoi pas? ça se peut !

Le Seigneur aussitôt s'enferma avec saint Pétro dans la forge et, quelque temps après, il en sortit la femme, jeune et belle; ils la donnèrent au tsygane et s'en allèrent. Et le tsygane :

— Hé ! attends un peu, je sais quoi faire !

— Il dit à sa mère :

— Venez, maman, je vous referai jeune.

— A quoi penses-tu, mon fils ? dit-elle, je suis déjà telle qu'il est temps de mourir; je n'ai plus qu'un jour à vivre.

— Mais venez-donc, s'il vous plait !

Il la tira de dessus le poèle (2) la mena dans la forge et la mit dans le fourneau. La mère crie et il la pousse; et il la poussa, poussa, jusqu'à ce qu'elle fût tannée, et alors il la saisit avec les tenailles, et de la frapper à coups de marteau. Il frappe, il frappe et elle ne se lève pas.

— Fi, toi !, dit-il d'un diable (3), on ne peut attendre que diablerie !

Il courut, rattrapa le Seigneur et saint Pétro :

— Hé ! bonnes gens, revenez un peu !

— Pourquoi ? disent-ils.

— C'est que j'ai oublié de vous donner du pain.

Ils s'en revinrent. Il les conduisit dans la forge :

— Ressuscitez, s'il vous plait, ma mère !

Le Seigneur souffla sur elle et elle se leva.

— Maintenant, dit le tsygane, prenez-moi aussi avec vous.

Soit, partons !

Voilà qu'ils s'en allèrent à trois, et la faim les prit. Et le Seigneur dit au tsygane :

— Va-t'en, toi, dans cette chaumière et demande, peut-être donnera-t-on,

1. Le tsygane et le juif sont l'objet des moqueries populaires. Il faut y joindre le *moscal* (de Moscou) nom qui désigne le grand-russien et plus particulièrement le soldat

2. Le dessus du poèle sert de couche favorite au paysan.

3. On a pu voir, dans notre première partie, que la femme est assimilée au diable.

On lui donna trois pâtés au lait caillé, et tandis qu'il les rapportait, il en mangea deux.

— Hé quoi ! tsygane, est-ce qu'on n'en a donné qu'un ?

— De par Dieu, un seulement !

Le Seigneur prit le pâté et le partagea en trois parties : il donna l'une à saint Pétro, l'autre au tsygane et garda la troisième pour lui. Ils mangèrent et allèrent plus loin.

Ils arrivent à un cabaret et le Seigneur dit :

— Eh bien, tsygane, peut-être passerons-nous la nuit ici ?

— Pour moi, je suis prêt à y passer la nuit.

— Alors tue ce sanglier qui passe là.

— Me prends-tu pour un sot ? tue-le, toi, si tu es si malin ! Le Seigneur, peut-être, ne fit que souffler et le sanglier tomba après un léger frémissement.

— Eh bien, tsygane, fais-nous cuire le sanglier, et saint Pétro et moi nous irons chercher de l'eau-de-vie.

Le tsygane le fit cuire et tout en le cuisant, il mangea le foie. Le Seigneur revint et ils se mirent à manger le sanglier. Le seigneur regarde, pas de foie !

— Tu l'as mangé, tsygane ?

— Non ! de par Dieu, je ne l'ai pas mangé !

— Mais si, tu l'as mangé !

— Non ! de par Dieu, je ne l'ai pas mangé, il était ainsi sans foie.

— Eh bien soit ! il était sans !

Ils burent et passèrent la soirée.

— Allons maintenant, tsygane, dans la chaumière, demander un asile, car il pleuvra peut-être.

— Eh bien allons-y !

Ils entrèrent dans la chaumière, demandèrent un asile et on le leur accorda. On étendit de la paille ! le Seigneur se coucha au milieu, saint Pétro contre le mur, et le tsygane, au bord. Et là tout près, trois brigands jouaient aux cartes. Ils jouaient, jouaient et l'un perdit tout.

— Ça, dit-il, entrons dans cette cour, peut-être que Dieu nous enverra la chance.

Il marcha par la cour, et entra dans la chaumière, tenant en main un morceau d'essieu.

— Eh bien, pour ramener la chance, je vais frapper celui du bord, et de battre le tsygane !

— Hé ! frère, mets-toi ici, j'ai si froid ! dit celui-ci au Seigneur.

Les brigands jouaient toujours et un autre perdit à son tour.

— Ça dit-il, allons dans la cour, peut-être que Dieu nous enverra la chance.

Il marcha quelque temps, puis entra dans la chaumière et trouva ce même morceau d'essieu :

— Eh bien, dit-il, frère, tu as frappé celui du bord, à moi celui du milieu. Et de battre le tsygane !

— Hé ? entends-tu, entends-tu ? Couche-toi ici, dit celui-ci à saint Pétro, car j'étouffe à cette place.

Ils changèrent de place à nouveau. Voilà que le troisième brigand se mit à perdre.

— Ça, dit-il, allons dans la cour, peut-être que Dieu nous enverra la chance !

Il entra, tenant le même morceau d'essieu.

— Eh bien, dit-il, tu as frappé celui du milieu, à moi celui de l'autre bout ! et de nouveau il éreinte le tsygane.

— Quels chiens enragés que ces gens-là, comme s'il n'y avait que moi au monde !

Ils se levèrent de bon matin et allèrent leur chemin. Ils arrivent chez un homme chez qui se trouvait en abondance toute espèce de blé. Et le Seigneur dit :

— Mettons-nous à battre, tsygane, et nous gagnerons notre pain, ou nous nous ferons payer en monnaie.

— Si tu est bon batteur, toi, engage-toi donc !

Alors le Seigneur s'engagea à battre le blé et à le vanner, de façon à ce que l'aire restât tout à fait propre. La nuit arrive, et le Seigneur dit :

— Couche-toi, tsygane, avec Pétro dans la chaumière, et j'irai à l'aire.

— Hé ! attends, frère, sans toi j'ai peur.

Voilà qu'ils s'en furent à l'aire. Le Seigneur mit le feu au blé et la flamme s'éleva en tourbillons. Le blé brûle et le tsygane pousse des exclamations et aboie au Seigneur !

— Qu'as-tu fait ?

Voilà que lorsque tout eut brûlé jusqu'au bout, le tsygane vit la paille toute ensemble, le grain à part et la balle aussi : « En voilà un travailleur ! pensa-t-il. Le Seigneur reçut le salaire convenu et ils s'en allèrent.

Voilà qu'il leur arriva de devoir traverser la mer. Le Seigneur et saint Pétro marchent sur l'eau et le tsygane s'enfonce. Il avait de l'eau jusqu'aux genoux, quand le Seigneur lui dit :

— Avoue que tu as mangé le foie !

— Non, frère ! de par Dieu je ne l'ai pas mangé ; il était sans foie.

Déjà il en avait jusqu'au cou, déjà il suffoquait.

— Avoue, tsygane, que tu as mangé le foie.

— Non, frère, de par Dieu je ne l'ai pas mangé.

Le Seigneur lui vint en aide, ils traversèrent la mer et montèrent sur un tertre.

— Eh bien, dit le Seigneur, songeons à partager l'argent.

— C'est ça, partageons !

Voilà que le Seigneur répand de l'argent en quatre tas :

— Ceci pour toi, Pétro ; ceci pour toi, tsygane, et ceci pour moi.

— Et le quatrième tas, pour qui ?

— Pour celui, dit le Seigneur, qui a mangé les pâtés.

— C'est moi qui les ai mangés.

— Eh bien, prends, si c'est toi ; et de nouveau il répand le reste en quatre tas :

— Ceci est pour toi, Pétro ; ceci pour toi, tsygane, et ceci pour moi.

— Et le quatrième tas, pour qui ?
— Pour celui qui a mangé le foie.
— C'est moi, de par Dieu, qui l'ai mangé.
— Si c'est toi, alors prends.
Quand le Seigneur eut dit cela, il disparut avec saint Pétro. Le tsygane voit qu'il n'y a personne, prend l'argent et s'en retourne chez lui.
Me voici à la fin; peut-être y en a-t-il plus long, je n'en sais rien.

Une variante amène d'une autre manière la confession du tsygane :

Quand ils sortirent du cabaret où ils avaient passé la nuit, il arrivèrent chez un certain *pan* (1), et ce pan était malade. Voilà que le Seigneur s'offrit à le remettre sur pieds.
— Çà, dit-il, toi, Pétro, et toi, tsygane, couchez-vous ici, et j'irai chez ce pan.
— Hé ! non, frère, sans toi j'ai peur.
Ils allèrent à deux. Le Seigneur découpa ce pan, lava les morceaux, le recomposa ensuite comme il était avant, l'arrosa et il se retrouva entier; puis le Seigneur souffla sur lui et le pan se leva. Et le tsygane observe tout cela.
— Hé ! ce n'est plus comme dans la forge, maintenant j'ai appris !
Le moment de partir venu, le pan apporte un coffret rempli d'argent. Voilà que le Seigneur en donne une poignée à saint Pétro, prend une poignée pour lui et une pour le tsygane.
— Mais prends-en donc davantage, frère !
Le Seigneur lui en donna encore une poignée.
— Mais prends-en encore !
Le Seigneur lui en donna encore.
— Hé ! ce n'est pas avantageux d'aller avec vous, j'irai seul !
Voilà qu'il alla et il s'offrit à guérir une demoiselle : il la découpa, lava les morceaux, les rassembla, arrosa le tout, mais les morceaux ne se rejoignent pas; il souffle, la demoiselle ne se lève pas; il fait de nouveau « Khou ! » elle ne se lève pas.
— Fi ! d'un diable, on ne peut attendre que diablerie !
On le mène pendre, et arrivent le Seigneur et saint Pétro.
— Hé ! attendez, bonnes gens, voici venir des hommes qui la guériront.
Et le Seigneur lui demande :
— Eh bien, as-tu mangé les pâtés ?
— Non, frère, ce n'est pas moi !
— Alors menez-le pendre !
— Attendez, attendez, de par Dieu, je les ai mangés.
— Et le foie, tu l'as mangé ?
— Non, de par Dieu, ce n'est pas moi !

1. Seigneur, en polonais et en oukrainien. Nous employons ici le mot étranger, pour éviter la confusion.

— Alors, emmenez-le, dit le Seigneur.
— Attendez, attendez, de par Dieu, je l'ai mangé, frère !
— Eh bien, maintenant, dit-il, lâchez-le !
Le Seigneur guérit la demoiselle et ils s'en allèrent : le Seigneur et saint Pétro continuant leur chemin et le tsygane s'en retournant chez lui.
La légende suivante nous offre une variante d'un autre incident :

(*A suivre*) EUGÈNE HINS.

LA STATUE DE SAINT NICOLAS

CONTE NORMAND

Un pauvre paysan avait toujours été si malheureux qu'il ne pensait pas que sa situation pût empirer. Il se trompait. Ayant marié sa fille, il eut le malheur d'avoir un gendre qui le négligea, le maltraita, et finalement le mit à la porte, bien qu'il lui eût promis de ne jamais le séparer de sa fille.

L'infortuné paysan se consolait du mieux qu'il pouvait en allant prier dans l'église du village. Il avait une dévotion toute particulière pour une très antique statue en bois de saint Nicolas.

Un jour vint où le curé remplaça la vieille image vermoulue et branlante par une statue neuve, peinte en or et en vermillon.

Le paysan, dont la foi était plus vive qu'éclairée, ne reconnaissait plus son saint. La ferveur de ses prières s'en ressentait. Il finit par aller trouver le curé et lui dit :

— Qu'avez-vous fait de notre vieux saint?
— Je l'ai placé dans la sacristie, répondit le curé.
— Je désirerais bien le voir.
— C'est facile, viens.

Le paysan suivit le curé dans la sacristie et trouva l'ancienne statue reléquée dans un coin.

— Pauvre saint Nicolas, s'écria-t-il, en couvrant la vieille image de baisers et de larmes, je vois ce que c'est, tu as fait comme moi : *tu as pris un gendre! Ah! quel malheur d'avoir un gendre!*

(Conté par un Normand).

A. CERTEUX.

QUI FRAPPE

Chanson à endormir (Haute-Savoie)

Moderato.

Qui frap - pe, qui frap - pe, Mon ma - ri est i -
- ci? Il n'est pas à la chas - se Comme il l'avait pro -
- mis. *Parlé* Qu'est-ce que tu dis donc ma femme? J'en - dors le pe -
- tit, mon a - mi, J'en - dors le pe - tit.

LA FEMME. — Qui frappe, qui frappe,
Mon mari est ici.
Il n'est point à la chasse
Comme il l'avait promis.
LE MARI. — Qu'est-ce que tu dis donc, ma femme?
LA FEMME. — J'endors le petit, mon ami.
J'endors le petit.

Recueilli par Mme PAUL GINISTY.

Il y a une quarantaine d'années ma mère me chantait, pour m'endormir, une chanson dont je ne me rappelle plus l'air; les paroles, dont je me souviens étaient celles-ci :

Chatte qui gratte,
Mon mari est ici
Guilleri.
Il n'est point à la chasse
Comme il l'avait promis.

Il y a six ou sept ans j'entendis, en Haute-Bretagne, une de mes fermières qui tenait son enfant sur ses genoux, et lui chantait sur un air de berceuse les paroles suivantes qui ont le plus grand rapport avec celles recueillies à l'autre extrémité de la France par madame Ginisty.

Chatte qui gratte,
Mon mari-*z*-est ici.
'N'est point en campangne
Comme il m'avait promis.
J'endors le pétit, le pétit, le pétit,
J'endors le pétit, le pétit, le pétit,
Mon fi'!

P. S.

LES LUNES DE BRETAGNE

En Bretagne, nous avons plusieurs lunes.

Celle de Landerneau : une lune large, belle, brillante, pimpante, fardée, troussée comme une jeune fille pour la gavotte de l'aire neuve ou d'un soir de pardon ; « une lune de fête ». Je n'en dirai pas plus. Du reste, elle est si connue, et, pour en parler savamment, il faudrait remonter aux Croisades, ce qui est un peu loin.

Dans le Cap Sizun, s'en trouve une autre qui, probablement, ne luit qu'à la pointe du Raz.

Celle-ci est une lune calme, grave, sévère, à la lueur égale ; « une lune bonne mère », remplissant consciencieusement ses fonctions : celles d'éclairer, durant la nuit, les travaux de la récolte.

Elle sait que lorsque la moisson commence, les jours ont déjà diminué, alors qu'on les voudrait les plus longs.

Eh ! bien, pour venir en aide, aux laboureurs, pendant la moisson, cette lune, la lune d'août, reste sept semaines sur l'horizon, au haut du ciel, sans bouger de place. Mais, comme elle est aussi bonne sœur, et qu'elle ne veut, en rien, déranger la marche de ses cadettes, cette lune du Cap, les sept semaines finies, reprend, d'un bond, sa place, parmi les vieilles lunes. Par exemple, on ne l'a jamais vue en route.

Cette légende m'a été contée par Lemm Ansquer, un vieux bonhomme d'Audierne.

Je n'affirmerais pas que le pays des Bigoudens revendiquât, lui aussi, sa lune. Cependant la lune d'août y influe singulièrement sur la race féline. Les chats, nés en août, ont l'instinct perverti : la gent trotte-menu n'est plus l'objet de leurs poursuites cygénétiques. Tout leur savoir faire consiste à pourchasser sourds, lézards, crapauds, couleuvres, toutes espèces « d'Amprevaned », qu'ils introduisent, avec force miaulements de triomphe, dans la maison de leurs maîtres.

Un sage conseil, en terminant :

N'élevez jamais de chats nés pendant la lune d'août.

LE CARGUET.



MŒURS ET TRADITIONS ARDENNAISES (1)

II

PARRAIN, MARRAINE. — LE BAPTÊME



UAND il s'agissait de donner un parrain et une marraine à un enfant qui venait de naître, c'était une chose grave et qui ne se traitait pas à la légère.

Les parrain et marraine devaient, en effet, servir de père et de mère au nouveau-né, surveiller son éducation, être soucieux de ses intérêts, au besoin lui faire apprendre un état, le guider dans les recherches qu'il ferait pour son mariage et, la veille des noces lui donner sinon un cadeau somptueux, du moins et obligatoirement une paire de draps.

Les honneurs, le jour du baptême, n'étaient rendus par la Jeunesse ni au père ni à la mère, mais bien au parrain et à la marraine. On pense bien que les salves de fusil n'étaient pas épargnées, et en échange la Jeunesse, en vertu de cet axiome ardennais : « *il n'est pas d'honneur qu'il n'en coûte* », recevait une certaine somme qu'elle allait changer à l'auberge voisine contre un certain nombre de bouteilles de vin.

Dans le nord des Ardennes, le baptême terminé, on invitait toutes les voisines à venir embrasser l'enfant et plus particulièrement à prendre le café; en s'en allant, elles recevaient toutes du parrain et de la marraine une petite pièce de monnaie. A Givet comme d'ailleurs en bien d'autres endroits, on jetait, à la sortie de l'église, des sous et des dragées aux enfants assemblés et attendant cette aubaine.

Lorsqu'une jeune fille était marraine pour la première fois, on lui plaçait sur l'épaule en sautoir, mais seulement après la cérémonie, un large ruban bleu de ciel auquel étaient attachés deux gros bouquets, l'un s'appuyant sur les seins, l'autre retombant sur le milieu du dos, puis on la conduisait processionnellement jusqu'à la maison de son filleul. Trois ou quatre jours après, elle était obligée d'inviter toutes ses compagnes à un goûter pris chez elle, reconnaissant ainsi la politesse que lui avaient faite ses compagnes et qui s'appelait : *l'enchaînage de la marraine.*

A l'enfant baptisé et que la mère, avec orgueil, portait chez les voisins pour le faire admirer et embrasser, on donnait un paquet de sel et un œuf qu'il devait tenir un petit instant dans ses menottes. Ne pas faire cette légère offrande était gravement injurier la famille, la faire signifiait : « Nous souhaitons à l'enfant toute la santé, tout le bonheur possible ».

1. Voir le numéro de février.

Pourquoi le sel? Pourquoi l'œuf? — De tout temps le sel a été regardé comme le grand agent qui préserve de la corruption, conserve et purifie, aussi est-il considéré dans les légendes mythologiques comme « *l'emblème de la durée des êtres* ». Quant à l'œuf, il était supposé, par ces mêmes légendes, représenter « *l'emblème de la durée des temps* », grâce à sa forme ronde dont les extrêmes se touchent de toutes parts.

Donner du sel et un œuf à l'enfant c'était donc lui dire :

« Nous te souhaitons une vie longue et préservée de toute souillure, nous te souhaitons une carrière heureuse, unie, comme cet œuf dont la forme ronde ne laisse voir ni aspérité, ni commencement, ni fin. »

III

FUNÉRAILLES

Nos anciennes coutumes ardennaises n'offrent rien de bien particulier, rien de véritablement caractéristique et la manière dont se font les enterrements de nos jours ne varie guère de ce qu'elle était autrefois. Maintenant, comme jadis, on prévient tous les amis du défunt et même ceux qui, pendant sa vie, lui furent indifférents, les plus intimes portent les coins du drap et les cierges restent en toute propriété au curé. A signaler pourtant ces deux faits curieux :

1° Lorsque mourait une vieille fille ou un vieux garçon, les voisins du même sexe que le défunt faisaient dans le village une quête dont le produit servait aux frais des funérailles:

2° Dans un grand nombre de communes ardennaises, il était d'usage, le jour des Morts, que les plus riches propriétaires de la paroisse emplissent l'église de blé, récolte toute trouvée que se partagaient le curé et le chantre, se rémunérant ainsi des messes que, pendant l'année, ils pouvaient dire et chanter à l'intention des trépassés.

Le jour des morts, lorsque le prêtre avait prié pour l'âme des trépassés l'instituteur, le marguiller, le chantre, les enfants de chœur s'avançaient vers l'autel tenant tous à la main un sac ouvert dans lequel les fidèles, défilant l'un après l'autre, devaient verser leur offrande qui du seigle, qui de l'avoine, celui-ci du blé, celui-là de l'orge. Cet usage est, aujourd'hui dans cette commune complétement tombé en désuétude. (*D'après une communication de l'instituteur de Puilly*).

Dans plusieurs villages du canton de Carignan, notamment ceux qui bordent la frontière franco-belge (les Deux-villes, Tremblois, Mogues, Villiers, Cherbeaux) il existait et même il existe encore dans quelques-unes de ces communes, un singulier usage : chaque année, le deux Novembre, quand sonnait le dernier coup annonçant la messe, les hommes et les femmes, mais surtout les femmes, se rendaient à l'église portant soit un corbillon, soit une écuelle en bois, soit une assiette creuse, soit une jatte. Ces divers récipients qui contenaient tous ou du blé ou du méteil étaient déposés le long de la nef. Il va sans dire que, selon la fortune des uns ou

des autres, ces jattes, ces corbillons étaient plus ou moins profonds, plus ou moins remplis. Arrivé à l'offrande, le curé descendait de l'autel, et les deux *synodaux* (on appelle ainsi les sacristains dans la contrée) venaient se placer à la gauche de l'officiant tenant chacun un grand sac ouvert. Les fidèles défilaient alors l'un après l'autre et en recevant le baiser de paix versaient leur offrande dans l'un des sacs. Il n'était pas rare que le curé recueillit ainsi près de deux quintaux de grain, et en outre de cela une somme assez rondelette, car une large écuelle était déposée au pied de l'autel pour recevoir l'offrande pécuniaire de ceux qui ne voulaient rien donner en nature. (*D'après une communication de M. L. de la Besace.*)

De nos jours, à Termes, ce sont les parents du mort qui vont eux-mêmes sonner les cloches en leur honneur, matin et soir, jusqu'à l'heure de l'enterrement. A la Toussaint, il n'y a pas très longtemps encore, tout le monde, le soir, croyait honorer des défunts en allant sonner pour eux et personne ne s'abstenait, chacun faisant queue pour avoir son tour, si bien que la sonnerie, tout en cessant fort avant dans la nuit, recommençait dès quatre heures du matin. Cette coutume est aussi commune à maints de nos villages ardennais

(*Communication de M. Berthelemy, instituteur à Termes*).

(*A suivre*) ALBERT MEYRAC.

LES CHARIVARIS

I

CHARIVARIS AUX MARIAGES

Candé est une jolie petite ville d'Anjou, de 1,500 à 2,000 habitants, bâtie sur les bords riants de l'Erdre charmante rivière dont les eaux baignent, avant de se perdre dans la Loire au centre même de Nantes, un grand nombre de bourgs, de villages et de châteaux, Candé avait autrefois des habitants bruyants, tapageurs, à en juger par quelques vieux usages qui ont persisté même, quoiqu'un peu affaiblis, jusqu'à notre époque. En voici un entre autre qui ne manque pas d'intérêt : partout on fête un mariage, surtout un mariage entre veuf et veuve et par des taquineries et des plaisanteries diverses durant une journée et quelquefois la moitié de la nuit; mais nulle part ces farces ne se prolongeaient aussi longtemps que dans notre petite ville. Pendant les neuf jours qui précédaient celui du

mariage, les rues de Candé retentissaient de bruits de toutes sortes, vieilles poêles et chaudrons donnaient un concert des plus tintamaresques; le neuvième, la bande tapageuse partait de la maison du futur et faisait le tour de la ville en criant : charivari! charivari!

Vers 1830 quelques mauvais plaisants eurent l'idée d'entraîner le futur à leur suite. Le malheureux fut tellement hué que sa vieille promise refusa net de l'épouser; c'est à partir de cette époque que le charivari fut supprimé, mais remplacé par une chanson rappelant la dernière promenade tapageuse et peignant bien, trait pour trait, le type du vieux veuf et de sa vieille amoureuse.

Charivari, charivari,
Charivari qui se marie,
Charivari, charivari,
Charivari qui se marie
Une vieille après soixante ans
Amoureuse comme une fille
Et qui n'a bientôt plus de dents
Mais elle a des écus en pile.

Son galant est le fin Rénaud
Aussi joli qu'une belle ourse :
Tout le monde le croit nigaud
Mais il ne l'est pas pour sa bourse.
Jardinier à notre hôpital
Il sut y renforcer ses gages
En y vendant tant bien que mal
Graine et plant de son jardinage.

Charivari pour tous les deux,
Charivari pour l'un et l'autre
Et qu'ils vivent heureux l'un et l'autre,
Qu'ils ne manquent jamais d'écus
Que toujours leur coffre en abonde
Et qu'ils ne soient plus superflus
Dans les plaisirs de ce bas monde.

G. DE LAUNAY.

A propos d'une coutume analogue, on lit dans le *Réveil Breton*, journal de Saint-Brieuc, 26 mai 1888 :

A Lamballe (Côtes-du-Nord), un vieillard ne peut se marier, un jeune veuf ne peut convoler en secondes noces sans qu'on organise en son honneur une petite fête connue sous le nom de *charivari* et dont voici en quelques mots le programme : Chacun apporte tout ce qu'il peut recueillir de vieux pots et de vaisselle fêlée pour les briser sous les fenêtres des nouveaux mariés. On souffle dans les instruments de musique les plus divers, on pousse des cris variés, et si les malheureux auxquels tout ce vacarme s'adresse ont le malheur de se plaindre, on les hue pendant une partie de la nuit. Mais la police, direz-vous? Ah dame! vous connaissez le proverbe : « Je m'en moque comme de la police de Lamballe. »

Un conseiller municipal a entrepris de donner un démenti à ce proverbe. Il a saisi l'occasion d'un charivari récent pour protester contre cet usage absurde et a réclamé des mesures énergiques à cet effet.

L'audace des auteurs de ces sottes brimades est telle, a-t-il dit, qu'ils se vantent d'agir avec l'autorisation de la municipalité. Dans certains cas, il ne peut y avoir de mariages sans charivari.

P. S.

LES COQUILLAGES DE MER

II

Dans l'article sur les coquillages de mer, t. II, p. 299, se trouve cité un proverbe de la Haute-Bretagne qui dit que les chats ne mangent point les ormées (Haliotis); voici l'explication qu'on en donne dans le même pays. On assure que l'ormée est un poisson royal, et qu'aussitôt qu'un chat en a avalé une, s'il ne la rejette pas, il est empoisonné.

Quand l'ormée est dans le panier à poisson et qu'on la transporte à la maison, elle fait entendre un petit bruit, et voici ce qu'elle répète :

Tout chat qui m'avalera
Et dans son ventre me gardera
Mourra,

Les coques (bucardes) doivent leur origine aux écailles d'un poisson appelé vieille, et les mançots ou manches de couteaux (solens) au mâle de la vieille qui est connu sous le nom de moulard. Au mois de décembre ces poissons déposent leurs écailles dans le sable, et elles se métamorphosent en coques et en mançots.

Les brigots (vignots) passent pour être des yeux de poissons.

On appelle les gros bernis blancs (patelles) des *bernis enragés* : on dit qu'ils naissent sur les corps des noyés dont ils se nourrissent; si on en mangeait on pourrait enrager.

L'ormée est la plus grande ennemie de la chevrette : on assure qu'elle lui fait constamment la chasse, mais qu'il lui est défendu de la manger, la chevrette étant la protégée des génies de la mer.

François Marquer.



NÉCROLOGIE

JEAN-FRANÇOIS CERQUAND



Jean-François Cerquand naquit le 21 Mars 1816, à Épinal; il est mort à Avignon le 12 Mai dernier. Après avoir complété à Paris ses premières études faites au collège de sa ville natale, il débuta dans l'Université comme régent de Rhétorique au collège de Saint-Dié; de là il fut envoyé à Neufchâteau, et en 1853, il passait son doctorat ès lettres. En 1862, il entra dans l'administration, à cause de sa santé qui lui interdisait les fatigues du professorat. Il fut inspecteur d'académie à Perpignan (1866), à Nice (1868), à Mâcon (1869), à Amiens (1872), à Pau (1872-1876). C'est dans ce poste qu'il mit à contribution la bonne volonté des instituteurs qui lui fournirent le texte de ses contes basques. Nommé à Avignon

Ce dessin a été exécuté par M. Léon Sichler, d'après une photographie faite en 1886.

en 1876, il y fonda l'Académie de Vaucluse. En 1879, il prit sa retraite. Voici la liste des ouvrages de J.-F. Cerquand : *L'hospitalité chez les Grecs aux temps héroïques*, Neufchâteau des Vosges, 68 p. in-8°, 1853; *Questiones de sapientibus* VII, Nancei, Grimblot, 1863, 86 p. in-8° (Thèses présentées à la faculté de Strasbourg, Les *Harpyes*, Revue archéologique, 1861, 38 p. in-8° (tirage à part, Didier); les *Charites*, 29 p. in-8°, 1863; les *Sirènes*, 23 p. in-8°, 1864, (mêmes éditeurs). Les *Sirènes*, 1873, 155 p. in-8°; *Légendes et récits populaires du pays basque*, Pau, Léon Ribaut, in-8°, 1er fascicule, 1875, 74 p., 2e fasc., 1876, 97 p., 3e fasc., 1878, 104 p., 4e fasc., 1882, 193 p. (Extraits des bulletins de la Société des Sciences Lettres et arts de Pau, 2e série, t. IV, p. 233-275, t. V, p. 182-260, t. VI, p. 450-531, t. XI, p. 101-294.) Ce recueil important comprend 116 contes (texte basque et traduction française), avec des rapprochements et des commentaires. *Trois inscriptions vauclusiennes*, mars 1879. Avignon, Seguin frères; *l'Imagerie et la littérature populaires dans le Comtat-Venaissin*, *Taranis lithobole*, étude de Mythologie celtique, Avignon, Seguin, 1881, 59 p. in-8° (Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse. *Taranus ou Taranis*, Revue Celtique, t. V. 1882. *Taranis et Thor*, 1re partie. *Taranis et Thor adversaires du serpent*, Revue Celtique, t. VI, n° 4, p. 417 et suiv. *Copia*, étude de mythologie romaine, Avignon, Seguin frères, 1883, in-8° de 51 pages (Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse).

J.-F. Cerquand laisse en manuscrit la 2e partie de la monographie de Taranis : *Taranous et Thor adversaires des fléaux*, qui sera probablement publiée par les soins de sa famille. Lors de la fondation de la Société des Traditions populaires, J.-F. Cerquand fut un des premiers à s'y faire inscrire. J.-F. Cerquand était un chercheur; il mettait volontiers ses notes à la disposition de ses confrères, et il se plaisait à leur signaler les trouvailles qui pouvaient les intéresser. C'est à une communication de cette nature qu'est due la notice sur la pastorale de Gargantua qu'on a lue plus haut.

Paul Sébillot.

BIBLIOGRAPHIE

Gaston Paris. — *Manuel d'ancien français t. I. La littérature française au moyen âge.* (XI-XIVe siècle.) in-16 de VII-292 p. Hachette, (3 fr. 50.)

Nul n'était mieux préparé que M. G. P. pour écrire un livre où seraient condensées les notions essentielles sur la littérature française au moyen âge : fils d'un savant qui a eu sur les études relatives à notre ancienne

langue une influence prépondérante, il a été presque dès l'enfance nourri de son sujet, excellente condition pour l'auteur d'un livre où il faut dire, sous une forme à la fois claire et concise, beaucoup en peu de pages. Dans le manuel de M. G. P. on voit la richesse et l'importance de notre vieille littérature. Le folk-lore n'y est point oublié. M. G. P., on le sait, a été en France l'un des initiateurs de nos études, et si l'on peut regretter que personnellement il n'y ait pas pris une part plus grande, il n'est que juste de reconnaitre que ses conseils et ses encouragements ont aidé puissamment au mouvement de ces quinze dernières années. Dans ce livre, il y a des chapitres entiers qui se rattachent à nos études : tels sont les fableaux, la fable ésopique et le roman de Renard (ch. VI et VII de la section I première partie); la légende de la Vierge, les légendes hagiographiques, les contes dévots, (ch. IV, V, VI de la 2ᵉ partie § I). Des notes bibliographiques, une table alphabétique complètent ce volume et facilitent les recherches.

Cet ouvrage, qui est complet en tant que monographie, fait partie d'un ensemble dont le 2ᵉ volume est une grammaire sommaire de l'ancien français, le 3ᵉ un choix de textes français du moyen âge, le 4ᵉ un glossaire.

P. S.

Comte de Puymaigre. — *Les vieux auteurs castillans. Histoire de l'ancienne littérature espagnole*, 1 vol. in-18 de XIV-346 p. Paris, Albert Savine, (3 fr. 50.)

On sait que M. de P. a dirigé spécialement ses études étrangères du côté de la littérature de l'Espagne et du Portugal. Nul ne connait mieux que lui les légendes, les chants et les traditions de la péninsule. Le présent livre est une réimpression d'un ouvrage paru il y a plusieurs années; mais une réimpression mise au point, corrigée sur certains points, augmentée en raison des découvertes faites ou des critiques formulées. On sait que l'ancienne littérature espagnole a largement emprunté à la tradition. Cervantes, Lope de Vega, Calderon s'en sont inspirés et très heureusement. Le livre de M. de P. parle d'auteurs plus anciens, dont la plupart sont anonymes. Les chapitres I à V sont consacrés au Cid, à sa chronique, au poème du Cid, à sa chronique rimée, et enfin aux romances du Cid.

Les autres chapitres s'occupent d'un poëme dont d'Apollonius est le héros, de Marie l'Egyptienne, des Miracles de la Vierge par Gonzalo de Berceo et du poëme d'Alexandre.

P. S.

Andrew Lang. — *Euterpe, Being the second Book of the famous History of Herodotus.* Englished by B. R. 1584 edited by Andrew Lang. in-18 de XIVIII-174 p. Londres, D. Nutt.

Ce volume est le second d'une série de réimpressions que la librairie Nutt publie sous le titre de « Bibliothèque de Carabas. » Il est précédé de deux dissertations de M. A. Lang, l'une sur la religion d'Hérodote, l'autre sur la bonne foi de l'écrivain voyageur. Toute cette préface est digne d'intérêt, comme tout ce qu'écrit un esprit aussi avisé que M. L. En ce qui concerne la bonne foi d'Hérodote, M. L. se prononce contre le jugement de M. Sayce qui a attaqué l'historien en lui reprochant son ignorance de certaines choses. M. L. déclare qu'Hérodote, loin d'être le « farceur » que certains écrivains ont voulu dépeindre, était « a gentleman and a good man. » L'édition est très coquette, imprimée sur beau papier, et ornée d'une gravure qui représente une jeune dame avec un chat sous le bras, à la porte d'un édifice égyptien.

P. S.

Léo Desaivre. — *Les chants populaires des Rois ou de l'Epiphanie en Poitou au xixᵉ siècle*, avec un chant monorime de la Passion recueilli à Niort. in-8ᵉ de 63 p. avec 28 airs notés. (Extrait des Mémoires de la Société de Statistique, sciences etc, des Deux-Sèvres).

En certaines localités du Poitou, et en d'autres pays de France, ainsi que M. D. le constate dans sa préface, c'est à la fête des Rois que l'on chante l'aguilaneu (formes poitevines *Guillonneuf*, *Guillonnu*). Les pièces recueillies sont au nombre de 33; la plupart sont notées à la fin de la brochure, ce qui en augmente l'intérêt, et fait de la monographie de M. D. une précieuse contribution à l'étude de cette partie de nos fêtes populaires.

A propos du chant *monorime* recueilli en 1888 dans un couvent de Niort, M. D. cite six variantes de ce chant de la Passion. J'ai trouvé en Haute-Bretagne une « Passion du doux Jésus, » également monorime, composée de 17 vers, plus 2 vers de remerciements; comme celle de M. L. Desaivre, elle est à l'état fragmentaire, quoique un peu moins altérée. (*Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, p. 230-1.) Elle prouve que ce chant a été, ainsi que le pensent MM. Dumuyts et Desaivre, extrêmement répandu en France.

P. S.

Teofilo Rodriguez. — *Tradiciones popolares*, colleccion de Cronacas y leyendas nacionales narradas por varios escritores patrios. In-8° de 340 p., Caracas (Venezuela (1885.

Ce livre est à vrai dire une compilation, dans laquelle l'auteur a réuni les diverses légendes publiées avec une forme plus ou moins littéraire par divers auteurs de Venezuela, Elles sont relatives à des fondations de villes, à des miracles, à des apparitions, aux lavandières de nuit, etc. Ce sont en réalité des traditions espagnoles que les colons ont apportées, qui ont pu subir en passant de bouche en bouche des transformations, mais qui paraissent n'avoir presque rien emprunté aux légendes des Indiens voisins des lieux où les Espagnols se sont installés. En réunissant en un volume des matériaux dispersés, M. T. R. a rendu les recherches faciles et ses compatriotes doivent lui savoir gré d'avoir retracé leurs légendes nationales.

P. S.

Alejandro Guichot y Sierra. — *Ensayo de recordatorio de las Fiestas, Espectàculos, etc, que se observan actualamente en Sevilla*, petit in-8° de 25 p. Séville (Etr. de l'Ateneo y Sociedad de Excursiones.)

Cette monographie est en réalité une classification de l'origine des fêtes actuellement en usage; les cérémonies, chansons, illuminations etc, y sont indiquées par un mot seulement; mais qui permet de rechercher les particularités qu'on peut y observer. L'auteur y a joint les foires, les jeux, tout ce qui est venu se greffer sur la fête primitive.

P. S.

D. Francisco de P. Villa-Real. — *El Libro de las Tradiciones de Granada* in-8° de XV-562 p. Grenade. J. Garrido (6 pesetas.)

La première partie se compose de 12 Traditions grenadines que l'auteur intitule « originales » voulant dire sans doute que l'arrangement lui en appartient; elles semblent dériver de sources écrites anciennes, et ont été rédigées avec des préoccupations littéraires.

La deuxième partie comprend le résumé de 100 légendes écrites par divers auteurs. C'est parmi elles qu'en se plaçant à notre point de vue spécial, on trouve le plus de récits qui intéressent non seulement le patriotisme grenadin, mais les traditions populaires en général.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme, mars. — Trouvailles danoises d'ex-voto des âges de la pierre et du bronze. *Sophus Müller.* (L'auteur rattache ces objets à l'immersion des offrandes, pratiquée jadis, au culte de la terre et des pierres, et aussi à la coutume d'enfouir pour retrouver dans la vie future une partie de ce qu'on a possédé.)

Revue de Bretagne et de Vendée, avril. — Devinettes populaires de Basse-Bretagne. *Y. Le Pennec.*

Revue de linguistique, avril. — Bibliographie des traditions et de la littérature populaire des Frances d'outremer; supplément. *H. Gaidoz et Paul Sébillot.* — Folk-lore et musique basques. *W. Brambach et A. Loquin.*

Revue du monde latin, mai. — La légende de Marie l'Égyptienne. *Comte de Puymaigre.*

Variétés bibliographiques, (Organe de la librairie *E. Rolland.* 2, rue des Chantiers. 5 francs par an.) — L'argot en 1790; ouvrages sur l'argot. — Glanures lexicographiques, termes de caresses. — Chanson sur la joie des gueux. — Enigmes relatives aux échecs.

Ce catalogue, ainsi qu'on peut le voir par le dépouillement du sommaire, contient une part assez importante de folk-lore, ce qui n'a rien de surprenant, puisqu'il est rédigé par l'auteur de la *Faune populaire.* Il se compose de 32 pages à 2 colonnes, dont la moitié est consacrée à des extraits : l'autre est l'énoncé, par ordre alphabétique, des livres publiés sur un sujet déterminé, ex. : Abeilles, Alsace, etc., qui sont en vente à la librairie.

Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlander, II. 2, 1888. — Altarabische Wiagen und Schlummerlieder. *J. Goldziher et H. Zotemberg.* Histoire d'Ala ad Din, texte arabe. *T. Hœldeke.* (compte-rendu).

Zeitschrift der deutschen Morgenlandischen Gesellschaft, II. 1, 1888. — Tigrina Sprüchworter. *Fr. Prætorius.* — Zu den Egyptischen Mærchen. *Th. Holdeke.* — Beitrage zu den Benfeys. Pantschatantra. *H. V. Wlislochi.*

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Origine des sauterelles,* légende hottentote. — Quand un grand magicien, qui habite le nord, bien loin, bien loin, si loin qu'on ne peut y aller, disent les Hottentots, quand ce grand magicien veut leur faire plaisir, il lève la grosse pierre qui sert de couvercle à son trou gigantesque où sont entassées les sauterelles. Celles-ci s'envolent aussitôt vers le sud et deviennent, suivant le désir du bienfaiteur, leur mets favori.

Quel dommage que les Algériens n'aiment pas les sauterelles! Au lieu d'un fléau périodique qui les ruine, comme en ce moment, ils seraient obligés de

faire construire des greniers d'abondance pour emmagasiner les précieuses locustes. (*Communication de* M. A. Certeux.)

⁂ *Nominations.* — M. E. Magitot a été élu membre de l'Académie de médecine. On sait que notre collègue est l'auteur d'importants travaux sur les déformations et mutilations ethniques.

A l'occasion du 14 juillet, ont été promus officiers de l'Instruction publique : notre collègue M. Jules Claretie, M. Paul Ginisty, ami zélé des traditions populaires; officiers d'académie : nos collègues MM. Landes et Varat, et MM. E. Ernault et de la Rochemonteix, auteurs de travaux qui se rattachent à nos études.

⁂ *La Société liégeoise de littérature wallonne*, met au concours plusieurs sujets pour l'année 1888; parmi eux nous remarquons : Une étude sur les enseignes de Liège; un conte en prose wallonne.

⁂ *Les parrains et les enfants.* — En Franche-Comté et dans beaucoup de provinces on ne doit jamais refuser d'être parrain d'un enfant, afin de ne pas lui porter malheur.

Cependant deux jeunes mariés ne doivent pas accepter d'être parrains, car si la femme est enceinte elle s'expose à faire mourir son enfant ou celui dont elle sera la marraine. (*Comm. de* M. Victor May). Cette superstition existe aussi en Bretagne.

⁂ *Les Chansons populaires* font leurs chemin dans le monde. On en a chanté cet hiver dans de nombreuses réunions privées ou publiques. Pour nous en tenir à ces dernières, nous citerons plusieurs auditions des chansons populaires françaises du recueil de M. Julien Tiersot, dont M. Bourgault-Ducoudray rendait compte ici même il y a peu de temps : quatre auditions d'un choix de ces chansons ont été données au théâtre d'application les 24 et 26 Avril, 2 et 4 Mai derniers; une autre audition, avec chœurs, des chansons : *Le mois de mai*; *En passant par la Lorraine* et *Le Chant des Livrées* a eu lieu à la Société nationale de musique (salle Pleyel) le 12 Mai. Toutes ces auditions ont obtenu le plus grand succès. Mlle Auguez, de l'opéra-comique, qui avait la première chanté ces chansons aux concerts du Cercle Saint-Simon, en 1887, a retrouvé à la Société nationale les applaudissements qu'elle avait obtenus la première fois, grâce à sa diction pleine de finesse, de justesse et de charme. — Le recueil de mélodies bretonnes de M. Bourgault-Ducoudray a également été mis à contribution dans plusieurs occasions, notamment dans une conférence donnée par la Société des compositeurs à la salle Pleyel, séance dans laquelle M. Oscar Commettant a fait entendre aussi des mélodies scandinaves, et à une conférence faite par M. Bourgault-Ducoudray à la salle Petit, pendant l'exposition Bretonne-angevine. Rappelons aussi les mélodies populaires russes et norvégiennes qui ont été éxécutées dans les concerts du cercle Saint-Simon organisés par M. Julien Tiersot.

On peut encore constater que dans la rue Saint-Antoine en 1789, au Panorama de la Bastille on chante des chansons populaires recueillies par M. de Sivry, dont plusieurs ont paru dans la *Revue*.

⁂ *L'herbe qui ne repousse pas.* — En Anjou, l'herbe ne pousse pas le sur des larmes de suppliciés (*Comm. de* M. Michel).

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX.

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

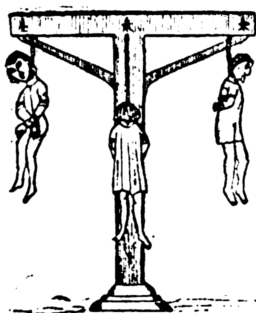
3e Année. — Tome III. — No 9. — Septembre 1888.

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ET LES TRADITIONS POPULAIRES

I

FRANÇOIS VILLON



OUT le monde connaît les vers de *l'Art poétique* qui accordent à François Villon l'honneur d'avoir « débrouillé l'art confus de nos vieux romanciers. » Il y aurait quelque peu à amender ce jugement qui est formulé en termes assez obscurs. Villon n'était pas le premier en date des poètes que l'on peut appeler modernes, et l'art de la poésie au moyen âge n'était pas aussi « confus » qu'on le croyait au XVIIe siècle. Molière et Lafontaine auraient pu en dire quelque chose à Boileau. La vérité, c'est que Villon, s'il est moderne par certains côtés, tient encore beaucoup au moyen âge, et se rattache surtout au peuple par les liens les plus étroits.

Bien qu'il eût « estudié, » et que par conséquent il connût l'antiquité mieux que par ouï-dire, il ne puisa qu'assez rarement aux sources grecques et latines, auxquelles s'abreuveront beaucoup trop la plupart des poètes

Les figures de pendus de la lettre T sont empruntées à la ballade des Pendus de l'édition Trepperel.

français qui viendront après lui. Il a également rompu avec les entités métaphysiques du *Roman de la Rose*. Comme Béranger, il est

..... du peuple ainsi que ses amours.

L'inspiration de l'auteur de la Ballade des dames du temps jadis est en effet essentiellement populaire; grâce à elle, il n'a point autant vieilli que bien des poètes de date plus récente.

Nos lecteurs connaissent par cœur maints passages de haut vol qui se trouvent dans les œuvres de Villon; ici il ne sera point question de son mérite littéraire : nous nous contenterons de noter les endroits où il s'est inspiré des légendes, des coutumes et des préjugés de son temps.

Comme le peuple, dont cent ans plus tard Cervantès incarnera la manie sentencieuse dans le sage Sancho Pança, Villon est riche en proverbes; il est même assez surprenant que les parémiologistes qui, comme Leroux de Lincy, ont noté ceux qui se trouvent dans *Maistre Pathelin*, aient sauté par dessus Villon (et la plus grande partie du XVIe siècle) pour arriver à Regnier, un autre gaulois, qui a parsemé ses œuvres de sentences en moins grand nombre, et d'une forme moins populaire.

Deux des ballades de Villon, l'une surtout, sont entièrement composées de proverbes, dont quelques-uns sont sous leur forme originale, les autres légèrement arrangés, mais avec un instinct populaire tout à fait remarquable.

BALLADE DES PROVERBES

Tant grate chèvre, que mal gist;
Tant va le pot à l'eau qu'il brise,
Tant chauffe-on le fer, qu'il rougist;
Tant le maille-on, qu'il se desbrise;
Tant vaut l'homme, comme on le prise;
Tant s'eslongne-il, qu'il n'en souvient;
Tant mauvais est, qu'on le desprise;
Tant crie l'on Noel, qu'il vient.

Tant raille-on, que plus on ne rit;
Tant despend-on, qu'on n'a chemise.
Tant est-on franc que tout se frit;
Tant vault tien, que chose promise,
Tant ayme-on Dieu, qu'on suyt l'Église;
Tant donne-on qu'emprunter convient;
Tant tourne vent, qu'il chet en bise :
Tant crie l'on Noel, qu'il vient.

Tant ayme-on chien, qu'on le nourrist;
Tant court chanson, qu'elle est apprise.
Tant garde-on fruict, qu'il se pourrist;
Tant bat-on place, qu'elle est prise.
Tant tarde-on, qu'on fault à l'emprise;
Tant se haste-on que mal advient;
Tant embrasse-on, que chet la prise.
Tant crie l'on Noel, qu'il vient.

ENVOI

Prince, tant vit fol, qu'il s'advise;
Tant va-il, qu'après il revient;

Tant le matte-on qu'il se radvise;
Tant l'on crie Noel qu'il vient.,

BALLADE DES MENUS PROPOS

Je congnois bien mouches en laict;
Je congnois à la robe l'homme;
Je congnois le beau temps. du laid;
Je congnois au pommier la pomme;
Je congnois l'arbre, à veoir la gomme;
Je congnois quand tout est de mesme;
Je congnois qui besongne ou chomme;
Je congnois tout, fors que moy-mesme.

Je congnois pourpoint au collet;
Je congnois le moyne à la gonne;
Je congnois le maistre au valet;
Je congnois au voyle la nonne;
Je congnois quand pipeur jargonne;
Je congnois folz nourris de cresmes;
Je congnois le vin à la tonne;
Je congnois tout, fors que moy-mesme.

Je congnois cheval, du mullet;
Je congnois leur charge et leur somme;
Je congnois Bietrix et Bellet;
Je congnois geet, qui nombre et somme;
Je congnois vision en somme;
Je congnois la faulte des Boesmes;
Je congnois le pouvoir de Romme:
Je congnois tout, fors que moy-mesme.

ENVOI

Prince, je congnois tout en somme;
Je congnois coulorez et blesmes;
Je congnois mort qui nous consomme;
Je congnois tout, fors que moy-mesme.

En dehors de ces deux pièces, Villon a assaisonné ses œuvres d'un grand nombre de proverbes; voici d'abord les sentences morales :

— De saige mère, saige enfant. (1)
Poésies diverses, p. 215.

— A povres gens menue monnoye.
Grand Testament, CXLIII.

— Jamais mal acquest ne proffite.
Grand Testament, CXLV.

1. J'ai suivi l'édition de la bibliothèque elzévirienne; les lettres B. J. désignent les notes empruntées au bibliophile Jacob.

— En grand' pauvreté,
(Ce mot dit-on communément)
Ne gist pas trop grand' loyaulté.

Grand Testament, XIX.

— Necessité faict gens mesprendre,
Et faim saillir le loup des boys.

Grand Testament, XXI.

— Laissons le moustier où il est.

Grand Testament, XXXIX.

— Tousjours trompeur aultruy engeaultre,
Et vend vessies pour lanternes.

Grand Testament, LVII.

— Car de la panse vient la danse.

Grand Testament, XXV.

— Bienfait ne se doibt oublier.

Grand Testament, XI.

Les animaux et les plantes y figurent aussi :

— Tousjours vieil synge est desplaisant,

Grand Testament. XLV.

— Ce qui fut aux truyes, je tiens
Qu'il doit de droit estre aux pourceaulx.

Grand Testament, CLVI.

— L'ung vault l'autre, c'est à mau-chat mau-rat.

Grand Testament, CXL.

— Qui ne peult mordre, si abaye.

Baillevent et Mallepaye.

— Prince, gent comme esmerillon.

Grand Testament, CLXXIII.

— Vifs comme dars.

Codicile.

— Plus noir que meure.

Grand Testament, XXII.

— ... L'ung est noir, l'autre plus vert que cive.

Grand Testament, CXXXI.

— Je crache blanc comme cotton.

Grand Testament, LXII.

Voici le tour des métiers et des coutumes :

— Bottez, housez comme pescheurs d'oystres.

Grand Testament, XXX.

— Pas ne ressemblent les maçons
Que servir fault à si grand peine.

Grand Testament, XXXII.

— Un tachon pour esmoucher
Le beuf couronné qu'il veut vendre.

Petit Testament, XIII.

Les bouchers couronnaient de feuillages la viande des animaux fraichement tués. Cet usage s'est conservé seulement pour le jour de Pâques, qui ramène l'usage de la viande, interdit pendant le Carême. (B. J.)

— ... La vache qu'on ne peult prendre.
Le vilain qu'il l'a, trousse au col.

Petit Testament, XII.

La trousse, trossa, corde ou plutôt nœud de paille, indiquait qu'un objet était à vendre. (B. J.)

— Qu'esse-cy? Êtes-vous bejaune?

Poésies attribuées, p. 267.

La série suivante de proverbes et de comparaisons est assez difficile à classer, et rentre dans la catégorie des divers.

— Dix muys de vin blanc comme croye.

Petit Testament, XVII.

— Girard Gossoyn et Jehan Marceau,
Desprins de biens et de parens,
Qui n'ont vaillant l'ance d'ung seau.

Petit Testament, XXVI.

— Tous deux yvres, dormons comme un sabot.

Grand Testament, CXL.

— Jeuner lui fault dimanches et mardiz
D'ond les dens a plus longues que ratteaux.

Codicile.

. . . . Cuyssettes,
Grivelées (mouchetées) comme saulcisses.

Grand Testament, XLVI.

— Or ça, il s'en faut retourner,
Maulgré ses dentz, en sa maison.

Le franc-archer.

— Qui a le vent? — Joyeulx mondains.

Baillevent et Mallepaye.

— Autant en emporte ly vens.

Grand Testament, XLI.

— Ligiers comme vent.

Baillevent et Mallepaye.

— Fiers comme ung beau pet en baing.

Baillevent et Mallepaye.

Villon s'est bien gardé d'oublier le Blason populaire, si florissant au Moyen-âge; chacun des couplets de la Ballade des femmes de Paris, à la louange des « belles langagières » de cette ville, se termide par ce vers proverbe:

— Il n'est bon bec que de Paris.
Grand Testament. XLIV.

— S'il ne quitte les armes
C'est bien le diable de Vauvert.
Grand Testament, X.

— Moy, pauvre mercerot de Renes.
Grand Testament, XLII.

— Priere en feray de Picard.
Grand Testament, IV.

D'après M. Prompsault, on appelait Picards, les hérétiques connus ailleurs sous le nom de Vaudois. Le bibliophile Jacob dit que c'étaient des hérétiques hongrois qui ne faisaient aucune prière pour les morts.

— Le lymosin, c'est chose vraye...
Plus rusé estoit qu'ung vieil rat,
Et affamé comme un vieil loup.
Poésies attribuées, p. 274.

— Si je peusse vendre de ma santé
A ung Lombard, usurier par nature.
Poésies, p. 217.

D'autres passages font allusion à des croyances populaires, dont quelques-unes ne sont pas encore perdues : le lérot passe dans nombre de provinces pour dormir longtemps :

— Pas ilz ne dorment comme lerz
Qui trois mois sont sans resveiller.
Grand Testament, CXXIII.

En Haute-Bretagne, pendant certains mois de l'année, les loups vivent de vent; Villon précise l'époque;

— Sur le Noël, morte saison,
Lorsque les loups vivent de vent.
Petit Testament, II.

— Quatre mois soit en ung vivier chantant,
La teste au fons, ainsi que le butor.
Poésies, p. 225.

On dit encore en Haute-Bretagne, comme au XVIe siècle, en parlant d'un sot : on lui ferait accroire que les nues sont de peaux de veau :

— Abusé m'a et faict entendre
Toujours d'ung, que ce fust un aultre...

Du ciel, ung poille d'arain,
Des nues, une peau de veau.
Grand Testament, LVII-LVIII.

Villon a fait plus d'une fois allusion aux saints et aux héros populaires en son temps.

...Macquaire, je vous asseure,
A tout le poil cuysant ung diable.
Grand Testament, CXXXI.

D'après la légende ce saint aurait fait cuire un diable avec tout son poil.

— Le seigneur qui sert sainct Cristofle.

Dans ce vers Villon entend que le seigneur dont il parle craignait de mourir de mort subite, car, selon la croyance du moyen-âge, quiconque avait vu saint Christophe n'avait plus à craindre ce genre de mort. (B. J.)

— Bons comme fut sainct Martial.
Grand Testament, IX.

Ce saint, à cause de son nom, passait pour le dieu des combats. (B. J.)

— Les sonneurs auront quatre miches...
Maid ilz seront de sainct Etienne.
Grand Testament, CLXVII.

On appelait les pierres miches de saint Étienne, parce que ce saint fut lapidé.

— Pour estaindre d'amour les flammes,
Plus chauldes que feu sainct Anthoine.
Grand Testament LI.

Maladie érysipéleuse : la partie du corps qui en était atteinte devenait noire et sèche comme si on l'avait brûlée. (B. J.)

Dans une ballade célèbre, il fait défiler les héroïnes du temps jadis :

Semblablement, où est la royne
Qui commanda que Buridan
Fut jetté en ung sac en Seine...

La très sage Hélois.....

La royne Blanche comme ung lys;
Qui chantoit à voix de-sereine.

...Berthe au grand pied...

...Et Jehanne la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen.

Dans une autre ballade qui se termine par le refrain. « Mais où est le preux Charlemagne, » il se demande :

Où est Guesclin, le bon Breton,

épithète qu'on retrouve dans les écrits de ce siècle et du siècle précédent.

— Se fusse des hoirs Hue Capel
Qui fut extraict de boucherie.

dit-il dans son *Codicile*, faisant allusion à une tradition sur Hugues Capet que Dante a rapportée dans le Purgatoire, et qui, d'après le bibliophile Jacob, s'était perpé- tuée dans la Boucherie de Paris.

Au commencement du Grand Testament. (VIII,) il remercie le roi Louis XI,

Auquel doint Dieu l'heur de Jacob,
De Salomon l'honneur et gloire...
Affin que de luy (Louis XI) soit mémoire,
Vive autant que Mathusalé.

Quelques anciennes éditions disent Mathieu Salé; forme encore populaire.

— Aussi preux que fut le grand Charles.
Grand Testament, IX.

Allusion à Charles VII ou à Charlemagne. (B. J.)

Dans le milieu où vivait le poète, les jurons étaient fort à la mode; il n'a garde d'oublier d'en citer quelques-uns.

— Et celluy qui fait l'avant-garde,
De par moi, sainct Anthoine l'arde.
Petit Testament, XXXIII.

— Sainct Jehan, voire!
Baillevent et Mallepaye.

— Par saincte Marie
Il ne fait pas ce tour qui veult.
Poésies attribuées.

Mais c'est surtout dans le monologue du Franc-archer de Bagnolet, qu'on en trouve une riche collection.

— Par le sang bieu! je ne crains paige.

— J'euz d'un canon par les cheveux,
Qui me vint choir tout droit en barbe :
Mais je m'escriay : « Saincte Barbe!
Veuille-moi aider à ce coup! »

— Ha! le sacrement de l'autel!

— Par le corbieu! j'en ay pour une.

— Pleine, de quoi? charbieu! de paille.

— Qu'esse-cy morbieu! on se raille.

— Que la fièvre quartaine serre
Celluy qui vous a mis icy.

— Vraiment, ou diable ne m'emporte.

— Et ce n'est j'advoue sainct Pierre!
Qu'espoventail de cheneviere.

On trouve dans Villon, plusieurs titres de chansons populaires :

S'elle eust le chant *Marionnette...*
Ou *Donnez vostre huys, Guillemette,*
Elle allait bien à la moustarde.
Grand Testament, CXLIV.

Dans les poésies attribuées, 285 un personnage pour payer son écot :

Chanta, ainsi à haulte notte :
Faut payer ton hoste, ton hoste.

PAUL SÉBILLOT.

JEUX ET DIVERTISSEMENTS POPULAIRES (1)

II

L'ANCIEN JEU DE LA SOULE DANS LE NORD

Le jeu de la *soule* qui a été supprimé, il y a une vingtaine d'années, par mesure d'ordre et de sûreté publique, était surtout pratiqué par les paysans dans le nord de la France. On s'adonnait à ce jeu le mardi gras : La soule, grosse balle en cuir remplie de son et ornée de rubans aux couleurs tranchantes, était lancée par le maire lui-même aux habitants de sa commune, divisés en deux camps. Les combattants rivaux se ruaient les uns sur les autres avec acharnement pour attraper la balle, tourbillonnaient, franchissaient les obstacles; haies, murs, rochers, rivières et la victoire était en fin de compte acquise à celui qui, malgré les efforts de la partie adverse, avait réussi à faire entrer la *soule* dans une maison désignée d'avance.

Le propriétaire qui avait l'honneur de recevoir la balle chez lui, n'était pas toujours charmé de la préférence qu'on lui accordait, attendu que ses provisions et surtout sa cave étaient largement mises à contribution par les *souleurs*.

Souvent la fête était une occasion de querelles, prétexte à toutes sortes de dévastations et parfois elle ne se passait pas sans mort d'homme.

A CERTEUX.

1. Voir le nº de mai.

JANNIC AUX DEUX SOUS.

CONTE BRETON

Selaouit hag e clewfet;
Mar caret e credfet,
Mar caret na gredfet ket,
Setu'r pez em cus da lâret.

Écoutez et vous entendrez;
Si vous voulez, vous croirez,
Si vous voulez, vous ne croirez pas,
Voici ce que j'ai à vous dire :

Il y avait, une fois, dans la paroisse de Ploubezre, près de Lannion, un jeune garçon resté sans père ni mère et qui vivait d'aumônes, en allant tous les jours mendier de porte en porte.

Un jour, un Monsieur qui passait le rencontra sur la grand'route et lui donna deux sous. Il en fut si heureux et se crut si riche, n'ayant jamais possédé tant d'argent, qu'il courut en ville et se mit à crier par les rues : « J'ai deux sous ! J'ai deux sous !... » et il riait et dansait de joie. Le pauvre garçon ne s'était pas trouvé des premiers au marché de l'esprit, mais bien à celui des grandes bouches, (des imbéciles) comme on dit communément. Comme ses vêtements étaient tout en loques, il voulut en avoir de nouveaux ; il entra chez un marchand de drap et demanda de quoi faire un habit neuf et une culotte et un gilet.

— Avez-vous de l'argent, mon garçon ? lui demanda le marchand.

— Oui, voyez ! répondit-il, en montrant ses deux sous.

— Allez-vous-en, Jannic aux deux sous ! lui dit le marchand, en lui montrant la porte.

Et depuis, on ne l'appela plus que Jannic aux deux sous.

Il se rendit sur le quai et y trouva des enfants de son âge, qui jouaient à la galoche (au bouchon); il voulut jouer avec eux, et eut bien vite perdu ses deux sous. Il se mit alors à pleurer comme un veau et prêta à rire aux camarades. Le soir vint et il retourna à la campagne, chercher à souper et à loger. Comme il montait la la côte de Buzulzo, pour se rendre à Ploubezre, il s'arrêta pour boire de l'eau à une fontaine, au bord de la route, s'endormit et y passa la nuit

Le lendemain matin, à son réveil, il voulut encore boire, et comme il se penchait sur le bassin, il remarqua un énorme crapaud au fond, et il recula d'horreur. Alors, le crapaud, prenant la parole, comme un chrétien, lui parla de la sorte :

— N'aie pas peur, mon garçon, et viens m'embrasser.

Le crapaud était monté sur la margelle de la fontaine.

— Vous embrasser?... Je n'embrasserai pas un crapaud, répondit Jannic.



— Embrasse-moi, te dis-je, et je te donnerai de l'argent et de l'or, plein tes poches.

— Vraiment, vous me donnerez de l'argent et de l'or, plein mes poches?

— Oui, vraiment, et tu pourras t'acheter un habit neuf et du pain blanc et des pommes et avoir de l'argent pour jouer à la galoche, avec les camarades, tant que tu voudras.

Jannic ne put résister à de si belles promesses, et il s'avança résolument vers le crapaud et l'embrassa.

— Et l'argent et l'or, où sont-ils! demanda-t-il aussitôt.

— Déplace la pierre moussue que voilà, près de l'eau, et tu trouveras dessous tout ce que je t'ai promis; puis reviens ici, demain à la même heure, et tu en trouveras autant, à la même place.

Le crapaud redescendit aussitôt au fond de l'eau, et Jannic, ayant déplacé la pierre moussue, trouva dessous un tas de pièces d'argent et d'or, toutes neuves. Il en remplit ses poches et retourna en ville. Partout où il passait, il criait : « Moi, j'ai de l'or et de l'argent, plein mes poches ! Voyez ! Voyez !... » Et il montrait des poignées de belles pièces d'or et d'argent. Les gamins et les polissons de la ville s'amassèrent autour de lui et bientôt tout son argent et son or eut passé de ses poches dans les leurs.

Le pauvre garçon retourna en pleurant auprès de la fontaine de Buzulzo, et y passa encore la nuit.

Le lendemain matin, au lever du soleil, il regarda dans le bassin et y vit encore le crapaud, mais plus grand et plus hideux que la veille.

— Bonjour, Jannic, lui dit l'animal; te voilà revenu?

— Oui, répondit Jannic; les gamins de la ville m'ont enlevé tout mon or et mon argent, et je n'ai plus le sou.

— Ne t'inquiète pas; viens m'embrasser de nouveau, et tu auras encore de l'or et de l'argent, plein tes poches.

Jannic s'avança pour embrasser le crapaud, qui était encore monté sur la margelle de la fontaine; mais, l'animal était si hideux

et si gonflé de venin, que son cœur se souleva d'horreur et il manqua de courage.

— N'aie pas peur, mon enfant, lui dit le crapand; embrasse-moi, comme hier, et tu auras de l'or et de l'argent, à discrétion.

Il lui donna un second baiser. Le crapaud lui dit de revenir le lendemain et lui désigna une seconde cachette où il trouva encore un tas de pièces d'or et d'orgent. Il en remplit ses poches et retourna vite à la ville, où il fut encore dépouillé et volé, comme la veille.

Il revint, le soir, à la fontaine et y passa la nuit, pour la troisième fois. Le lendemain matin, il vit que le crapaud était devenu si grand, qu'il remplissait presque le bassin. Il l'embrassa encore, et le vit se changer en une belle princesse (1), aussitôt qu'il eût reçu ce troisième baiser.



— Ma bénédiction sur toi, Jannic! dit la princesse; tu as rompu le charme! Depuis nombre d'années, j'étais enchantée, sous la forme hideuse que tu as vue, et je devais rester en cet état jusqu'à ce que j'eusse trouvé un jeune homme vierge et âgé de vingt ans (Jannic avait alors vingt ans) qui consentit à me donner trois baisers. Je suis la fille d'un roi puissant de l'Orient, et tu seras mon mari, et, après la mort de mon père, tu monteras sur son trône et régneras sur ses sujets. Je vais retourner chez mon père; au bout d'un an et un jour, retrouve-toi ici, à huit heures du matin, auprès de cette fontaine, seul et à jeun, et je viendrai te rejoindre, et tu m'accompagneras chez mon père. Mais, n'embrasse aucune femme

1. Le costume donné par le dessinateur à la princesse est imité du costume actuel de Chateaulin.

d'ici là, et sois bien à jeun, quand tu viendras ici; autrement tu ne me reverras plus. Prends de l'argent et de l'or, à discrétion, et ne m'oublie pas.

Jannic remplit encore ses poches d'or et d'argent; la princesse lui fit ses adieux, et s'éleva en l'air, comme sur des ailes, et il la perdit bientôt de vue.

Il retourna alors en ville, et donna, cette fois, son or et son argent à garder à l'hôtesse de l'hôtel des *Quatre fils Aimon*, pour ne pas être volé, comme les jours précédents. Dans cet hôtel, il y avait une jeune servante, nommée Annettic, qui convoita Jannic pour mari, bien qu'il fût pauvre d'esprit et l'objet des plaisanteries et des méchants tours de tous ceux qui fréquentaient la maison. Elle avait pour lui toutes sortes d'attentions et le défendait et protégeait de son mieux. Mais, Jannic n'avait pas l'air de s'en apercevoir. Un jour, elle lui manifesta clairement ses intentions à son endroit, et Jannic lui répondit :

— Je ne puis pas vous épouser, Annettic.

— Pourquoi donc, Jannic?

— Parce que je suis déja fiancé à une belle princesse, que j'ai délivrée d'un enchantement qui l'avait métamorphosée en crapaud.

— Vous, avoir délivré une princesse! Vous vous moquez de moi Jannic; où est-elle donc, votre princesse?

— Elle est retournée au palais de son père, loin, bien loin d'ici; mais, elle m'a promis de revenir, au bout d'un an et un jour, et je l'accompagnerai alors chez son père, et notre mariage sera célébré.

— Quel conte! Et où devez-vous revoir cette belle princesse?

— Auprès de la fontaine de la côte de Buzulzo. Elle m'a recommandé d'y aller, seul, et a jeûn et de n'embrasser ni femme n ifille d'ici là, sous peine de ne plus la revoir.

Le pauvre Jannic disait ainsi tout ce qu'il devait taire.

— C'est bon! pensa Annettic, à part soi; je saurai bien mettre empêchement à la réalisation de leurs projets. Et elle sauta au cou de Jannic et l'embrassa, et recommença le lendemain, et tous les jours ensuite.

Cependant le terme approchait, et Jannic comptait les jours; il était impatient de revoir sa princesse.

— C'est demain le jour, Annettic! dit-il, un soir, à la jeune servante.

— Vous vous trompez, Jannic, répondit celle-ci, il s'en faut encore de huit jours.

— Non, non! c'est bien demain, j'ai compté les jours, et je me rendrai de bonne heure au rendez-vous, auprès de la fontaine de Buzulzo.

Le lendemain matin, Jannic mit ses plus beaux habits, et se dirigea, de bonne heure, vers la fontaine de Buzulzo. Il n'avait ni mangé ni bu. Mais, Annettic glissa, à son insu, un pois dans la poche de son gilet.

En arrivant à la fontaine, il n'y vit personne, car, dans son impatience, il avait devancé l'heure. Il s'assit sur une pierre, près de l'eau, pour attendre, et ayant porté la main à la poche de son gilet, il y trouva le pois qu'y avait glissé Annettic. Il en fut surpris, le regarda, le porta à sa bouche et l'avala. Aussitôt, il se sentit pris de sommeil et s'endormit.

La Princesse arriva, à huit heures juste, et voyant qu'il dormait :

— Hélas ! dit-elle, il a mangé, ou embrassé une femme !...

Il avait fait l'un et l'autre.

Et elle lui mit à la main un papier, sur lequel étaient écrits ces mots : « Hélas ! Jannic, vous avez mangé, ou peut-être embrassé une femme avant de venir au rendez-vous, et vous vous êtes endormi ! Je reviendrai demain, à dix heures ; retrouvez-vous auprès de la fontaine, mais bien à jeûn, et sans avoir embrassé ni femme ni fille. »

Et elle s'éleva en l'air et disparut.

Quand Jannic s'éveilla il s'écria. — Je me suis endormi et la Princesse est venue, car c'est elle qui m'a mis ce papier à la main. Qu'est-ce qui est donc marqué dessus ? Je ne sais pas lire, mais je vais le porter à Annettic, qui me le dira.

Et il courut porter le papier à Annettic, qui n'en savait pas plus long que lui, en fait de lecture.

Qand elle le vit revenir, seul, elle lui demanda :

— Eh ! bien, Jannic, et votre Princesse, où est-elle restée ?

— Hélas ! ma pauvre Annettic, je me suis endormi. près de la fontaine, et je ne l'ai pas vue ; elle est pourtant venue, et ce papier qu'elle m'a laissé entre les mains le prouve suffisamment : dites-moi donc ce qui est marqué dessus ?

Annettic prit le papier, se le fit lire, et fit part à Jannic de ce qu'il contenait.

— Oh ! demain, dit-il, je ne m'endormirai pas, bien sûrement ! je me coucherai de bonne heure, ce soir, pour n'avoir pas sommeil.

Le lendemain matin, Jannic se rendit de nouveau à la fontaine, parfaitement à jeûn. Mais Annettic avait encore glissé, à son insu, uue fève dans la poche de son gilet. Quand il arriva, il s'assit, comme la veille, sur une pierre, près de l'eau, pour attendre le moment ou la princesse devait venir. Il trouva la fève dans sa poche, la mangea encore, sans y penser, et s'endormit aussitôt. La princesse arriva, tôt après, et, le trouvant endormi, comme la veille, elle en témoigna une vive douleur, et elle lui mit encore dans la main un papier, sur lequel était écrit qu'elle reviendrait encore le lendemain, à midi, mais pour la dernière fois, et que si elle le retrouvait endormi, il ne la reverrait plus jamais. Puis elle s'éleva en l'air et disparut.

Quand Jannic se réveilla, il fut très contrarié de voir qu'il s'était

encore endormi, et il courut montrer à Annettic le papier laissé entre ses mains et la prier de lui faire connaître ce qui était marqué dessus.

Annettic se le fit lire, comme l'autre, puis en fit part à Jannic, qui en fut si désolé, qu'il en pleura et s'alla coucher immédiatement, afin de ne pas se laisser aller au sommeil, le lendemain.

Pour abréger, le lendemain matin, avant son départ, Annettic mit encore une figue dans sa poche, à son insu, et il mangea la figue, comme il avait mangé le pois et la fève, et s'endormit encore.

Grande fut la douleur de la princesse de le trouver endormi, pour la troisième fois, et elle en poussa un profond soupir. Elle lui laissa entre les mains une moitié de son anneau d'or et un papier sur lequel il était marqué qu'elle ne reviendrait plus et qu'elle se rendait à son château d'or, retenu par quatre chaînes d'or au-dessus de la Mer Rouge, et que s'il l'aimait, il pourrait la revoir encore là, mais, après beaucoup de mal et au prix de terribles épreuves. Elle ajoutait que aussitôt de retour à son hôtel, il devait arracher tous les boutons de ses habits, et qu'à chaque bouton qu'il arracherait, une personne mourrait dans la maison.

Quand Jannic se réveilla, il fut désolé et se mit à pleurer comme un enfant. Cette fois, il fit lire son papier, non par Annettic, mais par le maître d'école de Ploubezre. Quand il eut connaissance de ce qu'il contenait, il retourna à son hôtel et se mit aussitôt à arracher les boutons de ses habits, et à chaque bouton qu'il arrachait, une personne mourait subitement, dans la maison. Tout le monde y mourut et Annettic, la première.

Alors Jannic dit :

— A présent, je vais partir pour aller à la recherche de la princesse, dans son château d'or, retenu par quatre chaînes d'or au-dessus de la Mer Rouge, et je ne cesserai de marcher, ni de nuit ni de jour, jusqu'à ce que je l'aie retrouvée.

Et il partit en effet, un bâton à la main et une moitié de l'anneau de la princesse dans sa poche, à la grâce de Dieu, et sans savoir de quel côté se diriger.

Il allait, il allait, toujours devant lui, loin, loin, plus loin encore... demandant partout sur son passage où se trouvait le château d'or au-dessus de la Mer Rouge, et personne ne pouvait lui en donner des nouvelles.

Un jour, il rencontra un vieil ermite, dans une forêt. Il lui demanda aussi la route pour aller au château d'or, au-dessus de la Mer Rouge.

— Hélas! mon fils, lui répondit le vieillard, je ne sais pas où il est; mais, j'ai un frère ermite plus âgé que moi et qui habite une autre forêt, à deux cents lieues d'ici, et celui-là, qui est maître sur tous les animaux à poils, pourra peut-être vous donner quelque bon renseignement à ce sujet.

— Mais, comment, mon père, connaître le chemin pour aller jusqu'à lui?

— Voici une boule, qui vous conduira tout droit jusqu'à mon frère; elle roulera d'elle-même devant vous, et vous n'aurez qu'à la suivre. Voici encore un pot d'onguent, qui pourra vous être aussi fort utile. Je connais les propriétés et les vertus de toutes les herbes des bois et des champs, et il n'est pas de plaie ni de blessure qui ne puisse être guérie par cet onguent.

Jannic prit le pot d'onguent et remercia. Puis, l'ermite posa sa boule à terre, au seuil de son ermitage, et lui dit :

— Allez, ma boule, allez tout droit jusqu'à mon frère l'ermite, en son ermitage, à deux cents lieues d'ici.

Aussitôt la boule commença à rouler, et Jannic la suivit. Ils arrivèrent, — mais non aussi vite que je le dis ici, — à l'habitation du second ermite. La boule heurta contre la porte, et l'ermite ouvrit et dit, en la reconnaissant :



— Sois la bienvenue, boule de mon frère; qu'y a-t-il de nouveau?

— Bonjour, mon père ermite, dit Jannic; je suis à la recherche de la Princesse du Château d'Or qui demeure en son château, au-dessus de la Mer Rouge, et votre frère l'ermite m'adresse à vous, pour savoir si vous ne pourriez pas me donner quelques bons conseils pour réussir dans mon entreprise.

— Hélas! mon fils, répondit l'ermite, je ne sais pas où se trouve le château dont vous me parlez; mais Dieu m'a établi maître sur tous les animaux à poils, et quelqu'un d'eux pourra peut-être vous donner un bon renseignement à ce sujet. Je vais les appeler, pour voir.

Et le vieillard souffla dans un sifflet d'argent, et aussitôt on vit accourir de tous côtés des animaux à poils de toutes sortes, petits et grands, depuis la souris jusqu'au lion, au cheval et au chameau. mais aucun d'eux ne connaissait le château dont il s'agissait.

— J'ai un autre frère ermite, dit alors le maître des animaux à poils, qui demeure dans une autre forêt, à trois cents lieues d'ici Celui-là a été établi par Dieu maître sur tous les animaux à plumes, et peut-être pourra-t-il vous donner quelque bon renseignement. Voici une boule qui vous conduira jusqu'à lui.

Jannic fit ses adieux au second ermite, et se remit en route, à la suite de sa boule, qui roulait d'elle-même devant lui. Ils allaient, ils allaient, et rien ne les arrêtait. Jannic était bien las, quand la boule heurta enfin à la porte de l'habitation du troisième ermite.

La porte s'ouvrit, et sur le seuil, parut un vieillard à barbe longue et blanche, qui parla ainsi :

— Salut à toi, boule de mon frère! et à toi aussi, Jannic aux deux sous, car je te connais bien et je sais ce que tu viens faire ici. Tu as délivré une princesse, qui était retenue enchantée sous la forme d'un crapaud hideux, mais, tu l'as perdue, et elle s'est retirée dans son château d'or, au-dessus de la Mer Rouge, où tu voudrais aller la rejoindre.

— Tout cela est vrai, mon père ermite, répondit Jannic, étonné, et j'espère que vous me viendrez en aide et me donnerez des nouvelles de la princesse.

— Je ne sais pas où est le château d'or, mais, Dieu m'a établi le maitre sur tous les animaux à plumes et je pense que quelqu'un d'eux pourra nous en donner des nouvelles. Je vais les appeler, pour voir.

Et le vieillard siffla dans un sifflet d'argent, et des oiseaux de toute sorte et de toute dimension, depuis le roitelet jusqu'à l'aigle, arrivèrent aussitôt, en si grand nombre, que le ciel en était obscurci. L'aigle arriva le dernier, et seulement après qu'on l'eut appelé deux fois. Aucun des autres n'avait de nouvelles du château d'or.

— Pourquoi ne viens-tu pas, aussitôt que je t'appelle? demanda l'ermite à l'aigle.

— J'étais si loin d'ici, maître! répondit le roi des oiseaux; j'étais au Château d'Or, au-dessus de la Mer Rouge. La Princesse doit se marier, demain, et il y a là de grands préparatifs pour les fêtes et les festins qui doivent avoir lieu. On a tué un grand nombre de bêtes de toute sorte, des bœufs, des veaux, des moutons..... et j'en ai eu aussi ma part.

— Alors, tu sais où est le Château d'Or.

— Certainement, maitre, puisque j'en arrive.

— Fort bien! alors, il faut que tu y portes cet homme, tout de suite; et il lui montra — Jannic.

— Je le veux bien, mais, à la condition que j'aurai à manger, à discrétion, car d'ici là il y a loin.

— Sois tranquille, tu auras à manger.

On tua douze moutons de ceux d'un géant dont le château était dans le voisinage, et on les chargea sur le dos de l'aigle, découpés par quartiers, puis Jannic monta sur le tout, et l'aigle s'éleva alors en l'air et partit, dans la direction du Château d'Or. (1) Quand l'oiseau voulait avoir à manger, il poussait un cri : *oac!* et Jannic lui donnait un quartier de mouton. Mais, il faisait entendre son cri de *oac!* bien souvent, et la provision diminuait vite. Les voilà au-des-

1. Nos conteurs populaires se font une singulière idée de la dimension, de la voracité et de la force de l'aigle, qu'ils ne connaissent point. Quelquefois, au lieu de *aigle*, ils disent *un grand oiseau*, ce qui fait songer à l'oiseau Rok des contes orientaux.

sus de la Mer Rouge. *Oac! oac!* criait l'aigle, à tout moment. Tout était mangé, et l'aigle criait toujours : *oac! oac!...*

— Je n'ai plus rien, mon pauvre animal, tu as tout mangé! lui dit Jannic.

— Il me faut à manger, ou je vais manquer de force, répondit l'aigle.

— Comment te donner à manger, puisque je n'ai plus rien? Du courage! Nous ne sommes plus loin, je vois les murs du château.

— Donne-moi à manger, vite, ou je te jette à bas ; je ne puis aller plus loin, sans manger.

Et Jannic coupa son mollet droit et le donna à manger à l'aigle.

— C'est bon, mais, c'est bien peu! dit l'aigle, en l'avalant.

Un instant après l'aigle cria encore : *oac! oac!* et dit :

— Donne-moi à manger, ou je te jette à bas.



Et Jannic coupa son mollet gauche et le lui donna.

Il lui fallut sacrifier ensuite sa fesse droite, puis sa fesse gauche... Enfin l'aigle atteignit le château et déposa Jannic au pied des murs. Il avait perdu tant de sang, qu'il était près de mourir. Heureusement, il se rappela que le premier ermite qu'il visita sur sa route lui avait donné un petit pot d'onguent, qu'il lui avait assuré être un remède infaillible contre les plaies et blessures, quelque graves qu'elles fussent. Il s'en frotta, et aussitôt ses mollets revinrent, ses fesses aussi, et il se retrouva aussi complet, aussi sain et aussi vigoureux qu'il le fut jamais.

Environ les dix heures, au moment où le cortège se rendait à l'église, en grande pompe et cérémonie, Jannic alla se placer sur son passage, de manière à être remarqué. La Princesse le reconnut et en fut très émue. Elle feignit d'être indisposée, de ne pouvoir aller plus loin, et demanda que la cérémonie fût remise au lendemain; ce qui fut fait. Trois jours de suite, elle joua la même comédie. Le troisième jour, eut lieu le repas des noces, sans que l'on eût été à l'église, et Jannic y fut aussi invité comme un prince étranger, venu de très loin, car la princesse avait trouvé moyen de lui faire parvenir de beaux habits, avec des diamants.

Vers la fin du repas, tout le monde était gai, et chacun contait quelque bel exploit ou une aventure plaisante.

— Et vous, la nouvelle mariée, dit le vieux Roi, que nous direz-vous?

Alors, la Princesse se leva et parla de la sorte :

— Il y a une chose qui me tourmente l'esprit, sire. Vous avez de l'âge, de l'expérience et de la sagesse, et vous pourrez, sans doute, me tirer d'embarras.

— Parlez, Princesse, dit le vieillard, flatté de ce compliment.

— Il y a quelque temps, je perdis la clef de mon trésor, et j'en fis faire une nouvelle. Mais, je viens de retrouver l'ancienne clef, de sorte que j'en ai deux, à présent; de laquelle me conseillez-vous de me servir, de l'ancienne ou de la nouvelle ?

— Honneur est toujours dû à ce qui est ancien, répondit le Roi; donnez donc la préférence à votre ancienne clef.

— C'est aussi mon avis, répondit la Princesse.

Et montrant Jannic du doigt :

— Voilà l'homme qui m'a délivrée, quand j'étais retenue enchantée, sous la forme d'un crapaud hideux; c'est lui qui a eu tout le mal, et c'est lui aussi qui sera mon mari, et non aucun autre !

Et, allant à Jannic, elle le prit par la main, et ils sortirent ensemble de la salle du festin, au grand étonnement de tout le monde, et sans que personne dit rien. Quand ils furent dans la cour du château, un beau carrosse doré y descendit du ciel; ils montèrent dedans, et aussitôt le carrosse s'éleva de nouveu en l'air et disparut bientôt. La Princesse conduisit Jannic au palais de son père, et là ils furent mariés, et il y eut, à cette occasion, des fêtes et des festins magnifiques.

Le vieux Roi mourut, peu de temps après, et *Jannic aux deux sous* régna et gouverna à sa place, et fort sagement, dit-on.

(Conté en breton par Marie Geffroy, vieille mendiante, à Plouaret, 1870)

Recueilli et traduit par F.-M. Luzel.



CHANSONS DE MARINS

recueillies à Saint-Valéry-en-Caux.

I

LE DÉPART DU MARIN

Moderato.

J'ai fait u-ne maî-tres-se lon la, J'ai
fait u-ne maî-tres-se, Dans la rue Saint Lé-ger,
Vo-gue, mon ma-ri-nier, vo-gue, Dans la rue
Saint Lé-ger, Vo-gue, mon ma-ri-nier

J'ai fait une maitresse
Lon la,
J'ai fait une maitresse,
Dans la rue Saint-Léger,
Vogue, mon marinier, vogue,
Dans la rue Saint-Léger,
Vogue, mon marinier.

J'irai la voir chez elle
Dimanche après souper.
Je l'ai trouvée seulette
Sur son lit à pleurer.
— Qu'avez-vous donc, la belle,
Qu'avez-vous à pleurer?

— J'ai appris la nouvelle
Que t'allais t'embarquer.
— Qui t'a dit ça, la belle?
On ne t'a pas trompé (1).
Apporte-moi mon sac (2).
Mon sac et mon ciré (3)

1. Var. T'a dit la vérité.
2. Apporte-moi mes ch'mises et mes mouchoirs brodés.
3. Suroit, ou vêtement en toile cirée.

La chaloupe est à terre
Parée à l'embarquer.

Quand ce fut sur la mer (1).
Qu'est-ce qu'on entend sonner?

— C'est la bell' qui est morte
On s'en va l'enterrer.

— Qu'on m'apporte ma dague (2).
Car je veux m'en percer.

Et quand il eut sa dague (3)
Au cœur s'en est donné.

— Faut-il pour une belle,
Que tu t'y sois tué?

Y en a p'us d'mill' à terre
Qui t'auraient consolé

T'en trouverais une autre
Dans la rue Saint-Léger

II

LA FIANCÉE DU MARIN

Par der-rièr' no-tre mai-son J'ai vu la
lu-ne lui-re: Ah! c'é-tait un ma-ri-
-nier Con-dui-sant son na-vi-re. Ah! j'au-rai-
-t-y ja-mais Ce-lui qu'mon cœur dé-si-re?

Par derrière notre maison
J'ai vu la lune luire.
Ah! c'était un marinier
Conduisant son navire.

Refrain

Ah! j'aurai t'y jamais
Celui que mon cœur désire.

— Beau marinier, beau marinier,
Parle-moi, je t'en prie.

N'as-tu point vu mon doux ami
Qu'est là-bas dans les iles?

— Oui je l'ai vu, il m'a dit
Qu'il pensait à sa belle.

— Si tu l'revois tu lui diras
Que j'me rendrai nonnette.

Nonnette dans un couvent
Dans le couvent des filles.

Là je prierai le bon Dieu
La Saint'Vierge Marie.

Qu'elle envoie des bons amis
A tout' ces jeunes filles.

Particulièr'ment à moi
Qui en ai tant envie.

1. Var : la barque.
2. Mon sabre.
3. Son sabre.

III

LE DUEL

Moderato.

Mon na - vire a - vait a - bor - dé Au port de

Car - tha - ge - ne, Me pro - me - nant j'ai ren - con -

- tré Cel - le que mon cœur ai - me. Eh! al - lons,

ma brunette al - lons, Eh! allons danser sur l'ga - zon. Eh! allons

ma brunette al - lons, Eh! al - lons dan - ser sur l'ga - zon.

Mon navire avait abordé
Au port de Carthagène,
Eh! allons, ma brunette, allons } *bis.*
Eh! allons danser sur le gazon.

Revenant de me promener
Le long de la rivière.

En mon chemin j'ai rencontré
Celle que mon cœur aime;

Avec un autre à son côté
Je lui ai dit « Sans gêne,

Savoir qui de nous deux l'aura
Au sabre ou à la pointe ».

Il fallait voir le sang couler
C'était pir' qu'une fontaine.

Au second coup que j'y ai porté
J'y ai crevé la veine.

Il fallait des bott' pour passer
Dans les rues d'Carthagène.

Aug. Bernard.

LA SORCIÈRE DE BERKELEY



La légende anglaise qui porte ce titre n'a jamais été, que nous sachions, traduite en français. En Angleterre même, elle est demeurée enfouie dans les in-folio des vieux historiens qui l'ont recueillie et elle n'est connue, sous sa forme latine, que du nombre assez restreint d'érudits qui les rééditent ou les consultent.

Elle est cependant fort curieuse et mérite d'être signalée, non pas seulement parce qu'on y trouve d'évidentes analogies avec d'autres légendes sataniques, mais parce qu'elle renferme un trait particulier et, croyons-nous, tout à fait nouveau, car nous ne l'avons jamais rencontré dans les nombreuses légendes de même nature qui nous sont passées sous les yeux lorsque nous préparions notre *Histoire de la Légende de Faust*. Ce trait se rattache aux tentatives toujours vaines faites par des personnes s'étant vendues au démon ou lui appartenant par leurs crimes ou leurs péchés, pour se soustraire à ses atteintes au moment de la mort. Mais il en diffère en ce que, dans les autres tentatives, c'est son âme surtout que le coupable s'efforce de sauver, tandis que, dans celle-ci, la sorcière abandonne au diable son âme qu'elle désespère visiblement de sauver et s'occupe uniquement de lui arracher son corps.

Voici l'histoire telle que la raconte Guillaume de Malmesbury, qui paraît l'avoir rapportée le premier, sous ce titre : *Venefica mulier post mortem a Diabolo ex monasterii templo ablata : Sorcière enlevée après sa mort, par le diable, de l'église d'un monastère* (1). Nous la traduisons en suivant le texte latin d'aussi près que possible.

Vers le même temps (2), il arriva quelque chose de semblable en Angleterre (3), non par un miracle d'en haut, mais par un prestige infernal, et lorsque je l'aurai rapporté, la vérité du fait ne sera pas douteuse, quand même les esprits des auditeurs demeureraient incrédules. Je le tiens d'une personne qui affirmait sous la foi du serment en avoir été témoin, et dont je rougirais de suspecter la véracité. Une femme habitant à Berkeley était, comme on le découvrit ensuite, adonnée aux maléfices, instruite

1. L'histoire est désignée par les écrivains postérieurs sous le titre de : *The witch of Berkeley* (La sorcière de Berkeley).

2. L'année de la mort du pape Grégoire VI, c'est-à-dire en 1046 ou 1047.

3. Il est fait allusion à un miracle arrivé après la mort de Grégoire VI.

dans la science des anciens augures. Elle protégeait toutes les débauches de la table et de la luxure; elle y présidait et s'abandonnait sans frein à ses débordements, car elle n'était pas encore arrivée à la vieillesse, quoique son pied fût bien près d'en franchir le seuil. Un jour qu'elle faisait des conjurations (1), une petite corneille qu'elle aimait à la folie croassa je ne sais quoi en criant plus haut que d'habitude. En l'entendant, sa maîtresse laissa tomber le couteau de sa main. Elle pâlit en même temps et se mettant à gémir :

— Aujourd'hui, dit-elle, la charrue est arrivée à mon dernier sillon (je touche à mon dernier jour); aujourd'hui j'apprendrai et j'éprouverai un grand malheur.

Au même instant le porteur de la douloureuse nouvelle entra. Interrogé sur la cause de son air sévère et triste :

— J'apporte, dit-il, de tel endroit, et il le nomma, la nouvelle de la mort de ton fils et de la destruction de toute sa famille par un désastre inattendu.

Frappée au cœur par ces paroles et par le chagrin, la femme s'alita aussitôt, et sentant que la maladie gagnait insensiblement les organes essentiels à la vie, elle manda près d'elle par des lettres envoyées en toute hâte les enfants qui lui restaient : un religieux et une religieuse. Lorsqu'ils furent arrivés, elle leur dit d'une voix brisée par les sanglots :

— Mes enfants, il a été dans ma misérable destinée de m'adonner constamment aux arts du démon; j'ai été la sentine de tous les vices et j'ai enseigné l'art des enchantements. Il me restait cependant, au milieu de ces maux, l'espoir que votre piété tenterait d'obtenir de Dieu le salut de ma pauvre âme. Désespérant de moi-même, je me reposais sur votre aide, je vous plaçais devant moi pour repousser les démons et me défendre contre ces cruels ennemis. Maintenant donc que je suis arrivée au terme de ma vie et que j'aurai comme bourreaux, dans mon supplice, ceux-là même qui furent mes conseillers dans mon péché, je vous supplie par ces seins qui vous ont nourris, si vous avez quelque foi en Dieu, quelque piété filiale, d'essayer au moins d'atténuer mes tourments. *Si vous ne pouvez obtenir que le jugement porté contre moi soit effacé, peut-être de cette manière sauverez-vous au moins mon corps.* Cousez-moi dans une peau de cerf, couchez-moi sur le dos dans un sarcophage de pierre; fermez-en l'ouverture avec du fer et du plomb au dessus desquels vous poserez une pierre entourée de trois chaînes de fer d'un grand poids; que pendant cinquante nuits on chante des psaumes; que l'on dise des messes pendant un nombre égal de jours, afin d'atténuer la violence des assauts furieux de mes ennemis. Si j'ai pu reposer ainsi en paix pendant trois nuits, la quatrième vous ensevelirez votre mère dans la terre, bien que je craigne qu'elle ne se refuse à me recevoir et à me réchauffer dans son sein, moi qui tant de fois l'ai chargée du poids de mes péchés. » Il fut fait comme elle l'avait ordonné par ses enfants, qui s'y appliquèrent avec un grand zèle. Mais, ô prodige! leurs larmes pieuses, leurs vœux, leurs prières, tout fut inutile, tellement la méchanceté de cette femme et la férocité du diable étaient grandes. Car les

1. Qu'elle festinait. *Var.*

deux premières nuits, pendant que des chœurs de clercs chantaient des psaumes autour du corps, des démons, venant les uns après les autres, enfoncèrent sans grand effort la porte de l'église fermée par un énorme verrou, et brisèrent deux chaines; la troisième, celle du milieu, qui avait été forgée avec plus de soin, demeura intacte. La troisième nuit, vers l'heure où le coq chante, tout le monastère parût soulevé de ses fondements par la bruyante et tumultueuse arrivée des démons ennemis. Un de ces démons, d'un aspect plus terrible et d'une taille plus élevée que les autres, abattit et mit en pièces les portes assaillies par un plus violent effort. Les clercs épouvantés se dispersèrent de différents côtés; leurs cheveux se dressèrent sur leurs têtes, et la voix s'arrèta dans leurs gorges. Ce démon s'approcha du sarcophage d'un air, semblait-il, arrogant, et après avoir appelé la femme par son nom, il lui commanda de se lever. Celle-ci ayant répondu que ses liens l'en empêchaient :

— Tu seras délivrée, lui dit-il, et par ton péché. » Et aussitôt il rompit comme en se jouant et sans plus d'effort que si elle eût été une corde de chanvre, la chaine qui avait résisté aux plus violents efforts des autres démons. Il écarta même du pied le couvercle de la tombe, et saisissant la femme par la main, devant toutes les personnes présentes, il l'entraina hors de l'église. Il s'y trouvait devant la porte un cheval hennissant, dont le dos était entièremrent hérissé de griffes de fer. La femme fût placée dessus et disparut bientôt avec toute son escorte de démons. Mais pendant près de quatre milles, les personnes présentes entendirent les cris de la malheureuse, qui appelait à son secours. Il ne jugera pas cette histoire incroyable, celui qui aura lu le dialogue du bienheureux Grégoire, qui rapporte dans son quatrième livre qu'un débauché fût rejeté par les démons hors de l'église où il avait été enseveli. Il a été plus d'une fois rapporté chez les Francs que Charles-Martel, homme d'une vaillance insigne, qui contraignit les Sarrazins, envahisseurs de la Gaule, à rentrer en Espagne, fut après sa mort inhumé dans l'église de Saint-Denis. Mais parce qu'il avait entamé le patrimoine de presque tous les monastères de la Gaule pour l'entretien de ses troupes, il fut, d'une manière visible, arraché de sa tombe par les esprits malins, et jusqu'à ce jour n'a été revu nulle part. Enfin le fait fut révélé à l'évêque d'Aurelianum (Orléans) qui le rendit public.

Rerum anglicarum scriptores post Bedam præcipui. Ex vetustissimis codicibus manuscriptis nunc primum in lucem editi. Willielmi Monachi Malmesburiensis de gestis rerum anglorum libri V... Libr. II, cap. XIII, p. 85. — Francofurti, typis Wechelianis apud Claudium Marnium et heredes Joannis Aubrij, MDCI. (Les principaux historiens de l'Angleterre postérieurs à Bède. Publiés maintenant pour la première fois d'après les plus anciens manuscrits. Les cinq livres de Guillaume de Malmesbury sur les Faits et Gestes des Rois d'Angleterre, liv. II, chap. XIII, p. 85. — Francfort, imprimé avec les caractères de Wechel, chez Claudius Marnius et les héritiers de Jean Aubry, 1601,) 1 vol. in-folio (1).

1. L'ouvrage de Guillaume de Malmesbury a été réédité en trois volumes, aux frais de l'*English Historical Society*, sous le titre suivant : *Willelmi Malmesburiensis monachi Gesta rerum Anglorum atque Historia Novella.*

Guillaume de Malmesbury, né dans la seconde moitié du XIe siècle, est mort vers 1150.

Deux autres chroniqueurs du moyen-âge lui ont emprunté cette histoire : l'un, Jean Bromton (1) textuellement; l'autre, Henri Knighton (2) en l'abrégeant, mais en gardant, dans presque tous les passages conservés, les expressions de son modèle. Ils ne sont pas sans doute les seuls, et si l'on dépouillait les vieilles annales anglaises, ce que nous sommes encore loin d'avoir fait complètement, on y rencontrerait probablement plus d'une fois l'histoire de la Sorcière de Berkeley.

Cette histoire présente en certains passages, des analogies manifestes avec les légendes sataniques de même nature. Telles sont, entr'autres, l'annonce d'un malheur imminent par un animal familier qui prend part ou qui, tout au moins assiste aux pratiques magiques du sorcier ou de la sorcière; le recours à de pieuses pratiques et à des ruses plus ou moins ingénieuses pour échapper à l'atteinte de Satan; l'enlèvement du damné par le diable, et la présence, à la porte de l'église, du cheval noir et enchanté sur lequel le diable l'emporte à travers les airs.

Mais dans les tentatives faites pour éluder l'exécution du pacte ou pour dérober le damné à l'enfer, c'est à la fois le corps et l'âme, et cette dernière surtout, que l'on essaie de sauver. Dans les derniers chapitres de la vie de Faust (édition de Spies) les théologiens et les étudiants qui ont accompagné le magicien dans l'auberge où le pacte doit s'exécuter, après lui avoir dit « que son corps et son âme sont en danger de perdition, » lui conseillent d'implorer la miséricorde de Dieu. Il lui enseignent même ce qu'il doit dire, et la prière se termine par cette phrase : « Quoique je doive abandonner mon corps au diable, je pourrais bien cependant conserver mon âme, si vous vouliez, mon Dieu, interposer votre puissance (3). La sorcière de Berkeley tient un langage diamétralement opposé. « Si vous ne pouvez obtenir que le jugement porté contre mon âme soit effacé, dit-elle à ses enfants, peut-être de cette manière sauverez-vous au moins mon corps. » Les moyens qu'elle emploie pour arriver à ses fins sont d'ailleurs tout à fait semblables à ceux dont se sert Wagner, le famulus de Faust, pour tenir le diable à distance, lorsque l'échéance de son pacte est arrivée (4), et ils ne

1. *Chronicon Johannis Bromton, abbatis Jornalensis*, ab anno Domini 588 quo S. Augustinus venit in Angliam usque mortem regis Ricardi I, scilicet annum Domini 1198. Nunc primum editum ex Mss. codicibus fideliter collatis.

2. *Henrici Knighton Canonici Leycestrensis Chronica de eventibus Angliæ a tempore Regis Edgari usque mortem regis Ricardi secundi.* Nunc primum edita ex Mss. codicibus fideliter collatis.

Les Chroniques de Jean Bromton et de Henri Knighton font partie de la collection suivante :

Historiæ Anglicanæ Scritptores X... ex vetustis Manuscriptis nunc primum in lucem editi. — Londini, Typis Jacobi Flessher, Sumptibus Cornelii Bee, MDCLII, 1 vol. in-folio.

3. Voir mon *Histoire de la légende de Faust*, Paris, Hachette, 1888, 1 vol. grand in-8°, p. 149.

4. Loc. cit., p. 300.

réussissent pas mieux à arrêter le diable. Mais c'est son âme surtout que Wagner cherche à sauver. Il espère qu'en empêchant par des prières et des exorcismes le diable d'approcher de son corps, il lui dérobera son âme au moment de la mort et lui permettra d'aller implorer, d'obtenir peut-être la miséricorde de Dieu.

Il n'est pas dit dans le récit de Guillaume de Malmesbury pourquoi la sorcière de Berkeley, après avoir désespéré presque complètement du salut de son âme, montre une si grande sollicitude pour son corps, et l'on n'en voit pas très bien les motifs, quoiqu'une phrase semble indiquer qu'elle compte par là diminuer ses souffrances : « Je vous supplie par ces seins qui vous ont nourris, dit-elle à ses enfants, d'essayer au moins d'atténuer mes tourments. » Peut-être faut-il y voir un reste de superstitions païennes et comme un souvenir du soin avec lequel, dans beaucoup de tribus barbares, on mettait le corps des morts à l'abri des atteintes des mauvais esprits et des profanations.

C'est par ce trait que la légende nous paraît surtout mériter l'attention.

Il en est un autre cependant qui a bien son intérêt : c'est le soin qu'a eu la sorcière de donner une éducation chrétienne à ses enfants, de les pousser à embrasser la vie religieuse, de leur laisser au moins toute liberté de s'y vouer. « Il me restait cependant au milieu de mes maux, leur dit-elle, l'espoir que votre piété tenterait d'obtenir de Dieu le salut de ma pauvre âme. Désespérant de moi-même, je me reposais sur votre aide, je vous plaçais devant moi pour repousser les démons et me défendre contre ces cruels ennemis. » Et c'est à la fin de cette allocution qu'elle ajoute : « Si vous ne pouvez obtenir que le jugement porté contre mon âme soit effacé, peut-être de cette manière sauverez-vous au moins mon corps. » Elle a fait évidemment ce calcul égoïste que, si ses enfants se consacrent à Dieu, ils pourront par leurs prières et leurs mortifications, obtenir qu'une partie de ses fautes et peut-être la totalité lui soit remise. Il y a là un trait d'observation pris sur le vif, et qu'à différentes époques, de notre temps même, des écrivains ont repris et porté sur le théâtre.

ERNEST FALIGAN.



POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES (1)

VIII

LA SORCIÈRE DE BERKELEY

Elle entendit geindre un corbeau pelé,
La vieille femme de Berkeley.

Elle l'entendit geindre sur sa tête,
Dans le val de Nith pendant la tempête.

Et la vieille dit : « Je vais mourir,
Le moine mon fils, qu'on l'aille quérir;

Qu'on aille quérir ma fille la nonne.
Je vais mourir, et Dieu me pardonne! »

Son fils et sa fille, nuitamment
Vinrent, apportant le Saint-Sacrement.

La vieille tressaillit lorsqu'ils entrèrent,
Et ses yeux révulsés se dilatèrent.

La vieille crispa ses doigts amaigris,
La vieille hurla d'effroyables cris :

« Ah! miséricorde! éloignez vite
Le Saint-Sacrement, car je suis maudite.

J'ai mangé sans dégoût et sans remords,
Pendant le sabbat, de la chair de morts.

J'ai su le secret des philtres infâmes,
Et l'herbe qui fait avorter les femmes.

Pour raviver mes poumons gangrenés,
J'ai humé l'haleine des nouveau-nés.

Bientôt de l'Enfer je serai la cible,
Et mon crime, hélas! est irrémissible!

Aspergez mon linceul d'eau sainte, et puis
Placez sur mon sein des branches de buis.

Que dans l'église une forte chaîne
Attache au pavé mon cercueil de chêne.

Que des cierges bénits en quantité
Baignent mon cercueil de leur clarté.

1. Voir les n°s de février, mars, mai, juin, juillet, août.
A la suite de la traduction du plus ancien texte où il soit fait mention de la sorcière de Berkeley nous avons cru intéressant de donner l'imitation en vers qui en a été faite par un poète contemporain qui ne nous parait pas avoir connu ce texte primitif. Nous devons communication de cette pièce à M. Alexandre Tausserat.

Que les prêtres récitent des prières,
Pendant trois jours, pendant trois nuits entières.

Que les gros bourdons aux lourds battants,
Que les bourdons sonnent fort et longtemps.

Ma fille, mon fils, faites de la sorte
Pour préserver des démons la morte ».

La vieille femme se tut soudain,
Et son regard devint incertain.

Le sang se figea sous sa peau glacée,
La vieille femme était trépassée.

On l'aspergea d'eau bénite, et puis
On mit sur son sein des branches de buis.

Au milieu de l'église une chaîne
Solide fixa son cercueil de chêne.

De grands cierges blancs en quantité
Lui firent un nimbe de clarté.

Tout autour des prêtres récitèrent
La messe, et cinquante chantres chantèrent.

Et les gros bourdons aux lourds battants.
Les bourdons sonnèrent fort et longtemps.

La première nuit, la clarté des cierges
Fut pure ainsi que des regards de vierges.

Mais l'on entendit la voix des démons
Pareille au vent d'ouest balayant les monts.

Les prêtres récitaient la messe sainte,
Et leur zèle était mêlé de crainte.

Et plus fort toujours les battants battaient,
Et plus haut toujours les chantres chantaient.

Devant le cercueil le moine marmonne
Son rosaire, avec sa sœur la nonne.

Et le coq chanta dans le matin clair,
Et les démons s'enfuirent dans l'air.

La seconde nuit, un éclat sinistre
Vêtit les pécheurs d'ocre et de bistre;

Et l'on entendit le hululement
Des démons monter plus distinctement.

Les cloches sonnaient à toute volée,
Les chantres chantaient l'âme désolée,

Et les prêtres priaient tout tremblants,
Pâles et tremblants sous leurs surplis blancs.

Et rempli d'effroi le moine marmonne
Son rosaire, auprès de sa sœur la nonne.

Et le coq chanta dans le matin d'or,
Et les démons s'enfuirent encor.

La troisième nuit vint enfin. Livide,
Dans l'ombre où circule une odeur fétide,

La flamme des grands cierges consumés,
Oscille dans les lustres gemmés.

Au loin les démons dansent une ronde,
Et l'on entend leur voix, leur voix qui gronde,

Pareille au vent d'ouest et pareille aux flots
Qui battent les caps et les ilots.

Et l'on entend leur bouche qui ricane
Comme une gueule de barbacane.

Et les prêtres restent tout tremblants
Tremblants et muets dans leurs surplis blancs.

Et la nonne et le moine son frère
Tombent la face contre la terre.

Et les cloches, hélas! ne tintent plus
Tant les sonneurs de terreur sont perclus.

Les saints claquent des dents au fond des châsses,
Avec fracas s'écroulent les rosaces.

Flambeaux éteints et psaumes finis,
Gloire à l'Enfer et péchés punis!

Alors, brisant les verroux de la porte,
Un démon vient pour emmener la morte;

Un grand démon à l'œil phosphorescent :
L'église semble rouge de sang.

A son appel, malgré cordes et chaine,
S'ouvre à l'instant le lourd cercueil de chêne.

« Péchés punis, et gloire à l'Enfer!
Reconnais-tu messire Lucifer? »

La morte se leva blafarde et roide,
Son linceuil trempé d'une sueur froide.

Sur la route un cheval les attendait
Qui par les naseaux la flamme rendait.

Le démon fit monter la vieille en croupe,
Et partit au galop avec sa troupe.

Il partit au galop par des chemins
Dont le roi Christus garde les humains!

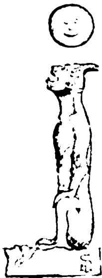
JEAN MORÉAS. (1)

1. *Les Cantilènes*. Paris. Vanier. 1886. in-18.

LÉGENDES ET CONTES BASSOUTOS

I

MOSHANYANA SENKATANA *(Senkatana, le jeune garçon)*



l y avait une fois un animal immense, si grand qu'on n'en voyait pas la fin. On le nommait Khodumodumo (1). Il dévorait hommes et bêtes, des peuples entiers. Il les avalait d'une seule bouchée; il avalait de même le bétail, et les chiens et la volaille.

Il y avait là une femme enceinte qui était assise sur un tas de fumier; elle se couvrit le corps de cendres, puis elle partit de là et alla se cacher dans une étable à veaux. Lorsque Khodumodumo eut achevé le peuple tout entier, il se mit à chercher partout s'il ne restait rien; il vint aussi fouiller dans l'étable à veaux, et bien qu'il vit la femme toute couverte de cendres il ne la toucha pas, pensant sans doute que ce n'était qu'une pierre ou un tas de cendres. Puis un jour, après avoir avalé tout ce qui vivait, cet animal s'en alla; il alla fort loin et finit par arriver à un col fort étroit; il ne put y passer parce qu'il avait trop mangé.

La femme resta seule dans le village; bientôt après elle mit au monde un enfant. Alors elle sortit de sa cachette et alla dans le Kraal (2) pour chercher de la poussière de fumier (3). L'enfant

1. Le nom de Khodumodumo signifie probablement un « grand bruit »; il est difficile de l'affirmer, parce qu'on a ici une forme archaïque. Le sessouto moderne dirait Kholomodumo, ou plutôt encore modumo o moholo. Il y a de nombreuses variantes où l'animal porte le nom de Khamapa ou Khanyapa; ce serait, au dire des vieillards, un grand serpent fabuleux vivant dans les rivières. Quant au nom de Senkatana que porte le garçon, je ne sais ce qu'il peut signifier, ou plutôt il n'a plus actuellement de signification; quelques variantes lui donnent le nom de Ditaolané, parce qu'il serait venu au monde, portant au cou des amulettes divinatoires nommés ditaola. Ce sont des osselets d'animaux au moyen desquels les « médecins » ou sorciers cherchent à connaitre la nature de la maladie de ceux qui les consultent; on s'en sert également pour d'autres usages du même genre. Dans les noms propres, l'*u* a la valeur de l'*ou* français.

2. On m'excusera d'employer ici un mot hollandais; il n'existe pas de mot français, qui indique exactement ce dont il s'agit. Partout au Sud de l'Afrique le mot « Kraal » désigne l'enclos de forme circulaire, formé de murs grossiers, dans lequel on parque le bétail pour la nuit..

3. Les femmes en couches sont généralement placées sur une couche de fumier de vache bien sec et à l'état de poudre.

qu'elle avait eu était un garçon. Lorsqu'elle rentra, elle vit un homme assis, couvert de peaux et tenant des assagaies dans sa main. Elle lui demanda : « Où donc est mon enfant? » L'homme lui répondit : « C'est moi, ma mère. » Elle lui dit : « Hélas! mon fils, je ne te reconnaissais pas. » Son fils lui demanda : « Que sont donc devenus les autres hommes? » Elle lui répondit : « Khodumodumo les a tous mangés. » « Et le bétail? » « Le bétail aussi. » « Et les chiens? » « Les chiens aussi. » « Et la volaille? » « La volaille aussi. » « Où est-il donc cet animal? » La mère lui dit alors : « Viens, mon enfant, je te le montrerai. »

Alors l'enfant sortit et monta sur l'étable à veaux; sa mère y monta aussi après lui. Elle montra là-bas, dans le lointain. « Tu vois, là-bas, ce col si étroit? » L'enfant répondit : « Je le vois, ma mère. » Elle ajouta : « Ne vois-tu pas quelque chose de grand comme une colline qui remplit ce défilé? c'est Khodumodumo. » Le jeune garçon redescendit et prit ses assagaies, puis il dit : « Je vais aller voir cet animal. » Sa mère fondit en larmes, et le saisit par le bras en lui disant : « Mon enfant, n'approche pas de cet animal; il t'avalera, comme il a avalé le peuple tout entier. » « N'importe, ma mère, je veux aller voir. » Il se mit en route et aiguisa ses assagaies sur des rochers plats. Lorsque l'animal le vit, il ouvrit sa gueule pour l'avaler; mais le jeune garçon se tenait à distance. Voyant que l'animal ne pouvait se lever, il le tourna et finit par arriver derrière lui; pendant ce temps Khodumodumo ouvrait toujours la gueule toute grande pour essayer de l'avaler. (1). Senkatana saisit une assagaie et l'en frappa; il en saisit une seconde et l'en frappa encore une fois. Khodumodumo tomba par terre et mourut. Le jeune garçon prit son couteau pour percer la bête; un homme cria, dans le ventre de l'animal : « Ne me blesse pas avec ton couteau. » Il essaie de percer dans un autre endroit: il entend un bœuf crier : meue! Il essaie ailleurs encore; un chien se met à aboyer : kué! Il essaie dans un autre endroit; une poule chante : kokoloko! Cette fois cependant il continua de couper avec son couteau et finit par ouvrir le ventre de Khodumodumo. Hommes et femmes en sortirent avec leur bétail.

Tous s'en retournèrent, chacun dans son village; ils dirent : « Ce jeune garçon sera maintenant notre chef. » C'est ainsi que Senkatana devint leur chef. Ensuite, ils le prirent en haine et formèrent le projet de l'assassiner; le peuple entier l'avait pris en haine. Ils firent un complot et dirent : « Saisissons-nous de lui, et jetons-le dans un grand feu que nous allumerons dans le khotla (2). »

1. D'après une variante, Khodumodumo essaie de percer Senkatana de ses nombreuses langues pointues; le héros les coupe les unes après les autres.

2. Il n'y a pas de mot français qui corresponde à ce mot; aussi dois-je le conserver dans ma traduction. Khotla est une sorte de cour circulaire, formée par des roseaux ou des branches plantées en terre; il se trouve au

Lorsqu'ils le virent venir, ils lui dirent : « O notre chef, viens et assieds-toi ici; viens et assieds-toi ici. » Il répondit : « Non, mais c'est là que je m'assiérai. » Il s'assit là où il voulait; alors ils se regardèrent longtemps les uns les autres, puis ils voulurent se saisir de lui, mais il s'échappa du milieu d'entre eux; ils en prirent un autre sans s'en apercevoir et le jetèrent dans le feu. Quant à Senkatana il était de nouveau au milieu d'eux et leur demandait : « Que faites-vous à cet homme? pourquoi le jetez-vous dans le feu? »

Alors ils se demandèrent les uns aux autres : « Comment faut-il faire? » Ils creusèrent un trou profond et le couvrirent de tiges de sorgho, sur lesquelles ils placèrent de vieilles nattes. Lorsque Senkatana vint, ils lui dirent : « Viens t'assoir ici. » Cette fois-ci, il vint tranquillement s'asseoir sur les nattes au-dessus du trou; mais ils attendirent en vain de l'y voir tomber; il ne lui arriva rien.

Ils se dirent les uns aux autres : « Comment faut-il faire? » « Il faut le précipiter du haut d'un rocher. » Il y avait près du village un haut rocher; c'est de là qu'ils décidèrent de le précipiter. Puis ils cherchèrent un moyen de l'y amener par ruse. Un jour ils crièrent : « Venez donc voir là-bas, dans la vallée. Que le chef vienne lui aussi! » Senkatana accourut; eux marchaient derrière lui. Ils disaient : « Aujourd'hui nous le précipiterons. » Lorsqu'il fut arrivé au bord du précipice, ils essayèrent de l'y précipiter, mais il s'écarta soudainement et ce fut un autre qu'ils firent tomber dans l'abîme. Senkatana leur demanda : « Pourquoi avez-vous jeté cet homme-là dans le précipice? » Ils étaient si consternés qu'ils ne surent que répondre. Quand à lui il descendit, s'approcha de cet homme, le toucha de sa main, et il revint à la vie (1).

Ils se dirent alors : « Comment ferons-nous? » Senkatana allait de village en village; mais partout on avait décidé sa perte. Après avoir fait le tour des villages, il arriva dans le dernier. Les gens se dirent : « C'est bien. » Ils formèrent le projet de l'assassiner pendant une expédition de chasse (2). Ils se dirent : « Il faut absolument le tuer; faisons une expédition de chasse. » Lorsqu'on fut arrivé au lieu où l'on devait passer la nuit, ils lui dirent de se

centre du village; c'est là que le chef et ses conseillers se tiennent toute la journée pour juger les cas qui leur sont présentés. Il correspond, *mutatis mutandis* au forum ou à *l'agora* des anciens. C'est le lieu de réunion de tous les hommes du village. Les femmes n'ont en aucun cas le droit d'y entrer.

1. D'après certaines variantes, plus explicites sur ce point, il s'agit d'un véritable miracle qu'opère Senkatana; l'homme était bien mort, il le ressuscita.

2. Les expéditions de chasse des Bassoutos duraient plusieurs jours; c'étaient de grandes battues, auxquelles prenait part la tribu presqu'entière.

coucher au fond d'une caverne. On rassembla du bois, on en rassembla beaucoup, on en fit un tas immense. Pendant qu'il dormait, ils placèrent ce bois à l'entrée de la caverne, de tous les côtés, de façon à ne laisser aucune issue; puis ils y mirent le feu. Il leur demanda : « Pourquoi avez-vous allumé un si grand feu? » Ils se réjouissaient beaucoup, disant : « Aujourd'hui nous le tenons. » Alors il se leva et dit : « Pourquoi avez-vous allumé un si grand feu? » Ils riaient de joie disant : « Aujourd'hui il est perdu! » Il se leva et le voilà au milieu d'eux, sans que le feu lui eût rien fait: Alors ils saisirent de lui et le tuèrent; il fit exprès de se laisser prendre et tuer. On raconte qu'alors son cœur sortit de son corps, s'envola au loin et devint un oiseau (1).

VARIANTE

(Le récit est à peu près le même jusqu'au moment où Senkatana a tué Khodumodumo).

Lorsque tous les hommes délivrés par Senkatana furent sortis du ventre de Khodumodumo, l'un d'eux lui fit présent d'un bœuf; il reçut aussi de chacun une tête de bétail. Puis il devint leur chef. C'était lui-même qui menait paître son bétail (2). Pendant qu'il était occupé à le garder, des gens creusèrent une fosse pour l'y faire tomber, parce qu'ils n'aimaient pas avoir pour chef un jeune garçon. Senkatana, là-bas dans le pâturage, interrogea son bœuf; il lui demanda : « Tolodipatsoa (3) (c'était là le nom de son bœuf), que se passe-t-il au village? » Le bœuf lui répondit : « Là-bas, au village, on complote de nous faire mourir; on a creusé un trou profond à l'endroit où tu as l'habitude de t'asseoir! aujourd'hui il te faut refuser de t'asseoir à cette place. » Ils retournèrent au village vers le soir. Les gens lui dirent : « Viens t'asseoir ici, chef. » Mais à cause de ce que le bœuf lui avait dit, là-bas, dans le pâturage, il répondit : « Non! ce n'est pas là que je m'assiérai. » Ils lui demandèrent : « Où donc vas-tu t'asseoir? » Il répondit à celui qui lui avait parlé : « Toi. tu peux t'asseoir là; pour moi je m'assiérai à ta place, quant à toi tu t'assiéras là-même où tu voulais que je me

1. Il y a plusieurs variantes qui racontent la fin de l'histoire d'une façon assez différente. D'après l'une d'elles, Senkatana, attristé de tous les complots qu'on forme contre sa vie, aurait fini par se retirer avec sa mère dans la solitude, où ils auraient fini paisiblement leurs jours. Mais la version la plus commune et, je crois, la plus ancienne, est celle que je vous envoie.

2. Le fait que le chef mène lui-même son bétail au pâturage n'a rien d'étonnant. C'est un métier honorable aux yeux des indigènes. Jadis lorsque les guerres étaient contiuuelles et que les bergers étaient souvent obligés de défendre leurs bestiaux contre les ennemis, c'étaient généralement des hommes faits qui étaient chargés de les garder.

3. Tolodipatsoa signifie un bœuf rayé de blanc et de noir.

mette. » Ce disant il le déplaça de vive force, parce qu'il était plus vigoureux qu'eux tous.

Le jour suivant il alla de nouveau paitre son bétail. Des gens d'un autre village vinrent vers lui et le saluèrent. Il leur rendit leur salut. Ils lui demandèrent : « Donne-nous ton bœuf. » Il refusa. Ils eurent beau le presser, il persista dans son refus. Alors ils lui dirent : « Si tu refuses encore, nous te tuerons. » Il leur dit : « Vous pouvez le prendre; emmenez-le. » Ils essayèrent de l'emmener en le poussant devant eux, mais voilà! c'était quelques-uns d'entre eux qu'ils emmenaient à la place du bœuf. Alors ils dirent : « Ami, comment emmenerons-nous donc ton bœuf? Aide-nous à le pousser devant nous. » Il leur aida donc; c'est ainsi qu'il alla avec eux jusqu'à leur village.

Lorsqu'ils furent arrivés, ils menèrent le bœuf dans le kraal, et se mirent en mesure de l'égorger. Mais lorsqu'ils voulurent le percer de leurs assagaies, voici! c'était l'un d'entre eux qu'ils perçaient de leurs assagaies. Ils dirent alors : « Parle-lui donc (1), afin que nous puissions le tuer, car tu vois nous nous tuons les uns les autres. » Il fit comme ils le demandaient; cette fois-ci ils réussirent à l'égorger. Lorsqu'ils voulurent le dépouiller de sa peau, ils eurent beau essayer, c'était toujours l'un d'entre eux qu'ils se mettaient à écorcher. Alors ils lui dirent : « Ami, parle donc à ton bœuf. » Il dit : « Tolodipatsoa, consens à te laisser écorcher par eux. » Le bœuf y consentit, et ils le dépouillèrent de sa peau. Ils se mirent ensuite à le dépecer, mais voici! c'était en réalité l'un d'entre eux qu'ils commençaient à dépecer. Ils dirent : « Ami, parle donc à ton bœuf. » Il se mit à dire : « Tolodipatsoa, consens à ce qu'ils te coupent en morceaux. » Quand ils l'eurent dépecé ils portèrent la viande dans le lelapa (2) et dirent aux femmes : « Lavez les pots. » Mais au lieu de les laver, elles se lavaient les unes les autres. Alors ils lui dirent : « Allons, ami, parle à ces pots! afin que nous puissions les laver pour y cuire ton bœuf. » Il dit : « Tolodipatsoa, consens à ce qu'on lave les pots où l'on te cuira. » Ils coupèrent la viande en petits morceaux, et voulurent la mettre dans les pots, mais au lieu de le faire ils y mettaient quelques uns d'entre eux. Ils dirent alors : « Parle à ton bœuf, pour qu'il se laisse cuire. » Il dit : « Tolodipatsoa, consens à ce qu'ils te cuisent. » Ils cuisirent la viande; quand elle fut cuite à point, ils la retirèrent du feu et commencèrent à se la distribuer; mais au lieu de la viande ils prenaient l'un d'entre eux. Alors ils dirent : « Chef, parle

1. Plus exactement : « Chante-lui. » Il s'agit d'une cantilène mystérieuse qui aurait un effet merveilleux, d'une sorte de formule magique.

2. Encore un mot intraduisible en français: Le lelapa ou seotloana est une petite cour semi-circulaire, à ciel ouvert, qui se trouve devant chaque hutte indigène; elle est formée par une paroi de longs roseaux plantés en terre. C'est généralement là qu'on fait le feu et que l'on prend ses repas

ton bœuf, afin que nous puissions le manger. » Il dit : « Tolodipa tsoa, consens à ce qu'ils te mangent. » Ils voulurent lui donner sa part de la viande, mais il refusa. Tous les habitants de ce village mangèrent de cette viande, avec leurs femmes et leurs enfants; puis ils fixèrent la peau à terre pour la faire sécher.

Le lendemain Senkatana se leva de bon matin; il saisit ses assagaies et sortit du lelapa. Il s'approcha de la peau de son bœuf et la frappa avec son bâton; il dit : « Tolodipatsoa, nous allons partir et retourner chez nous. » Le bœuf se releva vivant, ses os et ses chairs étaient revenus à leur place. Tous ceux qui en avaient mangé mourrurent à ce moment, ainsi que leurs enfants et leurs chiens. Senkatana et son bœuf se mirent en route. Lorsqu'ils furent près de leur village, il demanda : « Tolodipatsoa, tout va-t-il bien? » Le bœuf lui répondit : « Oui, tout va bien. »

Le jeune garçon arriva chez lui; sa mère lui demanda : « Comment te portes-tu? » Il répondit : « Fort bien, » Elle lui donna du pain à manger. Il se rendit alors dans le Kraal auprès de son bœuf. Le bœuf lui dit : « Ne mange pas de ce pain. » Il lui demanda : « Pourquoi ne dois-je pas en manger. » Le bœuf répondit : « Parce que ta mère l'a empoisonné. » Alors il refusa de le manger. a mère pendant ce temps était allée aux champs; le père de Senkatana vit ce pain, et comme il ne savait rien il le prit et le mangea, et en mourut. Alors le bœuf dit à son maître : « Tu vois bien; si tu l'avais mangé tu serais mort toi-même; tu peux voir que ta mère ne t'aime pas. »

Le conte du Moshanyana Senkatana est un de ceux que les Bassoutos connaissent le mieux et racontent le plus volontiers. Il y a naturellement beaucoup de variantes, mais je crois avoir donné les plus importantes. J'ai autant que possible traduit littéralement le texte recueilli sous dictée de la bouche des indigènes; de cette façon on saura aussi comment les indigènes racontent leurs histoires; mais le sessouto est si différent du français qu'on ne peut toujours suivre le texte mot à mot. La première version m'a été donée par un vieillard de 85 ans nommé Moshe Mosetsé; il m'a affirmé l'avoir entendue raconter par sa propre grand'mère, alors qu'il était encore un tout petit garçon. La version que je donne en second lieu m'a été racontée par une femme nommée Emma Tlakubélé; elle est moins répandue que la première.

Il y a une étrange superstition au sujet de ces contes, nommés tsomo par les Bassoutos. On ne peut les raconter que le soir autour du feu; celui ou celle qui s'aviserait de les raconter en plein jour, serait assommé par une grosse gourde qui lui tomberait sur la tête. Malheureusement aucun n'a pu jusqu'ici m'expliquer d'où tombe cette gourde, ni qui est celui qui punit ainsi l'individu coupable de violer un des anciens usages de la tribu. La plupart des femmes paiennes acceptent encore si fermement cette idée superstitieuse qu'il est fort difficile d'obtenir d'elles, en plein jour, commuication des nombreux contes qu'elles connaissent.

(A suivre) E. JACOTTET.

LA FILLE QUI FAIT LA MORTE

I. — VERSION BRESSANE



Au château de Romans,
L'y a-t-une jolie fille,
On dit qu'elle en est belle;
Belle comme le jour,
Ce sont trois capitaines;
Tous les trois lui font l'amour.

Le plus jeune des trois
La prit par sa main blanche.
Il la prend-z-et la monte
Sur son chevale gris,
A Paris il l'emmène
Dans un fort beau logis.

Tout en entrant au logis,
« Grand Dieu! quelle jolie fille.
Dites-nous donc, la belle,
Dites-nous sans mentir,
Etes-vous ci par force
Ou bien par vos plaisirs? »

La belle répondit
Comme ell' savait bien dire:
« Je suis ici par force
Mais non par mes plaisirs :
Dans l' château de mon père
Trois gendarmes m'ont pris. »

A l'heure du souper
L'on éclaire à la chandelle.
« Soupez, soupez, la belle,
Ayez bon appétit :
Avec trois capitaines
Vous passerez la nuit. »

Tout en disant ces mots
La belle en tomba morte.
« Sonnez, sonnez, clochettes,
Tambours et violons
Puisque la belle est morte
Nous l'enterrerons.

Nous l'enterrerons
Dans le jardin de son père.
Nous mettrons sur sa tombe
Trois joli' fleurs de lys;
Son corps sera-z-en terre
Son âme en paradis. »

Au bout d' trois jours après
Son père s'y promène.
« Déterrez-moi, mon père,
Déterrez, s'il vous plait :
J'ai fait trois jours la morte
Pour mon honneur garder. »

Recueilli à Journans (Ain), par JULIEN TIERSOT.

II. — VERSION LORRAINE

Allegretto.

Au - tour du ro - sier blanc — La
bel - le s'y pro - mè - ne — Bel -
- le comme le jour, Bril - lant' comm' le so - leil; Trois
jeu - nes ca - pi - tai - nes S'en vont lui fair' la cour.

Autour du rosier blanc
La belle s'y promène,
Belle comme le jour,
Brillant' comm' le soleil;
Trois jeunes capitaines
S'en vont lui fair' la cour.

Le plus jeune des trois
La prit par sa main blanche.
« Montez, montez, la belle,
Sur mon *chevale* gris;
Dans Paris je vous mène
Dans un très beau logis. »

Arrivant à Paris,
L'on fit camper la table.
« Buvez, mangez, la belle,
Tout à votre appétit;
Entre trois capitaines
Vous passerez la nuit. »

Au millieu du repas
La belle tomba morte.
« Sonnez, sonnez, trompettes,
Clairons et violons!
Voilà la bell' qui est morte,
Et nous l'enterrerons.

Et nous l'enterrons,
Cette belle princesse;
Dans le jardin d'son père
L'y a trois fleurs de lys;
Nous prierons Dieu pour elle
Qu'elle aille en Paradis. »

Le long d'ce beau jardin
Son père s'y promène.
« Levez, levez cett' pierre,
Mon pèr', si vous m'aimez :
Trois jours j'ai fait la morte
Pour mon honneur garder. »

Au bout de six semaines
Son amant la rencontre.
« Va, petite coquine,
Va, je te reverrai;
J'aurai ton cœur en gage
Ou bien je te tuerai (1). »

Recueilli à Damas (Vosges), par Julien Tiersot.

1. Ce couplet, dont le ton diffère notablement du reste de la chanson, est évidemment interpolé.

SALOMON (SOLAIMAN) DANS LES LÉGENDES MUSULMANES

II

SALOMON ET LES GÉNIES REBELLES (1) (*Suite*)

Il semblerait, d'après un passage du conte de Bâsim, le forgeron (1) que la victoire de Salomon n'ait pas été complète et que certains d'entre eux gardaient leur liberté « Sache, dit le Khalife déguisé, qu'il est venu à ton « domicile trois *afrites* d'entre les *marids*, de ceux qui se sont révoltés « contre le Seigneur Solaïman, fils de Daoud, de son vivant. Il leur fit la « guerre, mais ne pouvant les vaincre, il les laissa. » (2)

Peut-être ce détail est-il inventé par Haroun er Rachid pour tromper Bâsim et mieux se jouer de lui.

Quoiqu'il en soit, la captivité des génies dans des vases d'airain était en Occident, comme en Orient, le sujet de plusieurs contes, venus soit par l'Espagne, soit par les croisades. Bonaventure Despériers y fait allusion dans un de ses contes (3) : Le roi Salomon contraint par la vertu la pierre philosophale, les gobelins à entrer dans une cuve de cuivre enterrée profondément et hermétiquement fermée « *cum luto sapientiæ* ». Longtemps après sa mort, un roi voulant bâtir une ville à la même place, fit creuser le sol : quand on arriva à la cuve, on l'ouvrit pensant y trouver des trésors et les gobelins se répandirent dans le monde.

(*A suivre*) RENÉ BASSET.

LES SAINTS MÉTÉOROLOGIQUES

I. — SAINTE SCOLASTIQUE ET SAINT CALAIS

Légende du Maine

Sainte Scolastique était faneuse et saint Calais jardinier. La première voulait du beau temps pour sécher son foin; le second de

1. Voir le n° de Juillet.

2. Carlo de Landberd. *Bâsim e forgeron et Harun er Rachid*, Leyde, 1888 in-8, p. 8 du texte arabe.

3. *Contes et joyeux devis*, Paris, 1872 in-18 jésus nouv. XIII. *Du roy Salomon qui fit la pierre philosophale et la cause pourquoy les Alquemistes ne viennent au dessus de leurs intentions.*

la pluie pour faire pousser ses légumes, de la, grande dispute entre les deux saints, et procès, qui se juge le 11 juillet de chaque année si ce jour est beau, la sainte gagne le procès, s'il tombe de l'eau, alors c'est saint Calais et il en tombe quarante jours après.

Mme DESTRICHÉ.

AMULETTES ET TALISMANS (*Suite*)

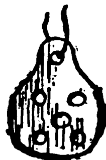
III. — AMULETTE EN PLOMB DES SIX DOULEURS (1)

L'amulette représentée ci-dessous, qui consiste en une assez lourde plaque en plomb battu, environ trois fois plus grande que le croquis, est à Anvers et aux environs, naturellement de la part des gens dont l'ardeur religieuse est à toute épreuve, l'objet d'une vénération particulière. Elle est connue sous le nom de *zeswee* (six douleurs), et on lui attribue la vertu de guérir efficacement le rhumatisme. Il suffit de suspendre l'objet à son cou, d'observer ponctuellement les *neuvaines* prescrites... et tout est fini !

On m'assure qu'on emploie des amulettes analogues pour se préserver d'un mauvais numéro au tirage au sort. Mais jusqu'aujourd'hui je n'ai pu vérifier le fait.

EM.-K. DE BOM.

1. Voir les n^os de juin et juillet.



AUBERGES ET BUVEURS (1)

II

LA FLORE DES CABARETS



Dionysos, le dieu éternellement jeune, les arbres au feuillage éternellement verts. Le lierre surtout lui agrée, car ce fut de feuilles de lierre que « les Nymphes de Nysa, pour le soustraire aux poursuites de sa marâtre, couvrirent son berceau. » (Ovide. *Fast.* III, v. 768) : ses statues le représenten toujours avec une couronne de lierre au front (Anthologie : *append.* 69); ses bacchantes ont mêmes couronnes. (Anthol. *épig. vot.* 74; — Euripide : *Bacchant*; — Lucien : *Bacchus*); son thyrse est également entouré de lierre (Anthol. *append.* 69), comme aussi celui de ses prêtresses (Euripide : *Bacchant.* 1er chœur; — Anthol. *épig. vot.* 74), et celui des danseuses qui viennent égayer la fin des repas (Anacréon : VI); les salles de festins sont ornées de guirlandes de lierre (Euripide : *Bacchant.* 2e chœur); enfin on fait des offrandes de lierre sur ses autels (Anacréon : fragm. LI). — Le pin est son second arbre de prédilection : ses bacchantes se parent de rameaux de pin (Euripide : *Bacchant.* 1er chœur); ses bacchanales se font surtout dans des bois de pins (ibid.); et lui-même est souvent représenté tenant de la main droite une tige de pin allumée, qui brûle au centre d'un roseau appelé *férule* (Pline : XXIV, 1) parce que c'est à la clarté de pareilles torches qu'il guide, chaque nuit, les danses au sommet du Parnasse (Sophocle : *Antig.* v. 1126; — Euripide : *Phénic.* v. 233; *Ion*, v. 711; Aristophane : *Grenouilles*, v. 1242). — Le laurier, bien qu'il soit réservé aux guerriers, lui est aussi cher : c'est vêtu de laurier et de lierre qu'il errait jadis par les bois (*Hymnes homériques.* XXV). — Il aime l'olivier, dont on couronne le vainqueur aux jeux d'Olympie (Pline XV, 5), comme le pin qui est le prix des jeux isthmique (Pline XV, 9) ou l'ache qui est celui des jeux néméens (Pline. XIX. 46), pour cette raison péremptoire qu'il a été l'inventeur des *triomphes* (Pline. VII. 57). — Il s'accommode pareillement de la rose (fleur d'un arbre à feuilles persistantes aussi), bien qu'elle soit spécialement consacrée à Vénus, sous prétexte que l'ivresse ne va jamais sans l'amour : « Mêlons à Dionysos la rose des amours, chante Anacréon (V. v. aussi XLI), couronnons nos tempes de la rose, buvons avec un gracieux sourire. » — A Vénus encore il emprunte le myrte dont on peut faire du vin, et dont l'huile sert à clarifier le vin trouble (Pline : XV, 36, 37). — Il revendique, en outre, le roseau qui sert à faire les flûtes et à soutenir les ceps (Pline : XVI, 66, 67). — Enfin il a bien droit

1. Voir le numéro de Juin 1888.

au térébinthe, au lentisque, au cyprès, au cèdre et au faux sapin, puisque la résine de ces arbres est couramment employée pour donner aux bons vins leur bouquet (Pline : XIV, 25).

A Rome, le culte de Liber Pater (ou Bacchus) continue ponctuellement le culte de Dionysos. On a toujours des thyrses entourés de lierre. C'est encore couronnée de lierre qu'une vieille femme vend les gâteaux sacramentels pendant la fête du dieu (Ovide : *Fast.* III. v. 762). Mieux que jamais, dans les festins, on s'orne la tête et les seins de guirlandes de lierre, de roses et de myrte (Horace : *Od.* IV, 11; II, 7, etc.) : on y joint de plus, l'amarante d'Alexandrie qui peut bien passer pour un arbre à feuilles persistantes puisque, fut-elle cueillie depuis des mois, elle reprend toute sa fraicheur dès qu'on la met dans l'eau (Pline. XXI. 23). Dans toutes les salles où l'on doit boire ou manger, des guirlandes de lierre serpentent (voir les bas-reliefs et les peintures antiques). Bien plus quand on a du vin à vendre, on l'indique en mettant une branche de lierre sur la boutique qui le possède ou sur l'amphore qui le contient : « *Vino vendibili suspensa hedera non opus* », dit un proverbe (P. Syrus. *Sent.* v. 985).

Pendant tout le Moyen-Age, les tavernes continueront, malgré le christianisme à s'orner des arbres verts consacrés aux dieux païens. On tapisse comme par le passé, les salles de festins de lierre, de roses, de sauge, de romarin, de thym, — remplaçant les plantes à feuillages persistants du sud par les plantes à feuillages persistants du nord (Legrand d'Aussy : *Vie privée des Français* : t. III, p. 273 et 285). Au xv[e] siècle, Villon boit au cabaret de la *Pomme de pin* (Villon : *Gr. Test.* str. 91; *repues franches*, etc.); et Olivier Basselin nous dit (*Vaux-de-Vire*, X) :

« Pour cornette ou guidon, suivre plus tost on doit
Les branches d'hière (lierre) ou d'if, qui monstrent où l'on boit. »

L'if, est ici encore une innovation, mais qui montre combien la tradition persiste : tout arbre vert qu'il était on l'aurait rejeté à Rome, car il avait la réputation d'empoisonner le vin (Pline : XVI, 20). Cette branche d'if au dessus de la porte, nous la connaissons, c'est le *bouchon* : le mot vient-il de *buis*, autre plante verte, comme le voulait Nodier, ou de *buisson*, comme l'assure Littré? peu importe.

Au xvi[e] siècle, Jean le Houx nous montre encore le lierre aux façades des cabarets. (*Vaux-de-Vire*, 46).

« Je ne voy si volontiers
Les boutiques des grossiers (orfèvres)
Comme j'aime en chaque rue
Les bouchons des taverniers.
Belle hierre (lierre), que je suis
    Joyeux quand ma vue
Regarde en tant de logis,
    Ta branche pendue. »

Au xvii[e] siècle, l'usage des arbres verts persiste toujours dans les tavernes. Saint-Amant, comme Villon, boit à la *pomme de pin*, et invoque Bacchus (*La Débauche*).

« Par cette olive que je mange »

Régnier se plaint des mauvais auteurs qui

« Font un bouchon à vin du laurier du Parnasse » (Sat. IV).

Regardez le tableau de Téniers, *l'Enfant prodigue* (Louvre : *ec. flam.* nº 512); une couronne de lierre et de roses y pend encore à la fenêtre du cabaret. Le cabaret semble si bien l'asile naturel des plantes vertes que Saumaise, Bourdelot et La Mare, cherchant l'étymologie de ce mot *cabaret*, s'accordent à la trouver dans un nom de plante, le *cobretum*, plante très vaguement décrite par Pline et qui pourrait bien être le *Nardus sylvestris* (La Mare : *Traité de la Police*. t. III, p. 721).

De nos jours, la vieille tradition grecque est encore vivante et nos marchands de vin, prêtres inconscients de Bacchus, continuent à orner leurs boutiques des plantes consacrées à ce dieu. Le lierre, assez difficile à entretenir ne se rencontre plus que rarement à leur devanture. Mais le bouchon d'if, de génevrier, de houx, de pin, de sapin, saille toujours orgueilleusement au-dessus de leur enseigne. Le thuya, autre conquête moderne, pyramide en de belles caisses vertes de chaque côté de leur porte. Et, conquête plus précieuse encore, le laurier rose qui allie la verdure chère à Bacchus et la rose chère à Vénus, ombrage leur trottoir. — Quant aux arbres à feuilles annuelles vous les chercherez toujours vainement chez eux.

RAOUL ROSIÈRES.

DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS

SEPTEMBRE

LE BATTOUX (LE BATTEUR)

En Sétembre
Manjo la caiero en li cendre.

En septembre — La caille mange partout, même dans la cendre.

Provence. — MISTRAL.

En Sétembre
Lou fenhan pot s'ana pendre.

Au mois de septembre — Le paresseux peut aller se pendre.

Bas-Limousin. — J.-B. CHAMPEVAL.

Gounid oc'h diskar loar Gwengolo
Ne vez na greun na kolo.

Au decours de la lune, en septembre, semez — Et grain ni paille vous n'aurez.

Basse-Bretagne. — SAUVÉ.

Da viz Gwengoulou
E teu dour er poullou.

En septembre — Aux mares arrive l'eau.

Basse-Bretagne. — SAUVÉ.

En Settembre
Mette lou calen à pendre.

En septembre — On suspend la lampe (parce que les jours raccourcissent).

Nice. — TOSELLI.

E miz Gwengolo
En abardae'm a ann dorno.

Septembre arrivé — Le soir on bat le blé.

Basse-Bretagne. — SAUVÉ.

Sétembre emporto les pounts
Ou taris las founts
Septembre emporte les ponts — Ou tarit les fontaines

Languedoc. — La Lauselo. (Almanach)

P. S.

DAYURE MEUSIENNE (1)

Patois

D. — Vlé veu daïer?

R. — Oui.

D. — De quoi?

R. — D'amour.

D. — Quand v' palé d'amour, savé v' bin c' que c'ost d'eilmer?

R. — Ine gache que n'ai pon d'amant do ce monde, coumo vlé veu que j' veu reponde.

D. — Si t'n amant ato cheu in poirier, coumo que t' féreuil pou li pourter à bouibre do in pagnié?

R. — J'arrêt'reuil l'hawre et la chageon et j' li pourtreuil in diaçon.

D. — Si t' ateuil d'in couté d' le riveilre et leu d' l'aute, coumo que t' féreuil pou laver to mains l' meilme bessin et l' oz' essuier avo l' meilme essue-mains?

R. — J' penreuil le riveilre pou m' bessin et le slaw pou essue-mains.

D. — Si t' galant ato do in rozyié

Traduction française

D. — Voulez-vous chanter une *dayure?*

R. — Oui.

D. — Sur quoi?

R. — Sur l'amour.

D. — Vous qui parlez d'amour, savez-vous bien ce que c'est que d'aimer?

R. — (Moi!) Une fille qui n'ai point d'amant dans ce monde, comment voulez-vous que je vous réponde.

D. — Si ton amant était sur un poirier, comment ferais-tu pour lui porter à boire dans un panier?

R. — J'arrêterais l'hiver et la saison et je lui porterais un glaçon.

D. — Si tu étais d'un côté de la rivière et lui de l'autre, comment ferais-tu pour te laver les mains dans la même cuvette que lui et te les essuyer avec le même essuie-mains?

R. — Je prendrais la rivière pour ma cuvette et le soleil pour essuie-mains.

D. — Si ton galant était dans un

1. La dayure est une chanson dialoguée entre garçons et filles; les garçons chantent devant la maison des jeunes filles, qui répondent de l'intérieur.

piquant, coumo que t' fereuil pou le r'tirer sans t' piquer?

R. — J' prireuil l' bon Dieu que los piquants se tournissent o boutons d'argent, et j' retirereuil m'n' amant bin content, etc...

rosier piquant, comment ferais-tu pour le retirer sans te piquer?

R. — Je prierais le bon Dieu de changer les épines en boutons d'argent et je retirerais mon amant bien content, etc...

Cela continue sur ce ton; mais en devenant de plus en plus grossier. Le garçon chante :

On voit bin à ta cornette que t' n'ié qu'une épèque; à t' moucheuil qu' t' n'ie qu'une treuie, à t' casaquin que t' n'ai m'in be tint, etc...

La fin est absolument ordurière.

On voit bien à ta cornette que tu n'es qu'une pie-grièche; à ton mouchoir que tu n'es qu'une truie, à ta casaque que tu n'as guère le teint frais, etc...

Extrait d'une dayure de *Vouthon-Haut* (Meuse), recueillie par M. Labourasse, inspecteur primaire.

René Stiebel.

NÉCROLOGIE

A.-S. MORIN

A.-S. Morin qui est mort, à l'âge de près de 80 ans, au commencement de Juillet, avait joué en 1848, et depuis 1870 un rôle politique assez important. L'un de ses livres, le *Prêtre et le Sorcier, Statistique de la Superstition*, in-18 de 304 p. fut publié en 1872 par l'éditeur Le Chevalier. Il ne faudrait pas s'attendre à y trouver tout ce que promet le titre; en réalité, c'est une monographie, intéressante et utile à consulter, des superstitions encore en usage dans la Beauce, pays natal de l'auteur.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

W. A. Clouston. — *The book of noodles :* Stories of Simpletons, or fools and their follies. Londres, Elliot Stock, in-18 de XV-228 p.

Ce livre traite des sottises ou plutôt des naivetés que la malice populaire attribue à un groupe de gens déterminé: c'est ce que nous appelons en

France le blason populaire. M. W. Clouston commence par les calinotades de la Grèce : en parcourant ce chapitre, il est facile de voir que bien des farces encore populaires sont renouvelées des Grecs; dans d'autres passages l'auteur de « Popular tales and fictions, » nous en montre qui viennent de plus loin encore, de l'Inde par exemple. Une bonne partie du livre est consacrée aux gens de Gotham, dont la renommée universelle en Angleterre. remonte à une période assez reculée, puisque le plus ancien exemplaire connu des *Merie Tales of the Mad Men of Gotam* remonte à l'année 1630, et qu'il parait certain que des éditions antérieures ont été faites dès le milieu du XVIe siècle. W.C. rapproche les farces gothamites de toute une série internationale très curieuse, mais il semble n'avoir connu, en ce qui concerne la France, que les livres antérieurs à ce siècle. La même observation s'applique au Fils simple, le Jean le Diot de nos contes, dont il suit les parallèles en Russie, en Norwège, au Japon, en Arabie, à Ceylan, en Italie, dans l'Inde etc; les recueils publiés en France dans les dernières années auraient fourni également des comparaisons intéressantes à M. W.C. qui dans ce livr,e comme dans le précédent (cf. t. II. p. 50) parait médiocrement au courant du folklore français.

Un chapitre curieux est celui qui traite de l'homme qui, trouvant des sots dans son pays va chercher si ailleurs il n'en rencontrerait pas d'aussi extraordinaires. M. Dozon a publié dans notre numéro de juillet une version bulgare de ce thème qui se retrouve en France et dont la version la plus comique est peut-être *Jeanne la Diote* (contes de la Haute-Bretagne, II n° 43). Une table analytique termine ce livre dans lequel on trouve réunies sous une forme agréable des comparaisons empruntées à des pays variés et à des publications difficiles à se procurer.

P. S.

DIEUDONNÉ DERGNY. — *Usages, Coutumes et Croyances.* Costumes locaux de France dessinés et gravés par F. Winckler, t. I, 1 vol. de X-394 pages. Abbeville, E. Winckler-Hiver et Paris, Lechevalier. (10 francs)

La première partie de cet ouvrage traite du pain bénit du dimanche et des diverses manières de l'offrir; ce sujet amène l'auteur à parler de la cueillette du pain des Trépassés, de la gerbe des Trépassés, et des divers usages mortuaires. Parmi eux, on peut remarquer les signes extérieurs pour indiquer un décès dans une maison, les croix de paille surmontées d'une pierre placées devant la demeure, ou s'il s'agit de quelque personne riche, formant un véritable monceau de bottes de paille. M. Dergny s'est occupé des diverses sonneries funèbres, des clocheteurs qui annoncent le décès, de la toilette des morts, et du mode de transport du cadavre. Il constate l'existence dans certaines parties de la France, de pleureuses, d'improvisations mortuaires et de nombreux autres usages.

Dans la deuxième partie, il parle du buis des Rameaux, de la semaine sainte, des chants de quête à l'occasion de la Résurrection, des pains de dévotion et de certaines coutumes de pèlerinage.

M. Dergny semble avoir recueilli lui-même, en voyageant ou en faisant appel à des correspondants, la plus grande partie des faits qu'il expose; du moins il ne cite presque aucun des auteurs qui ont traité ces sujets avant lui, et dont il parait ignorer entièrement les travaux. Assez faiblement écrit, médiocrement classé, ce livre a pourtant un certain intérêt: il relève beaucoup de coutumes curieuses, et il pourra rendre des services à ceux qui voudront s'occuper de ces mêmes matières. Les dessins sont souvent assez naifs, mais ils ont une sincérité qui désarme la critique. Il ne sera pas toujours aisé de reconstituer un costume d'après eux; mais on pourra les consulter pour des recherches ultérieures. Les costumes relevés sont au nombre de plusieurs centaines; ils montrent que dans notre France, il y a encore plus de costumes originaux qu'on ne le croit généralement, j'entends des costumes de femme; ceux des hommes, qui ont d'ailleurs disparu presque partout, ne sont représentés que par un très petit nombre de planches.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

Archæological Review, I. 4. — The Origin of the Eskimo, *R. Brown.* — Sonship and Inheritance, *G. Laurence Gomme.* — The Wooing of Emer, an Irish hero tale of the XI[e] century part IV. *Kuno Meyer.* — 5. Survivals of Iranian culture in the Caucasian Highlands. *M. Kovalevski.* — Junior-Right in Genesis. *Joseph Jacob.* — Figian Law of Descent. — A Grimm's Tale in a Shetland Folk-lore Version. *Karl Blind.* — Hiawatha and the Kalevala. *W.-F. Kirby.*

Archivio per lo studio delle Tradizioni popolari. VI. 4. — Due leggende popolari retoromancie, *Evasio Comello.* — Filastrocca popolare udinese, *V. Ostermann.* — Canti popolari marchigiani inediti, raccolti a Fossombrone, *Druso Rondini.* — Canti popolari sardi, *Francesco Mango.* Moribondi e morti nelle credenze popolari svedesi, *Mattia di Martino.* — Delle costumanze, vane osservanze e superstizioni de' contadini romagnoli. Dialogo di Giovanni Antonio Battarra, *Gaspare Bagli.* — Acque. Pregiudizi e Leggende Bellunesi, *Angela Nardo-Cibele.* — Alcuni usi pescatori del ana ese, *Gaetano Di Giovanni.* — Alcune usanze pastorizie del Canavese, *Le même.* — Storia d'un procedimento penale. — Scioglilingua siciliani, *Francesco M. Mirabella.* — Canti popolari umbr i raccolti a Marmore, *Lesca.* — Il morso dei cani e la idrofobia, *G. Pitrè.* — Petites fables et légendes du Nivernais, *Achille Millien.* — La Leggenda di S. Antonio : VI, Versione marchigiana. — Miscellanea : Pel Folk-Lore spagnuolo, *H. de Moreno, Il Principe Nero.* — Il Confiteor dei contadini del Piano di Lucca, *G. Giannini.* — La parrucca della fortuna. — La gratella di S. Lorenzo in Toscana. — Significati di alcuni pregiudizi in Toscana. — La farina del diavolo. — La festa di S. Giovanni Battista in Roma e altrove, *G. P.*

Bulleti de la Associacio d'Excursions catalana, janv. juin. — Excursio collectiva à Gualba y al Gorch Negre. *Francisco de S. Maspons y Labros* (quelques traditions). — Nuria, Ribas y Alt Llobregat. *D. Arthur Bofill.* (détails assez nombreux d'ethnographie et de folk-lore).

The Cosmopolitan, New-York, mai. — The Pedrigree of the Devil *Moncure B. Conway.* (Cette généalogie du diable qui va des diables primitifs à Méphistophélès, est accompagnée de onze gravures représentant diverses conceptions japonaises, orientales ou du moyen âge de la figure du diable).

Le Figaro (supplément). 29 juin. — Un dieu complaisant, conte chinois. *Général Tcheng-Ki-Tong,* (conte traduit et adapté du recueil de Liao-Tsaé).

Journal of Gipsy Lore Society, I. 1. — Turkish Gypsies. *D[r] Alexander G. Paspati.* — Early annals of the Gypsies in England. *H.-T. Crofton.* — A Roumanian Gypsy folk-tale, translated from the romani of. D[r] Barbu Constantinescu. *Francis Hindes Groome.* — Statistical account of the Gypsies in the German Empire. *Rudolf von Sowa.* — The Gypsies of Catalonia. *David Mac Ritchie.* — Addition to Gypsy English Vocabulary. *Henry T. Crofton.*

Revue universelle illustrée, I. 1. — Suite de Rondes à danser de la Haute-Bretagne, harmonisées par *M. Julien Tiersot.* (Ces rondes au nombre de 6 font partie d'une collection assez considérable recueillie par MM. Paul Sébillot et J. Tiersot).

La Vie Moderne. 24 juin. — La Bretagne et l'Anjou. *Lionel Bonnemère.* (Avec des dessins de bibelots bretons et angevins, à l'occasion de la Kermesse de l'Association bretonne angevine).

NOTES ET ENQUÊTES

*** *Le centenaire de Vuk.* — En Serbie, on se prépare à célébrer le 15 août (27 du calendrier grégorien), le centième anniversaire de la naissance de Vuk Karajitch. Sur l'initiative du roi Milan, le gouvernement a accordé 10,000 francs pour la célébration de cette fête. On sait que Vuk a recueilli au commencement de ce siècle un grand nombre de chants populaires nationaux, et qu'il a été le fondateur de la littérature serbe moderne.

*** *Nomination.* — Notre collègue, M. Charles Normand, a été élu Secrétaire général de la Société pour la conservation des Monuments.

*** *Musée du Trocadéro.* — La section française du Musée d'ethnographie du Trocadéro s'est enrichie, en ces derniers temps, des dons suivants : notre collègue madame Destriché, M. Victor Pié, M. David et Mme Rocher ont envoyé des objets et modèles d'outils du Maine; M. Henri Gélin, directeur du *Mémorial des Deux-Sèvres*, divers objets poitevins et des spécimens de gâteaux représentant Mélusine; notre collègue le docteur Pommerol, de Gerzat, des araires auvergnates du plus haut intérêt, dont les socs étroits sont garnis de joues en bois incrustées de silex; M, Mélard, inspecteur général des forêts, M. Durocher, conservateur des forêts et M. Multier, garde-général, plusieurs spécimens des étranges et primitifs écorcois en tibia de cheval jadis employés par les bûcherons, et un modèle de hutte forestière; notre collègue, M. Bulliot, d'Autun, un moulage des planches à orner le pain bénit et des antiquités; M. Kühn, de Clermont-Ferrand, une importante série de fac-simile des statuettes de Vichy; le Dr Vincent, de Vouziers, des objets ardennais; M. Arnaudin, notre collègue, de Labouheyre et le Dr Ducourneau, de Benesse-Maremne, des objets landais.

ERRATUM. — Une ligne étant « tombée » dans la dernière note du numéro d'août, a rendu cette note incompréhensible, il faut la lire ainsi :

En Anjou l'herbe ne pousse pas sur le terrain arrosé des larmes de suppliciés.

SOUSCRIPTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Quatrième liste

M. de la Sicotière, 20 fr. — Th. Davidson, 15 fr.
Total des quatre premières listes : 618 fr. 75.

AVIS

A partir du 15 octobre prochain, le bureau de M. A. Certeux, trésorier de la Société, sera transféré, rue Gay-Lussac 24.

Le gérant : ALPHONSE CERTEUX.

MONTÉVRAIN. — IMP. TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT. — MAY, DIRECTEUR

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 10. — Octobre 1888.

JEUX DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

I

LES JEUX DES PETITES FILLES DANS LES JARDINS ET LES SQUARES DE PARIS.

§ 1. *Rondes et Formulettes.*



IEN souvent, dans les squares parisiens, nous nous sommes arrêté à regarder les enfants dans leurs jeux, surtout les petites filles, d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que les garçons qui, pour la plupart, sont en pension ou au lycée.

A notre table de travail, pendant que nous traçons ces lignes, nous croyons entendre encore l'air de la ronde que l'on fait danser aux plus petites. Après avoir fait observer qu'elle est connue en province, nous la donnerons ici.

Après avoir tourné rapidement sur l'air, les enfants s'accroupissent quand revient le mot : pifourou, quelquefois aussi remplacé par : patapouf !

Allegretto.

Dan - sons la ca - pu - ci - ne, N'y a pas de pain chez nous. Y'en a chez la voi - si - ne, Mais ce n'est pas pour nous. Pifourou !

Mais laissons les bébés faire de beaux petits tas de sable et occupons nous de leurs sœurs plus grandes, les fillettes d'une douzaine d'années.

Avant de se livrer au jeu qu'elles ont choisi, il y a toujours pour elles une grave question à régler. Il faut savoir *qui sera dessous*, pour employer le terme consacré, autrement dit quelle sera la personne qui devra courir après les autres ou les découvrir dans leurs cachettes.

Pour cela, il faut procéder à des tirages au sort. C'est toujours par élimination qu'on agit. La dernière petite fille que le sort désigne est prise.

Le moyen le plus simple n'est pas celui qui jouit de la faveur la plus grande. Il semblerait, en effet, qu'il n'y a rien de mieux à faire qu'à compter jusqu'à un certain chiffre, et que toute fillette sur lequel il arrivera « *n'y sera pas.* » C'est ce qui a lieu quelquefois, et le nombre adopté généralement est trente. Mais plus souvent on compte jusqu'à vingt et on ajoute : « *marchand de vin,* » pour la rime, en ayant soin de bien détacher les syllabes de ces trois mots, de telle façon que chacune d'elles arrive sur un des enfants qui vont prendre part au jeu et le désigne.

Dans ces mots : « *marchand de vin* » nous voyons apparaître une rime, ainsi que nous l'avons fait remarquer. Si nous insistons sur ce fait, c'est parce qu'il semble que nos enfants ont le goût inné, sinon de la poésie, tout au moins de la rime, ou pour parler plus justement, de ce qui leur paraît être une rime.

Aussi les voit-on préférer de beaucoup à tous les comptes par chiffres des sortes de formulettes bien rhythmées, dans lesquelles des syllabes ayant le même son reviennent d'une façon parfois très régulière, si bien que l'on est en présence de vers véritables. Aussi croyons-nous que d'abord elles ont dû être accompagnées par le chant.

En voici un exemple :

Ams tram tram,
Pik et pik et comédram,
Bour et bour et ratatam,
Mis tram tram.

On voit jusqu'à quel point les lois du rhythme sont observées dans ce curieux couplet. Si l'on voulait la quantité métrique des syllabes qui composent ces quatre vers, il faudrait marquer du signe des longues toutes celles qui entrent dans la formation du premier et du dernier. Toutes les autres seraient brèves.

Nous avons dit, quelques lignes plus haut, que nous pensions qu'à l'origine la plupart, sinon toutes les formulettes enfantines, devaient être chantées. Nous allons en donner une preuve.

Nos fillettes, pour compter, emploient beaucoup dans les squares la petite histoire rimée qui suit. A Paris, elles la récitent seulement, il est vrai, mais en province elles la chantent sur un air demeuré très populaire parmi la jeunesse. Nous croyons que cette dernière forme est la vraie. Nous donnerons donc la version que nous avons recueillie en Maine-et-Loire. Les paroles en sont les mêmes qu'à Paris.

A Paris, les enfants terminent quelquefois ce couplet par : « *je tiens mon pied de bœuf* » (1)

Allegretto.

Un pe - tit prê - tre Sor - tant du pa - ra - dis, Sa bouteil-le plei - ne De - main jusqu'à mi - di. Perronnet - te, Guillon-net - te, Tes souliers sont tes lu-nettes, Un, deux, trois, vi - re bois; Quatr' cinq, six, vi - re buis; Sept, huit, neuf, vi - re bœuf!

Voici une autre formulette qui, bien évidemment, elle aussi, devait être chantée autrefois.

Une poule sur un mur
Qui picotte du pain dur,
Picoti, picota,
Lève ta queue et puis t'en va
Par ce petit chemin là
Et non pas par celui-là.

Avons-nous été bien inspiré en astreignant notre texte aux règles de la grammaire ? Oui et non ! Peut être eussions-nous dû laisser subsister la faute d'orthographe que font les enfants quand ils chantent. Ils disent, en effet :

Une poule sur un mure
Qui picotte du pain dure,

en ayant soin d'accentuer très fortement l'E muet des mots : poule, mure,

(1) Voici la formulette usitée à Dinan :

Trois petits princes
Sortant du Paradis,
La bouche pleine
Jusqu'à demain midi,
Clarinette, clarinon,
Mes souliers sont des lunettes,
Pomme, poire, abricot,
I' en a une de trop.

P. S.

picotte et dure, ce qui crée une sorte de mélopée, sinon un air régulier. Dans cette accentuation rhythmique il est permis de voir peut-être l'influence d'une chanson d'abord existante et complètement oubliée maintenant, du moins à Paris, car il me semble que, dans notre jeunesse, nous l'avons entendue en Maine-et-Loire, mais, autant qu'il nous en souvienne, elle y était déjà défigurée. C'était un récit coupé d'intonations musicales.

Voici une autre formulette qui a la prétention d'être aussi en vers :

Un, deux trois,
J'irai dans les bois,
Quatre, cinq, six,
Cueillir des cerises,
Sept, huit, neuf,
Dans mon panier neuf,
Dix, onze, douze,
Elles seront toutes rouges.

Il n'est pas douteux que, pour les enfants, *six* rime admirablement avec *cerises*, de même que *douze* le fait à merveille avec le mot *rouges* qui termine le dernier vers. Dans la poésie populaire, les choses ne se passent pas autrement d'ordinaire.

Nos fillettes ont encore une prédilection très marquée pour la formulette suivante, dont on trouve d'ailleurs des variantes innombrables dans tous les pays de langue française.

Petit ciseau d'or et d'argent,
Ta mère t'attend
Au bout du champ,
Pour te donner du lait caillé
Que la souris a barbotté.
« Pendant une heure, deux heures... »

et l'on continue à compter les heures jusqu'à minuit.

Au Luxembourg, quand on arrive à minuit, on dit :

La boutique est fermée
On peut pas rentrer.

(Cômm. de Mlle MARIE GUYOT).

Le gentil petit animal dont il vient d'être question dans cette formulette se retrouve encore dans la suivante :

Une souris verte
Qui courait dans l'herbe :
Je l'attrape par la queue,
Je la montre à ces messieurs,
Un, deux, trois,
C'est toi !

La formulette du *roi des papillons*, est aussi très employée. Nous la donnerons pour clore notre liste.

Paimpamicail,
Le roi des papillons,
En se faisant la barbe
Se coupa le menton.
Un, deux, trois,
De bois.

Quatre, cinq, six
De buis,
Sept, huit, neuf,
De bœuf.
Dix, onze, douze,
De bouze,
Va-t-en à Toulouse !

Et le dernier enfant qu'on envoie à Toulouse est pris.

Nous sommes bien loin d'avoir recueilli toutes les formulettes qui sont en usage dans les squares parisiens. Nous croyons pourtant donner aujourd'hui à nos lecteurs celles d'entre elles qui jouissent de la plus grande vogue.

§ 2. *Le saut à la corde.*

De tous les jeux, celui qui est le plus en faveur auprès des fillettes, est bien assurément le saut à la corde, et l'on pourrait écrire un volume sur la matière tant elle est compliquée.

Sauter à l'huile, c'est sauter lentement ; *sauter au vinaigre*, c'est le faire très vite. *Sauter un double*, c'est faire passer la corde deux fois avant que les pieds ne touchent la terre. Pour faire *la couronne*, on saute d'abord trois fois, puis on se baisse tandis que les deux personnes qui tiennent les extrémités de la corde la font tourner trois fois en l'air. Pour l'exercice qu'on appelle *la pierre* on fait trois tours simples, puis on laisse tomber devant soi un caillou. On fait trois nouveaux tours et on ramasse ensuite *la pierre*, en ayant soin de ne pas s'attarder afin d'être prêt à sauter quand la corde reviendra.

Pour sauter *les deux en deux*, on entremêle les simples et les doubles.

Pour le *petit tambour*, on fait d'abord trois doubles ; puis viennent trois petits pas faits pendant que la corde *tourne en vinaigre*, pour nous servir de l'expression consacrée. Ces trois petits pas imitent le rythme d'un tambour battant aux champs.

Pour *la chasse à trois*, les enfants qui prennent part à ce jeu se placent les uns derrière les autres, tandis que deux de leurs camarades tournent la corde. Chacun d'eux, à tour de rôle saute trois fois et cède ensuite la place à celui qui vient immédiatement après lui.

Pour le *choux blanc*, il faut passer rapidement sous la corde. On saute ensuite une fois puis on s'en va. On revient, on saute deux fois et on repart encore. On continue de la sorte en augmentant d'un tour chaque fois jusqu'à ce que l'on fasse quelque faute qui mette hors du jeu.

En sautant à la corde, nos petites filles s'accompagnent quelquefois de paroles qui donnent lieu à des changements dans la manière de tourner.

Nous allons en donner quelques exemples :

A la salade, quand elle poussera,
On la mangera
A l'huile et au vinaigre.

Ce que nous avons dit précédemment indique ce que font les personnes qui tournent quand elles chantent sur une sorte de mélopée éminemment variable les mots : *à l'huile* et « *au vinaigre*. »

Pour terminer cette figure, on nomme successivement les mois de l'année et tous les jours de la semaine en sautant lentement ou vite à la volonté de l'enfant qui joue.

Demandez le journal,
Le petit National !
Cinq centimes, un sou ! (1).

Après chacun de ces vers, l'enfant saute d'abord un double. Mais comme le jeu continue et que le prix du journal augmente chaque fois de cinq centimes, le nombre des doubles se multiplie indéfiniment.

Ce n'est pas sans un sentiment d'orgueil bien légitime, que les petites filles qui fréquentent le square de la Trinité affirment avoir imaginé la formulette qui suit. A les entendre, elle aurait été très rapidement adoptée par le monde enfantin des autres jardins publics de notre quartier. On ne peut nier qu'elle ne débute fort bien avec son allusion à un des plus illustres monarques de l'Histoire ancienne.

Comme on le verra, sa suite est très fantaisiste. La voici :

Alexandre le Grand
Roi de Macédoine
Avait un cheval
Nommé Bucéphale.
Alexandre le Petit,
Roi de Sibérie
Avait une souris
Nommé Biribi.
Alexandre le Gros
De Montécarlo,

(D'aucuns disent : « de Monténégro »),

Avait un chameau
Nommé Calicot.

Après chacun de ces vers on saute un double (2).

Avec la formulette que nous allons transcrire, nous rentrons dans le mystère. Il nous est impossible, en effet, de dire où elle a été imaginée.

Frédéric, dik, dik
Dans sa p'tite boutique,
Marchand d'alumettes
Avec sa brouette
Allait à la ville
Comme un imbécile,
Les mains dans ses poches,
Sans peur ni reproche.

(1) Jardin du Luxembourg :

V'là ce qui vient de paraître,
Un enfant jeté par la fenêtre
Demandez le Petit Journal !
Cinq centimes, un sou !

(2) Cette formulette a passé les ponts : elle est très en usage dans le Jardin du Luxem-

La manière dont on s'y prend pour sauter sur ces paroles est exactement la même que celle qui précède.

Nous avons gardé pour la fin ce que nos fillettes appellent « *Arlequin dans sa boutique* ». De toutes les façons de danser, celle-là, suivant elles, est la plus amusante, d'autant qu'elle est accompagnée par un chant qu'elles ne se lassent jamais d'entendre. Nous donnons les paroles et la musique de cette irrésistible formulette.

Allegretto.

Ar - le - quin dans sa bou - ti - que, Sur les mar-ches d'un pa - lais ; En-sei - gnait la rhé - to - ri - que A tous ses pe-tits va - lets : A monsieur Po, A monsieur Li A monsieur Chi, A monsieur Nel, A mon - sieur Po - li - chi - nel !

Après chacun des vers, il faut sauter un seul double, excepté lorsque vient le nom de Monsieur Polichinelle. Il faut alors en exécuter un sur chacune de ses syllabes. Comme le mouvement de l'air est assez rapide, cela n'est pas sans présenter une réelle difficulté, si nous en croyons les aimables enfants qui ont bien voulu nous initier à leurs jeux et exécuter pour nous tout leur répertoire afin que nous puissions prendre des notes.

bourg. On y connait aussi les suivantes, dont l'une au moins est très moderne :

Polichinelle a trois couleurs,
Bleu, blanc, rouge,
Les trois couleurs de la République,
Bleu, blanc, rouge,
Et de la liberté,
Bleu, blanc, rouge.

— Bonne maman, voulez-vous du thé ?
— Non merci, ma fille,
Je n'en veux pas,
Il est trop sucré !
La petite fille insista
Et la bonne maman se fâcha.

— Madeleine, où vas-tu
Si loin de ta maison ?
— Je vais à la fontaine
Cueillir du cresson.

Polichinelle
Sait jouer du piano,
Do, ré, mi, fa, sol, la, si, do.
(Un double entre chaque note).

Devinez à quel âge je me marierai,
(Ou : Quel est l'âge que j'ai).
Un, deux, trois, etc.
(Un double entre chaque chiffre).

Je sais mon Abécédé
Dans son entier.
A, B, C, D, E, F
(Un double entre chaque lettre).

(Comm. de Mlles Marie et Yvonne Guyot).

Pour que notre travail soit un peu complet, nous devons citer *la composition*. Le nom suffit pour expliquer la chose. C'est un concours fait entre les enfants pour voir celui qui réussira le plus grand nombre de tours. Il nous faut aussi mentionner le *saut à la hauteur* qui n'a pas besoin non plus d'explication.

LIONEL BONNEMÈRE.

LES LÉGENDES DU BLASON (1).

I

L'ANNEAU DE L'ABBAYE D'ORVAL.

La comtesse Mathilde, veuve de Godefroy le Bossu, duc de Basse-Lorraine, avait perdu coup sur coup,son mari (1077) et son fils (1079). Elle chercha des consolations dans des pratiques pieuses. Accomplissant un pèlerinage dans le comté de Chiny, elle passa près d'un ruisseau d'eau claire, où elle se lava les mains.

Tout à coup, son anneau nuptial glisse et disparaît dans le ruisseau. La comtesse fit vœu à la Vierge de doter un couvent en ce lieu même, si l'anneau lui était rendu. A peine sa prière achevée, l'eau bouillonna légèrement et rejeta l'anneau sur le sable.

La comtesse accomplit son vœu. L'abbaye fondée prit le nom d'abbaye de la vallée de l'anneau d'or, puis d'abbaye d'Orval. Les armes d'Orval sont d'argent à un ruisseau d'azur, d'où sort une bague d'or à trois diamants au naturel.

D'après une autre étymologie, Orval signifierait « Vallée d'origine des sources » ; plusieurs ruisseaux y prennent en effet naissance.

RENÉ STIÉBEL.



Le dessin ci-dessus a été exécuté d'après un sceau ou anneau en assez mauvais état, qui provenait de l'abbaye d'Orval.

(1) Un certain nombre de blasons de villes ou de familles semblent s'être inspirés d'événements fabuleux ; plus souvent la légende a été faite après coup pour expliquer des particularités d'armoiries dont le sens avait été perdu, et aussi parfois pour satisfaire l'orgueil de familles puissantes. Il n'est guère de province dans l'Armorial duquel on ne puisse trouver plusieurs traits empruntés à l'un ou à l'autre de ces ordres d'idées. P. S.

II

LE DRAGON DE BELSUNCE.

«Les seigneurs de Belsunce,rapporte la *Chronique de Bayonne*, (Pau, 1664 in-4°) ont en leurs armes un dragon à trois testes pour ce que un fils de cette famille combatit et tua un monstre d'horrible grandeur qui dévoroit, aux environs de Bayonne, les hommes et bestiaux : le grand effort qu'il fit, en combattant, lui osta la vie : il gist en la chapelle de la maison de Belsunce de l'église des prédicateurs de Bayonne. Elle possède, en recompense. la disme du lieu où ce monstre fut tué. » Gabriel d'Oïhenart La Salle, dans un mémoire écrit vers 1675, dit qu'« on tient par la tradition de père en fils... qu'un fils de la maison de Belsunce délivra ladite ville (de Bayonne) et païs circonvoisins d'un furieux dragon à trois testes... on asseure et affirme d'un commun consentement, qu'il combatit et tua ce dragon, mais qu'il ne survequit que huit jours après, le venin et le feu que ce dragon communiqua à ses armes l'ayant reduit en cest estat, à faute d'avoir été secouru assés à temps ».

On trouvera dans la *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes*, mars 1888 p. 52 et suiv. à laquelle nous empruntons les deux citations qui précèdent, une dissertation sur l'authenticité et l'origine de la légende.

PAUL SÉBILLOT.

DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS

OCTOBRE. LE FROID.

Here, Du ha Kerzu,
A c'halver ar miziou du.
Octobre, novembre et décembre — Sont appelés les mois noirs.

Basse-Bretagne, SAUVÉ.

Oltoubre,
Qu at perdu soun mantel lou recobre
Octobre, — Que celui qui a perdu son manteau le recouvre

Bas Limousin, J.-B. CHAMPEVAL.

E miz Hero
Teilit mad hag ho pezo.
Au mois d'octobre — Fumez bien votre terre et elle produira.

Basse-Bretagne. SAUVÉ.

P.-S.

LA CHANSON DU DÉSERTEUR

Versions de la Bresse.

I

Andante.

Je me suis en-ga-gé Pour l'a-mour d'u-ne bru-ne. Là où j'é-tais lo-gé, On m'a bien con-seil-lé Qu'il me fal-lait dé-ser-ter Sans a-voir mon con-gé.

Je me suis engagé
Pour l'amour d'une brune. } *bis*
Là ou j'étais logé,
On m'a bien conseillé
Qu'il me fallait déserter
Sans avoir mon congé.

A mon chemin faisant,
J' rencontr' mon capitaine. } *bis*
Mon capitaine m'a dit :
Ou vas-tu, Sans Souci ?
Va-t-en sur ces vallons
Rejoindr' ton bataillon.

Je pris mon sabre en main,
Je mis mon sac à terre ; } *bis*
Je pris mon sabre en main,
Je mis mon sac à bas,
Je m' suis défendu là
Comme un vaillant soldat.

L' premier coup qu'j'ai tiré,
J' renvers' mon capitaine. } *bis*
Mon capitaine est mort,
Et moi je vis encor :
Avant qu'il soit trois jours,
Ce sera à mon tour.

Ils m'ont pris, ils m'ont mené
Derrièr' la citadelle. } *bis*
Ils m'ont bandé les yeux
Avec un ruban bleu :
C'est pour me fair' mourir
Sans me faire souffrir.

Vous autres garçons du pays,
N'en dites rien à ma mère ; } *bis*
Ou dites-lui plutôt
Que je suis à Bordeaux,
La haut sur ces vallons,
Avec mon bataillon.

II

Andante.

Je me suis en - ga - gé Pour l'a-mour d'u - ne fil - - le. — Là où j'é-tais lo - - gé, L'on m'y a con - seil - lé De prendre l'argent du roi Et puis de dé - ser - ter. —

Je me suis engagé
Pour l'amour d'une fille. } bis
Là où j'étais logé,
L'on m'y a conseillé
De prendre l'argent du roi
Et puis de déserter.

A mon chemin faisant
J' rencontr' mon capitaine. } bis
Il m'y a dit : Soldat,
Soldat, que fais-tu là ?
Va t'en sur ces vallons
R' joindre ton bataillon.

Tout en disant ces mots,
J'ai mis mon sac à terre ; } bis
J'ai mis mon sac à bas,
Le fusil à mon bras ;
Nous avons combattu là,
Comm' deux vaillants soldats.

Au premier coup tiré,
J' tua mon capitaine. } bis
Mon capitaine est mort,
Et moi, je vis encor ;
Mais avant qu' ce soit trois jours,
Ce sera-z-à mon tour.

Ils m'ont pris, ils m'ont mené
Sur la place de Rennes. } bis
Ils m'ont bandé les yeux
Avec un ruban bleu :
C'est pour m'y faire mourir
Mais sans m'y fair' languir.

Soldat de mon pays,
N'en dit' rien à mon père ; } bis
Ecrivez-lui plutôt
Que je sors de Bordeaux
Pour aller en Avignon
Suivre mon bataillon.

Tout c' que j' regrette en mourant
C'est l' cœur d' ma très chèr' mère. } bis
Oh ! ell' qui m'a nourri,
Que j'étais tout petit,
Ell' n'aura pas le bonheur
D'y voir mourir mon cœur.

Cette chanson est bien connue, même dans les milieux extra-populaires, où elle a pénétré grâce à Henri Murger qui l'a mise dans son roman *les Vacances de Camille*. Elle est même au répertoire de cer-

tains cafés-concerts, où elle se trouve singulièrement dépaysée au milieu des productions ordinaires du genre. Elle est restée dans nombre de nos provinces ; on la trouve dans plusieurs recueils, parmi lesquels je citerai au hasard et de mémoire ceux de MM. de Puymaigre (Lorraine), Bladé (Gascogne), Bujeaud (Provinces de l'Ouest), même le recueil de *Chansons du Canada* de Gagnon. L'on voit qu'elle ne saurait être plus répandue. Les deux versions ci-dessus sont surtout intéressantes au point de vue musical, les paroles ne différant pas d'une manière fondamentale de celles de la chanson généralement connue ; mais les mélodies sont curieuses à examiner : la première, comme exemple des variantes dont est susceptible une mélodie, procédant elle-même de la mélodie type, celle que Murger a popularisée et qu'on retrouve dans la plupart des autres versions, mais en différant notablement par l'accent, qui a quelque chose de plus pur, de plus rustique, de plus pastoral en quelque sorte : un chant de *plein air* au lieu de la mélodie pleurarde que nous connaissions. L'autre nous fournit la preuve qu'il en est des poésies populaires comme de certaines poésies littéraires qui sont parfois mises en musique par plusieurs compositeurs, et cela dans un esprit et un sentiment tout-à-fait différents : sauf le rythme, qui est donné par les vers, rien de ce qui constituait la précédente mélodie ne se retrouve dans celle-ci, ni l'expression, ni la forme, pas même la tonalité ; elle a, celle-ci, l'accent des mélodies lentes et mélancoliques de notre plaine bressane.

Ces deux variantes m'ont été chantées dans le même village (Journans, arrondissement de Bourg), par deux des chanteurs populaires auxquels je dois la meilleure part des chansons que j'ai collectionnées dans le département de l'Ain. Tous les deux sont des cultivateurs de la localité, située au pied du Revermont, région qui comprend la première ligne de montagnes qui sépare la plaine de la Bresse des montagnes plus élevées du Bugey. La première chanson a été notée sous la dictée de Mlle Julie Lacroix, jeune fille du pays, dont elle ne s'est jamais éloignée et dont, par conséquent, elle n'a fait que me transmettre les propres traditions; la seconde a été dictée par un homme d'une quarantaine d'années, Nicod (un ténor, comme son homonyme de l'Opéra-comique), fixé depuis peu dans la commune après avoir passé la plus grande partie de sa jeunesse dans diverses localités de la Bresse ; c'est de ces pérégrinations qu'il a rapporté sa version du *Déserteur*. L'un et l'autre ont de bonnes voix, et, bien qu'ils cèdent au courant qui les porte à chanter de préférence, dans les veillées ou les noces, les chansons d'ordre inférieur que les villes importent si malheureusement dans les campagnes, ils ont, dans l'interpré

lation des mélodies de cette espèce, conservé avec une grande pureté le style du chant populaire. La *Revue des traditions populaires* a publié plusieurs chansons de leur provenance : *les Noces de l'Alouette et du Moineau*, due à Mlle Julie Lacroix ; *le pauvre Laboureur*, *le Rossignol Messàger*, *Par un beau soir d'été* (*Annuaire* de 1887) provenant de Nicod ; il y en aura encore d'autres. Je devais à ces excellents collaborateurs de ne pas les oublier : leurs noms méritent de trouver place au milieu des nôtres.

JULIEN TIERSOT.

MŒURS ET SUPERSTITIONS COMPARÉES

DES INDES ORIENTALES ET DE L'EUROPE

CHAPITRE Ier

Le serpent en Asie.



LORSQU'ON étudie le folk-lore, on trouve presque chaque jour des ressemblances frappantes entre les mœurs et les coutumes de l'Asie et celles de l'Europe ; je ne peux raconter ici qu'une faible partie des observations que j'ai pu faire en parcourant l'Asie du cap Comorin jusqu'à l'Asie centrale durant l'espace de près de six ans : je mettrai autant qu'il sera possible à côté les similitudes que j'ai trouvées dans divers pays de l'Europe. Si grâce aux recherches les plus récentes, on arrive à se représenter la possibilité que l'Asie ait été le berceau de la plupart des nations de l'Europe, un nouveau point de vue, un nouveau monde, pourrait-on dire, se découvre devant nos yeux, et tout symbole, toute coutume commune à ces deux continents acquiert pour nous une valeur qu'elle ne possédait pas auparavant. Nous pourrions aussi découvrir la source et le progrès du sentiment religieux, des superstitions, des arts, et des manufactures diverses qui existent aujourd'hui chez nous, et nous serions obligés d'avouer que les gens de l'époque appelée « l'Age de Bronze » n'étaient point les sauvages celtiques que nous nous étions figurés et que ceux de « l'Age de Pierre » étaient très habiles dans leur genre.

Ces restes préhistoriques nous donnent une leçon fort utile ; on aperçoit

que ces gens mettaient toute leur énergie, tout leur savoir dans tout ce qu'ils trouvaient à faire. Avec nos instruments perfectionnés, nous pouvons à peine égaler, encore moins surpasser ce qu'ils accomplissaient avec les outils les plus rudimentaires.

Dans les Indes orientales on trouve encore le culte du Cobra (Nag ou Nat). On y adore aussi les pierres, les arbres, le feu, le soleil, la lune et les planètes. Le culte du serpent est répandu présentement sur toute la longueur et la largeur de l'Asie; depuis Naga covil (le temple du Cobra) dans l'extrême sud, jusqu'à la frontière de l'Asie Centrale, enfin, partout dans les Indes où se trouve une population Hindoue on constate son existence actuelle. Le Serpent et l'Arbre sont partout presque inséparables, comme nous allons le voir; on les rencontre réunis même en Europe.

Avant l'existence du Bouddhisme ou du Hindouisme, le culte du Naga, dit-on, était la religion du Cashmire. A très peu d'exceptions près les plus anciens temples de cette vallée étaient dédiés au Serpent. Dans les Sous-Himalayas, non loin de Simla, il y a un endroit qui s'appelle Nagkanda, ou l'épaule du serpent, nom provenant apparemment de la forme d'une partie du sommet de cette montagne. Lorsqu'on se dirige vers elle, sans exercer beaucoup son imagination on croirait voir véritablement les replis d'un gros serpent vert; peut-être cette ressemblance n'est-elle pas due entièrement à la nature, l'art lui est peut-être venu en aide.

Dans ces monts, il y a aussi des légendes au sujet du démon Jàlandhara; on prétend que diverses portions de son corps occupent le terrain entre Jàlandhar et Kàngràr.

Je crois avoir trouvé des restes du culte du serpent chez une population bouddhiste habitant le Ladakh, situé dans le Thibet occidental. Les femmes de cette contrée portent une coiffure appelée Peràk, laquelle a précisément la forme d'un cobra; elle est en cuir, et parsemée ordinairement de turquoises brutes. La queue du reptile est attachée à une mèche des cheveux de devant, la tête, large et plate, descend sur le dos jusqu'à la ceinture. Les femmes riches mettent là-dessus des agrafes en or et en argent, même des perles fines. Toute femme, riche ou pauvre, possède un peràk quelconque.

Passant du Ladakh pour aller vers le sud, c'est à Banaras le chef-lieu des adhérents du dieu Civa que le culte du Cobra est en pleine force; un jour de l'année lui est consacré. Le serpent est aussi adoré dans le Mysore, où ses fidèles se sont dernièrement beaucoup augmentés. On pense que le culte du Serpent y existait à une période très ancienne, et qu'il languit pendant des siècles pour s'élever de nouveau. Cette théorie reçoit sa confirmation par l'étude des détails des sculptures exquises qui couvrent tout l'extérieur des temples de Bélur et Halabeed en Mysore, et qui datent du 13e siècle: nulle part on n'y voit des traces de ce culte, quoique les temples appelés jumeaux de Halabeed soient dédiés à Civa, et que le Cobra ou Nag (à trois, cinq, sept, ou neuf têtes) soit un de ses emblèmes principaux. Le Serpent n'y est que dans une position subordonnée, et les sculptures où on le voit sont d'un travail tout à fait moderne, inférieur, presque grossier.

Dans le musée de South Kensington à Londres, il y a un objet en or fin,

provenant de Bangalore, également dans le Mysore ; il a la forme exacte du peràk des femmes du Thibet ; sa longueur est à peu près de 25 centimètres, il ne descend que jusqu'à la nuque de celle qui le porte. Autant que je puis me souvenir, cet ornement n'est porté que par les femmes Brahmanes. Dans la province de Coorg, district montagneux appartenant depuis 1834 à la Grande-Bretagne, et situé entre le Mysore et le Canara (ce dernier s'étend le long de la côte de cette partie de la Péninsule) on craint et on révère le Serpent.

Les Coorgis ne sont pas Hindous de religion, bien que quelques-uns de leurs souverains aient suivi le culte de Civa. Leurs rajahs étaient des étrangers, mais il paraît que le peuple a toujours consèrvé et conserve encore sa religion primitive, le culte des ancêtres, des démons et des dieux de la forêt.

Le Coorg a son histoire mythique ; nous ne savons presque rien de sa véritable histoire avant le neuvième siècle. A cette époque, d'après des inscriptions qu'on a trouvées, ses souverains suivaient la religion des Jains qui se rapproche du Bouddhisme ; sans doute, tous deux avaient la même origine.

Ferishta, l'historien perse du seizième siècle, constate que de son vivant, cette province était divisée entre plusieurs chefs, dont chacun gouvernait ses propres vassaux. On ne sait pas au juste l'époque à laquelle toute cette province commença à obéir à un rajah ; on donne 1633 comme celle de l'accession au trône de son troisième souverain.

Les barbaries pratiquées par le dernier rajah envers le peuple et même ses propres parents, sont trop bien connues pour que je les répète ici ; il suffit de dire, que le peuple réclamait à haute voix notre intervention pour être délivré du tyran.

Les Coorgis croient que les âmes de leurs ancêtres restent toujours près d'eux, ou au moins que les défunts viennent les voir de temps en temps. Pour qu'il ne leur manque pas de gîte, les riches élèvent à côté de leurs maisons de petits bâtiments nommés *kaymada* ou *kaimatta*, tandis que les pauvres se contentent de niches (parfois naturelles) dans le tronc d'une espèce de figuier ; ils y déposent de minces plaques d'argent travaillées d'une façon très rudimentaire ; ils y vont faire leur *po oja* (dévotions) offrant des noix de coco, des poules (qu'ils mangent ensuite) devant cet autel primitif.

Pendant mon séjour dans le Coorg, on m'a désigné certaines gens habillés d'une façon grotesque. Ils se nomment *Kaniyas*, ils appartiennent proprement à la Canara ; d'après ce qui m'a été dit c'est une race mélangée ; les pères sont brahmanes et les mères sont de descendance arabe, ou des femmes parias des environs. Quoi qu'il en soit, les Kaniyas forment une communauté à part, et ils exercent le métier de sorciers et de devins.

Nous venons de parler de l'arbre comme autel, nous allons voir que le culte du serpent n'est pas inconnu en Coorg. Il y a certains endroits qu'on appelle *Natas* sur lesquels on prétend qu'un Cobra est décédé. Selon le peuple de cette province, cet animal vit mille ans ; au bout de 500 ans il commence à se rétrécir, et devient luisant comme l'argent ; il va toujours en diminuant,

ainsi, à l'âge de 600 à 700 ans, il ne mesure qu'un mètre. Plus tard encore, il devient de la couleur de l'or; alors il n'a qu'un pied de longueur; lorsqu'il est réduit à quelques centimètres seulement, un beau jour il monte dans l'air, meurt, retombe sur la terre, et disparaît entièrement. Si quelqu'un par inadvertance marche sur ce lieu, sûrement il aura une maladie grave de la peau, et il pourrira par degrés.

Comment donc le laïque peut-il se garantir de cette fatalité? Ce sont les Kaniyas qui, tout en faisant leurs rondes dans ce pays, viennent annoncer au propriétaire d'un terrain qu'un Cobra y est décédé. Le sorcier lui révèle (moyennant une somme d'argent comptant) le lieu exact, qu'il doit alors entourer soigneusement avec un mur de pierres.

Les chrétiens indigènes conservent très souvent leurs anciennes superstitions au sujet des démons. Parmi les domestiques d'une maison où nous étions en visite, il y avait des chrétiens. Ceux-ci aussi bien que les païens se plaignaient à leur maître de ce que constamment le soir les démons venaient près de leurs logements et jetaient des pierres qui traversaient les toitures de chaume de leurs habitations. Une nuit, notre hôte, et un jeune homme son ami, sortirent et se placèrent l'un sur le devant et l'autre sur le derrière du quartier des domestiques. Bien que personne ne parût, chacun voyait des pierres qui tombaient à ses pieds. Ce jeu ne cessant pas, quelqu'un du personnel vint leur dire qu'on était d'avis que si ces messieurs voulaient leur donner une Sainte Bible, le mauvais génie resterait tranquille. Il est de fait, qu'après le don de la Bible, on n'entendit plus parler des démons, mais, plus tard ces messieurs ont retrouvé ce livre tout barbouillé de représentations de démons et de monstres.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Le Serpent en Europe.

Les traces de ce culte sont maintenant très faibles en Europe; cependant nous pourrions en citer quelques exemples. On comprend bien qu'étant né de la crainte, il ne s'enracina pas très fortement dans les esprits du peuple, puisque sur notre continent, le cobra et beaucoup d'autres reptiles venimeux n'existaient pas.

Le bas-peuple napolitain se sert encore comme talisman d'un petit bibelot en argent; sur quelques-uns on distingue une infinité d'objets, tels que le serpent, l'arbre, une main, la corne d'abondance, la lune, une clef, un autel à feu et le lotus.

Chacun a sa signification mythologique qu'il serait trop long de détailler ici. Il suffit de dire, qu'il m'a fallu faire plusieurs visites au quartier qu'on appelle « Vieux Naples » avant d'obtenir le nom de cet objet, et de savoir l'usage qu'on en fait. Enfin on m'a confié qu'il s'appelait *Cimaruta* ou tête de la rue (botanique), qu'on avait l'habitude de joncher de tiges de cette plante le plancher autour du lit des femmes en couches, et qu'on plaçait

cette amulette sur le cœur de l'enfant: de là son nom. Si, plus tard, nous parlons du culte de l'arbre, lié presque indissolublement avec celui du serpent, on apercevra le rôle étendu joué par cette plante sur notre continent comme préservatif contre le maléfice, et contre les maladies de l'âme et du corps.

Maintenant, retournons au serpent. Une fête singulière a lieu tous les ans en Italie, dans un petit village des Abruzzes. Un certain jour, tous les paysans vont en procession, portant autour du cou, de la ceinture et des bras, tous les serpents qu'ils peuvent ramasser (1). Ils observent cette fête, croyant qu'ils se garantissent ainsi du poison, et de la mort subite, persuadés de plus que cette coutume leur portera la chance, surtout en amour.

Beaucoup des légendes des provinces basques du sud de la France se rapportent au serpent à sept têtes. Le « Heren Suge » est toujours représenté comme ayant sept têtes, et dans la légende du Serpent d'Isabit, le plus ancien des nombreux contes de ce genre, ce serpent repose sa tête sur le sommet du Pic du Midi de Bigorre, son cou étendu du côté de Barèges, tandis que son corps remplit la vallée de Luz, et que sa queue est repliée dans un creux de la montagne, sous le Cirque de Gavarnie. Notons ici une reproduction remarquable de la légende indienne du démon Jâlandhara.

A Carnac, en Basse-Bretagne, une auberge porte pour enseigne « Le Serpent Vert. »

En Scandinavie, il y a de nombreux exemples des restes du culte du Serpent. Dans ce pays, sur les objets exposés dans les musées, on voit le simple S, le double S, ou l'S en croix (le svastika de l'âge de Bronze) et le serpent à deux têtes surmonté d'une roue (la roue du Soleil ?). — Feu le professeur Dr Varsace (chef du Département archéologique en Danemark), a dit: « Le serpent, comme on le sait, jouait un rôle très important dans l'ancien symbolisme asiatique et égyptien ; en partie, parce que on croyait que le cours du Soleil dans les cieux se courbait comme un serpent, et aussi parce que l'éclair ou le feu fertilisant, descendait sur la terre faisant des zig-zags comme les mouvements de cet animal », et il était d'avis, que le triskèle, S en croix, aussi, n'était qu'une variante du Svastika.

Les détails d'un ornement trouvé dans le camp romain du Saalburg, près de Hombourg, v. d'Hohe (Francfort-sur-le-Mein) prouve combien était juste l'opinion de ce savant, car on y voit le triskèle avec ses trois membres portant chacun une tête de serpent.

La Suisse a aussi ses légendes du serpent. Dans une petite collection par divers auteurs (publiée à Lausanne en 1873), et traitant des traditions et légendes de la Suisse romande, on cite le fait curieux « qu'aux deux extrémités de la vallée de Viège — c'est-à-dire, à Zermatt et à Saas, on ne trouve point de serpents. Les derniers qu'on rencontre dans la vallée occidentale se voient à Hohen-Steg, en deçà de Zermatt ; dans la vallée de Saas, sur le flanc oriental de la Montagne, du côté du couchant, près de Biderbach. »

Il paraît que les gens de Saas ont essayé d'amener les serpents au-delà de

(1) Brinton's Myths, tome I, p. 112,

ces limites, mais sans résultat, car ces reptiles périrent immédiatement comme des poissons hors de leur élément, ou bien ils s'en allèrent dans la direction d'où ils étaient venus. Les habitants de ces deux vallées ont une légende à ce sujet, d'après laquelle un artiste ambulant qui jouait de la flûte dans les environs de Zermatt, se fit suivre jusqu'à Hohen par les serpents en masse, alors il les fit glisser dans un trou profond, sur lequel il plaça ensuite une pierre. Cet endroit, se nomme encore *le trou aux serpents* ; sous ce nom, on le montre aux touristes. A Saas, c'est également un artiste ambulant qui s'engagea à dompter les serpents des environs, mais à condition qu'on lui donnât un vêtement complet. Quelques uns des habitants y consentirent et fournirent les hardes demandées ; ils furent délivrés des reptiles, tandis que ceux qui refusèrent en ont encore.

Etant monté sur un bloc de pierre, un livre à la main, après avoir fait ses dévotions, cet homme recommanda aux spectateurs de le tuer sur le champ si trois serpents blancs apparaissaient, car il devait périr infailliblement sous leurs morsures, et il préférait mourir de la main de ses semblables.

Bientôt les spectateurs nombreux virent une myriade de serpents de toutes les couleurs précédés par deux serpents blancs, qui vinrent tous s'entasser autour de la pierre où était l'artiste. On peut s'imaginer l'émotion du peuple, on ne parlait pas, à peine respirait-on.

Heureusement, le troisième serpent blanc ne vint pas. L'artiste lança des anathèmes à ces reptiles ; ils se dispersèrent promptement, et lui aussi il disparut le lendemain ; on n'a jamais eu de ses nouvelles.

On se rappellera que dans les Indes orientales, le cobra porte le nom de *Nag* ou *Nat*, et que certains endroits dans le Coorg s'appellent *Natas*.

Je n'ai presque pas besoin de dire qu'en allemand la vipère s'appelle *Natter*.

Au pied du Simplon, où les habitants sont d'origine allemande, il y a un petit village nommé Naters, tout près duquel s'ouvre une caverne profonde dans un flanc du rocher ; selon la légende, cette grotte était habitée autrefois par un dragon horrible, qui vivait de rapines et de chair humaine, il mangeait chaque jour ou une pièce de bétail ou un berger. Enfin, un forgeron ayant commis un crime qui lui attira sa condamnation à mort, offrit au magistrat, la veille de son exécution, de tuer le dragon s'il lui promettait la vie sauve.

Le combat eut lieu ; avant de commencer, le forgeron se forgea lui-même une épée. La bataille dura une heure, plus encore peut-être, le peuple, les voyant tous deux par terre approcha en tremblant, les combattants étaient épuisés ; on constata que quoique évanoui, l'homme vivait, mais le dragon était mort.

Sans doute Naters doit son nom à cette légende ; n'est-ce pas très remarquable de trouver dans la langue teutonique le mot indien pour désigner le Serpent ?

Les Iles Britanniques ont aussi, de nos jours même, leur serpent mythique.

La légende suivante m'a été racontée par une jeune dame irlandaise, qui la tenait de sa vieille nourrice.

Bien avant nos jours, quand vivait saint Patrice, un serpent énorme errait

sur les bords du lac de Kilarney, en Irlande. — Ce reptile faisait peur à tout l'entourage, les pêcheurs n'osaient même plus exercer leur métier. Ce fut le dernier serpent existant dans ce pays ; saint Patrice avait pu éloigner tous les autres, mais celui-ci était si rusé qu'il lui avait échappé. Ainsi, le peuple des alentours venait chercher le saint avec l'intention de le prier de faire encore des efforts pour les débarrasser de ce monstre. Le saint alla ensuite à sa rencontre, il trouva la bête tout près du lac, étendue au soleil. Le saint prit l'initiative, et lui adressa la parole, disant :

« *(The top of the morning to ye)* » (1). Bonjour.

« Je te le rends », répondit le serpent.

« Tu n'es pas très bien placé là, n'ayant point de demeure », répartit saint Patrice.

Le serpent lui répond : « On ne m'a pas fait d'habitation ». — *Arrah !* dit saint Patrice, tu n'auras pas longtemps à te plaindre à ce sujet. »

Le serpent répliqua : « Jamais on n'a fait une maison assez grande pour me contenir. »

« Si, lui répondit le saint, je te fabrique une grande et très élégante demeure, l'habiteras-tu ? »

— Tope-là, dit le serpent, quoique tout le temps le reptile devinât qu'il y avait quelque supercherie là-dessous — mais, lui aussi, il voudrait bien tricher le saint. —

Eh bien — saint Patrice s'en alla, et bientôt il eut fabriqué un coffre qu'on ouvrait avec une porte à coulisse ; puis il le transporta à la rive du lac, à l'endroit où se reposait le serpent.

« Bien le bonjour », lui dit le saint ; regarde donc la belle maison que je t'appporte.

« *Begorra !* lui répondit le serpent, c'est une habitation extraordinairement élégante, mais je la trouve trop petite.

« *By your lave* » dit le saint, « essaye-la seulement ».

Le serpent alors entra dans le coffre, laissant dehors un bon morceau de son corps.

« Prends garde à ta queue, mon ami », dit saint Patrice, tout en baissant la porte coulante.

« Quand est-ce que j'en sortirai ! » s'écria le serpent,

— « Demain, mon ami », lui répondit le saint, et ainsi disant, il jeta dans l'eau le coffre et le serpent.

Les pêcheurs maintiennent encore, que quand le lac est très calme, ils entendent le serpent qui demande toujours : « Est-ce que demain n'est pas encore arrivé ? »

On prétend que saint Patrice alla visiter une fois les îles de la Manche ; et qu'en quittant Guernesey, il bénit l'île, ajoutant que jamais dorénavant on n'y verrait de serpent ou de reptile venimeux. — Le fait est, qu'à Jersey, il y a au moins des crapauds ; une dame de ma connaissance, à Guernesey,

(1) Les mots et les phrases soulignées sont tout à fait intraduisibles, étant propres à l'Irlande.

m'a assuré que très souvent elle a fait venir de Jersey quelques-unes de ces bêtes pour se délivrer des limaçons qui infestaient son jardin potager, mais qu'ils moururent ou disparurent bientôt.

(A suivre). Mme H.-G.-M. MURRAY AYNSLEY.

ORIGINE DU TABAC (1)

II

EN ABYSSINIE ET A SAINT-VINCENT.

Les prêtres abyssins ont répandu la croyance que le tabac a pris naissance dans le tombeau d'Arius, qui jouit lui-même parmi les Abyssins de la réputation d'un mauvais esprit. Il n'en fallait pas davantage pour interdire en ce pays l'usage du tabac, et condamner à la mutilation du nez quiconque enfreindrait cette défense. Aujourd'hui elle est tombée en désuétude (SIMON, *l'Ethiopie* Challemel, 1885 p. 214).

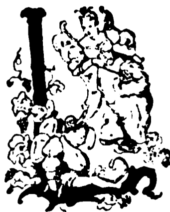
Le habitants de l'île Saint-Vincent croient que le tabac était le fruit défendu du Paradis terrestre, et que ses feuilles servirent à couvrir la nudité de nos premiers parents (COLLIN DE PLANCY. *Dict infernal*).

RAOUL BAYON.

COUTUMES DE MOISSON (2).

III

QUELQUES COUTUMES DU NORD-EST DU COMTÉ D'ABERDEEN



LA dernière gerbe coupée est l'objet de beaucoup de soin : la manière de la couper, de la lier et de l'apporter à la maison varie quelque peu dans les diffé rents districts. Les coutumes qui suivent m'ont été rapportées par des gens qui les avaient vues, ou qui les avaient pratiquées, et quelques-unes ont disparu à l'heure actuelle. Ces renseignements viennent des paroisses de Pitsligo, Aberdour et Tyrie, situées dans le

1. Voir le numéro de juillet.
2. Cf. t. II. p. 428 et 500.

coin Nord-Est du comté d'Aberdeen, mais ces coutumes ne sont pas bornées à ces paroisses.

Certaines particularités relatives à la gerbe sont à noter comme toujours les mêmes ; ainsi (*a*) elle est coupée et ramassée par le plus jeune de ceux qui se trouvent dans le champ et qu'on suppose le plus pur; (*b*) il ne lui est pas permis de toucher la terre; (*c*) on l'arrange et on l'apporte en triomphe à la maison; (*d*) elle occupe une place proéminente parmi les fêtes qui suivent la fin de la coupe de la moisson; (*e*) on la garde jusqu'au matin de Noël, et alors on la donne à un ou plusieurs chevaux ou au bétail de la ferme.

Avant l'introduction de la faux, le grain était coupé à la faucille ou au « heuck », sorte de faucille courbée. La dernière gerbe était coupée ou tranchée par la plus jeune des filles présentes. Comme le grain ne doit pas toucher la terre, le maître ou « gueedman » s'asseyait, plaçait la ligature sur ses genoux, et recevait dessus chaque poignée à mesure qu'elle était coupée. La gerbe était liée, habillée comme une femme, et lorsqu'elle avait été apportée à la maison, on la plaçait dans quelque partie de la cuisine où chacun pouvait la voir pendant le repas qui suivait la fin de la coupe de la récolte. On appelait cette gerbe le « clyack sheaf ».

La manière de recevoir et de lier la dernière gerbe n'est pas toujours la même; en voici une autre: trois personnes tiennent la ligature dans leurs mains, un à chaque bout, tandis que le troisième soutient le nœud au milieu. Chaque poignée de grain est placée de façon que la partie coupée se tourne vers la poitrine de ceux qui soutiennent l'épi du côté opposé. Quand tout est coupé le plus jeune garçon fait le nœud. On attache deux autres ligatures, l'une près de la partie coupée, l'autre près de l'épi. La gerbe est portée à la maison par ceux qui ont mis la main pour la couper et pour l'attacher (Aberdour).

Depuis l'introduction de la faux, c'est le plus jeune garçon qui coupe la dernière gerbe; ma conteuse m'a dit que lorsqu'il n'avait pas assez de force pour gouverner sa faux, on lui guidait la main. La plus jeune fille la ramasse. Lorsqu'elle est attachée avec trois ligatures, on la coupe de manière à la rendre droite, et on ne la laisse pas toucher la terre. Les plus jeunes l'emportent à la maison. Ma conteuse m'a dit qu'elle l'avait vue ornée et placée à la tête du lit. Jadis, et maintenant encore parfois, il y avait toujours un lit dans la cuisine (Tyrie).

On ne laisse pas le grain tomber par terre: les jeunes filles qui le ramassent le prennent par l'épi et le transportent poignée par poignée, juqu'à ce que toute la gerbe soit coupée. Une femme qui « a

perdu une plume de son aile, » ainsi que me le disait une vieille femme, n'a pas la permission d'y toucher. Parfois aussi on met simplement les deux mains autour de la gerbe (New Deer).

Généralement une fête et une danse suivent la fin de la coupe du blé. Cette fête et cette danse portent le nom de « Clyack » ou « la Farine et la Bière. » Toutefois certains ne donnent « la farine et la bière » que lorsque tout le grain scié est ramassé à l'abri ; alors la fête porte le nom de « The Winter, », — l'Hiver, et l'on dit qu'un fermier a « winter », lorsque toutes ses gerbes ont été portées chez lui.

A cette fête, deux choses sont indispensables : un fromage appelé le « Clyack-kebback » et « la Farine et la Bière ».

Le fromage « Clyack-kebback » doit être coupé par le maître de la maison. Le premier morceau est plus gros que les autres ; il est connu sous le nom de « The Kanave's faang », — le gros morceau du jeune homme, — et il est généralement le partage du garçon qui garde les bestiaux (Tyrie).

Le mets appelé « Meal and Ale » (Farine et Bière) se prépare comme suit : « Vous prenez un récipient convenable, soit un pot de grès ou une jatte à lait, si le ménage est peu nombreux ; si au contraire, la famille est importante, on se sert d'autres ustensiles spéciaux. Dans chaque vase on verse la bière ; on y ajoute pour l'adoucir de la mélasse. Puis à la bière sucrée on mélange du gruau jusqu'à ce que le tout soit d'une suffisante épaisseur. La cuisinière ajoute à ce mélange du wisky, dans la proportion qu'elle juge convenable. Dans chaque plat, on place un anneau. Afin de donner le temps au gruau d'être complètement imbibé, on prépare le mets dès le matin de la fête. Au moment de la fête, le ou les plats contenant ce mélange savoureux et violent, sont placés au milieu de la table. Mais on ne sert qu'à la fin. Six ou sept personnes en général se réservent un plat. Chacun plonge avec sa cuillère aussi vite que possible dans l'espoir d'attraper l'anneau, car celui qui a la chance de l'avoir, se marie dans l'année. Pendant ce temps, une partie du plat est avalée, mais souvent pendant la lutte il en tombe sur la table et le plancher.

Le soir de la fête, dans quelques districts, il y avait et il y a encore des danses. La « Gerbe » y figurait. On l'habillait en fille et elle arrivait portée sur le dos de la maîtresse de la maison, dans la grange ou le grenier qui servait de salle de bal. La maîtresse dansait un branle avec la « Gerbe » sur le dos.

Celle de qui je tiens l'histoire en a été témoin quand elle était jeune fille. La Gerbe était ensuite soigneusement emmagasinée jusqu'au premier jour de Noël, et alors on la donnait à manger à une jument

ayant son poulain, s'il y en avait dans la ferme, sinon à la plus ancienne vache ayant son veau. Ailleurs, on partageait la gerbe entre toutes les vaches et leurs veaux ou entre tous les chevaux et le bétail de la ferme (Conté par un témoin oculaire).

La première danse de la soirée était un branle à quatre ; c'est-à-dire une danse à deux couples. Les deux couples variaient suivant les circonstances. Si le maître était présent, il formait un couple avec la cuisinière ; l'autre couple était composé du premier ouvrier et de celle qui recueillait le grain coupé après lui pendant la moisson. Si le maître était absent, le premier ouvrier prenait sa place et le second ouvrier avec la femme qui avait recueilli après lui, formait le second couple.

Avant de commencer la danse, chaque homme attachait à la ceinture de sa danseuse un ruban noué de manière à laisser pendre de longs bouts ; de son côté elle nouait au bras de son danseur assez de large cordon rouge pour en faire une paire de jarretières (Conté par un témoin du fait). — Quelquefois, le ruban ne s'attachait pas à la ceinture de la danseuse ; on se bornait à le lui offrir (Conté par un vieillard qui l'a fait).

La première gerbe coupée était quelquefois habillée en femme et emportée, mais cette coutume était rare.

Avant l'introduction du van dans les granges, on vannait le grain entre les portes de la grange avec des cribles ayant des trous de différentes grosseurs ; lorsque le vent était favorable, c'est-à-dire quand il soufflait droit dans une des portes, ou à peu près, le grain était versé dans les cribles et y tourbillonnait. Le grain tombait en tas, tandis que le vent emportait la menue paille et que le grain plus léger tombait à côté des tas. Le crible était en général soutenu horizontalement par les mains, mais pour vanner le premier grain récolté, on employait le dos du crible dans les trois premières criblées et on les plaçait près de la porte par où soufflait le vent.

Quand du moulin arrivait la farine destinée à la famille, on en donnait parfois une petite quantité à quelque pauvre du voisinage.

W. Gregor.

La traduction du texte inédit de notre collaborateur W. Gregor a été faite par M. Loys Brueyre.

POÉSIES SUR DES THÊMES POPULAIRES

VIII

IMAGES D'UN SOU

De toutes les douleurs douces
Je compose mes magies !
Paul, les paupières rougies,
Erre seul aux Pamplemousses.
La Folle-par-amour chante
Une ariette touchante.
C'est la mère qui s'alarme
De sa fille fiancée.
C'est l'épouse délaissée
Qui prend un sévère charme
A s'exagérer l'attente
Et demeure palpitante.
C'est l'amitié qu'on néglige
Et qui se croit méconnue.
C'est toute angoisse ingénue.
C'est tout bonheur qui s'afflige :
L'enfant qui s'éveille et pleure,
Le prisonnier qui voit l'heure,
Les sanglots des tourterelles
La plainte des jeunes filles.
C'est l'appel des Inésilles
— Que gardent dans des tourelles
De bons vieux oncles avares —
A tous sonneurs de guitares.
Voici Damon qui soupire
Sa tendresse à Geneviève
De Brabant qui fait ce rêve
D'exercer un chaste empire
Dont elle-même se pâme
Sur la veuve de Pyrame,
Tout exprès ressuscitée,
Et la forêt des Ardennes
Sent circuler dans ses veines
La flamme persécutée
De ces princesses errantes
Sous les branches murmurantes.
Et madame Malbrouck monte
A sa tour pour mieux entendre
La viole et la voix tendre
De ce cher trompeur de Comte
Ory qui revient d'Espagne
Sans qu'un doublon l'accompagne.
Mais il s'est couvert de gloire
Aux gorges des Pyrénées
Et combien d'infortunées
Au teint de lys et d'ivoire
Ne fit-il pas à tous risques
Là-bas, parmi les Morisques !...
Toute histoire qui se mouille
De délicieuses larmes,
Fût-ce à travers des chocs d'armes
Aussitôt chez moi s'embrouille,
Se mêle à d'autres encore,
Finalement s'évapore
En capricieuses nues,
Laissant à travers ses filtres
Subtils talismans et philtres
Au fin fond de mes cornues
Au feu de l'amour rougies.
Accourez à mes magies !
C'est très beau. Venez d'aucunes
Et d'aucuns. Entrez, bagasse !
Cadet-Roussel est paillasse
Et vous dira vos fortunes.
C'est Crédit qui tient la caisse.
Allons, vite, qu'on se presse !

PAUL VERLAINE. (1)

Voici un fragment des *Romances sans paroles* (2) du même auteur qui semble dû à la même inspiration :

C'est le chien de Nivelle
Qui mord sous l'œil même du guet
Le chat de la mère Michel ;
François les bas bleus s'en égaie.

La Lune à l'écrivain public
Dispense sa lumière obscure
Où Médor avec Angélique
Verdissent sur le pauvre mur.

Et voici venir La Ramée
Sacrant en bon soldat du Roy.
Sous son habit blanc mal famé,
Son cœur ne se tient pas de joie,

Car la boulangère...—Elle?—Oui, Dame!
Bernant Lustucru, son vieil homme,
A bientôt couronné sa flamme...
Enfants, *Dominus vobiscum* !...

(1) *Jadis et naguère*. Paris, 1884, in-8. Vanier.
(2) Paris, 1874, chez tous les libraires, in-18. Ces deux pièces nous ont été communiquées par M. ALEXANDRE TAUSSERAT.

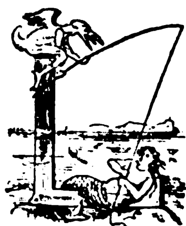
SALOMON (SOLAIMAN)

DANS LES LÉGENDES MUSULMANES (1).

(Suite)

III

LES JUGEMENTS DE SALOMON



A Bible rapporte que Salomon ayant le choix entre une longue vie, des richesses, la satisfaction de ses vengeances, etc., préféra la sagesse qui lui fut accordée avec les autres biens par surcroît (2). Il en donna bientôt un exemple en décidant entre deux femmes qui se disputaient un enfant, quelle était la mère véritable. La légende, telle qu'elle est rapportée dans la Bible et les écrivains chrétiens (3) se rencontre chez le biographe arabe En Naouaoui (4).

Une tradition musulmane fait remonter plus haut les preuves de la sagesse de Solaïmân. Du vivant même de son père Daoud qui le consultait dans les affaires difficiles, le prince rendit un jugement admiré de tous. Il y est fait déjà allusion dans le Qorân (5).

...Et Daoud et Solaïmân lorsqu'ils jugèrent à propos d'un terrain où avait pénétré un troupeau : nous avons assisté à leur jugement et nous avons donné à Solaïmân l'intelligence nécessaire pour décider. »

L'aventure à laquelle il est fait allusion est contée par les divers commentateurs du Qorân et par Tabari (6). Le *Mostat'ref* d'El Ibchihi nous en a conservé une recension plus développée dont voici la traduction (7).

1. Voir les numéros de juillet et septembre.
2. *Rois* L. III, ch. III, 5-13; *Paralipomènes* L. II ch. 1, 7-12. Suivant une légende musulmane, Loqmân, invité de même par Dieu à choisir entre plusieurs dons, préféra la sagesse. (Et Tortouchi *Sirâdj el Molouk* Boulaq, 1289, hég. in-4, p. 240).
3. *Rois* L. III, ch. III, 16-28, Josèphe, *Antiquités hébraïques* L. VIII, chap. II; Sulpice Sévère; *Historia sacra*, l. I, p. 191-192, (éd. Horn, Leyde, 1628, in-4); Zonaras, *Histoires*, L. II, ch. 8 (t. I, p. 121, éd Dindorff, Leipzig 1868) etc.
4. *The biographical dictionary* éd. Wüstemfeld, p. 300-301.
5. Sourate XXI, verset 78-79.
6. *Annales* éd. de Leyde t. I, p. 575. L'auteur donne, en remontant jusque Ibn Mas'oud, la suite des traditionnistes qui ont rapporté cette légende. Elle se trouve dans Weil, *Biblische Legenden der Musulmänner* (Frankfurt a. Main 1845, in-12, p. 216) d'après les commentaires du Qoran.
7. *Mostat'ref* éd. de Boulaq, t. I, ch. II, p. 16. Le texte est reproduit dans le *Cours de littérature arabe* de M. Belkassem b. Sadira (Alger 1879 in-8 n. 100). Cf. aussi Ibn al Athir *Kamil* éd. de Boulaq t. I, p. 97-98, et une version berbère (dialecte zouaua) dans le *Cours de langue Kabyle* de M. Belkassem b. Sedira Alger 1887, in-8, p. 100 n. 112. *Bab our'ioulmi d'bab n tferrant.*

« Deux hommes entrèrent chez Daoud (David) — sur qui soit le salut. — L'un était propriétaire d'un troupeau ; l'autre d'un terrain. Celui-ci se plaignit ainsi : « Cet homme a fait entrer de nuit son troupeau sur mon domaine qui a été gâté et dévoré : il n'y reste rien. »

« Le troupeau, décida Daoud, appartiendra au propriétaire du terrain en compensation de la perte de sa récolte ». En sortant, les deux hommes passèrent près de Solaïmân, alors âgé de onze ans, suivant les commentateurs (du Qorân).« Quel jugement le roi a-t-il rendu ? » demanda-t-il... Ils le lui firent connaître.«Cela n'est équitable pour aucune des deux parties », dit-il. Les plaideurs rentrèrent chez Daoud et lui répétèrent les paroles de son fils. Le roi fit venir Solaïmân et lui demanda : « Comment n'est-ce équitable pour aucune des deux parties ? » — « Remets le troupeau au propriétaire du terrain, répliqua l'enfant — or, d'après la majorité des commentateurs, il était planté en vignes dont les grappes pendaient—que le maître de la vigne reçoive les moutons, qu'il profite du lait et des agneaux et qu'il remette son domaine au berger qui y habitera. Lorsque la vigne sera devenue telle qu'elle était la nuit du dégât, son propriétaire rendra les moutons à leur maître et reprendra son bien » — « Il sera décidé comme tu viens de dire », répondit Daoud ».

Dès l'âge de sept ans, sa réputation de sagesse était telle que son père lui confiait le soin de répondre aux questions les plus délicates.

Quelqu'un vint un jour (1) consulter Daoud sur le mariage. Le roi lui dit : « Demande à Solaïmân ». Il le trouva chevauchant sur un roseau et jouant avec des enfants de son âge, et lui exposa sa demande ; « Je te recommande l'or rouge, ou l'argent blanc, mais gare que le cheval ne te frappe ». L'homme ne comprenant rien, retourna vers Daoud qui lui donna cette explication : L'or rouge désigne une vierge, l'argent blanc une jeune femme qui n'est plus vierge : le cheval rétif représente les suites (de cette union) ».

(A suivre) RENÉ BASSET

DICTONS ET PROVERBES MALAYS (2)

— D'un niais qui écoute un discours sans y rien comprendre, les Malays disent : C'est un canard qui étudie le tonnerre.

— Il faut cueillir jeune la pousse du bambou (pour la manger). Chaque fruit a sa saison.

1. *Mostat'ref* t. II, ch. 73, p. 278 ; Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe* n. 26.

2. Nous employons à dessein l'orthographe « Malays » au lieu de Malais. *Malai* est une transcription d'usage récent ; le mot original *Malayo* nous paraît recommander *Malay*.

— L'eau avec l'eau ne fait qu'une eau qui rejette les épaves sur la rive.

Les grands en s'unissant aux grands, ne font qu'une classe qui rejette au loin les petits.

— Quand le crabe pénètre dans un coquillage, le mollusque s'agite.

Le danger secoue les plus inertes.

— A suivre les racines le serpent ne perd pas son venin.

A aider les pauvres gens un grand seigneur ne perd rien de sa valeur.

— A défaut de rotin on mange des racines.

Faute de grives on mange des merles.

— L'eau coupée n'est pas pour cela brisée.

Les querelles de famille n'effacent pas la parenté.

— Passer un oreiller sous la tête de qui veut dormir.

Flatter quelqu'un.

— Chien caressé agite la queue.

Le sot s'enorgueillit du moindre compliment.

— Gouvernail perdu, grosses aventures.

Sans principe on s'égare.

— L'écorce filamenteuse de la noix de coco surnage, la pierre s'enfonce dans l'eau.

A chacun selon ses mérites.

— Pas d'appât, pas de poisson.

Pas d'argent, pas de Suisse.

— Un petit feu est un ami, un grand feu est un fléau.

L'excès en tout est un défaut.

— A laver le charbon, même à l'eau de rose on ne le blanchit point.

Le savon ne blanchit pas la tête d'un nègre.

— Le dos d'un couteau coupe si on l'aiguise.

On peut, à force de soins, faire d'un niais un homme utile.

— Se confier à un enfant, c'est être borgne ; se confier à un compagnon, c'est être aveugle.

La méfiance est la mère de la sûreté.

— Faute connue est poule blanche qui vole en plein jour.

Connu comme le loup blanc.

— Bonne odeur prime toute autre.

Bonnes nouvelles effacent les peines.

— Lorsque le nez n'est pas saillant les joues ressortent.

Nez court, homme de peu.

(Les Malays ont en grande considération les Arabes, généralement bien *nazés*.

— Vouloir faire tenir un œuf sur la pointe d'une corne.

Demander la lune.

— Nez coupé, visage hideux.

Dénoncer nos plaies de famille c'est nous déshonorer.

— Les dettes d'argent peuvent se payer, les dettes morales ne s'éteignent que dans la mort.

— Faire remonter la pluie aux nuages.

Faire l'impossible.

— C'est une grenouille prisonnière sous l'écorce d'une noix de coco.

Se dit d'un homme maladroit arrêté par des difficultés secondaires.

— La poulie cassée, la drisse tombe.

Un malheur en amène un autre.

— Sommeil de chat, réveil de tigre.

Se dit d'un homme paisible qui sait se défendre dès qu'on l'attaque.

D'une chose facile et agréable à faire les Malays disent :

— Léger comme la chaux sur l'index.

Allusion à la préparation du bétel à chiquer où la chaux entre comme agent.

— De jeune tigre devenir chat.

Dégénérer.

— La hache entraîne la doloire.

Le noyé entraîne son sauveteur.

— Dans un tonneau à moitié plein le liquide s'agite, dans un tonneau complètement plein le liquide est sans mouvement.

C'est-à-dire : les demi-savants s'agitent, le véritable savant est modeste.

— Punaises devenues tortues.

Hommes de rien devenus riches et puissants.

— C'est un tigre qui cache ses griffes.

Se dit d'un savant qui se tient à l'écart.

— User de la main comme un cancrelat estropié. (Le cancrelat blessé s'acroche à tout pour se maintenir).

Se dit pour faire main basse sur tout.

— Chèvre écorchée.

Pauvre hère, moribond.

(*A suivre*) G.-M.-Ollivier Beauregard.

Nous avons recueilli ces mots et ces proverbes dans nos lectures et, en les traduisant, nous leur avons donné, le plus qu'il nous a été possible, de précision et de concision. Mais, comme tous les Orientaux, les Malays sont prolixes et redondants, ils aiment les images même à perte de vue.

Dans une prochaine communication, nous fournirons quelques exemples de leur diction préférée. O. B.



LE CHARBONNIER

CONTE POITEVIN





IL y avait un petit bourg qui se trouvait auprès des bois. Là, il demeurait un charbonnier. Le dimanche, à la messe, une vieille boiteuse qui se mettait toujours auprès du bénitier, donnait de l'eau bénite au monde au fur et à mesure qu'ils entraient. Le curé prêchait :

— Mes très chers frères, si vous voyiez le démon ! Il est si noir, si noir ! Il est horrible à voir !

Le charbonnier se rendait des bois. Se trouvant à passer auprès de l'église, il dit :

— Mon cher bon Dieu, je suis pourtant bien sale, mais il y a si longtemps que je n'ai été à la messe, il faut pourtant bien que j'y aille aujourd'hui !

Il s'approche de l'église.

Le curé achevait son prêche, en disant toujours la même chose :

— Si vous voyiez le démon ! Il est si noir, si noir ! Il est horrible à voir !

Tout d'un coup le charbonnier entra. Il avait la figure si noire que tout le monde en eut peur ; tout le monde s'enfuit ; jusqu'au curé qui se cacha dans sa chaire. Il n'y avait que la vieille boiteuse qui ne pouvait pas se sauver et qui avait entendu dire qu'avec de l'eau bénite on chassait le démon.

Le charbonnier, étonné de voir tout le monde s'enfuir, voulut s'approcher de la bonne vieille pour lui demander ce que le monde avait.

La vieille faisait le tour du bénitier, toujours traînant sa jambe en lui jetant de l'eau bénite par la figure, en lui disant :

— Ah ! le joli garçon ! Ah ! le joli cadet ! Qu'il voudrait bien me manger ! Ah ! le joli mignon ! Qu'il me mangerait bien !

Au fur et à mesure qu'elle lui jetait de l'eau bénite, sa figure blanchissait. Il lui demandait toujours pourquoi cette émotion ; elle continuait toujours de lui jeter de l'eau bénite, en disant toujours :

— Ah ! le joli moine ! Qu'il change bien de couleur quand il veut ! Regardez-le ! Ah ! qu'il me mangerait bien ! Ah ! le joli garçon ! Ah ! le joli cadet !

A la fin, le charbonnier, quand il vit cela, fut obligé de sortir de l'église.

Le curé se releva de sa chaire tout honteusement, demanda à la la vieille s'il était parti. Elle lui répondit qu'à force de jeter de l'eau bénite, qu'elle l'avait toujours bien chassé, le joli garçon ! Qu'il n'avait pas pu la manger !

Conté par Bernard, dit Robin, maçon à Civeaux (Vienne).

LÉON PINEAU.

On trouve une facétie analogue au commencement de ce conte dans le *Moyen de parvenir* : « Un jour qu'il faisoit tonnerre pluie et tempête et que le monde étoit, un dimanche, au soir aux prières ; voilà un éclat de tonnerre qui donna ; et au même instant un pauvre ramoneur de cheminée, pour éviter le danger et la pluie se jeta dans le temple. A son arrivée, chacun, le voyant si noir, s'enfuit. Il voit le monde fuir, il fuit aussi après. A la sortie, et qu'il étoit le dernier, il arrête ce valet (du ministre) qui aussi étoit le dernier des autres ; et lui demanda ce qu'il y avoit. Le pauvre valet lui dit : « Hélas, monsieur, ne me faites rien ; je vous connois bien — Et qui suis-je ? — Vous êtes monsieur le diable à qui Dieu donne bonne vie ! » (p. 294. édit. Charpentier.) P. S.

SERMENTS ET FÉDÉRATIONS

I

LES CLOUS DANS L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE DU VALAIS

Lorsque la puissance d'un citoyen portait ombrage à ses voisins, l'un d'eux prenait une grosse bûche, appelée alors *masse*, et allait de porte en porte, demandant à chacun s'il craignait X... (le citoyen dont la puissance lui semblait dangereuse pour le salut public), et ceux qui répondaient par l'affirmative plantaient, en même temps, un clou dans la *masse*.

Lorsque la *masse* était couverte de clous, on allait la déposer à la porte du châtelain qui portait ombrage à ses concitoyens ; s'il se refusait de tenir compte de cette sommation, soit en changeant sa manière d'être, soit en donnant une partie de ses biens à la République, tous ceux qui avaient mis un clou dans la *masse* se réunissaient pour attaquer le château et le raser. La Revue T. I. p. 124, a déjà parlé de cette coutume, mais avec des détails un peu différents.

MAURICE JAMETEL.

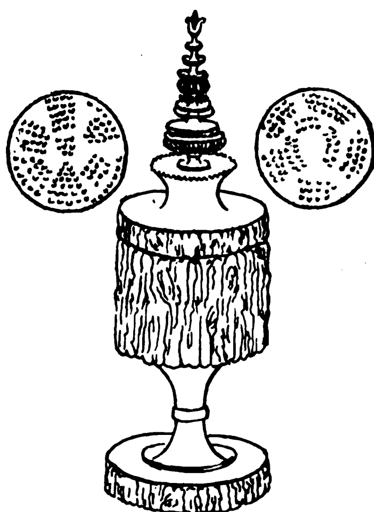
II

LES CLOUS ET LA COUPE EN HOLLANDE AU XVI[e] SIÈCLE

Dans un grand dîner à Bruxelles, tenu le lendemain de l'entrevue des no-

bles flamands avec la régente, Brederode, ayant raconté que les nobles qu'il conduisait avaient été par mépris appelés *gueux* en langue française par le comte de Barlemont, plusieurs membres présents proposèrent de donner ce nom à leur faction et de le faire servir de marque à la conjuration qu'ils avaient formée... Brederode s'étant, sur la fin du repas, attaché au col une besace qu'il avait trouvée par hasard dans la maison, leva en main une écuelle de bois pleine de vin et but à tous les assistants, puis, ayant seulement goûté le vin, il donna son écuelle et sa besace à celui qui était le plus proche de lui : ainsi l'écuelle et la besace passèrent de l'un à l'autre et après que chacun eut fait raison à Brederode, et presque en mêmes termes devoué sa tête pour le salut de ses compagnons, ils se levèrent de table. Comme on vit que Brederode attachait à la muraille son écuelle et sa besace, on suivit son exemple, et chacun mettant un clou à l'endroit de la muraille qui était derrière lui, la besace et l'écuelle firent de nouveau le tour de la salle (STRADA DE BELLI BELGICO, cité par Larousse).

Ce ne fut pas la seule fois où les clous jouèrent un rôle dans la guerre des Pays-Bas. Je trouve dans le *Journal des Artistes et des Amateurs* du 10 octobre 1830, la notice suivante qui accompagne le dessin que nous reproduisons :



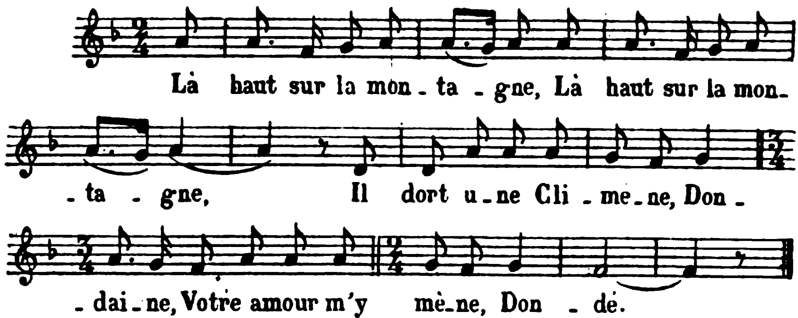
Un artiste, M. Gaulle, adjoint à la commission des sciences et des arts envoyée en Hollande par le gouvernement français en 1794, eut occasion de voir dans le musée du Stathouder une coupe en bois et deux boules aussi en bois qui avaient servi au XVIe siècle aux confédérés des Provinces-Unies à prêter le serment d'union et de liberté.

La coupe, qui a environ quinze pouces de hauteur, est travaillée avec assez d'adresse. Cependant elle conserve en partie l'écorce du bois dont elle est formée. Le couvercle est orné de plusieurs guillochages. Les deux boules, aussi en bois, ont servi à recevoir le serment des fédérés par un clou planté dans ces boules et probablement par ordre de villes ou de bourgades, car les groupes de clous sont inégaux en nombre. Ces boules ont environ un pied de diamètre.

PAUL SÉBILLOT.

LA CLIMÈNE.

CHANSON RECUEILLIE A SAINT-BRIEUC.



Là haut sur la montagne (*bis*).
Il dort une Climène,
Dondaine,
Votre amour m'y ramène
Il dort une Climène (*bis*).
Dondé,
— Réveillez-vous, Climène.

—

Réveillez-vous, Climène (*bis*).
Car voici les gendarmes.

—

Car voici les gendarmes (*bis*).
J'n'crains pas les gendarmes.

—

J'n'crains pas les gendarmes (*bis*).
Mon père est capitaine.

—

Mon père est capitaine (*bis*).
Dans l'régiment de la Reine.

ÉMILE DURAND.

KEBIR CHAHA. — LE ROI DES AVARES.

LÉGENDE ALGÉRIENNE.

Dans les premiers temps que les juifs avaient obtenu droit de cité à Alger, un avare du nom de Ayoudïa apprit qu'il y avait à Blidah un autre avare de sa race d'une force si étonnante qu'il pouvait en remontrer à toute la tribu des avares présents et à venir ; on ne le désignait que sous le surnom de Kebir-Chahà (le chef de l'avarice).

Ayoudïa se mit en route pour aller rendre visite à son confrère et se présenta à lui comme un humble disciple, désireux de s'instruire dans la grande science de l'avarice.

— Soyez le bienvenu, lui dit l'habile homme de Blidah, vous n'allez pas tarder à acquérir une nouvelle instruction. Allons au marché.

Arrivés devant un boulanger, Kebir-Chahà interpelle le marchand: « As-tu du bon pain ? »

— Excellent ! répond le boulanger ; il est tendre et frais comme du beurre.

— Très-bien, dit à son compagnon l'ingénieux avare ; voilà, dans cette comparaison, le beurre indiqué comme une meilleure chose que le pain. Or, comme on ne peut manger beaucoup de beurre seul, nous ferons une économie en le préférant au pain.

A quelques pas plus loin, Kebir-Chalà s'arrête devant un marchand de laitage et lui dit : « As-tu de bon beurre ? »

— Délicieux ! répond le laitier, frais et doux comme de l'huile d'olive.

— Fort bien, dit le maître avare en tournant le dos au marchand ébahi ; puis s'adressant à son élève :

—Vous voyez. Pour faire valoir son beurre ce marchand le compare à l'huile. Donc l'huile est meilleure. C'est, pour le moment, ce que nous devons choisir.

Continuant son chemin, le professeur s'arrête devant un Kabyle assis près d'un tas d'outres bien rebondies.

— As-tu de la bonne huile ? demande-t-il à ce troisième marchand.

— Parfaite ! claire et transparente comme de l'eau.

— Ah ! Ah ! très bien, s'écrie le roi des avares, la figure épanouie et se frottant les mains, l'eau est un point de comparaison auquel nous pouvons nous tenir. J'en ai justement une bonne provision dans mon logis ; venez avec moi, ajoute-t-il, en se tournant vers son adepte, nous allons nous régaler à boire de l'eau, puisque nous venons d'apprendre que le beurre est meilleur que le pain, l'huile d'olive meilleure que le beurre et l'eau meilleure que l'huile.

E-lhamdoullah (louanges à Dieu), dit l'avare d'Alger, je n'ai point perdu mon temps en venant à Blidah.

(Conté en 1873, à Alger, par un israélite (1) *indigène naturalisé).*

A. CERTEUX.

(1) En Algérie, de même qu'en France, le mot juif est considéré comme une épithète injurieuse, synonyme d'avare et de voleur, les israélites de la métropole et les israélites civilisés et instruits traitent volontiers de juifs leurs coréligionnaires indigènes.

LES MINES ET LES MINEURS (1)

IV.

LES ÉMANATIONS ET LE GRISOU.



ous terre, les mineurs sont exposés à des dangers de diverses natures, que rendent plus effrayants l'absence de la lumière du jour, les échos des galeries souterraines, et toute une série de phénomènes bien propres à terrifier ceux qui ont entendu, au foyer paternel, raconter les terribles catastrophes arrivées autrefois. Le plus redoutable et aussi le plus connu de ces épouvantements du monde souterrain est le grisou.

On a essayé d'expliquer l'origine de ce terme ; mais sans arriver, ce semble, à des conclusions absolument satisfaisantes.

D'après une communication de M. F. Mistral, c'est un abrégé de *fiò-grisou* ou *fiò-grisoun*, usité dans les mines de la Grand' Combe, près Alais ; c'est un diminutif de *fiò-gre*, feu grégeois. On sait qu'au moyen âge, le feu grégeois a joui d'une grande célébrité.

Suivant Hécart, *Dictionnaire Rouchi*, le peuple donne au diable le nom de *Grisou*, à cause des mauvaises actions qu'il lui attribue, par comparaison avec le feu grisou. En Languedoc, par une association d'idées analogues, mais en renversant les termes, le peuple appelle le grisou. *diablet*, petit diable, ce qui suppose une intervention diabolique et malfaisante. (Comm. de M. F. MISTRAL).

Le grisou porte encore les noms de *feu-griou*, *griou*, en Belgique, (Comm. de M. HAROU); *feu-grilleux* ou *grieux* (Mémoires de la Société d'émulation de Liège, t. II, p. 306) ; Boiste, dans son *Dictionnaire* (1800), lui donne celui de *feu-brisou*, (briseur ; ce terme est usité dans le pays de Liège).

En Belgique, les travailleurs l'appelaient autrefois « mauvais air, soufre » (Comm. de M. ALFRED HAROU); d'après le *Dictionnaire de la Conversation*, il est aussi nommé *feu terrou*, terme employé dans le bassin de Liège, *feu sauvage* ; en Languedoc, d'après M. Mistral, on le nomme encore *toufo*, exhalaison étouffante.

De la croyance que les divinités souterraines regardent comme des ennemis ceux qui entreprennent d'arracher aux entrailles de la terre les trésors qu'elles y ont cachés, découla l'idée de leur attribuer les flammes qui, parfois aussi inoffensives que des feux-follets deviennent, en certains cas, plus terribles que l'explosion d'une poudrière.

Les premières, si elles sont désagréables, ne constituent pas un danger

(1) Voir les numéros de février, septembre et octobre 1887.

réel ; elles excitent pourtant la crainte parmi les ouvriers qui ne savent s'ils ont affaire à des lumières passagères ou à des explosions de grisou.

D'après l'historien liégeois Bartholomé Fisen, les mineurs connurent le grisou au commencement du XV[e] siècle. Il fut d'abord rencontré dans les fosses situées sur les bords de la Meuse, il se montrait *sous forme de toiles d'araignée* que l'on tâchait de dissiper en agitant l'air avec des verges ou des lambeaux de toile écrue, et les ouvriers soutenaient qu'il y était toujours plus abondant qu'ailleurs. Dès son apparition, on le regarda comme un génie malfaisant, qui ne revenait qu'après des périodes lointaines. (*Mémoires de la Société libre d'émulation de Liège*, t. II, p. 305-6). Cette croyance semble être encore actuellement répandue dans les bassins houillers du Nord.

Le diable, pour se venger de ce que les hommes ont découvert le combustible avec lequel il chauffait sa marmite, allume quelquefois dans les mines de houilles un feu qu'on appelle le feu grisou. (CH. DEULIN, *Contes du roi Cambrinus*, p. 60). Dans les environs de Charleroi, les houilleurs disent que Satan produit les coups de grisou pour se venger de l'envahissement de son empire. (Comm. de M. ALFRED HAROU).

Salverte, *Des sciences occultes*, p. 77, rapporte une opinion analogue : Les mineurs qui périssaient suffoqués avaient été tués par le démon de la mine ; des esprits infernaux, gardiens de trésors cachés dans les entrailles de la terre, immolaient l'homme avide qui, pour s'en emparer, pénétrait jusqu'à leur asile. D'après Olaüs Magnus, *De gentibus septentrionalibus*, I. VI, c. 9, dans les mines de Suède, les démons s'amusaient à envoyer des émanations suffocantes aux mineurs. Sur l'Annaberg, dans la caverne qu'on appelle le Rosenkranz, le diable souffla sur douze mineurs qui travaillaient, ils moururent, et la mine, quoique fort riche en argent, fut abandonnée. (GRIMM., *Veillées allemandes*, t. I, p. 5).

Dans les mines d'or de Pellel (Sénégambie), qui sont très riches, existe la croyance que ceux qui ont tenté de les exploiter sont morts ou sont devenus fous. Elles sont l'objet d'un grand effroi ; et ces accidents, produits par des émanations, sont attribués aux maléfices d'un agent mystérieux. (RAFFENEL, *Voyage au pays des Nègres*, p. 382).

En Angleterre un drôle méchant appelé Gathon tourmentait jadis les mineurs de diverses manières, dont l'une consistait à les tromper par des lumières fausses, des bruits et des flammes. C'est cet esprit qui, à ce qu'on suppose, effraya trois mineurs, il y a quelques années, dans une mine du Sud de Devon. Ces hommes occupés à leur travail dans la nuit du samedi, virent tout-à-coup une grosse boule de feu sortir d'un rocher et s'avancer sur eux avec un bruit terrible. En approchant, elle prenait des formes variées, tantôt celle d'une figure humaine, tantôt celle d'une église avec ses fenêtres cintrées, ses piliers, etc. Les hommes étaient terrifiés : leur conscience leur reprochait de n'avoir pas fini leur travail quand le dimanche était déjà commencé, et ils croyaient fermement qu'ils voyaient un mauvais esprit qui les poursuivait. Dans les mines profondes, il n'est pas rare d'entendre de sourdes et fréquentes explosions, et cela dans des moments où aucun ouvrier n'est à l'ouvrage. Quelques mineurs croient qu'elles sont produites par le travail des

pixies, fées qui font leur résidence dans l'intérieur de la mine. (W. JONES *Credulities*, p. 131-132).

Aux environs de Charleroi, les femmes disaient que ces feux sont un avertissement du ciel, qui est mécontent de la manière dont les mineurs sont traités. Ils dureront aussi longtemps qu'on n'aura pas fait droit à leurs réclamations. Si on tarde trop ils brûleront tout de cette façon. D'autres disent que c'est l'annonce de la fin du monde, d'une guerre, d'un grand désastre. (Comm. de M. A. HAROU).

Le « mauvais air » ne se manifeste pas seulement par de vives clartés et des explosions ; il revêt les formes les plus fantastiques.

Il prend l'apparence d'un lutin qui, dans le Borinage, se nomme *el blanque biesse* ou *al blanque biete*. Cette apparition grimace et danse devant les mineurs,pour disparaître aussitôt: le grisou se manifeste aussi sous l'apparence de flocons d'un blanc bleuâtre, qui s'en vont si on agite des branchages.

On croit, au reste, que l'explosion est presque toujours précédée de certains signes : l'apparition d'un lapin blanc, d'une belette blanche, d'une chauve-souris, avertit les travailleurs du Borinage de se tenir sur leurs gardes. Le grisou a, du reste, une odeur analogue, disent les mineurs, à celle des pelures de pommes de terre. Lorsque les ouvriers de la mine disent : « I sint l'patate (il sent la pomme de terre), » cela veut dire qu'une explosion est à craindre, et qu'il est temps de fuir. (Comm. de M. ALFRED HAROU).

Il y a au contraire certains indices qui sont rassurants : dans le pays de Galles, on appelle « le chant de la mine » le bruit fait par les ventilateurs. Ce chant est plus agréable aux travailleurs que celui de tous les oiseaux du ciel, parce que tant qu'ils l'entendent, leur vie est en sûreté. (J. SAUNDERS, *Israël Mort*).

En Belgique, les charbonniers disent : « tant qu'il sort de la sève, la mine n'est pas soufreuse. » Ils savent qu'aussi longtemps que la sève (pleurs, sang de la mine) c'est-à-dire le dépôt vésiculaire qu'on rencontre dans les bassins houillers vierges), se dégage, le grisou n'est guère à redouter.

Les explosions et les émanations étant produites par le génie du mal, c'est-à-dire par le diable ou ses congénères, les mineurs durent tout naturellement être portés à appeler à leur aide les divinités secourables.

En Belgique, chaque fosse a son saint, et le mineur l'invoque avec confiance contre le grisou. Les houilleurs construisent de petites chapelles dans les veines ou galeries souterraines ; à la fête de leur saint préféré, ils les ornent de fleurs afin d'être protégés par lui (Comm. de M. ALFRED HAROU). Sainte Barbe est toutefois le saint le plus en faveur dans les mines de Belgique et de France. A Firminy, dans l'intérieur du puits de la Malafolie, les mineurs ont élevé une petite chapelle à sainte Barbe. A leur entrée dans la mine, ils prient la sainte de les préserver du danger du feu grisou. A leur sortie ils la remercient de les avoir conservés sains et saufs. (*Romania*, t. IV, p. 437).

Dans l'arrondissement de Charleroi, si une explosion de grisou vient à se produire au commencement de l'hiver, les houilleurs trouvent cela très naturel, la fête de Sainte Barbe n'étant pas encore arrivée. Mais ils demeurent convaincus que les accidents ne peuvent plus se produire après la

fête de la sainte, leur protectrice. La question est de savoir ce qu'ils entendent par avant la fête. Le 1er janvier peut aussi bien être considéré comme ne tombant qu'après cette fête.

Dans le Hainaut, les houilleurs du bassin du centre disent que sainte Barbe, leur patronne, est née au château de Mariemont (Morlanwelz) et qu'elle protège tous ses compatriotes ; c'est pour cela, ajoutent-ils, que dans cette région les catastrophes par le grisou ne se produisent jamais.

Dans la partie de ce bassin qui faisait autrefois partie des immenses propriétés de l'abbaye de Bonne-Espérance (ordre des Prémontrés), les mineurs prétendent qu'ils n'ont rien à craindre du grisou, N. D. de Bonne-Espérance veillant sur eux. Ils lui vouent du reste un culte particulier. (Com. de M. ALFRED HAROU).

Malgré la foi qu'on pouvait accorder à l'intervention des saints, on n'avait garde de négliger certaines précautions pour s'assurer qu'on pouvait sans danger pénétrer dans la mine. Avant que Humphry Davy eût inventé la lampe de sûreté, on n'avait d'autre moyen de prévenir le mauvais gaz qu'en le décomposant par de petites explosions, avant que sa légèreté l'eût amassé en trop grande quantité dans les hauteurs des galeries ; l'homme chargé de ce soin était appelé le pénitent, parce qu'il portait une grande robe de moine ; son vrai nom était le *fireman*, l'homme du feu. Le pénitent la face masquée, la tête encapuchonnée dans son épaisse cagoule, tout le corps serré dans sa robe de bure, allait en rampant sur le sol. Il respirait dans les basses couches dont l'air était pur, et, de sa main droite, il promenait, en l'élevant au-dessus de sa tête, une torche enflammée. Lorsque le grisou se trouvait répandu dans l'air de manière à former un mélange détonant, l'explosion se produisait sans être funeste, et en renouvelant souvent cette opération, on parvenait à prévenir les catastrophes. Quelquefois le pénitent frappé d'un coup de grisou, mourait à la peine. Un autre le remplaçait. Ce fut ainsi jusqu'au moment où la lampe de Davy fut adoptée dans toutes les houillères. (J. VERNE. *Les Indes noires* p. 51-52).

Dans le pays de Liège, pour se mettre à l'abri des explosions inattendues, on les prévenait en enflammant le gaz inconnu, dès qu'il se manifestait en quantité notable. A cet effet, un ouvrier désigné par le sort, et que ses terribles fonctions firent nommer *pénitent*, se rendait seul dans les travaux, le lundi matin surtout, muni d'une longue perche à l'extrémité de laquelle était adaptée une torche ou une chandelle allumée. Il se couvrait le corps de vêtements épais en cuir, trempés dans l'eau, se garantissait la figure d'un masque, et couché sur le mur des galeries, cherchait à allumer le gaz partout où il pouvait l'atteindre. Le malheureux était souvent victime de son dévouement, et, s'il parvenait à quitter la fosse encore en vie, il était presque toujours mutilé ou fortement brûlé.

Les accidents répétés dont ce moyen fut la conséquence en firent essayer un autre : le pénitent allait au point où l'on présumait l'existence du danger; il enfonçait un crochet dans le toit de la voie, y faisait passer un cordeau au bout duquel était fixée une chandelle allumée qu'il posait sur le mur dans un endroit où il croyait l'air suffisamment pur ; il tirait la corde et mettait

ainsi le feu au gaz. Comme on le conçoit aisément, ces moyens n'étaient que des palliatifs. Le pénitent méritait toujours son nom. (*Mémoires de la société d'émulation de Liège* t. II, p. 308).

Dans l'ouest de l'Angleterre, si le député de nuit trouve des traces de gaz délétère dans un endroit où les ouvriers doivent travailler pendant le jour, il le signale en plaçant à l'entrée une bêche sens dessus dessous, deux bâtons en croix, ou tout autre objet qui lui tombe sous la main. (J. SAUNDERS. *Israel Mort*. p. 128).

S'il en fallait croire un passage de Zola, il y avait des mines où le grisou, une fois allumé ne s'éteignait plus ; c'était un enfer où brûlaient les anciens ouvriers de la mine : Le Tartaret était une lande inculte, d'une stérilité volcanique, sous laquelle depuis des siècles brûlait une mine de houille incendiée ; les mineurs du pays racontaient une histoire : le feu du ciel tombant sur cette Sodome des entrailles de la terre où les herscheuses se souillaient d'abominations, si bien qu'elles n'avaient pas même eu le temps de remonter et qu'aujourd'hui encore elles flambaient au fond de cet enfer. La nuit, les braves qui osaient risquer un œil au trou des fissures, juraient y voir des flammes, les âmes des criminels en train de grésiller dans la braise intérieure. (*Germinal*.p. 339).

(*A suivre*) PAUL SÉBILLOT.

LES TRADITIONS POPULAIRES AU CONGRÈS DE DAX

Le 55e congrès archéologique de France, tenu du 12 au 19 juin, à Dax et à Bayonne, sous la présidence de M. le comte de Marsy, avait, comme nous l'avons annoncé précédemment, posé dans son programme une question relative aux anciens usages locaux, mœurs, traditions et costumes encore conservés dans les Landes et les Basses-Pyrénées et une autre sur les anciens pèlerinages et fontaines, objet de pratiques religieuses.

La première de ces questions a été traitée par M. Joseph de Laporterie dans un mémoire intitulé *les Traditions en Chalosse*.

L'auteur retrace d'abord les formalités qui accompagnent les cérémonies nuptiales ; la demande en mariage, le grand repas de noces, les cadeaux faits aux époux et insiste sur les formules invariablement récitées dans les mêmes termes et les couplets débités sur un rythme lent et monotone. Il rappelle la quête du lin faite par la future, afin de se procurer les objets nécessaires à son trousseau, suite de visites dans laquelle la *quistante* (c'est le nom qu'elle prend) est accompagnée

d'une voisine dont le concours est le plus souvent rétribué. — Parmi les autres traditions, il faut citer le *Pique-hoon* et le *Hilhoulet*.

La première est une quête faite, suivant les localités, l'avant-veille de Noël ou le jour de l'an, par les enfants dans les maisons où il est né un enfant dans l'année, quête faite en chantant des couplets dont le premier est :

Pique hoon, hoon, hoon,
Pique pailhe, pailhe, pailhe.
Dats l'aumouyne à la canailhe
La maye part que si lou meign.
Etc., etc., etc.

Quant au Hilhoulet, c'est la visite que le lundi de Pâques, le parrain va faire à son filleul en lui portant divers cadeaux, dont un pain de douze à vingt livres.

M. Léon Martres a communiqué un mémoire sommaire sur les croyances des paysans landais, relatives aux sorciers et socières, aux loups-garous, aux rebouteurs, à la messe de *Saint-Secari*, aux revenants, à la grêle et au tonnerre, aux légendes, à la lune et au soleil, aux *Sourteins* (12 premiers jours de janvier) aux sources miraculeuses et à divers remèdes et superstitions.

La question du pèlerinage de N.-D. d'Abeth, de son origine et des cérémonies qui l'accompagnent, a été traitée par M. l'abbé Dubarat.

M. l'abbé Gabarat, curé de Cap-breton, a fourni d'intéressants détails sur le pèlerinage de Notre-Dame de Pitié à Cap-Breton.

Citons encore une curieuse note de M. l'abbé Foix, curé de Laurède, sur le pèlerinage de Notre-Dame de Grâce au Casaliou (Mugron).

Le même écrivain a donné une intéressante suite de renseignements sur les *cagots* du département des Landes et notamment de Laurède. Il a cité leurs différents surnoms, fait connaître leurs usages, et relevé, d'après les actes anciens, le noms des gésitains ou cristiaux.

Au cours de leurs excursions dans les Basses-Pyrénées et dans les Landes, ainsi que dans les provinces basques espagnoles, les membres du Congrès ont observé quelques curieux usages ; notamment l'habitude encore conservée de placer un drap noir, aux initiales de la famille, et d'allumer une longue bougie roulée de cire jaune, sur l'emplacement de l'ancienne sepulture de famille dans les églises.

A Lézo, près de Saint-Sébastien, ils ont assisté, le jour de la saint Jean, à des danses populaires et notamment à l'*Aurresku*. (1)

1. Voir *Euskal-Erria*, t. I, p. 5, article de Castro y Perrano.

Le soir, à Saint-Sébastien, la municipalité leur a donné le divertissement célèbre du Taureau de feu, *Zezensuzko*, feu d'artifice placé sur une carcasse de taureau, portée par trois hommes et qui parcourt pendant plus d'un quart d'heure la place de la Constitution, couvrant les groupes de ses étincelles, et qui est enfin placée sur une sorte d'estrade, au centre de la place, au moment où de la tête partent des fusées qui constituent le bouquet de ce divertissement pyrotechnique.

My.

LE FOLK-LORE DU PAYS DE LIÈGE

I

LA MÉDECINE POPULAIRE

Li ripougneux ou rebouteurs.



ANS les grandes villes, à Liège particulièrement, il existe un grand nombre de médecins populaires, espèces de charlatans qui n'ont jamais fait la moindre étude médicale. Ils exploitent le peuple par toutes sorte de « simagrées », gagnant ainsi des sommes considérables. Leur premier soin en « s'établissant » est de s'arranger une sorte de « salle de réception » où ils reçoivent les malades. C'est une chambre reculée, au fond de laquelle se trouve un oratoire, espèce d'autel garni de statues de saints, d'images religieuses, etc. Sur les murs sont appendus une grande quantité d'ex-voto de tous genres, statuettes, béquilles, membres en cire ou en argent, parfois en cuivre, des chapelets, des médailles, des vêtements, en un mot tout ce qui peut ressembler à un ex-voto, dons de bienvenue des personnes guéries. Cela est naturellement disposé afin d'être remarqué du visiteur et de lui faire croire à de prétendus miracles que le maître du logis aurait accomplis. Ce n'est pas tout. Le *ripougneu* (*repougneu, rebouteur* — guérisseur. — Il y a aussi des *ripoufneuses* ou *rebouteuses*, car les femmes se mêlent également de guérir) exhibe à l'occasion de vieux parchemins effacés, — moins on en voit les caractères et plus ils ont de valeur — garnis de gros cachets de cire rouge ; des bouquins en latin ou écrits en une langue étrangère quelconque. L'essentiel est que le client n'y comprenne rien. N'ou-

blions pas des reliquaires contenant de prétendus ossements de saints ; des objets qu'ils disent avoir été bénits par le pape et dont le simple attouchement guérit d'une foule de maux. On ajoute que certains de ces « médecins » auraient inventé des trucs pour faire remuer la tête des statues qui ornent leur domicile. On voit auprès des plateaux, des « troncs » pour les offrandes. Il y a même un tronc tout spécial pour recevoir les « pièces blanches. »

« Li ripougneux » font au milieu de ce capharnaum grotesque, tout ce qui est en leur pouvoir pour fasciner l'esprit du crédule personnage qui s'est offert à eux. Des « passes » des poses inspirées, des paroles cabalistiques, des baguettes aimantées, des gestes empiriques, des prières de toutes espèces des « chandelles » et des cierges allumés dans tous les coins, ne leur suffisent pas. Ils marmottent des paroles inintelligibles, font semblant de lire leurs bouquins exotiques, se roulent sur le plancher, forment des croix avec leurs doigts, — des « signures » —, ou en unissant deux morceaux de bois, jettent leurs bras en l'air, s'agenouillent, invoquent les saints et font d'autant plus de cérémonies qu'ils jugent le patient plus en état de les payer largement.

Après le grand mutisme qui les a absorbés jusqu'alors, ils recommandent des prières, et des remèdes enfin, remèdes fameux dont on ne pourrait se faire une idée. Les sauvages du centre de l'Afrique avec toutes leurs pratiques de « sorcellerie », même lorsqu'ils enterrent un malade ou un vieillard pour le « guérir » sont certainement plus sensés et moins crédules que les gens du peuple en Belgique, en plein XIX[e] siècle ! — En voici quelques échantillons :

Lorsqu'un enfant est en proie aux convulsions, il faut lui faire boire du vinaigre salé jusqu'à ce qu'il vomisse.

A une jeune fille souffrant de coliques : une infusion de queues de cerises, de son et de miel. A un jeune homme qui a des rhumatismes, on prescrit une pommade composée de térébentine de Venise, de cire jaune et de colophane.

Pour la névralgie, un ripougneu a recommandé de mettre un jaune d'œuf dans un verre de bière, et de boire un coup soir et matin. Ce sorcier croyait que la névralgie était une maladie de langue. Un second prescrit ce remède pour la danse de Saint-Guy, cette étrange maladie qui se rencontre encore quelquefois à Liège : vous monterez trois fois le Thier (chemin raide menant au soumet d'une colline), de la Chartreuse (colline voisine de la ville) et vous descendrez trois fois en courant le plus vite possible. Rentré chez vous, il faudra mêler et prendre tel breuvage par petites gorgées. Un point essentiel est que la jatte doit être noire, au moins de dehors. Et tous sont ainsi à la « d'vinant » (au hasard). Lorsque les maladies paraissent plus graves, ce sont des exercices religieux qu'ils prescrivent ; des messes, des neuvaines, des chapelets, des pèlerinages, des chandelles, et je ne sais quoi. Tout enfin ce qui leur passe par la tête. Ils vous diront par exemple de verser de la sciure de bois dans un verre d'eau, de le bénir trois fois, de tourner deux fois autour du récipient et de boire en neuf gorgées les yeux fermés, etc. Ils recommandent aussi les pommades, qu'ils vendent eux-mêmes, comme

les chandelles, les chapelets. Les messes, ce sont eux qui les feront dire, ce seront eux aussi, qui la plupart du temps, accompliront les pèlerinages. En attendant, ils empochent l'argent et en gardent les trois quarts au fond de leurs bourses. Cela ne suffit pas encore, il ne faut pas oublier les offrandes aux saints présents et recommandés, au tronc de l'entrée, au tronc « aux pièces blanches », etc. La moindre visite dans ces lieux représente toujours pour le malheureux qui est entré dans ce repaire, une dépense exagérée.

Ces guérisseurs sont très nombreux dans les faubourgs de la cité. Ils n'ont pas la moindre enseigne ; leur maison est une des moins remarquables du « quartier » et les entrées de leurs officines sont parfois très difficiles à franchir, à cause de l'obscurité et de la saleté qui règnent dans les longs et sinueux corridors qui y conduisent. Ce n'est que la renommée qui les fait connaître. Si, par exemple une guérison a coïncidé avec une de leurs visites, aussitôt la nouvelle se répand comme l'éclair, et toutes les mégères du voisinage s'y rendent sans tarder, vont y perdre leur temps et leur argent. Les « chapelles » ne sont jamais vides : on « fait queue » pour ainsi dire à leurs portes ; et les guérisseurs ne restent jamais une journée à chômer.

En juin 1876, un paysan des environs de Bruxelles ayant un enfant malade se rend chez un médecin ; celui-ci ordonne une quantité de remèdes qui n'amenèrent aucun résultat. Il se dit alors qu'il devait y avoir quelque chose de surnaturel là-dessous et, de connivence avec le père, on tomba d'accord : le malade était *possédé du diable* (*emmacraté*, dirait-on à Liège). Le vicaire informé du fait, accourt et opère les cérémonies d'usage en pareille circonstance. De plus, on répéta l'exorcisme dans un couvent de capucins. Tout cela fut vain : l'état de l'enfant s'aggravait chaque jour davantage. Le père se décide enfin à faire venir un médecin plus capable : mais il était trop tard : le malade avait une entérite et succomba deux jours après.

Il y a à Liège, dans la classe ouvrière, des personnes prétendant guérir la croûte de lait, que l'on nomme aussi à Liège, *mal de Saint Laurent* ; dans ce but des bonnes femmes s'arrangent de façon à paraître extraire de la région dorsale du malade, quelques poils : après cela le mal est enlevé comme par enchantement. On appelle cela *tirer les soies*, — sans allusion au porc cependant ; — il faut faire dire en même temps une neuvaine religieuse.

(*A suivre*) CH.-J. COMHAIRE.



BIBLIOGRAPHIE

Dr VICTOR FOSSEL.—*Volksmedicin und medicinischer Aberglaube in Steiermark. Ein Beitrag zur Landeskunde.* 2e Aufl. — Graz. Leuschner und Lubensky 1886. 172 p.. (Prix flor. 1.80 = 4.50 fr.).

Cet ouvrage est une contribution à la connaissance d'une branche du folklore, qui a été bien négligée jusqu'ici et dans laquelle, pour ce motif, tout est encore à faire. Il est vrai aussi que l'exploration de ce domaine est des plus difficiles; les folkloristes se plaignent de la « discrétion » du peuple, quand il s'agit d'un conte, d'une chanson ou de toute autre chose qui appartient à son trésor littéraire; sa méfiance, son mauvais vouloir devient manifeste, dès que les remèdes multiples, qu'on emploie dans la foule, sont en jeu. Le vulgaire, en effet, a en général une sainte horreur du médecin; avant de recourir à la science de celui-ci, le campagnard, l'homme du peuple dans les villes, épuisera son répertoire souvent étendu de remèdes domestiques, qu'il tient on ne sait d'où; quand il est à bout de son latin, il consulte le voisin, la voisine surtout, qui sait d'autres remèdes tout aussi infaillibles et qui ne demande pas mieux que d'offrir son avis; ou bien celle-ci connaît quelqu'un, qui a guéri la sœur du mari de la fille de son gendre, lequel conseille de faire tel pèlerinage, ou bien donne un peu d'onguent dans une coquille de moule, préparé avec des taupes mortes, ou quelque chose de semblable. Vous riez, lecteur? Lisez le livre du Dr Fossel, et vous verrez qu'il n'y a aucune exagération dans ce tableau.

Le Dr Fossel a réuni, dans ce petit volume, une grande quantité de remèdes usités en Styrie pour les maladies les plus diverses. Dans une introduction, qu'il aurait bien fait à mon avis d'étendre davantage, il a donné des aperçus très intéressants sur les idées que le peuple a au sujet de la santé et des symptômes de maladie, et sur la manière dont il s'explique celle-ci. Que de choses curieuses y avait-il encore à dire au sujet des formules magiques, des amulettes, des cures sympathiques! L'auteur explique cependant fort bien l'origine et le rapport de ces méthodes de guérison. Il aurait pu s'appesantir sur le prêtre-médecin. Le lecteur trouvera sur ce point des détails du plus haut intérêt dans la brochure de M. MARIGNAN, *La médecine dans l'Eglise au VIe siècle.* (Paris, A. Picard 1887).

Le Dr Fossel a traité son sujet d'une manière fort complète : il examine une quantité considérable de maladies, qu'il range sous les rubriques suivantes : I. Grossesse, naissances et couches. — II. Maladies de l'enfance. — III. Maladies du cerveau, des nerfs, des organes des sens. — IV. Maladies des organes respiratoires. — V. Maladies des organes de digestion et des organes génitaux.— VI. Maladies de la peau. — VII. Opérations chirurgicales et maladies des organes de la locomotion.— VIII. Décès et funérailles. — Il ne s'est pas borné à noter les remèdes de bonne femme; il a également recueilli beaucoup de formules magiques qui appartiennent à la science du rebouteur, des prières populaires, des amulettes. Il signale beaucoup de remèdes connus aussi dans d'autres parties de l'Allemagne; il y a tel moyen, déjà renseigné dans Pline, qui continue à être appliqué. L'auteur aurait dû noter également les pèlerinages qui font certainement, en Styrie autant qu'ailleurs, partie de la médecine populaire; il n'en donne guère.

En somme, c'est un ouvrage très intéressant et l'exemple du Dr Fossel mérite d'être suivi.

AUG. GITTÉE.

Comte Carlo de Landberg. — *Bâsim le forgeron et Hârûn er Rachid.* Texte, traduction et proverbes. Leyde E.-J. Brill 1888, in-8 XVII-87-119 p.

L'histoire de Bâsim le forgeron et de Hârûn er Rachid était déjà connue par une version anglaise publiée en 1795 dans le tome III des *Miscellanies consisting of poems, classical extracs and oriental apologues* de W. Baloe, et reproduite en allemand en 1797 dans le tome XI de la *Blaue Bibliothek aller Nationen* et en 1832 dans le tome XI des *Tausend und ein Tag* de V. der Hagen. Mais tant par leur inexactitude que par leur rareté, ces versions ne pouvaient rendre aucun service : aussi devons-nous remercier M. le comte Carlo de Landberg d'avoir mis à la portée des orientalistes et des folkloristes une double recension de ce conte : une syrienne, la seule connue des précédents traducteurs, et une égyptienne qu'il a trouvée au Caire et traduite en français. Le mérite principal de l'ouvrage consiste en une reproduction fidèle de scènes populaires dans une ville musulmane : on songe à Restif de la Bretonne, pour l'exactitude des conversations et des façons de parler, d'autant que dans le conte arabe, les expressions ne sont rien moins que châtiées.

Le sujet est des plus simples et le début est celui de plusieurs contes des Mille et une Nuits : le khalife Hârûn er Rachid, s'ennuyant dans son palais, sort sous un déguisement, accompagné de Djâfar et de Mesrour qu'il promène jusqu'au soir sans les laisser boire ni manger. Ils trouvent l'hospitalité chez un forgeron du nom de Bâsim auquel le khalife se plait à enlever chaque jour ses moyens d'existence en supprimant l'exercice des métiers qui le font vivre : tour à tour forgeron, baigneur, gendarme, huissier, courtier, Bâsim reçoit chaque soir la visite du khalife déguisé qui vient jouir de sa mauvaise humeur et lui prédire de nouveaux ennuis. Dans la version égyptienne, il finit par être jeté en prison, mais il est sauvé par une fée et reçoit d'elle un anneau au service duquel est attaché un génie : ce dernier détail est imité sans doute du conte d'Aladin ; dans la version syrienne, il se tire d'affaire par son astuce et son aplomb.

Comme ce conte ne se rencontre dans aucune collection des Mille et une Nuits, et qu'il porte des traces d'imitations de ces récits (1) on peut en placer la composition après la rédaction de ce recueil : les différences entre la rédaction égyptienne et la syrienne indiquent un texte commun primitif. Le texte arabe de la première a été donné d'après un manuscrit du Caire, celui de la seconde est publié d'après trois manuscrits : deux de Gotha, dans lesquels la rédaction est assez soignée et un de Leyde. A son édition, M. de Landberg a joint une table des proverbes vulgaires cités et un commentaire tiré des sources populaires, ce qui ajoute encore plus de prix à son excellente publication.

René Basset.

Charles C. Jones. — *Negro Myths of the Georgia Coast.* Boston et New-York. Houghton Miflin et Cie, 1 vol. pet. in-18 de VI-171 p. (prix 5 fr. 1 dollar).

Il y a quelques années M. Joël Chandler Harris publia les Contes de l'« Oncle Remus » qui obtinrent en Amérique et en Angleterre un légitime succès. Le recueil que vient de faire paraître le colonel C. C. Jones est, de même que le précédent, en créole anglais. Les patois créoles avec leurs formes enfantines et naïves se prêtent parfaitement aux contes, la saveur et l'originalité du récit y sont plus faciles à conserver que dans les langues littéraires. Le créole des nègres de la côte de Géorgie présente d'abord

1. On pourrait peut-être rapprocher le début de ce conte (le repas de Haroun chez Bâsim) de l'aventure du Khalife El Motawakkel se régalant de *Sikbadj* (sorte de vinaigrette au miel) chez un marinier (Mas'oudi,, *Prairies d'or*, édit. et trad. Barbier de Meynard, t. VII, Paris I. N. 1873, in-8, ch. CXVII p. 220-222).

quelques difficultés; mais avec un peu d'attention, et aussi à l'aide du glossaire placé à la fin du volume, il devient assez vite intelligible pour ceux auxquels la langue anglaise est familière.

Ces contes sont au nombre de 61; ils sont en général assez courts. De même que dans la plupart des contes de la race noire, les animaux y jouent le principal rôle, l'homme ne paraît que dans cinq ou six récits.

Le compère lapin, est parmi eux, le plus fréquemment en scène, c'est un personnage rusé qui l'emporte sur ceux qui ont plus de force et d'intelligence; puis viennent l'alligator, le loup, le renard, le tigre, l'éléphant, le lion, etc. Ces deux derniers animaux, très-communs en Afrique, n'existent pas sur le continent américain. Leur présence dans ces récits montre que la plupart de ces contes viennent des pays dont les ancêtres des conteurs actuels étaient originaires. Il est très probable que les parallèles se retrouvent de l'autre côté de l'Océan parmi les nègres africains. Les noirs de la Géorgie ont peu emprunté aux récits européens, et aux légendes des races rouges,qui d'ailleurs étaient déjà refoulées dans l'intérieur lorsque le pays fut colonisé et qu'on y amena des noirs. P. S.

C. MOISET. *Les usages, croyances, traditions, superstitions, etc., ayant existé autrefois ou existant encore dans les divers pays du département de l'Yonne.* Auxerre. G. Rouillé, in-8 de 158 p. (Extrait du Bull. de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne).

Un certain nombre de sociétés provinciales comprenant toute l'importance qu'il y a à recueillir les anciennes traditions, ont mis ce sujet à leur ordre du jour. En 1885 la société des sciences de l'Yonne dressait un questionnaire détaillé et l'adressait à toutes les personnes que l'on croyait en état de bien mener l'enquête. Ce sont les réponses obtenues que M. C. Moiset a classées dans le présent ouvrage. Les matières qui y sont traitées peuvent être rangées sous quatre sections; a) les fêtes annuelles; b) la vie humaine, y compris les coutumes de moisson, de vendange, etc. c) le merveilleux (sources, fontaines, grottes, arbres et pierres, fées, feux-follets, traditions populaires, revenants, etc.; d). Littérature orale (Légendes, chansons, dictons et proverbes).

Cette dernière partie n'est guère qu'indiquée.Il n'en est pas de même des fêtes annuelles, qui sont traitées avec détail, et révèlent une foule de coutumes curieuses. Le culte des arbres, des pierres et des fontaines est encore florissant en certaines parties de l'Yonne, qui au point de vue des croyances superstitieuses sont aussi riches que la Bretagne. Ainsi qu'on doit s'y attendre après la publication de tant de monographies sur les coutumes et les superstitions, on trouve dans l'Yonne beaucoup de faits constatés ailleurs; mais il en est nombre d'autres qui n'avaient point été relevés jusqu'ici et qui font de ce travail une des plus importantes contributions au folk lore français, qui aient paru cette année.

P.S.

JOSEPH DE LA PORTERIE. — Les vieilles coutumes de la Chalosse: *Une noce de paysans.* Saint-Sever. 1885 40 p. in-8. — *Les chants populaires.* Dax,1887, 16 p. in 8. (Extrait du Bull. de la Société scientifique de Borda).

Nous rendons compte un peu tard de ces deux monographies, dont nous avons eu tout récemment connaissance, et dont nous n'avons vu la mention nulle part. Beaucoup de bons travaux publiés dans les revues locales échappent ainsi à l'attention des chercheurs. Nous prions nos collègues des départements de vouloir bien nous signaler tout ce qui s'imprime autour d'eux et qui rentre dans le cadre de nos études.

La première de ces brochures contient le récit très bien fait d'un mariage dans la Chalosse, (partie du département des Landes). Les cérémonies du porte lit, du cadeau du fiancé, du couronnement et du ceintage (mise de la ceinture) de la mariée sont accompagnées de chants traditionnels, parfois très longs.Celui que l'on chante au moment où, devant la maison que la ma-

riée doit habiter, on fait les cadeaux aux époux, a au moins 150 vers. En Chalosse, il y a le lendemain de la noce, une coutume curieuse: on ramène la *nobi* à ses parents sous prétexte qu'elle est incapable de coudre, de filer et de faire le ménage. C'est naturellement une occasion de nouvelles fêtes chez le père de la mariée.

Dans la seconde de ces brochures, l'auteur s'est occupé surtout des *Chants des moissonneurs*; M. de la P. n'en donne pas moins de sept, malheureusement sans musique. Il parle ensuite succinctement du jour où l'on tue le cochon, de la fenaison, du broyage, du lin, etc.

P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

American Notes and Queries. 21 juillet. — Peter Schlemihl (étude sur le mythe des hommes qui ont perdu leur ombre). — 28; By hook or by Crook *Tom Sawyer* (Proverbes à assonances, anglais, français, espagnols etc.).

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, XV, liv. 4 et 5. — L'enfer de Plogoff, légende de l'île de Sein. *Le Carguet*. (Une jeune ilienne se fiance, malgré les conseils du prêtre Le Su qui vivait au XVIIe siècle, à un seigneur qui l'emmène en terre ferme; à son arrivée au château de Kerglas, on se moque d'elle, la prenant pour une sorte de sauvage; le jeune seigneur veut la reconduire à son île; le temps était si mauvais qu'il ne trouve aucun bateau; les pêcheurs prétendent que c'est à cause des fiancés mal assortis que la mer est en fureur) il s'embarqua avec elle en jurant le plus qu'il pouvait; une lame entraîne le bateau à l'endroit appelé aujourd'hui le Trou de l'Enfer, en mémoire de la punition des blasphèmes du jeune seigneur.

XV. 6. — A propos du procès fait au cadavre d'un suicidé, à Quimper, en 1692. *J. Trévédy*.

Congrès archéologique de France LIIIe session. Paris. Champion. in-8° de 479 p. Une seule monographie se rattache aux traditions populaires, elle est intitulée: *Quelques héros populaires de la Bretagne* p. 323-327. L'auteur, M. Paul Sébillot, constate qu'en Bretagne, comme partout ailleurs, les héros populaires sont rares: Duguesclin, Duguay-Trouin, Surcouf sont à peine connus de nom; Arthur a laissé quelques souvenirs; mais en réalité le seul personnage dont la mémoire soit restée parmi le peuple, c'est la duchesse Anne, à laquelle on attribue beaucoup de constructions, et dont le nom se rattache à plusieurs légendes.

Folk-lore Journal, VI. 3. The folk-lore of Sutherlandshire· *Miss Dempster*. — Charms and spells at Gretna, *W. G. Black*.— Dafidd, William Dafidd and the fairies, E. *Sidney Hartland*. — Some specimens of Aino folk-lore. J. *Batchelor*. — Folk-lore of the Seneca Indians of North America. *John Wentworth Sanborn*. — The three lemons. *A. H. Wratislau*.

L'Intermédiaire, 25 août. — Saint-Gengou et son registre des maris trompés. — Erreurs et superstitions médicales. — Des usages païens maintenus ou imités par les chrétiens.

Journal of Anthropologioal Society of Bombay. I. — On religious Injunctions and personal Wows with respect to sexual abstinence. *E. Rehatsek*. — The Saoras of Madras. *Fred. Fawcett*.

The Open Court. Chicago U. S. — 14 juin, 5 et 12 juillet. Plantation folklore, *L. J. Vance.* (Etude importante des contes nègres de Géorgie de C. Jones, avec des notes comparatives. Précédemment et en particulier dans le n° du 5 janvier M. V. s'était occupé des fables d'animaux racontées par les nègres).

Revista lusitana, I. 3. — Materiaes para o estudo dos dialectos portugueses. *A.-R. Gonçalves Vianna.* — Onomatologia portuguesa. *J. Leite de Vasconcellos.* — Notas e parallelos folkloricos. *Adolpho Coelho.* — I As doze palavras retornadas (recherches sur les séries principalement en Portugal, avec des notes comparatives). Cavallinos fuscos; sete alfaiates para mator un aranha (parallèle portugais de la légende des Sept Souabes et du Débat des gens d'armes et d'une femme contre un limaçon). — Un conto popular em mirandès. *J. Leite de Vasconcellos.* — Adivinhas portuguesas. *A. Thomas Pires.* (Ces devinettes recueillies dans la province de Douro sont au nombre de 23). — Formulas populares. *A. de Sequeria Ferraz.* (Au nombre de 68). O dinhero de Charonte. Ao sol poente. *F. Martini Sarmiento.*

Revue des Patois gallo-romans, II, 5 et 6. — Noëls wallons suite et fin, *A. Doutrepont.* — La chanson des vignerons (Yonne), *A. Girardot.* — Quatre contes messiens, *A. Jenroy* (le renard et le pot de crême ; les brebis qui vont à la fête ; le rêve du loup et son méchant voyage, randonnée ; le renard et la pie.) — Proverbes et dictons de la Chalosse, *J. de Laporterie.*

Variétés bibliographiques, revue dirigée par E. Rolland. I. 2. 3. — La femme dans les proverbes. — Supplément à la Faune populaire : la chauve-souris. — Termes relatifs à la culbute.

Volskunde (Gand, Hoste) Juin (n° 6). — Un conte, de *Aug. Gittée,* avec force commentaires; une légende par *G. de Lattin.*

Juillet (n° 7). — L'origine de nos contes populaires (théorie d'Andrew Lang, commentée par *Aug. Gittée*). — Le demi-Coq, conte, (version originale) par *Em. K. de Born.* — Sorcières mélomanes, une légende, *Pol de Mont.* — Une chanson populaire « Allons, mon homme, il faut retourner chez toi ! », notée et commentée par *Pol de Mont.* — Suite et fin de la très complète et intéressante rubrique « Les animaux dans la rime d'enfant » *Pol de Mont.*

Wisla (avril, mai, juin 1888), t. *II. 2e Livraison.* — Voyage sur le Niémen, *S. Gloger* (fin). — Proverbes polonais du pays de Teschen (Silésie autrichienne), *A. Cinciala.* — Les chansons polonaises des Samogitiens (suite), *M. D. Sylwestrowicz.* — Quelques usages curieux de Noël dans les environs de Dombrowa (Pologne). *J. E. Ziemba.* — Un peu de statistique, *André S.* — Le cantique des mendiants sur l'expédition viennoise du roi Jean Sobieski (1683), *B. Grabowski.* — Une paysanne du district de Nowoaleksandrowsk (gouvernement de Kowno, Lithuanie), A. Römer. — *Enquêtes*- Rimes d'éliminations des enfants polonais. — La chaumière polonaise. — La région de à (*a* prononcé comme *au*) dans les dialectes polonais. — *Critique, Bibliogaphie et nouvelles* : Etude sur les ouvrages de M. A. Lang, de Miklosich (La Vendetta slave). revue des périodiques (entre autres de la Revue des traditions populaires). Coup d'œil sur l'exposition des instruments de musique qui a eu lieu au printemps 1888 à Varsovie, avec gravures des instruments populaires polonais.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Nomination.* — Notre collègue, M. Bourgault-Ducoudray, l'éminent professeur du Conservatoire, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Tous les amis des mélodies populaires applaudiront à cette distinction méritée.

∴ *Manière de guérir les oreillons.*— En Basse-Bourgogne et en Champagne, Pour guérir les oreillons, il faut boire après un cheval et à même le sceau. (*Comm* ». *de* M. PH. SALMON).

∴ *Les dents perdues.* Dans le Cantal, quand on perd une dent on a bien soin de l'enterrer, l'on prétend qu'après la mort un arbre pousse à cet endroit et que, si l'on est en purgatoire, on vient s'y mettre à l'abri. (*Comm. de* Mlle A. BON).

∴ *Epingles jetées dans les fontaines en Anjou.* — On jette des épingles, dans certaines fontaines pour se marier dans l'année. (*Comm. de* M. MICHEL).

∴ *Œuf jeté dans les fontaines.* — Dans d'autres fontaines, on jette un œuf qui doit y rester l'espace d'un *Pater* et d'un *Ave*, puis on se frotte les yeux malades, avec l'œuf en ier, pour obtenir guérison, (*Comm. de* M. MICHEL).

∴ *Locutions proverbiales et commerciales.* — A Paris, si l'on dit « prix fait comme les petits pâtés », cela signifie trois sous; dans la Sarthe, « prix fait comme les petits godets » veut dire cinq sous. (*Comm.* de M. A. LANDRIN).

∴ *L'Homme dans la Lune.* — Dans le Languedoc on dit que c'est saint Bernarn avec son fagot de bois, et que Dieu l'a puni d'avoir travaillé le dimanche (*Comm.* de M. LANGLADE).

∴ *La Procession des Tintaribeaux.* — Les *Tintaribeaux* viennent en procession de Honfleur le *1er mai* et se rendent à l'église Saint-Denis de Lisieux, dans laquelle se trouve la chapelle de *Saint-Maclou* qui est réputé guérir les clous (*Comm. de* M. EDMOND GROULT).

∴ *Repassoirs en terre cuite.* — Dans la Loire-Inférieure, M. Pitre de l'Isle a eu de ces *repassoirs* en terre jaune, de la forme des fers ordinaires; d'autres en forme de boucliers, supportés par trois pieds. On place le feu dessous et ils servent à dresser le linge. Cette forme est en usage à Saillé.

∴ *Maladie transmises à un mégalithe.* — A Villemaur (Aube) existe le polissoir dit de Saint-Avit. Les fiévreux s'y rendent, et attachent des fils de laine aux branches des arbrisseaux qui ont poussé autour, dans l'espoir très ferme de se débarrasser de leur maladie (*Comm. de* M. PH. SALMON).

AVIS

A partir du 15 octobre prochain, le bureau de M. A. Certeux, trésorier de la Société, sera transféré 24, rue Gay-Lussac.

Le Gérant : A. CERTEUX.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 11. — Novembre 1888.

CONTES ARABES ET ORIENTAUX

I

LES CONTES ARABES DE Mlle GROFF (1).



LLE Groff, dans une courte préface, nous avertit que les trois contes qu'elle donne dans ce volume sont empruntés à un manuscrit de la Bibliothèque nationale (Supplément arabe, no 1728), renfermant deux ouvrages : le premier, intitulé *Nozhat el h'abib*, etc. (*Divertissement de l'ami, ou aventures merveilleuses des rois de l'Orient et de l'Occident*) est divisé, sur le modèle des M. I. nuits ou cent et une nuits. Le second, qui a pour titre *Nadhm es solouk*, etc. (*Le fil de perles, causeries des vizirs et des rois*) comprend, entre autres, plusieurs histoires qu'on retrouve dans les M. I. Nuits. Comme Mlle Groff n'a pas donné la traduction des contes qu'elle publie, je crois rendre service aux folkloristes en les résumant.

Le premier conte est celui du *Roi et du Dragon*. Un prince possédait une jument magnifique et un poulain sauvage que l'on ne pouvait approcher. Un jour ces deux animaux s'enfuient dans le désert : le prince se met à leur recherche, mais il est sur le point d'être tué par le poulain sauvage quand un dragon fait périr ce dernier et tire le roi de la fosse où il était tombé. Ici se manifeste l'ingratitude humaine : le prince livre son sauveur à des chasseurs de dragons, puis, saisi de remords, le met en liberté. Cependant il a la figure noircie par le souffle de l'animal et ce n'est qu'à grand'peine qu'il se fait reconnaître des siens.

Sur le conseil d'un vieillard, il envoie ses deux fils à la recherche d'un remède : l'aîné, effrayé des dangers qu'il court, s'arrête dans la première tribu

(1) *Contes arabes extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, par FLORENCE GROFF, élève à l'Ecole des langues orientales vivantes, Paris, Ernest Leroux éditeur 1888, in-8o 88 p. autog.

qu'il rencontre : le second persévère, arrive à une tour où un ermite l'avertit que dans le palais de Chems en Naqa (Soleil de pureté), fille d'un djinn et d'une femme, croît un arbre dont les feuilles blanchiront le visage du roi. Le jeune homme poursuit sa route, arrive au palais mentionné, trouve la jeune fille endormie, devient amoureux d'elle, prend les feuilles de l'arbre magique et s'en retourne en laissant son nom et une trace de son passage.

A son retour, son frère, jaloux de son succès, profite du moment où il est endormi pour lui enlever les feuilles merveilleuses et l'attacher à un arbre. Il revient vers son père qu'il guérit, s'attribue l'honneur de la réussite et calomnie son frère. Celui-ci, délivré de ses liens, est amené devant le roi qui veut le faire mettre à mort ; mais il est délivré par Chems en Naqa qui s'est mise à sa recherche. Le frère aîné est tué : le prince quitte sa tribu et va vivre avec la fille du djinn dans le pays de celle-ci.

La dernière partie de cette histoire peut être rangée sous la formule n° 16 de la classification dressée par Hahn (1) ; c'est le thème bien connu de la substitution d'un imposteur au véritable sauveur : le fait a lieu généralement lorsqu'il s'agit de sortir du monde souterrain : ce sont, tantôt des êtres extraordinaires, tantôt les frères eux-mêmes du héros qui tentent de le faire disparaître et de s'attribuer ses exploits : ainsi, dans les contes magyars (2), albanais (3), siciliens (4), lithuaniens (5), berbères (6), etc. On le retrouve jusque dans un conte arabe dont l'analyse seule nous a été conservée par le Journal de Galland (7).

Mais, outre ces rapprochements partiels, il existe entre le conte arabe et d'autres, une ressemblance complète, aussi bien pour la marche du récit que pour les épisodes. Ce n'est pas sans étonnement qu'on rencontre en Suède le même récit avec tous ses détails. Dans le conte du *Pays de la Jeunesse* (8), un roi, affligé de vieillir, apprend que dans cette terre éloignée, existent une eau et des pommes qui empêchent de vieillir. Les deux fils aînés partent à la recherche de ces objets merveilleux, mais, séduits par les plaisirs, ils s'arrêtent en route. Le troisième fils, plus persévérant, renseigné par un sorcier et des poissons, dont un le transporte au pays tant cherché, pénètre dans le château enchanté. Il trouve tous les habitants et tous les

(1) *Griechische und albanesische Mærchen*, 2 v. in-8°, Leipzig 1864, t. I p. 51.
(2) Stier, *Ungarische Sagen und Mærchen*, Berlin, 1850 in-12. I. *Les trois fils du roi*.
(3) Dozon *Contes albanais*, Paris, 1881, in-18, XV. *Les trois frères et les trois sœurs*.
(4) Gonzenbach, *Sicilianische Märchen*, Leipzig, 1870, 2 v. in-12, t. II, n° 58. *Les quatre filles du roi*, n° 59. *Armaiinu*, n° 64, *Fata Morgana*.
(5) Leskien et Brugmann, *Litauische Volkslieder und Märchen*, Strasbourg 1882, n° 8. *Les trois fils du roi*, et les notes de Wollner sur les recensions de ce conte dans les littératures slaves, p. 532-537.
(6) Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18 n° 135. *Les trois frères*.
(7) H. Zotenberg, *Histoire d'Ala eddin*, Paris, 1808, I. N. in-4° Appendice, p. 53. *Le roi et ses trois fils*.
(8) Stephens et Cavallius, *Old norse fairy tales*, Londres, s. d. in-8° p. 163. *The land of youth*. Marmier, *Contes populaires de différents pays*. 1re série, Paris, 1880, in-18, p. 225.

animaux plongés dans un profond sommeil, ainsi qu'une princesse dont il devient amoureux. Après s'être emparé de l'eau et des pommes de jeunesse, et déposé un baiser sur les lèvres de la jeune fille, il se retire en écrivant son nom et le but de sa visite (1). Il revient vers ses deux frères, mais ceux-ci lui volent les objets précieux qu'il rapporte et les remplacent par d'autres semblables, mais sans vertu aucune. Le roi, dont la guérison est manquée ce jour-là, veut faire périr son troisième fils, après que les deux fils aînés lui ont rendu la jeunesse, grâce aux talismans volés par eux et dont ils s'attribuent l'honneur de la conquête. Mais lorsque le prince est jeté aux lions, il est réclamé par la jeune fille qu'il a vue dans le palais enchanté et qui vient le délivrer à la tête d'une flotte.

Le conte arabe a passé avec quelques variantes dans un recueil berbère inédit, rédigé dans le dialecte chelh'a du Sous (Maroc) et divisé comme les Mille et une Nuits ausquels il a d'ailleurs emprunté son cadre (2) : c'est la troisième histoire du recueil.

« Il était un roi qui possédait beaucoup de chevaux qu'il montait chaque jour : il avait aussi beaucoup de chameaux et de troupeaux de brebis. A la saison des pluies, un chameau en chaleur disparaissait suivi des autres et aussi des brebis qui étaient accoutumées à lui. Quand il paissait, il connaissait la voix du roi, mais, en chaleur, il ne reconnaissait plus rien et fuyait au désert avec les chameaux et les brebis : on n'en avait plus de nouvelles. Le roi s'en informa et dit : « Celui qui me dira où ils sont, je lui donnerai ce qu'il voudra ». Un homme voulant gagner quatre quintaux d'argent, vint trouver le roi : Je les ai vus dans une montagne, dit-il, mais on ne peut en approcher, car le chameau qui est en chaleur tue tout le monde : il a déjà tué beaucoup de personnes ». — « Moi, répondit le prince, il connait ma voix, j'irai seul ». — Il monta sa jument, partit avec son guide et arrivé à la montagne, il se mit à crier. Le chameau le vit, courut sur lui et le poursuivit. Le roi s'enfuit, pressant sa jument et serré de près par l'animal furieux jusqu'à ce qu'il tomba dans un trou. Il y avait un serpent qui se dressa, tua le chameau, mais laissa sortir l'homme et sa monture. Le roi se remit en route jusqu'à ce qu'il rencontra une fontaine : il descendit pour se reposer, but de l'eau et vit arriver des gens venant du Soudan et portant des cages de fer sur des chameaux. — « Qui es-tu, homme au visage honnête », lui demandèrent-ils ? — « Que voulez-vous ? Que cherchez-vous ? » — « Voilà neuf jours que nous sommes dans le désert, nous cherchons un serpent pour faire un sortilège : si nous trouvons quelqu'un pour nous l'indiquer, nous lui donnerons ce qu'il voudra ». — « Combien ? » — « Quatre quintaux d'or ». — « Je vous le montrerai », dit le roi. — Ils se réjouirent, descendirent près de la source pour y passer la nuit, dressèrent leurs tentes et prirent une caisse dans laquelle

(1) Le conte scandinave donne ici une version populaire d'une épisode de l'Edda, l'arrivée de Sigurd au château merveilleux où la valkyris Brunhild sort d'un sommeil enchanté. Cf. Laveleye, *Les Saga des Nibelungen dans les Eddas*. Paris, 1866, p. 212-225. Il est curieux de retrouver ce détail dans le conte arabe. La recension berbère, citée plus loin, l'a légèrement modifiée.
(2) *Kibab ech chelh'a*, Bibl. nationale, fonds berbère, n° 4.

il y avait une bouteille contenant un peu d'eau dorée. Ils appelèrent un esclave, le dépouillèrent de ses vêtements, et le frottèrent avec l'eau jusqu'à ce qu'il n'en resta plus. Puis ils dirent au roi : « Montre nous où est le serpent ». — Il se leva et les accompagna jusqu'au trou : on fit descendre l'esclave, mais l'animal le tua. On en prit un autre qu'on frotta comme le premier, on le fit descendre, mais il fut tué comme l'autre. Enfin le troisième parvint à mettre une chaîne au serpent, on le prit et on le mit dans une cage de fer (1). La nuit venue, le prince se repentit, car il se rappelait le service que lui avait rendu le serpent. Il se leva, ouvrit la cage et dit au prisonnier : « Tu m'as sauvé du chameau, je te délivre de ces gens-là ». — Le serpent lui souffla à la figure, ce qui le rendit noir comme un nègre, puis alla tuer tous les chasseurs et retourna dans sa demeure. Le lendemain matin, le roi trouva tous ses compagnons morts : il emporta ce qu'ils avaient laissé et revint chez lui. Arrivé à la porte de sa maison, il ne fut reconnu par personne, tant son visage était changé et ses propres esclaves le repoussèrent. — « Qu'y a-t-il ? demandèrent les fils du roi. — « C'est un nègre qui prétend être votre père : venez le voir ». Ils allèrent l'interroger, il leur dit : « Je suis votre père », et leur en donna la preuve. Ils le reçurent et pleurèrent avec lui en disant : « C'est Dieu qui le veut ainsi ». Après leur avoir raconté son histoire, il leur demanda : « Où sont mes chameaux et mes brebis ? » — « L'homme qui t'a accompagné et nous avait donné de tes nouvelles les a ramenés ». — Ils étaient résigné à la volonté de Dieu quand un médecin vint dire au roi : « Je te guérirai ». — « Comment ? » — « As-tu un fils qui soit un homme ? » — « J'en ai » et le roi appela ses enfants. Quand ils furent là : « J'ai quelque chose à vous demander, leur dit-il, il faut que l'un de vous aille chercher ce que le médecin voudra ». — Le plus jeune se leva et dit : Moi j'irai. — L'aîné ajouta : « Moi aussi ». — Le père leur donna des chevaux et ils partirent pour le pays que le médecin leur indiqua : « Ce que vous devez m'apporter est chez une femme qui commande aux djinns et aux hommes : elle dort sept jours : prenez garde qu'elle ne vous tue ; vous m'apporterez ce qui est dans le flacon suspendu au-dessus de sa tête (2) : les afrites la gardent nuit et jour ». — Ils voyagèrent tant qu'ils arrivèrent à un château : l'aîné dit au plus jeune : « Je suis fatigué et j'ai peur ». — Son frère répondit : « Moi, j'irai ; si je meurs, je l'aurai voulu : attends mon retour ». — Puis il continua sa route jusqu'à un palais où était la femme en question. Il s'assit et vit un homme comme lui. Il le rejoignit : « Que cherches-tu ici ? » — « Le château du roi. — Que fait la princesse ? » — « Elle dort depuis trois jours ». — « Montre-la moi ». — « J'ai peur pour toi ». — « Ne crains rien, viens avec moi ». — « Mets ton cheval chez moi ». — « Le voici ». — L'homme le prit et ils allèrent au château où le cheval fut

(1) Dans le conte arabe (p. 7) deux personnes périssent comme en berbère, mais ce sont des chasseurs et il n'est pas question de l'eau dorée. Le roi trahit son sauveur pour 5,000 dinars.

(2) On remarquera que dans le conte berbère comme dans le conte scandinave, il est question d'un flacon d'eau merveilleuse, tandis que l'arabe parle de feuilles.

attaché et reçut de la nourriture. — « Suis-moi, dit ensuite l'étranger au jeune homme et ils allèrent dans le palais principal du roi». « Entre, ajouta-t-il, tu trouveras tous les esclaves endormis: prends garde de ne pas t'évanouir ». — Le jeune homme entra et trouva un pavillon où une jeune fille se peignait : elle le vit et lui dit : « Salut prince ». — « Où est le pavillon du roi », demanda-t-il. — « Le voici, mais, promets-moi que tu m'épouseras ». — Il lui fit cette promesse. Elle ajouta : « Je te conduirai », et elle partit avec lui : quand ils furent arrivés, elle lui fit cette recommandation : « Prends ta pioche : quand tu seras entré, creuse par dessous la porte du pavillon, car il y a deux lions debout à l'entrée ; ne les regarde pas, sinon ils te feront périr ». — Il suivit ce conseil et le trouva exact, entra, trouva le roi endormi, prit la bouteille indiquée par son père et se dit : « Je n'ai pas vu le visage du roi ». — Il revint sur ses pas, le trouva couvert par les cheveux : il en coupa quelques-uns et reconnut que c'était une femme belle comme la lune. Il jouit d'elle, à son insu, car elle dormait, puis, prenant un encrier et du papier, il écrivit : « Celui qui est entré ici a pris la bouteille au-dessus de la princesse et joui d'elle ». — Il plaça ce billet à son chevet, sortit et se remit en route et trouva la première jeune fille qu'il avait promis d'épouser. Il renouvela sa promesse, mais laissant là sa fiancée, il suivit son chemin jusqu'à l'endroit où était son frère. Celui-ci se leva et le salua. Ils se mirent ensuite en route et lorsqu'ils furent près de la maison de leur père, l'aîné dit à l'autre : Nous sommes las, dormons une heure ». — « C'est bien, dit le plus jeune qui s'endormit dès qu'ils furent descendus de cheval. L'aîné se leva, le garotta et l'abandonna aux chacals et aux hyènes, tandis que lui-même emportait le flacon. Quand il fut arrivé, il le remit à son père qui lui demanda : « Où es ton frère ? » — « Il a disparu ». Le vieillard se frotta la tête avec l'eau et se réjouit d'être guéri. Sur ces entrefaites, le jeune homme qui avait été garotté fut rencontré par deux voyageurs qui le délièrent. Il revint chez son père : celui-ci le fit arrêter et le jeta en prison. Voici que la princesse endormie se réveilla et apprit tout ce qui s'était passé. Elle réunit beaucoup de troupes et partit pour trouver le père du jeune homme, jurant de n'épouser que celui ci. — Après avoir équipé une armée, elle voyagea jusqu'à ce qu'elle fût arrivée chez le roi : celui-ci craignant des soldats aussi nombreux prit des présents considérables et les porta à l'autre roi (la princesse avait gardé son déguisement masculin). — La jeune fille lui demanda : Où est ton jeune fils qui porte ce nom ? — « En prison depuis trois jours ; je veux lui donner une forte bastonnade ». — « Délivre-le et amène-le moi ». — Le roi alla chercher son fils, lui ôta ses fers et l'amena à la princesse en disant : « Le voilà ». — Elle reprit : « C'est lui seul qui m'a dépouillée ». — « Qu'a-t-il fait ? demanda le roi, reprends chez moi ce qu'il t'a pris ». — « Il a emporté le flacon qui était au-dessus de ma tête. Il le sait bien ». — « Mais, dit le roi, c'est l'aîné qui a enlevé le flacon ». — « L'aîné n'a rien pris ». Puis le prétendu roi emmena le jeune homme pour passer la nuit et lui dit : « Je suis une femme : je veux que tu règnes à ma place ». Le lendemain, il fut proclamé roi, revêtit des habits royaux, alla prendre son frère aîné et le mit aux fers ».

Le deuxième conte, intitulé : *Histoire de la Ville, mère des cités et reine des contrées*, est composé d'épisodes empruntées pour la plupart à des récits de voyages fabuleux comme celui de Sindbad le marin ou de Hasan de Basra. Après la description de cette ville imaginaire, située dans le Yémen, et qui renferme plusieurs des merveilles d'Irem aux colonnes, le conteur nous montre le fils du roi, pris du goût des voyages, en décidant entre deux marchands, et s'embarquant malgré les représentations de son père. Après avoir erré hors de sa route pendant quatre mois, le navire aborde à une île dont les habitants n'ont pas de communication avec le reste du monde (1). Ce pays qui produisait les épices les plus recherchées, était arrosé par une rivière sortant à de certains intervalles d'une montagne immense (2). Tous les ans, le vizir doit pénétrer dans une grotte, après avoir reçu du roi quelques renseignements et un présent mystérieux. Au bout d'une heure il reparaît suivi de l'eau qui coule pendant le temps nécessaire à la fécondation du pays. — Le jeune prince épouse la fille du souverain et, choisi pour vizir, il tente, le moment venu, l'épreuve qui doit consacrer son pouvoir. Il trouve dans la grotte un nègre qui le conduit vers sa maîtresse, reine d'un peuple d'amazones (3) et qui détournait ou ménageait le cours du fleuve. La princesse, dont le jeune homme se concilie les bonnes grâces en lui offrant des dattes de son pays, supprime les sécheresses périodiques, épouse l'étranger et lui apprend que tous les ans, son peuple doit, pour ne pas périr, offrir à un afrite de la ville voisine des noyaux de dattes : de là le tribut imposé à la première île, en échange de l'eau du fleuve. Elle garde près d'elle le prince pendant deux cents ans et meurt en lui laissant dix filles. Il les ramène avec des richesses considérables dans la ville où son beau-père avait régné et où l'on ignorait ce qu'il était devenu : il retrouve sur le trône son arrière petit-fils, âgé de cent ans et vieux à côté de son bisaïeul sur qui les années n'ont pas eu de prise. Il se fait reconnaître, passe dix ans avec lui, puis retourne dans sa patrie, la ville célèbre du Yémen où il règne encore quelque temps.

Une erreur de mise en pages s'est glissée dans l'autographie, mais on peut aisément la réparer à l'aide de la pagination qui est exacte.

Le troisième conte, *Les quatre hommes et Haroun er Rachid*, est loin d'avoir l'intérêt des précédents. Le Khalife, visitant les prisons de Baghdad, interroge quatre condamnés qui s'y trouvaient renfermés pour les raisons les plus di-

(1) Cf. des détails analogues dans un passage des *Mille et une Nuits*, éd. de Boulaq, t. III, p. 87, n° 567.

(2) Peut-être faut-il voir ici une allusion aux crues périodiques du Nil. Le conte serait en ce cas d'origine égyptienne. Cf. la description de Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane* liv. VI, chap. 26 et de Mas'oudi, d'après Ptolémée, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. I, chap. IX, p. 201 205. Un fleuve souterrain du même genre, dans le royaume de Serendib (Ceylan) est mentionné dans le sixième voyage de Sindbad le marin, (Cf. éd. de Langlès, à la suite de la *Grammaire arabe* de Savary, Paris, 1813, in-4°, p. 506-510.)

(3) Un conte du recueil des *Sept Vizirs* ou *Syntipas* : *Le jeune homme qui a cessé de rire*, nous présente une description toute semblable d'une cour d'amazones, (Cf. *Mille et une Nuits*, éd. de Boulaq, t. III, n° 589-590 p. 63-65.)

verses : le premier a été accusé injustement de vol par un faux dévot qui l'avait vu compter une somme d'argent dans une mosquée : le second a été arrêté pour un meurtre qu'il n'avait pas commis, sur la déposition d'une femme qui avait assassiné son mari. Haroun fait remettre les deux innocents en liberté. Le troisième, dans un moment de jalousie, a tué un inconnu dans la maison de qui il s'était installé avec une femme qu'il avait rencontrée par hasard : il est condamné à mort. Les aventures du quatrième sont plus fantastiques et rappellent sur quelques points celles de Djouder le pêcheur. Un malheureux, chargé de famille et secouru par un vieillard, entre à son service. Son maître l'emmène dans le désert, et après diverses opérations magiques, trouve la clef d'une ville mystérieuse, remplie de richesses auxquelles il est interdit de toucher sous peine de ne pouvoir revenir en arrière (1). Le vieillard se borne à emporter un coffret rempli d'une terre jaune : c'est la *kimia* (la pierre philosophale) (2). Il en cède une partie à son serviteur qui transmute en or le fer, l'airain et le plomb. Mais sa subite fortune excite la jalousie et il est jeté dans la prison d'où Haroun er Rachid le tire après plusieurs années.

On voit quel intérêt la publication de Mlle Groff présente aux folkloristes : il serait à désirer que M. Houdas, le savant professeur de l'Ecole des Langues orientales, à qui ce volume est dédié par son élève reconnaissante, nous fît connaître, par une publication *in extenso* ou une analyse, le manuscrit de la Bibliothèque nationale d'où ces contes sont tirés : il fournirait ainsi l'occasion de curieux rapprochements.

II

HISTOIRE D'ALA AL-DIN DE M. ZOTENBERG (3)

« La traduction des *Mille et Une nuits*, publiée au commencement du

(1) Cf. dans Maqrizy (*Khit'at'* éd. de Boulaq 2 v. in-8°, 1270 hég. t. I, p. 40-41), une prohibition semblable dans le récit d'une aventure arrivée, dit-on, à un chercheur de trésors au temps de Abd el'Aziz ben Merouân, gouverneur d'Egypte.

(2) Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. VIII, ch. CXXIII, p. 176-177, donne la formule suivante, d'après Khaled, fils du Khalife Yézid, pour fabriquer la pierre philosophale.

« Prends le talc avec l'ammoniaque et ce qui se trouve sur les chemins.

« Et une chose qui ressemble au borax : proportionne tout cela sans commettre une erreur.

« Et si tu aimes ton Seigneur, tu seras le maître de la nature. »

Toutefois l'auteur arabe ajoute fort prudemment : « Quant à nous, Dieu nous préserve de nous appliquer jamais à des recherches où le cerveau s'affaiblit, la vue s'altère, le teint jaunit au milieu des vapeurs de la sublimation, des émanations des vitriols et autres substances minérales.

Sur cette signification particulière qu'avait le mot *Kimia* dans les sciences hermétiques, cf. Pott. *Chemie oder Chymie* (où il le dérive du mot égyptien *Kimé*, désignant l'Egypte,) *Zeitschrift der deutschen morgenlœndischen Gesellschaft* t. XXX, 1876, p. 6-20 et les observations de Gildemeister : *Alchymie*, ibid, p. 534-538.

(3) H. ZOTENBERG. *Histoire d'Ala al-din ou la lampe merveilleuse, texte arabe publié avec une notice sur quelques manuscrits des Mille et Une nuits.* Paris, I. N., 1888, 70-86 p. in-4.

« XVIIIe siècle par Antoine Galland, renferme plusieurs contes, tels que le « *Dormeur éveillé, Aladdin ou la Lampe merveilleuse, Ali-Baba et les Quarante* « *voleurs, Les deux sœurs jalouses de leur cadette*, et d'autres, dont le texte ori- « ginal est, jusqu'à présent, demeuré inconnu. Ils ne se trouvent ni dans l'é- « dition de Habicht, ni dans les éditions de Boûlâq et de Calcutta, ni dans les « exemplaires manuscrits examinés par divers savants. Si, à l'origine, on a « pu croire que l'ensemble de la publication de Galland était l'œuvre de sa « propre imagination, il ne s'est jamais produit, depuis que le recueil arabe « a été plus généralement répandu, aucun doute relativement à l'authenticité « des récits que je viens de mentionner. On a supposé qu'ils avaient été tra- « duits d'après un volume qui s'est perdu après la mort de Galland ou qu'ils « faisaient partie d'autres séries de contes conservées dans les collections de « la Bibliothèque Nationale. Cependant, les recherches dirigées de ce côté « par C. Caussin de Perceval, J. de Hammer, Reinaud, Loiseleur-Deslong- « champs, n'ont pas abouti (1). » — La Bibliothèque Nationale possède, en effet, trois volumes sur quatre d'un exemplaire des *Mille et Une nuits* ayant appartenu à Galland (fds arabe, nos 1506, 1507, 1508) : le premier est même annoté de sa main, c'était, croyait-on, le texte qui avait servi à la traduction du célèbre orientaliste : on supposait que les contes dont l'original est perdu se trouvaient dans le quatrième volume aujourd'hui disparu. Mais M. Zotenberg démontre par des arguments irréfutables que la traduction de Galland ne fut pas faite sur ce texte, mais sur un autre que nous retrouvons abrégé dans la recension égyptienne (édition de Boulaq). Qu'est devenu ce texte ? Ce ne peut être l'exemplaire rapporté par Benoît de Maillet (n° 1491, *a*, ancien fonds arabe), ni la version turke (356 fds turk) dont les rédactions diffèrent absolument de la traduction française, quelques libertés qu'ait pu prendre Galland avec l'original. Enfin, le quatrième volume, aujourd'hui perdu, ne devait pas renfermer, comme le prouve M. Zotenberg, les derniers contes de l'édition française. Sur l'origine de ces récits, le *Journal* de Galland, dont l'éditeur cite des fragments, nous fournit des données intéressantes et importantes : un Maronite nommé H'annâ (Yoh'anna), ramené à Paris par Paul Lucas, communiqua à Galland, de 1709 à 1712, oralement ou par écrit, un certain nombre de contes insérés dans les derniers volumes des *Mille et Une nuits* et nommément ceux de la *Lampe merveilleuse*, de l'aveugle *Baba Abdallah*, du *Cheval enchanté* (2), des *Deux sœurs jalouses de leur cadette*, d'*Ali-Baba et des Quarante voleurs*, du *Prince Ahmed et de la fée Pari-banou* : quelques-uns furent même rédigés en arabe par le Maronite, soit d'après ses souvenirs, soit d'après des recensions des *Mille et Une nuits* différentes de celles généralement citées.

1. *Notice*, p. 1.
2. Remarquons en passant que l'original de ce conte existe dans une version kalmuke d'un ouvrage sanscrit : Jülg, *Kalmückische Märchen*, Leipzig, 1866, in-8 : dans une épisode du premier récit, *La dispute entre les sauveurs*, il est question d'un garouda (oiseau gigantesque) en bois dans lequel s'introduit le fils du riche, pour reprendre sa fiancée ravie par un khân : le garouda, comme le cheval artificiel des *Mille et Une nuits*, se meut par des chevilles.

Parmi ces dernières se trouve le manuscrit où M. Zotenberg, plus heureux et surtout plus habile que ses prédécesseurs (1) a retrouvé une version de la *Lampe merveilleuse*, très peu différente de celle qu'a connue Galland : il renferme également le conte de *Zeïn el Asnam*, sous une forme plus développée que dans l'édition de Habicht (2). Un autre manuscrit (1716, suppl. arabe) utilisé par D. Chavis pour la suite des *Mille et Une nuits* publiée par Cazotte, présente aussi une recension de ces contes, mais plus altérée, au point de vue du style, que la précédente.

M. Zotenberg, le premier, a donné une classification exacte des manuscrits que nous connaissons : il les partage en trois groupes : le premier, et vraisemblablement le plus ancien, provenant des provinces musulmanes de l'Asie, et presque tous, ne renfermant que la première partie des contes : le second, ou égyptien, représenté par les éditions de Boulaq et de Calcutta. L'édition de Habicht participe de ces deux recensions. Enfin, certains manuscrits, peu étudiés jusqu'à ce jour, renferment peut-être les contes dont on a jusqu'ici vainement cherché l'original.

Cependant est-il bien sûr que ces derniers, insérés par Galland, d'après les communications écrites ou orales du Maronite H'annâ, aient fait partie de la recension plus ancienne des *Mille et Une nuits*. Remarquons qu'ils manquent dans tous les manuscrits du second groupe et, sauf deux, dans ceux du premier. Pour la troisième catégorie, l'absence de documents nous oblige à la laisser de côté. Est-il certain, d'ailleurs, que la première recension de ce recueil, le plus universel peut-être de tous les chefs-d'œuvre littéraires, ait compté, répartis en mille et une nuits, tous les contes que nous y lisons aujourd'hui ? Si l'on considère que nombre de fables, d'historiettes, d'anecdotes historiques (3) et des cycles entiers (4), absolument sans rapports avec l'en-

1. Ce manuscrit, aujourd'hui rentré à la Bibliothèque Nationale, avait été copié par Michel Sabbagh sur un autre daté de 1115 de l'hégire, apporté de Baghdâd et aujourd'hui disparu. Il avait appartenu, après 1806, à Caussin de Perceval le père, puis à A. Caussin de Perceval. Celui-ci l'avait communiqué à Fleischer qui s'en était servi en 1827 pour ses *Remarques critiques sur le premier tome de l'édition des Mille et Une nuits de M. Habicht* (*Journal asiatique*, 1re série, octobre 1827).

2. T. IV, p. 271-290.

3. Par exemple, l'aventure du Barbier confondu avec les voleurs (éd. de Breslau, t. II, N. 149-150 ; éd. de Boulaq, in-8, t. I, N. 31) n'a-t-elle pas sa source dans un événement arrivé sous le khalife El Mamoun et conté par Mas'oudi : *Le parasite et les Manichéens* (*Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. VI, ch. CXIX, p. 12-16). Les anecdotes dont Ibrahim ben El Mahdi est le héros ont été sans doute empruntés à une biographie de ce prince, écrite par le secrétaire Yousof ben Ibrahim et citée par Mas'oudi (*Prairies d'or*, t. VI, ch. 114, p. 68). Elles remplissent les nuits 272-275, 346-347 (celle-ci se retrouve dans Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. VI, ch. 114, p. 16-25) 418-419 de l'édition de Boulaq. On en dirait autant des anecdotes sur Haroun er Rachid et sur les Barmékides.

4. Entres autres *Galéad et Chimâs*, N. 899-930 de l'édition de Boulaq, N. 609-641 de l'édition de Habicht (cf. sur ce recueil le mémoire de M. Zotenberg : *L'histoire de Gal'ad et Schimâs*. *Journal asiatique*, fév, 1886, t. I, p. 97-123) ; *Les sept Vizirs* (Syntipas), N. 578-608 de l'éd. de Boulaq, n. 978-1001 de

semble, y ont été insérés postérieurement pour arriver au chiffre de mille et une nuits, comment admettre que dès l'origine le recueil ait compté exactement ce nombre. On objectera, il est vrai, le célèbre passage de Mas'oudi, auquel, depuis de Hammer (1), on a attaché une importance considérable. « Tel est le livre intitulé *Hazar efsaneh* ou les *Mille histoires*, car c'est là le sens du mot *efsaneh* en persan. Le livre est connu dans le public sous le nom de *Mille et Une nuits*: c'est l'histoire d'un roi, d'un vizir, de sa fille et de son esclave, Chirazad et Dinazad » (2). Mais ce passage, qui semblerait indiquer qu'au temps de Mas'oudi notre recueil était tel que nous l'avons aujourd'hui (même nombre de nuits et même cadre) devient plus obscur lorsqu'on le rapproche d'une citation de Moh'ammed el Ouarraq, un des écrivains les mieux informés de l'histoire littéraire : « Le premier livre de ce genre fut le livre des *Mille histoires* (*hazâr efsân*) composé à cette occasion : un de leurs rois se mariait avec une femme, passait une nuit avec elle, puis la faisait tuer le lendemain. Il épousa une jeune fille de sang royal, douée d'intelligence et de savoir, nommée Chehrâzâd. Quand elle se trouva avec lui, elle lui récita des contes, et l'histoire arriva à la fin de la nuit, de manière que le roi laissa vivre sa femme et lui demanda le lendemain soir la suite de son récit (3), de façon que mille nuits se passèrent de la sorte. En outre, il avait eu commerce avec elle et elle en eut un enfant qu'elle lui montra : elle retarda son exécution par ce stratagème; son mari admira son esprit, s'éprit d'elle et la laissa vivre. Le roi avait une intendante appelée Dinârzâd qui était d'accord avec la reine. On dit que ce livre fut composé pour H'omâni (lisez H'omâi), fille de Bahman, et on raconte aussi d'autres choses à ce sujet » (4). Si nous acceptons cette dernière donnée d'El Ouarraq, le recueil des *Mille et Une nuits* daterait de l'époque des Achéménides, mais comment concilier ces dires avec ce que le même auteur ajoute plus loin : « Après Alexandre, les rois firent composer le livre des *Mille histoires* qui comprend mille nuits et à peu près deux cents histoires. Je l'ai lu tout entier à plusieurs reprises et, pour dire vrai, c'est un livre médiocre et peu intéressant. » Cette dernière appréciation

l'éd. de Habicht; *Les dix Vizirs* (Bakhtyar-Nameh) n. 435-486 de l'éd. de Habicht : en tout plus de cents nuits. Bien mieux, certains contes sont répétés plusieurs fois : ainsi le cadre même du récit, l'aventure de Chahriar et Chahzeman avec la femme du génie marin est reproduite dans la nuit 1001 de l'édition de Habicht (t. XII, p. 383-398) ; *Le Jaloux et le Perroquet* existe à la fois dans la nuit 14 et la N. 981-982 de l'éd. de Habicht (t. I, p. 90, et t. XII, p. 255).

1. *Note sur l'origine des Mille et Une nuits. Journal asiatique*, 1re série, avril 1887; G. Trébutien, *Contes inédits des Mille et Une nuits*, Paris, 3 vol. in-8, 1828, t. I. Préface.

2. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. IV, ch. 68, p. 90. L'auteur n'indique pas de date pour la composition de ce livre : il le range seulement parmi ceux qui furent traduits du persan, de l'indien ou du grec.

3. Remarquons que dans d'autres cycles, insérés pour la plupart dans les *Mille et Une nuits*, un personnage retarde une condamnation à mort par des contes et des apologues: ainsi dans le *Bakhtyar-Nameh* (les *Dix Vizirs*), dans le livre de *Sindibad* (*Sept Vizirs*), le *Neh Manzer* ou les *Neuf Loges* (trad. par Lescallier, Gênes, 1808, in-8) ; l'*Alakeswara-Kathâ*, contes tamouls (cité par Wilson, *Mackenzie Collection*, Calcutta, 1828), les *Quarante Vizirs*, etc.

4. *Kitâb al Fihrist*, éd. Fluegel, 2 v. in-4. Leipzig, 1871-72, t. I, p. 304.

ne s'accorde guère avec ce que nous connaissons des *Mille et Une nuits*, mais en laissant ce détail de côté, l'on peut se demander si le Kitâb el Fihrist ne nous fournit pas lui-même l'explication de ces apparentes contradictions. « Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben 'Abdous El Djahchiari (1) auteur du *Livre des Vizirs*, avait commencé un recueil de *Mille contes* empruntés aux Arabes, aux Persans et aux Grecs (2), etc. ; chaque volume indépendant des autres. Il faisait venir les auteurs et tirait d'eux ce qu'ils savaient de plus beau ; en même temps il faisait des extraits d'ouvrages de contes et de récits... Il arriva de la sorte à 480 nuits, chacune renfermant une histoire complète qui tenait 50 feuillets, plus ou moins. La mort le prévint avant qu'il eût achevé ses mille contes. J'en ai vu plusieurs écrits de la main d'Abou't't'ayeb, frère d'Ech Chafé'i » (3).

Ne peut-on supposer que nos recensions des *Mille et Une nuits* ne sont qu'une refonte de l'œuvre de Moh'ammed ben 'Abdous et du recueil (au moins pour le cadre) qu'on faisait remonter aux anciens rois de Perse ? Ce dernier n'aurait peut-être jamais compris les *Mille histoires* que lui prête Mas'oudi, mais les compilateurs postérieurs n'auraient pas eu de peine à atteindre ce chiffre en y introduisant dans leur recueil les contes dont j'ai parlé plus haut. Peut-être même la refonte des deux ouvrages avait-elle été commencée par Moh'ammed ben 'Abdous. Mieux que personne, en France, M. Zotenberg serait à même d'élucider cette question et d'y employer les connaissances étendues et l'esprit critique dont il a fait preuve dans ses études sur les romans orientaux (4). René Basset.

1. Mort en 331 hégire. Cf. sur ce personnage Ibn Khallikan. *Biographical Dictionary*, tr. by de Slane. Paris, 1842-1871. 4 v. in 4, t. II, 137; Abou'l Mahasin ibn Tagribardi, *Annales*, éd. Juynboll et Matthes. Leyde, 1852-61, 2 v. in-4, t. II, p. 303 ; Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, éd. Flügel. Leipzig, 1835-58, 7 v. in-4, t. I, p. 169; t. V, p. 168

2. Cf. H. Zotenberg, *L'histoire de Gal'ad et Schimds. Journ. asiat.*, 1886, t. I, p. 182-108. Le *Kitâb el Fihrist* mentionne, d'ailleurs, une liste de romans grecs, sans doute passés en arabe, parmi lesquels le livre de Chîmâs. C'est ce qui expliquerait les rapports qu'on a signalés entre les *Mille et Une nuits* et les textes classiques. Cf. E. Rehatsek, *A few analogies in the Thousand and one Nights and in latin Authors, Journal of the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society*, XIV, p. 74-85.

3. *Kitâb el Fihrist*, loc. land.

4. A la suite de sa notice, M. Zotenberg a donné comme spécimen de la manière dont Galland recueillait les contes, l'histoire des *Deux sœurs jalouses de leur cadette* et celle des *Trois frères*. On peut comparer la première avec la rédaction définitive parue dans la traduction des *Mille et Une nuits* ; la seconde se rapproche du premier conte publié par Mlle Groff (voir plus haut). Le prince est trahi par ses frères en retirant trois fées du monde souterrain, il ne s'en tire que porté par l'oiseau Rokh dont il a sauvé les petits et qu'il nourrit, faute de vivres, d'un morceau de sa chair. Cf. des épisodes du même genre dans les contes suivants : Luzel, *Jannic aux deux sous* (*Revue des traditions populaires*, septembre 1888, p 481-482; Paul Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 1re série, Paris 1880, 2e éd., n° VI, *Le Capitaine Pierre*, p. 46-47 ; 2e série, Paris. 1881, *Contes des paysans et des pêcheurs*, n° XXVI, *Petite Baguette* ; Haltrich, *Deutsche Volksmärchen aus dem Sachsenladde in Siebenbürgen*, 2e éd. Vienne, 1885, n° 18, *Der Starke Hans*; Rivière, *Contes populaires de la Kabylie du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 235, *Les trois Frères*, Radloff, *Proben der Volksliteratur der türkischen Stämme Süd-Sibiriens*, Saint-Pétersbourg, 4 vol. in-4, 1866, t. III, p. 315, *Kan Schentæi*; Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris, 2 v. in-8, t. II, n° 52, *La canne de 500 livres* et les ouvrages cités en notes, etc. Les contes qui se rapprochent le plus de celui de Galland sont : *Oreille d'ours*, conte aware (Schiefner, *Awarische Texte*, Saint-Pétersbourg, 1873, in-4,

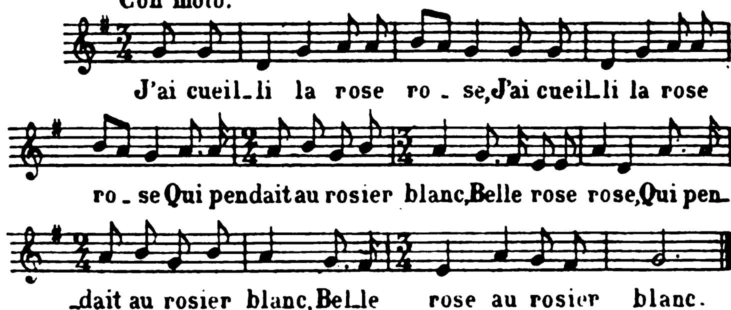


LA CHANSON DE LA BELLE ROSE ROSE

TROIS VERSIONS DE LA FRANCHE-COMTÉ

La chanson de la *Belle Rose Rose* est très répandue en Franche-Comté et aussi dans d'autres provinces de France. Nous avons recueilli dans le département du Doubs trois airs différents sur lesquels cette ronde se chante. Nous les publions ci-dessous ainsi qu'une variante assez importante dont les paroles ont beaucoup plus que les autres le caractère d'une ronde à danser, d'un *rondeau* comme on dit en Comté.

I



J'a cueilli la rose rose (*bis*)
Qui pendait au rosier blanc. } *bis*
Belle rose rose.

Je l'ai cueilli' feuille à feuille (*bis*)
J'l'ai mise dans mon tablier blanc. } *bis*
Belle rose rose.

Je l'ai porté'-z-à mon père (*bis*)
Entre Paris et Rouen, } *bis*
Belle rose rose.

Je n'y ai trouvé personne (*bis*)
Que le rossignol chantant, } *bis*
Belle rose rose.

Qui me dit en son langage (*bis*)
Marie-toi car il est temps, } *bis*
Belle rose rose.

Et comment me marierais-je (*bis*)
Je suis servante à présent, } *bis*
Belle rose rose.

Je m'en vais voir à la danse (*bis*)
Si je trouv'rai-z-un amant, } *bis*
Belle rose rose.

— Combien gagnez-vous la belle (*bis*)
Je vous en donn'rai autant, } *bis*
Belle rose rose.

Vous coucherez avec ma mère (*bis*)
Avec moi le plus souvent, } *bis*
Belle rose rose.

Je ne couche avec point d'homme (*bis*)
Que mariée auparavant, } *bis*
Belle rose rose.

n° 1. et le *Pommier aux fruits d'or*, conte grec de Syra (Hahn, *Griechische und Albanesische Märchen*. Leipzig, 1864, 2 v., t. II, n° 70, — Cf, dans les notes, p. 294-296 la variante de Tinos,

II

Les paroles sont les mêmes que pour l'air précédent, excepté cette variante du refrain : *Belle Rose du printemps.*

Moderato.

J'ai cueil-li la ro-se ro-se, J'ai cueil-li la ro-se ro-se, Qui pen-dait au ro-sier blanc Bel-le ro-se, Qui pen-dait au rosier blanc, Bel-le ro-se du prin-temps.

III

Cette troisième version diffère complètement des deux autres pour la musique et le refrain :

Moderato.

J'ai cueil-li la ro-se ro-se Qui pen-dait au ro-sier blanc; Je l'ai cueil-li feuille à feuil-le, J'l'ai mis' dans mon ta-bli-er blanc. Bru-nette allons gai! gai! Brunette al-lons gai-ment.

Je l'ai cueilli' feuille à feuille,
J'l'ai mis' dans mon tablier blanc,
Je l'ai porté'-z-à ma mère
Entre Paris et Rouen.

Brunette allons gai, gai, etc.

Je l'ai porté'-z-à ma mère
Entre Paris et Rouen,
Je n'y ai trouvé personne
Que le rossignol chantant.

Brunette allons gai, gai etc.

Je n'y ai trouvé personne
Que le rossignol chantant,
Qui me dit en son langage,
Marie-toi car il est temps.

Brunette allons gai, gai etc

Qui me dit en son langage
Marie-toi car il est temps?
— Et comment me marierais-je
Puisque je n'ai pas d'amant ?

Brunette allons gai, gai etc.

Et comment me marierais-je
Puisque je n'ai pas d'amant
— Viens avec moi dans la danse
Voir si nous n'en trouverons point.

Brunette allons gai, gai etc.

Viens avec moi dans la danse
Voir si nous n'en trouverons point.
— Je me tourne et me détourne
Et je n'en ai point trouvé.

Brunette allons gai, gai etc.

Je me tourne et me détourne
Et je n'en ai point trouvé,
Si ce n'est ce beau jeune homme,
Je vais le lui proposer.

Brunette allons gai, gai etc.

Si ce n'est ce beau jeune homme
Je vais le lui proposer.
— Monsieur avec tout honneur
Vous plairait-il de m'aimer.

Brunette allons gai, gai etc.

Monsieur avec tout honneur
Vous plairait-il de m'aimer ?
Donnez-moi votre main blanche,
Avec moi vous danserez.

Brunette allons gai, gai etc.

Donnez-moi votre main blanche
Avec moi vous danserez.
Je vois bien à votre mine
Que guère vous ne m'aimez.

Brunette allons gai, gai etc.

Je vois bien à votre mine
Que guère vous ne m'aimez.
Reprenez votre voisine,
Elle est plus à votre gré.

Brunette allons gai, gai etc.

Reprenez votre voisine,
Elle est plus à votre gré.
La compagnie vous ordonne
De lui donner un baiser.

Brunette allons gai, gai etc.

La compagnie vous ordonne
De lui donner un baiser.
Que chacun fasse de même,
Pour moi je vais commencer.

Brunette allons gai, gai
Brunette allons gaiement.

Dans le pays Messin, ce n'est plus la *Rose Rose*, mais la *Rose Rouge* qui se chante sous la forme d'une ronde et avec des variantes assez importantes. Nous retrouvons aussi cette chanson dans le Cambrésis sur un air qui a beaucoup d'analogie avec le premier des trois que nous publions. M. Rolland dans son recueil en donne également trois versions sur trois airs tout à fait différents des nôtres.

Ch. BEAUQUIER.

FORMULES DE SOUHAITS (1)

I

EN PROVENCE.

Jadis en Provence, lorsqu'on passait à portée d'un paysan occupé à bêcher, on ne manquait pas de lui dire: *Diou v'ajudė!* que Dieu vous aide! à quoi le paysan répondait invariablement : *Ben vengu!* soyez le bienvenu !

Quand on entrait chez une femme qui faisait sa lessive, on lui disait: *Diou vous béésissé!* Que Dieu vous bénisse ! Si elle était occupée à pétrir du pain, la formule était *Diou v'où créissé!* Que Dieu vous le croisse (le pain).

Si un ancien trouvait plusieurs personnes réunies dans une maison, il leur disait en forme de salutation : *Diou ça siégué!* Que Dieu ici soit, ou : *Diou ç'abité!* que Dieu ici habite !

Lorsqu'on avait à complimenter de nouveaux époux, la formule était empreinte d'une certaine solennité grave : *Diou vouogué qu'aquès fa uno bouono journado!* Dieu veuille que vous ayez fait une bonne journée !

Ces souhaits étaient encore d'un usage général, il y a une trentaine d'années ; maintenant ils ont à peu près disparu et ont été remplacés par les formules banales ordinaires.

P. SÉNÉQUIER

1. Ces souhaits ne sont pas ceux du premier de l'an, dont nous avons déjà publié plusieurs, mais ceux qui sont adressés dans les autres circonstances de la vie : rencontres, réunions, solennités, etc.

LE FANTASTIQUE JAPONAIS (1).

II

LE FEU

La coutume ne se rencontre guère que chez nous de saluer les morts au passage ; les étrangers voient là le comble de la politesse française et les Japonais ne sont pas les derniers à s'en montrer surpris.

Un peuple peut être aimable et poli, doué de sentiments délicats et tendres et ne rien comprendre aux honneurs et aux soins exagérés que parfois l'on prodigue au corps — cette guenille — que la vie a quitté.



Tel le Japon, où le culte des ancêtres est cependant en grand honneur, et c'est ici que se manifeste clairement la différence qui existe entre le sentiment religieux épuré et l'idolâtrie bestiale dont peut se réclamer le fétichisme du cadavre.

Il est hors de doute que nous faisons dans la vie — matériellement — la place trop grande à la mort ; elle nous envahit et nous encombre. Il y aurait certainement de quoi donner à réfléchir si l'on pouvait dire la dépense énorme et inutile occasionnée par nos « convois, services et enterrements. »

Il paraît cependant que, même au Japon, où les vivants font si bon marché de ce qu'on est convenu d'appeler les pompes funèbres, il est des morts qui s'accommodent mal de l'abandon de leurs restes.

Témoin cette vieille femme, la plus obstinée qui ait jamais vécu

(1) Cf. Voir le t. III, p. 141, 189, 257. (Les Génies de la Maison).

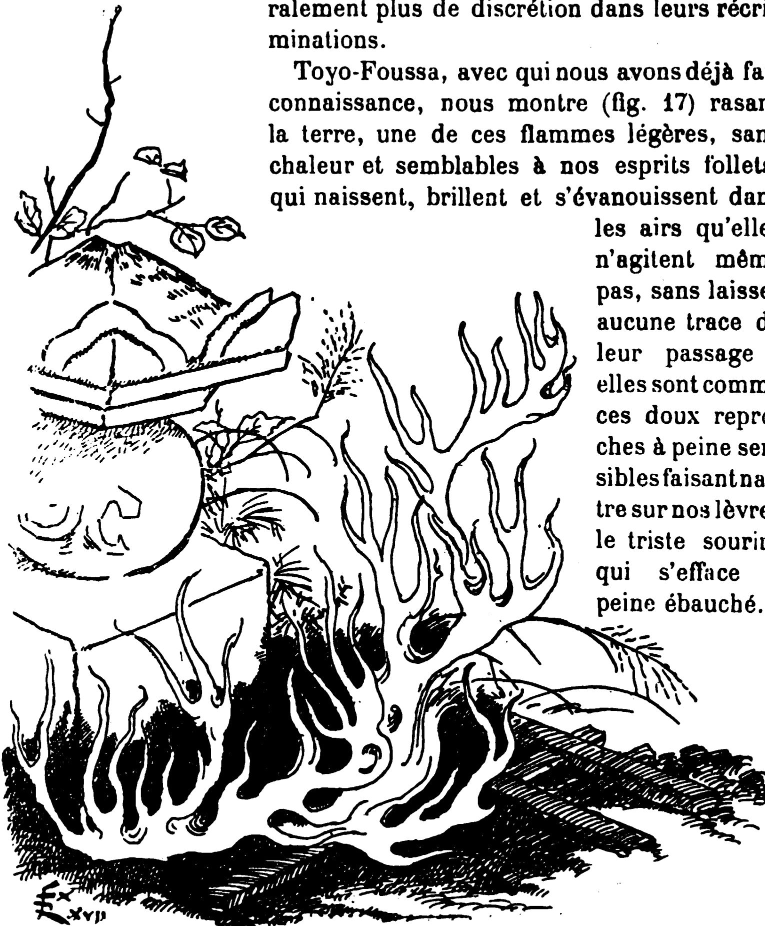
sur la terre. Depuis des siècles elle ne se lasse pas de venir se plaindre du traitement qu'on lui fit subir jadis ; le Japon était encore plongé dans la barbarie et il était d'usage alors de se débarrasser violemment des dames devenues trop vieilles, qui par conséquent avaient cessé de plaire.

Celle-ci ayant éprouvé le sort commun, jamais n'avait pu prendre son parti d'avoir été jetée du haut au bas d'un roc à pic et d'être restée privée de sépulture.

C'est pourquoi, encore aujourd'hui, quand la nuit est bien noire, on voit planer et l'on entend grésiller *le feu de la vieille femme*. (fig. 16).

On doit se féliciter de ce que les esprits des morts apportent généralement plus de discrétion dans leurs récriminations.

Toyo-Foussa, avec qui nous avons déjà fait connaissance, nous montre (fig. 17) rasant la terre, une de ces flammes légères, sans chaleur et semblables à nos esprits follets, qui naissent, brillent et s'évanouissent dans les airs qu'elles n'agitent même pas, sans laisser aucune trace de leur passage : elles sont comme ces doux reproches à peine sensibles faisant naître sur nos lèvres le triste sourire qui s'efface à peine ébauché...



C'est sur l'emplacement d'un cimetière abandonné que l'artiste a vu voltiger cette flamme qui éclaire ici la vaine et fugitive apparence du monument élevé jadis à la mémoire d'un noble inconnu et dont il ne reste pas une pierre. Emanation suprême, dernière supplication de la mort à la vie.... mais bientôt la petite flamme elle-même s'éteindra pour toujours et tout sera fini.

Mais de même qu'il est des mémoires qui ne s'effacent pas de la pensée des hommes, il est des monuments qui résistent aux injures du Temps. Celui de Yeyas — le fameux Shiogun, un des héros de l'histoire Japonaise — qu'on voit à Nikko, est du nombre, et rien ne saurait mieux donner l'idée de la magnificence et de la grandeur du site, de la beauté des temples qui l'environnent, que ces vers d'un de mes bons camarades du Japon, qui eut cette bonne chance d'y vivre plus longtemps que moi.

Un amas de montagnes vertes
Dressant au ciel leurs grands sapins,
Les torrents des cimes désertes
S'engouffrent au fond des ravins,

Les mystérieuses allées
Sans une voix, sans un écho,
Conduisant jusqu'aux mausolées...
C'est presque un rêve et c'est Nikko !

....

Le héros du Japon sommeille
Dans cet ensemble harmonieux ;
Auprès de sa grand ombre veille
Un peuple d'esprits et de dieux.

Les symboles et les figures
Du paradis Oriental
Semblent vivre dans ces sculptures
Qu'anime un souffle d'idéal.

La poupre, l'or, l'azur ruissellent
Mariant leurs vives couleurs,
La grâce et la terreur se mêlent :
Oiseaux, dragons, monstres et fleurs

C'est tout un monde fantastique
De bronze, de pierre et de bois;
C'est l'encadrement poétique
Aux mânes des grands et des rois !
....

Mais, hélas, le sort des Yeyas n'est pas réservé à tous les héros ! Combien sont morts ignorés en combattant, dont aucun monument ne célèbre les vertus guerrières.

Après la bataille, vainqueurs et vaincus ont été enfouis à fleur de terre, à l'endroit même où ils sont tombés ; ainsi leur dépouille a pu être soustraite à la dent des animaux voraces et aux ongles acérés des oiseaux de proie ; mais le sol, fouillé par la pluie d'orage, a bientôt rendu les ossements blanchis des cadavres qu'on lui a confié, et ceux-là aussi donnent lieu à de petites flammes errantes dans la nuit.

L'aspect de ces flammes ne présente rien de bien particulier, elles ne méritent pas l'honneur de la reproduction.



Il n'en est pas de même de celle que, sans quitter le théâtre de la guerre, je tire d'un petit manuscrit du siècle dernier, signé Okamoto Auské, savant samouraï, professeur de tactique et d'art militaire.

Ce manuscrit se compose d'une trentaine de croquis, avec texte, représentant des villes assiégées, semblables à peu de chose près à celle qui est reproduite ici (fig. 18). Au milieu de la page, des rochers et des maisons avec une clôture de bambous ; en bas, la légende expliquant les choses étranges qu'on voit apparaître en haut dans le ciel. Ces choses sont les signes d'après lesquels les assiégeants doivent diriger leur conduite ; il y en a pour toutes les heures du jour et de la nuit, ayant chacun un sens particulier, qu'explique l'auteur de ce curieux traité.

C'est tantôt un cheval noir pétaradant dans les nuages, tantôt un bœuf tenu en laisse, un étendard gigantesque, un oiseau rouge aux ailes déployées, des embrasements, des feux volants ; la flamme énorme qui se voit dans notre croquis planant au-dessus de la ville, signifie que les assiégés préparent une sortie, et avertit les gens du dehors d'avoir à se tenir soigneusement sur leurs gardes.

Nous revenons aux sépultures avec ce dernier dessin (fig. 19).

Pour marquer la place où sont déposées les cendres du commun des mortels, il suffit d'une longue et mince planchette de bois sur laquelle un bonze a tracé quelques caractères. Et ici, cendre ne doit pas être pris au figuré, car on incinère au Japon, tant bien que mal, plutôt mal que bien, s'il faut en croire Toyo Foussa, qui représente un mal brûlé reparaissant la nuit parmi les flammes, son chapelet à la main.

FÉLIX RÉGAMEY.



LES AMES EN PEINE

LÉGENDE DE L'AUVERGNE (CANTAL).



Il y avait une fois, il y a bien longtemps, une jeune fille nommée Isabeau, qui se trouvait fort malheureuse ; elle avait perdu sa mère, et son père s'était remarié avec une femme appelée Séraphine qui était vieille et méchante, si méchante, que les habitants du village se détournaient pour ne pas la regarder. C'est surtout la pauvre Isabeau qui avait à souffrir de la méchanceté de sa marâtre.

Isabeau avait été fiancée par sa mère à Pierre, un beau garçon, courageux à l'ouvrage, toujours levé au premier chant du coq.

La méchante Séraphine, pour faire de la peine à sa belle-fille, renvoya Pierre et lui défendit de revenir à la maison. Isabeau et Pierre qui s'aimaient bien, résolurent de se voir et se donnèrent rendez-vous derrière la haie du jardin, après l'*angélus* du soir. Mais, à peine étaient-ils réunis, qu'ils virent accourir Séraphine armée d'un bâton ; ils s'enfuirent ; mais la marâtre rejoignit la pauvre Isabeau et la frappa sans pitié.

Isabeau meurtrie, toute en larmes, craignant encore d'être plus cruellement battue si elle rentrait à la maison, marcha droit devant elle. Elle chemina longtemps ainsi sans trop songer où elle allait et quand elle se reconnut enfin, elle était au milieu de la grande lande. Epuisée de fatigue, elle s'assit au pied d'un rocher et se mit à pleurer abondamment ; puis peu à peu elle s'endormit,

Lorsqu'elle se réveilla la lune était haute dans le ciel, les étoiles brillaient, et Isabeau eut peur, seule au milieu de cette plaine nue et déserte. Elle trembla en entendant le cri du hibou, l'oiseau de malheur, et frémit en voyant des étoiles couler dans le ciel, car les étoiles filantes, lui avait-on dit, sont les âmes des morts, qui vont dans l'autre monde.

Tout à coup, au milieu du silence de la nuit ; il lui sembla entendre au loin l'horloge du village sonner les douze coups de minuit, et immédiatement, elle vit la bruyère frémir et s'agiter. Elle aperçut d'abord un petit personnage pas plus haut qu'un enfant, qui sortit de dessous une pierre ; il avait une grosse tête et une grande barbe blanche qui tombait jusqu'à terre ; peu après vint le rejoindre une vieille petite

femme, toute ridée, et paraissant avoir plus de cent ans, puis de chaque caillou, de chaque touffe de bruyère, sortit un petit être semblable. Il y en avait des milliers, autant qu'il y a de grains de mil dans un boisseau, et tous couraient et s'agitaient avec vivacité, Enfin, ils se mirent tous à danser en chantant :

Toutes les âmes pieuses
Toutes les âmes pieuses.

La jeune fille voulut fuir, mais un des petits personnages la prit par la main en disant :

— Voilà Isabeau, une fille des hommes, qui va danser et chanter avec nous !

— Oui, danse avec nous, Isabeau, chante avec nous ! reprirent tous les autres.

— Comment voulez-vous que je danse avec vous ? répondit la pauvre fille, vous chantez toujours la même chose.

— Ajoute, ajoute, Isabeau ! — tu finiras nos tourments ; nous sommes des âmes en peine, condamnées à danser et chanter depuis minuit jusqu'au jour, et cela tant que nous n'aurons pas fait un cantique à la louange du Seigneur. Nous y travaillons depuis plus de cent ans et nous n'avons encore trouvé que ce que tu viens d'entendre.

Et toutes les petites âmes se mirent encore à crier d'une voix suppliante :

— Ajoute, Isabeau ! ajoute ! ajoute !

La jeune fille réfléchit un moment, puis elle prit la main d'une des âmes en peine et chanta :

Toutes les âmes pieuses,
Toutes les âmes pieuses,
Louent leur Seigneur et maître (2 fois).

Toutes les âmes transportées de joie se mirent à danser avec plus d'animation en répétant ce qu'Isabeau venait de leur apprendre.

Elles dansèrent ainsi jusqu'à l'aube. Isabeau était épuisée de fatigue. Mais les âmes, de leurs petites voix, l'imploraient toujours en lui disant :

— Ajoute, ajoute encore, Isabeau !

— Pas aujourd'hui, répondit-elle, mais je reviendrai avant que le coq ait chanté quatre fois.

— Pour te récompenser du service que tu nous as rendu, lui dit l'âme qui paraissait la plus vieille, demande, nous te donnerons ce que tu désireras.

— Eh bien ! répondit Isabeau, ma marâtre ne veut pas me laisser voir mon fiancé : donnez-moi un moyen qui la fasse s'éloigner quand je serai avec lui.

— Prends cette bague, reprit l'âme : toutes les fois que tu la mettras au doigt, ta belle-mère sera obligée d'aller compter ses choux, et elle y restera aussi longtemps que tu voudras.

Isabeau prit la bague et rentra chez son père. Quand elle arriva, le soleil était déjà bien haut, elle rencontra Pierre qui, dans l'espoir de pouvoir lui parler, rôdait autour de la ferme. En les voyant, la méchante Séraphine prit un bâton et accourut pour les frapper, mais Isabeau mit la bague et immédiatement sa belle-mère laissa tomber son bâton et se dirigea à grands pas vers son jardin où elle se mit à compter ses choux ; du jardin elle alla au champ, puis quand elle eut fini elle recommença. En rentrant elle était si fatiguée qu'elle ne songea même pas à battre Isabeau.

Le jour suivant Pierre vint voir sa promise, et celle-ci envoyait sa marâtre compter ses choux.

Isabeau aurait voulu toujours avoir son amoureux près d'elle et elle insistait pour le faire rester longtemps ; mais Pierre, qui était d'un naturel inconstant, fut vite fatigué de cette facilité et dès le troisième jour, il dit à la jeune fille :

— Ce n'est plus la peine d'envoyer ta belle-mère compter ses choux ; je ne veux plus venir te voir. Aujourd'hui je vais à la fête avec Miette qui est plus jolie que toi et qui, elle n'a pas les yeux rouges à force de pleurer. Adieu, Isabeau.

La pauvre fille eut bien du chagrin.

— Hélas ! dit-elle, ma bague ne m'a servi qu'à perdre mon beau Pierre que j'aime tant. Dès ce soir j'irai la rendre aux âmes en peine,

Le soir venu elle se dirigea de nouveau vers la lande, et marcha pendant longtemps dans l'obscurité ; son cœur battait bien fort, le moindre bruit la faisait tressaillir.

Lorsqu'elle arriva à l'endroit où elle s'était endormie trois jours auparavant, il était presque minuit ; aussi bientôt elle aperçut ses âmes en peine qui l'entourèrent en s'écriant :

— Ah ! voilà Isabeau, qui va encore danser et chanter avec nous.

Elles la prirent par la main et l'entraînèrent dans leur ronde, chantant comme la première fois :

Toutes les âmes pieuses,
Toutes les âmes pieuses,
Louent leur seigneur et maître.

— Mais ce n'est pas assez, dit Isabeau.

— Ajoute, ajoute encore, Isabeau ! dirent toutes les âmes. Alors la jeune fille chanta :

Toutes les âmes pieuses,
Toutes les âmes pieuses,
Louent leur seigneur et maître,
Qui sauvera les hommes.

Et les petites âmes ravies se mirent à danser jusqu'au jour.

Au premier rayon de l'aube, la danse s'arrêta : la plus vieille des âmes s'approcha d'Isabeau et, comme la première fois, lui dit :

— Tu nous as encore rendu un grand service. Isabeau, demande ce que tu voudras, nous te l'accorderons.

— Je vous rends votre bague, dit Isabeau, elle m'a rendue bien malheureuse et ne m'a servi qu'à perdre mon fiancé. Il me préfère une autre jeune fille qu'il trouve plus jolie que moi ; je voudrais être belle, bien belle, pour qu'il m'aime toujours.

Alors la vieille âme prit à son cou un collier, et le passa à celui de la jeune fille en lui disant :

— Va, tu es maintenant plus belle que le jour : aucune des filles des hommes ne pourra rivaliser avec toi ; mais tu vas être heureuse, Isabeau, et peut-être tu nous oublieras ; sans toi nous ne pourrons jamais terminer notre cantique. Reviens nous voir, Isabeau.

— Quoiqu'il m'arrive, répondit la jeune fille, je reviendrai avant que le coq ait chanté quatre fois.

Isabeau reprit la route de son village, mais elle s'égara, et passant près d'une ferme où on battait le blé, elle demanda aux batteurs de lui montrer le chemin. A peine ceux-ci l'eurent-ils aperçue que, cessant leur ouvrage et jetant leur fléau à terre ils se précipitèrent vers Isabeau en poussant des cris d'admiration :

— Oh ! qu'elle est belle, qu'elle est belle !

Tous l'entouraient et s'offraient pour la reconduire chez son père ; l'un proposait sa charrette, l'autre son âne, un troisième son dos, Mais les femmes à cette vue menaçaient la jeune fille, lui montraient le poing, agitaient leurs balais et leurs râteaux, et la traitaient de coureuse et d'effrontée.

Isabeau reprit sa marche, mais à mesure qu'elle avançait le cortège d'admirateurs se grossissait de tous les hommes qu'elle rencontrait en chemin ; ils étaient attirés vers elle comme le fer est attiré par l'aimant. C'est ainsi qu'elle parvint sur la place de son village. Pierre l'aperçut et témoigna une grande admiration. Isabeau malgré ses ennuis, en fut bien contente, mais la méchante Séraphine entra dans une violente colère, elle se précipita vers la jeune fille pour la battre. Elle l'atteignit ; mais apercevant le beau collier, elle s'en empara et le mit à son cou. Aussitôt la bonne femme, malgré sa figure ridée et sa tête branlante, se vit entourée de tous les hommes qui étaient là, et qui, se précipitant pour être près d'elle, pour la voir, la pressaient, la bousculaient, si bien que la méchante vieille, meurtrie et à moitié étouffée contre la margelle du puits communal, comprit enfin que le collier qu'elle portait était la cause de tous ses maux, et l'arrachant,

elle le jeta dans l'eau profonde. Immédiatement le charme cessa et les hommes en se dispersant riaient et se moquaient de la vieille qu'ils admiraient tant un instant auparavant. La méchante femme, de retour à la maison, se vengea sur Isabeau des malheurs qu'elle venait d'avoir, elle l'accabla de coups, et Pierre, lui-même, vint reprocher à la jeune fille, d'aller courir au loin pendant la nuit et de ramener après elle des centaines d'hommes.

— Du reste, lui dit-il, je ne reviendrai plus, car je vais voir maintenant une jeune fille qui est bien plus riche que toi.

Isabeau pleura tout le jour et toute la nuit.

— Je vois, disait-elle, que les talismans des âmes en peine ne m'ont guère servi. Que ne leur ai-je demandé la richesse ? La nuit prochaine je retournerai les implorer.

Le soir venu, alors que tout le monde était couché, elle se dirigea une troisième fois vers la grande lande, et au coup de minuit les âmes en peine apparurent.

— Nous t'attendions, Isabeau, lui dirent-elles. As-tu continué notre cantique ? Chante, Isabeau ! chante donc encore.

Et les petites âmes se mirent à tourbillonner autour de la jeune fille en chantant comme la seconde fois.

Toutes les âmes pieuses,
Louent leur Seigneur et maître, } *bis*
Qui sauvera les hommes,

Elles s'interrompaient de temps en temps pour dire :

— Ajoute, ajoute, Isabeau. Ajoute encore !

La jeune fille chercha longtemps, enfin elle se mit à chanter :

Allegretto moderato.

Tou . tes les â . mes pieu . ses, tou .
. tes les â . mes pieu . ses, louent leur sei.gneur et
maî.tre, louent leur seigneur et maî . tre, qui sau.ve . ra les
hom . mes, qui sau . ve . ra les hom . mes, les
bons et les mé. chants, les bons et les mé . chants .

Toutes les âmes pieuses,
Louent leur Seigneur et maître,
Qui sauvera les hommes,
Les bons et les méchants, } *bis*

Toutes les âmes répétaient ce chant après Isabeau. Mais aussitôt arrêtant leur ronde, elles se mirent à pousser des cris de joie, témoignant leur allégresse, par des danses, par des sauts, et toute la bruyère sembla s'animer dans un frémissement de bonheur.

Toutes criaient :

— Merci, Isabeau, tu nous a délivrées ; notre cantique est fini et nous pourrons maintenant goûter le bonheur éternel. Demande, demande, Isabeau ! demande ce que tu voudras.

— Pour avoir l'amour de mon Pierre, dit-elle, je voudrais la richesse.

— Tu l'auras, tu l'auras, s'écrièrent des milliers de petites voix. Tu seras riche, riche, plus que le roi !

Et l'une des petites âmes, touchant la main d'Isabeau, lui dit :

— Va, fille des hommes, chacune de tes larmes sera désormais une perle ou un diamant d'une valeur incontestable !

Alors le petit vieillard à grande barbe blanche s'approcha, tenant à la main un objet bien petit, une modeste épingle.

— Tiens, lui dit-il, prends cette épingle : tant qu'elle sera piquée à ton corsage, Pierre t'aimera d'un amour constant. Adieu, Isabeau !

L'aube allait paraître et le groupe des petites âmes, se détachant peu à peu de la bruyère, s'éleva lentement dans le ciel, comme une nuée du matin, monta et disparut dans l'azur blanchissant du ciel.

Isabeau retourna chez son père, attristée par le départ des âmes en peine, mais heureuse cependant en pensant au retour de son Pierre.

Comme elle pénétrait dans la maison, sa marâtre s'élança sur elle les poings fermés, et se mit à la battre en l'accablant d'injures. Isabeau pleura et ses larmes changées en perles, en diamants, ruisselèrent sur le sol. La méchante Séraphine, revenue de sa surprise, folle, ivre de joie de voir toutes ces richesse, se mit à frapper avec rage sa pauvre belle-fille en criant :

— Pleure, pleure, malheureuse ! pleure, mais pleure donc plus fort !

Elle apportait pour recueillir les précieuses larmes, le seau, le baquet, la huche à pain, les écuelles de bois, la boîte à sel, et tous les ustensiles à portée de sa main : ils furent bientôt pleins de perles et de diamants merveilleux.

En ce moment, Pierre qui passait par là se sentit attiré, sans doute

par l'épingle de l'amour constant que possédait la jeune fille : il pénètre dans la maison, et sans faire attention aux richesses qu'il foulait aux pieds, il ne voit qu'une chose : sa promise cruellement battue par la marâtre. Transporté d'indignation, il se précipite sur celle-ci, la saisit à la gorge, la maintient, mais la vieille lui criait :

— Frappe-la, Pierre, frappe-la donc, elle pleure des perles !

Pierre la maintenait toujours, et folle de colère de ne plus pouvoir battre sa belle-fille pour acquérir d'autres richesses, elle suffoqua tout à coup et tomba morte sur le sol.

Peu de semaines après, Pierre épousait Isabeau. Tout le monde remarqua qu'ils avaient l'air de bien s'aimer. Ils furent les plus riches du pays, et eurent quatorze enfants.

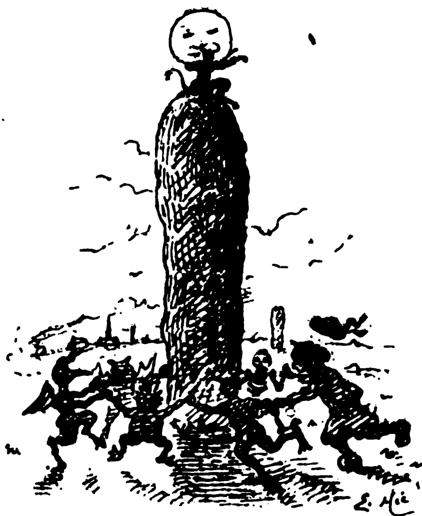
Pierre n'eut jamais envie d'augmenter sa fortune en faisant pleurer sa femme qu'il aima d'un amour constant jusqu'à sa mort.

Les bonnes femmes en terminant ce conte ajoutent :

La marâtre d'Isabeau était bien méchante. Rien ne remplace une mère, mes enfants. Aimez et chérissez la vôtre.

ANTOINETTE BON.

C'est la seconde fois que nous rencontrons en Auvergne des récits qui présentent des ressemblances frappantes, en certaines parties, avec des contes de Souvestre (Cf., t. II, p. 245, un Barbe-Bleue qui rappelle Comorre). La légende des âmes en peine a trois des épisodes des Quatre dons, il lui manque la plume qui donne de l'esprit. Les âmes en peine, qui ne peuvent finir leur chanson, ont leur parallèle dans les nains d'un autre conte de Souvestre : les Korils de Plaudren, pour ne citer qu'une des versions de ce thème si répandu.



LES INSECTES MALFAISANTS (1)

IV

LES SAUTERELLES: CROYANCES ET SUPERSTITIONS ORIENTALES.



UAND on examine de près la sauterelle, on est étonné de l'aspect bizarre qu'elle présente et qui lui donne un air fantastique. Cela tient à ce que cet insecte ressemble à beaucoup d'animaux : il a, en effet, la tête du cheval, les yeux d'un éléphant, le cou du taureau, les cornes de l'antilope, la poitrine du lion, les ailes de l'aigle, les cuisses du chameau, les pattes de l'autruche, le ventre du scorpion, le corps du serpent. Et de plus, les ailes, rappelant un peu les feuilles dépourvues de leur parenchyme, paraissent couvertes de caractères ressemblant à ceux de l'arabe ou de l'hébreu. Un animal, ainsi conformé, ne pouvait moins faire que d'engendrer des superstitions dans son pays d'origine, le pays du merveilleux.

On cherche aujourd'hui, surtout en Algérie, à détruire les sauterelles par tous les moyens possibles, mais les Arabes auraient été autrefois désolés de les voir anéantis pour toujours.

Sous le Califat d'Omar el-Khottab, les sauterelles semblaient avoir dispáru complètement; Omar en conçut le plus grand chagrin; la plus vive inquiétude, et des ouvriers furent envoyés dans l'Yamen, dans le Cham, dans l'Irak, pour s'informer si l'on n'en avait pas vu.

Le Courrier de l'Yamen en rapporta une poignée, et Omar s'écria: « Dieu est le plus grand ! J'ai entendu dire au prophète que Dieu avait créé mille mères d'animaux différents, quatre cents sur terre et six cents dans la mer, et que la première de ces mères qui disparaîtrait de la création serait celle des sauterelles et qu'alors les autres suivraient ».

El-Tarmadi el-Hakin et Ben-Ali ont ainsi interprété ces paroles d'après les commentaires de Mohammed ben Aisra:

« Si les sauterelles doivent disparaître du monde les premières, c'est qu'elles ont été formées du reste du limon qui a servi à faire l'homme ; après elles il disparaîtra, et après lui toutes les autres espèces d'animaux, car elles n'ont été créées que pour le servir. »

D'autre part, Hassan ben Ali a raconté qu'étant à table, en famille, une sauterelle s'abattit au milieu des convives. Abdallah, son parent, l'ayant prise demanda au prophète ce qu'il y avait d'écrit sur les ailes de ces insectes, et l'envoyé de Dieu y lut:

« C'est moi qui suis Dieu ; il n'y a pas d'autre Dieu que moi ; je suis le

1. Voir le tome II, p. 169; cf. sur l'*Origine des sauterelles* le n° 8, août 1888, p. 463.

Dieu des sauterelles, c'est moi qui les nourris. Quand je le veux, je les envoie aux peuples pour les enrichir (1); quand je le veux pour les punir ? »

D'après Ben Omar l'envoyé de Dieu lut une autre fois sur les ailes d'une sauterelle, ces mots écrits en caractères hébreux :

« Nous sommes les troupes de Dieu le plus grand ; nous pondons chacune quatre-vingt-dix-neuf œufs, et nous sommes si nombreuses que si nous en pondions cent nous dévasterions le monde entier. »

Alors le prophète effrayé : « O mon Dieu, détruisez leurs petits, retenez leurs chefs, fermez-leur la bouche, pour préserver de leurs dents la nourriture des musulmans, vous qui écoutez les prières de vos créatures. »

A cette invocation, l'ange Gabriel apparut au prophète et lui dit : « Dieu t'accorde une partie de tes vœux ».

« Depuis cette époque, dit l'auteur du livre *Haiat-el-Haïonan* (2), ces paroles de notre seigneur Mohammed, écrites sur un papier et renfermées dans un roseau que l'on plante au milieu des blés ou des vergers, ont le pouvoir de détourner les sauterelles. Cette recette est infaillible ».

Voici un autre procédé indiqué par le cheikh Yahia, qui assure l'avoir employé nombre de fois avec succès (3).

« On prend quatre sauterelles, et l'on écrit un de ces quatre versets du Coran sur les ailes de chacune :

— Dieu vous rassasiera ; il entend, il sait.

— Mettez une opposition entre eux et ce qu'ils désirent.

— Partez ! Dieu a dégagé vos cœurs.

— Lorsque l'ordre sera donné, elles s'en iront confuses.

« On les relâche ensuite au milieu de l'essaim, et leur armée va se perdre dans une autre direction. »

En Asie, les sauterelles sont chassées par des oiseaux qui sont attirés par une eau d'une certaine nature. « Sur les frontières des Mèdes et de l'Armenie, quand les blés commencent à croître, c'est une chose prodigieuse que de voir la quantité de sauterelles dont tous les champs sont couverts. Les Arméniens n'ont point d'autre invention pour s'en délivrer que d'aller en procession autour des champs en les arrosant d'une eau qu'il ont soin de garder en leurs maisons. Car cette eau vient de loin et ils vont la prendre dans un puits d'un de leurs couvents vers la frontière où ils disent qu'ont été autrefois jetés les corps de plusieurs martyrs chrétiens. Ces processions et cet arrosement d'eau durent trois ou quatre jours, après quoi on voit venir en grande troupe des oiseaux et soit qu'ils mangent les sauterelles, ou qu'il les chassent, en deux ou trois jours la campagne en est délivrée ». (TAVERNIER. *Voyages de Perse*, l. IV, ch. 3).

On lit dans les *Contes du Cheik El Modhy* qu'Agib le magicien voyant les sauterelles dévaster tout le pays, fait ramasser des graines qui avaient échap-

1. Allusion sans doute aux peuplades du Sud qui mangent avec plaisir les sauterelles.

2. *Haiat el Haïouan*, par Cheikh Kimal ed-Din ben Moussa Doumairi.

3. Le *Grand Désert*, par le général Daumas et Ausone de Chancel, Paris, 1857,

pé à leur voracité. Il verse dans un bassin un flacon d'une eau qu'il avait apportée d'Egypte, et qui répand une forte odeur ; les grains en sont arrosés et dispersés sur les terrains de Bagdad et des coteaux voisins. Des oiseaux accourent et en peu d'heures ils exterminent toutes les sauterelles, (t. III, p. 128 et suiv).

Chardin dit qu'il y a en Perse des oiseaux qui sont tellement sensibles à l'appât des eaux d'une certaine fontaine de la Bactriane, qu'ils la sentent et la suivent avec un merveilleux attachement en quelque lieu qu'on la porte. Ils vivent de sauterelles, partout où ils se trouvent, et lorsqu'un pays est frappé de ces méchants insectes, on est sûr de l'en délivrer si l'on peut y faire venir une bande de ces oiseaux. Les Persans les appellent *abmelec*, eau de sauterelle, pour signifier que c'est l'oiseau qui est appâté par une certaine eau et qui dévore les sauterelles. Dans une vieille relation intitulée *Voyage de Villamont*, on lit qu'au pays de Perse, joignant la cité de Guéret est une fontaine dont l'eau a la propriété de faire mourir des cavalettes (sauterelles) pourvu qu'elle soit apportée dans un flacon, sans passer par aucune maison ou voûte, et qu'elle soit mise en un lieu éminent, à l'aspect et vue d'aucuns oiseaux qui la suivent et volent après les hommes qui l'emportent de la fontaine. Les Turcs et les Musulmans les appellent Mahométans. Ces oiseaux n'étant pas plutôt venus en Cypre où étaient ces cavalettes qu'ils les font mourir de leur vol et de leur chant, mais si l'eau se perd ou se gâte on ne sait ce que feront ces oiseaux (*Description de la Perse*, ch. IV).

En Paphlagonie et en Cappadoce, la Vierge est invoquée même par les musulmans, sous le nom de Panagia des Sauterelles. (Reclus, t. IX, p. 358).

D'après le Coran, le prophète a dit : « Ne tuez pas les sauterelles car ce sont les troupes de Dieu ». — Mais des interprétateurs ont ajouté depuis ; — Nous ne devons pas les tuer si elles ne dévastent pas les champs ; mais autrement leur mort est légitime. »

Le prophète a encore dit que Dieu avait permis de manger, sans les écorcher, deux sortes d'animaux : les poissons et les sauterelles. Parce que « *Les sauterelles sont le produit de la fiente du poisson* » aurait fait observer Mahomet. D'où le surnom *Oum el aouf*.

A. Certeux.

DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS

NOVEMBRE

Mis-du : le Mois Noir (Basse-Bretagne). Lou mes mort (Limousin).

Lou mes mort, *Vestiz te pus fort.*	*Per Toussents* *Plejas et vents.*
Le mois mort — Habille-toi plus chaudement.	Temps de Toussaint — Pluie et vent.
Bas-Limousin. Champeval.	Limousin. Clément-Simon.

P. S.

LES CONTES DANS LES SERMONS DU MOYEN-AGE

I

UN PROTOTYPE DU MÉDECIN MALGRÉ LUI

M. Le Blant signale la récente publication du cardinal Pitra ; c'est un volume intitulé : *Tusculana*, et portant pour titre général : *Analecta novissima Spicilegii Solesmensis*. A la fin, se trouvent des fragments inédits du sermon de Jacques de Vitry... parmi ces fragments, il y a des historiettes, des fables, des récits de toute sorte et même des contes populaires, dont l'un contient la donnée du *Médecin malgré lui*.

« J'ai entendu parler d'une femme, dit le sermon, qui se plaisait à contrarier sans cesse son mari. Un jour qu'ils revenaient tous deux du marché, un lièvre passa devant eux et s'échappa sans qu'ils pussent le prendre. Le mari dit : Qu'il était beau et gras ! Si nous l'avions pris, nous l'aurions mangé, frit avec du sang et des champignons. — La femme répondit : J'aime mieux le lièvre accommodé au poivre. — L'homme reprit : il est meilleur avec du bouillon et du sang. — Bien au contraire, dit la femme, et je n'en voudrais manger qu'avec du poivre. Ils disputèrent longtemps ainsi pour un lièvre qu'ils ne tenaient point. Comme la femme ne voulait pas s'accorder avec son mari, celui-ci se mit en colère et la frappa vigoureusement. Elle se mit alors à réfléchir, cherchant comment elle pourrait se venger. Ayant appris que le roi était gravement malade, elle alla voir les serviteurs du prince et leur dit : — Mon mari est un grand médecin, mais il s'en cache et ne consent à donner ses soins que lorsqu'on le menace ou qu'on le frappe. L'homme fut conduit devant le roi, et on le supplia de le guérir. Comme il s'excusait en disant : Je ne suis pas médecin, les serviteurs répétèrent ce qu'avait dit la femme. Ordre fut donné de le frapper fortement, et, comme on n'en pouvait rien tirer, on redoubla les coups et finalement on le jeta dehors. Ce fut ainsi que la méchante femme parvint à faire battre son mari. » (Compte-rendu de la séance du 11 mai 1888 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par Ferdinand Delaunay, dans le *Journal officiel* du 20 mai 1888).

Dans le tome II (p. 497) de ses *Popular Tales and Fictions* (W. Blackwood and Son. Londres, 1887), M. Clouston avait déjà publié ce passage du sermon de Jacques de Vitry. Cette historiette rentre d'ailleurs dans la série que l'on pourrait nommer avec Gavarni celle des « fourberies des femmes » et qui a été constituée et enrichie bien avant le christianisme. Les prédicateurs bouddhistes avaient pour mission de combattre les plaisirs des sens et dans leur enseignement populaire, afin d'écarter leurs auditeurs de l'œuvre de chair, insistèrent de toutes les façons sur la malignité des femmes et sur le danger de leur commerce. Les doctrines de renoncement et d'ascétisme firent une grande partie du thème des sermons du moyen-âge chrétien, et les moines et frères prêcheurs furent ainsi amenés à imiter, sans s'en douter, les *bikchous* et *çramanas* de l'Inde antique dans leurs procédés de propagande morale.

GIRARD DE RIALLE.

LES CRUSTACÉS (1)

§ 1 *Origine.*



Aux îles Andaman, on raconte qu'après la dispersion des membres de sa famille, Tômo, le premier homme, étant un jour à la chasse, tomba dans une crique et s'y noya. Il fut transformé en cachalot, et c'est de lui que sont issus tous les cétacés de cette espèce. Sa femme, ignorant l'accident arrivé à son mari, monta dans un canot pour savoir la cause de son absence prolongée ; en les voyant, le cachalot chavira leur esquif et noya sa femme et la plupart de ses compagnons. Elle devint un petit crabe, qui est encore appelé d'après elle Elewadi, et les autres furent transformés en iguanes (E. H. MAN. *Andaman Islanders*, p. 98).

Un conte populaire danois (*Folk-lore Record* 1881, p. 221) explique la particularité que présente le homard d'avoir une pince plus longue que l'autre. Ce conte appartient au type bien connu de la Belle aux clefs d'or : une princesse a jeté ses clefs à mer et le héros pour l'épouser doit les lui rapporter ; il y parvient avec l'aide du roi des poissons auquel il a rendu service. Dans le récit danois ; c'est un vieux homard qui les rapporte, mais en les arrachant d'entre les pierres où elles étaient engagées, il a brisé une de ses pinces. C'est pourquoi depuis ce temps elles sont d'inégales longueurs.

§ 2. *Croyances et superstitions.*

Pline rapporte, d'après des récits de voyageurs, mais sous une forme presque dubitative, que dans la mer des Indes, on trouvait des langoustes de quatre coudées (l. IX c. 2).

La tradition de crustacés gigantesques est d'ailleurs ancienne dans ces mers peu connues aux temps antiques : le *Ramayana* parle d'un crabe énorme qui vivait au fond de la mer. (BASSETT, *Legends of the Sea*, p. 264). La *Lettre d'Alexandre à Olympias et à Aristote*, composition apocryphe postérieure à l'époque du conquérant, raconte qu'un cancre sortit des flots, emporta un cheval mort et rentra dans la mer (BERGER DE XIVREY. *Trad. tératologiques* p. 341). Dans le même recueil est reproduite une autre *Lettre d'A-*

(1) Sur les coquillages de mer, voir le t. II, p. 297 et le t. III, p. 458.

lexandre ; on y lit, p. 367, que des soldats ayant voulu gagner une île à la nage, furent entraînés au fond de l'eau par des cancres.

Sur les bords de la mer Rouge, les récits des voyageurs plaçaient un crabe particulièrement dangereux et méchant. La crabe d'Éthiopie, ainsi appelée par Belon et Loys de Bartheme quoiqu'elle ressemble plus aux homards qu'aux crabes, habite d'après eux les plages de l'Ethiopie. La chair humaine fait ses délices, et la chasse aux hommes est son métier habituel. Cette crabe s'enfonce dans le sable, ne laissant en dehors que l'extrémité de sa tête confondue parmi les rochers ; elle attend ainsi quelque imprudent voyageur. S'il se présente, elle secoue le sable humide qui l'enveloppe, l'atteint et l'emporte en l'air en marchant de toutes ses pattes. Alors l'homme est enterré à son tour et souvent étouffé. Une seule circonstance peut sauver le malheureux s'il n'est pas mort déjà, c'est l'arrivée du kribar, ennemi mortel de la crabe, qui guette le moment où elle sort de son trou pour l'attaquer à son tour. Le kribar est à peu près de la même taille que la crabe, mais sa conformation est toute différente. D'après le père Fortin qui décrit le combat de ces deux monstres, il paraît que c'est par l'arrière et dans certaines parties de sa queue que la crabe est atteinte par son adversaire. Ces amphibies se poursuivent jusque dans l'eau et il n'est pas rare de voir une crabe emportant un homme se réfugier dans les flots avec sa proie, lorsqu'un kribar l'empêche de l'enterrer. (*Musée des Familles*, t. IV, p. 22). Pline l. IX, c. 51, parle de crabes appelés cavaliers, qu'on voyait en Phénicie et qui étaient si rapides qu'on ne pouvait les atteindre.

D'après les *Merveilles de l'Inde* (trad. Devic. p. 5-6). Mardouïa, un des marins de la Chine, naviguant un jour dans les parages de l'île de Rîh, passa entre deux pointes élevées au-dessus de la mer, qu'il prit pour les sommets de deux montagnes sous marines. Et quand ils les eut dépassées, elles plongèrent dans l'eau et Mardouïa reconnut que c'était les deux pinces d'un crabe... Un autre marin du pays de l'or... voulant faire halte fit jeter la grande ancre ; mais le navire, sans qu'on sût pourquoi, continua sa marche. Le plongeur regarda dans l'eau et vit que l'ancre était entre les pinces d'un crabe qui jouait avec l'instrument et entraînait le navire.

On voit que dans ces mers une idée de puissance et de grandeur s'attachait aux crabes : les Malais allaient encore plus loin, et ils attribuaient la marée aux mouvements d'un énorme crabe qui va et vient au fond de la mer. (SÉBILLOT. *Légendes de la mer*, t. I, p. 124).

Dans les pays froids du Nord existe aussi la tradition de crustacés gigantesques et méchants : Jadis dans le golfe de Godthaab, un pêcheur vit le fond tout près de lui, dans un endroit où il savait qu'il n'y avait pas de bas-fond. Il se rappela soudain avoir entendu parler aux anciens de l'araignée de mer, animal dangereux pour les Kayakeurs. Il découvrit alors un œil monstrueux, puis un second œil séparé de l'autre par la longueur d'un aviron, et à quelque distance une terrible gueule se montra. Si le canotier avait été moins habile, il n'aurait pu échapper à ce monstre. (RINK. *Tales of Eskimo*, p. 471).

D'après Valmont de Bomare, *Dict. d'Hist. naturelle*, la langouste est l'ennemie du congre ; en Haute-Bretagne, on affirme que le congre et le homard

sont amis, et qu'ils vivent en bonne intelligence dans le même trou. Le homard n'a pas de plus grand ennemi que la pieuvre ; quand celle-ci enveloppe le homard et cherche à l'étouffer, le congre vient au secours de son ami et, avec ses dents coupe les pattes de son ennemi ; aussi il est très-rare de trouver un homard dans un trou sans que son ami le congre soit à côté de lui.

En Haute-Bretagne, sur les côtes du Poitou, et ailleurs, on croit que le bopyre parasite que l'on trouve incrusté sur la tête de la crevette contient une petite limande, parfois une sole. (SÉBILLOT, *Traditions*, t. II, p. 256. DESAIVRE, *Croyances*, p. 29).

Pline rapporte une croyance de l'antiquité, d'après laquelle lorsque le soleil traversait le signe du Cancer, le cadavre des crabes, à sec sur le rivage, se transformait en scorpion (l. IX, c. 51).

Jadis les paysans écossais croyaient que les crabes de mer allaient au sabbat avec les sorcières (BASSETT, p. 263). Maintenant encore, en ce pays, ils semblent être l'objet d'une certaine répulsion. Les pêcheurs d'Ecosse emploient comme boitte le crabe vert (carcinus mœnas). Son vrai nom ne doit jamais être prononcé, surtout au moment où on le met à amorcer l'hameçon. A Pittulie, si on a à le désigner, on l'appelle le Mittie fit : (W. GREGOR, *Folk-lore of Scotland*, p. 148). Il y a des Russes qui ne veulent pas manger de crabes, et disent qu'ils ont été faits par le diable. (BASSETT, p. 263). Cette croyance se rapproche d'une opinion populaire en Basse-Bretagne. On dit que c'est le diable qui a fait le crabe et l'araignée de mer, tandis que Dieu a fait la langouste et le homard. (*Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 203).

Sur les côtes de la Manche le Bernard l'Ermite passe pour être parfois venimeux (*ib.* t. II, p. 304).

Dans l'antiquité, on disait que les langoustes s'engraissaient à la pleine lune. (PLINE l. IX, p. 50). En Sicile, en Haute et en Basse-Bretagne, les crustacés ne sont pas aussi pleins de chair lorsqu'ils sont pêchés dans le décours ou dans le croissant, que si on les prend au moment de la pleine lune. (SÉBILLOT. *Légendes de la mer*, t. II, p. 62).

Dans les Asturies, si les langoustes sautent, c'est signe de mauvais temps ; on croyait au XVIIe siècle, que lorsque les cancres prévoyaient la tempête, ils s'enfonçaient dans le sable, ou saisissaient des pierres dans leurs pinces. (SÉBILLOT, *ibid.*, t. II, p. 213).

En Haute-Bretagne on assure que, dans l'intérieur de la tête du homard se trouve une Vierge avec deux anges. (SÉBILLOT, *Traditions*, t. II, p. 217).

Les marins des côtes de la Manche racontent que sur la carapace de certains crabes pousse le gui marin, plante qui a de grandes vertus médicinales.

Du temps de Pline les crabes étaient un remède contre les morsures des serpents, PLINE. (l. IX, c. 51).

§ 3. *La chance à la pêche. Formulettes et conjurations. Proverbes et jeux.*

Aux environs de Saint-Malo, autrefois avant d'aller à la pêche au chevrun (petit crustacé qui sert à appâter) les chevronnoires mangeaient de la soupe de lait, puis elles en remplissaient une petite boîte en bois qui fermait à

clé, et qu'elles plaçaient dans leur havenet. Quand elles arrivaient sur le lieu de pêche, elles disaient :

Chevrun, viens dans mon havenet,
Il est rempli de soupe au lait.

Elles étaient persuadées qu'en prononçant ces paroles, le chevrun se hâtait d'accourir.

Elles lui adressaient au reste les formulettes les plus engageantes :

Chevrun, viens donc dans notre havenet,
Nous te donnerons du poulet.
Mais ne r'tourne pas dans la mé,
Car tu y seras mangé.

Chevrun et manceau
Qui êtes la nourriture des maquereaux.
Sortez de l'eau,
Venez dans mon bateau ;

Les pêcheurs de crevettes leur parlaient aussi :

Attire-toi, chevrette, de dessous l'herbier,
Afin que je puisse te pêcher,
Pour te mettre dans mon panier,
Où tu seras à l'abri du danger.

Mais lorsqu'elle était dans le panier, ils lui disaient :

Puisque tu n'as pas plus d'esprit,
Et que tu crois tout c'qu'on te dit,
Dans mon panier tu vas mouri' !

On dit à la crabe pelue :

Grappe pelue, viens dans mes casiers d'osier ;
Je te ferai boire une bonne tasse de thé ;
Viens-y donc, belle étrille,
Tu apprendras à jouer aux billes,
Et tu gagneras de l'argent
A ce beau jeu si amusant.

On dit au homard :

Homard, viens dans mes casiers
Qui sont au proche des rochers,
Manger les morceaux qu'y sont
Tu te régaleras au fond.
J'ai mis ces morceaux pour toi,
Mange les donc encore une fois.
Vas-y bien hardiment,
Sans avoir crainte en entrant;
Le poisson qu'y est te reçoit
Au milieu de lui comme un roi,
Tu le manges dans le casier
Sans avoir peur d'être attrapé ;
Mais méfie-toi en sortant
D'être mangé par le sultan ; (1)
Je veux parler du congre vorace
Qui te croque quand il t'attrape.

(Com. de M. F. MARQUER).

(1) Nom donné à divers poissons, principalement au congre.

A notre connaissance, les crustacés ont fourni un assez faible contingent aux comparaisons, aux proverbes et aux devinettes :

En Haute-Bretagne, on dit d'une personne mal bâtie qu'elle est « crochue comme un cocantin » (Bernard l'Ermite), de quelqu'un qui marche mal, » il s'en va de travers comme un cocantin » ou « I' va de travers comme une *grappe* (crabe). »

« Cé bon kior crabe qui la cause li pas gagné tête », dit un proverbe d'Haïti. D'Alaux, cité par A. Coelho, *Os dialetos romanicos*, *3e art.*, explique par une légende pourquoi le bon cœur du crabe est cause qu'il n'a pas de tête.

« Avoir une figure de crabe, » c'est avoir l'air triste, (A. DUBARRY, *Voyage au Dahomey*).

« Quand le crabe pénètre dans un coquillage le mollusque s'agite ». Prov. malais (*Revue des Trad.* t. III, p. 491).

Nous avons rapporté t. I, p. 13, une devinette fidgienne sur le bernard l'ermite : « J'entre dans ma maison et je la traîne avec moi. »

En Angleterre les soldats de terre sont appelés *lobsters*, homards, à cause de leurs vêtements rouges; nos marins leur ont donné le sobriquet d'écrevisses par la même raison.

Les crabes servent aux petits pêcheurs de la Manche qui les attellent (cf. *Revue*, t. I, p. 6). Ils font aussi des courses dont les crabes sont les acteurs. Il y a quelques années, ce jeu était devenu à la mode sur les plages, ainsi qu'on le voit constaté dans un dessin du *Journal Amusant*, 25 octobre 1885.

Aux îles Hervey (W. W. GILL, *Myths and songs from south Pacific*. p. 256), la danse du crabe imite les mouvements disgracieux de ce crustacé.

Sur les bords de la Manche, on fait des pipes avec les pinces du homard ; la carapace des crabes, surtout celle des dormeurs et des araignées, lorsqu'elle a été bien vidée et nettoyée, sert de boîte à fil, de sablier, etc.

§ 4. *Les crustacés dans la religion, les contes et légendes.*

A la Nouvelle-Calédonie, le dieu de l'éléphantiasis est représenté sous la figure d'un immense crabe aux pattes gigantesques. (*Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 341). Les Péruviens avaient une divinité qui avait un corps humain une tête et des pinces de homard. (BASSETT, p. 71).

Sur les bords de la Manche, il y a des pêcheurs qui regardent les crabes comme des espèces de divinités de la mer ; ils assurent qu'ils ont de l'influence sur la pêche et qu'ils forcent les poissons à mordre à l'hameçon. Ils peuvent aussi leur défendre d'y toucher. Quand les pêcheurs ne prennent rien, ils attribuent leur malechance aux crabes et ils disent : « Nous sommes maudits des crabes. »

Plusieurs pêcheurs ont une telle croyance dans la malédiction des crabes que lorsqu'ils en rencontrent se promenant sur la grève, ils ne manquent pas de les écraser en leur disant :

Des pêcheurs jamais vous serez aimés,
Mais toujours haïs vous serez,
Puisque vous les maudissez.

(Com. de M. F. MARQUER.)

En Chine, au moment de la naissance des enfants, un prêtre récite des prières spéciales, et entre autres cérémonies superstitieuses, coupe plusieurs images de crabes en papier, qui sont ensuite brûlés. Quelquefois les crabes sont vivants et on les jette dans les rues pour effrayer les esprits. (DENNYS. *Folk-lore of China* p. 11).

Les Malais racontent une légende qui ressemble beaucoup à la fable du *Poisson et du Cormoran*, que Lafontaine a popularisée chez nous. Un oiseau devenu vieux et ne pouvant plus pêcher, va trouver les poissons et leur demande la permission de prendre un petit poisson et de le déposer dans un certain étang. Le poisson qui était seul s'y trouva bien. Alors l'oiseau le rapporta, et les autres poissons sur le récit qu'il leur fit se laissèrent porter un à un par l'oiseau, qui les mangeait quand il avait faim. Bientôt il ne resta plus qu'un vieux crabe. L'oiseau le prit à son tour, mais le crabe soupçonnant sa mauvaise intention, l'étrangle avec sa pince. (MAXWELL, *Journey to the Patani frontier* p. 49). Dans la fable de Bidpaï, *le Héron, l'Écrevisse et les poissons*, c'est l'écrevisse, qui voyant les arêtes des poissons, dont le héron avait fait sa proie, l'étouffe avec ses pinces.

Dans les *Negro Myths from the Georgia Coast* de C. C. Jones, le conte nº 6. Buh Tukrey Buzzud an de king Crab, explique pourquoi la buse qui mange des chairs de toute espèce, n'attaque jamais le crabe; c'est en souvenir de ce que l'oiseau eut un jour à souffrir des pinces du roi des crabes.

Le P. Fournier dans son *Hydrographie* t. XX et XXX, rapporte ainsi un miracle où figure le crabe : S. Xavier ayant pris son petit crucifix pour appaiser une grande tempeste qui sestoit elevée, son crucifix luy ayant eschappé de la main, il en receut tres sensible déplaisir. Mais à peine eut-il mis pied à terre qu'il apperceut en mer un Cancre qui tenoit elevé ce crucifix entre ses serres et venant droit à luy, le luy remit en main, et ayant receu sa benediction se retira.

Sur les côtes de la Manche, on raconte un assez grand nombre de fables dont les héros sont les poissons et qui, en général, se terminent par une sorte de moralité. Plusieurs de mes Contes de Marins se rapportent à ce type; mais un seul, *le Roué de mer et le homard*, nº LV, met en scène un crustacé. Le homard offensé des paroles du Roué, saisit avec sa pince le pilote qui conduit le Roué, et celui-ci se brise sur les rochers. Une autre fable *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 255, met en présence le grapillon, (petit crabe) et le vignot qui discutent sur leurs mérites réciproques.

Voici un petit conte où le congre se montre l'ami du homard : Il était une fois deux homards qui s'aimant beaucoup, vivaient heureux ensemble. Mais il y avait non loin de leur trou, un gros congre qui les haïssait. Un jour, les deux homards étant sortis pour aller se promener, le congre, qui en eut connaissance, les suivit. Les homards, en voyant leur ennemi, prirent la résolution de rentrer chez eux, et ils virèrent de bord pour s'en retourner. mais ils furent atteints par le congre contre lequel ils ne purent se défendre et il en croqua un. L'autre homard pleura la mort de son ami et il jura de le venger. Il fit donc alliance avec un minard (poulpe) des plus rusés

et lui dit : « Je me fourrerai dans ta poche et tu iras chez le congre, tu feras semblant d'être son ami. Ensuite tu lui cracheras du noir et pendant qu'il sera à se débarbouiller, je lui jouerai un tour. »

Le minard accepta la proposition du homard qui se fourra dans sa poche et le porta chez le congre. En arrivant, le minard le salua et le congre, bien content d'avoir une visite du roi des *crapes* (1) l'invita à déjeuner, et, comme il croyait que le minard était son ami, il lui raconta les tours qu'il avait joués à différents poissons ; il lui dit aussi comment il avait fait mourir son voisin le homard et qu'il avait encore grand envie d'étrangler l'ami du défunt.

— Scélérat, s'écria le minard, tu te réjouis de la mort d'autrui et en faisant mourir tes voisins tu oses dire que tu leur joue des tours ! eh bien, tu vas subir le châtiment qui t'est dû.

Et au même instant le minard aveugla le congre avec le noir qu'il lui jeta aux yeux, et comme le congre n'y voyait plus, le homard sortant de la poche du minard, s'élança sur lui et lui creva les yeux. Et n i ni, mon conte est fini (2).

PAUL SÉBILLOT.

COUTUMES DE MOISSON (3)

IV

EN ALLEMAGNE

A propos des gerbes que les jeunes filles lient pendant la moisson, on peut rappeler une coutume singulière dans le pays de Friedrichsruhe (domaine de M. de Bismarck) : pour éprouver la solidité des liens de paille qui doivent servir à maintenir les bottes de blé, l'usage veut que deux moissonneuses s'emparent à l'improviste du premier passant qui survient et l'enchaînent du mieux qu'elles peuvent ; si l'homme ainsi surpris et garotté ne parvient pas à rompre ses entraves, les liens sont déclarés excellents et les deux servantes ont droit à une récompense.

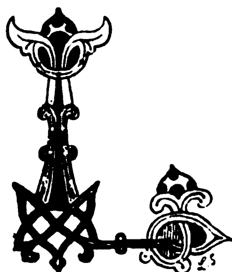
ALFRED HAROU.

1. On dit que le minard est le roi des crapes (cancres).
2. Conté en 1884 par *François Marquer*
3. Cf. le t. II, p. 484.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES (1)

V

LA FÊTE DES MORTS AU CAP SIZUN ET A L'ILE DE SEIN



E premier novembre, dès que sonnent les vêpres des trépassés, les morts reviennent sur la terre, « plus « nombreux que les feuilles qui tombent des arbres, « plus serrés que les brins de l'herbe qui pousse dans « les champs. »

Cette croyance est généralement répandue en Basse-Bretagne et a donné lieu à des légendes et à des usages qui diffèrent selon les localités.

Dans le cap Sizun, le premier novembre, aussitôt que tinte le glas de l'office, les morts reviennent aux endroits où ils ont vécu. Vite on fait rentrer les bestiaux dans les étables, car s'ils erraient dans les champs, ils seraient exposés à fouler, sous leurs pieds, les parents défunts de leurs maîtres. Les habitants eux-mêmes restent chez eux pour recevoir la visite de leurs décédés, qui seraient peinés de ne point retrouver, au foyer de la famille, les personnes qu'ils y ont autrefois connues.

A Plonéour-Lanvern, les morts visitent aussi leurs parents vivants et s'asseyent à leur table. Pour les fêter, le souper du premier novembre, partout autrefois, consistait en crêpes de blé noir. La part des morts était mise soigneusement de côté, et, pendant toute la nuit, les pauvres et les enfants, sonnant une clochette, allaient, de village en village, quêter la « Crêpe des Trépassés » *Krampoennik a Annaon.*

A Pont-l'Abbé-Lambourg, la nuit du premier novembre appartient aux trépassés. Les morts, revêtus de leurs linceuls, sortent de leurs tombes, et se rendent en procession à l'église pour y chanter l'office. La cloche sonne d'elle-même ; l'autel est orné et éclairé comme pour les grandes fêtes. Les cérémonies sont les mêmes que celles des vivants, mais les prières ne profitent pas aux trépassés. A l'aube tout disparait. Malheur à qui surprend les mystères des morts ! il ne retourne plus parmi les vivants.

A l'île de Sein, l'on ne croit pas au retour des morts sur la terre. Mais la cérémonie qui s'y fait le premier novembre est d'un caractère très particulier.

Ce jour, au coucher du soleil, les jeunes gens qui doivent bientôt partir pour le service de l'État et ceux qui en reviennent, se divisent en deux bandes. L'une se rend à l'église, sonne le glas et chante les cantiques des morts.

1. Voir le t. III, p. 45, 81, 188, 365.

L'autre parcourt les rues de l'île et s'arrête devant chaque maison, en chantant :

« Kristenien, dihuned,
« Da bidi Doue gad an Anaon tremended ;
« Da lavared peb a Bater, peb a Ave,
« Peb a Requiescant in pace ! »

(Chrétiens, réveillez-vous, — Pour prier Dieu pour les trépassés ; — Pour chacun un Pater, un Ave, — Un Requiescant in pace).

A cet appel, les habitants se lèvent, récitent le *De profundis* avec les jeunes gens, et leur donnent une offrande pour les trépassés. Cette cérémonie dure toute la nuit, chaque bande alternant avec l'autre.

Autrefois, l'offrande des trépassés consistait en huile de poissons (1) que l'on allait vendre sur le continent, et dont le produit était employé à dire des messes. Aujourd'hui, l'on donne plus généralement de l'argent.

Cet usage de confier aux jeunes gens le soin de prier pour les trépassés est empreint d'une tristesse bien poétique. Ces jeunes gens qui partent pensent à la mort qui les attend, bientôt peut-être, sur la « grande terre », ce pays mystérieux et plein de dangers. Ceux qui sont revenus ont souvent à prier pour quelqu'un des leurs qu'ils ont laissé, au loin, derrière eux, et qui ne reverra plus son « Ile ».

LE CARGUET.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

IX

LA BAIE DES TRÉPASSÉS

Sinistre dans le jour, plus sinistre le soir,
Ce rivage est le lieu du deuil, du désespoir,
De la mort. L'onde noire est son drap mortuaire ;
La rive, aux ossements blanchis, son ossuaire.
Tout est funèbre, tout est triste sur ces bords ;
Nul n'en doute, c'est là le rivage des morts...
A minuit, quand les nuits sont rouges, sépulcrales,
Rien n'est lugubre autant que ces formes spectrales,
Qui vont errant partout ici, toujours courant,
Entrecoupant leurs pas d'un sanglot déchirant.

1. Cette huile servait à l'éclairage. On l'employait dans des lampes en fer, avec de la moëlle de sureau ou de jonc, en guise de mèches.

Quelques-unes ont l'air d'ombres, d'autres de flammes;
On les voit surmontant chaque crête des lames,
S'enlacer pour former d'impalpables réseaux
Et pour suivre le flux ou le reflux des eaux.
On les voit se chercher, se retrouver, s'atteindre,
S'unir pour s'embrasser, ou s'unir pour s'éteindre,
S'engouffrant l'une l'autre ensemble, et, deux par deux,
Reparaissant sur l'eau, soit vapeur ou soit feux.
De douloureux soupirs, de longues confidences
Sortent du tournoiement incessant de leurs danses;
Jadis on s'est aimé sur terre; on se le dit;
L'âme en peine l'avoue à l'âme du maudit.
Le maudit lui répond par le cri de sa haine,
Et le reflux vengeur le rend à sa géhenne.
L'âme en peine qui suit jusqu'aux antres béants,
S'effraye et va se perdre au sein des océans.
Mais quand l'orage fond sur les profonds royaumes
De ces enfers, on voit la bande des fantômes,
Monstres vertigineux et hurleurs, vomissant
L'écume de leur rage au gouffre menaçant.
Rien d'humain ne rendrait les secousses atroces
De la mer enfantant ces émeutes féroces,
Qui, criant, éclatant, foudroyant à la fois,
Mêlent à la tourmente un tonnerre de voix.
La terre en est émue au loin; à plusieurs lieues
On entend retentir les fouets à longues queues
Des spectres balayeurs de la plage et des flots;
On entend leur tumulte, on entend leurs sanglots.

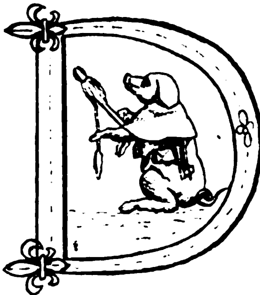
Mme Auguste Penquer (*Velléda* (1869) ch. X).



Ce dessin de M. A. de Mortillet représente une tête de mort dans une boite, comme on en voyait beaucoup autrefois dans les reliquaires en Haute-Bretagne aussi bien que dans le pays bretonnant.

DE QUELQUES LÉGENDES CELTIQUES

GOBAN SAOR. — L'ILDANACH. — CARROLL ODALY. — LES CHATS. DONN FIRINNE.



DANS l'article qui suit nous avons choisi des exemples de légendes celtiques, ainsi d'ailleurs que nous l'avions déjà fait *(Revue celtique*, 1880, t. IV, p. 171), les unes parce qu'elles étaient assez courtes, d'autres comme ayant des relations mutuelles, d'autres enfin, comme nous fournissant des spécimens des diverses origines des traditions celtiques. Les notes additionnelles renseigneront sur ces origines. Les exemples sont empruntés à la tradition orale; et nous y avons joint de courtes comparaisons, dans des cas particuliers, avec certains ouvrages, les « Legendary Fictions » de Kennedy, par exemple.

I

GOBAN SAOR.

Le fameux Gobàn Sàir ou Gobàn Saor, fut, dit-on, le constructeur des Rondes Tours et d'un certain nombre d'antiques châteaux de l'Irlande.

On a souvent raconté, comment, employé par un roi étranger à lui bâtir une royale demeure, il en fit un merveilleux chef-d'œuvre. Le roi, pour lui témoigner sa reconnaissance, n'attendait que la fin du travail pour mettre à mort l'architecte. L'une des maximes favorites de Goban était de toujours rechercher la faveur des femmes quand il était dans un pays étranger ou hostile. D'une femme il reçut un amical avis. — Dans la version de Tipperary, elle lui murmura à table : « *Má's maith leat a bheith buan, glac fuath agus teith* », c'est-à-dire, « si vous tenez à la vie, fuyez ! » (1) Comme le rusé Goban était surveillé de près, il dit au roi que, pour terminer l'édifice, il avait

(1) Variante d'un proverbe bien connu : « Que celui qui veut vivre vieux sache faire usage du chaud et du froid ».

A Mullaghmast (voir les « Four Masters, » 1577), c'est un serviteur qui prévient son ami avant que le massacre commence. Daniel OConnell était un jour en danger de mort : la servante irlandaise lui murmura négligemment : « Daniel OConnell, entendez-vous l'irlandais ? — Je l'entends bien, fille de l'Irlande ». — Elle lui dit alors qu'il y avait du « sel » dans son potage. Il était en effet empoisonné.

Des avis énigmatiques se rencontrent dans les contes orientaux « quel est celui qui fait son marché des pistolets, quand il a besoin d'éperons ? ».

besoin d'un outil spécial qu'il avait oublié en Irlande. Le fils du roi reçut mission d'aller chercher cet outil dont le nom irlandais signifiait : « à trompeur, trompeur, à tortueux, tortueux ».

La bru du Goban, au reçu du message, comprit la situation. « L'outil, dit-elle, est dans ce coffre, mais dans l'état où je me trouve, je ne puis me baisser. Que le fils du roi le prenne lui-même ». Il se pencha ; aussitôt la femme lui saisit les talons et le jeta, la tête la première, dans le coffre, où elle le tint en otage, jusqu'à ce que Goban fût relâché (Version de différentes localités).

D'après la version du Munster, Goban construisait une tour ronde pour le roi du pays. Celui-ci le maintint prisonnier au sommet du monument, se proposant de le précipiter dès qu'il aurait posé la dernière pierre, afin d'être assuré que cette tour n'aurait pas sa pareille. Par bonheur pour l'architecte, un fou vint à passer qui lui donna cet avis salutaire : « N'est-il pas plus facile d'en abattre deux que d'en élever une ? » et le Goban se mit à renverser la maçonnerie nouvelle sur la tête de ceux qui le gardaient, jusqu'à ce qu'ils lui demandassent de s'arrêter et lui garantissent la vie.

Lorsqu'on bâtissait l'abbaye d'Holycross, les maçons lui remirent une pierre pour y exercer son habileté ; Goban leur demanda ce qu'ils désiraient qu'il en fît, les maçons, par moquerie, lui répondirent d'en faire un chat à deux queues si cela lui plaisait. Le Goban, en effet, cisela avec une finesse et un goût merveilleux la figure et les traits de ce singulier animal, dont le regard attire encore les passants (Version de Tipperary. — Ce trait est aussi conté de Cearbhall 'O Dála' — parfois le chat a neuf queues)(1).

Un jour que le Goban devait planter des clous dans des poutres élevées, il lança son marteau contre les clous. Le marteau, de lui-même, enfonça les clous et retomba dans la main du Goban. Il tailla aussi des chevilles sur son gant qui servait de billot, il lança chaque cheville à sa place, puis contre elles la hachette et reprit son gant qui n'avait pas une égratignure.

Il chargea une fois son fils de lui rapporter « une peau de mouton et son prix ». Une jeune femme enlève la laine, donne au jeune garçon le prix qu'elle valait et lui laisse ensuite la peau du mouton. Cette fille était l'enfant du Goban à laquelle la sage-femme à sa naissance avait substitué un garçon. Elle épousa le prétendu fils du Goban.

Kennedy (*Legendary Fictions*, p. 69-70) conte l'histoire d'un pont sans chevilles et sans clous dont le tablier n'avait que trois solives. — Dans Galway on trouve des légendes de bâtisse de la même classe.

(1) Une variante, du comté de Mayo, reçue depuis que cet article a été écrit, est intéressante. Ce fut le Lord de Clare (Cf. *Revue celtique*, VI, 127), qui imposa au Goban la tâche de sculpter une truie et ses petits cochons. Cet animal nous rappelle la « Truie qui file » sur certaines cathédrales de France (Cf. *Monnier*, Trad. comparées, 506, et la lettre D du commencement de cet article). — On peut aussi citer des analogues à la sculpture du chat, ainsi : le Kathoved Dör (Porte de la tête du Chat), dans la cathédrale de Ribe (Thiele, Danmarks Folkesagn, i, 242) et le « Chat de fer » dont la tête figure au chapiteau d'une église de Berehaven (Kilkenny Archl. Journal, 1884, p. 307).

Il existe des traditions de Donegal sur une Gobàn Circé (Henbeak). Dans l'Ulster, on dit parfois que le Goban était une femme. On trouve des traditions sur la mort du Goban, ses obsèques à Doire-na-splanc, et sur l'aventure de sa rusée veuve avec douze voleurs. La sagesse du Goban est le sujet de légendes orales diverses. Elle parle parfois par énigmes. Ainsi quand le Goban disait : « Abrégez la route », cela signifiait : trompez la fatigue de la route en contant des histoires. De même quand il disait à son serviteur : « Faites un pont », cela signifiait : prenez-moi sur vos épaules pour passer le torrent (1). Le Goban donne aussi de sages conseils à sa bru sur ses devoirs d'épouse. A son lit de mort, on lui demanda de révéler quel était le meilleur arbre du bois : « le chéri de mon cœur, le houx sans épines. »

Le Goban passait pour connaître tous les métiers (tradn. de Clonmacnoise). Il était « faber ærarius, » et dans Cork jadis, il fabriqua un cheval d'airain qui était la plus merveilleuse chose du monde. La foule, dans son admiration, déclarait que c'était la perfection même. Pourtant, un fou, en passant devant l'animal vint à le critiquer en disant qu'à ce bronze vivant il manquait une langue. Le Goban Saor prit cette critique tellement à cœur qu'il se donna la mort.

La rivalité de Goban avec son fils formait la matière de diverses légendes, dont quelques-unes rappellent, sans parler de Dédale et d'Icare, la tradition du « Maître maçon et son apprenti », trouvée à Roslin, Melrose, etc. Le père et le fils luttent à qui sera le plus habile dans une course de chars. Le jeune homme se donna beaucoup de mal à construire son chariot ; il fait venir son fer d'Espagne, son bois de Norwège, et ainsi de suite. Le chariot est construit avec presque autant d'art qu'une machine à vapeur. Quant au vieux Goban, il y mit moins de façon, son lourd chariot n'était fait que de lattes mal reliées les unes aux autres. Au jour dit, le départ eut lieu du sommet d'une pente verte et unie ; toutes les tribus de l'Ouest accoururent au spectacle. Le cheval du Goban Criona s'élança, entraînant son char léger jusqu'à ce qu'une inégalité de terrain ralentit sa marche ; le chariot avait failli se briser. Le char du jeune homme passa comme l'ouragan devant son vénérable père. « Au revoir, fils », cria celui-ci, « si jamais vous revenez, vous serez le maître. » Et en effet, le jeune présomptueux revint sur le dos, couché dans un brancard, car, précipitant sa marche, il heurta contre un rocher du bas de la colline et se brisa le crâne (Galway).

Nous venons de dire que le Goban Saor savait tous les métiers, science universelle qu'un Irlandais désigne par l'épithète *ildánach*, *illánach*, *polydorus* (2) ; en langage moderne : *ioldánach*, *iollánach*, *iollán*. *Ildáni* et les formes similaires se rencontrent dans le sens : multa, varia dona, varia in-

(1) *Note du traducteur* : Rapprochez ces énigmes de celles dont Jean de Paris régale le roi d'Angleterre (Romant de Jean de Paris) et aussi du conte gaélique de « Baillie Lunnain ». (Campbell). Cf. *Revue critique*, 1867, t. I, p. 157, Cosquin : Conte 82.

(2) Raillerie de Gylfi, 46. Quand Thor, dans le même passage, vient, de même que Lug, dans le burg (d'Utgard), Loki refuse de le laisser entrer à moins qu'il ne sache un métier (Cf. Mabinogion, 1877, 220).

genia (Grammatica celtica. 240, 858). Le sens de l'épithète *ioldánach* est exprimé par O Reilly : a Jack of all trades, c'est-à-dire un « maitre Jacques », bon à tout faire, Michel Morin : Davy-do-all-things.

Telles sont les principales traditions existantes relatives à Goban Saor. Voici quelques légendes apparentées.

II

LUG LAMH-FADA

Du caractère originel de ce personnage, nous aurons peu à dire ici. On l'a considéré comme un héros mythologique, et comme un type de valeur militaire. Sa nature participe en quelque sorte de la race canine, et il est le père du limier Cu-Chulaind. Je l'ai rencontré sous la forme d'un chien dans un conte de Mayo (1)

Ceci est également conté de la naissance de Fionn, mais avec une variante remarquable. La vierge était enfermée dans la tour avec deux suivantes. L'amant prédestiné, vainqueur de la vertu de la fille, la laisse enceinte : Ancillis autem, ad silentium conciliandum, admisit canes. De virgine postea natus est Fionn, celeberrimus fama ; ex ancillis nati catelli. Ces deux limiers furent Bran et Sceoluing ou Ceólbhinn (Pallaskenry, Limerick).

A cette classe appartiennent certaines légendes grossières adoucies ou obscurcies dans l'histoire de Keating, comme aussi l'histoire d'Oisín (le Faon) que Find engendre avec une femme-biche.

« Elle avait coutume de se présenter
« Aux proscrits sous la forme d'une biche.
« Et naquit Oisin d'elle ainsi,
« De Blandeirgg sous la forme d'une biche. »

Ainsi Find (Fingal) appela Oisín abusivement Mac-na-Feilide (fils de la biche) et Oisin (Ossian) donnait à son tour à son père le nom de Fear-na-Feilide (le mari de la biche). Le père de Goll fut un lion.

Lug Lamh-Fada a donné son nom au 1er Août (Lugh-nasadh); il est le héros de la légende, la Bataille de Magh Tuiridh. Dans cette composition un épisode explique le terme de ildánach (Harleian Ms. 5280, 54-55).

Les Tuath De donnaient un jour un grand banquet à Temair. Un jeune héros du nom de Samhildánach s'approchait de Temair, dont les portes étaient gardées par Gamal mac Figail et Camall mac Riaghail. Comme il était là (2), il vit venir vers lui un jeune et beau héros. Ils prièrent le gardien d'annoncer leur arrivée aux gens de Temair. Le gardien (3) leur dit : qui êtes-

(1) Cu-Chulaind est un héros celtique dont le nom signifie le Chien de Culand, et qui a fourni un cycle important de légendes.
(*Note du traducteur*).
2. Voir *Notes and Queries*, 30 juin, 1888, p. 502.
8. C'est-à-dire, le portier. « Ils », Lug, peut-être, et sa suite.

vous ? Vous avez devant vous Lug, fils de Cian, fils de Diancecht et de Ethne, fille de Balor : fils, celui, adoptif de Taillne, fille de Mag-Mor, roi d'Espagne, et Eochaid fils de Duach. Le gardien demanda ensuite à Sambildánach : quel métier menez-vous, car quiconque n'a pas de profession n'entre pas à Temair. — Je suis ouvrier — nous n'avons que faire de vous, nous avons déjà un ouvrier ici (Luchtene). — Eh bien, gardien, annoncez mon nom, je suis forgeron. — Nous avons déjà un forgeron (Colum). — Alors, dites que je suis guerrier. — Le gardien reprit : passez votre chemin, nous avons déjà un guerrier (Ogma). — Lug dit alors : dites que je suis joueur de harpe. — Passez votre chemin, nous en possédons déjà un. — Dites que je suis un champion. — Le gardien répondit : passez votre chemin, nous avons déjà un champion (Bresal Echarlámh). — Gardien, annoncez mon nom comme celui d'un poëte et d'un historien. — Passez votre chemin, nous avons un poëte et un historien. — Annoncez mon nom, je suis nécromancien. — Nous n'avons pas besoin de vous, nous avons déjà des nécromanciens, nombreux sont nos magiciens et nos hommes de pouvoir. — Annoncez mon nom comme celui d'un médecin. — Nous en avons déjà un (Diancecht). — Annoncez mon nom, je suis échanson. — Passez votre chemin, nous en avons plusieurs. — Annoncez mon nom, je sais travailler les métaux. — Pas besoin de vous, nous en avons ici (Credne Cerd). — Demandez donc au roi s'il possède un homme sachant tous ces métiers ; si oui, je n'entrerai pas dans Temair.

Le gardien se présenta dans la maison devant le roi et lui dit : Un jeune héros nommé Samilldánach demande à entrer; tous les arts qu'on pratique ici, il a le tout, de sorte qu'il est un homme de tous arts. [Pareillement, nous lisons son nom parmi les Tuatha De Danann dans le *Nennius irlandais*, p. 46 : « Lug fils d'Eithne, qui avait tous les arts ». Le romancier passe maintenant aux échecs de Temair, et nous dit ici que la Bataille de Magh Tuiridh et le sac de Troie étaient événements contemporains].

Qu'il entre, dit (le roi) Nuada, car jamais on ne voit ici son pareil. — Le gardien introduisit Lug dans le *dún* (fort) et il s'asseoit sur le siège du savant, car savant il était en tout métier.

Alors Ogma lança à travers la muraille une pierre si grosse, qu'il eût fallu quatre-vingt bœufs pour la traîner, et elle tomba en dehors des murs de Temair. Ainsi il défia Lug. A son tour, Lug la rejeta, de telle sorte qu'elle tomba au milieu de la demeure royale, et il lança aussi le pan de muraille qu'Ogma avait renversé, de sorte que le mur fût de nouveau entier.

Les guerriers s'écrièrent : Qu'on fasse résonner pour nous la harpe. Le héros pour l'armée et pour le roi sonne la note du sommeil. Il les plongea alors dans le sommeil de ce moment jusqu'à la même heure le lendemain. Il fit entendre ensuite la note de la douleur tellement qu'ils furent dans les lamentations et le chagrin, puis la note du rire, tellement qu'il les mit en gaieté et jovialité.

Alors Nuada, voyant son pouvoir universel, pria Lug de les délivrer de la servitude dans laquelle les tenaient les Fomoriens. Dans ce but, Lug prit la place du roi Nuada, et à la tête des forces des Tuatha De Danann, les conduisit à la victoire et tua Balor le Fomorien à l'œil ardent.

Dans ce roman, qu'on peut faire remonter en substance au moins à l'époque du glossateur Cormac (903), il y a d'autres traits de Lug Longhand. Il est un enfant merveilleux. C'est à lui que parait se rapporter la glose « du coucher du soleil à l'aurore, il était coloré de rouge. » Il fait un rond magique autour des bataillons. Il lutte avec le poëte Loch ou Luoch dans un épisode qui rappelle la dispute dans l'Edda de Loki et Logi (1).

Lug, comme nous l'avons vu, est associé dans la légende avec les origines de Tara. Le roi Lugaid mac Con (fils du limier) figure aussi dans les légendes de Tara (2) où il parait identique à Lug. ODonovan donne une légende moderne de la naissance de Lug qui ressemble au récit de la naissance de Persée.

(A suivre). DAVID FITZGERALD.

Traduit sur le texte inédit par M. *Loys Brueyre.*

AMULETTES ET TALISMANS (3).

III

PORTE-BONHEUR DES COURTISANES.

Voici quelques additions à l'article de M. Lionel Bonnemère sur les amulettes parisiens.

J'ai vu suspendu au bracelet d'une « horizontale » de haute marque une sorte de lingot d'or portant une date. — Voici une explication de ce bijou bizarre :

Ce lingot est formé par la fonte de deux pièces de 20 francs, les premières pièces d'or que la dame en question ait gagnées. La date s'explique d'elle-même. On sait du reste que l'or exerce une sorte de fascination sur certaines femmes. — Il m'est arrivé plus d'une fois lorsque je sortais en tenue, d'être arrêté par des filles qui posaient leur main plus ou moins propre sur mes galons en disant : « laissez-moi toucher l'or, ça porte bonheur ! »

Un fétiche non mentionné dans l'article cité plus haut est la « *fidélité* » qui s'appelle aussi « *servage* ».

C'est un double bracelet formé de deux torses d'or, d'argent aussi ; les deux nœuds sont de même grandeur, tant qu'une femmme porte ce bracelet, elle est tenue de rester fidèle au donateur. C'est une sorte d'alliance par union libre.

RENÉ STIÉBEL.

(1) Leabhar Gabhála, Petrie, 196.
(2) Book of Leinster, 164.
(3) V. t. III p. 331, 352, 504.

L'ILE DE TATIHOU

LÉGENDE DE LA BASSE-NORMANDIE



'Était au temps où le bon Dieu parcourait l'Univers avec Pierre le pêcheur. Celui-ci n'avait point mérité à ce moment l'obtention des clés du Paradis; car, malgré les miracles accomplis quotidiennement par son Divin Maître, il était d'une incrédulité égale à celle qui valut à saint Thomas une célébrité si grande.

Le bon Dieu et le pêcheur Pierre avaient donc parcouru de longues étapes, en essayant d'amener les païens à suivre leurs préceptes ; mais la récolte des âmes laissait à désirer sur les côtes de Normandie où ils étaient arrivés.

Ce qui ennuyait surtout saint Pierre, c'est qu'il voguait la majeure partie du temps, en mer, avec le bon Dieu, sur un manteau qui leur servait de navire. Ils n'étaient pas riches, en effet. Et la mer étant souvent des plus houleuses, il s'ensuivait que le bon Dieu et son apôtre étaient ballotés par les vagues comme des châtaignes dans une harassoire. Tantôt ils étaient projetés au sommet des plus fortes lames, tantôt ils étaient précipités au fond des abîmes où saint Pierre croyait à chaque instant rendre son âme.

Le pauvre saint Pierre se lamentait donc bien de cette existence qui ne ressemblait en rien à celle de sa jeunesse ; il regrettait fort sa femme, sa fille, la chère Pétronille, ses filets et son beau lac de Tibériade où l'eau était si bleue.

Le bon Dieu le réprimandait souvent ; mais saint Pierre était têtu comme un pêcheur breton ; il avait, dès lors, beaucoup à faire pour dépouiller le vieil homme.

Une lame plus forte tourbillonna tellement que saint Pierre se croyant décidément perdu, fit un grand signe de croix en appelant à son secours tous les saints possibles.

Le bon Dieu ne put s'empêcher de sourire à cette marque de pusillanimité de son compagnon qui réclamait à grands cris le plancher des vaches ; témoin de la peur de saint Pierre, il voulut user de toute sa puissance.

— Allons ! homme de peu de foi ; lève le manteau et repose-toi sur le roc !

Saint Pierre se frotta les yeux, mais il ne vit autour de lui que les

vagues écumantes qui semblaient toujours prêtes à engloutir leur frêle embarcation.

— Mais, mon Dieu, je ne vois pas de roc, gémit-il ! Il n'y a que la mer auteur de nous et la terre éloignée.

— Ne sais-tu pas, pauvre disciple, que je puis d'un mot créer ici un rocher d'une solidité à défier tous les carriers du pays !

— Est-ce possible, répliqua saint Pierre ? Vous avez certainement fait beaucoup de miracles, mais pas d'aussi forts que cela ! Enfin, je serais bien aise de voir !

— Eh ! bien, homme incrédule, *tâte y où*, et dis-moi si tu ne touches pas le roc ?

St-Pierre souleva le manteau et constata que l'eau liquide s'était transformée en rochers d'une solidité et d'une hauteur incomparables. Il se jeta alors aux genoux de son Maître et il l'adora.

Le rocher ainsi formé par la volonté de Dieu existe toujours, quoiqu'il soit constamment battu par les flots. Il se nomme *Tatihou* en souvenir de l'interpellation faite par Dieu à saint Pierre. Il a résisté à toutes les révolutions sous-marines ; et aujourd'hui, sur son sol, s'élève un fort destiné à défendre la rade de Saint-Waast-la-Hougue.

VICTOR BRUNET.

Sur l'origine des îles cf. SÉBILLOT, *Légendes et Traditions de la mer*, t. I, p, 337 et suiv.

LES CHARIVARIS (1)

II

LES PROMENADES SUR L'ANE

Je relève dans le *Journal Officiel des Deux-Sèvres*, an X, nº 59, p. 367, un passage intéressant à noter, en ce qu'il révèle une organisation parfaitement régulière de cette promenade :

Niort, 25 messidor an X.

« Il existe dans nos campagnes, depuis un temps immémorial, l'usage assez plaisant de promener sur l'âne les maris qui ont la complaisance

1. Voir le t. III, p. 456.

de se laisser battre par leurs femme. Cette cérémonie, qui a été renouvelée à Souche (1), il y a quelques mois, vient d'avoir lieu la semaine dernière à St-Eaune (2). Les habitants de St-Maixent, La Mothe St-Hérafe, Exoudun, Pamprou et St-Eaune, réunis au nombre de 1200, munis de chaudrons, pincettes, triangles, cornets à bouquins et autres instruments de musique semblables, se sont emparés du nommé ***, prévenu du fatal délit et lui ont fait faire la promenade ordinaire.

« Malgré la gaîté turbulente, inséparable d'une aussi grande réunion, la promenade sur l'âne a été faite sans le moindre désordre. Tout le monde était soumis à l'autorité d'un commandant général dont les arrêtés étaient irrévocables. Les vivres, le vin, la marche, tout était réglé ; la ration de vin n'était que d'une demi-bouteille et l'on cassait impitoyablement la bouteille de celui qui enfraignait la loi commune. Bref, tout s'est passé au gré des maris, mais on ne sait pas comment les femmes qui sont battues ont résolu de se venger. »

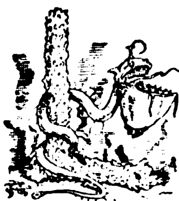
LÉO DESAIVRE.

CONTES DU BAS LANGUEDOC

LE LOUP ET LE RENARD

I

JE MANGE LA LUNE



E soleil en allait se coucher, lorsque messire loup, las et rendu, vint se reposer sous un arbre entre les branches duquel, le renard assis, mangeait un fromage.

Ayant réfléchi qu'il ne pourrait pas aller ce jour-là plus longtemps, il explora préalablement les alentours par crainte des embûches, puis cela fait, revint sous le chêne, s'étira, bailla, p... et s'allongea.

Il allait s'endormir lorsqu'il sentit tomber sur son poil des miettes qu'il prit d'abord pour du pain mouillé.

1. Près Niort, D.-S.
2. Entre St-Maixent et La Mothe St-Héraye.

Son odorat raffiné par une faim vieille de deux jours le tira de son erreur, car il trouva ces miettes plus « goûteuses » que des aubergines pétries avec des œufs.

Après donc les avoir flairées et avalées, tout abasourdi d'une telle aubaine en plein bois, il leva la tête et finit par apercevoir sur l'arbre maître renard qui mangeait quelque chose à forme ronde et d'une grosseur respectable.

Ce dernier ne menait pas de bruit, mettait les morceaux doubles et se dépêchait comme s'il eût fait un travail, la journée finie.

En apercevant le loup, il avait calé son fromage entre trois branches fourchues, et par surcroît de précaution, le tenait entre ses quatre pattes.

L'autre, les yeux écarquillés, et en outre énormément alléché, s'était « séamment » assis et reconnaissant le larron, passait deux ou trois fois la langue sur ses babines, et lui criait :

— Compère renard, que manges-tu donc ?

L'animal interpellé qui n'aime pas beaucoup la police et n'a jamais compris qu'on payât l'impôt, leva les yeux au ciel et s'aperçut que la lune, afin d'aller courir plus aisément avec les étoiles, se cachait derrière un nuage. Aussi répondit-il au loup entre deux lippées :

— Tu le vois bien ? Je mange la lune.

Le questionneur resta bouche bée.

De temps en temps, le renard laissait tomber un peu de croûte de fromage que le loup happait au vol.

Lorsqu'il eut achevé son repas, il demanda à celui-ci s'il n'était pas altéré, et sur une réponse affirmative, il sauta de l'arbre.

Ils s'acheminèrent tous deux vers une grange dont le puits, au su du renard, était muni d'une corde et de deux seaux qui servaient à puiser l'eau.

Chemin faisant, le rusé larron expliqua au loup de quelle façon il s'était emparé de la lune. C'était fort simple comme il allait voir. Quelques heures auparavant, il était allé boire à cette même ferme vers laquelle ils se dirigeaient et ayant vu la lune tremblante au fond du seau il l'avait emportée. Tout loup qu'il était, il aurait certainement agi comme lui.

Le loup hocha la tête et ils arrivèrent.

Le renard, en vieil habitué du logis, allait aussitôt chercher le pot de graisse et en enduisait la poulie qui eut grincé sans cette précaution.

— Un peu d'eau suffisait, fit remarquer le loup pour objecter quelque chose.

— Maintenant, ce n'est pas tout, frère, dit le renard, il s'agit de

s'entendre. Quand j'aurais bu, je te le crierai d'en bas, tu te mettras comme moi dans le seau et tu descendras boire à ton tour.

Ce disant, il franchit d'un bond la margelle, enjamba l'anse du seau et patatras, se rendit rapidement au fond.

Son compagnon désaltéré, le loup qui attendait en haut le signal convenu, saisit les cordes et bondit sans bruit dans le seau.

On sait qu'il est plus gros que le renard. Il fut entraîné par l'excédent de son poids dans le puits et fit remonter du même coup compère renard.

Celui-ci enfila lestement la venelle cependant que le loup se désalterait.

Je vous laisse à penser s'il cria quand il eut fini de boire, mais enfin las de crier, il se tut.

Le lendemain, à l'aube, une servante de la ferme s'en vint puiser de l'eau.

— Compère renard, cria l'autre en entendant du bruit, j'ai fini de boire.

— Je le crois, sans peine, si tu es là dedans depuis hier soir lui dit la jeune femme en le retirant du puits.

II

JE MANGE LES CROUTES DE MON DERRIÈRE

Quelques jours après son échauffourée, le loup errant çà et là, rencontra le daubeur et son inséparable fromage.

« Nous allons voir, se dit-il, si ce chenapan va me dire qu'il mange la lune », et, comme la première fois, il lui demanda ce qu'il mangeait.

— Je mange les croûtes de mon derrière, dit le renard.

— Tu manges les croûtes de ton derrière ? hurla le loup, tu me prends sans doute pour un niais ?

Inutile de dire que ne s'attendant pas à une telle réponse, et berné deux fois par le renard il se méfiait à outrance.

— Je te répète, reprit le renard, que je les mange, et tonnerre de Dieu ! je me régale.

— Si tu voulais m'expliquer un peu, commença de dire le loup, porté sur sa gueule et à demi convaincu.

— *L'axe te quille* ; je veux bien, dit le renard.

Et il commença ainsi :

— La nuit dernière je m'ennuyais et je vagabondais comme toi. J'étais à jeun avant le jour. J'eus l'idée, et je la mis aussitôt à exécution, d'aller me rouler dans un buisson. Je fis en sorte de m'égrati-

gner fortement les deux fesses jusqu'à effusion de sang. Ce qui eut lieu. Les croûtes s'étant formées sur les plaies, je les mange.

— C'est qu'elles ne sentent pas le rance ! dit le loup qui se dressa en point d'interrogation.

— Si cette idée te séduit, continua le renard qui se pinçait les babines pour ne pas rire, fais comme moi. C'est un repas pris à bon compte et je suis plus content de ma trouvaille que si l'on venait de me révéler l'issue d'un poulailler.

Le loup bavait de plaisir en écoutant les paroles de l'effronté et il se prenait à remuer les mâchoires comme s'il eut assisté à quelque festin en qualité de convive.

Aussi ne put-il se contraindre plus longtemps et partit la queue entre les jambes, se promettant bien de mettre à l'essai ce que cet imbécile de renard venait de lui apprendre.

Le buisson le plus épineux fut celui de sa prédilection. Il s'y roula à tel point que ses os furent mis à nu. Il ne pouvait, en sortant de là, se traîner. Les douleurs cuisantes le tinrent éveillé la nuit qui suivit et il en resta tout fourbu.

Le lendemain, à la pointe du jour, il faisait vraiment pitié à le voir faire mille efforts pour changer sa queue de place.

Et il s'aperçut hélas ! que le renard s'était une fois encore moqué de lui.

III

SUR LE GRAND CHEMIN VIEUX

Un jour qu'il marchait courbant encore l'échine et à l'aide d'un bâton, il faillit se trouver nez à nez avec le traître occupé à plumer une poule. Celui-ci enfila tôt la venelle. Le loup affaibli par la faim-valle ne put que lui crier de loin :

— Ah ! vieille canaille ! tu m'as nargué mais tu le paieras cher. Je veux te presser entre deux murs.

Mais l'autre se voyant hors d'atteinte, du moment qu'on ne lui disait que des injures, grimpa sur un chêne. Malheureusement, il ne peut pas avoir deux idées de suite sans que la ruse entre en grande part dans la seconde, — de mauvaises langues disent dans la première. — Aussi demanda-t-il au loup de quel forfait il l'accusait, du ton dont l'aurait dit un enfant.

— Ah ! gémit l'autre qui ne pouvait changer une patte sans crier hélas ! ou, ayez pitié de moi ! aï ! j'y suis allé à ton buisson du diable ! et mes hanches ont tant saigné que le souvenir de mes souffran-

ces me fait encore pousser des cris. Aï ! vieux scélérat ! et tu me demandes ce que tu m'as fait ?

— Hélas ! interrompit le renard la tête basse, mais je ne t'ai rien conseillé ! pas absolument, sans doute, mais dans tous les cas, ce n'est pas un buisson ordinaire qui m'avait rendu ce service, et si tu m'avais dit que tu voulais...

— Tu appelles ça un service, hurla le loup.

— Si tu m'avais dit tes projets, je t'aurais dis : prends une églantine.

— Ah ! maître fourbe, tu me le paieras.

— Comme tu le voudras ! répartit le renard.

— N'essaie pas de m'en faire accroire...

— Je te dis que nous ne devons pas être de la même chair, insista le voleur de poules.

— Tiens ! reprit-il, au bout d'un instant, je veux te prouver que je suis de meilleure composition que toi. Si tu ne t'y opposes pas, je te dirai comment j'ai pu m'emparer du fromage que nous avons mangé l'autre soir ?

— Fais attention, compère renard, deux fois tu m'as berné, la troisième, ce sera le dernier jour de ta vie.

— Pourquoi fais-tu des menaces ? Je t'affirme que je dirai la vérité. Tu sais bien, dit-il en baissant la voix, le grand chemin vieux qui dévale entre Montbazin et Gigean et conduit à Montpellier ?

— Je le sais.

— Chaque mercredi, à trois heures de la nuit passent les charrettes qui portent le fromage au marché.

— Oui-da ! je connais également les charretiers.... de loin.

— C'est comme moi, glapit le renard.

— Quand j'étais petit, dit le loup, ma mère me conduisait toujours par là.

— Lorsque je suis à jeun, je vais m'étendre au mitan du chemin et je fais le mort. Les charretiers me jettent sur les claies qui renferment les fromages. Le moment venu, j'en prends un à la faveur de la nuit, je saute de la charrette..,

— C'est entendu ! *adiéussias*, interrompit le loup devenu soudain fort pressé.

— Surtout, lui cria l'autre du haut de l'arbre, ne te mets pas dans le fossé. Fais bien ce que je te dis. Il faut que les rouliers puissent te voir. Je ne tiens guère à ce que tu viennes à nouveau me faire des reproches.

— Oui ! oui ! pourtant je ne suis pas si bête ! hurla de loin le loup.

Et le renard descendit du chêne.

IV

CE QUE TROUVA LE LOUP SUR LE GRAND CHEMIN VIEUX

Le loup n'y manqua pas.

Le mercredi qui suivit, il s'en allait à la brune se mettre en travers du chemin et attendait.

Les nuages sombres s'amoncelaient au septentrion : il eut seulement peur que la nuit étant trop obscure, les charretiers ne le vissent point et partant la crainte d'être écrasé le troublait.

Il se rassura petit à petit et ne remua plus. Le vent du nord soufflait. Au moment qu'il allait quitter la place, il entendit le bruit lointain des roues dans l'ornière profonde de la route. Il reprit sa position et attendit.

Dès que les hommes l'aperçurent : Tiens ! tiens ! dirent-ils, voilà notre voleur de fromage.

On le prit aussitôt par une patte, on le lia au *talon* de la charrette et il fut traîné.

« Surtout, fais bien le mort ! » lui avait recommandé le renard.

Mais quand il vit que les choses prenaient une si vilaine tournure et que les coups de fouets tombaient drus, il fit mille efforts pour s'esquiver et se cassa la jambe.

« Il faut que je le tue, disait-il dans sa rage en courant après le renard, et je le tuerai ! »

— Fichtre ! il ne faut pas plaisanter avec les évènements, se dit en lui-même le renard qui l'avait suivi pour jouir de sa mésaventure, et se roulait sur le sol pour rire à son aise.

Et ce disant, il courut vitement à son terrier. Le loup le saisit au moment où il disparaissait dans l'ouverture et lui serra fortement l'une des jambes de derrière.

— Que tu es simple, lui dit le renard qui pourtant n'était pas à la noce, comme on dit, et mâchonnait des jurons de douleur entre ses dents, tu crois bien, sans doute, tenir ma petite jambe fine, tandis que tu serres une petite racine ?

— Morbleu ! dit le loup qui lâcha la jambe et mordit un morceau de bois mort qu'il serrait tant qu'il pouvait.

— Être niais ! s'écria le renard en riant, c'est bien ma jambe que tu tenais et c'est bien une racine que tu serres à te faire mal aux dents.

Alors le loup, fou de rage, arracha un gros buisson, le poussa dans le terrier et y mit le feu.

1. On demande aux enfants quand ils ne veulent pas manger à table : vos de viedases pastats emb'z'ious ?

— Que tu es sot ! mais tu me fais pitié, seigneur loup, dit le renard jamais pris sans vert (1), je tressaille de joie. Considère que j'avais froid et je dois à tes prévenances de me chauffer.

— C'est bien ! hurla le loup, n'y voyant plus et apoplectique ; et il courut chercher un seau plein d'eau et le versa dans le terrier.

— Ah ! nous verrons bien si tu te chaufferas, vieux scélérat.

Le vieux scélérat parut se régaler de cette inondation subite.

— Je commençais, en effet, à être incommodé par la chaleur, ami loup. Mille grâces, je me brûlais, je me rafraîchis. Si tu ne le fais exprès, tu iras bien loin. J'en suis tout ragaillardi.

Le loup toujours en quête allait commettre une nouvelle bêtise ou infamie, comme on voudra, lorsque soudain deux chiens inaperçus jusqu'alors, aboyèrent à ses oreilles et bondirent sur lui.

Comme il avait la jambe cassée, il fut bientôt pris et étranglé.

MORALE

Quand on voû estre loup, s'agis
D'avedre un paûquet poû das chis.
Mès lou que daû reinar se garda
Embardara mai d'una barda;
Pamen, se sies ase ? fugis
Pas tant lou reinar que lous chis.

(Quand on veut être loup, il faut un tantinet, craindre les chiens, mais celui qui se garde du renard mettra le bât à plus d'un âne : cependant si tu es âne il faut fuir moins le renard que les chiens).

(Conté par madame C..., âgée de 84 ans).

P. Redonnel.

LES POURQUOI

XXIX

POURQUOI LA VIVE PIQUE ET POURQUOI SA PIQURE EST MORTELLE

Au temps jadis le Dieu des eaux, ayant envie de visiter tout son vaste domaine sous-marin, prit avec lui le guigri (la vive) qui était alors roi des pois-

1. Le dicton Bas-languedocien est : que ne sap mai que manja-garous (qui en sait plus que mange-jambons. Manja-garous, personnifie la ruse).

sons, et comme il avait fait de nombreux voyages, il connaissait parfaitement tout le fond de la mer. Le Dieu des eaux lui ordonna de le conduire et ils se mirent en route. Mais le roi des poissons était jaloux du Dieu des eaux et il forma le projet de le perdre. Il le mena dans un endroit de la mer où il y avait une troupe de requins qui, eux aussi, haïssaient le Dieu des eaux; ils l'auraient étranglé si celui ci, usant de sa puissance, n'avait tout à coup fait tomber sur eux la foudre des ondes. Ils furent tous tués et il ne resta plus auprès du Dieu que le roi des poissons, le traître guigri.

Le Dieu des eaux lui dit: « Roi des poissons, tu m'as trahi; mais désormais je te hais et je te maudis. Tous les poissons te détesteront et les pêcheurs te haïront, car désormais ton arête sera remplie d'un venin qui occasionnera des souffrances et même la mort à tous ceux qui en seront piqués. Je te retire aussi ton titre de roi, tu seras toujours malheureux ainsi que tous ceux de ta race. »

C'est depuis ce jour que la piqûre du guigri est mortelle, ce qui le fait détester de tous les pêcheurs :

Et tant que Guigri il sera,
Le pêcheur le maudira.

Depuis que le guigri n'est plus roi des poissons, ils, aujourd'hui, reconnaissent pour chef le rouget.

Aussi les guigris n'aiment pas les rougets et on assure qu'ils se font souvent la guerre entre eux.

(Recueilli à Saint-Brieuc). FRANÇOIS MARQUER.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES (1).

I

LE MENHIR DE PEYRE LOUNQUE, A SAINTE-COLOMBE (2)

Légende landaise.



UNE fée, au temps où les fées étaient sur terre, passait par Sainte-Colombe portant la *Peyre lounque* suspendue à sa quenouille : elle cheminait tranquillement, lorsqu'elle rencontra un vieillard. Un dialogue en patois du pays, s'engagea aussitôt entre les deux voyageurs.

— *Oun t'en bas* ? dit le vieillard.

— *Qué m'en bau a Dax*, répondit la fée.

1. Sous ce titre nous comprenons les traditions et superstitions qui s'attachent non-seulement aux monuments, mais aux menus objets, et les pratiques dont les uns et les autres sont le sujet.

2. Le menhir de *Peyre lounque* située dans la vallée du Laudon, affecte

— *Sé disaibes sé Diu plats ?* ajouta le vieillard.

— *Qu'ou plasy ou nou plasy, Peyre lounque qu'anira à Dax*, repartit la fée.

Le vieillard fort irrité de l'audace de la fée, lui ordonna de poser aussitôt la *Peyre lounque* et de l'abandonner en cet endroit. « *E doun pause le aquiu tan qué né plasi pas a Diu,* Peyre lounque *né sourtira* « *pas d'aciu* ». La fée cédant à l'influence d'un pouvoir invincible, dut obéir. Elle venait de rencontrer le Maître Souverain du monde : le vieillard, n'était autre, en effet, que le Bon Dieu lui-même.

C'est ainsi, qu'au lieu d'être portée jusqu'à Dax, la *Peyre lounque* fut laissée à Sainte-Colombe.

La légende ajoute, que *chaque fois qu'elle entend sonner midi, la Peyre lounque saute douze fois* (1).

Il est un fait digne de remarque, c'est que la plupart des menhirs du département des Landes, étaient, du moins d'après leur légende, destinés à être transportés à Dax. Une cause surnaturelle seule a obligé ceux qui les portaient à les abandonner à la place même où nous les rencontrons aujourd'hui, souvent bien loin de cette ville.

En certains cas, la légende, tout en indiquant que la destination du menhir était Dax, ne s'explique pas sur l'usage auquel il devait servir, c'est ce qui se rencontre dans la légende de la *Peyre lounque* : quelquefois, elle est plus explicite et fait connaître l'emploi spécial que l'on devait en faire. Je connais un de ces monuments que sa légende indique comme ayant dû à lui seul former l'une des piles du pont de Dax.

J. DE LAPORTERIE.

II

LÉGENDE SUR UNE GROTTE DE L'ITALIE DU SUD

Le directeur d'une école technique de la Basilicate, M. Riccardo

une forme ovoïde très aplatie et mesure 3 m. 50 c. à 4 m. de hauteur ; sa largeur est de 2 m. sur ses faces les plus larges (Est-Ouest), de 1 m. sur ses deux autres faces (Nord-Sud). Il paraît enfoncé en terre à une grande profondeur.

J'ai fait quelques recherches aux environs de ce menhir, mais elles sont restées sans résultat.

Les monuments de cette nature sont fort rares dans la région, on en compte à peine trois ou quatre : celui dont je m'occupe en ce moment est sans contredit, un des plus importants et des mieux conservés.

Comme presque tous ces monuments, le menhir de *Peyre lounque* à sa légende accréditée dans la contrée, et qui se transmet fidèlement de génération en génération.

1. Cette légende a quelques variantes, mais celle-ci est la plus accréditée.

Lovenzoni, vient de publier le résultat de fouilles faites dans une grotte près de Sorrente, qu'il appelle la grotte Nicolacci. Les habitants du pays, bien que n'ayant pas songé à donner un nom à cette grotte, l'avaient pourtant qualifiée de diverses légendes dont l'auteur fait précéder le récit de ses fouilles.

La grotte contient un trésor caché, se composant de pierres précieuses, de statuettes d'or et d'argent et d'une grande abondance de monnaies fort anciennes. Les gardiens de ces richesses sont de gigantesques squelettes toujours prêts à se ranimer et à agir contre les profanes qui tenteraient de pénétrer dans la grotte sans avoir préalablement fait des conjurations et des actes propitiatoires.

Toutes les vieilles femmes des environs racontent, avec la plus profonde conviction, que peu d'années auparavant, vers le coup de minuit, un guerrier brun, monté sur un cheval noir, faisait par trois fois le tour du petit bassin dans lequel s'ouvre la grotte, et puis disparaissait dans le réservoir inférieur.

Les gens crédules racontent aussi qu'il y a nombre et nombre d'années, trois paysans, désirant s'emparer du trésor, s'associèrent avec un nommé Canesca qui habitait un village voisin, le Piano di Sorrento. C'était un homme de grande renommée, marin intrépide, qui avait rapporté d'une excursion en Egypte un grand livre, le livre des conjurations. Canesca devint le chef de l'entreprise. Quand il fut rendu à la grotte avec ses compagnons, il leur recommanda le plus parfait silence, exigeant qu'ils s'abstinssent de toute espèce d'exclamation à la vue des trésors qui pourraient se présenter à leurs regards. Les conjurations nécessaires exécutées, le sol de la grotte apparut tout à coup couvert de pierres précieuses et de poudre d'or. A la vue de ces richesses, les paysans ne purent retenir un cri de grande joie et ils se préparaient déjà à recueillir à pleins paniers tous ces trésors, quand la voûte entière s'écroula avec un bruit effroyable et les ensevelit misérablement sous ses ruines.

G. de Mortillet.

EXTRAITS ET LECTURES

LES AIXOIS

De la préface d'un intéressant recueil de textes publié en 1884 par M. Louis Blancard (*Documents inédits sur le commerce de Marseille*

au moyen-âge, Marseille, in 8°), nous extrayons le conte suivant. Ce récit est bien connu en Provence, M. Blancard dit qu'il en suit la filière jusque vers les premières années du siècle.

« Des Aixois en excursion frappent à une porte d'auberge et s'annoncent ainsi : Nous sommes d'Aix, *Sian d'Aï. Aï* c'est *Aix,* mais entre la préposition et le nom il manquait une liaison euphonique habituellement exprimée. L'aubergiste feint de comprendre : Nous sommes des ânes (*aï* signifiant aussi *âne*) et envoie le groupe où vont les ânes : *Se sias d'aï, anas à l'estable* (si vous êtes des ânes, allez à l'écurie). Les voyageurs répètent leur annonce en donnant la forme française de la ville, mais prononcée à la provençale, c'est-à-dire avec l'accent aigu et l's finale : *Sian d'Ais* ; et l'aubergiste d'entendre : nous sommes dix (dés = dix) et de répliquer : *Ana li doun, l'ia de plaço pèr vint* (allez-y donc, il y a place pour vingt). Un troisième appel réussit mieux : *Durbè nous, sian d'a-z-Aï. Az-aï* est la forme usuelle et euphonique d'Aix. »

A. Giry.

BIBLIOGRAPHIE

Henry Phillips J[r]. — *First contribution to the study of Folk lore of Philadelphia and his vicinity.* (Extrait des Mémoires de *American philosophical Society*), 2 in-8°.

Bien des gros livres contiennent moins de matériaux de bonne qualité que ces douze pages de notes lues le 16 mars dernier à la société américaine de Philosophie ; il est à désirer que M. H. P. donne bientôt une suite à cette précieuse contribution. Elle se divise en : I. Naissance, mort, mariage (37 numéros) : II. Temps et saisons (30) ; III. Médecine populaire (22) : IV. Présages, rencontres et superstitions (122). L'auteur indique les parallèles espagnols des superstitions pensylvaniennes ; les numéros suivants de sa brochure sont aussi en France l'objet de superstitions analogues :

I. 7, 13, 16, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 30, 31, 34, 36 ; II. n° *a*) 5, 6, 7, 8, 10, 13, 14, -- *b*) 2, 4, 9, 12, 13, 14 ; III. 3, 10, 13, 18, 20 ; IV. 3, 4, 6, 15, 18, 22, 26, 28, 30, 31, 34, 35, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 48, 52, 55, 56, 62, 63, 64, 66, 68, 86, 93, 95, 96, 97, 100, 105, 109, 110, 113, 114, 116, 120, 121, 122.

Voici quelques superstitions relevées, pour la plupart, parmi celles qui, à notre connaissance, n'ont pas jusqu'ici été constatées en France.

— Pour faire passer le hoquet, il faut retenir son haleine, jusqu'à ce que l'on ait compté jusqu'à cinquante ; pendant ce temps on regarde avec attention le bout de l'un de ses doigts ; à la fin de cette cérémonie, une petite araignée se montre à l'extrémité du doigt.

— Marcher accidentellement sur une ordure est d'un excellent augure. — Si un oiseau fiente sur quelqu'un en passant au dessus de sa tête, c'est le présage d'une grande chance.

— Si on raconte un rêve avant de déjeuner, il se réalisera.

— Si les rayons de la lune tombent sur la figure de quelqu'un qui dort, il peut être forcé de répondre avec vérité à toute question et de révéler ses secrets.

— Il faut bien se garder de contrefaire le mort.

— Les bulles d'air à la surface d'une tasse de thé ou de café annonçent qu'on recevra de l'argent.

— Ouvrir un parapluie dans une maison porte malheur.

P. S.

Dr Henri Collin. *Guide à St-Honoré les Bains* (Nièvre), illustré par Stop et Riou. Paris, Lecène et Oudin, in-18 de 850 p.

Les auteurs de ce guide, très bien fait et intéressant à d'autres points de vue, ont accordé aux traditions populaires une place importante : le chapitre III, de la p. 119 à la p. 163, traite des mœurs des morvandiaus et contient, en outre, trois légendes d'Achille Millien, illustrées avec beaucoup d'humour par Stop, une version avec musique de Renaud et ses femmes, et diverses légendes du pays.

P. S.

G. Pitrè. *Il Venerdi nelle tradizioni popolari italiane*, in-8° de 21 p. Palermo. Tip. del Giornale di Sicilia.

En 1876, M. G. P. avait publié à Florence une monographie du Vendredi, qui fut depuis réimprimée ; cette édition est la troisième, et elle a été l'objet de nombreuses additions de la part de l'auteur. Les superstitions qu'il constate sont nombreuses ; presque toutes celles qui ont cours en France sont aussi communes à la Sicile. Je ne connais pas en France les suivantes : ne pas tailler d'habit, ne pas acheter de drap, de toile ou ustensiles à l'usage domestique ; si on porte en terre un cadavre ou si simplement on apporte la croix à la maison, trois personnes de la même famille mourront dans l'année ; — qui naît le vendredi naît sans fiel ; — dans une partie du pays au Sud de Palerme, les voleurs se font scrupule d'exercer le vendredi. M. G. Pitrè rapporte beaucoup d'autres faits ; en terminant, il émet l'opinion assez plausible que la supertition du vendredi est d'origine chrétienne, et qu'on a voulu en le remplaçant par un jour de deuil faire oublier au peuple le jour consacré à la déesse de la beauté et des amours. P. S.

Frederick E. Sawyer. *Guide to the Devil's Dyke near Brighton*, in-8° de 44 p. Brighton, D. B. Friend (six pence).

Le fossé du Diable est une gorge profonde qui s'avance dans les terres, et dont l'un des côtés est très escarpé. C'est l'une des promenades favorites des baigneurs de Brighton. Autrefois il portait le nom de *The Poor Man's Wall*, le rempart du Pauvre Homme. Le pauvre homme est l'un des termes qui servent à désigner le diable, que les paysans du Sussex n'aiment pas — comme beaucoup d'autres de l'Angleterre et du continent — à appeler par son nom. Le peuple, qui dans le même pays attribue au démon la construction d'une voie romaine, raconte que le diable forma le dessein de noyer les habitants de la vallée en y amenant les eaux de la mer ; son ouvrage devait être terminé en une nuit ; mais il ne l'acheva pas, parce qu'il prit une lumière pour le soleil levant : dans une des versions données par M. S. c'est une vieille femme qui allume sa chandelle, dans l'autre c'est une sainte.

P. S.

Le P'teu ou l'Esiau de Vregesson qu'ere ine bête faramine, légende patoise. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Mâcon). Mâcon, Protat. 21 p. in-8°.

Ainsi que le dit dans son préambule l'auteur anonyme de cette agréable plaquette, cette légende pourrait se résumer dans ces quelques mots : Beaucoup de bruit pour rien. Suivant le récit raconté dans un patois très amusant (avec une traduction en regard) il y avait à Vergisson une bête faramine qui effrayait tout le monde : elle paraissait si grosse qu'elle interceptait, disait-on, le soleil. Les chasseurs de la commune, maire en tête, se rassemblent,

et arrivés au pied de son repaire, elle leur paraît avoir « des ailes larges comme un van, des plumes sur le bec grosses comme des verges de fléau; elle passe trois fois devant le soleil levant et l'on n'y voit plus clair. » On la tue, on l'emporte. les femmes la plument, et quand on la pesa, on reconnut que son poids s'élevait à un quart de livre; la bête faramine était un p'teu ou roitelet. P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

American Notes and Queries I. 20. — Indian words in French Canadian (suite). A. F. *Chamberlain*. Crocodiles tears. — 21. Opals (Sup. sur cette gemme). — The Gabbon Saer (cf. la légende rapportée dans notre numéro 11).

Archiv. f das studium der neuern Sprachen u. Literaturen LXXXI. 3. Variantes orales de contes et de badinages populaires français et étrangers. *Ch. Marelle*.

Bulleti de la Associacio d'Excursions Catalana XI. 118-20. — Sant Marti de Canigo. *J. Masso Torrents* (Quelques legendes sur le Canigou et le Monastère en ruines).

Bulletin de la Société de Geographie de l'Est 1888, 1er trimestre: p. 17-54. Un voyage de Tète à Lumbo (suite). Détails sur les coutumes, les chansons, les croyances des Chedima et des Danda, dans le Monomotapa, p. 28. Un conte adima sur l'origine des nègres et des blancs. *Manoel Pacheco*.

La Calabria. *Rivista di Litterura popolare*, I. 1. — La bella Aurora, novella popolare greca di Roccaforte; la Regina sepolta viva, novellina albanese di Pallagorio. *Luigi Bruzzano* (le texte original de ces deux contes est accompagné d'une traduction italienne). — Un manuscrit de l'année 1754 (contient des chants populaires).

La Dépêche bretonne (de Rennes), 13 octobre 1888. Le diable courtisant les filles, légende de la Loire-Inférieure. *Jules Bois Greffier* (c'est le récit très connu en Haute-Bretagne et ailleurs du diable à la danse (Cf. *Sébillot. Trad. et sup de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 193 et suiv. *Litt. orale*. Le diable danseur etc.) avec ce détail particulier que la fille qui était sur le point d'être emportée avait conservé sur le bras la marque de la griffe que le diable lui enfonça au moment où il fut aspergé par le curé de Fougeray,

Giornale della società asiatica italiana, t. II, 1888. — Gli atti apocrifi degli apostoli nei testi copti arabi ed etiopici. (Légendes de S Jacques, de S. Jude, de S. André, de S. Philippe, de S. Pierre, de S. Paul, de S. Jean, de S. Simon et de S. Barthélemy). — *J. Guidi*. — Abhyndga Tarâja avalâkitâçvara sûtra (sept récits de miracles opérés par un livre sanscrit traduit du chinois). *C. Puini*. — Bibliographie: *J. Derenbourg*. Directorium vitæ humanæ alias parabolæ antiquorum sapientium C. R. par *J. Guidi*.

Giornale di Sicilia 27 août 1888. — Il 31 Agosto in Sicilia. *G. Pitrè* (le 31 août est l'époque du déménagement; coutumes et superstitions qui accompagnent cet acte),

Journal de Genève 38 août. — Les légendes de la mer. *Emile Yung* (analyse avec quelques additions du livre de M. Sébillot portant le même titre).

Journal of American folk lore I. 2. Myths of the Cherokees. *James Mooney*. — Legend of the Snake Order of the Moquis, as told by Outsiders. *A. M. Stephens*. — Glimpses of child Life among the Omaha tribe of Indians. *Alice C. Fletcher*. — What befell the Slave-Seekers. *James Deans*. Folk lore of the Pensylvania Germans. *W. J. Hoffman*. — Customs and

superstitions in Louisiana. *Alcée Fortier*. — Louisian an Nursery tales. *Alcée Fortier* (I. La Graisse ; 2. Dezef qui ki parlé. Les œufs qui parlent — texte créole et traduction anglaise). — Notes on local names near Washington *W. H. Babcock*. — Brer rabbit and brer Fox. *Gerard Fowke*. — Notes on the history, customs and beliefs of the Mississagua Indians. *A. F. Chamberlain*.

Journal of Gipsy lore Society, I, 2. The Cascarrots of Cibourre, *W. Webster* (Détails sur cette colonie de gypsies qui sont fondus avec la population voisine). — Two gypsy folk tales. *I. Kopernicki* et *F. H. Groome*.

Revue de Saintonge et d'Aunis. — Septembre. — Les Gavaches en Saintonge. — Les fers à hosties. — Expressions proverbiales. — Le droit d'anguillage à Saintes.

Saturday Review 1er septembre. Twilight Gods. (Analyse du livre de M. Ch. Ploix. La Nature des Dieux). — 8. Studies on the legend of the holy Grail (analyse du livre de M. A. Nutt).

Société archéologique de Bordeaux 1er janvier 1888. — Notes archéologiques sur quelques dévotions ou croyances populaires et superstitions dans les Landes. *Augier*.

Volkskunde I. 8. — Un folkloriste oublié, *Sleeckx*. (Il s'agit du Dr Coremans, auteur de l'*Année de l'Ancienne Belgique*). — Contes : 10. Petit Poucet ; » La belle fille du peintre, la méchante Zwarte Griet et Kokodeike. — Rimes d'animaux. — Rimes concernant le temps. — Comment nos contes finissent. — Le chant d'église par nos campagnards (parodies). — Chronique (analyse une étude du prof. G. A. Wilken sur la *Légende de Samson*). — Comptes-rendus. Formulettes d'élimination. *Aug. Gittée* (le rôle du *sort* dans le folklore). Conte. 12. Vetmoleken. — Exercices d'élocution-devinettes. — Andrew Lang et les contes de Perrault (A. G.) — Chronique (détails sur les *Bohémiens* etc.).

Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes 1re année fasc. 3. On the authenticity of the Jaina tradition *G. Buhler*. — Fasc. 4. Bemerkungen zu Schwarzlose's Kitah et silâb. *R. Geyer*. (Les armes des anciens Arabes).

Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft t. XIII 1888. 2e fascicule. Assimilationen und volksetymologie im Talmud, *M. Grunbaum*.

Zeitschrift für afrikanische Sprachen 1e année, t. I. 1887-88. fasc. 5 octobre 1887. Chuo cha uten zi (Poésies en ancien swahili) *Krapf*. — Negersagen von der Goldkuste mitgeteilt mit sagen anderer afrikanischer Volker verglichen (trois légendes de la côte occidentale d'Afrique sur la création le premier homme et l'origine de la mort) *Christaller*. Text von Gesangen der Sotho. *Endeman*. (19 chansons populaires en sotho. Langue de la famille Bantou) fasc. II janvier 1888. Chuo cha utenzi *Krapf* (suite); fasc. III, avril 1888. Märchen der ova-herero (deux contes en herero, langue de la famille Bantou : 1. La vieille femme qui cachait les enfants dans le sac : 2. Le loup et le renard) *C. G. Büttner*.

Fasc. IV juillet 1888, Weitere märchen der Ova herero *C. G. Büttner*, deux contes : 1. Kaare ou les deux spectres : 2. Barbarie des Damara de la montagne et vengeance du Herero).

Zeitschrift fur Voelkerpsychologie und Sprachwissenschaft (Revue de psychologie ethnique et de linguistique) publiée par les professeurs Lazarus et Steinthal. — Leipzig, chez Wilhelm Friedrich. 1888. XVIIIe volume. — 1er fascicule. — Coutumes et supertitions relatives au manger, *Carl Haberland* (1er article). — Origine des épopées en général, le prof. *J. Krohn*. — Essais sur l'étymologie populaire des Arabes, *Ignace Goldziher*. — Le langage des Tsiganes de la Prusse orientale, *R. von Sowa*. — Compte-rendu (Roman et Celtique d'Hugo Schuchardt (excellent) ; Le changement de sens en français de H. Lehmann (intéressant) ; L'Hellenisme de l'avenir de Johannes Flach (intéressant) ; coutumes et croyances populaires de la Prusse orientale, d'E. Lemke (très-curieux et très-fourni en documents) ; d'un pro-

jet d'une histoire de la civilisaiion Indo-germanique basée sur la science du langage d'O. Schrader (bon).

2e fasc. — Le spiritisme en tant que manifestation sociale, *Franz Krejci.* — Coutumes et superstitions relatives au manger, *Carl Haberland* (2e article). — Compte-rendus. L'impersonnel du professeur Sigward ; — La période aryenne du professeur Spiegel (excellent) ; — Le culte et les mythes grecs dans leurs rapports avec les religions orientales, d'Otto Gruppe (manqué) ; les langues sémitiques, de Nœldeke (excellent) ; anciens monuments étudiés à la lumière des recherches récentes de Sayce (très-intéressant). Voyages et études grecs d'Hans Muller.

3e fascicule, — Sur les peuples légendaires de l'antiquité et du moyen-âge le *professeur Ludwig Tobler.* — Coutumes et superstitions relatives au manger. *Carl Haberland* (3e article). — La philologie indo-chinoise *Herbert Baynes.* — Compte-rendus : Coutume et Mythe, d'Andrew Lang ; Folk-Lore, supplément à l'article précédent (tous deux du professeur Steinthal et très-importants); de la plus nouvelle philosophie par le professeur Glogau.

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Exposition anthropologique du Ministère de l'Instruction Publique.* Cette exposition sera encyclopédique, car toutes les sciences Antropologiques se tiennent, se soutiennent et s'éclairent mutuellement. Voici l'énumération de ceux ses départements qui touchent plus particulièrement à nos études : Palethnologie ou Préhistorique, Ethnologie, Ethnographie et Sociologie, Sciences des religions, Mythologie, Linguistique et Traditions populaires.

Les personnes qui désireraient prendre part à cette Exposition sont priées de se mettre en rapport avec le Comité organisateur et d'adresser un sommaire des envois qu'elles se proposent de faire, soit à M. le Dr Ch. Letourneau, Secrétaire-général, au siège de la Société d'Anthropologie, rue de l'Ecole-de-Médecine, 15, soit à M. Adrien de Mortillet, Secrétaire annuel, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

∴ *Le Broyage du chanvre.* Dans la Sarthe, le cri du chanvre qu'on broie s'appelle : aboiement des chiens de bois, (Comm. de M. A. LANDRIN).

∴ *Un tempestaire contemporain :* Un maire de Galicie (Pologne autrichienne) a institué des poursuites judiciaires contre un paysan pour avoir, par ses maléfices et incantations, amené une pluie de grêle désastreuse pour les récoltes. (*Revue Scientifique*, 15 septembre 1888). (Com. de M. GIRARD DE RIALLE).

∴ *Une nouvelle revue italienne de folk-lore.* Nous recevons le premier numéro de la *Calabria*, publiée à Monteleone et paraissant une fois par mois (8 pages in-4 à 2 col : 5 fr. par an) et dirigée par M. L. Bruzzano. Nous en avons donné le sommaire aux périodiques. Cette revue se propose surtout d'étudier les légendes et les traditions de la Calabre, et principalement celles des groupes albanais et grecs qu'on y trouve, et dont le dialecte n'est pas facile, même pour les Italiens. Nous lui souhaitons bienvenue et succès.

Le Gérant : A. CERTEUX.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

3e Année. — Tome III. — No 12. — Décembre 1888.

HISTOIRES DE ZMEI ET DE DRAGONS.

(*Contes roumains*).



DANS les légendes que l'on n'a recueillies que fort tard de la bouche du peuple roumain, il est difficile de rechercher les origines qu'ont certaines formes, certaines idées revenant continuellement dans ces récits ; comme tous les contes, ceux-ci ont subi des transformations multiples — nous avons pu voir, par exemple, de ces histoires devenir méconnaissables en une quinzaine d'années, dans une même localité. — Ces contes se sont mêlés les uns aux autres pour en former de nouveaux ; suivant la fantaisie des conteurs, ils ont dégénéré, perdant pour ainsi dire, tous les jours, de leur coloris et de leur saveur ; et nous doutons qu'une récolte faite aujourd'hui dans les campagnes puisse être plus intéressante que les recueils faits il y a trente ans environ : c'est à ces recueils formés par des gens jaloux de conserver les traditions nationales disparaissant de plus en plus, que nous empruntons nos citations, c'est dans ces livres aussi, qu'on peut encore trouver le plus nettement dessinés les points caractéristiques dûs à des influences connues.

De grandes légendes qui se sont formées, et se sont agrandies dans l'empire de Byzance, ont fortement contribué, ainsi que la littérature proprement dite, à imprimer des formes particulières aux contes roumains et à leur donner un caractère spécial. Il y a, d'abord, la fameuse épopée d'Alexandre de Macédoine, l'*Alexandria*, qui prend naissance en Egypte, qu'on écrit déjà aux premiers temps du christianisme, et dont on retrouve des manuscrits dès le XIe siècle ; elle est

remplie d'aventures que nous rencontrons partout dans les légendes moldaves ou valaques. Il faut constater aussi l'influence considérable des *Mille et une nuits*, ou plutôt de l'*Arabicon Mythologicon* qui est la collection des contes arabes : les Mille et une nuits, augmentés des contes persans : les Mille et un jours (1). Enfin il faut encore compter, parmi les sources influentes, toute la littérature qui a cours dans l'Europe orientale du XVII[e] au XVIII[e] siècle, comme certains romans de chevalerie, l'histoire de Geneviève de Brabant, enfin la littérature religieuse et même quelques réminiscences de la mythologie grecque.

Malgré le vif intérêt que présenteraient des études comparatives sur les contes roumains, nous nous bornerons à dire quelques mots sur les histoires de Zmeï et de dragons que nous trouvons figurés sur des églises dès le XV[e] siècle, et qui sont des documents très anciens pour le folk-lore roumain.

Il reste encore bon nombre de ces édifices construits par le prince Etienne le Grand, de 1457 à 1504, qui ont survécu aux guerres et aux incendies ; constructions simples, élevées à la hâte sans beaucoup de recherche dans les formes et dans la décoration : dans cette décoration, cependant, des détails peuvent attirer particulièrement l'attention de l'archéologue plutôt que celle de l'artiste : ce sont des disques en terre cuite émaillée disposés les uns à côté des autres, sur trois ou quatre rangées formant frise à l'extérieur de l'église. Nous donnons ici le dessin d'un de ces disques, sur lesquels sont figurés en relief divers sujets héraldiques ou fantastiques, sans nous arrêter aux raisons archéologiques, telles que la nature de l'émail, la facture, ou les différentes preuves historiques qui nous font acquérir la certitude que ces objets ont bien une origine locale.

Ce disque représente un androcéphale couronné, ailé, au corps allongé et svelte, aux allures élégantes, aux pattes fines. Les ailes sont de plumes, — des ailes d'aigle, sans doute. — La couronne est haute et large comme celle des Woïvodes et porte de face une fleur de lys ; la figure, malgré la naïveté du modelé, a un air ironique et fier, très visible sur l'original surtout.



Nous n'hésitons pas à croire que c'est la figuration du Zmeu (Zméou) des légendes roumaines, être fantastique, sur la forme duquel on trouve peu de renseignements, sinon qu'il avait les mêmes attributs que certains dragons.

(1) Venise, 3 vol. 1757.

On dit que le Zmeu habitait des palais magnifiques dans des pays d'un *autre monde*, qu'il gardait des trésors ou des talismans volés, le plus souvent une jeune fille d'une beauté incomparable, la fille d'un roi très puissant qu'il avait ravie. Les héros allaient le combattre et lui arracher sa proie, traversant d'immenses pays inconnus, affrontant mille dangers (1).

C'est ainsi qu'un des principaux héros des contes roumains, *Fet-fromos*, le beau chevalier, et son cheval merveilleux qu'il nourrit de charbons ardents, partent en expédition, franchissent des déserts sans fin, l'empire du Soleil et celui du Vent, passent par des contrées où tout est brûlé, rencontrant à chaque pas des monstres horribles qu'ils doivent exterminer pour arriver jusqu'au Zmeu.

On dit encore que ce monstre étrange, se métamorphosait quelquefois en homme, qu'il portait le *bouzdougan* (sorte de masse d'armes et de sceptre) et pouvait le lancer à cent lieues :

Lorsque Praslea (Prâlea) arriva enfin devant le palais du Zmeu, il entendit un grand sifflement passer dans l'air et vit le bouzdougan frapper la porte et l'ouvrir avec fracas, c'était le maître qui rentrait, se faisant précéder de son arme.

Praslea prit l'arme à son tour, et la lançant en arrière deux fois plus loin, elle effleura l'épaule du Zmeu en passant près de lui.

C'est ainsi que le chevalier défiait le monstre fantastique.

Quand il était au dehors, c'était sa mère qui gardait la demeure.

Elle était méchante et astucieuse ; on la désigne souvent sous le nom d'une aiglonne fantastique (*Sgripsoroaïca*) : elle empêchait son fils de se laisser prendre aux ruses des audacieux mortels qui parvenaient à pénétrer jusque dans son palais. Lorsque ceux-ci réussissent dans leur entreprise et arrivent à s'échapper, elle les poursuit.

« *Fet-fromos se sauvait ravissant Hélène, lorsqu'il vit venir l'horrible mère du Zmeu lançant des flammes de sa gueule terrible ; mais, grâce à son cheval magicien, une montagne se dresse derrière eux, puis une forêt géante, et la mère de Zmeu les poursuit sans cesse, malgré tous ces obstacles qui la retardent et qu'elle surmonte à grand' peine. Enfin un mur de silex, montant jusqu'au ciel, surgit entre eux, arrêtant cette fois l'affreuse mégère ; son fiel éclate dans ses entrailles, elle crève de rage.*

Quoiqu'il fût toujours vaincu par les héros terrestres, qui possédaient des chevaux ailés et sorciers, ou des armes enchantées, le Zmeu était la force et le courage même, il a toujours été considéré comme la personnification de la bravoure et de l'audace, et son nom a toujours servi en Roumanie à qualifier les guerriers illustres et sans pair.

(1) Cf. le vieux mythe grec de Persée et d'Andromède.

Tout cela établirait suffisamment qu'on a voulu dans le modèle ci-joint représenter un Zmeu et par ce Zmeu symboliser le Woïvode Étienne le Grand, le héros moldave qui sur trente-six batailles qu'il livra aux différents peuples voisins, en gagna trente-quatre.

Les contes de Zmeï et de dragons sont là-bas quelque chose comme ici les contes de fées : ils ont le même charme poétique, les mêmes dénoûments heureux. La fée n'existe pas cependant dans ces contes : les personnages qu'on pourrait lui opposer peut-être, seraient *Sainte Vendredi*, *Sainte Dimanche*, *Sainte Mercredi*, etc., saintes qui vivent dans des endroits retirés et lointains, sortes de femmes ermites, tenant de l'anachorète et de la fée, et qui se trouvent à propos sur la route d'un héros, pour le réconforter, lui indiquer son chemin, souvent pour lui donner un talisman.

De ces histoires il se dégage, en somme, un sentiment chevaleresque, souvent guidé par l'amour ou simplement par l'esprit de justice ; et puis une pensée religieuse, naïve, à peine exprimée s'y mêle parfois, soit par l'intervention de ces saintes, soit ajoutée par le conteur qui fait remarquer « que grâce à Dieu », que « par la protection divine » le chevalier triompha des obstacles ; que « Dieu n'eût pas laissé vaincre » le sauveur de l'innocence cruellement éprouvée par la fatalité.

Presque toujours le héros est un inconnu, un enfant *né des fleurs* (1) et recueilli par quelques pauvres vieux sans postérité ; si c'est un fils de roi, c'est le cadet le plus faible, celui sur lequel on compte le moins ; mais généralement il aura grandi dans la sagesse et dans l'étude, et avec l'adolescence il sentira croître en lui une vocation invincible, comme une sorte de mission mystique qu'il doit accomplir ; si aucune occasion ne se présente pour le décider à partir vers des pays ignorés à la délivrance d'une jeune fille captive, ou à purger la contrée d'un monstre qui la désole ; alors, poussé par une force irrésistible, abandonnant tout, il s'en ira un jour, cheminant droit devant lui, au hasard, à la recherche d'un exploit glorieux impossible aux autres hommes : il obéira à sa destinée fatale.

Essayons d'exposer sommairement quelques uns de ces contes.

I. — LE DRAGON A SEPT TÊTES

Il y avait une fois, comme il n'y eut jamais, car si cela n'avait pas existé on ne l'aurait pas conté : c'était au temps où le petit peuplier donnait des poires et le saule des œillets, où les loups allaient bras dessus bras dessous avec les agneaux, fraternisant et s'embrassant ;

(1) Expression charmante pour désigner le fruit d'un amour illégitime.

c'était au temps où l'on ferrait les puces avec neuf ocas (1) de fer et une d'acier à chaque patte, et où elles s'envolaient dans l'infini des cieux pour nous rapporter des contes.

Il y avait une fois dans un pays un énorme dragon à sept têtes qui ne se nourrissait que de chair humaine. Les prières, les magiciens, rien n'y fit. A la fin l'empereur du pays décida qu'il donnerait la moitié de son empire et sa fille en mariage au brave qui délivrerait la contrée de ce fléau.

Plusieurs braves s'entendirent pour aller guetter le monstre la nuit, non loin de son antre ; ils firent un grand feu, jurant de veiller chacun leur tour et de mettre à mort celui qui étant de garde s'endormirait et laisserait éteindre le feu. Ils veillèrent ainsi plusieurs jours de suite ; parmi eux se trouvait un jeune homme qui, lui aussi, avait voulu tenter le sort ; lorsque vint son tour de veiller, le monstre vint : lui, l'épée nue, s'élança à sa rencontre et dans une lutte terrible trancha une à une ses sept têtes. — Après avoir tué le dragon, il lui coupe ses sept langues et les prend avec lui. Mais un flot de sang noir s'était répandu, éteignant le feu. Ses compagnons dormaient toujours ; mais que faire ? car il voulait leur cacher son exploit, redoutant leur jalousie, et d'autre part, si se réveillant ils trouvaient le feu éteint, fidèle à son serment il devait se laisser mettre à mort par eux.

Alors il monte sur un grand arbre, et très loin, très loin, il aperçoit une petite lumière, et se met à courir dans cette direction. En chemin il rencontre *Crépuscule*, et l'abusant par une ruse il l'attache à un arbre ; puis rencontrant *Minuit*, et *Aurore* qui se poursuivaient, il leur joue le même tour pour prolonger la nuit.

Enfin il arrive à la caverne, dont il avait vu le feu briller de loin. Là vivaient des géants n'ayant qu'un œil au front, il leur demanda du feu, mais ceux-ci l'attachèrent et ayant préparé une immense chaudière, s'apprêtaient à l'y faire cuire ; heureusement un bruit s'étant fait entendre au dehors, il sortirent tous laissant au plus vieux d'entre eux le soin de leur captif. Lorsque notre héros fut détaché, il saisit un tison et le lance dans l'œil du vieillard qu'il aveugle (2), puis lui donnant un croc en jambe, il le jette à sa place dans la chaudière et, s'enfuit emportant du feu. En repassant, il détache *Aurore, Minuit* et *Crépuscule* qu'il laisse vaquer à leurs affaire, et s'en revient auprès de ses camarades qui dormaient encore.

Lorsque le jour parut, ils s'éveillèrent, se frottant les yeux, se dégourdissant les bras après une si longue nuit, et virent leur compa-

(1) Mesure roumaine équivalant à peu près à un kilogramme.
(2) Souvenir lointain de la fable d'Ulysse dans l'antre de Polyphème,

gnon attisant le feu et le monstre mort, baigné dans une mare de sang, privé de ses sept têtes.

J'ai oublié de vous dire que, pendant la nuit, le cuisinier impérial, un tzigane noir et lippu, était passé par là ; et voyant le dragon tué, le feu éteint, il se souilla de sang, vola les têtes et alla porter les têtes à l'empereur, qui, malgré son étonnement, mais fidèle à sa parole, ordonna des festins, des fêtes, et se disposait à donner sa fille à son cuisinier.

L'affreux corbeau de tzigane siégeait au haut bout de la table assis sur sept coussins, quand le vrai héros entra :

— Très grand empereur, dit-il, j'ai ouï dire que quelqu'un s'était vanté à ta Majesté d'avoir tué le dragon. Cela n'est pas, Majesté ; c'est moi qui l'ai tué.

— Comment peux-tu prouver ce que tu avances ? dit l'empereur.

— Qu'on cherche dans la gueule de chaque tête si les langues y sont ?

— Elles y sont, qu'on regarde plutôt ! hurle le bohémien, et que l'on chasse ce fou ; mais il tremblait en même temps comme une feuille et il était devenu aussi pâle que la cire.

Alors, comme le vainqueur présentait les sept langues une à une, un coussin tombait chaque fois du siège de l'imposteur, si bien qu'à force de tressauter de peur, il tomba par terre terrifié.

Le monarque fit amener deux chevaux sauvages : à la queue de l'un on attache le tzigane, à celle de l'autre un sac de noix, et ils s'enfuirent par les rochers ; où tombait une noix, un morceau du traître tombait aussi.

On fit les noces, la joie fut grande et extraordinaire durant plusieurs semaines. L'empereur donna au brave sa fille et son trône, et la jeune mariée toute en pleurs remerciait Dieu de l'avoir sauvée de cet arabe impur.

Moi, j'étais par là aussi, j'ai même aidé au service de la noce, je portais de l'eau dans un tamis.

A la fin de la fête, on apporta un grand panier de pruneaux pour les jeter dans le bec de ceux qui sont là à écouter bouche béante.

II. — HISTOIRE DE FET-FROMOS AU CHAR DE VERRE.

Il y avait une fois, etc...

Il y avait une fois un homme qui, las des vanités des villes, s'était fait ermite ; il avait compris, voyez-vous, le néant de monde aveugle ; c'est pourquoi il s'en retira. Ses seuls voisins dans la retraite, étaient les fauves des forêts, mais il était si bon, si pieux, que les animaux

se courbaient devant lui, et lui léchaient les mains lorsqu'ils le rencontraient.

Uu jour, allant au ruisseau qui coulait par la forêt, pour faire ses ablutions, il vit un petit cercueil glisser sur l'eau et s'arrêter devant lui ; il fit une courte prière, pour conjurer les œuvres de Satan, prit le petit cercueil, y trouva un enfant qui pleurait ; un ruban était à son cou sur lequel on lisait que cet enfant était celui d'une fille d'empereur.

Il aurait bien voulu l'élever, cet enfant, mais il n'avait de quoi le nourrir ; alors il s'agenouille et prie chaleureusement le Seigneur. Tout à coup, au milieu de l'herbe verte, un grand figuier sortit de terre avec tous ses fruits, les uns mûrs, d'autres encore en fleurs.

C'est ainsi qu'il l'éleva, lui apprenant plus tard à lire, et tout ce qu'il savait du monde et des choses de ce monde ; quelques années se passèrent. Un jour, le vieillard dit à son fils adoptif :

— Je vais aller bientôt vers Dieu ; mais ne t'effraye pas, un grand lion viendra qui creusera ma tombe ; toi, tu m'y descendras et m'enseveliras ; ensuite, monte dans le grenier de ma cabane, tu y trouveras une bride, agite-la dès que tu seras descendu.

Toutes ces choses arrivèrent, et le figuier se dessécha aussitôt que le vieillard fut enseveli. L'enfant fit ce qui lui avait été recommandé et lorsqu'il eut secoué la bride, un superbe étalon avec six ailes apparut et lui dit :

— Maître, que veux-tu de moi ?

— Que tu restes ici avec moi, répondit l'enfant, car je suis bien seul.

— Mon maître, allons vers le monde, là vous ferez ce que je vous dirai, et ce sera bien.

L'enfant retira de l'oreille du cheval de beaux habits dont il s'habilla, puis ils partirent.

Arrivés à une ville, ils s'arrêtèrent dans une hôtellerie, et le jeune garçon s'étonnait fort de tout ce qu'il voyait, car il ne connaissait rien des choses d'ici-bas : Un jour le cheval lui dit : « Maître, mets un bandeau sur tes yeux et viens avec moi. » Et s'envolant tous deux dans les airs ils vinrent se reposer sur une colline.

Maintenant, descends, et me tenant toujours par la bride, ramasse à terre ce que saisiront tes mains et emplis-en tes poches.

Quand ils revinrent à la maison, le jeune homme ôta son bandeau et s'aperçut que ses poches étaient pleines de pierres précieuses. Le cheval lui conseilla d'aller offrir les plus belles à l'Empereur de l'endroit qui le reçut avec tous les honneurs et le prit en grande considération, lorsqu'il apprit son immense richesse. Il n'y avait pas de

fête de parade où il ne fût invité; c'est ainsi qu'il se lia à la cour avec tous les fils de rois, de princes ou de seigneurs; il apprit d'eux le maniement de l'épée et du sabre, sut bientôt faire tournoyer la masse d'armes, bander l'arc, viser juste, et, comme il était très intelligent il surpassa bientôt tout le monde en adresse.

Mais l'Empereur était toujours morose, et une fois *Fet-fromos* crut devoir lui en demander raison.

— Sire, dit-il, tu as tous les biens de la terre, tous s'inclinent devant toi comme devant un monarque puissant; qu'as-tu donc dans l'âme pour être toujours triste et sans joie ?

— Qu'ai-je ? Des péchés envers Dieu, sans doute, que j'expie ici-bas, qui m'accablent aujoud'hui. J'avais une fille et deux fils et je ne les ai plus. Un Zmeu impur m'a ravi ma fille: J'ai envoyé deux armées avec mes fils à sa recherche et ils ne sont plus revenus. J'ai tout perdu : l'Impératrice s'est étreinte de tristesse, et moi, je vais bientôt la rejoindre, car je me sens faiblir tous les jours, et je n'ai guère le cœur à la joie...

Lorsque *Fet-fromos* raconta cela à son cheval, lui demandant s'il n'y avait aucun moyen d'arracher la jeune fille à son ravisseur :

— Il n'est rien d'impossible dans ce monde, lui dit son compagnon, mais cette chose est difficile, à cause surtout de la mère du Zmeu qui est sorcière à congeler les eaux.

D'ailleurs difficile ou non, Fet-fromos était décidé de tenter l'aventure. Il alla trouver l'empereur et lui promit de sauver sa fille et ses fils.

— Laisse tout cela, mon pauvre enfant, répliqua l'empereur; mes cohortes n'ont rien pu faire. J'avais envoyé mon écuyer qui pouvait coucher à terre une armée entière et en faire un grand tas : d'un revers de main il faisait passer ce monceau derrière lui et s'asseyait dessus. J'avais envoyé aussi mon Arabe qui pouvait avaler une légion en l'absorbant d'un coup, il l'avalait et la rejetait comme digérée... et tous ont été vaincus, pas un n'est revenu.

Le jeune héros partit, l'âme remplie de confiance en Dieu, le cœur plein d'un doux espoir d'amour, car il sentait que la fille de l'empereur lui était destinée, que cela était écrit.

Voilà le palais de la mère de Zmeu, il est tout de verre, il brille avec une telle intensité qu'on ne peut y arrêter les regards, on fixerait plutôt le soleil. Fet-fromos pénètre dans le palais, voit la fille de l'empereur, s'entend avec elle et prenant un mouchoir, une brosse et un caillou qui se trouvaient cachés par là, tous deux s'enfuient. A peine avaient-ils franchi le seuil, que les cours, le palais, se mirent à

gronder, à mugir horriblement : et la mère du Zmeu se lança soudain à la poursuite des ravisseurs.

Mais la fille de l'empereur jette la brosse, et il pousse immédiatement entre eux une forêt épaisse ; la mère du Zmeu déracine, brise les arbres et poursuit encore les fugitifs

Il lancent derrière eux le mouchoir qui se transforme en un lac immense, mais alors la mère du Zmeu se faisant pont et bateau (1) traversa le lac et était près de les atteindre lorsqu'ils jetèrent enfin le caillou, qui devint une montagne énorme ; à grand'peine la sorcière en gravit les rochers et, quand elle fut sur le sommet elle se laissa rouler jusqu'en bas.

Fet-fromos, voyant cela, vise le monstre et lui lançant une flèche habile le terrasse, puis, après l'avoir achevé à coup de masse il s'en retourne combattre le Zmeu. Celui-ci l'attendait tout armé ; ils se prirent à lutter, ils luttèrent longtemps ; enfin le héros, enlevant son adversaire, le jette à terre, l'enfonçant jusqu'au cou dans le sol, alors, le pied sur la gorge, il lui demanda ce qu'étaient devenus les fils et les armées de l'empereur ; le Zmeu, croyant qu'il lui laisserait la vie sauve, dit à son vainqueur que les monticules qu'on voyait dans la plaine n'étaient autre chose que les fils et l'armée de l'empereur; que les décrets de leur enchantement se trouvaient dans une boîte d'argent placée sur une tablette, derrière le poële, dans la chambre de sa mère, et qu'il suffisait de lire, devant chaque monticule, un décret pour que le lien de l'enchantement fût délié. Alors Fet-fromos trancha la tête du Zmeu, et ayant trouvé la boîte d'argent aux précieux décrets, il délivra les guerriers et les princes captifs ; puis, montant avec sa douce et chère conquête sur le char de la mère du Zmeu, char qui était de verre, ainsi que les chevaux, il revint chez l'empereur en grande pompe : les fantassins ouvraient la marche, puis venait le cheval merveilleux de Fet-fromos, lui et la jeune fille montés sur le char de verre, escortés de chaque côté par les fils de l'empereur. La cavalerie terminait le cortège qui était acclamé et pressé par la foule. Il y eut de grandes réjouissances publiques ; la fille du monarque épousa son sauveur et, comme l'empereur était déjà très vieux, il céda son trône à Fet-fromos, qui régna heureux et en paix jusqu'à ce jour, à moins pourtant qu'il ne soit mort.

G. Stérian.

(1) Expression populaire, synonyme de « se mettre en quatre ».

LES TROIS FILLES

I

VERSION NORMANDE

Allegro.

Nous é - tions trois fil - les, Fill' à ma - ri -
- er; Nous nous en al - lâ - mes Dans le pré dan -
- ser. Dans le pré, mes com-pagnes, Qu'il fait bon dan - ser

Nous étions trois filles,
Fill' à marier,
Nous nous en allâmes
Dans le pré danser.

Refrain

Dans le pré, mes compagnes,
Qu'il fait bon danser.

Nous nous en allâmes
Dans le pré danser.
Nous fîmes rencontre
D'un joli berger.

Nous fîmes rencontre
D'un joli berger.
Il prit la plus jeune,
Voulut l'embrasser.

Il prit la plus jeune
Voulut l'embrasser.
Nous nous mîmes toutes
A l'en empêcher.

Nous nous mîmes toutes
A l'en empêcher.
Le berger timide
La laissa aller.

Le berger timide
La laissa aller.
Nous nous écriâmes :
Ah ! le sot berger.

Nous nous écriâmes :
Ah ! le sot berger :
Quand on tient l'anguille,
Il faut la manger.

Quand on tient l'anguille
Il faut la manger :
Quand on tient les filles,
Faut les embrasser.

Recueilli à Saint-Valéry-en-Caux.

AUG. BERNARD.

II

VERSION DE LA HAUTE-BRETAGNE

Moderato.

Nous é - tions trois fil - les, Fill' à ma - ri -

- er, Fill' à ma - ri - er; Nous nous en al -

- lâ - mes Dans un pré dan - ser. Ah! le

froid, mes com - pa gnes, Qu'il fait bon dan - ser.

Nous étions trois filles,
Fill' à marier (*bis*),
Nous nous en allâmes (1)
Dans un pré danser.

Ah ! le froid, mes compagnes, } *bis.*
Qu'il fait bon danser.

Nous nous en allâmes
Dans un pré danser (*bis*),
Par le chemin passe
Un jeune berger.

Par le chemin passe
Un jeune berger (*bis*),
Il prit la plus belle (2),
Voulut l'embrasser.

Il prit la plus belle,
Voulut l'embrasser (*bis*),
Nous courûmes toutes
Pour l'en empêcher.

Nous courûmes toutes
Pour l'en empêcher (*bis*).
Le berger timide
La laisse échapper.

Le berger timide
La laisse échapper (*bis*),
Nous criâmes toutes :
Ah ! le sot berger.

Nous criâmes toutes :
Ah ! le sot berger (*bis*).
Quand on tient la caille
Il faut la plumer.

Quand on tient la caille
Il faut la plumer (*bis*),
Quand on tient l'anguille
Il faut l'écorcher.

Quand on tient l'anguille
Il faut l'écorcher (*bis*),
Quand on tient une fille
Il faut l'embrasser.

Recueilli à Dinan.

Mme PAUL SÉBILLOT.

(1) Var. : Nous allâmes un soir.
(2) Saisit la plus belle.

ANCIENNES VARIANTES

DE LA CHANSON DES TROIS FILLES

Le type de cette chanson est connu depuis le XVIIe siècle. Laborde, dans le recueil de musique ancienne qui fait suite au deuxième volume de son *Essai sur la musique ancienne et moderne* (1780), en donne une version, harmonisée à quatre parties vocales, qu'il fait précéder de la mention suivante : « Chanson faite en 1650. » Il n'a garde, d'ailleurs, d'indiquer à quelle source il a puisé ce renseignement, sujet à caution comme la plupart de ceux que fournit sa fantaisiste compilation. Avant lui, l'on trouve deux versions de la même chanson, l'une dans le premier volume des *Brunettes ou petits airs tendres*. publiés par Christophe Ballard en 1703 (page 135), l'autre dans le tome II de *la Clef des chansonniers*, Ballard, 1717, p. 24. Une autre variante mélodique se trouve parmi les airs du *Théâtre de la Foire* de Le Sage et d'Orneval (1723, n° 101 des planches musicales) : elle ne diffère des précédentes que par quelques notes, notamment les premières, qui sont les mêmes que dans la version bretonne (*la si do*), tandis que les autres versions commencent par un mouvement de la tonique à la dominante (*fa do do*) que la version normande a, sauf une note, intégralement conservé. Nous ne donnerons pas ces mélodies, qui ont été reproduites dans des publications modernes (*Chants et chansons populaires de la France*, *Echos du temps passé*) et qui ne diffèrent pas sensiblement des versions modernes. Nous préférons, afin de montrer l'ancienneté du type mélodique, donner le premier couplet d'une chanson tirée d'un des plus anciens recueils qui nous aient conservé une série un peu nombreuse de mélodies populaires françaises : le *Recueil des plus belles chansons de danse de ce temps*, à Caen, chez Jacques Mangeant, 1615, p. 26.

Moderato.

De-dans la bri - è - re, En me pro - me - nant, Trouvé ma ber - gè - re Les a - gneaux gar - dant. Ai - mez moi, ma ber - gè - re, Je vous ai - me tant.

A considérer seulement les paroles, c'est une autre chanson, mais en ce qui regarde la mélodie, il y a, sinon identité, du moins très grande conformité avec celles que les traditions bretonne et normande ont conservées.

Ces paroles se retrouvent, sur la mélodie des recueils du XVIIIe siècle, dans les *Chants et chansons populaires de la France*, publiés sous la direction de Du Mersan, en 1848. La chanson est accompagnée d'une note où il est dit que « c'est une ronde villageoise » et que « l'air en est très ancien, il est d'un musicien nommé Lefèvre, qui vivait en 1660 ; il est sans doute antérieur à la chanson. » Comme toujours ces affirmations ne sont appuyées d'aucune preuve.

Une version conforme, recueillie dans les Ardennes, a été publiée dans le 1er volume de *Mélusine* (col. 483) d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Dans les recueils du XVIIIe siècle, les paroles de cette chanson sont absolument différentes. Ce ne sont même pas, à proprement parler, des poésies populaires ; par leur style, elles rappellent les principes exposés par l'éditeur des *Brunettes* dans sa préface : « On trouvera les paroles purgées d'un nombre infini de fautes qui s'étoient glissées dans les copies qui en ont couru. Entre les différents couplets on en a fait choix des plus connus, et de ceux qui renfermoient quelque sel et quelque agréement : pour les autres qui ne signifioient rien, ou dont le stile et les pensées étoient fades et ennuyeuses, on a crû les devoir supprimer. D'ailleurs, lorsqu'il s'est rencontré des airs d'un seul couplet assez agréables pour être repetez, on y a joint de nouveaux couplets, qui en sont une suite naturelle. » Cette citation montre assez dans quel esprit a été composé le recueil : pour la chanson dont il s'agit, les paroles populaires sont remplacées par des vers de la façon de quelque bel esprit, pastiche fort peu conforme à l'esprit de la poésie populaire, et dont voici le premier couplet :

Dans notre village,
Chacun vit content :
Les bergers chantant,
Après la fin de leur ouvrage,
Le reste du jour
Vont faire l'amour.

Une variante donnée à la suite par les *Brunettes* est un dialogue entre Philis et Philène. La *Clef des chansonniers* donne le couplet cité et un second.

La chanson a dû jouir, d'ailleurs, d'une certaine popularité sous cette forme. Ce qui le prouve, c'est qu'elle a été transformée en noël par le

procédé, usité depuis le XVI° siècle, qui consistait à prêter un caractère religieux à une chanson populaire en l'épurant de tout ce que les paroles ont de trop profane, en donnant un autre tour aux phrases supprimées, et en conservant la mélodie. Le recueil de *Noëls anciens par le P. D. Legeay, Bénédictin de l'Abbaye de Solesmes*, donne (page 45) une chanson dont la mélodie est, variantes traditionnelles à part, semblable aux mélodies ci-dessus et à celles du XVIII° siècle ; et, dans le premier couplet, l'on reconnaîtra sans peine une imitation très peu voilée du couplet de la brunette.

Voici les paroles de ce Noël :

Dans notre village
Un enfant est né ;
Chacun étonné,
Ayant achevé son ouvrage,
S'en va nuit et jour
Lui faire la cour.

Sa mère est si belle
Et si sage à voir,
Qu'il faut concevoir
Aussitôt du respect pour elle
Et d'un saint amour
L'aimer nuit et jour.

Nos jeunes bergères
Et nos pastoureaux
Laissent leurs troupeaux
Dans les prés et dans les fougères,
Et vont tour à tour
Lui faire la cour.

L'un brûlant de zèle
Pour ce roi nouveau
Lui porte un agneau.
Dès qu'il apprend cette nouvelle,
Afin nuit et jour
De faire sa cour.

L'autre sa musette
Prend dedans sa main,
Pour dire en chemin
Une petite chansonnette,
Joyeux dans son cœur
D'avoir un sauveur.

On dit sur la terre
Que cet enfant nu
Est exprès venu
Pour livrer au démon la guerre,
Qui dedans les fers
Tenait l'univers.

Allons tous ensemble
Pour voir ce grand Dieu,
Pendant qu'en ce lieu
Mon troupeau qui bêle s'assemble,
Et dans son hôtel
Chantons ce Noël.

JULIEN TIERSOT.



DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS

DÉCEMBRE

Le paresseux; le mois de l'Avent.

Amitat de gendre
Soulet de décembre.
Armana de Lengado. 1877.

Lou mes de l'obén
Es de plejo et de ben.
Aveyron. VAYSSIER.

Lou mes de l'Avènt
De plueio e de vent.
Provence. MISTRAL.

Décembre
Bouol lou pa dur et noun tendre.
Aveyron. VAYSSIER.

Miz Kerzu, miz ar gouelio,
Eo miz ar gwadagenno.
Décembre, le mois des fêtes.
Est le mois des boudins.
Basse-Bretagne. SAUVÉ.

P. S.

LE FANTASTIQUE JAPONAIS (1)

II

LE FEU (*Suite*)

Ecoutez la touchante histoire de la pauvre petite servante *aux mains de beurre* — ainsi dit-on de celles qui laissent tout tomber — histoire bien souvent racontée au Japon, où elle est populaire sous le titre de Bentio Sara Yaski.

Un jour qu'elle lavait la vaisselle, la petite servante eut le malheur de casser une des dix assiettes dont se composait un service très précieux et de grand prix.

La colère du maître fut terrible et, de désespoir, la fille alla se jeter, la tête la première, dans un puits qui, dès lors, ne peut manquer d'être hanté.

Une lueur livide, de sourds gémissements répandent chaque nuit l'épouvante dans le voisinage. Ces rumeurs annoncent la présence du fantôme, qui se dresse, apparition sinistre, au-dessus de la margelle (fig. 19). De sa bouche s'échappe une longue flamme qui tient en suspension des assiettes semblables à celles du service dépareillé; elles surgissent une à une, et, à mesure, le spectre en fait le compte... trois, quatre, cinq, six... jusqu'à neuf, chiffre qui n'est jamais dépassé, et où la voix s'arrête et se brise dans un sanglot.

(1) Voir le t. III, p. 141, 189, 257, 576.

Ainsi la malheureuse compte et gémit jusqu'au jour.

Toute cette fantasmagorie est venue s'ajouter à un fait divers authentique que l'imagination des bonnnes gens s'est plu à embellir et à surnaturaliser.



Autre histoire fantastique où la curiosité est sévèrement punie.

C'est la nuit... la maison est bien close... une mère vieille auprès de son enfant endormi. Un bruit insolite, venant du dehors, et semblable au roulement d'une lourde charette, lui fait dresser l'oreille, et l'attire. Par la fenêtre entrebaillée elle voit passer dans un tourbillon de feu un véhicule des plus extraordinaires : (fig. 20) une

roue, un timon sur lequel est à demi couchée une femme à l'opulente chevelure, dont les chairs nues sont léchées par les flammes.

Eblouïe et terrifiée par ce spectacle qui n'a duré que quelques secondes, la mère a refermé son volet. Elle s'aperçoit alors que son enfant n'est plus là... il a disparu !...

Une nuit horrible, une journée plus horrible encore, s'écoulent lentement ; le soir venu l'infortunée frémit en se retrouvant seule avec sa douleur.



« Ma curiosité était-elle donc si coupable ? s'écrie-t-elle ; mais mon fils, lui, est innocent! Pourquoi le punir, justes dieux!... pourquoi le priver de sa mère ?...

Ainsi s'exhale sa douleur en des vers, assez bien tournés sans doute, puisque sa plainte est entendue et qu'une voix lui répond :

« Ton enfant te sera rendu ; mais que cela te serve de leçon ; sois moins curieuse à l'avenir... »

Et subitement l'enfant se retrouve dans ses bras.

Ceci nous prouve qu'au Japon les dieux ne sont pas inexorables, non plus que dédaigneux de poésie.

(*A suivre*) FÉLIX RÉGAMEY.

LA FILLE DU LABOUROUX

CHANSON DE L'ANJOU

Lent.

C'é-tait la fill' d'un la-bou-roux, C'était la
fill'd'un labou-roux, On dit qu'elle est tant belle, Oh!
Oh! On dit qu'elle est tant belle, Et ho!

C'était la fille d'un labouroux. (bis)
On dit qu'al est tant belle, et ho! ho!
On dit qu'al est tant belle,
Et ho! (l'h très aspiré).

On dit qu'al a tant d'amouroux. (bis)
Qu'al ne sait lequel prendre, ho!

On dit que le biau marichaux (bis)
En a fait la demande, ho!

Venez nous voir après dîner, (bis)
On ira sur l'herbette, ho!

Y sont là-bas dans ces verts prés, (bis)
Ou qu'l'herbe all est si tendre, ho!

Y s'est assis tot auprès d'lé. (bis)
Tot auprès d'sa pochette, ho!

Y a volé son mouchoué d'nez, (bis)
Son mouchoué des dimanches, ho!

Hé! rendez-mà mon mouchoué d'nez (bis).
Mon mouchoué des dimanches ho!

Si mon papa, y lau savait, (bis)
Y me battrait sans rire, ho!

Mais si ta mère, all au savait, (bis)
All'ne ferait qu'd'en rire, ho!

Si mon frère Jean, y lau savait, (bis)
Y t'chercherait querelle, ho!

La qu'relle qu'i' me chercherait (bis)
Serait de boire bouteille, ho!

Mme G. CORMERAY.

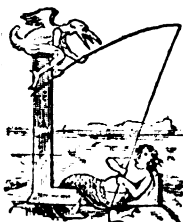
Dans le début d'une chanson de la *Mer*, intitulée La *Fille du Forban*, Richepin s'est heureusement souvenu d'une des nombreuses variantes du commencement de cette chanson :

On dit qu'elle est si belle!
Sont venus trois rois puissants,
Des empereurs tout autant,
Et deux sultans en turban
Pour coucher avec elle,

P. S.

LA SORCIÈRE DE BERKELEY

II



La lecture de l'intéressant article de M. Faligan, dans la livraison de septembre 1888, nous a suggéré l'idée d'apporter quelques documents complémentaires à son enquête concernant cette curieuse légende de sorcellerie. Tout d'abord elle nous a paru, d'après nos hâtives recherches, avoir été l'objet d'une notoriété presque universelle durant tout le moyen-âge, où les esprits subissaient si aisément l'influence attractive du merveilleux. Non-seulement la narration s'en retrouve, en termes à peu près identiques, dans la plupart des vieux chroniqueurs nationaux ; mais d'Angleterre elle est passée en France, en Allemagne, et nous la retrouverons encore au XVI[e] siècle à Rome, sous la plume d'un historien suédois, le célèbre Olaüs Magnus, archevêque primat d'Upsal de 1544 à 1558, sans en avoir jamais d'ailleurs effectivement occupé le siège.

La première mention de la légende semble devoir être attribuée à Guillaume de Malmesbury, le moine bénédictin du XII[e] siècle, auteur des *Gesta regum Anglorum* (455-1120) et de l'*Historia novella* (1120-1142). C'est au livre II des *Gesta* (1) qu'est consigné le long récit traduit par M. Faligan, récit que le chroniqueur nous donne comme recueilli par lui de la bouche même d'un témoin oculaire, dont il rougirait de contester le témoignage. Guillaume de Malmesbury place en outre l'évènement à la date approximative de 1046, année de la déposition du pape Grégoire VI ; et les divers compilateurs qui ont, dans les siècles suivants, enregistré à leur tour ce fait étrange, adoptèrent, généralement, de confiance, la chronologie proposée. Tel est notamment le cas des deux écrivains mentionnés par notre confrère : Henri Knighton, chanoine régulier de l'abbaye de Leicester, qui vivait au XV[e] siècle, et Jean Brompton, abbé du monastère bénédictin de Jerewall, au comté d'York, qui découvrit au XVI[e] siècle la chronique beaucoup plus ancienne à laquelle il a depuis attaché son nom (2). Cependant un autre religieux bénédictin, Mathieu de Westminster, mort en 1307, reprenant le récit détaillé de notre légende dans ses *Flores historiarum*, publiées en 1567 par Mathieu Parker, archevêque de Cantorbéry (3), lui assigne pour date formelle l'année 852, ce qui vieillirait singulièrement le témoin oculaire allégué par le moine de Malmesbury.

Quoi qu'il en soit de l'époque plus ou moins reculée à laquelle on doive

(1) Edit. de Thomas Duffus Hardy. Londres, 1840, 2 vol. in-8° ; t. II, p. 351.
(2) *Historiæ Anglicanæ scriptores decem...*, Londres, 1652, un vol. in-8° en deux tomes, p. 941 et 2335.
(3) Londres, 1567, in-folio, p. 305.

rapporter le fait mystérienx qui nous occupe, une chose demeure acquise : l'immense popularité dont a joui, de tout temps et dans tous les pays, ce thème fantastique de l'enlèvement de la sorcière de Berkeley par le démon, pendant la célébration des funérailles. En France, dès le XIII[e] siècle, le dominicain Vincent de Beauvais l'inséra dans son fameux *Speculum majus*, cette curieuse encyclopédie des connaissances d'alors ; une traduction française, partielle, en fut écrite, deux siècles plus tard, par Jean du Vignay sous le titre de *Miroir historial*, et parut pour la première fois à Paris en 1495-1496, sous la forme de cinq gigantesques in-folios. Les éditions s'en succédèrent rapidement, et nous n'avons pu résister au désir d'emprunter à l'une d'elles (1), de format un peu plus maniable, le texte naïf, en sa rudesse et sa gaucherie, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

De la femme maléficque prinse du dyable.

« En cestuy temps, en une ville d'Angleterre nommée Berhélie, estoit une femme enchanteresse, devinatrice et pleine de mauvais ars, laquelle estant en une compagnie à boire et manger, tenant ung cousteau dans sa main, ou yt une corneille crier qu'elle dist homme ne sçavoir, mais le cousteau cheut de la main de la femme quant elle l'ouyt, le viaire (visage) luy palist, et elle commencea à gémir et dire : Ma charongne (*sic*) est aujourdhuy venue à son dernier soulcq (*sulcus*, sillon) ; aujourd'huy je ouvre et prendray ung grant dommage. Et en ce disant vint ung messagier qui luy dist : Aujourd'huy est mort ton filz, et toute ta famille par soubdaine mort est périe. Laquelle chose ouye, ceste femme dolente se leva de la table, s'en alla coucher et manda ung filz moyne et une fille religieuse qu'elle avoit et leur dist en sanglotant : Je ay tousiours servy aux ars démonicques par ma destinée, et esperoye tousiours en vostre religion. Je me suis désespérée, car je sçay bien que les dyables exacteurs me doivent avoir en peine, lesquelz j'ay ensuaseurs en coulpe ; pourtant, mes enfans, je vous prie par les entrailles maternelles que vous essayez à lever mes tourmens. Quand est de l'âme, vous ne lui révocquerez point la sentence de damnation ; mais cousez mon corps dedans un cuyr de serf et encloez dedans ung serqueuil de pierre duquel vous estraindrez le couvercle avec fer et plomb, et puis lirez tout ensemble de trois grans chaînes de fer les plus fortes que sera possible de faire. Se je demeure troys nuyts seurement en cest estat, le quart jour vous me mettrez en terre, combien que je doubte beaucoup que la terre ne me veuille recepvoir pour mes maléfices. Cinquante psaultiers soyent chantez toutes les nuyts pour moy, et autant de messes pour jour. Ainsi fut fait : mais les deux premières nuyts, à l'heure que les clers chantoient les pseaulmes entour le corps, vindrent les dyables qui soubdainement rompirent les portes de l'église, et pareillement deux des grosses chaînes dont le serqueuil estoit lyé. Mais la tierce nuyt il sembla, environ les cocqs chantans, que tout le monastère deust fondre quant les dyables y arrivèrent ; desquelz l'ung, par regard le plus cruel, en grant arrogance vint au serqueuil, la nomma par son nom, et luy commanda qu'elle se levast, et lui repondit qu'elle ne pourroit pour ses lyens. Et sans plus attendre le dyable frappe du pied dessus, qui rompit et cassa tout, la print par la main pour la lever, la mena à l'huys de l'église là où estoit ung grant cheval noir hennissant horriblement, sur lequel fut mise ceste misérable femme, et incontinent en fouldre et tempeste se disparut, et ne sceut on qu'elle devint sinon que l'en oyoit les clameurs bien de quatre milliaires. »

Le compilateur, on le voit, à suivi de point en point la version tradition-

(1) Paris. Galliot du Pré, 1531, 2 vol. in-folio, t. II, liv. XXVI, f° 128.

nelle. Au même moment, en Allemagne, s'imprimait un livre intitulé, du nom de son lieu d'origine, *Chronique de Nuremberg* (1), qui eut également une grande vogue lors de son apparition. C'est une sorte de précis d'histoire universelle, divisé en courts alinéas, où sont enregistrés, assez confusément, les principaux événements historiques, miraculeux et légendaires qui s'accomplirent depuis la création du monde jusqu'aux dernières années du XVe siècle. Un certain nombre de ces faits intéressent particulièrement le folklore : ce



(1). *Chronicarum liber*, par Hartmann Schedel, Nuremberg, 1493, in-fol., f° 189 v°.

sont des phénomènes météorologiques ou tératologiques (comètes, pluies de feu ou de sang, monstres bicéphales, etc.), des récits de miracles, de visions prodigieuses. La valeur de cette compilation indigeste réside beaucoup moins, d'ailleurs, dans le texte même que dans les innombrables bois, souvent fort curieux, qui l'accompagnent. Ainsi, l'aventure de la sorcière anglaise y est simplement résumée en quatre lignes, mais elle se complète d'une représentation figurée.

Hideux et grotesque à la fois, un démon, au front cornu, au visage grimaçant, au corps difforme, terminé par des jambes de bouc munies de griffes redoutables, emporte en croupe, au galop de son cheval, la proie épouvantée et hurlante qu'il vient d'arracher au tombeau. Sur le sol gît, renversé, le catafalque funèbre, que foule à ses pieds le coursier infernal. Blanche pacifiquement, et sculpturalement cabrée, la bête n'a rien pourtant de l'effrayant prestige qu'on lui supposerait : à peine lui manque-t-il le classique tronc d'arbre destiné à soutenir son massif poitrail.

Une autre source précieuse de renseignements folkloriques est l'*Histoire des peuples septentrionaux*, d'Olaüs Magnus. Rédigée en latin, elle parut à Rome, en 1555, illustrée de nombreuses gravures sur bois. Nous y avons retrouvé, au livre III (*Du culte superstitieux des démons*), chapitre XXI (*De la punition des sorcières*), l'invariable récit du châtiment infligé à la vieille femme de Berkeley. Il est précédé d'une figure reproduisant encore la scène de l'enlèvement.



Ici, c'est un cheval noir, conformément au texte de la légende, — mais d'aspect fort débonnaire, et tel qu'en exhibent par centaines nos manèges forains, — que monte ce Satan, aux traits anguleux et goguenards, entre les bras duquel se tord désespérément la sorcière, nue, échevelée, implorant vainement du secours. On remarque certaines qualités de modelé dans ce torse de femme, violemment débattue entre l'épouvante et la douleur. A terre, se découvre le

cercueil brisé, avec sa triple chaîne également rompue. Dans le fond, se dressent les tours et les hauts clochers du monastère, devant lequel divers personnages, par un émouvant contraste, vaquent, indifférents, à leurs travaux journaliers.

Le temps nous a fait défaut pour consulter, en poursuivant cette enquête, les documents plus modernes. Sans doute la lecture de tant d'auteurs qui ont écrit sur la sorcellerie pendant le cours des XVI°, XVII° et XVIII° siècles, nous eût permis de garder jusqu'à nos jours la trace persistante de la légende de Berkeley. Michelet y fait allusion dans son étrange livre de *la Sorcière*. (1)

A l'extrême fin du XVIII° siècle, le poète anglais Robert Southey s'inspira heureusement de ce thème dans sa ballade *The old woman of Berkeley, La vieille femme de Berkeley*, composée à Hereford en 1798, (2) et le poème de M. Jean Moréas, inséré dans la *Revue* du mois de septembre dernier, en est, à peu de chose près, la fidèle et presque littérale transcription. (3)

A. TAUSSERAT.

Les deux gravures qui accompagnent cet article ont été dessinées en facsimile par M. G. Stérian.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN (4)

VII

Il serait curieux de rechercher les coutumes superstitieuses qui ont cours dans les ateliers féminins. Chez une couturière à la mode, une ouvrière déjà âgée donnait il y a quelques jours à une de ses compagnes, jeune fille de dix-huit ans, le conseil suivant pour se faire aimer du jeune homme qu'elle rêve d'avoir pour époux : « Tâchez de vous procurer trois de ses cheveux, tressez-les avec trois des vôtres ; puis faites-en une petite couronne que vous porterez à nu sur votre poitrine au moyen d'un cordon assez long attaché au cou. La veille du mariage enfermez votre talisman dans un médaillon et portez-le tant qu'il vous plaira d'être aimée. »

Cette coutume est de date très ancienne, mais elle a été modifiée ; voici comment elle était pratiquée autrefois.

(1) *Historia de gentibus septentrionalibus*. Rome, 1555, in-4°, fig. (lib. III, *De superstitiosâ cultura demonum* ; cap. XXI. *De castigatione maleficarum*).

(2) Paris, 1867, in-18, p. 164. — *The poetical works of Robert Southey*. London, 1844, gr. in-8, with portr.

(3) La pièce de M. Moréas, dans *les Cantilènes*, a aussi pour titre : *La vieille femme de Berkeley*.

(4) Voir les numéros de février, mars, avril, mai.

EXTRAIT DU GRAND LIVRE DU DESTIN. — *Recette pour inspirer de l'amour.* — « Vous tâcherez par quelque moyen, d'avoir trois cheveux de la personne dont vous voulez être aimé, et vous les accouplerez avec trois des vôtres, en disant : « *O corps! puisses-tu m'aimer et que ton dessein réussisse aussi ardemment que le mien, par la vertu de* SCHEVA ! » — Il faut nouer ces cheveux en lacs d'amour, et après les avoir enveloppés dans une étoffe de soie, les porter sur le cœur durant six jours. »

AUX TUILERIES, — Les bonnes disaient autrefois aux petites filles qu'il ne fallait pas relever leur robe parce que ça faisait pleurer le bon Dieu.

A. CERTEUX.

NOTES SUR LES BOHÉMIENS

I



Nous avons annoncé dans notre numéro de juillet la fondation d'une Société qui a pour but l'étude des traditions relatives aux Bohémiens. « Gypsy lore Society » a son siège en Écosse (1); on sait depuis Walter Scott que les gipsis y sont nombreux; c'est peut-être grâce au grand romancier — qui fut aussi un ami passionné des traditions populaires — que cette race singulière doit d'avoir été toujours un peu étudiée en Écosse ; c'est peut-être son souvenir, non moins que l'initiative de M. Mac Ritchie, qui a déterminé le choix d'Edimbourg comme siège de la nouvelle société.

Nous réunissons ici les notes que nous possédons sur les noms des Bohémiens, les proverbes, dictons et superstitions dont ils sont l'objet, dans l'unique but de suggérer à nos lecteurs l'idée d'enquêter autour d'eux et de recueillir des documents sur cette race qui, à notre connaissance du moins, n'a guerre été étudiée en France jusqu'ici, au

(1) Les demandes de renseignements et les manuscrits doivent être adressés à M. David Mac Ritchie, secrétaire général de Gypsy lore Society, 4, Archibald Place, Édimbourg.

point de vue du Folk-lore, si ce n'est dans les histoires générales des races maudites.

NOMS (1)

Boime (Poitou), Boimé (Bas-Limousin), Bouhémo, Boumian (Languedoc), Bèmi (Provence), Bohame (NOELAS, *Légendes foréziennes*), Jubecien (environs de Paris), Gyptien (Bourgogne, CORNAT, *Diction. de l'idiome bourguignon*), Gitano (Languedoc), Caumaro, bohémien, sorcier, (CORBLET, *Glossaire picard*). Sairradin, Catin (CONTEJEAN, *Glossaire de Montbéliard*).

PROVERBES, DICTONS ET COMPARAISONS

— *Sale coumo Boimé.* En Bas-Limousin, Boimé veut dire bohémien, vagabond sans feu ni lieu, diseur de bonne aventure ; Boimo, femme malpropre et de mauvaise vie.

— *A la mode des Boimes, ce sont les plus sales qui font la cuisine* (Poitou).

— *Biure coumo un Bouhèmo*, vivre comme un bohème (Languedoc).

— *Cet homme vit comme un Bohème*, pour dire qu'il n'a ni équipage ni domicile assuré (LEROUX, Dict. comique).

— *Affamat coumo un Boumian.* Affamé comme un bohémien. (Languedoc).

— *Franc coumo un Bèmi*. Franc comme un bohémien, dicton comique (Provence).

— *Engusaire coumo un Gitano que tiro las cartos.* Engueuseur comme un Gitane qui tire les cartes (Languedoc).

— L'Égyptienne dit la bonne fortune à autrui et la malheureuse ne cognoist pas la sienne (XVII[e] siècle).

Au XVII[e] siècle on appelait par plaisanterie Blanc d'Egypte une personne très brune.

Une plaisanterie analogue se retrouve dans la *Comédie des Proverbes* :

Je donne au diable s'elle ne se ressemble comme un moine à un fagot ou bien elle a baisé le meunier ; c'est une boesmienne de Gonnesse, car elle est blanche comme farine.

— Je vis prendre une femme de mauvaise vie du bourg de Four. La raison étoit qu'elle se battoit avec une autre qui lui dit :« Ha ! chienne, tu veux faire ià de la reine d'Egypte. — Tu as menti, dit-elle, je suis femme de bien. » (*Le Moyen de parvenir*, XLII).

(1) Lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une indication spéciale de source, les noms et les proverbes sont empruntés au *Blason populaire de la France* de H. Gaidoz et Paul Sébillot (L. Cerf, 1884, p. 340-2).



— Etre poursuivis des prévôts
Comme s'ils étoient des Bohêmes.
SCARRON, *Enéide travestie*, ch. I.

— Jusqu'au temps que le chien d'Ulysse
Pensa qu'il auroit tout gagné
Si par quelque bon stratagème
Et par quelque tour de Bohême,
Ils tiroient le Palladium.
SCARRON, ch. II.

— Suivi des malheurs à la piste,
Je cours comme un Bohémien.
SCARRON, ch. V.

CROYANCES ET SUPERSTITIONS

En beaucoup de pays, on accuse les Bohémiens d'avoir le mauvais œil et de pratiquer la sorcellerie. C'est ainsi qu'en Normandie, on raconte qu'un meunier de Grainville l'Alouette ayant refusé l'hospitalité à une bohémienne, celle-ci, par magie, fit tarir la rivière qui faisait tourner le moulin (A. BOSQUET, *La Normandie romanesque*, p. 501).

Dans le Roannais, les Charguérauds eu Chargrohdes, qui habitent un village à part, et auxquels on a assigné une origine bohémienne, passent aussi pour jeter des sorts (cf. NOELAS, *Traditions foréziennes*, p. 299 et suiv.)

Suivant Cayla, *le Diable*, p. 279, dans les campagnes on est toujours persuadé que les Bohémiens préservent d'incendie les maisons qui leur servent d'asile.

A Cibourre, les paysans ont encore une certaine crainte des endroits où de véritables bohémiens ont été enterrés (*Journal of Gypsy lore Society*, t. I, p. 81).

Mme L. Figuier, *Nouvelles languedociennes*. p, 53, signale l'existence de Gitanos maritimes dans la Méditerranée, l'Adriatique et l'Archipel.

M. W. Webster a publié dans *Journal of Gypsy lore Society*, t. I, nº 2, une intéressante notice sur les Cascarrots de Cibourre, presque tous pêcheurs, bohémiens d'origine, mais qui se sont peu à peu fondus avec les Basques, leurs voisins (1).

Je ne connais qu'un seul récit populaire recueilli en France, dans lequel il soit question des Bohémiens. Il se trouve dans les *Contes et légendes basques* de J.-F. Cerquand, et est intitulé les « Cinq sous des Bohémiens ». Il leur est permis, d'après la légende, de voler cinq sous par jour, parce qu'une bohémienne, au moment de la proscription

(1) En 1804, tous les Bohémiens du pays basque auraient été pris en une nuit et déportés en Afrique. JOUY, l'*Ermite en province*.

d'Hérode, cacha l'enfant Jésus dans son panier. M. Webster, dans l'article cité plus haut, dit que deux de ses *Basque Legends* viennent des Cascarrots, qu'il ne les a pas recueillies directement, et que d'ailleurs les deux contes sont évidemment importés de France. Dans l'éd. in-8° de l'*Histoire des Pyrénées* de Cenac-Moncaut on trouve un vocabulaire et des chants des Cascarrots de Libourne, qui, d'après M. Webster, les tenait de seconde main.

PAUL SÉBILLOT.

SAINT NICOLAS ET LES ENFANTS (1).

II. — EN BELGIQUE.

La veille de la Saint Nicolas, les enfants chantent dans presque toute la Belgique, notamment à Namur, Anvers, etc., le couplet suivant :

O grand Saint Nicolas, patron des Ecoliers,
Apportez-moi des prunes dans mes petits souliers ;
Je serai toujours sage comme un petit mouton,
Je dirai mes prières pour avoir du bonbon.
Venez, venez, saint Nicolas (*ter*),
Tra, la ! la !

Dans le sud du Brabant, aux environs d'Ottignies, les enfants ajoutent, la veille de la saint Nicolas, à leur prière du soir, ces mots :

Saint Nicolas, mon bon patron,
Apportez-moi *toutes sortes de bon* ;
Je vous promets sur ma foi,
Que je serai toujours bien sage.

Saint Nicolas, mon bon ami,
Apportez-moi des souliers gris
Pour aller en Paradis !
Au Paradis, il fait si beau,
On y voit tant de petits oiseaux !
(Recueilli à Anvers),

Saint Nicolas, mon bon patron,
Apportez-moi de *bons bonbons*
Pour faire aller mon petit menton.
(Bruxelles).

Voici une autre chanson qui est très populaire à Anvers et dans toute la province, où elle subit plusieurs variantes :

(1) Sur la Saint Nicolas en Alsace, cf. le t. II p. 569.

Sinte Nikolaas,
Nobelen baas!
Brengt wat in mijn schoentje,
Een appetje of een citroenje;
Een nootje om te kraken
Dat zal wat beter smaken.
Geeft de kleine kind'ren wat,
En laat de grooten loopen
Door sinte Jakobs poorten.
De poorten zijn gesloten,
Loopt dan door de goten!
De goten zijn te nat,
Loopt dan door het verken zijn gat.
Het verken zijn gat is te warm,
Loopt dan door den darm,
Den darm is te rot,
Loopt dan door het poesjenellen kot.

Saint Nicolas,
Noble patron! — Apportez dans mon petit soulier — Une pomme ou un citron; — Une noisette à croquer, — (Cela) goûterait un peu mieux. — Donnez quelque chose aux petits enfants — Et laissez courir les grands — Par les portes Saint-Jacques. — Les portes sont fermées, — Courez alors par les égouts! — Les égouts sont trop humides. — Courez alors à travers les fesses (le corps) du cochon — Les fesses (le derrière) du cochon sont ou est trop chaudes ou chaud. — Courez alors à travers son boyau, — Son boyau est trop pourri, — Courez alors par le trou de Polichinelle.

Dans tout le pays les enfants déposent dans la cheminée, à la porte de leur chambre, etc., un panier ou leurs sabots, suivant leur position, la veille de la saint Nicolas. Ils ont soin de mettre dans ce panier ou ces sabots des carottes, de l'avoine, etc., pour le *baudet de Saint Nicolas*, qui porte tous les cadeaux du saint.



On dit aux enfants d'aller, ce jour là, se coucher de bonne heure et de s'endormir bien vite, parce que si saint Nicolas les trouve éveillés il ne leur donnera rien. Cela n'a évidemment pour but que de laisser aux parents le loisir de remplir les paniers ou les sabots.

Vers le soir on entend quelquefois des sonnettes dans le village : ce sont les sonnettes du baudet de saint Nicolas, qui fait sa tournée ; il est temps alors d'aller en hâte se coucher.

Ces apparitions fantastiques frappent l'imagination des enfants, et ils confondent souvent saint Nicolas avec l'*homme noir* de leurs rêves.

A Termonde et à Gand, on apprend à combattre cet homme noir par les vers suivants :

Klaasje, zoo zij niet wildt deugen,
Dan verschijdt de zwarte man.
Foei ! Piet, dat is een leugen,
Laat hem komen als hij kan.
Die aan zulk een man gelooft,
Is van zijn verstand berooft.

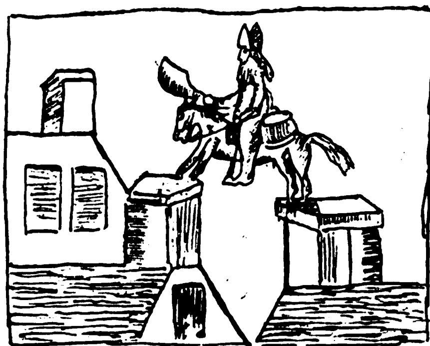
Petit Nicolas, si vous ne voulez pas bien vous conduire, — L'homme noir apparaîtra. — Fi ! Pierre, c'est un mensonge, — Laissez-le venir s'il peut. — Celui qui croit à pareil homme. Est privé de raison.

Une image qui représente les gestes de Saint-Nicolas est très populaire en Flandre ; au-dessous de chaque sujet on lit une inscription en vers flamands, accompagné d'une traduction française, rimée d'une manière approximative.

Nous reproduisons deux de ces scènes, dessinées avec une naïveté hors ligne. La première représente le saint à cheval ayant à côté de lui un sac dans lequel se trouvent les présents destinés aux enfants sages ; entre les jambes de son cheval on remarque les verges dont il gratifiera ceux qui n'ont mérité que des blâmes.

L'autre scène montre le saint à cheval sautant d'une cheminée à l'autre un sabot à la main, dans lequel il dépose sans doute les objets souhaités par les enfants.

ALFRED HAROU



LÉGENDES ET CONTES BASSOUTOS (1)

II

SEMUMU ET SEMUMUNYANÉ (2).



L y avait une fois deux frères, nommés Semumu et Semumunyané ; leur père et leur mère moururent, et ils restèrent seuls avec leur sœur aînée. Elle les éleva et les nourrit jusqu'à ce qu'ils fussent grands, puis lorsque le moment fut venu de les faire passer par les rites de la circoncision (3), elle les y envoya avec leurs camarades. Ils restèrent, selon la coutume d'alors, cinq mois au mopato (4). Lorsque commença le sixième

(1) Voir le t. III, p. 495.

2. Le nom de *Semumu* signifie *un muet*; dans une des nombreuses variantes de ce conte, Semumu est réellement muet : *Semumunyané* est un diminutif de Semumu, soit le petit Semumu. Les Bassoutos aiment à donner à deux frères des noms de ce genre-là, ainsi *Téfo* et *Téfonyana*, ***Manépé*** et ***Manépényané***. Je rappelle que dans le système de transcription que je suis pour les noms propres, le *u* a la valeur de *ou* français.

3. Toutes les tribus *noires* du sud de l'Afrique pratiquent la circoncision, les Zoulous seuls l'ont abandonnée au commencement de ce siècle. Toutes les tribus la pratiquent à peu près de la même manière ; c'est pour elles une coutume extrêmement ancienne, dont l'origine restera probablement inconnue, aucune tradition ne nous étant conservée là-dessus. J'enverrai sans doute à la Revue une communication plus complète sur ce sujet intéressant. Je me bornerai à dire que les jeunes gens sont aujourd'hui circoncis à l'âge de 14 ou 15 ans ; jadis ils l'étaient à un âge plus avancé. Généralement lorsque le fils d'un chef est circoncis tous ses compagnons le sont avec lui ; ils deviendront ensuite ses conseillers et ses gardes du corps. L'opération même de la circoncision n'a qu'une importance secondaire ; les rites que l'on observe ont surtout pour but d'initier les jeunes gens à certains travaux et de leur apprendre un certain nombre de chants antiques qu'il est difficile aux blancs de connaître. Quand le jeune homme a été circoncis il est dorénavant considéré comme étant un homme fait et jouit de tous les droits de sa nouvelle position. On peut dire dans un certain sens qu'il a atteint sa majorité. Les jeunes filles aussi sont soumises à une initiation analogue.

4. Le *mopato* est la hutte et l'enclos de branchages où les jeunes gens vivent ensemble pendant les quelques mois d'initiation qui suivent l'opération de la circoncision. Ils y demeurent sous la garde d'un homme spécialement choisi pour cela. Aucun homme qui n'aurait pas été circoncis lui-même n'a le droit d'y entrer ni même d'en approcher. A plus forte raison les femmes en sont rigoureusement exclues. Jadis le téméraire qui aurait violé cette coutume sacrée aurait été infailliblement mis à mort : aujourd'hui on est moins sévère, mais je ne sache pas qu'aucun blanc ait encore pu s'approcher d'un mopato ou assister aux cérémonies qu'on y célèbre. Jadis les jeunes gens restaient cinq mois entiers au mopato ; aujourd'hui on se contente de deux ou trois seulement.

mois, celui dans lequel ils devaient sortir du mopato, on leur prépara des vêtements neufs, et l'on envoya deux boucliers de peau de bœuf (1) pour Semumu et Semumunyané. Mais Semumu refusa le bouclier qu'on lui avait apporté, disant qu'il n'était pas assez beau : Semumunyané, voyant que son aîné n'en voulait pas, refusa également le sien.

Leur sœur fut dans un grand embarras et ne savait que faire pour triompher de leur résistance. Enfin Semumu déclara que ce qu'il voulait avoir, c'était un bouclier fait de peau de nanaboulèlè (2). Tout le monde lui dit : « Tu demandes une chose impossible ; où pourrons-nous trouver des boucliers de peau de nanaboulèlè ? » En effet les nanaboulèlès étaient des animaux mystérieux, dont on ne savait rien, sinon qu'ils se trouvaient dans un pays éloigné, sous la garde d'un homme inconnu. Le sixième mois se passa ainsi, et quand le septième commença, Semumu et ses compagnons, voyant qu'on ne leur apportait pas les boucliers demandés, quittèrent de nuit le mopato, et se construisirent, bien loin des habitations, au milieu de la steppe, au bord d'un large étang, une vaste hutte de branchages, où ils vécurent en se nourissant des oiseaux et du petit gibier qu'ils réussissaient à tuer. Personne ne savait ce qu'ils étaient devenus ; enfin après bien des recherches, on finit par découvrir leur retraite ; on demanda à Semumu : « Qu'est-ce que cela veut dire, fils de notre chef ? » Semumu répondit : « Je ne veux plus retourner dans notre village, parce que je vois que réellement je n'ai plus ni père, ni mère ; si mon père et ma mère étaient encore là, ils m'auraient écouté lorsque je demandais un bouclier de peau de nanaboulèlè. »

On rapporta à la sœur de Semumu les paroles de son frère ; alors elle convoqua une assemblée de toute la tribu et dit : « Guerriers, écoutez-moi ; le fils de votre chef demande un bouclier de peau de nanaboulèlè ; or, à ce qu'on dit, les nanaboulèlès sont des animaux

1. Lorsque les jeunes gens sont sortis du mopato leurs parents leur envoient des vêtements appropriés à leur nouvelle dignité ; jadis on y joignait un bouclier de peau de bœuf et une assagaie, indices de leur virilité. Le bouclier des Bassontos est petit et a à peu près la forme de deux demi-lunes collées ensemble ; celui des Zoulous et des Cafres de la colonie du Cap est au contraire extrêmement grand.

2. Les *nanaboulèlès* sont des annimaux purement fabuleux ; avec eux nous sommes dans le domaine de la fantaisie pure. Les Bassoutos ne peuvent les décrire ; la seule chose qu'on ait pu m'en dire c'est qu'ils seraient aussi grands que des bœufs et que leur corps brillerait comme un charbon ardent.

terribles, qui déchirent et dévorent tous ceux qui les approchent. Maintenant donc, guerriers, choisissez quelques-uns d'entre vous qui veuillent aller avec moi au devant d'une mort certaine. » Alors les chefs, les sous-chefs, toute la tribu, désignèrent un certain nombre de guerriers qui devaient accompagner la fille de leur chef dans son expédition ; ils lui donnèrent également un grand nombre de têtes de bétail. On abattit un certain nombre de bœufs, et on chargea les chairs sur des bœufs de somme (2). Alors les guerriers partirent avec la sœur de Semumu.

Après avoir marché plusieurs jours sans rien rencontrer, ils arrivèrent dans une contrée toute parsemée de vastes étangs. Lorsqu'ils parvinrent au bord du premier étang, la sœur de Semumu dit à ses gens : « Prenez une cuisse de bœuf et jetez-la dans les eaux ». Ils prirent une cuisse de bœuf et la précipitèrent dans l'étang ; alors la jeune fille se mit à chanter :

Nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Mon frère, Semumu, refuse de sortir du mopato, nanaboulèlè,
Il dit qu'il veut avoir un bouclier de peau de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi des assagaies (3) de cuir de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi des sandales (4) de cuir de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi une toque de peau de nanaboulèlè, nababoulèlè,
Le fils de ma mère refuse de sortir du mopato, nanaboulèlè.

L'eau fut violemment agitée pendant un moment, et il en sortit une grenouille, qui se mit à dire : « Kourrou ! continue ta route jusqu'aux autres étangs, là où on puise l'eau avec les bulbes des champs (5) ». La sœur de Semumu et ses compagnons continuèrent leur route, et arrivèrent bientôt auprès d'un autre étang. La jeune fille dit : « Pre-

1. Il peut sembler étrange que la sœur de Semumu soit la véritable reine ou plutôt *chéfesse* de la tribu ; actuellement je ne connais pas d'exemple d'une femme qui occupe ce poste. Mais jadis il y a eu des femmes qui ont réellement gouverné certaines tribus au sud de l'Afrique. La plus célèbre a été Mantatisi, reine des Batlokoa, dont le nom était connu il y a 60 ans d'un bout à l'autre du Sud de l'Afrique, et qui par les guerres qu'elle a provoquées a fait verser des torrents de sang.

2. Avant leur premier contact avec les blancs, qui remonte à peine à 60 ans, les Bassoutos ne connaissaient pas le cheval : ils se servaient de bœufs comme bêtes de somme et même comme montures.

3. Des assagaies de cuir, c'est-à-dire des assagaies dont la hampe en bois est recouverte de cuir.

4. Les Bassoutos portent parfois des sandales faites de peaux d'animaux sauvages ; généralement ils sont nu-pieds.

5 Cela est assez obscur ; le conteur veut sans doute dire qu'on en puise l'eau dans de petits gobelets faits avec le bulbe de certaines plantes.

nez un grand quartier de bœuf et jetez-le dans les eaux. » Quand le quartier de bœuf eut été précipité dans l'étang, l'eau en fut violemment agitée pendant quelques instants, tandis que la jeune fille recommançait à chanter :

Nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Mon frère, Semumu, refuse de sortir du mopato, nanaboulèlè,
Il dit qu'il veut avoir un bouclier de peau de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi des assagaies de cuir de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi des sandales de cuir de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi une toque de peau de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Le fils de ma mère refuse de sortir du mopato, nanaboulèlè.

Quand elle eut fini de chanter, une grenouille sortit de l'eau en disant : « Kourrou ! continue ta route vers d'autres étangs, là où on puise l'eau avec les bulbes des champs. »

Ils continuèrent à voyager ainsi pendant plusieurs jours, jetant dans tous les étangs qu'ils rencontraient une cuisse ou une épaule de bœuf; chaque fois une grenouille en sortait pour leur dire : « Kourrou ! poursuivez votre route vers d'autres étangs, là où l'on puise de l'eau avec les bulbes des champs. »

Enfin ils arrivèrent auprès d'un lac plus grand que tous les autres, si grand qu'on en voyait à peine l'autre bout ; les eaux en étaient partie bleues, partie rouges et partie noires. Sur les bords de ce lac il y avait un chemin fort large et bien battu. Ils prirent une grosse cuisse de bœuf et la précipitèrent dans le lac pendant que la jeune fille chantait :

Nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Mon frère, Semumu, refuse de sortir du mopato, nanaboulèlè,
Il dit qu'il veut avoir un bouclier de peau de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi des assagaies de cuir de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi des sandales de cuir de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi une toque de peau de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Le fils de ma mère refuse de sortir du mopato, nanaboulèlè.

Mais cette fois l'eau resta tranquille : aucun mouvement ne s'y remarquait; le lac restait muet comme la tombe, Ils attendirent longtemps; toujours aucun bruit, aucun signe de vie. Ils se dirent alors : « L'eau reste tranquille, bien que nous y ayons jeté une cuisse de bœuf; il faut essayer une seconde fois. » Ils prirent alors une cuisse de bœuf plus grande que la première et la précipitèrent dans les flots, pendant que la jeune fille chantait :

Nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Mon frère, Semumu, refuse de sortir du mopato, nanaboulèlè,
Il dit qu'il veut avoir un bouclier de peau de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi des assagaies de cuir de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi des sandales de cuir de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Il veut aussi une toque de peau de nanaboulèlè, nanaboulèlè,
Le fils de ma mère refuse de sortir du mopato, nanaboulèlè.

Le lac restait toujours tranquille; aucun bruit aucun mouvement ne s'y faisait remarquer. La jeune fille dit : « Abattez un bœuf. » Ils abattirent un bœuf et le dépecèrent; la jeune fille dit : « Jetez-le tout entier dans les eaux. » Ils précipitèrent le bœuf entier dans le lac, qui se mit à s'agiter avec une telle violence et un bruit si terrible qu'ils s'enfuirent tous effrayé. Un homme (1) en sortit criant :

— Yo! ou-é-é! les na-na-bou-lè-lès sont des a-ni-maux ter-ri-bles.

Puis cet homme envoya quelqu'un sur le sommet d'une colline, et lui dit : « Lorsque tu verras paraître une colonne de poussière, allume vite un grand feu pour nous en avertir. » Ensuite il se hâta de faire creuser des fosses profondes où il fit descendre la sœur de Semumu et ses compagnons; au-dessus de ces fosses il plaça des pointes de fer acérées (2). Quand les nanaboulèlès furent arrivés, ils essayèrent de creuser la terre avec leurs griffes pour pénétrer dans les fosses, mais les pointes de fer les blessèrent tant qu'ils durent bientôt y renoncer. Le lendemain, à leur réveil, ils s'efforcèrent encore de pénétrer au fond des fosses, en disant : « Nous sentons l'odeur d'un étranger. » Mais leur maître les rassembla et les fit partir pour leur pâturage.

Ensuite il dit à la sœur de Semumu et à ses compagnons : « Je doute fort que vous vous en tiriez la vie sauve. » Cependant il leur conseilla de faire partir leur bétail dans une direction opposée à celle qu'ils devaient prendre, pour égarer la poursuite des nanaboulèlès. Quand cela fut fait, il leur dit : « Prenez deux assagaies et aiguisez-les bien; ce soir je vous procurerai les moyens de tuer deux de mes nanaboulèlès, puisque c'est là le but de votre voyage. » Alors cet homme creusa un couloir secret qui conduisait de la fosse où ses hôtes étaient cachés à l'endroit où il passait la nuit avec ses nanaboulèlès.

1. Selon une autre version, ce serait une vieille femme.

2. Selon une autre version, qui du reste pourrait aisément se concilier avec celle que je donne, les nanaboulèlès demeurent dans un pays qui serait situé *sous les eaux*, et c'est là que la vieille femme (dans cette version c'est une vieille femme) fait descendre la sœur de Semumu et ses compagnons.

Au milieu de la nuit, comme les nanaboulèlès dormaient profondément, cet homme vint réveiller ses hôtes et les conduisit là où dormaient les nanaboulèlès ; ils en tuèrent deux à coups d'assagaies, se hâtèrent de les dépecer, et avec leur peaux façonnèrent deux grands boucliers. Au petit matin, lorsqu'ils eurent fini leur travail, leur hôte leur dit : « Maintenant hâtez-vous de partir avant le réveil des nanaboulèlès. »

Ils partirent en toute hâte avec les boucliers qu'ils étaient venus chercher. A leur réveil les nanaboulèlès s'aperçurent que des étrangers étaient venus chez eux pendant leur sommeil ; ils se précipitèrent avec une vélocité extraordinaire à la poursuite de leurs ennemis en soulevant un nuage de poussière. Comme la sœur de Semumu et ses compagnons regardaient derrière eux, ils virent une colonne de poussière qui montait jusqu'au ciel. Ils s'écrièrent : « Que faire ? les nanaboulèlès sont sur nous. » Ils prirent une des tiges de fer (1) de leurs boucliers ; le fer grossit, grossit et devint une haute colline aux flancs si glissants que personne ne pouvait les escalader. Nos gens s'assirent en parfaite sécurité sur le sommet de cette colline ; les nanaboulèlès essayèrent en vain d'en escalader les flancs polis et glissants ; après de longs efforts ils s'endormirent épuisés au bas de cette colline.

Au milieu de la nuit, comme les nanaboulèlès étaient tous endormis, la sœur de Semumu et ses compagnons en descendirent sans bruit ; la colline redevint une tige de fer qu'ils fixèrent à un de leurs boucliers. Au petit matin les nanaboulèlès se réveillèrent et s'aperçurent qu'ils avaient été joués et que leurs ennemis leur avaient échappé ils s'élançèrent de nouveau à leur poursuite avec une effrayante vélocité, mais sans plus de succès que le premier jour. Du haut de leur colline enchantée nos gens pouvaient les considérer à loisir, sans crainte et sans danger : ils profitaient du sommeil des nanaboulèlès pour continuer leur route en toute sécurité. La poursuite dura plusieurs jours ; mais enfin les nanaboulèlès, s'apercevant que leurs ennemis étaient près de leur pays, se décidèrent à retourner chez eux et à abandonner une poursuite inutile.

Pendant que tout cela se passait, Semumu et ses compagnons

1. Dans l'autre version, que je cite dans les notes ci-dessus, c'est une pierre luisante qui devient une colline, dès que la sœur de Semumu crache dessus. La tige de fer dont il est question ici sert à fixer le bouclier et à permettre au guerrier de le saisir avec facilité.

avaient tué un magnifique oiseau, dont le plumage était plus beau et plus brillant que tout ce qu'ils avaient vu jusqu'alors. Semumu s'en fabriqua une splendide aigrette (1). Comme on l'a dit plus haut, leur hutte se trouvait auprès d'un large étang; une nuit, comme ils dormaient, un animal étrange sortit du milieu des eaux avec un bruit épouvantable; l'étang tout entier fut violemmeat agité. Cet animal, semblable à un grand oiseau, criait: « C'est moi l'oiseau Koupou! Koupou!... « (2) Tous dormaient dans la hutte, sauf Sumumunyané. L'oiseau arriva devant la hutte et d'un coup de patte jeta au loin la planche qui en fermait l'entrée; puis il entra et se mit à compter sur ses doigts tous les jeunes gens qui y étaient couchés, en disant: « Je mangerai celui-ci, celui-là je le réserverai pour plus tard; je mangerai celui-ci, celui-là je le réserverai pour plus tard....., quant à Semumu et à Semumunyané, son frère, j'en ferai mon dessert. »

Semumunyané l'entendit parler ainsi, mais il n'en dit rien à personne; l'oiseau revenait ainsi toutes les nuits, mais Semumunyané n'en parlait toujours pas. Un jour son frère aîné lui dit: « Voyons, mon frère, qu'as-tu donc de maigrir ainsi, tandis que nous au contraire engraissons de jour en jour? » Semumunyané répondit: « Dans cet étang il y a un grand animal effrayant, qui de nuit, lorsque vous dormez tous, entre dans notre hutte et dit: Je mangerai celui-ci, celui-là je le réserverai pour plus tard.... quant à Semumu et Semumunyané j'en ferai mon dessert. » — « Est-ce bien vrai ce que tu dis là? » — « Oui. » — « Pourquoi ne m'en as-tu rien dit jusqu'à aujourd'hui? » — Je pensais que vous aussi l'aviez entendu et je m'étonnais que vous ne m'en parliez pas. Est-ce que réellement tu ne sais pas que chaque nuit cet animal sort de l'étang et entre ici? » — « Certainement pas! je n'en ai rien dit. »

Alors Semumu dit à ses compagnons: « Il faut faire une grande chasse et tuer beaucoup d'oiseaux et de petit gibier, afin que nous puissions quitter cet endroit et nous établir ailleurs. » Puis il leur ordonna de tresser une longue corde avec des herbes flexibles. Lorsqu'on se coucha, Semumu attacha tous ses compagnons par le gros

1. En Sessouto cette aigrette se nomme *Sekola*; elle est généralement faite des poils d'un animal sauvage, plus rarement des plumes d'un oiseau. Les Bassoutos la portent sur leur tête nue lors de leurs fêtes ou de leurs danses, mais surtout lorsqu'ils sont à la guerre. Seuls ceux qui ont passé par les rites de la circoncision ont le droit de la porter.

2. C'est également un oiseau purement fabuleux; dans certains contes on serait tenté de croire qu'il s'agit d'une créature humaine.

orteil, afin qu'il pût les réveiller sans bruit lorsque l'oiseau entrerait dans leur hutte. Au milieu de la nuit, l'oiseau sortit de l'eau, en criant : « C'est moi l'oiseau Koupou! Koupou! » Semumu tira sur la corde; ses compagnons se réveillèrent, et se tinrent bien tranquilles; ils entendirent l'oiseau qui continuait à crier : « Koupou! Koupou! » Les jeunes gens étaient muets de frayeur, l'oiseau s'approcha et d'un coup de patte jeta au loin la planche qui fermait l'entrée de la hutte; puis il entra et se mit à dire : « Je mangerai celui-ci, celui-là je le réserverai pour plus tard.... quand à Semumu et à Semumunyané, son frère, j'en ferai mon dessert. » Puis il sortit et retourna dans l'étang, laissant les jeunes gens à demi-morts de frayeur. Le lendemain ils se hâtèrent de s'enfuir aussi vite que leur jambes pouvaient les porter.

Comme ils étaient déjà fort loin, Semumu s'écria : « Hélas! j'ai oublié mon aigrette! » Ses compagnons lui offrirent les leurs; il leur répondit : « Non! mon aigrette est bien plus belle que toutes les vôtres; il faut que je la retrouve. » Il se dépouilla de ses vêtements (1), prit sa massue (2) et se mit à courir dans la direction de la hutte qu'ils venaient de quitter; ses compagnons coururent après lui, mais il les laissa bien loin derrière lui. Arrivé près de la hutte, il vit que plusieurs Koupous y étaient entrés et se battaient les uns avec les autres; ils étaient venus là pour dévorer les jeunes gens et étaient furieux de ne plus les y trouver. Semumu s'élança dans la hutte aussi rapide que le vent, prit son aigrette et se remit à fuir, poursuivi par les Koupous.

Il les eut bientôt laissés en arrière, tant il courait rapidement; les Koupous, comprenant l'inutilité de leur poursuite, retournèrent se cacher dans l'étang. Semumu et ses compagnons marchèrent bien longtemps jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au mopato (3) qu'ils avaient quitté quelque temps auparavant. Le matin un homme les y aperçut et s'écria : « Halala! Semumu et Semumunyané sont revenus! » Alors on leur apporta leurs deux boucliers de peau de nana-

1. Quand ils veulent courir vite, les Bassoutos se dépouillent de leurs manteaux de peau de bœuf et ne gardent pour tout vêtement que la légère ceinture en caleçon de peau qu'ils nomment *tseha*.

2. C'est un bâton assez court, en bois dur, terminé par un gros renflement; cette arme est dangereuse malgré son apparence inoffensive.

3. En règle générale, quand des jeunes gens quittent leur mopato ils doivent y mettre le feu; dans notre conte Semumu et son frère ne l'ont pas fait, parce qu'ils ne l'ont pas quitté régulièrement.

boulèlè. Semumu dit : « C'est bien, je suis content ; je vois maintenant que ma sœur est pour moi comme mon père et ma mère ; maintenant nous allons faire une expédition de chasse de trois ou quatre jours, puis nous quitterons notre mopato. »

Ils partirent donc pour leur expédition, et se rendirent sur le territoire d'une tribu éloignée ; ils enlevèrent tout le bétail qu'ils purent trouver (1) : comme les guerriers de cette tribu étaient partis pour une expédition de chasse, Semumu et ses compagnons s'emparèrent sans peine d'une grande quantité de bétail. Ils revinrent au mopato avec leur butin. Le matin du quatrième jour un homme de leur village les vit et s'écria : « Venez donc voir ; voici Semumu et son frère Semumunyané qui reviennent avec une immense quantité de bestiaux ; la plaine en est couverte. » Tous les guerriers du village se hâtèrent d'accourir et dirent aux jeunes gens : « Maintenant cela suffit ; vous pouvez revenir chez vous. » C'est alors que Semumu et son frère sortirent du mopato et revinrent à leur village (2).

(*A suivre*). E. JACOTTET.

Je tiens ce conte du vieux Moshe Mosetré, auquel je suis déjà redevable de la légende de Senkatana et Khodumodumo. Une vieille femme, nommée Mamangana, m'a fourni une autre version assez peu différente, à laquelle j'ai emprunté quelques-unes de mes notes: ainsi que la chanson de la sœur de Semumu. Dans cette seconde version, le héros de l'histoire se nomme *Masilo* (*s* se prononce dur, non comme *z*), un nom qui se retrouve très fréquemment dans le Folklore des Bassoutos.

E. J.

DEVINETTES MALAYSES.

Ses fruits frappent le Gong, ses feuilles sont comme des Epées. — L'Ananas (3).

1. Dans toutes les guerres indigènes le vrai but est d'enlever le bétail de ses adversaires ; ce butin est considéré comme de bonne prise. Les Anglais et les Boers font de même dans leurs guerres avec les indigènes.

2. Ce n'est qu'à partir du moment de leur retour chez leurs parents que les jeunes gens sont considérés comme ayant réellement fini leur initiation ; c'est alors qu'on leur donne le nom et les droits d'hommes faits.

(3) La baguette dont les Malays frappent le gong porte à une de ses extrémités une petite masse en forme du fruit de l'ananas.

Il porte une queue et n'est pas un singe, il a des pinces et n'est pas un crabe.

— Le Chinois (1).

Houle dessus, pluie dessous.

— Le crible — sur lesquel sont agités les matériaux à tamiser, tandis que, par dessous, tombent en pluie les parties les plus ténues.

Jeune, ses cheveux sont lisses ; vieux, ses cheveux sont crépus.

— L'épi de maïs dont les pistils verts sont lisses et qui se crispent en se desséchant.

Qui bourdonne et n'est pas un bourdon, qui porte une trompe et n'est pas un éléphant ?

— Le moustique.

Qu'est-ce que l'habitation à sept étages ? Etages tous remplis d'eau. Cette eau n'est pas de l'eau de rivière ; elle n'est pas de l'eau de pluie, elle n'est pas de l'eau de citerne, ce n'est pas non plus de la rosée. Cette eau vient là d'elle-même.

— Les Sept Cieux des Hindous avec les Nuages.

Tirez la racine et la montagne suivra.

— Cette montagne est la charge de la quenouille que le fuseau épuise.

Un homme dans l'eau avec un Rideau.

— Le pêcheur au filet.

Qui entre mouillé et sort sec ?

— La canne à sucre que l'on presse ou que l'on mange.

Une poignée de riz cuit à la pointe d'une Gaffe.

— Le fruit du Mangkudu. Le fruit de cet arbre toujours fixé à l'extrémité des branches, figure assez bien le riz cuit dont les Malays font des boulettes pour le manger.

G.-M. Ollivier Beauregard.

(1) Les Chinois mangent à l'aide de deux baguettes avec lesquelles ils saisissent le riz qu'ils se jettent littéralement dans la bouche. C'est à ces deux baguettes qu'il est fait ici allusion par le mot « pinces ».



BIBLIOGRAPHIE

G.-W. Dasent. *Popular tales from the Norse*, 3e éd., in-8°, de CLI-443 p. Edimbourg, David Douglas.

Il y a bientôt trente ans que parut la première édition de ce livre. Lorsque M. G.-W. D., par sa traduction anglaise, rendit accessible au public européen, le recueil de MM. Asbjorsen et Moe, qui ne pouvait guère être lu en dehors des pays scandinaves, il se produisit un mouvement de surprise parmi ceux — assez rares à cette époque, excepté en Allemagne, — qui s'occupaient de traditions populaires. On retrouvait dans les récits recueillis par les deux écrivains norwégiens, beaucoup des contes des *Kinder-und Hausmärchen*, avec des variantes parfois à peine sensibles ; alors aussi on ne croyait pas qu'il fût encore possible de retrouver dans notre Europe civilisée un groupe de récits qui par le nombre et l'intérêt ne le cédait guère à ceux que les deux célèbres érudits allemands avaient si heureusement récoltés dans les premières années du siècle. Depuis, il a paru bien d'autres collections qui ont montré que l'Allemagne n'avait pas seule l'apanage des contes populaires. La traduction de M. W. Dasent n'en conserve pas moins une très sérieuse valeur, ainsi que la préface longue, substantielle et très étudiée, dans laquelle l'auteur a, après un coup d'œil sur la mythologie générale, résumé celle des Scandinaves. En appendice, M. W. D. a donné sous le titre de Ananzi Stories ou Contes de l'araignée, une série de contes nègres des Indes Occidentales, vraisemblablement importés d'Afrique, dans lesquels le rôle de finesse et de ruse, dévolu au renard dans les récits européens, est attribué à l'araignée, sans doute en raison de l'industrie avec laquelle elle construit sa toile. Nous n'insisterons pas davantage sur ce recueil de 75 contes (62 noms et 13 ananzi), dont la réputation n'est plus à faire, et qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de Folklore. P. S.

Pau Bertran y Bros. *Rondallistica, estude de literatura popular ab mostres catalanas inédites*, in 8° de 104 p. Barcelone, imp. la Renaixensa.

Ce livre se compose de deux parties : dans la première, l'auteur étudie le folklore en général, et en particulier les contes populaires, leur origine, leur diffusion et leur classification. Pour cette dernière, il propose la suivante : I. Contes non humains 1. Animaux. 2. Plantes. 3. Nature inorganique. II. Contes surnaturels. 1, fées. 2, sorcières. 3, géants. 4, nains. 5, enchantés. 6, monstres. 7, lutins. 8, fantômes. 9, princes merveilleux. 10, saints. 11, âmes en peine. 12, démons. III. Contes humains, une seule série dont l'homme est le sujet. Cette classification a ses côtés spéciaux et ses côtés faibles. Les discuter m'entraînerait trop loin ; je me contente de la signaler aux curieux.

Les contes sont au nombre de 25, y compris ceux qui sont en réalité des randonnées ou des espèces de propos rustiques ; dans ces derniers, il y en a plusieurs qui rappellent des thèmes bien connus en France ; comme la préface, n° 23, dont le curé se sert pour dire quelque chose sans se déranger de la messe. Dans les contes proprement dits, commère la renarde (La Guineu, renard est féminin en catalan), occupe une grande place, et ses ruses trompent tout le monde. Les jeux floraux de Barcelone ont couronné cette intéressante contribution au folklore catalane. L'auteur annonce trois volumes de contes inédits qui compléteront l'excellent recueil de M. Maspons y Labros, et seront sans doute bien accueillis par les folkloristes. P. S.

Andres A Silva. *Cuentos y tradiciones*. Pet. in-18 de 48 p. Curazao, A. Bethencourt.

Ces récits ne sont pas à proprement parler populaires au sens scientifique du mot. Par la manière et par la grâce du récit, ils rappellent certains des *Conte prouvençau* de Roumanille; l'un des plus amusants est celui intitulé : « chacun a sa manière de tuer les puces. » Dans un autre, Saint-Pierre refuse l'entrée du Paradis à un homme qui s'est marié trois fois. P. 43, on trouve de curieux détails sur la procession du vendredi saint. Il est à désirer que M. A. S., qui a montré dans ce petit livre de réelles qualités de conteur, les applique à écrire les contes véritablement populaires du Vénézuela, son pays natal ; il est vraisemblable que là, comme partout ailleurs, la récolte peut être intéressante et fructueuse. P. S.

PÉRIODIQUES ET JOURNAUX

American Notes and Queries I. 22. The legend of the Princess Ilse. — Indian-Canadian words (suite) *A. F. Chamberlain*. — Multiplying diamonds. — 23. Orange blossoms as Bridal Ornements. — The Kilkenny cats. — Indian-Canadian words. *A. F. Chamberlain*. — The frost saints. — 25. Toasts. — An Oriental Joe Miller and its modernisation. — Indians words in French-Canadian *A. F. Chamberlain*.

Bulletin de la Société de Geographie de l'Est, 1888, fasc. II-III. Voyage de Tête à Zumbo (suite) *Pacheco*. (mœurs des Sengos, des Marenjes, p. 215 : une chanson populaire de Zumbo).

La Calabria I. 2. Proverbii in uso nel Monteleonese. *Carlo Massinissa Presterà*. — Sacre rappresentazioni in Calabria. *Apollo Lumini*. — Storie popolari Acresi. *Antonio Julia*. — Il Lupo, l'Asino, il Montone ed il Porco, favoletta greca di Roccaforte *Luigi Bruzzano*.

La Dépêche bretonne. Rennes, 19 oct. — Le Bon Dieu à Bout de lande. *Jules Bois-Greffier*. (Dans ce conte de l'Ille-et-Vilaine, le bon Dieu voyageant sur terre avec Saint-Pierre et Saint-Jean, change en âne un aubergiste qui lui avait demandé la bourse ou la vie, et le donne à un meunier, à la condition que celui-ci mettra chaque jour une obole dans une tire-lire. Au bout de sept ans, les saints voyageurs vinrent à l'auberge, et le cabaretier redevenu homme reçoit du bon Dieu l'argent mis sou par sou dans la tire-lire).

Folk lore Journal VI, 4. The folk-lore of Sutherlandshire *Miss Dempster* (suite de cette importante monographie, ch. II, Fairy Stories (8 récits), ch. III, Witches and kelpies (14) ch. IV ; Good and bad serpents (3) ; ch. V. Dreams and good and bad luck ; ch. VI. Riddles and Rhymes ; ch. VII. Second sight ; ch. VIII Superstitions ; ch. IX, Animals and Chimeras). — The lame Fox, traduit du Serbe. *A. H. Vratislaw*. — Som folk-lore from Achterneed *W. Gregor*. — Irish Plant-lore notes *G. H. Kinahan*. — Folk-lore at Balquhidder, *J. G. Frazer*.

Giambattista Basile. VI. 10. Saggi di vernacolo nicosiano. *Gaetano Amalfi*. — Ancora di Marammè, Stramano, etc., *Francesco Decorato*. — Pesci. *Emmanuel Rocco*.

The Open Court. Chicago, t. II, n. 59, 60, 61. Ghost stories, a study in folk-lore *L. J. Vance*. (Dans cette importante étude d'ensemble, M. V. rapproche les croyances des civilisés de celles des sauvages, et il constate qu'à ce sujet la différence n'existe guère que dans le degré et les détails, l'identité

(1) Nous prions nos collègues de vouloir bien nous signaler les contes, traditions ou superstitions qui paraissent dans les journaux ou périodiques locaux, où la plupart du temps ils restent inconnus aux travailleurs. Nous en donnerons une analyse succincte,

existant quant au fond; cf. en particulier les exemples d'*avisions* cités dans le second article).

Revue des langues romanes. Le Parnasse provençal du P. Bougerel. *C. Chabaneau* (contient des indications bibliographiques qui intéressent les traditions). — Contes populaires du Languedoc. *L. Lambert* Lou Goujat. (C'est l'œuf de jument, l'œuf d'âne, avec cette circonstance que le garçon se laisse tromper deux fois) ; la Gentilho (var. du Cèse et de Turlendu). La Domaisela, conte d'enfant.

Saturday Review, 3 nov. Alpine beggars and Gipsies.

Wisla (Juillet, Août, septembre 1888) T. II. *3e livraison.* — L'Anthropologie dans l'historiosophie et la sociologie, *L. Krzywicki.* — Versions populaires des contes de mille et une nuits, *S. Cisreswzki.* — Chronique de géographie (coup d'œil général sur l'état actuel de cette science), *W. Valkouski.* — Excursion dans le Tatra, *J. Turczynski.*— L'Anthropologie en général et dans l'application à notre pays (district de Zwinogrodka, gouvernement de Kieff) *J. T. Itryncewicz.* — Recueils du folk lore tchèque, *G. Polivka.*— Comme quoi M. Müller n'a jamais existé, *J. Karlowicz.* — La Forêt Verte (environs de Myczyniec), *A. Jakozewski.* — Comment le roi Sigismond III a reconnu la mer, *W. Placoinska.* — Les plantes médicinales du peuple polonais, *W. Weryha.* — Enquêtes. VII. Apanage des parents vieillissants. *Critique, Bibliographie et Nouvelles.*— Vie de L. Paulie (qu'en 1824 a publié un des premiers recueils des chants polonais), *J. Karlowicz.* — Des moyens de conserver les modèles des costumes populaires, *K. L. H. J. et J. K.* — Des bords de la rivière Krzna, *A. Plesczrynski.* — Congrès des folk-loristes en 1889, à Paris.

Zeitschrift fur Volkskunde (Leipzig) N°1. Rübezahl, I *Edm. Veckenstedt.*— Sagen aus der Provinz Sachsen. *Verschiedenen.* — Sagen und Märchen aus der Bukowina, I. *R. Kaindl.* — Ohneverstand, Ein lithauisches Märchen, *J. Medalje.* — Aberglaube, Heilsprüche aus der Provinz Sachsen, I. *Edm. Veckensteit.* — Brugsch, Religion und Mythologie der alten Aegypter, besprochen von *Edm. Veckenstedt.* — N°2. Rübezahl, *Edm. Veckenstedt.* — Sagen aus der Provinz Sachsen, II. Mitgetilt von *Verschiedenen.*—Sagen und Märchen aus der Bukowina, II. *R. Kaindl.*— Lithauische Sagen und Märcken, *J. Richter.* — Aberglaube. Heilsprüche aus der Provinz Sachsen. II. *Edm. Veckenstedt.* — Ten Brink, Beowulf, *E. H. Meyer.* — Treichel, Armetill, Bibernell und andere Pestpflanzen, *Edm. Veckenstedt.* — Rassegna bibliografica, *St. Prato.*

NOTES ET ENQUÊTES

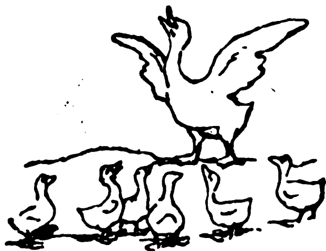
∴ *La planète Vénus et ses parents.* D'après les Saoras, tribu aborigène du plateau de la province de Madras, les étoiles sont les enfants du soleil et de la lune ; un jour le soleil dit qu'il voulait les manger tous. La mère protesta contre la destruction de sa progéniture ; mais elle fut obligée de céder ; toutefois elle cacha Vénus pendant que les autres étaient dévorés. Vénus était la seule planète que connût l'indigène qui raconta cette légende à M. Fawcett. (*Journal of Anthropological Institute of Bombay.* I. 244).

∴ *Baptême de marins.* Outre les baptêmes si connus, il y en avait un jadis, auquel étaient soumis les pêcheurs de Terre-Neuve.

∴ *Le réveil bourguignon,* journal hebdomadaire, qui se publie à Dijon, sous la direction, croyons-nous, de notre ancien collègue M. J. Durandeau, se propose de donner une large part au patois et aux traditions locales, ce

dont nous ne pouvons que nous réjouir. Le 1er numéro (30 septembre), contient un article sur la Mère Folle, la chanson des Suisses en 1632 et sur leur chariot.

∴ *Comment on empêche les vaches d'avorter*. Un fermier de Bain (Ille-et-Vilaine ayant été consulter un sorcier pour ses vaches qui avortaient obtint de lui cette réponse à son troisième voyage : « Lorsqu'une de tes vaches vêlera, si c'est encore un veau mort, tu creuseras devant la porte de l'étable une fosse dans laquelle tu enfouiras le cadavre du veau les pieds en l'air. » (*La Dépêche bretonne*, 10 octobre 1888).



∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye*. Le dîner de rentrée, le 44e depuis la fondation, a eu lieu le 31 octobre, au restaurant Foyot, sous la présidence de M. Charles Ploix, président de la Société. Les autres convives étaient MM. le prince Roland Bonaparte, Henri Cordier, Errington de la Croix, Girard de Rialle, N. Quellien, Charles Rabot, Félix Régamey, Raoul Rosières, Dr Thulié, Paul Topinard. M. Ch. Rabot, qui revient du Groenland, a raconté divers épisodes de son voyage. M. N. Quellien a chanté des chansons françaises et bretonnes. M. Félix Régamey a commencé sur un album, destiné au Dîner, à dessiner à la plume les portraits de quelques-uns des convives. On s'est séparé en se donnant rendez-vous pour le 30 novembre.

∴ *Erratum* à l'article de M. Basset. Dans l'article sur l'histoire d'Ald-al-din, p. 569, la ligne 4 5 « sous une forme plus développée que dans l'édition Habicht » et la note 2 qui s'y rapporte (lire dans celle-ci *Nuits* au lieu de pages), doivent être placées après « très peu différente de celle qu'a connue Galland ».

Une erreur de transposition m'avait fait dire que le conte de Zeïn el Asnam se trouve dans la recension de Habicht, ce qui est inexact. (Com. de M. René Basset).

∴ *Dons à la Bibliothèque*. Nous avons reçu dans ces derniers temps un nombre de livres assez considérable destinés à notre bibliothèque. Nous commencerons dans le prochain numéro à en publier la liste. Nos collègues d'Espagne MM. Guichot y Sierra, Machado y Alvarez et D. V, de Arana se sont montrés tout particulièrement généreux.

∴ *Demandes et offres de livres*. Quelques-uns de nos collègues, désireux de compléter les lacunes de leur bibliothèque, d'avoir des ouvrages pour leurs travaux particuliers, ou possédant certains livres en double, ont exprimé le désir de voir ouvrir dans la Revue une petite section aux notes et enquêtes, dans laquelle seraient indiqués ces ouvrages et parfois aussi des livres qui, possédés en double, pourraient être échangés. Voici une première liste d'ouvrages désirés par quelques-uns de nos collègues, et au sujet desquels on pourra adresser les réponses aux bureaux de la Revue, 4, rue de l'Odéon.

On demande a acheter : 1° Dr *E. Bogros*, A travers le Morvan, Château-Chinon 1873, in-8 ; — *Fouquet*, Légendes du Morbihan, Vannes, Caudéran 1857, in-18 ; — *Dulaurens de la Barre*, Sous le chaume, Vannes, Caudéran, 1863, in-18. — *J.-F. Cerquand*, Légendes et récits populaires du pays basque, 1er fascicule. Pau. Ribau, 1875, in-8.

Le Gérant : A. CERTEUX.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

MYTHOLOGIE

FOLK-LORE

ORIGINES. — MONDE PHYSIQUE

Lorsque, au mois d'octobre, nous avons changé d'imprimerie, le numéro de ce mois qui aurait dû être paginé 513-561, a été paginé 465-512, de sorte qu'il y a deux numéros paginés 465-512. Nous mettons dans les tables entre parenthèses la page du no d'octobre ; ex. : 465 *b.* avec un *bis*, et avant la vraie 513 = 513 (465 *b*).

SUPERSTITION ET SORCELLERIE

MŒURS ET USAGES

FOLK-LORE MILITAIRE

FOLK-LORE DE LA MER ET DES EAUX

FOLK-LORE PARISIEN

CONTES ET LÉGENDES

CHANSONS ET MUSIQUE

MUSIQUE POPULAIRE ET DANSES

JEUX, PROVERBES, FORMULETTES

HÉROS POPULAIRES

ICONOGRAPHIE '

MUSÉES

POÉSIE POPULAIRE

THÉATRE POPULAIRE

Pages

VARIÉTÉS

NÉCROLOGIE

BIBLIOGRAPHIE



ILLUSTRATIONS

Imagerie populaire

Objets sculptés, céramique.

Plombs de pèlerinage, sceaux, etc.

Pages

Scènes de mœurs.

Lettres ornées, culs-de-lampe.

Compositions.

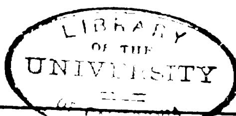
Portraits.



TABLE ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE (1)

(1) Les noms des auteurs sont en petites capitales ; les chiffres en italiques désignent les pages des dessins ; les chiffres mis entre parenthèses avec un *bis* désignent les pages du numéro d'octobre, le chiffre qui les précède est la vraie pagination. Voir l'observation en tête de la table méthodique.





Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.



GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000814713

